UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-CINQUIÈME

104830
14/9/10

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1910

AP
20
R5
pér. 5
t. 55

LA BARRIÈRE[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

Par respect de lui-même et de ses hôtes, il avait maté sa colère.

Mais il ne pouvait effacer la trace de ces minutes cruelles, qui avaient surmené tous les nerfs transmetteurs de commandemens et mis la fièvre dans ses veines. En le voyant rentrer, le dernier, les femmes qui attendaient au salon devinèrent qu'il y avait eu une suite à la discussion, et que ni le père ni le fils n'avaient cédé; et comme elles causaient, entre elles, de sujets féminins, de ces petites choses faciles dont elles peuvent parler sans penser, elles ne s'interrompirent pas, mais elles furent saisies, glacées, énervées, chacune selon son tempérament, par l'apparition de ce vieil homme atteint dans le profond de son être. Elles n'eurent pas de repos qu'elles ne connussent ce qui s'était passé. Elles eurent vite fait d'élever la voix et de rendre la conversation plus animée et plus parfaitement futile. Puis, sous le couvert du bruit, dans chaque groupe, des mots s'échangèrent à voix basse, et des regards cherchèrent sir George, Réginald ou lady Breynolds. Sir George avait pris par le bras, au moment où il entrait dans le salon, son ami Fred Land ; il l'avait entraîné près de la fenêtre, de la dernière fenêtre de cette vaste pièce illuminée, et il demeurait droit, les yeux bien ouverts, mais tout vides de pensée, tandis que l'écrivain, avec une verve qui ne semblait pas forcée, racontait des souvenirs de

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1910.
(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1909.

jeunesse. « Vous étiez là, George, vous aviez dit à l'homme de vous attendre en promenant le cheval à la porte de l'auberge, nous étions huit chasseurs fourbus... » Quelquefois, les lèvres du baronet se desserraient et murmuraient un mot, toujours le même, « yes, » qui signifiait : « continuez, l'heure passe, » mais que n'accompagnait aucune flamme, aucun signe d'attention. Lady Breynolds, comme si elle avait pu ne se douter de rien, remplissait exactement ses devoirs de maîtresse de maison ; elle allait d'un groupe à l'autre, avec la même amitié calme, le même souci de faire valoir chacun de ses hôtes et de prolonger, un soir de plus, la légende du bonheur de Redhall, du bonheur des riches. Réginald, assis à l'extrémité du salon, près du piano, montrait à Cuthbert Hagarty de gros albums tout pleins de croquis au crayon et d'aquarelles rapportées de Chine et d'Océanie par sir George. Pas une fois il ne se rapprocha de Marie. Sa volonté, aiguillée par un mot de femme, suivait la voie, et, s'il souffrait, ce n'était pas le lieu de le montrer. Parmi les mots chuchotés ce soir-là, autour de lui, deux étaient comme un refrain : « Il a fait tout ce que le loyalisme exigeait... » « Sir George réglera bien l'affaire sans nous. »

De bonne heure, Mme Limerel et Marie se retirèrent. L'automobile qui les avait amenées arriva en écrasant le sable des allées. Un domestique chargea la malle sur le toit de la limousine, borda la couverture de fourrure que les deux femmes avaient jetée sur leurs genoux, et ferma la portière qui fit un bruit net de serrure neuve et ajustée. Dorothy Polly, qui écoutait près de la fenêtre du salon la plus rapprochée, dit : « Voilà l'adieu. Comme c'est sec ! Elle est pourtant sympathique, cette Française. Vous la reverrez? — Je ne pense pas, » répondit Réginald.

La voiture fut bientôt sortie du parc, et roula dans les campagnes. Le temps avait changé. Un vent du sud-ouest passait en fleuve rapide et d'un mouvement égal au-dessus de la Grande-Bretagne. Il n'avait de remous que tout en bas, là où il se brisait aux collines, aux maisons, et courbait les arbres, les petits tout entiers et la pointe des plus vieux. Toutes les feuilles baignaient et bruissaient dans son courant. En l'air, très haut, un nuage dont on ne voyait pas la fin, uniforme, épais, noir, tendait les deux tiers du ciel, tandis que l'orient avait encore quelques étoiles, pâles dans le bord du vent. Le nuage, qui couvrait plusieurs comtés du royaume, emportait la fumée de centaines et

de centaines de villes et de villages ; il était lourd de poussière, de débris, de misère humaine, de tous les miasmes vomis par les rues ; mais bientôt il flotterait au-dessus de l'océan Glacial, et il serait, perdu dans l'immensité des lames froides, aussi négligeable qu'une fumée de pipe tordue au coin de la bouche d'un matelot. Marie le regardait ; elle songeait aux confidences de Réginald, au drame dont elle avait entendu parler à mots couverts. Mme Limerel lui demanda :

— Cette longue promenade avec Réginald Breynolds a dû te permettre de comprendre la scène qui s'est passée, quand nous avons eu quitté la salle à manger ? Il paraît que cela a été très vif et très impressionnant.

— Oui, il craignait, je ne savais quoi, mais cela sans doute Il me l'avait dit.

— Je ne te demande pas ses secrets, ma chérie.

— Ils ne sont pas du tout les miens, en effet ; sans quoi, vous les sauriez.

Mme Limerel ajouta, un moment après :

— Je trouve qu'il ressemble aux portraits de Newman très jeune.

— Tiens ! voilà une comparaison qui me paraît plus juste qu'une autre que vous aviez faite, à Westgate. Vous vous rappelez le cow-boy ?

La belle tête fine de Marie Limerel était posée sur le drap gris de la limousine ; elle y touchait par l'épais rouleau de ses cheveux et par ses voiles qui faisaient ressort et la berçaient, presque endormie. Seule, la mère continua de regarder, par la vitre, la campagne divisée en larges plans d'ombres inégales. Les buissons avaient l'air de bêtes à l'attache, qui se débattent et tirent sur la chaîne en rampant. De deux côtés, au nord et à l'est, des phares, des entrées de port, des feux de navires, des lignes d'étincelles indiquant des jetées ou des quais, formaient un demi-cercle immense sous la nuée noire emportée vers le large.

A Redhall, la soirée s'était achevée de bonne heure, très peu de temps après le départ de Mme Limerel. Tous les invités logeaient au château. Un peu avant onze heures, les domestiques avaient pu éteindre les lustres du salon. Mais ils avaient aussitôt allumé les lampes du fumoir. Et, dans la salle meublée et décorée de bibliothèques, à droite et à gauche, les hommes étaient descendus, marchant avec précaution parce que le couvre-

feu officiel avait sonné, délivrés de la contrainte des conversations obligées, libres de se taire, libres de fumer, et libérés aussi de l'uniforme de soirée. Fred Land avait seulement remplacé les souliers vernis par des pantoufles, mais Mr W. Hunter Brice portait un complet de flanelle couleur chamois, et Mr Hagarty avait quitté l'habit noir pour un veston de velours. Les jeunes gens étaient restés en habit. On avait fumé, causé, bu le wisky and soda, et recommencé à rire, comme on avait coutume de le faire sous le toit des Breynolds. Sir George, assis dans un large fauteuil, près de son ami Hagarty, tourné, comme lui, vers les deux fenêtres ouvertes sur le parc, parlait selon son habitude par petites phrases jetées entre deux bouffées de fumée ; et il y avait des silences voulus, goûtés, pendant lesquels on entendait, en arrière, la voix des autres fumeurs qui parlaient vite et mêlaient leurs voix. Oui, tout semblait se passer selon les rites ordinaires de cette maison. Mais personne ne croyait à cette apparence. Au milieu des conversations, souvent, le regard d'un ami cherchait furtivement, avec inquiétude, le vieux seigneur de Redhall. Des mots de pitié discrète, des mots dits à voix basse, l'enveloppaient. Vers minuit un quart, Fred Land, Robert Hargreeve et Cuthbert Hagarty étant venus prendre congé du baronet, celui-ci fit signe, de la main, à Réginald qui se trouvait en arrière, de ne pas quitter le fumoir, et continua de converser avec l'honnête Hagarty, et de combattre, en opposant sentence à sentence, ce libéral qui n'était point partisan du programme naval de l'Amirauté. Les cigares s'étaient éteints. M. Hagarty en aurait allumé volontiers un troisième, mais sir George le prévint, et, prenant lui-même un havane à bague d'or, il dit gravement :

— Emportez cela, mon ami, vous le fumerez dans votre chambre : j'ai quelque affaire à traiter avec mon fils.

Rappelé au sentiment du drame familial qu'il avait oublié, Hagarty eut un soubresaut, et il considéra une demi-minute le cigare qu'il tournait et retournait entre ses doigts, se demandant s'il ne serait pas bon d'exhorter son ami à l'indulgence... Mais la réserve, la crainte d'empiéter sur le droit d'autrui, l'emportèrent. Il se tut, et serra seulement la main du père et du fils, qui demeurèrent seuls. Les pas s'éloignèrent, plaintes diminuantes, sur le parquet du corridor et de l'escalier. Sir George, tenant les mains sur les bras du fauteuil, lui fit faire demi-tour, et se

trouva en face de Réginald, qui était debout, les jambes touchant la table de milieu. En voyant que son père allait lui parler, Réginald s'écarta un peu de la table.

Le baronet leva la tête, d'un mouvement brusque, et regarda fixement son fils. Toute la maison était silencieuse. Il mit un peu de temps avant d'ouvrir ses minces lèvres, et il parla très bas, pour montrer à quel point il se possédait.

— Je ne me souviens pas d'une plus triste journée.

— Moi non plus, dit Réginald.

— Ni plus honteuse.

— Vous me permettrez de ne pas le penser.

— C'est une honte que vous m'avez faite. Refuser de boire à la prospérité de l'Église, ici, chez moi, sur cette terre qui nous a été donnée par la reine Élisabeth! Jamais, vous entendez, depuis que les Breynolds boivent à Redhall, jamais un étranger ne leur a fait l'affront que vous m'avez fait, vous, mon fils, devant mes hôtes. Que pouvez-vous dire pour expliquer votre refus, après que ce matin vous avez refusé l'office?

— Vous savez le respect que j'ai pour vous.

— Pas de mots inutiles! Des raisons!... En avez-vous?

— Une, la même pour les deux circonstances : j'ai étudié les questions religieuses...

— Il m'importe peu! Pensez à part vous tout ce que vous voudrez. Mais en Angleterre, la religion anglicane est affaire nationale; le respect s'en confond avec le respect dû à l'État; l'offense qu'on lui adresse est une offense au pays...

— Voilà ce que vous me permettrez de ne pas admettre. Le Roi, toujours; les croyances, si je peux; elles ne me sont pas imposées. Je suis libre. J'invoque ma liberté d'examen...

— Non pas! La tradition commande, et aussi l'unité de la famille. Vous pouvez vous séparer sur un point ou sur un autre de l'Église établie, mais, refuser d'honorer une institution essentielle de l'Angleterre, cela est une honte pour un Anglais, et pour un homme de ma race... Croyez-vous que je sois homme à le supporter?

Réginald secoua la tête, comme ceux qui doutent qu'il soit possible de s'expliquer, tant la distance est grande, de leur pensée à celle des autres. Sir George comprit.

— Expliquez-vous! Je ne demande que cela. Mais vous ne vous en tirerez pas par des mots...

— Je n'ai pas l'ambition de m'en tirer. Je me suis mis dans un cas que je redoutais depuis ce matin : je vous ai déplu. Mais je me devais à moi-même, avant tout, d'être un homme sincère, et de ne pas faire un geste qui ne correspondît pas à ma pensée. Or, j'ai changé. Je ne me sens plus attaché par le lien de la foi commune à notre Église. Ne craignez pas que j'invective ceux qui lui demeurent fidèles. Beaucoup me sont trop chers. Mais affirmer une foi que je n'ai plus, faire un geste, oui, même un geste qui serait faux, et formuler un vœu de perpétuité, quand rien, dans ma pensée, n'y correspond, je ne le puis pas!

La voix de sir George monta d'un ton.

— Papiste, alors?

— Si cela était, mon père, je ne ferais que rejoindre les plus anciens des Breynolds, ceux d'avant Élisabeth.

— Ils n'étaient pas nobles, Réginald.

— Ils étaient hommes, et libres, et leur foi était, en effet, romaine.

— Pas anglaise.

— Si vous voulez; romaine, c'est-à-dire mondiale, pas anglaise. Mais rassurez-vous. Je ne suis pas le papiste que vous supposez. C'est justement ce qui m'a rendu plus difficile l'acte que j'ai fait, plus méritoire.

— Allons donc!

— Je ne crois pas à l'Église romaine; je suis même, je crois être, loin de sa foi; je suis seulement détaché de notre Église, et dans le doute douloureux.

— Eh bien! mon cher, je vais ajouter à votre douleur.

— Cela m'étonnera.

— Du tout.

Sir George leva son poing, habitué à retenir des chevaux de chasse irlandais, et frappa la table qui sonna en se déplaçant sur le parquet.

— Je ne souffrirai pas que ce bien vous passe après ma mort, à vous qui insultez tous ceux dont je le tiens!

Réginald se tut.

— Je vous prie, Réginald, d'ouvrir la bibliothèque, le panneau de droite... Bien... En bas, deuxième rayon... Vous voyez la collection des lois d'Angleterre? les volumes reliés en maroquin rouge?...

— Oui, mon père.

— Cherchez les lois du roi Guillaume IV... Bien. Donnez moi le livre.

Sir George décroisa les jambes, et, sur ses genoux, établit le volume in-4° relié en maroquin rouge, timbré aux armes des Breynolds. D'une main très sûre de ses gestes, même de celui là, il l'ouvrit, feuilleta, trouva le *Fines and recoveries act* de 1833, chapitre 74. Et son vieux visage se releva vers Réginald, et, de nouveau, toute la prodigieuse vie s'amassa dans les petits yeux bleus. Il jugeait, il prononçait, au nom de sa maison, et, sans qu'il l'eût cherché, il avait, dans la physionomie, l'ironie secrète, la violente satisfaction des juges très loyaux qui décident un procès politique, et qui punissent le coupable. Il ne se vengeait pas; il représentait et faisait respecter la vieille Angleterre.

— Le texte est formel; j'ai le droit et j'en userai, de vous déposséder de ma terre de Redhall, qui est bien de substitution, et de la faire passer à votre frère. Il suffit que, dans les six mois, voyez, la rédaction soit enregistrée au Central Office de la suprême Cour de Justice...

Le vieux gentilhomme ricana, bien qu'il n'eût aucune envie de rire, et dit :

— Il m'en coûtera un impôt de un shilling par soixante-douze mots... Que pensez-vous de cela ?

Réginald, toujours debout devant lui, impassible, répondit :

— Que vous avez le pouvoir de faire ce que vous dites.

— Il faut ajouter que vous êtes certain que je le ferai, car vous me connaissez.

— Oui.

— Il faut ajouter encore que cela est juste.

— Dans votre esprit, je n'en doute pas.

— Non, en soi. Je ne veux rien de changé dans Redhall : ni les arbres abattus, ni les limites diminuées, ni les tenanciers renvoyés, ni la foi commune et antique abandonnée. Mon troupeau de daims fuirait, en vérité, s'il avait un maître papiste. Ah ! ah ! cela ne se verra pas...

— Je vous ferai de nouveau remarquer, mon père, que je ne suis pas devenu catholique romain.

— Je vous ferai remarquer, moi, que vous y viendrez. Je ne suis pas de ceux qui se laissent tromper ! Je vois où vous en êtes. Aussi je me contenterai de votre promesse, Réginald. Vous me promettez, le jour où vous aurez adhéré à cette foi

romaine, de me prévenir, où que vous soyez, et où que je sois?

Les yeux du jeune homme cherchaient une hésitation, une pitié, un secours, dans ces petits yeux vifs qui interrogeaient, pressaient, ordonnaient. Il pensait : « Quelle dure condition ! Vous menacez cette conscience malade, incertaine, et vous augmentez la puissance déjà si grande de la coutume, du milieu, de la nature... Je l'aime, ce domaine dont vous voulez me dépouiller !... » Il ne dit rien de ces choses, mais seulement :

— Si vous croyez cela juste, je vous préviendrai.

— Bien, je compte que cela sera.

Le mot fut dit avec une âpreté singulière, comme une sentence de condamnation. Et l'expression du visage devint plus dédaigneuse.

— Je pense, Réginald, que les voyages pourraient utilement remplir votre congé.

— Je pars, en effet, dit froidement l'officier. J'avais l'intention de voyager plus tard. J'ai avancé l'heure.

— Vous partez?

— Cette nuit même.

Sir George ajouta :

— Pardon : vous éviterez de faire atteler Vulcain, qui boitait légèrement cette après-midi. Mes autres chevaux sont à votre disposition.

Il se leva, et, droit, sans un regard, s appliquant à marcher, le vieux gentilhomme quitta le fumoir.

Réginald demeura debout, tourné vers la porte; puis, quand son père fut sorti, le jeune homme se détourna et ferma les yeux. Tous les gestes, toutes les paroles de cette journée, il les vit, il les entendit de nouveau. Comment une journée avait-elle suffi? Tant et tant de choses! La vie, les projets, l'avenir, mots pleins de sens le matin, et vides à présent. Il fut sur le point de pleurer, mais l'habitude de se contraindre et d'être homme, la crainte de voir entrer le domestique qui veillait dans l'office, empêchèrent cette faiblesse. Il s'approcha de la fenêtre. Les stores, comme de coutume, étaient levés. A travers les glaces, le parc, un peu court de ce côté, avait pris, sous la lune, un ton bleu et luisant, qui révélait l'abondance de la rosée. L'allée qui s'en allait, tournante et si nette entre les gazons, vers le cottage du jardinier chef, là, tout près, avait l'air d'une mosaïque de nacre. Et voici justement qu'à travers les vitres appa-

raît William, le riche, gros et très anglais William, marchant sur le sable, sans plus faire de bruit que s'il était une ombre. La lune, sculpteur en haut relief, accentue sur le corps épais du jardinier tous les pleins, toutes les courbes, grossit les joues, bombe la poitrine, arrondit les cuisses, lui donne un air de vieux Silène. Il revient des cuisines, où il n'avait que faire, mais c'est son habitude, quand il y a du monde, d'être invité au salon des domestiques supérieurs, et de boire loyalement, à la santé de sir George, un verre de porto que sir George laissera passer et paiera parmi les abus nécessaires. Il est doucement ivre ; il se balance sur ses gros mollets qu'il avait dodus seulement quand il était piqueur, vers la vingtième année. Son toit de tuiles, verni par la rosée, ses chèvrefeuilles et ses jasmins l'appellent. Il a sur la tête la casquette plate, à carreaux, qui ne le quitte guère. Quelle étrange idée vient parfois à un homme malheureux ! Réginald a ouvert la fenêtre, et le chef jardinier a tressauté au bruit, puis a reconnu son maître, puis a touché de ses doigts potelés le bord de la casquette, mais sans l'enlever, et s'est mis à sourire d'un air embarrassé, ne sachant pas s'il rêvait, s'il n'entendait pas des paroles imaginaires, comme le vin en sème et fait lever dans les esprits, la nuit.

— William, vous allez vous coucher ?

— Mais oui, Mr Réginald, bonne nuit...

— William, n'est-ce pas que c'est joli Redhall ?

— Oh ! oui, joli bien sûr, depuis le matin jusqu'à cette heure tardive... Vous voyez, je me promène encore...

La jovialité de l'homme s'accrut, et l'émotion fit battre ses lourdes paupières, aussi mouillées que le gazon. Depuis le retour de Réginald, c'était la première fois qu'il causait un peu librement avec lui, comme au temps où le jeune homme venait d'Eton ou du camp d'Aldershot. Il passa la main sur son menton rasé, du même geste que s'il avait eu de la barbe et qu'il l'eût tirée. Et, du coin de la bouche, parlant pour la seule fenêtre qui fût ouverte dans le château, il dit :

— Figurez-vous que la renarde avait fait une portée sous la haie du jardin. Je me suis gardé de le dire à sir George ; il aime la chasse, oui, mais pas autant que vous. Il m'aurait commandé de détruire les petits. C'était facile. Mais j'ai pensé à Mr Réginald, et au plaisir qu'il aurait, en octobre, à chasser le petit renard. Eh ! eh ! les diablotins ont mangé déjà plus de lapins et de

faisandeaux que je ne saurais dire... Quand vous galopez dans le parc, Mr Réginald, je suis content... Ce sera pour octobre...

— Je crains que non, William. Mais je vous remercie. Adieu ! Bonne nuit !

— Bonne nuit !

Il regarda s'éloigner vers le logis tranquille, ouaté par la brume, ce serviteur assuré du lendemain, et aussi fortement que les murailles attaché au domaine. Ayant fermé la fenêtre, il sonna le valet de chambre, et lui donna l'ordre de tout préparer pour un voyage, et de prévenir l'écurie.

— Ce sera un voyage long, dit-il, voici ce que vous mettrez dans mes valises...

Il écrivit quelques lignes sur la table, où se trouvaient les boîtes de cigares et le volume aussi des lois anglaises. Puis il monta, prenant garde de ne pas faire de bruit, de peur que les invités ne vinssent, comme il arrivait quelquefois, lui proposer une promenade par la nuit claire, ou une course en bateau sur le lac. Il suivit le couloir de l'aile droite, puis celui qui se trouvait au-dessus de la galerie, et, faisant exprès de marcher un peu plus fortement, il s'arrêta net, au tournant de l'aile gauche, devant la porte au-dessus de laquelle étaient écrits ces mots, en bleu : « Princess Mary's room. » Il y avait longtemps, la fille d'un roi avait dormi au château. La porte s'entr'ouvrit; un petit cri angoissé passa par l'ouverture, et lady Breynolds apparut, en toilette de soirée, un châle jeté sur les épaules.

— Ah ! c'est vous? Que s'est-il passé? Je suis morte de peur. Venez vite. Aucune violence, j'espère?

— Évidemment. Rien que des mots. Mais décisifs. Il faut que je m'éloigne.

— Ce que je redoutais ! Vous l'avez donc mérité?

— Non, je l'ai décidé.

— Pauvre, pauvre enfant !

Elle ouvrit ses bras, et tendre, effarée, tragédienne involontaire et superbe, elle embrassa ce grand enfant, et elle le fit asseoir près d'elle, et puis elle l'écouta. Elle tâchait de faire taire ses propres indignations, les reproches que sa conscience et ses habitudes lui suggéraient, car elle était aussi attachée que son mari à l'Église établie, pour n'écouter que sa pitié maternelle. Près d'elle, Réginald pouvait être triste. Il ne pleurait pas. Mais,

tandis que devant son père, qui luttait, il était demeuré respectueux et froid, ici, sans témoin, près de partir, il ne cachait pas sa peine profonde. Jeunesse qui inspirait la plus tendre pitié, enfant qui se sentait regretté, âme cependant qui ne trouvait d'écho que pour son chagrin, et dont l'angoisse intellectuelle, la noblesse, le haut honneur étaient ignorés de celle qui l'aimait, de celle qui était la mère, et qui disait: « Mon Réginald, que vous êtes cruel, pour nous aussi bien que pour vous! » Il abandonnait une de ses mains entre les mains de sa mère ; elle était fière, secrètement, de voir ce bel homme, ce beau fils, plus grand qu'elle d'une tête, et qui avait besoin de l'appui maternel, ce soir, comme autrefois. Elle ne cherchait pas à le détourner de ce projet de départ, non, les résolutions de Réginald étaient celles d'un homme qui sait ce qu'il veut. Même elle entrait dans le détail de l'itinéraire, en femme qui a beaucoup voyagé, pour qui les noms de villes et de pays ont un sens précis. Elle s'inquiétait.

— Comment vivrez-vous? Vous avez vos économies que je vous ai reproché quelquefois d'avoir faites?

— Oui, je les dépenserai. J'espère ne rien demander à personne.

— Moi, Réginald, je puis vous aider un peu. Je le ferai, car votre père ne m'a jamais blâmée, ou interrogée même au sujet de l'emploi de ce qui m'appartient: peu de chose, vous le savez.

Ses yeux, ses très beaux yeux, cernés par la fatigue, l'émotion, la fièvre, rougissaient, à mesure qu'elle approfondissait cette aventure soudaine, mais dont les causes étaient trop anciennes, hélas! Ils pleurèrent vraiment lorsque Réginald eut avoué que Redhall pourrait échapper un jour au fils aîné de sir George.

— Ah! quelle défense de vous puis-je faire, puisque c'est vous-même qui vous condamnerez? Et je ne serai pas là pour empêcher cette folie et cette action mauvaise!

— Que savez-vous de l'avenir? Je ne serai pas prisonnier, même de la fortune, voilà ce qui est sûr. En dehors de cette promesse et du moment présent, rien ne saurait être affirmé par moi. Je chasse les discussions et les théories, loin, loin... Je n'appartiens à aucune... Dites-moi que mon nom sera quelquefois prononcé ici, quand vous serez seule, ou avec mes amis? Vous me donnerez souvent des nouvelles de Redhall?

Il se mit debout, et essaya de sourire, ce qui est rude quelquefois.

— Près de deux heures du matin! dit-il, quelle mauvaise nuit vous aurez passée!

— J'en voudrais d'autres pareilles, puisque vous êtes encore là, Réginald. Quand reviendrez-vous?

— Quand mon cœur aura changé, ou les vôtres...

— Hélas!

Ils se séparèrent, mais lady Breynolds voulut que son fils emportât plusieurs souvenirs de la terre patrimoniale, des choses qui ornaient sa chambre ou d'anciennes chambres d'enfans. Et elle mit, dans les bras de Réginald, pêle-mêle, des photographies, une aquarelle, deux ou trois livres, et aussi des images pieuses, sur lesquelles il y avait des maximes.

A trois heures du matin, la voiture était avancée, lanternes allumées, devant la porte. Il faisait froid. Le jour qui naissait, dans les espaces infinis, entre les étoiles et la terre, semblait avoir diminué la lumière de la lune ; les prairies étaient blanches autour du château, et les futaies ressemblaient à ces grandes arabesques pâles, fixées dans les pierres d'onyx. Réginald fit signe à la voiture de le suivre, et il remonta à pied l'avenue. Des buissons, d'espace en espace, bordaient l'allée, et sur leurs feuilles mouillées, il posait ses mains, et les laissait traîner comme sur des vagues; et, d'autres fois, il caressait des branches pendantes, et de toutes ces frondaisons remuées, des gouttes d'eau roulaient, avec un bruit léger. « Merci, murmurait-il, merci, arbres de ma maison. » A l'endroit où le bois se fait plus épais, et va cacher le carré de pierre de Redhall, il s'arrêta, face au château; il considéra longuement les pentes des pelouses, les lignes enveloppantes des arbres, le dessin des avenues, pâles sur le sol et qui creusaient dans la forêt des cavernes brumeuses, puis il ne regarda plus qu'une fenêtre, un moment, et il rejoignit sa voiture qui l'avait devancé. Il n'avait pas, sur son jeune visage blond, la trace d'une seule larme, mais tout son cœur pleurait silencieusement.

*
* *

— Vous préviendrez Madame, dès qu'elle sera rentrée, que je l'attends ici, dans mon cabinet de travail.

— Bien, monsieur.

— Je n'y suis pour personne.

M. Victor Limerel avait, en ce moment, sa physionomie normale d'homme d'affaires, laquelle différait sensiblement du masque de l'homme du monde. Sa formidable mâchoire de bouledogue portait en avant la lèvre inférieure, et les incisives d'en bas, qu'on voyait, quand il parlait, solides et blanches; elle creusait, en se déplaçant, deux dépressions à la naissance des tempes qui étaient dégarnies; elle constituait le trait maître de ce visage, auquel elle donnait une expression de force, d'insolence et d'opiniâtreté. Dans le monde, elle rentrait un peu; M. Victor Limerel surveillait cette terrible charpente mobile. Les yeux s'harmonisaient avec elle; ils étaient légèrement sortis de l'orbite, vifs, sombres, dominés par l'arc très épais des sourcils, qui se rencontraient à la naissance du nez, s'y heurtaient, et se redressaient en épi. Cet homme de cinquante ans passés, s'il avait des cheveux de moins, n'avait pas un poil blanc. Sa moustache, tombant au coin des lèvres, courte et fournie, était d'un noir nuancé de jaune par le cigare. Il avait peu de cou, les épaules larges, puis le buste s'amincissait, et les jambes, nerveuses, portaient allégrement ce corps mal fait. Le Tout Paris de l'industrie et de la finance connaissait la « Société française des filatures de laine, » qui avait deux usines principales, à Lille et à Mazamet; on la savait prospère; on rendait justice aux rares qualités de son fondateur et président. Grand travailleur, M. Victor Limerel l'était à sa manière, qui est celle des créateurs de tout ordre : il voyait une affaire en un instant, comme s'il avait pu en faire le tour; il jugeait de même les hommes, donnait des ordres précis, ne se reprenait jamais; il possédait un pouvoir de combiner, de prévoir, de se souvenir, qui eût fatigué une demi-douzaine de têtes ordinaires. La sienne résistait. Elle demeurait parfaitement libre et aisée. Sorti de ses bureaux et de ses salles de conseil, dans les salons, dans la rue, au théâtre, il semblait avoir oublié, il oubliait les affaires, et défendait qu'il en fût question, devant lui, mais, du même coup, il devenait banal. Il parlait bien, jamais de source. Sa conversation était faite de coupures de journaux et de réminiscences de dialogues entendus. Si on le contredisait, il affirmait plus nettement, pourvu qu'il vît quelque intérêt à soutenir son opinion. Et alors, il avait beau sourire, simuler l'empressement,

l'ardente curiosité des argumens de l'adversaire, plusieurs signes, sa mâchoire avancée, ses doigts qui remuaient nerveusement, ses sourcils rapprochés, le son de sa voix, le battement et le relief des veines de ses tempes, disaient l'âpre volonté de l'homme, l'orgueil d'un succès constant, l'expérience de l'immense faiblesse des caractères. Mais, s'il avait des avis cassans, ce n'était que sur un petit nombre de sujets, et lorsque sa personne, ses goûts, sa famille, paraissaient être en jeu. Sur beaucoup d'autres questions, et des plus graves, ou des plus hautes, on était surpris de le voir, au contraire, abandonner son avis à la première objection, adopter le sentiment opposé, et s'en faire un mérite, car il appelait cela sa large tolérance. Quelques-unes de ses relations, dans le monde politique, s'expliquaient et duraient grâce à cette facilité de compromission. On le sentait indifférent sur l'essentiel, ombrageux et jaloux seulement dans les questions personnelles. Beaucoup d'esprits dominateurs sont ainsi, tyrans partiels, et, pour le reste, d'une faiblesse qui est due à l'absence de passion. M. Victor Limerel avait toujours refusé de se présenter à la députation. Il passait pour conservateur, on ne sait pourquoi, mais ceux qu'il nommait ses adversaires ne s'y trompaient pas, reconnaissant, dans les critiques qu'il leur adressait, l'humeur alarmée d'un homme riche plutôt que l'opposition d'une conscience. Sa femme avait, d'ailleurs, l'ordre formel de ne négliger aucune relation, et elle observait la consigne, voyant et recevant tous ceux ou toutes celles qui pouvaient servir, de près ou de loin, — de très loin souvent, — l'une des deux ambitions de son mari : être promu officier de la Légion d'honneur, entrer dans le Conseil d'administration du Canal de Suez.

Mlle Elsa Pommeau, fille de banquier, qu'il avait épousée toute jeune, lui avait apporté 45 000 livres de rente, de superbes cheveux, des épaules à l'abri du temps, et un sourire qui venait au commandement, toujours le même. Elle n'était pas nulle, surtout elle n'était pas mauvaise: elle manquait presque entièrement de personnalité. Vingt années de visites, de dîners et de soirées, l'avaient complètement farcie d'idées, d'admirations, de préjugés, de pudeurs, de formules, de goûts qui étaient ceux de son monde. Elle répétait des médisances, et elle était sans méchanceté; elle dépensait beaucoup d'argent et de ruses mondaines pour garder un peu de fraîcheur, de brillant, d'entrain, pour compter dans l'arrière-garde des jolies femmes, et

elle n'était pas coquette. Ses amies disaient : « La correcte Limerel, » et elles l'aimaient toutes. Qu'elle parlât avec l'une ou avec l'autre, elle n'était pas différente, et la longueur des bavardages en faisait toute l'intimité. Mme Victor Limerel avait entendu parler trop de femmes et trop d'hommes pour qu'une sottise, un peu plus grosse que de coutume, la scandalisât. Les formes seules, quand elles étaient brutales, la choquaient. Cependant, tout opprimée qu'elle fût par son mari et par le monde, quelque chose d'elle-même, de la femme qu'elle aurait pu être, bonne, tendre et enthousiaste, subsistait, et vivait en dessous, pauvrement. Lorsqu'elle était seule, ou même avec son mari et son fils, il lui arrivait d'être elle-même, de penser ou de parler selon des préférences qui étaient des débris de principes et des épaves de conscience. Elle usait de phrases vagues, toujours les mêmes. Elle disait : « Je crois que vous vous trompez... Vous allez trop loin. Je n'ai pas été élevée dans ces idées-là... Non, je n'admets pas cela... Faites ce que vous voudrez, moi, je ne partage pas votre sentiment, je m'abstiens. » L'abstention était le plus grand effort de son courage. Dans les églises où elle entrait quelquefois, sur la semaine, pour attendre que l'heure sonnât d'un rendez-vous de couturière ou d'amie, elle s'inclinait profondément, et immobile, cachée sous son chapeau, elle soupirait, elle formait quelques résolutions, recommandait à Dieu les êtres qu'elle aimait, son fils surtout, un examen, un projet de mariage, une amie malade ou ruinée. Ceux qui la voyaient ainsi la jugeaient pieuse, et elle n'eût pas protesté, si on eût dit devant elle : « Vous qui êtes si pieuse, ma chère... » Elle avait la bonne foi de l'énorme ignorance. Telle était la compagne dont M. Limerel administrait souverainement la fortune, les démarches, les conversations et la plupart des pensées. Elle redoutait la forte voix de son mari, son assurance, ses argumens, ses citations, ses objurgations, ses plaisanteries, son mépris, et, quand elle ne cédait pas, ses colères. Elle le trouvait tyrannique, et elle l'aimait. Sa timidité, l'habitude et un peu d'admiration, la faisaient céder très vite, et aisément, et sans regret. Elle n'était pas toujours convaincue, mais puisque M. Victor Limerel commandait, ne fallait-il pas obéir, maintenir la paix, au prix d'un sacrifice? D'autres sacrifiaient leur plaisir; elle sacrifiait quelques opinions, mais avec l'espérance de les voir triompher une autre fois, à la conservation du ménage.

Rien ne lui avait plus coûté que de voir avec quelle méconnaissance de l'autorité maternelle, sans l'avoir d'abord consultée, son mari avait pris des renseignemens, fait des avances, engagé des pourparlers pour le mariage de Félicien. M. Limerel considérait cette négociation comme une affaire de premier ordre, et par conséquent, dans son esprit, réservée à lui seul. Le mariage de Félicien pouvait et devait favoriser cette ascension que M. Limerel appelait familiale parce qu'elle servait le chef de la famille. Celui-ci avait discerné, parmi les jeunes filles dont le père était influent, Mlle Tourette, et il avait dit à Félicien : « Je la trouve charmante. » Il aurait pu lui dire : « Je trouve que le père est très en vue. Le baron Tourette, dans les affaires, est une force. Épouse la fille. Tu me rendras service. Elle est, d'ailleurs, fort bien. » Il ne se trompait sur aucun des deux points. Mais sur un autre, qu'il n'avait pas prévu, il s'était trompé. Dans son calcul, il oubliait de faire entrer un élément important. Mlle Tourette était une jolie fille, riche et bien apparentée, mais Félicien refusait de se laisser dicter un choix; il priait qu'on attendît, avant de faire la moindre démarche, qu'il fût décidé à se marier. « Timidité, avait répondu M. Limerel; crainte de ne pas plaire, je te connais, mon ami; laisse-moi seulement te présenter : je crois être sûr de sa réponse à elle; je suis sûr de ta réponse à toi. La petite est exquise. » De guerre lasse, Félicien avait dit : « J'irai. C'est bien. »

Et, en effet, les négociations, menées discrètement, entre M. Limerel et la baronne Tourette, avaient abouti à cet accord : « Marguerite ne saura rien; nous irons faire un tour au Salon; à trois heures, exactement, nous serons devant la grande machine de Wambez, vous vous rappelez, où les professeurs de la Sorbonne sont représentés, faisant des effets de robe sur un escalier... Vous nous rencontrerez... Je ne sais pas si je m'abuse; mais le voisinage de ces portraits de vieux messieurs ne doit pas nuire à Marguerite. La chère petite aura tout le loisir de causer avec votre fils, et c'est ce qu'il faut, n'est-ce pas, puisque nous pouvons faire l'occasion, mais non la sympathie. — Évidemment. — Vous y serez? — Trois heures précises, madame. Et la suite est aisée à prévoir. »

M. Victor Limerel venait précisément d'assister à cette entrevue. Il avait tenu à aller seul avec Félicien. » Vous compromettriez tout, ma chère; vous auriez de l'émotion sur les joues,

dans la voix. Je vous reviendrai avec le vainqueur, et vous n'aurez pas de regret, quand l'affaire aura réussi, de m'avoir écouté. » Elle devait ne jamais avoir de place dans les succès diplomatiques de M. Limerel. L'habitude était prise. Il revenait donc, et, ne trouvant pas sa femme, il s'impatientait. Deux fois, il avait cru entendre le bruit de l'ascenseur s'arrêtant au premier; deux fois, dans le cabinet de travail, tendu d'étoffe claire et qui n'avait qu'une tache sombre, la réduction en bronze du *Penseroso* avec plaque de cuivre et inscription : « Donné par les ouvriers des usines, » — il s'était levé, appuyé sur le coin de cuivre de la table, prêt à dire : « Ah! vous voilà enfin ! Ce n'est pas trop tôt ! »

Le choc de l'ascenseur ébranla réellement le parquet. La belle Mme Limerel, quelques secondes après, — elle avait couru, — entr'ouvrit la porte, et, avant même d'être entrée:

— Eh bien? Et mon fils?

Elle avait jeté si vite, d'un ton si angoissé, ce cri maternel, que M. Limerel en fut ému, au point d'oublier le reproche tout préparé, et qu'il dit, levant les bras :

— Manquée, l'entrevue! Entièrement manquée! Et par votre faute!

— Je le pense bien. Tant que je vivrai, toutes les fautes sont à moi. Cependant, je n'y étais pas, et vous y étiez. Mais peu importe... Racontez-moi d'abord... Où les avez-vous vus?... Mon pauvre Félicien!... Comme il doit souffrir!... C'est cette péronnelle qui n'a pas voulu de lui?

— Mais non, ma chère, c'est lui, c'est lui! Comment pouvez-vous supposer? Ah! je vous reconnais bien là : un échec vous enlève tout jugement!

— Mais racontez donc! Racontez! Vous voyez que je ne puis pas supporter le retard. Où étiez-vous?

— Tournant le dos au tableau de ce peintre, vous savez bien, la Sorbonne, dans la grande galerie. J'avais l'air de m'intéresser à une mer démontée, qui se trouvait là; mais, du coin de l'œil, en expliquant à Félicien mon admiration qu'il ne partageait pas, je guettais. A trois heures quatre, les Tourette surgissent du grand escalier, au complet. Ils viennent. Ils vont passer tout près de nous. Je me rapproche encore de l'entrée, les mains au-dessus des yeux, de l'air d'un homme qui veut éviter un faux jour. Ils nous aperçoivent : « C'est vous, mon cher Limerel? Quelle bonne surprise!... »

— Comment disait-il cela?

— Essoufflé, mais très courtois, cordial même. Je suis sûr qu'il désirait ce mariage-là. Un air qui ne trompe pas. J'ai l'habitude des hommes.

— La mère?

— Très digne toujours. Mais elle était venue, malgré la migraine.

— Et Mlle Marguerite?

— La plus jolie Parisienne de toutes celles qui étaient là, vivantes ou dans les cadres d'or, un Greuze coiffé à la mousquetaire, un petit nez relevé, sablé d'un peu de rousseur, des lèvres spirituelles et éclatantes, des yeux vifs sous des paupières langoureuses : vous la connaissez. Elle savait tout. Pas une émotion. Elle est très forte. Tout de suite une liberté, un entrain, des mots drôles. Elle emmène Félicien : « Je suis chez moi, au Salon, monsieur, venez par ici. » Nous suivons. D'un commun accord, tacite, nous nous laissons distancer. Elle causait beaucoup; son joli bras, armé de l'ombrelle, se levait quelquefois; Félicien parlait peu; nous pensions : « Cela va normalement, » mais nous ne pouvions pas nous le dire encore...

M. Limerel continuait le récit de l'entrevue. Et, sans doute, il exagérait le rôle de la personne qu'il aimait le mieux, et de beaucoup; cependant, il ne parlait pas que de lui-même, de ses habiletés, de ses réflexions, de ses reparties. Par exception, il s'efforçait de raconter ce qu'avaient dit ou fait les autres. L'attention passionnée de Mme Limerel, l'interrogation pressante, continue, de ce regard fixe, de cette bouche entr'ouverte, de tout ce visage tendu en avant, agissaient sur l'homme le moins indulgent qui fût à ce qu'il appelait le romanesque des mères. Cette mère-là, les yeux creusés, assise dans la bergère près de la cheminée, ployée en deux, sans égard pour le corset neuf, ni pour la robe qu'elle froissait, la voilette relevée d'un geste brusque et roulée en bourrelet, le chapeau de fleurs déplacé, n'était plus la belle Mme Limerel, la blonde régulière et fade qu'il était accoutumé de dominer, mais un être en qui vivait et s'exprimait une force primitive : la pitié pour l'enfant.

— Oui, dit-elle, je vois bien la promenade, et vos haltes, et leurs gestes à eux; mais la fin? la fin?

— Quand j'ai eu pris congé du baron et de la baronne Tourette, en bas, dans le hall, après trois quarts d'heure, — j'avais

peur d'abuser, n'est-ce pas? — ils ont fait, pour la forme, le tour de deux ou trois statues, puis ils ont quitté le Grand Palais. J'ai demandé à Félicien : « Qu'en penses-tu? » Il m'a répondu, j'ai toutes les syllabes gravées dans le cerveau : « Délicieuse pour un autre, mon père : moi, je n'épouse pas. Je vous avais prévenu. — Et la raison, s'il te plaît? — Je pourrais en dire plusieurs. Je préfère ne vous en donner qu'une, qui suffira pour empêcher toute autre tentative comme celle-ci, que j'ai eu la faiblesse d'accepter : je suis résolu à épouser Marie! »

— Il a dit?...

— Il a dit : « Je suis résolu à épouser Marie. » J'ai répondu : « Marie Limerel, ta cousine? Je ne veux pas, entends-tu? — Je vous dis que j'y suis résolu. » Et alors, ma chère, nous sommes sortis. J'étais outré! J'ai dit tout ce qu'on peut dire. J'ai montré à Félicien quelle sottise il ferait, en épousant une fille qui ne lui apportera pas même quatre cent mille francs, en s'alliant à une famille sans chef, qui n'a de relations que dans un seul monde et dans celui qui ne compte pas. Je lui ai montré que, quand on prétendait faire son chemin dans la diplomatie, on ne commençait pas par cette maladresse. A un certain état de fortune et d'élévation sociale, tel qu'est le nôtre, correspondent des obligations spéciales. J'ose dire qu'un grand bourgeois est limité dans le choix de sa femme, comme un prince, à moins qu'il ne veuille déchoir. Félicien déchoit. Il n'arrivera pas. Il veut se mettre en route avec un paroissien romain; c'est un Machiavel qu'il lui faut. Je lui ai dit tout cela, et d'autres choses encore... Il m'a répondu par des phrases de sentiment; il m'a répété que Marie était jolie.

— Elle l'est, en effet.

— Mlle Tourette ne l'est-elle pas, par hasard?

— Et puis, tant de hauteur morale, mon ami, tant de distinction!...

— Définissez-la donc, la distinction? La petite Tourette a cent fois plus de chic, et c'est la distinction d'aujourd'hui, ma chère. Et, lors même qu'elle ne posséderait pas toutes les qualités dont rêve Félicien, elle est très jeune, il la formerait selon l'idéal qu'il entrevoit. Une femme de vingt ans, est-ce qu'un mari intelligent n'en est pas l'éducateur véritable? Est-ce qu'il ne peut pas l'affiner?

— Nous sommes l'exemple du contraire : j'avais vingt ans moins trois mois, lorsque vous m'avez épousée.

— Je vous en prie! Je ne suis pas d'humeur à plaisanter.

— Ni moi, je vous assure. Je ne veux pas même vous contredire sérieusement. Ce sont seulement des objections que je fais, aux lieu et place de ce pauvre enfant qui n'est pas là... Pourquoi faites-vous ces yeux durs?

M. Limerel se leva, jeta sur le bureau un coupe-papier d'ivoire avec lequel il faisait volontiers, en parlant, le geste de trancher, et il se mit à marcher très lentement, les bras croisés, entre la porte et la fenêtre, et sans cesser de regarder sa femme, qui se levait, elle aussi, et qui s'apprêtait à céder, en se retirant.

— Parce que, dit-il, vous êtes au fond la vraie coupable. Vous êtes cause que Félicien a des goûts ridicules, puisqu'ils combattent les miens...

— Il s'agit de son mariage, Victor!

— Il s'agit de son avenir, et il le compromet. Si vous ne lui aviez pas donné une passion pour l'idéal, qui m'inquiète,... parfaitement, qui m'inquiète, une piété excessive...

— Qu'est-ce que vous appelez excessive?

— Celle qui gêne, parbleu!

— Hélas! il ne pratique plus; vous le savez bien: c'est même un de mes chagrins.

— Je ne m'occupe pas de cela. Ce que je lui reproche, c'est d'être un esprit essentiellement romanesque et mystique.

— Pauvre enfant, un peu d'enthousiasme, qu'il tient peut-être de moi.

— Mais, non, ma chère: mystique, mystique; je soutiens qu'il vit, qu'il nage dans l'irréel. Il a le goût des femmes dévotes. Il se représente Marie comme une espèce d'archange ou de madone.

— Il l'aime.

— J'appelle cela déraisonner, être malade, ignorer le monde, faire une sottise. Choisissez.

Mme Limerel, lasse d'être debout, plus lasse encore de contredire, sachant l'inutilité des discussions, reprit le ton de visite, qu'elle avait aimable et d'un joli timbre.

— Je voudrais ne pas vous déplaire. Que désirez-vous que je fasse, mon ami?

— Ce que je veux? C'est que vous parliez à votre fils. C'est que vous le détourniez de cette idée folle. Il vous écoutera mieux qu'il ne m'a écouté. Vous avez une influence sur lui.

— Je le ferai d'autant plus souffrir... Puisque vous le voulez, j'essaierai. Où est-il allé, en vous quittant ?

— Au ministère, où il avait rendez-vous... Il ne peut tarder. Je vous laisse. Il croira me trouver, et il vous trouvera...

— Vous ne craignez pas qu'il ne soit soutenu bien fortement ?

— Par qui ? Par ma belle-sœur? Je lui ai écrit en Angleterre, et j'ai reçu d'elle une réponse...

— Que vous ne m'avez pas montrée...

— C'est vrai. Mais excellente. Oh ! celle-là ne fera rien pour capter mon fils. La sévérité de ses principes est encore plus grande que la vôtre. Elle m'exaspère. Du moins elle me rassure ; elle me garantit contre des manœuvres déloyales. Madeleine n'attirera pas Félicien. Je ne crains que Marie, qui est une passionnée, sous ses airs de retenue. Elle a toujours vécu avec nous, avec Félicien, dans une intimité dont je ne calculais pas les dangers. Elle ne peut pas ne pas l'aimer.

— D'une amitié de cousine.

— Oui, oui, connu, d'une de ces amitiés qui sont de l'amour intimidé par sa légalité même... Marie a des yeux, Marie a du jugement ; elle sait que mon fils est un parti flâtteur et charmant, qu'il a une grosse dot, qu'il ira très loin... C'est contre elle qu'il faut que vous travailliez. Dites simplement que vous trouvez ce mariage impossible, qu'il vous peinera... J'entends qu'on ferme la porte de l'hôtel. C'est Félicien... Vous direz que vous ne m'avez pas vu... Ne pâlissez pas comme vous faites, voyons ! C'est ridicule. Quand serez-vous une vraie femme ? une volonté ?

Elle demeura le visage tourné vers le couloir par où son mari disparaissait ; elle pensait : « Vous, quand serez-vous un vrai homme ? Quand serez-vous un cœur ? » Elle sentait que, dans cette minute grave, tout un passé avait sa répercussion ; elle souffrait d'être seule, contrainte d'agir contre son instinct, et sans doute contre la justice.

Félicien entra. Elle eut un geste qui fut toute son habileté. Pendant qu'il entrait, et qu'il la regardait, tendrement, de ses yeux interrogateurs, Mme Limerel enlevait une à une, avec régularité, les grandes épingles dorées et strassées, déposait sur la table son chapeau de fleurs, et, du bout de ses doigts, à petits coups, disciplinait ses cheveux.

— Mon père n'est donc pas rentré?

— Non, mon chéri, pas encore. Tu reviens du Salon, de ..., enfin, es-tu content?

Il avait de clairs yeux fermes, qui devenaient tout à coup humides, spirituels, railleurs ou câlins, des yeux de France, mais où passaient trop d'idées en voyage; son jeune visage pâle, ses cheveux bruns en brosse, ses moustaches naissantes, son menton un peu avançant comme celui du père, en proue armée, les touffes de poils frisans qui estompaient la mâchoire et les joues, sans avoir encore une forme artificielle, lui donnaient un air d'étudiant convaincu, de bûcheur bien doué. Quelque chose d'élégant dans le port de la tête et la cambrure des reins, la souplesse de ses mouvemens, faisaient songer à des portraits de jeunes Italiens de la Renaissance, porteurs de dagues et vêtus de pourpoints ajustés. Il embrassa sa mère, et ne répondit pas tout de suite, mais il dit:

— Venez? Voulez-vous? Asseyez-vous tout près de moi: j'ai besoin de votre secours.

— Ah! quand vous êtes grands, nous sommes si peu de chose! Moi, te secourir? Tu crois que je puis encore te secourir? Comme cela fait du bien!

Il prenait sa mère par la main, et la conduisait jusqu'au canapé qui était en face du bureau de M. Limerel, le long du mur. Quand elle fut assise près de lui, Félicien se pencha en avant, et il avait les yeux errans devant lui, ne voyant que son chagrin. Elle l'écoutait, droite, devenue grave, comme une poupée très sérieuse, et elle continuait, par momens, de refaire sa coiffure déséquilibrée. Mais elle écoutait bien. Elle baissait les paupières, à certains mots, comme s'ils lui faisaient mal. D'autres fois, elle tournait la tête pour dire quelque chose de négatif: impossible, trop tard, illusion... La belle Mme Limerel souffrait de voir souffrir, et elle souffrait aussi de ne pas être libre de consoler.

— Maman, je suis très malheureux.

— Qu'as-tu, mon enfant?

— Nous ne sommes que trois chez nous. Vous ne vous entendez guère avec mon père...

— Qu'en sais-tu? Mais si! Tu te trompes, Félicien, je...

— Moi, sur une question très grave, je ne m'entends pas avec lui, et je ne sais pas si je m'entendrai avec vous...

— Dis: il s'agit de ce projet? Si la fille du baron Tourette ne te plaît pas, ton père et moi nous chercherons une autre jeune fille...

— Elle est trouvée.

— O mon Dieu! Qui est-ce?

— Elle a toujours vécu près de nous.

— Marie?

— Oui, elle qui a toujours été si affectueuse pour vous.

— Cela est vrai.

— Et que vous avez toujours défendue... Qui pourriez-vous souhaiter qui fût meilleur qu'elle? Elle n'a pas même besoin d'apprendre à vous aimer. Si vous voulez m'aider...

— Non, tu parles trop vite, mon Félicien; c'est impossible.

— Pourquoi impossible?

A ce moment, il la regarda, mais elle n'osa pas le regarder, et elle dit :

— Ta carrière, notre fortune aussi, te commandent de faire un autre mariage...

— Ma pauvre maman, vous avez vu mon père. Vous le récitez.

Elle n'osa pas nier une seconde fois. Il s'écarta un peu.

— Je ne sais pas si, dans l'avenir, ton père changera de sentiment. Peut-être. Mais le moyen n'est pas de heurter son opinion.

— Vous voulez que j'attende, vous aussi?

— Oui.

— J'attendrai, mais quand je serai sûr que Marie m'aime. Cela, il faut que je le sache, et, dans une heure, je le saurai. Je vais le lui demander.

— Toi?

— A l'instant.

— Tu ne lui as donc jamais rien dit?

— Non; avant de lui parler, je voulais être l'homme que je suis, délivré des concours.

— Et cependant, tu as accepté d'aller au rendez-vous?

— Pour avoir un argument de plus; pour pouvoir dire à mon père: « Je les ai vues toutes deux, et je n'en aime qu'une : Marie. »

— Mais, c'est impossible; un mariage ne se conclut pas ainsi, dans un coup de tête, en dix minutes.

— Il y a des années que je l'aime.

— Et sans que les parens...

— Puisque je vous ai tous les deux contre moi, je n'ai donc qu'à lui parler moi-même... J'irai... Mais, voudra-t-elle?

Mme Limerel secoua sa tête blonde, et, malgré son trouble, elle sourit.

— Comment peux-tu douter? Une jeune fille qui te connaît!

— Non, vous ne savez pas,... vous ne comprenez pas comme moi certaines choses... Marie est une femme très supérieure.

— Et toi, Félicien!

La mère passa le bras sur l'épaule de son fils, et elle attira cette tête maigre, dont tous les muscles étaient tirés, creusés et vibrans d'émotion.

— Je suis faible, dit-elle, en l'embrassant... Je ne devrais pas te laisser croire que je te pardonne. Je ne t'approuve pas. Je pense comme ton père... Tu ne peux croire à quel point je suis désemparée... Au moment où notre dernier vœu pour toi allait se réaliser, tu brises tout. Nous avons vécu si unis, si heureux!...

— Sans nous expliquer jamais sur rien d'essentiel, ma pauvre maman. J'ai bien peur que notre paix n'ait été faite que de nos lâchetés réciproques.

— Hélas! est-ce que cela ne pouvait pas durer?

— Vous voyez bien que non.

— Et que vais-je dire à ton père?

— Que je suis parti.

Il se leva, et quitta l'hôtel, tandis que sa mère, assise sur le canapé, pleurait silencieusement des larmes dont elle n'aurait pas su dire la cause, mais qu'elle sentait venir d'une douleur profonde, profonde et qui, bientôt, allait avoir un nom.

La distance était courte, entre l'hôtel de Victor Limerel et l'appartement qu'habitaient Mme Louis Limerel et sa fille, avenue d'Antin. Félicien marchait vite, enveloppé de pensées qui l'assaillaient toutes ensemble. Il songeait à ce qu'il allait dire, aux réponses possibles, il bâtissait dix romans différens, il se débattait contre les objections de son père; il se rappelait tout le passé qui l'unissait à Marie; il revoyait Marie enfant, sur la plage de Saint-Lunaire, où les deux familles passaient un ou deux mois, autrefois; les Tuileries, là-bas, au bout de la file des voitures qui descendaient l'avenue des Champs-Élysées, le

jardin qu'il traversait, en revenant du collège, allongeant le chemin pour la voir sauter à la corde, ou courir, souple et folâtre, et l'œil long, comme une chèvre ; il la revoyait en jupe courte, à l'âge incertain où le sourire de Marie avait changé, petit fruit qui reste vert et qui se colore déjà, Marie qui avait des regards qui tiennent à distance, et la fierté du royaume des pensées virginales ; il l'aimait maintenant d'un amour craintif, inquiet, jaloux ; il la savait si différente de la plupart des jeunes filles avec lesquelles il flirtait dans les bals, cette cousine qui était instruite et qui n'avait passé aucun brevet, cette très jolie femme qui était simple, cette Parisienne épanouie dans un monde d'élite, religieuse, très décidée, très nette, et qui jugeait avec une sévérité jeune, et juste, il le comprenait bien, les relations mêlées de la famille Victor Limerel. Qu'une jeune fille de vingt ans, douée comme elle, restât longtemps sans être aimée, demandée, conquise, ce n'était pas possible. Il avait souffert de cette absence de six semaines, de ce voyage en Angleterre dont il n'avait rien connu. Qui avait-elle rencontré en route, qui là-bas, et quelles influences nouvelles s'étaient emparées peut-être de ce rêve qui cherche son maître, toujours, partout ? Cette crainte était une des causes secrètes qui avaient décidé Félicien à ne pas tarder et à interroger Marie.

A droite, dans l'avenue d'Antin, Félicien Limerel entra sous le porche de la maison dont les deux premiers étages avaient déjà toutes leurs persiennes fermées. Mme Louis Limerel habitait le troisième. Il demanda à la femme de chambre :

— Ma tante est chez elle ?

— Non, monsieur, mais Mademoiselle est là. Monsieur veut-il que je la prévienne ?

Il eut une émotion si violente qu'il ne répondit pas immédiatement.

— Non, dit-il, où est-elle ? J'irai la trouver

— Dans la salle à manger. Elle écrit.

Il ouvrit la porte.

— En effet, j'écris, dit Marie en venant au-devant de son cousin. Bonjour, Excellence ! Qu'est-ce qui me vaut l'honneur ?...

Elle faisait une révérence, elle riait, elle était claire de visage et de vêtement.

— Assieds-toi, Félicien. Je reprends ma place favorite.

Tiens, ici, je suis en belle lumière pour écrire, et j'ai moins de bruit que du côté de l'avenue.

Marie s'asseyait près de la table qui avait été approchée de la fenêtre. Elle avait devant elle une boîte de papier et d'enveloppes, un encrier de poche, une lettre commencée. La très large baie de la salle à manger donnait sur une cour autour de laquelle les constructions étaient basses. On voyait des pointes d'arbres à gauche, un jardin de la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

— Je t'ai à peine vue depuis ton retour d'Angleterre, Marie.

— C'est vrai, la réunion dite de famille, chez nous, l'autre soir, n'était guère intime : dix personnes, des amies de maman; il y en a plusieurs qui sont vraiment accaparantes...

— Il en sera de même chez nous, après-demain. Nous serons presque seuls au dîner, mais le soir, au moins cent personnes. Grande musique... Toi, tu es toujours accaparée. Quand ce n'est pas une vieille dame, c'est un monsieur, vieux ou jeune, qui vient s'asseoir à côté de toi, et qui trouve plaisir à causer avec une belle jeune fille, et qui dira ensuite, pour s'excuser : « Elle a vraiment de l'esprit, du jugement, une instruction rare... » Et c'est vrai, tout cela...

— Allons, Félicien, ménage-moi. Que veux-tu, mon cher, nous passons nos concours, nous aussi. Ils sont plus nombreux que les vôtres, et pas plus amusans. Te voilà un homme, tu as une carrière, la carrière par excellence. On a dû être ravi, chez toi?

— Oui, mais ce sont des ravissemens qui ne durent pas.

— Tu en connais qui durent?

— Non, pas encore.

Et leurs yeux s'étant rencontrés, elle rougit, et se mordit les lèvres, comprenant qu'elle avait dit étourdiment une sottise, et amené la conversation, brusquement, au tournant dangereux. Sa main, appuyée sur la table, tourna et retourna la lettre commencée. Marie Limerel était de ces natures très braves, parfaitement franches, qui n'hésitent qu'au début et pour le choix de la route, et qui vont ensuite jusqu'au bout du devoir aperçu. Son profil fin s'enlevait en médaille sur le vitrage à croisillons de la fenêtre. Quand elle se retourna vers Félicien, elle leva cette main qui venait de feuilleter les pages blanches, et elle eut l'air de prononcer un serment.

— Si tu as à me parler, fais-le tout de suite, pendant que nous sommes seuls, et ne nous mentons pas l'un à l'autre.

— Tu me répondras avec une entière sincérité?

— Entière.

— Marie, ma cousine Marie, m'aimes-tu un peu?

— Je t'aime beaucoup, Félicien, et depuis ma petite enfance.

— Oui, je le sais, je te crois, mais ce n'est pas ce que je te demande. M'aimerais-tu assez pour devenir ma femme? Moi, j'ai passé depuis longtemps de l'amitié de cousin au grand amour pour toi... Je t'ai comparée, et je t'ai trouvée supérieure à toutes celles qui m'ont été présentées, je puis bien le dire... Toi sage et si droite, toi qui passes dans le monde stupide où nous sommes tous, et qui ne lui ressembles ni par ton regard, ni par tes mots, ni par ton cœur, toi qui es jeune.

— Jeune! Félicien, je me suis demandé, moi, pourquoi tu ne l'es pas assez?

— Tu as donc pensé à moi? Oh! même pour me blâmer, je te remercie de m'avoir fait une place dans ta pensée! Avais-tu deviné? Savais-tu?

— Oui, j'ai cru deviner plusieurs fois. Mais écoute bien : je n'aimerai d'amour que celui qui me donnera un amour comme celui que j'ai rêvé....

— Enthousiaste? ardent? respectueux? Marie, celui que j'ai pour toi est tout cela ensemble.

— Je veux plus, beaucoup plus.

— Pur alors? Ah! tu m'interroges sur mon passé de jeune homme?... Tu me fais des crimes d'infidélités qui ne sont pas nombreuses, je t'assure.

— Tu te trompes... Je pardonnerais peut-être à celui qui me demanderait ce pardon-là...

— Peut-être seulement?

— Oui, je n'ai pas encore à faire ce sacrifice. Je ne sais pas. Mais ce que je veux, par-dessus tout, c'est qu'entre lui et moi il n'y ait pas de pensées qui séparent; c'est que, lui et moi, nous n'ayons qu'une âme...

— Hélas! nous y voilà! Je tremblais, Marie, que tu ne me demandes de te ressembler trop!

— Es-tu encore un chrétien? Avons-nous la même foi? Comprends bien ce que je veux dire. Je sais que tu continues d'aller à la messe, et que tu y accompagnerais ta femme; je vois que,

par tradition de famille, tu es, tu restes provisoirement respectueux de l'idée catholique, des cérémonies, des usages... Mais, respectueux, mon ami, ce n'est pas assez, ce n'est pas vivre de la foi, comme j'en veux vivre. Je souffre de te parler comme je fais ; je me suis dure à moi-même. Pourtant, il y aurait une telle désillusion, si mon mari ne priait pas avec moi, ne recevait pas mon Dieu, ne s'inspirait pas, pour le moindre de ses actes, de cette foi qui est vraiment tout moi-même ! Tu me trouves jolie, et cela me touche. Mais d'autres le sont. Pourquoi es-tu venu ? Ce que tu aimes en moi, Félicien, je crois bien que c'est elle ?

— Cela se peut. Il y a du mystère en toi, Marie.

— Non, il n'y a qu'une jeunesse protégée, une volonté qui serait faible d'elle-même, mais qui a été depuis l'enfance affermie et dirigée en hauteur, avec une tendresse admirable. Je vois tant de ruines ailleurs ! Je sens qu'avec la plupart des hommes, j'aventurerais mon âme et mon bonheur... Je voudrais... Ne te moque pas de moi...

— Dis, au contraire, dis : que j'aperçoive au moins le paradis de ton âme ! J'ai promis de répondre. Que voudrais-tu ?

— Que mon mariage eût quelque chose d'éternel. Je crois qu'ils sont médiocres, ceux qui ne sont pas faits pour la durée sans fin. Je pense qu'une famille qui se fonde a un retentissement infini, avant elle, après elle. Je voudrais être la mère d'une race sainte.

— Tu en serais digne, Marie. Mais l'autre, où le trouveras-tu ? J'en connais quelques-uns qui pensent comme toi et qui vivent comme tu le dis. Mais ceux-là ne t'aiment pas ! Ils sont meilleurs que moi, mais ils ne t'aiment pas ! Ils passeront près de toi, et ils ne sauront pas ce que tu vaux. Quelle œuvre d'ailleurs plus belle que de ramener à Dieu l'homme que tu aurais choisi ?

— Aujourd'hui, cela ne se peut plus guère, Félicien. J'aurais à lutter contre le monde entier. Je n'arriverais pas.

— Pourtant, petite Marie, les vierges chrétiennes épousaient des païens ?

— Elles étaient bien obligées. Et puis, ils étaient, eux, des païens excusables, des ignorans de la vie vraie.

— Et nous ?

— Ceux d'aujourd'hui sont des chrétiens flétris. J'en suis sûre, je le sais, avant d'en avoir eu l'expérience : ça ne revient pas dans l'eau pure comme un brin de lilas.

— Dans les larmes alors ?

Et il essaya de rire.

— Oui, plutôt dans les larmes.

Et il se mit à pleurer. Il ne cacha pas ses larmes. Elles coulaient sur ses joues. Il penchait la tête, il regardait Marie, comme déjà lointaine. Et ne pouvant supporter tout l'amour douloureux qu'il lui disait ainsi, Marie le regardait un moment, et puis fermait les yeux, et puis le regardait encore. Une pitié grandissait en elle.

— Mon pauvre Félicien, comme je te fais du mal !

— Non, pas toi, Marie, pas toi ! Tu n'es pas coupable. Tu es celle pour qui je souffre, mais tu ne fais que me montrer quelle distance il y a entre nous... La faute est à ceux qui ne te valent pas... Je me défends parce que je t'aime... Au fond, les paroles que tu dis, je les sens justes... Tu dois avoir raison... Moi, je ne sais plus. C'est la chose la plus dure que j'aie à t'avouer... Je ne songe pas souvent à ce qui me reste de foi, parce que j'ai peur de trouver qu'il n'en reste plus.

— Ne dis pas cela, Félicien ; tu te trompes certainement !

— J'espère que je me trompe.

— Oh ! oui, ne me réponds pas tout de suite... Tu n'es pas sûr... Prends le temps d'examiner...

— Tu me voudrais meilleur, tu ne me croyais pas pire comme je le suis. Je te bénis, parce que tu souffres aussi.

— Vois, tu te sers d'un mot de la foi. Tu me dis : « Je te bénis. »

— C'est ce qu'il m'en reste, hélas ! des mots, des sons, des regrets...

— Attache-toi aux regrets. C'est le commencement du retour ! Ne me dis plus que tu ne crois pas ! Ne t'accuse plus... Étudie-toi...

Elle s'était penchée, elle avait pris la main de Félicien. Elle le consolait, elle le plaignait de toute son âme jeune, angoissée, qui voyait pleurer d'amour.

— Oui, je le ferai. Mais comprendras-tu, toi qui n'as pas varié, ce que c'est qu'une âme malade ? J'admire cette religion que j'ai aimée, mais je ne vais plus à elle. Je me dis : « Cela est beau, » et je n'adhère pas au précepte. Les facultés préhensives de mon âme sont comme inertes, ma volonté ne suit plus mon intelligence. Je regrette de ne pas croire, et je ne fais rien pour

sortir de ce doute qui me pèse. Il y a en moi une puissance engourdie ou morte, je ne sais lequel, et c'est de ce problème que tu fais dépendre ma destinée!

— Comment cela se peut-il? Toi, élevé dans un collège dirigé par des prêtres? Toi, élevé par eux?

— Non, instruit, ce n'est pas la même chose; ils ont fait ce qu'ils ont pu, ou à peu près. Si leur œuvre n'avait pas été détruite, je serais ce chrétien que tu pourrais aimer, Marie. Ne recherchons pas qui a fait ces ruines. Évidemment, moi, moi d'abord. Mais... Nous découvririons des coupables que je ne veux pas nommer. C'est un abîme que je redoute de parcourir.

Marie se leva, et fit un geste de supplication.

— Ne me réponds pas davantage! Je puis être sûre que tu me diras l'entière vérité. Prends un temps pour t'étudier toi-même. Tu verras fondre plusieurs illusions qui t'aveuglent sur tes croyances. Va, Félicien, j'ai espoir!

— Chère cousine Marie, quel rêve tu es!

— Et pendant que tu songeras, moi, je prierai.

Il ne pleurait plus. Il était debout à côté de Marie aussi pâle que lui, mais il évitait de regarder le visage qu'il aimait, sentant qu'il ne serait plus maître de son chagrin, s'il rencontrait encore ces yeux pleins de pitié, et il regardait seulement le bas de la robe, et la main fine et ferme allongée sur la table.

— Marie, nous sommes victimes de ce temps. Je suis de ce monde qui meurt en s'amusant, et tu es, toi, de l'élite préservée, et réservée pour la résurrection... Je n'ai jamais vu comme ce soir ce qui a cessé de vivre en moi. Je vais t'obéir... Je vais tâcher de me reconnaître parmi les décombres.

— Si tu vois ton mal, renie-le donc!

— Ah! Marie, combien voient leur mal, et n'ont pas la volonté, ou la grâce de guérir.

— Ou la grâce!

— Oui, tu ne peux comprendre cette pauvreté de l'âme, toi l'ardente, toi la non diminuée, toi la dévouée.

— Si mon amour pouvait te rattacher à la foi! Mais non, ce n'est pas assez. La force doit venir d'ailleurs. Je prierai.

— Dis, quand nous reverrons-nous? Tu m'es chère désespérément.

—Chez ma tante après-demain. Mais je te défends de rien

me dire ce jour-là Je ne veux pas que tu me parles. Je veux que tu me fuies ! Laisse passer des jours, des jours, encore des jours ! Ne nous condamne pas trop vite !

— Nous ! Ah ! que tu es bonne !

— Adieu.

— Prie bien, toi Marie, prie pour deux.

Ils se donnèrent la main, et dans l'étreinte rapide de leurs doigts, tout l'honneur de leurs âmes jeunes et blessées s'exprima. Ce fut comme un serment d'attendre dans le silence l'avenir inconnu, prochain, menaçant.

Félicien ne voulut pas rentrer chez lui. Il était trop violemment troublé pour affronter les regards de son père. Il était trop irrité. Toute sa jeunesse se levait; toutes les années, témoins successifs, venaient déposer. Elles disaient :

« Que crois-tu? Comment pourrais-tu être un homme de foi ? Tout petit, tu as été laissé aux mains des domestiques, passantes de la maison, pour qui tu n'étais qu'une petite chose criante, qui fait veiller tard, quand la mère et le père sont sortis. Onze heures, minuit, une heure. Quels tristes anges gardiens! Pour une qui joignait tes mains et t'apprenait une prière, combien t'ont couché en grondant, ou en chantant, sans appeler le ciel dont l'enfant a besoin, pour être tout l'enfant.

« Quelle étude as-tu faite de ta religion? Quelle immense place a tenue, dans ton adolescence, la pensée du baccalauréat! Le collège où tu as été d'abord demi-pensionnaire, et, pour finir, externe, donnait à l'enseignement religieux une place mesurée, suffisante si les parens prenaient soin de faire répéter la leçon, de l'expliquer, de la montrer surtout vivante en eux. Il y avait plusieurs prêtres zélés, qui tâchaient de mettre un peu de divin dans ces esprits tout occupés du monde, saturés de bruit, troublés par la rue, les journaux, les affiches, les théâtres, les livres et par cette violente nature qui a des raisons de plaisir pour trouver acceptable le doute, si misérable qu'il soit, qui peut ébranler la règle, Ces hommes animés de la charité, et savans dans la science qui fortifie, gagnaient des âmes à la vérité, pour toujours; ils avaient le respect rapide des autres. Félicien, tu étais de ces autres. Ah ! quelle compensation, quelle revanche de la messe du dimanche ! On pouvait tout dire et tout sous-entendre chez toi, dans les dîners, les soirées, les visites et

les thés. Ta mère désapprouvait au fond, mais par politesse elle souriait quand un des passans du monde soutenait un paradoxe, attaquait le cléricalisme en se déclarant respectueux de la foi, plaisantait les dévots, le scapulaire ou les indulgences, se déclarait hostile aux Jésuites ou aux « moines d'affaires, » comme il disait, ou racontait quelque histoire grasse. M. Victor Limerel ne croyait pas avancer une sottise, quand il affirmait qu'il avait assez d'honnêteté pour se passer de philosophie. Il ne songeait pas à la petite âme qui entendait tout, qui voyait vivre, et apprenait à vivre à côté du *credo* qu'on récite. Et voilà ta jeunesse! »

Félicien se souvenait, comme d'une date douloureuse, de l'époque, — il faisait alors ses études de droit, — où la conscience claire de sa volonté coupable, le sentiment de son indignité, l'avait fait s'abstenir de la communion pascale. Mme Victor Limerel avait seule communié. Au retour, pas de scène, pas d'explication : une parole de plainte seulement, craintive. Mme Limerel avait pleuré, le père avait semblé ignorer. Et voici que Marie ressuscitait ce passé, l'obligeait à comparaître jour par jour, et que beaucoup de mots et d'incidens, que Félicien croyait avoir oubliés, s'offraient à lui, et demandaient à décider l'avenir. Que crois-tu encore? Quelle promesse peux-tu faire à cette âme sainte? Quelle communauté véritable s'établirait entre elle et toi? Descends encore plus avant dans ta trouble conscience, jeune homme! Souffre! Peut-être, tout au fond, retrouveras-tu, sans que tu puisses le prévoir, une force encore vivante dans son germe enseveli.

Après avoir erré dans les rues et les avenues du quartier de l'Étoile, Félicien se décida à rentrer. Huit heures étaient sonnées. Mme Limerel, dès qu'elle entendit s'ouvrir la porte du vestibule, sortit du petit salon, et vint au-devant de son fils.

— Eh bien? Comme tu as été longtemps! Je n'ai rien dit à ton père. Il est en haut.

— Ne lui dites rien.

— Je ne suppose pas un instant qu'elle t'ait refusé?

— Ne m'interrogez pas. Laissez-moi réfléchir en silence, maman. J'ai besoin de repos, d'étude, avant de donner la réponse que j'ai promise.

— Ah! tant mieux, c'est toi qui décideras!

— Oui...

Il soupira, passa la main sur ce front maternel qu'il ne voyait jamais ainsi, ridé par le souci.

— Non, ne vous rendez pas malheureuse. Il n'est pas temps Je puis vous dire seulement que le bonheur ou le malheur de ma vie tout entière est enfermé dans le petit mot que j'irai dire là-bas. Et vous n'y pouvez rien, rien.

Il se reprit et dit

— Plus rien.

*
* *

Le matin du mardi 22 juin, Mme Victor Limerel reçut un mot de sa belle-sœur, et elle y répondit immédiatement par le billet suivant, que le domestique rapporta :

« Certainement, ma chère Madeleine, je serai charmée de connaître ton Anglais. Il verra chez nous pas mal de monde. Nos amis ont voulu fêter avec nous le succès de mon fils, — et tu remarqueras que la date est choisie, puisque nous sommes à la veille de la Saint-Félix, — ils ont répondu en nombre à l'invitation. Tu peux même nous amener M. Breynolds pour dîner ; il sera déjà habitué à nous quand les invités arriveront pour la soirée, et cela lui fera, dans la foule des inconnus, quelques ilots de conversation. Et puis, sans lui, nous serions treize à table. Ta sœur et amie :

« Pommeau Victor Limerel.

« *P.-S.* — Félicien, à qui je viens de lire ce billet, se moque de ma superstition. Mais je persévère : amène-moi le 14e. »

Le jour même où il avait quitté Redhall, Réginald s'était embarqué pour Ostende. Il avait passé en Belgique, chez des amis, la première semaine, et même un peu plus, de son exil volontaire. Puis, muni de lettres de recommandation, il avait pris le train pour Paris, où l'attirait un dessein médité et précis « Je les verrai chez eux, songeait-il, je les étudierai dans leurs œuvres vivantes, ces catholiques, j'assisterai à leurs réunions, je les entendrai parler, je les comparerai, et pour cela j'irai en France, dans le pays où la religion est la plus ancienne, la plus créatrice, la plus apostolique, la plus combattue. On ne me rencontrera pas dans les théâtres ou dans les musées. J'appar-

tiens à une seule recherche. L'épreuve m'y attache, autant que mon inquiétude. Le reste m'est indifférent. A plus tard ! » Pour cette raison et pour une autre encore, il avait repoussé l'idée, qui plusieurs fois lui était venue, de rendre visite à ces deux Françaises, témoins du passé récent, et qui avaient été reçues dans la maison patrimoniale des Breynolds. Un mot le gênait, celui qu'il avait dit à la petite Dorothy, en parlant de Marie : « Je ne la reverrai pas. » Enfantillage sans doute, mais qui avait pouvoir sur cette nature tenace, peu habituée à se déjuger, même dans les petites choses. Un soir, cependant, comme il rentrait, triste, à l'hôtel, il avait vu de la lumière, là-haut, dans l'appartement qu'habitait Mme Limerel, et la pensée de ne pas être impoli, un regain de sympathie, le jeune désir d'apercevoir encore cette jolie Marie Limerel, l'avaient emporté.

Bien que Marie et sa mère l'eussent accueilli avec la simplicité amicale qu'autorisaient les semaines passées à Westgate, il s'était montré d'abord d'une froideur extrême. Elles le sentaient aussi distant que le premier jour, quand lady Breynolds avait présenté son fils aux deux Françaises. On eût dit que l'espèce de confiance qui s'était établie, sur le sol anglais, entre Réginald et Marie, n'avait pas passé le détroit, et que ce jeune homme, correct et sérieux, qui répondait des mots ou des signes aux questions des deux femmes, n'avait jamais causé avec Marie dans le parc du domaine paternel. Un fragment de cette conversation, coupée de silences, avait aussi étonné Mme Limerel. Elle demandait :

— Vous désirez peut-être connaître quelques personnes à Paris, monsieur?

— Je vous remercie, non, je ne désire pas.

— Alors, ce sont les monumens qui vous intéressent?

Il avait ri, en disant :

— Pas beaucoup.

Et on avait vu dans ses yeux clairs, et dans le dessin tendu de ses lèvres, un peu de cette âme qui se livrait difficilement.

— Comprenez-moi bien. Je ne prétends pas que vous deviez monter dans les tapissières qui partent de la place de l'Opéra et qui promènent vos compatriotes à travers Paris. Mais, venant ici pour la première fois, vous avez dû vous tracer un plan d'études, ou d'amusement. Vous connaissant, je suis sûre qu'il faut dire d'études.

— Oui. Des amis que j'ai, en Belgique, m'ont recommandé à plusieurs personnes.

Il n'en dit pas plus long sur ce sujet, et la manière dont il employait son temps, à Paris, demeura son secret. Aucune allusion ne fut faite, naturellement, aux explications violentes qui avaient décidé Réginald à quitter subitement Redhall et dont on avait parlé dans la petite colonie de Westgate. En demandant des nouvelles de sir George et de lady Breynolds, Mme Limerel laissa supposer qu'elle ignorait tout, même ce qu'elle avait vu, entendu ou deviné. Réginald fut touché de cette réserve, et, s'il n'en témoigna d'aucune façon, il pensa : « Ce sont des personnes de très bon monde, puisque, chez elles, et dans ce Paris, elles agissent comme elles ont fait en Angleterre. » Il avait ce préjugé, tout au fond de lui-même, que le milieu anglais pouvait corriger une certaine exubérance, une sorte de légèreté de jugement et de paroles qu'il croyait très communes en France et comme nationales. Lorsque Mme Limerel lui proposa de le faire inviter, pour le surlendemain, chez sa belle-sœur, il accepta, bien qu'il ne fût pas dans la disposition d'esprit d'un voyageur ordinaire, et l'empressement qu'il y mit fut la preuve secrète que sa visite l'avait charmé, et même un peu surpris.

— Je ne vous ferai pas inviter, ajouta Mme Limerel, pour le monde que vous rencontrerez, puisque vous venez de nous faire une déclaration de sauvagerie...

— D'ailleurs, ce n'est pas tout à fait le nôtre, dit Marie.

— Mais pour la musique, qui est très bonne.

Voilà pourquoi, le 22 juin, huit heures sonnant, Réginald Breynolds était présenté aux convives des Victor Limerel. C'étaient : un jeune ménage Pommeau, apparenté à Mme Limerel, le mari associé dans la maison d'automobiles Mohl et Gerq, — et l'on disait : « Pommeau des automobiles, » comme on dit à Rome : « Pietro dei Massimi ; » — un vieux conseiller d'État qui dînait dans tous les mondes, par tous les temps, racontait une histoire après le bourgogne, de quoi payer l'écot, terminait gaillardement son dîner, avec la satisfaction du devoir accompli, fumait, tenait un petit cercle, entre hommes, où il répétait une histoire salée, et filait en croisant le premier entrant de la soirée ; le banquier Ploute et sa femme, lui administrateur de plusieurs grandes sociétés, la richesse même, intelligent, elle, la richesse même, bête et très blonde, réputée pour la ligne de

ses épaules, les plus tombantes comme les plus diamantées du vrai monde ; un secrétaire d'ambassade qui voulait bien faire au jeune attaché l'honneur de dîner ailleurs que dans une maison de ministre ou de conseiller, un homme qui avait la parole plate et modeste et une terrible collection d'anecdotes contre le prochain; M. de Semoville, dont la femme avait dû refuser au dernier moment, statuaire amateur qui mettait tout son insuccès au compte de sa naissance, enviait les humbles non titrés, et portait une grande barbe carrée grise, sous des yeux de veilleur incorrigible, souvent mornes, quelquefois très vifs et très fins; le cousin et la cousine Bourguillière, tous deux épais, elle seule imposante et « romaine, » ménage qui passait pour habiter toute l'année la campagne, un grand domaine administré par Madame, laquelle faisait, disait-on, 25000 francs de bénéfices sur le lait de ses vaches, ménage renommé pour son expérience rurale, agricole, douanière, chevaline, ovine, etc., et qu'on voyait à Paris, toutes les fois qu'il y avait une occasion de quitter les champs, c'est-à-dire à tout moment.

Ce dîner, que Mme Limerel qualifiait d'intime, groupait presque uniquement, en effet, des professionnels de la « sortie » mondaine, habitués à se retrouver, par quatre ou six, autour des mêmes tables. Il fut remarquable par l'aisance rapide et silencieuse du service, autant que par l'absence totale d'imprévu dans les conversations. Au début, l'industriel parla beaucoup, comme il eût fait en présidant une commission, et pour amorcer, croyait-il, la discussion, l'échange des idées; et il provoqua, en effet, sur des sujets variés, graves ou légers, toujours vite usés parce qu'ils étaient mal connus, des opinions contradictoires, dont la sincérité était faible également. Ceux qui ont fréquenté le monde savent que c'est là son train. Réginald, qui avait vécu en plusieurs pays, mais point en France, admirait secrètement, au contraire, la souplesse de dressage de tous ces esprits français, leur vivacité, l'éclat de certaines reparties, qui avaient pu servir mais qui reparaissaient en travesti. Il s'en amusait, ayant un goût de l'humour qui le rendait sensible à l'originalité d'une riposte, et aux trouvailles d'expressions. Il jugeait très amusant M. de Semoville, racontant ses impressions de l'Hôtel des ventes, dont il était un fervent, et quelques histoires du conseiller d'État, parmi lesquelles, ce soir-là, d'après le très « rosse » M. Pommeau, il y en avait une inédite

En anglais le plus souvent, il communiquait ses jugemens à Marie, près de qui il était placé. Bientôt, il devint le personnage qui doit parler, de qui on attend quelque chose de nouveau. Car c'est une loi fréquemment vérifiée, que les personnes qui peuvent intéresser les dîneurs ne sont pas mises à contribution dès le début, et que leur rôle ne commence qu'après les premiers services. On tient, avant d'écouter, avant de questionner, à faire preuve de son petit talent, à caqueter, papoter, se montrer prévenant avec le voisin ou la voisine, à épuiser quelques idées ou quelques formules que tout esprit civilisé expose volontiers à sa devanture. On venait de servir la selle de béhague, quand M. Pommeau, des automobiles, répondant tout haut à une réflexion de la chaise à côté, dit :

— Mais oui, nous avons ici M. Breynolds, qui connaît admirablement les Indes.

— C'est vrai ! dit M. Limerel, du ton d'un piqueur qui sonne le bien-aller; admirablement ! Il exerce un commandement dans des régions très sauvages.

— Où donc, je vous prie, monsieur Breynolds? demanda Mme Ploute, qui avait un teint de plusieurs millions, — il lui avait valu l'amour de M. Ploute, — et qui ne remuait en parlant que ses très jolies lèvres roses, toutes les lignes de son visage et son regard même demeurant immobiles et indifférens.

Réginald, gêné de parler français devant tout ce monde, dit seulement :

— 16e Rajput regiment, dont la station est Manipur, dans l'Assam.

Il y eut un petit froid, le temps de chercher.

Le premier qui parla fut le secrétaire d'ambassade :

— Ah ! très bien, l'Assam, une province des Indes anglaises, très sauvage, en effet, nord-est, frontière de Chine...

— C'est que, reprit Mme Ploute, j'ai fait mon voyage de noces dans les Indes. Est-ce que vous trouvez que les femmes hindoues sont si jolies, monsieur?

Désormais tout le monde se sentit le droit d'interroger. La détente avait été produite, l'assurance reconquise. Breynolds devint l'homme qu'on va juger. Il se défendit tant qu'il put, répondant d'abord par phrases très courtes. Quelqu'un parla de Sisowath et de ses danseuses. Mme Ploute, qui avait plus souvent le plaisir d'être regardée que celui d'être écoutée, jouissait vive-

ment de tenir, de diriger une conversation, et elle avait un sourire permanent et stérilisé à l'adresse des yeux clairs de Réginald, qui se tenait droit, attentif, comme à la parade. Elle disait aimablement une foule de sottises et d'enfantillages auxquels il répondait sérieusement, quelquefois même après un moment de réflexion. Il était « charmant, » ce jeune homme. On le considéra beaucoup, quand il eut raconté que l'uniforme du 16e Rajput, qui s'appelle le Lucknow regiment, comportait la tunique rouge à paremens blancs, le casque wolseley, blanc, avec le *pugaree*, la torsade de mousseline blanche, et qu'avec l'uniforme khaki, les officiers avaient la culotte et des bandes d'étoffe, les « *putties*, » autour de la jambe. Chacun, en imagination, l'habilla ainsi, soit en rouge, soit en brun, et le trouva bien. Il fut forcé de dire plusieurs traits de mœurs des peuplades mishmis, parmi lesquelles il avait vécu, et quelque chose de la considération due aux héros, une lueur attendrie et soumise flotta, plusieurs minutes, dans les yeux de Mme Pommeau, qui était malheureuse en ménage, de Mme Ploute, qui avait rêvé quelquefois d'être aimée par un très beau guerrier. Mme Victor Limerel songeait avec gratitude que son dîner « marchait bien. » Réginald ayant vu, d'autre part, que son français était compris par tout le monde, hésitait moins, et s'animait.

— Paris doit vous faire un drôle d'effet, après les Mishmis! interrompit le banquier Ploute, que les Indes n'amusaient pas.

— Qu'est-ce que vous avez vu à Paris, depuis plus d'une semaine que vous y êtes ? demanda M. Limerel.

Des voix de femmes reprirent :

— Oui, oui, qu'avez-vous vu, monsieur Breynolds?

— D'autres Mishmis, murmura Félicien.

Les têtes étaient toutes tournées ou penchées du côté de l'Anglais, et les maîtres d'hôtel, qui passaient une salade, jugeaient peu favorablement ce convive qui gênait le service.

— Moi, dit tranquillement Réginald, j'ai interrogé des prêtres et des directeurs d'œuvres, sur la charité à Paris; j'ai visité une communauté religieuse, une des dernières qui n'aient point été chassées de chez vous, et les ateliers d'apprentissage pour les infirmes, chez les Frères de Saint-Jean de Dieu. C'est une œuvre qui dépasse, je crois, le pouvoir de l'homme sur lui-même...

— Ce n'est pas pour votre plaisir, je suppose? demanda avec

sollicitude Mme Ploute. Vous avez une mission de votre gouvernement?

— Non, pas de mission. Je fais cela pour moi.

— Comme c'est curieux! Vous ne trouvez pas, chère amie, — la belle madame Ploute s'adressait à la jolie madame Pommeau, — que c'est très curieux? M. Breynolds n'a pas du tout l'air...

— De quoi, chère amie?

— Mais,... de ça...

— Alors, reprit M. Limerel, vous refaites, à votre usage, le livre de Maxime Du Camp?

— Précisément, répondit Réginald, et je constate que les œuvres de charité à Paris sont tout un monde très vaste, sans cesse renouvelé, admirable...

— Vous devez avoir... aussi fort chez vous?

— Sans doute, des institutions prospères, fortes, si vous voulez... Cependant, il y a ici une force qui me frappe beaucoup.

L'approbation fut générale, et l'abandon du bel officier des Indes immédiat. Les hommes sourirent à leur voisine: « Eh bien? vous avais-je prévenue? » Les voisines, les jeunes, répondirent: « Vous aviez raison. Il paraissait pourtant intéressant; il était bien parti. » Mme Limerel jugea qu'il n'y avait point de temps à perdre pour sortir de la charité, et trouva une diversion quelconque. Marie observa que Félicien n'avait pas eu l'attitude ironique de M. Pommeau, de M. de Semoville, du secrétaire d'ambassade, de son père lui-même.

Le dîner achevé, et comme elle rentrait au salon, au bras de Réginald, M. Bourguillière, qui n'avait pas dit un mot, de tout le repas, s'approcha:

— Monsieur Breynolds, permettez-moi de vous dire que les opinions que vous avez exprimées sont, de tout point, les miennes. Nulle part, autant que chez nous, la matière première humaine n'est supérieure.

Et il s'inclina.

Réginald fut aussitôt interrogé par le diplomate, qui avait préparé, en silence, quelques questions à poser. Félicien vint près de Marie, qui était debout, le long de la tapisserie des Gobelins qui ornait magnifiquement le grand panneau du salon.

— Je ne puis te parler de moi, dit-il, j'ai promis... Mais

j'ai le droit de te demander : Qu'est-ce que fait à Paris cet Anglais, que vous avez l'air de connaître beaucoup, ta mère et toi? Que cherche-t-il? Toi peut-être?

— Non, beaucoup mieux que moi, beaucoup plus.

— Un livre à faire? Quelle misère!

— La vérité à croire...

— Tu ne me le rends pas sympathique... Je me défie des recherches, dès que je devine un intérêt...

— Comme tu es dur pour moi, et injuste pour lui!

— Sois tranquille, en tout cas! Je vais faire l'éducation de votre Hindou! Je lui apprendrai, pour refroidir son enthousiasme, ce qu'est un salon qui passe pour réactionnaire. Ma parole! le ministre a failli voir dans le salon de mon père un obstacle à mon entrée...

— A quoi bon nous diminuer, Félicien?

Il s'était déjà éloigné, sur un signe de son père, qui emmenait les hommes au fumoir. Quand ils rentrèrent, ils trouvèrent les salons envahis par les invités qu'une file interminable d'automobiles versait devant le perron. Obligé de saluer beaucoup de personnes, il ne reprit sa liberté qu'assez tard, près d'une heure après que le concert eut commencé. Alors il chercha Réginald, et il l'aperçut, dans l'embrasure d'une porte, entre le grand salon et le petit salon bleu. Réginald se tenait appuyé aux boiseries, les bras croisés, et considérait, avec un flegme observateur, les quatre demi-cercles de femmes, presque toutes jeunes, en toilette de bal, autour du piano, et les groupes d'hommes massés en arrière. Félicien cherchait à deviner, en s'approchant, quelle pensée pouvait bien être celle de cet Anglais, tout à coup transporté dans un monde si nouveau. Il ne remarqua pas un mouvement de physionomie, et la conclusion la plus nette de son examen fut que Réginald Breynolds était vraiment un bel exemplaire de la race anglo-saxonne. Dans son esprit malade, la souffrance en fut avivée. Sans qu'il se rendît un compte exact de ce qu'il éprouvait, il avait une crainte vague qu'il ne s'établît une comparaison, dans une âme très chère, entre ce jeune étranger et lui-même, et il avait peur que Réginald Breynolds n'emportât, de cette soirée, l'image de Marie, délicieuse dans un décor d'une élégance raffinée. Et c'est pourquoi il s'apprêtait à dissiper, s'il y avait lieu, l'illusion du cadre. Il dut, pour arriver jusqu'à Réginald, faire un détour,

entrer dans le premier salon, presque désert, et pénétrer, de là dans le petit salon où se trouvait l'Anglais. Celui-ci, pendant que Félicien venait à lui, entendait, mêlée aux premiers raclemens d'un violoncelle et d'un violon qui s'accordaient, une conversation rapide entre M. Pommeau, ce griffon noir, tout barbu, aux dents éclatantes, et une toute jeune femme qui avait le visage d'un ange du Pérugin et un corps de statue de la Renaissance moulé dans de la soie rose. Ils parlaient à voix prudente et dressée à ce manège, très près l'un de l'autre, mais tournés vers l'orchestre et occupés, en apparence, de ce qui se passait sous leurs yeux.

Lui. — Je voudrais bien savoir ce qu'il y a dans ce petit cœur?

Elle. — Ce n'est pas si curieux que vous le croyez.

Lui. — Raison de plus pour ne pas refuser de vous confesser à moi.

Elle. — Quel directeur!

Lui. — Pourquoi pas?

Elle. — Vous seriez trop indulgent.

Lui. — Je le suis pour moi, pas pour les autres.

Elle. — Naturellement. Mais je préfère garder mes secrets.

Lui. — De gros péchés, alors?

Elle. — Gros! Ne dirait-on pas que je suis une fille repentie?

Lui. — Repentie? Non, vous êtes trop jeune.

Elle. - Taisez-vous, impertinent! On peut entendre.

Lui. — Qu'importe?

Elle. — Il y a des principes ici.

Lui. — Si peu! Des restes...

Elle. — Ça se ressert, les restes

Lui. — Oui, aux invités. Alors, vous ne voulez pas?

Elle. — Un autre jour.

Ils s'écartèrent, d'un mouvement lent, vers la droite.

— Quelle est cette dame? demanda Réginald à Félicien qui arrivait.

Le violoncelle chantait quelque chose de champêtre et de frais, une mélodie naïve qui devenait grave, et d'où le piano, faisant l'orchestre, commençait à dégager un motif de prière.

— C'est le flirt de M. Pommeau, une femme qui a un mari charmant, et bon, et intelligent, et dont elle est adorée, tenez,... ce grand joli homme qui la regarde, là-bas, si inquiet... Elle a

peu de fortune, et il lui faut du luxe... C'est de tous les pays, n'est-ce pas?... Et cela fait penser au mot que Blumentel, le conseiller, a dit pendant le dîner.

— Lequel?

— En effet, il en sert toujours plusieurs, mais assez bas pour que la moitié de la table rie, et que l'autre voie seulement rire. Il a dit: « Ce qui est plus rare qu'un mariage de sentiment, c'est un adultère d'amour. La plupart sont de convenance. » C'est joli, n'est-ce pas?

L'Anglais n'eut pas l'air de trouver cela drôle. Son visage rasé n'eut pas même ce léger mouvement des lèvres qui voudraient rire et qui sont retenues.

Le morceau finissait. Les mains se levaient et applaudissaient, et toutes les femmes, penchant la tête à gauche ou à droite, se hâtaient de reprendre le papotage si malheureusement interrompu par la musique, tandis que le violoncelliste, son instrument d'une main, son archet de l'autre, faisait des révérences à Mme Victor Limerel, qui le félicitait. Un vieux monsieur passa, murmurant: « Rasant, n'est-ce pas, madame? »

— Tenez, continua Félicien, ce jeune homme chauve, à monocle, près du piano, c'est un professeur d'anarchie extrêmement distingué, auquel on songe pour le Collège de France ou l'École Polytechnique. Le choix lui appartiendra, naturellement. Il n'y a point de titres qui vaillent la maîtrise en démolition chez nous. Mon père l'invite parce que ce jeune homme est une puissance à ménager, pour moi peut-être, pour lui sûrement...

— Ah!

— Je ne vous présenterai pas, parce que, en votre qualité d'Anglais, vous seriez immédiatement entrepris et obligé de convenir...

— Non...

— De la fraternité des peuples. Mais si, monsieur, vous ne connaissez pas cette tyrannie des fous diplômés. Vous l'écouteriez, vous ne seriez pas de son avis, et il vous quitterait, persuadé que vous l'admirez. Car, au fond, je devine vos idées là-dessus. Quand tous les peuples auront décrété qu'ils vont devenir frères, le dernier qui mettra sa main dans la main des autres, c'est le peuple anglais?

Cette fois, Réginald sourit, et dit:

— Très vrai, cela, très vrai.

— Regardez encore cette femme d'un âge incertain, au premier rang,... non, pas si loin, à droite, celle qui a une tête chevaline... Vous y êtes. C'est une grande dame, qui reçoit beaucoup et très bien, avec tant de bonne grâce qu'elle se juge dispensée de rendre les visites.

— Je ne trouve pas cela mauvais, si on retourne chez elle.

— Tenez, à côté d'elle, la grosse, qui a l'air si digne...

Un baryton, le gilet largement ouvert, tout en poitrine, attaquait un grand air de *Ivan le Terrible.*

— Elle s'est imposée à la bonne société, à la nôtre tout au moins, par la solidité de son vice, la constance de son irrégularité, la permanence de ses torts. Elle serait étonnée qu'on la fît souvenir qu'on ne prescrit ni contre les maris, ni contre les enfans... Près d'elle, ce vieux monsieur dont la colonne vertébrale ne tient plus, ce crâne jaune et piriforme, est un homme très ruiné, qui vit largement, un homme de beaucoup d'esprit, qui n'a aucun jugement et est recherché des femmes...

— Et celle-ci? demanda Réginald.

— Où? la bleue?

— Non, la jeune, brune.

— En tulle pailleté noir?

— Oui, qui cause depuis si longtemps avec deux messieurs.

— Elle doit les quêter pour quelque bonne œuvre.

— Vous voulez rire : il y a, j'ai contrôlé, vingt-deux minutes qu'elle sourit, parlemente, explique...

— Je vous affirme que celle-là est une femme dont on ne doit rien dire. Elle est moins jeune qu'elle ne semble l'être; elle est veuve depuis dix ans; elle s'appelle la comtesse de Soret; elle n'a pas quitté le monde afin de le faire servir à la charité; elle passe, et personne ne lui a dit un mot libre; elle est assez forte, croiriez-vous, pour refuser de conseiller les autres, et pour ne pas s'apitoyer, en public, sur son chagrin. Une vertu, une tristesse, mais une vaillance; à la voir, un étranger peut s'y méprendre. C'est de la sainteté de Paris, un article tout à fait supérieur, croyez-m'en, qui ne se fabrique qu'ici.

Réginald esquissa un geste de doute poli : « Admettons, je ne veux pas vous contredire, mais je n'y crois pas. »

M. Victor Limerel, affairé, les lèvres souriantes au-dessus du terrible menton, traversait le salon, avec peine : « Pardon,

pardon, chère madame, cher ami... » Il aperçut son fils et Réginald.

— Eh bien! je suppose que mon fils vous a nommé à quelques-uns de nos invités, monsieur, et que vous commencez à vous reconnaître parmi nous?

— Je fais l'éloge de tous, dit Félicien, tandis que son père continuait le difficile parcours du salon.

En même temps il observa que le regard de Réginald Breynolds s'était arrêté sur Marie.

— En somme, reprit-il avec une âpreté de ton singulière, tout ce monde que vous voyez n'a d'autre unité que celle du salon de mon père. On cherche les consciences. La plupart de ces gens-là ont renoncé à en avoir une, parce que c'est une cause de souffrance. Ils ne frémissent que pour leurs plaisirs menacés, et n'ont de pensée alors que pour le pompier de service.

— En avez-vous? demanda Réginald, dont les yeux brillèrent d'une ironie rapide.

— Tout est convention chez eux; ils sont composés, comme les laques de Chine, d'une série de couches de vernis qui recouvre un peu de bois commun. Beaucoup d'esprit; beaucoup de savoir dans les sciences ou les arts secondaires, je veux dire en finances, mécanique, politique, littérature, mais pas de bon sens, et des idées roseaux qui plient tout le temps.

— Ils manquent de religion, dit Réginald.

— Cela ne se trouve plus guère, mon cher monsieur.

— Je vous demande pardon : depuis que je suis à Paris, j'en ai rencontré.

Il disait cela avec une assurance tranquille.

A ce moment, la plupart des femmes se levèrent, et un mouvement d'ensemble se produisit, de droite à gauche. On allait au buffet dressé au fond du salon, dans une pièce dont le parquet était surélevé de deux marches, et où un orchestre pouvait se grouper, un soir de bal. Marie passa l'une des dernières. Elle marchait à côté d'une jeune fille de son âge, plus petite qu'elle, et assez jolie, mais qui n'avait pas ce même reflet d'âme sur le visage. Elle cherchait quelqu'un. Avec la même simplicité que si elle eût été dans une réunion intime, elle cherchait Félicien, non pour lui parler, mais pour lui dire, d'un regard, aussi clairement que par des mots : « Je ne cesse de penser que tu souffres.

Prends courage. Espère. Dans cette foule qui s'amuse, bien des fois j'ai songé à l'angoisse que je t'ai imposée, à ton esprit qui s'interroge et qui déjà monte peut-être, se reprend, s'enhardit... » Il comprit. Elle vit qu'un autre homme, de qui elle avait reçu la confidence d'un secret du même ordre, la regardait aussi, et elle rougit. Sa tête souveraine, sa nuque précieuse, se mêlèrent à d'autres qui n'avaient pas le même pouvoir, et elle disparut.

Réginald profita de ce moment favorable pour se retirer.

— J'espère vous revoir, dit Félicien. Nous sommes si différens l'un de l'autre, que nous avons quelque chose à apprendre, quand nous nous rencontrons... J'irai vous rendre visite. Où logez-vous?

— Power's Hotel.

— Avenue d'Antin? C'est singulier!

— Pourquoi singulier? Je ne suis pas le premier officier de mon régiment qui ait habité là. Est-ce que?...

— Non, non,... au revoir! A bientôt!

Réginald n'avait pu comprendre le soupçon de Félicien Limerel. Il ne chercha pas, et s'en alla convaincu qu'il avait eu affaire à un esprit léger, d'équilibre douteux. Félicien rentra dans le salon. Les invités reprenaient leurs places pour entendre des chanteurs russes. Il se jugea sévèrement. Il comprit qu'en dénigrant les hôtes de son père, devant un étranger, il avait obéi à un vil sentiment, à une jalousie insultante pour Marie. Le trouble de son cœur en fut accru. Quand, à la fin de la soirée, Marie et Mme Limerel se retirèrent, Félicien ne se trouva pas là pour les saluer. Il avait peur des yeux de femme qui, dans les yeux des hommes, reconnaissent les courans troubles.

René Bazin.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LE ROMAN FRANÇAIS[1]

INTRODUCTION

L'avocat que je charge de plaider ma cause et de me concilier votre bienveillance, c'est mon sujet. Assurément il n'est personne qui n'ait dû à la lecture d'un roman favori quelques heures de repos, de récréation, l'oubli momentané des labeurs et des difficultés de la vie. Sans doute je n'irai pas si loin que Diderot, et je ne hasarderai pas de dire avec lui que « le bonheur, c'est un bon fauteuil et un roman qui n'en finit pas. » Le bonheur est à mon avis une chose beaucoup plus compliquée que cela ; on ne le commande pas chez les fabricans de meubles, ni chez les libraires ; sans compter que je suis pour les romans qui finissent, surtout quand ils finissent bien.

Mais, me couvrant d'une autorité épiscopale, je ne craindrais

(1) L'étude dont la *Revue* commence aujourd'hui la publication est tirée d'un manuscrit trouvé dans les papiers de V. Cherbuliez, et qui était resté inédit. C'est le texte de conférences qui ont été données à Neuchâtel en 1860. L'auteur avait alors vingt-neuf ans, il n'avait encore rien publié, il ne se savait pas écrivain et ne rêvait pas de devenir romancier. Lui-même indique dans une lettre adressée à son père ce que devaient être ces conférences : « C'est, dit-il, une histoire du roman français, saisie comme histoire de la Société française. » — Et, en effet, V. Cherbuliez, bien qu'il parle de la composition et du style des ouvrages qu'il analyse, laisse la critique littéraire un peu au second plan ; son ambition est de dessiner les « types moraux » qui hantèrent successivement les imaginations et de souligner l'influence que les idées et les systèmes philosophiques en faveur à chaque époque exercèrent sur l'idéal romanesque des contemporains. Pourquoi V. Cherbuliez se borna-t-il à conserver son manuscrit sans le faire imprimer ? C'est que le roman le prit tout entier et que pour cette raison, sans doute, il ne put remanier et compléter son travail comme, plus tard, il l'aurait voulu. Il nous a paru cependant que ce manuscrit jauni par le temps contenait des idées qui méritaient d'être retenues et des pages qui n'ont pas vieilli.

pas de dire avec l'évêque d'Avranches, l'illustre Huet, que la lecture des romans est « le plaisir des honnêtes paresseux. »

Ce mot de Huet peut sembler à première vue une critique plus qu'un éloge ; Huet paraît considérer la lecture des romans comme un plaisir de paresseux. Remarquez qu'il a soin de dire « des honnêtes paresseux. » C'est qu'en effet il est une paresse qui est un défaut, ou, si vous l'aimez mieux, un vice, un péché. Mais il en est une autre innocente, honnête et dont je serais presque tenté de faire une vertu ou un talent. Cette paresse-là est le besoin et la faculté de s'arrêter par instans, pour reprendre haleine, pour respirer.

En vérité, c'est une question qu'il est permis d'agiter : quel est le pire d'être toujours désoccupé ou d'être toujours affairé ? Il est dans la nature de l'homme de cesser par intervalle de remuer sa machine, de suspendre les agitations de sa vie pour donner quelques heures à la contemplation. L'homme n'a pas seulement des mains pour toucher, des pieds pour se mouvoir, mais des yeux pour voir. Et, je le répète, il est bon qu'il cesse d'agir par momens pour devenir spectateur et, sinon pour bayer aux corneilles, du moins pour observer la vie, les hommes, les jeux de la fortune, la grande scène où s'agitent les passions et les intérêts de l'humanité. Or, c'est dans ces momens d'honnête paresse que les chefs-d'œuvre d'un romancier sont de bon secours, car les meilleurs romans sont un miroir net et limpide où nous pouvons contempler une image en raccourci de la société et des choses humaines.

Je m'empresse d'ajouter que la lecture des romans peut être autre chose qu'un plaisir ; elle devient une occupation intéressante et instructive, s'il s'agit, non de ces productions éphémères qui naissent aujourd'hui pour mourir demain, mais de l'un des chefs-d'œuvre que le passé nous a légués, qui ont survécu à leurs auteurs et ne sont pas encore morts, bien qu'ils aient trois cents ou cinquante ans de date. Ces vieux romans chargés d'années et qui ne plient pas sous le faix, qui réussissent à disputer leur vie aux attaques meurtrières du temps qui dévore tout, ils sont dignes qu'on les prenne pour objets d'étude, parce qu'ils sont des témoins du passé. En un mot, ces vieillards de la lettre moulée sont bons à entendre causer, car ils ont des choses à nous apprendre sur l'histoire des esprits, des mœurs et des idées.

La littérature, a-t-on dit depuis longtemps, est l'expression de la société. Et comment en serait-il autrement? Tout se tient dans l'esprit humain et il n'est rien à quoi la civilisation ou la barbarie d'une époque n'imprime sa marque. Il n'est pas jusqu'à la cuisine... Oui, il s'est trouvé quelqu'un qui a prétendu qu'on pouvait refaire l'histoire de la civilisation en faisant celle de la cuisine. Mais laissant là le pot-au-feu, l'histoire des vêtemens est féconde en renseignemens sur l'évolution morale du genre humain, de même que l'architecture. Les vieilles pierres parlent, elles ont leur éloquence sur les choses du passé. Non seulement les maisons, mais tel détail de leur aménagement intérieur qui lui aussi est un signe des temps, un témoin intelligent et parlant des révolutions que subit et traverse la société. Les sonnettes par exemple... non pas les sonnettes qui aboutissent à la porte d'entrée des maisons, mais celles qui font communiquer la chambre à coucher ou le salon avec l'office ou l'antichambre. Ces sonnettes-là sont relativement d'origine récente. A la fin du XVIIe siècle encore, par un usage hérité du moyen âge, la petite noblesse vivait dans un état de domesticité auprès de la grande, et la princesse du sang, la duchesse et pairesse, sans cesse entourée de femmes titrées qui sont à sa dévotion, leur fait porter ses ordres à ses gens; mais à mesure que le succès couronne davantage les entreprises et les usurpations de la royauté et que la haute noblesse voit décliner sa puissance, la petite noblesse se redresse, elle refuse de servir, les dernières traces de la domesticité noble disparaissent, et la grande dame, abandonnée de son entourage accoutumé, sent le besoin de communiquer avec l'antichambre par un cordon, un fil de fer et une sonnette. Qu'elles sont éloquentes ces sonnettes! Ne semble-t-il pas qu'elles sonnent le glas funèbre de la puissance nobiliaire?

Si donc les vêtemens, les maisons, les sonnettes même sont des témoins bien informés de l'histoire morale de la société, quelle place faudra-t-il donner à la littérature, cette maison spirituelle que se bâtit l'esprit humain et sur la face de laquelle il imprime le caractère vivant de ses pensées et de ses passions!

M. de Bonald a eu raison de dire que la littérature est l'expression de la société Mais j'ajoute que de tous les genres littéraires celui qui est l'image la plus fidèle des réalités, celui qui nous en apprend le plus sur les mœurs, les caractères et les

idées d'autrefois, c'est le roman. En effet, de tous les genres littéraires, le roman est le plus affranchi des conventions qui contraignent et qui gênent. Le roman appartient à la poésie; il relève de la poésie, il en est une des dépendances, une des provinces. Mais c'est une province-frontière par où elle confine avec la prose. Le roman est la fusion de la poésie et de la prose, il est la prose dans la poésie et la poésie dans la prose. Le roman ne parle pas la langue des dieux; il parle la langue des humains, celle de tous les jours; la langue que parlait M. Jourdain quand il disait à Nicole : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles. » Et alors même qu'il élève le ton, qu'il oublie les vulgarités de la comédie humaine pour donner une voix aux passions les plus nobles, il ne cesse pas de s'entretenir en prose et il reste soumis à des vraisemblances beaucoup plus étroites que celles qui régissent la poésie.

Je suis au théâtre, j'assiste à la représentation d'une tragédie. Le rideau se lève, et aussitôt apparaît un personnage qui parle un langage rythmé, mesuré, qui exprime ses sentimens en vers de douze syllabes; et encore a-t-il soin de rimer ces vers deux à deux et d'éviter en prononçant tout hiatus. Je suis averti, dès les premiers mots, que le monde auquel appartient ce personnage est un monde conventionnel; je sais par expérience que mes joies, mes peines, les agitations de mon âme n'ont pas l'habitude de se traduire en alexandrins, et bien habile, bien maître de lui serait l'homme qui, dans un moment de colère, se donnerait la peine de compter ses syllabes et d'éviter tout choc de voyelles. Je sais donc, dès le lever du rideau, que la poésie m'introduit dans un monde de convention où il faut que je paie par les complaisances de ma raison l'hospitalité qu'on me veut bien donner. Le romancier, au contraire, si haut que puisse s'élever son récit, et alors même qu'il peint les extrémités tragiques de la vie et de la passion, il ne quitte pas terre, il continue de parler ce langage qui, selon l'expression latine, marche, va à pied; et, partant, il n'a pas de concession à attendre de son lecteur, il est tenu à une sorte d'exactitude littérale dont le poète est dispensé; nous sommes moins complaisans pour lui, nous sommes portés à restreindre les franchises de sa fantaisie, et nous crions volontiers à l'invraisemblance. En un mot, la vérité dans le roman est soumise à de tout autres conditions que dans la poésie, et voilà pourquoi nous retrouvons mieux le ton et

l'esprit d'une époque dans les chefs-d'œuvre de ses grands romanciers que dans ceux de ses dramaturges ou de ses lyriques.

En outre, si le roman est assujetti à des vraisemblances plus étroites que la poésie, en revanche son cadre est plus ample, ses règles moins fixes et plus souples, son domaine est plus étendu. Le roman est essentiellement un récit, mais ce conteur qu'on appelle le romancier peut interrompre par momens son histoire pour réfléchir, pour raisonner, voire pour disserter, pourvu qu'il use de ce droit avec discrétion, libertés qui sont presque refusées au poète, ou qui du moins ne lui sont accordées qu'avec des restrictions bien plus gênantes.

La poésie est née de l'enthousiasme, la prose est née de la réflexion; la poésie chante, la prose parle; et qu'est-ce que le roman? C'est l'épopée qui cesse de chanter et qui se met à parler. Le roman moderne ne fut en effet à son origine qu'une transformation, une métamorphose de la chanson de geste. Et sous quelle influence s'opéra cette transformation? Quand les trouvères eurent suffisamment chanté Charlemagne et ses pairs et les preux de la Table Ronde, quand ils eurent assez vanté les exploits miraculeux de cette épée de Roland qui brillait comme un soleil dans la nuit du passé, et les vagabondages de Lancelot, et les amours poétiques et criminelles de la reine Genièvre et de la pâle Iseult, le moment vint où l'enthousiasme pour ces antiques objets de l'adoration des poètes s'affaiblit et tarit dans les âmes. Les temps avaient changé, la face du monde s'était renouvelée; c'en était fait de la féodalité, elle avait succombé sous les efforts réunis de la royauté et de la bourgeoisie; elle avait été l'âme de la chanson de geste, l'inspiration chevaleresque ne pouvait lui survivre et désormais les doigts glacés et tremblans des trouvères ne tiraient plus de leur lyre que des sons étouffés.

Cependant la poésie n'abandonne pas facilement ni volontiers des héros qui ont été admirés et chantés pendant des siècles; les traditions littéraires, comme les autres, sont une puissance, et on ne se dérobe pas aisément à leur empire. On continue donc de célébrer et Roland, et les quatre fils Aymon, et Lancelot, et Tristan; mais ce ne sont plus eux. De ces héros légendaires d'une société évanouie, d'un âge qu'on ne comprend plus, il n'est resté que le nom. Ils deviennent des sujets conventionnels, des prétextes littéraires, des prête-noms.

On les accommode, on les costume à la guise des temps nouveaux, on leur donne les sentimens et les passions qui sont à la mode au xve siècle; et comme l'enthousiasme pour la chevalerie est mort, ce qui prédomine dans ces récits chevaleresques, c'est l'analyse du cœur humain, l'analyse des caractères et des situations. On analyse, analyse, souvent jusqu'à la quintessence. Or l'instrument de l'analyse, ce n'est pas le vers, c'est la prose, et voilà pourquoi ces derniers récits chevaleresques, parmi lesquels les Amadis tiennent le premier rang, sont écrits en prose. Et ce sont précisément ces romans de chevalerie en prose qui ont été l'origine et la première ébauche du vrai roman, lequel n'est pas autre chose que la poésie conciliée avec l'analyse, la poésie parlant la langue de l'analyse qui est la prose, l'analyse pénétrant la poésie et la soumettant à ses lois.

Le roman est une invention de date relativement récente. Entendons-nous cependant. Nous retrouvons en germe dans l'antiquité grecque et romaine toutes les variétés du roman. Les Grecs et les Romains ont connu le roman historique, le roman philosophique et religieux, le roman d'amour et d'aventures, la nouvelle, le roman pastoral. Mais l'antiquité n'a pas connu le grand roman, elle n'a point produit de chef-d'œuvre dans ce genre-là qui est toujours resté chez elle à l'état de genre secondaire, de petit genre, à la tête de la petite littérature. L'antiquité n'a eu ni de *Princesse de Clèves*, ni de *Corinne*, ni de *Consuelo*, et les héros de ses romans ne représentent, si j'ose ainsi dire, que le menu fretin des héros. La grande poésie dans l'antiquité est demeurée inféodée à la légende; elle n'a cherché ses sujets que dans les temps mythiques, dans les époques préhistoriques, alors que les hommes avaient dix pieds de haut, et que les dieux quittaient fréquemment le ciel pour descendre sur la terre. Dans l'antiquité, la grande poésie a toujours choisi ses héros parmi les demi-dieux ou les descendans immédiats des demi-dieux, c'est comme un cercle magique dont elle n'a pu sortir. On est frappé de l'extrême humilité avec laquelle les Grecs s'abaissaient devant ces héros des temps légendaires, leurs divins ancêtres. Au moment même où à Marathon et à Salamine, ils venaient de triompher de l'Orient tout entier conjuré contre eux, les représentations de batailles dont ils ornent le fronton de leurs temples, ce ne sont pas leurs propres batailles, leurs propres victoires, mais les exploits plus

ou moins imaginaires des Thésée et des Achille. Et dans leurs drames, les seuls acteurs dont ils se plaisent à contempler les aventures, ce sont encore les Thésée, les Œdipe et les Atrides. Et ces héros légendaires paraissent sur la scène chaussés de cothurnes qui rehaussent leur taille, le visage couvert d'un masque sculptural qui immobilise à la fois et idéalise leurs traits. Ce sont des êtres à part, de glorieux prédestinés, que le ciel a créés pour connaître et manifester toutes les extrémités de la destinée humaine, athlètes robustes et puissans qui prennent la fortune à partie et luttent corps à corps avec elle. Au-dessous d'eux, la tête au niveau de leurs pieds, se tient le chœur composé du vulgaire des mortels, des vieillards ou des jeunes gens, race obscure et chétive qui n'a pas d'autre rôle à prétendre que celui d'assister à ces grandes luttes et d'y prendre part par sa curiosité seulement et sa sympathie. Et ce chœur attentif et respectueux sent sa petitesse et son néant; il glorifie les héros, il célèbre leurs triomphes, il pleure sur leurs infortunes, tout au plus hasarde-t-il parfois un conseil, une exhortation; plus souvent aussi, quand il voit le sang couler dans le palais des Atrides, ou qu'il entend Œdipe aveugle et désespéré maudire son sort et reprocher aux dieux l'excès de ses souffrances, le chœur se félicite de sa propre obscurité et de l'humilité de sa condition qui le dérobe à de si grandes catastrophes. « — Nous autres, s'écrient ces vieillards, nous ne sommes pas en proie aux orages de la destinée; nous coulons des jours ignorés que les grands malheurs ne visitent point. Les dieux ne peuvent être jaloux de nous; nos fronts n'ont point été marqués du sceau de la fatalité. »

Et c'est ainsi que dans l'antiquité, le domaine de la grande poésie s'est trouvé enfermé dans d'infranchissables limites tracées par la légende. Les élus de la Fable étaient seuls dignes d'être chantés par les poètes, et la muse antique eut toujours le visage tourné vers eux. C'est pour cela que, passé son bel âge, son âge classique, la poésie ne pouvait se renouveler. Toujours les mêmes sujets, les mêmes thèmes, enrichis seulement de variations nouvelles. La broderie changeait, le canevas était le même.

A la fin du premier siècle après Jésus-Christ quel grand objet célébra la muse romaine par la bouche de Stace? Les fils d'Œdipe, cette éternelle mare de sang où gisaient les corps de deux frères ennemis. Trois siècles plus tard, que chante Claudien?

Proserpine enlevée par Pluton. O redites perpétuelles que dissimule à peine la nouveauté des ornemens! L'aigle de la poésie antique s'en est allée mourir parmi les rochers où elle avait bâti son nid, au sommet de ce Parnasse solitaire que depuis longtemps les dieux et les hommes avaient déserté. Tout était mort autour d'elle, et ses yeux à demi éteints pouvaient à peine apercevoir les vivans errant au loin dans la plaine, et dans cette solitude, elle s'obstinait à pousser toujours le même cri que les échos avaient cessé de répéter.

Dans la littérature moderne, c'est tout autre chose. Pour la première fois, l'art s'est émancipé, il jouit d'une absolue liberté. Le charme a été rompu, tous les chemins lui sont ouverts. Il peut aller chercher ses sujets au Nord et au Midi, le soleil ne se couche pas sur son empire. Et cette liberté lui donne la faculté de se renouveler incessamment; comme les sociétés modernes, il a le don des métamorphoses et de ce qu'on a appelé « la palingénésie. » Cette liberté va si loin qu'il peut même glorifier et couronner de ses mains des héros purement fictifs et qui ne relèvent ni de l'histoire, ni de la légende. Qu'est-ce qu'un héros de roman? Ce n'est pas un de ces prédestinés qui ont été élevés sur les genoux des dieux et qui sentent couler dans leurs veines un sang miraculeux. C'est un homme, rien qu'un homme; une créature semblable à toutes les créatures, le romancier l'a pétri d'argile et de limon. Et cependant, cette humble créature, il ne craint pas de la proposer à nos admirations, de la détacher en pleine lumière, ni même de l'installer sur un de ces trônes glorieux où la poésie fait asseoir ses élus. Car dans les Champs Élysées de la poésie moderne, qui voudrait refuser à Corinne et à René une place à côté de Hamlet, de Manfred ou de Faust? Ces héros de roman ont bien, si on le veut, une grandeur idéale, mais ils représentent l'idéal propre à leur époque, à la société où ils ont vécu, qui fut leur mère et leur nourrice; c'est un idéal à proportions réduites, à hauteur d'appui, ce sont des majestés avec lesquelles il est permis de se familiariser et dans lesquelles les contemporains peuvent se reconnaître en quelque mesure, car il semble que la poésie moderne ait découvert qu'il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que ceux qui en ont le plus, c'est tout le monde, et que de même il y a quelqu'un qui est plus intéressant et pathétique que les personnages les plus pathétiques et intéressans, c'est encore tout le monde.

Ainsi le roman, c'est la poésie devenant la contemporaine du poète et de ses lecteurs; la poésie du temps présent. De là résulte que de tous les chefs-d'œuvre, ce sont ceux des romanciers qui vieillissent le plus vite; ils vieillissent avec les usages, avec les idées, avec les mœurs et les façons de sentir et de penser de l'époque particulière qui les a vus naître et que le romancier a cherché à représenter au naturel dans son œuvre. N'exagérons rien cependant. Dans toute œuvre de génie réside quelque chose d'éternel; car il y a dans l'humanité, malgré les révolutions qu'elle traverse, un fond qui ne change pas et par conséquent il y a quelque chose de commun à tous les âges; et si le romancier a su interroger le cœur humain et rendre fidèlement ses réponses, son œuvre contiendra quelque chose qui est fait pour durer et pour demeurer toujours jeune. Mais si le cœur de l'homme ne change pas, il change continuellement de langage; si les passions de l'humanité restent semblables à elles-mêmes, elles varient perpétuellement de costume, de visage, et en quelque sorte d'attitudes et de gestes. Les gestes de la passion se modifient de siècle en siècle. Connaissez-vous la vignette qui décore le frontispice de l'édition originale de l'*Astrée?* On y voit le berger Céladon, sa panetière au côté, sa houlette à la main. Ce berger est amoureux et il y eut des amoureux dans tous les temps. Mais cet amoureux, des premières années du XVIIe siècle a une façon de pencher la tête et de lever le doigt dont j'ose dire que la tradition s'est perdue. En face de lui se tient Astrée, armée aussi de sa houlette et portant sa main droite sur son cœur. Les femmes qui mettent aujourd'hui la main sur leur cœur s'y prennent d'une tout autre manière. Examinez aussi les vignettes d'une des premières éditions de Berquin, de ce disciple de Jean-Jacques au petit pied. Contemplez l'un de ces jouvenceaux qui regardent se coucher le soleil, cet astre qu'il est alors à la mode d'appeler « l'œil de la nature. » Ce jouvenceau ne vous semble-t-il pas un phénomène aussi curieux qu'intéressant? Oui, Céladon, Astrée et les héros de Berquin ont vieilli, vieilli; mais c'est précisément cette vieillesse des romans d'autrefois qui fait leur intérêt; car l'étonnement même dont ils nous frappent est instructif, puisque nous reconnaissons dans ces antiques l'empreinte visible de l'âge qui les vit naître, et qu'en les considérant avec attention, nous parvenons à nous représenter vivement par l'imagination un passé dès longtemps évanoui.

J'ai jugé qu'il pouvait être de quelque intérêt de rechercher dans leur succession chronologique les principaux types moraux reproduits par le roman français et de tracer, à grands traits du moins, l'histoire de l'idéal romanesque en France. Cet idéal nous l'irons chercher d'abord dans les vertes prairies qu'arrose le Lignon; nous l'y trouverons déguisé en berger et occupé à garder les moutons. Mais cet attirail pastoral ne nous fera pas illusion, et en examinant de près ces bergers, en écoutant leurs causeries et leurs soupirs, nous n'aurons pas de peine à reconnaître en eux des contemporains d'Henri IV qui pourront nous instruire sur la Renaissance et l'esprit qui l'anima. Bientôt le roman quitte les forêts et les bergeries; un asile lui est ouvert; *les salons*, institution nouvelle dont nous verrons les origines, et dans les romans de salons de l'époque de Louis XIII nous ferons connaissance avec l'idéal dans les mœurs tel qu'on le concevait alors et tel qu'il s'est incarné dans les deux types de « l'honnête homme » et de « la précieuse. » Cependant un salon finit par détrôner les autres, c'est la Cour de Louis XIV. Dans *la Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette, se trouve réuni ce que l'alliance de l'esprit de Cour et d'une philosophie spiritualiste pouvait faire de l'âme humaine. Après le Grand Roi, la Régence, et dans le roman de la Régence, dans *Gil Blas*, est reproduite l'image fidèle de ce qu'était devenue une noblesse abaissée et de ce qu'aspirait à devenir une bourgeoisie émancipée. Adieu l'innocence pastorale, adieu les élégances des salons et de la vie de Cour, le champ de bataille appartient aux aventuriers et nous n'aurons pas de peine à retrouver dans l'histoire le pendant de *Gil Blas*. Mais avec le XVIIIe siècle un esprit nouveau se répand et gagne de proche en proche. L'âme sensible, les cœurs sensibles, voilà ce qu'admire et chante le roman. La sensibilité! Chose et mot inconnus alors et qui s'expliquent par la conduite nouvelle de la société et par les influences intellectuelles qui la dominaient. Cette sensibilité, nous ne la calomnierons pas; nous signalerons ses grandeurs et ses bienfaits, mais nous insisterons aussi sur la rançon dont ils furent payés, l'affaiblissement de l'idée morale, l'énervement de la volonté, la sensiblerie, le sentimentalisme, l'esprit d'utopie. C'est sous le règne de Louis XVI que domine l'esprit d'utopie dans toute sa force et que le roman s'occupe, par la main de Bernardin de Saint-Pierre, de lui bâtir un temple sous le ciel

merveilleux des tropiques. Et enfin la tempête éclate, la Révolution accomplit son œuvre gigantesque, et le roman exprime avec une éloquence sans pareille les regrets et les espérances, les désillusions et les aspirations, les rêves et les mélancolies inouïes dont l'âme de la France était pleine.

I. — L'ASTRÉE

Le chapitre 67e de *Don Quichotte* est intitulé : « De la résolution que prit don Quichotte de se faire berger tout le temps qu'il était obligé de ne point porter les armes. » Nous voyons en effet dans ce chapitre comment l'illustre chevalier de la Manche, après avoir été désarçonné et jeté dans la poussière par le chevalier de la Blanche-Lune, dut lui promettre de renoncer pendant toute une année au noble métier des armes et comment il se décida à employer ces loisirs forcés à mener dans les champs la vie de berger. Ce trait de l'histoire de l'illustre chevalier est symbolique. Don Quichotte représente ici la chevalerie elle-même qui, dépouillant son heaume et sa cuirasse, les remplace par la panetière et la houlette, et abandonnant l'arène des combats, s'en va oublier sa défaite historique parmi les bois et les bergeries. C'est ainsi que tout à coup, au cliquetis des épées sur les cuirasses, succède dans toute l'Europe un bruit de musettes, de cornemuses, de tambourins, de bêlemens de moutons, de murmures de ruisseaux et de chants de bergers. Dans la seconde moitié du xve siècle, encore pendant le xvie et au commencement du xviie, la pastorale est partout à la mode. En Italie, Sannazar compose l'*Arcadie*, le Tasse l'*Aminta*, Guarini le *Pastor fido*, Antonio Ongaro l'*Alcée*, Giraldi Cintio l'*Egle*. A quoi il faut ajouter, pour ne citer que les œuvres les plus importantes, la *Diane* espagnole de Georges de Montemayor, l'*Arcadie* anglaise de Sidney, et enfin l'*Astrée* française d'Honoré d'Urfé. Ainsi le xvie siècle vit s'opérer dans la littérature, la poésie et les arts, ce qu'on peut appeler la grande invasion des bergers. D'où sortent ces bergers? Qui sont-ils? Comment faut-il s'expliquer la vogue dont ils jouirent et la longue durée de leur règne?

La pastorale n'est pas née d'hier et je ne voudrais pas affirmer qu'elle soit morte. Ce serait trop m'avancer. La pastorale, on la retrouve partout, à toutes les époques; à Rome, au siecle d'Auguste; en Grèce, au temps des premiers Ptolémées, en Perse,

dans l'Inde ; je serais bien surpris si on ne la retrouvait pas en Chine. Il faut donc que la pastorale soit autre chose qu'une pure convention ou qu'une invention factice de la poésie à bout de ressources et cherchant à tout prix à se renouveler. La pastorale répond à un besoin fréquemment senti, à un besoin inné du cœur de l'homme; et je dirai quel est ce besoin. C'est ce rêve de l'âge d'or qui est en nous, qui hante notre imagination et travaille notre âme. L'âge d'or! Il n'a jamais existé, nous le savons; il n'existera jamais; et cependant, nous avons besoin de croire qu'il peut exister et ne pouvant le réaliser dans le monde que nous habitons, nous tenons du moins à l'évoquer, à y vivre en rêve. Je parlais des vignettes de l'*Astrée*. On en trouve une aussi en tête de l'une des Églogues d'un poète italien du commencement du XVIe siècle, de Girolamo Benivieni. Cette vignette représente un champ stérile; au bout de ce champ, à l'horizon, le soleil couchant ; sur le devant, le berger Fileno qui prend congé de son ami ; il part poussant devant lui ses moutons, et moutons et berger semblent heureux de partir. — « J'ai résolu, s'écrie Fileno, de fuir les âpres morsures de ce monde criminel. » Qui de nous, je vous le demande, dans un moment de lassitude, d'ennui, n'a entrevu dans ses rêves, n'a appelé de ses vœux, n'a soupiré après cette colline solitaire, cette prairie en pente dont l'herbe ne se fane jamais, après ces sources vives qui ne tarissent point, ce pan de ciel bleu qu'aucun nuage n'assombrit, après ce réduit isolé où règnent éternellement la paix, le calme et l'innocence?

Mais il est des époques où ce rêve de l'âge d'or sollicite plus fortement les âmes; où la pastorale est plus particulièrement goûtée et exerce sur les sens un plus irrésistible pouvoir. Ce qui le prouve, c'est que maintenant les pastorales en prose et en vers des XVe et XVIe siècles ne sont guère étudiées qu'à titre de curiosités littéraires. Elles ne trouveraient pas dans le public l'accueil qui leur fut fait autrefois. Je ne veux pas parler de l'*Aminta* du Tasse, qui a d'abord le précieux avantage d'être d'une modérée longueur, et où perce en plus d'un endroit le génie de l'auteur de la *Jérusalem délivrée*. Mais d'Urfé! Mais l'*Astrée!*

Qui se sent de force aujourd'hui à lire l'*Astrée* d'un bout à l'autre? Celui-là seul qui s'est proposé d'en entretenir un public qu'il respecte. Certes, je ne veux pas ravaler outre mesure cet

interminable roman; on a toujours quelque amitié pour un gros livre qu'on est peut-être seul à avoir lu; c'est un exploit dont le souvenir vous est cher; d'ailleurs, l'*Astrée* est loin d'être un livre sans mérite; on y rencontre de charmantes descriptions, des caractères souvent bien tracés, de fines remarques sur les passions, des dissertations quelquefois éloquentes sur la morale et la philosophie, et, par-dessus toutes choses, un style agréable, fleuri, harmonieux, qui fit époque dans l'histoire de la prose française et semble annoncer par instant la prose pure et parfumée du *Télémaque*. Mais les épisodes perpétuels et interminables; mais les vers fades dont ils sont parsemés et les lettres d'amour qui n'en finissent pas; mais les longueurs surtout... cent pages parfois qu'on pourrait réduire à une. L'intrigue elle-même de cette grande machine est d'un faible intérêt; supposez le ressort d'une petite montre employé à mettre en mouvement les rouages d'une grande horloge, voilà l'*Astrée*. Qu'est-ce après tout que cette intrigue? Le berger Céladon aime la bergère Astrée et en est aimé; mais Astrée est soupçonneuse; un rival éconduit parvient à lui persuader que Céladon lui est infidèle. Là-dessus grand éclat de colère. Elle défend à Céladon de se remontrer à elle. Céladon désespéré se jette la tête la première au fond du Lignon. Vous devinez qu'il ne se noie pas et qu'il finit par rentrer dans les bonnes grâces de la trop crédule bergère. C'est à cela que se borne la part de l'invention dans l'*Astrée*.

Ne peut-on pas conclure que la vogue dont jouit l'*Astrée* parmi les contemporains de d'Urfé ne fut pas due seulement au mérite de fond et de style de cette œuvre? Car cette vogue fut immense, presque incroyable! Tout le monde lisait l'*Astrée*, la méditait; elle fournissait des sujets à toutes les tentures de l'époque; elle était considérée moins comme un roman que comme un bréviaire qui renfermait le résumé de l'art de vivre et de la sagesse pratique. Des mets médiocres paraissent délicieux à un estomac que travaille la faim, et il est permis de croire que ce qui assaisonnait la lecture de l'*Astrée* pour les contemporains, c'était l'appétit de pastorales qui les tourmentait.

Oui, la Renaissance fut plus que toute autre époque favorable à la littérature pastorale et idyllique. Car, remarquons-le d'abord, ce qui caractérise l'idylle, c'est qu'elle transporte la poésie hors du monde réel, hors de la société; dans ce pays fantastique qu'on appelle l'*Arcadie*, qui est une Arcadie de fantaisie,

laquelle ne se trouve point sur les cartes de géographie. L'Arcadie! monde bienheureux qui réussit à se passer de tribunaux, de gendarmes, de gouvernement; c'est un monde qui se gouverne lui-même; car chacun y est si sage, les passions y sont si modérées, les cœurs si doux, qu'il n'est pas besoin d'autorité, ni de force armée pour y maintenir le bon ordre. Ainsi la pastorale, c'est la poésie transportée hors de la société civile, dans des retraites inaccessibles où la politique ni la police ne sauraient pénétrer. Grande différence entre cette poésie et le poème chevaleresque, la chanson de geste. La poésie chevaleresque des XIIe et XIIIe siècles ne songeait point à s'exiler loin de la société; la scène s'y passe dans les villes, dans les palais, dans les châteaux, au milieu des peuples et des armées; le monde qui y est décrit est celui de la féodalité. C'est la société féodale avec sa hiérarchie compliquée, avec ses rouages divers, avec ses grandeurs, ses pompes, ses luttes aussi et ses orages. Ainsi, au moyen âge, la poésie réside au sein de la société; à l'époque de la Renaissance, elle est tentée d'en sortir et de s'en aller chercher un lointain refuge. Grande différence! Comment se l'expliquer? C'est qu'au moyen âge, en dépit des discordes et des désordres, il y avait une foi politique régnante, que la poésie elle-même pouvait accepter: le principe féodal était généralement reconnu; il s'imposait aux âmes, il forçait les convictions; il était considéré comme un principe d'ordre, revêtu d'une majesté sacrée; et non seulement la poésie le reconnaissait, mais il lui inspirait une sorte d'enthousiasme. Les trouvères étaient les partisans dévoués, les adorateurs, les missionnaires de la féodalité, et leurs chants sont un encens qu'ils faisaient fumer en l'honneur de l'idole. Voilà pourquoi au moyen âge, la poésie est sociable et ne songe pas à divorcer avec la société. Mais au XVe siècle, il en est tout autrement. Le XVe et le XVIe siècle, l'époque de la Renaissance est une époque de scepticisme et d'athéisme politique. La féodalité est presque entièrement morte; ce qu'il en reste n'est pas propre à la faire regretter; car les institutions se gâtent en vieillissant; le principe social du passé ne trouve plus de créance, ni de dévotion dans les âmes. Et le principe nouveau, le principe monarchique, ne s'impose pas encore à elles. Son jour viendra; le moment viendra où des poètes et des romanciers chanteront la royauté avec le même enthousiasme que les trouvères chantèrent la féodalité. En attendant, le nouveau

principe ne s'est pas encore légitimé; il a le caractère d'une conquête à main armée, d'une usurpation violente. Quel costume, quelle figure, quel nom porte la royauté au commencement de la Renaissance? Elle porte le vêtement bourgeois, le méchant habit de drap gris de l'avare et rapace Louis XI; elle a le visage de renard de Ferdinand d'Espagne; elle s'appelle César Borgia. La royauté ne représente encore que la ruse au service de la force, que la force doublée de ruse, qu'une main de fer gantée de velours, ou une patte de tigre aux griffes de fer! Laissez-la grandir, cette royauté! Un jour, quand elle resplendira sur un trône semé d'abeilles d'or, au sein des pompes et des fêtes, elle inspirera les poètes, elle leur arrachera des cris d'admiration, des prosternations et des hymnes! Un jour, il y aura des poètes et des romanciers de Cour, comme il y eut au moyen âge des poètes et des conteurs de châteaux. Mais, pour le moment, le seul hommage qu'elle puisse revendiquer, le seul poème, le seul cantique dont elle soit l'âme, vous savez comme il se nomme : c'est le livre du *Prince*, c'est la cynique théorie du despotisme sans foi ni loi, c'est le livre de Machiavel qui paraît en 1532. Comment la poésie pourrait-elle habiter dans le monde de Machiavel? Aussi elle ouvre ses ailes et elle s'envole. Feuilletez au hasard l'*Aminta*, le *Pastor fido*, tous les bucoliques italiens; à chaque page, vous y rencontrerez cette idée, ce cri : « Le monde empire; il est en proie à la force brutale; plus de loyauté, plus d'honneur, plus de respect de la foi jurée; partout le crime triomphant, le faible foulé aux pieds, l'innocence opprimée! O ma Muse, fuyons vers les solitudes, envolons-nous au sein des délices d'Arcadie pour y trouver l'âge d'or! »

Mais la pastorale n'est pas seulement un besoin des sociétés inquiètes et mécontentes qui désirent la paix; elle est encore une fiction chère aux sociétés raffinées qui se plaisent à rêver une vie simple et patriarcale. Une civilisation avancée est sans doute un bien et une source de bonheur pour l'homme; mais elle est aussi une cause d'inquiétudes et de soucis. Elle tend à compliquer la vie et tout ce qui complique la vie, fatigue l'âme et l'agite. L'homme du monde se surprend par intervalles à éprouver un sentiment de dégoût et de satiété, et à envier les humbles mortels qui, menant une existence plus conforme à la nature, ignorent ces besoins raffinés qui réclament perpétuellement une nouvelle pâture et s'irritent à mesure qu'on met plus de com-

plaisance à les satisfaire. Et dans ces momens-là, il s'écrie : « Heureux l'homme des champs! » A quoi il oublie d'ajouter avec le poète : « Heureux, s'il connaissait son bonheur! » C'est pour cela qu'à Rome, au temps de la plus grande civilisation romaine, on voyait de riches sénateurs, comblés et rassasiés des biens de la fortune, se ménager quelque part, dans leurs somptueux hôtels une pièce misérablement meublée qu'on appelait « la chambre du pauvre. » Et le pauvre qui l'habitait pendant quelques jours, c'était le grand seigneur lui-même qui éprouvait le besoin de se mettre au régime pour reprendre goût à sa richesse. .

A l'époque de la Renaissance, les raffinés préféraient jouer au pauvre en imagination; ils recouraient pour cela à la pastorale; ils quittaient en idée leurs palais et les trésors que l'art et la richesse y avaient amassés et leurs imaginations s'en allaient faire un pèlerinage en Arcadie. Ils se faisaient bergers et gardaient les moutons en imagination. Peut-être est-ce encore la meilleure manière! Mais ces bergers d'Arcadie, ces bergers de la pastorale, ces bergers qui sont les héros des raffinés momentanément dégoûtés de leur sort et d'eux-mêmes, sont-ce de vrais bergers? Il s'en faut de beaucoup; car les réalités de la vie rustique seraient insupportables à l'homme raffiné. Ces bergers sont des bergers fictifs, ce sont de faux bergers! L'homme raffiné a beau vouloir se fuir lui-même; où qu'il aille, il s'emporte avec lui, et les pastorales ne lui plaisent qu'à la condition qu'il y retrouve toutes les subtilités de son cœur et de son langage. Nos bergers, et en particulier les bergers de l'*Astrée*, sont donc des bergers qui n'en sont pas, ce sont des gens du monde déguisés. Regardez-les de près; ils n'ont point le teint hâlé ni les mains calleuses. Ils ont de petits pieds, de petites mains blanches; leur toilette est irréprochable; leur houlette est ornée de rubans et leurs sentimens aussi sont ornés, peignés et frisés à la dernière mode. Au reste, d'Urfé ne s'en cache pas; au contraire, il nous trahit son secret dans la préface de la première partie de son volumineux roman : « Que si l'on te reproche que tu ne parles pas le langage des villageois, et que toi ni ta troupe ne sentez guère les brebis ni les chèvres : réponds-leur, ma Bergère, que, pour peu qu'ils aient connaissance de toi, ils sauront que tu n'es pas, ni celles qui te suivent, de ces bergères nécessiteuses qui, pour gagner leur vie, conduisent les troupeaux

aux pâturages... Que si vos conceptions et vos paroles étaient véritablement telles que celles des bergers ordinaires, ils auraient aussi peu de plaisir de vous écouter, que vous de honte à les redire. »

Nous voilà dûment avertis. Ces bergers sont aussi peu bergers que possible; c'est-à-dire que, hormis leur houlette, leur panetière, leurs chapeaux rustiques, leur attirail pastoral, nous ne devons voir en eux que des citadins vivant dans les champs. A la vérité, ils ont bien des moutons; mais ils s'en occupent fort peu, et ils ont à leur service de petits pâtres auxquels ils remettent la garde de leurs troupeaux, toutes les fois que leurs troupeaux les ennuient, c'est-à-dire presque toujours. Ils vivent dans les champs et dans les bois, c'est encore vrai. Mais songez que dans ces bois il y a de vieux arbres creusés par le temps et que, dans le creux de ces arbres, se trouvent des écritoires; ce qui permet à nos bergers, dès que le cœur leur en dit, de noircir du papier et de composer force billets doux et madrigaux. Quant à leur langage, d'Urfé nous assure en plus d'un endroit qu'il est simple, qu'ils ont « le parler rustique. » Mais ces bergers, à qui les chênes et les ruisseaux semblent avoir appris tous les secrets de la dialectique, sont si loin du rustique qu'on pourrait leur reprocher qu'il entre dans leur extrême subtilité quelque peu de pédanterie d'école.

Les conversations que nous trouvons dans l'*Astrée* nous font connaître aussi à quoi s'occupent ces faux bergers sur le bord des eaux transparentes du Lignon. Ils passent leur temps à raisonner sur la passion et à l'expérimenter de mille façons dans leur cœur; car si les raffinés emportent leur raffinement en Arcadie, ils y emportent aussi leur cœur. Ils n'auraient garde de s'en défaire, il y devient leur tout, leur univers. Car ce qui caractérise l'Arcadie, c'est que les affaires n'en approchent point. Un berger affairé serait un monstre. Sa vie est de sentiment; il dédaigne tout autre souci. Et si un auteur comique a dit que la femme doit être la préoccupation, mais non l'occupation de son mari, on peut dire que les faux bergers font de leur bergère à la fois leur seule préoccupation et leur unique occupation. En son absence, elle règne encore seule sur leurs pensées; ils composent des stances et des madrigaux en son honneur, ils gravent son nom à la pointe du couteau sur l'écorce des vieux hêtres, et ils le font redire à l'écho; car l'écho joue un grand

rôle en Arcadie. On le consulte comme un oracle, oracle commode dont on obtient toujours la réponse qu'on désire. Et quand ils ne consultent pas l'écho, les bergers du Lignon consultent les druides, les prêtres du grand Teutatès; car il y a des druides dans l'*Astrée*, et nous verrons plus tard ce que sont ces druides. Ou bien encore, assis dans une prairie, ils tressent des guirlandes, ils chantent en s'accompagnant de la lyre, ou ils pleurent et regardent tomber leurs larmes dans le courant d'un clair ruisseau. D'Urfé décrit cette vie avec un enchantement sans cesse renaissant qu'il réussit à faire partager à ses premiers lecteurs. C'était un esprit fort romanesque qu'Honoré d'Urfé. Dans sa jeunesse, il avait aimé passionnément la belle Diane de Chateaumorand. Mais il dut céder sa main à son frère aîné, son heureux rival. Après la mort de ce frère, il se hâta d'accourir auprès de sa veuve, brigua sa main, obtint une dispense du Pape et parvint enfin à l'épouser. Hélas! son bonheur fut de courte durée. Diane perdit bientôt sa beauté, elle devint morose, acariâtre; elle avait, de plus, un singulier laisser aller dans ses habitudes, sans compter qu'elle aimait de passion cinq ou six chiens de chasse qui ne la quittaient pas. N'ayant pu réaliser dans sa vie le roman de ses rêves, Honoré d'Urfé prit le parti de l'écrire. Que de gens leur écritoire a consolés de tout!

Jusqu'à présent, nous n'avons relevé dans les héros de l'*Astrée* que les traits de caractère et de visage qui leur sont communs avec tous les héros de pastorales. Il est temps de signaler ce qui fait leur physionomie propre, ce en quoi ils expriment plus particulièrement leur époque. Mais je me contenterai d'abord de la considération que voici:

Ce qui frappe dans les bergers de l'*Astrée*, c'est à la fois les ressemblances et les différences qui sont entre eux et les héros des romans de chevalerie. Au fond, ce qu'on peut appeler leur culture morale, les règles qui dirigent leur conduite, leurs sentimens, leurs maximes sont essentiellement conformes, ou pour mieux dire, sont empruntés à l'idéal et au code chevaleresque. Leurs vertus sont celles-là mêmes que déposait dans les cœurs bien nés l'éducation chevaleresque. L'honneur est leur divinité suprême, ils sont prêts à mourir plutôt que d'y forfaire. Ils sont braves, loyaux, esclaves de la foi jurée. Le mensonge, la perfidie, la félonie sont les vices qui leur inspirent le plus d'horreur. L'amour qu'ils professent pour leur bergère est aussi

semblable à celui du chevalier pour sa dame. C'est l'amour tel que l'a conçu et façonné le moyen âge; l'amour qui est une humilité, un abaissement volontaire, une abnégation de tous les instans, un culte aussi, une idolâtrie. Et dans l'*Astrée* comme dans les poèmes de la *Table ronde*, cet amour est considéré comme le grand ressort de l'éducation des âmes, comme une puissance morale qui ennoblit le cœur, l'élève au-dessus de lui-même, le rend inaccessible à toute bassesse, à tout sentiment vulgaire et le remplit d'aspiration vers un sublime idéal. De telle sorte que nos faux bergers ressemblent au premier abord à des chevaliers désarmés qui auraient échangé, par un bizarre caprice, leur casque contre un chapeau de paille, leur lance contre une houlette. Mais ils diffèrent des chevaliers, dans les témoignages qu'ils donnent de leurs passions. Que faisait le chevalier pour prouver à sa dame qu'il savait aimer? Il s'en allait courir les grandes routes par monts et par vaux, la lance en arrêt, à la poursuite d'aventures périlleuses; et c'était à coups de lance qu'il s'efforçait de conquérir le cœur de la femme aimée. Nos bergers s'y prennent tout autrement. Ils ne promettent point d'amener à leurs bergères deux géans enchaînés qui plient le genou devant elles; ils ne jurent point non plus de tenir un œil fermé jusqu'à ce qu'ils leur aient apporté sur un plat d'argent deux douzaines d'oreilles de Sarrasins. Le plus méritant d'entre eux, c'est le plus délicat, le plus respectueux, le plus soumis; celui qui a la manière la plus noble de sentir et qui sait le mieux exprimer ce qu'il sent; celui qui a le cœur le mieux fait, le mieux réglé et qui, avec ses joies et ses peines, s'entend à composer pour ainsi dire un beau paysage moral où les yeux de sa bergère puissent s'arrêter avec complaisance; celui enfin qui parvient à donner à ses vertus le plus de beauté et d'harmonie. Et ainsi, ce sont des hommes du moyen âge en qui il est entré quelque chose de l'esprit de Platon et de ses disciples. Comme les chevaliers, ils ont cette sorte d'ascétisme qui commande à l'homme de maîtriser sa nature; ils ont cet enthousiasme qui le porte à se déposséder de lui-même, à se faire le serviteur et l'esclave de ce qu'il aime, et les vertus qu'ils admirent le plus sont ces vertus miraculeuses qui étonnent et confondent la nature. Mais en même temps, comme des disciples de Platon, ils recherchent l'harmonie, et la beauté de l'âme leur semble le premier des biens.

Et dans cette conciliation qu'ils se proposent, ils sont bien de leur époque, ils sont les fils de la Renaissance. Car on a tort, je pense, lorsqu'on présente le grand mouvement de la Renaissance comme une réaction passionnée, énergique, exclusive contre l'esprit du moyen âge. La féodalité mourut comme institution politique; mais l'éducation qu'elle avait donnée à l'Europe lui survécut. Si l'on retranchait des mœurs publiques et privées, des usages, des caractères, des idées morales et politiques de l'Europe actuelle tout ce que lui a légué l'époque féodale, l'Europe ne serait plus l'Europe, et un homme, quel qu'il soit, qui ne serait pas, par quelque côté du moins, le fils et l'héritier du moyen âge, nous étonnerait comme un être étrange avec qui nous aurions peine à nous entendre sur les premières notions de la vie et de la morale. La Renaissance n'a donc pas cherché à détruire par le fer et par le feu le génie du moyen âge; elle a cherché à le greffer, et la greffe dont elle a usé, elle l'a empruntée à l'antiquité retrouvée, ressuscitée et sortant de son tombeau parée de son éternelle beauté. Cette fusion, cette conciliation naïve de deux principes qui semblent s'exclure, fait le charme de la littérature de cette époque. Que sont les deux grands poètes italiens de la Renaissance, l'Arioste et le Tasse? Ils sont les derniers des trouvères ; comme la chanson de geste, ils chantent la chevalerie et les croisades, et on sent partout dans leur œuvre l'étude attentive des poèmes des temps gothiques; mais en même temps ces deux poètes sont tout pénétrés d'Homère et de Virgile, et ils concilient, dans une heureuse combinaison, le génie de la chanson de geste et la beauté de la forme classique. Cette greffe qui réussit si bien dans la poésie, elle tendit aussi à s'opérer dans la vie et dans les mœurs. Du centre de l'Italie, de la ville Sainte, du siège même de la papauté, s'élevait une voix qui, traversant les Alpes, criait à toute l'Europe: « Ouvrez la porte de vos maisons à l'art, ce génie bienfaisant. Laissez-le s'asseoir à votre foyer. Le Ciel le reconnaît pour un de ses envoyés. Qui que tu sois, riche ou pauvre, faible ou puissant, petit ou grand de ce monde, embellis tes pensées par la culture de l'esprit, par la contemplation assidue de la beauté! »

Cette voix, ce cri, nos bergers l'ont entendu. Eux aussi, ils se sont occupés d'embellir leur vie. Ils ont adressé au Ciel la prière de Socrate : « Puisse la Divinité répandre un peu de beauté dans mes pensées et dans mon cœur! »

II

Nous avons vu ce que sont en général les héros de la pastorale, les bergers littéraires, les faux bergers, et reconnu dans ceux de l'*Astrée* des contemporains et des fils de la Renaissance. Nous en avons trouvé un témoignage dans cette conciliation qui paraît en eux de deux élémens différens et même opposés, dont l'un est emprunté au moyen âge et l'autre à l'antiquité. Les héros de d'Urfé, disions-nous, unissent aux vertus un peu ascétiques des chevaliers cette recherche de l'harmonie et de la beauté morale qui était le principe de l'éducation grecque ; en un mot, ce sont des chevaliers-artistes. Il est certain qu'on ne peut lire l'*Astrée* sans s'apercevoir qu'elle a été composée à une époque où l'art tenait une grande place dans les esprits et dans la vie. La scène se passe au fond des bois; mais l'architecture, la sculpture, la peinture, la poésie y ont établi leur demeure. Comme Sannazar dans son Arcadie, d'Urfé se plaît à décrire des palais, des statues, des mausolées, des tableaux et on dirait que sa plume veut jouter avec les Goujon, les Germain Pilon, les Lescot, tous les artistes de la Renaissance française. Les personnages s'entendent eux-mêmes à manier la plume et le pinceau; ils sont tous habiles à versifier; ce leur est un jeu de composer des élégies, des sonnets, des madrigaux. Céladon est peintre, et, dans son exil solitaire, il peint de mémoire un portrait d'Astrée, qui se trouve être un prodige de ressemblance et de grâce. Mais ce qui est plus important à noter, c'est que ces habitans des forêts ne sont pas seulement artistes par les doigts, ils le sont par l'âme, par le sentiment. Ils sentent, ils pensent, ils respirent en artistes; ils cherchent à donner à leurs pensées et à leurs actions une belle forme. Ils sont artistes dans le sens que Gœthe a donné à ce mot : ils aiment « les belles apparences. »

En conséquence, l'art qu'ils estiment et pratiquent avec le plus d'ardeur c'est l'art de parler, l'art de bien dire. Oui, nos bergers sont bien parlans, bien disans; ils mettent du tour et de la civilité dans leurs discours, ce sont leurs propres expressions. Souvent même, on pourrait les accuser de ne sentir et de ne penser que pour avoir l'occasion de parler; leur passion semble parfois ne leur tenir au cœur que parce qu'elle leur fournit d'heureux thèmes à développer dans d'agréables entretiens ou

dans d'éloquentes tirades. Et pour ma part, je ne puis m'empêcher de croire qu'il est des momens où Céladon se trouve heureux d'être malheureux et qu'il remercie quelquefois son désespoir des discours harmonieux et des belles figures de rhétorique dont il lui est redevable. Ces bergers passent la plus grande partie de leur temps à converser entre eux ou avec eux-mêmes. Leur lieu favori de réunion est le carrefour de Mercure où aboutissent quatre chemins et dont le centre est marqué par une statue placée sur un piédestal rehaussé de trois degrés; aux quatre côtés des chemins sont plantés de beaux sycomores sous l'ombre desquels on passe les heures chaudes du jour, pendant que les brebis dorment et que les oiseaux se taisent. Quelquefois aussi la fureur de parler les empêche de dormir et couchés sur le gazon, sous un berceau de verdure que la lune a peine à percer de ses rayons, l'aurore les vient surprendre éveillés et dans le feu du discours, sur quoi ils se hâtent de clore la paupière quelques heures, tout juste le temps de reprendre un peu de force pour recommencer à causer. Du reste, ces conversations, bien qu'on y trouve quelquefois à redire, sont peut-être la partie la plus intéressante de l'*Astrée*, et si on les dégageait de l'intrigue et de ses épisodes et qu'on les recueillît dans un volume à part, comme on a fait pour les conversations du *Grand Cyrus*, ce volume serait d'une lecture assez agréable et renfermerait plus d'une page d'une vraie beauté.

Ce goût de conversation qui est peut-être la seule passion sérieuse qui anime les héros de l'*Astrée*, — car je soupçonne leurs amours d'habiter beaucoup plus dans leur cerveau que dans leur cœur, — ce goût de conversation est encore un trait auquel on peut reconnaître en eux des hommes de la Renaissance. L'esprit de la conversation suppose en effet, comme condition première, un fait moral ou social qui fut l'œuvre de la Renaissance, je veux dire la réconciliation de l'école et du monde, l'école allant dans le monde, le monde accueillant l'école, lui ouvrant ses portes l'acceptant pour son hôte, et dans cette réconciliation, les deux parties se faisant des concessions réciproques; l'école consent à s'humaniser, elle se débarrasse de son ténébreux fatras, elle rompt avec la pédanterie, elle se met à sacrifier aux grâces; et de son côté, le monde devient avide de s'instruire, il s'occupe d'autre chose que des intérêts du moment présent, que des pauvretés de son ambition; il se crée des loisirs qu'il consacre à la vie spécula-

tive; il devient curieux et il demande à la science de satisfaire ses curiosités. Or voilà précisément ce qui se passa à l'époque de la Renaissance. La science quitta l'ombre des écoles et des monastères, elle entra dans le monde et le monde la reçut bien, et tout en lui faisant les honneurs de sa maison, il lui apprit à vivre et à parler.

Grande révolution assurément; car le moyen âge avait été par excellence « l'époque des spécialités, » l'époque des associations, des confréries, des groupemens. Jamais la société ne fut plus fortement organisée, et ce qui caractérise un être organisé, c'est la division des fonctions. C'est ainsi que la féodalité comprenait la vie sociale : division tranchée des fonctions, division tranchée des organes destinés à remplir ces fonctions ; principe de spécialisation qui se retrouvait jusque dans l'organisation de l'industrie où, grâce au système des corporations et des maîtrises, chacun était attaché à un métier héréditaire dont il avait peine à sortir. En un mot, dans cette puissante et savante société, chaque individu avait son lieu, sa place marquée d'avance où il restait parqué. Et en particulier, l'homme d'action et l'homme de pensée, l'homme d'épée et l'homme de plume formaient deux classes distinctes entre lesquelles il existait peu d'échange possible. Et comment eussent-ils communiqué? Ils ne parlaient pas la même langue. Au XIVe siècle, la science, ou ce qu'on appelait la clergie, parlait une langue morte, le latin, et les chevaliers qui consentaient à l'apprendre étaient un sujet d'étonnement, presque un scandale, et, dans tous les cas, une exception rare. Aussi l'éducation du chevalier et celle du clerc différaient essentiellement; à l'un les études qui cultivent l'esprit, à l'autre les exercices qui assouplissent le corps et les habitudes qui adoucissent à la fois et fortifient le caractère; à l'un, la culture intellectuelle; à l'autre, une éducation exclusivement physique et morale, où les choses de l'esprit n'entraient pour rien, pas même l'abécédaire. Cette scission, la Renaissance la fit cesser. La Renaissance, avons-nous dit, c'est la greffe de l'esprit antique sur le génie du moyen âge. Or l'idéal de l'éducation grecque au temps de Périclès était de faire des hommes complets; à Athènes, on n'admettait pas la distinction des clercs et des hommes d'action, et il était conforme à l'esprit athénien qu'un poète par exemple fût magistrat et général. Et semblablement, la Renaissance tint à ce que la culture intellectuelle, la clergie cessât d'être le partage

des clercs, des moines et des hommes de robe ; elle ne songea pas à supprimer les classes diverses qui constituent la hiérarchie sociale, mais elle voulut qu'un fond de même culture, qu'une éducation commune formât comme le trait d'union entre ces classes distinctes; elle entendit que la noblesse renonçât à son ignorance et à son mépris des choses de l'esprit, que le jeune noble devînt quelque peu clerc. Problème plus compliqué que dans l'antiquité; car à Athènes du temps de Périclès, l'enseignement se bornait à l'étude du grec et de la Grèce; mais le programme de l'enseignement au XVIe siècle était le programme encyclopédique du moyen âge encore et étendu et agrandi. Fortes et puissantes études, plus abondantes que méthodiques et sous le poids desquelles on a peine à comprendre que de jeunes cerveaux ne succombassent pas. Honoré d'Urfé, sorti d'une des plus illustres familles du Forez alliée à la maison de Savoie, avait passé par ces fortes études de la Renaissance, il avait appris presque tout ce que Rabelais fait apprendre à son Pantagruel et, dans une fête collégiale, il récita des tirades de vers et des harangues en grec, en latin et en hébreu. Aussi ses bergers sont-ils savans comme lui; en bon père, il leur a fait part de sa science. Ils en savent du moins beaucoup plus qu'il n'est nécessaire pour garder des moutons. Ils sont très forts sur la géographie, sur les antiquités des Gaules, sur l'histoire; ils savent le grec, le latin; ils se plaisent à faire des étymologies, lesquelles sont le plus souvent assez baroques; ils savent aussi l'astronomie, ils sont encore physiciens, la théorie de la boussole leur est familière. Bref, ces bergers se sont assis longtemps sur les bancs de l'école, et on ne peut les accuser d'y avoir perdu leur temps. O bergers de Théocrite et de Virgile, que vous êtes naïfs et ignorans auprès de ces gens-là!

Et de toutes choses ils parlent en bons termes, avec une aisance, une noblesse de ton soutenue, avec une élégance châtiée qui ne se dément jamais. Disons tout: ils ont les défauts de leurs qualités, ce qui est vraiment pardonnable. Il y a tant de gens qui n'ont pas les qualités de leurs défauts! Ces défauts sont encore ceux de leur époque. A force de vouloir être civils, ils donnent quelquefois dans l'afféterie; à force de vouloir bien dire, ils passent souvent le but, et leurs grâces sont mignardes, et si on ne peut leur refuser d'avoir de l'esprit, on peut les accuser de tomber souvent dans le bel esprit. C'était la maladie du

temps. Le bel esprit, c'est la pédanterie retournée des gens du monde quand ils commencent à se piquer d'être savans et qu'ils font parade de leur savoir. Le bel esprit abonde dans les œuvres de deux contemporains de d'Urfé, dans les tableaux de l'Albane, de celui qu'on a appelé l'Anacréon de la peinture, ainsi que dans les vers de l'auteur de l'*Adonis*, du cavalier Marini, qui fut si à la mode en France dans les premières années du XVIIe siècle. Le bel esprit abondait même dans les modèles que d'Urfé paraît avoir eus sous les yeux, dans les longues conversations du *fameux Courtisan*, *Cortigiano* de Castiglione, où respire la galanterie de la cour du duc d'Urbin où vécut l'auteur; conversations dans lesquelles les interlocuteurs semblent en parlant se regarder dans la glace et s'écouter parler, et comme après tout ils ne font que répéter ce que l'auteur leur a soufflé, dès qu'ils ont fini de discourir, celui-ci ne manque pas d'ajouter : « Alors tout le monde se mit à rire et à applaudir. »

Le bel esprit foisonne encore dans le *Pastor fido* de Guarini, dans l'*Arcadie* de Sannazar, mélange de prose et de vers, ou plutôt églogues en vers reliées entre elles par un récit en prose et où perce à chaque endroit le souci de bien dire. Que dis-je? Le bel esprit était si bien la maladie du temps qu'il se retrouve dans les œuvres mêmes du génie, dans les vers de l'auteur de la *Jérusalem délivrée;* ce qui n'est pas une raison de mépriser avec Boileau le *clinquant* du Tasse; car les faux bons mots, les pointes, les *concetti* sont, dans un écrivain comme le Tasse, de petites taches qui ne nuisent pas à l'œuvre et qu'on note en souriant, taches qui servent à relever l'éclat d'un beau teint : ce sont les grains de beauté du génie. Et qui voudrait retrancher du drame espagnol et des tragi-comédies de Shakspeare toutes ces rencontres de mots, toutes ces recherches de la pensée et du style qu'on appelait en Espagne des *grâces* et en Angleterre des *euphuïsmes?* Souffrons donc à nos bergers les mignardises par trop fréquentes de leur langage. En Arcadie, on n'a rien à faire, rien autre que d'exprimer de son mieux ce qu'on sent et quelquefois ce qu'on ne sent pas; on n'a pas d'autre occupation que d'habiller de bon air les passions qu'on éprouve et quelquefois celles qu'on n'éprouve pas.

Mais, ce qui nous intéresse plus encore que les qualités ou les défauts de ton et de style de ces conversations, ce sont les thèmes que les bergers du Lignon se plaisent à débattre dans

leurs longs et paisibles loisirs. Or ces thèmes portent, comme les bergers eux-mêmes, la marque de l'époque; ils sont d'ordinaire empruntés à une science qui occupait alors les esprits et qui prit au XVIe siècle et au commencement du XVIIe un développement extraordinaire, à une science dont on a dit beaucoup de mal et qui a ses dangers, mais qui a aussi sa raison d'être, et sa légitimité aux yeux de la philosophie, je veux parler de la « casuistique. » Ce nom seul éveille en général dans l'esprit des préventions défavorables; car c'est une science qui a eu le tort de se calomnier elle-même. Comment cela? La raison en est simple. Il y a des taches de sang sur cette science-là. Mais cet argument sans réplique n'en est pas un. Le pire dans ce monde est d'être inoffensif; tout ce qui est puissant est sujet à devenir dangereux. Eh bien! oui, c'est peut-être un casuiste qui, embusqué dans l'ombre, a dirigé le couteau de Ravaillac. Mais en revanche, si le Père Bourdaloue fut le plus admirable des prédicateurs, cela ne tient pas seulement à ce qu'il était un moraliste sévère et rigide, mais à ce qu'il était aussi un habile, un délicat, un subtil casuiste. Qu'est-ce après tout que la casuistique? C'est la science des cas moraux, des cas de conscience. Et ce n'est pas le casuiste qui invente ces cas de conscience pour avoir le plaisir de les résoudre, c'est la vie qui les crée, qui nous les impose, qui nous somme de les examiner et de leur donner une solution. En théorie, la morale est une science fort simple, elle se réduit à quelques préceptes généraux qu'on a bientôt appris; mais du moment qu'on en vient au fait, à l'action, la morale se complique infiniment; car les circonstances dans lesquelles nous devons agir sont le plus souvent fort complexes, et l'homme le mieux intentionné, le plus consciencieux, se trouve souvent embarrassé, parce que sa conscience est partagée entre plusieurs devoirs qui lui semblent également respectables et qu'il ne voit pas jour à concilier. « La collision des devoirs! » c'est une des conditions de notre existence, et pour y échapper, il faudrait refaire la vie, travail dont ne peut se charger que Celui-là seul qui l'a créée. Un autre parti qu'on pourrait prendre, pour n'avoir jamais à se décider entre deux devoirs, ce serait de ne pas agir du tout; et il est certain que les purs contemplatifs, les hommes qui, de parti pris, se sont emprisonnés entre les quatre murs d'une cellule et qui y passent leur vie, les mains jointes et les yeux levés au ciel, ces hommes-là n'ont guère besoin de la casuistique.

Aussi n'a-t-elle pas été créée pour leur usage, mais à l'usage de ceux qui vivent dans le monde et qui tiennent à y bien vivre. Et plus le monde est compliqué, plus les rapports sociaux et par conséquent les devoirs se compliquent aussi; de telle sorte que c'est aux époques de civilisation très avancée et un peu raffinée que la casuistique devient une science utile et même nécessaire. Voilà pourquoi la Renaissance lui fut si favorable et la vit se développer avec une irrésistible puissance. Et comme il est dans la nature de l'homme de se faire, de ce qui occupe son esprit, un passe-temps et presque un jeu, on ne s'en tint pas au nécessaire en matière de casuistique; on en multiplia les applications; on se plut à imaginer des cas difficiles pour se donner le plaisir de les résoudre. Henri IV aimait, nous dit-on, à soulever et faire débattre, par ceux qui l'entouraient, des cas de conscience fort embrouillés, et on peut croire que ce subtil esprit ne devait pas avoir de peine à en inventer. Les bergers de l'*Astrée* en usent comme lui; ils sont tous des casuistes, et plus le cas est compliqué, plus ils prennent plaisir à en décider. Les innombrables épisodes dont est semé le roman ne sont même destinés qu'à soulever ce genre de questions, et le récit en est suivi fort souvent d'une discussion en règle que termine une sentence motivée et raisonnée.

Un jour apparaît, dans le carrefour de Mercure, un berger l'air sombre, farouche; il est suivi d'une bergère qui, noyée dans les larmes, s'attache à ses pas et implore sa pitié; mais en vain, il ne daigne pas la regarder. On force ce berger farouche et cette larmoyante bergère à s'arrêter, à conter leur histoire, et sur-le-champ nos héros se constituent en tribunal pour juger leur différend. Le berger s'appelait Tircis; il avait juré une amour éternelle à une bergère nommée Cléon; mais au moment où il allait l'épouser, elle est morte. Une autre bergère, celle qui pleure, raffole de Tircis; mais il la rebute et veut la chasser de sa présence, parce qu'il se sent à jamais lié par la foi jurée à Cléon? Là-dessus grande consultation. Tircis est-il si bien lié qu'on ne puisse le délier? Son cœur doit-il rester dans le tombeau avec celle que la mort a ravie à sa tendresse? Voilà un thème qui fournit matière à de longs discours. — Autre cas plus compliqué. — Deux bergers liés d'amitié, Thamire et Calidon, aiment l'un et l'autre la bergère Célidée. Célidée aime Thamire, et Calidon ne voulant pas trahir la confiance que son ami a en

lui, cache son amour à Célidée et de chagrin tombe malade à mourir. Par un dévouement sublime, pour sauver les jours de Calidon, Thamire se résigne à lui abandonner la main de Célidée et cherche lui-même à toucher le cœur de la bergère en faveur de Calidon; mais le seul résultat de ses efforts, c'est que Célidée s'obstine à ne pas aimer Calidon et qu'elle cesse d'aimer Thamire qui se décide si aisément à renoncer à elle. Là-dessus Thamire se ravise : « Puisque vous ne pouvez aimer Calidon, dit-il à la bergère, je reprends mes droits et vous supplie de vous remettre à m'aimer. » De son côté, Calidon reproche à Thamire son manque de foi. Comment ose-t-il reprendre ce qu'il avait consenti à lui céder? Quant à Célidée, elle les hait tous deux et s'enfuit, mais ils la poursuivent et, venant à traverser le fameux carrefour de Mercure, ils se décident de soumettre au tribunal pastoral ce cas très litigieux. Les plaidoyers sont longs, très longs et, quand ils sont achevés, la nymphe Léonide prononce un jugement qui se termine ainsi : « Et toutes fois, d'autant qu'il n'y a offense qui ne soit vaincue par la personne qui aime bien : nous ordonnons, de l'avis de tous ceux qui ont ouï dire avec nous ce différend, que l'amour de Célidée surmontera l'offense qu'elle a reçue de Thamyre, et que l'amour que Thamyre lui portera à l'avenir, surpassera en échange celle que lui a portée Célidée jusqu'ici. »

Ce n'est pas seulement dans les épisodes que les cas de conscience jouent un grand rôle. L'intrigue même principale du roman est tout entière fondée sur une question de casuistique. Céladon a voulu se noyer, mais il ne s'est pas noyé. Il n'y gagne pas grand'chose puisqu'il n'ose pas reparaître devant Astrée. Ne lui a-t-elle pas interdit de se montrer désormais à ses regards? Le plus consciencieux des amans aimerait mieux mourir que d'enfreindre l'ordre de sa maîtresse, si déraisonnable soit-il. Il va se réfugier dans une caverne où il trouve fort à propos une écritoire et des plumes pour mettre en vers ses chagrins; car dans l'*Astrée*, nous l'avons dit, il se trouve partout des écritoires, elles pleuvent du ciel, c'est un fruit que portent tout naturellement les arbres de ce pays-là. Toutefois, son écritoire ne réussit pas à consoler Céladon et, dévoré de soucis, il devient si maigre que le druide Adamas prend pitié de lui. Ce druide avait une fille qui depuis huit ans était auprès des Vierges Druides dans les antres des Carnutes, et le hasard veut que cette fille ressemble beaucoup

à Céladon. Ce sont de ces hasards qui abondent dans l'*Astrée*, comme les écritoires : « Mon enfant, dit-il au pauvre berger, je me résous de faire courir le bruit que ma fille est malade, et qu'à cette occasion, les Druides anciennes ont été d'avis que je la retirasse. Et quelques jours après, vous vous habillerez comme elle, et je vous recevrai chez moi, sous le nom de ma fille Alexis... Or, regardez, Céladon, si cela n'est pas bien faisable? Ah! mon père, répondit le berger, comment entendez-vous qu'Astrée, par ce moyen, ne me voye point? Pensez-vous, dit le druide, qu'elle vous voye, si elle ne vous connaît? Et comment vous connaîtra-t-elle ainsi revêtu? Mais, répliqua le berger, en quelque sorte que je sois revêtu, si serai-je en effet Céladon, de sorte que véritablement je lui désobéirai. Que vous ne soyez Céladon, il n'y a point de doute, répondit Adamas : mais ce n'est pas en cela que vous contreviendrez à son ordonnance, car elle ne vous a pas défendu d'être Céladon, mais seulement de lui faire voir ce Céladon. Or elle ne le verra pas en vous voyant, mais Alexis. Et pour conclusion, si elle ne vous connaît point, vous ne l'offenserez point, si elle vous connaît, et qu'elle s'en fâche, vous n'en devez espérer rien moins que la mort. — Voilà, dit Céladon, la meilleure raison. » Et il se laisse persuader et bénit dans son cœur la subtilité du bon druide.

Tout cela est frivole, et d'un médiocre intérêt. Ce qui manque dans l'*Astrée*, c'est la passion vraie, et elle n'apparaîtra pas de sitôt dans le roman; il nous faut attendre Mme de La Fayette et la *Princesse de Clèves*. Mais à défaut de la passion, ce qui fait l'intérêt de l'*Astrée*, c'est que seul d'entre tous les auteurs de pastorales, d'Urfé était un penseur, et que la pensée tient une place parmi toutes les froides inventions dont il a rempli son livre. Oui, dans son Arcadie à lui, dans cette Arcadie des bords du Lignon, on ne rencontre pas seulement des statues, des tableaux, des bergers et des écritoires, on y rencontre aussi des idées. Tous ces procès de casuistique que d'Urfé se plaît à ourdir et à juger ne sont que les incidens divers d'un grand débat où deux adversaires sont en présence l'un de l'autre; deux disputans qui sont éternels comme l'humanité, mais dont la lutte ne fut jamais plus vive qu'à l'époque de la Renaissance, époque de grands contrastes, pleine de disparates, époque à la fois de licence grossière et brutale et de généreuse contemplation. Ces deux plaideurs c'est la philosophie du plaisir, d'une part; de l'autre,

c'est la philosophie de l'esprit, cette sagesse qui, du temps de d'Urfé, se réclamait du grand nom de Platon et s'appelait le Platonisme. Or d'Urfé était un ardent platonicien. Pendant les guerres civiles, il avait été jeté successivement en prison par les royalistes comme partisan des ligueurs, et par les ligueurs comme royaliste. Et il avait trompé les longs ennuis de cette double captivité par des études philosophiques; il ne tarda pas à s'éprendre d'une vive passion pour cette philosophie des premiers penseurs de la Renaissance qui était un amalgame bizarre de Platon et du dogme chrétien que représentaient surtout les Ficin et les Patrizzi. La trace que laissèrent ces études dans son esprit fut si profonde que je n'aurais pas de peine à citer des pages entières de l'*Astrée* qui sont la traduction presque littérale de quelques passages du *Banquet* et des lettres de Ficin. Mais que parlé-je de passages isolés? D'Urfé n'a écrit son livre qu'à la gloire de la philosophie et de Platon, et le titre même qu'il lui a donné nous en avertit : « L'*Astrée* de Messire Honoré d'Urfé ou par plusieurs histoires et sous personnes de bergers et d'autres sont déduits les divers effets de l'honnête amitié. »

Cette honnête amitié, il s'en explique dans plus d'un endroit, c'est l'amour tel que l'a conçu Platon, c'est la passion ailée qui emporte les âmes dans le sein de Dieu. Ainsi donc, bergers, bergères et bergeries, disparaissez! Le véritable héros de l'*Astrée*, celui qui règne parmi ces bois et ces ruisseaux, celui que nous rencontrons le front couronné de lumière sous ces sombres arceaux de verdure et sur ces gazons verdoyans, c'est Platon transformé à l'usage de la Renaissance, et la véritable intrigue du roman, c'est la lutte de la Sagesse et du Plaisir. La victoire de la Sagesse est assurée, car d'Urfé est pour elle.

Le Plaisir! D'Urfé l'a incarné dans la personne d'un aventurier provençal qui est le plus grand jaseur de son livre. Il se nomme Hylas. Il a le cerveau chaud, la tête chauve et le poil ardent. Et quelle langue! Elle est intarissable, et ses reparties ne manquent pas d'esprit. Cet Hylas est un franc égoïste; il professe qu'Hylas a été mis au monde pour s'occuper du bonheur d'Hylas, et il se consacre tout entier à cette tâche, qui en vérité n'est pas facile; car le bonheur d'Hylas consiste à désemplir chaque matin son cœur de ce qui le remplissait la veille et à renouveler la cargaison. C'est le volage, c'est l'inconstant par

excellence; il est tourmenté de ce que Fourier appelait la passion papillonne. Comme un papillon, il vole de fleur en fleur, et rien ne peut fixer ses inconstances. Il donne son cœur sur la minute, mais il le reprend l'instant d'après ; le matin, il était de feu, le soir il est de glace. Il lui est même arrivé d'aimer passionnément à la fois trois bergères sans pouvoir décider laquelle il préférait ; et quand il se rend à la fontaine d'amour, fontaine merveilleuse, où le berger qui s'y penche, au lieu d'apercevoir sa propre image, voit apparaître celle de la bergère qu'il aime : « Ah! s'écrie Hylas ! cette fontaine est si petite que, si je m'y regardais, il serait impossible que j'y visse seulement la moitié des objets que j'ai aimés. »

En face de cet homme de plaisir, Platon et la Sagesse sont représentés par les druides et leurs disciples, — car les druides de l'*Astrée* sont des pontifes du Platonisme, — et en particulier par le grand druide Adamas, philosophe à l'air majestueux, à la barbe vénérable, qui tient école de philosophie à l'ombre des hêtres et des sycomores.

Résumons-nous. On a toujours raison de réussir, et un succès durable n'est jamais absolument immérité. L'*Astrée* est peut-être un des livres qui ont reçu des contemporains de l'auteur l'accueil le plus empressé, et cet accueil peut se justifier. Parmi les premiers lecteurs de l'*Astrée*, les uns, sensibles surtout au charme du bien dire, furent frappés de la douceur, de l'harmonie et de la limpidité toutes nouvelles alors du style. D'autres approuvèrent surtout les observations fines et délicates semées de place en place dans l'ouvrage et saluèrent dans l'auteur un homme qui avait su profiter de sa vie agitée et pleine de vicissitudes, pour étudier la société et le cœur humain. D'autres encore, et ceux-ci furent en grand nombre, cherchèrent à découvrir sous les masques les visages; et, supposant que d'Urfé avait peint des personnages réels et historiques sous des noms fictifs, ils se donnèrent le plaisir d'exercer leur perspicacité à lui ravir son secret. D'autres prirent intérêt à la lecture d'un livre qui était un miroir de l'époque et où se trouvaient reproduites les grandes luttes d'idées et de tendances qui agitaient les esprits. D'autres enfin se contentèrent de savoir que l'*Astrée* était une pastorale et ils la goûtèrent passionnément comme l'un des chefs-d'œuvre d'un genre, dont la vogue, pour les raisons que nous avons indiquées, était alors immense. Ceux-ci furent vrai-

semblablement les plus nombreux, et comme les effets deviennent à leur tour des causes, ce goût de la pastorale qui avait valu à l'*Astrée* tant d'ovations fut renforcé et prolongé par la lecture du livre. Plus d'une fois même, dans l'enchantement où les bergers du Lignon jetaient les imaginations, on fut tenté de les imiter et de faire de l'Arcadie une réalité. En 1624, d'Urfé reçut une lettre signée de vingt-neuf princes ou princesses, dix-neuf grands seigneurs d'Allemagne qui avaient pris les noms des personnages de l'*Astrée* et avaient formé une confrérie pastorale à laquelle ils avaient donné le nom d' « Académie des vrais amans. » Au milieu du XVIIe siècle, il est question d'un seigneur qui quitta son château et fut s'établir dans une chaumière, décidé à passer le reste de ses jours à garder les moutons. L'histoire ne dit pas si les moutons furent bien gardés. Plus tard encore, cette personne très romanesque qu'on appelle la Grande Mademoiselle, dans son enthousiasme pour l'*Astrée*, rêva le plan d'une bergerie, d'une Arcadie où elle aspirait à couler ses jours. Elle se voyait déjà vêtue d'une capeline et une houlette à la main, gardant les troupeaux dans une belle prairie, et elle se promettait de ne manger que les gâteaux et les fromages qu'elle aurait préparés de ses mains.

Mais la Grande Mademoiselle avait été mise au monde pour faire des projets et pour ne pas les accomplir, et il en fut de son Arcadie comme de son mariage avec Lauzun. Et en vérité bien lui en prit, car si la Grande Mademoiselle s'était faite bergère, elle n'eût pas gardé deux jours les moutons sans soupirer après son château et les plaisirs de la Cour. La seule Arcadie qui pût lui plaire, c'était celle qu'elle rêvait, et les rêves sont faits pour rester des rêves ; car il y a une bonne moitié de notre existence qui ne doit se passer que dans notre imagination.

VICTOR CHERBULIEZ.

M. LLOYD GEORGE

ET

LA DÉMOCRATIE PURITAINE

Un soir, pendant la session de 1884, un petit jeune homme, qui était venu à Londres pour passer un examen de droit, obtint la faveur d'assister à une séance du parlement. Ses yeux durent s'abaisser avidement sur ce décor historique où évoluaient des personnages dont le nom fameux était venu jusqu'à son village perdu dans les montagnes, jusqu'à cette échoppe de cordonnier où il avait grandi, jusqu'à cette obscure étude de province où il remuait des paperasses légales. Le speaker en perruque et en bas de soie, la table où reposait, avec la boîte aux dépêches et avec la Bible qui sert à assermenter les nouveaux membres, la masse d'armes qui a déjà survécu plus de deux siècles et demi à la méprisante ironie de Cromwell, le couloir par où les membres rentrent, un à un, les jours de vote, tous ces détails, connus d'avance, parlaient à l'imagination et à la mémoire du jeune spectateur.

Entrait-il beaucoup de respect dans sa curiosité? J'en doute, et l'on comprendra bientôt pourquoi. Pourtant, on lui avait appris à vénérer le nom de Gladstone, et l'objet de ce culte, le grand vieillard, idole des Gallois, ses compatriotes, était là, devant lui, assis au banc de la Trésorerie, dans tout son prestige et, — semblait-il, — dans toute sa vigueur, bien qu'il approchât

de la quatre-vingtième année. Il entendit parler le premier ministre ; puis il assista à une scène étrange. Un homme de chétive apparence, qui était assis au coin le plus éloigné à gauche du speaker, se leva et sauta sur le plancher où il s'avança, sans souci de la mémorable raie rouge que ne doit franchir aucun orateur vraiment respectueux de la Constitution. On eût dit qu'il allait se précipiter et saisir corps à corps le vénérable premier ministre. Si passionnées étaient ses paroles, si hardis, si rudes et si pressés les coups qu'il lui portait, qu'une impatience irritée commençait à colorer le visage marmoréen du vieillard. Du haut de sa tribune, l'étudiant gallois suivait ce duel émouvant. Plus tard, racontant ses impressions, il disait : « J'en voulais à lord Randolph Churchill d'attaquer M. Gladstone, et je détestais ses doctrines, mais j'admirais son courage. » Le courage est resté, aux yeux de M. Lloyd George (on a compris, dès la première ligne, que c'est de lui qu'il s'agit), la qualité par excellence de l'homme politique. Il dirait probablement « l'audace, » si le mot n'appartenait déjà à un autre homme d'État qui, en dépit de ses récens apologistes, garde un renom quelque peu sinistre.

Les biographes de M. Lloyd George, après avoir raconté complaisamment cet épisode de sa première jeunesse, ne manquent pas d'ajouter : « Il était alors bien loin de se douter... » On devine la fin de la phrase. Je crois, au contraire, que son ambition s'éveilla ce soir-là, et qu'il se vit assis dans le coin redoutable où siégeait le chef du quatrième parti, prêt à jouer le même rôle contre un autre Gladstone, plus dangereux que le premier. Les pauvres biographes ne se doutent pas, — dirai-je à mon tour, — à quelle distance il faut remonter dans le lointain passé d'un homme célèbre pour découvrir la minute où il a eu la première révélation de son avenir. Napoléon, interrogé à ce sujet datait du lendemain de Lodi ses premières visions de grandeur Encore n'était-il qu'à moitié sincère. En ce qui touche M. Lloyd George, nous allons voir l'indépendance révolutionnaire et l'instinct du commandement s'annoncer à une heure incroyablement précoce de sa vie.

Lorsque Henry de Richmond débarqua dans le Nord du Pays de Galles pour disputer la couronne à Richard III, il était escorté de quelques aventuriers, recrutés en Hollande, qui, après le succès du premier Tudor et son établissement définitif sur le

trône, reçurent de lui quelques terres confisquées. L'avarice caractéristique d'Henry VII donne à penser que ses partisans d'outre-mer furent médiocrement indemnisés. Les George descendaient de l'un d'entre eux, prétend-on, et, trois siècles après, nous les retrouvons petits fermiers, cultivant la terre de leurs mains (et quelle maigre terre !) dans ce même comté de Pembroke où les avait jetés l'aventure d'un prétendant. Pendant cette longue période, ils s'étaient mêlés par de continuels mariages avec la population native qui les entourait et s'étaient complètement identifiés avec elle. Pour la première fois, vers le milieu du XIXe siècle, l'un des membres de la famille essaya de faire une infidélité à la terre. Il était maître d'école à Manchester lorsqu'en janvier 1863 lui naquit un enfant qui devait réaliser au centuple ses aspirations déçues. Si le héros du douloureux roman de Thomas Hardy, Jude l'Obscur, ce paysan que dévore, que consume la soif du savoir, la hantise de la vie supérieure et de l'action intellectuelle, avait eu un fils comme le pauvre maître d'école de Manchester, l'auteur eût pu nous montrer les impuissantes velléités du père traduites par le fils en facultés et en actes. Ainsi procède la nature avare et lente, indifférente à l'individu sacrifié, à l'heure ou au siècle qui s'écoule, soucieuse seulement de ne jamais perdre un effort.

M. George le père avait échoué dans sa vocation scolaire et était redevenu paysan lorsqu'il mourut, laissant sa femme avec trois enfans dont l'un n'avait pas encore fait son entrée dans le monde. Cette famille était sans ressources. Elle trouva un protecteur en Richard Lloyd, frère de Mrs George, qui l'emmena avec ses enfans au village où il résidait, presque au pied du Snowdon, dans la région la plus montagneuse et la plus sauvage du comté de Carnarvon. Richard Lloyd était encore très jeune, mais il renonça à se marier pour se consacrer à l'éducation des enfans de sa sœur et surtout du petit David dont il fut le premier à reconnaître les talens précoces. Quelle figure intéressante que ce Richard Lloyd, en qui vit, dans son intégralité morale, avec ses préjugés et ses vertus, le puritain du XVIIe siècle, le pieux soldat qui combattait pour la liberté derrière Cromwell, sans se douter qu'il travaillait à l'établissement d'un autre despotisme. Je salue avec respect M. Richard Lloyd, bien que son neveu lui doive quelques-unes des idées avec lesquelles il s'apprête à ébranler la société moderne. Il était à la fois cordon-

nier et pasteur dans cet humble village. La secte à laquelle il appartenait, avec la grande majorité des habitans, était la plus stricte parmi les Baptistes. Comme ils n'admettent point de ministres salariés, ceux qui remplissent au milieu d'eux les fonctions sacerdotales, doivent nécessairement vivre d'une profession ou d'un métier. L'échoppe de Richard Lloyd, attenante à la maison où il vivait avec sa sœur et ses neveux, était le véritable centre, le foyer de la vie du village. On y apportait, sans doute, des souliers à raccommoder ; on y venait chercher aussi des nouvelles, écouter la lecture du journal que le cordonnier pasteur traduisait couramment dans le vieux dialecte Cymry (et bientôt David l'aida dans cette tâche) ; surtout, on venait demander des conseils à M. Lloyd, soumettre à son arbitrage officieux les difficultés de tout genre qui naissent de l'existence journalière. Chacun emportait de là une bonne parole. un mot de réconfort, une direction. Humble boutique, vulgaire atmosphère, purifiée et ennoblie par un profond sentiment religieux. C'est là que M. Lloyd George a grandi. C'est de là que viennent ses qualités et ses défauts. Là il a appris à considérer comme des étrangers et des ennemis le Squire et le ministre anglican de la paroisse, un pasteur sans troupeau ou qui, du moins, ne connaît ses ouailles que pour les tondre, le tyran temporel et le tyran spirituel. Là encore, il s'est habitué à l'idée que la propriété n'est respectable que si le propriétaire l'est lui-même ; en sorte que la vigne du pauvre Naboth est sacrée, tandis que les domaines d'Achab et de Jézabel appartiennent à tous. Quoi d'étonnant si l'enfant mettait en pratique ce socialisme biblique, en escaladant les clôtures du parc seigneurial pour y voler des fruits et y capturer du gibier (1) ?

Tout jeune encore, il organise contre le recteur de la paroisse une révolte de petits garçons, révolte muette, mais d'autant plus malaisée à réprimer. Les enfans, à certains jours, étaient menés à l'église par le maître d'école du village pour y réciter le catéchisme officiel et prononcer une profession de foi qui était en contradiction avec les croyances de leurs parens. Dans l'une de ces occasions, malgré des interrogations et des objurgations réitérées, pas une syllabe ne sortit des lèvres enfantines. Ce fut

(1) Ce n'est pas une légende, inventée à plaisir par de malveillans critiques ou de compromettans admirateurs : Mr Lloyd George s'en est vanté lui-même dans son récent discours de Newcastle (9 octobre 1909).

la première campagne révolutionnaire de David Lloyd George.

Vers ce temps, éclata la guerre franco-allemande. Je n'ai besoin de questionner personne pour savoir quel jugement l'enfant entendit prononcer à ce sujet dans l'échoppe du cordonnier-pasteur. C'était Dieu qui punissait par des bras protestans cette France, gâtée par la fortune et corrompue par le succès. Certes, la guerre était chose détestable en elle-même ; pourtant, ne lisons-nous pas dans la Bible que Dieu, en plus d'une circonstance, fit passer par ses lévites au fil de l'épée toute une population infidèle, vieillards, femmes et enfans : après quoi, « il vit que c'était bon ? » Les baptistes de Llanystumdwy inclinaient à croire que la guerre de 1870 était une de ces circonstances-là. C'est pourquoi le futur chancelier de l'Échiquier donna le nom de Bismarck au chien qui l'accompagnait et qui l'aidait dans ses braconnages, et de là date cette sympathie pour les Allemands qui s'est bruyamment manifestée et qui a trouvé récemment de nouveaux alimens dans une tournée mémorable : sympathie qui ne laisse pas d'étonner, car M. Lloyd George est le moins Teuton des hommes et par sa nature physique et morale, par toutes ses affinités, par la nature de ses dons oratoires, par ses lacunes et par ses excès comme par ses plus belles facultés, il est bien plus près de nous que de ses amis d'outre-Rhin.

Quand vint l'heure de choisir une carrière pour son neveu, l'excellent Richard Lloyd redoubla ses efforts dévoués. Il songeait pour le jeune homme à la profession ecclésiastique ; mais, comme on l'a vu, dans la secte à laquelle ils appartenaient, les fonctions de pasteur n'assurent pas l'existence matérielle de celui qui les exerce. Par un raisonnement aussi mal conçu que bien intentionné, on le fait dépendre de sa clientèle pour le rendre indépendant de sa congrégation, alors que la congrégation et la clientèle ne font qu'un. Si le jeune David avait annoncé une vocation ecclésiastique, il eût été, selon toute probabilité, intercepté, accaparé, monopolisé par l'Église établie qui lui aurait ouvert la carrrière des honneurs, et nous le verrions, peut-être, assis au banc des évêques dans cette Chambre des lords qu'il insulte aujourd'hui en termes si violens et, parfois, si comiques.

La voie étant fermée de ce côté, le rêve de M. Richard Lloyd dut céder devant celui de Mrs George qui souhaitait ardemment de voir son fils homme de loi : sans doute parce que la loi, après

l'église et l'armée, a le privilège de « faire le gentleman. » M. Lloyd, non content de consacrer toutes ses ressources pécuniaires à l'éducation juridique de son neveu, étudia le droit et apprit le français, pour se faire son répétiteur. C'est, sans doute, vers cette époque, que M. Lloyd George lut l'histoire ancienne de Rollin, soit dans le texte, soit dans une traduction. Peut-être s'étonnera-t-on de trouver notre vieux Rollin conspirant, avec Macaulay, Carlyle et Ruskin, vers la fin du XIXe siècle, à l'éducation d'un démagogue anglais. Mais, après tout, nos vieilles histoires, bien qu'écrites par des sujets fidèles et respectueux de la monarchie, étaient saturées de républicanisme. Ajoutez aux auteurs que je viens de citer les poésies galloises et les journaux radicaux du temps, et vous aurez à peu près le compte exact de ce que contenait l'esprit du jeune homme lorsqu'il entrait, à seize ans, comme apprenti, chez un solicitor de Port Madoc. Il s'affilia bientôt à une *debating society* ou, comme nous dirions, à un club politique local et ne tarda pas à s'y faire remarquer. Un paragraphe, inséré dans une feuille obscure du comté, imprima une première fois ce nom destiné à envahir tous les journaux du monde. Ce précieux paragraphe nous garde la date et le sujet de sa plus ancienne effusion oratoire. Le jeune orateur de Port Madoc y flétrissait sans ménagement le bombardement d'Alexandrie et la conduite des Anglais en Égypte. Arabi Pacha lui apparaissait comme le champion d'une nationalité opprimée, le Brutus ou le Washington des bords du Nil. C'est ainsi qu'il entrait de plain-pied dans la politique à laquelle il est resté fidèle et qui fait partie en lui de l'hérédité ethnique : celle de l'imagination et du sentiment.

A vingt et un ans, il était reçu solicitor ; mais un certain temps s'écoula avant qu'il pût pratiquer : les trois guinées nécessaires à l'achat d'une robe lui faisaient défaut. Cet obstacle fut enfin surmonté, et il s'établit dans la petite ville où il avait fait son apprentissage légal. Un incident imprévu vint le mettre en évidence.

II

Il s'agissait de défendre une liberté qui est la plus respectable et, certainement, la moins dangereuse de toutes : la liberté des enterremens. Cette liberté avait été consacrée par une

loi récente. Aux termes de la législation nouvelle, le ministre anglican n'avait plus le droit d'imposer sa présence et ses rites aux funérailles d'un non-conformiste. Mais il se résignait difficilement à sa dépossession et cherchait, par des moyens détournés, à entraver l'exécution de la loi. Il arriva que, dans certaine petite paroisse rurale du Carnarvonshire, un homme appartenant à l'une des sectes exprima, en mourant, le désir d'être enterré auprès de sa fille qui l'avait précédé de quelques années dans le cimetière du village. Le recteur mit obstacle à l'accomplissement d'un vœu si touchant et si naturel; il prescrivit, comme le lieu de l'inhumation, un coin sinistre et désolé du cimetière, réservé jusque-là aux suicidés. Les coreligionnaires du mort allèrent demander conseil au jeune solicitor nouvellement établi. M. Lloyd George vint aussitôt, passa la nuit à compulser les registres et découvrit que le cimetière était propriété communale. Il dit aux paysans : « Vous avez le droit d'enterrer cet homme là où il voulait reposer. » Alors, ils lui demandèrent: « Si nous trouvons la grille close, que ferons-nous? » Et M. Lloyd George leur répondit: « Brisez la grille et, au besoin, renversez le mur, car vous êtes chez vous, sur votre terre. » Ainsi fut fait. L'affaire alla devant les magistrats locaux qui prirent le parti du ministre. Mais leur jugement fut cassé par le Lord Chief-Justice Coleridge. Le jeune lutteur avait eu cette chance d'avoir de son côté, à sa première bataille, la conscience publique.

A dater de ce jour-là, le nationalisme gallois n'eut pas de plus ardent défenseur. Il y a donc, me demandera-t-on, un nationalisme gallois? A cette heure, il a repris sa place parmi les « émotions » et les « traditions, » mais, vers cette époque, il avait pris des allures militantes et quasi révolutionnaires. Un premier mouvement, en 1868 et 1869, avait avorté; mais l'exemple et les excitations venues de l'autre côté du canal Saint-Georges l'avaient ranimé. Le fameux Michael Davitt parcourut la principauté en y jetant des discours qui étaient comme des tisons enflammés et mettaient le feu là où ils tombaient. Les orateurs locaux lui répondirent sur le même ton. Quand on lit les discours de M. Ellis, qui fut depuis le *chief-whip* du parti libéral, on croit entendre la plainte d'une nation opprimée qui dénonce devant la postérité et devant l'histoire des conquérans venus du dehors. Pour M. Lloyd George, à cette période poli-

tique, l'Anglais est un étranger et cette manière de sentir, toute médiévale, s'accuse encore plus violemment dans ses discours en langue Cymry. Son mariage avec une belle jeune fille, qui réalise à un degré vraiment remarquable le type physique de la race et qui descend, dit-on, en ligne directe d'Owen Glendower, dernier champion de l'indépendance galloise (1), ne put que le fortifier dans ses tendances primitives. Que réclamaient les Gallois? Le programme de leurs revendications comprenait trois articles: Liberté religieuse, réforme de la propriété rurale, conservation de l'idiome national. Un mot sur chacun de ces points ne sera pas sans intérêt, puisque la jeunesse de M. Lloyd George a été dévouée à cette triple cause.

L'Église officielle d'Angleterre ne réunissait autour d'elle qu'une minime portion de la population totale. Sur les deux millions dont se composait cette population, les quatre cinquièmes ou, même, les cinq sixièmes appartenaient aux sectes dissidentes depuis plus de cent cinquante ans. Était-il juste que les Gallois entretinssent la coûteuse existence d'une Église à laquelle ils ne croyaient pas? Était-il juste que, non contente de monopoliser les revenus et les édifices du culte, cette Église s'arrogeât un contrôle spirituel sur des âmes qui ne voulaient point d'elle ? L'Irlande, en 1869, avait reçu satisfaction sur ce point : le pays de Galles, à son tour, réclamait la même justice, le désétablissement de l'Église anglicane dans la principauté. Rien de plus équitable; mais si une telle opération est laborieuse en toute circonstance et en tout pays, elle est particulièrement délicate là où existe une taxe ecclésiastique, reste de l'ancienne dîme, qui ajoute une difficulté de plus à la liquidation financière. D'ailleurs, l'Église du pays de Galles est une partie intégrante de la structure anglicane, et il est impossible de

(1) Il y a bien des années, je séjournai quelque temps à Dolgilly, pittoresque village au pied du Cader-Idris, qui fut la capitale d'Owen Glendower et qui sert de point de départ à des excursions dans les montagnes de la région centrale. On me montra le « Parlement » de Glendower. C'était une cour de ferme, pleine d'oies et de canards qui y menaient autant de bruit que la plus orageuse des assemblées populaires. Des pans de murs, rongés par la mousse, dessinaient l'enceinte où les représentans du petit peuple avaient discuté leurs intérêts dans la langue nationale. Et voici qu'un homme, sorti des rangs de ce même petit peuple et dont les enfans auront dans les veines quelques gouttes du sang d'Owen Glendower, mène le Parlement de la race conquérante, ce grand parlement auquel obéit le cinquième de l'humanité ! L'histoire, il faut en convenir, a des résurrections et des revanches inattendues.

toucher à l'une sans ébranler l'autre et sans mettre en question l'Église d'État dans le pays tout entier.

La question de la propriété foncière est encore plus malaisée à attaquer de front. La terre, dans la région galloise, appartient à un très petit nombre de propriétaires et s'immobilise dans leurs mains. Elle n'en sort que d'une façon temporaire, sous la forme du *leasehold* et du *copyhold*, formes de propriété qui ont, heureusement, presque disparu chez nous. Il existe dans le pays de Galles des terres louées pour neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans et, dans ce cas, le locataire peut, sans trop de complaisance et d'illusion, se considérer comme bien près d'être un propriétaire et agir en conséquence. Mais il n'en va pas de même pour le titulaire d'un bail de quarante à soixante ans. La même vie humaine peut voir commencer et finir cette possession précaire au terme de laquelle le propriétaire primitif, après avoir touché un loyer chaque année, redevient maître du sol avec tout ce qu'a pu y introduire le détenteur passager, bâtimens, mines, améliorations de toute sorte. Un tel système n'est pas fait pour encourager le spéculateur industriel, ni le petit fermier. Tel est le second problème, et on remarquera qu'il n'est pas circonscrit au pays de Galles. M. Lloyd George, devenu ministre, devait le retrouver devant lui, toujours aussi aigu et de plus en plus menaçant.

La question du langage est une question d'amour-propre et de sentiment. Suivant le point de vue auquel on se place, elle peut être envisagée de façon différente. Tout en sympathisant avec le patriotisme purement historique et rétrospectif qui organise un Eistedfodd et veille pieusement sur les monumens littéraires de la vieille langue indigène, on est forcé de convenir que, toutes les fois qu'on enseigne l'anglais à un enfant gallois, on lui donne un moyen de succès et une chance de fortune, on lui ouvre le grand marché du travail avec toutes ses ressources. Nul ne peut prévoir combien de temps l'ancien idiome mettra à disparaître, mais il disparaîtra infailliblement. Il n'en est pas moins vrai que, vers 1886 et 1888, alors que se dessinait le mouvement nationaliste du pays de Galles, la facilité avec laquelle M. Lloyd George parlait la langue native était un atout dans son jeu. Sa profession de légiste en était un autre, dont il sut se servir avec habileté. Il aurait pu dire de la loi en général ce que M. Tim Healy a dit du règlement de la Chambre des communes :

« J'ai appris à le connaître en le violant. » Le jeune solicitor apportait à ses compatriotes les ressources, les roueries de la chicane. Il se plaça vite au premier rang parmi ceux qui menaient une campagne contre les dîmes ecclésiastiques. Le parlement était disposé à accorder une réforme de la dîme, et M. Lloyd George repoussait cette réforme, car il ne pouvait se déclarer satisfait que par la suppression totale de l'abus. Pas de demi-mesure, pas de progrès partiel : tout ou rien ! Tel est le tempérament révolutionnaire, qui est toujours distinct du tempérament réformateur, quand il n'en est pas l'opposé, la négation absolue.

Dès la création des conseils de comté, M. Lloyd George fut élu dans le Carnarvon, et son influence se fit immédiatement sentir dans ces nouvelles assemblées. Il les poussait hors de la voie légale en leur proposant d'émettre des vœux politiques qui outrepassaient leur mandat. Aux termes du statut qui les avait constitués, les conseils ne pouvaient communiquer entre eux, sinon par l'intermédiaire du pouvoir central. M. Lloyd George fit les plus grands efforts pour amener une entente directe entre les conseils gallois, et une action commune par la création d'une ligue chargée de veiller aux intérêts régionaux.

Déjà son nom était populaire dans la contrée et son compatriote, Tom Ellis, attaché comme lui au nationalisme gallois, avait trouvé sa place à Westminster, lorsqu'une vacance se produisit dans la députation de Carnarvon. L'idée vint à quelques personnes de mettre en avant M. Lloyd George, alors âgé de vingt-six ans. Ce n'était pas trop tôt pour un fils de duc, mais le neveu d'un cordonnier de village ne pouvait espérer de trouver, à cet âge, les portes aussi largement ouvertes devant lui. Pourtant, M. Lloyd George n'hésita pas un moment à accepter la candidature offerte et à disputer les bourgs de Carnarvon au Seigneur de son ancien village. Il paya de sa personne et de sa parole, pendant que l'adversaire payait de sa bourse. « Il me semble, disait sir Wilfrid Lawson, le vieux radical, il me semble voir David marcher au combat contre Goliath ! » La victoire du moderne David ne fut pas tout à fait aussi éclatante que celle de son homonyme biblique : il fut élu, après une bataille acharnée, avec une majorité de dix-huit voix.

C'est le 17 avril 1890 que le nouveau membre prit séance pour la première fois. Il y avait six ans, du haut de la galerie,

l'apprenti solicitor avait jeté les yeux sur l'arène politique où il mettait maintenant le pied. Mais son entrée dans la Chambre, en 1890, ne causa pas plus d'émotion que son apparition dans la tribune en 1884. Sa petite renommée galloise n'était pas encore arrivée à Saint-Stephens. On ne fit aucune attention à ce petit homme, quelque peu chétif d'apparence, dont le visage, moitié hardi, moitié naïf, gardait encore quelques traces d'enfance.

Les membres du parlement ne touchent aucune indemnité, n'émargent pas, comme nos députés, au budget qu'ils votent chaque année. Il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer, en passant, qu'à cet égard, la démocratie britannique est moins avancée qu'au moyen âge. Car, sous les Plantagenets et sous les Tudors, les représentans des bourgs et des comtés recevaient des frais de déplacement et de séjour à Londres pour la durée de la session et, — eu égard à la valeur relative de l'argent aux deux époques, — il me semble que l'allocation devait couvrir, et au delà, leurs dépenses. Cet usage a disparu depuis plusieurs siècles. Comment et de quoi allait vivre le jeune député de Carnarvon? D'abord il avait songé à continuer ses études juridiques pour obtenir les diplômes nécessaires à l'exercice de la profession d'avocat. Mais il reconnut que les avocats, en général, n'ont pas l'oreille de la Chambre et que, d'ailleurs, la politique et le barreau, chacun de leur côté, réclament un homme tout entier. Or son choix était fait et, ne pouvant se partager, ni se dédoubler, il se voua sans réserve à la politique vers laquelle l'entraînait une impérieuse, une irrésistible vocation. L'idée lui vint de confier à son frère, plus jeune que lui de deux ou trois ans, son étude de solicitor qu'il avait mise en rapport et sur laquelle il veillerait de loin. En même temps, il s'essayait, comme font quelques membres du parlement, au métier de journaliste, et cette tentative nous permet de connaître sous une forme plus ou moins sincère, mais très remarquable, ses impressions de nouveau venu dans le milieu parlementaire.

Un journal local reçut ces « confidences, » de M. Lloyd George à ses débuts. Il y rangeait les députés, ses collègues, en quatre catégories. D'abord les snobs et les fainéans, qui siègent peu et ne travaillent point. Pour ceux-là, la Chambre des communes n'a d'autre utilité que de leur ouvrir les salons du grand monde. Puis, viennent les *Guinea pigs*, qui exploitent leur qua-

lité de membre du parlement en la prêtant comme étiquette à des affaires industrielles, plus ou moins trompeuses. Puis, il y a les ambitieux, les politiciens professionnels qui marchent à la conquête d'un portefeuille et n'ont souci que de leur propre succès. Enfin les serviteurs du bien public, c'est-à-dire M. Lloyd George et ses amis. Cette classification nous indique clairement dans quel esprit il entrait à la Chambre. Il était, dès lors, l'ennemi du parlementarisme qu'il identifiait avec les classes capitalistes.

Deux mois après avoir mis le pied dans le parlement, il prononçait son *maiden speech* (17 juin 1890), qui ne produisit pas grand effet autour de lui, mais fut très remarqué dans la tribune des journalistes. Pour le ton comme pour la doctrine, on y trouve l'embryon du Lloyd George d'aujourd'hui. Il y comparait les leaders du parti conservateur à des disloqués qui avaient alors la vogue dans un spectacle populaire. De quoi s'agissait-il ? D'indemniser des débitans de boissons de la perte de leur autorisation. Le jeune représentant des bourgs de Carnarvon proposait d'attribuer les fonds disponibles aux dépenses scolaires. Il se rangeait ainsi parmi les partisans de la tempérance et les avocats de l'instruction populaire. Du même coup, il foulait aux pieds le droit de propriété. On m'objectera que l'autorisation de débiter des boissons n'est pas une propriété. Alors, demanderai-je à mon tour, pourquoi cette autorisation, si elle est révocable sans compensation, d'une heure à l'autre, acquitte-t-elle l'*income-tax* et les droits de succession? Cette observation si simple a été, bien souvent, opposée à M. Lloyd George et à ceux qui pensent comme lui. Ils n'en ont jamais tenu compte; ils n'y ont jamais répondu.

Dans l'été de cette même année 1890, M. Lloyd George fit une tournée oratoire où sa réputation grandit d'étape en étape. Il débuta, à Manchester, en réveillant les échos d'une salle où avait retenti la voix de John Bright. Puis il parcourut le pays de Galles. On commençait à admirer la sonorité argentine de cette voix qui agissait étrangement sur les nerfs de la foule et qui portait sa parole jusqu'aux rangs les plus lointains d'un vaste auditoire. On admirait aussi cette présence d'esprit et cette bonne humeur qui tournait à son avantage les interruptions les plus saugrenues. Un jour, dans le Sud du pays de Galles, le président du meeting, en le présentant à l'assistance, exprime le

désappointement qu'ils ont éprouvé en voyant la taille exiguë de leur champion : « Ah ! dit le jeune orateur en souriant, c'est que, dans le Sud de la Principauté, vous prenez la mesure d'un homme du menton aux pieds; nous, dans le Nord, nous le mesurons du menton au sommet de la tête. » Et, tout grossier qu'il soit, l'auditoire, rappelé au respect que la force physique doit à la force de l'intelligence, applaudit à la leçon qu'il vient de recevoir.

Un autre jour, M. Lloyd George s'écrie : « Oui, je veux le *Home rule* pour l'Irlande, le *Home rule* pour le pays de Galles, le *Home rule* pour l'Écosse, le *Home rule* pour l'Angleterre... — Et le *Home rule* pour l'Enfer ! » crie une voix avinée. Et M. Lloyd George riposte : « A la bonne heure ! J'aime à entendre chacun parler pour son pays ! »

En 1892, M. Lloyd George était renvoyé au parlement par une majorité plus forte qu'à sa première élection (196 voix au lieu de 18). A Westminster, il vit passer le pouvoir des mains de lord Salisbury dans celles de M. Gladstone. Sur les 34 membres que la principauté envoyait au parlement, 31 s'étaient engagés à réclamer du nouveau gouvernement un bill qui consacrât l'émancipation religieuse du pays de Galles. Ce bill, Gladstone l'avait promis, mais, comme il tardait à tenir sa promesse, les extrêmistes du petit groupe nationaliste gallois se mirent en révolte, ayant à leur tête le jeune député des bourgs de Carnarvon. Ils étaient quatre seulement; tous les autres étaient retenus par le respect superstitieux qu'inspirait l'illustre vieillard. Mais lorsque lord Rosebery prit la place de Gladstone, l'esprit d'opposition s'accentua parmi eux; d'autant plus qu'ils sentaient s'agiter derrière eux les masses populaires, enflammées par les harangues de M. Lloyd George. Un journaliste, qui l'interviewa à ce moment, obtint de lui une réponse très nette. Le programme nationaliste avait quatre articles et le Parnell du pays de Galles indiqua dans quel ordre il comptait les produire devant le parlement et devant le pays. D'abord, c'était la démolition de l'Église anglicane; en second lieu, venait la réforme de la propriété foncière; puis, la bataille contre l'intempérance, c'est-à-dire contre les débitans de boissons; et, enfin, l'autonomie. Ainsi le *home rule* irlandais, qui pendant dix ans a paralysé la vie politique en Angleterre et amené l'annihilation du parti libéral, enfantait une autre utopie, le *home rule*

gallois, et M. Lloyd George était l'apôtre de cette cause dangereuse. Lord Rosebery, dont la faible majorité était minée par les intrigues du dedans encore plus qu'elle n'était menacée par les assauts du dehors, fut obligé de composer avec les revendications galloises. Un bill pour le desétablissement de l'Église anglicane dans la principauté fut présenté par M. Asquith, alors ministre de l'Intérieur. J'ai déjà fait remarquer que M. Lloyd George n'est pas de ceux qui acceptent un progrès partiel ou provisoire. Il combattit avec acharnement la loi qu'il avait si impérieusement réclamée, sous prétexte qu'elle contenait des dispositions trop favorables à l'Église officielle du pays de Galles, et cette Église, que ses partisans eux-mêmes se résignaient à voir disparaître, dut à l'obstination de M. Lloyd George et de ses amis un nouveau bail d'existence, qui dure encore. Et il faut joindre cette attitude du groupe gallois aux causes diverses, mais également déplorables, qui amenèrent la chute du Cabinet libéral et la retraite de lord Rosebery. La chute d'un Cabinet, la retraite d'un homme politique, c'est là, semble-t-il, un médiocre incident dont les détails sont promptement oubliés; mais celui-là pourrait bien faire figure comme un grand événement devant l'histoire, car c'est de là, sans doute, qu'elle datera la fin du libéralisme anglais.

III

En rentrant à Westminster après les élections de 1895, M. Lloyd George comprit que les temps étaient changés. En présence d'une majorité conservatrice, le nationalisme gallois n'avait plus à espérer de se faire prendre au sérieux. En même temps, le centre de gravité de l'ancien parti libéral se déplaçait, avec sir William Harcourt, vers un radicalisme plus ou moins opportuniste, qui avait les sympathies du député de Carnarvon. Seulement, pour réussir à la Chambre des communes, il fallait acquérir les talens du *debater* et garder pour les meetings populaires les grands mots et les périodes sonores. La grande rhétorique est sortie du parlement avec Gladstone; elle n'y rentrera qu'aux heures de fièvre, d'émotion publique. Ce qu'on veut, c'est une discussion d'affaires, assaisonnée d'un peu d'humour. On ne pleure plus au parlement, comme au temps de Burke et de Fox, mais on y rit très volontiers. M. Lloyd

George, ayant noté tous ces symptômes l'un des premiers, changea à la fois de programme et de procédés. Lorsqu'on discuta l'*agricultural rating bill*, qui avait pour objet de régler d'une façon un peu plus équitable les charges dont était accablée, en certains cas, la propriété foncière, tandis que, dans d'autres, elle échappait presque entièrement à l'impôt, M. Lloyd George se distingua par son assiduité, par sa profonde connaissance du sujet, par son zèle acharné à intervenir, et toujours à propos, dans les moindres détails de la loi. Harcourt lui dit : « Restez avec nous. Le nationalisme gallois est une chimère. Pourquoi vous cantonner dans un petit coin de la Chambre? Pourquoi vous vouer à une thèse sans avenir? Vous avez de plus hautes destinées devant vous! » Il est impossible de faire à un homme politique ou à un homme de lettres un compliment qu'il ne se soit déjà adressé à lui-même ou de lui prédire des succès qu'il n'ait déjà escomptés. M. Lloyd George fut d'autant plus aisément convaincu qu'il était persuadé d'avance. Ce moment est décisif dans sa carrière. A partir de cette heure, il ne demandera plus au patriotisme gallois qu'une note émue pour un exorde ou une péroraison; mais, en réalité, il sera l'homme du radicalisme non conformiste, le démocrate à tendances religieuses, le buveur d'eau qui renverse les coupes où pétille et mousse le champagne, le partisan de la paix à outrance qui répète, sur un mode différent, la chanson de Bright et de Cobden : « Toutes les guerres sont mauvaises, excepté les guerres de légitime défense. »

On devine que, dès la première heure, M. Lloyd George fut un des plus énergiques à condamner la guerre du Transvaal, à la flétrir comme une guerre d'oppression et de conquête, comme un abus de la force commis par un grand peuple au détriment d'un petit. Ce thème lui inspira d'éloquentes variations, entre autres la phrase suivante : « J'étais assis, l'autre jour, près des restes d'un vieux château bâti par les Romains et je voyais des enfans jouer parmi les ruines. Je songeais : Rome est venue jusqu'ici pour imposer ses lois, sa civilisation, sa langue. Le colosse romain a disparu et l'humble nation qu'il était venu asservir de si loin lui survit encore. A quelques pas de là, dans une école, on enseignait la langue de Rome comme une langue morte, tandis que ces enfans qui jouaient autour de moi parlaient, de naissance et d'instinct, le vieil idiome des vaincus. »

Certes, M. Lloyd George avait raison de maudire les auteurs

de la guerre. Mais, pour les maudire, il fallait les connaître et sur ce point, le député de Carnarvon se trompait, je crois, comme tant d'autres et comme nous-même. Tout en réservant le jugement définitif à porter sur ces choses, on est obligé de constater que Lloyd George, à cette époque, montra un vrai courage, en risquant sa popularité. A Birmingham, dans la ville de Chamberlain, où il était venu provoquer le grand homme, il dut s'échapper, déguisé en policeman, de la salle où il venait parler et, dans sa propre circonscription, à Bangor, il fut violemment houspillé par la foule. Pourtant il était réélu au parlement, en pleine guerre, avec 400 voix de majorité, et cette élection était célébrée à la montagne par des scènes de joie populaire auxquelles l'heure tardive et la beauté sauvage des lieux donnaient un caractère étrange et émouvant. Dans le récit qui en a été fait par des témoins oculaires, on sent vibrer les nerfs d'une race enthousiaste et passionnée, plus proche, peut-être, de celle qui a fait la révolution de 1789 que de celle qui a fait la révolution de 1688.

Dès l'ouverture du parlement khaki, nous retrouvons Lloyd George posté dans ce coin d'où il avait vu, certain soir du printemps de 1884, s'élancer lord Randolph Churchill. Comme lui, il ne s'attaquait qu'au gros gibier et, plus d'une fois, il fit pâlir de colère le vieux tribun de Birmingham, en usant et en abusant des procédés oratoires dont il avait appris de lui le secret.

Après la retraite de lord Salisbury, deux grandes discussions, l'une dans le parlement, l'autre hors du parlement, occupèrent les dernières années du gouvernement conservateur : la réorganisation de l'enseignement primaire et la réforme douanière. Lorsqu'on parle de « réorganiser » l'instruction primaire, pas plus en Angleterre qu'en France il ne s'agit d'obvier aux défauts du système et de rendre l'enseignement plus efficace; la question religieuse domine tout; mais, alors que, chez nous, elle se pose entre catholiques et libres penseurs, elle met aux prises, de l'autre côté du détroit, les forces rivales de l'Église officielle et des congrégations dissidentes. En cette circonstance, les non-conformistes n'eurent pas de champion plus énergique, ni les tories de plus redoutable critique que Lloyd George; et M. Balfour, avec cet esprit de justice qui le caractérise, et cette courtoisie qui adoucit, à Westminster, l'âpreté des luttes politiques, a rendu hommage à son assiduité comme à ses talens.

Après avoir défendu le terrain pied à pied et déployé, dans la discussion de la loi, le génie de l'obstruction, M. Lloyd George se voua, avec un zèle non moins grand, à en retarder et à en entraver l'application. Quelques traditionalistes, amoureux des beaux gestes historiques, parlaient de refuser l'impôt, comme Hampden, et d'aller, comme lui, en prison : « Non, non, cria M. Lloyd George, pas d'anachronismes! La question scolaire, ainsi que toutes les autres questions sociales, doit être traitée et résolue par les moyens financiers. Le dernier mot restera à ceux qui tiennent les cordons de la bourse. » Or, en ce qui touche les écoles, « ceux qui tiennent les cordons de la bourse » ce sont les conseils de comté. M. Lloyd George leur traça un programme de résistance pratique qui consistait à couper les vivres aux écoles favorisées par le gouvernement. Aussitôt les tories bâclèrent une seconde loi qui liait les mains aux conseils en ce qui touchait la répartition des fonds. « Très bien, dit M. Lloyd George ; ne votez plus un sou! Laissez au gouvernement la charge entière des écoles. — Mais si le gouvernement ferme les écoles et suspend l'enseignement primaire, que ferons-nous? — Nous ferons des écoles de nos chapelles et des maîtres d'école de nos ministres. » Les choses en étaient là lorsque le ministère tory se retira, avant d'avoir été vaincu au scrutin, et laissa la place libre à ses adversaires. On sait que les élections générales se firent principalement sur la question de la réforme douanière, soulevée par M. Chamberlain. On sait aussi quelle énorme majorité confirma l'accession au pouvoir des radicaux. Dès avant cette grande victoire électorale, M. Lloyd George était entré dans le Cabinet et personne n'en avait été surpris, ni parmi les libéraux, ni parmi leurs adversaires. Le rôle qu'il avait joué, la place qu'il avait tenue dans les parlemens successifs de 1895 et de 1900 faisaient de lui, sinon le chef du groupe non conformiste, du moins le principal orateur, la voix la plus éloquente et la mieux écoutée de cette démocratie religieuse qui donnait sa couleur, son accent, son unité, au moins apparente, à cette vague et informe majorité de janvier 1906, composée de tant d'élémens divers. Là était, si je puis dire, la majorité de la majorité. J'ai expliqué, dans un précédent article (1), comment, après deux siècles et demi, une vicissitude imprévue

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1908

de l'histoire ramenait au pouvoir un parlement puritain, comme l'Angleterre n'en avait point vu depuis le jour où les colonels de Cromwell avaient mis dehors, sans cérémonie, les membres du parlement Barebones. Non seulement M. Lloyd George était l'incarnation des puritains modernes, mais il leur servait de trait d'union avec les partisans les plus avancés de la revendication ouvrière. Sans s'être jamais, que je sache, déclaré socialiste, il ne prononçait jamais une harangue sans y jeter quelque parole qui caressait les passions de la foule et l'inapaisable rancune du prolétaire contre ceux qui possèdent. Tandis que le parti du travail était plein de défiance envers les libéraux impérialistes, qu'il considérait comme des aristocrates, plus ou moins déguisés, il était entièrement sympathique à M. Lloyd George, et je ne crois pas exagérer en disant que, lorsqu'il rentra au parlement après les dernières élections générales, il pouvait compter derrière lui près de deux cents députés disposés à recevoir son inspiration. Donc, impossible de se passer de lui dans le Cabinet. Mais, à défaut d'un ministère du pays de Galles créé en sa faveur, ses amis eux-mêmes se seraient contentés pour lui d'une haute sinécure comme cette chancellerie du duché de Lancastre dont on avait jadis affublé John Bright : « Lloyd George, disait-on, n'est pas un homme d'affaires! » Voilà ce qu'on répétait dans les couloirs. Mais M. Lloyd George ne l'entendait pas ainsi. Il se croyait bon à tout et était prêt à justifier par d'incroyables efforts la bonne opinion qu'il avait de lui-même. Campbell Bannerman lui donna le portefeuille du Commerce. Comme il avait acquis les talens du *debater*, lorsqu'il les avait jugés indispensables à son succès, il s'improvisa ministre d'affaires en prenant possession de la présidence du *Board of Trade*. Sa méthode de travail fut précisément celle de Gambetta qui préférait le document qui parle au document écrit et étudiait toutes les questions en causant. Mais, tandis que Gambetta se contentait, dans chaque ordre d'idées, d'un informateur spécial dont il risquait fort de s'assimiler les erreurs ou les partis pris, M. Lloyd George ne se lassait point d'interroger toutes les compétences sur un sujet donné. Plusieurs lois sortirent, pendant l'année 1906, de ce travail assidu. En quoi a consisté l'œuvre de M. Lloyd George pendant les dix-huit mois qu'il a passés à la présidence du Conseil de Commerce? Je ne puis énumérer ses travaux législatifs en quelques lignes. Pour

les apprécier, il faudrait un article spécial, et ce jugement serait prématuré, car une expérience de plusieurs années pourra, seule, faire connaître leur valeur pratique et définitive. Il a fait voter une loi qui modifie les règlemens de la marine marchande ; il a retouché la législation des brevets, déjà remaniée par M. Chamberlain lorsqu'il occupait, sous Gladstone, il y a vingt-cinq ans le même poste ministériel ; il a ébauché un plan pour reconstituer et revivifier le port de Londres auquel la déplorable grève des docks, il y a quinze ans, a porté un coup mortel. Mais ce qui l'a surtout mis en évidence, c'est son intervention, au moment psychologique, dans la dispute entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés. Il réunit autour d'une table les délégués des deux partis, raisonna avec eux, imposa des concessions réciproques aux uns et aux autres et, non seulement, il épargna au pays tout entier une crise dont le résultat se serait chiffré par une perte énorme, mais il jeta les bases d'une organisation arbitrale permanente destinée à rendre impossible le retour des mêmes périls et des mêmes anxiétés. Le premier point est acquis ; le second est encore problématique, puisqu'il appartient à l'avenir. On m'assure qu'à l'heure présente, les relations des compagnies et des employés de chemins de fer sont plus tendues que jamais : je n'ai aucun moyen de vérifier cette assertion. A ne considérer que les intentions, l'action de M. Lloyd George, en cette circonstance, a été une action bienfaisante.

IV

C'est en avril 1908 que M. Asquith est allé chercher à Biarritz l'investiture royale et qu'il a succédé, comme premier ministre et comme chef de la majorité dans la Chambre des communes, à Campbell Bannerman.

La seconde place revenait à M. Lloyd George et l'opinion avait accepté d'avance sa promotion à la chancellerie de l'Échiquier. Cette nomination, jointe à celle de M. Winston Churchill, qui entrait dans le Cabinet en prenant la place de M. Lloyd George, fortifiait dans le gouvernement le parti ultradémocratique, le parti de la réforme sociale, dans le sens souhaité par les *Labour men*. « L'avenir est en M. Lloyd George, » écrivait, vers cette époque, un observateur très pénétrant, bien qu'un peu partial, M. Gardiner, rédacteur en chef du *Daily News*. Ce mot

rend bien l'attente, la curiosité qui grandissait autour de M. Lloyd George et faisait de lui le héros du moment. Une auréole de mystère l'environnait. Il allait punir les cabaretiers, coupables de faire échec aux radicaux dans les élections partielles. Il allait punir les Lords, coupables d'avoir rejeté, l'une après l'autre, toutes les lois importantes élaborées depuis 1906 et d'avoir paralysé ainsi la réforme sociale. Comment s'y prendrait-il? C'était son secret.

En attendant l'heure de le dévoiler, le chancelier de l'Échiquier alla faire un petit tour en Allemagne. D'où vient cette singulière attraction qui pousse M. Lloyd George à caresser, à flatter, à étudier les Allemands comme des modèles? Le souvenir du chien Bismarck et des prouesses accomplies en commun à l'époque où le futur chancelier de l'Échiquier n'était encore qu'un petit voleur de fruits, ne me paraît pas suffisant pour expliquer cette sympathie à l'égard des hommes et des choses de l'Allemagne. J'en vois deux raisons distinctes. La première : M. Lloyd George proteste par là contre l'esprit belliqueux qui incline aujourd'hui la société aristocratique ainsi que le monde industriel et commercial à une guerre contre les Allemands. La seconde, c'est qu'il y a, en effet, beaucoup de choses à étudier chez nos voisins d'outre-Rhin. Parmi ces institutions, celle dont M. Lloyd George désirait examiner, de près, le principe et le fonctionnement, était celle des retraites ouvrières. Il fut bien accueilli partout et il revint, comblé d'égards, bourré de documens.

Le 29 avril 1909, M. Lloyd George présentait au parlement le mémorable budget dont il allait être tant parlé. Son discours dura plusieurs heures; il s'ouvrit par une dissertation politique qui eût semblé tout à fait déplacée dans la bouche d'un ministre des Finances devant toute autre Chambre que la Chambre des communes. Le baron Louis, dont on a cité tant de fois le fameux truisme, ne disait pas : « Laissez-moi faire ma politique, » mais : « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances. » Le chancelier de l'Échiquier a cru pouvoir discuter la cause des dépenses avant d'indiquer les sources des revenus. Dans cette introduction dogmatique et critique, M. Lloyd George se posait en ami de la paix à tout prix. Il traitait de « panique » le mouvement patriotique qui inspirait à la métropole et aux colonies tant de sacrifices pour la

défense commune de l'Empire et qui avait permis à son collègue, M. Haldane, de doter l'Angleterre d'une armée territoriale. « A quoi bon tant de coûteux armemens pour repousser des flottes imaginaires, des flottes-fantômes? »

Cependant M. Lloyd George désespérait de persuader à ses compatriotes qu'il serait temps de commencer à construire des *Dreadnoughts* quand les vaisseaux allemands seraient mouillés à l'entrée de la Medway ou en vue de Scarborough. Donc il fallait une grosse somme pour les constructions navales; il en fallait une autre, énorme aussi, pour fournir aux retraites ouvrières dont l'État, jusqu'ici, supporte tout le poids. En présence de pareilles charges, le bon sens conseillait à un ministre des Finances ordinaire un budget de prudence et d'économie. Tout au contraire, M. Lloyd George, à ce programme déjà si lourd, ajoute un programme de son cru qui porte le déficit de l'année 1909 à 400 millions de francs et le déficit de l'année suivante à 500. Il s'agit de mettre le pays en rapport et, tout d'abord, de reboiser la contrée et de refaire, en les élargissant, les voies de communication. Pour entamer ces deux importantes œuvres, il fallait créer un personnel forestier et réorganiser la grande viabilité qui est, en Angleterre, déplorablement arriérée et nullement en harmonie avec les besoins modernes.

Comment faire face à tant d'obligations déjà contractées et à tant d'entreprises nouvelles? La voix ayant tout à coup manqué à l'orateur, la liste, si intéressante, des impôts proposés par le chancelier de l'Échiquier ne put être qu'imparfaitement entendue et comprise par ses auditeurs. Le lendemain, quand on put la lire intégralement dans les journaux, il y eut une sorte de stupeur dans le pays. L'usage veut qu'une résolution de la Chambre rende les dispositions de la loi de finance immédiatement exécutoires. En sorte qu'on put expérimenter les effets du budget avant même d'en avoir discuté les principes. L'augmentation des droits sur le tabac fit sentir, dès le lendemain, ses conséquences aux fumeurs du Royaume-Uni, surtout à ceux de la classe populaire, car j'ai pu constater que les cigares de luxe n'étaient pas atteints. Les droits sur la bière avaient, également, augmenté. Les brasseurs et les débitans de boissons, déjà engagés dans une guerre mortelle contre le gouvernement radical, se savaient menacés, ils attendaient le coup. Ils furent

les premiers à crier. En frappant les cabaretiers anglais, ses vieux ennemis, M. Lloyd George avait indisposé des alliés dont le parti radical ne saurait se passer: les députés de l'Irlande déclarèrent qu'ils ne sauraient voter un budget qui ruinait une des industries vitales de leur pays, la production et la vente du whisky. Ainsi grossissait, autour du nouveau budget, le concert des plaintes et des malédictions. Tous ceux qui possèdent étaient atteints par l'accroissement des droits de succession. Mais c'est surtout aux propriétaires du sol que s'attaquait le chancelier de l'Échiquier; c'est eux que visaient les mesures les plus agressives de son budget.

En cela, il suivait exactement les traces de son modèle, M. Chamberlain ! non pas, il est vrai, le Chamberlain « missionnaire de l'Empire » et réformateur économique, mais le Chamberlain de la première période dont j'ai exposé ici les doctrines et les tendances. Lui aussi détournait l'orage sur cette pauvre terre qui meurt. Pourtant, talent à part, il y a une grande différence entre le Lloyd George d'aujourd'hui et le Chamberlain de 1885. Quoique ce dernier se laissât volontiers accuser de faire du socialisme d'État, parce qu'il pensait que cette accusation ajouterait à sa popularité, en réalité il n'était rien moins que socialiste puisque son fameux plan, résumé par la formule : « Trois acres et une vache, » tendait, non à supprimer la propriété, mais à la morceler comme en France, à la faire passer aux mains du grand nombre. Tout autre est le rêve de M. Lloyd George, et le budget de 1909 est un commencement de réalisation de ce rêve. C'est la confiscation graduelle de la propriété individuelle au profit des corporations municipales et des conseils locaux. Le célèbre socialiste américain, qui porte le même nom que le chancelier de l'Échiquier, a indiqué le moyen légal d'arriver à la suppression de la propriété, et ce moyen est effroyablement simple : il consiste à grever la propriété foncière d'impôts supérieurs au revenu qu'elle donne. Dès lors, au point de vue économique et financier, elle vaudra moins que rien et quelques privilégiés seulement seront assez riches pour la garder encore un temps dans ces conditions onéreuses, comme un tableau de maître, un cheval de sang, un collier de diamans.

Personne ne conteste que le droit de propriété n'ait ses abus et, surtout en Angleterre, ces abus sont assez nombreux et assez crians pour donner beau jeu aux déclamations socialistes. Alors,

pourquoi n'a-t-on pas cherché plus tôt le remède aux abus? C'est, je pense, parce qu'il est très difficile de les supprimer sans ébranler le principe et que, dans la pratique, on a grand'-peine à distinguer le propriétaire qu'on exploite et qu'on tracasse du propriétaire avide et injuste qui fait un mauvais usage de son droit. Non seulement on trouve dans la même catégorie des cas tout différens, mais le même cas est susceptible, bien souvent, de deux interprétations entièrement opposées. Lorsqu'une ligne de chemin de fer vient à traverser un coin de campagne désert, elle est un bienfait pour beaucoup; elle peut être un dommage pour quelques-uns. Tout en plaçant le bien de tous au-dessus de l'intérêt particulier, n'admettra-t-on pas que le propriétaire a quelque droit d'apprécier lui-même son bénéfice ou sa perte? Lorsque l'extension soudaine et imprévue d'une ville décuple la valeur de terrains improductifs, ou lorsque la découverte d'une mine dans un lieu sauvage, où toute culture est impossible, vient enrichir le propriétaire, on s'irrite de ces gains énormes et scandaleux, mais on ne réfléchit pas que, dans bien des cas, ces plus-values compensent à peine les pertes subies pendant les longues années où la propriété n'a été qu'une charge pour le propriétaire. Le budget de M. Lloyd George, sans faire aucune des distinctions nécessaires, résolvait brutalement toutes ces questions si délicates, traitait les bénéfices comme autant de vols et aboutissait à quoi? à prélever la part de l'État sur tous ces profits qu'il déclarait illégitimes. On a appelé le budget de M. Lloyd George un budget socialiste parce qu'il commence la démolition de la propriété individuelle, et un budget révolutionnaire parce qu'il viole la Constitution en introduisant, sous forme d'expédiens financiers, dans la législation anglaise, des mesures exclues du *Statute Book* par un vote négatif de la Chambre des pairs. On aurait pu ajouter que c'était un budget immoral et illogique.

L'été et le commencement de l'automne se sont passés à le discuter. Quel a été le résultat de cette longue discussion où le chancelier de l'Échiquier a été pris, plus d'une fois, en flagrant délit d'ignorance et où il a dû répondre souvent à des objections venues du côté où il siège? A-t-il cédé quelque chose? Non pas assurément, sur les principes et, quant aux détails, il s'est vanté d'avoir augmenté le rendement des impôts proposés de plusieurs centaines de mille livres, rien qu'en prenant au mot ses critiques et ses adversaires.

Si le budget de M. Lloyd George est révolutionnaire, ses discours le sont bien davantage. J'entends ses discours hors du parlement. Il en a prononcé un à Limehouse, le 30 juillet dernier, un autre à Newcastle, le 9 octobre. Si l'on joint à ces deux discours sa harangue de Swansea, débitée le 1er octobre 1908, on pourra se faire une idée exacte du ministre-tribun, de ses doctrines et de ses procédés oratoires. On y voit, avec quelque étonnement, M. Lloyd George insulter les « riches » à la façon des démagogues de Hyde-Park et menacer le capital, comme, probablement, jamais ministre des Finances ne l'a fait depuis l'origine des États modernes. Qu'on ne croie pas que sa parole, en ces circonstances, l'ait entraîné plus loin que sa pensée : ce serait mal connaître cet homme, toujours maître de son langage, aussi sûr de ses effets que pouvait l'être Coquelin à la millième de *Cyrano*, au milieu d'une salle tremblante d'émotion.

Le défi au capital est simplement un des lieux communs de la rhétorique particulière à M. Lloyd George : « On me dit que le capital va faire grève, qu'il va émigrer en d'autres pays... Eh bien ! je l'en défie ! Qu'il essaie ! oui, je l'en défie ! » (*Rires et bravos.*) Le morceau est traité à fond dans le discours de Swansea, et l'orateur y a ajouté de nouveaux traits à Limehouse et à Newcastle.

Autre lieu commun : les ducs. Qu'ont fait les ducs à M. Lloyd George ? Rien, absolument rien. Alors pourquoi s'en prendre à eux ? Simplement parce que le duc symbolise tout un système social. Étant placé au plus haut degré de l'échelle, c'est sur lui que se concentre l'animadversion de ceux qui sont placés au plus bas. Il est censé jouir de tous les biens que convoite la canaille. On dit dans le peuple : « Être saoul comme un duc, » et il entre dans ce dicton autant d'admiration que d'envie. Donc, M. Lloyd George a toujours un trait à l'adresse des ducs. Tantôt il les égratigne en passant, tantôt il s'acharne après l'un de ces malheureux dont il a introduit le nom dans une de ces historiettes, si plaisantes et si irritantes, où il excelle. Oh ! ces ducs !... « Savez-vous qu'un duc coûte plus cher qu'un cuirassé de première classe ?... Et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'un duc dure plus longtemps qu'un cuirassé. » On rit, car on n'a pas le temps de réfléchir qu'un duc apporte beaucoup d'argent au Trésor et ne lui coûte pas un sou et que, par conséquent, tout cela n'a pas le sens commun. On rit,

mais ce n'est pas ce rire-là qui désarme : bien au contraire!

Quant à lui, sa bonne humeur est inaltérable comme son sang-froid, son incroyable présence d'esprit, dont j'ai déjà donné et dont je pourrais multiplier les exemples. Il cause avec un auditoire de 3 000 personnes, pose des questions, attend des réponses. « Êtes-vous jamais descendus dans une mine? » Ou encore : « Savez-vous combien le propriétaire a demandé, combien il a exigé pour ce bout de terrain qui ne valait rien?... Devinez un peu, pendant que je cherche le chiffre exact dans mes notes. » Ces notes, pour le dire en passant, consistent en un chiffon de papier sur lequel il a jeté quelques chiffres et avec lequel il joue en parlant.

Parfois une envolée d'imagination celtique traverse sa dialectique railleuse et familière; mais ce n'est qu'un éclair. Les sombres déclamations de certains orateurs populaires ne font pas partie de sa rhétorique; l'amertume d'un Keir Hardie lui est inconnue. Il possède, au contraire, une dose inépuisable de cet optimisme si nécessaire à l'homme d'État qui veut inspirer confiance et se maintenir dans la faveur populaire. Tout va mal, tout ira bien! Veut-on un échantillon de son optimisme? Un jour, il faisait remarquer à ses auditeurs combien la moiteur du climat anglais est favorable à la production des tissus de laine et de coton. Il ira plus loin une autre fois et je m'attends à lui entendre dire : « Humidité providentielle et deux fois bénie, puisqu'elle est propice à la fabrication de la flanelle en même temps qu'elle en rend l'usage indispensable aux habitans de cette île! » Quelle péroraison pour Liverpool ou pour Manchester!

Je n'hésite pas à placer M. Lloyd George à côté des maîtres de l'ironie oratoire. Que ce soit de l'art ou de l'instinct, il sera difficile de le surpasser ou de l'égaler en ce genre. Je citerai un passage du discours de Newcastle où, comme Antoine prononçant, dans Shakspeare, l'oraison funèbre de César, il semble s'adoucir à mesure que ses auditeurs s'irritent, se faire modeste, indulgent, bonhomme, où il les excite en feignant de les calmer.

« Je me rappelle un fait, dit-il, où sont réunis tous les abus auxquels mon budget essaie de porter remède. Je vous conterai cette histoire, si vous avez la patience de l'écouter. (*Parlez! parlez!*) C'était dans un district sauvage du Yorkshire. A quatre

milles à la ronde, point de ville ou de village ; aucune station de chemin de fer, point de mine, point d'usine.

« Des spéculateurs viennent trouver le propriétaire de ce lieu et lui disent : « Nous croyons qu'il y a du charbon ici. Permettez-nous de creuser. — Creusez, répond le propriétaire ; je ne vous demanderai qu'une légère indemnité. — Combien voulez-vous pour la surface ? — Presque rien. Le terrain me rapporte quinze shillings l'acre : vous me donnerez quatre livres. — Mais il faut que nous construisions des maisons pour nos hommes. Nous prétendons bâtir un village modèle. — Excellent ! J'aime beaucoup ce village modèle. Aussi ne vous demanderai-je que dix livres par acre ! » (La foule : *C'est une honte, une indignité !*) Mais non. Je pourrais vous citer des propriétaires qui veulent, en pareil cas, cinquante, soixante ou même cent fois la valeur primitive. Celui-ci ne demandait que dix-huit fois la valeur de son terrain. C'était le plus doux, le plus modéré des propriétaires (*On rit.*) Donc, le village se bâtit. — Ah ! dit ce bon propriétaire, j'oubliais l'étang ! Il me rapportait une livre par an et ne vaudra plus rien quand vos maisons seront bâties. Tenez, prenez-le. Je vous en fais cadeau... pour une bagatelle : vingt livres de loyer par an. Quand vous aurez trouvé du charbon, — voyez si je suis accommodant ? — je me contenterai de six pence par tonne amenée à la surface : une misère ! » Or cette misère lui rapporte aujourd'hui 20 000 livres et la somme montera dans quelques années à 40 000.

« Plus on descend dans la terre, plus les frais augmentent. La société minière qui a dépensé un demi-million de livres pour le premier établissement, alors que le propriétaire n'a pas fourni un penny, voit ses bénéfices décroître pendant que ceux du propriétaire croissent en proportion. Cependant ils viennent encore le trouver : « — Nous avons besoin de terrain pour bâtir de nouveaux cottages. — Qu'à cela ne tienne ! Vous les aurez cette fois pour 150 livres l'acre, mais à une condition : on ne bâtira pas de cabaret. » — Eh bien ! personne n'applaudit à la belle action de ce propriétaire modèle d'un village modèle ? Il n'y a donc pas ici de partisans de la tempérance ? (*Quelques bravos se font entendre.*) Oh ! pardon, j'oubliais la fin de la phrase : — On ne bâtira pas de cabaret... sans le consentement du propriétaire. — A la bonne heure ! Voilà un homme qui tient à ses principes. Vous sentez que, pour les lui faire abandonner, il faudra y mettre le prix. » (*Rires et applaudissements.*)

Ensuite, M. Lloyd George explique comment son budget reprendra à cet homme quelques bribes de l'argent ainsi accumulé : un penny par-ci, un demi-penny par-là ; et, « quand il passera dans une autre sphère, ce même budget saisira ses héritiers au collet et leur fera rendre gorge. »

Quelqu'un devant qui je louais ce morceau et qui l'avait vu éclore sur les lèvres de l'orateur, me répondit par la phrase d'Eschine, lisant à ses élèves le discours de Démosthène sur *la Couronne :* « Que serait-ce si vous aviez entendu le monstre lui-même ! »

Tel est l'homme qui vient de se poser comme l'incarnation de la démocratie anglaise. Au moment où j'écris ces lignes (1er décembre), on m'apporte les journaux du matin. J'y lis que la Chambre des lords a refusé, hier au soir, par 350 voix contre 75, d'enregistrer le budget de M. Lloyd George. Expliquer ou critiquer ce vote n'appartient pas à mon sujet. J'avais à esquisser la physionomie d'un orateur et d'un homme d'État, non à discuter un problème constitutionnel. Les deux partis s'accusent l'un l'autre de violer la Constitution ; il est possible qu'ils aient raison tous les deux et, par conséquent, tous les deux tort. Au lieu d'avoir à choisir entre le socialisme et la réforme douanière, l'électeur devra-t-il se prononcer entre la Chambre des nobles et la Chambre du peuple? Quoi qu'il en soit, les pages qui précèdent aideront peut-être ceux qui s'intéressent au spectacle politique, à suivre l'action et à interpréter les gestes d'un des protagonistes du drame.

AUGUSTIN FILON.

L'ÉCOLE BOLONAISE

Vers la fin du XVIe siècle, l'art italien subit une brusque et profonde transformation. Les deux grandes écoles, qui le dirigeaient depuis tant de siècles, la florentine et la vénitienne, semblent disparaître, et une petite école, la bolonaise, dont l'action jusqu'alors n'avait été que bien modeste et restreinte, prend la première place et dicte ses lois à toute l'Italie.

Pourquoi ? Comment un fait si extraordinaire a-t-il pu se produire ? C'est ce que nous voudrions rechercher ici. Nous voudrions montrer que l'apparition et la suprématie de l'école bolonaise ne furent pas des événemens dus au hasard ; nous dirons pour quelles raisons elle devint, à un moment donné, plus apte que toute autre à exprimer la pensée italienne ; nous dirons ses caractères, son succès, son influence dans le monde, et comment elle disparut à son tour, un demi-siècle à peine après avoir été formée.

I. — NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME DE L'ART

Il nous faut d'abord analyser les causes qui rendaient inévitables, vers le milieu du XVIe siècle, une transformation de la civilisation italienne et de ses arts, et qui firent naître cette renaissance chrétienne, ce mouvement de la contre-Réforme, dont le Concile de Trente fut la plus éclatante manifestation. Rome, la Papauté, l'Italie catholique, ne pouvaient plus continuer à vivre dans les conditions qui leur étaient faites et qui étaient le résultat de deux siècles d'ébranlement de la foi religieuse.

Deux causes principales avaient contribué à cet affaiblissement : le réalisme du XVe siècle et le paganisme du XVIe.

L'art si profondément chrétien qui régnait en Italie depuis de longs siècles, cet art qui eut au moyen âge, avec Giotto et son école, une si extraordinaire floraison, et qui, plus tard, trouva encore dans les œuvres d'un Fra Angelico une de ses manifestations les plus hautes et les plus pures, cet art subit une première atteinte au cours du xve siècle. Les conditions sociales particulièrement prospères de l'Italie, et surtout de la ville de Florence, furent la cause de cette première modification de ses formes traditionnelles : les Florentins sont heureux de vivre; ils n'ont plus, comme dans les époques troublées du moyen âge, un impérieux besoin de chercher des consolations dans l'espérance d'une vie future ; la vie terrestre leur est douce, ils l'aiment, ils la regardent avec complaisance, et leur art consiste à dire cette beauté que leurs prédécesseurs ne semblaient pas avoir comprise et qu'ils croient découvrir. Cette joie, cette tendresse de leur cœur, leur permet d'exprimer avec un rare bonheur tout un côté de la pensée chrétienne et de mettre sur le visage des vierges et des anges une beauté céleste et les plus doux sourires : mais s'y enfermer était un peu trop restreindre le champ de la pensée religieuse et laisser tomber tout le côté de noblesse et d'austères vertus que les siècles précédens avaient exprimé avec tant de puissance ; c'était oublier cette part de souffrance qui est le fond de toute philosophie et de toute religion et qui tient la première place dans le christianisme.

Cette recherche de la beauté, chaque jour plus dominante dans les pensées des artistes, va d'une autre manière encore contribuer à affaiblir le sentiment religieux dans leurs œuvres. Les artistes tendent à oublier le sujet qu'ils doivent représenter pour s'intéresser surtout aux accessoires dont ils encombrent leurs compositions et qui ne tardent pas à s'imposer au regard comme s'ils étaient le motif principal. Le caractère chrétien n'est plus le caractère premier de leur art ; une idée nouvelle apparaît, le désir de représenter la vie moderne. Cette vie, ils l'introduisent par des moyens détournés dans toutes leurs œuvres. Depuis les fresques de la chapelle du palais Ricardi où Benozzo Gozzoli déroule le pompeux cortège des Médicis figurant les rois mages, jusqu'aux Chambres du Vatican où Raphaël donne les traits de Léon X au pape qui arrête Attila, partout nous voyons les peintres peupler de portraits leurs compositions religieuses; et l'idée chrétienne tend à s'effacer de plus en plus; l'union

intime entre la forme et la pensée va s'affaiblissant sans cesse pour donner naissance à ces formes d'art qui furent si néfastes au moment de la pleine Renaissance.

Mais, malgré les reproches que l'on peut faire théoriquement à cet art, en se plaçant soit au point de vue de la pensée chrétienne, soit à celui d'une pure conception logique, il faut reconnaître qu'il fut de la plus séduisante beauté. Son illogisme fait en réalité la plus grande partie de son charme et de son intérêt, car il correspond à l'illogisme de cette époque si étrangement ballottée entre les idées les plus diverses ; il est bien l'image de ce siècle de transition où les idées anciennes viennent se heurter aux idées modernes et où l'on voit s'unir deux mondes qui ne tarderont pas à se combattre et à se séparer.

Au XVIe siècle apparaît une idée nouvelle qui va achever de transformer l'art : l'influence du paganisme, l'influence des lettres et des statues antiques. Les artistes italiens, déjà si amoureux de la beauté, étaient tout prêts à comprendre et à aimer l'antiquité ; ils vont se passionner de plus en plus pour les formes étudiées en elles-mêmes, dégagées de tout but expressif, tirant tout leur prix de leur charme et de leur harmonie. Par l'imitation de la statuaire antique, l'étude du nu se substitue à celle de la figure vêtue, et c'est en peuplant de nudités leurs scènes religieuses que les artistes donnèrent le dernier coup au sentiment chrétien et le firent disparaître presque totalement de l'art de la Renaissance

II. — IMPUISSANCE DES ANCIENNES ÉCOLES A RÉFORMER L'ART

Rome même, la capitale de la chrétienté, s'était laissé corrompre ; l'art antique qui était l'art de peuples guerriers, où la force tenait le premier rang, devait convenir tout spécialement à ces papes du XVIe siècle, qui vécurent au milieu des guerres, à cet Alexandre VI qui, un moment, a pu rêver de réunir toute l'Italie sous sa domination, et à ce Jules II qui, lui-même, en vrai général, dirigeait des armées. Tout ce siècle à Rome est rempli du fracas des armes. Partout, dans les œuvres des artistes, même dans les Chambres de Raphaël, luisent les éclairs des cuirasses et des épées. Ce sont des récits de bataille qui couvrent les murs du Vatican, et, sur la Tombe de Jules II, le *Moïse* de Michel-Ange est la plus brutale glorification de la force que l'art nous ait donnée.

Avec Michel-Ange, avec ses élèves, c'est l'antiquité, c'est le paganisme qui triomphe définitivement à Rome, qui transforme l'art de fond en comble et qui achève de détourner les esprits de l'expression des idées chrétiennes, pour les orienter vers la recherche exclusive de l'étude des formes et surtout de l'étude de la nudité des corps. Dans l'art de Michel-Ange, il est vrai, il y avait un caractère profondément dramatique et douloureux, qui provenait des terribles circonstances sociales au milieu desquelles il avait vécu. Mais ses élèves, qui ne connurent pas les grands fléaux de l'invasion des armées étrangères, qui n'avaient plus les mêmes raisons que lui pour dramatiser leur art, laissèrent tomber le côté expressif de sa pensée et ne retinrent que son amour pour l'étude des formes. Dans le *Jugement dernier*, dans cette œuvre sauvage, toute pleine de sanglots, Vasari ne voit que des silhouettes et des muscles. La Renaissance règne vraiment alors dans toute la logique de son esprit avec Vasari, les Zuccheri et le Cavaliere d'Arpino. C'est à leur art, c'est à cette chute qu'aboutit tout ce que la Renaissance avait voulu, tout ce que Michel-Ange avait enseigné.

Ces artistes étaient d'une science vraiment extraordinaire. « Ma science perdra mes successeurs, » avait prévu Michel-Ange. Ils savent tout et ils croient ne plus avoir besoin de la nature; ils ont emmagasiné dans leur mémoire toutes les formes variables que revêt la vie, et leur génie, leur prétendu génie, les amalgame, les fond, les corrige selon un idéal qu'ils estiment supérieur à tout ce qui vit. Avec leurs formules, ils peuvent sans peine composer les scènes les plus vastes et les plus compliquées; ils ne reculent devant aucune tâche, quelque difficile qu'elle soit, mais leurs compositions, vides de pensée, représentent maintenant pour nous, non plus un sommet d'art idéal, mais une des périodes les plus stériles de l'histoire de l'art.

Que pouvait-il sortir de cet art, sinon une formidable réaction? Après ces fictions et ces rêves, il fallait toucher terre et chercher une base solide où s'appuyer. Ce maniérisme, cet oubli de la nature, devaient provoquer un violent accès de naturalisme, et faire naître l'art du Caravage. Le premier, il formula les préceptes du réalisme et donna de magnifiques exemples de ce qu'on en pouvait attendre. A la fin du XVIe siècle on peut dire de lui qu'il sauva l'art. La vie du Caravage, écrite par Bellori, est fertile en précieux enseignemens; elle nous fait pénétrer dans

la pensée des artistes de cet âge, dans les diverses raisons qu'ils pouvaient avoir d'adopter l'art nouveau ou d'y résister. « Caravage, dit Bellori, ne regardait ni les statues antiques, ni les peintures si célèbres de Raphaël, et ne prenait que la nature pour sujet de ses études. Lorsqu'on lui conseillait d'étudier les plus illustres statues de Phidias ou de Glicon, il se contentait, comme réponse, d'étendre la main vers la foule des passans en disant que la nature l'avait suffisamment pourvu de modèles. »

Son succès fut prodigieux. Mais les anciens maîtres défendaient leurs doctrines et ils trouvaient aisément les défauts de l'art nouveau. Avec raison ils reprochaient au Caravage de n'avoir pas d'imagination, de passer sa vie dans les cabarets et de n'avoir ni goût, ni choix dans ses sujets. Et ces critiques, qui n'étaient pas sans valeur, trouvaient leur écho dans le clergé : les prêtres condamnaient comme trop vulgaire la manière dont le Caravage représentait la Vierge, le Christ et les Saints. Le *Saint Mathieu* qu'il avait fait pour l'église de Saint-Louis des Français ne fut pas accepté parce qu'on trouva qu'il était sans dignité, qu'il n'avait ni l'attitude, ni l'air d'un saint, avec ses jambes croisées l'une sur l'autre et ses pieds trop grossièrement exposés aux regards du public. La même mésaventure arriva à sa *Mort de la Vierge* qu'il avait faite pour Sainte-Marie della Scala : elle fut refusée parce qu'on trouva qu'il avait trop fidèlement imité une femme morte avec son enflure. Et le clergé avait raison ; l'art si admirable en soi du Caravage ne pouvait convenir à l'expression des idées religieuses. Ses conséquences ont duré jusqu'à nos jours, mais au moment où il apparut il ne pouvait avoir à Rome qu'une influence secondaire. Le monde religieux voulait un art plus digne, plus noble, au risque de l'avoir moins vrai.

C'est ainsi qu'à Rome ni l'art des successeurs de Michel-Ange, trop inspiré de l'antiquité, ni l'art du Caravage, trop lié à la nature, n'offraient à la Papauté la forme idéale qu'elle désirait. Avant de dire comment l'école bolonaise allait trouver cette forme, il nous reste à montrer qu'à ce moment aucune autre école italienne n'était en mesure de pouvoir le faire.

Mettons tout d'abord de côté Florence qui ressemble singulièrement à Rome, et cela se comprend puisque, pendant tout le XVIe siècle, ce sont des Florentins qui dirigent les destinées de Rome et que deux grands papes du début du siècle sont

des Médicis. A Florence, plus encore qu'à Rome, règnent les élèves de Michel-Ange, les purs disciples de la Renaissance, Bandinelli, Cellini, Danti, Ammanati: la Papauté n'a rien à demander à ces artistes impuissans à lui offrir autre chose qu'un art ayant cessé de lui plaire.

L'école vénitienne, la plus grande de l'Italie après la florentine, ne s'était pas aussi complètement laissé séduire par le style de la Renaissance, et, à ce titre, elle aurait pu être plus sympathique à la Papauté, mais elle avait un autre vice à ses yeux. Pas plus que l'école florentine de ce moment elle n'était chrétienne. Son art était devenu trop mondain, soit par suite de sa recherche trop exclusive de la beauté, soit par suite de sa subordination aux intérêts des grandes familles vénitiennes. Pour un vénitien, tout tableau a pour but, non d'exprimer une idée chrétienne, mais de chanter Venise, d'en célébrer la gloire et la grandeur. Les artistes vénitiens reprennent, en les poussant à l'extrême, les formes que les Médicis avaient demandées à Benozzo Gozzoli et à Ghirlandajo.

Le procès que le Saint-Office intenta à Paul Véronèse est un des plus singuliers et des plus notables événemens de l'art italien. Véronèse est traduit devant le tribunal de l'Inquisition, lui, le plus grand peintre de son époque, et dans une ville qui avait pu se vanter jusqu'alors de son indépendance à l'égard de l'autorité pontificale, et ce fait seul suffit à montrer l'étonnante puissance, la tyrannie, que la Papauté allait exercer sur toute l'Italie à la fin du XVIe siècle. Le tribunal demande à Paul Véronèse de se justifier du reproche d'hérésie ; il lui demande si, vraiment, il a voulu railler la religion en introduisant dans ses tableaux ces nains, ces bouffons, ces chiens, ces courtisanes, tout cet appareil de luxe et de fêtes qui semble vouloir transformer les scènes religieuses en débauches vénitiennes. Véronèse s'excuse humblement, il a quelque peine à comprendre qu'on puisse l'accuser de semblables fautes, tellement elles sont loin de sa pensée. Certes, non, il n'a pas voulu agir en hérétique; il a agi simplement en artiste, en disciple de son temps, ne cherchant qu'à faire une œuvre charmante, toute pleine de vérité et de vie. Le tribunal accepte ses excuses; il veut bien ne pas le considérer comme un criminel, mais sa sentence n'en reste pas moins terrible pour l'art vénitien, car elle déclare à Véronèse que de tels amusemens ne sont pas pour lui plaire et qu'il est

inconvenant qu'un peintre puisse avoir l'idée de traiter de manière si profane et si licencieuse les grandes scènes de la vie du Christ. On lui pardonne, mais on lui dit de ne plus recommencer. Nous n'y avons pas assez pris garde : ce jugement marque la fin de l'école vénitienne. Paul Véronèse n'a pas de successeurs. Nous allons voir l'école vénitienne sommeiller pendant tout un siècle et ne vivre, elle jusqu'alors si autonome et si fière de son indépendance, qu'en s'éloignant de ses traditions et en se mettant à la remorque des écoles étrangères. Les peintres de Venise vont imiter les peintres de Bologne, et cela est logique : c'est la suite de l'arrêt porté contre Paul Véronèse, c'est la conséquence de l'action souveraine exercée sur toute l'Italie par les papes de la contre-Réforme : ils exigent que partout l'art se consacre exclusivement au service de la pensée chrétienne.

Enfin, dans l'évolution des écoles italiennes, un point capital ne doit jamais être oublié, c'est l'action profonde exercée par Léonard de Vinci sur les écoles du nord de l'Italie. Léonard quitte Florence avant que la doctrine de l'imitation de l'antiquité y soit devenue un dogme. Il résume en lui toutes les conquêtes de l'école naturaliste de Florence et il les porte à leur plus haut degré de perfection. A l'opposé des artistes qui cherchent dans leur pensée des formes supérieures aux formes créées, il est par excellence le scrupuleux observateur de la vie, le savant, non l'inventeur, le fidèle, non l'imaginatif. Il se distingue, toutefois, des purs réalistes tels que le Caravage qui, pour donner à leur doctrine une forme plus impressionnante, s'attachent à ne faire aucun choix dans la nature ; il met, lui, tout son art, en étudiant cette nature, à choisir ce qu'elle nous présente de plus beau : mais son dogme est que toute beauté est renfermée en elle et que le véritable rôle de l'artiste est de la découvrir, de la comprendre et de la reproduire.

Cette doctrine de Léonard était également apte à se prêter aux formes les plus diverses : elle pouvait satisfaire tour à tour les écoles les plus spiritualistes, toutes concentrées dans l'étude de l'âme humaine, et celles qui se contentent de se réjouir à la vue des formes et des couleurs, à la vue de toutes ces beautés dont la nature se pare pour charmer nos yeux.

Léonard était un grand spiritualiste comme son maître le Verrocchio, mais il y avait en lui l'âme d'un voluptueux, et sa vie, passée tout entière, non dans la tranquille solitude des

ateliers florentins, mais à la Cour des grands de la terre, à la Cour de Louis le More, de César Borgia et de François Ier, s'orienta de plus en plus vers les idées de joie et de volupté : et c'est par là surtout que son art jeta les plus profondes racines dans le Nord de l'Italie, dans l'art de Giorgione et dans l'art du Corrège, fécondant ainsi la moitié de l'Italie, et régnant dans toutes les régions où ne dominait pas la Renaissance. Léonard à Milan, Michel-Ange à Rome, sont les deux pôles de l'art au XVIe siècle. La rapidité avec laquelle l'art vénitien a passé de l'art des Bellini à celui de Titien ne peut s'expliquer que par l'influence de Léonard sur Giorgione.

Le Corrège plus que tout autre fut l'héritier, le véritable continuateur de Léonard, et par lui le successeur du Verrocchio et de tous les grands florentins du XVe siècle; il a leur sourire, leur grâce, leur mouvement, leur naturalisme, toute leur science; mais son art, trop empreint de volupté, ne pouvait être encore ce que la Papauté désirait. Toutefois, par son expression, sa tendresse, son émotion, il devait être le plus utilement consulté et servir de point de départ à cette école bolonaise qui allait prendre en main les destinées de la peinture italienne.

III. — CAUSES DE LA SUPRÉMATIE DE L'ÉCOLE BOLONAISE. SES CARACTÈRES

Ce que ni Rome, ni Florence, ni Venise, ni Milan, ni Parme ne pouvaient faire, c'est Bologne qui le fit. Bologne était également éloignée de Florence et de Venise, de cette Renaissance et de ce sensualisme qu'il s'agissait du combattre; elle était ainsi mieux préparée que toute autre à redevenir chrétienne. D'autre part, sa situation près de Parme et de Milan la mettait à même de recueillir les grandes traditions du Corrège et de Léonard. Mais surtout, Bologne était une vieille ville universitaire, un des plus grands centres de la pensée en Italie; il y avait chez elle, plus que partout ailleurs, ces traditions d'intellectualisme merveilleusement propres à favoriser cet art religieux que demandait impérieusement la Papauté. Enfin Bologne, depuis quelques années, faisait partie des États pontificaux. La Papauté y était chez elle; là elle trouvait des savans, des lettrés, des artistes, toutes les ressources intellectuelles dont elle était dépourvue depuis si longtemps. La nomination au Pontificat de deux Bolo-

nais, de Grégoire XIII et de Grégoire XV, dit mieux que tous les raisonnemens l'importance que Bologne prit à ce moment dans les destinées de l'Italie.

Il convient d'insister et de se rendre compte des extraordinaires conséquences qu'eut l'annexion de Bologne aux États de l'Église. Les malheurs du moyen âge, l'exil d'Avignon, le grand Schisme, avaient fait de Rome une ville désemparée, dépourvue de tout organisme social; autour de Rome, dans le territoire pontifical, seule, l'Ombrie, pauvre, sans grandes villes, avait donné des écoles d'art; mais elle n'était qu'un satellite de Sienne et de Florence.

Par suite de l'annexion de Bologne, c'était un avenir tout nouveau qui s'ouvrait pour elle; Bologne était un des grands centres de l'Italie, c'était peut-être le plus grand centre intellectuel; tout autant que Padoue, elle était célèbre par son Université, et un dicton populaire avait marqué ce caractère en disant : *Bologna docet*. Elle donne des papes à Rome avant de lui donner des artistes, et chez ces papes, comme chez ces artistes, nous trouverons un même caractère : ce sont des lettrés, des universitaires. Avec Grégoire XIII, ce n'est plus un grand seigneur, un Borgia, un della Rovere, un Médicis ou un Farnèse, qui monte sur le trône de Saint Pierre, c'est un savant. C'est l'Université, c'est la science italienne qui, par lui, donne au monde le Calendrier grégorien et qui, mettant au premier rang des préoccupations pontificales le désir d'instruire le peuple, lui fait construire plus de vingt grands collèges.

De Grégoire XIII il faut rapprocher cet autre Bolonais, le pape Grégoire XV, qui ne régna que peu de temps, mais dont le principal souci fut encore le problème de l'instruction et qui fonda le plus vaste établissement d'instruction qu'il y ait au monde, non pas un collège pour une ville, non pas une université pour une province, mais une université pour le monde entier : la Propagande.

Ce qu'ils ont commencé à faire par l'école, les papes le continueront par l'œuvre de leurs artistes. L'art de Bramante et de Michel-Ange ne saurait plus les satisfaire et les maîtres de Bologne vont réaliser la forme nouvelle correspondant à l'idéal de leur pensée, les Bolonais pour se conformer à leurs désirs se préoccupèrent avant tout de concevoir leurs sujets chrétiens le plus chrétiennement possible et ils retrouvèrent ainsi la loi la plus essentielle de l'art, celle qui consiste à faire concourir toutes les

formes à l'expression des pensées. C'était ce que Giotto, et, après lui, tous les maîtres du XIVe siècle avaient fait, c'était ce que les Florentins du XVe avaient parfois oublié, et c'est pour avoir péché par là que tant d'œuvres du XVIe, malgré leur science, nous sont devenues si profondément indifférentes.

Le plus souvent, pour caractériser l'art des Bolonais, on dit qu'ils ont été des éclectiques, et on les raille de l'imitation qu'ils ont faite de l'art des autres. Il est vrai qu'ils ont su admirablement tirer profit des découvertes de leurs devanciers, prenant le dessin aux Florentins, le coloris aux Vénitiens et le modelé au Corrège, mais s'ils n'avaient été que des éclectiques, leur art compterait pour bien peu. Leur éclectisme ne fut qu'un moyen, le côté secondaire de leur art. Leur vrai mérite, c'est d'avoir fait un art logique, c'est d'avoir compris que la forme doit être la servante fidèle de la pensée.

C'est la pensée qui, désormais, va guider la main des artistes, c'est à elle que tout sera subordonné. Nous ne verrons plus, dans la représentation d'une scène religieuse, cette introduction si illogique de personnages contemporains, nous ne verrons plus dans le dessin d'une figure la préoccupation de formes ou de gestes n'ayant aucun rapport avec l'idée à exprimer. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra combien, au point de vue qui nous occupe ici, l'art des plus grands maîtres de la Renaissance, celui même de Raphaël et de Michel-Ange, avait été parfois irrationnel. C'est bien mal concevoir le motif de la Mise au tombeau que d'attirer principalement l'attention, comme le fait Raphaël, sur un beau jeune homme qui, en soutenant le corps du Christ, ne songe qu'à faire valoir l'élégance de ses formes et de son attitude; c'est mal représenter le motif d'Héliodore chassé du Temple que d'y introduire le Pape Jules II et les grands dignitaires de sa Cour; bien plus blâmable encore est cet Incendie du Bourg qui semble n'être qu'une série d'études d'après de beaux modèles d'atelier; et que dire de ce Jugement dernier de Michel-Ange, cette gigantesque planche d'anatomie, si indécente, que les Papes durent en faire recouvrir les nudités?

Les Bolonais, grâce à leur volonté de faire concourir toutes les parties de leur œuvre à l'expression de la pensée, ont pu concevoir toute une série de motifs reproduisant, dans une forme très claire et très saisissante, les principales scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et ils ont été particulière-

ment remarquables par leur puissance dramatique, dans la représentation du supplice des martyrs et dans les scènes les plus douloureuses de la vie du Christ, dans la Crucifixion, la Descente de croix, la Mise au tombeau.

Nous avons dit les mérites des maîtres de l'école bolonaise, il nous faut montrer leur faiblesse, et dire pourquoi leurs œuvres, malgré leurs qualités, n'éveillent pas en nous les mêmes joies esthétiques que celles de leurs prédécesseurs.

L'éclectisme des Bolonais, leur volonté de réunir en eux toutes les qualités italiennes ne leur a pas permis d'en porter aucune à son plus haut degré de perfection. Ils ne sont pas, ils ne pouvaient pas être, de grands coloristes comme les Vénitiens, et leurs œuvres ne sauraient en rien être comparées à celles de Titien, Tintoret ou Véronèse. Ils n'ont pas ce souci intense de la beauté des formes qui avait créé les mains de la Joconde, la Galatée de Raphaël ou l'Adam de Michel-Ange. Ils ne s'intéressent pas autant que les maîtres de la Renaissance à la beauté des corps nus; ils sont trop des intellectuels. Ils ne sont pas très habiles dans l'art de manier la couleur, surtout dans l'art de peindre à l'huile; leur inexpérience, l'abus des vernis et des bitumes, une mauvaise manière de les employer, ont fait noircir leurs œuvres, qui, pour la plupart, ne nous sont parvenues que presque méconnaissables. Comme tous les Italiens, à l'exception des Vénitiens, ils ont particulièrement excellé dans la fresque.

Surtout, et ce fut là leur plus grande infortune, ils furent appelés à créer un art chrétien à une époque qui ne pouvait être très profondément chrétienne. C'est une tâche qu'ils vont accomplir avec leur raison plus qu'avec leur cœur. Ils n'ont plus la sainteté d'un Fra Angelico; ils n'ont plus cette foi qui fit des siècles du Moyen âge les grands siècles de l'art chrétien.

Malgré tout, les Bolonais, avec leurs qualités et leurs défauts, n'ont cessé jusqu'à nos jours d'avoir les sympathies des chrétiens. Les artistes, les historiens d'art, les dilettanti, leur préféreront d'autres maîtres, mais eux ils conservent les secrètes faveurs de l'Église, et cela se comprend. L'école de Giotto, celle de Fra Angelico, aujourd'hui si justement admirées, sont d'un art encore inachevé et renferment en elles un principe d'archaïsme qui les rend un peu incompréhensibles à la foule des fidèles. D'autre part, les peintures de la Renaissance, malgré leur beauté, peuvent déplaire parce qu'elles ne sont pas assez

chrétiennes. C'est pour ces raisons que l'école bolonaise, plus savante que l'école de Giotto et plus chrétienne que l'école du XVIe siècle, a conservé la faveur du monde chrétien. Il n'est pour ainsi dire pas un presbytère, pas un couvent, où l'on ne trouve quelque gravure d'une de leurs œuvres. Le nom de Carrache est encore populaire à l'égal de celui de Raphaël.

Trois hommes de la même famille, les trois Carrache ont fondé l'école bolonaise.

Augustin semble l'avoir marquée de son vrai caractère. Dès sa jeunesse, poussé par le désir de savoir, il avait étudié à l'Université de Bologne; il y avait suivi les cours de mathématiques, de rhétorique, de philosophie, de belles-lettres. C'était une nouveauté dans le monde des artistes, et son maître lui reprochait les heures passées à l'Université, comme autant d'heures de moins consacrées à l'étude de la peinture. Augustin Carrache, poussé par son amour des sciences et des lettres, en vint à l'idée de créer une école qui serait comme une université pour les peintres. Il ouvrit une académie, où l'on n'enseignait pas seulement l'art de la peinture, mais les cours les plus divers sur la symétrie, la perspective, l'anatomie, l'architecture, où l'on apprenait l'art de choisir les sujets et de composer. On l'appelait l'Académie des *Desiderosi*, en raison de l'ardent désir des élèves de créer un art nouveau. Augustin Carrache fut un passionné graveur, et cela se comprend, étant donné la tournure de son esprit. La gravure était pour lui et pour ses élèves le meilleur moyen d'éducation ; par elle ils pouvaient réunir sous leurs yeux le plus grand nombre possible d'élémens d'instruction. Augustin fit peu de peintures; toutefois, la *Communion de saint Jérôme*, que le Dominiquin imita plus tard, suffit à sa gloire.

Louis Carrache fut un homme d'un tout autre tempérament, et son action fut non moins utile dans la formation de l'école. C'était un penseur, un homme extrêmement réfléchi, qui passait pour un esprit lent parce qu'il méditait beaucoup. Il fut un des premiers à se rendre compte des graves défauts de l'école de Michel-Ange, à reconnaître les dangers auxquels pouvaient conduire de fausses recherches d'idéal, et à comprendre que le salut ne pouvait venir que d'un retour à la nature. En somme, il arrivait aux mêmes conclusions que le Caravage, mais sans se laisser entraîner aux mêmes excès de réalisme.

Annibal fut le véritable homme de génie de la famille. Ce n'était ni un homme d'étude, ni un homme de grande réflexion, mais il avait le don suprême, il était peintre.

Ces trois maîtres eurent les mêmes admirations et la même doctrine. Tous les trois ils voyagèrent, surtout dans le nord de l'Italie où les écoles de peinture étaient si florissantes. Ils furent les disciples des Vénitiens, mais plus encore ceux du Corrège et du Baroche; ils connaissaient aussi les maîtres de l'Italie centrale et, avant d'étudier Raphaël à Rome, ils avaient admiré la *Sainte Cécile* à Bologne et, à Parme, la *Madone de Saint-Sixte.*

C'est surtout entre les mains de leurs élèves que l'école prit sa véritable importance lorsque ces maîtres abandonnèrent la ville de Bologne et qu'ils eurent à décorer les splendides églises dont la Papauté venait de terminer la construction. Le Guerchin, le Guide, Lanfranc, l'Albane, surtout le Dominiquin, voilà le faisceau d'artistes qui représentent vraiment à la Cour pontificale du XVIIe siècle la nouvelle école avec ses caractères essentiels.

Au moment où les Bolonais viennent à Rome, les papes de la contre-Réforme ont déjà manifesté leur volonté de réagir contre le mouvement de la Renaissance par la construction de nombreuses et vastes églises. Ils renoncent au style qui avait été créé par Bramante et ses disciples, et ne veulent plus se satisfaire d'un art où tout était subordonné à des recherches esthétiques, où la pensée chrétienne ne semblait plus jouer qu'un rôle secondaire. Ils sont indignés que le monument qui aurait dû être le grand symbole de la chrétienté, le *Saint-Pierre* de Bramante, soit si peu une église, qu'il ait été conçu si complètement en dehors de toutes les traditions chrétiennes et de toutes les nécessités du culte. Ils ne comprennent pas qu'une église ne puisse avoir comme décoration sur ses murs que des pilastres, et sur ses voûtes que des caissons.

Par leur volonté nettement manifestée, les églises nouvelles vont redevenir vraiment des églises parfaitement adaptées aux cérémonies religieuses et dont tous les élémens décoratifs seront faits en vue de l'édification des fidèles. Le vaste espace d'une nef unique, désencombrée de piliers, le peu de profondeur du transept, permettent à la foule de voir également bien de toutes parts l'autel et la chaire où parle le prêtre. Toutes les surfaces libres, les murs, les voûtes, les pendentifs, les coupoles, sont livrées aux peintres pour être couvertes de sujets chrétiens. Les

murs de l'abside surtout, au lieu d'être percés de fenêtres, au lieu d'être ornés de pilastres ou de colonnes saillantes, ne sont plus que des surfaces lisses destinées à recevoir de grandes compositions religieuses qui s'imposeront aux regards des fidèles.

C'est pour décorer ces églises que les peintres de Bologne sont appelés à Rome, c'est là qu'ils trouvent un immense champ de travail, semblable à celui que les basiliques du moyen âge avaient offert aux maîtres de l'école de Giotto; et, comme au temps de Giotto, leurs peintures vont être des œuvres d'enseignement, faites pour instruire les fidèles. L'église redevient la Bible du peuple.

Les églises types de cette époque sont le Gesu (1558), la Chiesa nuova (1575), Saint-Louis des Français (1589), S. Andrea della Valle (1591), S. Carlo al Corso (1612), S. Carlo a Catinari, Saint-Ignace (1626). Malheureusement un certain nombre d'entre elles, notamment le Gesu et la Chiesa nuova, ont été très profondément modifiées au cours du XVIIe siècle et ont pris, par suite des décors du Bernin, de Pierre de Cortone, du Baccicio ou du Père Pozzo, un caractère tout différent de celui qu'elles avaient à l'origine. Pour se rendre compte de ce qu'était une église de la fin du XVIe siècle, décorée par des maîtres bolonais, il faut voir l'abside de Saint-Ignace et surtout celle de S. Andrea della Valle, peinte par le Dominiquin.

IV. — INFLUENCE DE L'ÉCOLE BOLONAISE

L'activité est si grande en Italie au début du XVIIe siècle, les idées agitées sont si nombreuses et si fécondes que l'art italien, grâce aux maîtres de Bologne, agit sur l'Europe tout entière; jamais peut-être il n'eut un empire plus absolu : toute l'Europe du XVIIe siècle est italienne, comme elle sera toute française au XVIIIe siècle. C'est de l'Italie que sortent Poussin et Claude Lorrain en France, Rubens et van Dyck dans les Flandres, Ribeira, Velazquez et Murillo en Espagne, et, dans une grande mesure, Rembrandt dans les Pays-Bas.

Poussin est venu directement de France à Rome, et n'a pas connu en Italie d'autre école que celle de Rome. Il a les qualités essentielles des Bolonais; il est profondément spiritualiste et religieux, comme ce Dominiquin qu'il admirait tant et qu'il estimait être le plus grand des peintres après Raphaël; comme

les Bolonais, et plus qu'eux tous peut-être, il est le maître de la pensée, le philosophe, le vrai universitaire. Il n'a pas, il est vrai, cet éclectisme qui est une des marques de l'école bolonaise; il ne connaît pas les Vénitiens, il n'est jamais allé à Parme étudier la grâce du Corrège, et de tous les maîtres dont se sont inspirés les Bolonais celui qui a eu la plus grande action sur lui, c'est Raphaël. Et, en véritable chrétien, en puritain, en janséniste, il laisse tomber ce qu'il y avait de profane, de sensuel dans l'art de ce maître, pour n'en retenir que la pensée, la noblesse et la haute philosophie.

Rubens est aussi un bolonais, mais avec des tendances toutes différentes de celles du Poussin. Lui, ce n'est pas à Rome qu'il s'installe en arrivant en Italie, mais à Mantoue et à Venise, et sa première impression, celle qui ne s'effacera pas, c'est l'impression vénitienne : il devient coloriste et il ne cessera jamais de l'être. Mais, malgré la prédominance de ce caractère, il appartient essentiellement à l'école de Bologne, dont il a toutes les qualités, le respect de l'idée, la science de la composition et la puissance expressive. Comme les Bolonais, il est un chrétien, et il consacre la plus grande partie de ses œuvres à l'expression des drames de la vie du Christ. Étant moins sévère qu'eux et plus ardemment dramatique, il pouvait avoir plus d'action encore sur les esprits : mais par certains côtés brillans il annonce déjà la forme nouvelle qui va succéder à l'art de la contre-Réforme et qui s'incarnera dans les œuvres de Pierre de Cortone et du Bernin. — Si l'on veut comparer le Poussin et Rubens, ces deux maîtres en apparence si dissemblables, on peut dire que Rubens est un bolonais qui a connu les Vénitiens et le Poussin un bolonais qui n'a pas vu le Corrège.

L'art si peu flamand de Rubens est entré en Flandre dans les fourgons du duc d'Albe qui, après avoir tenté de détruire la race et la vieille civilisation flamandes, fit des Flandres une province espagnole, toute dominée par le christianisme méridional du XVIIe siècle. L'âme de cette civilisation nouvelle était Ignace de Loyola : Rubens en fut le bras.

Et comment ne serait-il pas lui aussi un pur italien, ce Van Dyck, qui eut Rubens pour maître et qui passa sa jeunesse en Italie, à Venise, à Rome et à Gênes, lui qui a peint tant de Madones et tant de sujets religieux, qui, comme tous les Bolonais, a une si vive sensibilité et ne diffère d'eux, ainsi que

Rubens, que par cette puissance de coloris qu'il tient des Vénitiens ?

Il est très intéressant de voir comment Velazquez se rattache intimement à l'école italienne, sans toutefois appartenir à l'école bolonaise. Velazquez est un maître qui ne peut se comprendre que par l'influence des Lombards et des Vénitiens. La révélation de son génie lui vint lorsqu'il vit les peintures de Rubens et lorsque à Madrid il put étudier les plus admirables chefs-d'œuvre italiens réunis par Charles-Quint. Plus tard il connut personnellement Rubens à Madrid et il parcourut une première fois l'Italie, visitant Venise, Rome et Naples où il fit la connaissance de Ribeira dont les œuvres firent sur lui une si grande impression. Il fait un second voyage d'Italie, en 1648; il voit Parme, il découvre le Corrège et ce fut la suprême influence qui mit le comble à son génie.

Velazquez résume toutes les recherches italiennes, non pas dans l'art de penser et de composer, mais dans l'art de peindre. Il n'a rien pris à Raphaël, à Michel-Ange ou aux Carrache, mais il poursuit tout ce qu'avaient cherché le Titien et le Corrège. Dans l'étude qui nous occupe, il est intéressant de voir comment les circonstances au milieu desquelles il a vécu ont fait de lui une exception dans le monde chrétien du XVIIe siècle. Les rois d'Espagne, au service desquels il passa toute sa vie, ne lui demandèrent que des portraits. Velazquez enfermé à la Cour de Madrid est un peintre de Cour, un aristocrate, indifférent au mouvement démocratique qui entraîne son siècle. Et il vit triste près de l'Escurial, quand l'Europe tout entière s'emplit de joie.

En Espagne, l'homme du XVIIe siècle c'est Murillo, l'homme qui, vivant en dehors de la Cour, a senti battre dans ses veines l'âme du peuple. Ce que voulait l'école bolonaise, ce que voulaient le Guide et le Dominiquin, nous le trouvons chez Murillo qui sut mettre dans ses œuvres toute la tendresse, toute la sensibilité du christianisme de cette époque.

Et comment isoler Rembrandt, comment ne pas le rapprocher des maîtres européens du XVIIe siècle, tous animés des mêmes pensées ! Que ce soit dans l'Italie catholique, que ce soit dans les Pays-Bas protestans, la religion est alors au premier plan dans les préoccupations des esprits : si l'on veut, pour employer un mot plus général, je dirai non pas la religion, mais l'humanité. Nous sommes loin de ces artistes de la Renais-

sance, de ces imitateurs de l'antiquité, qui ne veulent regarder que la forme des corps ; nous sommes loin de l'époque où l'on a pu dire que le propre de l'art du dessin était de bien savoir faire un homme et une femme nus; nous sommes dans le siècle des âmes. Partout, sous quelque drapeau religieux que l'on combatte, c'est l'éducation, c'est la moralisation de l'homme que l'on vise, c'est à son âme que l'on s'intéresse.

Dans cette grande lutte contre le paganisme de la Renaissance, dans cet élan de bonté qui s'efforce de secourir toutes les misères, les pays protestans agissent comme les papes de la contre-Réforme; il semble même que ce soit un peu sous l'influence du protestantisme que se soit modifiée l'orientation de la Papauté. C'est un pape venu du Nord, le pape Adrien VI qui, le premier, avait tenté une réforme restée infructueuse parce qu'elle était prématurée. Et, au XVIIe siècle, c'est un artiste du Nord qui, plus que les Italiens peut-on dire, a exprimé la vraie pensée de son temps. Rembrandt, qui est le plus prodigieux ouvrier qu'on ait jamais vu, le plus extraordinaire manieur de la couleur, le plus juste observateur de la lumière, est avant tout le peintre des âmes. Rembrandt qui, dans l'art de peindre, dans l'art de mesurer la lumière, peut trouver un rival en Velazquez, de quelle hauteur ne le dépasse-t-il pas par la profondeur de sa pensée?

Que Rembrandt ait beaucoup étudié les Italiens, il n'en faut pas douter. Les collections de peintures et de gravures italiennes qu'il avait réunies à si grands frais, les dessins qu'il fit d'après les maîtres italiens et notamment d'après Léonard en sont la preuve. Sans jamais se laisser détourner de son but, sans s'attarder aux jeux de coloris des Vénitiens, sans éloigner ses yeux de la réalité vivante et souffrante, comme le faisaient les copistes de l'antiquité, Rembrandt, n'eût-il peint que les *Disciples d'Emmaüs*, doit être tenu pour un des plus grands spiritualistes de l'art, pour le vrai et pour ainsi dire le seul disciple de Léonard.

V. — DÉCLIN DE L'ÉCOLE BOLONAISE

Nous avons vu naître l'école bolonaise, nous avons dit ce qu'elle était et quelle influence elle avait exercée; il nous reste à voir comment elle va finir.

C'est Rome même, c'est le vieux levain romain, qui va

rejeter cet art venu de Bologne. Rome n'était pas exclusivement la ville des Papes, c'était toujours un peu la ville des Césars, avide de joie et de plaisir. Cette Rome, qui avait vu l'âge d'or de la Renaissance, elle avait bien créé l'art de la contre-Réforme, mais cette réaction avait été faite par des papes qui ne sortaient pas de son sein. Au XVIIe siècle, avec de vrais papes romains, avec un Borghèse, un Barberini, un Panfili, un Chigi, elle fera un art nouveau plus à son image.

Elle trouve l'art de la contre-Réforme, l'art des Bolonais, trop savant et un peu triste. Il lui faut un art moins destiné à des intellectuels, qui s'adresse moins à l'esprit et plus à la sensibilité, un art fait pour plaire plus que pour convaincre. Les temps d'épreuve sont passés ; l'hérésie n'est plus à craindre : il ne s'agit plus de faire des démonstrations de doctrine ; les intelligences sont conquises, il reste maintenant à les charmer. Pour agir surtout sur les masses populaires, il faut faire de l'église, non un milieu grave et austère, mais un salon, un lieu de repos et de fêtes, où le peuple sera chez lui, où lui, le misérable, il trouvera une demeure plus belle que celle des rois, où tout l'attirera et le retiendra, la beauté de l'architecture, des sculptures et des peintures, une église qui sera un théâtre, où, au milieu des accords musicaux, se dérouleront les plus belles fêtes qui puissent enchanter les yeux. Les Jésuites ont été les grands organisateurs de cette société nouvelle, et l'art du XVIIe siècle doit bien légitimement porter leur nom.

Le grand maître de l'âge nouveau fut le Bernin qui, plus que tout autre artiste, transforma Rome et lui donna son aspect actuel. Auprès de lui, Pierre de Cortone eut une influence non moins grande. Pour la première fois peut-être, l'art prend nettement et absolument avec eux un caractère décoratif, fait corps avec l'architecture et s'unit étroitement à elle par des formes peintes et sculptées. La coupole de Saint-André au Quirinal à Rome et les plafonds du palais Pitti à Florence sont les modèles incomparables de cet art.

Il a été beaucoup critiqué par les historiens qui n'ont pas su se placer au point de vue qui le faisait comprendre. A juste titre les philosophes lui ont reproché son caractère superficiel, la pauvreté de sa pensée, et les classiques sa fantaisie et ses caprices. Il ne faut lui demander que ce qu'il a voulu nous donner. Il a voulu nous plaire, charmer nos yeux et nul n'y a

plus complètement réussi. Par là cet art a sa religion et sa philosophie, philosophie et religion consolantes, qui n'évoquent plus les terreurs de l'enfer, ne s'arrêtent plus avec trop d'insistance sur les souffrances terrestres, mais veulent semer la joie à pleines mains, mettre le sourire sur tous les visages et donner l'espérance aux plus déshérités. Heureux ceux qui souffrent, car ils seront consolés : le Christ l'avait dit et les maîtres romains du XVIIe siècle le répètent après lui.

Pour comprendre cet art, il faut voir les églises du milieu du XVIIe siècle, et par exemple cette église de Sainte-Agnès, à la place Navone, si délicieusement jolie, dans le décor de ses colonnes et de ses pilastres cannelés, et dans la richesse de ses marbres, où s'unissent si intimement à l'architecture les grands bas-reliefs de marbre sur les autels et les immenses fresques sur les voûtes. Là le Baccicio a réalisé, dans les pendentifs de la coupole, une des plus délicieuses harmonies que l'on ait jamais trouvées pour unir les tons de la peinture à la richesse et à la variété des marbres.

Cette école de peinture qui a créé tant de chefs-d'œuvre dans les mains de Pierre de Cortone, du Baccicio, du Père Pozzo, va gouverner le monde jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. C'est d'elle que sortiront les admirables décorateurs de l'école française, c'est elle qui va conquérir Venise même et qui, en lui donnant une vie nouvelle, trouvera chez elle sa plus parfaite manifestation dans les œuvres de Tiepolo.

Mais le jeu était dangereux de mettre tant de voluptés dans les églises ; la tentative était hardie, mais trop téméraire, de faire de la religion chrétienne une religion de plaisir, et de ressusciter le paganisme, fût-ce pour le faire servir au triomphe des doctrines du Christ. A ce jeu la religion devait être vaincue, et le XVIIIe siècle nous montrera partout le sentiment religieux s'affaiblissant de plus en plus et disparaissant comme submergé dans la sensualité d'un monde qui ne pense qu'au plaisir. L'Italie peut encore avoir les féeries de Tiepolo, elle ne connaîtra plus la religion du Dominiquin.

MARCEL REYMOND.

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA GUERRE (1870-1872)

I

LA RELIGION DE BISMARCK
SON ATTITUDE DANS LA QUESTION ROMAINE

Il y eut dans la vie de Bismarck une campagne malheureuse : ce fut le *Culturkampf*. L'histoire en est maintenant très accessible : nombreux sont les documens imprimés ; nombreux, aussi, les inédits, que de hautes bienveillances nous ont offerts. Mais il en est de cette guerre comme de toutes celles que risqua Bismarck : les origines en demeurent obscures. « Le *Culturkampf*, disait un jour Windthorst à Bennigsen, date du champ de bataille de Sadowa. » La boutade devint une thèse : on soutint que l'Allemagne protestante, victorieuse de l'Apostolique Monarchie, victorieuse de la fille aînée de l'Église, devait entrer en conflit, nécessairement, avec cette Église elle-même ; qu'il y avait là une sorte de prédestination, et que, dans l'institution même de l'Empire, le *Culturkampf*, si l'on ose ainsi dire, aurait été préétabli.

Ces déductions avaient quelque profondeur, une profondeur qui parfois atteignait à la vérité. Il en était d'elles comme de tous les systèmes : ils peuvent suffire à la philosophie de l'histoire, ou bien encore à la paresse des historiens, mais il y a péril à s'en contenter trop aisément. Ils doivent servir la besogne his-

torique, mais ne jamais y commander ; ils ne sont utiles qu'à ce prix. aissons-les éclairer ce qu'ils expliquent, mais prenons garde qu'ils ne nous cachent ce qu'ils sont impuissans à expliquer. En présentant le *Culturkampf*, exclusivement, comme une conséquence fatale de Sadowa et de Sedan, l'on risquerait d'en simplifier à l'excès le récit, d'en estomper les nuances infinies, et de substituer à la complexité de la vie, au fouillis des répercussions humaines, les lignes ternes et pâles d'un beau dessin schématique, probablement plus clair, mais assurément moins vrai.

Ne craignons pas de le dire : les origines du *Culturkampf* s'embrouillent davantage, à mesure que le regard est plus patient à les scruter; elles sont embrouillées par la multiplicité des circonstances, elles sont embrouillées par la variété, par la contradiction même, qu'on observe entre les propos successifs, entre les attitudes successives, de Bismarck. Un certain parti pris de limpidité, qui dissimulerait les complications trop malaisées à dénouer, trahirait l'histoire. Voici des textes, par exemple, avec lesquels on pourrait prouver que le *Culturkampf* châtia la proclamation de l'infaillibilité et qu'il fut l'effet naturel du concile du Vatican. On les trouve, en 1872 et 1873, sous la plume de Bismarck et sur les lèvres du maréchal Roon, président du Ministère qui présenta les lois de Mai. Mais d'autres paroles s'insurgent, de 1870, de 1871, de 1887, toutes de Bismarck, attestant non moins expressément que l'infaillibilité lui importait peu. Si, par ailleurs, il nous plaisait de soutenir que le *Culturkampf* fut plutôt, en son essence, une réaction inévitable contre les libertés que l'année 1850 avait apportées aux catholiques, nous aurions sous la main, pour l'établir, tout un discours de Falk, le ministre même qui fit voter les lois de Mai, et de nombreux passages de Bismarck ; mais le même Bismarck, en 1887, proclama publiquement que ces libertés n'avaient été gênantes pour personne. A quinze mois de distance, à la fin de 1884, d'abord, puis au début de 1886, Bismarck porta deux jugemens, exactement contradictoires l'un de l'autre, sur l'attitude politique des catholiques durant la période qui précéda le *Culturkampf*. Dans l'espace de quarante-huit heures, lorsque se déroula, en 1873, la discussion des lois de Mai, on entendit Roon, Falk et Bismarck, exposer, chacun à sa façon, les raisons de leur commune politique religieuse, et apporter tous trois des motifs différens. Un récit du *Culturkampf* qui voudrait être une thèse ferait choix

d'un de ces points de vue, et se déroulerait ensuite à son aise, avec l'attrait facile d'un système lucide. Mais pour un récit qui veut être une histoire, c'est la diversité même de ces points de vue qui est attirante ; c'est leur confusion qui est instructive ; on ne peut s'en évader loyalement qu'après s'y être d'abord attardé. Le premier devoir n'est pas de reconstituer le programme de la lutte et d'en préparer une explication historique et logique, mais, bien plutôt, d'épier et de décrire les tâtonnemens, les hésitations, les soubresauts, les incohérences.

Avant de définir et d'animer deux ou trois entités, — protestantisme, germanisme, libéralisme, — dont le *Culturkampf* aurait marqué l'insurrection contre Rome; avant d'étudier dans quelle mesure il fut un mouvement philosophique, dans quelle mesure, même, un mouvement théologique, c'est vers la personne de Bismarck qu'il faut regarder; si elle est une énigme, il faut chercher à la comprendre, et si parfois on ne la comprend pas, il faut l'avouer franchement.

Les *Pensées et Souvenirs* du chancelier, les innombrables propos qu'espionnèrent, près de trente ans durant, les scribes attachés à ses lèvres, méritent toujours attention, mais pas toujours créance. Les réserves qui déjà sont de mise, lorsque Bismarck entretient la postérité de ses victoires, s'imposent d'une façon plus expresse encore, s'il s'agit d'une défaite pour laquelle il plaide ou qu'il s'efforce à pallier.

Nous possédons divers brouillons, dans lesquels l'évêque Ketteler s'essayait à mettre au net son opinion sur Bismarck et sur les raisons qui firent de lui un persécuteur : un jour, il considère Bismarck comme un assez bon chrétien, à qui la secte des vieux-catholiques a inspiré je ne sais quelle peur de Rome ; une autre fois, il devine dans le *Culturkampf* un acte de diplomatie, commandé par l'alliance avec l'Italie et avec les nationaux-libéraux; un troisième jour, il semble qu'il ne voie plus dans Bismarck qu'un politicien archaïque, visant à restaurer le vieil absolutisme prussien. Ainsi Bismarck était obscur pour Ketteler : il le sera quelquefois pour nous.

Nous écouterons avec soin Bismarck orateur, mais nous l'écouterons au jour le jour, comme il parlait. Nous ne chercherons pas à construire, avec l'ensemble des discours concernant sa politique ecclésiastique, une théorie, qui serait factice, sur les motifs directeurs de cette politique. Les idées qu'on y sur-

prend y surviennent, à l'heure opportune, pour les besoins du moment; elles marquent des étapes, elles accusent une évolution, elles voilent et consacrent des changemens de tactique; elles ne sont, en aucune façon, la révélation progressive de ce qui existait en 1871 dans l'esprit de Bismarck. On se tromperait en voyant dans le *Culturkampf* le froid et sûr développement d'une antique pensée bismarckienne et en considérant le chancelier comme une sorte de démiurge écartant triomphalement les voiles derrière lesquels il aurait caressé, dans un long mystère, l'idéal d'une Allemagne religieuse nouvelle. Mais gardons-nous, inversement, de prendre à la lettre ce que disait Bismarck en 1875 au prince de Hohenlohe, ce qu'il redit dans ses *Souvenirs*, et de conclure avec lui que, sans le péril polonais et sans la formation du Centre, l'Église romaine n'aurait pas été menacée.

Car Bismarck qui, durant les diverses phases du *Culturkampf*, eut presque toujours l'attitude et l'allure d'un instigateur, ne fit souvent qu'appliquer et réaliser certaines théories philosophiques professées par les fractions parlementaires dont il avait besoin; et lorsqu'il rattache à de « petits commencemens politiques » l'éclosion du conflit, il oublie, volontairement peut-être, les formidables courans d'idées antireligieuses auxquels les nationaux-libéraux voulaient asservir l'État. Le *Culturkampf* aurait été, de par sa définition même, le triomphe de ces courans; ils comptaient sur Bismarck, pour vaincre; ils ne refluèrent que parce que, cette fois-là, Bismarck fut vaincu.

Dans l'armée du *Culturkampf*, il y a un homme et une majorité, dont l'action se coalise et produit une persécution. Mais l'homme sévit sur le tard, et prétend ne sévir qu'au nom de l'expérience; l'acharnement de la majorité était un acharnement de vieille date et s'inspirait de théories *a priori*, qui déjà s'étalaient avant 1870 dans l'enceinte du Parlement. L'esprit de persécution, chez ces deux alliés, chez le ministre et chez les députés, n'a point la même date, ni les mêmes assises, ni les mêmes impatiences, ni les mêmes élans.

Beaucoup de nationaux-libéraux ne concevaient pas d'autre solution possible au *Culturkampf* que l'écrasement mortel de l'ennemi; Bismarck, au contraire, n'écarta jamais comme impossible l'idée d'une paix avec l'ennemi. Mais pour que tout d'abord l'impérieux fanatisme « libéral » parvînt à déchaîner la lutte religieuse, il fallait une série de gestes de Bismarck; et ce fut

son vouloir qui fit éclater le *Culturkampf*, son vouloir qui plus tard le pacifia. Et puisque sans Bismarck le *Culturkampf* serait demeuré un rêve, puisque ce fut par Bismarck qu'il devint un fait, c'est aux pas de Bismarck, tout d'abord, que notre observation doit s'attacher; et le centre de cette histoire, dont il demeure, quoi qu'il en veuille, l'ouvrier responsable, ce sera lui, toujours lui.

I

Otto de Bismarck Schoenhausen qui, dans sa lutte contre l'Église, aura pour alliés, et parfois pour maîtres, certains adversaires de l'idée chrétienne et de l'idée même de Dieu, fut cependant, à sa manière, un fidèle du Christ, un dévot du Très-Haut. Les conducteurs de peuples ont des façons différentes de respecter et d'aimer Dieu. Certains le saluent comme une sorte de collègue, un peu plus élevé qu'eux dans la hiérarchie des puissances ; d'autres le considèrent comme un gendarme transcendant qui leur garantit la docilité des hommes. Tel n'était pas Bismarck; il savait, lui, s'humilier devant Dieu. Il n'avait pas seulement avec Dieu des rapports de courtoisie, ou des rapports de politique, il s'agenouillait. Il le considérait comme dirigeant l'histoire, toute l'histoire, comme ayant concerté Iéna, et puis, après Iéna, Sedan. Attendre, jusqu'à ce qu'au travers des événemens on entende résonner les pas de Dieu, et puis, bondir, alors, et s'attacher à la frange du divin manteau, telle était, d'après son original langage, la mission de l'homme d'État. Peut-être eût-il dit volontiers que l'unité germanique était sortie d'une collaboration entre Dieu et lui, mais, dans cette collaboration, il ne se fût assigné qu'un rôle de doublure. Il faisait mieux qu'adorer, il savait se repentir. Les orages de sa jeunesse se terminèrent par une crise de pénitence. Il la faut observer, nous dirions presque ausculter, pour bien connaître cette nuance spéciale de religiosité que les Allemands appellent le christianisme de Bismarck.

Nous en avons le récit, de sa propre main, dans une lettre qu'en décembre 1846, âgé de trente et un ans, il écrivait à Puttkamer pour solliciter la main de sa fille. Cette demande en mariage est la confession générale de tout un passé. Bismarck y remontait jusqu'à l'heure, lointaine déjà, où il avait reçu la

confirmation des mains de Schleiermacher : l'épisode n'avait pas laissé d'empreinte sur son âme. De l'enseignement de ce penseur, il n'avait gardé d'autre doctrine qu'un « déisme tout nu, » et d'autre conclusion que l'inutilité de la prière. Ensuite, à lire les philosophes, à écouter les universitaires, il s'était convaincu du néant de la vie. Mais Dieu l'avait sauvé; Dieu lui avait fait honte pour l'orgueil que lui inspirait la « pauvre lampe de sa pensée; » Dieu l'avait mis en rapport, — c'était en 1842, — avec un cercle de mystiques poméraniens, les frères de Below, Thadden, Blanckenburg ; Dieu, tout près de lui, dans ce cercle même, avait dérobé à la terre, le 10 novembre 1846, une femme d'élite, Mme de Blanckenburg; et le remords où il commençait de s'abîmer en voyant comment ces âmes vivaient l'avait envahi tout entier, et comme terrassé lorsqu'il avait vu disparaître l'une d'entre elles. Il s'était remis à prier, pour retrouver le courage de vivre. Il se considérait alors comme un paralytique destiné à trébucher, mais que retiendrait la grâce de Dieu, si Dieu le voulait; il sentait que ne pas croire, ne pas prier, le condamnait à ne pas agir; voulant vivre d'une vie qui valût la peine d'être vécue, il s'en allait vers Dieu, pour en obtenir la faveur, et il s'en allait vers Jeanne de Puttkamer qui aimait Dieu. Puttkamer et sa fille Jeanne lui firent accueil; mais le victorieux fiancé demeurait encore un pénitent; il y a tel de ses billets d'amour où sa contrition se faisait bavarde, pour avouer la soif de jouissance à laquelle trop longtemps il s'était abandonné; et le chapitre 12 de la *Lettre aux Romains* lui servait à montrer à Jeanne combien l'homme est mauvais et pauvre de foi.

Rien d'artificiel dans ces austères épanchemens ; et l'on aurait tort de croire que les joies du mariage déridèrent la gravité de cette componction. Pendant plusieurs années encore, jusqu'au moment où la diplomatie l'absorba, Bismarck se complut à faire retour sur lui-même, à se proclamer humblement un élu de la grâce, à épier, au fond de sa conscience qu'il sentait à la fois très vilaine et très favorisée, le conflit du vieil homme et de l'homme nouveau. Un jour d'octobre 1850, il était en délicatesse avec sa belle-mère ; au lieu de s'ingénier à la mettre dans son tort, comme il fera plus tard lorsqu'il aura des difficultés avec quelque État de l'Europe, il lui écrivait très sincèrement, très sérieusement, sans l'ombre d'ironie : « En moi, l'homme de

Dieu t'aime profondément; c'est l'esclave du diable qui te brusque. » Ainsi Bismarck apportait-il, jusque dans les moindres incidens de famille, l'esprit et le langage d'un pécheur qui s'amende, et qui craint de retomber.

Mais c'est en songeant à la vie future, à cette vie qu'elles ont failli perdre, que la plupart des âmes assagies prosternent devant Dieu leur gratitude, encore à demi inquiète; Bismarck, lui, lorsqu'il se réjouissait de son repentir, songeait à sa vie présente, à sa vie de Prussien et d'Allemand : « Sans ma conversion, notait-il en 1851, je ne sais ce qui m'empêcherait de dépouiller ma vie comme une chemise sale. » Il allait vivre, être bon sujet de son Roi, parce que bon chrétien. Dans les cercles mystiques où son âme avait pour la première fois trouvé quelque fraîcheur, régnait un certain fatalisme, une certaine passivité quiétiste : Bismarck, qui retrouvait ce trait chez les Puttkamer, et en particulier chez sa femme, luttait sans cesse contre cette disposition. Il aimait, au contraire, dans son christianisme, la source de sa force, la racine de son action; et ce dont il savait gré, surtout, à la foi du Christ, c'était de le tenir en haleine pour sa besogne civique et politique : « Si je n'étais pas chrétien, disait-il à Ferrières durant la guerre de 1870, je ne resterais plus une heure à mon poste. Si je ne comptais pas sur mon Dieu, je ne sacrifierais certainement rien aux maîtres terrestres. Enlevez-moi cette foi, et vous m'enlevez la patrie. Enlevez-moi le contact avec Dieu, et je suis un homme qui demain fait ses malles et qui part pour Varzin... » Bismarck remerciait Dieu d'avoir la foi, parce qu'il y prenait l'élan pour bien servir l'État; le Nouveau Testament qu'en 1870 sa femme lui expédiait en France lui donnait du cœur pour consommer la victoire de l'Allemagne sur l'« impiété française. » Ce croyant songeait moins au ciel qu'à la terre, et moins à l'Église triomphante qu'à l'Allemagne militante.

Dans une telle conscience, la notion de l'Église tient une place médiocre, presque nulle. Les mystiques poméraniens qui l'avaient ramené au Christ, vivaient et priaient, — pour eux, vivre, c'était prier, — en dehors de tout établissement ecclésiastique, et fort loin de ces pasteurs officiels que parfois ils qualifiaient de « prêtres de Baal; » peu s'en fallait, même, que certaines de ces âmes ne se considérassent comme d'autant plus proches du Rédempteur qu'elles étaient plus boudeuses à l'endroit du protestantisme d'État. Indifférentes, par surcroît, aux discussions

théologiques, elles attachaient peu de prix à l'élément intellectuel de la croyance religieuse. Tel fut Bismarck : ce qu'il attendait de la foi, et ce qu'il y trouvait, ce n'étaient pas des affirmations dogmatiques, prétexte à disputes qui tout de suite lui devenaient odieuses : c'était une assise et un renfort pour son énergie. Il y eut de longues périodes durant lesquelles, chaque soir, en lisant des écrits comme les *Pensées pieuses des frères Moraves*, il avivait en son âme ce genre de foi dont il savait avoir besoin. Mais les deux communions annuelles, et les prêches extrêmement rares qui l'amenaient au temple, comptaient pour peu de chose dans la vie de son âme.

Un Guizot, un Gladstone, aimaient à la fois le Christ et leur Église ; l'idée d'une société religieuse obsédait ces deux hommes d'État ; ils se plaisaient, lorsqu'ils priaient, à entendre d'autres voix accompagner et soutenir la leur ; et dans la communauté chrétienne, ils admiraient avec un pieux attachement l'essor d'un beau chœur d'âmes, se prêtant une aide mutuelle pour mieux atteindre Dieu. Jamais homme ne fut plus inaccessible que Bismarck à de telles impressions ; jamais piété ne fut plus solitaire ; jamais enfin chrétien ne sentit moins profondément la nécessité réelle d'une Église, puisque, en fait, l'Église protestante de Poméranie n'avait joué aucun rôle dans sa conversion ; et puisque, sans elle, à l'écart de ses ministres, il était revenu au Christ. « Bismarck s'occupe beaucoup plus des choses religieuses, disait en 1881 le comte Stolberg, que bien des gens qui en parlent à profusion. Mais la compréhension de l'Église organisée lui fait complètement défaut ; il n'attache pas de valeur à l'organisation extérieure de l'Église. »

A la suite de Luther et de Spener, de Gœthe et de Schleiermacher, l'Allemagne contemporaine range parfois Bismarck parmi les « éducateurs religieux » du peuple allemand. Voilà certes une éducation dont Bismarck ne se préoccupa guère : il aimait le Christ comme les Juifs aimaient Jehovah, Dieu fort et qui fortifiait ; et cette conscience « élue » ne songeait guère, non plus que le peuple élu, à rayonner autour d'elle. *In trinitate robur*, lisait-on sur ses armoiries comtales. La Trinité, pour lui, c'est le Dieu force. Il fallait qu'en Bismarck ce Dieu régnât pour qu'ensuite, par Bismarck, l'empereur Guillaume régnât : l'accomplissement du devoir patriotique par Otto de Bismarck exigeait un surveillant et un garant ; et telle était, aux yeux du

personnage qu'était Bismarck, l'importance de cet autre personnage, Dieu.

Qu'un jour vienne où Bismarck sera mis au repos, brutalement et pour toujours, par un message de Guillaume II ; la religion ne sera pas pour lui une consolation ; il ne saura pas prendre congé de l'action, prendre congé de la gloire, comme près d'un demi-siècle auparavant il avait pris congé de la jeunesse et des plaisirs ; le christianisme ne fera pas de lui un détaché, un résigné, ni même simplement un philosophe ; et dans son amère et stérile vieillesse, le même homme qui si longtemps avait demandé à cette foi la vigueur d'agir ne songera même pas à y chercher une autre force, celle d'être doux avec la disgrâce, celle de supporter et celle d'accepter.

Ramassez ensemble tous ces divers traits : ils composaient dans l'âme de Bismarck une religiosité très originale, et qu'on ne peut comparer à aucune autre. Le point de départ en est un remords, une confiance fiévreuse dans les mérites de la Rédemption ; un certain abattement résultant du sentiment permanent de la déchéance ; un besoin de faire pénitence, et même de se confesser : un certain nombre de saints ont débuté de même. Mais voyez s'épanouir cette religiosité : elle ne s'intéresse ni aux autres hommes, ni même à la gloire de Dieu, et pas beaucoup, non plus, à la vie future, mais, presque exclusivement, à la bonne hygiène de l'âme de Bismarck, à la saine intégrité de l'énergie de Bismarck, qui requièrent l'aide de Dieu.

Si vous observez les racines, cette religiosité paraît très profonde ; si vous en épiez le développement, vous la sentirez étrangement bornée. Elle est issue d'un mouvement d'humilité sincère ; et puis, elle aboutit à une sorte de méthode pour le perfectionnement d'un homme fort ; ou, comme eût dit Carlyle, pour la fabrication d'un « héros, » mais d'un « héros » qui n'a rien de nietzschéen, qui n'aspire point à se donner à lui-même l'égoïste jouissance de déployer sa force, mais qui veut, simplement et fortement, la mettre au service du Roi et en faire profiter l'État.

II

Des théoriciens existaient, — le plus bruyant d'entre eux était Stahl, — au regard desquels l'État ne pouvait être que chré-

tien : le jeune Bismarck, dans un discours de 1847, claironna leur idéal, avec une arrogance qui semblait défier le siècle. « J'appartiens, disait-il, à une opinion qui se fait gloire des reproches d'obscurantisme et de retour au moyen âge. J'appartiens à cette grande multitude qu'on oppose avec dédain à la partie la plus intelligente de la nation. Sans base religieuse, l'État n'est qu'une agrégation fortuite d'intérêts, une espèce de bastion dans la guerre de tous contre tous, et toute la législation, au lieu de se régénérer aux sources de l'éternelle vérité, n'est plus que ballottée par des idées humanitaires aussi vagues que changeantes. »

On s'arma plus tard de ces paroles, et de quelques autres encore, pour accuser de palinodie l'auteur du *Culturkampf*, lorsqu'il se commettait avec les libéraux, ennemis notoires de l'État chrétien.

Mais Bismarck, en fait, ne s'était jamais intimement familiarisé avec cette métaphysique politique, à laquelle son verbe avait un instant servi d'interprète. Il était impossible qu'il ne flairât point dans ces théories l'antique esprit de la Sainte-Alliance, cette Sainte-Alliance jadis garante des traités de Vienne, que Bismarck, au contraire, s'était juré de déchirer. Et puis il y avait, dans sa façon d'être religieux, quelque chose de trop individualiste, pour que la pensée d'un règne social de Dieu fût vraiment susceptible de l'obséder. La notion d'État chrétien, dans la Prusse protestante, n'est susceptible que de deux définitions : ou bien c'est le règne social de Dieu, ou bien c'est, tout simplement, la domination bureaucratique des *Mucker*, ou, comme nous dirions, des mômiers. Ni l'un ni l'autre de ces sens n'agréaient à Bismarck. Il réclamait de Dieu le courage et le zèle nécessaires pour servir l'État, l'État tout court, l'État réel, la Prusse de son temps, la Prusse qui allait devenir l'Empire avec le concours de partis fort peu chrétiens. Dieu intéressait Bismarck et l'intéressait beaucoup, non point comme base de l'État, mais bien plutôt comme ressort et comme appui pour l'énergie bismarckienne, servante de l'État. Et de là résultait pour Dieu, dans la vie de Bismarck, un rôle quotidien à remplir, mais un rôle très limité, très défini, très restreint.

Une restriction essentielle s'imposait immédiatement : puisque Bismarck, et puisque Dieu, protecteur de Bismarck, étaient en définitive mobilisés pour le plus grand bien de l'Alle-

magne, il ne fallait pas que des organisations issues de Dieu ou se couvrant de Dieu gênassent l'Empire et fussent en conflit avec l'Empereur. Soucieux avant tout de son devoir envers l'État, Bismarck voulait dans l'accomplissement de sa tâche être, si j'ose dire, épaulé par Dieu, mais jamais retardé ni surtout jamais gêné par des hiérarchies ou par des individus se réclamant de Dieu.

Franc-maçon, il ne l'était point; il disait vrai quand il s'en défendait. Ne lui prêtez pas, non plus, cette haine fanatique contre l'Église romaine, qui parfois anime certains luthériens : ses propos de table sont très sincères, lorsqu'il dit que chacun doit pouvoir faire son salut à sa façon, ou lorsqu'il s'indigne contre le vieux temps, où chaque pasteur était un petit pape. Mais il jugeait inadmissible, en théorie, que des forces ambitieuses qui s'appellent les hiérarchies ecclésiastiques fissent figure d'opposantes, et se rendissent incommodes au pouvoir civil; et Bismarck racheté par Dieu, Bismarck assisté par Dieu, ne devait jamais supporter que l'intérêt de Dieu pût être l'occasion d'un conflit avec l'État. Ne comprenant pas ce qu'est une société religieuse, comment en aurait-il conçu les susceptibilités?

« Il pense, disait expressément le comte Stolberg, en 1881, au futur ministre Bosse, qu'à la rigueur l'État lui-même pourrait aviser à l'organisation extérieure de la religion, et c'est là son erreur. » Erreur très opportune, en vérité : un homme d'État qui croit que les Églises ne sont pas des cadres absolument indispensables et qu'après tout l'on pourrait se passer d'elles, peut, alors même qu'il est chrétien, prendre à leur égard de singulières libertés.

L'Église protestante prussienne, telle surtout que l'avait réorganisée Frédéric-Guillaume III en y juxtaposant, de force et bon gré mal gré, calvinistes et luthériens, était à proprement parler chose d'État; mais l'Église romaine, tenace dépositaire du texte évangélique qui sépare le domaine de César et le domaine de Dieu, affectait de se distinguer de l'État; et se distinguer, parfois, c'était s'opposer. Cela suffisait pour que Bismarck, à toute époque de sa vie, éprouvât à son égard des suspicions toujours promptes à l'hostilité. « Si une secte comme les ultra montains, professait-il, ne peut s'accorder avec les fins de l'État et même les attaque, l'État ne peut la tolérer. »

Jamais il ne considéra comme viables les judicieux articles

par lesquels la Constitution prussienne de 1850 garantissait aux Églises leur autonomie: la paix religieuse lui paraissait plus compromise qu'assurée par cette générosité, car une Église libre de ses mouvemens peut entraver l'absolutisme de l'État, et c'est ce que Bismarck ne voulait pas. Il aurait volontiers accepté, en 1866 et 1867, l'institution d'une nonciature à Berlin, ou bien l'établissement d'une sorte de primatie qu'aurait exercée Ketteler sur le catholicisme allemand; il était trop soucieux des réalités pour professer, en théorie, que l'État devait ignorer l'Église romaine, et pour se refuser à causer avec elle. Un nonce d'ailleurs peut se laisser leurrer, un primat peut se laisser asservir; et Bismarck enfin réservait à l'État le droit de passer outre si les pourparlers échouaient.

Mais lorsqu'en face de l'État se dressait une vaste organisation religieuse, régnant sur les consciences et les votes de ses fidèles, et devenant, par cela même, une force d'opinion et une puissance civique, Bismarck murmurait et grondait, et Bismarck jugeait étrange que, par la Constitution de 1850, l'État prussien, de gaieté de cœur, eût permis à ce colosse voisin de prendre tant de place, et d'épanouir une telle richesse de vie.

Bismarck, aussi, avait toujours épié la balance des forces politiques; et dans cette balance, il avait regardé quel genre de pesée le catholicisme exerçait. Il avait cru voir, entre les intérêts de l'Autriche et les intérêts de l'Église romaine, une solidarité, et constaté ou deviné, en 1854, des sympathies autrichiennes chez les catholiques badois qui luttaient pour l'archevêque Vicari: tout de suite, simple plénipotentiaire à Francfort, il avait remontré à Manteuffel et aux hommes politiques du Sud la nécessité d'une sorte de *Corpus evangelicorum*, dont la Prusse serait la tête. Puis il avait, au cours des événemens ultérieurs, identifié catholicisme et polonisme, catholicisme et guelfisme; et lorsque, en 1867, s'insurgèrent devant lui, dans le Parlement de l'Allemagne du Nord, les scrupules légitimistes de Mallinckrodt, ce fut contre le catholicisme, encore, que ses mécontentemens s'aigrirent. On le vit même, dès ce moment-là, commencer de rechercher les péchés de Rome contre l'Allemagne: il parla du grand Interrègne, si néfaste à la vieille Germanie, et en rendit responsables les Guelfes et les ultramontains de jadis! Ainsi s'apprêtait-il à faire front, avec des argumens de polémique, dès qu'il discernait un

antagonisme entre les penchans de l'opinion catholique et les directions de l'État prussien.

Mais dans ses impatiences mêmes, il y avait alors un calcul; d'un même geste, il les déchaînait et les retenait. De 1861 à 1867, il regardait se dérouler, au loin, les querelles entre l'État badois et l'Église; il les trouvait sans doute intéressantes, comme la répétition générale d'un drame plus important, qui peut-être, un jour ou l'autre, devrait être joué sur la Sprée. Mais lorsqu'en 1868 et 1869 certains députés à Berlin brûlaient d'ennuyer les moines, Bismarck renvoyait dans la coulisse ces acteurs trop pressés; et lorsqu'en 1869 le prince de Hohenlohe s'évertuait à soulever les puissances contre le projet de définition conciliaire, Bismarck décidait que la Prusse resterait tranquille. Car les doctrines philosophiques pour lesquelles s'exaltaient ces politiciens prussiens, les opinions théologiques dont ce ministre bavarois s'improvisait l'auxiliaire, tout cela n'apparaissait pas à Bismarck comme étant, en soi, digne d'être servi; Bismarck servait l'État et regardait l'État. Or l'État prussien de 1869, l'État qui aspirait à devenir l'Empire, avait besoin, pour cette besogne même, — ce furent les propres termes de Bismarck au Conseil des ministres, — que la confiance des catholiques dans la liberté et la sécurité de leur culte ne fût pas ébranlée: guerre à la France et paix aux cloîtres, tel était le programme. Quant à l'infaillibilité, elle risquait de susciter quelques difficultés entre l'Église et le pouvoir civil; et certes, Bismarck aurait trouvé excellent que l'on pût les conjurer; car à quoi bon troubler le repos des sujets? Mais, quoi qu'il advînt, son roi serait armé pour lutter, si des luttes devenaient nécessaires.

Ainsi sa mauvaise humeur contre l'Église, incoercible à certaines heures, tombait subitement en sommeil, à l'instant même où s'offrait à lui le concours de la Gauche ou celui de la Bavière. Hohenlohe à Munich, Arnim à Rome, s'étonnaient et s'agaçaient; on ne comprenait plus; mais Bismarck tenait-il à être compris? Que même Clovis de Hohenlohe, halluciné par la crainte des Jésuites, le soupçonnât quelquefois d'être leur homme: le rire de Bismarck en devait prendre aisément son parti. Le souci de faire l'Allemagne pesait sur lui: quoi qu'il pensât des périls auxquels l'Eglise exposait l'État, un intérêt plus immédiat lui paraissait exiger que provisoirement l'État fermât les yeux.

III

Est-ce à dire que dans ses desseins l'édification même de l'Empire devait mettre un terme à ce provisoire et qu'il avait projeté, longtemps à l'avance, d'attaquer Pie IX lorsqu'il aurait vaincu Napoléon? C'est ce que souvent on a prétendu, en alléguant deux propos de Bismarck. Le 10 septembre 1870, recevant à Reims le député Werlé, ancien maire de cette ville, il lui disait: « Pour rendre la France inoffensive, il faudrait la rendre presque impuissante. D'ailleurs, les races latines ont fait leur temps, elles sont en pleine décadence. Un seul élément de force leur reste, c'est la religion, et quand nous aurons raison du catholicisme, elles ne tarderont pas à disparaître. » Et le 24 octobre, parlant au grand-duc de Bade, il l'assurait, s'il en faut croire le prince impérial Frédéric, qu'après la guerre, il marcherait contre l'infaillibilité. Ces deux mots seraient deux programmes: l'un définirait le but du *Culturkampf*, et l'autre en tracerait la méthode; le premier révélerait chez Bismarck un plan systématique d'anéantir le catholicisme; et le second témoignerait que, dès octobre 1870, la collaboration entre Bismarck et les vieux-catholiques était chose décidée.

J'avoue ne pas les interpréter ainsi. Que huit jours après Sedan, Bismarck, exalté par l'orgueil de vivre et l'orgueil du triomphe, ait accablé le député Werlé sous l'insolent fardeau de certaines théories, émises dès le lendemain de Sadowa, théories fumeuses, qui semblaient faire arrière-garde aux fumées de la poudre, il n'y a là rien d'invraisemblable. Pour se présenter comme l'ennemi d'une race, d'une confession, d'une civilisation, Bismarck n'avait qu'à se rappeler le langage de certains pasteurs et de certains publicistes; il accentuait ainsi, devant le vaincu, la portée de sa victoire: les vainqueurs aiment ces rudes amusemens. On pourra, même, s'aider de ces paroles, pour comprendre plus tard les soubresauts d'incroyable rage dont publiquement il tressaillira, lorsqu'en 1874, tenu en échec par l'épiscopat, hanté par le spectre d'une coalition entre Rome et la France, il se considérera comme destiné par Dieu à avoir raison du catholicisme, pour le plus grand bien de l'Allemagne: mais je ne crois pas qu'on puisse conclure, de l'entretien avec Werlé, que Bismarck avait l'intention formelle, dès septembre 1870, de jeter

le gant à l'Église après avoir accablé la France. Cette conclusion se heurterait à trop de faits établis, que nous exposerons chacun en son temps ; elle serait démentie, sans appel, par le récit des tâtonnemens où s'attarda Bismarck avant d'oser entreprendre le *Culturkampf*.

Quant au mot qu'il aurait dit au grand-duc de Bade, et que le prince Frédéric interpréta comme l'annonce d'une campagne prochaine contre les infaillibilistes, il serait tout aussi naturel d'y voir une réponse dilatoire de Bismarck. « Ce sera à voir après la guerre, » disait-il à ceux qui l'entretenaient de la question romaine, et c'était un moyen de les renvoyer; il traita de même apparemment l'auguste gendre du roi Guillaume: « L'infaillibilité? L'infaillibilité, on s'en occupera après la guerre. » Ainsi recevait-il toutes les sollicitations qui l'engageaient à prendre prématurément un parti. Le grand-duc racontait en 1873 au professeur Schulte, le canoniste vieux-catholique, qu'il avait, à Versailles, fait à Bismarck certaines propositions en vue d'une action effective contre les évêques infaillibilistes, et qu'elles n'avaient pas trouvé d'écho. Il ne serait pas absurde de supposer que Bismarck les avait accueillies par le propos dans lequel le prince impérial crut voir une promesse d'offensive, et qui, en fait, ajournait toute hostilité.

Quoi qu'il en soit, il serait assurément hasardeux, et probablement inexact, de conclure que le cerveau de Bismarck, en 1870, contenait un plan bien arrêté, bien fixé, d'offensive sectaire. Bismarck n'était pas un sectaire. Il put développer parfois, à l'appui de sa politique, certains principes qui sentaient l'esprit de secte, mais il les empruntait à ses alliés; il parlait en avocat, sans se les être réellement assimilés. Il était hypnotisé, volontairement, par un horizon très prochain, très précis, très court: la Prusse, puis l'Allemagne. De politique religieuse, il n'en avait aucune, à proprement parler, sinon l'intention constante de traiter les affaires d'Église dans le sens qu'exigeaient, sur l'heure et pour l'instant, les intérêts de l'État. Ainsi considérés, Bismarck conduisant le *Culturkampf* et Bismarck l'aplanissant nous apparaîtront comme un seul et même homme : de 1872 à 1880, les intérêts de l'État auront changé.

« Je n'avais pas de système économique, dira-t-il le 23 février 1879, quand il passera du libre-échangisme au protectionnisme; j'ai été fidèle à ceci : l'unification de l'Allemagne sous

l'hégémonie de la Prusse. Tout le reste est accessoire. » Il en sera de sa politique religieuse comme de sa politique économique : elle sera accessoire, ce qui voudra dire : subordonnée aux exigences changeantes de l'État. Il n'agissait point en haine de l'idée religieuse durant les années où il se comportait en auxiliaire politique de l'athéisme. Et lorsque sonnera l'heure des résipiscences, lorsque Guillaume s'effraiera des dommages causés par le *Culturkampf* à l'idée religieuse, Bismarck, personnellement, ne prendra qu'une médiocre part à ce genre d'inquiétude. Il sera tout-puissant, dans un temps où les questions philosophiques travaillent le monde; et son habitude inconsciemment matérialiste d'envisager son métier d'homme d'État comme un calcul de forces lui cachera la portée profonde de ce *Culturkampf* même qui dans l'histoire demeure son œuvre.

Dans cette lutte seront finalement aux prises l'idéal chrétien, auquel sa conscience personnelle restera fidèle, et l'idéal « laïque, » que serviront ses manœuvres et ses actes politiques; d'autres se seraient sentis écartelés; mais nul ne fut plus indifférent que lui au rôle des idées pures dans la vie des peuples, nul n'eut plus de mal à y croire. De temps à autre, par occasion, nous dirions presque par feinte, il tiendra devant le Parlement le langage d'un doctrinaire, mais tous se rendront compte, finalement, qu'il ne voyait dans le *Culturkampf*, en réalité, qu'une partie politique; et tous seront mécontens. Ses alliés sentiront à la longue son indifférence profonde pour leur idéal doctrinal, philosophique ou théologique; ils constateront à la longue qu'entre la politique bismarckienne et leur action intellectuelle en faveur d'un État antiromain ou d'un État laïque, le parallélisme serait sans durée. Pour un Bismarck, le domaine de la politique et le domaine de la pensée sont absolument distincts : que certaine conception de la vie et du monde commande une certaine politique, et que ce soit dès lors changer d'idées que changer de politique, il semble qu'il ne s'en soit jamais douté. Chez ce prodigieux réaliste, infaillible jusque-là, l'histoire du *Culturkampf* atteste deux grandes lacunes. Il oublia, d'abord, que les idées, elles aussi, étaient des réalités; et puis, cet humble élu du Dieu rédempteur ne paraît jamais avoir éprouvé de scrupules, dans une crise où non seulement les catholiques, mais beaucoup de ses anciens amis protestans lui signifiaient que les intérêts divins étaient en jeu.

Dans un drame de Wildenbruch : *Le nouveau commandement*, le moine « ultramontain » Bruno, blessé à mort, se confesse à l'ancien prêtre Knecht, excommunié par le Pape pour sa fidélité à l'empereur Henri IV. « Tu n'as pas connu Dieu, gronde ce prêtre impérialiste. L'amour de la patrie est service de Dieu. » C'est apparemment ce que se disait Bismarck lorsqu'on lui reprochait le *Culturkampf* au nom de Dieu. Quelles que fussent les questions qui s'agitassent, même celles auxquelles Dieu était mêlé, Bismarck aimait la patrie; et quelle que fût la solution qu'il appliquait, qu'elle contristât les croyans ou bien leur agréât, elle lui paraissait, telle quelle, service de Dieu, si elle lui semblait requise pour la patrie.

Des cas pouvaient survenir où le « service de Dieu, » ainsi compris, exigerait que les intérêts mêmes du Très-Haut, tels que les représentaient, non pas seulement les catholiques, mais parfois même les luthériens, fussent sacrifiés aux nécessités humaines : cette paradoxale réalité n'était pas pour effrayer l'âme religieuse de Bismarck. Avec un bon outil, qui s'appelait la volonté bismarckienne, il échafaudait lentement un empire; son cœur reconnaissant bénissait le Seigneur Christ pour la trempe de l'outil; et puis, par une audacieuse ligne de démarcation, il exilait de ses plans politiques la préoccupation de ce Dieu dont il aimait à faire dériver son énergie civique, diplomatique ou ministérielle; et tandis qu'il l'adorait comme l'unique cause efficiente de son action, il n'orientait cette action qu'en vue d'une seule cause finale : l'État.

IV

Il n'était pas dans les destinées de l'Empire germanique restauré de prendre l'épithète de saint, ni celle de romain. Et pourtant, les antiques chevauchées impériales avaient laissé de telles empreintes en Italie, sur les routes et dans les âmes, qu'une sorte d'instinct historique, — instinct inexpliqué, illogique, absurde même, si l'on avait égard aux réalités, — semblait, depuis Sadowa, solliciter vers l'Allemagne du Nord, grosse d'un Empire, l'inquiétude des regards italiens. Puis, un jour vint, hélas! où ce fut au cœur même de la France que s'élabora la politique allemande; et la question romaine, après avoir obsédé Bismarck à Berlin, le poursuivit jusqu'à Versailles, et vint dé-

ranger, au fond des camps, ses travaux et ses siestes. Elle allait ménager une première rencontre entre l'Église et la nouvelle Allemagne; elle était une question confessionnelle autant que diplomatique; elle mettait aux prises le catholicisme et l'anti-catholicisme, c'est-à-dire, en Allemagne, les fervens de saint Pierre, attachés au prestige de l'Apôtre, et les fervens de Luther, désireux que saint Pierre fût humilié.

En face de cette question, et se mesurant avec elle, il nous faut observer Bismarck, homme de l'État : nous y trouverons ce double avantage de constater avec netteté son indifférence fondamentale pour les systèmes de politique confessionnelle, quels qu'ils fussent, et puis de pouvoir parcourir avec lui la première des lentes et longues étapes qui l'acheminaient, sans que lui-même encore s'en rendît pleinement compte, vers la folie du *Culturkampf*.

En Allemagne comme partout, les périls qui cernaient Pie IX avaient ému les catholiques : Bismarck le savait ; il y avait là un fait, que sa diplomatie devait envisager. Le roi Guillaume, en 1867, dans le discours du trône, avait affirmé sa sollicitude pour la dignité et l'indépendance du Pape ; au surplus, roi par la grâce de Dieu, il n'aimait pas les révolutionnaires; et les coquets manèges par lesquels l'Italie officielle acceptait ou recherchait leur précieuse complicité, le refroidissaient à l'égard du mouvement unitaire. Wagener, le confident de Bismarck, avait demandé à Rudolf Meyer, en 1867, un mémoire sur l'intérêt qu'aurait l'Allemagne à protéger le pouvoir temporel : il déplaisait aux vieux conservateurs que la révolution gagnât une seule victoire, même sur le souverain que leurs aïeux taxaient d'Antechrist. Bref, la politique intérieure du royaume, durant les années qui précédèrent la guerre, dissuadait Bismarck de se brouiller avec Pie IX.

Mais la question se compliquait, dès qu'il considérait les intérêts extérieurs. Un fantôme l'obsédait, — il l'avouait dès 1866 au général Govone : — c'était la possibilité d'une alliance entre la France et l'Italie. Mazzini, qui savait cette peur, avait tenté de l'exploiter ; il avait, en 1867, fait dire à Bismarck : « La France transforme en une préfecture le gouvernement de Florence ; elle n'a qu'à écrire à Victor-Emmanuel : Je vous donne Rome, pour que l'Italie enthousiaste acclame une alliance de son roi et de Napoléon, dirigée contre la Prusse. Je puis, moi

Mazzini, conjurer ce péril : donnez-moi un million et deux mille fusils, et je marche sur Rome. » Bismarck alors de faire répondre : « Prouvez-moi qu'entre la France et l'Italie l'accord existe, et je traite avec vous, aux dépens de Pie IX. » Mazzini ne pouvait apporter aucune preuve expresse, mais il n'était pas, en Italie, le seul révolutionnaire qui mît espoir dans la Prusse. Au 1er janvier 1868, peu après Mentana, notre ambassadeur Sartiges reçut une photographie du tableau de Clasen : *La garde au Rhin;* il y lut ce vers ajouté par une mystérieuse main :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor;

et l'envoi était fait au nom des morts de Mentana. Bismarck n'interdisait pas aux révolutionnaires italiens de compter sur lui comme sur un vengeur; il ne s'engageait dans aucun sens; s'il entendait bourdonner, dans les chancelleries, quelque projet de conférence européenne au sujet de la question romaine, il signifiait qu'en pareille affaire la Prusse protestante n'avait qu'à s'effacer passivement; il laissait faire le temps, laissait échouer les agités, et gardait, à part lui, cette idée très nette, que, dans un avenir assez prochain, la Prusse devrait conclure « soit une alliance diplomatique avec l'Italie, soit une alliance stratégique avec le parti national italien. » L'idée d'ailleurs demeurait si secrète qu'à la même heure se formait, au Vatican, un petit groupe de prélats qui prêchaient la confiance dans la Prusse ; dès le mois de mars 1870, lorsque les Tuileries songèrent à retirer de Rome les troupes françaises, ils déclaraient allégrement que les Prussiens remplaceraient les Français à Civita-Vecchia.

La guerre franco-allemande survint : le retrait effectif de nos troupes exalta le zèle de ces prélats pour Berlin. Bismarck acceptait leurs sympathies, mais recherchait aussi celles de l'Italie : on dérangea Mommsen lui-même de ses travaux d'historien, pour le prier d'adresser à la *Perseveranza* et au *Secolo* deux lettres fiévreuses où l'Italie était mise en garde contre l'ambition de Napoléon III et invitée à se ranger du côté de la Prusse. Quelques semaines durant, il semble que la politique de Bismarck, courtisant au delà des Alpes toutes les nuances d'opinion, parvint à les contenter toutes : on trouvait des vœux en faveur de l'Allemagne dans le journal l'*Unità Cattolica*, de

Florence; et l'on en trouvait sur les lèvres du ministre Quintino Sella, qui dissuadait Victor-Emmanuel de se compromettre avec Napoléon... De ces deux confiances, celle des *Monsignori* et celle des unitaires, laquelle Bismarck trompait-il? Au début d'août, le bruit courut, à Rome, que la Prusse venait de parler haut en faveur du Pape, auprès du Cabinet de Florence : M. Visconti Venosta, le 19 août, démentit publiquement cette rumeur. Bismarck, en effet, n'aspirait qu'à se taire. Ne pas déplaire aux catholiques qu'il envoyait se faire tuer sur le Rhin et dont bientôt il allait diminuer les petites patries pour les englober dans la grande; et ne pas déplaire non plus à l'Italie, dont il voulait la neutralité, sinon l'amitié : tel était le problème; le ministre du roi Guillaume aimait mieux l'éluder que de l'affronter. L'incertitude durait encore le 4 septembre : dans le conseil de cabinet qui se tint à Florence, trois des ministres de Victor-Emmanuel déclaraient qu'il fallait occuper Rome, « si l'on était sûr de l'appui de la Prusse. » En pressant l'insaisissable Bismarck, l'Italie allait exiger des certitudes.

Les représentans de Victor-Emmanuel furent invités à sonder les États de l'Europe et à leur demander un passeport pour Rome. Les gouvernemens de Bade, du Wurtemberg, de la Bavière, répondirent évasivement, par un mélange de vœux et de réserves; on eût dit qu'ils ébauchaient un commencement de passeport, mais sans le mettre au net ni le signer. A Berlin, Thile, sous-secrétaire d'État, déclarait au ministre Launay, plénipotentiaire du Cabinet de Florence, qu'il en référerait à son chef.

Là-bas, en France, Bismarck tardait à répondre. Arnim, ministre de Prusse à Rome, était encore sans instructions lorsque, le 9 septembre, il quittait Berlin pour regagner son poste. A Rome, une dépêche décisive l'attendait :

Les sympathies de la Prusse pour la personne du Saint-Père, y disait Bismarck, et le désir que le Saint-Père continue à avoir une position indépendante et respectée, ont leurs bornes naturelles dans les bons rapports entre la Prusse et l'Italie, qui empêchent le Cabinet de Berlin de créer à l'Italie des difficultés ou d'entrer dans des combinaisons qui lui soient hostiles.

Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse à Florence, eut communication de cette dépêche; il en reçut une autre qui insis-

tait sur les rapports religieux des catholiques d'Allemagne avec leur chef spirituel, et qui l'invitait à faire des réserves, au nom de la Prusse, pour une « position digne et indépendante du Saint-Siège. »

Brassier savait lire. Il montra le tout à M. Visconti Venosta. La dépêche qu'avait reçue Arnim ouvrait à l'Italie la route de Rome; la dépêche qu'avait reçue Brassier s'occupait déjà des solutions ultérieures. Bien traduits, bien expliqués, les deux messages se complétaient. La formule plus cavalière qu'exacte : *Italia farà da se*, ne pouvait s'accomplir jusqu'au bout sans une défaite de la France et sans un contreseing de la Prusse : ce contreseing était donné.

Arnim, à Rome, se garda bien d'ébruiter ses instructions. Dès le matin du 15 septembre, cependant, son secrétaire Limburg-Styrum expliquait dans un cercle que le Cabinet de Florence représentait dans la péninsule l'élément de l'ordre et de la stabilité; et Lefebvre de Béhaine, perspicace écouteur, gênant pour Arnim comme il le sera plus tard pour Crispi, augurait, d'après ce propos, que la Prusse et l'Italie auraient bientôt partie liée. Bismarck, ce jour-là même, avait ses quartiers à Meaux, où il resta jusqu'au 19; et, de là, il faisait sonder pour une Triple Alliance les Cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, avec la pensée, nous dit-il dans ses *Souvenirs*, que la monarchie italienne s'y joindrait. La coïncidence fait singulièrement honneur à la divination de Lefebvre de Béhaine.

Aux époques normales, où le contact est incessant entre un diplomate et son chef, Arnim souffrait : sa pétulance émancipée n'aimait remplir une mission qu'à la condition de l'outrepasser; quelque somptueux, quelque flatteurs que fussent les cadres proposés à son action, elle s'ingéniait toujours à s'en évader. Tout en lui, défauts et qualités, l'aurait prédestiné à être l'un de ces agens secrets dont les démarches n'engagent qu'eux-mêmes; leur pays parfois en prend acte et en bénéficie, mais jamais n'en est responsable; au gré des circonstances, on les appuie ou bien on les désavoue, on confirme leurs paroles ou on les dément, on les décore ou on les déshonore, on glorifie leur esprit d'aventure ou bien on les traite d'aventuriers. Les événemens troubles, où l'on tarde à voir clair, et qu'un regard lointain peut à peine discerner, sonnent pour ces hommes-là l'heure de la besogne. La scène diplomatique fait alors relâche;

c'est dans les coulisses qu'on manœuvre, dans les coulisses qu'on agit. Harry d'Arnim, d'ordinaire paralysé par son prestige même de diplomate officiel, allait enfin, à la mi-septembre de 1870, pouvoir s'agiter à sa guise.

L'Italie, d'un geste mal assuré, se préparait à une offensive sans péril; la générosité de Pie IX amollissait une défensive qui eût inutilement coûté du sang; l'Europe, laissant faire la destinée, n'osait ni permettre ni prohiber, et n'oserait ni ratifier, ni condamner; les situations n'avaient rien de net; les attitudes rien de tranché; d'autre part, les grandes lignes que venait de tracer Bismarck pour la conduite de ses diplomates laissaient place à beaucoup d'initiatives, et Bismarck était trop loin pour qu'on fût obligé de le consulter. D'Arnim était libre, — libre comme il eût souhaité l'être à l'endroit du Concile. Un an durant, il avait eu cette idée fixe, d'arrêter, sur les lèvres des Pères, l'hommage qu'ils allaient rendre à la souveraineté spirituelle du Pape; mais Bismarck l'avait prié d'être simple témoin, et les Pères avaient dit : *Placet*, en dépit d'Arnim. Aujourd'hui, la souveraineté temporelle était en jeu; le trône donné par Pépin le Bref et par Charlemagne aux prédécesseurs de Pie IX allait s'écrouler; Arnim, cessant enfin d'être un spectateur inerte, allait goûter, à petites doses, la vaniteuse jouissance de clore onze siècles d'histoire par quelques allées et venues.

Entre les Palais apostoliques et le quartier du général Cadorna, il s'improvisa courrier. Il était l'ami de tout le monde, et cela s'accordait assez bien avec les complexités de la politique bismarckienne. Le 17 septembre, il allait voir Cadorna, obtenait que l'assaut contre Rome fût différé de vingt-quatre heures, et revenait exposer au cardinal Antonelli que le Pape ne pouvait pas assister à la consommation d'une défaite, et ferait mieux de se réfugier au centre de l'Europe. Le chargé d'affaires d'Autriche, à l'instigation d'Arnim, réunissait les membres du corps diplomatique et leur demandait, — mais en vain, car Lefebvre de Béhaine était là, — de faire pression sur Pie IX pour que Pie IX renonçât à toute résistance. Arnim, au Vatican, parlait bien haut de la sécurité et de la dignité du Pape; devant Cadorna, et plus tard devant le baron Blanc, il étalait avec orgueil les efforts qu'il avait dépensés pour empêcher la résistance armée des troupes papales et faciliter ainsi l'ingrate tâche des Piémontais.

Le jeu paraissait compliqué; il y avait je ne sais quoi de

déplaisant, comme disait un journaliste, dans cette « médiation entre le bourreau et sa victime; » et l'on trouvait, à Berlin, qu'Arnim se compromettait peut-être beaucoup. Là-bas, au loin, on n'était pas bien fixé sur le sens et sur la portée de ses démarches auprès de Cadorna; et l'on redouta tout de suite que le gouvernement de Florence n'en fût mécontent. Thile, le 18 septembre, puis Bismarck lui-même, le 22, firent savoir à Launay qu'Arnim agissait de sa propre initiative; leurs précautions sont instructives, parce qu'ils s'y révèlent, à cette heure décisive, plus soucieux de ce qu'on pensait à Florence que de ce qu'on pensait au Vatican. Les unitaires triomphans avaient le sentiment de ce qu'ils devaient à l'Allemagne : un prêtre français, passant à Civita-Vecchia, présenta son passeport au Garibaldien Nino Bixio : « Cette canaille d'empereur a disparu, s'écriait celui-ci; le peuple français disparaîtra bientôt, et il faut qu'il ne reste en Europe que la Prusse et l'Italie. » Arnim manœuvrait comme si déjà les vœux de Bixio étaient exaucés.

Le 20 septembre, Rome allait devenir ville royale. A l'aurore de ce jour, il courut à la villa Albani, pour recommander à Cadorna les volontaires étrangers, au sort desquels s'attachait avec une émouvante tendresse Pie IX détrôné; à son retour, il rencontra les autres ministres qui s'en allaient aussi parler pour ces braves, et voulut les persuader que par son entremise tout était réglé. Il lui aurait plu d'être auprès de Cadorna l'interprète unique et officieux des désirs du Vatican, et de s'afficher, lui ministre d'une puissance luthérienne, comme protecteur de la Curie. Les précédens, les traditions, les relations confiantes qu'entretenaient Lefebvre de Béhaine et Antonelli, qualifiaient pour un tel rôle la catholique nation française; mais la France était vaincue, Arnim en profitait.

Ce protecteur devint pressant, voire encombrant. Il obsédait le cardinal pour que le Pape s'installât à Cologne, à Aix-la-Chapelle, à Berlin; le 5 octobre, Antonelli, les larmes aux yeux, protestait à Lefebvre de Béhaine que Pie IX ne songeait pas à s'éloigner, et l'archevêque Guibert, à Tours, recevait du Vatican les mêmes assurances. Le gouvernement de Florence s'inquiétait : l'Italie officielle sentait confusément qu'une fois Pie IX parti, Rome ne serait plus dans Rome. A Berlin, dès le 28, Launay priait Thile d'insister auprès du Vatican pour que Pie IX restât : Thile nia péremptoirement qu'Arnim eût fait les démarches

qu'on lui prêtait, et refusa d'autre part d'intervenir comme le souhaitait Launay. La Prusse laissait Arnim parler, agir, échouer, et puis agir encore; elle-même ignorait, elle-même s'abstenait. Profitant apparemment de l'importune complaisance de ce diplomate, Antonelli, le 7 octobre, voulut, pour l'instant, obtenir de la Prusse l'assurance que, si le Pape décidait un jour de quitter Rome, il pourrait compter sur l'appui de Berlin contre les résistances éventuelles de l'Italie. Bismarck, le 8, télégraphia à Arnim de répondre oui; et, le même jour, il en prévenait Brassier de Saint-Simon et le chargeait d'en informer le gouvernement de Florence : « Sa Majesté, continuait-il, est convaincue que la liberté et la dignité du Pape seront respectées par le gouvernement italien en toutes circonstances, et même si le Pape, *contre toute attente*, projetait un changement de résidence. » Brassier avait mission d'ajouter que la Prusse ne voulait pas s'immiscer dans la politique d'un pays étranger, mais qu'elle avait des obligations envers ses sujets catholiques. Thile, qui, le 11 octobre, lisait à Launay ce texte de dépêche, lui faisait remarquer les mots : « contre toute attente, » et lui promettait que la Prusse ne pousserait pas Pie IX à quitter Rome.

Bref, les intrigues d'Arnim pressaient Pie IX de partir; la dépêche laconique qu'il recevait de Bismarck promettait, en cas de départ, l'appui de la Prusse, sans faire aucune réserve sur le projet; mais la dépêche de Bismarck à Brassier, les entretiens de Thile avec Launay, visaient à décharger la Prusse de toute complicité avec Arnim et de toute responsabilité directe dans l'exode éventuel du Pape.

Moins de trois semaines s'étaient écoulées depuis la prise de Rome, qui n'avait été décidée, et puis préparée, qu'avec un laissez-passer de la Prusse; et, dans les conseils de sagesse que Thile donnait à l'Italie, on pressentait parfois une demi-gronderie, et un écho très distinct, un peu inquiétant, des murmures indignés par lesquels les catholiques de Prusse accueillaient les nouvelles de Rome. « La Prusse, écrivait Launay le 10 novembre à M. Visconti Venosta, ne veut aucunement se mêler de notre politique purement intérieure, mais on ne veut pas préjuger ce qui pourrait avoir trait aux rapports internationaux. » Thile, Bismarck, Arnim, Brassier, semblaient mettre dans leur accent des nuances différentes; la politique prussienne manquait de clarté. Cela tenait-il à la complexité même des faits,

ou, peut-être, à l'incertitude réelle des décisions, ou bien encore, qui sait? à l'équivoque des intentions?

Les intimes de Bismarck étaient probablement mieux informés que les gouvernemens de Florence et du Vatican. A Ferrières, dès le 26 septembre, il disait entre amis : « Oui, le Pape doit rester souverain. Seulement, comment? Voilà la question. On pourrait faire davantage pour lui, si les ultramontains ne marchaient pas partout contre nous. Je suis habitué à payer de la même monnaie dont on me paie. » Ainsi Bismarck concerterait d'après l'attitude des catholiques sa propre attitude dans la question romaine. Les catholiques étaient une force nationale, avec laquelle devait compter sa politique intérieure; l'Église romaine était une force internationale, à laquelle devait avoir égard la diplomatie d'un État. Il fallait qu'il y eût parallélisme entre ce qu'il ferait pour ces forces et ce que ces forces feraient pour lui. Les catholiques d'Allemagne organisaient des pèlerinages à Montabaur, à Beuron, à Fulda, à Bamberg, bientôt à Rome même, pour soulever l'opinion en faveur du Pape; à Cologne, l'archevêque Melchers, à Berlin, un grand meeting catholique, ailleurs d'impatiens pétitionnaires, faisaient appel au roi Guillaume pour Pie IX. Bismarck ne disait ni oui, ni non; mais déjà ces manifestations lui déplaisaient. Thile en prenait prétexte pour induire l'Italie à la prudence; mais elles agaçaient Bismarck. Ces multitudes d'Allemands catholiques, ceux qui parlaient, ceux qui signaient, ceux qui priaient, considéraient l'intervention de la Prusse auprès de l'Italie comme une satisfaction à donner à leur conscience : ils exprimaient des revendications. La question romaine, pour Bismarck, n'était qu'un épisode de sa politique générale ; et la solution de cette question ne pouvait être que l'un des élémens d'un marché. Et si les intérêts de l'État prussien lui commandaient de temporiser, les catholiques, en réclamant d'urgence certaines réparations, seraient convaincus de péché contre l'État, — la seule faute irrémissible aux yeux d'un Bismarck.

V

Un prélat survint à Versailles, au début de novembre, avec un paquet de pétitions : c'était l'archevêque Ledochowski, de Posen. Les adresses qu'il apportait représentaient à Guillaume

que le coup de force du 20 septembre était un attentat contre la chrétienté, contre le principe monarchique, et qu'il fallait intervenir. Nommé au siège de Posen, cinq ans plus tôt, par une entente directe entre Rome et Berlin, Ledochowski possédait la confiance du couple royal et s'en réjouissait : c'était presque un délit, pour beaucoup de ses diocésains polonais; mais ils l'en absolvaient en raison de ses inépuisables charités. C'est à l'instigation de la reine Augusta qu'il venait entretenir Guillaume et Bismarck de la question romaine et leur confier ses émotions et ses désirs. Guillaume et Bismarck se fussent volontiers passés d'une telle visite, mais ils savaient que Ledochowski n'était pas intransigeant en ses pensées, ni brusque en ses propos; et que jamais il ne se départait, en causant, de cette haute et discrète courtoisie qui, lorsqu'il le faut, sait se taire et qui toujours permet aux autres de garder à leur tour le silence. Après tout, disait Bismarck, pour se consoler à l'avance du temps qu'il allait perdre, « cela aura ses avantages, d'amener l'archevêque à se convaincre lui-même de ce qui est possible et impossible, et d'apprendre de lui ce qu'il croit possible. »

Ledochowski vit Guillaume, le prince royal et Bismarck. Il demanda si la Prusse protesterait contre le 20 septembre. « Comme protestant, répondit le Roi, je ne puis prendre une telle initiative : que les puissances catholiques commencent! » Il questionna sur la possibilité d'un séjour du Pape en Allemagne : Guillaume était hostile, de peur de complications politiques. Hostile aussi, le prince royal : cette idée lui paraissait manquer de convenance (*eine Ungehörigkeit*). Bismarck, lui, fut exquis : il fit avec l'archevêque assaut de politesses, lui insinua que le Pape pouvait agir sur le clergé français en vue de la paix, abaissa lui-même le marchepied de la voiture épiscopale, et multiplia les salutations respectueuses.

Cette visite avait amusé Bismarck. Il donnait aux catholiques d'Allemagne une satisfaction platonique en recevant avec une telle déférence le porteur de leurs adresses; il ajournait toute satisfaction effective en essayant d'engager le Pape, pour l'instant, dans une action pacificatrice. Quant à la situation papale, on aurait le temps d'en parler; c'est par cette réponse dilatoire qu'il accueillait les suggestions de Bray, le ministre bavarois, au sujet d'une action collective des puissances. Il était fort en train le lendemain du jour où il avait reçu Ledochowski. L'idée

de jouer une partie avec Pie IX sur l'échiquier franco-allemand l'avait comme grisé. Il badinait avec Hatzfeldt sur les avantages qu'aurait pour l'Allemagne la présence du Pape dans une ville comme Cologne ou comme Fulda.

Ce serait chose inédite, s'écriait-il, mais fort utile pour nous : nous apparaîtrions aux catholiques comme étant ce qu'en réalité nous sommes, la seule puissance actuelle qui puisse protéger leur chef. Stofflet, Charette et leurs zouaves s'en iraient tout de suite à la maison. Nous aurions les Polonais avec nous. En Belgique, en Bavière, l'opposition des ultramontains cesserait ; Mallinckrodt passerait du côté du gouvernement... Le Roi, je sais bien, a peur que, si le Pape vient, tout en Prusse ne devienne catholique. Mais je lui disais que, si le Pape demande un refuge, il n'y a pas moyen de refuser ; dix millions de sujets catholiques désirent voir le Pape protégé. Au reste, les gens que mène leur imagination, les femmes surtout, quand à Rome elles voient les pompes et l'encens, le Pape sur son trône, le Pape bénissant, éprouvent un penchant vers le catholicisme. Mais en Allemagne, nous aurions le Pape parmi nous : ce serait un vieillard qui demanderait secours, un bon vieux monsieur, un évêque comme un autre, mangeant, buvant, prenant une prise et fumant même son cigare, ce ne serait pas si dangereux ! Et après tout, si quelques gens devenaient catholiques,— ce ne sera pas moi, — cela aurait-il tant d'importance, du moment qu'ils seraient chrétiens pratiquans ? Les confessions ne font rien, c'est la foi qui importe. On doit être plus tolérant !

Et Bismarck, continuant, riait toujours plus fort de tout ce qu'il y aurait de comique dans un cortège papal et cardinalice émigrant vers Fulda.

Il parlait après boire, il avait l'air de vouloir railler, mais ces boutades étaient plus sincères que beaucoup de ses discours. C'était très vrai, qu'après tout la conversion à l'Église romaine d'une poignée de protestans lui demeurerait assez indifférente, à lui Bismarck : l'esprit confessionnel était chez lui fort médiocrement développé. C'était très vrai, aussi, qu'il considérait les dix millions de catholiques allemands comme une force que l'État devait essayer d'apprivoiser ; et son ironie cachait mal une véritable considération pour cette autre force qu'était le Pape, et que l'État prussien, peut-être, aurait profit politique à abriter. Supposez qu'à la date du 5 novembre 1870, Pie IX eût été légèrement enclin à quitter Rome ; et Bismarck, oubliant les assurances données au Cabinet de Florence quelques semaines plus tôt, aurait peut-être encouragé le pontife à accélérer le pas. A peine même eût-il cru se contredire, puisque, en somme, tout ce qui importait pour l'État, c'était de stimuler les bonnes grâcesde

l'Italie en coquetant avec le Pape, et les bonnes grâces du Pape en coquetant avec l'Italie.

Parlant à Ledochowski, Bismarck avait visé la Curie; Kozmian, qui servait de secrétaire au prélat, s'en fut tout de suite à Rome. Résumant les impressions de son maître, Kozmian concluait : que Guillaume était bien disposé pour le pouvoir temporel, mais qu'il ne pourrait rien faire que d'accord avec la France et quand la guerre serait terminée; et l'on considéra qu'en essayant d'une médiation entre la Prusse et la France, on accélérerait la venue de ce jour réparateur. Des rumeurs se glissèrent dans les bureaux de rédaction : la *Gazette d'Italie* affirmait que la Prusse avait pris auprès du Vatican l'engagement de rétablir le pouvoir temporel ; la *Correspondance de Genève*, fondée par le comte Blome, dans la Rome calviniste, pour défendre la cause du Pape roi, étalait une demi-confiance à l'égard de Bismarck; au Vatican, la coterie qui germanisait débordait d'allégresse ; et l'on racontait, dans certaines sacristies romaines, qu'une fois la guerre finie, Guillaume viendrait à Rome, s'y convertirait et s'y ferait couronner. Arnim excitait ces illusions, et s'amusait à blâmer ouvertement le « vol » du Quirinal par les Piémontais. On espérait, dans les cercles romains amis de l'Allemagne, qu'Antonelli lui-même apporterait bientôt à Versailles la réponse qu'exigeaient les ouvertures faites à Ledochowski; et peut-être Bismarck lui-même, en décembre, se flatta-t-il d'obtenir cette visite. Les promenades militaires, plus tumultueuses d'ailleurs qu'efficaces, que faisait chez nous Garibaldi, avaient mis en méchante humeur le chancelier; et sans nul doute il aurait fort bien accueilli le ministre du Pape, ne fût-ce que pour donner un avertissement à l'Italie.

Mais Antonelli demeurait très calme, très froid, et « incurablement défiant » à l'endroit de la Prusse. Le zèle excessif d'Arnim pour les droits du Saint-Siège lui semblait sans doute en contradiction avec la politique que suivait à Florence l'autre ministre de Prusse, Brassier de Saint-Simon, et qui tendait à entraîner le gouvernement italien vers les résolutions les plus violentes. D'Arnim ou de Brassier, qui donc représentait Bismarck? et si tous deux le représentaient, cette dualité ressemblait singulièrement à de la duplicité. Antonelli disait à Lefebvre de Béhaine, le 1er janvier, que si le Pape devait quitter Rome, il irait en Corse, terre française : c'est à ce projet éventuel

qu'aboutissaient les efforts de la Prusse pour supplanter la France dans son office traditionnel de protectrice de la papauté.

Quant aux paroles dites par Bismarck, en vue d'une immixtion pontificale dans la guerre franco-allemande, le Vatican ne les pouvait laisser sans réponse ni sans effet. Mais après la première surprise, qui fut peut-être agréable, on devina bien vite quels malentendus allaient surgir. La Curie voulait intervenir comme médiatrice, le gouvernement de la Défense Nationale lui faisait dire par le Nonce qu'il en serait reconnaissant; Pie IX songeait, le 7 décembre, à demander un armistice de quinze jours et le ravitaillement de Paris; en recevant Lefebvre de Béhaine, il lui disait que pour Noël, il offrirait au monde une vraie trêve de Dieu. Mais c'était la Prusse qui s'effaçait, c'était la Prusse qui se taisait. Arnim n'admettait pas le terme « médiation. » Antonelli questionnait Versailles, et de Versailles, on ne répondait plus; on mettait le cardinal dans l'ingrate attitude d'un intermédiaire à qui l'une des deux parties en présence ne communique pas ses vues. Et puis, le 27 décembre, on lui faisait demander par Arnim : « Le gouvernement de Bordeaux n'enverra-t-il pas bientôt un négociateur à Versailles? » — « C'est votre faute s'il tarde, répondit en substance Antonelli; je ne savais que lui écrire de votre part. »

Quelques jours se passaient, et le 7 janvier, Arnim venait informer Antonelli que Jules Favre et Thiers avaient reçu connaissance, directement, des conditions de la Prusse. C'était, de la part de la Prusse, écarter implicitement toute médiation du Vatican, c'était mettre Antonelli en dehors des pourparlers. En guise d'excuses, Arnim articulait des reproches : « Les négociations ont été mal entamées, murmurait-il; Antonelli aurait dû aller à Versailles. » En fait, certains propos d'Antonelli lui avaient donné à croire que la Curie voudrait obtenir, en compensation des sacrifices territoriaux auxquels elle ferait consentir la France, une solution propice de la question romaine; et c'est là un terrain qu'Arnim voulait fuir. Le 22 février, pourtant, il venait dire au cardinal qu'une lettre du roi de Prusse relative au projet de médiation était en route. La lettre s'égara, ou rebroussa chemin, car un mois plus tard, le 22 mars, Antonelli expliquait à Lefebvre de Béhaine qu'il ne l'avait pas encore reçue, et constatait, une fois de plus, l'impuissance où ses velléités d'entremise étaient réduites par la Prusse. C'en était fait

du rêve dont l'imagination de Ledochowski s'était peut-être enchantée.

Préoccupé de cette résistance française qui chaque jour créait des armées, Bismarck avait voulu, pour y mettre un terme, faire agir Pie IX sur le clergé, et le clergé sur les populations; il jugeait le Pape et les prêtres capables de faire rentrer au fourreau l'épée de la France.

Voilà ce qu'il souhaitait de Rome, — et non point un effort de médiation. S'il avait plu à Pie IX de devenir une sorte de préfet spirituel aux ordres de Bismarck, si Pie IX, exploitant les récens accroissemens du prestige papal, avait impérieusement expédié de tels ordres au clergé de France, Bismarck eût été content, et peut-être pour longtemps eût-il imposé silence aux détracteurs du « despotisme » romain; l' « ultramontanisme » lui aurait paru offrir des avantages. Mais lorsque avait paru, dans le cours de janvier, une prière composée par l'archevêque Guibert, dans laquelle les Prussiens étaient accusés de vouloir asseoir l'hérésie sur les ruines de la France, Bismarck put se rendre compte que le Vatican n'avait rien fait pour empêcher les prêtres français de se comporter en bons Français; il en garda une amertume dont trois ans plus tard il faisait encore à Gontaut-Biron la confidence exaspérée.

Une autre occasion s'était en même temps offerte, dans laquelle Bismarck avait également escompté les bons offices du Vatican. Par l'entremise du prélat Franchi, la Prusse, en décembre 1870, avait demandé au Saint-Siège d'intervenir auprès des parlementaires catholiques de Bavière pour qu'ils votassent, dociles et muets, les traités qui fondaient l'Empire nouveau; Antonelli avait refusé. Mais Bismarck ne se décourageait point : tout de suite il faisait signe à Tauffkirchen, ministre de Bavière à Rome, d'abandonner les fonctions administratives qu'il remplissait à Reims pour le compte de la Prusse, et de courir au Vatican pour insister. A dessein, Tauffkirchen passait par Florence; il affectait, publiquement, de réclamer des garanties pour la liberté spirituelle du Saint-Siège, et puis, le 2 janvier, il arrivait à Rome. Antonelli demeurait inflexible : « La Cour de Rome, disait le cardinal, n'a pas à s'immiscer dans une discussion qui semble d'ailleurs superflue, les unitaires de Munich devant certainement, au point où les choses ont été poussées, être persuadés que le succès ne leur échappera pas. » Tauffkirchen, au

Vatican, avait une façon spéciale d'écouter ; il savait toujours démêler, derrière les refus mêmes qu'on lui opposait, je ne sais quelle sympathie occulte pour les propositions éconduites ; et cette réponse d'Antonelli fut présentée sous un tel jour à l'archevêque Scherr, de Munich, par Louis II de Bavière, que ce prélat crut faire plaisir à Rome en tâchant d'obtenir pour les traités les suffrages du parti catholique. Mais Bismarck, lui, savait l'exacte réalité, et cette réalité le meurtrissait : le Vatican, cette fois encore, lui avait refusé un service auquel il tenait beaucoup.

On avait voulu que le Saint-Siège pesât sur le clergé français : le Saint-Siège s'était montré fort discret, fort réservé, fort respectueux des susceptibilités de la France, dans l'expression de ses vœux pacifiques.

On avait voulu qu'il pesât sur l'opinion catholique de Bavière ; et l'on laissait croire qu'il avait parlé ; mais en réalité, il s'était tu.

Et l'attitude d'Arnim, sans retard, châtia ce double refus, interprété comme un manque de complaisance envers l'Empire d'Allemagne.

VI

Le 23 janvier, le prince Humbert et la princesse Marguerite parurent à Rome. Arnim, tout de suite, prévint Antonelli que s'il les rencontrait dans les salons, il devrait peut-être solliciter l'honneur de les saluer. Sans attendre, il demanda audience ; il entra comme visiteur dans ce Quirinal, qu'il disait naguère avoir été volé. Au Vatican, ceux qui comptaient sur la Prusse s'effondrèrent ; Antonelli dit au ministre que Pie IX était blessé. « Votre Éminence, répondit Arnim, ne peut imaginer ce que j'ai souffert en franchissant cette porte. » Arnim n'avait agi, — Ratazzi plus tard en eut la preuve, — que sur l'ordre du gouvernement prussien. C'était un beau succès pour l'Italie. Le carnaval l'accentua ; et tous les cancans de Rome s'attardèrent autour d'un certain balcon de la place San Carlo, d'où Arnim se serait amusé à jeter des bouquets au prince Humbert, en regardant défiler un cortège incongru, parodie de l'infaillibilité.

« La présence d'Arnim est un défi aux catholiques, » lisait-on dans la *Correspondance de Genève*. A Florence, on constatait

avec joie que la conduite publique d'Arnim coïncidait désormais avec les assurances de Brassier de Saint-Simon : les deux ministres de Prusse s'affichaient enfin, l'un et l'autre, comme les amis de l'Italie.

Peut-être le Cabinet de Florence aurait-il été moins rassuré, s'il avait su très exactement ce qui se passait à Versailles. Bismarck assurément désespérait de trouver dans la question romaine un moyen d'engager au service de la Prusse la diplomatie d'Antonelli; mais en dépit de cette déception, il ne pouvait oublier que cette question continuait de passionner les catholiques allemands. Ces catholiques continuaient d'écrire, de protester, de venir à Versailles. Le 8 février, on voyait arriver une députation des chevaliers de Malte : « Mes sentimens pour le Pape sont toujours les mêmes, leur répondait Guillaume ; je vois dans l'occupation de Rome un acte de violence, une usurpation de la part de l'Italie ; il faut attendre, voir l'Italie à l'œuvre, savoir comment elle garantira la liberté du Pape; je suis prêt à m'associer avec les autres princes pour des démarches, mais seulement quand la guerre sera finie. » Les chevaliers partaient contens. Il y avait de l'espoir, aussi, dans l'âme de Bonnechose, l'archevêque de Rouen, lorsque, du 13 au 16 février, il entretenait Bismarck, Guillaume, et le grand-duc de Bade. Il leur apportait un rêve de remaniement européen, en vertu duquel l'Allemagne rétablirait la péninsule italique dans son ancien état, et puis, partout en Europe, materait la Révolution. De bonnes paroles saluaient ce grand projet : de l'audience de Guillaume, Bonnechose emportait la conviction que l'Empereur se croirait obligé de faire quelque chose d'efficace pour donner satisfaction au monde catholique. Bismarck lui disait : « Pour l'heure, nous ne pouvons attaquer l'Italie, et nous ne ferons jamais tuer, pour le Pape, des Allemands protestans; mais d'autres moyens se présenteront pour appuyer le Pape et pour le faire triompher. »

Il est possible que Bonnechose, en reproduisant la pensée de son interlocuteur, l'ait accentuée, inconsciemment, dans le sens où tendaient ses propres désirs; il est possible, aussi, que Bismarck, évidemment flatté, lorsqu'un homme d'Église s'abou chait avec lui, ait pris un plaisir, nullement compromettant, à caresser ses oreilles par d'habiles formules, qui fomentaient l'espoir et ajournaient l'échéance. Mais un fait subsiste : c'est

qu'à cette date même où le Saint-Siège avait à plusieurs reprises déplu à Bismarck, le chancelier de l'Empire se laissait aller encore, volontairement, systématiquement, à je ne sais quels souhaits d'amitié future avec la puissance papale. Dans la semaine même où il recevait Bonnechose, il disait dans son cercle :

Rien ne peut être plus sot que de me considérer comme un ennemi du Siège romain. Pour moi, le Pape est en première ligne une figure politique, et j'ai un respect inné pour toutes les forces et pour toutes les puissances réelles. Un homme qui dispose de la conscience de deux cents millions d'hommes est pour moi un gros monarque, et je n'aurais pas le moindre ombrage, le cas échéant, à provoquer, dans des choses politiques, l'entremise du Pape et même son arbitrage...

Bismarck s'acheminait alors vers une brouille avec le Saint-Siège; et déjà pourtant, à certaines heures, flottaient en sa pensée des rêves, singulièrement différens, qui devaient être réalisés sous Léon XIII, avec une exactitude frappante, par l'arbitrage du Pape dans l'affaire des Carolines. Pie IX venait de lui refuser les complaisances politiques qu'il lui avait demandées; mais sa déception, très profonde, ne le poussait pas, sur l'heure, à l'idée d'un duel avec la papauté.

Car, durant l'absence de Bismarck, un changement capital s'était produit dans l'équilibre parlementaire. Un parti puissant s'était formé, dont l'autonomie le choquait et dont le rayonnement l'offusquait : c'était le Centre. Cinquante-six membres de cette fraction faisaient à leur tour visite à Guillaume, à Versailles même, pour souhaiter de lui, comme un premier « acte de sagesse et de justice, » le rétablissement de ce pouvoir temporel que jadis Frédéric-Guillaume III, au congrès de Vienne, avait contribué à raffermir. Bismarck devinait que ces députés, à Berlin, devant la face du peuple allemand, tiendraient un jour le même langage que, sous les lambris de notre Versailles, ils tenaient à leur souverain. Il constatait que, dans le travail qui bientôt allait s'imposer pour l'organisation de l'Empire, le Centre interviendrait avec certains principes, certaines méthodes, certain idéal. Il augurait qu'entre sa puissance toute neuve et cette force toute neuve, des batailles risquaient de s'engager; il y était prêt. Si ces batailles le mettaient en conflit avec la papauté elle-même, ce serait tant pis; il avait pris l'impérieuse habitude de ne redouter aucun ennemi. Mais avant de diviser une nation

contre elle-même pour se débarrasser de ce qui le gêne, un ministre que n'anime aucune passion confessionnelle profonde, et qui ne songe qu'à l'État, aspire à faire l'économie d'un schisme entre citoyens, et à supprimer doucement, au lieu de les provoquer, les énergies dont il a pris ombrage. Ainsi fera tout d'abord Bismarck; un prochain article, où nous étudierons ce que pensaient, et ce que redoutaient, et ce que voulaient, au début de 1871, les catholiques d'Allemagne, nous montrera le chancelier déployant de nouveau ses caresses et ses menaces pour obtenir de la papauté un service politique.

Puisque Pie IX, à la date du 6 mars, répondant à la lettre par laquelle Guillaume lui avait annoncé la fondation de l'Empire, témoignait sa grande joie et exprimait l'espoir que cet événement serait salutaire, non seulement pour l'Allemagne, mais pour toute l'Europe, Bismarck, s'emparant de ces mots de courtoisie, allait tenter de les interpréter comme la préface d'une demi-alliance entre la tiare et la couronne des Hohenzollern.

Ainsi qu'il avait espéré le concours de Pie IX en France, pour abréger la guerre, et le concours de Pie IX en Bavière, pour achever d'édifier l'Empire, il invoquerait son intervention, à Berlin, contre le jeune parti du Centre. Une fois encore, — ce serait la dernière, — avant de chicaner et d'attaquer l'ascendant de Pie IX, il essaierait de s'en servir et de l'exploiter.

GEORGES GOYAU.

BUSSY-RABUTIN[1]

Encore un livre qui était nécessaire, qu'il fallait écrire pour faire connaître exactement un homme d'une certaine importance, appartenant au moins à la petite histoire et qui nous était parvenu tout enveloppé de légendes épaisses. M. Gérard-Gailly s'est chargé de ce soin et s'est acquitté de cette tâche d'une manière solide et d'une manière charmante. Il nous a mis dans l'intimité de Bussy-Rabutin de telle sorte que toutes légendes ont disparu et que la vérité, maintenant, sur ce personnage et sur ses entours est absolument établie. Et avec cela on ne peut pas avoir plus d'esprit que M. Gérard-Gailly, plus de bonne grâce alerte, plus d'*humour*, plus de verve dans les discussions et plaidoyers, ni meilleur style. Son livre est agréable autant qu'il est essentiel.

J'y trouve des taches qui me seraient indifférentes ailleurs et qui me « touchent, » comme disait Maynard, c'est-à-dire qui me choquent, dans un ouvrage de ce mérite. Comment un aussi « honnête homme » que M. Gérard-Gailly peut-il écrire : « Boileau avait jadis *agoni* Georges de Scudéry? » Comment peut-il dire : « Il [Bussy] possédait à douze ans sa langue latine et ses vieux auteurs; mais la langue grecque peu ou prou? » On ne voit pas de quelle manière Bussy pouvait s'y prendre pour posséder le grec *peu ou beaucoup*. Cela est furieusement vague. — On s'étonne aussi que le Roi, qui, à la vérité, pouvait tout, ait pu envoyer Bussy « en garnison à Moulins en Nivernais » parce que l'on croit généralement, que Moulins est en Bourbonnais; et s'il s'agissait de Moulins en Nivernais, il fallait lui donner son vrai nom, Moulins-Engilbert; mais il s'agit bien, réellement, de Moulins sur l'Allier

(1) *Un académicien grand seigneur et libertin au XVIIe siècle . Bussy Rabutin, sa vie, ses œuvres et ses amies*, par M. E. Gérard-Gailly, 1 vol. in-8°; Champion.

On s'inquiète encore un peu de voir M. Gérard-Gailly parler de « cette pauvre critique du XVIIe siècle. » Morbleu! que lui faut-il? Le XVIIe siècle n'a pas eu, peut-être, de Sainte-Beuve et encore faites attention au dernier nom de la liste que je vais dresser; mais un siècle qui a possédé comme critiques : Vaugelas, Ménage, Bouhours, Chapelain, Saint-Evremond, Boileau, La Bruyère, Furetière, Fénelon, Valincour et Bayle, n'est peut-être pas le plus petit siècle de l'histoire littéraire au point de vue de la critique; seulement il en est peut-être, même à ce point de vue, le plus grand. « On sait assez ses autres mérites. »

De même, — ceci n'est que de l'étourderie; mais il faut mettre en garde le lecteur qui sera si séduit par le délicieux talent de M. Gérard-Gailly qu'il lui accordera toute confiance; — de même il ne faut pas dire que Boileau « a écarté le nom de La Fontaine. » Il l'a écarté de l'*Art poétique* parce qu'il écrit l'*Art poétique* de 1669 à 1674 et qu'en 1669 La Fontaine n'avait publié que six livres de *Fables*, et l'année précédente. C'était un auteur bien nouveau pour le nicher dans un ouvrage didactique. Autant vaudrait dire et je m'étonne qu'on n'ait jamais, à ma connaissance, fait cette remarque, que Boileau *a écarté le nom de Racine;* car je ne sache pas qu'il ait nommé Racine dans l'*Art poétique*. Mais que Boileau ait « écarté le nom de La Fontaine » de ses ouvrages, cela est une assertion bien singulière. Il me semble qu'il a fait toute une « dissertation critique » sur *Joconde* et qu'il y a dit : « M. de La Fontaine a pris, à la vérité, son sujet de l'Arioste; mais en même temps, il s'est rendu maître de sa matière; ce n'est point une copie qu'il ait tirée, un trait après l'autre, sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée qu'Arioste lui a fournie; » — et qu'il y a dit : « La nouvelle de M. de La Fontaine est plus agréablement contée que celle de l'Arioste; » — et qu'il y a dit : « Un homme formé, comme je le vois bien qu'il l'est, au goût de Térence et de Virgile ne se laisse pas emporter à ces extravagances italiennes... Tout ce qu'il dit est simple et naturel; et ce que j'estime surtout en lui, c'est une certaine naïveté de langage que peu de gens connaissent et qui fait pourtant tout l'agrément du discours; c'est cette naïveté [naturel] inimitable qui a été tant estimée dans les écrits d'Horace et de Térence, à laquelle ils se sont étudiés particulièrement, jusqu'à rompre pour cela la mesure de leurs vers, comme a fait M. de La Fontaine en beaucoup d'endroits; et en

effet, c'est ce *molle atque facetum* qu'Horace a attribué à Virgile et qu'Apollon ne donne qu'à ses favoris. En voulez-vous des exemples... »

Et notez que ceci a été écrit en 1665; c'est-à-dire à une époque où La Fontaine, qui n'avait encore publié aucune fable, ne s'imposait point du tout par le prestige de la gloire.

Il me semble aussi que Boileau dans ses *Réflexions critiques sur Longin* a écrit : « Le vrai tour de l'épigramme, du rondeau, et des épîtres naïves ayant été trouvé, même avant Ronsard, par Marot, par Saint-Gelais et par d'autres,... leurs ouvrages en ce genre ne sont point tombés dans le mépris, mais sont encore aujourd'hui estimés jusque-là même que pour trouver l'air naïf en français on a encore quelquefois recours à leur style, et c'est ce qui a si bien réussi au célèbre M. de La Fontaine. »

Il me semble que Boileau dans sa lettre (destinée à être publique) à Charles Perrault (1700) écrit: « Avec quels battemens de mains n'y a-t-on point reçu [en France] les ouvrages de Voiture, de Sarrazin et de La Fontaine? Quels honneurs n'a-t-on point rendus à M. de Corneille et à M. Racine? » — Il paraît constant que Boileau n'a point trop écarté le nom de La Fontaine.

De même on n'entend pas trop bien M. Girard-Gailly quand il écrit : « Boileau a ignoré La Fontaine. Furetière l'a attaqué. La Bruyère de même. » M. Gérard-Gailly veut-il dire que La Bruyère a ignoré La Fontaine comme Boileau l'a ignoré, ou qu'il l'a attaqué comme Furetière l'a attaqué? Je ne sais; mais ce que tout le monde connaît, c'est qu'il ne l'a pas plus ignoré que Boileau et qu'il l'a loué au lieu de l'attaquer, comme fit Furetière. Faut-il encore citer ces passages célèbres : « Un homme paraît grossier, lourd et stupide; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point : ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et que délicatesse dans ses ouvrages. » — Pour quelqu'un qui ignore un homme, ou qui l'attaque!

« Un autre, plus égal que Marot et plus poète que Voiture, a le jeu, le tour et la naïveté de tous les deux; il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime; homme unique dans son genre d'écrire; toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même

difficile à imiter. » — Pour quelqu'un qui attaque un homme, ou qui l'ignore !

L'aimable, le savoureux ouvrage de M. Gérard-Gailly est déparé par ces petites tares ; mais, après tout, ce sont vétilles et le livre, en son ensemble, encore que je ne sois pas du même sentiment que M. Gérard-Gailly sur son héros, reste un régal de délicats.

Le chevalier de Bussy, comte de Rabutin, était né en 1618, d'une très bonne et même illustre famille bourguignonne. Il fit de très bonnes études chez les Jésuites d'Autun, aimant les auteurs latins d'un goût vif qui ne lui passa jamais. A seize ans il suivait son père à l'armée, en Lorraine. Dès lors, campagne sur campagne. Il sert sous Henri de Condé, père du grand Condé ; il sert sous Turenne, il sert sous le grand Condé ; il se bat en Flandres, en Lorraine, en Artois, en Catalogne ; sous la Fronde, il est d'abord du parti des princes et ensuite du parti du Roi, ce que je ne lui reproche point du tout, les choses de la Fronde étant fort confuses, et telles qu'on leur doit appliquer le mot de Renan : « Il faut se contredire pour être à peu près sûr qu'on a été une fois dans la vérité. »

A travers tout cela, des duels, des amours et des sottises de jeune homme. En 1640, en garnison à Moulins, il fait connaissance avec une comtesse de Busset ; il converse très agréablement avec elle ; elle est forcée de partir, il la reconduit lentement jusque chez elle ; c'était assez loin ; pendant ce temps, ses soldats, abandonnés à leurs penchans naturels, pratiquent la contrebande du sel, les rançonnemens et les vols sur les grandes routes. Sur quoi le jeune colonel fut appelé d'urgence à Paris. Mon Dieu ! il était simplement déserteur. Il fut mis en pénitence à la Bastille, où on l'amusa cinq mois. Quoi qu'on dise, il y a quelques inconvéniens pour tout le monde, et pour eux, à avoir des colonels de 23 ans.

En 1648, et Bussy est ici moins excusable, car il a trente ans et ce n'est plus, ce semble, l'amour qui le point, il enlève à main armée, entouré d'un véritable bataillon d'estafiers, Mme de Miramion, jeune veuve de dix-neuf ans, mythologiquement riche, et il la traîne en carrosse bien fermé, pleurante, criante, hurlante, coupant les courroies, se jetant par la portière, ramenée au carrosse, s'évanouissant, se mourant, de relais en relais, au triple galop, de Paris à Sens. Il fallut la relâcher ; il y avait émeute dans la ville.

Il se maria deux fois, la première avec Gabrielle de Toulongeon, dont il eut trois filles et qu'il perdit très jeune, la seconde fois avec Louise de Rouville. Marié ou veuf, quand il était à Paris, il fréquentait fort la société des libertins et participait à leurs débauches. C'est ainsi qu'il y eut une certaine « nuit de Roissy » où l'on chanta, avec le refrain d'*alleluia*, des couplets infâmes, irréligieux et, qui pis est, antiroyalistes.

Avec cela, par ses épigrammes, par ses chansons, par ses bons mots, Bussy s'était aliéné tous ses chefs. Condé, qui l'accusait de l'avoir trahi pendant la Fronde, avait contre lui une haine enragée ; Turenne, qui avait été l'objet, dit-on, de quelques épigrammes de lui, ne l'aimait point et déclarait au Roi que c'était « le meilleur officier des armées françaises pour les chansons. » Bussy arrivait à la quarantaine avec un passé assez lourd et une réputation, non point très mauvaise, mais du moins très mêlée. C'est alors que deux incidens très différens, relativement graves sans être terribles, firent gouttes d'eau et précipitèrent le brillant Bussy dans l'infortune. Pressé d'argent (il l'était toujours), il s'avisa de vendre sous main à Foucquet, pour un parent de celui-ci, au prix de 90000 écus, sa charge de mestre de camp. Mazarin eut vent de cette négociation très irrégulière et, sans éclater, garda, bientôt avec preuves, cette arme contre Bussy. Ajoutons que, dans cette affaire, Foucquet paraît avoir trompé Bussy et ne lui avoir, avant sa chute, payé qu'une minime partie de la somme convenue.

D'autre part, plus tard, en 1663, Bussy, pour se récréer dans un temps de loisirs et d'ennuis, écrit la fameuse *Histoire amoureuse des Gaules*, qui, telle qu'il l'écrivit, n'avait rien de sacrilège, ni de séditieux; mais attendons la fin.

Cette histoire, il la récite dans le monde et il finit, imprudence qui est bien de lui, par la laisser pour vingt-quatre heures entre les mains d'une dame, Mme de La Baume. Le lendemain elle était copiée, le surlendemain vingt copies en circulaient dans Paris. *Le Roi la lit*. Qu'attendez-vous ? Que Bussy soit mis pour la seconde fois à la Bastille? Point du tout. Il est nommé de l'Académie française et le Roi ratifie sa nomination. Que pensez-vous? Que l'orage est calmé? Nullement. Tout manuscrit qui circule sous le manteau est toujours sûr d'être imprimé. L'*Histoire amoureuse des Gaules* revient de Hollande imprimée. Mais elle a changé sur la route. Il y a maintenant des choses

contre Dieu, des choses contre le Roi, des souvenirs de Roissy des couplets infâmes ou odieux, toute la lyre de Hollande. Déchaînement des ennemis de Bussy, rappel de toutes ses fautes, de tous ses crimes. N'a-t-il pas toujours médit, toujours chansonné, toujours trahi? N'a-t-il pas fait cuire en broche la cuisse d'un homme un jour de vendredi-saint? N'a-t-il point tué un de ses gens? Que sait-on? Les choses s'enveniment. La Reine mère, qui était, dit-on, dans l'*Histoire amoureuse* falsifiée, délire de colère. Condé déclare qu'il va faire assommer Bussy par ses valets et résiste à toutes les supplications de sa sœur, Mme de Longueville, en faveur du coupable. Et Mazarin avisait sans doute le Roi de l'affaire Foucquet. Enfin le 16 avril 1665, Bussy fut arrêté et enfermé à la Bastille. Ce n'était rien; mais il n'en devait sortir que pour rester dans une disgrâce qui devait durer vingt-sept ans, et c'est ici que l'affaire devient malaisée à comprendre.

Bussy, d'après tout ce qu'on sait et que nous avons rapporté, n'était pas si criminel. Il méritait peut-être six mois de forteresse. Son exil fut quasi aussi long que celui de Vardes. Il faut croire qu' « il y eut quelque chose, » que nous ne connaissons pas et qui était très grave au point de vue politique. Toutes ces affaires du XVIIe siècle sont ou doivent être ainsi. Nous n'en connaissons que les surfaces, que les *prétextes* qu'on a donnés au public; le fond, très probablement, nous en échappe. L'affaire Bussy-Rabutin est, à mon avis, aussi obscure que celle de Saint-Evremond.

Tant y a que Bussy resta à la Bastille treize mois, objet de l'attention flatteuse d'une foule d'hommes et surtout de femmes qui forçaient les lignes de sentinelles et envahissaient les fossés pour le voir de loin; recevant de folles et aussi de charmantes lettres; recevant, chose plus inattendue, des propositions des Jésuites d'écrire un livre contre *les Provinciales* et déclinant, du reste, ces offres. Élargi enfin parce qu'il était malade, il demeura trois mois chez le chirurgien Delancé, après quoi il fut autorisé à aller prendre l'air en Bourgogne. Il quitta Paris le 6 septembre 1666. Il ne devait plus le revoir que furtivement ou de façon précaire.

Il avait quarante-huit ans. Il vécut vingt-sept ans à Bussy ou à Chazeu, rongeant son frein, pestant contre sa destinée, espérant toujours, demandant toujours, soit un retour en grâce, soit de l'argent, toujours gêné, toujours harcelé de créanciers

et du reste, ne laissant pas d'être magnifique dans la décoration de ses châteaux, toujours gonflé de prétentions littéraires, ravi le jour où on lui rapporte que le Roi a dit à Dangeau : « Vous qui avez de l'esprit, vous devriez être de l'Académie, » que Dangeau a répondu : « Faut-il tant d'esprit pour cela ? » et que le Roi a répliqué : « Quoi donc ? Messieurs tel et tel... et de Bussy n'ont-ils point d'esprit ? » ; toujours mécontent de tous et même de lui s'il pouvait l'être, affligé par les sottises de sa fille, veuve de Coligny, qui s'éprend d'un aventurier, La Rivière, et qui l'épouse secrètement, ce qui ajoute procès à procès ; rentrant en grâce à demi ou au quart, obtenant de venir à Paris, courtement, pour le règlement de ses affaires, voyant le Roi lui sourire un peu, puis se rembrunir et le consigner à nouveau en Bourgogne ; obtenant enfin, parce qu'il a plu à Mme de Maintenon, de dîner à la table du Roi et d'échanger avec lui quelques paroles obligeantes ; mais cela à l'âge de soixante-treize ans. Il devait mourir deux ans après.

Il avait d'excellens, de très chauds amis. Sans parler de ses maîtresses, desquelles Mme de Montglas fut la plus aimée, la plus longtemps aimée et la plus romanesquement aimée, il faut citer Mme de Gouville, Mme de Fiesque, la marquise de Villeroi, Mme de Montmorency, la délicieuse Mme de Scudéry, veuve du poète matamore Georges de Scudéry, de laquelle M. Girard-Gaillly trace un portrait charmant et qui mériterait, exquise figure du XVIIe siècle, toute une étude minutieuse ; l'aimable Père Rapin, le judicieux et l'excellent Père Bouhours, ami dévoué, qui donna à Bussy sa dernière joie, en le rendant agréable à Mme de Maintenon et en le réconciliant ainsi avec Louis XIV ; l'original et cordial Corbinelli, trait d'union entre Mme de Sévigné et Bussy ; Mme de Sévigné enfin, à qui M. Girard-Gailly a fort bien fait de consacrer tout un chapitre, et à qui nous ne pouvons faire moins que de donner tout un paragraphe.

Mme de Sévigné a fait du tort à Bussy devant la postérité. Je veux dire que la postérité étant tombée amoureuse de Mme de Sévigné et Mme de Sévigné ayant eu des démêlés avec Bussy, la postérité a donné à Bussy tous les torts et l'a cruellement honni. Peut-on avoir été en querelle avec Mme de Sévigné ? Et si l'on est dans ce cas, n'est-on pas un coquin ? La vérité est que, comme c'est assez l'ordinaire, il y eut des torts des deux côtés. J'ai à peine besoin de dire que, si la postérité les a mis

tous du côté de Bussy, M. Gérard-Gailly les met tous, ou à très peu près, du côté de Mme de Sévigné. Tâchons, nous, d'être aussi impartial que possible.

Ils étaient cousins. Bussy, de huit ans plus âgé qu'elle, songea un peu à l'épouser et certainement elle fut très fort de son goût, quoiqu'un peu trop vive en gaîté et, à cet égard, rêvée plutôt comme femme d'un autre avec qui l'on serait très bien. C'est précisément ce qui arriva. Elle épousa Sévigné. Bussy plut extrêmement à Sévigné et, nous y voilà bien, songea tout de suite à quitter « le bon motif » pour le meilleur. Il y avait quelques facilités à cela. Sévigné était coureur. Il s'éprit de Ninon, ce qui, du reste, n'était pas original, de cette Ninon dont, vingt ans plus tard, son fils devait se férir lui-même. Il eut les faveurs de cette dame. Il s'en félicita devant Bussy. Bussy n'eut rien de plus urgent que de rapporter cela à sa cousine, comptant, du dépit de celle-ci, tirer pied ou aile. Ce n'est pas moi qui raconte cela, c'est lui-même, avec une charmante ingénuité : « Je ne l'eus pas quitté que j'allai tout conter à Mme de Chêneville [Sévigné]... : « Je crois que vous êtes fou, dit-elle, de me donner cet avis ou que vous croyez que je suis folle. — Vous le seriez bien plus, madame, si vous ne lui rendiez pas la pareille. Vengez-vous, ma belle cousine, et je serai de moitié dans la vengeance ; car enfin vos intérêts me sont aussi chers que les miens propres. — Tout beau, monsieur le comte, *je ne suis pas si fâchée que vous le pensez.* »

Mme de Sévigné fit à son mari une allusion à ses amours avec Ninon. Sévigné reprocha à Bussy de l'avoir trahi auprès de sa femme. Bussy rompit les chiens assez adroitement et tout de suite, poussant sa pointe, écrivit à sa cousine : «... Votre imprudence... Vous avez dit à votre mari ce que je vous avais dit... Mais vous savez que la jalousie a quelquefois plus de vertu pour retenir un cœur que les charmes et que le mérite ; je vous conseille d'en donner à votre mari et pour cela, je m'offre à vous. Si vous le faites revenir par là, je vous aime assez... pour me sacrifier pour vous rendre heureuse ; et s'il faut qu'il vous échappe, aimez-moi, ma cousine, et je vous aiderai à vous venger de lui en vous aimant toute ma vie. »

La lettre fut interceptée par Sévigné. Chose singulière, il n'y eut pas de duel. Sévigné devait être tué par un autre. Mais la maison de Sévigné fut consignée à Bussy.

Je n'ai pas besoin de qualifier la conduite de Bussy dans cette affaire. Mais je marque un point, déjà, au passif de Bussy.

Après la mort de Sévigné, six mois plus tard, Bussy devint ce que nous appelons le *flirt* de Mme de Sévigné. Elle aimait infiniment sa conversation, son esprit, sa gaîté ; mais elle le tenait strictement dans les limites de l'amitié. Il se mit à aimer Mme de Précy, et il y eut quelque froid entre sa cousine et lui, ou, tout au moins, quelque tiédeur. Ceci se passait entre 1651 et 1656. Quelque temps après, en 1658, Bussy pressé de partir pour une campagne et comme toujours manquant d'argent, s'adressa à sa cousine pour en avoir. Il est certain que Mme de Sévigné lui en promit; il est certain qu'elle se dédit de sa parole, prétendant qu'elle était sans finances et il est certain qu'elle était en fonds. Ces trois choses sont prouvées par textes authentiques et minutes de notaires retrouvées par M. Depping en 1877, et M. Gérard-Gailly ne saurait pardonner à M. Boissier et à M. Vallery-Radot de n'avoir pas tenu compte de cela. J'en tiens compte et je marque un point au passif de Mme de Sévigné. Mme de Sévigné en 1658 fut coupable, non point de ne pas prêter de l'argent à un quémand, car cela est permis ; mais d'en promettre et de se dédire en affirmant qu'elle n'en avait pas, alors qu'elle en avait. Bussy, du reste, en fut quitte pour écornifler chez sa maîtresse (Mme de Montglas), selon l'usage du temps, et put partir en campagne.

Les deux cousins restèrent brouillés quelque temps. En 1661, chute de Foucquet, ouverture de ses papiers, de sa cassette secrète. Parmi les poulets de ses maîtresses, il y a des billets de Mme de Sévigné. Grand esclandre. Bussy, persuadé ou non de l'innocence de sa cousine, va trouver Le Tellier, secrétaire d'État à la Guerre qui détenait les papiers, se fait montrer les lettres de sa cousine, se convainc qu'elles ne prouvent que sa vertu et va proclamer partout et sur un ton qui n'admettait ni la réplique, ni l'alibiforain, cette vérité historique. Je marque un point à l'actif de Bussy.

Les deux cousins se réconcilièrent. Nous voici en 1663 L'*Histoire amoureuse des Gaules* a déjà été *écrite*, non imprimée, et le portrait de Mme de Sévigné y figure ; mais Mme de Sévigné l'ignore. Les deux cousins sont au mieux. Bussy, voulant partir pour Marsal, a besoin d'argent. Mme de Sévigné et, paraît-il, sans qu'il les lui demande, lui prête 4 000 livres. Je marque un point à l'actif de la marquise.

En 1664, après un séjour de Mme de Sévigné à Bussy et alors qu'elle était au mieux avec son cousin, on l'avertit que son portrait satirique, tracé par ce cousin si cher, court le monde. Elle n'en veut rien croire. Elle rit. On le lui répète. Elle rit encore. On offre de lui prouver la chose; elle rit de plus belle. Enfin on la lui met sous les yeux. Elle lit ce qui suit, entre autres choses : «... Si on a de l'esprit et particulièrement de cette sorte d'esprit qui est enjoué, on n'a qu'à la voir ; on ne perd rien avec elle ; elle vous entend ; elle entre juste dans tout ce que vous dites; elle vous devine ; et vous mène d'ordinaire bien plus loin que vous ne pensiez aller; quelquefois aussi on lui fait voir bien du pays ; la chaleur de la plaisanterie l'emporte, et, en cet état, elle reçoit avec joie tout ce qu'on veut lui dire de libre, pourvu qu'il soit enveloppé ; elle y répond même avec usure et croit qu'il irait du sien si elle n'allait pas au delà de ce qu'on lui a dit. Avec tant de feu, il n'est pas étrange que le discernement soit médiocre ; ces deux choses étant d'ordinaire incompatibles, la nature ne peut faire de miracles en sa faveur. Un sot éveillé l'emportera toujours auprès d'elle sur un homme sérieux... La plus grande marque d'esprit qu'on peut lui donner, c'est d'avoir de l'admiration pour elle ; elle aime l'encens; elle aime d'être aimée et, pour cela, elle sème, afin de recueillir ; elle donne de la louange pour en recevoir. Elle aime généralement tous les hommes ; quelque âge, quelque naissance et quelque mérite qu'ils aient et de quelque profession qu'ils soient ; tout lui est bon, depuis le manteau royal jusqu'à la soutane, depuis le sceptre jusqu'à l'écritoire. Entre les hommes elle aime mieux un amant qu'un ami et, parmi les amans, les gais que les tristes; les mélancoliques flattent sa vanité et les éveillés son inclination ; elle se divertit avec ceux-ci et se flatte de l'opinion qu'elle a bien du mérite d'avoir pu causer de la langueur à ceux-là. Elle est d'un tempérament froid, au moins si l'on en croit feu son mari : aussi lui avait-il [à ce tempérament] l'obligation de sa vertu, comme il disait; toute sa chaleur est à l'esprit. A la vérité, elle récompense bien la froideur de son tempérament. Si l'on s'en rapporte à ses actions, je crois que la foi conjugale n'a point été violée; si l'on regarde l'intention, c'est autre chose. Pour en parler franchement, je crois que son mari s'est tiré d'affaire devant les hommes; mais je le tiens pour... devant Dieu. Cette belle, qui veut être à tous les plaisirs, a trouvé un moyen sûr, à ce qu'il lui semble,

pour se réjouir, sans qu'il en coûte rien à sa réputation; elle s'est faite amie de quatre ou cinq prudes, avec lesquelles elle va dans tous les lieux du monde. Elle ne regarde pas tant ce qu'elle fait qu'avec qui elle est : en ce faisant, elle se persuade que la compagnie honnête rectifie toutes ses actions; et pour moi, je crois que l'heure du berger, qui ne se rencontre d'ordinaire que tête à tête avec toutes les femmes, se trouverait plutôt, avec celle-ci, au milieu de sa famille... Avec quelques façons qu'elle donne de temps en temps au public, elle croit préoccuper [faire illusion à] tout le monde et s'imagine qu'en faisant un peu de bien et un peu de mal, tout ce que l'on pourra dire, c'est que, l'un portant l'autre, elle est honnête femme... Pour avoir de l'esprit et de la qualité, elle se laisse un peu trop éblouir aux grandeurs de la Cour : le jour que la Reine lui aura parlé et peut-être demandé seulement avec qui elle est venue, elle sera transportée de joie et longtemps après elle trouvera moyen d'apprendre à tous la manière obligeante avec laquelle la Reine lui aura parlé. Un soir que le Roi venait de la faire danser, s'étant remise à sa place, qui était auprès de moi : « Il faut avouer, me dit-elle, que le Roi a de grandes qualités ; je crois qu'il obscurcira la gloire de tous ses prédécesseurs. » Je ne pus m'empêcher de lui rire au nez et de lui répondre : « On n'en peut douter, madame, après ce qu'il vient de faire pour vous... » Il y a des gens qui ne mettent que les choses saintes pour bornes à leur amitié. Ces gens-là s'appellent « amis jusqu'aux autels. » L'amitié de Mme de Chêneville a d'autres limites ; cette belle n'est amie que jusqu'à la bourse. Il n'y a qu'elle de jolie femme au monde qui se soit déshonorée par l'ingratitude. Il faut que la nécessité [la misère] lui fasse grand'peur, puisque, pour en éviter l'ombre, elle n'appréhende pas la honte. Ceux qui la veulent excuser disent qu'elle défère en cela aux conseils de gens qui savent ce que c'est que la faim et qui se souviennent encore de leur pauvreté. Qu'elle tienne cela d'autrui ou qu'elle ne le doive qu'à elle-même, il n'y a rien de si naturel que ce qui paraît dans son économie. »

Arrêtons-nous un instant à ce passage, puisque aussi bien c'est ici qu'est la plaie vive de Bussy. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il ne lui reproche point d'avoir été déloyale, de lui avoir promis de l'argent et de lui avoir, ensuite, dit qu'elle n'en avait pas alors qu'elle en avait. Il lui reproche uniquement

de ne lui en avoir point donné. C'est en cela qu'elle a été *ingrate*, qu'elle s'est *déshonorée*. C'est en cela qu'elle a fait « ce qu'aucune jolie femme n'eût fait jamais. » Cela est très caractéristique de la morale du temps. Reprenons.

Mme de Sévigné lisait encore : « La plus grande application qu'ait Mme de Chéneville est de paraître ce qu'elle n'est pas; depuis le temps qu'elle s'y étudie, elle a déjà appris à tromper ceux qui ne l'avaient guère connue ou qui ne s'appliquent pas à la connaître; mais comme il y a des gens qui ont pris pour elle plus d'intérêt que d'autres, ils l'ont découverte et se sont aperçus, malheureusement pour elle, que tout ce qui reluit n'est pas or... Je ne sais si c'est parce que ses bras ne sont pas beaux qu'elle ne les tient pas trop chers ou qu'elle ne s'imagine pas faire une faveur, la chose étant si générale; mais enfin les prend et les baise qui veut : je pense que c'est assez, pour lui persuader qu'il n'y a point de mal, qu'elle croie qu'on n'y a point de plaisir... De temps en temps nous avions de petites brouilleries qui véritablement s'accommodaient; mais qui laissaient dans mon cœur, et je crois dans le sien, des semences de divisions... Enfin s'étant présentée une occasion où j'avais besoin de Mme de Chêneville et où, sans son assistance, j'étais en danger de perdre ma fortune, cette ingrate m'abandonna et me fit en amitié la plus grande infidélité du monde. Voilà, mes chers, ce qui me fit rompre avec elle. »

Tel est le portrait de Mme de Sévigné par Bussy. Littérairement, il est admirable; mais je crois devoir marquer un point au passif moral de Bussy-Rabutin.

Mme de Sévigné fut indignée : « Ce chien de portrait! » — « Je l'aurais trouvé joli, dit-elle spirituellement, au plus fort sinon de sa colère, du moins de ses souvenirs irrités, s'il avait été d'une autre que de moi et d'un autre que de vous. » Et quand l'*Histoire amoureuse des Gaules* fut imprimée, quel désespoir! « Être dans les mains de tout le monde; se trouver imprimée! Être le divertissement de toutes les provinces où ces choses-là font un tort irréparable [elle songe à Livry, à Bourbilly, aux Rochers, à Vitré plus qu'à Paris; et elle a raison], se rencontrer dans les bibliothèques... être traduite dans toutes les langues. »

Cependant, quand Bussy fut arrêté, elle se présenta à la Bastille pour le voir et quand il fut chez le chirurgien Delancé, elle

le vit et ils se parlèrent très amicalement. Mais il faut reconnaître que tout ressentiment ne s'éteignit pas au cœur de la marquise. Elle revint assez souvent sur ses griefs. Elle rappela à Bussy ses torts; elle n'avoua jamais qu'elle en eût eu. Bussy reconnut les siens et borna ceux de Mme de Sévigné à ceci seulement qu'elle l'avait amusé, lanterné, qu'elle avait « prolongé les affaires par des formalités inutiles, » alors qu'il était très pressé. A lire tout cela très froidement (car qu'est-ce que cela me fait?) je ne puis m'empêcher de croire qu'en 1658, Mme de Sévigné, véritablement, *n'avait pas l'argent.* — Mais les vingt mille livres que M. Depping a si bien découvert que Mme de Sévigné avait reçues précisément à cette époque! — Eh bien! est-il donc impossible qu'elle les dût, ses affaires n'étant pas très brillantes en ce temps, et que par conséquent elle ne les eût pas? On les voit entrer chez Mme de Sévigné; mais on ne les voit pas sortir et il est très possible qu'elles en soient sorties aussitôt qu'entrées, et personne ne peut assurer qu'elles y soient restées. Il faut signaler ces vingt mille livres; mais il ne faut pas en faire un si grand état que de déclarer que Mme de Sévigné « mentit » dans cette occasion. L'on n'en sait rien.

Et maintenant, je laisse au lecteur le soin de faire le bilan des torts et mérites, l'un à l'égard de l'autre, de Mme de Sévigné et de Bussy.

Bussy n'avait rien d'un méchant homme. Il était capable de générosité. Il avait même, à cinquante ans, des vertus de famille. Il était orgueilleux, effroyablement vain, capable de profonds ressentimens (sa rancune éternelle contre Guitaut) et de colères risibles quand on avait seulement l'air de s'attaquer à un « homme comme lui, » ce qui était une de ses expressions favorites. Ayant fait un mot, amusant si l'on veut, sur le *passage du Rhin* de Boileau, et Boileau ayant dit qu'il y répondrait par vingt rimes, Bussy écrivit au Père Rapin : « J'ai de la peine à croire qu'un homme comme lui soit assez fou pour perdre le respect qu'il me doit ou pour s'exposer aux suites d'une pareille affaire. Cependant, comme il peut être enflé du succès de ses satires impunies, qu'il pourrait bien ne pas savoir la différence qu'il y a de moi aux gens dont il a parlé ou croire que mon absence donne lieu de tout entreprendre, j'ai cru qu'il était d'un homme sage d'essayer à détourner les choses qui lui pourraient donner du chagrin et le porter à des extrémités. Je vous avouerai

donc, mon Révérend Père, que vous me ferez plaisir de m'épargner la peine des violences, à quoi pareille insolence me pousserait infailliblement. *J'ai toujours estimé l'action de Vardes qui, sachant qu'un homme comme Despréaux avait mal parlé de lui, lui fit couper le nez.* Je suis aussi fier que Vardes, et ma disgrâce m'a rendu plus sensible que je ne serais si j'étais à la tête de la cavalerie légère de France. »

Il était honnête, à très peu près, n'étant point du tout prouvé qu'il ait fait des faux ; mais, toujours à court d'argent, il était capable d'enlever une femme riche à main armée pour la terroriser et l'épouser ; il l'était aussi de solliciter impérieusement et « impatiemment » de l'argent des dames qui étaient ses amies ; mais tout en proclamant très haut, comme on a vu, le droit des gentilshommes aux libéralités des dames, il n'abusait pas de ce droit et, dans l'exercice qu'il en faisait, il restait dans les limites et peut-être en deçà des limites où se tenaient la plupart des courtisans de cette époque ; et s'il était capable, au premier moment, de flétrir rudement une femme qui s'était dérobée au devoir de fournir à ses dépenses, il ne lui en gardait pas rancune éternelle et reconnaissait que « la représaille » avait été un peu rigoureuse. C'était un homme très acceptable en probité selon les usages du monde où il vivait.

Ses « idées » étaient courtes et peu nombreuses, mais fermes. M. Gérard-Gailly leur consacre un chapitre et ce n'est pas la faute du chapitre s'il n'est pas long. Il a dit son avis sur l'éducation des jeunes hommes et sur l'éducation des jeunes femmes. Il veut qu'un gentilhomme soit instruit, soit lettré, et il raille ses anciens compagnons de tranchée qui « témoignaient que c'était par leur propre choix qu'ils n'avaient point d'esprit et qu'il était ridicule à un gentilhomme et surtout à un homme de guerre d'en avoir. » Il trouvait l'éducation des collèges du temps déplorable et se montrait furieux de ce que les enfans en dix ans n'y apprenaient rien du tout, sinon quelques mots latins et quelques phrases qui ne leur sont d'aucun usage. On ne saurait sur ce point que lui donner raison.

Pour l'éducation des femmes, il est beaucoup plus réactionnaire ou, si l'on veut, conservateur. Il donne très exactement la main à Molière, j'entends à celui des *Femmes savantes;* car sur ce point il y a deux Molière. Avec infiniment de justesse, M. Gérard-Gailly fait ici remarquer qu'au XVIIe siècle, ce sont

les « libertins » qui sont antiféministes et les esprits religieux qui sont relativement féministes et quelquefois même assez radicalement. Il ne faut pas dire à ce propos que « les positions par rapport à celles d'aujourd'hui sont renversées, » puisque, Dieu merci, nous avons un féminisme chrétien, et que M. Étienne Lamy a écrit un beau livre sur « la femme de demain ; » mais enfin le fond de la pensée est vraie : au XVIIe siècle les esprits « philosophiques » sont antiféministes comme le sera plus tard Rousseau dans *Sophie*, et les esprits religieux sont généralement à tendances féministes. C'est l'abbé Claude Fleury qui écrit, pour les femmes surtout, son très libéral *Traité du choix et de la méthode des études;* c'est Fénelon, si en avance sur son temps par son *Traité sur l'éducation des filles*, que Rousseau voudra *réfuter;* c'est Poulain de la Barre, qui, dans son traité sur l'*Égalité des sexes*, démontre, en effet, cette égalité tant au physique qu'au moral.

Quant à Bussy, il a sur ce sujet les idées *laïques* de son temps. Il tient la femme pour un être inférieur et qui doit rester étroitement subordonné et il ne va pas plus loin. Quant au mariage, il croit, à la manière du XVIIIe siècle plutôt (ou plutôt encore) que du XVIIe, qu'il est une simple affaire de convenance et surtout de convenance financière et qu'il n'engage à rien, surtout le mari. — Il n'y a pas lieu de s'arrêter très longtemps à Bussy considéré comme moraliste.

Considéré comme critique littéraire, il est plus intéressant. Il a des jugemens sur les auteurs du temps qui ne sont aucunement profonds; mais qui sont souvent judicieux et, pour parler comme alors, sinon dans le grand goût, du moins dans le bon goût. Sur Boileau, il porte un jugement banal, mais juste : « Despréaux est merveilleux; personne n'écrit avec plus de pureté. Ses pensées sont fortes et, ce qui m'en plaît, toujours vraies. Il a attaqué les vices à face ouverte; et Molière plus finement que lui. Mais tous deux ont passé tous les Français et tout ce qui a écrit en leur genre. »

Sur Molière : « Ses ouvrages, je les trouve incomparables; ce n'est pas que, si on les avait bien examinés, on n'y pût trouver quelque chose à retrancher ; mais il y en a très peu. Il a copié Térence et même l'a surpassé, et je ne l'estime pas moins pour avoir été assez souvent un peu plus loin que la nature. Le but de la Comédie doit être de plaire et de faire rire. Qui ne repré-

senterait que des défauts ordinaires [il veut dire, je pense, que les défauts *à leur degré ordinaire*] ne ferait pas cet effet : il faut donc quelque chose d'extraordinaire et pourvu qu'elle soit *possible* elle réjouit bien davantage que ce qui se voit tous les jours. »

Ce jugement est plus que juste; il est fin. Bussy a très bien vu que Molière n'est pas *réaliste*, qu'il dépasse la nature pour la mieux faire entendre, qu'il cherche l'*idéal du comique*, qu'il a le goût de l'extraordinaire dans le comique, comme Corneille de l'extraordinaire dans le tragique; qu'il est le Corneille de la comédie. Il dit tout juste la même chose que La Bruyère dans le portrait d'Onuphre; mais il le dit *en faveur* de Molière. C'est très bien.

Il a eu peu d'occasions de parler de Corneille. Ce qu'il en dit est d'une mélancolie qui renferme de l'admiration ; c'est si l'on veut de l'admiration implicite; mais l'admiration y est bien : « Nous avons été ravis de nous délasser, avec Molière, des grands sentimens de Corneille ; *on est si fâché*, en le lisant, *de n'être pas Romain et d'être forcé d'admirer ce qu'on n'est plus capable de faire ni de penser, qu'on sort tout abattu de cette lecture.* » Il y a plus d'une époque dans l'histoire où la lecture de Corneille a provoqué ce sentiment-là.

Il a fort bien accueilli les *Caractères* de La Bruyère, sans enthousiasme à la vérité, et aussi sans la précision qu'on souhaiterait; mais fort gracieusement : « Il faut avouer qu'après nous avoir montré le mérite de Théophraste par sa traduction, il l'a un peu obscurci par la suite [qu'il lui a donnée] ; il est entré plus avant que lui dans le cœur de l'homme ; il y est même entré plus délicatement et par des expressions plus fines. Ce ne sont point des portraits de fantaisie qu'il nous a donnés; il a travaillé d'après nature; et il n'y a pas une décision (?) en laquelle il n'ait eu quelqu'un en vue... Dès que l'ouvrage paraîtra, il plaira fort aux gens qui ont de l'esprit; mais à la longue, il plaira encore davantage. Comme il y a un beau sens enveloppé sous des tours fins, il sautera aux yeux c'est-à-dire à l'esprit, à la revision. » — Un peu vague.

Il eut une occasion de dire tout le bien qu'il pensait de La Fontaine et de Benserade. Furetière, dans un de ses factums contre l'Académie française, et ceci est toute une histoire qu'il faudra bien que je vous raconte un jour, avait attaqué très vive-

ment Benserade et La Fontaine. Benserade, très inconnu de nos jours et méprisé sans connaissance de cause, est le plus spirituel des hommes et de temps en temps est un poète charmant. La réhabilitation de Benserade au XVIIe siècle et de Dorat au XVIIIe s'impose. Pour ce qui est de La Fontaine, il est peut-être inutile que je le présente.

Donc Bussy, après avoir reconnu que les torts de l'Académie envers Furetière excusent en partie celui-ci de ses emportemens, lui représente cependant que « Benserade est un homme de naissance dont les chansonnettes, les madrigaux et les airs de ballet d'un ton fin et délicat et *seulement entendu par les honnêtes gens*, ont diverti le plus honnête homme et le plus grand roi du monde ; » qu'il ne faut pas dire « que M. de Benserade s'est acquis quelque réputation pendant le règne du mauvais goût, proposition qui, outre qu'elle est fausse, serait encore criminelle; » qu'enfin M. de Benserade « *est un génie singulier* qui a plus employé d'esprit dans les badineries qu'il a faites qu'il n'y en a dans les poèmes les plus achevés. »

« Pour M. de La Fontaine... » Pour M. de La Fontaine, comme on le voit dans d'autres passages, Bussy, évidemment, estime surtout ses Contes, à la différence de Mme de Sévigné, qui tout en goûtant fort, et avec raison, les *Oies du frère Philippe*, fait état surtout des *Fables* et ne tarit pas à les citer et à les louer. « Pour M. de la Fontaine, c'est le plus agréable faiseur de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il en a fait quelques-uns où il y a des endroits un peu trop gaillards et, quelque admirable enveloppeur qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués; mais quand il voudra les rendre moins intelligibles, tout y sera achevé. La plupart de ses prologues [les prologues des *Contes*] qui sont des ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre de l'art et pour cela, aussi bien que pour ses *Fables*, les siècles suivans le regarderont comme un original, qui à la naïveté de Marot joint mille fois plus de politesse. »

Mme de Sévigné fut ravie de cette intervention de son cousin en faveur des deux auteurs. « Tous vos plaisirs, lui écrivait-elle, tous vos amusemens, vos tromperies, vos lettres et vos vers m'ont donné une véritable joie et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine contre ce vilain factum. Je l'avais déjà fait en basse note à tous ceux qui voulaient louer

cette noire satire... Il y a certaines choses qu'on n'entend jamais quand on ne les entend pas d'abord ; on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et la facilité des ballets de Benserade et des *Fables* de La Fontaine ; cette porte leur est fermée et la mienne aussi... Il n'y a qu'à prier Dieu pour eux; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade et qui ne connaît pas les charmes des *Fables* [on dirait qu'elle insiste] de La Fontaine. »

Bussy ne s'est pas précisément mêlé à la *Querelle des Anciens et des Modernes;* mais il a dit son mot sur ce sujet. Il est très net en faveur des modernes, sans du reste qu'aucune raison soit donnée par lui de cette préférence ; mais il a bien le ton décisif et cavalier de tous les jugemens de Bussy en choses littéraires : « Dites-moi des nouvelles, écrit-il à Charpentier, de notre ami Perrault et quand nous verrons son ouvrage en faveur des Modernes. Je ne suis pas une tiède missionnaire pour prêcher cet Évangile; mais l'opinion contraire est aussi difficile à déraciner qu'une religion. Cependant, à tout bon compte, il n'y a point prescription en matière d'opinions. Je crois qu'il y a eu des siècles où les Anciens ont été jusque-là incomparables. Il y en a eu d'autres où on les a surpassés, mais où l'on n'a pas eu la hardiesse de l'examiner ni de le dire. *Aujourd'hui qu'on peut soutenir cette proposition avec plus de raison qu'on n'a jamais fait*, je ne doute pas qu'on la fasse recevoir et qu'on détruise bientôt en France l'entêtement qu'on a pour les Anciens, comme on a fait celui qu'on a eu pour Calvin. »

Sur le point particulier de la supériorité de la langue française sur le latin, Bussy félicite le même Charpentier « d'avoir exagéré, en quelques endroits, les beautés de notre langue et les défauts de la latine et de s'être moqué des tons affirmatifs dont les pédans louent leur langue et dénigrent la nôtre. » Il ajoute : « Vous n'avez pas seulement répondu à tout ce qu'on a dit sur ce sujet, mais encore à tout ce qu'on pourrait dire; aussi je crois cette question vidée. » Bussy croit toujours les questions vidées et il n'a jamais le ton affirmatif.

Pour ce qui est de *la Princesse de Clèves*, Bussy fut de l'avis de Valincour, sur les deux points principaux, sur les deux morceaux essentiels du roman, à savoir sur l'*aveu* de Mme de Clèves

et sur le *dénouement*, et il condamna nettement l'un et l'autre. De plus, *sur la vertu* elle-même de Mme de Clèves, il fut plus sévère que Valincour, déclarant qu'elle était la chose la plus invraisemblable. Procédons par ordre et distinguons bien.

Sur l'*aveu*, il prononce comme suit : « L'aveu de Mme de Clèves à son mari est extravagant et ne peut se dire que dans une histoire véritable ; mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héroïne un sentiment si extraordinaire. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans qu'à suivre le bon sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle ; mais jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui et d'autant moins qu'en se jetant à ses genoux, elle peut faire croire à son mari qu'elle n'a gardé aucunes bornes dans l'outrage qu'elle lui a fait. » — Il faut remarquer, comme je l'ai déjà fait dans mon article sur Valincour et comme le fait M. Gérard-Gailly dans son livre, que Bussy concéderait que l'on racontât cet incident dans une histoire *qui serait vraie ;* mais le repousse comme invraisemblable dans une histoire inventée. M. Gérard-Gailly relève cette réflexion pour en louer Bussy. Je ne sais trop s'il a raison. Tout compte fait, cette réflexion ou réserve, de bonne critique générale, du reste, et marquant assez bien les différences entre le roman réaliste et le roman romanesque, revient à dire ceci : « C'est si follement invraisemblable qu'il faudrait que ce fût historique et authentique pour que ce fût cru. » Par cette prétendue réserve, Bussy incrimine donc et condamne l'invraisemblance de l'aveu plus que jamais et autant qu'il est possible de le faire.

Sur le *dénouement*, comme Valincour, Bussy est stupéfait de ce que Mme de Clèves veuve n'épouse point M. de Nemours. Elle devrait être « ravie de pouvoir accorder ensemble son amour et sa vertu en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait et le plus joli cavalier de son temps. » Ceci est sommaire et gros. Au moins Valincour donnait ses raisons et montrait qu'il n'avait pas laissé d'essayer de comprendre.

Enfin sur la *vertu*, en soi, de Mme de Clèves, Bussy prend une décision qu'il me semble que M. Gérard-Gailly a eu tort de passer sous silence ; car elle est très caractéristique : « Il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps, dans un cœur, de même force que la vertu [qu'il y ait égalité de forces entre l'amour et la vertu]. Depuis qu'à la Cour, en quinze

jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, *elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir*. Et si, *contre toute apparence et contre l'usage*, ce combat de l'amour et de la vertu durait dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle serait ravie... » Ce qui paraît à Bussy le plus contre les apparences et contre l'usage, c'est donc la vertu elle-même de Mme de Clèves, c'est le fond même du roman, c'est tout le roman. Il le trouva, du reste, bien écrit. J'ai dit naguère que ce jugement littéraire de Bussy-Rabutin ressortissait à la critique de corps de garde. C'est un peu dur; c'est seulement un peu dur.

Segrais, — ce que je rapporte seulement pour montrer que le public du temps n'a pas été tout entier, même sur la question de l'*aveu*, de la même opinion que Bussy, — dit, paraît-il, dans ses conversations (*Segraisiana*) : « M. de Bussy trouva mauvais dans ses lettres que la princesse de Clèves déclare à son mari le penchant qu'elle avait pour M. de Nemours, prétendant que cela n'est pas possible; mais ce qu'il en dit ne mérite pas de réponse parce qu'il n'entendait pas la beauté de ces sortes d'ouvrages. » — C'est un peu dur; c'est seulement un peu dur.

Quant à Mme de Sévigné, on a pu observer qu'elle n'est pas très brave et n'aime pas à contredire. Elle a battu en retraite sur la question d'*Esther*, après avoir sonné la victoire en fanfare; elle fit de même, quoique Mme de La Fayette fût son amie intime, sur la question de *la Princesse de Clèves*. Le 18 mars 1678, elle écrivait à Bussy : « C'est un petit livre que Barbin nous a donné depuis deux jours qui me paraît une des plus charmantes choses que j'aie jamais lues. » Mais aussitôt qu'elle a reçu la critique, ci-dessus rapportée, de Bussy-Rabutin, elle s'empresse de lui donner raison et même, semble-t-il, d'assurer que l'on pourrait être plus sévère encore : « Votre critique de *la Princesse de Clèves* est admirable, mon cousin. *Je m'y reconnais et j'y aurais même ajouté deux ou trois petites bagatelles* qui vous ont assurément échappé. Je reconnais la justesse de votre esprit et la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou acquises dont vous aviez fait une si bonne provision... J'ai été fort aise de savoir votre avis et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien : l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres. » — Et Bussy ayant répondu que s'ils se mêlaient, sa cousine et lui, « de composer ou de corriger une

petite histoire, ils feraient penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de *la Princesse de Clèves*, » Mme de Sévigné redouble d'acquiescement : » Je suis encore d'accord de ce que vous dites de *la Princesse de Clèves :* votre critique et la mienne étaient jetées dans le même moule. » — On sait du reste que Mme de Sévigné fut un peu dans cette affaire de *la Princesse de Clèves* une « Nicodémite, » pour parler comme Calvin ; qu'elle garda à part soi le culte de *la Princesse de Clèves* et qu'elle la faisait lire à des ecclésiastiques « qui en étaient ravis. » — Mais en voilà assez sur Bussy-Rabutin considéré comme critique littéraire.

Comme « créateur, » Bussy a peu créé et n'a formé que d'assez pitoyables créatures. Il est de ceux à qui une mauvaise action a profité infiniment. Tout le monde a lu son portrait de Mme de Sévigné, tout le monde l'a trouvé excellent comme œuvre littéraire, personne n'a lu autre chose de lui, et tout le monde croit que le reste de ses ouvrages vaut celui-ci. La vérité, c'est que le reste de ses ouvrages est à peu près illisible. L'*Histoire d'Angélie et de Ginolie;* l'*Histoire de Bélise et de Bussy* ont pu plaire comme médisances sur les autres et sur soi-même, mais n'ont, si ce n'est une certaine facilité de plume, aucun mérite littéraire et pour nous aucun intérêt. Ses *Mémoires* sont un fatras effroyable, où l'on peut pêcher, et c'est ce qu'a fait M. Gérard-Gailly, jusqu'à trois ou quatre réflexions intéressantes. Quant à ses *Maximes d'amour* dont M. Gérard-Gailly fait beaucoup d'état, j'en donnerai simplement quelques spécimens pris au hasard. Bussy se demande si l'on aime mieux à la Cour, à la ville ou à la campagne.

D'ordinaire à la Cour les cœurs sont tourmentés
De l'amour et de la fortune :
A la ville souvent on voit trop de beautés
Pour être fort constant pour une.
Mais rien ne fait diversion,
Aux champs, à notre passion.

Il se demande si un grand amour peut compatir avec une grande gaîté :

Tirsis, quand tu viens voir Caliste,
Tu lui parais toujours content;
Cependant il est très constant
Que qui dit amoureux dit triste.

Prends donc un air plus sérieux;
Fais voir ton amour dans tes yeux;
Car tant que l'on te verra rire,
Qui pourra croire à ton martyre?

Il se demande encore si, dans un grand sujet de plainte, un amant peut s'emporter avec excès en parlant à sa maîtresse :

Lorsqu'une maîtresse coquette
Vous forcera de vous aigrir,
Il ne faut pas vous retenir;
Mais dedans quelque état que le dépit vous mette,
Fuyez les termes insolens.
Qu'avec respect votre colère éclate.
Je ne défends pas qu'on la batte;
Car c'est affaire aux paysans,
Et je parle aux honnêtes gens.

De ces vers, contre lesquels les mirlitons protesteraient, il en a écrit et imprimé quatorze ou quinze centaines. Jusqu'à la fin il s'y plaisait et se félicitait de tout son cœur de la richesse inépuisable de sa veine. A l'âge de soixante-quatorze ans, il écrivait à Mme de Sévigné : « Il y a ici une jeune fille de la maison de Damas qui n'est pas riche, quoique héritière ; le petit comte de Dalet la trouve jolie, depuis un an; il m'a prié quelquefois de lui faire des couplets de chanson pour elle. On vient d'accorder son mariage avec le marquis de Ragni, qui, le lendemain de la passation du contrat, est parti pour Paris. Aussitôt je fis ce madrigal pour le petit comte qu'il envoya à la demoiselle :

Quand j'appris votre mariage,
Iris, je n'eus pas le courage
De m'en réjouir avec vous;
Mais quand j'ai su que le futur époux
S'abandonnait aux malheurs de l'absence,
J'ai repris quelqu'espérance;
Et sur cela je me suis dit :
« On ne sait qui meurt ni qui vit. »

« Je ne sais si je me flatte; mais cela ne me paraît pas encore d'un homme trop enrouillé; vous en jugerez, ma chère cousine. » La chère cousine s'empressa d'envoyer son suffrage, mais cette fois, ce me semble, avec une pointe à demi cachée d'ironie qu'il n'est pas tout à fait impossible que le cousin ait sentie : « Je crois, mon cousin, que *vous n'avez pas attendu ma réponse* pour être assurée de mon approbation sur les jolis

ouvrages que vous m'avez envoyés : *la vôtre vous répondait de la mienne*, et ce serait un malheur pour moi si nous avions sur ce point des avis différens. »

Il faut pourtant être complètement juste et reconnaître que, très rarement, mais quelquefois, Bussy est capable de trouver un couplet assez joli :

Vous nous dites d'un ton de maître
Que pour aimer il faut connaître.
Voulez-vous savoir justement
Ce qu'enseigne l'expérience?
L'amour vient de l'aveuglement,
L'amitié de la connaissance.

Il rencontre encore ceci :

Bien loin de me mettre en courroux
Contre votre mari jaloux,
Je l'aime, Iris, plus que ma vie.
C'est l'intendant de mes plaisirs;
Il donne par sa jalousie
De la chaleur à mes désirs.

Encore un? Je veux bien; mais cela devient difficile à découvrir. Ce rondeau, si vous voulez, qui est dans sa Correspondance et qui me paraît la chose la plus agréable qu'il ait faite. Le tour au moins en est très libre, comme on disait en ces temps :

C'est trop longtemps tarder à vous écrire,
Aimable Iris, il faut enfin vous dire
Que mon esprit est tout en désarroi,
Absent de vous, et qu'encor je prévoi
Qu'à l'avenir je n'y saurai suffire.

Deux mois d'absence à quiconque soupire,
C'est plus d'un an de peine et de martyre;
C'en est bien plus; c'est un siècle pour moi;
C'est trop longtemps.

Le temps est cher à tout ce qui respire;
Mais le barbon sous l'amoureux empire
Est plus pressé d'en faire un bon emploi :
Toujours vous voir, je m'en fais une loi,
Être un moment sans voir ce qu'on désire,
C'est trop longtemps.

Tout compte fait, ceux qui ont cru ou feint de croire que le marquis au sonnet, « l'homme qui s'est jeté dans le bel esprit, »

l'Oronte enfin, de Molière, avait Bussy pour original, ne se sont pas montrés hommes d'un goût trop faux.

Et cependant Bussy a eu, incontestablement, au XVIIe siècle, une grande réputation de bel esprit. Si Segrais, en souvenir tendre de Mme de La Fayette, parle de lui comme nous avons vu, Bouhours, qui faisait autorité, le cite partout : dans sa *Manière de bien penser sur les ouvrages de l'esprit*, pour en dire : « Un homme de qualité qui a de l'esprit infiniment et qui écrit d'une manière dont les autres n'écrivent point... » dans ses *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, où Bussy figure vingt fois; dans ses *Nouvelles remarques sur la langue* où Bouhours après avoir cité un exemple de Brantôme ou de Balzac ajoute : « Mais le troisième exemple est à mon gré d'un plus grand poids que les deux autres, parce qu'il fait voir que la manière de parler dont il s'agit se dit aujourd'hui (*sic*) par les personnes qui parlent le mieux. » Suivait une citation de Bussy, et Bouhours, reprenant : « Après cela je ne pense pas, ni que personne s'obstine à m'attribuer cette phrase, ni qu'on ose la condamner. » — Le Roi citait Bussy, comme on a vu, quoique ne l'aimant pas, parmi les académiciens qui avaient de l'esprit. La Bruyère disait : « Capys qui s'érige en juge du beau style et qui croit écrire comme Bouhours et Rabutin. » — D'où vient ce concert d'admiration, d'engouement pour ainsi dire? Il faut se dire, d'abord que Bussy n'écrivait point mal, surtout en prose; ensuite que l'esprit de salon et de ruelle était chose dont on faisait si grand état à cette époque qu'il suffisait à fonder une réputation et que Bussy était un représentant illustre de cet esprit-là; enfin et surtout que Bussy était un grand gentilhomme homme de lettres, qu'il avait pendant vingt ans occupé les esprits de ses actions d'éclat comme militaire et comme homme de lettres de ses écrits, que rien n'imposait alors comme cette rencontre de la gloire du nom, de la gloire des armes et de la gloire littéraire et que chacune faisait toujours éclater avec quelque exagération les deux autres. Ainsi en est-il advenu pour La Rochefoucauld; seulement sur lui on ne se trompa point; ainsi pour Bussy; seulement sur lui ce fut une erreur. — Sans lui être hostile, on peut dire de lui, à très peu près, comme Voltaire, « que M. de Bussy-Rabutin n'avait en somme rien de remarquable que l'admiration sans borne que professait M. de Rabutin pour M. de Bussy. »

ÉMILE FAGUET.

LA POLICE POLITIQUE

SOUS LA RESTAURATION

II [1]

LA POLICE ET LE DUC DE BOURBON
LA POLICE DANS LES PAYS-BAS

I

A la fin de 1817, la maison de Condé était en train de s'éteindre dans la personne de deux vieillards : Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, et son fils, le Duc de Bourbon, père du duc d'Enghien. Le prince de Condé, âgé de quatre-vingt-deux ans, menaçait, depuis son retour d'exil, de tomber en enfance. Rien ne trahissait plus en lui ni le vainqueur de Johannisberg, ni le chef militaire de l'émigration. De son passé bruyant et agité, ce passé durant lequel on l'avait vu tour à tour en Allemagne, en Russie, en Pologne, en Angleterre, il semblait avoir tout oublié, sauf le trépas tragique de son petit-fils dont le souvenir lui arrachait encore des larmes.

Lorsqu'en 1804, la mort était venue faucher dans sa fleur ce jeune prince, dernier espoir d'une race illustre, l'aïeul avait eu auprès de lui, pour l'aider à porter sa douleur, cette charmante princesse de Monaco qu'il aimait depuis si longtemps et de qui il était aimé. Entraîné par sa reconnaissance, il l'avait épousée

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1909.

en 1808. Mais elle était morte quatre ans plus tard. Depuis, il vivait dans une sorte d'isolement qui, après sa rentrée en France, n'avait fait que s'aggraver. Résidant tantôt au Palais-Bourbon, tantôt dans son domaine de Chantilly, il y était presque exclusivement réduit à la société des fonctionnaires de sa maison, chevaliers de la fidélité et, pour la plupart, compagnons de son exil, dont la tâche consistait surtout à veiller sur lui comme sur un être débile et sans défense.

Sa famille était, à son égard, comme si elle n'existait pas. Sa fille, la princesse Louise de Condé, née de son premier mariage, avait embrassé la vie religieuse en 1786, à la suite d'un chagrin d'amour (1), erré ensuite à l'étranger, pendant l'Émigration, de monastère en monastère. Depuis sa rentrée en France, elle dirigeait la Communauté des Bénédictines, dite de l'Adoration perpétuelle. Elle ne sortait jamais de son couvent du Temple. Son père allait la voir quelquefois. A ces rares visites, où il pouvait constater qu'il n'occupait plus la première place dans le cœur de la princesse cloîtrée, se bornaient leurs relations. Il avait une autre fille, Mlle de Saint-Romain, fille naturelle, mais reconnue. Le cloître lui avait pris aussi celle-là, et il la voyait encore plus rarement que l'autre.

Quant à son fils unique, le Duc de Bourbon, sorti de France en 1814, au retour de Napoléon, il n'y était pas revenu en 1815. A l'exemple du Duc d'Orléans, il était resté en Angleterre. Il y résidait encore en 1817, fort peu disposé, semble-t-il, à rentrer dans son pays, bien que son père ne cessât de l'y rappeler. Mais, quoiqu'il désapprouvât la politique du ministère Richelieu et l'appui non dissimulé que le Roi donnait à cette politique dont s'irritait l'ultra-royalisme, ce n'est ni par mécontentement ni par dépit qu'il restait à Londres. Tout autre était la cause de son exil volontaire. Malgré ses soixante ans sonnés, et bien qu'il parût plus vieux que son âge, il n'avait pas renoncé aux pompes et aux œuvres de Satan. Il était toujours l'homme dépourvu de toute discipline morale dont l'inconduite et les scandales, que rappelait encore son nom, avaient obligé sa femme à se séparer de lui, bien qu'il l'eût épousée par amour (2). A Londres, où il

(1) Voyez l'attachant volume du marquis de Ségur, *la Dernière des Condé*.

(2) On sait qu'il épousa en 1770, Mlle d'Orléans, sœur de Philippe-Égalité. Elle avait dix-neuf ans, lui quinze à peine. Vu sa jeunesse, on crut devoir, le soir même du mariage, les éloigner l'un de l'autre. Mais, à peu de temps de là, il enleva

menait une vie peu digne de son rang, il s'était épris d'une jeune personne, au passé assez obscur. Il l'avait étroitement associée à son existence dont elle devait, à quatorze ans de là, assombrir et dramatiser la fin. Il laissait dire qu'elle était sa fille. Mais ses intimes savaient qu'elle était sa maîtresse. C'est elle qui l'empêchait de revenir à Paris, où il craignait de ne pouvoir cacher cette liaison aussi aisément qu'à Londres.

Pour donner le change et colorer de prétextes d'ordre politique le véritable motif de son obstination à ne pas rentrer, il s'était composé un entourage de boudeurs et de mécontens, anciens émigrés et ultra-royalistes, qui considéraient Louis XVIII comme « le plus grand jacobin du royaume. » L'extrait suivant d'une lettre, en date du 8 juin 1816, émanée d'un envoyé spécial du ministre de la Police, donne une idée de l'esprit qui régnait dans cette coterie.

« L'ambassadeur de France, chez lequel j'ai eu l'honneur de dîner hier, m'a remis plusieurs notes que je tâcherai d'approfondir. L'ambassade est dans les meilleurs principes, malgré les murmures des exagérés, qui ont ici une nombreuse colonie. Je ne suis pas d'accord sur ce point avec le marquis d'Osmond qui voudrait beaucoup les voir retourner en France. J'ai répondu à Son Excellence que nous en avions ample provision à Paris. Mais, comme ils sont presque tous à ses crochets, elle tient à son opinion. Suivant ces messieurs, le Roi, MM. de Richelieu, Decazes, Lainé sont des révolutionnaires. Plusieurs ne veulent rentrer qu'avec Son Altesse sérénissime le Duc de Bourbon, qui n'a pas l'air de s'en soucier beaucoup, et seulement quand on révoquera les ventes des biens d'émigrés. D'autres ne veulent plus rentrer du tout, parce que, disent-ils, ils ne sont plus Français. Il est bien certain que ces messieurs n'ont besoin que de parler pour qu'on s'en aperçoive. C'est surtout contre le Concordat que s'évertuent ici ces vieilles ganaches, et puisque j'en suis au chapitre religieux, je dois dire que l'ambassadeur et moi nous sommes inutilement cassé la tête afin de deviner le motif qui porte le comte Jules de Polignac à ne jamais venir à la

sa femme. De leur rapprochement naquit le duc d'Enghien. On sait aussi que la passion du jeune mari ne tarda pas à se refroidir. La princesse dut se séparer de lui et la séparation fut définitive. La Duchesse de Bourbon se consacra entièrement à des œuvres de piété et de charité. Elle mourut en 1822. Vers la fin de sa vie, elle revoyait quelquefois son mari, auquel elle avait pardonné. Quant à lui, personne n'ignore les circonstances tragiques de sa mort, en août 1830.

chapelle de France, mais à aller très régulièrement à la chapelle d'Espagne, qui est beaucoup plus loin de chez lui. »

« Ces vieilles ganaches, » comme les appelle irrespectueusement le correspondant du ministre de la Police, ne constituaient pas une opposition bien redoutable, et le Duc de Bourbon, uniquement préoccupé de ses intérêts et de ses plaisirs, déjà tombé sous la tutelle d'une jeune aventurière, n'était pas plus dangereux qu'elles. Il est donc assez étrange que la police ait cru nécessaire de surveiller sa maison. Il est vrai que cette surveillance, à Londres même, ne semble pas avoir été très rigoureuse. La rareté des rapports auxquels elle a donné lieu, leur insignifiance autoriseraient à conclure qu'elle n'a pas existé si d'autre part il n'était établi que de la fin de 1817 au mois de mai 1818, date de la mort du prince de Condé, les lettres adressées au Duc de Bourbon ou à son entourage, soit par les personnes de la maison de son père, soit par des personnes de la sienne, chargées en son absence de veiller à ses intérêts à Paris, ont été ouvertes pour la plupart, non seulement celles qui passaient par la poste, mais celles aussi qui étaient expédiées sous le couvert de l'ambassade d'Angleterre. Le rapport suivant, daté du 9 novembre 1817, en est la preuve.

« Un paquet adressé au Duc de Bourbon, à Londres, contenait ce qui suit :

« 1° Une longue lettre (signée Robin, et datée du Palais-Bourbon, le 6 novembre) remplie de détails, purement relatifs aux affaires particulières du duc..., terminée par le paragraphe qui suit :

« Le Roi est venu, le 5, au Palais-Bourbon, pour l'installation « des Chambres. Les acclamations du peuple, pour lui manifester « sa satisfaction, ne lui ont pas fatigué les oreilles ! Car ce cortège « ressemblait plutôt à une pompe funèbre qu'à une démarche « faite par Sa Majesté pour le rendre heureux. A la Chambre, « beaucoup de pairs et de députés, au milieu des cris de : Vive le « Roi ! ont fait entendre ceux de : Vive Monsieur ! Vivent les « Princes ! Il est certain que Monsieur gagne beaucoup dans « l'opinion publique, parce que tout le monde reconnaît qu'il « s'éloigne de plus en plus du système fatal du Roi, qui est « entièrement dominé par le parti révolutionnaire. Tout fait « présager que la session sera bruyante, mais que les minis- « tres avec leurs certificats ordinaires et leurs grands moyens

« de corruption auront néanmoins une grande majorité. »

« 2° Une lettre adressée au Duc de Bourbon, portant la date du 29 octobre, et signée Sophie (1). A en juger par le style de cette lettre, la personne qui l'a écrite paraît être en grande intimité avec le duc. Elle parle de ses affaires domestiques, de son prochain mariage, se plaint de sa future belle-mère, et termine, en priant de remercier Milord, pour toutes les bontés qu'il a eues pour elle à Brighton.

« 3° Une lettre de M. Robin à M. Guy, à Londres. M. Robin écrit qu'avec la lettre du 17 du même mois dernier, il a reçu celle adressée à Mme Moinot, et qu'il l'a fait porter de suite à Chantilly, où cette dame réside, depuis quelque temps. »

On voit par le premier alinéa de ce rapport que le correspondant du Duc de Bourbon s'efforçait de flatter les préventions du prince en lui traçant un tableau fantaisiste de la séance royale du 5 novembre. Il est donc certain qu'il le savait mécontent des tendances libérales du gouvernement. La police ne pouvait ignorer plus que lui ce mécontentement et c'en est peut-être assez pour faire comprendre qu'elle attachât quelque prix à lire les lettres qu'on adressait de Paris au cousin du Roi. Celles de son correspondant ordinaire, le baron de Saint-Jacques, presque uniquement consacrées à des détails d'intérieur, ne présentent qu'un médiocre intérêt. A peine y trouve-t-on çà et là quelques nouvelles de la Cour et des Chambres, inexactes pour la plupart, plus conformes aux vœux et aux espérances des ultras qu'à la vérité.

En voici de courts extraits qui permettront de juger de leur insignifiance :

« *1er janvier 1818.* — Le duc de Wellington est arrivé avec des intentions très favorables aux royalistes et prenant en grande considération le péril que court la légitimité. Une personne qui a eu l'honneur de l'entretenir en particulier l'a trouvé convaincu que le système suivi par le ministère finira par perdre tout, si l'on n'y met ordre.

« On parle toujours de changemens dans le ministère. Il n'y

(1) Il n'est pas douteux que c'est de la future baronne de Feuchères qu'il est ici question. Le prénom de Sophie en est la preuve. Elle s'est mariée sous le nom de Sophie Clarke, veuve Dawes. Une autre preuve, c'est qu'elle fait, dans sa lettre, allusion à son prochain mariage et que Sophie Dawes épousa le baron de Feuchères l'année suivante. On verra plus loin qu'elle s'était fait appeler d'abord Sophie Harris.

resterait du ministère actuel que MM. de Richelieu et Lainé. Le Roi ne serait pas éloigné de consentir à cet arrangement. »

« *8 janvier.* — Les projets de loi présentés à la Chambre des députés occasionnent beaucoup de désordre dans les esprits, par les discussions qu'ils y causent. On disait hier que MM. de Richelieu et Lainé ne voulaient plus rester en place, qu'ils voyaient trop bien où le système suivi conduisait et qu'ils étaient las de la tyrannie de leurs collègues.

« On parle aussi beaucoup sur les ministres des puissances étrangères. On croit savoir qu'ils sont aussi alarmés que mécontens du système adopté et qu'il y a eu déjà des conférences importantes. On assure en outre que l'un de ces ministres étrangers, le plus prépondérant (Pozzo di Borgo), favorise ce système de tout son pouvoir, ce qui paralyse tous les efforts tentés.

« *26 janvier.* — Les royalistes sont toujours dans la consternation. Le ministère de la Police ne cesse de les persécuter.

« *5 février.* — Ce qui fixe particulièrement l'attention, c'est un Congrès qui doit avoir lieu à Manheim au commencement de mai. Je crois tenir de bonne part que plusieurs souverains y assisteront, que les intérêts de la France y seront discutés et arrêtés et qu'on mettra un terme à l'audace de tous les Jacobins... Les honnêtes gens espèrent beaucoup de résultats de ce congrès. »

A travers ces aigres propos, qui ne sont que l'écho de fausses nouvelles, on sent vibrer toutes les passions de l'ultra-royalisme, l'horreur des doctrines libérales, la haine de leurs partisans, l'espoir d'une intervention étrangère dans les affaires intérieures de la France et, cette constatation faite, il n'y a pas lieu de tirer de ces lettres de plus longs extraits, d'autant que, dans le même dossier, il en est d'autres, en trop petit nombre malheureusement, d'un caractère plus attachant : celles de Louise de Condé et de la comtesse de Rully.

Louise de Condé est la sœur du Duc de Bourbon, la religieuse du Temple; la comtesse Adèle de Rully est une fille naturelle du prince, qu'il a eue d'une danseuse de l'Opéra, Mlle Michelon dite Mimi, et qu'il a reconnue aussitôt après sa naissance. Elle a été élevée par ses soins et par ceux du maréchal de Soubise. Il l'a ensuite mariée à Londres, en novembre 1803, à un gentilhomme de bonne maison, avec l'agrément de Louis XVIII. Tout ce qu'on sait de la vie de cette femme trahit la générosité de son cœur, la noblesse de son caractère, sa sollicitude filiale

et les plus rares qualités d'âme et d'esprit. Il n'est pas douteux que, comme la princesse Louise, elle n'ait gémi, pendant l'émigration, des désordres de son père et qu'elle ne s'alarme maintenant de son asservissement à la dangereuse créature qui s'est emparée de lui. Mais ses lettres ne font aucune allusion à ses craintes et ne permettent pas de penser qu'elle prévoit déjà que l'influence malfaisante qu'il subit lui sera fatale à elle aussi.

En revanche, en voici une de la princesse Louise, écrite du Temple, le 6 janvier de cette même année 1818, portant en haut de la page la formule conventuelle : « Loué et adoré soit le Très Saint-Sacrement, » et où l'allusion aux causes de l'absence du Duc de Bourbon est visible, quoique voilée.

« Et moi aussi, cher et tendre ami, je vous la souhaite cette année aussi heureuse que possible... Ce n'est pas beaucoup dire. Je n'ai pu m'acquitter de ce devoir, mais je le remplis aujourd'hui de tout mon cœur. Au surplus, êtes-vous réellement mon aîné? J'en doute presque, car je me crois l'aînée de tout l'univers par le gothique de mes idées et de mes sentimens sur tout ce qui se voit en ce bas monde.

« Mon pauvre père est revenu le 31 décembre, et je l'ai vu le 2 janvier; il a bon teint et le fond de sa santé est bien pour son âge; mais la tête a ses variations comme à l'ordinaire; pour le cœur, il a toujours les mêmes sentimens, et Mme de Rully m'a dit que chaque voiture qu'il entendait, ou croyait entendre, il disait, les larmes aux yeux : « C'est peut-être mon fils qui arrive. » Ah ! cher ami, cela me déchire l'âme, et je ne puis l'écrire sans verser des larmes moi-même. Mais que puis-je ajouter à tout ce que je vous ai mandé là-dessus?... Je prie Dieu qu'il nous exauce...

« Je ne sais ce que c'est que ce Landey d'où votre lettre est datée, c'est apparemment quelque terre d'un de vos amis anglais. Adieu, je vous embrasse comme je vous aime. Soyez bien persuadé, cher frère, que je suis et serai toujours la meilleure pour vous. »

Quelques jours plus tard, le 12 janvier, c'est la comtesse de Rully qui écrit à son père :

« J'ai enfin reçu, hier, un mot aimable de vous, très chérissime; il y avait si longtemps, mais si longtemps que j'étais privée de ce bonheur que, hélas ! je m'en lamentais tous les jours. Tout est maintenant réparé et je ne saurais trop vous remercier d'avoir fait cesser ce silence qui m'inquiétait et m'affligeait véritablement...

« Grâce à Dieu ! les visites du jour de l'an sont finies, j'en ai par-dessus la tête. Je vous trouve bien heureux de vous être épargné cette année. M. le prince de Condé les a mieux soutenues que moi ; j'admire son courage et sa force pour faire ainsi, à son grand âge, mille choses dont il pourrait se dispenser ; mais c'est absolument inutile de le lui représenter. Il voulait encore retourner, hier, aux Tuileries ; mais le temps était si mauvais que nous sommes parvenus à le dissuader. Cela, sans doute, sera pour dimanche prochain.

« On est fort occupé ici, dans le moment où je vous écris, de l'exil du duc de Fitzjames (1) ; il a publié ses opinions d'une manière trop franche. Cela a déplu à certaines gens qui ne rougissent plus de rien, et il a reçu ordre de ne point paraître devant Sa Majesté. Hélas ! hélas ! il y aurait tant de choses à dire sur cela ; nos réflexions sont, sans doute, les mêmes. De toutes parts, je ne rencontre que des visages attristés.

« M. le Duc et Madame et Mademoiselle d'Orléans ont dîné ici, hier, ainsi que Mme la Duchesse de Bourbon. Cette dernière se plaint beaucoup que vous ne lui avez pas répondu. Les premiers m'ont beaucoup parlé de vous aussi. Il est impossible d'être plus gracieux qu'ils ne sont. Ils sont bien attentifs pour M. le prince de Condé et lui rendent des soins infiniment. Monsieur est venu le voir, il y a peu de jours, et est resté assez longtemps ; toujours aimable, il voudrait bien vous voir ici. Hélas ! il y en a bien d'autres, mais chacun comprend que le moment n'est point encore arrivé. La vie se passe ainsi, dans cette triste incertitude. Adieu, très chérissime, aimez-moi toujours comme je vous aime. »

Il semblerait d'après cette lettre que l'état général du prince de Condé ne laissait rien à désirer. Mais, le surlendemain, le comte de Rully, en écrivant au Duc de Bourbon, démentait les assurances optimistes de sa femme. « M. le prince de Condé se porte bien ; mais le moral est extraordinairement baissé depuis trois semaines et il n'a pas sa tête la moitié de la journée... Vous devez le regarder comme en enfance. Il est hors d'état de signer son nom avec connaissance de cause pour la moindre affaire. J'en avertis positivement Votre Altesse parce que c'est

(1) A la suite de son attitude anti-ministérielle à la Chambre des pairs, défense lui fut faite de paraître à la Cour. L'intervention du Comte d'Artois abrégea sa disgrâce.

mon devoir. » Alors que tout révèle l'affaiblissement progressif du vieux prince et l'imminence de sa fin, on voudrait voir la tendresse de son fils se manifester et le ramener à Paris. Mais il ne part pas, peut-être parce que les lettres de sa fille sont rassurantes en ce sens qu'elles ne parlent pas de la santé du prince de Condé, témoin celle du 11 février.

« Il me semble, très chérissime, que je n'ai point eu de vos nouvelles directement depuis la lettre qui m'a été apportée par M. d'Osmond, cela me paraît toujours bien long. Sa sœur, Mme de Boigne, a pensé faire naufrage en débarquant à Calais (1); je ne sais pas bien les détails, parce que je ne l'ai point encore rencontrée; mais on dit que le vaisseau où elle était a touché, qu'on a été obligé de jeter les chaloupes en mer, par un très gros temps. Vous entendrez sans doute parler de cela d'une manière plus précise. Comment avez-vous trouvé la jeune Mme d'Osmond? Elle a de fort beaux yeux, mais je crois que son mari trouve encore ceux de sa cassette plus beaux.

« Le carnaval qui commence à Londres vient heureusement de finir ici. Comme il était fort court, il a été fort vif. Comme je ne danse pas, j'ai été moins fatiguée que certaines dames, qui véritablement ont l'air de mortes. Il y a eu quatre petits bals chez M. le Duc de Berry, charmans, fort peu de monde, entre autres un quadrille costumé dansé à merveille. Mme la Duchesse de Berry est fort enrhumée des suites de la danse et garde sa chambre; j'espère maintenant qu'elle s'occupera de *choses plus essentielles*, et que tout le monde désire. Il est impossible d'être plus aimable qu'ils ne le sont chez eux; M. le Duc de Berry est plein de soins pour elle, et elle l'aime à la folie; ainsi cela remplit d'espérances. Dieu veuille accomplir tous nos vœux ! En attendant, Mme la Duchesse d'Orléans est encore grosse.

« Je vois beaucoup d'Anglais et d'Anglaises qui disent vous avoir vu à Londres blanc et couleur de rose; cela me rassure sur votre santé, très chérissime, que vous me dites ne pas être bonne. Tout le monde tousse ici, mais ce sont les fruits de la saison.

« Nous sommes très occupés ici aujourd'hui d'un coup de pistolet, tiré hier soir sur la voiture du duc de Wellington,

(1) En février 1818. Dans ses *Mémoires* (t. II, p. 338), Mme de Boigne raconte cet accident qui, fort heureusement pour elle et pour son compagnon de voyage, n'eut pas de conséquences fâcheuses. Le naufrage qui les menaçait fut évité.

comme il rentrait chez lui; l'homme n'a pas pu être arrêté. Heureusement la balle a été se loger dans le mur opposé. C'est une chose affreuse de penser qu'il existe des gens aussi atroces. Hélas!... hélas!!! Dieu sait ce que nous deviendrons! Cependant j'aime à penser que le crime ne triomphera pas éternellement. Puisque le baron vous tient au fait de tout ce qui se passe, j'éviterai de vous en parler, mais il y a bien des gens mécontens, et cela avec raison. Adieu, très chérissime, je vous embrasse de tout mon cœur. »

Cependant, l'état du prince de Condé brusquement s'est aggravé. Le mal se manifeste par une tache noire à la jambe dont les remèdes ont d'abord promptement raison, mais qui bientôt reparaît et s'étend sur plusieurs parties du corps. Par les lettres que les serviteurs du prince adressent au Duc de Bourbon pour le presser de revenir, la police sait bientôt que le malade est entre la vie et la mort. Tout Paris le sait d'ailleurs et en même temps que la famille royale fait prendre des nouvelles, les personnages les plus considérables viennent en chercher au Palais-Bourbon, d'anciens émigrés, des vieux chevaliers de Saint-Louis, voire des généraux de l'armée de la Loire, connus pour leur anti-royalisme. Tout le monde s'étonne de l'absence du Duc de Bourbon et de celle de la princesse Louise. Elle, du moins, a une excuse : les règles de son ordre lui défendent de sortir de son couvent. Mais, lui! Le 11 mai, la comtesse de Rully lui écrit :

« J'espère que cette lettre ne vous parviendra pas, très chérissime, et que vous serez ici avant, car, hélas! nous vous désirons avec une impatience qui ne peut se décrire. Que nous sommes tristes et malheureux! Vous n'en doutez pas; il n'y a point à se flatter; ma douleur est extrême de vous le dire; je sens que je déchire votre cœur, mais telle est la fatale vérité. Puissiez-vous être ici, avant,... car il vous a demandé... « Où sont donc mes enfans? » a-t-il dit. Pauvre Prince! Je ne puis m'accoutumer à l'idée de le perdre. Ah! je suis, je vous assure, bien malheureuse. Adieu, car je n'ai pas la force de vous en dire davantage, et je n'y vois plus. Puisse cette lettre ne plus vous trouver à Londres! »

Le prince meurt le 13 mai, à huit heures du matin, dans les bras de la comtesse de Rully qu'assistent son mari et les serviteurs intimes. L'un d'eux écrit en parlant d'elle : « Ce n'est pas une femme; c'est un ange. Si vous l'eussiez vue pendant les

derniers jours de la maladie du prince, lui prodiguant les soins dont elle seule est capable, semblable à Antigone !... » La lettre qu'elle envoie le lendemain à son père permet de se convaincre que l'hommage que l'on rend à son dévouement est mérité :

« Comment pourrai-je vous exprimer, très chérissime, le malheur qui nous accable tous aujourd'hui ? Hélas ! votre pauvre père n'est plus ! Ce matin s'est terminée cette noble et belle carrière ! J'ai recueilli son dernier soupir... et je vous assure qu'il m'a fallu un grand courage pour soutenir une épreuve aussi cruelle. Mais je ne veux pas déchirer votre cœur par ces tristes détails, je respecterai votre douleur. Pour la mienne, elle est extrême. Je ne sais si cette lettre vous parviendra, puisqu'on pouvait espérer de vous savoir en route ; mais, hélas ! pourquoi faut-il que ce soit aussi tard !... Enfin, si vous y êtes, quelle consolation de pouvoir vous embrasser, et d'imaginer que nos soins pourront peut-être adoucir vos justes regrets ! Hélas ! il vous a demandé bien des fois pendant des souffrances qui, heureusement, n'ont pas été de longue durée !... Mais adieu, mes larmes m'empêchent de vous en dire davantage. Je vous embrasse de toute la tendresse de mon âme (1). »

Au reçu de la douloureuse nouvelle, le Duc de Bourbon procédait enfin à ses préparatifs de départ, afin d'assister aux obsèques de son père. « M. le Duc d'Orléans, mandait-il à un ami, m'avait très honnêtement offert de me remplacer ; mais j'ai regardé comme un devoir de remplir cette triste fonction et de rendre ce dernier hommage à un père que j'avais tant de raisons de chérir. » Quelques jours plus tard, il était à Paris. Il

(1) Au bas de cette lettre est copiée la réponse que fit Louis XVIII à la demande qui lui avait été adressée relativement au lieu de la sépulture : « L'Église de Saint-Denis, dans un caveau particulier, à l'exemple de ce que fit Charles V pour Duguesclin, Charles VII pour Barbazan, et Louis XIV pour Turenne. »

Il y a lieu de rappeler que dans le testament dont on va lire le préambule, le prince de Condé, craignant de mourir en exil, demandait à être enterré non à Westminster, mais « parmi les Français fidèles à leur Dieu et à leur roi ».

Les obsèques eurent lieu le 26 mai. Le lendemain, Goltz écrivait à sa Cour :

« Nous avons assisté, hier, à la cérémonie funèbre du prince de Condé. Le peuple, qui s'était porté en foule sur le passage du cortège, s'est très bien montré à cette occasion, et il y avait, à ce que le duc de Richelieu nous a assuré aujourd'hui, plus de cinq cents généraux et officiers en non-activité dans l'église de Saint-Denis. L'abbé Frayssinous y a donné une grande preuve de son talent et de sa sagesse, par l'oraison funèbre qu'il a prononcée et qui ne pouvait offrir que de grandes difficultés. Il a touché les cordes les plus délicates avec hardiesse, et cependant avec assez de ménagement, pour ne pas blesser les différens partis. »

connaissait le testament de son père, ses hommes d'affaires le lui ayant envoyé à Londres. Mais la police le connaissait aussi; la lettre qui le lui apportait avait été ouverte à la poste et copie avait été prise du contenu. Par ce testament écrit en Angleterre le 18 août 1806, c'est-à-dire pendant l'exil, le prince de Condé faisait son fils légataire universel de sa fortune et accordait des pensions à quelques-uns de ses amis et à ses serviteurs. En tête de ces dispositions, il avait mis une touchante profession de foi.

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

« Pénétré pour Dieu de la plus juste et de la plus profonde reconnaissance de ce qu'il a bien voulu préserver ma conscience de tous les crimes de la Révolution et, jusqu'à présent, ma vie de ses fureurs, je demande pardon à ce Dieu de bonté d'avoir aussi peu mérité tous les bienfaits dont il m'avait comblé et de n'avoir pas employé à le servir tous les momens de cette vie qu'il lui a plu de prolonger au sein du malheur, pour mieux me pénétrer du néant des choses humaines Je le prie de me pardonner les mauvais exemples que j'ai pu donner et tous les péchés que j'ai commis, et je déclare que je meurs dans la ferme croyance des vérités de la saine et pure religion catholique, apostolique et romaine, telle qu'elle était enseignée, crue et pratiquée quand Dieu m'a fait la grâce de me faire naître dans son sein.

« Je connais trop le cœur de mon roi pour avoir besoin de recommander mon fils à ses bontés. Mais, comme le malheur du temps ne permet pas encore à Louis XVIII de le faire rentrer dans la jouissance de ses droits et de ses biens, je recommande aussi son existence actuelle aux vertus bienfaisantes du roi d'Angleterre, de l'empereur de Russie et du roi de Suède, et j'ose leur répondre que le dernier des Condé, si Dieu veut qu'il le soit, est aussi digne de leur estime et de leur bonté que l'était son trop malheureux fils et que son père a tâché de l'être. »

De ce témoignage de paternelle sollicitude, il est intéressant de rapprocher la lettre que, le 21 mai, huit jours après la mort de son père, le Duc de Bourbon envoyait à Londres, à l'adresse de « miss Harris, n° 2, Grove Street, Lisson Grove, New Road, Londres. » En voici la traduction d'après les papiers du Cabinet noir :

« J'ai reçu votre chère lettre, mon cher ange. Hélas! comme je suis malheureux depuis que je ne suis plus auprès de vous! Je ne mange ni ne dors. En effet, je suis au désespoir, accablé

d'affaires. Comme cette existence est différente du temps où, à mon réveil, ma première pensée était de vous procurer quelque petit plaisir! Hélas! il n'y a plus de bonheur pour moi. Encore un peu de patience, ma petite; ne venez pas ici avant que je vous le dise. J'éprouverais trop de difficultés, dans les circonstances actuelles, pour vous voir. Vous pouvez être certaine que je ne saurais me passer de vous et que je retournerai en Angleterre. Mais Dieu sait quand ce voyage me sera possible et combien je le désire, car je souffre cruellement ici. En attendant, mandez-moi tout ce qui peut vous intéresser. Prenez garde à votre chère santé. Vous êtes si jolie, si aimable! Je vous embrasse mille et mille fois. N'oubliez pas votre vieil ami; je vous suis si attaché. Adieu, ma chère, chère Sophie! »

En ce qui touche la surveillance de la police autour du Duc de Bourbon, on ne saurait mieux finir que sur cette lettre qui apparaît ici comme le prologue du drame de Saint-Leu (1).

II

Quelque intéressantes que fussent pour la police les informations que lui envoyaient ses agens de Londres, elle attachait un tout autre prix à celles qui la renseignaient sur les dispositions des Français réfugiés en Allemagne et dans les Pays-Bas. Ce personnel se composait de ceux qu'avait proscrits l'ordonnance du 24 juillet 1815 et des régicides qui avaient dû quitter la France, à la suite de l'exception prononcée contre eux par la loi d'amnistie. Il s'était ultérieurement grossi de divers individus bannis par mesure de police ou volontairement fugitifs. Entre tous ces exilés, c'étaient les anciens serviteurs de Napoléon, généraux et fonctionnaires, que la police avait considérés d'abord comme les plus à redouter. Avant même d'être compris

(1) Le 14 juin suivant, un Anglais de passage à Paris écrivait à sa fille à Londres : « Le jour où le prince de Condé fut enterré et durant la cérémonie, le Roi sortit en voiture découverte. Dans les rues qu'il traversa au faubourg Saint-Antoine, les gardes du corps crièrent : « Chapeau bas! — Pour qui? demandait le peuple. — Pour le roi de France. — Où est-il? — Dans cette voiture.—Cela n'est pas vrai. Le Roi ne se promène pas pendant qu'on enterre son cousin, le dernier des Condé. » Vous pouvez vous imaginer combien l'indignation était grande. Cependant cela n'empêcha pas le Roi de continuer son chemin. Il se rendit à Vincennes et passa par le lieu même où le duc d'Enghien avait été fusillé. » (*Dossiers du Cabinet noir.*) Le signataire de cette lettre ne comprenait pas que ce lieu, ce jour-là, était pour Louis XVIII, un but de douloureux et pieux pèlerinage.

dans l'ordonnance du 24 juillet ou d'être menacés d'arrestation, plusieurs s'étaient enfuis : au moment où l'ordonnance les désignait, on ignorait leur asile. On les recherchait en même temps qu'on en surveillait d'autres qui n'avaient pas cru devoir se cacher malgré les menaces dont, à la tribune des Chambres, dans la presse, dans des brochures dénonciatrices, ils étaient l'objet. Les notes de police suivantes caractérisent la surveillance qui s'attachait à ces débris de l'armée impériale dans les dernières semaines de l'année 1815 et nous donnent une idée du trouble des esprits.

« Le maréchal Augereau est dans l'abattement le plus profond, ne concevant pas la moindre espérance pour Ney, prévoyant pour l'avenir les plus grands malheurs à tout ce qui a servi la cause de Bonaparte, depuis le 20 mars.

« Le général Belliard tremble de se compromettre et a peur de son ombre. Il ne reçoit presque personne et a invité tous ceux qui tiennent à lui, à être extrêmement circonspects. Il y a deux jours, il a envoyé de grand matin chez Augereau, parce qu'on venait de lui dire la fausse nouvelle qu'il était arrêté, ainsi que Masséna et Jourdan. Le lendemain, 17 novembre, il a dîné chez Augereau, avec quelques autres amis. Le même jour, la maréchale Ney était venue chez Augereau, qui ne l'a reçue qu'avec inquiétude, car il a de même grand'peur d'être compromis. Si l'on en jugeait par toutes les apparences, Belliard, Augereau, et autres, sont consternés, abattus, découragés, et ne songeraient qu'à mettre à couvert leur fortune. Tous sont convaincus que, dans trois mois, il n'y aura pour eux, en France, aucune sûreté.

« Le maréchal Masséna, que tout le monde dit parti, est toujours dans sa maison, et se prétend malade. La vérité est pourtant qu'il ne se porte pas bien, et qu'il est dans la consternation, ainsi que tous les autres. Il craint surtout d'être mis en accusation, pour la conduite qu'il a tenue, du 3 au 8 juillet, lorsqu'il était commandant en chef de la Garde nationale, et qu'il empêchait les royalistes d'aller à Saint-Denis. »

« Mme Ney est venue chez Masséna presque tous les jours de la semaine dernière. Avant-hier, chez Masséna, il y a eu petit conseil où ont assisté Augereau, Jourdan, Reille et Bel-

liard, ainsi que plusieurs autres généraux, dont on n'a pu savoir les noms. Masséna a un air sombre, rêveur et inquiet, qu'il n'a jamais eu auparavant. Avant-hier, quoiqu'il eût déjà vu Jourdan pendant plus de deux heures, il l'a envoyé chercher de nouveau dans sa propre voiture, et a passé, encore, au moins deux heures avec lui.

« Mme Ney est très assidue chez le maréchal Jourdan. Elle y était encore hier, avec M. Berryer, et tous trois ont conféré longtemps ensemble. Jourdan regarde Ney comme absolument perdu, et ne l'a pas caché même à sa femme.

« Le maréchal de camp d'Albignac, premier aide de camp de Ney, est parti hier pour Caen, uniquement pour ne pas être témoin du jugement du maréchal. Son sang bouillait dans ses veines, et il était temps qu'il partît, car il aurait fini par se compromettre.

« Il faut faire attention au général Clary. Sa tête se monte de plus en plus. C'est un énergumène dont la présence est vraiment dangereuse à Paris. »

« Le général Rapp est arrivé ici malade et pensant assez bien. L'esprit de corps l'a gagné depuis comme tous les autres, et l'on tient de bonne source qu'il s'est rangé dans le parti des mécontens et des clabaudeurs, quoique ce soit encore à un degré assez modéré. Il a écrit : « Je ne suis intrigant ni conspi-« rateur. On aurait même tort de me ranger parmi les mécon-« tens, car je suis sur le point de me marier et de jouir enfin « du repos que je n'ai pas encore connu. Si Sa Majesté avait « besoin de mes services, elle me trouverait toujours prêt à « verser mon sang pour elle. »

« Le général Percheux et son aide de camp Lefèvre sont de même fort mécontens, et tiennent de fort mauvais propos; on aura demain des détails circonstanciés sur leur compte. »

« Les généraux Aymé et Solignac sont en ce moment à Paris. L'intrigue leur est familière ; ils sont surveillés de près.

« Le général Bigarré est venu prendre les eaux de Tivoli et solliciter de l'emploi ; trompé dans son attente, il retourne à Rennes. Sa conduite a été sans reproches.

« Des indications particulières ont appris au préfet du Puy-de-Dôme que le général Mouton-Duvernet doit avoir pris, sous l'habit de voiturier, la route de Marseille pour s'embarquer et

passer en Angleterre. Cet avis a, sur-le-champ, été communiqué sur la ligne.

« Le préfet de l'Isère s'est procuré des renseignemens sur les généraux Chabert, Brun, La Salcette, l'adjudant commandant De Belle (frère du général), le chef de bataillon Rey, etc., retirés dans son département et sur quelques autres moins importans. Tous sont tranquilles et très réservés. La surveillance des rives du Rhône et des montagnes se continue. On n'a avis d'aucun rassemblement. »

« Lors du procès du maréchal Ney, le général commandant le département du Tarn proposa au préfet de faire arrêter M. le maréchal Soult. Ce fonctionnaire s'y refusa, attendu que le maréchal, d'après l'article 2 de l'ordonnance du 24 juillet, devait seulement être placé en surveillance spéciale. Le ministre ne put qu'approuver cette mesure, en laissant néanmoins au préfet la liberté de prendre telle mesure de haute police que la conduite du maréchal lui paraîtrait exiger.

« Aujourd'hui le sieur Descach, commandant la Garde nationale de Barre, qui fit arrêter le maréchal Soult, lorsqu'il se rendit à Saint-Amand avec des passeports qui n'étaient pas en règle, s'est présenté chez le préfet et lui a déclaré qu'à cette époque, et dans une discussion relative à son arrestation, le maréchal lui avait répondu avec humeur : *Savez-vous que tout n'est pas fini, que vous vous exposez à être envoyé devant un Tribunal criminel, et que je ferai raser votre maison jusqu'à la plus basse pierre?* Propos qui fut répété par son aide de camp.

« Le préfet a ordonné une enquête administrative à ce sujet et, de son côté, le procureur du Roi, instruit du fait, a requis le sieur Descach d'en faire sa déclaration, ce qui donne à cet incident une publicité qu'il eût été peut-être plus convenable d'éviter.

« Quoi qu'il en soit, les promenades à cheval que le maréchal fait tous les jours dans ses terres, étant regardées comme des essais d'évasion, le préfet a cru devoir le soumettre à une surveillance plus directe. En conséquence, il a ordonné que, tous les matins, le maire de sa commune lui ferait présenter un registre sur lequel il donnerait par écrit l'indication des lieux où il veut aller dans la journée. De plus, il a été adjoint à la brigade de Saint-Amand un gendarme de confiance, chargé secrè-

tement de ne pas le perdre de vue et de faire des rapports fréquens sur lui à ses chefs.

« Les généraux Exelmans et Fressinet ont toujours eu l'intention de passer dans l'Amérique méridionale : mais ils différaient dans l'espoir que leur position pourrait s'améliorer. Ils ont mis de la loyauté dans leur conduite; le général Exelmans a même été plus loin. L'administration et la police les ont peu inquiétés; souvent même, on a détruit les impressions que, de leur aveu, les journaux et les débats des Chambres produisaient successivement dans leur esprit. Rien n'a pu les rassurer contre l'appareil des visites et des perquisitions de l'autorité militaire. Ils ont pensé avec assez de raison que, pour surveiller, il ne faut pas de baïonnettes: dès lors, ils ont exécuté leur projet.

« On voit qu'un officier anglo-américain en a été l'entremetteur; mais, chose remarquable, ce n'est qu'après coup que le préfet en est instruit. Sa surveillance, cette surveillance tacite et mystérieuse qui s'attache aux démarches et aux relations des individus qui en sont l'objet, est visiblement en défaut. Il a encore eu un tort, c'est de n'avoir point pris en considération l'autorisation qu'il avait depuis un mois d'éloigner le général Fressinet. Ce n'est pas le moment de le lui reprocher; il va sans doute compléter les renseignemens qu'il a transmis.

« Le but principal de cette note est de soumettre à Son Excellence l'observation suivante : Les deux généraux fugitifs sont actuellement embarqués ou arrêtés; ils n'ont ni l'envie, ni la faculté de faire une guerre de partisans, ni d'exciter des soulèvemens... »

« Le général Arrighi est arrivé, le 27 au soir, à Draguignan où il doit rester en surveillance. Sa femme, ses deux enfans et un aide de camp, le sieur Fournier, l'accompagnent. Son domestique se compose d'Italiens.

« Le sous-préfet de Gex pense que le général Clauzel est depuis peu de temps dans le pays de Vaud. Les militaires réfugiés dans ce pays sont animés d'un très mauvais esprit; mais ils sont peu nombreux.

« Une note particulière place le général Ameilh à Romin-Moitiers, même canton, chez un forestier dont il instruirait les enfans, sous un nom supposé. Le général Dupas serait avec lui. Il chercherait, par la protection de M. Laharpe, à entrer au service de Russie.

« Ces renseignemens seront éclaircis. Le général Ameilh est l'un de ceux dont la marche a été le moins connue : il est plus que douteux que l'indication relative au général Clauzel soit exacte.

« Le général Travot ne pouvant rester à Saumur dont l'obligeait à sortir un ordre militaire, s'est rendu à Angers : il y a d'abord été gardé à vue. Bientôt, un nouvel ordre de M. le lieutenant général d'Autichamp lui a assigné sa terre dans la Vendée ou Nantes pour résidence. L'impossibilité d'habiter raisonnablement la première étant reconnue, il s'est retiré à Nantes. Nantes vient de lui être interdit ; il s'est mis en route pour Lorient où sont situés les biens de sa femme. Déjà, les autorités réclament contre cette disposition. Il avait aussi été question du Jura d'où il est originaire ; mais ce département frontière convient peut-être moins encore. Le préfet du Jura vient d'en exclure le général Guye, ancien aide de camp de Joseph Bonaparte, quoique sa conduite y fût très mesurée.

« Telle est la juste destinée de ceux qui, sous l'usurpateur, ont marqué par leurs services ou par leurs opinions. Il faut pourtant que la crainte de les voir encore troubler le repos public n'aille pas jusqu'à les priver d'un asile, aujourd'hui surtout que des paroles d'amnistie sont de nouveau descendues du Trône et se répandent sur toutes les classes et sur toutes les positions.

« Le préfet du Morbihan est autorisé à indiquer définitivement le Port-Louis pour destination au général Travot si la chose lui paraît indispensable. »

L'abondance et le ton de ces renseignemens plus ou moins véridiques démontrent qu'à la fin de 1815, la police tenait pour rigoureusement nécessaire une active surveillance sur le personnel militaire qu'elle savait hostile aux Bourbons. Mais, dès la fin de l'année suivante et jusqu'au commencement de 1817, cette surveillance, encore qu'elle ne se fût pas relâchée, ne conduisait plus à des constatations aussi inquiétantes. Les généraux restés en France, quels que fussent leurs sentimens, évitaient, à de rares exceptions près, de faire parler d'eux ; plusieurs s'efforçaient de rentrer en grâce. Ceux qui avaient passé à l'étranger semblaient pour la plupart également décidés à ne pas attirer l'attention. Les notes de 1816 constatent que le général Exel

mans est à Breda et « s'y tient tranquille (1). » Ses camarades Ornano et Fressinet sont à Spa, Morand à Cracovie, Pully, Hullin, Brayer, Lamarque, Merlin, Gérard à Bruxelles « où celui-ci vient d'épouser Mlle de Valence. » Aucun grief, relatif à leur conduite actuelle, n'est invoqué contre eux ni contre les colonels Dessaix, Bory Saint-Vincent, Latapie et autres. Tout au plus remarque-t-on que le colonel Lahoussaye qui a servi dans la Garde et qui, lui aussi, rési le en Belgique, prodigue ses secours à des réfugiés : « Comme il n'est pas assez riche pour le faire de ses propres moyens, » on se demande d'où vient l'argent. Au mois de mars 1817, un rapport signale la présence à Dusseldorf du maréchal Soult et de sa famille. « Il y vit très retiré, sans faste ; il n'a pas même d'équipage. Il a acheté pour quarante mille francs de grains qu'il fait distribuer aux pauvres. On peut être rassuré sur ce personnage. »

Ce qui était vrai des militaires ne l'était pas moins des régicides. Réfugiés en Belgique au nombre d'une soixantaine, avec le consentement des alliés et l'agrément du roi des Pays-Bas sous la domination duquel le Congrès de Vienne avait mis les contrées belges, ils ne cherchaient qu'à s'y faire oublier. Au déclin de l'âge, ils ne songeaient pas à conspirer. Ils y songeaient d'autant moins que quelques-uns d'entre eux recevaient des secours du gouvernement français, soit directement, soit par leur famille restée en France. D'ailleurs, l'eussent-ils voulu, ils ne l'auraient pu, faute d'influence et de moyens d'action. Les plus considérables étaient le peintre David, Barrère, Cavaignac, Cambacérès, l'ex-archichancelier de l'Empire, et Sieyès. Celui-ci, presque toujours malade, voyait peu de monde. On le désignait par raillerie sous le sobriquet de « La mort sans phrases, » qui rappelait, calomnieusement, affirmait-il, son vote de 1793. Cambacérès, lui aussi, vivait dans la retraite. Il avait fait l'acquisition d'un hôtel, où il ne recevait qu'un petit nombre de réfugiés, jamais de militaires, évitant tout ce qui aurait pu le compromettre. On vantait l'excellence de sa table; mais on l'accusait de manquer de générosité envers ses compatriotes malheureux. Le peintre

(1) Comme la plupart des généraux bannis, le général Exelmans fut rappelé en 1819 sous le ministère Dessoles. J'ai raconté dans mon livre : *Louis XVIII et le duc Decazes* les circonstances touchantes de ce rappel qui fut prononcé à la prière de Mme Exelmans, secondée par Mme Decazes, son amie d'enfance. Il avait comparu le 23 janvier 1815 devant le conseil de guerre à Lille, qui l'acquitta.

David trouvait des dédommagemens à son exil dans l'accueil des artistes belges et des amateurs d'art. Il devait à son grand talent connu de toute l'Europe une considération exceptionnelle. « La politique, mande un observateur, eût peut-être exigé qu'on exceptât de la loi cet individu qui portera dans tous les pays étrangers l'intérêt attaché à un talent supérieur. Il devait d'abord se retirer en Italie; mais il a dit qu'il se fixerait pendant deux ans à Bruxelles, ayant trouvé dans cette ville plusieurs de ses élèves. Le roi de Prusse lui a offert un asile dans ses États (1). »

Ainsi, rien à craindre de lui, ni d'aucun des juges de Louis XVI, encore vivans, pas même de Fouché dépossédé de la Légation de Dresde et banni, à son tour, le 6 janvier 1816, après avoir fait bannir ses anciens complices. Il se montrait plus soucieux de rentrer en grâce auprès de Louis XVIII que désireux de contribuer à le renverser. La police ne l'ignorait pas. Elle avait mis la main sur le chiffre dont usait le duc d'Otrante dans sa correspondance avec Paris, volumineux dictionnaire où les souverains, les princes et princesses, les hommes politiques français et étrangers, les pays même étaient désignés sous des noms de convention. Elle lisait ses lettres, celles qui passaient par la poste et celles qu'il expédiait par des voies considérées comme plus sûres. Elle savait que ses correspondans principaux étaient deux anciens professeurs de l'Oratoire, jadis ses collègues et restés ses amis. L'un d'eux, le conseiller Gaillard, avait entrepris de prouver au gouvernement que Fouché n'était pas un ennemi. Pour cela, il ne dédaignait pas de communiquer quelques-unes de ses missives au ministre de la Police et celui-ci pouvait mettre sous les yeux de Louis XVIII des réflexions telles que la suivante : « Ils sont bien plus les ennemis du Roi que les miens ceux qui veulent persuader que des motifs qui n'ont pas empêché le Roi de me faire entrer dans son conseil et dans un ministère de confiance au moment du danger, me font bannir de ma

(1) Le 28 février 1816, le prince de Hardenberg, chancelier prussien, écrit au comte de Goltz, ministre de Prusse à Paris : « Le célèbre peintre David se trouvant dans le nombre des proscrits qui devront quitter la France, le Roi verrait avec plaisir qu'il eût l'idée de chercher un asile dans ses États. Sa Majesté vous charge de le sonder à cet égard, s'il en est encore temps et de lui faire entendre que le Roi, charmé de fixer un artiste aussi illustre et aussi distingué, aimerait qu'il vînt s'établir dans sa capitale, où Sa Majesté est disposée à lui procurer l'existence la plus honorable et tous les secours dont il pourrait avoir besoin. Mandez-moi dans votre prochain rapport quel aura été le résultat de vos démarches. Sa Majesté y tient beaucoup. » (*Dossiers du Cabinet noir.*)

patrie, quand on le croit passé. » Ce langage ne présentait rien de subversif. Tout en continuant à surveiller Fouché, la police tendait à le considérer de plus en plus comme un homme fini, et les renseignemens qu'elle recevait à son sujet de la chancellerie autrichienne n'étaient pas pour modifier cette opinion.

Si du côté des généraux et des régicides le danger paraissait s'amoindrir de jour en jour, on n'en pouvait dire autant de divers autres personnages non compris dans ces deux catégories et réfugiés aussi en Belgique. Dans ce troisième groupe, on trouve Barras, dont la présence est signalée tantôt à Bruxelles, tantôt à Louvain, Réal, jadis l'acolyte de Fouché, qu'on croit fixé à Anvers, Cauchois-Lemaire, le directeur de la feuille satirique : *le Nain Jaune*, qu'il a transportée de Paris en Belgique et à laquelle succédera bientôt le *Libéral*, les avocats Teste et de Tolozan, qui sont à Liège et qu'on croit attachés à ce journal, Arnault, l'homme de lettres, secrétaire général de l'Université pendant les Cent-Jours. Contre celui-ci, contre Barras et Réal, on ne relève aucun acte révélateur d'une participation effective aux agitations dont Bruxelles était le centre. Mais la complicité des autres dans ce mouvement est démontrée par leurs écrits, par les articles séditieux qu'ils donnent au *Nain Jaune*, au *Libéral*, au *Vrai Libéral*, par les pamphlets qu'ils lancent à tout instant contre le gouvernement français, ou contre celui des Pays-Bas, dont ils poussent les Belges à secouer le joug.

Longtemps courbés sous la tyrannie de la maison d'Autriche, délivrés par la Révolution, annexés ensuite à la France, les Belges, restés Français jusqu'en 1815, ne se résignaient pas à être les sujets de la maison d'Orange, non qu'ils rêvassent déjà d'autonomie et d'indépendance, mais parce que c'est à la France qu'ils voulaient être de nouveau réunis. Leur prétention était regardée comme parfaitement légitime par le peuple hollandais, que ne satisfaisait pas davantage la réunion des deux pays dont, à l'instigation de l'Angleterre, on avait formé un seul royaume, malgré les différences de mœurs, de religion, de langage et d'intérêts. La multiplicité sans cesse accrue des charges financières augmentait le mécontentement des populations annexées. Sous le régime impérial, elles étaient écrasées d'impôts. Mais elles espéraient que la paix en allégerait le poids. La paix était venue, après la paix, l'annexion à la Hollande, et les impôts se multipliaient, devenaient de plus en plus lourds. Le méconten-

tement était universel. Tandis que la Hollande attribuait à l'annexion la ruine de son commerce, la Belgique rendait cette même annexion responsable de ses maux et regrettait son ancien gouvernement.

Telle est la situation qu'avaient trouvée, à Bruxelles, les proscrits français. Elle était propice aux plans des agitateurs; elle favorisait les menées des plus violens dont les écrits englobaient dans les mêmes critiques et les mêmes attaques les gouvernemens alliés, le gouvernement français et celui des Pays-Bas. Un mémoire du duc de Wellington, communiqué en 1817, à la Conférence des ambassadeurs à Paris, signale le danger qui résulte de cet état de choses et la nécessité d'y mettre un terme :

« L'objet qui, dans le moment actuel, donne le plus de mécontentement aux amis du bon ordre et aux gouvernemens, ce sont les libelles publiés dans les Pays-Bas. Il est vrai que la difficulté de faire circuler ces libelles en France, par suite des mesures de police qui ont été adoptées, donne à espérer qu'ils ne fassent pas tout le mal qu'on se propose de faire; mais ils sont, sans contredit, une insulte pour le roi de France, sa famille, son gouvernement et ses adhérens, et même pour l'autorité de l'Europe alliée, en tant qu'ils sont écrits et publiés par les restes d'un parti, qui, ayant réussi à renverser presque tous les gouvernemens du monde, a lui-même été vaincu deux fois par la force des armes, et que ces individus qui composent ces restes doivent leur vie à la clémence des mêmes souverains qu'ils insultent.

« Ils ont choisi pour leur résidence, et pour l'endroit d'où ils lancent leurs libelles, les États d'un de ces souverains alliés, et tandis qu'ils réclament la protection de ses dispositions libérales et des lois de son pays, ils font tout ce qu'ils peuvent pour ébranler la loyauté de ses nouveaux sujets; ils insultent ses serviteurs et ses ministres, partout où ils peuvent; sa personne même, tout comme les mesures de son gouvernement, n'est point à l'abri de leurs injurieux libelles, et il est bien connu que, s'ils devaient réussir dans leurs plans contre la France, la première chose qu'ils feraient serait, comme c'était jusqu'ici toujours le cas, de renverser le gouvernement, et de conquérir le Royaume des Pays-Bas. Comme cependant les mesures à prendre pour combattre ce système de libelles peuvent affecter la police intérieure d'un des États formant la grande alliance euro-

péenne, il est nécessaire de procéder, après de mûres délibérations et avec précaution, et d'examiner avec soin les mesures qui ont été adoptées, jusqu'à présent à cet égard, ainsi que leurs effets. »

Quelles que fussent à cette époque l'influence et l'autorité de Wellington dans le conseil des puissances alliées, la police française, bien qu'elle tînt le plus grand compte de ses renseignemens et de ses appréciations, n'attachait pas la même importance que lui aux faits dont il s'inquiétait. Au mois d'avril 1817, elle était convaincue que les agitateurs avaient ajourné à la mort de Louis XVIII l'exécution de leurs desseins. Sa conviction s'inspirait des rapports d'un observateur qu'elle avait envoyé temporairement en Belgique et de la confiance qu'elle accordait à ses dires. Son nom nous est inconnu. Mais, à le juger d'après ses observations, ses commentaires, son art de mise au point, il devait avoir été trié sur le volet.

Les libellistes de Bruxelles ne lui semblaient pas dangereux sous le rapport de la haute politique, c'est-à-dire qu'il les croyait incapables de conspirer, « non faute d'intentions, mais faute de moyens. » Peut-être l'eussent-ils fait sans la surveillance de la police belge et surtout de la police française. Mais elles veillaient l'une et l'autre; elles empêchaient ces folliculaires de faire passer leurs écrits en France, et leurs excitations restaient sans effet. Néanmoins, cet agent dénonçait les communications directes et quotidiennes qui existaient entre Bruxelles et Paris. « On sait ici tout ce qui se passe dans la capitale, comme si l'on y était. Il y a des émissaires qui vont et viennent et qui portent lettres et paquets. La même chose a lieu à Munich et à Constance et il y a un point central à Paris qu'on appelle: Institut impérial. Je parle d'après des données qui me paraissent sûres. »

Il avouait cependant qu'il n'était pas à même de tout savoir, vu le caractère temporaire de sa mission. « J'aurais bien pu pénétrer dans plusieurs mystères de ce genre. Mais ma position dans cette ville est équivoque. Je me serais fait présenter aisément dans les meilleures maisons belges et au club. Mais ne devant point rester ici, j'ai refusé les invitations pour éviter tout soupçon et ne faire naître aucune défiance sur moi. Autrement, j'aurais pu mieux réussir. »

Cet aveu prouve au moins que notre homme ne cherchait pas

à se faire valoir et sa modestie nous est un garant de la justesse de ses observations et de la sincérité de ses propos. Ils sont d'ailleurs en parfait accord avec ce que nous savons de ce qui se passait alors en Belgique.

III

Non content d'observer la société des réfugiés, l'auteur des rapports qui me servent de guide, constate et signale l'impopularité du roi des Pays-Bas, Guillaume Ier :

« L'inconvenance avec laquelle on parle ici hautement, dans toutes les classes de la société, de la personne du Roi, de la nullité de ses moyens, de son entêtement extrême dans les affaires, et du parti politique qu'il a pris, est digne de remarque. La mesquinerie du train de sa maison, qui n'est point comparable à celui de tel de nos parvenus à Paris, choque et les Belges et les étrangers. Point de représentation, point de majesté. On dit partout que ce prince recevant beaucoup et ne dépensant rien, ne s'occupe qu'à ramasser des fonds qu'il fait passer successivement en Angleterre ; il est éloigné d'être aimé dans ce pays, qui est entièrement et absolument français, et qui ne cache ni ses regrets, ni ses espérances. Les plaintes contre ce souverain sont amères et paraissent fondées sur la permission d'exportation des grains qui a porté le prix du pain dans ce pays fertile de trois sous à neuf.

« Le prince d'Orange représente mieux; on voit qu'il cherche à se faire aimer. Hier, au spectacle, dans le moment que, dans le *Barbier de Séville* qu'on jouait, le comte Almaviva dit, dans le quatrième acte, à Bartholo : « Les vrais magistrats sont les soutiens de tous ceux qu'on opprime, » le prince d'Orange, qui était dans sa loge, et qu'on apercevait à peine, s'avança et donna, le premier, le signal des applaudissemens, qui partirent alors des quatre coins de la salle. J'étais présent.

« La veille, la reine mère était venue au spectacle avec la reine régnante qui était coiffée, suivant son usage, d'un petit bonnet très simple à la hollandaise, tandis que la reine mère avait une toque de velours noir, étincelante de diamans. J'en parle, parce qu'il n'est question ici que du petit bonnet à la hollandaise porté par la reine régnante et qui déplaît fort aux Belges. Il faudrait bien du temps pour fondre ces deux nations en une, si cela n'est pas impossible. Le prince d'Orange, qui est jeune, et

dont l'extérieur est aimable, s'adonne aux plaisirs et aux plaisirs faciles. »

Le 27 avril, à propos du baptême du prince héréditaire, fils du prince d'Orange, le rapport signale encore qu'en allant au temple et en en revenant, le cortège royal, quoique très brillant, n'a excité dans Bruxelles aucun enthousiasme. Le peuple qui bordait les rues, le bonnet et le chapeau sur la tête, ne les a pas ôtés, bien que le Roi, la Reine, le prince d'Orange saluassent de tous côtés. A neuf heures du soir, malgré les illuminations, — des chandelles derrière les fenêtres, — il n'y avait personne dans les rues. Au théâtre on donnait un intermède : *La naissance du fils de Mars et de Flore*, imité de celui qu'on donna à l'Opéra de Paris, lors du mariage de Napoléon avec Marie-Louise : *L'union de Mars et de Flore*. On a écouté dans un morne silence ces scènes allégoriques. En revanche, dans la pièce d'ouverture, un des personnages ayant dit : « L'esprit est du terroir de France ; elle en fournit à toute l'Europe, » la salle a éclaté en applaudissemens. Ainsi, sous toutes les formes et en toute occasion, les Belges témoignent de leur antipathie pour leur gouvernement. Elle ne se révèle encore qu'en d'inoffensives manifestations. Mais elle éclatera révolutionnairement en 1830, et la Belgique, avec l'appui des Français, proclamera son indépendance.

Les détails donnés par l'observateur anonyme l'ont éloigné de sa mission. Il y revient bientôt en rendant compte de ce qu'il a vu parmi les réfugiés. Voici d'abord le très piquant récit d'une visite qu'il a faite à Mme Brayer, femme d'un général proscrit, lequel se prépare à s'expatrier.

« J'étais hier soir chez Mme Brayer lorsque le ministre de Prusse, prince de Hatzfeld, entra. (C'est celui qui fut sauvé par sa femme à Berlin.) Il apportait à cette dame une lettre du prince de Hardenberg et une traite de mille florins sur Paris. Il lui fit, de la part du prince de Hardenberg, toutes les offres de services possibles, et l'assurance de tout l'intérêt qu'il ne cesserait de prendre à son mari.

« J'allais me retirer, lorsque Mme Brayer me présenta à M. de Hatzfeld, comme un Français pensant bien. Ce fut son expression. Je ne peux pas dire dans quelle acception le prince de Hatzfeld prit ce mot. La conversation s'engagea de suite sur la situation actuelle de la France, sur la santé du Roi et sur la légitimité. Le prince de Hatzfeld dit simplement :

« — La Prusse ne veut plus se mêler des affaires de la France; mais il est présumable que des événemens pourront avoir lieu à la mort du Roi.

« — Allons, allons, dit Mme Brayer; vous allez encore nous parler de votre prince d'Orange ; les Français ne veulent point d'étrangers; nous n'en voulons pas plus que du Duc d'Orléans; il nous faut le petit Roi de Rome; c'est lui qui ralliera tous les partis.

« Le prince sourit, biaisa, répondit en diplomate et se retira. »

L'observateur constate encore que, parfaitement accueillis à Bruxelles et à Liège, les réfugiés y sont aimés et recherchés. On s'intéresse assez à eux pour les tenir au courant des mesures qui pourraient menacer leur sécurité. On assiste les moins fortunés; on envoie même des offrandes à la caisse de secours qui s'est créée sous la direction du général Merlin pour leur venir en aide et qui leur assure une mensualité suffisante à leurs besoins. On raconte que cette caisse a reçu du Duc d'Orléans deux cents louis. Cambacérès sollicité a souscrit pour trente francs par mois. La modicité de sa souscription a indigné tout le monde et fait dire que « cet archigastronome fait tous les mois le sacrifice d'une dinde aux truffes pour secourir ses compatriotes. » Des officiers français, au nombre d'une trentaine, venus à Anvers où ils devaient s'embarquer pour Baltimore, n'ayant pu payer leur passage, de riches Anversois l'ont payé pour eux et quand la caisse de secours, avertie de leur intervention, a voulu les rembourser, ils ont refusé l'argent. « La correspondance entre Liège et Bruxelles est journalière, continue le rapport, soit par lettre, soit par les personnes qui vont et viennent. » Les réfugiés eux-mêmes, notamment Teste et le général Fressinet, se déplacent à chaque instant.

Les relations avec Paris ne sont pas moins actives. On y emploie, outre des émissaires de confiance, les conducteurs de voitures publiques et les maîtres de poste. Les lettres de Paris arrivent rapidement par cette voie, qu'utilisent encore les réfugiés pour se faire adresser « leurs habillemens et leurs chaussures. » Ceux de leurs amis qui résident dans la capitale, leur écrivent fréquemment. Au lendemain de la première représentation de *Germanicus*, la tragédie d'Arnault, ils sont avertis des incidens tumultueux auxquels elle a donné lieu et qui ont transformé en un champ de bataille la salle du Théâtre-Français. Ils

ouvrent immédiatement une souscription à l'effet de faire représenter la pièce à Bruxelles par Talma et Mlle Duchesnois.

D'autre part, on les met en garde contre les espions. Un général hollandais passé au service de la France étant parti de Paris, chargé par le ministre de la Police de venir, sous prétexte d'affaires de famille, observer ce qui se passe à Bruxelles et à Liège, est aussitôt dénoncé aux réfugiés. « Plusieurs affaires l'attendent, mande l'observateur; il sera provoqué et insulté. On croit du reste que sa mission est connue du gouvernement des Pays-Bas et qu'il recevra l'ordre de sortir du royaume. » L'espionnage est ce que les réfugiés redoutent le plus. Ils se savent l'objet d'une surveillance incessante. Aussi sont-ils disposés à la défiance. Tout étranger inconnu d'eux, dont le séjour à Bruxelles se prolonge, est soupçonné d'appartenir à la police française et de même les individus dont le train d'existence paraît au-dessus de leurs ressources. L'observateur en désigne plusieurs qui sont, pour ces causes, plus ou moins suspects aux réfugiés. C'est entre autres un soi-disant colonel anglais qui porte sur sa montre un portrait de Napoléon et qu'il croit être un agent secret du premier ministre britannique, lord Castlereagh; un sieur Olivier, dont la poitrine est étoilée de la croix du Lys, de la croix de Saint-Louis et de celle de la Légion d'honneur, « quinquagénaire aux yeux durs, » qui pérore dans les estaminets et parade sur les promenades; enfin une femme, qui, sous le Directoire et le Consulat, a beaucoup fait parler d'elle, qui passe pour avoir appartenu à la police sous l'Empire, qui fut la maîtresse du comte de Montrond et de ce général Fournier qu'on arrêta chez elle où il fut trouvé caché entre deux matelas : la fameuse Mme Hamelin.

Dès le second retour des Bourbons, alors qu'elle était à Paris, sa conduite politique, sa pétulance, ses propos séditieux, ses relations avec les personnages les plus notoirement hostiles au nouveau gouvernement, l'avaient désignée à la police, ainsi qu'en fait foi le rapport suivant, en date du 1er août 1815 :

« Mme Hamelin, rue Blanche, est surveillée secrètement depuis plusieurs jours. Elle est circonspecte, elle a peur, et il n'y a presque plus de réunions chez elle. Cependant, M. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély y est venu jusqu'au dernier moment de son départ. Samedi matin, entre autres, il lui a dit qu'il partait pour le Val, avec le pauvre Arnault, mais qu'il laissait ici de bons amis et que ses intérêts étaient entre bonnes mains.

« Le général Corbineau a continué de venir chez Mme Hamelin. M. de Caulaincourt et M. de Saint Aignan, son beau-frère, y viennent aussi quelquefois. L'ami et le confident de Mme Hamelin est M. Boursault, l'entrepreneur du nettoiement de Paris, qui est propriétaire de la maison. C'est un intrigant, un ex-révolutionnaire, et qui déteste le gouvernement des Bourbons.

« Mme Hamelin voit au dehors beaucoup moins de monde que jadis. Elle s'est glissée chez les princes Schwarzenberg et Metternich, qu'elle voyait fréquemment autrefois (surtout le premier), mais elle n'en a pas été assez bien reçue pour renouer ses relations passées. En dernière analyse, Mme Hamelin a peur, et la crainte la rendra sage. Elle paraît compter assez facilement sur l'ancienne protection de M. le prince de Talleyrand et de M. le duc d'Otrante. »

Le rédacteur de ce rapport se trompait en supposant que Mme Hamelin était devenue plus craintive et plus prudente que par le passé. Elle se chargeait bientôt de prouver le contraire. A la fin d'octobre, sa conduite était devenue telle que le gouvernement qui l'avait épargnée jusque-là, bien quelle eût été portée d'abord sur les listes de proscription, se décidait à sévir et à l'éloigner de Paris dans les quarante-huit heures. Mandée le 31 octobre, chez le préfet de police Anglès, elle était invitée à quitter la capitale. Elle se récria, protesta. En quoi avait-elle mérité l'exil? On la calomniait en lui attribuant des intentions hostiles et des paroles malveillantes. Pour ce qui était de sa conduite antérieure au retour du Roi, c'était lui faire beaucoup d'honneur que de la rendre victime de la réaction. Mais son langage ne pouvait ébranler les résolutions dont elle était l'objet.

— Il faut partir, madame, ne cessait de répéter le préfet.

Alors, elle demanda à ne pas aller dans une ville de l'intérieur. Nul incident politique ne pourrait se produire là où elle serait sans qu'on le lui attribuât. Elle préférait passer à l'étranger, à Bruxelles par exemple, où elle trouverait un protecteur, le duc de Wellington.

— Vous êtes libre d'aller où vous voudrez, lui fut-il répondu. Mais, en quelque endroit que vous alliez, soyez circonspecte et, dans trois ou quatre mois, il vous sera permis de revenir.

Elle promit de s'éloigner dès le surlendemain et de ne recevoir personne jusqu'à son départ. Le 6 novembre, elle n'était pas encore partie. On se préparait à l'y contraindre, lorsque, à

l'improviste, elle disparut au nez et à la barbe des deux agens chargés de la surveiller. On crut d'abord qu'elle se cachait à Paris ou à Andilly chez un Anglais, lord Kinnaird, connu pour ses opinions orléanistes. On se mit à sa recherche; mais en vain. On ne savait ce qu'elle était devenue lorsqu'à la mi-janvier 1816, on apprit son arrivée à Bruxelles. Quelques jours plus tard, on était informé qu'un ancien aide de camp du duc de Rovigo, le lieutenant Haudique-Duquesnoy Morisel, amant de la belle depuis 1814, était allé la rejoindre.

Un triste personnage ce Morisel, véritable type d'aventurier, intrigant, bourreau d'argent, homme de plaisir, cynique et sans préjugés. C'est ainsi du moins qu'on nous le présente et il n'apparaît nulle part que ces qualifications soient imméritées. Malgré tout, à Bruxelles, la situation équivoque du faux ménage n'empêche pas Mme Hamelin d'être reçue dans d'honorables sociétés et même chez le gouverneur. Le comte de Caux, représentant du gouvernement français, est obligé d'en convenir. Plusieurs réfugiés et non des moindres, les rédacteurs du *Nain Jaune*, sont les familiers de sa maison. Néanmoins, de vagues soupçons planent sur elle. L'observateur s'en fait l'écho.

« Mme Hamelin, dont l'existence ainsi que celle de Morisel, est un problème, avait loué une maison toute montée pour huit mille francs; ils avaient un train analogue à ce loyer. Morisel a perdu dernièrement vingt mille francs au jeu au Club; on ne connaît point de fortune ni à l'un, ni à l'autre. Cela fait naître beaucoup de soupçons. Les uns disent que Mme Hamelin est entièrement à la disposition de la police, d'autres qu'elle est payée par le Duc d'Orléans. Elle en parlait à chaque instant, et annonçait comme très prochain son avènement au trône, voulu par l'Angleterre; mais, depuis qu'elle a appris que le Duc d'Orléans avait accepté le don que Sa Majesté lui a fait de la terre de Neuilly, elle fulmine contre ce prince. Elle est toujours très liée avec lord Kinnaird, orléaniste. Des gens de bon sens pensent que ces deux individus se trompent mutuellement. Morisel fait de fréquens voyages à Anvers; on n'en connaît point le motif.

« Mme Hamelin paraît encore liée avec une dame Wallis, sœur de Wilson, impliqué dans l'affaire de l'évasion de Lavalette; cette dame reçoit beaucoup de monde, et est d'une exagération extrême. Elle porte en sautoir un double napoléon en or; elle montre sans cesse une violette qu'elle conserve et qu'elle dit

avoir cueillie à la Malmaison, ainsi qu'un morceau de la cocarde qui était au chapeau de Bonaparte à la bataille de Waterloo; mais ses intrigues ne sont pas plus dangereuses que ses amulettes. »

Dans quelle mesure Mme Hamelin méritait-elle à cette époque qu'on la soupçonnât d'appartenir à la police, il est assez difficile de le savoir. A première vue et encore qu'il ne le soit pas moins de lui découvrir, durant son exil, des moyens pécuniaires en harmonie avec son train d'existence, il n'apparaît pas que l'accusation d'ailleurs imprécise que formulait l'observateur fût fondée. Elle allait l'être bientôt; mais elle ne l'était pas encore. Elle ne l'était même pas lorsqu'en 1817, cette héroïne fut autorisée par le duc de Richelieu à rentrer à Paris. Mais, quelques semaines après sa rentrée, les doutes se changent en certitude. Parmi les personnes employées par la police politique, on trouve une Mme Deschamps, appointée à raison de douze mille francs par an, et Mme Deschamps n'est autre que Mme Hamelin.

Hâtons-nous d'ajouter que dans son rôle qui se bornera à rendre compte de ce qu'elle voit et de ce qu'elle entend, elle se préoccupera beaucoup plus, en servant le gouvernement qui la paie, d'être utile à ses amis que de leur nuire. Souvent même, à ses indiscrétions, elle joindra des conseils qu'elle croira utiles, et elle sera plus souvent une informatrice bienveillante qu'une dénonciatrice perfide. Toute sa correspondance où éclatent, en traits vifs et spirituels, son goût pour les commérages, sa connaissance des hommes et des choses du moment, sa sympathie pour les proscrits, nous en fournit à tout instant la preuve. Passionnée et mobile, impulsive et besogneuse, elle l'est; mais intéressée, capable de calculs ténébreux ou méchante, jamais. C'est tout ce qu'en attendant de la suivre sur un autre théâtre, il y a lieu d'en dire, comme conclusion aux rapports qui viennent d'être cités or résumés.

ERNEST DAUDET.

ESSAIS ET NOTICES

LES *MÉMOIRES* DE JULES SIMON (1)

En mars 1890, Jules Simon, un instant arraché par Eugène Spuller, ministre des Affaires étrangères, à la retraite où, si noblement, il s'était confiné, alla représenter la France à la Conférence internationale de Berlin. L'empereur Guillaume II, jugeant nécessaire l'instauration en son empire d'une réglementation assez sévère du travail des adultes, avait saisi l'Europe de la question. Le renard, cette fois, avant de se couper la queue, entendait que les autres consentissent à l'amputation. Il fut déçu : en ce qui concerne le travail des adultes, la conférence échoua. A cet échec, Jules Simon, libéral impénitent, contribua plus qu'aucun des plénipotentiaires. Contre l'autoritarisme germanique, contre l'étatisme et le socialisme, il fit triompher la doctrine libérale. Ayant parlé avec une émotion sincère des misères de la classe ouvrière et avec une expérience avertie du travail des femmes et des enfans, il avait, d'autre part, exposé avec finesse les conséquences auxquelles conduirait la réglementation du travail des adultes. On avait admiré ce vieillard presque octogénaire : il avait tenu, suspendus à ses lèvres, les représentans de l'Europe entière, diplomates savans, ingénieurs, parlementaires, hommes d'État, que tant de talent ravissait : il avait dissous les coalitions très doucement, convaincant sans pédantisme, mais au nom du bon sens, et vainquant sans avoir eu un moment l'air de se battre ! Sa voix, restée charmeuse en dépit de l'âge, ne fit jamais meilleure œuvre : sa parole fluide avait paru d'or.

L'Empereur, lui-même séduit, ne garda pas rancune à « Simon le Magicien, » — comme on l'avait un jour appelé au Vatican : — il lui

(1) *Figures et Croquis*, par Jules Simon, 1 vol. in-16 : Flammarion.

fit don, raconte la chronique, d'un recueil des morceaux composés pour la flûte par son aïeul, le roi Frédéric II. Y avait-il là épigramme ou hommage? En tout cas, le trait paraît piquant.

Flûtiste mélodieux, Jules Simon nous séduit d'autant que les politiciens continuent à faire résonner le tintamarre de leurs cuivres. En fils pieux, MM. Charles et Gustave Simon tirent des papiers de leur père de nouvelles pages où nous le retrouvons tout entier. Les *Figures et Croquis* complètent cette série de volumes : *Premières Années, Le soir de ma journée, Mémoires des autres,* où Jules Simon a raconté sa vie. On ne saurait les en séparer.

Il ne lui convenait pas d'écrire ses *Mémoires* à grand orchestre ; c'est en parlant des autres qu'il s'évoque lui-même : il était altruiste. Il se remémorait ses amis avec une joie émue, et ses ennemis avec une indulgence délicieuse. « J'écris ces notes, dit-il dans les *Nouveaux Mémoires*, pour me rappeler, et non pour me glorifier. Ce n'est ni un plaidoyer, ni une confession, ni une histoire. Je revois ma vie comme un rêve et j'y prends une sorte de plaisir mélancolique. » Oui, toute sa vie, depuis l'époque où le petit Breton courait les ruelles de Saint-Jean-Brevelay, le chapeau rond sur les longs cheveux, jusqu'à l'heure où, ancien président du Conseil et membre de deux Académies, il allait représenter à Berlin son pays, — hier ingrat.

J'ai tout lieu de penser que M. Jules Simon ne fut pas aussi modeste qu'il le voudrait faire entendre; car, à le lire, on le croirait « homme de rien. » Le suppléant de Cousin à la Sorbonne, l'ancien Constituant de 1848, l'ancien député opposant du Corps législatif, l'ancien membre de la Défense nationale, l'ancien ministre de Thiers et de Mac Mahon, l'homme que, le même jour, le Sénat fit inamovible et l'Académie immortel, se croyait-il sincèrement « homme de rien? » Ici son altruisme lui-même, en s'exagérant, faillit : comment alors jugerons-nous les autres? Non, il ne s'estimait pas « homme de rien ; » mais, fort malicieux, — j'y reviendrai, — il mettait une bonhomie narquoise à se proclamer tel en face de tant de sots qui se croient et s'affirment grands hommes. Et puis, il était philosophe : ne l'eût-il point été professionnellement, qu'il lui suffisait d'avoir vu de près tomber les Empires et les Républiques, les illustres tribuns et les grands ministres, pour toucher du doigt la fragilité des réputations, des popularités, des immortalités « avérées. » Il en avait conclu qu'on ne vivait guère dans le souvenir des hommes. « On vous jette la dernière pelletée de terre, écrit-il dans le volume qui vient de paraître, et en voilà pour toujours ! » Il s'appliquait cette mélancolique théorie. « On oublie vite

en France... Qui se rappellera mon nom dans trois ou quatre ans ? » M. Jules Simon se trompait. Il y a peu d'hommes qui aient conservé, même parmi ceux qui ne l'ont pas connu, une réputation plus vivante et plus belle. C'est la récompense d'une longue fidélité à l'idée libérale, méritoire certes lorsqu'on se rappelle à quelles épreuves elle a exposé l'ancien maître de la Sorbonne, du coup d'État de Décembre dont il *voulut* être victime, à l'ostracisme douloureux dont le parti républicain punit une noble résistance aux lois despotiques.

*
* *

Les *Mémoires* de Jules Simon, dispersés au hasard des causeries, procurent au lecteur une singulière satisfaction : tant d'honnêtes gens sont des sots et tant d'hommes d'esprit des pirates, qu'il y a une joie singulière à rencontrer une si charmante finesse au service d'une si magnifique probité. Pour l'observateur superficiel, M. Jules Simon semble d'une mentalité assez simple : il veut paraître un bon homme tout rond, jugeant avec un sourire indulgent des hommes et des faits. Pour qui étudie toutes les pages des six petits livres, il apparaît infiniment plus complexe : il est indulgent évidemment, mais cette indulgence est faite d'une pétillante malice ; il est bonhomme, soit, mais d'une bonhomie si fine que plus d'un portrait en apparence flatté nous arrache un sourire qui, pour le modèle, n'aurait rien de flatteur ; il est d'humeur souriante, sans doute, mais avec, au fond, une mélancolie souvent émouvante. Le bon sens qui paraît inspirer tous ses jugemens dissimule mal une sensibilité parfois aiguë.

C'est le cas d'appliquer à l'ancien professeur de Taine la méthode de cet élève que cependant il s'effrayait un peu d'avoir couvé, mais dont il admirait tant le talent (« dissident, dit-il, mais admirant »). La race agit sans conteste chez Jules Simon : le père était Lorrain, la mère Bretonne ; pas de races plus dissemblables. De son père, Jules Simon a évidemment reçu, avec le sang d'un *bleu* resté *bleu* sous la Restauration, le solide bon sens dont on se réclame, avant toutes qualités, sur le plateau Lorrain, un bon sens malicieux et narquois lorsqu'il se livre, impossible à déconcerter lorsqu'il s'oppose. De sa mère, qui, elle, était « chouanne, » il a hérité la sensibilité un peu rêveuse et charmante du pays d'Armor, la mélancolie douce et une foi dans l'au-delà, qui, même lorsqu'elle échappe aux dogmes, laisse dans l'âme du croyant d'hier cette nostalgie, visible chez un Renan, chez un Jules Simon.

De cette nostalgie il semble étreint lorsqu'il évoque les premières années ; ce n'est pas artifice du conteur : la veillée de Noël, les offices

de l'église, le recteur breton l'abbé Moizan. « Nous l'adorions, écrit-il. Ce n'était pas à cause de sa charité : on n'est jamais étonné en Bretagne de voir un prêtre donner tout ce qu'il a; mais on l'adorait parce qu'il était un des héros de la guerre des Chouans. » Le vieil homme d'État au regard bleu semblait, au Sénat ou à l'Académie, parfois rêver : à quoi ? Aux luttes parlementaires, aux querelles d'hier, au pouvoir avant-hier exercé? Non : au sermon de l'abbé Moizan où, paradoxalement, l'ancien aumônier des Chouans, redevenu curé évangélique, disait : « Mes petits, aimez-vous les uns les autres. » Combien il est caractéristique que des sermons du curé Moizan, Jules Simon ait retenu celui-là. Dans le volume hier publié, il écrit : « L'impartialité m'a toujours été facile. Je ne sais pas si c'est une qualité ou un défaut. C'est un défaut, suivant Vaulabelle, qui me quitta à cause de cela : *Il ne sait pas haïr*, disait-il de moi. » Pour ce mot, le recteur breton eût beaucoup pardonné à l'élève de Cousin.

Il est né mélancolique : malgré sa volonté de rester souriant, tout à coup il lui échappe une imprécation. « Je suis né en 1814, j'ai vu 1852 et 1871. Je suis d'une génération trois fois maudite. » C'est la seule révolte d'une âme qu'ont froissée trop d'épreuves. Mais on sent cette âme à tout instant près de trahir ses secrètes douleurs : Jules Simon sourit les larmes aux yeux. S'il parle de la disgrâce dont ses amis frappèrent le vieux lutteur, lorsque, au Sénat, il se fut opposé, on sait avec quel courage, au vote de l'article 7 : « Ils me blâmaient de ne pas être un coquin ! » c'est la larme qui tremble au bout des cils du Breton; et tout de suite, le sourire narquois du Lorrain : « Je n'avais pas le cœur trop gros, étant depuis longtemps habitué aux bêtes. »

Cette nature mélancolique l'attache aux mélancoliques. Dans les *Figures et Croquis* qui font l'occasion de cette étude, il y a trois portraits que j'ai relus. A Gounod d'abord, il consacre des pages tout à fait prenantes; il a subi le charme de ce séducteur; Gounod était toujours en émotion : un de ses vieux amis me racontait qu'il l'était allé voir l'avant-veille de sa mort : « Mon ami, lui avait dit le maître, je viens de me confesser : j'ai beaucoup péché, mais jamais contre l'art : car il n'y a pas une page que je n'aie signée de ma conviction et contresignée de mon émotion. » Cette parole eût plu à Jules Simon : il fait du maître un portrait très captivant, empreint d'une amitié charmante. « Il est mort jeune à soixante-quinze ans, dit-il. Ceux qui vivaient dans son intimité savent qu'il n'avait que vingt ans. Et ceux qui vivent dans l'intimité de son œuvre le savent aussi. » Mais c'est plus que de l'émotion, lorsque Jules Simon nous peint Chateaubriand et Lamen-

nais. Ces deux âmes furent sombres : Jules Simon, qui en apparence est si dissemblable, sympathise, malgré lui, avec eux : qui le forçait d'en parler à côté d'hommes d'État ou de penseurs contemporains, sinon une sorte de respect fraternel? Fraternel, oui : ces deux Bretons, taillés dans le granit, l'attirent. Il avait vu Chateaubriand en 1835. « Je me rappelle son aspect si complètement que, si j'étais peintre, je crois que je ferais un portrait ressemblant, seulement avec mes souvenirs. J'avais pour lui une telle admiration que sa figure, ses vêtemens, ses moindres gestes, restaient gravés dans ma mémoire et hantaient constamment mon imagination. » Il plaint l'infortune de René mourant dans l'indifférence du public. « Le jour disparaît de la même façon : on était en plein soleil, on est dans le crépuscule ; mais le passage de la lumière à l'ombre a été presque insensible ; on voit que le jour a disparu sans l'avoir vu disparaître. » Et voilà encore une de ces phrases où l'on surprend le fils d'Armor : c'est derrière les landes plantées de genêts qu'il voit sombrer l'astre dans la tristesse des pénombres. L'étude sur Lamennais est plus saisissante encore. Qui eût dit à ce grand déclassé, passé de l'Extrême Droite où il avait effrayé ses amis, à l'Extrême Gauche où il intimidait ses voisins, que, là-bas, au Centre de l'Assemblée constituante, un jeune modéré attachait sur lui un regard chargé tout à la fois de pitié et d'admiration.

Du Lamennais de 1848, Jules Simon garde une impression très vive ; il le vit à la Montagne : « Lamennais s'y trouvait serré de tous les côtés; *et, chose remarquable, il y était seul.* On avait le sentiment, en le voyant au milieu de cette foule, qu'il était seul. » Je ne cite que quelques mots : il faut lire le passage tout entier. Là encore, le Breton à l'âme tragique se laisse conquérir par cette tragédie que connut le cœur de Féli de Lamennais. Ailleurs cette tristesse native se fait plus douce : lui qui, cependant, a connu les abandons, ne pose pas, ainsi que ses compatriotes, un Chateaubriand, un Lamennais, aux Titans foudroyés. Dans ce volume que, par une pensée bien mélancolique encore, il a intitulé *le Soir de ma journée*, il a écrit : « Ceux qui ont lu mes premiers livres liront aussi le dernier; ils me feront un bout de conduite avant de quitter leur ami et de l'oublier suivant les sages lois de la nature. » Une fois de plus, la larme voile l'œil bleu du Breton, mais cependant un scepticisme, qui d'ailleurs ne veut pas être amer, fait sourire les lèvres un peu charnues du Lorrain.

*
* *

Le sourire, aussi bien, l'emporte. La preuve en est que nous avons

nous-même lu, — à de très rares exceptions près, — ses dernières *Figures* avec la joie discrète que les premiers volumes de ses *Mémoires* avaient si souvent provoquée. Une sérénité malicieuse : voilà l'impression dominante que laissent ces petits volumes. Une finesse que rien ne déconcerte s'y joue avec aisance. Elle se peut exercer en tant de circonstances et à propos de tant d'hommes que, vraiment, un siècle d'histoire apparaît ici dans un sourire : songeons que ce chroniqueur peut promener son œil pétillant des derniers ministres de la Restauration aux « séances de tabac » où le convie l'empereur Guillaume II en 1890. Il a été élevé au milieu des Chouans qui ont fait la guerre des landes et des soldats qui ont été de la Grande Armée : il a connu, dans cette province archaïque, bien des traits de l'ancien régime attardé, a reçu les leçons de tel maître qui, déjà, enseignait sous Louis XVI; normalien, il a, un jour, rencontré chez Philippe Le Bas la veuve du Conventionnel et la sœur de Robespierre : plus tard il a visité le Musée de Versailles, tandis que Louis-Philippe s'appuyait sur son bras, et suppléé à la Sorbonne Victor Cousin, hier ministre du roi bourgeois, — je connais peu de portraits aussi fins que celui du roi Louis-Philippe par Jules Simon. — Représentant du peuple en 1848, il n'a évidemment jamais inféodé son esprit au point de ne plus savoir regarder et juger sainement — et ironiquement : il a reçu, nous le verrons, les politesses du prince Louis et a participé aux délibérations des démocrates. Mêlé par sa disgrâce au monde opposant sous le second Empire, il a, après avoir représenté sa Bretagne à l'Assemblée, couru les réunions publiques de Belleville, de Courbevoie, de Saint-Denis, et finalement représenté au Corps législatif le faubourg parisien. Morny et Rouher ont tenté de le conquérir : Jules Favre l'a séduit et Thiers agacé, — très manifestement. Membre du gouvernement en 1870, il a affronté le 31 octobre dont il nous fait le récit avec cette sérénité qui, partout, dore de tant de belle humeur des incidens fort sombres. Il a été ministre de Thiers et a pu, le connaissant mieux que devant, le mieux juger. Et il a connu encore le brave maréchal, tournant, comme un homme qu'on voudrait enchaîner, dans le cercle où l'opinion l'enfermait : président du Conseil renvoyé au 16 mai, il n'y a vu qu'une raison de recommander à ses amis la justice dans la victoire ; il a été des premières luttes où se coupa en deux le parti républicain victorieux. Après avoir vu, — non sans une sympathie amusée, — le jeune Gambetta tirer, dans la salle des Pas-Perdus du Corps législatif, des feux d'artifice éblouissans, il l'a rencontré dans les Chambres de la République et l'a affronté. Des landes bretonnes aux faubourgs de

Paris, de l'École normale à l'Académie, des assemblées aux ministères, que d'hommes aperçus, que d'événemens vécus!

Il a beaucoup connu Cousin : c'est sa grande victime. J'emploie un mot fort : mais les victimes ne sont pas toujours celles qu'on jette au bûcher; il en est qu'on retourne sur un gril. Victor Cousin s'estimerait de celles-là, si, aux Champs Élyséens, les volumes de son élève lui étaient apportés. Personne n'a mieux inspiré la verve de Jules Simon : celui-ci sait garder à son maître une gratitude qui, cependant, ne veut pas se faire par trop naïve. Cousin exploita ce disciple comme les autres. Le normalien l'avait eu comme directeur tout à la fois et comme professeur spécial : philosophe, Simon avait dû subir l'*enrégimentement*, — on disait des professeurs de philosophie en 1836 « le régiment de Cousin, » — celui-ci, tout-puissant au ministère, n'eût pas souffert un acte d'indiscipline spirituelle. Jules Simon n'avait pas la nature d'un écolier, mais il n'a jamais eu d'autre part l'allure d'un rebelle. A cette apparence de courtoise déférence, Cousin dut être pris : et puis, — ce que pour rien au monde le mémorialiste n'avouerait, — le jeune professeur avait partout réussi lorsque le terrible Cousin, désirant un suppléant, l'appela à ce poste. « Il avait quitté l'apostolat, mais il a exercé le pontificat jusqu'à sa mort, » dit Simon. Celui-ci vivait plus souvent qu'il ne lui convenait sous la coupe de ce maître impérieux; il dut en souffrir; la délicieuse chronique où Cousin joue un rôle si amusant, est la seule vengeance d'un suppléant exploité. Il faut lire l'histoire de la traduction du *Timée :* l'élève a pour son compte traduit le *Timée;* il va sonner chez Cousin, pour lui soumettre sa traduction. « Mon cher ami, lui dit tout de go le grand homme, vous vous occupez du *Timée*, vous l'avez traduit en partie, il manque à ma traduction de Platon et je vous prie de me le donner. » Simon de s'incliner : il achève la traduction, apportant chaque semaine au maître le morceau traduit, si bien que voilà l'œuvre finie, confiée à l'imprimeur. Un dimanche, Simon arrive chez Cousin qu'il trouve dans sa bibliothèque : « Comment vous portez-vous? lui dis-je. — Assez mal. Je suis très fatigué. On ne saura jamais combien cette traduction du *Timée* m'a fatigué. » Puis, se rappelant tout à coup à qui il parlait. « Mais si fait, ajouta-t-il avec le plus grand sang-froid, vous le savez aussi bien que moi. » Et il parla d'autre chose. » Lorsque l'auteur du *Timée* écoutait parler Socrate, c'était évidemment avec d'autres sentimens : Jules Simon écrit sa chronique « en marge » de cet autre *Timée*. Pas un instant, il ne s'en laisse imposer par le Socrate de l'éclectisme. « Moi, monsieur, lui déclare Cousin irrité du

libéralisme économique de l'élève, moi, monsieur, je suis protectionniste, parce que je suis patriote. » Et Simon d'ajouter : « Il était aussi actionnaire des mines de l'Aveyron. » D'ailleurs, il rend à Cousin mille fois justice sur un point : le trouvant parfois un peu trop comédien, il salue en lui un admirable pince-sans-rire : l'entrevue entre le directeur de l'École normale et le curé Ollivier ressemble à un conte d'Alphonse Daudet.

Je trouve le même genre d'esprit, — celui de l'auteur des *Contes de mon moulin*, — dans l'aventure de Garnier-Pagès. C'est une des pages délicieuses du dernier recueil : Garnier-Pagès est une des « *Figures*, » — et une bonne. Là, Jules Simon ne sourit pas seulement : il rit franchement. Cela débute cependant par la touchante histoire des frères Garnier-Pagès dont l'un s'appelait Garnier et l'autre Pagès, dont l'un fut toujours tenu pour le grand homme et l'autre pour le comparse, jusqu'à ce qu'il fût devenu ministre. L'intérieur des parens Garnier-Pagès est peint par un conteur : le portrait physique du ministre de 1848 a l'air d'une charge. « Il mettait sa cravate par-dessus sa barbe. Cette figure était toute petite... elle était placée comme un bouquet de fleurs un peu ternies, un peu défraîchies, dans un immense col de chemise qui paraissait en fer-blanc. » « Un jour, raconte Simon, que Lamartine parlait, entouré du gouvernement provisoire, Garnier-Pagès qui se croyait le plus éloquent, parlait en même temps que lui et s'efforçait de couvrir sa voix. Un gavroche lui cria : « Si tu ne te tais pas, je vais arroser ton bouquet. » Le mot était si drôle et la comparaison du bouquet si bien trouvée que personne ne put garder son sang-froid. » Simon eut peine à le garder encore lorsque Garnier-Pagès lui confia qu'il voulait se présenter à l'Académie : Simon l'en dissuada : « Thiers en est bien, » répliqua le bon Pagès. Notre chroniqueur s'égaie, et puis, soudain, sa bonne âme lui fait évidemment un reproche : il a trop persiflé le pauvre Garnier-Pagès et comme si le brave homme au faux-col était encore là, pouvant souffrir de ces railleries, il étend sur la petite plaie faite tous les baumes possibles.

Jules Simon agit toujours ainsi : il pique, puis verse le vulnéraire. Peu d'hommes échappent à son innocente raillerie, même parmi ceux qu'il aime et admire. Voici Lamartine en 1848, après le refus opposé au drapeau rouge. « Dès qu'il s'asseyait quelque part, on lui mettait une couronne de lauriers. Les dames pleuraient. Tous ceux qui le suivaient avec tant d'enthousiasme l'auraient jeté à l'eau, quinze jours auparavant, pour avoir écrit son *Histoire des Girondins* qui a servi de prélude à la Révolution. » Voici Louis Blanc : Jules Simon nous dé-

clare que la foi politique du fameux leader socialiste impose le respect : il n'y manque évidemment pas, à son sens, en rappelant que, petit de corps jusqu'à être contrefait, le théoricien avait cru devoir, en 1848, se grandir en chaussant pour les cérémonies officielles des bottes à l'écuyère. « Il ne parvenait pas à se rendre ridicule, » ajoute Simon, et il résume un portrait piquant par ces mots : « C'était un brave homme, un esprit faux, un cœur chaleureux. »

L'excuse, aussi bien, — s'il est besoin d'excuse à ces courtoises railleries, — serait dans ce fait que le chroniqueur se raille lui-même en toute occurrence. Le voici qui, en 1848, harangue d'un balcon de Saint-Michel-en-Grève (Côtes-du-Nord) une mer de larges chapeaux plats : vers lui montent les acclamations enthousiastes, et le voici qui après son discours enflammé, est soudain enlevé, porté en triomphe, embrassé (« J'appris par expérience, dit-il, que nos compatriotes des campagnes ont la barbe plus dure que les citadins, ») et longtemps escorté dans sa retraite par les ovations. « Eh bien ! dit son barnum en s'essuyant le front, j'espère que vous êtes content ? » Je fis le modeste. « Oh ! dit-il, on ne reçoit pas une ovation comme celle-là sans sentir quelque chose. Allons, avouez. Ce sont des paysans, mais ce sont des hommes ! » Je finis par convenir de quelque chose. « Eh bien ! dit-il, nous étions là six mille, n'est-ce pas? Excepté nous dix, et trois autres que je pourrais nommer, personne, entendez-vous bien, personne n'entendait un mot de français. Tous ces applaudissemens vous ont été donnés de confiance. » — « C'est le plus grand succès oratoire de toute ma vie, » ajoute le chroniqueur. Comment garder rancune d'être raillé par qui se raille ainsi ?

De cet auto-persiflage, je ne citerai qu'un second trait. M. Jules Simon annonce solennellement qu'il va écrire des Mémoires militaires, — le capitaine Coignet l'empêchant de dormir. Et voici un chapitre sur la garde nationale auquel il faut renvoyer le lecteur. Un jour, le maréchal Lobau aperçoit le soldat Simon (qu'il savait professeur en Sorbonne) avec un fusil sans bretelle : « Rappelez-vous, monsieur le spiritualiste, qu'un fusil sans bretelle est un corps sans âme. » Le professeur Simon médite sur cette parole. « Je ne comprends pas encore, avoue-t-il, pourquoi la bretelle occupait un rang si élevé dans les préoccupations du maréchal. » La suite des réflexions est d'un pince-sans-rire qui connaît ses auteurs : « Horatius Flaccus... jeta un jour son bouclier pour s'enfuir plus lestement du champ de bataille :

Relicta non bene parmula.

« Il n'a pas rougi d'en convenir, etc. »

Et ici, ce n'est plus, comme tout à l'heure, quelque héros de Daudet qui s'évoque. Ce professeur qui médite avec tant de sérieux affecté et d'érudition avisée sur la parole du brave maréchal, apologiste de la bretelle, nous le connaissons tous : c'est le professeur Bergeret, aux beaux jours de *l'Orme du Mail*.

Ainsi, M. Jules Simon, parcourant sa vie si diverse, nous fait revivre tous les auteurs où le rire sait se faire discret. Disons le mot : M. Jules Simon pince sans rire, — mais personne plus que lui-même.

*
* *

Le chroniqueur était par cela même un portraicturiste admirable sa touche est très légère. Qu'il parle de Gounod, d'Ambroise Thomas, de Pasteur, de Taine, ou qu'avec Thiers, Gambetta, Grévy, Mac Mahon, les Carnot, Jules Ferry, Ernest Picard, il nous transporte dans la politique d'hier, il est perspicace sans cruauté, impartial sans froideur et, en thèse générale, si oublieux des injures que c'est miracle. Tout d'abord, il ne croit pas le monde si noir. « Il faut, a-t-il écrit, découvrir le bien avec joie et chercher au mal des atténuations possibles. » Admirons cette maxime : tout de même, l'historien qui s'y conformerait risquerait un peu d'écrire un conte de fées et, n'ayant pas nécessairement pour relever ses plats la malice d'un Jules Simon, nous ferait un ragoût un peu fade. A ces portraits, on reconnaît que, comme le disait Vaulabelle, Jules Simon « ne savait pas haïr. »

Ses opinions, que son admirable attitude affirma fort solides, ne l'enchaînèrent jamais : il ne cache pas, lui, républicain sans faiblesse, son admiration pour le Comte de Paris dont, sous le second Empire, il se trouva en Angleterre, de la façon la plus inopinée, le compagnon de voyage. Le prince lui avait fait don d'un couteau de poche que les communards raflèrent lors d'une perquisition chez lui, « après ma condamnation à mort, » écrit-il d'un ton détaché. Si, fort peu orléaniste, il juge avec bienveillance le fils des rois, je ne le vois pas s'emporter contre le neveu de l'Empereur qui l'a, en le révoquant, d'autre part, réduit à la gêne. De lui aussi il parle d'un ton apaisé. Il raconte, dans ce style un peu narquois que j'ai dit, combien le prince Louis était poli en 1848 : « Vous êtes chauve, lui dit le prince, très gravement, au cours d'une séance de commission, ce qui vous dispose aux rhumes de cerveau. On m'a conseillé pour me guérir de la calvitie de me laver la tête tous les matins avec du thé un peu fort. Je m'en trouve bien. » L'éternel auto-railleur d'ajouter : « Je me lavai la tête

avec du thé jusqu'au 2 décembre ; mais à partir de ce moment-là, l'indignation ne me permit pas de continuer. »

Il a été l'adversaire de Gambetta. Dans les *Figures*, il déclare : « Il ne m'en coûtera pas d'être juste et même bienveillant envers sa mémoire. » Cette parole m'avait un peu inquiété : on voit ici Jules Simon prendre une résolution trop énergique pour qu'elle ne trahisse pas une lutte, qui, en effet, apparaît très visible, contre un préjugé. « Il n'avait pas le génie militaire de Bonaparte, mais il en avait le caractère impérieux et entreprenant. » Ce rapprochement a, dans l'esprit de Jules Simon, qui n'a jamais goûté Napoléon Ier, un caractère nettement défavorable : il est intéressant, lorsqu'on songe que l'homme de Brumaire an VIII et l'homme du 4 septembre 1870 étaient de la même race. Tous ces Génois effrénés heurtaient chez Jules Simon l'homme modéré du Nord. Il jette, à vrai dire, sur la toile des touches excellentes : je préfère cependant à ce dernier tableau le croquis, si enlevé, du jeune Léon Gambetta dans *le Soir de ma journée*, croquis pris au Corps législatif et où s'agite presque la silhouette si curieuse du jeune tribun. Jules Simon que, par la suite, Gambetta a dérouté, résume son impression en termes qui pourraient arrêter. « Il y avait peut-être en lui les facultés d'un homme d'État : il n'a été qu'un tribun. » Il faudrait renvoyer ici le lecteur à M. Gabriel Hanotaux. N'a-t-on pas été homme d'État parce que d'habiles adversaires ont su briser dans le tribun l'homme d'État en train de se réaliser ?

A Gambetta, Jules Simon préfère certainement Ferry que, cependant, il aurait de plus fortes raisons de ne point aimer. Ce Vosgien allait mieux à son tempérament de demi-Lorrain : il salue en lui l'homme d'ordre qui, le 31 octobre 1870, sut montrer sang-froid et intrépidité. « On s'en souvint, écrit-il, dans le parti de l'ordre où l'on manque souvent de mémoire. On s'en souvint aussi dans le camp de l'émeute. » Là est l'impartialité : Jules Simon, adversaire de Ferry, ne l'a pas mesuré à l'article 7 : il le mesure à toute sa conduite, de ce jour où Ferry soutint de son robuste bras de bûcheron des Vosges le gouvernement de 1870 menacé, jusqu'à celui où l'athlète fut renversé par la coalition des rancunes, — mais sans avoir plié les jarrets. « *C'était un homme*, conclut son ancien adversaire : ses ennemis eux-mêmes devront l'avouer. »

Thiers dut, — en matière politique, — jeter parfois Simon dans ces horripilations que lui a si souvent procurées Cousin en matière philosophique. Il dénonce, toujours en se jouant, chez l'un et chez l'autre, un despotisme égal. Si bienveillant envers tant d'autres, le chroni-

queur est ici presque injuste : non qu'il charge les traits ; mais il insiste volontiers sur les moins agréables.

Il a évidemment mal supporté l'autoritarisme du député de 1865, comme du président de 1871. « En matière de guerre, de finance et de politique, il ne souffrait pas de contradiction. » En quelle matière en souffrait-il donc ? Il l'accuse presque de trahison envers Louis-Philippe, quand il rapporte un propos de 1846. « Il me parla de la Révolution : Je lui suis fidèle, me dit-il. Elle ne m'a pas donné un trône, je n'ai pas le droit de la trahir. » La prétention de Thiers à incarner seul l'opposition à l'Empire avait froissé Simon ; mais pour Jules Favre, il fut froissé à son tour, étant ministre du Président, de voir Thiers traiter trop souvent en « secrétaires » les membres de l'Exécutif. Certes il rend à ses services l'éclatant hommage qui convient. Mais, très paradoxalement, ce républicain a, pour le maréchal qui le renvoya au 16 mai, des yeux plus bienveillans que pour le Président qui, contre les monarchistes, avait fondé la République.

A tous il semble préférer Grévy : pourquoi cet homme qui ne souriait jamais plut-il à cet autre qui souriait toujours ? Il faut décidément lire M. Jules Simon après M. Hanotaux. Sans doute il accuse le prudent avocat d'avoir, le 4 septembre, « pris le parti le plus sûr pour lui et le moins généreux » en refusant un ministère. « Il refusa obstinément, ajoute-t-il, comme il refusait dans son cabinet les causes qui l'auraient inutilement fatigué ou compromis. » Mais il paraît bien que, comme président, cet homme grave le rassura : « clairvoyant et impassible, écrit-il, quand tout le monde perdait la tête autour de lui. » Il l'avait vu, avec cette admiration paradoxale que conçoivent les cœurs chauds pour les cœurs froids, présider l'Assemblée avec « l'air d'un médecin surveillant une assemblée d'aliénés. » Comme s'il eût prévu l'âpre chapitre que M. Gabriel Hanotaux a consacré au bourgeois sans cordialité de l'Élysée, Jules Simon le défend avec une vivacité qu'il n'apporte pas communément à ses dires. Tout au plus reproche-t-il à Grévy d'avoir trop aimé le billard ; c'est une petite rancune : président du Conseil, Jules Simon a, quelque jour, réuni chez lui le général Cialdini, ambassadeur d'Italie et Jules Grévy ; celui-ci, après dîner, a emmené le héros du *risorgimento* au billard qu'écrit le chroniqueur, « ils avaient commencé une partie digne d'une éternelle mémoire. » Il faut toujours laisser la parole à Jules Simon : « Mon fils vint me dire, au bout de quelque temps, que Grévy accomplissait de véritables merveilles et que l'ambassadeur se montrait d'une humeur massacrante. On peut être un héros et être, en même temps,

mauvais joueur. J'avais tellement besoin à ce moment-là de la bonne humeur de Cialdini que je fis supplier Grévy de faire une faute, d'avoir un moment d'oubli. Mais il répondit noblement qu'il ferait tout pour m'obliger, excepté de compromettre sa réputation. »

*
* *

Dans tous ces portraits, — j'ai voulu finir sur un trait plaisant, — nous retrouvons donc notre aimable chroniqueur des *Mémoires*. Qu'il blâme ou loue, c'est tout à la fois avec une modération courtoise et une malicieuse indulgence.

En vain les événemens semblent s'être conjurés pour l'aigrir contre les hommes et le destin : adversaires injustes, ennemis imprévus, obligés ingrats, amis lâches qui l'ont quitté parce qu'il ne voulait pas « être un coquin. » C'est l'homme juste d'Horace : il lui est même supérieur, philosophe serein dont rien ne déconcerte le sourire. Il déteste avant tout la colère : il la méprise. Il dit qu'il en souffrit cruellement, dans les quatre années qui ont suivi le 2 Décembre. « *Quatre ans de colère,* écrit-il, *c'est bien plus dur que quatre ans de misère.* » Il ne veut plus connaître ces temps où le cerveau se trouble et divague sous l'action d'un cœur irrité. Jamais, dans la retraite que l'ingratitude des hommes eût pu faire amère, Jules Simon n'est retombé dans cette néfaste colère. Traitant avec indulgence les hommes qui l'avaient écarté, il se complaisait aux amitiés fidèles. Les amis mouraient : il saluait leur mémoire sans grands gestes d'apologie, semant de souriantes anecdotes « avec le même plaisir mélancolique, que j'aurais eu, dit-il à propos de Pasteur, à porter des fleurs sur son cercueil. »

C'est bien cela : de sa main les fleurs tombent sur les cercueils. Elles en dissimulent la brutale rigidité : elles les parfument d'une senteur douce et fine. En un siècle brutal, jaloux, passionné, ce sage nous repose. Son bras ne se lève pour aucune excommunication ; on sent, sous la malice des phrases, la secrète souffrance d'une âme souvent blessée ; mais il la faut deviner. Il a pardonné. On ferme les *Mémoires* avec admiration, avec affection. « Ceux qui ne l'ont pas connu apprendront certainement à l'aimer, » disent simplement ses fils dans leur avant-propos. Ils disent vrai. A l'encontre de tant d'autres, les petits Mémoires de Jules Simon relèvent les hommes en notre estime : nous nous en sentons reconnaissans ; en prêchant l'indulgence, Jules Simon continue son rôle de bienfaiteur.

LOUIS MADELIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Il est déjà un peu tard pour parler de la mort du roi Léopold, et sans doute un peu tôt pour consacrer à son règne une étude que la *Revue* ne manquera pourtant pas de publier dans une de ses prochaines livraisons. La disparition d'un homme comme lui est un événement considérable, car il a été, sans contestation possible, un des souverains les plus intelligens qu'on ait vus en Europe dans la seconde moitié du dernier siècle. Ce n'est pas assez de vanter son intelligence; elle n'est pas, en somme, un phénomène très rare dans notre temps; mais il a été un homme d'action, ce qui est moins commun, et on est obligé de remonter assez haut dans l'histoire pour retrouver l'exemple d'une imagination aussi hardie, d'une volonté aussi forte, d'une persévérance aussi tenace. On est tenté de comparer Léopold II à Henri le Navigateur, infant de Portugal, qui a tant fait, au xve siècle, pour découvrir des terres nouvelles et pour assurer à son petit pays la gloire et le profit de leurs découvertes.

Ce n'est même pas avec les ressources que lui a fournies la Belgique que le roi Léopold, du moins au début, a soutenu ses vastes entreprises. Il ne rencontrait alors autour de lui que du scepticisme. Lui seul avait la foi, et c'est avec sa fortune particulière qu'il a commencé. On a pu craindre un moment qu'elle ne fût compromise, perdue, engloutie ; mais, après quelques années d'efforts, les choses ont changé de face, et le Congo est devenu une affaire largement rémunératrice. Le Roi avait trouvé des collaborateurs habiles et énergiques qui ont su mettre en valeur l'immense empire africain et en tirer des richesses inopinées. On a contesté, attaqué, condamné quelques-uns des procédés qu'ils ont employés pour cela, et, en effet, la critique a eu ici sa part légitime ; mais ils trouveraient au besoin, sinon une justification, au moins une excuse dans l'histoire coloniale de beaucoup

d'autres pays. De telles œuvres ont toujours de durs commencemens: on y rencontre des résistances qui ne peuvent être vaincues que par la force, et la force, en Afrique plus encore peut-être que partout ailleurs, est inséparable de certains abus. Le temps seul y met bon ordre. L'histoire, quand l'heure en sera venue, placera les choses au point de perspective où on les voit dans leur ensemble et où on les juge dans leurs résultats : elle rendra alors justice à Léopold II; elle verra en lui un des grands ouvriers de la civilisation, un de ceux qui ont fait reculer le plus loin la barbarie. C'est seulement dans les dernières années, presque dans les derniers jours de sa vie, que son œuvre africaine a atteint le point de maturité qui lui a permis d'en faire profiter la Belgique : il lui a fait don de la colonie du Congo. S'il avait voulu le faire plus tôt, il se serait exposé à un refus. Le Congo apparaissait à la Belgique comme un cadeau pesant, peut-être compromettant, dont l'avenir était incertain, dont le présent même n'était pas sans provoquer des inquiétudes. Peu à peu, les préventions se sont atténuées, sans aller jusqu'à disparaître tout à fait. Il faut bien dire aussi que le Roi avait mis à la cession du Congo quelques conditions difficiles à accepter. Les débats qui se sont déroulés devant les Chambres ont été plus d'une fois pénibles pour lui. Il a pu néanmoins, avant de mourir, et au prix de concessions qu'il a fallu lui arracher l'une après l'autre, réaliser le rêve de toute sa vie. L'expression n'a rien d'exagéré. Les journaux ont produit les discours qu'il a prononcés d'abord comme prince royal, puis au moment où il est monté sur le trône : dès le premier moment, dès la première parole, le génie colonial s'est manifesté en lui, et il a émis l'opinion qu'un petit pays dont les côtes étaient baignées par la mer pouvait et devait devenir grand par son expansion au dehors. Il avait voyagé. Il connaissait tout le monde connu. Il avait visité l'Extrême-Orient et en avait rapporté des visions pleines d'avenir. On croirait vraiment qu'en montrant à la Belgique les voies où devait s'engager son commerce, il obéissait à l'infaillibilité de l'instinct.

Bien que la fondation de l'État du Congo doive rester son principal titre aux yeux de la postérité, il serait injuste d'oublier qu'il n'a pas été seulement un grand roi en Afrique, mais encore un bon roi en Europe. Pendant près d'un demi-siècle, il a assuré à la Belgique le fonctionnement régulier du gouvernement constitutionnel qu'elle s'était donné. Il n'a jamais dépassé ses pouvoirs ; il en a même usé avec discrétion il a su pourtant, lorsqu'il l'a fallu, y mettre de la fermeté. Attentif à tout, renseigné sur tout, son autorité s'imposait d'autant plus sûrement

qu'il n'en faisait pas montre et qu'il ne l'exerçait qu'avec à-propos. Placé par la Constitution au-dessus des partis, il n'a manifesté de préférence pour aucun ; il s'est seulement appliqué à faciliter l'exercice du pouvoir à celui qui avait la majorité. Quant à lui, il semblait ne se préoccuper que des intérêts généraux du pays, et des travaux qui devaient aider au développement de sa richesse. Cette richesse, on le sait, a pris sous son règne une croissance prodigieuse : le mérite n'en revient évidemment pas à lui seul, mais il en a eu une part considérable. Il était aussi artiste à sa manière ; il aimait les beaux monumens, les grandes et luxueuses installations ; un de ses rêves était de consacrer à l'embellissement de la Belgique l'argent qu'il tirait du Congo. Mais il ne lui suffisait pas que son pays fût prospère, ni même qu'il fût beau et brillant, il voulait encore qu'il fût suffisamment fort, et, bien qu'elle soit assurée par plusieurs grandes puissances, il pensait que sa neutralité serait plus sûre encore si son organisation militaire y ajoutait un supplément de garantie. L'esprit du Roi était trop réaliste pour donner une valeur absolue aux traités les plus sacrés. S'il avait été pacifiste à la mode du jour, il aurait aimé à croire que la Belgique n'avait pas besoin de fortifications, ni d'armée, puisqu'elle était neutre, et il se serait endormi dans une sécurité dangereuse. Il a cru, au contraire, que cette sécurité dépendait en partie de l'armée belge et que, dans certaines éventualités, elle en dépendrait tout à fait. Aussi s'intéressait-il passionnément aux projets militaires qui viennent d'agiter la Belgique et d'y ébranler la constitution des partis. Dans un élan de patriotisme qui lui fait honneur, le chef du Cabinet catholique actuel, M. Schollaert, n'ayant pas pu s'entendre avec une fraction de sa majorité pour introduire dans l'armée le service personnel, a recherché ou accepté le concours des libéraux en vue de réaliser cette réforme nécessaire. Le Roi était mourant lorsque la loi militaire a été enfin votée : il a tenu à signer lui-même le décret de promulgation, et c'est la dernière signature officielle qu'il ait donnée. Après cela, il a pu considérer sa tâche comme terminée, et il s'est endormi dans la mort.

On sait qu'il a gardé sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment. Une opération chirurgicale tentée sur lui à la dernière extrémité avait réussi ; ses forces semblaient revenir ; on a pu le croire sauvé. Une embolie l'a emporté en quelques secondes. Il a donné jusqu'à la fin un bel exemple de fermeté, non exempte de la sécheresse qui était dans sa nature. Ce roi, qui a eu toutes les passions et quelques-unes des pires faiblesses humaines, était pourtant un intellectuel. L'intel-

ligence a primé chez lui, et même déprimé ses autres facultés. Quoi qu'il en soit, la Belgique a été heureuse d'avoir été successivement gouvernée par deux princes comme Léopold Ier et Léopold II. L'un et l'autre ont été merveilleusement adaptés à la période historique à laquelle ils ont présidé, période de fondation d'abord et de développement ensuite. Les premières paroles d'Albert Ier donnent à croire qu'il sera leur digne héritier. Ceux qui le connaissent disent de lui qu'il est un homme appliqué, studieux, ouvert aux idées modernes, d'une conscience droite et ferme, doué enfin de toutes les qualités d'un roi constitutionnel. C'est ce que nous souhaitons à la Belgique : son troisième roi ne saurait mieux faire que de s'inspirer de ses deux devanciers.

Le Reichstag allemand est rentré en session il y a un mois, et l'empereur Guillaume lui a adressé à cette occasion un discours dans lequel, après avoir énuméré les divers projets de loi qu'il aurait à discuter et à voter, il a dit quelques mots de la situation extérieure. Ces quelques mots ont été à la fois satisfaits et satisfaisans. « Pour assurer au peuple allemand, a dit l'Empereur, un développement pacifique et fort, mon gouvernement applique ses efforts continuels à entretenir et à affermir ses relations pacifiques et amicales avec les autres puissances. Je constate avec satisfaction que l'accord conclu avec le gouvernement français relativement au Maroc s'est exécuté dans un esprit qui répond tout à fait à mon but de concilier les intérêts des deux côtés. On a célébré avec reconnaissance, tant en Allemagne qu'en Autriche, le trentième anniversaire de l'alliance, qui, par l'accession de l'Italie, s'est élargie dans la Triplice. J'ai la confiance que l'union des trois Puissances alliées conservera aussi à l'avenir sa force pour le bien des peuples et le maintien de la paix. Et maintenant, messieurs, je vous souhaite le plein succès de vos travaux pour le salut de l'Empire. » Ces paroles de l'Empereur auraient presque pu se passer de commentaires, tant elles étaient nettes : les discours de M. de Bethmann-Hollweg et de M. de Schoen n'ont fait d'ailleurs que les confirmer.

On attendait le nouveau chancelier à ses débuts au Reichstag. M. de Bethmann-Hollweg est un orateur froid, réfléchi, mesuré, très maître de lui, ne disant que ce qu'il s'est proposé de dire et le disant très bien : ce sont là des qualités qui, pour être différentes de celles de son prédécesseur, n'en sont pas moins très grandes et qui suffisent à exposer une politique, à l'expliquer, à la défendre. Il ne faut pas

oublier toutefois que le chancelier, pas plus d'ailleurs que les ministres ne dépend du Reichstag : il n'est, ils ne sont responsables que devant l'Empereur, c'est là une des bases de la Constitution. Le prince de Bismarck aimait à le rappeler; il y trouvait pour lui une force dont il était très fier, jusqu'au jour où son maître l'a remercié de ses services. Tous ses successeurs ont tenu, comme lui, à affirmer leur indépendance à l'égard du parlement, ce qui n'a pas empêché le dernier d'entre eux, le prince de Bülow, de donner sa démission aussitôt qu'il s'est trouvé en minorité dans l'Assemblée. On a dit de lui qu'il avait, plus ou moins consciemment, poussé la Constitution impériale dans le sens du parlementarisme : peut-être y a-t-il du vrai dans cette allégation. Quoi qu'il en soit, en prenant sa retraite, le prince de Bülow est rentré dans le rang avec bonne grâce, comme le prince de Bismarck l'avait fait autrefois avec une fureur tout homérique, et la Constitution impériale a repris ses vieilles allures. « Les partis, a dit M. de Bethmann-Hollweg, ont jusqu'à présent refusé catégoriquement et continuent à refuser d'être des partis de gouvernement. Je le comprends fort bien pour ma part. De même aucun gouvernement ne peut être en Allemagne un gouvernement de parti. Cette situation, qui provient de l'organisation même des partis et de nos institutions, n'a été modifiée en aucune façon par la crise récente. » Si M. de Bethmann-Hollweg comprend que les partis refusent en Allemagne d'être des partis de gouvernement, nous ne le comprenons pas moins bien que lui. Puisqu'on ne leur donne pas nécessairement le gouvernement lorsqu'ils ont la majorité, il est tout naturel qu'ils ne veuillent pas être des partis de gouvernement; leur indépendance est la condition de leur dignité; et il est tout naturel aussi que le gouvernement se déclare en dehors d'eux. C'est une forme politique qui a ses mérites, qui a aussi ses faiblesses, qui fait bon marché des hommes, même des plus grands, même des plus intelligens et des mieux doués, mais sur laquelle nous n'avons aucun jugement à porter.

Tout cela regarde l'Allemagne : dans les discours du chancelier de l'Empire et du ministre des Affaires étrangères, nous cherchons surtout ce qui nous regarde nous-mêmes. « En ce qui concerne le Maroc, a dit, en substance, le chancelier, il y a, depuis l'accord de février, un constant échange de vues entre la France et l'Allemagne et, grâce à la bonne volonté réciproque, il a été possible d'arriver à une entente sur des points importans. Les résultats acquis nous donnent la conviction que l'on arrivera, par les mêmes procédés, à une solution en rapport avec l'importance des intérêts allemand

qui sont encore à régler. » Ces déclarations de M. de Bethmann-Hollweg ont été reprises sur quelques points par le ministre des Affaires étrangères, M. de Schoen. L'un et l'autre ont parlé de la France et de son gouvernement en termes amicaux, auxquels nous sommes d'autant plus sensibles qu'on nous en avait un peu déshabitués. L'entente est faite, elle aurait certainement pu se faire plus tôt si on avait eu, à Berlin, un peu plus de confiance dans notre sincérité. Mais il faut laisser au passé ce qui lui appartient et ne nous, occuper que du présent et de l'avenir. Nos intentions, au Maroc, sont conformes à l'Acte d'Algésiras. Nous n'y réclamons pour nous — et il faut ajouter pour l'Espagne, — qu'une influence politique supérieure, justifiée par la nature et par la proximité de nos intérêts, mais nous ne voulons la faire servir, au point de vue commercial et industriel, qu'à l'intérêt commun, dans des conditions d'égalité entre les puissances. C'est conformément à cet esprit que s'est fait entre l'Allemagne et nous l'accord du mois de février dernier : il était facile de prévoir qu'il serait bien vu de tous, car tous ont à y gagner.

La première question à régler est celle des indemnités. Le Maroc en doit aux puissances qui ont fait des frais pour le rétablissement de l'ordre sur son territoire, et aux particuliers qui ont souffert des désordres antérieurs. Pour les payer, un emprunt était nécessaire. Le Maroc ne voulait le faire que dans des conditions inacceptables. Il les aurait maintenues obstinément, s'il avait cru pouvoir rencontrer, comme par le passé, l'appui d'une grande puissance; mais ses espérances, ses illusions à ce sujet se sont peu à peu dissipées et la réalité lui est enfin apparue telle qu'elle est : l'entente européenne est faite aujourd'hui. Le maghzen a mis longtemps à s'en rendre compte; il a finalement compris qu'il était seul en face de nous et que, s'il repoussait nos conditions, nous trouverions sans beaucoup de peine des moyens de nous payer directement et de payer du même coup les autres intéressés. Au moment où nous écrivons, les termes exacts de l'arrangement qui vient d'être consenti par le maghzen nous sont inconnus; nous savons seulement qu'il existe et nous donne satisfaction. La question marocaine n'est pas réglée, tant s'en faut; il faudra parcourir encore plusieurs étapes avant d'en venir à une solution définitive, qui doit rester conforme aux prescriptions du traité d'Algésiras; mais, reprenant à notre compte l'expression dont s'est servi le chancelier allemand, nous dirons volontiers qu'on peut tout espérer de l'avenir, à la condition de poursuivre toujours le même but par les mêmes procédés.

La manière dont M. de Schoen a parlé de l'affaire Mannesmann est une preuve nouvelle de la bonne foi que le gouvernement impérial apporte dans le règlement des questions marocaines. Cette affaire aurait pu autrefois servir de brandon de discorde entre l'Allemagne et nous, et il y a probablement encore, de l'autre côté des Vosges, des hommes qui n'auraient pas mieux demandé que de s'en servir à cette fin; mais le gouvernement ne s'y est pas prêté. Les frères Mannesmann ont obtenu, paraît-il, de Moulaï Hafid, le 6 octobre 1908, une concession de plus de six cents gisemens miniers qui couvrent une superficie de 4 ou 5 millions d'hectares. C'est un beau coup de filet! Ces messieurs avaient-ils fait des études préalables, entamé des travaux, établi des devis, etc.? Non : ils se sont contentés de verser 300 000 marks à Moulaï Hafid qui avait besoin d'argent. Celui-ci, du moins, avait-il le droit de faire à des étrangers, ou même à qui que ce soit, une concession de cette nature? Non, car il n'était pas alors reconnu par les puissances; il était encore simple prétendant. Mais à quoi bon discuter les prétentions de MM. Mannesmann? Le mieux sera sans doute, comme l'a suggéré M. de Schoen, de les soumettre à un arbitrage. En tout cas, le gouvernement impérial n'a pas consenti à les prendre à son compte. Il est possible que MM. Mannesmann obtiennent un jour la restitution des 300 000 marks qu'ils ont eu l'imprudence de verser. Pour le moment, lorsqu'ils les lui réclament, Moulaï Hafid se contente de leur dire : Vous avez ma concession. Et quand quelqu'un d'autre l'interroge sur cette concession, il répond qu'il n'y a pas lieu de s'en occuper. A nos yeux, un texte domine tout, c'est l'article 112 de l'Acte d'Algésiras, d'après lequel un firman chérifien doit déterminer les conditions de concession et d'exploitation des mines, minières et carrières, et qui ajoute que, dans l'élaboration de ce firman, le gouvernement chérifien s'inspirera des législations étrangères sur la matière. En signant l'Acte d'Algésiras, le gouvernement marocain s'est interdit de donner des concessions de mines avant d'avoir établi son firman : or ce firman, dont on s'occupe d'ailleurs, est encore dans le devenir. Nous n'avons fait mention de cette affaire que pour montrer de quel esprit respectueux de l'Acte d'Algésiras, et aussi des intérêts de tous, le gouvernement allemand s'inspire aujourd'hui.

Nous ne dirons qu'un mot d'une autre question, beaucoup plus près de nous, mais la plus délicate de toutes, et à laquelle nous ne pouvons faire allusion sans nous exposer à éveiller en Allemagne des susceptibilités ombrageuses, ni sans éprouver nous-mêmes une véritable an-

goisse ; nous tâcherons du moins de ne pas faire naître le premier de ces sentimens. Il s'agit de l'Alsace-Lorraine. On en a parlé au Reichstag, et l'incident a trop d'importance pour que nous ayons l'air de l'ignorer. Les Alsaciens-Lorrains demandent leur autonomie. Il y a encore quelques jours, ils ne désespéraient pas de l'obtenir à brève échéance : après le discours de M. de Bethmann-Hollweg, cette échéance a paru s'éloigner beaucoup et même être reportée à une date indéterminée. Hâtons-nous de dire que le discours du chancelier a été parfaitement convenable comme fond et comme forme ; il ne contient pas un mot dont qui que ce soit puisse être blessé ; il n'oppose pas un veto aux désirs de l'Alsace-Lorraine, mais il en ajourne la réalisation, et cela pour des motifs un peu faibles. Il s'est produit tout récemment, en Alsace, des manifestations où les souvenirs d'autrefois revenant, s'il est permis de parler ainsi, à la surface des cœurs, ont fait naître une certaine émotion. M. de Bethmann-Hollweg exagère-t-il l'importance de ces manifestations? Nullement, et c'est une justice que nous aimons à lui rendre : il la réduit à celle d'incidens passagers. Du reste, il juge naturel que les Alsaciens-Lorrains tiennent à conserver leur personnalité ; il reconnaît volontiers que leur situation actuelle ne saurait être que provisoire ; il déclare aspirer lui-même au moment où cette situation, par analogie avec celle des autres parties de l'Empire, prendra une forme nouvelle, où les idées, les mœurs, les aspirations légitimes des Alsaciens-Lorrains trouveront une garantie. Ce sont là des vues très élevées sans aucun doute ; elles sont aussi très politiques, et c'est même un point sur lequel nous n'avons pas à nous expliquer davantage ; mais, nous le demandons, s'il y a d'un côté une grande conception gouvernementale destinée à se réaliser un jour dans un organisme permanent, et de l'autre de simples incidens qui tiennent à l'excitation d'une journée exceptionnelle, peut-on mettre en balance ceci avec cela et établir entre deux termes aussi inégaux une corrélation de quelque durée ? Nous posons la question ; il ne nous appartient pas de la résoudre. Nous sommes de ceux qui croient que Gambetta a eu raison de dire qu'il fallait penser toujours à l'Alsace Lorraine et n'en parler jamais. On nous dit, à la vérité, qu'il y a des gens, et même beaucoup, qui ne pensent qu'en parlant. Cela est regrettable pour eux, mais il serait regrettable pour l'Alsace-Lorraine qu'à force de parler d'elle, nos discours, auxquels on finirait par ne plus attacher d'importance, tombassent dans la banalité. Au surplus, une convenance et comme une pudeur secrète nous arrête au moment où nous serions tentés d'exprimer un avis sur l'organisation inté-

rieure à donner à des provinces que nous avons cédées par traité; nous nous exposerions, en passant outre, à nous entendre dire des choses pénibles; décidément, certaines douleurs ont besoin du silence. Mais il y a une inspiration trop humaine dans son discours pour que M. de Bethmann-Hollweg ne comprenne pas et n'admette pas de notre part la persistance de souvenirs qui se rattachent à la plus grande et à la plus belle partie de notre histoire. S'il ne demande pas l'oubli aux Alsaciens-Lorrains, il ne nous le demande pas davantage. Nous ne cesserons jamais de porter à l'Alsace-Lorraine un intérêt particulier, et tout ce qui lui arrivera d'heureux ou de malheureux aura dans nos cœurs discrets un retentissement profond.

A l'intérieur, la campagne des proportionnalistes et des anti-proportionnalistes se poursuit avec une activité de plus en plus grande. Malgré tous leurs efforts, les radicaux n'ont pas réussi à supprimer une question qu'ils trouvent gênante, et on peut dès maintenant les mettre au défi, dans une discussion et dans un vote publics, de la résoudre conformément à leurs appétits. On sait d'ailleurs qu'ils n'ont pas osé le faire à la Chambre, et qu'ils ont voté le principe du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle, sauf à se rattraper ensuite par un tour de passe-passe et à renvoyer la réforme aux calendes grecques. En théorie, proportionnalistes; en fait, arrondissementiers. S'ils ont cru par là qu'ils satisferaient tout le monde, leur erreur a été grande. La contradiction dans laquelle ils ont cherché un refuge a paru grossière; elle a été dénoncée au pays, et leur situation en est devenue plus difficile.

Ils ont alors usé d'autres procédés qui, autrefois, étaient d'un succès infaillible. Ils ont dénoncé la coalition avec la Droite; ils ont invoqué le salut de la République; ils ont parlé de néo-boulangisme; ils ont même, pour faire diversion, crié : Sus aux évêques! et : Vive l'école laïque! Mais, à leur grand étonnement, on leur a ri au nez, et lorsqu'on rit au nez des épouvantails et des revenans, il n'y a plus rien à en faire, le charme est rompu, il faut trouver autre chose. Mais quoi? On a cherché, on n'a rien imaginé. En désespoir de cause, on a fait un banquet dont on a donné la présidence à M. Combes, dans l'espoir qu'il en rendrait la chaleur communicative. Hélas! le banquet a été froid et, à l'exception de deux ou trois hommes d'esprit égarés, on n'y a vu que des comparses. Eh quoi! M. Combes lui même aurait-il cessé de faire recette? N'accourrait-on plus pour l'applaudir? Il semble qu'on ait prévu l'indigence de son discours. A la vérité, on devait entendre

aussi la lecture d'une lettre de M. Léon Bourgeois, que nous n'avons garde de confondre avec M. Combes; son esprit a d'autres délicatesses; mais on connaissait déjà l'opinion de M. Bourgeois par une interview qui n'avait produit aucun effet, et on sentait trop que sa lettre ne pouvait être que le devoir écrit d'un désabusé. Laissé seul, abandonné à ses propres forces, que pouvait faire M. Combes? Il a vainement essayé de compenser la pauvreté de ses argumens par l'audace de ses paradoxes. On avait cru jusqu'ici que le scrutin de liste avait pour effet de dégager, dans un département, les courans d'opinion et de mettre en relief les personnalités distinguées qui les représentent. — Du tout! a protesté M. Combes : le scrutin de liste est le berceau des médiocrités. — On avait dit qu'il facilitait le groupement autour d'une idée, d'un programme, d'un drapeau, et que, dans le projet de loi auquel on s'était arrêté, il supprimait, ou du moins il réduisait les marchandages. — Pas le moins du monde! s'est écrié M. Combes : il amène l'émiettement à l'infini et il favorise toutes les compromissions. — On estimait généralement qu'il coûtait moins cher que le scrutin d'arrondissement parce que les fortunes qui permettent de corrompre un arrondissement sont plus nombreuses que celles qui permettent de produire le même effet sur un département. — Vous nous la baillez belle, affirme M. Combes : le scrutin de liste est le plus dispendieux de tous. — M. Briand avait parlé en mauvais termes des « mares stagnantes » qui empestent le pays. — Ne voyez-vous pas, a fait observer M. Combes, que, de ces mares stagnantes, s'échappent des ruisseaux qui, en se réunissant, forment un fleuve majestueux et puissant qui féconde les campagnes, balaie toutes les immondices et les emporte dans la mer? — Eh non! nous ne voyons rien de tout cela Il est plus difficile de prouver que d'affirmer; aussi M. Combes n'a-t-il même pas essayé de prouver; les affirmations lui ont suffi, de même qu'à ses convives après le champagne. Pendant qu'ils se morfondaient dans un piètre banquet, les proportionnalistes remportaient, dans une salle où ils avaient réuni des milliers d'auditeurs, un des plus brillans succès qui aient illuminé leur propagande.

Peut-être nous reprochera-t-on de n'avoir jamais dit, non pas ce qu'est le scrutin de liste avec représentation proportionnelle, tout le monde le comprend, mais comment il fonctionne. Nous ne l'avons pas dit, en effet. Le système, bien que très simple à appliquer, est assez délicat à expliquer. Nous ne saurions mieux faire, pour répondre au désir que nous ont exprimé quelques-uns de nos lecteurs, que de les renvoyer à une très courte brochure que M. Flandin, sénateur,

vient de publier à la librairie Le Soudier sous le titre de : *La représentation proportionnelle ;* elle n'a que quelques pages et ne demande pas plus d'une demi-heure de lecture. M. Flandin, qui a été rapporteur de la Commission du suffrage universel à la Chambre des députés, commission dont M. Charles Benoist est président, a fort bien exposé le mécanisme de la loi proposée. Mais sa simplicité ne suffit pas à en expliquer l'éclatant succès? Il y a aussi d'autres causes Lorsque M. Combes y voit une manifestation du mécontentement général, et qu'il défend le scrutin de liste en énumérant les grandes choses que la majorité et lui ont faites ensemble, il sent fort bien où le bât le blesse. En réalité, ces grandes choses paraissent petites quand on les compare à toutes celles que les radicaux avaient promises, et il est certain que le pays n'est pas content. Pourquoi ne l'est-il pas, alors que M. Combes l'est et que les radicaux le sont? Nous pourrions le dire nous-même, mais M. Gabriel Hanotaux l'a si bien fait dans *Le Journal* que nous aimons mieux lui laisser la parole. M. Hanotaux n'est pas suspect ; il a écrit un premier article pour défendre le scrutin d'arrondissement, article autour duquel les radicaux ont fait un grand tapage : ils en font moins autour du second. « Nos braves arrondissementiers ne l'ont pas volé, dit M. Hanotaux ; ils ont tout fait pour exaspérer le monde. Comme les soldats de la légion thébaine, ils se sont liés par des chaînes de fer, et ils ont foncé tête baissée sur l'ennemi, — leurs concitoyens : « Qui n'est pas avec nous est contre nous ! » Ainsi ils ont rendu la France inhabitable pour la moitié des Français. Ils ont mis le pays en coupe réglée, sans égard aux situations acquises, aux minorités respectables, aux droits avérés. Nul ménagement ! Les fondateurs de la République, ses défenseurs les plus dévoués et les plus désintéressés ont été inscrits sur les listes de proscription. Les familles ne savent plus que faire de leurs enfans, puisque partout il faut montrer patte blanche. Les carrières publiques sont fermées d'avance à ceux qui ne sont pas des « fils à papa. » L'armée, la magistrature, la diplomatie, les emplois administratifs sont le lot de quelques-uns. Si on ne prononce pas certaines formules, on est frappé d'interdit. Il paraît qu'il faut « bien voter » pour toucher quelques francs et centimes à la répartition des sommes accordées par les Chambres en cas de désastre régional. Les tremblemens de terre et les cyclones servent à remplir les listes électorales... Parmi les fautes commises par nos parlementaires, la plus grave, peut-être, fut le vote des 15000, sans contre-partie pour le contribuable. On avait compris qu'en échange le nombre des députés serait diminué. Pas du

tout. L'augmentation dûment empochée, on a fait semblant de ne pas comprendre: sainte touche et sainte nitouche. La coupe était pleine. L'impopularité du régime fauteur de tels abus s'est accrue à l'infini. »

Qui parle ainsi? Encore une fois, c'est un partisan du scrutin d'arrondissement; mais, placé hors de la lutte, il juge mieux les coups et il les explique. M. Briand, dit-il, avait annoncé l'apaisement, la conciliation; il sentait venir l'orage, il aurait voulu le conjurer; malheureusement, les radicaux ne l'ont pas compris, et ils ont failli le renverser. Les vieux abus ont persisté. Le tableau que décrit M. Hanotaux n'est pas seulement celui d'hier, il est celui d'aujourd'hui. Sera-t-il encore celui de demain? C'est possible: en tout cas, il ne sera pas celui d'après-demain. On sent, à des signes évidens, que la moitié du pays, après avoir trop longtemps subi le poids du joug, s'apprête à le secouer, et qu'elle le secouera. Quand? Comment? Nul ne peut le dire au juste, mais elle en trouvera le moyen, parce qu'il y a des monstruosités qui ne peuvent pas durer toujours. M. Millerand, aujourd'hui ministre, a qualifié autrefois d'« abject » le régime de M. Combes: ce régime continue. Mais nous rendons à M. Millerand la justice qu'envers et contre tous il reste, dans le Cabinet, le défenseur du scrutin de liste avec représentation proportionnelle, parce que qui veut la fin doit vouloir les moyens, et qu'on ne peut corriger les abus d'un gouvernement majoritaire sans scrupule, sans conscience, sans humanité, qu'en portant le remède à la source du mal. La représentation proportionnelle ne suffira pas à guérir ce mal; il est trop profond pour cela: mais elle l'atténuera. Le pays ne se trompe pas dans l'instinct qui le porte vers elle. Déjà les radicaux se troublent et reculent. On commence à se demander si, avant les élections prochaines, ils ne tenteront pas quelque chose pour donner le change au pays et essayer de se soustraire au jugement sévère qu'il est prêt à porter sur eux.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA BARRIÈRE[1]

TROISIÈME PARTIE [2]

Cinq heures du soir, dans le quartier de Grenelle, rue Lourmel. Parmi des maisons basses que séparent des murs d'usine et des terrains entourés de palissades, à l'angle d'une rue en construction, la voiture de Réginald Breynolds s'arrête. Il pénètre dans un jardin qui s'élargit, et au fond duquel s'élèvent deux grands bâtimens que relie une galerie vitrée. Une femme tricote sous des tilleuls, le silence est extrême, et il marque plus sûrement qu'un poteau frontière la limite de Paris. C'est la maison du Calvaire, où sont recueillies, soignées et aimées les femmes pauvres cancérées, celles qui ont des plaies vives apparentes et incurables. Réginald monte les marches du perron qui donne accès dans la galerie, au bout du jardin. Une répugnance violente, et qu'il maîtrise difficilement, le fait balbutier et oublier son français, quand une dame en deuil, coiffée d'un bonnet noir, lui demande ce qu'il veut. Il tend une lettre d'introduction. Pendant qu'il parle à l'infirmière, il a l'impression que des germes du mal terrible voltigent dans l'air, qu'il va les respirer, qu'ils se fixeront sur ses lèvres, ou qu'ils se logeront dans les glandes de ses yeux. Il s'étonne de ne sentir qu'une odeur légère d'iodoforme, pas l'autre odeur, l'horrible, celle de la chair humaine pourrie, celle de la destruction. Plusieurs réponses l'émeuvent aussi vivement que ces répulsions et ces instincts en révolte,

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1910.
(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1909 et du 1er janvier.

mais d'une autre manière. L'infirmière est une femme d'une quarantaine d'années, au visage clair, et tout illuminé par la santé morale. Elle parle bien, en Parisienne qui a peu de temps à perdre, mais qui en a toujours à donner par charité. Elle doit avoir une manière maternelle de plaindre ses malades, car ses mains à moitié jointes écoutent aussi bien que la tête levée, et elles se pressent l'une contre l'autre avec compassion. Comme elle est petite devant Réginald si grand! Mais comme elle est calme près de lui qui ne peut, malgré l'habitude qu'il en a depuis l'enfance, conserver l'impassibilité de visage qui convient à un homme, à un gentleman!

— Combien avez-vous ici de femmes cancéreuses?

— Trois dortoirs de vingt et un lits chacun.

— Toujours pleins?

— Toujours. La mort seule fait les vides. Nous voudrions avoir plus de place. Il est dur de refuser!

— Ce sont des pauvresses que vous prenez?

— Des femmes du peuple de Paris, oui.

— Elles paient quelque chose?

— Non, rien. Nous vivons par la charité de Paris, qui est bien grande, monsieur.

— Alors, vous n'êtes pas... rétribuées?

— Au contraire, monsieur. Nous payons notre pension, vous comprenez, pour ne pas être une charge.

Réginald poursuivit :

— Et vous habitez tous les jours, toute votre vie, avec...

— Sans doute. Nous sommes plusieurs dames, qui vivons ici, avec nos malades. Mais nous avons des dames agrégées qui nous viennent du dehors, toutes veuves comme nous.

— Oui, je comprends : la plus grande douleur morale soignant la plus grande souffrance. C'est très beau. Pourrais-je voir une de vos salles de malades?

Elle tira sa montre, et dit :

— Vous ne pourrez jeter qu'un coup d'œil : l'heure du pansement va sonner.

Vivement, précédant Réginald, elle sortit de la galerie vitrée, et elle entra dans le couloir qui faisait suite, et qui desservait le bâtiment de gauche. Puis ses pas se ralentirent. Elle approchait de la souffrance qui n'a pas de répit. Elle s'arrêta, près de la muraille, à droite.

— Regardez par la porte vitrée, fit-elle. Nos amies du dehors, les dames qui viennent nous aider sont déjà entrées.

Il vit deux files de lits, très blancs, séparés par une large avenue de parquet ciré. Autour des quatre montans de chaque lit, les rideaux blancs étaient liés. Au pied du lit et suspendu à la tringle de fer, un petit crucifix noir. Des formes allongées, repliées, soulevaient les draps, et, sur chaque oreiller, une tête pâle reposait. Aucun bruit. Beaucoup de lumière qui venait de l'un et de l'autre côté. Quelques femmes, vêtues de blouses d'infirmières, étaient agenouillées auprès des malades, immobiles.

— Elles prient? demanda Réginald.

— Pour que leurs soins soient acceptés, et leurs mains très douces.

— Et aussi pour que leur courage ne défaille pas?

— Oui.

— Voyez encore, dit l'infirmière : tous les lits sont disposés de telle sorte que nos malades puissent apercevoir la chapelle, qui est seulement séparée par des fenêtres, là, à gauche de la salle. C'est une consolation.

Les femmes qui étaient à genoux se relevèrent, et elles se penchèrent au-dessus des infortunées. Réginald entendit quelques gémissemens. Il vit des mains qui déroulaient des bandes, des mains qui tenaient des galettes de ouate ou de charpie rouges de sang; il vit, tout près de lui, à gauche, une malade vieille, assise dans le lit, tournée de profil, et dont la tête était emprisonnée dans des linges. L'enveloppe de toile, détachée, tomba comme un plâtras, et, sous la lumière crue, les joues apparurent, broyées jusqu'aux dents, boursouflées et purulentes tout autour de la plaie, qui allait du coin des lèvres jusque vers l'oreille. L'agrégée qui la soignait tournait le dos à la porte; mais, au moment où elle appliqua de nouvelles compresses sur les chairs vives, il lui fallut se détourner légèrement. Elle touchait cette souffrance avec une pitié, une tendresse qui semblaient avoir appelé toute son âme dans ses doigts craintifs et sûrs cependant. Ils voulaient, ils imploraient, ils aimaient. Et les deux femmes étaient si près l'une de l'autre, que le profil pur et jeune de l'infirmière paraissait baiser la joue ravagée, et se dessinait, pâle, sur le chancre sanglant. Réginald se redressa dans un sursaut d'horreur et d'étonnement.

— Ce n'est pas possible? Qui est cette dame?

— Une femme du monde, je vous l'ai dit.

— C'est la comtesse de Soret, je la reconnais; n'est-ce pas que c'est elle?

— Oui.

— Étrange pays, en effet!

Il se retira. Il avait l'âme toute frémissante. En faisant le long chemin du retour, il se disait : « Voilà les véritables dessous de Paris, ceux qui soutiennent l'édifice. Pays incompréhensible, tant qu'on n'a pas découvert ses sauveurs permanens. Quelles femmes sublimes! Et si simples! Mais qui les anime? Qui les fait, à ce point, victorieuses! Toute force en suppose une autre. Aucune n'est de soi. De quelle puissance initiale procède celle-là, qui dépasse toute la pitié humaine? » Il se rappelait les fenêtres ouvrant sur la chapelle, et il voyait les doigts et le profil de Mme de Soret.

Le jeudi 24 juin, il demanda à l'hôtel qu'on lui préparât un dîner pour six heures et demie, ce qui fit rire le gérant et grogner le chef de cuisine. Il ne perçut ni le rire, ni le grognement, — limites entre lesquels tous nos actes coulent et passent, tout le long du jour; — à sept heures, il s'acheminait vers la station de métropolitain la plus voisine, celle des Champs-Élysées. L'habitude de la vie de Londres le servait. Il avait des renseignemens détaillés, et, de la station des Champs-Élysées à celle de l'Étoile, de l'Étoile à la place d'Italie, et de là, par le tramway jusqu'à Bicêtre, il fit le voyage qu'il aimait, celui où l'on ne parle pas. Les maisons de Paris, de quartier en quartier, diminuèrent de hauteur, et la longue banlieue, avec ses usines, ses terres vagues et lépreuses, ses rues plus rouges, — les tuiles se mêlant aux ardoises, — ses dépôts de ferrailles, de charbon, de bonbonnes d'huile, de matériaux empilés, et ses jardinets, petites plumes d'autruche vertes entre des cloisons de brique, lui rappelèrent les faubourgs de tant de villes. Puis, les fortifications franchies, des champs apparurent, où l'herbe avait assez d'air pour vivre, des restes de champs troués en leur milieu et découpés sur les bords par des bâtisses récentes; et aussi, le long de la voie, formant village, des roulottes dételées, d'autres privées de roues et posées sur le sol, des files de masures, de cabanes, d'appentis, de baraques, comme si plusieurs centaines de nomades s'étaient groupés là, pour un temps. Le tramway continuait un peu au delà, et des maisons succédaient aux baraquemens, des maisons

à peu près bourgeoises, mais que n'habitaient que des ouvriers et des retraités de la vie difficile. Réginald, selon l'indication qu'on lui avait donnée, reprit la voie à contresens et, au bout de cent mètres, demanda à une forte matrone en cheveux :

— L'église, s'il vous plaît?

— Vous venez de loin, dit la femme : un accent pareil! Mais l'église, c'est autre chose. Vous êtes dessus : traversez.

En face, quand il eut traversé, Réginald trouva un mur crépi de gris, divisé en panneaux, et surmonté de treillages verts. A droite, dans le dernier des panneaux, une porte de fer dépeinte, rouillée, au-dessus de laquelle on lit cette inscription : « Église paroissiale. » En même temps que Réginald, des femmes entrèrent. Avec elles il suivit un couloir étroit, sablé, que bordait à gauche l'église du Kremlin, c'est-à-dire une longue construction de brique, coiffée d'un toit de tôle à double pente, une salle pareille à celles des jeux de boules, dans les campagnes. On entrait par l'extrémité opposée à la rue, et cette salle provisoire n'occupait qu'un tiers du terrain, qui se relevait et s'élargissait au delà, entouré de barricades. Réginald interrogea une femme qui répondit :

— On l'a inaugurée le 18 mars 1907. Avant, il y en avait une petite, ailleurs, mais pas depuis beaucoup d'années, et encore avant, il n'y en avait pas. C'est pauvre ici ; on y gîte ; on n'y travaille pas ; tous les matins et tous les soirs, c'est des volées de pierrots qui sortent ou qui rentrent... Oui, je vous assure, qu'on est content de l'avoir, notre église... Celle d'avant, la petite, ils l'avaient mise autrefois sous scellés : ah! les cochons! les cochons !

Réginald était déjà dans la salle décorée de faisceaux de drapeaux tricolores, et il crut entendre, en arrière, la réflexion finale de la femme :

— Il faut qu'ils aient peur pour penser aux pauvres... ah ! les cochons!

Elle prenait de l'eau bénite.

Réginald avait parcouru les deux tiers de l'église, quand il rencontra un prêtre jeune, très grand, qui avait de profonds yeux noirs et tant d'ombre autour que la double caverne des têtes de morts était dessinée sur sa face, et cependant, les yeux vivaient, et ils étaient bons. Le prêtre, voyant un étranger, lui dit : « Ils seront nombreux ; vous prendriez leur place ; venez, monsieur, mettez-vous ici, vous verrez très bien. » Et il le plaça près de

la table de communion, dans le chœur, où il y avait une chaise et un prie-Dieu, sans doute ceux de l'abbé.

L'assistance devenait foule ; un appoint régulier d'élémens tout semblables la grossissait de minute en minute. Les têtes alignées, femmes du côté de l'évangile, hommes du côté de l'épître, formaient des espèces de sillons vivans, mottes humaines, de la même chair souffrante, fronts levés ou penchés, cheveux mal peignés, et là-dessous âmes de bonne volonté, qui attendaient la graine jetée à la volée, et qui se refermeraient sur elle, et qui l'attiédiraient. Réginald les voyait tous, étant placé un peu plus haut que les fidèles du Kremlin, sur le plancher surélevé du chœur. Des mères arrivaient, le nourrisson dans le nid, entre le coude et la poitrine ; des anciens qui avaient une moustache conquérante et passée de mode, poussaient des petits de quatre ans, bien habillés et frisés ; de jeunes ouvriers, efflanqués, entraient, le visage en lame de couteau, se balançant, cherchaient une chaise, et s'y jetaient, sans penser à s'agenouiller d'abord : ils ignoraient les politesses du lieu. Les enfans, le long de la table de communion, s'entassaient, piaulant un peu, et cela ressemblait à une garderie. Il y avait sur les degrés de l'autel, dans le chœur, assis et tournant le dos au tabernacle, des hommes et des jeunes gens, qui tenaient dans leurs bras, ou sur leurs genoux, des instrumens de musique. Un missionnaire monta en chaire. L'abbé aux yeux d'ombre, qui s'était assis près de Réginald, se pencha et dit :

— Ceux-ci, dans le chœur, sont venus du Grand-Montrouge ; c'est la Diane du Grand-Montrouge, qui vient embellir notre fête religieuse. Ils se sont dépêchés ! C'est loin ! A peine l'atelier ou le magasin les a lâchés, ils sont venus.

Six de ces musiciens s'étaient levés, et subitement une fanfare éclata, rapide, juste, militaire, et qui secouait la peau. L'Anglais quand ils se furent rassis, quand la trombe fut finie, dit en manière de réponse :

— Ils ont de rudes poitrines, pour des Français.

— Nous en avons quelques-unes, je vous remercie, dit l'abbé.

Le missionnaire parlait déjà. Il ne faisait pas de la littérature, mais à ce peuple ignorant, il exposait clairement quelques points de doctrine ; à ces êtres las, intelligens et que la plaisanterie faubourienne réveillait et ne scandalisait pas, il disait des mots

drôles parmi d'autres, plus nombreux, qui allaient au cœur. Un autre missionnaire, de temps en temps, se levait et proposait une objection à réfuter.

Réginald écoutait, mais surtout il regardait, tantôt les assistans et tantôt ce prêtre qui, depuis trois semaines, chaque jour, parlait à ces âmes hésitantes, groupées par le mystérieux attrait, comme les oiseaux de tant d'espèces diverses, qui volètent, dès qu'un homme souffle sur une feuille de lierre pliée, linottes, geais, merles, vieux pierrots, jeunes bruans, pinsons au col tendu, bêtes de vol ou de sautillement, pauvres de toutes ailes.

« Celui qui a quitté pour ces pauvres sa famille, — qui était de la *middle class* au moins, et peut-être de la *gentry*, — celui-là est un ardent, songeait Réginald, un dévoué, un homme vierge, qui leur appartient entièrement. Il est l'ami de l'indifférent, hostile, oublieux faubourg. Quelle immolation de soi ! Il est volontairement comme l'un d'eux, sauf par la richesse de sa croyance, qu'il leur donne ; partageur d'espérance et de force... »

Plus souvent encore, Réginald étudiait les visages de ces ouvriers de Paris. Et, peu à peu, toute son attention observa, enveloppa, et tâcha de comprendre ce grand jeune, aux joues plates, à la petite moustache en sourcil, courte et tombante, et qui avait des yeux de rêve. Réginald se sentait devenir l'ami de cet inconnu à jamais, de ce passant dont personne peut-être ici ne savait le nom, et qui, pour la première fois sans doute, — car l'étonnement, la lutte, l'émotion modelaient, faisaient et défaisaient sa physionomie, — entendait des paroles qui révèlent aux âmes leur noblesse et leur misère.

« D'où viens-tu, petit ? songeait-il. Tu as l'âge où les femmes qui passent font trembler le cœur. Toute la vie l'écarte de l'église, le retient, le veut. Ce jeune homme lui a échappé, pour venir. Il est entré seul ; il n'a regardé personne ; il est assis entre une sorte de vagabond déprimé, dégrisé, dont la sauvagerie agonise, et un gros réjoui, une sorte de bon animal, prompt à servir Dieu, comme le bœuf de la crèche, dont le souffle est égal et chaud. Mais le petit ! Cet être de passion ; quelle puissance l'a ému plus que le plaisir ? Comme cela est beau ! Saint Jean, ami du Cœur du Christ, vous aviez ces yeux-là, qui pénètrent, guidés par l'amour, très loin dans le monde invisible. »

Il y eut des violons et des cornets à piston qui jouèrent ensemble.

— C'est toujours la Diane du Grand-Montrouge? demanda Réginald.

— Oui...

— Et ce jeune homme, là, au quatrième rang... Je l'ai observé... Il a tout compris ; il est malade de saisissement ; il a une âme profonde.

— Cela est fréquent, dans la jeunesse de nos faubourgs, dit le prêtre après avoir regardé, — et Réginald vit que les yeux d'ombre étaient bordés de larmes, — oui, cela est fréquent. Mais s'il est pâle, c'est qu'il a faim aussi... Voilà dix heures qui sonnent.

— Pas mangé depuis midi?

— Non, ils sont beaucoup qui sont venus à jeun... Ils n'avaient pas le temps de rentrer, vous comprenez... Ils sont arrivés, directement, de l'atelier à l'église... Je les compterais, en comptant les joues blanches...

— Cela est bien, monsieur... Vous faites du bien... Je sais que votre paroisse est nouvelle.

— L'église est plus nouvelle encore. Treize ont été ouvertes depuis la séparation... Regardez : votre ami s'en va.

Le pâle ouvrier s'était levé nonchalamment; il étirait ses bras; un sourire allongeait ses lèvres; il considérait, autour de lui, d'un air amusé, cette foule qui se retirait et qui l'emportait, et cependant son front, son cœur baignaient encore sûrement dans les vagues divines... Des adieux, des appels, des rires, se croisaient dans l'ombre, à la porte où le sombre courant des hommes et des femmes se resserrait; puis s'élargissait. Dehors, l'air fouettait les visages las d'attention, et toutes les bouches s'ouvraient pour le respirer mieux.

— Dis donc, Leroux, il fait faim! J'ai pas dîné!

— Moi non plus!

— Viens-tu avec moi? J'ai des cerises.

— C'est pas assez!

— Et puis du veau. Et puis nous sommes copains. Où es-tu? Je ne te vois plus?

— Par ici.

La nuit était noire; sur la route, le vent travaillait la poussière, et semblait faire une œuvre inutile. En quelques minutes,

Réginald fut seul sur le trottoir; le tramway faisait une île claire dans les ténèbres.

Réginald descendit du métropolitain à la station de l'Étoile, et revint à pied à l'hôtel de l'avenue d'Antin. Il avait dans l'âme cette lumière diffuse et embellissante qu'y laissent les grandes pensées ou les grands spectacles. La beauté de ce paysage de Paris, qu'il connaissait bien, lui apparut comme une chose nouvelle. Il jouissait fortement d'être seul dans le mouvement des groupes et des voitures, et de sentir durer l'émotion de tout à l'heure. Il se félicitait d'être venu dans cette ville, et, en lui-même, il argumentait contre plusieurs de ses camarades, soit de l'armée des Indes, soit de Londres, dont il entendait les propos, les sarcasmes contre Paris corrupteur. « Vous n'avez pas tout vu, disait-il; il y a une autre vie dès cette vie, et ceux qui ne sont pas élus pour la voir jugent le monde incomplètement. » La joie de la jeunesse s'épanouissait dans sa poitrine, à chaque respiration, comme s'il avait bu l'air des montagnes; l'excitation de la marche renouvelait son sang épaissi dans l'atmosphère des wagons et de l'église, là-bas. Il eut du regret, quand il abandonna les Champs-Élysées, au rond-point, et il suivit naturellement, dans l'avenue d'Antin, le trottoir de gauche. Alors il aperçut au troisième étage, de l'autre côté, les fenêtres éclairées d'un appartement. Il s'arrêta. Derrière l'une de ces fenêtres, veillait la jeune fille qu'il avait connue en Angleterre, la seule Française avec laquelle il eût longuement causé. N'était-elle pas quelque chose de plus pour lui? Oui, elle était l'unique femme à laquelle, dans un jour d'angoisse, il avait confié un secret. Elle n'avait, d'ailleurs, jamais fait allusion, depuis, à cet entretien dans les futaies de Redhall. Elle était digne de la confiance témoignée. Une pensée de tendresse, très pure et très vive, remplit ce cœur dont la jeunesse était chaste. Ce ne fut qu'une pensée. Il se la reprocha très vite, non comme une chose coupable, mais comme une diversion à la recherche supérieure qui devait occuper toute sa volonté. Une sorte de respect pour l'inquiétude dont il était possédé, et l'instinct de l'homme pratique, qui ne veut pas mêler deux affaires, le firent continuer sa route. Il passa la main sur son front, pour chasser la vision douce. Une phrase des psaumes lui vint en mémoire, car il avait vécu familièrement avec l'Écriture.

— *Spiritu principali confirma me*. Oui, c'est bien cela ce qu'il

me faut, être confirmé dans l'esprit principal, l'esprit royal.

Et il se remit à songer à ce qu'il avait vu, ce soir-là, dans l'église pauvre du Kremlin-Bicêtre.

*
* *

Le samedi 26 juin, Félicien Limerel descendait l'avenue des Champs-Élysées. Il revenait de faire une visite à l'un des juges du concours diplomatique, qui demeurait dans un hôtel de l'Avenue du Bois-de-Boulogne. L'accueil avait été flatteur, la conversation toute dans l'avenir, toute pleine de prophéties qui n'obligent point le prophète à de grands efforts de dévouement : « Vous êtes le premier, et le concours était très brillant. Laissez-moi vous dire ce que m'a dit le ministre, que je voyais ce matin. Ceci entre nous, n'est-ce pas? Il se félicitait de votre succès. Un nom sans coupure, me disait-il, et des façons de gentilhomme : c'est ce qu'il faut dans une démocratie. Les vieilles familles sont précieuses, mais jamais assez sûres. Elles ne nous doivent pas tout. Ce jeune homme m'a fait la meilleure impression... » Des mots servis à beaucoup d'autres, un verre de cerisette officielle. Félicien les avait goûtés. Il était jeune. Mais très vite, à peine sorti de l'hôtel, il était revenu à d'autres pensées, à d'autres mots, dont le pouvoir dépassait celui même des éloges. Angoisse du cœur, inquiétudes pour l'amour menacé, il souffrait cela d'abord; mais la pire torture, c'est qu'il se demandait : « Devrai-je me condamner moi-même? Me déclarer déchu? Et deux fois, puisque, si je dois renoncer à elle, c'est que j'ai renoncé à la foi catholique... Marie m'a interrogé en honneur. J'ai promis. Ah! quelle cruauté! M'obliger à cet examen, devant lequel, en somme, reculent tant d'hommes plus âgés que moi, qui vivent sans vouloir établir le bilan de leurs défaites morales et de leurs défaillances religieuses! Ils n'y pensent qu'en mourant. Quelques-uns n'y pensent jamais. Et moi, il faut que je fasse avant l'heure l'examen et l'aveu, et si je me condamne, je ne serai pas pardonné... Marie est sûre de ma sincérité, et voilà le plus affreux. Ne pas pouvoir mentir, ne pas savoir! Non, Marie, je ne mentirai pas... Mais pourquoi cette question entre nous est-elle devenue si impérieuse? Depuis le retour à Paris, depuis le séjour ici de cet Anglais. Que veut-il? Je le soupçonne d'aimer, lui aussi. Ah! s'il était capable de cette fourberie! d'avoir joué les cafards! d'avoir feint la bigoterie, pour se faire bien voir de

Marie et de ma tante! Que sait-on de lui, en vérité? Lui et moi, on nous compare silencieusement. S'il n'est pas le rival, il est l'idéal, le modèle dont je diffère sensiblement. Il commence à m'irriter, et je ne crois pas qu'il s'en doute, mais il y aurait un moyen facile de le lui faire savoir. Je lui ai promis une visite... »

Le jeune homme descendit la rue La Boétie. « Je devinerai ce qu'il pense, et ce qu'il veut. » Et il entra à l'hôtel Powers. Le gérant téléphona, et reçut l'ordre de faire monter Félicien Limerel.

Réginald, à côté de sa chambre, avait loué un petit salon. Il vint au-devant de Félicien, la main tendue, sans la moindre expression de surprise.

— Je vous prie de ne pas faire attention, dit-il, le domestique n'a pas eu le temps d'achever la malle...

Quelques vêtemens, pliés, formaient une pile rectangulaire sur le canapé. La conversation s'engagea, mais Réginald, se souvenant de l'accueil ironique qu'on avait fait, chez les Victor Limerel, au récit de ses excursions à travers les œuvres charitables de Paris, opposa, aux premières questions de Félicien, cette réserve savante qui serait de l'impolitesse, si le geste, la physionomie, si l'exactitude même des réponses ne manifestaient pas l'intention de se maintenir dans les limites du droit strict. Impatienté, Félicien demanda :

— A propos, vous avez dû voir ma tante, hier?

— Non.

— Avant-hier ?

— Non... J'espère qu'elle se porte bien? Vous n'avez pas de mauvaises nouvelles?

— En aucune façon, repartit Félicien avec humeur... D'ailleurs, vous habitez tout près d'elle, et vous les sauriez sans doute avant nous.

— Il faudrait que le commissionnaire se trompât de chemin, répondit l'Anglais.

La sincérité, la fermeté du ton empêchèrent Félicien de continuer. Il sentait devant lui un homme qui pouvait avoir un secret, mais qui ne le laisserait pas échapper pour une attaque légère, pour une ironie.

— Eh bien! dit-il, changeant de sujet avec la souplesse qui était un des attraits et un des dangers de sa nature, je pense que vous avez fini votre enquête pieuse?...

— Non.

— Comment, non? C'est une gageure, savez-vous? Passer deux semaines à Paris, à votre âge, et n'y visiter que des églises, des hôpitaux...

— Pardon, s'il y a plus de drame, en moi, et plus d'idées, par la puissance de ce spectacle, que si je visitais des musées, si j'assistais à des pièces de théâtre, pourquoi pas? Nous ne sommes pas obligés de comprendre les mêmes choses. En ce moment, les essentielles m'occupent exclusivement... Vous êtes, vous, sans inquiétude religieuse.

— Vous vous trompez.

L'Anglais fit signe de la main : « Alors, je n'insiste pas. Je regretterais de m'être trop avancé. Je croyais affirmer une différence certaine entre vous et moi. » Il repartit, avec une courtoisie émue, qui était nouvelle :

— Je me prépare à monter ce soir à Montmartre. Je passerai la nuit dans la basilique.

— Cela se peut faire?

Un sourire de l'autre côté du détroit, un allongement d'un millimètre des lèvres rasées, un sourire qui n'aurait paru, chez un Français à moustache, que dans la forme des yeux, montra l'étonnement de Réginald, qui ne répondit pas. Mais Félicien songeait bien à expliquer quoi que ce fût, ou à demander une explication! Il avait changé d'expression. Dominé par une puissance que son interlocuteur ne pouvait deviner, devenu très grave, et toute irritation étant tombée, pour un temps, il demanda :

— Voulez-vous me permettre d'y aller avec vous?

— A Montmartre? Mais oui, vous me servirez de guide. Là-bas, je trouverai quelqu'un à qui j'ai écrit. Avec plaisir.

— Je ne vous gênerai pas?

— Non pas du tout.

Comme s'il se parlait à lui-même, Félicien dit encore :

— C'est une chose étrange : vous allez là-bas pour chercher la foi; et moi, j'y vais pour voir si je l'ai encore.

L'Anglais inclina légèrement la tête, très touché, au fond, de cette sorte de ressemblance morale, et frappé de la gravité avec laquelle Félicien venait de parler. Ils ne s'expliquèrent pas davantage. Ils savaient seulement que cette nuit aurait, sur leur destinée, une influence, et comme une autorité. Quelque chose de noble, un secret d'ordre religieux les réunissait pour quelques

heures; malgré la dissemblance de leur nature, il y avait là une raison d'estime réciproque. Mais Réginald, bien plus que Félicien, en éprouva la force et s'y abandonna : il n'était pas jaloux; l'incertitude religieuse qui l'agitait n'était mêlée d'aucun remords; il souffrait de ne pas voir où était la vérité, mais aucun intérêt humain ne diminuait l'amour qui le portait vers elle. L'angoisse de Félicien Limerel avait d'autres origines, moins hautes. Il souffrait moins de ne pas croire que des conséquences possibles d'un tel aveu. Le motif qui le faisait agir le laissait en proie au trouble, sans élan, il suffisait seulement à jeter cette âme malade dans la compagnie des saints, à la faire vivre quelques heures dans le milieu où les prodiges silencieux de la grâce sont fréquens. Tous les deux ils faisaient une expérience, comme le disait Félicien, mais un seul cherchait la lumière pour elle-même.

— Alors, c'est convenu! dit l'Anglais. A huit heures un quart, vous me trouverez dans le salon de l'hôtel ; j'aurai dîné, nous prendrons une voiture...

— Mon père se moquerait de moi, si je lui disais où je passe la nuit. Il n'y croirait pas ; et, en effet, c'est invraisemblable. Je ne puis donc lui demander son automobile. Excusez-moi... Pourtant, il m'arrive de découcher pour de moins belles raisons. Allons, à ce soir !

Félicien avait un autre motif pour ne pas parler à son père du projet de passer la nuit à Montmartre. M. Limerel, très habitué, en homme d'affaires, à deviner les intentions, et à construire des romans d'intérêt, d'après de menus indices, aurait compris, du premier mot, que Montmartre et Marie Limerel étaient deux termes en corrélation, et que Félicien ne montait là-haut que pour elle, et peut-être eût-il pensé « par elle. »

Vers neuf heures moins un quart, en costume de promenade, chapeau rond et pardessus d'été, Félicien et Réginald arrivaient en haut des escaliers de la Butte. Il avait plu. Un vent froid, dernier coup d'aile d'un orage en retraite, balayait les nuages et les refoulait, les tassait en demi-cercle ravagé, du côté du Sud. Les coupoles blanches de la basilique se levaient dans l'azur renouvelé. Les deux jeunes hommes, avant de s'engager dans la rue de la Barre, pour gagner la petite porte d'entrée au milieu des échafaudages, se détournèrent un moment. Paris, au-dessous d'eux, figurait une plaine d'un rose roux, barrée en travers, sur

toute la longueur, par une écharpe droite de vapeurs molles, grisâtres, dont l'extrémité amincie s'appuyait aux coteaux de Belleville et de Ménilmontant. Et par-dessus le banc de brume et de fumée, c'était le ciel clair, le chemin sans poussière de la lune à son premier quartier. Heure indécise dans les hauteurs, où mourait lentement l'extrême lueur du jour, tandis qu'en bas, dans la vallée de pierre bâtie, les lignes d'étincelles menues des becs de gaz commençaient à dessiner, jusqu'à l'horizon, le réseau prodigieux des rues. Les deux jeunes gens pénétrèrent ensemble dans l'enceinte de l'église, et, dans les constructions provisoires, trouvèrent un homme qui avait été prévenu de la visite de l'Anglais.

— Je suis confus, messieurs, de n'avoir personne qui me présente à vous. Vous m'excuserez : Louis Proudon, président des Pauvres du Sacré-Cœur.

« C'est un gentleman, » pensa Réginald, et il considéra un moment cet homme de moyenne taille, maigre, un peu voûté, qui avait, éclairant sa face barbue, fine et qui aurait pu être sévère, le sourire de ceux qui font, par volonté, la volonté des autres, douceur des grands forts.

— Je vous conduirai; nous irons tout à l'heure à l'adoration des Pauvres, puis je vous mènerai dans la chapelle où se fait, chaque nuit, l'adoration commune. Et, quand vous le désirerez, vous gagnerez vos chambres, pour vous reposer. Vous êtes jeunes; une nuit de faction : il faut avoir l'habitude. Vous n'êtes jamais venus?

— Moi, dit Félicien, pas depuis l'avant-veille de mon bachot. Et vous, monsieur, vous ne vous couchez pas de toute la nuit?

Le président des Pauvres sourit.

— Mais non. Il est nécessaire, n'est-ce pas, qu'il y ait quelqu'un à chaque heure qui sonne, pour réveiller l'escouade nouvelle, ceux qui viennent relever les adorateurs et « prendre l'adoration. » Ça coûte un peu, dans les premiers temps, mais on s'y fait, je vous assure.

Il dit cela simplement, et emmena ses hôtes dans le dortoir bas, où quelques hommes, miséreux et graves, assis sur le bout d'un lit de camp, comme des soldats, attendaient la soupe, la miche de pain blanc et le verre de vin rouge. Félicien aurait aimé prolonger la visite qui lui était une distraction; il redoutait ce qui allait suivre; mais Réginald, à qui la même inquié-

tude d'esprit ne faisait pas craindre la solitude dans l'église, sortit presque aussitôt. Heureusement, l'épreuve ne commençait pas encore. Entre cette salle, à laquelle attient une petite cuisine, et le monument, il y a un espace vague, un chemin clos par des planches, mauvais sentier de poterne, moisi, piétiné, herbeux, pavé de décombres. Là, le long des assises énormes qui plongent dans le sol de la butte, et sous le pâle ciel, Réginald secoua la tête, et dit en riant :

— Je vous demande pardon : nous ne pourrons plus tout à l'heure fumer une cigarette...

Il ouvrit son étui de métal, timbré aux armes d'Oxford, et la fumée de trois cigarettes de tabac anglais monta le long des murs énormes.

Un peu après neuf heures, dans la crypte, debout, appuyés au même pilier, Félicien et Réginald contemplaient un spectacle également nouveau pour chacun d'eux. Réginald se trouvait en avant, dans la demi-lumière, et Félicien dans la pénombre, en arrière, près de l'escalier qui conduit du souterrain à la nef supérieure. Ils étaient immobiles, à peine visibles, en dehors du demi-cercle, fortement éclairé, que forment devant l'autel les colonnes trapues et rapprochées. Or, dans cette niche lumineuse, à leur droite, quarante hommes adoraient. Leur chef, le fraternel Louis Proudon, debout à côté de la balustrade de l'autel, clignant les yeux, orientant vers la lampe électrique le livre qu'il tenait à la main, lisait la prière du soir. Et soudain, les quarante voix répondaient, si rudes, si éraillées, si peu pareilles aux voix des salons : voix de la foule qui crie, qui boit, qui jure, qui menace et qui priait.

Puis les hommes chantèrent un cantique, et, agenouillés ou assis, ils adorèrent avec des mots muets, qu'ils ne devaient pas inventer, mais recevoir de Celui qu'ils regardaient, ou retrouver dans leur mémoire des temps lointains. Comment auraient-ils inventé? Que savaient-ils au delà de la misère et du besoin d'un cœur qui peut encore aimer? Ils étaient fixés dans l'attention, comme ceux qui attendent le passage d'une noce sous les porches. Ils avaient les paupières levées, mais pas tout à fait, à cause de la lumière éblouissante et aussi de la fatigue.

Réginald et Félicien observaient ces physionomies peu mobiles, ces visages dont les rides changeaient de place cependant, lorsqu'une pensée un peu émouvante, un souvenir, montait

clair, du fond de l'âme obscure. Ils comprenaient mieux, ils apercevaient nettement, que c'étaient non seulement des pauvres authentiques, mais des misérables, de ceux qui font plus peur que pitié : barbes taillées par le vent et usées par la pierre qui sert d'oreiller ; chemises sans col, redingotes qui furent portées par d'autres, et qui ont des couches superposées de taches de graisse ; foulards, malgré la chaleur, parce qu'on a sur soi toute sa garde-robe. Les deux larrons du Calvaire étaient peut-être là. Mais l'extrême abandon surtout, l'espèce qui n'a pas de pain, pas de gîte, pas de famille, et qui n'a plus de courage, veillait aux pieds du Maître deviné. Beaucoup de ces yeux tristes, de ces yeux méprisés, de ces yeux où la colère est à demeure, s'adoucissaient, un court moment, levés, et puis la porte rouillée se fermait. Derrière les deux jeunes hommes, le président des Pauvres était venu, silencieusement, s'accouder. Il murmura, et, bien que la voix fût à peine timbrée, on y sentait la tendresse :

— Celui qui est tout au bout du demi-cercle, le brun, chauve, qui a un peu de couleur, par hasard, sur les joues, celui-là est presque un riche... Il a couché sous les ponts. Il a vécu des déchets des restaurans... C'est une sorte d'aristocrate à présent ; il a un petit emploi dans la publicité : colleur de bandes, adressier, timbreur. Il peut vivre, ce qui est une exception ici. Mais il est bon, il se souvient. Depuis qu'il ne mendie plus, il n'a jamais manqué de venir, chaque samedi, parmi les compagnons de la rue...

Quelques-uns bâillaient, sans précaution. Un commençait à dormir. Il y avait des lueurs de pierres fauves, de diamant, et des pensées suppliantes au bord des paupières, çà et là. Le président des Pauvres reprit :

— Les deux qui sont côte à côte, vers le milieu, et qui ont les joues creuses, — tenez, l'un des deux s'endort justement, pauvre ami, c'est trop juste ! — eh bien ! vous ne sauriez croire leur mérite. Deux ouvriers de verrerie, figurez-vous. Ils travaillent toutes les nuits pour entretenir les fours. Ils n'ont de libre que celle du samedi au dimanche. Et ils viennent la passer ici ! Le plus vieux est venu d'abord, et il a dit à l'autre, le dimanche, en reprenant son travail : « Je ne me suis jamais si bien reposé que cette nuit, et cependant je n'ai dormi que des petites minutes, et dans une chaise. Je t'emmènerai samedi prochain »

L'odeur de fauve et de soupe moisie se levait, et flottait au-dessus de cette assemblée. Les saints ne s'en offusquent pas. Un des pauvres, étant assis, le pantalon, de forme négligée, remonta d'un côté jusqu'à la moitié du mollet, et laissa voir qu'il n'y avait pas de chaussettes sur les pieds de l'homme, ni de cordon à ses souliers. Réginald se détourna :

— La place d'un gentleman n'est pas ici, dit-il. Montons, s'il vous plaît?

Il obéissait à une répulsion naturelle, et à une idée de classification que toute l'éducation et toute la vie anglaise avaient fortifiée en lui. Cependant, il était très généreux, et il n'eût pas voulu manquer de politesse, vis-à-vis d'un pauvre. Les procédés égalitaires lui semblaient peu raisonnables, et le séjour prolongé parmi des hommes d'une autre classe, chose inutile, gênante pour les uns et pour les autres.

— Le parfum est médiocre, en effet, dit tout bas Félicien.

Louis Proudon montait déjà les marches qui conduisent de la crypte dans le chœur de la basilique. L'immense nef était dans l'ombre. Il tourna du côté où la vie s'était réfugiée, et conduisit les deux jeunes hommes derrière le maître-autel, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, où était exposé le Saint-Sacrement. Il les plaça vers la droite, presque à l'entrée, et les laissa, après leur avoir dit : « Vos chambres sont prêtes, vous vous retirerez quand il vous plaira. Et comptez sur moi pour le réveil, demain matin. »

Réginald était le second, et Félicien occupait la première place au bord de l'allée. Ils se tenaient debout. Autour d'eux, ils comptèrent les hommes, et obtinrent le chiffre approximatif de deux cent trente. On ne chantait pas. Mais deux cent trente âmes humaines étaient absorbées dans la contemplation du même objet. Elles le désignaient invinciblement, plus impérieusement que si elles eussent crié son nom, par la puissance unanime des pensées qui s'échappaient d'elles, et qui se rassemblaient au-dessus de l'autel, flèches vivantes dirigées toutes ensemble vers l'heure éternelle.

Cette force mystérieuse, qui sort des foules attentives, incline comme le vent; elle fait frissonner; elle ébranle; elle sollicite au mouvement. Félicien, moins que Réginald, avait besoin d'être porté par ce courant. Des souvenirs, une sorte de regret et de défi tout ensemble, le firent regarder l'ostensoir, et dans l'ostensoir,

l'hostie. Il assura sur elle son regard déshabitué, et qui ne demandait rien, qui poursuivait seulement une expérience, et il eut le sentiment, la certitude, que rien en lui n'avait remué, et que cette rencontre, depuis quelque temps évitée, le laissait insensible. Il eut la douleur de n'être pas ému. Il songea, regardant cette hostie blanche dans les rayons d'or: « Marie ne sait pas que je suis ici; mais je devrai lui avouer que je ne frémis pas, que je ne prie pas, que je ne pleure pas, sauf sur elle, c'est-à-dire sur moi... Suis-je obligé de raconter cela? Est-ce qu'il n'y a pas des heures de sécheresse pour les saints eux-mêmes? » Il détourna les yeux, avec plaisir, les ramenant vers cette assistance qui ne l'obligeait pas à un effort de l'esprit. Mais des pensées non moins cruelles l'assaillirent: « Je n'ai pas été ainsi toujours. Une source est tarie en moi. Des mots qui ont été pleins se sont vidés de leur contenu. Je sens, à la froideur de mon cœur, que la fraternité est détendue entre moi et tous ceux-ci qui adorent. Je ne suis plus l'un d'eux. Ce n'est pas de ce soir que je constate le changement, mais, quelle évidence, pour la première fois! » Et alors, la question revenait, insistante, cruelle: « Devrai-je avouer à Marie cette expérience que je tente aujourd'hui et cette inertie de mon âme? » Il n'était pas distrait; il aurait voulu ne pas être seul indifférent, et tantôt il considérait un des hommes ou des jeunes gens agenouillés, tantôt un autre. Tout adorait. Parmi les assistans, il y en avait un tout près, qui ne remuait pas les lèvres, mais qui ne cessait de tenir la tête levée vers l'ostensoir. Il ne bougeait pas. Dans ses yeux, que Félicien pouvait voir, des voiles passaient, comme de l'encens. Et puis la limpidité, la bonté attentive et épanouie reparaissait. Mais l'expression recueillie du visage demeurait invariable.

A la dérobée, Félicien observait Réginald, qui avait croisé les bras, et qui ne bougeait plus. Réginald pensait, de son côté: « Ceux-ci appartiennent à toutes les classes, sauf la plus pauvre. Ils viennent ici sans ambition, sans aucune récompense d'ordre humain. Cependant ils reçoivent une récompense pour le repos sacrifié de leur corps. Leur âme trouve une confiance, que reflète leur visage. Ils ont la paix; quelque chose au moins de cette paix, gibier de nous tous, et qui a peur de nous. Elle est ici, au moins en apparence, pour ceux-ci. Oui, vraiment, ils sont sincères... Toutes les nuits, des hommes veillent, au-dessus de

Paris, priant sur la montagne. Ils gardent peut-être mystérieusement la cité. Quelle contre-partie de la corruption d'en bas!... Cela manquait aux civilisations anciennes... » Les choses qu'il avait lues sur la corruption de Babylone lui revinrent en mémoire. Il pensa aux adultères, aux dépravations de la chair, à l'insolence de la luxure, à la dure barbarie qui tenait asservies tant de femmes pauvres et tant de femmes riches, pour lesquelles il n'y a pas la vie, mais seulement un printemps profané, sans âge mûr, sans vieillesse tolérable;... il songeait encore: « Serait-il possible que, par les prières de ceux-ci, d'autres hommes fussent rachetés? Leurs proches? Leurs amis? Leurs ennemis? Ressemblent-elles aux nuages qui portent leur pluie jusqu'aux extrémités de la terre? En tout cas, quelle belle idée de puissance! Quel domaine plus grand que tous les empires!... Le monde serait tout peuplé de fraternités effectives, à jamais ignorées... »

Félicien se pencha.

— Je m'en vais. Venez-vous?

— Non.

— Vous me retrouverez demain matin, à trois heures.

— Bien.

Félicien attendit un moment, croyant que Réginald se retirerait quand même avec lui. Puis, il passa derrière l'Anglais, et on entendit son pas s'éloigner sur les dalles. La songerie continua.

« Ils ne doutent pas qu'ils ne soient en présence du Christ transfiguré par amour. Partout des présences divines, le Christ mêlé à la foule, proche de la misère. Ce serait une grande consolation, en effet. Toutes les détresses humaines appellent cette présence... Elle nous manque, à nous et à d'autres. Il y a plus de distance entre Jésus-Christ et nous qu'entre ces adorateurs et Lui. Peut-être quelques-uns le voient-ils? Ils ont des visages ravis... Pourquoi des temples, si nous n'y tenons pas notre Dieu prisonnier? Là où le Christ est le plus près, là doit être la vérité. Avoir Jésus-Christ en soi,... avoir Jésus-Christ! Non la simple grâce, mais la vie! » Il se rappelait des mots qu'il avait lus dans la Bible, dans le volume dont la reliure, en cuir vert, avait été brunie par la main des aïeux, des oncles, des tantes qui essayaient de comprendre ce qui est écrit pour tous.

Les souvenirs de Redhall l'assaillirent. Comme ils blessaient

ce cœur qui ne se détournait pas d'eux! Futaies, rhododendrons fleuris, lierres, étangs, maison, visages surtout, le domaine passait devant ce jeune homme qui, depuis longtemps, debout, n'avait pas plus bougé que s'il eût été près du Roi, en service de Cour, un jour de lever. Les images étaient si nettes, les mots échangés avant le départ avaient si bien gardé leur ordre et leur accent, qu'une grande douleur lui vint avec eux et par eux. Il était donc là, dans une église de France, dans la nuit, sans qu'aucun des êtres chers pût seulement l'y retrouver en pensée, perdu, oublié, seul étranger peut-être et sûrement seul hérétique. Pourquoi demeurait-il là? Il se le demandait, et il eût été incapable de donner une réponse précise. Il regardait avec insistance ce pain enveloppé d'or; une sorte d'attirance maintenait ses yeux levés; une volonté secrète, douce, qu'il sentait parfaitement raisonnable, commandait en lui, et tenait le cœur et l'esprit tout ouverts, comme les maisons au printemps. Réginald retrouvait, dans ce décor catholique, l'émotion première de l'enfant qui sent qu'il a une âme, et qui la tient avec respect devant Dieu, celle-là même qu'il avait éprouvée plusieurs fois au temps de sa petite jeunesse, quand le père lisait le Livre à haute voix, le soir, dans la chapelle de Redhall. Mais il s'y mêlait un frémissement nouveau, un élan vers quelque chose de plus, une aspiration magnifique. Il pensait: « C'est le renversement de la raison murmurante, mais le triomphe de la plus haute sagesse et de l'amour. S'il était ici, Lui, tout proche, impossible à reconnaître avant qu'il ait parlé, comme en Judée, dans le jardin du sépulcre, lorsque Madeleine le prenait pour le jardinier! « L'avez-vous vu? » Elle le voyait, et elle le cherchait encore... Lui demander la force, la voie, la vie!... »

Il n'était point fatigué d'être debout, et cependant ses genoux plièrent, et il resta un peu de temps agenouillé, sans que ses yeux eussent quitté l'hostie autour de laquelle son doute priait, comme la foi des autres.

Il se releva. Ses compagnons n'avaient fait nulle attention à son geste; quelques hommes arrivaient pour prendre leur heure de garde; l'horloge sonna; il sortit de sa place, sans plus regarder rien, troublé d'un trouble heureux, et, dans les constructions accolées à la basilique, il alla essayer de dormir. Le lit était court, et le matelas cruel. Réginald exalta, en esprit, les lits d'Angleterre. Il supposait que, placé à cette hauteur, au-

dessus de Paris, il entendrait l'inégal grondement de la ville, comme une chanson de la mer, et cette imagination n'avait pas été sans influence sur sa détermination de passer la nuit à Montmartre. Il fut déçu. Au lieu de la rumeur des marées, qui s'enfle et qui décroît, c'était autour de lui un silence absolu, tout à coup déchiré par les sifflets des locomotives de la gare du Nord. Engourdi par la fatigue, Réginald croyait être en voyage, couché dans les huniers d'un navire, et c'étaient les commandemens des officiers qui se croisaient tout en bas, sur le pont. Parfois, une chaise tremblotait dans la cellule; ou bien le petit miroir pendu près du lit oscillait au bout de la ficelle et égratignait la cloison; un mugissement sourd et bref se levait des profondeurs de l'océan, sans qu'on pût deviner où déferlait la vague monstrueuse qui l'avait vomi, à gauche, à droite, en avant. Et l'autre appel, là-bas, si loin, désespéré, n'était-ce pas la sirène d'un navire dans les brumes? Puis tout s'apaisait. L'idée de la mer s'évanouissait dans le sommeil. Le vent glissait sur les pierres. Les millions d'hommes, veillant ou endormis autour de Montmartre, ne faisaient pas plus de bruit qu'un cimetière.

Réginald dormait d'un profond sommeil, quand M. Louis Proudon frappa à sa porte, en disant :

— Trois heures un quart, monsieur l'Anglais dont j'ai oublié le nom, levez-vous !

Un quart d'heure plus tard, ils suivaient le chemin d'ascension qui passe sur les toits de pierre de la basilique. Félicien les rejoignit. Il était pâle, et cette flamme du regard, qui lui donnait une physionomie si intéressante, la fatigue ou quelque cause l'avait voilé.

— *Glorious day !* dit Réginald en montrant l'horizon.

— Non, glaciale matinée, répondit Félicien. Si vous le voulez bien, nous resterons peu de temps.

— Bien, comme il vous plaira.

Félicien serra la main que Réginald lui tendait. Mais il le fit avec si peu d'empressement que l'Anglais le remarqua, bien qu'il eût l'esprit occupé des choses toutes nouvelles qui l'environnaient. Réginald pensa : « Un peu de sommeil en moins; son humeur passera. » Il conclut que les Français avaient peu de résistance, puis continua de marcher dans les gouttières, au bord de la toiture faite de belles dalles blanches imbriquées.

Précédé par le président des Pauvres, il s'engagea dans l'escalier intérieur qui devait aboutir à la galerie du dôme central, au-dessus des grandes verrières. Bientôt, sa voix appela :

— Monsieur Limerel? Venez voir ! Splendide, vraiment splendide !

Il faisait le tour, lentement, de ce chemin de ronde porté si haut dans les airs, et s'arrêtait à chacune des baies ménagées dans la muraille.

— Rare matin sans doute ! murmurait-il. Paris est tout entier visible ;.. jamais Londres... Oui, la ville n'est pas si grande qu'on ne puisse apercevoir des campagnes. Qu'est-ce que ceci, au Nord ?

— La plaine au delà de Saint-Denis, répondait M. Proudon ; et voici les lignes sombres, tout là-bas, à gauche, de la forêt de Saint-Germain.

— Dernière minute du crépuscule du matin, reprenait Réginald. Voyez, Paris n'a plus de lumière de fabrication humaine, excepté dans les gares, où les signaux et les feux de quais veillent encore. Paris est de couleur khaki. On dirait une grande fourmilière plate, une clairière de terre forée, coupée, ravinée, sur laquelle seraient répandus en désordre des cailloux qui sont les monumens, et des feuilles vertes qui sont des jardins. Et quel ciel !

De longues écharpes de brouillard, transparentes, flottaient au-dessus des maisons. Elles fondaient un peu dans le vent du côté de l'Ouest; mais, vers l'orient, elles se soudaient à un bourrelet de lourdes brumes violettes qui reposait sur Belleville. Là, l'extrême sommet du nuage, à l'endroit où la lumière allait naître, devenait rose, couleur de sang qui court. Ailleurs, l'espace était libre, traversé par un vent vif, mainteneur de clarté. Et, près de Réginald, de Félicien et de l'autre, se levait une île aérienne, laiteuse, faite de toitures, d'arêtes blanches ajourées, de dômes qui portaient des clochetons élancés.

— Ils dépassent la zone des fumées salissantes, dit Réginald, qui était accoudé non loin de Félicien. Toute cette pierre a une blancheur transparente. La basilique est comme bâtie en pierre azyme, — est-ce qu'on ne peut pas dire cela ? — Elle domine Paris de sa bénédiction. Elle est levée dans la splendeur de l'aube... Ah ! voici le jour !

— Le jour ! dit Félicien. Pourquoi le saluez-vous ?

Réginald n'entendait pas. Il regardait.

Le bord des brumes roulées, maintenues par le vent, était devenu comme une fleur de grenade, puis, comme une fleur de souci, et maintenant, si magnifique, si étincelant qu'il fût, il n'était plus rien, car, au-dessus de lui, le soleil levait son arc. En un instant, le globe tout entier se dégagea. Quelques hauts monumens de la ville, toutes les maisons restant dans l'ombre, commencèrent à vivre, et leur forme revint à eux. Tout près, au sommet d'un des petits dômes de l'église, une touffe de pierre parut s'épanouir et demeura vermeille.

— Vous parlez comme un croyant, dit Félicien ; vous êtes lyrique.

Sa voix était plus âpre qu'il n'eût fallu, et elle révélait une souffrance. Il s'était redressé, une épaule appuyée au mur, du côté gauche d'une des baies à double colonne, tandis que Réginald se tenait debout, à droite de la même ouverture. Son jeune visage, pâli encore par le reflet des pierres, recevait toute la joie du matin, et il était triste.

— Vous devenez catholique !

Réginald, qui n'avait pas répondu la première fois, riposta vivement :

— Je ne puis pas vous laisser dire ce qui n'est pas. Je suis ému... Un tel matin après une telle nuit ! Mais l'autre chose n'est pas vraie. Si elle l'était, est-ce que vous n'en seriez pas heureux ?...

— Non, très franchement.

— Vous m'étonnez.

— Il est possible que je vous étonne, mais il est bon que vous me compreniez; je le veux même...

Le ton de Félicien Limerel était si violent, que, lentement, Réginald tourna la tête. Dans l'étroit espace, dans la cellule de lumière où ils étaient montés pour voir le soleil se lever sur Paris, les deux hommes s'observaient l'un l'autre, comme deux adversaires, Félicien décidé à provoquer une explication, Réginald surpris, tiré brusquement de son admiration pour le paysage matinal.

— Oui, je veux que vous connaissiez le fond de mon cœur. Ne protestez pas ; je vous dis que je veux ! Il n'est peut-être pas aussi beau que le vôtre, mon cœur, aussi pur, aussi sublime; il n'est sûrement pas aussi joyeux, mais il vous intéressera sans

aucun doute. Vous saurez donc que j'ai songé toute la nuit à ce même problème de la foi qui vous préoccupe si fort, en apparence...

— Non, pas en apparence, en toute vérité.

— Eh bien! pour moi, aucun espoir ne s'est levé, aucune force neuve ne m'a aidé.

— Le contraire de moi!

— Mes doutes se sont accrus; j'ai refait ma route, avec une lucidité effrayante, à travers la vie, et je me suis trouvé beaucoup plus loin que je ne pensais de ma jeunesse pieuse.

— Je vous plains, monsieur.

— Vous devriez vous réjouir.

— Comment le voudriez-vous? Je vous vois souffrir.

— Peut-être, mais vous me voyez vaincu déjà. Vous pouvez croire que vous aurez l'avantage. Car nous sommes deux joueurs, n'est-ce pas? Et si je perds, vous gagnez.

— Je ne sais ce qui arrivera de moi.

— Oh! je vais vous le dire... Vous vous défendez inutilement... Je connais votre secret, à vous, et dès le premier jour, j'ai compris votre manège...

— Quel manège?

— Vos assiduités près de ma cousine Marie, et vos dévotions à travers toute la ville. Ce sont des termes qui sont liés, n'est-il pas vrai?

Il s'approcha; il se pencha. Les muscles de la mâchoire, ceux du front et des tempes, saillirent sous la peau, et firent leur partie dans la colère du visage. Il cria :

— Vous devez avoir hâte de descendre, d'être seul avec votre joie! On vous attend. Dès qu'il sera grand jour, vous courrez chez ma tante Limerel, vous rendrez compte de vos méditations... Et vous savez qu'elles seront bien accueillies... Ne niez pas!... Vous avez la dévotion qui plaît à Marie...

Réginald avait à peine bougé, même quand Félicien le touchait du bout de ses doigts tremblans. Très droit, les épaules appuyées au mur, impassible de visage, il avait seulement rapproché ses deux poings de sa poitrine, pour le cas où il serait attaqué. Il laissa tomber les derniers mots dans le silence, et dit :

— Vous inventez.

— C'est facile à dire : prouvez-le!

— La preuve est également aisée. Je ne verrai pas Mme Limerel, parce que je pars ce matin.

— Vous dites?

— Je dis que je quitte Paris, ce matin, par le train de 11 h. 39.

Félicien considéra, les yeux dans les yeux, l'homme qui repoussait ainsi, d'un mot bref, tout soupçon de trahison. Il devina, il vit que cette jeunesse qui avait côtoyé la sienne, un moment, était d'une absolue sincérité, qu'il l'avait offensée injustement. Il devint extrêmement pâle; une larme gonfla ses paupières; il tendit la main.

— Pardonnez-moi... Je vous ai mal jugé. Je suis très malheureux...

Puis, ne voulant pas pleurer, sentant que les mots qu'il pensait étaient tout noyés de larmes, il se rapprocha de l'ouverture par où entrait le matin rayonnant. Réginald fit de même, et ils se turent. Le soleil mettait entre eux une barrière de rayons. Louis Proudon, appuyé à quelques mètres plus loin, dans le chemin de ronde, n'avait peut-être pas entendu, et n'avait sûrement pas compris. Il songeait à ses pauvres qui allaient venir, de toutes les banlieues et de toutes les ruelles de Paris, pour la messe de huit heures et demie, et pour la distribution du pain. « Je n'aurai pas assez de deux mille livres de pain, un jour pareil... Il fait si beau! Le jour clair fait marcher... Ils monteront comme des fourmis, par ici, par là surtout... » Il se réjouissait, et il imaginait déjà les escaliers de l'Est, en bas, tout noirs de foule. Le silence de la coupole blanche, la vague d'air qui passait sans plus apporter le murmure des voix, le fit sortir de son rêve.

— Venez, messieurs, que je vous montre la forêt de Saint-Germain. On la voit comme un ruban bleu... Vous avez de la chance, d'être montés aujourd'hui!

Les deux jeunes gens vinrent. Mais ils ne prirent aucun intérêt aux explications qu'il leur donna, et ne firent aucune question. Ils descendirent donc, par les escaliers en spirale, puis sur les toits, et se retrouvèrent dans la basilique, où leur guide obligeant les quitta.

Quelques instans après, Félicien et Réginald, ayant suivi la rue qui contourne l'église, s'arrêtaient sur l'esplanade, au delà du funiculaire. Ils ne s'étaient pas dit une seule parole depuis l'explication violente, terminée par un mot de regret, qu'ils avaient eue là-haut. Réginald voulait, une dernière fois, regarder Paris, tout

illuminé maintenant par le soleil. Félicien se tenait à quelques pas de lui. Il avait repris toute son énergie, et son mince visage penché, son regard qui reconnaissait Paris et le parcourait lentement, lui donnaient l'air d'un poète triste, qui compose une chanson. Il remuait les lèvres, comme pour essayer les mots qu'il devait dire. Enfin il dit, sans cesser de considérer la ville; il dit avec un accent de douleur si vraie que Réginald en tressaillit :

— Tant d'hommes mêlent un intérêt humain à la recherche de la vérité!... Pas vous, je vous en félicite... Croyez-moi, puisque nous allons nous séparer : vous devriez revoir Marie...

— Mais, puisque...

— Je vous assure... Pas ce matin... Ce soir. Vous devriez lui faire visite à la fin de l'après-midi. Il y aura, ce soir, quelque chose de changé dans sa vie, comme dans la mienne... Oh! vous êtes trop fier... Je le comprends, et je plaisante, vous voyez... C'est que je lui dois la vérité. J'ai promis de la dire;.. c'est une chose affreuse, monsieur, d'aimer une femme d'un amour désespéré comme le mien... Tenez, disons-nous adieu.

Ils se donnèrent la main, rapidement. Réginald répondit :

— Je vous souhaite plus de bonheur, oh! bien vraiment!

Ils descendirent, chacun de son côté, et, au bas de la butte, trouvèrent deux fiacres en maraude, qui les ramenèrent dans le centre de Paris.

A huit heures du matin, Félicien sonnait à la porte de la maison où habitait sa tante. Le concierge lui ayant dit que ces dames étaient à la messe et qu'elles ne pouvaient tarder à rentrer, il monta, et déclara qu'il attendrait dans le vestibule. La femme de chambre insistait pour qu'il entrât dans le salon.

— Non, dit-il. Je n'ai qu'une réponse à donner, et je pars. Laissez-moi ici.

Il ne voulait pas entrer dans ce salon où il y avait le portrait de Marie; il ne voulait pas, non plus, qu'il y eût trop de distance à parcourir, quand les mots auraient été dits, qu'on le vît trop longtemps. Déjà il se sentait à bout de forces. Il lui semblait entendre des voix dans l'escalier.

— Allez, répéta-t-il, voici ma tante qui revient de Saint-Philippe.

Il resta debout, près du coffre à bois, à quelques pas de la

porte. Les voix, calmes, se rapprochaient. La clé tourna dans la serrure, la porte s'ouvrit, et Mme Limerel entra, suivie de Marie. Deux interrogations, presque ensemble, mais si différentes de ton :

— C'est toi, Félicien? De si bonne heure?

— Ah! c'est toi! Je comprends, viens vite!

Elle s'approcha, dans le demi-jour, relevant sa voilette, elle aperçut le visage de Félicien, et aussitôt elle se recula :

— Non ! non! ne viens pas!

Et elle s'enfuit dans le salon.

— Non, pas aujourd'hui! Je ne veux pas!

Et comme Félicien la suivait et arrivait à l'extrémité du vestibule, près de la porte du salon :

— Je ne veux pas que tu parles déjà! Maman, empêchez-le de parler!

Marie s'était retirée jusqu'à la fenêtre, là-bas, et elle avait mis ses mains devant ses yeux.

— Pas aujourd'hui! Je ne veux pas !

Mme Limerel se plaça devant Félicien, et l'arrêta.

— Fais ce qu'elle te demande, Félicien ! Pas aujourd'hui!

— Il le faut.

— Demain si tu veux. Mon enfant, attends jusqu'à demain!

— Non ; demain, je n'aurais plus la force.

— Tu n'as pas eu le temps ! Tu ne sais pas ce que tu vas lui dire...

— Hélas! si. Je lui dirai que personne ne l'aimera autant que moi, puisque je renonce à elle, et que je me reconnais indigne d'elle.

— Tu vas lui faire trop de mal!

— Le mal est fait puisqu'elle m'a vu!... Laissez-moi !...

Mme Limerel avait attiré la porte, au moment où Félicien allait entrer. Elle la tenait fermée. Son neveu était devant elle, tous les traits creusés et tirés par une douleur plus cruelle qu'une maladie, mais sur ce visage de douleur la volonté était encore commandante. La mère vit que la résolution avait été mûrie, et que c'était de lutter contre la destinée, qui avait ainsi altéré le visage de Félicien. Elle se recula.

— Va donc, dit-elle, mon pauvre enfant!

Il s'avança jusqu'au bout du salon, où était Marie, près de la fenêtre. On eût dit qu'il avait fait une longue course, tant il

était à bout de souffle. Il s'appuya contre le rideau de damas rouge. Elle avait ses deux mains encore posées sur ses yeux. Et ses lèvres, dans l'intervalle des poignets rapprochés, remuaient. Priait-elle? Continuait-elle de dire, d'une voix épuisée : « Pas aujourd'hui ! Je ne veux pas ! » Il était tout près d'elle. Leurs deux agonies épuisaient un dernier répit. Leurs deux courages essayaient de rassembler ce qu'il fallait de force pour souffrir davantage. Félicien dit, très bas :

— Marie, je ne suis pas digne de t'aimer comme tu veux être aimée : je ne crois plus.

Elle abaissa ses deux mains, lentement. Elle était aussi blanche que lui. Elle avait les paupières à demi fermées.

— Quelle preuve as-tu? Je t'en prie, ne te trompe pas.

Alors, il dit, nerveusement, rapidement :

— J'ai réfléchi toute une semaine; et la dernière nuit, cette nuit, j'ai veillé, en examinant toute mon âme, devant ce que j'ai appelé avec toi le Saint-Sacrement...

— Ah! tais-toi! N'en dis pas plus!

— Marie, je ne puis prier que toi : je ne crois plus.

Et ils se regardèrent, les yeux dans les yeux, tout près, les âmes se voyant. Il vit la douleur, il vit aussi l'abîme, il vit la vierge forte, la foi vivante qui disait non.

Brusquement, il se détourna, il traversa le salon, il ouvrit la porte de l'appartement, et descendit, tandis que Mme Limerel, accourue, soutenait sur son épaule la tête de sa fille, qui pleurait à chaudes larmes, et qui répétait, entre ses sanglots :

— C'est affreux, maman! c'est affreux! Ne lui ai-je pas demandé trop? Dites-moi si je ne lui ai pas demandé trop?

*
* *

M. Victor Limerel venait de se lever. Vêtu de son pijama gris bordé de rouge, qui était son costume du matin, il était assis devant son bureau ; les lettres qu'il venait d'ouvrir, après avoir été soigneusement remises dans les enveloppes et classées, reposaient, formant quatre piles d'inégale hauteur, en attendant l'arrivée d'un secrétaire de la Société française des filatures de laine. M. Limerel prit un des journaux apportés avec le courrier du matin, brisa la bande de l'un d'eux, et le déplia. Et Félicien entra.

— Ah çà! d'où viens-tu, mon ami?

— Je viens vous le dire.

— De Montmartre, je le sais, ta mère m'a prévenu, hier soir. Ce n'est pas un mauvais lieu, mais tu avoueras qu'on ne va pas là, passer toute une nuit, hors de chez soi, sans raison... Explique...

— J'en avais deux, qui n'en font guère qu'une, à la vérité : j'ai été étudier un projet de mariage.

Le père, qui, jusque-là, avait continué, tout en parlant, de parcourir les nouvelles du jour, posa le journal sur la table. Félicien avait l'air froid, très décidé, très maître de lui, à force d'énergie.

— Un projet? Lequel? Veux-tu parler de celui...

— Parfaitement; celui d'épouser ma cousine Marie.

— Tu connais ma volonté : ce mariage n'aura pas lieu.

— Il n'aura pas lieu, en effet, mon père, parce que j'y renonce.

— Ah! tant mieux, tant mieux, te voilà devenu raisonnable!

— Non, me voici désespéré, et résolu à vous parler.

Le père jouissait malgré lui de se reconnaître dans cette décision d'attitude et cette sûreté des mots.

— Évidemment, il est naturel que tu regrettes. Je n'ai jamais compris l'idée. Je l'ai combattue. Mais les sentimens : tu es libre.

— Vous dites bien. Je viens, à l'instant même, de déclarer à ma cousine que je l'aimerai toute la vie, mais que je ne peux l'épouser.

— Parbleu! ce n'est pas elle qui t'aurait refusé! Elle aurait eu trop de chance, vraiment...

— Je me suis trouvé indigne.

— Tu dis?

— Indigne d'elle. C'est à m'étudier moi-même que je travaille depuis huit jours, et c'est à cette conclusion que je suis arrivé cette nuit. Indigne, parce qu'elle est décidée à n'épouser qu'un chrétien, et que moi, je n'en suis plus un.

— Que veux-tu que j'y fasse?

— Vous n'y pouvez plus rien; mais la faute est à vous!

— Quelle sottise! Je te permets de souffrir...

— Vous êtes trop bon.

— Mais je ne te permets pas de prononcer des mots blessans.

— A vous qui m'avez mal élevé!

— Félicien !

M. Limerel frappa du poing la table, et se leva, en repoussant le fauteuil.

— Sors d'ici !

— Non pas ! Je dois vous expliquer le mal que vous m'avez fait. Je suis venu pour cela. Je me venge, entendez-vous ?

— Mais qu'est-ce que vous avez, Victor, Félicien ? Qu'est-ce que cette scène et ce bruit ?

Mme Limerel, coiffée, mais en peignoir du matin, s'était avancée, de l'autre côté de la table, vers son fils dont elle prenait la main.

— Comme tu as froid ! Comme tu trembles ! Mais il est malade, cet enfant !

— Non, dit le père en avançant de deux pas : il est insolent, et je l'ai prié de sortir d'ici...

— Mon Félicien, je ne comprends pas...

— J'aurais mieux aimé que vous ne fussiez pas là, maman. Je vous aurais parlé plus doucement, à vous.

— Il nous accuse de l'avoir mal élevé, d'avoir fait son malheur...

— Ah ! par exemple !...

— Il me déclare, ma chère, qu'il se juge indigne de notre dévote nièce Marie, qu'il ne se sent pas assez chrétien pour l'épouser, et que, s'il n'est pas ce qu'il devrait être, paraît-il, le tort en est à nous deux, Elsa, à vous et à moi.

Elle laissa retomber la main de son fils, et s'écarta, revenant à son mari dont la colère l'avait toujours gouvernée.

— Il souffre, il est injuste : c'est naturel. Laissez-le s'expliquer, mon ami. Comme nous n'avons eu aucun tort, grand Dieu ! il vaut mieux que ce petit ne garde pas en lui-même, sans réponse, les reproches qu'il croit avoir à nous faire... Voyons, Félicien, nous voulons bien t'écouter, ton père et moi, à condition que tu y mettes des formes... Comment peux-tu nous accuser de ne pas t'avoir élevé chrétiennement ? Rappelle-toi l'éducation que nous t'avons donnée.

— Oui, Félicien, ta mère a raison. Il eût été préférable, à certains égards, si je n'avais consulté que mes intérêts, que tu fusses élevé par des professeurs de l'Université officielle. J'aurais obtenu certains avantages, certaines protections...

— La rosette ! Nommez-la donc par son nom !

— Laissez-moi répondre pour vous, Victor!... Eh bien! oui, la rosette, je ne vois pas ce que tu blâmes, mon enfant, dans l'ambition de ton père. La rosette, c'est quelque chose. Il y a droit. Il pouvait faire, pour l'obtenir, ce que font tant de gens qui affichent plus de principes que nous, et te mettre dans un lycée. Il y a renoncé, à ma demande. Nous avons choisi, pour toi, une maison d'éducation dirigée par des ecclésiastiques. Est-ce cela que tu nous reproches?

— Non, j'ai été chrétiennement préparé au baccalauréat. Je le reconnais. J'ai eu plus d'instruction religieuse, plus d'exhortations à la piété, plus d'exemples de foi, parmi mes maîtres, que beaucoup d'hommes de ma génération ; cela aurait suffi, cela suffit pour faire un croyant solide, mais à une condition : c'est que la famille soit en harmonie avec l'enseignement qu'elle fait donner.

— Eh bien! et la nôtre?

— Moi, j'ai vu, en rentrant à la maison, trop d'exemples qui ne concordaient pas avec la leçon de l'école, et j'ai douté.

— Tu as vu de braves gens, Félicien!

— J'ai vu que vous faisiez passer beaucoup de choses avant la religion.

— Lesquelles? Dis lesquelles?

— L'énumération serait longue, si je voulais ; c'est toute la vie, ou ce qu'on appelle de ce nom-là : l'innombrable amusement, le repos, les honneurs, l'avenir, le vôtre et le mien peut-être. J'ai vu que vous ne souteniez pas plusieurs des idées que j'avais appris d'abord à vénérer, et des hommes qu'on m'avait cités comme modèles, et que vous laissiez parler, chez vous, librement, contre des préceptes formels...

— Quelque liberté de conversation : la belle affaire ! dit M. Limerel.

— Laissez-le achever, Victor.

— J'ai vu que vous approuviez même ce langage qui la première fois m'avait choqué ; j'ai été comme un abandonné parmi tous vos soins superflus ; je n'ai pas souvent rencontré à votre table et dans vos salons des vertus qui eussent influé sur moi... Qui donc s'est préoccupé de me donner des goûts de piété ou de les entretenir ?

— C'est trop fort! Est-ce que ta mère ne t'a pas fait faire ta première communion, et magnifiquement, je puis dire! avec quelle solennité affectueuse!

— Oh! je vous en prie, ne me rappelez pas la cravache à pomme d'or!

— Que veux-tu dire?

— Une malheureuse histoire dont il m'a rebattu les oreilles, répondit Mme Limerel. Parce que, pour sa première communion, il a reçu d'une de nos amies une cravache et d'une autre des soldats de plomb, il semble que toute la fête ait été manquée. Évidemment, nos amies auraient pu faire un choix meilleur...

— Mais non, ma pauvre maman; elles n'y comprenaient rien, et tant d'autres, tant d'autres avec elles! Que venaient-elles faire en ce jour-là? Au lieu d'être l'enfant attendri et recueilli, autour duquel toute la maison se resserre, j'ai été la petite idole étourdie de visites et de cadeaux, bourrée de bonbons, flattée par toutes les mains, embrassée par tous les péchés du monde. J'en ai encore mal au cœur, quand j'y pense.

— Ingrat, qui nous reproches nos gâteries!

— Oui, amèrement. Je ne veux pas insister là-dessus. Vous avez cru être bonne. Vous vous êtes trompée, maman. Mais après, dans les années qui ont suivi, qui donc a achevé de m'instruire religieusement? Qui m'a soutenu dans mes résolutions naïves d'apostolat? Qui a essayé de deviner mes doutes, et de me donner les réponses? Qui donc s'est préoccupé de mes lectures? J'ai lu tout ce que j'ai voulu.

— Cela est vrai.

— Sans choix, sans gradation, sans le guide qu'il m'aurait fallu.

— Félicien!

— Enfin, je n'ai pas compris, à vous voir vivre, que la religion fût la loi à laquelle on doit tout soumettre. Voilà ce que je vous reproche. Voilà ce que je nomme votre faute. Si vous êtes croyant, tout au fond, mon père...

M. Limerel était atteint par les mots violens de son fils, et il ne protestait que faiblement. Il l'écoutait du même air qu'il eût écouté un supérieur... Mais quand il entendit douter de sa foi, il cria vivement :

— Mais oui, je suis croyant!

— Alors, il fallait l'être à fond, et faire de ma foi d'enfant, de ma foi de jeune homme, la règle, l'illumination, la force, la joie de ma vie... Je n'ai rien de tout cela, ni règle, ni force, ni

joie. Si vous êtes croyant, et si ce que vous croyez existe, de quel paradis m'avez-vous chassé?

— Tu déraisonnes, Félicien... Tu n'es pas tel que tu dis, je t'assure... Réfléchis aux mots excessifs que tu jettes à ton père et à ta mère...

Il ne parlait plus d'un ton irrité. Il s'avançait, incertain et inquiet, dans le monde insoupçonné que le fils venait d'ouvrir.

— Je me suis aperçu, reprit-il, que tu abandonnais la pratique religieuse.

— Et vous n'en avez pas souffert?

— Je ne te l'ai pas dit. Je l'ai attribué à des erreurs de conduite; j'ai pensé que je n'avais guère le droit d'être difficile sur des questions de dévotion; que je ne devais pas gêner ta liberté...

— Vous appelez ainsi ne pas secourir ma détresse, ne rien soupçonner, ne pas interroger, ne pas voir que, si j'ai une âme, elle a d'abord été à vous, et qu'elle se perdait....

— Si nous avions compris, interrompit la mère, nous aurions essayé...

— Ta mère a raison, Félicien, si nous avions su...

Ils venaient tous deux pour lui prendre la main. Mais il se recula jusqu'à la porte.

— Non, vous n'auriez rien changé à votre vie, vous n'en avez pas la volonté ; vous n'auriez rien changé à la mienne, il était trop tard déjà... A présent, c'est fini de mon âme chrétienne; c'est fini de l'amour que j'avais au cœur : mais vous aussi, vous et vous, mon père, ma mère, — et il les désignait, — c'est fini entre nous!

— Est-ce que tu nous quitterais, Félicien?

Mme Limerel se jeta en avant, les bras étendus :

— Non, n'est-ce pas, non? Il ne sait pas ce qu'il dit, cet enfant; il était tout pâle tout à l'heure, il est rouge à présent, il n'a pas son bon sens.

— Je ne vous quitte pas encore, mais je vous quitterai dès que je le pourrai. Vous aurez ma présence, mais elle vous donnera plus de regret que de joie... Je suis le témoin, désormais, que cette maison a été mauvaise, mauvaise! Adieu!

— Va, dit le père, cela vaut mieux. Je ne me serais pas cru capable de te supporter si longtemps... Mais va, va-t'en vite!

Félicien ouvrait la porte, et sortait sans se hâter.

Le père et la mère écoutaient ses pas dans le couloir. La mère appela :

— Reviens ! Mon enfant, reviens !

— Non, qu'il s'en aille ! Laissez-le ! Je vous défends !...

Ils écoutèrent tous deux, retenant leur souffle. Les pas continuèrent de s'éloigner, et le bruit se perdit.

— Je vous défends d'aller le chercher, et de combiner avec lui de ces phrases de théâtre qui sont pleines de réticences, et que le père doit accepter comme une expiation suffisante de toutes les injures qu'il a reçues. C'est moi qui dicterai les conditions de pardon. Je n'entends pas que votre faiblesse intervienne. J'ai été gravement, odieusement outragé... Mais parlez donc ! Qu'avez-vous à vous taire, et à me regarder comme vous faites ?...

Elle n'était pas, comme d'habitude, effarée et ployante d'admiration et de crainte devant lui. La violence de la douleur avait éveillé une autre femme, qui ne paraissait plus obéir aux mêmes mots, ni même y prêter attention. Oui, une autre femme qui avait une pensée, et une sorte de courage exalté.

— Mon ami, dit-elle, il nous a jugés !

— Comment osez-vous dire une chose pareille ? Jugés ?

— Il a peut-être raison.

— Félicien ? Raison contre nous ? Vous avez une manière que je connais de soutenir votre mari !... Mais vous ne comprenez donc rien à rien ? Si j'ai été relativement faible avec Félicien...

— C'est que vous avez, comme moi, le sentiment qu'une partie de ce qu'il disait était juste ?

— Non pas. J'ai laissé passer la colère parce qu'elle me donne barre sur lui. Je le materai, à présent ; quand il me parlera de mes prétendus torts envers lui, moi, je lui reprocherai ses torts certains envers moi. Je le tiens, si vous ne venez pas vous jeter en travers, avec votre étourderie ordinaire. Il aura besoin d'argent... Avez-vous pensé à cela ?

— Erreur ! L'argent que vous lui donnerez ou que vous lui refuserez ne changera pas son jugement sur nous ! Il ne nous estime pas, lui, notre fils ! Et il nous l'a dit ! Et nous l'avons supporté !

Elle suivit son mari qui, haussant les épaules, retournait s'asseoir devant les journaux et les lettres ; elle resta debout près

de lui, au coin de la table; elle posa une main sur le bras de M. Limerel.

— Je vous assure, Victor, que nous sommes coupables.

— Allons donc!

— Oui, je le voyais pendant que Félicien parlait; je me disais qu'en effet nous avons eu une religion de façade...

— Différente de la bigoterie de Madeleine, oui, heureusement. A quoi voulez-vous en venir?

Avec une énergie croissante, Elsa Limerel répondit :

— Nous ne sommes pas les chrétiens que nous paraissons être. Quand toutes nos fantaisies sont satisfaites, nos ambitions préservées ou pourvues, notre fortune à l'abri, ce qui subsiste de la religion qu'on a sacrifiée à tout cela, nous l'appelons religion, christianisme, principes. Quelle est la vérité qui n'a pas été attaquée, chez nous, en effet, et quelle est celle qui a été sérieusement défendue? Elle est belle, notre religion, mon pauvre ami! elle est respectable!

— Elle est celle de bien d'autres. J'ai travaillé, voilà mon rôle, pour vous qui me le reprochez aujourd'hui!

— Religion de façade; religion du dimanche dont on fait bon marché pendant la semaine; religion de jour, dont on ne se souvient pas la nuit.

— Vraiment, ma chère, vous êtes d'un raide!

— Oh! pas de plaisanteries, je vous le dis à mon tour. Je crois, moi, que nous n'avons plus de fils, et je pense que si nous avions été des chrétiens, nous aurions d'autres enfans. Quand j'ai vu Félicien nous quitter, tout à l'heure, j'ai pensé : « C'est le châtiment. »

— Vous perdez jusqu'à la mémoire! Des enfans? Vous désiriez des enfans! Qui est-ce qui désirait conserver sa taille? Qui est-ce qui avait peur des grossesses, et qui se moquait avec tant d'esprit des familles nombreuses? Qui est-ce qui ne voulait pas d'enfant et qui me le disait?

— Moi! Eh bien, oui! Mais il fallait me faire taire, et m'aimer vraiment, et me faire comprendre le crime et la folie où nous vivions. J'aurais vite cédé, je vous le jure. Au fond, vous ne m'avez pas aimée. Vous n'avez que l'excuse de ma faiblesse, et elle n'est pas à votre honneur. Je suis complice; mais l'auteur, c'est vous; le vrai coupable, c'est vous. Je vois se lever contre nous les âmes qui auraient pu naître, qui devaient naître, et qui

ne sont pas nées, et qui nous condamnent dans celui qui a reçu la naissance privilégiée... Elles se lèvent, elles protestent, les poussières accusatrices des corps qui auraient eu la vie et l'âme. Si on me disait qu'il y a du meurtre entre nous, je ne saurais que répondre! Nous avons diminué volontairement le nombre des justes, et Dieu frappe... Tenez, à mesure qu'on vieillit, on voit, sur les ménages, la lumière de Dieu, ou bien l'ombre, la menace, et déjà la pourriture... Je nous vois tous deux condamnés!

— C'est tout votre catéchisme qui vous revient en mémoire. Assez, ma chère! Je vous engage à modérer votre voix, car voici la femme de chambre qui vient. Essuyez vos yeux. Vite!

On venait en effet. La porte s'ouvrit. Marie Limerel entra. Elle s'était assurée que Félicien n'était plus à la maison. Très courageuse, elle voulait une explication avec le père et la mère de Félicien, estimant que rien n'est pire que les brouilles silencieuses. Elle s'arrrêta sur le seuil.

— Je viens vous dire, dit-elle, que je suis malheureuse...

M. Limerel, qui de nouveau s'était levé, montra sa femme.

— Je le comprends! Tu vois, ma pauvre Marie, le mal que tu as fait!

— Viens! dit Mme Limerel, en allant prendre la jeune fille par la main et en l'attirant.

Elle lui montra, à son tour, l'homme qui se dérobait à une explication, et qui fuyait, pour la première fois de sa vie.

— Regarde-le bien. Devant lui, moi je veux te dire que tu as bien fait, Marie! Tu ne veux épouser qu'un chrétien fervent, tu as raison! Là est la vérité, là le bonheur et l'entente profonde. Ta famille et la mienne, qu'on croit parentes, ne le sont pas. Il y a entre nous l'abîme divin. Ah! ne faiblis pas! N'épouse pas un demi-croyant. Tu pleures à présent, mais c'est alors surtout que tu souffrirais!

— Tu vois, Marie, dit M. Limerel, elle est complètement folle.

Il sortit en levant les épaules; le bourrelet de chair qui surplombait son faux-col était cramoisi.

Les deux femmes rentrèrent dans la chambre de Mme Victor Limerel. Marie disait :

— Il a été admirable de loyauté... Il n'a pas voulu m'acheter au prix d'un mensonge... Vous lui direz que je l'estimerai toujours pour avoir été victorieux de lui-même.

La mère murmura :

— Quand ils sont tout jeunes, ils ont encore des momens de courage, de noblesse... Ils ne sont eux-mêmes que plus tard...

— Nous nous reverrons, mais dans un long temps. Vous lui expliquerez que je ne serais pas assez sûre d'être brave, à présent ; que je suis au supplice de le faire souffrir... Moi, faire tant souffrir !...

Mme Victor Limerel caressa le front moite de Marie.

— Tu as bien de la peine, ma pauvre Marie !

— Oh oui !

— Mais, crois-moi, la plus grande, c'est celle d'après, celle qu'aucun témoignage de la conscience, qu'aucun souvenir d'énergie n'adoucit...

Elle dit encore :

— Tu l'aimes, tu l'as aimé...

La jeune fille ne répondit pas, mais la grande ombre qui cernait ses yeux répondait.

— Tu l'aimes, et moi, sa mère, je ne me sens pas le droit de te prier pour lui, de te dire : « Marie, continue de l'aimer ; » non, je ne te dis pas cela... Et ce silence-là est ma condamnation. Je suis coupable.

Elles causèrent encore un peu. Mais l'inquiétude du retour de Félicien les faisait souvent se taire et écouter. Marie embrassa Mme Limerel plus affectueusement qu'elle ne l'avait fait jusque-là.

— Ma tante, dit-elle, je ne vous connaissais pas.

— Ma pauvre petite, tant de femmes ne sont elles-mêmes que bien tard, trop tard !

René Bazin.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE TRÔNE DE LA BELGIQUE

EN 1831

La fin du second roi de la Monarchie belge a évoqué des souvenirs également précieux pour la France et pour la Belgique. L'année 1831 a vu fonder la monarchie de Léopold Ier, grâce à l'accord de ces deux nations et des puissances.

Les difficultés qui précédèrent cet accord sont vivement éclairées par la correspondance personnelle échangée entre les hommes politiques français qui ont pris une part si considérable aux événemens de cette époque. La Révolution de 1830 a causé, on le sait, un grand ébranlement en Europe. De vives préoccupations en étaient nées : le roi Louis-Philippe et ses conseillers se sont appliqués à les calmer. Toutefois, sur notre frontière même, il nous était impossible de ne pas accepter, encourager, aider, la révolution qui avait coupé en deux le royaume des Pays-Bas. La Belgique s'était séparée de la Hollande; elle avait proclamé son indépendance ; mais il fallait qu'elle fût reconnue par les grandes puissances, et une Conférence avait été réunie à Londres pour atteindre ce résultat. Nous y étions représentés par le prince de Talleyrand, qui y a joué un très grand rôle. Sa correspondance officielle avec le ministère des Affaires étrangères a déjà paru, dans les derniers volumes de ses *Mémoires* publiés par le duc de Broglie, et, d'une manière plus complète, dans l'ouvrage de M. G. Pallain : *Ambassade de Talleyrand à Londres* — 1830-1834. Ce sont là des documens précieux; mais on sait que les ambassadeurs ont eu de tout temps, à côté de leur correspondance officielle, une correspondance particulière,

soit avec leur ministre, soit avec leur souverain, soit avec d'autres personnages importans, et cette seconde correspondance, plus familière, plus confiante, plus intime, aide souvent à mieux comprendre le secret des choses, dont elle montre les dessous. C'est de cette correspondance du prince de Talleyrand que nous publions quelques extraits. Ils seront suivis de lettres plus curieuses encore écrites par le roi Louis-Philippe à son ministre des Affaires étrangères.

Ces documens se rapportent à des faits trop connus pour avoir besoin d'être racontés. La France avait un intérêt évident à rompre le faisceau que l'Europe du Congrès de Vienne avait formé contre elle ; mais elle portait, en outre, un intérêt sincère à la Belgique, dont l'histoire se confondait si souvent et depuis si longtemps avec la sienne. Ce brave petit peuple avait lutté autrefois pour son indépendance, même contre les Romains, même contre le plus illustre de leurs généraux, et César n'avait obtenu sa soumission entière que par plusieurs campagnes, cinquante ans avant l'ère chrétienne.

Depuis lors, la suite des événemens n'a présenté pour la Belgique qu'une succession presque ininterrompue de guerres dans lesquelles les gouvernemens de l'Europe ont pris, échangé, partagé entre eux, pour prix de leurs victoires, ces provinces si favorisées par leur sol, si riches par le commerce et par l'industrie, et si ouvertes aux communications avec le monde entier. Que l'on ajoute à des invasions incessantes et imméritées les divisions que, trop souvent, la religion a fomentées et on s'expliquera pour ce peuple généreux la nécessité de constituer son autonomie. Il avait d'ailleurs sa personnalité propre et il entendait la garder.

Vers qui, dans la poursuite de ce but, pouvait-il se tourner avec plus de confiance, que vers la France? Elle aime, elle considère ses voisins du Nord. Le génie des deux nations est le même. Aussi leur réunion était-elle demandée par un grand nombre de Belges, mais la sagesse des gouvernemens s'y est opposée. Une France plus grande aurait inquiété, ou aurait prêté à simuler l'inquiétude.

C'est avec cet ordre d'idées que s'est ouverte la Conférence des cinq puissances à Londres.

La politique de la France était dirigée par le roi Louis-Philippe. Nous avons dit qu'il avait pour ambassadeur à Lon-

dres le prince de Talleyrand, le vétéran puissant de la diplomatie. A Paris, le ministre des Affaires étrangères était le général Horace Sébastiani, que ses services avaient rendu célèbre pour avoir défendu, à Constantinople, le sultan Selim contre les Anglais en 1807.

Avant de faire parler le prince de Talleyrand et le Roi par leurs lettres confidentielles, voyons l'état d'esprit du ministère tout entier : « Quant à la Belgique, notre politique était simple et très arrêtée, écrit M. Guizot, nous étions résolus à la soutenir dans son indépendance et à n'y prétendre rien de plus. Point de réunion territoriale, point de prince français sur le trône belge. La France avait là un grand et pressant intérêt de dignité comme de sûreté à satisfaire, la substitution d'un État neutre et inoffensif à ce royaume des Pays-Bas, qui, en 1814, avait été fondé contre elle... » Et le roi Louis-Philippe n'avait-il pas dit, dans un entretien avec ce même ministre : « Les Pays-Bas ont toujours été la pierre d'achoppement de la paix en Europe ; aucune des grandes puissances ne peut, sans inquiétude et jalousie, les voir aux mains d'un autre. Qu'ils soient, du consentement général, un État indépendant et neutre et cet État deviendra la clef de voûte de l'ordre européen ? » Ce n'est pas à dire que le Roi n'ait pas envisagé, un moment, comme solution l'acceptation pour un de ses fils de la couronne de Belgique ; mais bien que la tentation fût forte, il a eu assez d'esprit politique, de bon sens et de maîtrise de lui-même pour y renoncer très résolument et tout de suite.

Le prince de Talleyrand, dont le style si pur, si net, si ferme avait déjà remporté de grandes victoires, en remporta une plus grande encore, à 76 ans, au profit de la paix européenne et de l'indépendance de la Belgique.

Voici quelques-unes de ses lettres au général Sébastiani.

Londres, 13 décembre 1830.

Mon cher général, — Depuis longtemps je n'écris qu'au département ; aujourd'hui j'ai besoin d'écrire au ministre que j'aime quelques mots sur notre position extérieure, et sur lui-même.

Quelque chose que l'on vous dise, ou écrive, soyez sûr que vous ne verrez pas un seul soldat russe ou prussien sortir de sa frontière : c'est là mon opinion fixe. L'appel du roi des Pays-Bas ne sera pas écouté : je crois que ce sera avec peine de la part de

quelques Cabinets, mais il ne sera pas écouté. Je le répète, on conservera vis-à-vis de lui beaucoup de formes ou même beaucoup d'égards, mais cela n'ira pas plus loin. L'armistice étant illimité, la dénonciation de l'armistice devant être faite aux cinq puissances, comme je l'ai proposé au nom du Cabinet français, on ne peut plus bouger ni du côté de la Hollande, ni du côté de la Belgique. Il ne nous reste plus à trouver qu'un souverain à la Belgique, et l'Angleterre est disposée à s'entendre complètement avec nous sur ce point; je puis vous l'assurer. Nous aurons la réponse du roi des Pays-Bas jeudi ou vendredi 17. Si l'envoyé de la Belgique arrive aussitôt que vous le croyez à Paris et ensuite à Londres, il ne faudra pas grand temps pour conclure cette grande affaire. — Adieu, mille amitiés.

La lettre suivante répond à une dépêche du 30 décembre dans laquelle le général Sébastiani, après avoir parlé des séances enfiévrées de la Chambre et des attaques qui avaient été dirigées contre le prince de Cobourg, avait passé en revue les autres candidatures au trône de Belgique, sans excepter celle du Duc de Nemours qui aurait eu évidemment ses préférences, s'il en avait cru le succès possible. « Cependant, dit-il, nous ne voudrions pas, pour y parvenir, nous placer dans une position violente qui nous obligerait à faire la guerre contre l'Europe entière et à y ébranler tout l'ordre social déjà chancelant. Toutefois, la pensée d'un système si complet pour nous, et pour les autres États, doit s'offrir à notre esprit, mon prince, avec tout ce qu'elle a de grand et de vrai. S'il faut l'abandonner, ce sera un sacrifice d'autant plus pénible qu'aucune idée d'ambition n'en altère la pureté. »

M. de Talleyrand répondit :

Londres, 3 janvier 1831.

Mon cher général, — J'ai lu plusieurs fois avec la plus grande attention votre lettre du 30. Je suis bien aise de m'expliquer confidentiellement avec vous sur ce qu'elle contient. Il est évident que deux opinions partagent en ce moment la France et qu'elles ont trouvé des échos dans le conseil du Roi. L'une qui voudrait nous pousser à la guerre emploie tous les moyens directs ou indirects pour parvenir à son but. Ceux qui sont à la tête de cette opinion n'ont pas d'autre pensée que d'arriver au

pouvoir, et l'on doit se tenir en garde contre les conseils et les discours qui viennent de ce côté. L'autre opinion, à la tête de laquelle l'excellent esprit du Roi l'a placé et que vous défendez si habituellement, a su juger que la paix seule peut consolider sans de violentes secousses les heureux résultats que la France a enfin obtenus.

On ne peut pas trop se dire qu'un royaume peut être créé par la guerre, mais qu'une royauté née au milieu d'une tempête ne s'établit bien que dans la paix.

La nouvelle marche que vous me proposez de suivre dans les affaires de la Belgique bouleverse toutes mes idées à ce sujet et jetterait des inquiétudes, j'en suis sûr, dans l'esprit de tous les ministres qui composent la Conférence, y compris les ministres anglais; j'ai pu les juger dans plusieurs conversations qui, quoique détournées, avaient pour objet de les sonder à cet égard.

Nous serions parvenus, et avec beaucoup de peine, à obtenir la souveraineté de la Belgique pour le prince Léopold marié à une princesse de France; et je ne comprendrais pas comment les discours de quelques membres du parti qui veut évidemment la guerre, décideraient à renoncer à la seule combinaison qui paraisse en ce moment pouvoir assurer le maintien de la paix. Il est évident, pour vous et pour moi, que le prince Léopold est fort loin d'être *ce qui s'appelle anglais :* ce sera peut-être difficile à faire comprendre aux ignorans et aux gens de mauvaise foi, mais c'est certain; il ne tient à l'Angleterre que parce qu'il en tire chaque année cinquante mille livres sterling qu'on ne peut lui ôter et qui auraient l'avantage de lui faire porter une liste civile presque toute faite dans le pays qui l'aurait appelé. Cet avantage avait été reconnu lorsqu'il avait été choisi pour régner sur la Grèce. Il me semble que l'établissement nouveau d'un gouvernement monarchique en Belgique doit d'abord s'occuper de débarrasser ce pays de toutes les gênes et charges qui pèsent sur lui, telles que la dette entre la Hollande et la Belgique, la dette pour laquelle la Russie aura des réclamations à faire et tant d'autres difficultés qui vont naître de son indépendance. Lorsque toutes ces questions auraient été résolues de commun accord entre toutes les parties, on aurait pu, si la sympathie de la Belgique pour la France restait toujours la même, songer avec quelque espoir de succès à des projets de réunion.

La solution même des questions dont je viens de parler four-

nirait des chances de succès; mais je suis convaincu que la guerre sortirait inévitablement de la proposition faite aujourd'hui de la réunion de la Belgique à la France.

L'esprit qui anime les membres de la Conférence, et surtout le ministère anglais, nous est en ce moment extrêmement favorable; mais je puis vous affirmer, mon cher général, sans craindre de m'abuser, que si l'on nous supposait d'autres intentions que celles que j'ai dû exprimer jusqu'à présent, notre situation vis-à-vis de tous les Cabinets de l'Europe, y compris même l'Angleterre, changerait à notre désavantage.

Je vous supplie donc de réfléchir mûrement avant de vous engager dans une voie si périlleuse. La guerre peut remettre tant de choses en question qu'elle me semble, quelque succès que nous puissions d'abord en espérer, à craindre par-dessus tout. C'est à la haute sagesse du Roi, qui sait si bien résister à d'intempestives clameurs, à votre prudence, mon cher général, et à l'excellent esprit de M. Laffitte qu'il appartient d'empêcher ce malheur et de dominer les esprits inquiets qui cherchent à nous pousser au delà du but. Aujourd'hui, la gloire est à la paix : tout le monde sait commencer la guerre; mais qui est ce qui peut être sûr de la bien conduire et de la terminer à propos? L'Empereur même ne l'était pas.

J'ai eu l'occasion de remarquer plusieurs fois que si l'orgueil français se plaçait du côté de l'agrandissement de la France par la Belgique, l'industrie française redoutait la Belgique sous beaucoup de rapports. Il n'en serait pas de même de la rive droite du Rhin, ni de la Savoie.

Du reste, vous êtes mieux placé que moi pour juger de la valeur de toutes les réflexions que confirme cette lettre, qui me paraît bien longue et bien mal écrite. Adieu, mille amitiés.

2 février 1831.

Je crois, et je désire vivement que, si M. le Duc de Nemours est nommé, le Roi refuse pour lui, et déclare qu'il est étonné, après la manière dont il s'est expliqué à cet égard, que l'on ait persisté à lui offrir la couronne de la Belgique. Cela est essentiel : *mon opinion* est que la conservation de la paix est attachée au refus que fera le Roi. Ce refus-là fait, les affaires de la Belgique, bien ou mal, s'arrangeront. Si elles s'arrangent mal, les Belges l'auront voulu... Vous pouvez vous servir très avantageusement

de la démarche qui a été faite par lord Ponsonby (1); il est bon qu'à cet égard vous teniez à Paris le même langage que nous à Londres. Nous lui attribuons les dispositions du Congrès pour le duc de Leuchtenberg, et nous demandons ici que de nouvelles instructions soient envoyées à lord Ponsonby pour l'autoriser à déclarer que l'Angleterre exclut le duc de Leuchtenberg. La question sera débattue ce soir au conseil dont je ne pourrai connaître les résultats que demain.

4 février 1831,

Mon cher général, — Je réponds bien longuement aujourd'hui aux reproches que vous avez la bonté de me faire de ne pas écrire. Veuillez remettre la lettre que je vous envoie à Mademoiselle qui, sûrement, vous dira ce qu'elle contient.

Je demande un refus positif au choix de M. le Duc de Nemours Si les Belges persistent, il faut rappeler nos commissaires et cesser toutes relations avec eux. S'ils se battent, il faut, comme vous le vouliez, il y a quelques semaines, s'entendre pour les forcer à ne pas allumer la guerre si près de nous : et pour cela bloquer les ports de la Hollande ou de la Belgique selon que l'agression viendra d'un côté ou de l'autre.

(Sans date.)

Mon cher général, — Je ne doute pas que l'opinion favorable à la réunion de la Belgique à la France ne fasse chaque jour quelques progrès, mais la question n'est pas là. Cette réunion amènera-t-elle ou n'amènera-t-elle pas rupture avec l'Angleterre? Voilà ce que je pense sur quoi il faut que l'esprit si éclairé du Roi porte toute son attention. Le langage de lord Grey, que je vous ai fait connaître dans une de mes dépêches, est toujours le même sur ce point. L'ancienne opposition anglaise était d'accord avec l'ancien ministère à cet égard : et je hasarderais de dire que l'ancien ministère était peut-être plus abordable que le ministère actuel, dont les liaisons intimes sont avec la Russie. Dans cette position, il ne faut pas perdre de vue un instant que

(1) Lord Ponsonby, agent anglais de la Conférence à Bruxelles, avait manifesté des préférences pour la candidature du duc de Leuchtenberg, fils du prince de Beauharnais et de la princesse Auguste-Amélie de Bavière, candidature dont le caractère semi-bonapartiste devait déplaire au gouvernement français, qui y avait opposé son veto.

notre position politique, si nous ne voulons pas nous isoler, est d'être bien avec l'Angleterre. Si rien ne vient à la traverse de ce que nous avons fait hier et que vous avez actuellement sous les yeux, la paix ne sera pas troublée; c'est là l'objet de mes vœux et de mes soins; mon cœur et mon esprit croient que c'est servir le Roi et la France. Adieu. Mille amitiés.

(Sans date.)

Mon cher général, — Lisez avec la plus grande attention la longue pièce que je vous envoie aujourd'hui : votre bon esprit y trouvera un exposé de doctrines et un résumé de faits qui tendent à prouver uniquement que la Conférence n'a pas été inutile. Ce protocole a été arrêté samedi dernier et je vous l'aurais expédié plus tôt sans les bruits sinistres qui ont été répandus ici. Votre dépêche du 19 me rassure en majeure partie. Aussi longtemps que je vous verrai au ministère, je ne désespérerai ni de la liberté, ni du bon ordre!

Les bases sur lesquelles ces grandes colonnes sociales reposent me paraissent sagement consacrées dans la déclaration que je vous adresse aujourd'hui; si même elles n'avaient pas été arrêtées avant l'arrivée de votre dépêche du 19, je crois que vous auriez trouvé mauvais que j'eusse hésité à le signer, malgré la recommandation que vous me faites de m'en référer dorénavant aux décisions de Paris. Ce protocole du 19 ne contient rien de nouveau; il explique seulement les principes qui nous ont guidés et quels sont les résultats naturels auxquels nous sommes conduits. La Conférence se devait à elle-même de répondre par un acte public aux attaques dont elle a été l'objet. Si le gouvernement du Roi s'écartait des principes établis dans ce deuxième protocole, vous verriez l'anarchie et ensuite la barbarie envahir l'Europe.

Adieu, mon cher général : soyez persuadé que malgré la gravité des temps et l'incertitude de l'avenir, il existe des principes d'ordre public qu'il faut savoir soutenir hardiment, même au travers des crises. Je sais que c'est votre symbole politique aussi bien que le mien, et que sans nous voir nous nous comprenons. Mille amitiés.

27 au soir.

Mon cher général, — Il y a eu trop peu de momens entre la solution du grand problème et le départ du jeune Perier pour

qu'il m'ait été possible de vous écrire par lui. Aujourd'hui, quoique j'aie une conférence dont je vous envoie officiellement le protocole, je vous écris quelques mots pour vous dire que je suis charmé du point où nous sommes arrivés. Ce n'est point encore un dénouement définitif, mais cela y ressemble fort! et le prince Léopold sera installé à Bruxelles avant l'ouverture de nos Chambres, ce qui était ma grande affaire parce que c'est ce qui devra vous mettre le plus à l'aise et vous être le plus commode. J'ai envoyé au département la copie de la réponse que me fait le prince Léopold et la lettre de cette nuit qui était une espèce de protestation; tout cela est bon à garder, mais doit *être secret...*

Je suis très fatigué des dernières conférences qui ont duré beaucoup d'heures et de jour et de nuit, tout cela avec la fièvre et un gros rhume; mais de l'air et un peu d'oubli des Belges fera disparaître toutes ces petites contrariétés-là.

5 octobre.

Mon cher général, — Les débats sur le bill ne finiront probablement que demain jeudi. Toutes les passions sont en mouvement: on croit cependant aujourd'hui qu'on se rapproche un peu. Cela se disait ce matin au lever du Roi: pour mes yeux, cela n'était pas sensible. Je vous conjure, dans votre intérêt et dans celui de la France, de ne pas mettre d'entrave à la conclusion du traité quelconque qui établira la séparation de la Belgique avec la Hollande, de manière que la Belgique puisse véritablement être un pays riche, neutre et commercial. Les garanties données sont plus que suffisantes contre les inondations. Songez bien que, quelque traité que vous eussiez fait, il aurait été blâmé en France et que, s'il eût été trop évidemment partial pour la Belgique, il n'eût pas été accepté par le roi de Hollande, — et alors! les suites devenaient incalculables.

La paix vous convient, convient à tout le monde et vous donnera une force inattendue et prodigieuse. Vous n en avez encore essayé que d'une manière provisoire; il est temps pour toutes choses et pour tout le monde de l'enraciner.

Par la disposition de mon esprit, je suis porté à douter; mais dans cette question-ci je me crois *sûr :* et mon attachement pour le Roi, mon amitié pour vous ne me font pas servir légèrement de ce mot.

(Sans date.)

Mon cher général, — Voilà l'affaire de la Belgique finie, et complètement finie. Les Belges sont mieux qu'ils n'étaient avant la réunion à la Hollande ; et nous, nous avons obtenu ce que vous m'aviez recommandé par-dessus tout : le duché de Bouillon et le district d'Arlon devenus neutres couvrent la frontière française de ce côté. Luxembourg tout seul n'est pas grand'-chose : et vous obtiendrez de la Prusse ce que vous voulez à cet égard. La navigation intérieure a obtenu toutes les facilités qu'on pouvait lui donner; et il y en avait beaucoup à qui elle n'avait pas de droit. La signature des cinq puissances après un an de difficultés est quelque chose que vous pouvez faire valoir dans l'esprit de paix autant que vous le voudrez. Je suis bien heureux d'avoir fini, car je crois que c'était pressant ; et surtout d'avoir fini de manière que vous puissiez montrer combien les intérêts de la France ont été soignés. Dans ma dépêche, je vous donne l'esprit des articles qui aujourd'hui ne sont que paraphés, mais qui, demain, partiront pour la Hollande qui se montre parfaitement mécontente, et pour la Belgique, qui portait ses prétentions plus haut. C'est équitablement finir et je vous atteste qu'il était de toute impossibilité d'obtenir davantage pour la Belgique.

Les lettres qui précèdent font le plus grand honneur au prince de Talleyrand. Voici maintenant quelques-unes de celles que Louis-Philippe adressait presque quotidiennement au général Sébastiani. Ceux qui approchaient le Roi étaient d'accord pour reconnaître qu'il « pratiquait une politique sensée, mesurée, patiente, régulière, pacifique... L'idée de la paix dans sa moralité et sa grandeur avait pénétré très avant dans son esprit et dans son cœur. »

Nous ne pensons pas que ses lettres intimes, ignorées de tous, excepté du général Sébastiani, qui les recevait chaque soir comme le résumé de longs entretiens, puissent atténuer cette appréciation de M. Guizot.

(Sans date.)

Mon cher général, — Je me rappelle que dans votre dépêche,

il se trouve cette phrase : *le duché de Luxembourg qui appartient à la Maison de Nassau et qui fait partie de la Confédération germanique.* Je crois qu'il vaudrait mieux se borner à dire : *le duché de Luxembourg qui fait partie de la Confédération germanique.* Nos rigoristes vous chicaneront sur ce mot « qui appartient » et je crois que, sans aucune idée d'en contester le vrai sens, il faut éviter d'articuler ces appartenances des pays et des peuples à des maisons de Princes.

Dépêchez-vous donc de le retrancher, s'il en est temps encore. J'espère que votre dépêche n'est pas partie et je vous envoie cet avis bien à la hâte.

Je rumine sur nos projets de choix de ce matin, et j'y pense avec quelque crainte du qu'en-dira-t-on.

2 janvier 1831.

Voilà vos dépêches Belges, mon cher général, je garde les autres. Je suis au bout de mon rouleau et je ne sais plus où donner de la tête pour cette maudite affaire. Le roi des Pays-Bas est un gâte-métier. Ce n'est pas céder que d'ajourner l'ouverture de l'Escaut au 20.

C'est tout brouiller en la Belgique. J'en ai le cœur très gros, et en vérité, je souscrirais à tout ce qui en finirait. Il ne m'est pas démontré que ce ne sera pas pour le prince d'Orange.

Au reste, vous savez que c'est Pozzo qui affirme que jamais Nicolas ne consentirait au prince de Cobourg.

Ne sortez pas, il fait humide. A demain.

Ce dimanche soir, 2 janvier 1831.

Voici le reste de vos dépêches, mon cher général, moins celle sur le duc de Brunswick que j'ai laissée à la Reine, et que je vous renverrai plus tard. Elles ne sont pas suaves et me font craindre que les arrangemens avec le roi des Pays-Bas ne deviennent impossibles. Celui de Nemours, fût-il possible, me présente toutes sortes d'inconvéniens. Celui de Cobourg me paraît vicieux et même impossible. En tout, je ne puis dire que ce que dit Pothier, en fermant les yeux, *ma foi, mon ami, je n'y vois goutte.* J'attends avec impatience des nouvelles de M. de Talleyrand, et je crains que lui aussi ne se mette à dire : *je n'y vois goutte.*

J'ai été bien fâché d'apprendre par Madame votre fille que

vous étiez plus souffrant ce soir. J'espère et je désire bien que vous soyez mieux demain. Bonsoir.

Ce lundi soir à minuit, 3 janvier 1831.

Je vous remercie, mon cher général, de la communication si prompte que vous me faites de la dépêche de M. Bresson (1), et je vous réponds avec la même hâte que, dans l'état d'incendie où je vois les choses, tout ce qui peut l'éteindre est bon, quelle que soit d'ailleurs la mauvaise nature du moyen. Ainsi je n'hésite pas à vous dire de *laisser nommer* le prince Othon de Bavière, pourvu qu'il soit entendu que ce n'est pas nous qui le *faisons nommer*, et que je ne lui impose pas ma fille. Je me croirai encore heureux que nous en sortions par cette mauvaise porte, car nous sommes là dans un pâté effroyable.

Deux choses n'importent par-dessus tout : l'une, que la demande de Nemours n'ait pas lieu ; ce serait un mauvais arrangement et on croirait que je l'ai provoquée et que j'ai fait la Révolution belge pour y parvenir. L'autre, que la demande de réunion n'ait pas lieu non plus, car elle produirait les mêmes inconvéniens à un plus haut degré. Laissons donc les Belges prendre Bavière puisqu'ils le veulent, mais n'y engageons en rien notre responsabilité. Alors, cela nous tirera d'embarras pour quelque temps et on ne pourra pas nous imputer les conséquences qui en résulteront plus ou moins rapidement.

Si je n'étais pas Roi, je serais demain à sept heures auprès de votre lit pour discuter et combiner tout cela qui en vaut bien la peine, mais cette visite serait la fable de Paris et de l'Europe. Il faut se décider les yeux bandés, mais sans hésiter et à tort et à travers. Ainsi je le répète, *laissons nommer Othon de Bavière* sans nous engager, et puis advienne que pourra. Le premier embarras sera de lui faire une Régence, et il y en aura bien d'autres, comptez-y.

Bonsoir, mon cher général, à demain.

(1) Secrétaire d'ambassade à Londres, envoyé à Bruxelles comme agent français de la Conférence. M. Bresson joua à Bruxelles un rôle très actif, parfois en contradiction avec les Protocoles de la Conférence et avec la politique que suivait Talleyrand qui s'en plaignait. Il finit par travailler ouvertement à l'élection du Duc de Nemours. Lorsque le Roi eut repoussé cette candidature, M. Bresson fut désavoué, mais non disgracié. Nommé ministre à Hanovre, il était destiné à une brillante carrière diplomatique.

Ce mardi matin à 9 heures, 4 janvier 1831.

J'espère, mon cher général, que vous êtes mieux ce matin et je fais demander de vos nouvelles.

Mes réflexions de la nuit m'ont confirmé dans la résolution subite que j'ai dû prendre cette nuit. *Laissons nommer le prince de Bavière sans l'imposer*, et je crois que le résultat en sera très bon. Je ne l'aurais pas cru possible, mais puisque les Belges y donnent, cela me paraît *une victoire*. Cela nous tire de tout embarras et cela rejette les difficultés sur les autres. C'est donc la moins mauvaise de toutes les combinaisons actuelles. Ne prenez pas la peine de me répondre, mais faites-moi écrire que votre courrier est parti. Plus tard, si vous pouvez, vous m'écrirez ou vous viendrez me voir, car il me tarde de connaître votre opinion et de vous développer la mienne...

Mais ne venez chez moi que si vous le pouvez sans inconvénient pour votre santé que vous devez soigner avant tout.

Jeudi matin 20 janvier 1831.

Je vous remets tout de suite, mon cher général, celles de vos dépêches que je viens de lire, afin que vous puissiez y répondre en les ayant sous les yeux. Je voudrais seulement que l'empereur Nicolas pût voir la Garde Nationale qui entre en ce moment dans ma cour; cette vue achèverait sa conversion qui est au reste bien avancée et que le duc de Mortemart va bientôt compléter.

Les dispositions du prince de Talleyrand me paraissent très bonnes et tout ce qu'il a dit à lord Grey est excellent. Veuillez le lui dire de ma part. Veuillez aussi lui dire ce que l'Almanach Royal dit à qui veut prendre la peine de l'ouvrir; c'est que le prince Charles-Ferdinand de Naples, duc de Capoue, est né le 10 octobre 1811, et que par conséquent *il a dix-neuf ans accomplis*, et non *dix-sept*, comme l'a dit lord Grey. Le prince Charles de Bavière, outre ses opinions violentes, a une maîtresse de très bas étage avec laquelle il vit publiquement.

Oui, sans doute, mon cher général, l'affaire est très grave; mais nous avons trois et même quatre jours au moins pour prendre un parti. Il s'en présente plusieurs qu'il faut bien peser et méditer. Le refus du roi des Pays-Bas de débloquer hier peut motiver des mesures plus fortes, mais ne disons rien jus-

qu'à ce que nous ayons un peu causé, vous et moi, et délibéré au Conseil. Il sera temps d'y causer de votre idée d'y appeler des pairs et des députés, ce qui doit dépendre, même s'il fallait s'y décider, du genre de mesures auxquelles nous inclinerions. Nous avons tout le temps de réfléchir, et cela en vaut la peine. Je crois donc que, quant à présent, ce qui est urgent, c'est que d'abord vous voyiez M. de Celles (1) tout de suite ; il est dans la maison attenante à celle du maréchal Gérard ; mettez-vous dans votre voiture et allez-y tout simplement ; entendez-le, avertissez-le de rester chez lui et d'y attendre que je l'envoie chercher. Ensuite venez chez moi où vous trouverez à déjeuner, si vous voulez et où, dans tous les cas, nous causerons vous et moi sur les embranchemens bien compliqués de cette affaire, en attendant le Conseil qui est convoqué pour onze heures. Comme vos collègues sont peu exacts, je vais leur faire faire une circulaire pour leur demander d'être tous chez moi à onze heures et demie au plus tard.

Je pense que vous ferez bien de dire à M. de Celles que, dès que nous aurons arrêté notre marche, il conviendra qu'il soit porteur de notre décision et qu'il retourne à Bruxelles où sa présence me paraît indispensable avant le 28.

Ce vendredi à 6 heures et demie, 21 janvier 1831.

Voici vos dépêches, mon cher général, celle de Stuggard a de l'importance : 1° sur le Luxembourg, quoique nous sachions de Vienne qu'il n'est pas question de mettre la Confédération sur le pied de guerre et qu'au contraire, on y est disposé à traîner en longueur... 2° Vous y aurez remarqué le passage du colonel Méjean pour Bruxelles ou Paris en courrier, venant de Munich, ainsi que l'assertion du roi de Wurtemberg que le roi de Bavière refusait de donner Othon, et qu'il prévoyait que le duc de Leuchtenberg serait élu. Vous allez en entretenir M. de Flahault (2) et vous ferez bien de me l'amener après le dîner ; ceci me fournissant des raisonnemens que je serai bien aise de vous développer à tous les deux. Je désire d'autant plus vous voir que

(1) Homme politique belge dévoué à la France. Il se fit par la suite naturaliser français.

(2) M. de Flahault, ancien et brillant officier de l'Empire rallié à la monarchie de Juillet, ayant, par son mariage avec la fille de lord Keith, de grandes relations en Angleterre, fut chargé, un moment, auprès de Talleyrand, d'une mission d'un caractère un peu équivoque

j'apprends que le prince de Castelcicala expédie demain un courrier à Naples, et qu'il me paraît nécessaire de lui parler de l'état des choses pour le prince Charles. Cependant je suis toujours bien aise de vous entendre auparavant. Mais si vous voyez comme moi, répondez-moi un mot tout de suite pour que je l'envoie chercher. Ce refus présumé de la Bavière pourrait faire une mauvaise planche pour Naples, et il faut en prévenir l'effet. Je pourrai faire écrire moi-même avec mesure...

Lundi 24 janvier 1831, à 11 heures et demie du matin.

Plus je cherche à calculer les divers embranchemens que présente la nouvelle complication du Protocole de Londres avec l'état des choses et des esprits à Paris et à Bruxelles, plus ma tête s'encombre, et moins je vois clairement quelle est la meilleure marche à suivre, d'autant plus qu'il ne faut pas perdre de vue la note d'hier.

J'incline pourtant à reconnaître la nécessité, pour arrêter les intrigues, pour prévenir les incidens que la malveillance et les divers partis peuvent nous susciter, de faire en sorte que le Congrès fasse sans délai le choix du prince de Naples, et se sépare aussitôt après avoir organisé une Régence provisoire. Mais que d'embarras cela ne présente-t-il pas? Quelle fusée cela ne fera-t-il pas? Que fera la Conférence au milieu de tout cela? Je m'y perds en réfléchissant *seul*, et j'ai besoin que vous veniez encore en *causer avec moi avant d'expédier*. La marche à tracer à nos agens est aussi difficile à déterminer qu'embarrassante à leur faire comprendre, ou plutôt que délicate à leur confier, car je ne vois pas de possibilité d'éviter de leur laisser une grande latitude, et c'est à la fois pénible et dangereux. Je vous attends.

Jeudi matin 10 heures et demie, 27 janvier 1831.

Bon courage, mon cher général, avec votre discours et une improvisation telle que celle que vous avez faite hier dans le Conseil, j'anticipe un plein succès pour vous. Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous le souhaite de tout mon cœur.

Je ne crois pas voir M. Laffitte ce matin; si je le voyais, je m'efforcerais de lui faire dire ce que vous désirez avec raison

qu'il dise; mais je ne le verrai pas, et quoique je sois persuadé qu'il vous soutiendra, et qu'il parlera bien, je doute qu'il parle de la lettre. Ce qui importe, c'est de traiter l'impudence des députés belges comme elle le mérite, de démontrer leur accord avec ceux qui vous attaquent et de tâcher de soulever l'honneur national contre cette intervention réelle dans nos affaires intérieures, car ils en appellent au public de Paris pour renverser le gouvernement. C'est cela qu'il faut faire sentir à la Chambre et à la France. Si les ministres le font, comme je l'espère et comme je le crois, je le répète, le succès me paraît certain. Je verrai ce matin le maréchal Soult et je tâcherai qu'il parle et qu'il parle bien. Je lui parlerai de la conversation de M. de Metternich qui ne me plaît pas; mais il vous sera facile d'une part de faire une bonne dépêche en réponse à celle du maréchal Maison; de l'autre d'entretenir au long le comte d'Appony sur cet objet.

Il est regrettable, puisque les Puissances sont aussi contraires au duc de Leuchtenberg, que ni la Conférence ni aucune d'elles ne manifeste hautement leur opinion ou même leur détermination sur ce point. Il est vrai pourtant que si la discussion avait lieu trop tôt dans la Conférence, il en jaillirait peut-être d'autres résolutions qui pourraient ne pas nous convenir et nous embarrasser. J'attends avec impatiences des nouvelles de M. de Flahault et de M. de Lawoestine (1). J'espère que nous en aurons aujourd'hui. Mais ce que je suis le plus pressé de connaître, c'est le résultat de la séance. Vous m'en écrirez un mot en attendant que vous puissiez venir me voir.

Ce jeudi soir 27 janvier 1831.

Je vous félicite, mon cher général, de vos succès et de ceux de mon gouvernement dans la séance. Ceux qui y ont assisté me disent qu'ils ont été complets, et j'en suis enchanté. J'espère que *tous* les ministres parleront. Je le crois essentiel. M. Mérilhou et le maréchal Soult me l'avaient promis ce matin, et je me propose de leur en parler de nouveau demain matin au Conseil.

Quant aux dépêches de Londres, je trouve que M. de Talleyrand a raison sur Walcheren. C'est un moyen à écarter,

(1) Le général de Lawœstine, petit-fils de Mme de Genlis, ami personnel de la famille royale, avait été envoyé en Belgique où sa famille était apparentée.

d'autant plus que personne n'y pense. Le reste est peu satisfaisant. Leur consentement arrive toujours trop tard, et leur délai est toujours assez long pour rendre impossible ce à quoi ils ne tardent guère à regretter de n'avoir pas consenti. C'est ainsi qu'ils consentent à Charles de Naples après que leur refus d'Othon de Bavière a rendu l'un et l'autre impossibles. Nous n'avons rien à nous reprocher sur tout cela; mais cela ne nous avance de rien. Tout n'en est pas moins gâté, manqué, sabrenaudé *(sic)*.

Il faut à présent prendre les choses où elles en sont, et nous voilà entre Leuchtenberg et Nemours. Vous dites de les laisser faire. Soit; d'ailleurs nous ne pouvons pas faire autre chose; mais quand ils auront fait, que ferons-nous dans l'un et l'autre cas?

Voilà la question à résoudre et je n'en connais pas de plus embarrassante, ni de plus compliquée. Il faut faire de la paix et écarter la guerre; c'est mon vœu et mon devoir; mais cela n'est pas facile à débrouiller; ainsi méditons, causons-en tête à tête d'abord vous et moi, et mettons bien à profit le peu de jours qui nous restent avant de prendre un parti. Nous nous communiquerons nos idées. Bonsoir.

Ce samedi soir 29 janvier 1831 bien tard.

Voici, mon cher général, la lettre que m'écrit la duchesse de Leuchtenberg et ma réponse que je vous envoie ouverte pour la soumettre à votre examen. Veuillez me faire sans scrupule et sans ménagement toutes les observations qui se présenteront à vous; je la referai bien volontiers si vous le trouvez nécessaire; mais faites-les-moi promptement car je tiens à la faire partir le plus tôt possible, ce qui me paraît essentiel. Si vous la trouvez bien comme elle est, vous me la renverrez aussi tout de suite pour que je la cachette, et que je puisse vous la renvoyer immédiatement, afin qu'elle soit expédiée sur-le-champ de la manière que vous jugerez la plus sûre. Bonsoir.

Ce dimanche matin 30 janvier 1831.

Voici ma lettre cachetée, mon cher général, je suis bien aise que vous en soyez content. Actuellement expédiez-la le mieux et le plus tôt que vous pourrez, pour qu'elle soit partie avant d'autres nouvelles quelconques.

Je vois avec douleur tout ce que vous me mandez. Il faut tenir tête à l'orage et tâcher qu'il se dissipe sans tonnerre et sans grêle. Je n'en désespère nullement, mais ce n'est pas dans un billet que je peux traiter même superficiellement les moyens de résoudre un aussi grand problème. Il me faut avant tout une longue conversation tête à tête avec vous. J'aurai des *siccatures* jusqu'à une heure ou une heure et demie, mais alors je vous attends; nous nous enfermerons pour qu'on ne nous interrompe point, et nous traiterons la matière à fond; elle en vaut bien la peine.

Je vous remercie du fond de mon cœur de tout ce que vous me témoignez.

Il faut nous occuper d'abord de faire un récit circonstancié et raisonné de toute l'affaire depuis le commencement. Cela sera d'un immense avantage pour la solution du problème. Ainsi tenez-vous libre pour que nous puissions travailler longtemps ensemble, et finissez d'ici là vos affaires courantes.

Lundi à 2 heures et demie, 31 janvier 1831.

En réfléchissant sur ce que nous disions sagement tout à l'heure de ce protocole des dettes et de la nécessité d'ajourner toutes ces discussions et décisions, jusqu'après l'installation du souverain quelconque de Belgique, je crois qu'il faut de même ajourner le règlement définitif des frontières et empêcher de même qu'on suscite aucune nouvelle discussion dans la Conférence. J'ai voulu vous le dire tout de suite, pensant que vous seriez bien aise que tout cela se trouvât dans la même dépêche. Il est essentiel d'empêcher ce règlement *définitif* des frontières. Nous avons bien pu, comme médiateurs, prendre sur nous de régler les limites de l'armistice; mais il faut le concours du Gouvernement Belge pour régler leurs frontières avec les autres puissances, et je pense que nous devons protester contre la prétention de régler cet objet *sans eux* dans une Conférence où ils ne sont pas représentés.

Je rouvre mon billet pour vous dire que j'avais d'autant plus de raison, que j'apprends, par une lettre que M. de Celles m'apporte et qu'il va vous communiquer, que lord Ponsonby a tout d'un coup communiqué ce protocole, même en l'*absence de M. Bresson*, ce qui est d'autant plus blâmable que M. de F... avait

mandé qu'on ne le communiquerait pas. Je crois qu'il faut protester que nous ne nous reconnaissons pas *le droit* de régler les frontières entre la *Belgique et la Hollande* sans l'*intervention* et la *signature* des *Plénipotentiaires Belges* et *Hollandais*. Si vous avez des doutes, venez m'en parler. Moi je n'en ai pas le moindre.

Ce mardi matin 1er février 1831.

Je vous remets votre minute, mon cher général, et je trouve la dépêche parfaite, mais je ne puis acquiescer à la non-publication de la *non-ratification*, lorsque l'un des protocoles est déjà public et que l'autre va l'être.

Je pense d'abord que vous devez charger M. de Talleyrand de notifier à la Conférence et de faire inscrire au procès-verbal de ses séances que la France n'entend pas ratifier les deux parties de ces protocoles relatives à la fixation définitive des frontières respectives de la Hollande et de la Belgique, non plus que la fixation des portions de la dette du Royaume des Pays-Bas afférentes à chacun des deux États Belge et Hollandais. Je voudrais que cette dépêche partît aujourd'hui...

Il n'en est pas de même sans doute de la publication dans le *Moniteur* de cette protestation, car il faut que votre dépêche en soit une positive, puisque vous la croyez contraire aux usages de la diplomatie, mais il est pourtant indispensable qu'elle soit connue pour notre conscience politique et notre justification devant le tribunal de l'opinion publique qui est avec raison sévère sur ce point. Je penserais donc que vous devriez écrire une dépêche confidentielle sur ce point à M. Bresson dont il communiquerait la substance vivace, c'est-à-dire qu'il la ferait *lire* (c'est le moins) au gouvernement provisoire à Bruxelles, et le reste ira tout seul, car les journaux apprendront bientôt partout que nous avons protesté contre ces deux actes auxquels il serait honteux et funeste pour nous d'avoir adhéré. Ce désaveu non officiel quant à la publication, mais secrètement réel, est peut-être suffisant, et je vous avoue que c'est le minimum de ce dont je peux me contenter. Je ne serai tranquille que quand je le saurai fait. J'ai pris copie de votre dépêche qui est excellente et que je vous renvoie.

Ce mardi 1er février 1831, à midi et demie.

Je vous rends les dépêches de Berlin, et je garde les autres que je vous renverrai plus tard.

Si vous avez des doutes sur ce que je vous écris, venez me voir, mon cher général, car j'y tiens infiniment. Songez que ceci est communiqué *officiellement* au Congrès belge et par conséquent à la France et à l'Europe par lord Ponsonby sans M. Bresson, en opposition à ce que M. de Talleyrand avait annoncé que ces dispositions seraient secrètes, et que cette communication a eu pour but de nous noircir et de nous exhiber comme étant entrés dans la Sainte-Alliance. Il faut nous laver de cela au plus vite.

Je vois un autre moyen qui n'empêcherait pourtant pas votre communication à M. Bresson. Ce serait d'avoir un compère dans la Chambre qui vous interpellât *aujourd'hui* (car, croyez-moi, c'est pressant) sur ce Protocole, et alors vous lui répondriez à la tribune que la France ne ratifie point une fixation définitive de frontières entre les deux États qui n'y ont point coopéré par leurs plénipotentiaires.

Vous y êtes suffisamment autorisé par ce que nous en avons déjà dit dans le Conseil qui, comme vous savez d'ailleurs, serait unanime sur ce point.

Je le répète, il me faut un désaveu, et venez me voir s'il vous reste du doute.

Ce mercredi soir 2 février 1831.

Voici vos lettres de Bruxelles, mon cher général, il paraît d'après ce qu'on me disait ce soir que c'est demain que l'élection aura lieu!... Il y a là de quoi agiter bien des nerfs!... Rien de nouveau. Je vous dirai cela demain. Bonsoir.

Ce jeudi 3 février 1831, à 6 heures du soir.

Je n'ai eu le temps de lire en rentrant de Neuilly que les dépêches du maréchal Maison, mon cher général, et je m'empresse de vous les renvoyer pour que vous y fassiez une de ces réponses que vous savez si bien faire. En effet, l'attitude qu'il a prise à Vienne est très bonne et s'accorde tout à fait avec mes vues diplomatiques. Je suis bien aise qu'il préfère son poste d'ambassadeur à celui de ministre, et je partage pour lui et pour

moi cette prédilection. Tout ce qu'il a dit sur l'avantage de désarmer est excellent et il faut encourager cela, aussi bien que le désir manifeste pour le chancelier de s'entendre avec nous sur tous les points. Je pense même qu'il faut l'entamer sans délai sur l'affaire de la Belgique, le bien mettre au fait du parti que nous avons pris sur les protocoles des 26 et 27 janvier, aussi bien que sur l'élection de Bruxelles, les embarras que nous a suscités la candidature de Leuchtenberg, et l'allure gauche, pour ne rien dire de mieux, de lord Ponsonby.

L'Autriche, par sa position, peut nous assister grandement et arranger cette Belgique sans guerre, et nous la faire éviter, ce qui est mon premier vœu et le grand besoin de la France et de toutes les puissances sans exception.

J'ai oublié de vous dire et de dire au Conseil que les *Autrichiens*, comme troupes de la *Confédération germanique*, avaient pris possession de Landau comme *forteresse de la Confédération*, que leur entrée y avait été annoncée par une salve de 101 coups de canon, et que le gouverneur de Landau en avait informé officiellement le général français commandant à Weissenbourg, qui en a rendu compte au maréchal Soult qui m'en a rendu compte hier au soir. Je crois que nous n'avons rien à dire à cela, mais pourtant cela me paraît fâcheux, et il faut aviser à ce que Maison devra en dire à Vienne.

Jeudi soir, 3 février 1831.

Je vous remets, mon cher général, vos dépêches que j'ai lues. Je ne garde que celle de Rumigny relative au duc de Leuchtenberg dont je veux avoir une copie et la correspondance qui paraît destinée à moi seul. Cependant, comme je suis *consciencieux*, je la leur renverrais si vous croyiez que je dusse le faire.

Nous conviendrons demain, tant de ce qu'il faudra écrire à Rumigny, que de ce que peuvent nous dicter les embranchemens de cette affaire, qui se complique beaucoup. Voilà l'élection de Bruxelles qui se retarde, et après l'intention si fortement manifestée de la brusquer, ce retard peut donner à penser. Nous verrons.

Quant à la correspondance, elle prouve que l'affaire était engagée pour Leuchtenberg bien avant que nous n'en ayons eu vent, puisqu'elle remonte au commencement de décembre,

et c'est un fait qu'il était important de connaître et de constater.

2° Elle prouve qu'ils avaient accepté au moins étourdiment, puisque non seulement ils ne m'avaient pas consulté, mais qu'ils n'avaient même consulté ni le roi de Bavière, ni personne. Néanmoins j'ai peut-être le cœur trop sensible et j'avoue que la lecture de cette correspondance m'a fait de la peine. Ils ont été malavisés de ne pas s'adresser à moi, car s'ils l'avaient fait, l'issue aurait pu être différente pour eux. Nous verrons ce que la duchesse m'écrira, si elle réplique à ma lettre. A présent, il faut voir quelle tournure va prendre l'Élection : nous causerons demain des réflexions que tout ceci me fait faire, et de celles que vous aurez faites de votre côté.

Il me paraît clair par la dépêche de Rumigny que les coups de canon de Landau ne sont rien.

Voici une lettre que la Reine vous prie d'adresser au maréchal Maison. Bonsoir.

Ce dimanche 6 février 1831, à 9 heures du matin.

Le brouillard, mon cher général, a rendu impossible de faire partir la dépêche télégraphique. On a envoyé à Montmartre, mais tout est impossible !... Quel regret ! Si au moins nous avions envoyé un courrier hier au soir ! Ceci sera peut-être un coup funeste, et Leuchtenberg peut être élu ! Mais je veux espérer jusqu'au bout. Voyez si vous imaginez quelque remède à ce grand mal.

Vendredi à 4 heures du soir.

M. Allard du télégraphe accourt m'annoncer qu'une dépêche de Lille, imparfaitement transmise, annonce qu'hier, à 4 heures, Nemours a été proclamé roi des Belges.

Je lui ai dit de faire en sorte que cela s'ébruite le moins possible, mais cela ne peut pas rester secret bien longtemps.

Comme vous me savez impressionnable, cela m'agite à un haut degré. Venez me voir le plus tôt possible. J'espère que votre courrier sera parti avant que la nouvelle vous soit parvenue. Arrivez-moi vite.

Samedi 5 février 1831, à 6 heures.

Voici vos dépêches, mon cher général : celle de Dresde me paraîtrait grosse, si je ne me flattais pas d'un peu de commérage.

Mais la Belgique! voilà ce qui m'absorbe d'une manière bien pénible. La dépêche est partie de Lille à trois heures. Elle sera à Bruxelles dans la soirée. Qu'en sortira-t-il? Avant tout, point de guerre. Mais que va devenir cette Belgique? J'en perds l'esprit et j'ai toujours besoin de me consoler et de chercher en causant, avec vous, des lumières pour m'éclairer dans cette atmosphère de ténèbres. Je n'y vois goutte et je n'en puis plus.

J'ai ce soir un bal d'enfans. Venez-y un moment pour que nous causions. Je compte dans ma tête les issues par où peut aboutir l'affaire et j'en trouve quatre dont aucune ne me plaît. Il y a de quoi en devenir fou.

A ce soir.

Lundi 7 février 1831, à 10 heures du matin.

On dit, mon cher général, que la nuit porte conseil, et Dieu sait que les réflexions ne m'ont pas plus manqué que la matière d'en faire de bien sérieuses et de bien tristes! Tâchons qu'elles s'améliorent. Il n'y en a qu'un moyen *seul et unique*, c'est de parvenir à faire pour la Belgique un arrangement qui convienne à la fois aux Puissances, aux Belges et à nous-mêmes. Je ne me dissimule pas que la difficulté en soit énorme; car jusqu'à présent, il n'y a eu, des trois côtés, d'autre action que pour faire rejeter les diverses mesures que voulait chaque parti.

Il faut donc changer, au moins en ce qui dépend de nous, cette tactique et tâcher de faire adopter une mesure qui ne nous blesse pas, par les deux autres parties.

C'est un fait que, du côté des Belges, nous n'avons eu jusqu'à présent d'autre alternative que *Nemours et Leuchtenberg*. Nemours l'a emporté et nul ne doute que cette victoire n'ait été bien contestée et bien difficile à obtenir pour ceux qui le voulaient; mais enfin il l'a emporté. Néanmoins, comme cette victoire ne doit pas lui rester et que les puissances y mettent un *veto* dont nous ne voulons pas courir la chance, il faut donc chercher une autre combinaison qui réunisse les trois vœux; et avant tout, éviter tout ce qui amènerait une rupture, soit d'un côté, soit de l'autre, car alors tout devient impossible.

Eh bien! je dis que si vous n'obtenez pas des Belges, à Paris, ce que vous n'avez pas pu obtenir à Bruxelles, vous l'obtiendrez encore moins si vous les y laissez retourner sans l'avoir obtenu. Ne perdez pas cela de vue; c'est là le *nucleus* de l'affaire et c'est

de là que tout dépend. J'en aurais trop à dire, si je voulais exprimer tout ce que ce résultat me fait envisager, et d'ailleurs vous l'avez assez vu paraître dans nos conversations précédentes. Ainsi, arrêtons comme point fixe que nous devons tout faire, tant pour retenir les Belges à Paris aussi longtemps que nous n'aurons pas réussi à conclure un arrangement avec eux qu'ils entreprennent de faire ratifier à Bruxelles par leurs commettans, que pour avoir le temps de faire ratifier par la Conférence, ou les Puissances, celui que nous serions parvenus à faire adopter aux députés belges.

Telle est au moins, mon cher général, la seule marche que je crois praticable pour arriver à un résultat qui soit *pacifique*, c'est-à-dire agréé par les trois parties.

Quant aux Puissances, nous avons enfin obtenu, non sans peine, qu'elles adoptassent la combinaison du prince Charles de Naples avec une de mes filles; il est clair que c'est ce qu'il y a de mieux, et que si nous parvenons à le faire adopter aux Belges, tout est sauvé.

Tous les ambassadeurs en connaissent la difficulté et en sentent l'avantage, même ceux qui pourraient préférer secrètement le gâchis, le partage et les moyens violens; ainsi, vous serez approuvé dans toutes les lenteurs, et même dans le silence où il faut vous renfermer pour éviter le départ des Belges qui romprait tout. Je ne doute pas que cela ne soit même bien entendu à Londres.

Ainsi, il faut que, sans aucun délai, vous entamiez la négociation avec les députés belges pour le prince Charles de Naples; il faut tâcher de bien rattacher M. de Celles à cette combinaison. De mon côté, je ferai tous mes efforts pour y parvenir. Marchons bien, mais marchons lentement, car à chaque pas se présente la possibilité d'une rupture, et ne perdez pas de vue l'état de l'opinion publique tant en France qu'en Belgique. Quand vous aurez vu les députés de M. de Celles, revenez me voir. Il est essentiel que vous ayez votre conférence le plus tôt possible, tant afin de prévenir les influences extérieures qui pourraient se former autour d'eux dans un mauvais sens, que pour convenir de ce que j'aurai à faire avec eux pour développer et féconder les bons germes que vous aurez semés.

Quant à l'audience publique qu'ils pourraient désirer de moi, d'abord ils ne sont pas tous réunis encore; et ensuite ils

sentiront que, dans leur intérêt aussi bien que dans le nôtre, il faut, avant de s'en occuper, s'accorder avec eux sur la réponse qu'il est inévitable que je leur fasse, et que je suis, Dieu sait, bien disposé à discuter avec eux.

Donnez-leur à dîner avec les ambassadeurs le plus tôt possible. Nous conviendrons ensuite, vous et moi, de ce que j'aurai à faire à cet égard.

Mardi 8 février 1831, à 10 heures trois quarts.

Oui, sans doute, mon cher général, j'ai tâché d'endoctriner ceux que j'ai vus de la députation, mais j'ai été mesuré et je devais l'être; cependant, il est essentiel que je vous fasse part de mes observations et de ce qu'ils m'ont dit avant que vous les voyiez. Ainsi je suis fâché de vous déranger, mais il faut que vous me sacrifiiez une demi-heure avant midi. Quelques minutes de conversation avec moi suffiront pour vous mettre au fait de ce qui s'est dit et passé hier au soir et des dispositions individuelles, aussi bien que pour me fixer moi-même sur des points que je ne puis arrêter sans vous. Malgré ma circonspection, nous avons parlé de tout, et il faut que vous sachiez comment avant de les voir, d'autant que j'entrevois ce qu'ils demanderont.

Vous serez très content de ce que j'ai dit à lord Granville. Marchons ainsi. Notre succès n'est pas certain et tant s'en faut. Mais bon courage.

J'ai quelque envie d'envoyer chercher Charles de Naples, ils me le demandaient. Nous en parlerons.

Mardi matin à 10 heures, 9 février 1831.

Je suis, mon cher général, de l'avis de M. de Talleyrand quant au fond, mais pas du tout quant à la forme, ou plutôt quant au moment. Ce n'est pas dans un billet que je puis vous développer mes idées sur ce que vous devez répondre aujourd'hui à M. de Talleyrand; mais je le regrette d'autant moins que je sais que vos idées sont entièrement d'accord avec les miennes sur ce point et que vous rédigez mieux que personne. Gardons-nous seulement d'adhérer aux deux protocoles, mais soyons formels et explicites dans la dépêche sur le refus de Nemours, et ajoutez que nous le sommes également dans le langage que nous tenons *à tous*. Dites que ni de votre bouche, ni de la mienne, il n'est pas sorti une parole qui ne soit la pénible expression de ce refus

absolu ; mais que, si nous l'avions notifié *officiellement* aux Belges, tout arrangement, toute négociation devenait impossible avec eux, et que c'eût été le meilleur moyen d'amener la guerre que nous voulons éviter tout autant que l'Angleterre, et ajoutez que, si elle avait lieu, nul ne pourrait dire que ce serait pour empêcher Nemours d'arriver, car il n'arrivera dans aucun cas, et nos intentions, nos actes et ma volonté n'auront rien de louche, ni de douteux dans leur expression.

Voilà deux points importans de gagnés. Leuchtenberg objecté et Charles de Naples admis par les Puissances. Tâchons d'exploiter encore, mais qu'on nous donne le temps de le faire.

Quand vous voudrez me voir, vous me trouverez toujours ici.

Vous penserez à ce que nous disions hier sur l'urgence d'envoyer à Naples, de nous assurer du consentement, de le faire venir, de voir s'il veut de mes filles, si elles en veulent et... et comment faire tout cela quand on n'est sûr de rien, et que les têtes (vraies soupes au lait) décampent dans tous les sens?

Il y a de quoi en devenir fou, mais avec vos bons efforts, votre bonne tête, et votre dévouement, je ne désespère pas, et je vous recommande bon courage. Je serai bien pressé de vous revoir après vos conférences.

Mercredi à 5 heures et demie, 9 février 1831.

Je m'empresse, mon cher général, de vous remettre une dépêche télégraphique qu'on vous a peut-être transmise, mais dont je ne parlerai pas jusqu'à ce que je vous aie vu, ou que vous m'en ayez écrit; vous jugerez peut-être à propos de ne pas la taire à vos diplomates.

Mme de Flahault, que j'ai trouvée chez ma sœur, dit que son mari lui mande dans une lettre qu'elle venait de recevoir et qu'elle voulait me lire, mais dont je n'avais ni le temps, ni la patience d'écouter la lecture, que lord Granville doit avoir reçu *depuis trois jours* l'instruction de déclarer *officiellement* que l'Angleterre ne reconnaîtrait ni Nemours, ni Leuchtenberg, mais qu'elle reconnaîtrait le prince Charles de Naples si les Belges l'élisaient.

Vous allez donc recevoir cette déclaration dont je suis persuadé que les Belges se contenteront, quand vous la leur ferez avec votre adresse et votre habileté accoutumées. Voilà donc

votre marche facilitée et bien tracée. Vous exploiterez cela à votre dîner avec les uns et avec les autres. Il faut battre le fer pendant que nous le tenons. Ainsi, bon courage, la paix sera maintenue, et nous sauverons l'Europe.

Je n'ai pas cru devoir taire à Mme de Flahault combien j'étais bourrelé et indigné des soupçons qu'on me témoignait, après tout ce que j'ai fait et souffert, et ma conduite dans toute cette affaire. Je m'en fie à vous pour parler de même en mon nom, tant ce soir qu'en écrivant à M. de Talleyrand, et je vous embrasse de tout mon cœur.

Il faut être ferme et net en tous sens et de tous côtés.

Ce jeudi 10 février 1831, à 9 heures du matin.

Je vous écris, mon cher général, pour vous rappeler que vous devez passer chez moi en allant chez les députés belges. J'aurai besoin que vous causiez un moment avec moi, et aussi que vous causiez avec la Reine qui a mal dormi, et qui est très tourmentée de toutes les imputations qu'elle prévoit qu'on va lui faire à l'occasion du prince Charles de Naples. Tout cela me serre le cœur à un point dont il est difficile de se faire une idée. Quels débats n'allons-nous pas avoir, et dans le Congrès belge, et dans les journaux français! De mon côté, je vous avoue que je souffre au plus haut degré de la perspective de devoir articuler de ma bouche le refus de mon fils aux Belges, et le courage me manque quand j'y pense. Ne pourrions-nous pas arranger que cela se passât par écrit, et que cette terrible corvée me fût épargnée? Pensez-y, nous en parlerons ce matin.

Bonjour.

Ce vendredi à 4 heures, 11 février 1831.

Ma sœur me charge, mon cher général, de vous remettre le billet ci-joint qui me paraît exiger une réponse de *rectification;* mais elle désire avant tout avoir votre avis, et je lui ai dit que comme vous viendriez ce soir, elle pourrait alors en causer avec vous.

Quant à moi, je pense que la première conséquence à en tirer, c'est que la Conférence ne doit plus avoir d'*agens* à Bruxelles, ce qui est en soi-même une monstruosité diplomatique qu'il faut faire finir, surtout lorsque nous voyons que lord Ponsonby prend sur lui de parler, d'agir au nom de la Confé-

rence où nous sommes, sans seulement consulter son collègue Bresson, et qu'il communique les protocoles, au moins à tort et à travers. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que ces deux agens n'avaient, dans le principe, d'autre mission que celle de négocier et de conclure *un armistice entre la Belgique* et la Hollande et que jamais nous ne nous serions doutés que la Conférence se crût autorisée, ni à statuer sur la neutralité future de la Belgique, ce dont on ne nous avait pas dit un seul mot, et ce qui était une assez grande question pour que M. de Talleyrand l'eût prise *ad referendum* pour nous consulter; ni encore moins pour statuer, également *d'emblée*, sur celles des frontières et de la dette de deux pays dont il venait de reconnaître l'*indépendance* en mon nom, sans avoir seulement pris la peine de nous informer que ce sujet serait discuté dans la Conférence, qui n'avait ni droit ni qualité pour s'en occuper. Je désire de ne pas blesser M. de Talleyrand, mais pourtant il faut bien que ceci lui soit dit avec les formes que vous mettez à toutes choses.

Ainsi, il faut rappeler M. Bresson, et notifier que nous ne voulons plus que la Conférence ait d'agens. Il faudra aussi bien traiter M. Bresson en lui donnant un autre bon poste, et le retirer de Londres où il serait désormais désagréablement.

2° Il faut choisir et nommer le plus tôt possible un ministre de France près le gouvernement Belge, ce qui fera grand plaisir en Belgique, et nous préservera de la fâcheuse *solidarité* de la Conférence sans pour cela que nous cessions d'en faire partie, et de marcher d'accord avec les Puissances.

3° Enfin tâcher d'obtenir la révocation de lord Ponsonby et que l'Angleterre ait son ministre à Bruxelles, comme nous y aurons le nôtre.

Telles sont en gros mes idées, mon cher général; nous en causerons ce soir, mais j'ai voulu vous les communiquer tout de suite. Je n'ai pas encore eu le temps de lire les dépêches. J'ai eu une longue conversation avec M. Charles Lehon (1) que j'ai trouvé plein d'esprit et de raison, et dont j'ai été parfaitement content.

Odilon Barrot était avec lui, et j'en ai été également content.

Lawoestine m'a dit que vous aviez fait des merveilles dans la Conférence, et je n'en ai pas été surpris. Tout va donc mieux

(1) Membre de la délégation du Congrès belge venu à Paris pour offrir la couronne au Duc de Nemours et nommé ensuite ministre de Belgique à Paris.

que nous ne pouvions nous en flatter, et si nous menons à bien cette énorme affaire, il y aura quelque gloire pour nous deux. Bon courage, à ce soir.

M. Lehon est inquiet des mouvemens qui peuvent avoir éclaté en Belgique. M. de Mérode part ce soir.

Ce mardi matin.

Je vois dans les Gazettes, mon cher général, la notification du Protocole du 11 au Congrès Belge : nous allons avoir celle de celui des dettes. Je crois qu'il convient que la France désavoue *la fixation des frontières* et *celle des dettes;* qu'une dépêche de vous charge M. de Talleyrand de notifier à la Conférence que ces deux parties des Protocoles ne sont pas ratifiées; que la France ne peut concourir à des actes de cette nature faits sans la participation des parties intéressées ou principales, et que la copie de votre dépêche soit insérée demain au *Moniteur*.

Si vous êtes de cet avis, écrivez-moi un mot et je convoque le Conseil à l'instant même pour en délibérer.

Répondez-moi au plus vite, car, puisque ceci est public et notifié, il est urgent de désavouer ces deux points sous peine de violer tous nos principes et en vérité nos devoirs.

Jeudi matin, 24 février 1831.

Notre longue discussion d'hier au soir dans le Conseil ne m'a pas laissé le temps, mon cher général, de vous entretenir de la conversation que je venais d'avoir avec lord Granville. Il est pourtant nécessaire que vous la connaissiez plutôt que plus tard... Je crois qu'avant d'aller plus loin, il est nécessaire que nous nous recordions sur le point où nous en sommes. Nous verrons s'il faut encore convoquer le Conseil pour ce soir, ou si nous pouvons nous donner un peu de relâche et attendre à demain.

J'espère donc que vous viendrez me voir ce matin le plus tôt que vous pourrez, afin qu'autant que faire se pourra, nous ayons le temps de causer à notre aise.

Lundi matin à 10 heures et demie.

Voici vos dépêches, mon cher général, elles ne changent rien à ma manière de voir que je viens de vous exprimer dans ma longue lettre. Ma détermination restera la même, mais il

faut négocier et lentement, malgré toutes les presses de ceux qui ne voient qu'un point, et qui comptent pour rien l'opinion publique et les nations.

Si la négociation avec les députés belges n'arrive pas à un résultat *paisible*, je ne vois plus devant nous que des abîmes, et on nous y précipiterait par des mesures cassantes. Au revoir, il me tarde d'en causer avec vous.

J'ai des députations à recevoir, et je passerai ma triste journée au Palais-Royal où vous me trouverez quand vous y viendrez.

Quoiqu'elle ne soit pas inédite, nous croyons utile de publier la pièce suivante où se manifeste la sagesse du roi Louis-Philippe dans cette affaire. Elle sert de conclusion à une négociation délicate.

(Procès-verbal de l'audience donnée et de la réponse faite, le 17 février 1831, par le roi Louis-Philippe aux députés du Congrès national de la Belgique, venus à Paris pour lui annoncer l'élection de S. A. R. Mgr le Duc de Nemours, comme roi des Belges.)

Paris, le 17 février 1831.

Aujourd'hui, à midi, la députation du Congrès national de la Belgique s'est rendue au Palais-Royal; deux aides de camp de Sa Majesté l'ont reçue au haut du grand escalier pour la conduire dans le premier salon, où l'attendait M. le ministre des Affaires étrangères, qui l'a introduite dans la salle du trône. Le Roi l'a reçue, étant placé sur son trône, ayant à sa droite Monseigneur le Duc d'Orléans, et à sa gauche Monseigneur le Duc de Nemours. Sa Majesté la Reine était présente, ainsi que LL. AA. RR. les princes ses fils, les princesses ses filles, et la princesse Adélaïde, sœur du Roi. Les ministres et les aides de camp du Roi entouraient le trône.

Le Roi a répondu à la députation :

« Messieurs,

Le vœu que vous êtes chargés de m'apporter au nom du peuple belge, en me présentant l'acte de l'élection que le congrès

national vient de faire de mon second fils, le Duc de Nemours, pour roi des Belges, me pénètre de sentimens dont je vous demande d'être les organes auprès de votre généreuse nation. Je suis profondément touché que mon dévouement constant à ma patrie vous ait inspiré ce désir, et je m'enorgueillirai toujours qu'un de mes fils ait été l'objet de votre choix.

Si je n'écoutais que le penchant de mon cœur et ma disposition bien sincère à déférer au vœu d'un peuple dont la paix et la prospérité sont également chères et importantes à la France, je m'y rendrais avec empressement. Mais quels que soient mes regrets, quelle que soit l'amertume que j'éprouve à vous refuser mon fils, la rigidité des devoirs que j'ai à remplir m'en impose la pénible obligation, et je dois déclarer que je n'accepte pas pour lui la couronne que vous êtes chargés de lui offrir.

Mon premier devoir est de consulter avant tout les intérêts de la France, et par conséquent de ne point compromettre cette paix que j'espère conserver pour son bonheur, pour celui de la Belgique et pour celui de tous les États de l'Europe, auxquels elle est si précieuse et si nécessaire.

Exempt moi-même de toute ambition, mes vœux personnels s'accordent avec mes devoirs. Ce ne sera jamais la soif des conquêtes ou l'honneur de voir une couronne placée sur la tête de mon fils qui m'entraîneront à exposer mon pays au renouvellement des maux que la guerre amène à sa suite et que les avantages que nous pourrions en retirer ne sauraient compenser, quelque grands qu'ils fussent d'ailleurs. Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'ériger des trônes pour mes fils et pour me faire préférer le bonheur d'avoir maintenu la paix à tout l'éclat des victoires, que, dans la guerre, la valeur française ne manquerait pas d'assurer de nouveau à nos glorieux drapeaux.

Que la Belgique soit libre et heureuse! Qu'elle n'oublie pas que c'est au concert de la France avec les grandes puissances de l'Europe qu'elle a dû la prompte reconnaissance de son indépendance nationale et qu'elle compte toujours avec confiance sur mon appui pour la préserver de toute attaque extérieure ou de toute intervention étrangère!

L'effet du discours du Roi fut considérable. Si l'impatience souvent enflammée des représentans de la Belgique mit à

l'épreuve le calme du ministre des Affaires étrangères de France, les Belges reconnurent que le roi des Français savait gouverner.

Le frère de M. Charles Rogier, qui avait pris une part si importante à la Révolution belge et était un des trois membres de la Commission administrative, lui écrivait le 17 février, en faisant le récit de l'audience du Roi :

« ... J'en suis encore tout ému; j'y ai pleuré comme tous ceux qui s'y trouvaient, roi, reine, prince, princesse, voire même ministres. Cette émotion était vraie. La députation d'un peuple venant demander un roi, Louis-Philippe sacrifiant ses désirs et sa volonté à la crainte d'une guerre générale... ce ne fut pas un des devoirs les moins difficiles de la royauté à accomplir que cette audience de refus... »

Le 4 juin, le Congrès de Bruxelles élut roi le prince Léopold, par 152 voix sur 196 voix.

Léopold de Saxe-Cobourg Saalfeld, né en 1790, général au service de la Russie, avait épousé la fille du prince régent d'Angleterre; il fut naturalisé par acte du Parlement, fait duc de Kendal et feld-maréchal. Devenu veuf en 1817, il habita le château de Claremont et reçut une pension de 50 000 livres sterling.

Élu roi des Belges, Léopold Ier épousa, le 3 août 1832, la princesse Louise-Marie d'Orléans, fille aînée du roi Louis-Philippe. D'origine allemande, Anglais d'adoption, devenu enfin gendre du roi des Français, il réunissait toutes les conditions pour dénouer une situation difficile où se mêlaient tant d'intérêts divers.

Les Belges avaient réalisé leur vœu : ils avaient fondé un royaume capable d'assurer autour d'eux le respect de leur indépendance, et, chez eux, le développement des libertés qui leur étaient chères.

Comte Horace de Choiseul.

VOYAGE EN SUÈDE

I

UPSAL

D'Upsal rayonnent tous les chemins de la pensée suédoise. Les hommes qui ont fait la Suède moderne sont tous partis d'Upsal. Cette petite ville de vingt-deux mille âmes, ancienne capitale de la Scandinavie légendaire, citadelle du protestantisme, métropole de l'esprit national, est aussi l'atelier où se réparent les défaites. Il ne faut jamais oublier, quand on étudie la Suède, que, depuis Charles XII, ses entreprises guerrières ont tourné en désastres. Ses conquêtes perdues, elle a perdu la Finlande et l'espoir d'un empire sur la Baltique. Puissance politiquement déchue, tombée au rang des petits États, elle ne serait rien qu'un éparpillement de cinq millions d'habitans à travers un immense territoire, si, après avoir dépensé son énergie sur les champs de bataille européens, elle n'avait reporté et concentré ce qui lui en restait dans la plaine pacifique d'Upsal.

Curieuse destinée! Pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, par ses rois, ses longues guerres, ses aventuriers, elle s'impose à l'Europe. Le Suédois, vainqueur de Prague, met la main sur les statues des Douze Apôtres, grandeur naturelle et argent massif, et les convertit en monnaie, « afin qu'ils courent le monde selon l'ordre de Jésus-Christ, leur maître ; » et il court le monde avec eux. Il est partout : à Rome, à Versailles, en Pologne, chez le Turc, où, selon le mot de Heidenstam, il mange le pain du

mendiant, en Allemagne, « où il fait ruisseler pour les bourgeois des fontaines de vin. » Chevaleresque et pillard, moitié reître et moitié prédicant, ses erreurs prennent un air de désintéressement héroïque, et l'éclat de ses revers idéalise sa fureur d'agir. Il se drape orgueilleusement dans la bigarrure de son histoire. Ses châteaux sont meublés de bahuts allemands ; son cerveau, d'idées étrangères. « Les hautes classes, dira plus tard Almqwist, mangent et dorment en Suède ; mais elles tirent leur respiration de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, de Rome ou de la Grèce. » Elles en tirent alors quelque chose de moins immatériel, l'argent dont l'étranger paie leurs services. Jamais république ne fut plus vénale ni plus corrompue. Le XIXe siècle se lève sur une Suède d'apparence moribonde. Les lumières artificielles du règne de Gustave III l'ont laissée, en s'éteignant, dans un morne crépuscule où les fards empruntés à la France coulent sur des visages décrépits. Son patriotisme se contente de remâcher les mêmes souvenirs de gloire. Les partis la déchirent. Les soulèvemens de la populace l'ensanglantent. Sa religion n'est qu'un rationalisme imbécile. Aux premières paroles du Psaume : « Toute la terre se couvre d'ombre, » les pasteurs demandent qu'on substitue scientifiquement : « La moitié de la terre. » Enfin ces fiers aristocrates, qui prétendaient jadis donner des rois à la Pologne, reçoivent à leur tour un roi étranger.

Et voici que tout se réorganise. La bourrasque qui a emporté la couche superficielle d'anarchie et d'immoralité met à découvert des forces encore intactes de jeunesse et d'intelligence, des traditions vigoureuses, des courans de mysticisme, une vieille université dont les foudres de Pultava et les révolutions de Stockholm n'ont interrompu les labeurs ni flétri les lauriers. La Suède, battue, diminuée, se replie sur elle-même, et, au lieu de s'endormir au pied de ses anciens trophées, elle s'applique à ressaisir son autonomie intellectuelle, et à reconquérir dans les manifestations de la pensée le rang où l'avaient portée et d'où l'ont précipitée ses aventures belliqueuses. Ses malheurs n'avaient pas plus entamé son vieux fonds d'optimisme que le libertinage et l'esprit irréligieux du XVIIIe siècle n'avaient mordu sur ses paysans. Elle n'accepta point l'idée de la décadence ; et l'espoir d'une revanche militaire, qui la soutint longtemps, ne l'abandonna que lorsqu'elle en eut épuisé toute la vertu. Une très ancienne sagesse politique, que le despotisme des Wasa et les

essais de parlementarisme effréné du XVIIIe siècle avaient failli corrompre, et qu'elle remit au service de sa jeune dynastie, la protégea des luttes intestines où les nations s'énervent et se démoralisent.

Dans un opuscule sur l'*Importance de la pauvreté suédoise*, écrit vers 1830, Almqwist exaltait cette pauvreté, lot et privilège de la nature. « Être pauvre, disait-il en substance, cela signifie qu'on est réduit à soi-même, forcé de ne compter que sur soi, obligé de tirer de soi organiquement toutes les ressources nécessaires. Notre pays, séparé du monde, est presque une île. Nous n'avons point de rapports réels avec le reste de l'Europe. Et notre vie aussi est une île. Si le Suédois sait être pauvre, il est vraiment Suédois. » Et il disait encore : « La nature scandinave doit se supporter seule. » Les paroles d'Almqwist, mal écoutées à son époque, exprimaient pourtant le nouvel état d'esprit de la Suède qui, rentrée chez elle et en elle, désabusée des aventures, ne cherche plus que dans ses ruines, dans ses archives, dans ses légendes, dans ses rêves, un aliment à son éternel *längtan*. Ses poètes, ses historiens, ses romanciers, se mettent en marche sur les sentiers ténébreux de son passé avec la même ardeur lente et nostalgique que jadis ses capitaines à travers les steppes russes et les marais allemands. L'idéalisme, dont elle avait aux beaux jours de son histoire comme purifié l'atmosphère des champs de bataille, s'affirme non seulement dans le lyrisme presque universel de sa poésie, mais encore dans la prédilection de ses savans pour les sciences théoriques.

Upsal, l'Upsal de ces Vikings que Tegner et l'Union Gothique avaient ressuscités, l'Upsal de la Réforme, l'Upsal de Rudbeck et de Linné, devint plus que jamais le centre de sa vie morale, le rempart de sa foi. Le gouvernement civil est à Stockholm; mais le pouvoir spirituel d'Upsal s'étend sur tout le pays. Il y a bien une Université à Lund, et florissante : ce n'est qu'une université provinciale, et qui même reçoit l'influence de Copenhague dont elle aperçoit, par les temps clairs, les mâts et les clochers. Que Lund éclaire la plate et plantureuse Scanie, où les gros paysans, quand ils veulent un piano pour leurs demoiselles, en achètent deux par goût de la symétrie ! Les immenses provinces du Nord appartiennent à Upsal et ne communiquent entre elles que dans la lumière qui leur en vient. Upsal centralise la pensée suédoise et la distribue par-dessus les fjells, les forêts,

les marécages et les torrens. Médecins du Norrland, pasteurs de Laponie, journalistes, magistrats, professeurs, écrivains, tous ont sur les lèvres : « Du temps que j'étais à Upsal... »

... « Du temps que j'étais à Upsal ! » Je vous assure qu'il y a dans ces mots-là un charme magique...

*
* *

A deux heures de Stockholm, dans une grande plaine où le ciel déploie tout à son aise la magnificence des soleils couchans, Upsal se signale de loin par les flèches de sa cathédrale et par son château dont la lourde façade de briques roses s'allonge entre deux grosses tours à tête ronde. Je ne vis d'abord qu'une laide petite ville très banale, pavée de cailloux cuisans. Mais, lorsque j'eus traversé la rivière qui la coupe en deux, je pensai : « Comme on doit bien travailler ici ! » Toutes les rues montaient sans bruit vers des parcs, des laboratoires, des bibliothèques ; et l'imposante bibliothèque, *Carolina Rediviva*, les dominait du haut de son esplanade.

Sauf le château où abdiqua la reine Christine, la coupole en cuivre du *Gustavianum*, quelques pierres, une vieille fontaine et deux ou trois coins d'aspect gothique, la plus vieille Université du Nord semble bâtie d'hier ou d'avant-hier. Sa cathédrale, inspirée de Notre-Dame, — une petite Notre-Dame en briques, — a été reconstruite au XVIIIe siècle et restaurée à la fin du XIXe. La *Carolina* date de 1840 ; le Palais des Facultés, dans son style Renaissance, de 1886. Les *Nations* des Étudians, ces espèces de préfectures, ne sont pas encore toutes payées. Je ne parle pas des monumens nécessités par les progrès des sciences, et dont chacun est comme une nouvelle ancre qui, dans la menace problématique que Stockholm voudrait un jour accaparer l'Université suédoise, la rattache plus solidement à sa terre natale. Et pourtant on n'y a jamais l'impression de vivre dans une ville moderne. Elle est si chargée de traditions et de souvenirs que les moellons, pour y paraître anciens, n'ont pas besoin d'attendre la patine du temps. Les maisons d'une nouveauté trop confortable, — il y en avait une alors et qu'on nommait *la maison*, — ne choquent même pas, tant on est sûr qu'elles vieilliront ici plus vite qu'ailleurs.

Le vrai charme d'Upsal ne tient point à ses pierres, fussent-elles gravées de runes. Il est dans son hospitalité silencieuse

et grave, également bienveillante au rêve et au travail, comme elle est également ouverte à la senteur des bois et à l'odeur des terres labourées. D'un côté, Upsal touche à la forêt, de l'autre à la plaine qu'ensemencèrent les rois et où, depuis Gustave-Adolphe, le Conseil de l'Université peut compter ses javelles et voit paître ses vaches. Upsal ne sépare pas plus la pensée de la glèbe que les vivans des morts. A deux pas du Palais des Facultés, derrière la *Carolina*, son avenue la plus ombragée longe le cimetière; et ce cimetière lui-même, d'où l'on aperçoit à droite l'Observatoire, à gauche le Laboratoire de Chimie, forme, avec ses allées de bouleaux, de sorbiers et d'érables, la plus belle promenade de la ville. C'est ici l'*Ite, missa est* des cours universitaires. Hormis les tombeaux des Nations où se dressent de lourds granits, les tombes, — presque toutes des tombes de professeurs, — y sont aussi simples que dans un cimetière de campagne. Aucune couronne, aucune fleur artificielle n'est suspendue aux branches des croix. Mais, dans la plupart des enclos, devant le tertre de gazon, une chaise, un petit banc vous invite à reprendre avec le défunt l'entretien qu'un moment d'angoisse interrompit et marque d'une façon touchante la continuité de la vie à travers la mort.

C'est près de ce cimetière que j'aimais entendre la cloche de la Reine Christine. Elle tinte à neuf heures du soir, très douce et très claire; et voici des siècles qu'elle tinte. L'histoire qu'on m'a contée est-elle authentique? L'origine de cette sonnerie remonterait plus haut qu'à la reine Christine, jusqu'aux temps catholiques. En ces temps fort obscurs, une dame mourut, qui laissa une somme d'argent afin que tous les soirs une cloche sonnât pour le repos de son âme. Le protestantisme remplaça le catholicisme. Gösta Wasa fit tailler des culottes à ses fils dans le satin et les broderies des chapes d'évêques. La Suède éprouva de rudes orages. Mais les sonneurs d'Upsal se transmirent religieusement le legs et le vœu de la morte; et la cloche tinte toujours. Ce ne serait pas la cloche de la reine Christine: ce serait la cloche qui, depuis bientôt quatre cents ans, sonnerait chaque soir pour le repos de l'âme de Mme X. Décidément, l'histoire est trop jolie. Il suffit qu'elle soit vraisemblable. En Suède, je n'en ai pas douté: les esprits rendaient des sons qui ne me paraissaient ni moins anciens, ni moins traditionnels.

Si l'on poursuit l'avenue du cimetière, on achève de gravir

le coteau d'Upsal et on arrive au pied du vieux château de briques. Rien de plus charmant qu'une éminence dans une large plaine. En deux pas vous avez conquis toute l'immensité. L'endroit est sauvage. Près du château, au milieu de la verdure, des ruines s'élèvent : les deux cachots des Sturé, fondateurs de l'Université, qu'égorgea le roi Eric. Le fou les égorgea, puis se sauva dans les bois. De cette hauteur, vous distinguez à l'horizon, par delà les champs où l'air est si calme que la fumée des trains y flotte ininterrompue longtemps après qu'ils ont passé, l'antique emplacement et les vagues tumulus du Premier Upsal. Sous vos yeux, la petite ville aux rues scabreuses descend jusqu'à la rivière. Les flèches de la cathédrale, qui en sont la seule finesse, s'élancent hors du feuillage. Le crépuscule tombe. Une étoile apparaît et brille dans l'entre-deux en pointe qu'elles dessinent sur le ciel. Quelques fenêtres du château, où réside le gouverneur, s'allument. Le seul bruit d'une cascade sort de cette ville d'études et de loisirs que recouvrent, avec tous leurs parfums, la paix des bois et la paix des champs. C'est le même silence que dans une grande ferme où les travaux du jour ont cessé et qui s'endort près de son torrent.

Rydberg, qui fut, vers 1885, un des conducteurs d'âmes de la jeunesse upsalienne et qui est resté un des poètes les plus purs de la Suède, imagine que, la nuit, un des génies familiers de la campagne suédoise, un de ceux qui mettent la maison en ordre pendant que les gens y reposent, le vieux Tomté s'arrête et réfléchit. Le bruit du torrent a réveillé l'idée qui le tourmente, l'idée d'une énigme impossible à résoudre : d'où viennent et où vont tous les petits êtres qu'il a vus grandir et disparaître et se succéder les uns aux autres ? Il la chasse, va soigner les bêtes, et, son ouvrage fait, il se glisse, selon son habitude, près du berceau des enfans. Là, l'énigme s'impose à son esprit plus angoissante : d'où sont-ils descendus et où vont-ils, ces petits êtres ? Il retourne dans son grenier, sous le faîte du toit. Le nid de l'hirondelle y est maintenant vide. De retour au printemps l'hirondelle lui racontera ce qu'elle aura vu, mais elle ne saura rien lui dire du grand problème. Il s'assoupit. Un rayon de lune entre et joue dans sa barbe. Le bruit du torrent lui arrive, assourdi, et il croit y entendre le vaste flot de la vie universelle, intarissable. Mais où est la source ? Où est la mer ?

Comme la poésie de Rydberg s'harmonisait pour moi avec

l'esprit de ce paysage ! En quoi la petite ville d'Upsal, un des points éclairés du monde où s'élabore la science humaine, diffère-t-elle de ceux que je connais ou leur ressemble-t-elle ? Cela vaut-il la peine d'être noté ? Qu'importe, dans le bruit du torrent, qu'une goutte soit plus limpide ou plus sonore qu'une autre ? Le vieux Tomté ne se demande point si les générations d'hier étaient meilleures que celles d'aujourd'hui, mais seulement d'où elles viennent et où elles vont. Ainsi, sur les très vieilles terres, l'esprit se porte d'un mouvement naturel vers les questions d'où leur longue et pesante durée n'est plus qu'une ride imperceptible au visage du temps. C'est là cependant qu'il fait bon vivre. C'est là qu'on voudrait arriver à fixer un moment de l'éternité...

*
* *

Quand on rencontre dans les rues un homme d'âge, on se dit : « Ce doit être un professeur ou un bibliothécaire, le Rector Magnificus ou l'Archevêque, à moins que ce ne soit le Gouverneur. » Mais cette ville d'étudians est aussi tranquille qu'une retraite de vieillards. J'y arrivai une première fois à l'ouverture des cours, au commencement de septembre. Elle se remplit peu à peu de casquettes blanches ; mais tous ces jeunes gens n'y répandaient qu'une animation silencieuse. Le soir, le long des trottoirs, sous les lanternes rouges des bureaux de tabac, des groupes se formaient comme s'ils se concertaient à voix basse pour un coup extraordinaire. Puis ils se débandaient, et chacun tirait de son côté. Quelques-uns restaient plantés là, dans l'ombre grandissante où l'on ne distinguait plus que la blancheur de leur casquette et le feu de leur cigare. Méditaient-ils sur la double nature du Christ ? Appréhendaient-ils seulement de rentrer chez eux ? Je demeurais en face du Lycée. Quatre fois par jour, les élèves passaient sous mes fenêtres. Je percevais le bruit de leurs petits pas réguliers qu'aux premiers vents assourdirent les feuilles mortes ; mais de rires et de cris, je n'en ai entendu que le jour où la neige commença de tomber, et bientôt la neige éteignit leur faible murmure.

Pourtant je garde d'Upsal une telle vision de jeunesse que cette vénérable ville me paraît avoir réalisé le désir de Rydberg qui souhaitait à son peuple suédois un esprit de jeune garçon. Je ne songe point aux yeux bleus et aux fraîches couleurs roses des étudiantes, des écolières, des sœurs et des fiancées. Je ne

songe pas plus aux fêtes solennelles ni aux bals et aux chœurs des étudians, ni aux sérénades qu'ils organisent moins par conviction que par respect de la coutume, et dont la vague espagnole vient si étrangement battre sous le ciel du Nord des murs sans balcon. Ce qui donne à Upsal son âme de jeunesse, c'est l'optimisme qu'on y devine et qu'on y respire partout. La croyance dans la bonté foncière de la vie rayonne ou perce sur tous les visages. La certitude que la vie, excellente en soi, n'a rien produit de meilleur qu'Upsal s'épanouit chez les uns en béatitude, chez les autres se concentre en gravité.

Cet optimisme est le fond même du caractère suédois. Ni le Christianisme ni la Réforme n'ont dénaturé le cordial amour de la vie qu'épanchait largement le paganisme scandinave. Les théologiens l'ont bu aux cruches de bière que les vieux Jarls se passaient en chantant. Les poètes ne l'ont altéré d'aucune amertume, pas plus les psalmistes que ceux dont le génie tourmenté a fini par sombrer dans la démence. Leurs tristesses n'ont point d'accent désespéré. Leurs ardentes nostalgies ne sont que des aspirations d'âmes inquiètes qui croient au bonheur. L'observation des romanciers les plus réalistes est empreinte de sympathie pour l'espèce humaine et surtout pour l'espèce humaine suédoise. Les fureurs d'un Strindberg sont d'origine pathologique ou d'importation étrangère. Je ne vois dans ce grand écrivain qu'un optimiste désabusé qui s'est bizarrement assimilé les grossières théories de Zola et les paradoxes de Nietzsche. Les philosophes, — on en compte bien deux en tout, Böstrom et Vikner, l'un disciple de Kant, l'autre un Christ qui ressemblerait à Victor Cousin, — me semblent des théologiens égarés dans la métaphysique : ils n'ont pas plus sondé la misère de l'homme que les oiseaux qui décrivent leurs cercles au-dessus d'un puits n'en mesurent la profondeur. Les deux siècles de littérature suédoise ne nous offrent pas un seul moraliste comparable à ceux de qui les jeunes Français apprennent à se défier de la vie, des hommes et d'eux-mêmes. Les doctrines de désenchantement n'ont jamais élu domicile à Upsal, ni la logique passionnée des grands contempteurs de nos vanités, ni les paradoxes à la Swift, ni les désespoirs systématiques, qui, du fond d'une taverne allemande, étreignent l'univers et l'ébranchent de nos illusions. Quel citoyen d'Upsal se sentirait assez déshérité pour s'aviser de refaire le monde ? Les professeurs sont les rois

de la plaine ; les étudians appartiennent au corps le plus glorieux des étudians de l'Europe.

Quand un étranger essaie de pénétrer dans la connaissance d'un pays, il distingue bientôt, sous la rumeur d'une vie toute nouvelle pour lui, des voix discordantes et des remous d'opinion autour de questions politiques, philosophiques ou sociales qui lui serviront de repères et d'observatoires. Ici, rien de semblable. Les questions existent bien ; mais elles ont, comme les rues, un trottoir pour ceux qui montent, un trottoir pour ceux qui descendent. On y circule sans s'y heurter. Au bas de la rue que j'habite, un pont enjambe le Furis, où ne passe pas un chien par jour. A chaque bout, on a planté un écriteau : *Prenez à droite!* Qu'il s'agisse de la réforme du catéchisme, du mariage civil, du suffrage universel, les Suédois commencent toujours par planter les deux écriteaux. Ils évitent soigneusement tout sujet qui risquerait de les mettre aux prises. Chacun garde son trottoir; nul ne manifeste le désir de traverser la rue.

En revanche, les carrefours sont nombreux où les esprits se rencontrent et se donnent l'accolade. Il est entendu, une fois pour toutes, que la Suède est un pays de haute culture, le pays le plus instruit du monde. Son enseignement supérieur n'est peut-être pas très supérieur à celui des autres nations ; mais son enseignement primaire!... Je ne connais pas de peuple où l'on se montre plus fier de posséder son alphabet et ses rudimens. On meurt en Suède, comme ailleurs ; mais on a la consolation d'y mourir dans les bras des meilleurs médecins du monde. On travaille aux Universités étrangères, mais pas comme à Upsal, où l'on ne reproche aux étudians que de travailler trop. Leur moralité est irréprochable. Il faut qu'elle le soit. Donc, elle l'est. Une jeune Suédoise m'avait dit à Paris avec un orgueil où je n'avais vu qu'un excès d'ingénuité : « Il n'y a pas de voleurs en Suède. » Mais, à l'une de mes premières visites, une vieille dame d'Upsal, Mme Z..., m'assura du même ton et avec le même orgueil que, de temps immémorial, jamais pardessus, foulard, canne ou parapluie, n'avait disparu des vestiaires de l'Université. Un soir que je dînais chez un professeur de théologie, mon voisin, un gros homme glabre qu'à ses yeux sévères et à ses lèvres pincées je pris pour un théologien, et dont je sus plus tard qu'il faisait le commerce des bois, m'entreprit au fumoir et me dit textuellement : « Il n'y a de fidélité à la parole donnée

que dans les pays protestans ; et la Suède est le pays le plus protestant du monde. Nous sommes honnêtes. Le probabilisme des Jésuites ne nous a point gâtés. Nous sommes très honnêtes. » Comme cet homme avait vécu la moitié de sa vie en France et que je ne lui supposais aucun motif de me désobliger, j'en conclus que l'honnêteté suédoise devait être d'une essence spéciale, ou qu'il comprenait sous ce mot un groupe de vertus rares. Dans la suite, je reconnus qu'il m'avait simplement énoncé un des dogmes, sinon indiscutables, du moins indiscutés, où se fonde l'optimisme suédois.

Quelquefois cependant un audacieux, un aigri, toujours un isolé, rompt ce parfait concert. Le docteur Klein, qui est certainement un des plus mauvais coucheurs de la Scandinavie et un de ses plus rudes humoristes, dans son *Voyage en Amérique*, qu'il écrivit pour être désagréable à ses compatriotes, ébranle à coups de boutoir les articles de foi de l'amour-propre national. « Comme tous les Suédois, nous conte-t-il, on m'a élevé dans le dogme de l'honnêteté suédoise, une honnêteté à part et qui ne se trouve que parmi nous. J'y crus longtemps, et je me disais : Nous sommes plus paresseux, plus ivrognes, plus lourds que les autres ; et nous ne sommes pas non plus des saints ! Mais, merci, oh ! merci, mon Dieu, de m'avoir fait naître Suédois, car, nous Suédois, nous sommes si honnêtes, si honnêtes ! Et c'est là l'essentiel... » Plus tard, son initiation à la vie des affaires lui ménagea de singulières surprises. Il ne se rendit pas du premier coup : il se cramponnait au dogme ; il murmurait le pieux *credo quia impossibile, credo quia absurdum*. Mais enfin, les extraordinaires faillites que l'on voit tous les jours à Stockholm, ces faillites par trop honorables et qui enrichissent leurs faillis, achevèrent de ruiner son aveugle croyance dans l'honnêteté suédoise.

Les dogmes se tiennent : si l'un cède, les autres chancellent. Le docteur Klein voyagea et perdit successivement ses illusions sur la culture suédoise, sur l'énergie suédoise, et même sur Upsal. Il découvrit cette vérité que l'enseignement primaire n'a jamais fait la grandeur d'un pays. « Nous savons tous lire et écrire. Et après ? Est-ce que cela suffit pour changer la barbarie en civilisation ? » Il enragea d'entendre des médecins, ânes bâtés, prétendre que la médecine était merveilleuse en Suède, et des militaires engraissés de punch affirmer que les Suédois étaient des sol-

dats incomparables. « Nous buvons, nous flânons, et nous déclarons que nous possédons les plus belles qualités... En fait d'industrie et de commerce, nous sommes encore dans l'âge de la gaminerie. » La Suède se repose sur l'espoir de ses millions dormans. « Nos millions dormans! s'écrie le docteur Klein, voilà une expression qu'il est bon d'expliquer. J'ai cru d'abord qu'elle signifiait mes cinq millions de compatriotes. Mais non! Chaque fois que les journaux en parlent, — et Dieu sait s'ils en parlent souvent! — il s'agit de chutes d'eau, de tourbe, de montagnes à minerai, d'airelles, de myrtilles, de champignons comestibles ou d'autres revenus à exploiter de ma bien-aimée patrie, — jamais de ses habitans! »

Pour les cinq millions dormans du docteur Klein, Upsal est la plus magnifique institution du monde. Mais quelle idée, dans cette Suède si peu habitée, de soustraire l'Université aux influences de la grande ville et de la mettre « au milieu d'une prairie où ne vient âme qui vive! » Professeurs, médecins, pasteurs futurs arrivent de leurs contrées à demi sauvages et s'enterrent dans ce petit trou, près du Furis. Leur arrogance et leur présomption n'ont point de limites, car ils ne soupçonnent presque rien du reste de l'univers.

J'étais en Suède, lorsque le docteur Klein lâcha son livre tout en saillies, en ébrouemens, en ruades, et, si j'ose dire, en pétarades. De bons amis me l'indiquèrent sous cape: et je m'en amusai. Mais la parole de Gœthe que la modestie ne sied qu'aux gueux, contestable peut-être pour les individus, me paraît très juste pour les nations. L'orgueil national est fait de quelques réalités et de beaucoup d'illusions; et l'énergie d'un peuple ne se développe ou ne se maintient que dans une atmosphère de foi exagérée en lui-même. Quand il vous dit ce qu'il a été ou ce qu'il est, il ne vous révèle en somme que ce qu'il voudrait être. Et les petits peuples, sous peine de disparaître, ont besoin d'être aussi orgueilleux, sinon plus, que les grands. Leur amour-propre, que sa disproportion avec leur importance rend souvent excessif et parfois assez plaisant, n'est qu'une des formes les plus respectables de leur instinct de conservation. Si, depuis 1814, la Suède appauvrie avait élevé ses enfans dans le sentiment de sa décadence et les avait dressés à se couvrir de cendres, elle ne subsisterait qu'à l'état de souvenir historique et n'eût marqué ni dans le progrès scientifique, ni dans le mouvement littéraire de

l'Europe contemporaine. Mais elle leur a répété sans cesse qu'ils valaient mieux que les autres, qu'ils étaient plus savans, plus consciencieux, plus honnêtes. Contrairement à l'avis du docteur Klein, je pense qu'elle fut sage de laisser son Université dans les prairies d'Upsal, comme une tradition vivante où les jeunes gens, un peu hors du siècle, continuent la légende nationale.

On objecte qu'ils n'y apprennent point la vie. Argument de brasseur d'affaires, de politicien ou de mauvais romantique que je ne comprends pas plus en Suède qu'en France lorsqu'on le tourne contre notre Enseignement Secondaire ou Supérieur. Qu'entend-on par « apprendre la vie? » Ne faut-il pas d'abord se mettre en état de la supporter? La vie consiste-t-elle uniquement dans l'agiotage, l'intrigue et le jeu des passions? Les bibliothèques, les archives, les laboratoires, la retraite studieuse, n'est-ce pas de la vie au même titre que le commerce, les marchés, les usines, la rédaction des journaux, la chasse et la pêche? Chaque fois qu'on cite une bonne petite lâcheté, une inconséquence du cœur ou un trait de perfide égoïsme, il se trouve un sot qui s'écrie : « Est-ce assez humain! » Si c'est à cela qu'on reconnaît l'humanité, je ne nous félicite pas. De même, je crains que les terribles gens qui exigent qu'on enseigne « la vie » à la jeunesse, n'entendent par la vie que ce qui en fait la vulgarité triste. J'aime Upsal, parce que c'est un coin de terre où les hommes honorent le travail désintéressé, où les phraseurs de la politique sont moins estimés que les professeurs d'assyrien, où l'intelligence ne se négocie pas, et où l'intellectuel, justement apprécié dans sa compétence, n'est point démangé de l'envie d'en sortir. Et je ne dis pas qu'il conviendrait que toute notre machine ronde ressemblât à ce petit canton; mais que les jeunes gens, qui ont la bonne fortune d'y vivre et d'y collaborer à la vie supérieure de leur patrie, en témoignent un certain orgueil, je le conçois. On leur pardonnera donc leur optimisme avantageux, même un peu de suffisance, et l'intime persuasion où se complaisent les plus paresseux d'entre eux, que le séjour d'Upsal leur tient lieu d'effort et de labeur. Chez nous, quand les étudians ne font rien, ils ont conscience de ne rien faire. A Upsal, ils sont toujours convaincus qu'ils travaillent. Leur seule présence, il est vrai, contribue à prolonger l'existence de cette ville et à en assurer toutes les traditions.

*
* *

Petits défauts! J'en relève de plus graves qui proviennent de la routine et surtout de la nature scandinave. Sous ces dehors de jeunesse, on devine une très vieille race lente à se mouvoir. L'organisation d'Upsal m'a souvent donné l'impression d'un grand gaspillage de forces. « O Upsal, s'écrie l'auteur d'un roman de mœurs upsaliennes, le romancier Geijerstam, ô Upsal, que d'énergies vainement usées, que de misère, pendant que tes chanteurs et tes orateurs officiels célèbrent le printemps et clament « qu'aucune tempête n'est encore dans leurs cœurs! »... Upsal, tu portes la responsabilité de générations dévoyées!... » Il y a un peu de vrai sous ces exagérations emphatiques. Les *Nations*, les fameuses *Nations* où se groupent les étudians d'une même province, ne sont aujourd'hui que de coûteux anachronismes. Jadis, quand on cheminait à petites journées, les étudians, qui se rendaient à Upsal ou qui en revenaient aux vacances, se prenaient en passant, descendaient les uns chez les autres, s'éprouvaient dans l'intimité du voyage. Ils composaient réellement une famille d'esprits solidaires, une corporation qui avait son honneur. Il était naturel alors qu'une maison les réunît aux heures de loisir et que la Nation cautionnât moralement chacun de ses membres. Son comité exerçait une surveillance jalouse sur leur conduite privée ; et, comme, aux yeux de l'Université, l'étudiant n'a point d'existence légale en dehors de sa Nation, celui que ses camarades avaient rayé s'en retournait cacher sa flétrissure au fond de sa province. Maintenant on s'est relâché de cette vigilance inquisitoriale que l'austérité protestante favorisait dans les milieux fermés. Je crois que la caution morale de la Nation ne reste obligatoire qu'aux examens de théologie. On n'oserait même pas chasser un étudiant pour ces histoires de femme qui naguère encore le marquaient d'infamie. Les jeunes gens, qu'ils viennent du Vermland, de la Dalécarlie, de l'Ostrogothie ou du Norrland, ne se connaissent guère. Le chemin de fer a mis entre eux plus d'espace que leurs anciennes solitudes. Ce ne sont que des étrangers qui se rassemblent à certains jours sous une bannière d'un intérêt très archaïque.

Mais, à mesure que la Nation perdait de sa valeur sociale, l'esprit traditionaliste en masquait l'utilité décroissante sous un extérieur plus pompeux. La vieille maison d'étudians, dont

les murs enfumés sentaient leurs basochiens, s'est transformée en un monument qui tient à la fois de la préfecture et des « Salons pour Noces. » C'est grand, c'est vide, c'est froid, c'est affreusement solennel et administratif. Sous les plafonds de la Nation du Norrland, j'ai vu des ameublemens crème et or que la hauteur des lambris rapetissaient aux proportions d'un ameublement de poupée, et dont la banalité vous faisait songer à un salon de préfecture, quand la préfète en a déménagé. Et tout cela, qui fut payé fort cher dans un pays assez pauvre, ne sert qu'à occuper les malheureux étudians chargés par leurs camarades de gérer l'immeuble. Il n'est jamais bon d'habiller de neuf les vieilles institutions. Elles ne supportent pas nos modes nouvelles. Les étudians le comprennent si bien que, l'année où j'étais à Upsal, quelques-uns d'entre eux essayèrent de fonder une société coopérative, l'*Ambrosia*, avec chambres, salle à manger commune, salle de lecture : petite tentative dont je ne sais si elle a réussi, mais qui sera sûrement reprise et qui prouve l'insuffisance et la caducité des anciennes Nations.

Beaucoup d'argent dépensé en vaines architectures, ce n'est rien encore à côté du temps que l'Université d'Upsal coûte à la jeunesse. Les deux maladies permanentes qui affaiblissent la Suède sont, dans le peuple, l'émigration par où s'échappe le sang le plus vigoureux du pays, et, dans la classe bourgeoise, la durée des études où s'anémie chez les plus vivaces la vertu d'initiative. Six ou sept ans suffisent partout ailleurs pour faire un médecin; en Suède, il en faut dix. A quelque profession qu'il se destine, le bachelier ne peut guère demeurer moins de huit ans à Upsal. Les programmes sont-ils donc plus chargés que les nôtres? J'ai de bonnes raisons d'en douter; et ce n'est pas là qu'on trouvera les causes de cette longueur démoralisante. L'étudiant upsalien ne sait pas travailler. Il tient trop à ses aises. Ce grand garçon sanguin, à demi campagnard, est trop soucieux de son bien-être et de sa santé. Il ressent aussi l'hébétude de la nuit d'hiver et la langueur des nuits d'été. Sans émulation, dans l'impossibilité d'abréger son temps d'études, le but qu'il poursuit est si loin, si loin, qu'il l'a bientôt perdu des yeux. Chaque année, chaque mois, chaque jour qui passe augmente sa dette, car les trois quarts des étudians vivent sur l'emprunt. Lorsque, aux environs de la vingt-huitième année, il quittera son cher Upsal, la société, qui n'a eu jusqu'ici pour lui que des complaisances

et des sourires, lui présentera son dur visage bureaucratique. La Suède n'emploie que des hommes mûrs et des vieillards. Elle ne paie que l'expérience chevronnée et n'accrédite que les âmes refroidies. L'intuition de la jeunesse, sa vigueur, ses audaces, ses généreuses initiatives, rentrent dans la catégorie des « millions dormans » avec les myrtilles, les airelles et les champignons comestibles. Prenez au sortir d'Upsal un jeune pasteur, un ange de l'école. La situation qui l'attend dans un lointain presbytère est de quatre cent cinquante couronnes (1) par an, logis et couvert compris. Au bout de cinq ou six années, si rien ne l'entrave, il en pourra gagner huit ou neuf cents; et, pourvu que Dieu lui prête vie et que les paroissiens l'élisent, il obtiendra peut-être une bonne cure vers quarante-cinq ou cinquante ans. Alors seulement il commencera à rembourser la Banque des avances qu'elle fit à sa jeunesse verdoyante ; mais il n'achèvera de s'acquitter que le jour où son fils viendra reprendre sa place à Upsal et renouer avec les mêmes banquiers ces solides et affectueuses relations. Comment une telle perspective n'engourdirait-elle pas le zèle des jeunes hommes? Upsal est trop aimable. Ils voudraient s'y attarder dans l'oubli des échéances et y jouir longtemps d'un si doux crédit.

Cependant ils travaillent ; j'en ai même fréquenté qui travaillaient à force. Mais j'appliquerais volontiers à beaucoup d'entre eux ce mot de Benjamin Constant, « que la foule de connaissances qu'ils amassent ont l'air de les empêcher d'arriver à des résultats, au lieu de les y conduire. » Je n'attribue pas uniquement cette sorte d'encombrement stérile à la peur des idées générales qui caractérise les érudits, et surtout l'érudition germanique. D'ordinaire, le Suédois, par impuissance ou par scrupule, s'interdit d'embrasser de vastes ensembles. Son absence de culture philosophique, — on ne fait point de philosophie dans les collèges, et on n'en fait guère plus à l'Université, — l'asservit à ses documens et au menu détail de ses observations. En philologie, en histoire, en littérature, il creuse son tunnel sans s'ouvrir de prises d'air et sans aspirer à revoir le jour. C'est si frappant que, lorsque vous rencontrez par hasard un vrai critique, une intelligence souple, qui sait dominer, pétrir, ordonner sa matière, un Levertin ou un Schück, vous pouvez presque parier qu'il

(1) La couronne vaut 1 fr. 40.

n'est pas de pure origine suédoise. La même infirmité se trahit dans l'imagination des écrivains et des poètes. Elle est ingénieuse et fine. Elle manque d'ampleur. Ils ne perçoivent que rarement ces rapports imprévus et saisissans entre les choses les plus lointaines, qui font les grandes images et qui ne sont que des généralisations hardies. Excellens dans la courte poésie lyrique, ils s'épuisent vite au cours d'un long poème ; et, en général, leurs romans ne valent pas leurs nouvelles dont un si grand nombre sont de purs chefs-d'œuvre.

Mais la difficulté de composer et de mouvoir de larges sujets et de lourdes connaissances se complique, chez le Suédois, d'une inquiétude intellectuelle dont sa marche est perpétuellement déviée ou ralentie. Il ne se spécialise que sur le tard ; et les programmes de l'Université encouragent son incertitude. Je me rappelle un entretien avec le poète Oscar Levertin qui avait enseigné à Upsal, qui était alors professeur à Stockholm, et en qui la Suède, encore émue de sa mort subite, a perdu son meilleur critique. Il venait de lire les deux premiers volumes de la *Correspondance* de Taine ; et il débordait littéralement d'admiration : « Quelle conscience ! me disait-il. Quelle dignité ! Et quelle institution que votre ancienne École Normale ! Non, nous n'avons rien qui y ressemble ! Voyez nos étudians d'Upsal : considérez la variété de leurs objets d'études et la dispersion de leur activité. Le même jeune homme se pousse en sciences naturelles, en allemand et en littérature. Un autre poursuivra les mathématiques, le français et l'histoire. Et nous osons vous traiter de peuple superficiel ! Mais superficiels, c'est nous qui le sommes, nous qui, avec un peu d'allemand, un peu d'anglais, un peu de français, ne savons causer de rien et ne possédons rien à fond. »

Je tiens compte de l'exagération naturelle aux entretiens familiers. D'ailleurs, ce n'est pas une boutade de Levertin qui nous découvrira les raisons profondes de la faiblesse d'Upsal. Mieux vaut interroger Heidenstam, un des plus beaux talens de la Suède, le plus lumineux peut-être et le plus compréhensif. Poète, romancier, essayiste, nul, de l'avis unanime, n'a exploré comme lui les « passages secrets » du génie de sa race. Pareil à Snoilsky (1), mais plus magnifiquement doué, après avoir couru en païen les pays du soleil, la Grèce, la Syrie, la Palestine,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1907, *Au cœur de l'Iliver suédois*.

l'Italie, il est rentré dans son austère pays du Nord, que tour à tour il émerveille et scandalise. Ses récits en prose des *Carolinerna* ont doté la littérature suédoise de la seule épopée moderne qu'elle pût envier. C'est l'épopée de Charles XII, écrite par un poète de notre temps, respectueux de l'histoire, et qui n'exhume des cimetières du passé que ce qu'ils contenaient d'éternel (1). Il a peint dans de puissans raccourcis l'endurance patriotique de la Suède; mais il a dénoncé avec une clairvoyance presque cruelle le vice du caractère suédois.

Écoutez ce que dit le lieutenant Pinello, un mercenaire italien, à l'enseigne Krœmer, au campement des prisonniers de Tobolsk : « Sais-tu pourquoi les Suédois sont toujours restés un petit peuple, pourquoi, au milieu des victoires, ils n'ont jamais eu des millions d'enfans, pourquoi la Suède et la langue suédoise n'inondèrent jamais comme un vin bouillonnant la carte de l'Europe?... L'esprit suédois était, du commencement, un cuir si dur qu'on ne pouvait en venir à bout qu'avec le marteau du devoir. Les Suédois, dès l'origine, n'ont su vaincre ni mourir par amour, mais seulement par devoir... Leur tempérament, dès l'origine, était un sol noué par les pierres : là où maintenant des oiseaux chantent dans le feuillage, c'est là que nous autres renégats, Polonais, Allemands, Français, Italiens, nous l'avons arrosé de notre sang d'aventuriers. Des gouttes de ce sang pendent aux rameaux de vos plus fiers arbres généalogiques, — pendent et brillent. »

Six ou sept ans plus tard, dans un autre volume de nouvelles, *La Forêt murmure*, le même reproche éclate sur les lèvres d'un poète bohème du XVIIIe siècle, d'un certain Lucidor que Heidenstam met en scène : « Ce qui vous manque, Suédois, je vais vous le dire : c'est l'amour... Où sont-elles, les bonnes petites vieilles qui, en Hollande, chaque matin, m'envoyaient des saluts amicaux? Elles avaient toujours de si chères occupations avec leurs fromages et leurs oignons de jacinthes! A genoux, elles essuyaient et brossaient leur rue, non parce que c'était un pénible devoir, mais parce qu'elles aimaient leur rue et tenaient à honneur de la voir propre... Quand, chez vous, les gens ont-ils travaillé aussi amoureusement? Pourquoi nos barques et nos

(1) La *Revue des Deux Mondes* en a publié deux chapitres le 15 novembre 1899; et tout le premier volume a été traduit par Jacques de Coussange sous le titre de l'*Épopée du Roi*.

outils sont-ils si laids, et nos cruches sur les rayons si grossières? C'est qu'elles sont faites avec indifférence et sans amour... Ici, qui aime son métier? Le cordonnier n'est pas assis fièrement à son établi... et ne songe pas : « Je montrerai aux Seigneuries et aux Excellences ce que vaut un cordonnier. » Mais il se dit : « Qu'importe que mes chaussures soient les plus mal fabriquées du monde, pourvu que j'encaisse l'argent et que je m'acquitte vite de cette fastidieuse et noire besogne? » Et le menuisier ne chante pas à son rabot... Vous craignez Dieu, vous, gens durs, vous, gens raides, mais vous ne l'aimez pas... Celui qui n'a pas d'amour est sans désir dans sa jeunesse; et même le plus fort ne sait à quoi employer sa force. »

Que de fois ces paroles de Heindenstam me sont revenues à la mémoire, lorsque j'étais à Upsal! Les étudians peuvent avoir le goût de l'étude et surtout en sentir la nécessité; ils n'en éprouvent presque jamais l'amour. Ils m'ont paru dénués d'enthousiasme. Le soir, aux Nations ou dans les Pensions de Famille, on entendait entre jeunes gens des dialogues comme celui-ci. « Moi, disait l'un, j'ai travaillé huit heures. » — « Moi, disait l'autre, neuf heures. » — « Et moi, s'écriait un troisième, j'en ai travaillé dix! » Et je pensais : « Que de chaussures ils ont faites! » Mais, durant six mois, parmi les étudians, dont j'étais le commensal, je n'ai jamais vu s'engager une de ces chaudes discussions où la jeunesse impatiente et grisée verse, comme dans un pressoir, ses premiers paniers de vendanges.

Un jour cependant je crus qu'un débat allait naître. La veille au soir, on avait célébré l'anniversaire de Gustave-Adolphe, et l'étudiant qui, selon la coutume, prononçait le discours, avait mis, contrairement à l'usage, du picrate dans son éloquence. Il avait osé parler « des bûchers d'hérétiques qui brûlent silencieusement en Suède. » Le journal conservateur d'Upsal relevait cette phrase et tançait vertement l'audacieux. Une jeune institutrice, professeur à l'École de ménage, qui mangeait à notre table, déclara que l'audacieux avait raison. « Ce qu'il dit est vrai, surtout dans les petites villes. » Je me tournai vers le plus communicatif des étudians, et je lui demandai son opinion : « Évidemment, me dit-il, c'est vrai ; mais il faut être prudent... » Ses camarades n'ajoutèrent pas un mot. Ah! que ces jeunes gens étaient donc prudens et désespérément corrects! Qu'ils eussent trouvé malséant de se contredire! Comme on devinait chez eux

le sentiment très net que l'étude n'est qu'une forme extérieure de notre activité et que notre tranquillité foncière n'en doit point être affectée! Leurs professeurs ne leur inspiraient ni admiration, ni désir de combattre leurs idées. Un jugement sec, un petit ridicule saisi, c'était tout ce qui émergeait de leur indifférence.

Ils ne s'animaient un peu qu'aux récits de la bohème d'Upsal, car, s'il faut en croire la légende, les étudians menaient jadis une vie de bohème que je n'ai pas le courage de regretter, tant elle me semble encore plus médiocre que celle des héros de Murger. Cependant, on rapporte qu'à cette époque lointaine, ils s'interrompaient de boire pour discuter la philosophie de Böstrom ; et un Norvégien, qui vécut à Upsal vers 1860, fut si conquis par la chaleur et la fraternité des Nations upsaliennes qu'il faillit, nous dit-il, se faire naturaliser Suédois. Que la Norvège lui pardonne, si elle le peut ! Je le soupçonne d'avoir beaucoup aimé les *toddy*. On désignait ainsi des grogs chauds qui ont heureusement disparu, « comme les tribus d'Indiens dans l'Amérique du Nord. » L'eau-de-vie en était épaisse et sombre ; et, lorsque le Roi mourait, le toddy devenait presque noir. J'ignore comment s'appelaient les quatre premiers ; mais le cinquième se nommait *Quintus Fabius*, le sixième *Sextus Tarquinius*, le septième *Septimus Severus*, le huitième *Octavius Maximus*, et le neuvième *Pio nono*. Les éclopés de ces cuistreries bachiques disaient le lendemain : « Ce sont les cinq derniers grogs qui nous ont tués. » On rencontrait alors dans les rues des professeurs qui regagnaient leur logis une bouteille de punch sous le bras, une autre dans la poche, un sourire béat tourné vers le ciel. Les Upsaliens s'entraînaient à l'excentricité avec la même ardeur qu'ils s'appliquent aujourd'hui à observer la correction.

Strindberg, dans un recueil de nouvelles et de croquis encore plus âpres qu'amusans, fait défiler sous nos yeux les originaux de cet Upsal déjà suranné : le solitaire qui a écrit sur sa porte : « Visible jusqu'à sept heures du matin ; » le dormeur qui ne peut pas dormir sans avoir sous sa tête le gros livre de *Charles XII* par Nordberg, et qui prolonge sa sieste tout l'après-midi devant vingt-cinq bouteilles vides alignées au pied de son mur ; le snob qui refuse de s'enivrer et que ses camarades méprisent ; les théologiens pansus amateurs de Porto ; l'orphelin qui a hérité de quatre mille couronnes et qui dépense son héritage à

piocher son français dans les romans de Pâul de Kock ; le romaniste qui vient de passer sa thèse, *Des différentes époques de la Poésie provençale jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire :* il porte haut la tête ; il est chevaleresque ; il s'agenouille devant sa fiancée dont les mains émues lui essaient sa couronne de lauriers. Celui là existe toujours, car les Suédois sont aussi férus que les Allemands de notre Moyen Age ; et cet engouement, que renforça l'influence considérable de Gaston Paris, les a pour longtemps détournés de notre littérature classique, vivante et vraiment profitable. Les Allemands du moins y font des incursions dont quelques-unes ont enrichi la critique européenne. Pour ne citer qu'un exemple, il me semble que, dans un pays qui a subi plus fortement qu'aucun autre le despotisme sentimental de Jean-Jacques Rousseau, ses œuvres offriraient à la jeunesse érudite une matière aussi instructive que le *Roman de la Rose* ou que les vers équivoqués du bon Crétin.

Mais ceux dont les livres humoristiques évoquent les temps héroïques de la Bohème upsalienne insistent de préférence sur les *Ofverliggare* dont il ne reste aujourd'hui que de vagues épaves. C'étaient les étudians de la quarantième ou de la cinquantième année, vieux routiers de l'ivrognerie, échassiers marécageux qui circulaient à travers Upsal, familiers avec toutes les bornes et tous les pavés glissans, incapables de quitter cette ville, la plus agréable des prisons pour dettes. Leurs prouesses sont d'une incontestable monotonie. C'est à peine si quelques inventions drôles dérident de loin en loin l'auditeur ou le lecteur. L'un d'eux, préparateur au baccalauréat, n'avait-il pas imaginé d'enseigner l'orthographe à ses élèves en leur faisant corriger les lettres de sa fiancée ?...

Les fiancées apparaissent quelquefois. On aperçoit, à travers la fumée des pipes et le cliquetis des verres, leur silhouette d'ombre penchée sur un ouvrage d'aiguille, derrière la fenêtre fleurie d'une maison provinciale ou d'un vieux presbytère. Mais point de Mimi, ni de Musette. Rien ne déguise ou n'idéalise les premières ardeurs des sens. Les bonnes fortunes des étudians ne sont que des rencontres furtives avec les servantes plus ou moins accortes de leurs professeurs et des idylles rapides sous des portes cochères. Geijerstam nous dit très justement qu'on ne peut toucher la question femme devant eux sans que leur visage ne se contracte d'une gêne douloureuse. Ils sont à la fois

timides et brutaux. Timidité et brutalité, c'est tout le secret de leur intime angoisse. La Suède ne condamne pas la défaillance charnelle; mais elle abomine le péché d'amour. Qu'un jeune homme cède à l'attrait physique et s'humilie dans la crudité morose d'une satisfaction qui ne s'est parée d'aucune illusion de tendresse, on l'admet fort bien; mais, s'il s'avisait de prendre une maîtresse et de l'aimer, les pavés d'Upsal, qu'ont foulés tant de théologiens, se soulèveraient d'indignation. Du temps que Tegner était évêque à Vexiœ, il aima une femme mariée et il en fut aimé. Elle mourut. Nous devons même à cette mort une de ses plus ardentes poésies. Le mari la croyait innocente, et, pour affirmer sa confiance, il fit sculpter une colombe sur son tombeau. Les habitans de Vexiœ brisèrent la colombe. On la briserait encore aujourd'hui. Cette haine de l'amour défendu est si enracinée dans les esprits que, pendant mon séjour en Suède, trois jeunes filles de la société de Stockholm se cachèrent un soir dans une chambre où elles savaient qu'une de leurs compagnes recevait un personnage connu. Elles assistèrent sans broncher au flagrant délit et se vantèrent ensuite de leur bel exploit. Je n'ai pas entendu une seule protestation contre ce honteux espionnage.

Point d'aventures amoureuses; nulle galanterie; mais d'abondantes lippées. De cette bohème trop souvent ivre dont les héros nous sont presque toujours représentés comme de gros messieurs humides de punch, les étudians n'ont gardé qu'un certain penchant à l'ivresse et un goût de tapage et de hurlemens qui, régularisé et concentré à jours fixes, m'a paru très conventionnel. Mais ils continuent de chanter les chansons des *Gluntarna*. Elles furent composées par le poète Gunnar Wennerberg qui mourut plus tard dans les graves fonctions de Conseiller Ecclésiastique. Ce sont des espèces de petits mimes où tour à tour l'étudiant Glunten et son Magister, un peu *Ofverliggare*, décrivent et célèbrent la vie d'Upsal, ses restaurans, ses fêtes universitaires, sa forêt, son château, son cimetière, ses « noctambulades, » ses saouleries. La musique en vaut mieux que les paroles; mais le réalisme en est parfois curieux, et plus curieuse encore la mélancolie qui s'en exhale, une mélancolie moins épicurienne que biblique. Il y a toujours du psalmiste dans le Bacchus du Nord. Ajoutez un sentiment délicat et Linnéen de la nature, l'émotion réelle que donne à ces enragés

buveurs le point vert du premier brin d'herbe. Glunten a passé son examen, et l'on va s'enivrer dans le jardin printanier qui luit. Il commande des radis noirs, du hareng, du renne fumé, du madère, de la bière, de l'eau-de-vie. L'eau-de-vie qu'on lui apporte est mauvaise : « Jetez-la dans l'herbe ! s'écrie-t-il ; mais *attention aux petites anémones !* » Le soleil descend ; le magister et son élève flageolent. « Couchons-nous sur le gazon. Chut ! On l'entend pousser... Les campanules te sonnent le repos, Glunten ! Plus tard, après les tracas et les luttes, tu reposeras dessous. Et d'autres cloches sonneront, Glunten, crois-moi... »

*
* *

Pauvre vie, et que nous serions tentés, lorsque le travail ne la remplit pas, d'estimer monotone, plate et lourde ; mais *attention aux petites anémones !* Elle a des replis qui recèlent de la poésie et de la beauté morale.

Non, les étudians d'Upsal, et, d'une façon générale, les Suédois n'aiment pas leur tâche. Ils s'en acquittent par ambition, par vanité, le plus souvent par devoir. Ce que me disait un de leurs pasteurs, « qu'ils font le bien sans charité, » s'applique à tout ce qu'ils entreprennent. Ils ne s'aiment même pas beaucoup entre eux. « Ils se pendraient plutôt que de rendre hommage au talent d'un compatriote. » Un artiste ne trouve grâce à leurs yeux que lorsque son mérite a reçu l'estampille de l'étranger. Ils n'honorent que la correction. Les natures originales qui refusent de se mouler sur des formes convenues sont impitoyablement repoussées à l'arrière-plan.

Mais leur défaut d'enthousiasme et de spontanéité se rachète par la mélancolie de leur vie intérieure. L'optimisme suédois baigne dans la mélancolie. Sous l'orgueil qui les contracte et les raidit, je sens une timidité presque douloureuse. La force d'expansion, dont Heidenstam leur reproche d'avoir manqué dans leurs périodes de conquêtes et de victoires, ils ne l'ont pas plus dans leur commerce journalier. Gardons-nous d'être dupes de leur apparente cordialité. Les professeurs d'Upsal semblent au premier abord former une famille patriarcale. S'ils se tutoient comme des frères ou de vieux amis, ce tutoiement n'est qu'un moyen de simplifier les rapports dans un pays dont la langue ignore le *vous* et saute sans transition de la troisième personne cérémonieuse au *tu* de l'intimité. Le cœur n'y est pour

rien. Leurs travaux, souvent considérables, sont comme des explosions d'énergie solitaire et silencieuse. Il n'en sort point de lumière rayonnante. Les meilleurs d'entre eux ne se communiquent pas.

Cette timidité mélancolique, dont s'exaspère parfois une ambition d'autant plus âpre qu'elle est sûre de rester inassouvie, provient, en grande partie, du désaccord entre leurs aspirations au cosmopolitisme et le sentiment de leur pauvreté. Ils craignent tout ce qui ressemble à un désir d'attirer l'attention. Comparez leurs explorateurs aux explorateurs américains ou norvégiens, et leurs hommes de lettres, j'entends les plus célèbres, à cet encombrant Bjornson qui, chaque fois qu'il se déplace, en avertit l'Europe, comme si ses déplacemens risquaient de provoquer des raz de marée! Les Suédois ont horreur de la publicité; mais ils souffrent de demeurer obscurs. J'ai été stupéfait de constater l'ignorance où sont les Norvégiens et les Danois de ce qu'on écrit et de ce qu'on pense en Suède et à Upsal. Georges Brandès, lui-même, me parla de cette ville solennelle comme il eût fait d'une Thulé des Brumes. Ils ont l'appétit des pays étrangers, du train qu'on y mène, de toutes les commodités et de tous les luxes. Heidenstam a raison quand il nous dit qu'ils sont plus difficiles pour le tabac que des pachas de Stamboul. Comme je m'étonnais près d'une marchande d'Upsal qu'elle n'eût point les cigarettes que je lui demandais, je n'oublierai jamais l'air dédaigneux dont elle me répondit : « Personne n'en veut; elles sont suédoises. » Et Heidenstam n'a pas tort, quand il ajoute : « Des grands seigneurs ne jugeraient pas plus sûrement le bouquet d'un cognac, que deux pauvres Suédois endettés qui viennent de quitter le toit paternel. »

Mais, ce cognac, ce n'est point dans leur patrie qu'on le distille. Leur fierté nationale, qui revêt la rigidité d'une consigne, laisse dans leurs cœurs des espaces inoccupés où grandit le désir d'échapper à la vie suédoise. Ils sont fiers d'être Suédois, et nous les en approuvons. Mais qu'est-ce qu'un Suédois? La Suède a-t-elle sa civilisation propre, sa philosophie, son art, sa littérature? Les courans étrangers qui s'y répandent ne menacent-ils pas sans cesse de la submerger? Ses enfans sont-ils constamment et continûment eux-mêmes? Leur développement s'opère-t-il du dedans au dehors, ou ne suit-il que la ligne brisée des influences exotiques et des engouemens passagers? Tribu ger-

manique, ils se proclament à certains jours la plus pure des tribus germaniques. Évidemment ils ont beaucoup de l'humeur allemande. Au temps du Romantisme, lorsque le réveil des nationalités orientait les esprits vers le Moyen Age, les Tegner, les Geijer fondèrent à Stockholm l'Union Gothique dont chaque membre devait prendre un nom de Viking. On s'abordait au cri de *Hei!* que les étudians d'Upsal conservent encore ; et ces graves personnages, poètes, historiens, romanciers et bourgeois de conséquence, assis à un banquet fraternel, buvaient dans des cornes, et, à cheval sur leur chaise, faisaient le tour de la table en chantant. Vous ne vous représentez pas nos Chateaubriand, nos Lamartine, nos Hugo et nos Vigny dans ces exercices équestres. Mais vous ne voyez pas non plus Bossuet mettant un florin d'or dans la main du pasteur Jurieu et buvant à sa santé la rasade dont, à la taverne de l'Ourse-Noire, Luther défiait Carlostad. Cependant ces Germains se flattent aussi d'être avec les Danois les renégats du germanisme. Il ne leur a pas toujours déplu qu'on les nommât les Français du Nord. Ils reconnaissent dans l'épopée de Charles XII un extraordinaire amalgame de l'esprit des vieilles sagas et des tragédies françaises. « Les adversaires de la culture latine, s'écrie Heidenstam, la combattent chez nous comme on combattait Bonaparte, avec un mélange d'admiration et de dénigrement. » En fin de compte, que sont-ils?

Je ne sais pas, dans cet ordre d'idées, de page plus dramatique que celle dont ce même Heidenstam commence son opuscule intitulé *Classicisme et Germanisme*. Il lui souvient d'un soir de son enfance, d'un soir d'automne où sa famille était réunie autour de la lampe et où il s'amusait sur la table d'acajou à disposer en rangs de bataille deux armées de bouchons casqués de capsules rouges et bleues, l'une représentant les Français, l'autre les Allemands. Au dehors, l'impénétrable nuit de septembre, pleine de bruissemens et de coups de vagues. Les roues d'une voiture grincèrent dans l'allée des trembles; et un serviteur entra avec des lettres et un journal encore humide, d'où un papier blanc, imprimé de lettres grasses, tomba sur la table. « Le Roi était-il mort? Déjà, l'hiver précédent, il avait coutume au théâtre de se reculer le plus possible dans sa loge, pour que la lumière n'éclairât pas ses traits émaciés et ses cheveux, soudainement blanchis... Quelqu'un prit le papier, le déplia

et, dans toute la chambre, on n'entendit qu'un seul mot : « Les barbares! » Je me rappelle le silence, les rumeurs de la nuit, et mon cœur serré comme à un son de tocsin ou à une odeur d'incendie. Je ne comprenais pas encore le vrai sens de ce mot; j'ignorais qu'à ce mot de barbares, les femmes épouvantées arrachaient leurs enfans des berceaux et que les hommes prédisaient des temps crépusculaires. Je comprenais seulement qu'un événement prodigieux était survenu. Dans les courtes lignes de ce papier, on lisait que l'Empereur des Français s'était rendu prisonnier à Sedan. »

Le même soir d'automne, vingt-cinq ans plus tard, Heidenstam avait grimpé sur les hauteurs du Hartz. A côté du sentier, une pierre portait le nom des enfans du pays tombés à Sedan sous les balles françaises. Entourés de torches, couronnés de chêne, des vétérans s'étaient groupés devant cette pierre votive, pour une commémoration; et à travers la forêt résonnait un sombre psaume de mort. « Alors, je songeai au mot unique et si impressionnant entendu dans mon enfance. Je savais maintenant. Les barbares, c'étaient nous. C'étaient les Germains, et j'en suis. »

Le travers le plus divertissant du Français quand il voyage, c'est de demander à chaque étape : « Est-ce qu'on nous aime ici? » Nos romantiques lui ont tant rebattu les oreilles que Paris était la capitale du monde et que tout homme digne de ce nom avait deux patries, la sienne d'abord et puis la France! Nous sommes altérés de l'amour des nations. Qu'elles achètent nos produits ou les dédaignent, qu'elles usent de nos méthodes ou les ignorent, peu importe; mais qu'elles nous aiment! Nous n'en voulons qu'à leur cœur. Pour moi, qui ai un peu voyagé, je confesse tristement que je n'ai jamais encore rencontré de pays où nous fussions « aimés. » Comme on connaît partout notre faiblesse sentimentale, j'ai entendu partout le même concert et les mêmes protestations de reconnaissance et d'amour, que partout démentait une infatigable exploitation contre nous de notre prétendue légèreté et de notre immoralité légendaire. Je me suis consolé en observant que les nations ne s'aiment que dans la mesure où elles croient avoir besoin les unes des autres, et que la crainte qu'elles inspirent est une sérieuse école d'admiration.

La Suède nous a aimés jusqu'à notre défaite, et même un

peu au delà, jusqu'au jour où, s'autorisant de ses origines germaniques, elle s'est rapprochée de Berlin pour boire quelques gouttes dans la coupe du vainqueur. Le roi Oscar disait au lendemain de 1870 : « Mon sang est français, mon cœur suédois, ma raison allemande. » La raison des Suédois voudrait bien être allemande, aussi allemande que leur pédagogie qui étrangle dans toutes leurs écoles l'enseignement du français; mais ils sont trop aristocrates et ils furent trop imbus des lettres françaises pour ne pas garder la nostalgie de la culture latine. Si leur science penche vers l'Allemagne, la plupart de leurs écrivains et de leurs artistes inclinent vers la France. Les plus grands d'entre eux, comme autrefois Tegner, comme aujourd'hui Heidenstam, essaient de fondre dans leur art la sincérité rude de l'imagination germanique et la dignité parfaite de l'idéal français. En tout cas, les plus intelligens redouteraient comme un asservissement spirituel la prédominance exclusive de l'influence allemande; et leurs appréhensions accusent cette instabilité dont l'esprit suédois, toujours à la recherche de lui-même, éprouve une si persistante mélancolie.

A demi dégermanisés et, sur beaucoup de points, plus déliés que l'Allemand dont ils raillent la lourdeur et pèsent les ridicules, les Suédois n'ont pourtant jamais altéré, dans leur fréquentation des Latins, leur caractère d'individualisme. Ce qui nous sépare le plus, c'est à coup sûr notre conception de la liberté. Politiquement, ils sont plus libres que nous, puisqu'ils ne subissent pas la tyrannie des factions et que leur gouvernement, très honnête, n'est pas armé de cet odieux principe qu'on ne gouverne que pour son parti. Ils ont pris contre les lubies toujours possibles de leur Parlement et contre eux-mêmes les plus fortes garanties. Une loi, comme celle du suffrage universel, n'entre en vigueur que si elle a été votée successivement par deux législatures. Le temps qu'une pareille réforme impose assagit l'impatience des réformateurs et dépouille les débats de leur aigreur fiévreuse. Les mesures les plus graves pour le pays ne sont pas emportées d'assaut. On ne les décide qu'avec la collaboration des années. Ni le pouvoir royal, ni le Riksdag aux mains des paysans n'exercent d'oppression. On ne saurait imaginer de peuple où l'égalité devant la loi soit plus réelle.

L'esprit suédois tend perpétuellement à la justice. C'est ce qui fait à la fois sa force et sa froideur. Une société presque

tout entière absorbée dans la contemplation de ce point fixe se défie forcément de l'enthousiasme et des passions vigoureuses. Elle sacrifie même quelquefois ses intérêts matériels au triomphe de la notion abstraite. Un professeur de l'Université prend-il sa retraite ou vient-il à disparaître? On nomme des experts étrangers qui examinent les titres des divers candidats et qui, chacun de son côté, rédigent leur rapport. On s'entoure ainsi de toutes les précautions contre le favoritisme, les influences du milieu, la vogue du moment, les préjugés nationaux. Avec un pareil système, la Suède ne court aucun risque de commettre une de ces révoltantes iniquités dont un Brunetière fut victime, pour la honte de notre Enseignement Public. A Lund, l'anarchiste Viksel, celui-là même qui invitait un jour Bobrikoff et ses Cosaques à s'emparer de la Suède, afin de s'y humaniser et d'y prendre leurs grades de socialistes, uniquement jugé sur son mérite, est choisi parmi ses concurrens sans que sa nomination provoque la moindre hostilité. Mais voici le revers : la chaire demeure vacante pendant un ou deux ans. Le suppléant, à qui sa suppléance ne confère point d'avantage sur ses rivaux, se sent dans une position trop précaire pour s'adonner entièrement à la préparation de ses cours. Que de chaires boiteuses! Que de temps dilapidé! Qu'importe? La justice est sauve; et les Suédois peuvent dire : « Nous n'avons pas inscrit dans notre Charte la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, mais nous sommes le pays le plus libre du monde. »

Reste à savoir si la liberté religieuse est aussi grande que la liberté politique chez un peuple où le mariage civil n'est pas encore régulièrement admis, et où l'accès à de hautes situations, comme celles de juge et de conseiller d'État, voire à des situations modestes, comme celle d'instituteur, est également interdit aux catholiques et aux juifs. Il ne m'appartient pas de les en blâmer, puisque, leur institution nationale étant toute pénétrée de protestantisme, leur premier devoir consiste à ne pas souffrir qu'un esprit étranger en défigure le sens. Mais je remarque que leur sentiment de la liberté s'accommode de toutes les restrictions qui leur sont commandées par l'ordre social. Bien plus : il se plie volontiers à des règlemens dont s'irriterait notre humeur frondeuse et s'incline, sans récriminer, devant une hiérarchie excessivement bureaucratique.

Le docteur Klein accable de ses sarcasmes la servilité de ses

compatriotes. Le fait est que nulle part les titres ne se rehaussent d'une morgue plus solennelle; nulle part, les fonctionnaires ne m'ont paru plus remplis d'une inexplicable majesté; nulle part, on ne se courbe plus respectueusement devant tout ce qui porte le bouton de cristal des honneurs ou du pouvoir. L'impayable Docteur prétend même avoir vu de ses concitoyens le dos arrondi comme un arc et tels « qu'on ne pouvait se défendre de croire que les trois petites vertèbres de queue cachées sous leur peau se mettaient à frétiller et à battre de droite et de gauche. » Mais ce ne sont là que des formes protocolaires dont le Suédois achète son indépendance intérieure. Il rend au fonctionnaire les hommages qui sont dus à la fonction; moyennant quoi, il reste maître de le juger un sot. Son individualisme accorde à notre humaine et déplaisante condition de vivre en société les marques les plus flatteuses de politesse. Il n'estime point payer trop cher de quelque soumission déférente aux autorités établies la sécurité de son travail ou de son rêve. Le salut de sa pensée dépend de la paix extérieure qui ne peut être assurée que par l'exacte obéissance des individus aux mœurs et aux lois. Toute originalité qui se manifeste dans le petit monde où il est obligé de vivre lui semble d'abord une inconvenance, puis une menace.

A bien y réfléchir, je me demande si notre sociabilité infiniment plus souple et plus aimable que celle des Suédois ne dissimule pas un autre individualisme que le leur, mais plus dangereux, parce qu'il est égalitaire. La liberté pour nous, la seule liberté dont nous ne puissions nous passer et que nous avons toujours eue ou que nous avons toujours prise, c'est la liberté du plaisir et de la critique. Nous n'attendons pas, pour nous insurger contre une règle, qu'elle nous ait gênés : il suffit qu'elle offusque notre raison ou ce que nous appelons notre raison et qui n'est en somme qu'un reflet de la logique idéale réfracté par notre tempérament. Nous ne tolérons point que la société contrôle nos mœurs, ni qu'elle exige de nous envers ses représentans officiels un respect que notre intelligence avertie considère comme immérité. La fonction ne nous cache pas l'homme; au contraire! Elle lui donne un relief qui nous permet d'en fouiller tous les creux. Nous subordonnons l'intérêt général à celui de la Vérité; mais l'intérêt général a une figure concrète, et la vérité

n'est le plus souvent qu'un point mathématique. L'indépendance intérieure dont jouit orgueilleusement le Suédois ne nous offre qu'un charme médiocre à nous qui sommes sans cesse agités du désir de convaincre et d'émouvoir. La douceur de caresser en soi des idées qu'on gardera pour soi n'est pas plus une volupté française que l'ivresse solitaire n'est un vice français. Égalitaires de sentiment et aristocrates d'esprit, jetés par la série de nos révolutions dans la misère des querelles politiques, où l'incompétence des uns exploite l'ignorance des autres, nous ne savons pas honorer nos maîtres d'un jour par souci de l'ordre et nous ne pouvons pas les mépriser jusqu'au silence. Nous nous faisons une vie périlleuse et passionnée, mais au centre de laquelle, comme au cœur d'un cyclone, notre éternel besoin de sympathie nous réserve une petite zone tranquille où la violence des paroles s'affine en paradoxes et où la hardiesse des pensées se fond en scepticisme. Et nous rachetons ce qu'il y a d'antisocial en nous par ce qu'il y a d'éminemment sociable. Les Suédois ne nous comprennent pas toujours, et nous ne comprenons pas toujours les Suédois. Quand ces hommes, si soumis aux conventions qui les régissent, si dociles à l'opinion, si réservés dans leur démarche, si mesurés ou si timorés en tout ce qui touche aux questions brûlantes, nous vantent leur incomparable liberté, nous sommes tentés de croire qu'ils n'ont jamais « rien de trop dans l'âme, » et ils nous font parfois l'effet de gens qui vivraient de quatre sous et qui s'écrieraient : « Nous sommes millionnaires ! »

Il est assez curieux que les revendications les plus audacieuses et les idées les plus révolutionnaires soient parties des femmes, et surtout des vieilles demoiselles. Réduites au célibat par la pénurie des hommes et par le temps qu'ils mettent à se créer une situation, elles sont moins respectueuses d'un état social dont elles ont apprécié les inconvéniens. Depuis que Frederika Bremer les a tirées de la triste pénombre où les reléguait l'égoïsme masculin et les a fait entrer dans sa lumière, elles n'ont pas cessé de harceler l'apathie de leurs maîtres et de remuer la vie stagnante du pays (1). La plus célèbre d'entre elles, Ellen Key, possède tout ce qui manque à la jeunesse virile d'Upsal : l'enthousiasme, la

(1) Leurs luttes et leurs conquêtes ont été fort heureusement racontées dans le joli livre de Marc Helys : *A travers le féminisme suédois* (librairie Plon).

passion des idées, une confiance éperdue dans la valeur du sentiment, et la bravoure du prosélytisme.

Quelle riche nature! Elle me rappelle le beau sorbier fleuri dont nous parle Selma Lagerlöf et qui ressemblait à un ciel étoilé. Je sens monter en elle la sève du vieux terroir lyrique de la Suède, et j'admire son idéalisme. Ses essais sur la *Moralité féminine*, sur le *Courage*, sur la *Beauté*, sur la *Tranquillité*, sont d'un moraliste très fin, que son optimisme range tout à côté de Vauvenargues. Mais, dans ses livres sur *l'Enfant* et sur *l'Amour*, la psychologie la plus sûre est souvent obscurcie par les nuées d'une Lélia scandinave. Elle a hérité du donquichottisme dont elle se plaît à relever les traces dans l'histoire suédoise, et elle est partie en guerre contre les préjugés de son pays, — lequel en sursaute encore. Jadis, elle a osé dire que lier la Norvège à la Suède, c'était enchaîner un jeune homme à un vieillard paralytique. Elle a flétri du nom superbe de « populace bien élevée » la catégorie des bourgeois corrects et sans générosité. Évidemment elle a trop donné dans le romantisme du droit au bonheur et du droit à l'amour, qui sont les droits les plus bizarres du monde. Mais on lui sera reconnaissant d'avoir essayé d'élargir la morale puritaine et d'avoir exalté la dignité du sentiment sincère. Elle croit fortement, et, comme le héros de la Manche, elle ne croit jamais pour un peu. Son besoin d'admirer et ses admirations de Montaigne, de Spinoza, de Gœthe, de Nietzsche, d'Ibsen ont fait de son cœur un Panthéon. Des Upsaliens racontent qu'à Weimar, la première fois qu'elle franchit le seuil de Gœthe, son émotion fut si grande et ses larmes si vives que le gardien retira le cordon qui séparait la pièce en deux pour lui permettre de pleurer par toute la chambre.

Les Suédois répugnent aux effusions impétueuses. Tout haut, ils les déclarent ridicules. Mais qu'en pensent-ils tout bas? « Nous autres hommes, s'écrie dans un poème de Heidenstam le vicaire Per Linden, nous autres hommes, avec le même empressement que le voleur enfouit son sac dans sa caverne, nous dissimulons de grandes choses au fond de nos cœurs, de si grandes choses que nous n'osons jamais les dévoiler, tant nous avons conscience de notre petitesse. Nous aimons mieux jouer un personnage banal et plat, et que personne dans la rue ne puisse rire et dire : Voilà un homme qui n'a pas assez de pudeur pour cacher le meilleur

de soi! » Ainsi parle le vicaire Per Linden une nuit, dans le cimetière, sous la neige qui tombe; mais le froid de la nuit ne pénètre pas sa pelisse de loup; ses joues brûlent; il a même enlevé ses gants de laine; car la bière noire, la bière de Noël, et sans doute le punch, travaillent en lui. Bonne griserie qu'activent les vents du Nord et qui donne à l'esprit la légèreté de la flamme! Le soir, lorsque dans l'air pur et glacial les fils du télégraphe vibrent sur la blancheur craquante de la plaine, si vous sortez jamais d'un restaurant d'Upsal avec des Suédois échauffés par le vin, vous comprendrez le vicaire de Heidenstam qui trébuche contre les tombes et qui prend à témoin les morts de tout ce qu'ils ont emporté sur leur lit ténébreux de sensibilité comprimée et de rêves inconnus. Vous savourerez cette minute ardente où fond et se vaporise ce je ne sais quoi de contraint et de noué des natures scandinaves.

Je compare le Suédois à un homme qui s'est claquemuré et barricadé chez lui et qui a jeté les clefs de sa porte dans le torrent. Il s'enorgueillit de sa solitude et de son indépendance. Mais, à certaines heures, un irrésistible désir de franchise et d'épanchement le pousse vers la société des hommes. Que faire? Son amour-propre ne lui permet pas d'appeler au secours. Il rougirait qu'on devinât sa gêne. Mais il sait qu'on est indulgent aux buveurs et qu'on mettra sur le compte de l'ébriété ce qui n'est qu'une avidité de son cœur. Il boit, il oublie sa correction, et il saute par la fenêtre... On me dit que, depuis quelque temps, les *Nations* d'Upsal dégénèrent en maisons de tempérance, et que les théologiens y propagent la dilection de l'eau sucrée. Dieu me garde de réhabiliter l'ivresse et de déplorer la fin d'une ivrognerie où s'alourdissait la jeunesse! Mais, de temps en temps, une pointe de vin n'était pas pour déplaire chez des gens qui ne sortent d'eux-mêmes que sous un stimulant extérieur.

Il leur en restera d'autres, et d'abord le chant qui leur est une façon de penser et de sentir en commun. Au fond, la musique est, comme les forêts, une isolatrice. Où elle triomphe, la conversation s'étiole et meurt. Il y a quelque chose de sauvagement individuel dans les passions qu'elle inspire. Mais ses accords harmonieux trompent la nostalgie des solitaires, et sa douceur partagée donne le change aux âmes. L'Université suédoise bourdonne souvent comme un vaste Conservatoire. Je n'ai

jamais entendu de plus beaux chœurs d'hommes qu'à Upsal. Leurs poètes furent presque tous des musiciens et conçurent leur poésie avec sa musique. Quel admirable répertoire, et si national ! Tout y luit et bruit de ce qui a touché leur cœur ; leurs nuits d'été, leurs étoiles d'hiver « que les larmes font clignoter, » leurs bois éventés par des souffles polaires, le triste et long murmure des sombres pins, leurs lacs, leurs torrens, leur pays, ah ! leur pays !... « Sonne bien haut, chère parole !... »

Et il leur restera le culte des héros dont il semble qu'Upsal se soit réservé le privilège. Gösta Wasa, Gustave-Adolphe, et Charles XII, qui dotèrent l'Université, y sont chaque année l'objet d'une commémoration pieuse et grave. Ces soirs-là, étudians et professeurs s'exaltent dans l'amour de la patrie. La fierté collective ouvre une issue à leur secret orgueil. La fête de Gustave-Adolphe m'a produit l'effet d'une communion nationale où, par le rêve, les vivans s'égalaient aux morts. Dans l'ombre d'un soir de novembre, les étudians montaient du bas de la ville avec un chant qui ressemblait à un psaume. Leurs pâles bannières passaient sous les arbres dénudés comme des linceuls de victoire. Leur cortège se déploya devant la vieille église paysanne de la Trinité, aux lueurs des torchères ; et, sans qu'ils le voulussent, par la vertu du triste paysage et de leur gravité, ils semblaient revenir du champ de bataille de Lützen et rapporter à sa terre de Suède le glorieux cadavre. Jamais leurs voix ne m'avaient plus impressionné, ni surtout, succédant à l'hymne national, cette chanson mélancolique qu'ils lancèrent vers le ciel à peine éclairé d'un rayon de lune, et sur les derniers sons de laquelle leurs bannières se dispersèrent et disparurent dans la nuit...

Et je me disais : Quand je la compare au Danemark et à la Norvège, la Suède m'apparaît comme la lourde arrière-garde de la race scandinave. Elle va lentement et traîne avec elle un attirail de statues en bronze. A chaque relais, elle se confond en hommages solennels et tresse des lauriers dont elle couronne ses dieux. Elle est rude et polie. Ses petites filles saluent comme si elles faisaient des faux pas. Elle boit longuement et sérieusement, et, quand elle n'entonne pas des chansons bachiques, elle chante des psaumes. Son élite est composée de jeunes femmes et de vieilles demoiselles qui marchent derrière la bannière de Fré-

dérika Bremer et derrière l'oriflamme d'Ellen Key. Ce sont même ces dames qui, de temps en temps, poussent un cri de guerre. Cela détermine une houle dans la digne et correcte arrière-garde. Les théologiens et les pasteurs, qui en sont les sergens et les chefs de file, montrent le poing et font le geste de jeter leur Bible à la tête de la jeune femme ou de la vieille demoiselle. Puis le chant des psaumes repart, et tout rentre dans l'ordre accoutumé. Elle a d'admirables érudits, des savans qui valent par la précision de leur information scientifique et par le scrupule de leur recherche, des artistes qui la désertent parce qu'elle ne les paie pas, des romanciers et des poètes qui aspirent à s'enfuir, qui s'enfuient et qui reviennent pour l'adorer. Elle craint les idées générales et n'abonde pas en idées généreuses. Mais, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, elle est probe, surtout dans les choses du cœur et de l'intelligence spéculative. Et, si son pas est lent, son esprit est parfois agité d'une étrange inquiétude. Elle aime trop la musique et le songe, et elle possède des fous merveilleux. Sa timidité est celle des orgueilleux qui n'ont pas toujours le courage de leur orgueil. Ce qui manque aux meilleurs de ses fils, c'est la discussion aimable et le chaleureux échange des pensées. En dehors des controverses religieuses où s'épanche leur bile, ils ont l'air de se renfermer dans une complète incuriosité les uns vis-à-vis des autres. Ils se contentent de s'aimer en elle, quitte à se jalouser et à se détester cordialement en dehors d'elle. Mais sa passion pour sa terre et pour ses traditions est très noble. Elle se raidit dans la force des souvenirs, et, loin d'en être entravée, elle n'en pose que plus fermement ses profitables empreintes sur la route sans fin.

André Bellessort.

LE TÉMOIGNAGE

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE ET MÉDICO-LÉGALE

S'il est, en psychologie, une question dont l'intérêt théorique et pratique s'impose à l'attention et à la critique de tout esprit cultivé, c'est bien celle du témoignage. Il n'est pas de problème historique, ni de procès judiciaire, qui, à toutes les époques, ne démontrent l'extrême importance d'un tel sujet.

Posé, en réalité, à tous les momens de la vie sociale, devant l'opinion publique, mais intéressant surtout dans les domaines de la méthode historique, de la pratique judiciaire et de la clinique médico-légale, le problème du témoignage ne peut être abordé avec fruit que par les psychologues, les historiens, les magistrats et les médecins, particulièrement les médecins légistes et les aliénistes ; il ne peut être éclairé que par la collaboration des hommes qui, en vertu de leur pratique professionnelle et de leur expérience psychologique, sont le mieux placés de tous pour recueillir et comparer les documens, pour interroger et observer les hommes, pour méditer enfin sur les conditions objectives et subjectives de la production du témoignage.

Pour exposer le problème dans son évolution, son ampleur et tout son intérêt, il faudrait remonter aux origines de la science du témoignage, et en retrouver les élémens dans les écrits et les traditions des philosophes et des juristes de l'antiquité ; il faudrait rappeler les intéressans mémoires des maîtres

de la méthode historique, sur l'appréciation de la valeur des documens écrits.

« Il y faut le choix, dit M. Frédéric Masson, dans un remarquable article sur Albert Sorel, il y faut la critique, et quelle critique ! Non pas tant celle qui porte sur l'authenticité matérielle des pièces, ce qui s'apprend n'importe où, que celle qui porte sur leur authenticité *morale*, celle qui est de tact, d'usage, de flair, celle qui fait l'historien. Voici qu'on sort d'archives privées ou publiques, un journal, des mémoires, même des suites de lettres. Papier, encre, écriture, tout est du temps. Mais si, en ce temps, tout fut combiné pour fausser l'histoire? « Dans l'instruction de ce grand procès que fait perpétuellement l'histoire, il y a, dit Sorel, comme dans les procédures les plus minces, les faux témoins, les témoins abusés, les témoins à mémoire rétive et confuse, les témoins à mémoire complaisante ou trop claire, enfin les témoins bavards et brouillons, qui font la foule. » Voilà ce qu'il faut démêler et ce qui est le don. Au premier coup, on peut juger sur ce qui est de cela, un historien nouveau. »

Éliminant de mon étude le commentaire des travaux relatifs à la critique du témoignage dans la méthode historique, je me limiterai au domaine pratique de mon activité et de ma compétence professionnelles, et j'exposerai les enseignemens de la Psychologie clinique et expérimentale, applicables à l'instruction judiciaire et à la médecine légale.

J'invoquerai donc tout d'abord les observations et les conclusions des médecins-légistes les plus autorisés de notre pays, sur la valeur du témoignage ; je rappellerai ensuite brièvement, dans leurs méthodes et leurs résultats, les travaux, si nombreux et si intéressans, consacrés, dans ces dernières années, en France, en Allemagne et en Suisse, à la psychologie expérimentale du témoignage. Je joindrai à la série de ces faits la notion générale d'un mémoire sur le mensonge et la fabulation morbides, que j'ai publié sous le titre de *Mythomanie* (1). Ce rappel de la Mythomanie servira de transition naturelle, pour passer de l'étude du témoignage normal à celle du témoignage pathologique, considéré chez les anormaux et les aliénés. Enfin, je terminerai cette étude d'ensemble du témoignage par les con-

(1) E. Dupré, *La Mythomanie*, étude sur le mensonge et la fabulation morbides — *Bulletin médical*, février-mars 1905.

clusions judiciaires et médico-légales qui s'en dégagent, comme une moralité naturelle. Ces conclusions nous apparaîtront ainsi comme les élémens, pour ainsi dire professionnels, de la philosophie de l'esprit chez ceux qui recherchent la vérité pour éclairer la justice.

I

Le témoignage est la relation, orale ou écrite, spontanée ou provoquée, par un sujet appelé témoin, de ce qu'il a observé. Le témoignage judiciaire est la déposition de la personne qui atteste en justice avoir vu ou entendu une chose. Ce témoignage, dont les codes de procédure civile et d'instruction criminelle ont établi les conditions et réglé les formalités, est sanctionné, dans sa moralité générale, par une échelle de pénalités rigoureuses, qu'édicte la loi contre les auteurs ou les inspirateurs de faux témoignages. Le témoignage, en effet, représente l'élément le plus important de la formation de l'opinion et du jugement des magistrats, et la preuve testimoniale suffit, en matière pénale, pour former la conviction du tribunal. Aussi bien doit-on considérer l'étude du témoignage comme une des parties les plus importantes de la psychologie judiciaire.

Le témoignage est la résultante d'une série d'opérations psychiques complexes, où entrent en jeu successivement : la *perception*, considérée surtout dans ses rapports avec la *conscience* et l'*attention;* la *mémoire* dans toutes ses qualités de fixation, de conservation, et de reproduction ; l'*imagination*, principalement dans ses facultés créatrices, et dans ses rapports avec l'*activité mythique*, normale et pathologique, de l'esprit, c'est-à-dire avec la tendance plus ou moins consciente et volontaire à l'altération de la vérité, au mensonge et à la fabulation.

Toutes ces opérations, qui entrent en jeu dans la psychologie du témoignage, à l'état normal, chez un sujet sain d'esprit et sincère d'intention, sont compliquées, dans d'autres conditions et chez les sujets anormaux, par l'intervention d'innombrables élémens psychopathiques, qui relèvent principalement d'altérations de la perception, de la mémoire, de l'imagination, du jugement et enfin des sentimens.

Mais, même dans les conditions ordinaires de la vie, et, comme l'on dit, à l'état normal, le plus simple des témoignages

représente une opération psychique tellement complexe, qu'on peut déjà, par le seul raisonnement, soupçonner quelles variations et quelles altérations peuvent apporter, au témoignage normal, les multiples conditions objectives et subjectives de sa formation et de sa production.

Parmi ces conditions *objectives*, on entrevoit tout de suite l'influence que doivent exercer sur les qualités d'un témoignage la nature des faits observés par le témoin, leur durée, leur complexité, leur répétition, leur ancienneté, etc. Parmi les conditions *subjectives*, dont l'influence est encore bien plus importante, figurent l'âge du témoin, son sexe, son niveau intellectuel, l'ensemble de ses qualités et de ses aptitudes psychiques, l'état de son émotivité au moment de l'observation des faits sur lesquels il témoignera, puis, au moment de la déposition, les facteurs de suggestion, intervenus chez le témoin, aux phases successives de la genèse et de la production de son témoignage, etc.

Ces considérations élémentaires, dont la justesse s'impose d'emblée à tout esprit cultivé, et que l'expérience des magistrats et des médecins légistes a toujours confirmées, étaient, jusqu'à une époque tout à fait récente, restées à l'état vague et imprécis de ces vérités de bon sens, que tout le monde accepte, sans que personne cherche à en établir la démonstration complète par l'analyse soigneuse des élémens psychologiques en présence.

Quelques médecins légistes et aliénistes de la plus haute autorité, Lasègue, Brouardel, Motet, Legrand du Saulle, avaient néanmoins, en des mémoires classiques dont les premiers en date remontent à plus de trente ans, démontré, avec exemples à l'appui, la fréquence et le danger du faux témoignage et du mensonge chez les enfans, et l'inanité de cet adage populaire qui proclame que la vérité sort de leur bouche. M. Vibert (1) a consigné, récemment, dans un article intéressant, le résultat très instructif de sa longue expérience médico-légale sur les témoignages en justice. Mais ces travaux isolés ne suscitèrent point, dans le monde médical ou juridique, l'émotion qui inspire de toutes parts, sur le même sujet, les recherches, critiques ou confirmatives; et il faut arriver à ces dix dernières années, pour voir naître et, depuis, grandir rapidement cette

(1) Vibert, *Les témoignages en justice*. — *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, janvier 1909.

Science du Témoignage, que M. A. Binet a fondée dans son principe et sa méthode, et dont il a prédit, il y a huit ans, l'avènement dans ses beaux travaux sur la suggestibilité.

C'est, en effet, à M. Binet, le maître de la psychologie expérimentale française, que revient l'honneur d'avoir inauguré l'étude scientifique du témoignage, en montrant et en adoptant, le premier, la véritable méthode qui convienne à cette étude, la méthode expérimentale.

L'initiative de notre compatriote a suscité aussitôt dans ce domaine psychologique un immense mouvement d'intérêt et d'étude; l'impulsion scientifique, partie de France, ne réveilla la curiosité et le zèle des travailleurs qu'en Allemagne, en vertu de cette loi historique qui semble réserver au génie français l'honneur des initiatives et des révolutions, et lui refuser ensuite le bénéfice des applications fécondes et du développement pratique de ses découvertes.

En Allemagne, aliénistes, juristes et psychologues se mirent, à l'envi, avec cette discipline méthodique et patiente, qui est la marque de l'esprit germanique, à recueillir, par l'observation et l'expérience, des documens, à dresser des statistiques, à dégager enfin de tous ces travaux des conclusions qui constituent, dès à présent, les premiers matériaux de la psychologie scientifique du témoignage. Les professeurs de droit, les criminalistes, les magistrats, vivement intéressés par les études des psychologues et des médecins, ont apporté à ceux-ci leur collaboration active, et il en est résulté une telle affluence de travailleurs, qu'un recueil spécial s'est fondé, sous la direction de M. W. Stern, les *Beiträge zur Psychologie der Aussage*, pour centraliser tous les mémoires et organiser tous les efforts individuels consacrés à l'étude du témoignage. Le grand journal périodique de science criminelle en Allemagne, l'*Archiv für Kriminalanthropologie*, du professeur Hans Gross, de Graz, contient également de nombreux mémoires sur le même sujet. On trouvera d'ailleurs la bibliographie et l'analyse détaillée de la psychologie du témoignage, dans la série des dernières *Années psychologiques* publiées par M. Binet, et principalement dans les Revues d'ensemble de M. Binet (1905), M. Larguier des Bancels et M. Claparède (1906), enfin dans les articles de M. Ladame (*Revue d'Anthropologie criminelle*, publiée par le professeur Lacassagne, de Lyon).

Les conclusions qui se dégagent de cette somme énorme de

travaux confirment absolument celles qu'avaient déjà formulées, au nom de la clinique médico-légale, les maîtres français dont j'ai déjà cité les noms. Ces conclusions sont dues à une phalange de travailleurs dont je rappellerai ici les principaux : d'abord l'initiateur : M. A. Binet, puis M. W. Stern (de Breslau), Mlle Borst (de Berlin), M. Claparède (de Genève), M. H. Gross (de Graz), M. Otto Lippmann (de Berlin), MM. Lobsien, Wreschner, Plüschke, Weber, Schneikert, Von Liszt, Cramer, Sommer, etc.

Les *Méthodes expérimentales* appliquées à l'étude du témoignage consistent à provoquer, dans des conditions déterminées d'enregistrement et de déposition, le récit, par les témoins, de faits qu'on a soumis à leur observation.

Les *objets* du témoignage sont : soit une image, soit un texte, soit une représentation cinématographique, soit un lieu familier aux sujets, soit une scène réglée d'avance dont on peut rapprocher et comparer ensuite les détails avec les dépositions du témoin ; cette possibilité de la confrontation de l'objet avec le témoignage et le témoin constitue le principal avantage de la méthode expérimentale.

L'expérience du témoignage est soit *individuelle*, si elle porte sur un seul témoin, soit *collective*, si elle est instituée sur un groupe de sujets, appelés à observer ensemble un même fait ou une même scène.

Le *temps de présentation de l'objet* varie dans des conditions qui permettent de mesurer l'influence sur le témoignage de la durée de l'observation.

L'*intervalle de temps écoulé* entre la présentation de l'objet et la déposition du témoin permet d'apprécier l'influence de l'ancienneté de l'observation, sur l'étendue, l'exactitude et l'assurance du témoignage.

La *forme de la déposition* permet d'apprécier les influences exercées sur le témoignage par : soit la *liberté du récit*, laissée à la spontanéité du déposant, soit l'*interrogatoire*, soit la combinaison de ces deux méthodes.

Cette étude de la forme de la déposition a permis à M. Binet de formuler, comme une véritable loi de la psychologie du témoignage, que la valeur d'une déposition dépend, en grande partie, de la forme dans laquelle elle est recueillie. La *déposition libre*, le récit, élimine l'influence de la suggestion étrangère, et, ne

mettant en jeu que l'activité psychique spontanée, éclaire l'individualité personnelle du témoin. L'*interrogatoire* permet d'étudier l'influence de la suggestion exercée sur le témoin par les questions, et met en lumière le rôle, dans la déposition, de ce que M. Binet a appelé « la mémoire forcée, » c'est-à-dire l'alternative dans laquelle certaines questions placent le sujet, invité à se prononcer dans tel ou tel sens, de choisir entre deux affirmations.

La *méthode mixte*, qui combine le récit spontané et l'interrogatoire, est celle des procédés de l'instruction judiciaire, et présente, à ce titre, comme le fait avec raison observer M. Larguier des Bancels, un grand intérêt pratique.

Les *dépositions successives* du même témoin sur les mêmes faits permettent d'étudier l'influence du témoignage sur la mémoire, le mécanisme de consolidation des souvenirs, et, pour ainsi dire, les progrès, dans tel ou tel sens, de la cristallisation du témoignage. Les dépositions successives sont, en réalité, la règle dans les affaires pénales, où les intéressés témoignent à plusieurs reprises devant les officiers de police, dans le cabinet de l'Instruction et devant le Tribunal. L'étude de ces dépositions successives a permis de montrer qu'elles entraînaient la consolidation des souvenirs erronés aussi bien que des souvenirs exacts, et la déformation progressive du témoignage par les dépositions ultérieures; celles-ci substituent, dans la conviction du témoin, leur contenu erroné aux souvenirs exacts de la première déposition.

L'étude de la *forme des questions*, dans l'interrogatoire, instituée par MM. Binet et Stern, montre l'influence sur le témoignage des diverses modalités de la suggestion, impliquées dans le ton, l'accent, la tournure, etc. des questions posées au témoin.

L'application de la méthode expérimentale permet ainsi d'apprécier, par l'étude statistique des résultats recueillis, les qualités du témoignage, et les variations de celles-ci, dans leurs rapports avec les conditions de l'expérience.

On peut reconnaître pratiquement au témoignage deux ordres de qualités, les *qualités subjectives* et les *qualités objectives*.

Les *qualités subjectives* du témoignage sont : l'étendue, la fidélité, l'assurance.

A ces trois qualités, j'en ajouterai une quatrième : l'originalité.

L'*étendue* est représentée par la somme des données positives, exactes ou erronées, de la déposition.

La *fidélité* est mesurée par le rapport des données exactes aux donneés positives, exactes ou non.

L'*assurance*, c'est-à-dire la décision, la conviction avec laquelle le témoin répond aux questions, se mesure par le rapport des données *certifiées* aux données positives. Cette assurance est justifiée ou injustifiée. M. Claparède, qui a particulièrement étudié cette question, a montré aussi, comme une forme de l'assurance du témoignage, la *tendance au serment*, qui se mesure par le rapport des données jurées aux données positives. Cette tendance au serment est soit justifiée, et exprime alors la *tendance au serment véridique*, soit injustifiée, et exprime la *tendance au faux témoignage*.

L'*originalité* représente, dans le témoignage, l'apport personnel par le témoin de certaines qualités de compétence, d'éducation, d'orientation intellectuelle, de culture particulière, etc.

L'originalité du témoignage se rapporte donc à un ensemble de qualités essentiellement subjectives, qui échappent à toute mesure quantitative, mais qui permettent d'apprécier, dans la déposition, la nature, les tendances, le niveau et les connaissances spéciales du déposant. C'est le reflet de la personnalité du témoin, dans le fond et la forme du témoignage. Le même fait, observé par différens individus, sera, avec des qualités d'étendue, de fidélité et d'assurance égales, rapporté avec une originalité différente, suivant la diversité d'origine des sources psychiques du témoignage. C'est, en partie, cette originalité du narrateur qui distingue les uns des autres les historiens, les mémorialistes, les romanciers : tous ces témoins de l'histoire, grande ou petite, passée ou actuelle, ont imprégné leurs œuvres de leur personnalité. Les plus originaux d'entre eux ont su, suivant la profonde remarque de M. Paul Bourget (1), nous donner « ce témoignage complet qui montre, tout ensemble, un coin de vie humaine, et l'esprit où ce coin de vie humaine s'est pensé. » Et, en trouvant « ce point d'équilibre où les traits personnels que découvre le témoin achèvent la signification du témoignage, » ils ont élevé au plus haut point l'originalité du témoignage.

Ces qualités subjectives du témoignage appartiennent au

(1) P. Bourget, introduction à *Étienne Mayran* de Taine (*Revue* du 15 mars 1909).

déposant. Mais le témoignage peut être étudié aussi dans ses *qualités objectives*, appartenant aux faits sur lesquels porte la déposition.

Ces qualités objectives, bien étudiées par M. Claparède, sont la *testabilité*, c'est-à-dire l'aptitude plus ou moins grande d'un objet à donner lieu à un témoignage, et la *mémorabilité*, c'est-à-dire l'aptitude plus ou moins grande d'un objet à donner lieu à un témoignage juste. Ces deux propriétés objectives des choses mesurent la capacité de chaque objet à solliciter un témoignage, ou à se graver dans la mémoire.

Il est intéressant, on le comprend, de rechercher quels sont les faits, les objets, les qualités des choses (mesures, couleurs, formes, ensemble et détails, etc.) qui sont plus ou moins aptes à provoquer un témoignage, et un témoignage juste.

Les différens objets qui nous entourent possèdent, en effet, un *coefficient d'intérêt*, qui dépend parfois plus de la nature même de l'objet que de la mentalité de l'observateur. La testabilité des choses, et aussi leur mémorabilité, dépendent ainsi du *degré d'attention* qu'elles sollicitent de la majorité des hommes. Or, comme, en vertu d'une loi psychologique bien connue, nous n'accordons spontanément d'attention qu'aux objets dont la connaissance importe à notre intérêt, on comprend, dit M. Claparède, « combien peu de fond on peut faire sur la plupart des témoignages sollicités dans les affaires judiciaires, où il est le plus souvent question de faits de détail (détails de vêtemens, etc.), qui ont aussi peu d'intérêt pour ceux qui en ont été témoins, qu'ils en ont davantage pour la justice. »

A l'appui de cette judicieuse proposition, je citerai le passage où, dans leur journal, les frères de Goncourt rapportent les propos suivans de Théophile Gautier : « Beaucoup de gens ne voient pas. Par exemple, sur vingt-cinq personnes qui entrent ici, il n'y en a pas trois qui discernent la couleur du papier ! Tenez, voilà X... qui entre, il ne verra pas si cette table est ronde ou carrée... Moi, toute ma valeur, ils n'ont jamais parlé de cela, c'est que je suis un homme pour qui le monde extérieur existe. »

L'écrivain en concluait que la littérature descriptive ne peut être goûtée que de très peu de gens.

Dans le domaine médico-légal, on peut en inférer que, si un détail pareil importe à la justice, il sera très difficile aux magistrats de le mettre au jour.

On pourrait joindre, à ces qualités objectives et subjectives du témoignage, un élément à la fois objectif et subjectif; car il participe tout ensemble des conditions impersonnelles et des conditions personnelles, non pas du témoignage, mais de l'observation : je veux parler de l'*unicité* ou de la *pluralité* des observateurs d'un même fait.

Qui ne sait, par expérience, que d'assister à un spectacle, seul ou en compagnie d'une ou de plusieurs personnes, modifie notre impression de ce spectacle, tantôt en l'aiguisant, quelquefois en l'atténuant, souvent en la faussant? La psychologie collective intervient ici, au cours de l'observation même, et influence la psychologie individuelle, abstraction faite des modifications que peuvent apporter au témoignage les conversations ultérieures sur les faits observés. Le témoin « Foule » observe, interprète et surtout réagit autrement que le témoin « Individu » et l'interpsychologie des assemblées, dans les réunions publiques, les salles de théâtre, etc., résulte non pas seulement de l'addition, mais de la multiplication des illusions des sens, des erreurs de l'esprit et des entraînemens passionnels, que chaque spectateur apporte à l'œuvre inconsciente de l'observation et du témoignage collectifs.

Enfin, une des lois intéressantes, dégagées par M. Claparède de l'étude des propriétés objectives du témoignage, est que la *probabilité de l'existence d'un fait est un des facteurs de sa testabilité et de sa mémorabilité.*

II

Après avoir brièvement exposé les méthodes expérimentales appliquées, à l'état normal, au problème du témoignage, et l'analyse des qualités subjectives et objectives de celui-ci, il me reste à résumer les conclusions générales de ces études.

Un témoignage entièrement fidèle est l'exception. Le témoignage sincère ne mérite pas la confiance qu'on lui accorde généralement.

Le témoignage est infidèle parce qu'il contient des *lacunes* et des *additions*, et parce qu'il est altéré par des *transformations*, des *falsifications*, qui sont autant de sources d'*erreurs*. Ces erreurs ont souvent la précision des souvenirs exacts.

Il n'existe, en général, aucun parallélisme dans l'étendue, la fidélité et l'assurance du témoignage.

L'étendue et la fidélité du témoignage diminuent proportionnellement à l'ancienneté de l'observation. L'influence du temps sur l'altération des souvenirs est telle, qu'on peut calculer environ une augmentation régulière des erreurs de 0,33 p. 100 par jour. (Expériences de M. Stern.)

Les erreurs sont beaucoup plus nombreuses dans l'interrogatoire que dans le récit spontané.

L'interrogatoire, en effet, augmente l'étendue et diminue la fidélité de la déposition. Dans la déposition spontanée, le dixième, tandis que, dans l'interrogatoire, le quart des réponses est erroné. Dans l'interrogatoire, les questions à caractère suggestif diminuent encore la fidélité des réponses.

Dans la clinique courante, l'interrogatoire des malades par le médecin est une des sources les plus fréquentes de l'altération du témoignage par la *suggestion*. La plus grande partie des symptômes de l'hystérie a ainsi été créée par les médecins, au cours de leurs recherches sur les malades ; et l'on peut dire que l'hystérie est sortie, armée de toutes pièces, du cerveau non pas des malades, mais des médecins ; elle apparaît, dans son histoire, son évolution et sa systématisation, comme un produit extrêmement instructif de l'interpsychologie de malade à malade, de médecin à malade, et de médecin à médecin. Le plus souvent, dans l'interrogatoire, la question, par sa forme, appelle la réponse ; l'enquête clinique suggère le symptôme, et le sujet émet, par affirmation ou négation, consciemment ou inconsciemment, des témoignages qui ne reposent que sur le vice de la question chez le médecin et la suggestibilité chez le malade. La critique moderne de l'hystérie, entreprise sur l'initiative si judicieuse et si féconde de Babinski, a démontré que l'édifice de la maladie était en partie l'œuvre de la suggestion réciproque, dans l'interrogatoire, des médecins et des malades.

La conclusion est que la valeur d'une réponse dépend de la forme de la question qui l'a provoquée. La réponse et la question forment, dans un système indivisible, un véritable couple, dont les élémens se commandent réciproquement.

L'assurance sincère du témoin ne garantit en rien la valeur du témoignage. Le bon témoin sait douter. Les bons esprits sont moins affirmatifs que les autres. L'ensemble des données

jurées, quoique généralement plus fidèle que l'ensemble des données non jurées, contient toujours des erreurs. En moyenne, le dixième des dépositions données sous serment est faux. Tandis qu'avec l'intervalle de temps, la fidélité du témoignage diminue, la tendance au serment augmente. L'assurance du témoin n'est pas proportionnelle à la fraîcheur du souvenir ; elle dépend plus du caractère du témoin que des circonstances extérieures. Chacun a son coefficient personnel d'assurance dans le témoignage. Les femmes ont plus de tendance à jurer que les hommes.

Dans le témoignage, les qualités générales de l'image sont assez bien retenues et reproduites ; les qualités accessoires, les détails de forme, et particulièrement les couleurs, sont au contraire très inexactement ou pas du tout reproduites. Le signalement d'un individu sera, par exemple, presque toujours incorrect.

On constate, en général, une tendance à surestimer les petites grandeurs et à sous-estimer les grandes.

Dans le témoignage collectif, la valeur de la déposition n'est pas proportionnelle au nombre des témoins ; une faible minorité peut avoir raison contre une forte majorité.

Dans la *confrontation*, méthode judiciaire qui fait appel à la mémoire de reconnaissance, le témoignage juste est non pas la règle, mais l'exception. La reconnaissance de l'agresseur par sa victime est une source féconde d'erreurs judiciaires. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste des revisions de procès, provoquées, après condamnation sur fausse reconnaissance, par la découverte du vrai coupable !

Il faut citer ici, à propos de la psychologie pratique de la confrontation, l'ingénieuse et instructive expérience de M. Claparède.

Cet auteur fit entrer un jour dans la salle de cours, pendant qu'il y donnait sa leçon, un individu travesti et masqué. Le professeur laissa le sujet vingt secondes dans la salle et le mit à la porte. Les jours suivans, M. Claparède interrogea quelques-uns de ses auditeurs sur le signalement de cet individu et les pria de reconnaître son masque parmi dix autres masques. Sur 22 déposans, 4 seulement reconnurent le vrai masque ; 8 hésitèrent entre lui et d'autres, 10 indiquèrent un masque inexact.

Le témoignage varie beaucoup dans sa fidélité, suivant les conditions de l'expérience. Celle-ci peut être instituée sur des

sujets prévenus d'avance du témoignage qu'on leur demandera, ou, au contraire, sur des sujets non prévenus, c'est-à-dire placés dans les conditions naturelles de la vie et du témoignage judiciaire.

Tandis que, dans le premier cas, où, sur des témoins prévenus, l'attention est à son maximum, le coefficient de fidélité oscille entre 80 et 90 pour 100, dans le second cas, sur des témoins non prévenus, ce coefficient ne dépasse guère 60 pour 100, et s'abaisse le plus souvent à 30 ou 20 pour 100.

Il existe aussi, dans les conditions du témoignage peu étudiées par les psychologues, un facteur dont l'observation clinique permet de mesurer l'importance, c'est l'*émotion*, dont on connaît l'action dissolvante sur la synthèse mentale et l'influence perturbatrice sur l'ensemble de l'activité psychique. M. Janet a judicieusement insisté sur la dissociation des souvenirs par l'émotion. Celle-ci nuit à la fidélité du témoignage, en troublant l'observation des faits, et parfois aussi en troublant la déposition, si le témoin est ému au moment où il la fait.

Le témoignage augmente, en général, de valeur avec l'âge du témoin. Chez les enfans, l'étendue de la déposition est souvent considérable, et l'assurance du témoin imperturbable. Ces deux caractères sont multipliés par l'interrogatoire et les dépositions successives, à cause de l'extrême suggestibilité de l'enfant. La fidélité, au contraire, est au minimum, et les dépositions presque constamment erronées. La suggestibilité, extrême de cinq à douze ans, diminue avec l'âge. C'est elle surtout qui, par l'intervention de la suggestion étrangère, altère le témoignage de l'enfant en justice. Le témoignage des garçons est plus fidèle que celui des fillettes. Le témoignage des hommes est moins étendu et moins assuré, mais plus fidèle que celui des femmes.

Il faut indiquer ici l'influence nocive exercée sur les témoins, dans les procès criminels, par les suggestions de la presse. Celle-ci, par ses comptes rendus, ses commentaires et ses illustrations, introduit dans l'esprit des futurs témoins des élémens inexacts, qui peuvent troubler et déformer leurs souvenirs et fausser leurs dépositions.

Le témoignage, enfin, est éducable par l'exercice. Les essais d'entraînement expérimental, institués par Mlle Borst, ont démontré la perfectibilité des qualités du témoignage chez les sujets, à la suite des exercices.

Après avoir signalé les heureux résultats de l'exercice professionnel de l'observation constatés, à l'ancienne École pénitentiaire, sur les élèves invités à la reconnaissance d'un sujet, d'après la méthode du portrait-parlé, de Bertillon, M. G. Granier (1) conclut à l'avantage de l'exercice de la faculté d'observation dans un sens déterminé, et démontre la supériorité des résultats d'un enseignement raisonné, comparé aux effets d'une plus grande culture générale.

On voit immédiatement quel grand intérêt pédagogique il y aurait à cultiver par un entraînement méthodique les aptitudes des enfans au témoignage. Ces exercices seraient plus utiles que ceux par lesquels on s'évertue au contraire à développer leur imagination aux dépens de leur esprit d'observation.

Cette culture de l'esprit d'observation, Guy de Maupassant en a merveilleusement montré la nécessité et la méthode, dans la préface de *Pierre et Jean*. Au cours de cette profession de foi littéraire, l'illustre écrivain, invoquant les préceptes de Flaubert, rappelle les conseils de son maître, en une page adressée à ceux qui se destinent au roman, mais qu'on peut citer ici comme l'exposé modèle de la méthode d'éducation du témoignage :

« Il s'agit de regarder tout ce qu'on veut exprimer, assez longtemps et avec assez d'attention pour en découvrir un aspect qui n'ait été vu et dit par personne. Il y a, dans tout, de l'inexploré, parce que nous sommes habitués à ne nous servir de nos yeux qu'avec le souvenir de ce qu'on a pensé avant nous sur ce que nous contemplons. La moindre chose contient un peu d'inconnu. Trouvons-le. Pour décrire un feu qui flambe et un arbre dans une plaine, demeurons en face de ce feu et de cet arbre, jusqu'à ce qu'ils ne ressemblent plus, pour nous, à aucun autre arbre et à aucun autre feu.

« C'est de cette façon qu'on devient original.

« Ayant en outre posé cette vérité qu'il n'y a pas, de par le monde entier, deux grains de sable, deux mouches, deux mains ou deux nez absolument pareils, il (Flaubert) me forçait à exprimer, en quelques phrases, un être ou un objet, de manière à le particulariser nettement, à le distinguer de tous les autres objets de même race ou de même espèce.

— « Quand vous passez, me disait-il, devant un épicier assis

(1) G. Granier, *Aveu et Témoignage. Critique de la Preuve orale.* Journal du Ministère public, 1906.

sur sa porte, devant un concierge qui fume sa pipe, devant une station de fiacres, montrez-moi cet épicier et ce concierge, leur pose, toute leur apparence physique contenant aussi, indiquée par l'adresse de l'image, toute leur nature morale, de façon que je ne les confonde avec aucun autre épicier ou avec aucun autre concierge, et faites-moi voir, par un seul mot, en quoi un cheval de fiacre ne ressemble pas aux cinquante autres qui le suivent ou le précèdent. »

Toutes les considérations précédentes concernent uniquement le témoignage normal et sincère, tel qu'il se présente dans les conditions ordinaires de la vie en général, et notamment dans la pratique judiciaire.

III

L'étude expérimentale du témoignage illustre, confirme et étend singulièrement les conclusions auxquelles l'observation clinique et médico-légale avait conduit, sur le même sujet, les experts et les aliénistes. Une conclusion générale et supérieure se dégage de toutes ces études : l'esprit humain est normalement incapable d'un témoignage fidèle et complet. Cette incapacité tient à des lacunes et des troubles de la perception et de la mémoire, à des erreurs spontanées ou provoquées de l'imagination, notamment à la tendance à la fabulation inventive, à des fautes de jugement et à l'influence de la suggestion personnelle ou étrangère.

Ces élémens d'erreurs, ces facteurs d'incertitude du témoignage, je les ai étudiés dans un mémoire sur la *Mythomanie*, dont il me faut ici résumer la substance.

J'ai proposé de désigner, sous le terme de *Mythomanie*, la tendance, plus ou moins volontaire et consciente, de l'esprit à l'altération de la vérité, au mensonge et à la fabulation. Et, au début de cette étude, j'ai montré que si la Mythomanie est, par définition, un état pathologique, il est cependant une période de la vie, celle de l'enfance, où elle représente un état physiologique, et résulte de l'exercice normal des fonctions physiques.

Soumise en effet aux lois générales de l'évolution organique, notre mentalité parcourt, dans son développement, les étapes successives accomplies dans le cours des âges par celle de nos ancêtres, et l'enfant des civilisations modernes, offre, dans ses

réactions psychiques, la plupart des caractères que retrouve l'anthropologie, à l'origine de la pensée humaine. Aussi l'enfant, véritable primitif, peut-il être considéré comme le représentant actuel des périodes préhistoriques de l'esprit humain, et, pour ainsi dire, comme un spécimen moderne de *paléopsychologie*.

L'enfant, sans expérience, sans jugement, dépourvu de ces données de comparaison et de contrôle qui forment l'esprit critique, est un être peureux, imaginatif et suggestible, qui offre dans son fonctionnement cérébral tous les élémens d'une activité mythique naturelle et incessante.

Cette activité mythique s'éveille chez lui, dès les débuts de la vie psychique elle-même, s'accuse avec les progrès du développement de l'esprit et va ensuite en s'atténuant, pour disparaître chez les sujets normaux, vers l'âge de la puberté. La tendance mythique persiste, au contraire, au delà de la puberté chez les sujets anormaux, auxquels convient le nom de *mythomanes*, et se traduit chez eux, au cours de leur vie, par des manifestations pathologiques, qui indiquent leur tendance constitutionnelle au mensonge, à l'invention, à la fabulation et à la simulation.

Si l'enfant est normalement disposé à altérer la vérité, à mentir et à fabuler, c'est parce que, chez lui, l'écorce cérébrale, substratum organique de l'activité psychique, n'est pas encore complètement développée. Avec les années, les progrès du développement cortical enrichissent le dépôt des matériaux sensoriels, multiplient les connexions régionales et, par conséquent, les associations d'images, d'idées et de tendances. L'apprentissage de la perception se fait par l'éducation des sens ; la richesse de la mémoire s'accroît par la répétition des expériences ; les fantaisies de l'imagination s'amendent, les écarts du jugement se corrigent par la comparaison, le contrôle et la réduction réciproque des données de l'expérience les unes par les autres. Ainsi se réalise, par le développement et l'exercice de toutes ces fonctions, l'équilibre harmonieux des facultés psychiques. Dans le conflit incessant des apports sensoriels qu'il reçoit du monde extérieur et des réactions psychiques qu'il leur oppose, l'être normal en voie de croissance ne cesse, dans son évolution vers l'âge adulte, de s'adapter peu à peu au monde extérieur et d'accomplir des progrès dans l'aptitude à percevoir la vérité, à la retenir et à la reproduire par le discours ; c'est dire qu'il tend

à devenir, en un mot, de plus en plus apte au témoignage juste.

Mais, que le développement cérébral subisse, pour des raisons pathologiques, un ralentissement ou un arrêt définitif, à une phase quelconque de l'enfance ; alors, indépendamment de tous les autres signes, corporels ou psychiques, qui marquent dans l'organisme ce retard ou cet arrêt de développement, on observe, comme une des conséquences fatales de cette arriération, de cette débilité mentale, une infirmité proportionnelle de la perception, de la mémoire, du jugement, etc. ; la persistance de l'état infantile de l'esprit entraînera la persistance de l'activité mythique; le débile, l'arriéré, incapable de percevoir la réalité, de la retenir sans déformation, et de la reproduire sans altération, sera un mythomane. Il sera donc, par suite de sa débilité mentale, incapable de témoigner.

Nous voici déjà sur le terrain pathologique, et l'on peut voir ainsi combien la transition est facile, entre les deux domaines, normal et morbide, de l'activité intellectuelle, puisqu'il suffit d'un simple trouble, même partiel, du développement organo-psychique, pour qu'un sujet, qui semble par ailleurs tout à fait sain, reste, à l'âge adulte, aussi incapable de témoigner qu'un enfant.

C'est que le témoignage met en jeu une telle somme de qualités psychiques, qu'il apparaît, en effet, comme un des réactifs les plus sensibles et comme la marque la plus probante du degré d'équilibre et de perfection de la mentalité. Et si les bons témoins sont si rares, c'est parce que les esprits complets et équilibrés sont, en réalité, exceptionnels.

Les imperfections de développement de l'esprit entraînent donc, chez l'enfant arriéré, et, plus tard, chez l'adulte, la persistance, l'exagération et le caractère anormal de l'activité mythique, c'est-à-dire la mythomanie. La mythomanie nous apparaît alors comme un stigmate de dégénérescence mentale. En effet, elle s'associe toujours, dans ses manifestations, à d'autres marques de déséquilibration psychique. Ces marques de déséquilibration sont des tares intellectuelles, affectives et morales, qui inspirent les paroles et dirigent les actes de ces sujets, et confèrent ainsi à la mythomanie une gravité sociale et, par suite, un intérêt judiciaire et médico-légal de premier ordre.

IV

Cette transition m'amène à étudier maintenant *le témoignage chez les anormaux de l'esprit*, chez les psychopathes. Je ne m'arrêterai pas longtemps sur ce sujet, parce que les aliénés et les démens sont, comme on le sait, déclarés par la loi incapables de témoigner. Dans de certaines conditions cependant, ils peuvent être appelés, en vertu du pouvoir discrétionnaire du Président, à donner devant la Cour d'assises, de simples renseignemens, sans prestation de serment et à condition que le Jury soit averti de l'état intellectuel du témoin.

En réalité, cependant, témoignent devant toutes les juridictions de nombreux aliénés, dont l'affection mentale n'est soupçonnée ni par le public, ni par les magistrats ; et il est certain qu'à côté de l'histoire déjà si riche des aliénés méconnus et condamnés, on pourrait écrire celle des *aliénés méconnus, acceptés comme témoins et crus sur parole par les tribunaux.*

On peut essayer d'établir les principales variétés d'altérations pathologiques du témoignage, suivant les catégories d'aliénés appelés à déposer. M. Sommer (de Giessen) a ébauché ainsi une intéressante tentative de groupement des dépositions pathologiques. Je proposerai moi-même, sans la développer, une classification générale des témoignages morbides, fondée sur le mécanisme pathogénique de l'erreur chez le déposant.

On peut étudier les altérations du témoignage successivement chez les *Débiles*, les *Déséquilibrés*, les *Démens* et les *Délirans*.

Chez les *Débiles*, le témoignage est altéré par la faiblesse congénitale de l'intelligence, l'infirmité plus ou moins prononcée des facultés, consécutives à un arrêt de développement du cerveau.

La psychologie expérimentale, jointe ici à l'observation clinique, a bien montré à M. Rauschburg, à M. Stern, à M. Binet, à Placzek, que les débiles, même peu atteints, et dont les tribunaux acceptent les dépositions sont, le plus souvent, incapables d'un témoignage exact. A l'expérience, ils donnent, dans leurs réponses, deux fois plus d'erreurs que les adolescens normaux, interrogés dans les mêmes conditions. Ils sont beaucoup plus suggestibles ; et chez eux, la suggestibilité est mise en jeu par l'inertie mentale, la paresse de la volonté qui dictent aux

questions posées les réponses les moins pénibles, celles qui demandent le moins d'effort, qui se font par oui et par non; la suggestibilité est mise en jeu aussi par la crainte et par la vanité. Les débiles sont également inconsciens des conséquences de leurs accusations, et, par suite, incapables de comprendre la portée de leur témoignage. Aussi peut-on conclure qu'à une faible débilité intellectuelle correspond nécessairement une grande incapacité testimoniale.

Le plus souvent, à la débilité se joint la déséquilibration de l'esprit. L'activité psychique est alors non seulement pauvre, mais encore inégale et désordonnée; il existe non seulement une insuffisance générale de la mentalité, mais des déviations, des perversions des appétits et des instincts, des tendances pathologiques variées.

Ces débiles, infantiles psychiques persistans, sont ceux dont j'ai étudié les manifestations mythopathiques, en montrant que les fausses dépositions, les mensonges, les fables qu'ils débitent, les simulations qu'ils organisent, sont provoqués par les perversions instinctives et les tendances vicieuses qui s'associent chez eux à la mythomanie. Ces élémens pathologiques, qui poussent ainsi au faux témoignage un grand nombre de débiles sont : la vanité, la malignité et la perversité. J'ai ainsi distingué trois classes de *Mythomanie vaniteuse*, *maligne* et *perverse*, souvent associées d'ailleurs chez les mêmes sujets débiles et vicieux, et qui engendrent les auto-accusateurs mensongers, les hétéro-accusateurs criminels, les faux enfans martyrs, les prétendues victimes de sévices dramatiques, les dénonciateurs de forfaits imaginaires, principalement d'attentats à la pudeur et de viols, etc.

On voit ainsi s'exercer, dans la spontanéité impulsive de ses manifestations, la mythomanie maligne de ces sujets pervers, qui mentent et simulent simplement pour se divertir; accusent et dénoncent autrui uniquement pour semer le mal autour d'eux, et s'attaquent ainsi à des personnes qui n'ont en rien mérité leur rancune ou leur vengeance. Dans d'autres cas, on voit s'associer la vanité et la malignité, à l'origine occasionnelle de l'accès mythomaniaque : les petits vicieux, à la fois enchantés d'occuper d'eux l'opinion publique et heureux de nuire, se complaisent en des fables odieuses, avec lesquelles ils font, du même coup, autant de bruit que de mal.

Enfin, certains enfans, plus débiles d'esprit que malins de

tendances, sont portés à la mythomanie par la curiosité; telle cette fillette, citée par M. Motet, qui avait commis une monstrueuse dénonciation mensongère contre un individu innocent, et qui, interrogée par M. le juge Atthalin sur les motifs de son acte, déclara ingénument qu'elle avait provoqué toute l'affaire pour avoir l'occasion de s'asseoir dans les beaux fauteuils du cabinet de l'instruction, dont le luxe lui avait été vanté par une de ses petites camarades, appelée quelques jours auparavant à déposer dans une enquête.

On ne saurait trop insister, ici, sur le rôle considérable joué chez les débiles, principalement chez l'enfant, par la *suggestion étrangère,* dans l'*organisation du faux témoignage.*

La *suggestion étrangère* alimente et enrichit toujours, déforme souvent, et crée parfois de toutes pièces la fable racontée par le petit sujet. MM. Lasègue, Bourdin, Brouardel, Motet, P. Garnier, ont tour à tour insisté, dans des travaux classiques, sur le rôle de la suggestion dans l'édification du roman accusateur chez les enfans. Cette influence suggestive est d'autant plus marquée que l'enfant est plus jeune et je ne saurais en donner une meilleure idée qu'en résumant ici quelques observations vraiment probantes de ce processus.

Voici un cas type du genre, observé par M. Lasègue, et dont j'emprunte à mon maître M. Motet la relation résumée à la Société de médecine légale :

« Un écolier rentre en retard au domicile; sa mère le gronde. « Qu'as-tu fait? Pas de réponse. — Tu as encore été courir? — Oui, maman. — Où cela? Pas de réponse. — Avec des hommes, peut-être. Dis la vérité, ou tu seras battu! — Oui, maman. » De questions en questions, et de « oui maman, » en « oui maman, » la mère finit par faire raconter à l'enfant un *prétendu attentat à la pudeur,* commis par un commerçant d'une rue voisine. A l'arrivée du père, la mère s'écrie avec colère : « Répète à ton père ce que tu viens de m'avouer! » L'enfant raconte l'histoire désormais fixée dans son esprit, et la répète encore mot à mot devant le commissaire de police et devant un juge d'instruction qui ouvre une enquête; et l'enfant, suivant son récit, désigne la maison. Le commerçant qu'il accuse, et qui ne comprend rien à ce qui se passe, proteste avec énergie, donne la preuve qu'il n'était pas seul au moment où l'enfant prétend être venu chez lui. Le magistrat instructeur charge le profes-

seur Lasègue d'examiner l'enfant, qui finit par avouer que l'attentat à la pudeur n'avait jamais existé que dans l'imagination de sa mère. »

Bien d'autres exemples, que j'ai cités ailleurs, prouvent la puissante influence exercée sur les dépositions des enfans et des débiles par la conversation de l'entourage et les questions des parens. Ce sont souvent celles-ci qui constituent seules, ou presque seules, le dossier des accusations portées par les petits sujets. Ainsi s'arrange et se fixe une histoire, que l'enfant apprend par cœur, et dont rien, ensuite, ne saurait le faire démordre. L'enfant n'en veut rien oublier en la récitant, reste invariablement fidèle à la version fixée dans sa mémoire, et n'apporte à son récit de variantes, que celles qui lui sont commodément suggérées par les interrogatoires successifs.

C'est par le même mécanisme qu'exercent leur influence sur le témoignage des débiles, les *suggestions de la Presse*, illustrée ou non, qui décrit et représente les scènes dramatiques, sur lesquelles auront à déposer plus tard des témoins.

Les *sourds-muets*, souvent faibles d'esprit et suspects au point de vue de la capacité testimoniale, peuvent témoigner lorsque leur développement intellectuel est considéré comme suffisant, et qu'on peut communiquer avec eux par écrit. La plupart du temps, l'assistance d'un professeur de sourds-muets est nécessaire pour servir d'intermédiaire entre le témoin et les magistrats.

Chez le débile adulte, le plus souvent déséquilibré, on reconnaît les mêmes élémens générateurs de l'altération du témoignage. La mythomanie se traduit chez lui par les divers aspects de la *fabulation fantastique :* hâblerie, mystification, auto-accusation criminelle, hétéro-accusation calomnieuse, simulation d'attentats, etc.

Parmi les *Déséquilibrés* dont le témoignage est extrêmement suspect, figurent les *hystériques* et les *épileptiques*. Chez ces malades, le témoignage est altéré par des troubles variés, soit de la perception (illusions, hallucinations), soit de la mémoire (amnésie, paramnésie, états de crépuscule, de somnambulisme, d'obnubilation, de vertige, etc.), soit de la conscience (états de confusion, de délire, etc.), soit du jugement, soit enfin par des états passionnels violens.

Le témoignage des *psychopathes intoxiqués* (alcooliques, morphinomanes, etc.) est faussé par des troubles psychosensoriels, des erreurs de mémoire, des altérations des sentimens, l'obnubilation ou l'affaiblissement de l'intelligence ou de la moralité.

Le témoignage des *Démens* est altéré surtout par les lacunes de la mémoire, par l'interprétation fausse et hostile de ces erreurs de la mémoire, et aussi par les troubles de l'attention et de la conscience, par l'apathie et l'indifférence, par l'abaissement général du sens critique. Sans entrer dans l'étude des altérations du témoignage chez les démens, il faut signaler ici le danger particulier que présentent, au point de vue du témoignage, les démens peu avancés, les sujets atteints, comme tant de paralytiques généraux au début, d'un simple affaiblissement psychique, que rien ne décèle encore dans leur attitude, leur langage et l'ensemble de leurs réactions extérieures.

Il existe enfin une variété de démence, dite presbyophrénique, presque spéciale aux femmes âgées, qui affecte les rapports les plus étroits avec les troubles psychiques des polynévrites alcooliques, et dont les symptômes principaux sont, avec la conservation relative du jugement, la perte de la mémoire, les fausses reconnaissances et la fabulation. Ces malades, qui ne se rappellent rien de leur passé récent, inventent toutes sortes d'histoires imaginaires, qu'ils débitent à leur interlocuteur sur le ton de la plus parfaite et de la plus sincère conviction; ils affirment avec bonne foi et énergie reconnaître des gens qu'en réalité ils n'ont jamais vus, etc. On conçoit quels dangers peuvent présenter, au point de vue du témoignage, les assertions de tels malades, lorsque la démence, encore au début, laisse au témoin toutes les apparences de la santé psychique.

Le témoignage des *Délirans* est faussé, soit par les troubles de la perception (illusions et hallucinations) ou de l'imagination, soit par les interprétations morbides et les erreurs du jugement, soit par les idées délirantes, — surtout les idées de persécution, de dépossession, d'auto-accusation, etc.

Beaucoup de ces aliénés systématiques, qui ont conservé toute leur activité mentale, — surtout ceux qui ne présentent pas d'hallucinations, les fous lucides et raisonnans, atteints de psychoses interprétatives, — donnent au public et aux magistrats l'illusion d'une parfaite santé mentale, et font cependant devant

les juges des dépositions franchement pathologiques, qui peuvent exercer une influence très fâcheuse sur la conviction des magistrats. Un grand nombre de persécutés processifs, de ces psychopathes, mis sur la scène par Aristophane dans ses *Guêpes*, par Racine dans ses *Plaideurs*, etc., de sujets atteints du délire des quérulans, ne comparaissent d'ailleurs, comme accusés ou comme plaignans, devant la justice, qu'en vertu de leur constitution psychopathique, et à cause d'une maladie mentale méconnue de tous, sauf des aliénistes.

Parmi les innombrables variétés de faux témoignages d'origine pathologique, il faut accorder une mention spéciale aux *aveux morbides*, aux *auto-accusations* et aux *auto-hétéro-accusations*.

Dans un rapport sur les *Auto-accusateurs* au Congrès de Grenoble, en 1902, j'ai montré, après M. Régis, que l'aveu pathologique d'un crime concerne, le plus souvent, dans les deux tiers des cas environ, un crime inexistant; et, dans d'autres cas, un crime réel, mais non imputable à l'auto-dénonciateur; parfois même un crime imputable à l'auto-dénonciateur, mais grossi, exagéré et avoué sans sollicitation extérieure, sous l'influence d'un remords légitime, mais d'origine pathologique.

L'auto-dénonciation pathologique est fréquente, surtout chez les alcooliques; elle est alors le fait d'un délire hallucinatoire dramatique, dans lequel le malade s'improvise le héros d'un meurtre dont la conviction s'impose à lui, sous forme d'une idée postonirique, c'est-à-dire survivant au rêve, après la guérison du délire actif qui l'a fait naître.

Dans d'autres cas, l'auto-dénonciation est le fait de mélancoliques ou d'hystériques, victimes également de convictions morbides d'origine hallucinatoire et délirante. Enfin j'ai déjà indiqué l'auto-accusation par vanité ou par suggestion chez les débiles.

On connaît le rôle dramatique joué par les auto-accusations pathologiques, dans les procès de sorcellerie du moyen âge, au cours desquels d'innombrables malades payèrent de leur vie les sabbats et les orgies démoniaques dont elles s'accusèrent, sous l'influence de leurs convictions délirantes, d'origine mélancolique, toxique, hystérique, vésanique, etc.

L'*auto-hétérodénonciation*, que j'ai décrite chez certaines mythomanes malignes et vaniteuses, est l'aveu dans lequel

l'accusatrice dénonce, avec elle-même, une autre personne qu'elle désigne comme un complice. Cette variété d'aveu pathologique porte presque toujours sur des faits d'ordre génital (viol, avortement, etc.).

Le témoignage peut donc être altéré chez les délirans, soit par des créations fantastiques d'ordre hallucinatoire, soit par des fabulations inventives d'ordre imaginatif, soit par des déductions erronées d'ordre interprétatif, des raisonnemens faux inspirés par le trouble primitif des sentimens et la déviation secondaire de la logique.

Il existe d'ailleurs, entre les états délirans vrais et les états normaux une série d'états intermédiaires, qui, si on les considère du point de vue de leur influence sur le témoignage, forment la transition entre la santé mentale et le délire; ce sont les *états passionnels*, créés par l'amour, la haine, la colère, les grandes émotions d'ordre religieux, patriotique, politique, etc. La combinaison de ces troubles passionnels avec l'activité psychique de chaque sujet aboutit à des réactions variées qui toutes altèrent dans tel ou tel sens et plus ou moins profondément le témoignage.

V

Les conclusions judiciaires et médico-légales qui se dégagent de cette étude peuvent être résumées dans les propositions suivantes :

Le témoignage ne mérite pas, en général, la croyance qu'on est disposé à lui accorder. Il doit être tenu pour d'autant moins exact, qu'il émane d'un sujet moins avancé en âge; le témoignage de l'enfant doit être considéré, sinon comme irrecevable, au moins comme extrêmement suspect, et n'être jamais accepté que sous bénéfice d'inventaire et de contrôle.

On doit toujours rechercher, chez l'enfant, les élémens de la *suggestion étrangère*, volontaire ou involontaire, de la part de l'entourage : parens, maîtres, etc.

La loi décide, par l'article 79 du Code d'instruction criminelle, que l'enfant, au-dessous de quinze ans, pourra être entendu, au cours de l'instruction, sous forme de déclaration et sans prestation de serment. Une jurisprudence plus récente autorise cependant, sans la déclarer obligatoire, la prestation

de serment devant la Cour d'assises, par l'enfant au-dessous de quinze ans.

Le législateur a voulu indiquer par là que l'enfant, ne se rendant pas compte de la gravité du serment, pouvait être dispensé de cette formalité.

Toute la pratique judiciaire devrait s'inspirer de la sagesse de ces dispositions vis-à-vis de l'enfant. Les magistrats ne devraient, en aucun cas, accorder au témoignage de l'enfant une valeur effective ou morale qu'il ne peut comporter; et le devoir du médecin légiste est d'éclairer les magistrats sur le peu de valeur probante qu'ont, à toutes les phases de la juridiction, les témoignages ou les renseignemens émanés de l'enfant.

Le Code d'instruction criminelle établit que les témoins doivent être entendus et non interrogés : des questions peuvent être posées au témoin seulement après sa déposition. Cette disposition, destinée, dans l'esprit du législateur, à assurer la sincérité spontanée du témoignage, ne s'oppose nullement, en réalité, à la production des fausses dépositions de la part de l'enfant. Celui-ci, en effet, nous l'avons vu, peut avoir déjà appris, avant sa comparution devant le magistrat, la déposition qu'il va faire, et parfois il récite celle-ci comme une leçon qu'il sait par cœur. Quant aux questions secondaires adressées au petit témoin, si elles n'émanent pas d'un homme très expert en psychologie infantile, elles aboutissent souvent, nous avons vu pour quelles raisons, à préciser le mensonge et à enrichir la fable primitive.

Le témoignage des vieillards doit être tenu pour suspect, principalement s'il porte sur des faits récens.

La *formalité du serment* n'a pas en réalité les effets qu'on attend d'elle. Il ressort, en effet, des enseignemens de la psychologie expérimentale et de la pratique judiciaire, les conclusions suivantes :

Le serment n'augmente pas sensiblement la véridicité de la déposition chez les témoins sincères et honnêtes, et il n'empêche guère les menteurs de mentir. Il est certain qu'il ne rend pas la raison aux aliénés et qu'il n'améliore pas le témoignage des débiles, souvent incapables d'ailleurs d'en comprendre la portée.

La formule sacramentelle du serment, qui impose au témoin de dire toute la vérité et rien que la vérité, date d'une époque

où la psychologie positive n'était pas née, et elle apparaît aujourd'hui en désaccord flagrant avec la psychologie même du témoignage, qui nous montre la distance qui existe toujours entre la vérité et les dépositions des témoins les plus sincères et les plus honnêtes. Le droit pénal romain était d'ailleurs moins exigeant, puisqu'il demandait au témoin non pas s'il savait, mais s'il pensait avoir vu telle ou telle chose (*non scire, sed arbitrari*).

Le serment, incapable de conférer la capacité de dire la vérité, m'apparaît donc comme une formalité inutile, vestige des anciennes jurisprudences, et dont la suppression ne diminuerait en rien la nature générale des témoignages.

A plus forte raison doit-on souhaiter la prochaine suppression de la plus vaine et de la plus vexatoire des formalités imposées par la loi aux experts, celle du serment préalable, qui d'ailleurs, dans la pratique médico-légale courante, tend de plus en plus à tomber en désuétude.

A cette question du serment se rattache celle de l'assurance des témoins. L'observation clinique et l'expérimentation montrent que la conviction avec laquelle dépose le témoin n'est nullement proportionnelle à l'exactitude des faits affirmés. L'assurance du témoin dépend beaucoup plus de la nature suggestible de son esprit et des tendances affirmatives de son caractère que de la vérité objective des dépositions certifiées. Les enfans, les débiles, les hystériques, de nombreux aliénés, apportent une conviction inébranlable, une énergie de sentiment bien faites pour exercer sur les juges et les jurés l'action suggestive la plus entraînante et la plus décisive, dans des dépositions radicalement fausses, issues des troubles pathologiques de leur perception, de leur mémoire, de leur imagination et de leur jugement.

Le magistrat, désireux de s'inspirer, dans la pratique, des enseignemens de la psychologie clinique et expérimentale, devra, autant que possible, se méfier de sa propre intervention vis-à-vis du témoin, que peut influencer son interrogatoire, et éviter toute suggestion sur lui par son attitude, son accent et la nature de ses questions. Il essaiera d'apprécier la valeur subjective du témoin, et attachera autant d'importance à la psychologie du déposant qu'au contenu de la déposition.

Chaque témoignage revêt, dans sa forme même, la valeur d'un fait psychologique qui mérite d'être étudié en soi, indé-

pendamment des faits objectifs sur lesquels porte la déposition. La forme du témoignage fournit, en effet, en elle-même, au magistrat, des élémens d'appréciation sur le niveau intellectuel, le degré de culture, les tendances sentimentales, l'orientation de l'esprit, les préoccupations présentes, etc., du témoin.

La conclusion qui se dégage de cette étude, c'est la nécessité de l'étroite collaboration, sur le terrain de l'information judiciaire, du magistrat et de l'expert aliéniste.

Certaines situations judiciaires particulières imposent avec plus d'urgence encore cette collaboration; telles sont celles que créent les auto-accusations et les hétéro-accusations.

Dans les *auto-accusations*, la nature morbide de l'aveu n'exclut pas la réalité possible du crime dénoncé; d'autre part, la réalité du crime dénoncé n'exclut pas la nature pathologique possible de la dénonciation. Aussi, tout auto-accusateur devrait-il être soumis à l'expertise médicale.

En l'absence d'expertise, le problème de l'auto-accusation reste dans le domaine judiciaire, et comporte des solutions juridiques, dont j'ai exposé l'intérêt et les variétés possibles, dans mon travail sur les auto-accusateurs. L'étude des faits d'auto-accusation démontre qu'ils ont pu et peuvent encore entraîner de regrettables conséquences pratiques et judiciaires, dans l'ordre des actions inutiles, des longues préventions, des enquêtes stériles, enfin des condamnations injustes..

Dans les *hétéro-accusations*, les situations judiciaires créées par les témoins pathologiques sont autrement graves encore; mais elles sont présentes à l'esprit de tous les magistrats. Qu'il me suffise de rappeler ici la célèbre affaire La Roncière, et, plus récemment, l'affaire Eugénie La Roche, rapportée par M. Vallon au Congrès de Marseille, en 1899, dans laquelle furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité Jamet et Léger, accusés de viol par une enfant de treize ans, et reconnus innocens, après un long séjour au bagne. Tout dernièrement enfin, des affaires de prétendus attentats à la pudeur commis sur des enfans ont vivement ému l'opinion publique. Je n'en citerai qu'une, que je relève dans la chronique judiciaire du journal *Le Temps*, numéro du 29 mars 1909 :

« M. B... du bourg de X... avait été condamné, l'an dernier, par la Cour d'assises de l'Orne, à un an de prison pour attentats à la pudeur. La Cour ayant fait des réserves sur une question

subsidiaire d'outrage public à la pudeur, B... vient de comparaître devant le tribunal correctionnel d'Argentan pour y répondre de ce délit. »

Or, un véritable coup de théâtre s'est produit au cours de l'audience. L'instituteur du bourg de X..., M. Besnard, a apporté, en effet, un témoignage décisif de l'innocence de B... Son principal accusateur, le jeune Y... a avoué à M. Besnard, — et cela sans contrainte aucune, — que tout ce qu'il avait dit aux Assises contre B... était faux ; et la sœur de cet écolier, la jeune Y..., a, de son côté, déclaré à son institutrice qu'en accusant B... elle avait menti « par peur des gendarmes. »

B... avait toujours nié.

En présence de ces faits, le Tribunal correctionnel a relaxé le prévenu des fins de sa poursuite. D'autre part, Me Desmaisons, son défenseur, a introduit une demande en revision du premier procès. »

Afin d'éviter de si regrettables erreurs judiciaires, à l'origine desquelles figurent des troubles mentaux chez un malade, et l'ignorance par les magistrats de la possibilité de ces troubles mentaux, l'expertise médico-légale s'impose dans ces affaires d'accusations. L'expertise représente, en effet, un indispensable moyen d'information, destiné, en dehors des résultats de l'enquête judiciaire, à mettre en évidence, par la formule même de l'accusation et l'étude du sujet accusateur, le fondement pathologique et l'inanité du roman criminel.

L'étude de l'expert peut éclairer, en de tels cas, le dossier de l'instruction, et suffire à apporter aux magistrats la solution médico-légale du problème judiciaire. Enfin, la question de la responsabilité pénale ou civile encourue par les accusateurs, du fait de leurs dénonciations fausses ou mensongères, mérite d'être discutée dans chaque cas en particulier.

Des pages précédentes se dégage la conclusion générale suivante. L'étude du témoignage, qui constitue, pour les magistrats et les experts, une partie des plus importantes de la psychologie judiciaire, représente, pour l'esprit critique, la préface indispensable de toute science d'observation et de toute philosophie de la certitude.

Dr Ernest Dupré.

LES
ARCHIVES NATIONALES SOUS LA COMMUNE
(MARS-JUILLET 1871)

Les pages suivantes sont extraites de la correspondance d'Alfred Maury : elles apportent un témoignage plein d'intérêt sur l'histoire des Archives Nationales pendant la Commune. Alfred Maury fut nommé, en 1867, par Napoléon III, directeur de ce grand établissement, à la place du marquis de Laborde, et conserva ces fonctions pendant plus de vingt ans. Jusqu'à lui, ce précieux dépôt d'Ordonnances royales, de chartes et de documens historiques n'était guère connu que des érudits et des paléographes. L'organisation du Musée des Archives par le marquis de Laborde (1867) et la publication du Catalogue par son successeur les fit connaître du grand public, qui fut admis, le dimanche, à voir les pièces les plus rares et put, en même temps, y admirer les belles fresques de Boucher, qui décorent les panneaux intérieurs de l'ancien hôtel Soubise. Avec le siège de Paris et la Commune, commencèrent pour le directeur de nouveaux soucis. Bien secondé par son personnel, il fit preuve de sang-froid et de fermeté, et fut assez heureux pour préserver les Archives du bombardement et de l'incendie. Le gouvernement de la République reconnut ses services en le maintenant dans ses fonctions, et, lorsqu'il prit sa retraite, en le nommant directeur général honoraire.

GASTON BONET-MAURY.

Paris, 25 mars 1871. — Quelles seront les élections de demain ? A quelles scènes de désordre donneront-elles lieu ? La

manifestation de la place Vendôme a eu un navrant résultat. Le colonel Tiby et M. Baude, ingénieur, frère du diplomate, y ont trouvé la mort. Cependant, on ne paraît pas fort empressé de se battre, de part et d'autre. L'énergie est singulièrement affaiblie dans ce pays ; on ne songe qu'aux satisfactions matérielles immédiates; on n'a même pas la prévoyance, que comporte le souci raisonné de ses intérêts. Les insurgés ne songent qu'à gobelotter et jouer au soldat; les amis de l'ordre et les défenseurs de la propriété sont d'une mollesse extrême. Ces bons Parisiens voudraient que la province vînt les délivrer, et la province dit avec raison : « Vous vous êtes mis dans cette triste position, tirez-vous-en maintenant! » Donc, nous sommes aux mains des Prussiens de l'intérieur; l'Hôtel de Ville est toujours formidablement barricadé; on ne rencontre que des bataillons de Belleville, de Montmartre, de Charonne et de Montrouge, et des bandes garibaldiennes. Ce sont les grandes compagnies du Moyen Age, moins un Duguesclin. C'est cependant, dit-on, sa patrie qui est la plus disposée à marcher : les Bretons s'arment. On parle de concessions ; mais, lorsqu'on lit, dans le *Journal Officiel*, le programme de la Commune, on reconnaît que ce que réclament les insurgés, ce n'est ni plus ni moins que la démagogie révolutionnaire en permanence. Les élus devront être constamment surveillés par le peuple, le mandat impératif fournira le prétexte à des émeutes continuelles et les agitateurs seront sans cesse à l'œuvre. Et voilà ce que les ouvriers appellent la République! Ils ne veulent que celle-là : toute autre est pour eux synonyme de monarchie. Lyon est aussi au pouvoir du prolétariat et, si cela dure à Paris, vous verrez que, par l'audace des meneurs, quelque autre grande ville tombera en leur pouvoir : Saint-Étienne, Marseille, Limoges ou Toulouse.

A la gare de l'Est, où j'étais allé conduire A..., il était navrant d'entendre des personnes s'applaudir de ce que les Prussiens fussent encore à Meaux, parce que, du moins, on avait la tranquillité.

Voilà où nous ont conduits les folies des Parisiens et l'imprévoyance d'hommes politiques, qui s'imaginaient que leur seule présence aux affaires arrangerait tout. C'est, de tous côtés, la même légèreté et la même absence d'esprit politique.

Qu'attendre d'une assemblée divisée? Il est tout naturel que les excès de Paris rejettent plus que jamais les hommes, qui

inclinaient vers la monarchie, de ce côté-là. Ici, j'entends déjà des boutiquiers, qui appellent la République : « la ruine publique, » et demandent un roi. Nous ressemblons aux grenouilles de la fable.

Je n'ai encore vu aucun commissaire venir me sommer de me retirer; mais, comme notre mairie (IIIe arrondissement) a été désertée par le maire, qui, tout radical avancé qu'il est, a pris peur, cela ne peut tarder. Mon voisin Hauréau (1) a été mis dehors par un compositeur de l'imprimerie Paul Dupont, armé d'un grand sabre et ceint d'une écharge rouge. C'est lui qui dirige, en ce moment, l'Imprimerie nationale... Le spectacle auquel nous assistons est désolant. On circule comme si de rien n'était; la plupart des boutiques sont ouvertes, la poste fonctionne et pourtant on est en pleine guerre civile, sans tirer des coups de fusil. Passy et les quartiers de la Bourse et de la Banque se gardent contre les hommes du Comité central. Quelle tristesse! Aussi ai-je bien de la peine à me remettre à l'étude. C'est pourtant là encore le meilleur remède.

Paris, dimanche 26 mars (2 heures). — La situation s'aggrave Le vote est commencé depuis ce matin. Les délégués du Comité central se sont fait livrer par les maires les locaux d'élection, les listes électorales ; il n'y a pas eu moyen de refuser notre salle. La mine de ceux qui gardent les salles de vote est repoussante : jamais on n'est tombé plus bas! On assure que note est prise de ceux qui ne votent pas, pour servir à dresser des listes de confiscation, voire de proscription. Aussi beaucoup de gens vont-ils voter par peur; l'anxiété commence à se répandre partout. Cependant, certains cafés, dit-on, regorgent d'officiers, de Garibaldiens, de francs-tireurs. Plusieurs journaux se plaignent qu'on empêche leur circulation; nous sommes inondés de numéros du *Père Duchêne* et du *Cri du Peuple*. Le beau temps persistant contraste avec l'aspect sombre de Paris... Encore, si on pouvait compter sur l'Assemblée! Mais elle a peur, elle sent que le terrain tremble sous ses pieds; les troupes peuvent défaillir d'un moment à l'autre et je ne serais point surpris qu'elle quittât Versailles. Lyon imite en ce moment Paris et on

(1) M. Hauréau était alors directeur de l'Imprimerie nationale.

craint un soulèvement du prolétariat à Saint-Étienne et à Toulouse. Le parti de l'Internationale a des hommes d'une audace inouïe et d'une énergie qui contraste avec la mollesse de la bourgeoisie; d'ailleurs dans son ignorance des affaires, il ne doute de rien!... Je reprends ma lettre, suspendue à cause de quelques visites. On me dit que la déroute du parti de l'ordre s'accuse de plus en plus. Voilà plusieurs journaux, le *Siècle*, l'*Opinion Nationale*, le *Constitutionnel*, qui commencent à lâcher l'Assemblée... Évidemment, comme en 1793, les modérés ont peur; cela prend la tournure de la grande Révolution. Une foule de boutiquiers, furieux de se voir abandonnés par l'Assemblée de Versailles, inclinent à se soumettre à l'Hôtel de Ville.

Le Comité central a mis en liberté les généraux Chanzy et Langourian; il veut sans doute, avant les élections, se donner l'air d'être modéré.

Paris, 30 mars 1871. — Je suis allé avant-hier à Versailles, pour les affaires de mon administration; cette ville présente le coup d'œil le plus singulier, il y règne une animation tout à fait insolite. Elle est bondée de troupes, dont les tentes sont dressées sur toutes les places et dans toutes les avenues. Cependant, malgré cet appareil formidable, qui commence dès Viroflay, les soldats de ligne ne me font pas l'effet d'être bien solides, ils ont une mine misérable; on me dit que bon nombre d'entre eux se plaignent du régime et demandent à rentrer dans leurs foyers. Évidemment, il y a dans nos troupes une mollesse et une désorganisation déplorables et inquiétantes... Cependant, la cavalerie et les volontaires, qui arrivent de province, sont beaucoup plus solides. Il est difficile que Versailles soit attaqué par nos Parisiens, qui sont des lâches pleins de jactance. La mascarade politique à laquelle nous assistons serait bouffonne, si elle n'était pas très triste. Paris n'est jamais tombé plus bas : la grande cité est au pouvoir de la canaille de Belleville, de Montmartre ou de Charonne. On en forme, à l'Hôtel de Ville, des bataillons de prétoriens-populaciers à qui l'on donne une haute paye. Pour la fête de la proclamation de la Commune, qui a été une pasquinade révoltante, on a distribué quatre litres de vin par homme. C'était le jour où je revenais de Versailles. A 8 heures du soir, en passant rue Saint-Honoré, devant la barricade qui ferme la

place Vendôme, j'entendis les gardes nationaux qui chantaient : ils étaient tous ivres. Il y avait quelques lanternes vénitiennes aux maisons des bons patriotes. Dans mon quartier, une maison se distinguait par une illumination, on y lisait, en flammes rouges, le nom de B*** C'était celui du marchand de vin de ce nom, membre du gouvernement de l'Hôtel de Ville.

Jusqu'à quand cette parodie de 93 va-t-elle durer? On ignore les plans de Thiers et de la Commission, qui lui est adjointe. On dit à Versailles qu'il veut réunir 200 000 hommes pour cerner les Prussiens de l'intérieur, avec Trochu à l'extérieur; mais quoi! refaire le siège de Paris? J'ai quelque appréhension de tout cela et c'est alors que je crains des désordres.

La même absence d'esprit politique se révèle dans les feuilles les plus conservatrices. Je t'envoie le *National* qui, au lieu de soutenir l'Assemblée de Versailles, notre unique arme de salut, déblatère contre elle. Ici, on ne sait que critiquer, renverser, on ne fonde rien. Nous avons la mine de devenir une seconde Pologne, crainte que j'ai exprimée dans la *Revue des Deux Mondes*, dès le 15 décembre dernier (1) et que j'ai répétée le 15 février.

Et quand on songe qu'il y a des journaux assez niais pour soutenir que tout le mal vient de la défiance qu'on montre à l'égard de Paris dans l'Assemblée! N'est-il pas clair que les rouges voulaient faire venir l'Assemblée à Paris, pour pouvoir la tenir sous le canon des faubourgs afin de l'envahir et de la chasser dès qu'elle ne ferait pas leur volonté? Faut-il être assez naïf ou d'assez mauvaise foi pour prétendre que Paris s'est soulevé parce qu'on lui refusait un Conseil municipal! Les prétentions de la Commune ne prouvent-elles pas que tout cela n'était qu'un prétexte pour s'emparer du pouvoir? Au reste, ces fous furieux incapables vont se déchirer entre eux. Lis dans le *National* le compte rendu de la première séance du Comité central à l'Hôtel de Ville et tu verras que cela commence déjà. C'est à mettre en pendant de l'article du *Journal officiel de la Commune*, où l'on prêche l'assassinat. Sous un calme apparent, il règne une crainte extrême dans les classes éduquées, sauf chez quelques sots ou quelques ambitieux. On a fait disparaître plusieurs barricades aux abords de l'Hôtel de Ville, mais les canons sont toujours

(1) Voyez 15 décembre 1870 : *Une Prusse dans l'antiquité : la Macédoine.* Voyez 15 février 1871 : *Les guerres des Français et les invasions des Allemands.*

là. Désarmer cette canaille, voilà le redoutable problème! L'énergie manque : on hésite à réprimer l'émeute par la force, sous prétexte que ce serait déchaîner la guerre civile. En serions-nous arrivés au point où en sont les Napolitains, qui transigent avec les brigands et font des pensions aux chefs de bande qui consentent à se soumettre? Pour moi, je reste à mon poste, attendant d'un instant à l'autre la venue d'un délégué de la Commune, qui me mettra à la porte.

Paris, 8 avril 1871. — Je suis toujours à mon poste, où personne n'est venu encore m'inquiéter. Une véritable panique règne dans tout Paris. Hier, à 6 heures après-midi, j'ai traversé le quartier de la Banque et de la rue de Richelieu : toutes les boutiques étaient fermées, on ne rencontrait qu'un petit nombre de passans, çà et là quelques gardes nationaux, revenant du feu, armés ou sans armes, harassés et beaucoup ayant l'air découragé. En effet, les troupes de Versailles étaient arrivées tout près de la porte Maillot et de l'Arc de Triomphe, où il est tombé un obus. Un témoin oculaire m'a dit qu'on voyait le feu des pièces des Versaillais. La majorité des gardes nationaux, qui combattent, sont de pauvres faubouriens, qui servent pour leur solde et leurs vivres. Comme les uns ne se soucient pas de travailler et que les autres savent qu'ils trouveront difficilement un emploi, ils se sont faits soldats de la Commune, à laquelle ils obéissent aveuglément. Cette nuit, de 2 heures à 5 heures du matin, on a entendu la fusillade à l'Est, croit-on, dans la direction de Charonne. Les arrestations se multiplient et le dépôt de la préfecture de police se remplit, ce sont surtout des ecclésiastiques qu'on arrête. J'ai appris hier l'arrestation du curé de ma paroisse, vieillard septuagénaire (1). On m'a donné sur la situation de ces détenus des détails navrans. Ce matin, on dit qu'on empêche de sortir de Paris, car une foule de jeunes gens s'enfuient pour échapper à la levée de tous les hommes de dix-neuf à trente-cinq ans, qui, par un décret de la Commune, vient d'être étendue jusqu'à quarante ans. Beaucoup de nos employés ont déjà disparu, petits et grands ; cependant, grâces à Dieu, on

(1) Il s'appelait Charles-Félix Garenne et échappa aux fusillades de la Commune; il est mort en 1878, après quarante-sept ans de ministère, dans la paroisse Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux.

n'a fait jusqu'ici aucune perquisition, ni réquisition aux Archives. Notre quartier est calme; on n'entend même pas, pendant le jour, le canon et la fusillade. Nous sommes donc parmi les favorisés.

Beaucoup de journaux, opposés à la Commune, sont interdits; on ne peut avoir de renseignemens sérieux que par un petit nombre: le *Siècle*, le *Bien Public*, la *France*, le *Petit Moniteur*. Mais les rédacteurs de ces feuilles ont été menacés d'arrestation. Les Halles commencent à être beaucoup moins fournies que les jours précédens; nous revenons au triste temps du siège... L'homme est ainsi fait qu'on s'habitue à tout, même à ces émotions violentes. Pauvre Paris! Quelle terrible leçon il reçoit en ce moment! Mais la crise est trop forte pour pouvoir durer. On ne saurait combattre indéfiniment, quoique l'animation soit forte des deux côtés. Dans notre quartier on n'a pas relevé les barricades et l'on circule librement jusqu'au Palais-Royal et aux grands boulevards. On a, jusqu'à présent, du pain sans difficulté. L'action se concentre dans le quartier des Champs-Élysées, où a lieu la principale attaque des troupes de Versailles.

Paris, 15 avril 1871. — Je suis toujours seul ici, m'attendant avec résignation à tout ce qui peut m'advenir... Tu sais, par les journaux, dans quelle affreuse situation est Paris... Les arrestations arbitraires se sont tellement multipliées, qu'on s'attend, d'un instant à l'autre, à être arrêté. Plusieurs de nos amis n'y ont échappé que par la fuite; on a aussi cherché à se soustraire à la levée des hommes de dix-sept à quarante ans. Il ne me reste plus qu'une dizaine d'employés; plusieurs de nos garçons de bureau ont aussi fui. Mais je dois rester à mon poste, tant qu'on ne m'aura pas relevé de mes fonctions, je dois donner l'exemple de l'observation du devoir.

Charles C*** a été arrêté par un des graisseurs de chemin de fer du Nord, devenu commissaire de police; il a été heureusement relâché. Une foule de prêtres sont en prison, plusieurs églises fermées, des maisons religieuses fermées et rançonnées. Toute résistance est paralysée. Les fédérés ont une sorte d'organisation et à leur tête quelques chefs qui ne sont pas dépourvus d'aptitude militaire. La lutte peut se prolonger encore et les ruines devenir effroyables. Des affiches blanches, c'est-à-dire

officielles, annoncent que la Commission des barricades fera, au besoin, miner et sauter les égouts. L'animation des fédérés est incroyable dans les faubourgs; les femmes se font remarquer par leur exaltation. Les vivres commencent à devenir rares.

Paris est morne : hors quelques grandes artères, les rues sont désertes, les boutiques fermées. Cependant les barricades ont disparu du centre de la ville et les omnibus circulent librement. On rencontre peu de gardes nationaux, parce que ceux qui ne se dérobent pas au service militaire sont aux remparts ou dans les forts d'Issy et de Vanves. La population ouvrière de Paris est affolée, et l'on n'entend de sa part qu'injures contre les Versaillais. Il serait imprudent de contrecarrer le premier garde national venu, ceux-ci règnent en souverains. Ils gardent les portes de la ville, et on ne sort pas sans un laissez-passer, qu'il faut aller chercher à la préfecture, où l'on risque d'être arrêté, pour peu qu'on ait l'air suspect. La Commune a sa police, qui rôde partout. Il faut lire le *Père Duchesne*, étudier l'attitude des fédérés, pour se convaincre que les rêves des républicains modérés sont cruellement déçus. Maintenant, crier : « Vive la République ! » est presque un cri séditieux, il faut crier : « Vive la Commune ! » Enfin, on a écroué hier à la prison Mazas, près de l'archevêque de Paris (1), G. Chaudey, rédacteur au *Siècle*, ce républicain de l'avant-veille, ancien ami de Proudhon. Des femmes même ont été arrêtées à la place de leurs maris.

Vendredi dernier, je suis encore allé à la séance de mon Académie (2). Nous ne sommes plus que onze à Paris, tout le monde a fui. Paris se dépeuple ou se détruit, les obus ont entamé l'Arc de Triomphe, et la Commune vient d'ordonner la démolition de la colonne Vendôme.

Enfin, ce qui console, en ces tristes épreuves, c'est le sentiment du devoir accompli. Que deviendrons-nous? Je l'ignore. Mais, après tout, qu'est-ce que la vie, quand elle se poursuit dans un tel état? Il faut mourir un jour : tâchons, du moins, de mourir en rachetant par notre conduite les torts que nous avons pu avoir. Je suis résigné à tout. Si, à mon tour, on me saisit comme otage, ainsi qu'on l'a fait pour une centaine de personnes, je me prépare à mourir en bon citoyen et en homme de bien. C'est la doctrine que j'ai prêchée, avant-hier, au petit nombre de

(1) Monseigneur Darboy et Chaudey furent fusillés comme otages, le 27 mai 1871.
(2) L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

ceux qui sont restés ici, aux Archives, à leur poste, et dont quelques-uns laissaient percer leur effroi... On n'ose faire de provisions, parce qu'on craint les réquisitions. C'est un peu comme en décembre dernier et, comme alors, on entend sans cesse, et même de plus près, le canon. Les détonations d'artillerie sur les remparts font trembler les vitres. Les trois dernières nuits, la canonnade a été incessante. En ce moment, le bruit de l'orage se mêle à celui du canon.

Le peuple est dans un vrai délire, il confond dans une haine commune et irréfléchie Badinguet (comme il appelle l'Empereur), Thiers, Jules Favre, le général Trochu et toute l'Assemblée de Versailles. Louis Blanc, lui-même, ne serait pas en sûreté ici.

Je relisais hier, dans l'admirable histoire de la Révolution française par M. de Sybel, ce qui a trait à la Commune de 1792 et 1793 : on dirait un récit de ce qui se passe sous nos yeux. Chose affreuse! le peuple en veut beaucoup plus aux Versaillais qu'aux Prussiens... Hier des paysannes, venues au marché, faisaient l'éloge des Prussiens. « Ce sont des gens fort polis et très bien, » disaient-elles. Quant aux Versaillais, on ne les traite que de monstres et d'assassins. On a institué des cours martiales et une sorte de tribunal révolutionnaire. Le fait est que les classes pauvres se figurent que la Commune les rendra riches et leur donnera du bon temps. Quant à une République, comme forme politique, elles s'en moquent et ceux qui ont cru qu'elles étaient républicaines sont des dupes ! Elles sont révolutionnaires. Infatuées de leurs espérances, elles tiennent pour ennemis tous ceux qui se refusent à partager leurs rêves socialistes; elles en veulent surtout aux républicains de gouvernement, qu'elles accusent de trahison. On a arrêté aussi des bonapartistes connus et saccagé leurs maisons. Comment l'Assemblée de Versailles se tirera-t-elle de tout cela? Même en cas de victoire, quels embarras! Quelle détresse! Gare à la première dictature!

... Je ferme ma lettre au bruit du canon qui gronde avec fureur. Les fédérés sont toujours à la Porte-Maillot et à l'entrée de Neuilly. De ce côté, les troupes de Versailles occupent le pont de Neuilly, l'île de la Grande-Jatte et leurs batteries sont postées sur les hauteurs de Courbevoie. Les fédérés se battent avec acharnement et beaucoup ne savent pas ce que c'est que la Commune. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'ils ont maintenant une

haute paye et des vivres en abondance et qu'une fois la Commune tombée, ils n'ont plus que la misère en perspective. Ce sont les journées de juin 1848 sur une grande échelle.

Extrait du Journal de M. Maury.

L'Imprimerie nationale et le Jardin des Plantes avaient reçu de la Commune de nouveaux directeurs. Je m'étonnais et m'applaudissais tout à la fois de voir qu'elle eût oublié les Archives. Cependant, le jour de l'Ascension, comme j'observais le matin ce qui se passait dans nos cours, le concierge vint me prévenir qu'un envoyé de la Commune demandait à me parler. Je me doutai que ce devait être le citoyen B. Gastineau, ancien journaliste et homme de lettres, que le gouvernement insurrectionnel avait chargé d'inspecter les bibliothèques. Mon confrère Léon Renier, demeuré comme moi à Paris, m'avait rapporté, le vendredi précédent, qu'il avait reçu sa visite à la Sorbonne et qu'il lui avait fait l'effet d'un homme inoffensif. J'aimais mieux avoir affaire à un tel individu qu'à l'un de ces ridicules imitateurs des représentans du peuple en mission, qui se donnaient des airs dictatoriaux et farouches.

Je me décidai donc à recevoir ce personnage et allai au-devant de lui. Je me trouvai en présence d'un petit homme, coiffé d'un képi, et vêtu de la vareuse, uniforme des Communards. Le citoyen Gastineau me présenta un papier assez sale, timbré de la Commune et attestant les pouvoirs dont il était investi comme *dellegué* (*sic*) de l'Instruction publique. Je lui répondis que j'étais prêt à lui montrer l'établissement dont j'étais le directeur et qui, malgré les événemens, n'avait pas cessé d'être ouvert au public. Je le promenai d'abord dans les bureaux en répondant aux questions qu'il m'adressait sur les papiers politiques que nous pouvions posséder.

Comprenant le danger de ces questions, je lui fis remarquer que nos documens avaient surtout un caractère historique et, pour lui en donner la preuve, je lui proposai de le conduire dans nos dépôts. Comme il semblait médiocrement enclin à cette visite, alléguant le peu de temps dont il disposait, je lui dis que je n'avais pas l'intention de le mener dans toutes nos salles et

que je voulais simplement lui donner une idée des documens conservés dans notre établissement. Accompagné du commis d'ordre, car, ce jour étant férié, tous les archivistes étaient absens, je menai le citoyen Gastineau dans la section judiciaire; où je fis ouvrir devant lui un registre des *Olim* (1) et quelques autres vieux registres, et j'insistai sur la nécessité de connaître la paléographie, pour les consulter. Et puis, je le reconduisis jusqu'à l'entrée des Archives.

Le délégué de la Commune, qui avait écouté assez silencieusement ces explications, se déclara satisfait et se borna à quelques généralités qui laissaient assez percer son ignorance de tout ce qui nous concernait. Il me demanda, entre autres, si Michelet n'avait pas été à la tête de notre établissement et il ajouta : « Celui-là est un grand historien, qui était ici bien à sa place. » Cependant on entendait gronder le canon. « Il faut que je me hâte, dit alors le citoyen Gastineau, les obus commencent à tomber dru, il me faut encore aujourd'hui inspecter la bibliothèque du château de la Muette. » Sur ce, il nous quitta, emportant les notes qu'il avait prises, d'après mes renseignemens, et me disant qu'il adresserait son rapport au citoyen Vaillant, délégué à l'Instruction publique. Il disparut et nous n'en entendîmes plus parler.

Le mardi 23 mai, nous nous trouvâmes tout à fait bloqués dans notre quartier et enfermés au palais Soubise. Le canon et la fusillade, qu'on ne cessait d'entendre gronder dans Paris, ne laissaient pas de doute : le combat était engagé dans les rues, nous allions être délivrés; mais à quel moment? Impossible de le prévoir. Vers sept heures du soir, j'étais monté dans ma chambre à coucher, quand on vint m'avertir que deux envoyés du Comité de Salut public demandaient à me parler et étaient entrés au bureau de l'Agence. Je descendis en toute hâte et trouvai dans ledit bureau deux hommes encore jeunes, revêtus du costume des officiers d'état-major de l'armée fédérée, ayant l'écharpe rouge et le revolver à la ceinture, portant de grands sabres et affectant un air d'importance et d'autorité. Le plus âgé des deux me déclara être le citoyen Debock, directeur de l'Im-

(1) On appelle ainsi les registres du Parlement, qui renferment les arrêts rendus par la Cour du Roi depuis saint Louis

primerie nationale; il venait, disait-il, me remettre un ordre du Comité de Salut public, m'autorisant, en qualité de directeur des Archives nationales, à repousser toute tentative, qui pourrait être faite pour incendier ou détruire nos bâtimens. Je pris le papier, qui portait le timbre de la direction de l'Imprimerie nationale (sous la Commune bien entendu) et, comme je ne l'examinai point avec une scrupuleuse attention, ignorant la forme et la teneur des actes du Comité de Salut public, je m'imaginais que cette pièce en émanait en effet. Je m'étonnais de l'existence d'un tel ordre, qui révélait chez les fédérés l'intention de brûler les établissemens publics, car ces incendies ne pouvaient en rien servir à leur défense.

J'interrogeai le citoyen Debock pour savoir d'où pouvaient venir ces dangers d'incendie; il évita de s'expliquer catégoriquement et me dit que l'ordre apporté était à la fois dans l'intérêt de l'Imprimerie nationale, à la tête de laquelle il était placé, et de l'établissement que je dirigeais. Je le remerciai de l'attention qu'il avait eue de me remettre lui-même cette pièce et il m'exprima le désir que je lui en délivrasse un reçu nominatif. Je ne fis aucune difficulté de satisfaire à ce désir. Tandis que je le rédigeais, à la pâle clarté du jour, prêt à s'éteindre, le bruit de la canonnade allait se rapprochant, Debock regarda d'un air inquiet son compagnon, qui semblait plus résolu que lui. « Ce sont nos batteries, repartit ce dernier; leur tir vient de ce côté, je crois. » En effet, quelques fragmens d'obus étaient tombés dans la cour et plusieurs de nos gardes nationaux levaient les yeux, pour reconnaître la direction des obus. Je remis le reçu aux deux délégués supposés du Comité de Salut public, qui se retirèrent en me faisant un salut militaire.

Cette visite avait excité la curiosité de plusieurs habitans des Archives, qui furent émus à la nouvelle que ces délégués étaient venus nous fournir les moyens de repousser les incendiaires. Le bruit courait, en effet, que le Ministère des Finances était en feu; le langage tenu par le citoyen Debock donnait à penser que c'étaient des hommes de la Commune qui avaient prescrit ou dirigé ces incendies. La plupart de nos garçons de bureau s'armèrent, sur mon conseil, afin de prêter main-forte, au besoin, à nos gardes nationaux et de repousser les malintentionnés qui tenteraient de pénétrer dans nos bâtimens pour y mettre le feu.

Pendant que notre personnel s'apprêtait ainsi à la défense, y compris plusieurs de ceux qui étaient venus loger aux Archives depuis les événemens, je me rendis au poste de nos gardes nationaux et là, en présence de leur commandant, M. A. Jolly, je leur donnai lecture du papier que m'avait remis le citoyen Debock. Je leur dis que je comptais sur leur concours, pour empêcher ces tentatives criminelles, qui mettraient certainement en péril leurs propres demeures, puisqu'ils étaient gens du voisinage. Leur attitude me convainquit que je pouvais compter sur eux. Cependant la canonnade continuait, et déjà nous étions obligés de nous garer, pour n'en point recevoir des éclaboussures.

Je n'étais pas plutôt remonté dans mon appartement, qu'un de mes garçons vint me dire que le citoyen Alavoine, celui qui avait accompagné Debock, réclamait pour lui un second reçu de l'ordre du Comité de Salut public, apporté trois quarts d'heure auparavant. C'était un ancien typographe de l'Imprimerie nationale, que Debock s'était adjoint en entrant en fonctions. Compositeur à l'imprimerie Paul Dupont, Debock ignorait naturellement l'organisation et les détails du vaste établissement, où il s'était installé au nom de la Commune. Tous les chefs et sous-chefs de service de l'Imprimerie nationale n'avaient pas tardé à suivre le directeur, M. Hauréau, et s'étaient rendus à Versailles. Le citoyen Debock, dans son embarras, s'était adressé à l'un de ses coreligionnaires politiques, un peu au fait du service. Alavoine avait été comme élevé à l'Imprimerie nationale, où son père était depuis longtemps compositeur. Il faisait partie du Comité central de la garde nationale et avait été un des organisateurs de l'insurrection.

On comprend que le citoyen Debock eût trouvé en lui un précieux lieutenant. Mais, malgré leur exaltation, qui puisait sa source dans l'ambition, Debock et son adjoint avaient assez de bon sens pour apercevoir l'odieux des incendies ordonnés par les plus violens de leur parti et, comprenant que la cause de la Commune était perdue, ils voulaient se mettre à couvert et se faire un mérite du service très réel qu'ils rendaient en s'opposant à l'incendie. Ce second reçu, que je délivrai sans plus de difficulté que le premier, me fit deviner le vrai motif qui les avait amenés aux Archives. Plus tard, en regardant de près le prétendu ordre du Comité de Salut public, laissé entre mes mains, je

reconnus que la pièce émanait simplement de la Direction de l'Imprimerie nationale et, par conséquent, du citoyen Debock lui-même. Les incendiaires s'étaient présentés, avec du pétrole, pour mettre le feu à l'Imprimerie nationale et Debock avait eu grand'peine, aidé de son personnel, à détourner ces enragés de leur projet, qui aurait eu pour conséquence d'enlever le pain à 7 ou 800 ouvriers. C'est après cela qu'il était venu me trouver, sachant très bien que, vu la contiguïté des Archives, l'incendie de l'une se communiquerait aux autres. Voilà ce qui résulte des conversations que j'ai eues, après les événemens, avec les citoyens Debock et Alavoine.

Ces deux individus se sont, en effet, cachés plusieurs mois dans Paris, dépistant les recherches de la police. Alavoine m'envoya d'abord sa femme et son beau-père, compositeur comme lui à l'Imprimerie nationale, afin de me sonder et de savoir s'il pouvait compter sur mon appui. Je ne suis pas un homme à dénoncer autrui, surtout pour des faits politiques, et, quoique je condamnasse de toutes mes forces l'insurrection de la Commune, je regardai comme un devoir d'aider, dans le malheur, des hommes qui avaient contribué au salut des Archives et à mon salut propre. Je fis donc savoir à M. Alavoine que je le recevrais; je lui donnai une lettre pour M. Carro, imprimeur à Meaux, et lui indiquai les moyens de s'y rendre sous un faux nom. Alavoine put, de la sorte, sortir de Paris, travailler quelque temps chez Carro, et ne quitta Meaux qu'après avoir été reconnu par un de ses anciens camarades. Il revint alors à Paris, où il était fort exposé; je le revis et lui donnai de nouveaux conseils sur la manière de passer la frontière. Peu de temps après, il se rendit à Genève, où son beau-père le rejoignit, et reprit sa profession de typographe.

Le service que je lui avais rendu engagea son collègue Debock, qui, lui aussi, avait réussi, pendant plusieurs mois, à dépister la police, à venir me trouver. Il me fut amené par un rédacteur du *Siècle*, M. Richardet, ex-représentant de la Nièvre, et que je ne connaissais pas. Il ne me fut pas difficile de faire comprendre à M. Debock qu'il y avait pour lui grand danger à demeurer dans Paris où il serait infailliblement arrêté, et lui indiquai la route la plus sûre pour sortir de la capitale. Debock, qui était d'origine belge, voulait se rendre à Bruxelles; mais, craignant d'être reconnu au chemin de fer du Nord, il était fort perplexe sur la route à suivre. Je l'engageai à se rendre

à Argenteuil; à gagner de là Pontoise, puis Amiens. Je lui donnai une lettre pour M. Dauphin, maire de cette dernière ville, aujourd'hui sénateur et beau-frère de mon vieil ami Obry. Debock, en suivant cet itinéraire, parvint heureusement à gagner la frontière.

La pièce, timbrée de la Commune, que m'avaient remise les citoyens Debock et Alavoine, ne nous fut pas inutile. La nuit même, qui suivit la visite de ces deux délégués, un officier, commandant un assez grand nombre de soldats fédérés, tenta de forcer l'entrée des Archives. Ils furent courageusement repoussés par le concierge, aidé de plusieurs garçons de bureau; fort de l'ordre que j'avais reçu, notre commis d'ordre M. Delasaussois leur enjoignit de se retirer. Mais la position des Archives convenait aux fédérés pour leur défense et, le lendemain matin, ils renouvelèrent leur tentative. J'étais alors dans la cour, et j'opposai à l'officier fédéré, qui s'était fait ouvrir la porte et qui était accompagné de ses hommes, l'ordre en question dont je lui donnai lecture. Il parut y ajouter peu de foi et me répondit : « Mais, nous avons des ordres contraires! » Toutefois, la vue du personnel armé qui m'environnait produisit son effet; il se retira avec ses hommes et on lui referma la porte au nez.

Ces deux tentatives des insurgés pour pénétrer dans les Archives ne se renouvelèrent pas. Cependant, cette nuit même du mardi 23 au mercredi 24 mai, le feu s'était tellement rapproché de nous, qu'on était exposé dans nos cours à recevoir des projectiles, et que déjà divers habitans des Archives, notamment les femmes, avaient dû passer la nuit dans les caves; c'étaient des alertes continuelles, car, malgré notre réclusion, quelques nouvelles plus ou moins vagues nous étaient apportées du dehors.

Paris, 28 mai (dimanche) 1871. — Nous sommes enfin délivrés de cette horrible Commune. Jeudi 23 mai, à 4 heures de l'après-midi, les troupes entraient aux Archives, où je n'avais pas arboré le drapeau rouge et où j'avais maintenu le drapeau tricolore jusqu'au 21, malgré les menaces du Comité de Salut public contre les partisans du gouvernement de Versailles. Nous avons été bombardés le mardi, le mercredi et le jeudi matin. On a dû coucher dans les caves et les rez-de-chaussée abrités. Le mardi,

on avait construit une barricade devant les Archives, à l'angle de la rue Rambuteau et de la rue du Chaume, qui longe nos dépôts. Elle avait du canon. La prise de cette barricade nous a rendus à la liberté et à la France. J'ouvris avec enthousiasme mes portes à un bataillon du 94e ; j'offris à boire et à manger aux braves militaires, qui nous avaient apporté le salut et qui firent des Archives une place d'armes, pour attaquer les barricades voisines. L'Imprimerie nationale avait été occupée une demi-heure avant nous. Depuis lors, nous sommes devenus un quartier général, notre vaste cour est un camp. En ce moment, — il est 8 heures du matin — la fusillade et la mitraillade durent, avec une effroyable intensité, depuis hier à 3 heures, sans discontinuer. J'écris au bruit de ces affreuses détonations, que l'on entend comme si elles se produisaient à 200 mètres. Les soldats de la compagnie qui occupe notre cour m'assurent que l'action a lieu au boulevard Richard-Lenoir et au canal Saint-Martin, où les Fédérés sont acculés et tentent une lutte suprême. Nous avons reçu ici force balles et obus. Une de mes chambres a été traversée par un éclat d'obus, qui a brisé une porte et pénétré dans le corridor, pour aller s'enfoncer dans une armoire. Nous avons reçu une balle dans la salle à manger, un autre obus a écorné une marche de l'escalier. On court à nos dépôts : les obus n'y ont, heureusement, occasionné que de faibles dégâts. Mon jardin et la terrasse ont reçu beaucoup de projectiles.

Quel désastre ! Quel carnage ! On a fusillé une masse de fédérés ; les incendies, allumés par ordre de la Commune, avaient exaspéré la troupe et la population tranquille. Personne ici n'a été blessé.

Paris, 28 juin 1871. — Les idées propagées par la Commune et qui couvaient depuis longtemps dans la classe ouvrière y subsistent toujours. L'Internationale épie l'occasion de tenter un nouveau mouvement, et la répression terrible infligée aux fédérés a laissé de profonds désirs de vengeance. On peut dire que les prolétaires sont plutôt vaincus qu'écrasés ; ils sont encore frémissans. On s'en aperçoit bien dans le mouvement électoral, qui a lieu en ce moment.

J'ai cru devoir m'en mêler, par patriotisme, car il est important de s'unir, sans distinction de nuance, contre le socia-

lisme : je suis donc un des promoteurs du Comité électoral du IIIe arrondissement. Eh bien ! je vois des hommes, ayant un pied dans la Commune, s'agiter et relever la tête. La leçon ne leur a pas profité. Hélas ! les Français en profitent rarement. Et, sous le couvert de républicanisme avancé, des hommes comme B*** qui en dessous main ont soutenu l'insurrection, se portent candidats. Quant à notre rôle, nous n'avons pas autre chose à faire que de soutenir l'Assemblée et M. Thiers, le seul homme d'État que nous possédions... Qu'avons-nous après lui?

Il est bon pour maintenir le *statu quo*, mais saura-t-il s'affranchir assez des vieilles pratiques, pour être un réorganisateur? Il sera vite démonétisé, comme cela arrive chez nous à tout homme qui tient le timon des affaires. S'il venait à nous manquer, je ne serais pas surpris qu'on ne fût réduit à élire le Duc d'Aumale. L'Assemblée est monarchique, mais elle sent la nécessité de garder M. Thiers au pouvoir.

On a dit à tort, dans les *Débats*, que la Commune n'avait pas fait tirer sur les Archives parce qu'elle y avait installé son intendance. Cette dernière n'était pas installée chez nous, mais à côté, à l'École des Chartes, et ce n'est qu'après le départ de l'intendant de la Commune qu'on a tiré sur nous.

Je suis allé l'autre dimanche à Meaux, pour affaires. On y avait encore force Prussiens ; ils s'y conduisent bien. La ville, quoique ayant eu à payer d'énormes contributions de guerre, réussit à s'en tirer. Les fermiers qui vendent des vivres ou fourrages aux Prussiens gagnent, dit-on, beaucoup d'argent. Tant il est vrai qu'il y a, en France, un fonds de richesses, qui serait une bien grande ressource, si l'état moral n'était pas si mauvais. Je crains que nos ennemis ne cherchent à entretenir ce fâcheux état d'esprit, pour profiter de notre abaissement. Il est probable que ma conduite aux Archives, pendant la Commune, m'en fera maintenir la direction. J'ai repris, depuis trois semaines, mes leçons au Collège de France.

Depuis le 25 mai, date de notre délivrance par les troupes nationales, nous n'avons pas cessé d'avoir des troupes. Le général Carteret-Trécourt avait établi son quartier général ici ; maintenant, je n'ai plus qu'une compagnie d'infanterie dont les soldais bivouaquent dans la cour. Je loge dans mon appartement, depuis quatre semaines, un commandant et trois autres officiers. Mais la première semaine, les Archives ressemblaient à une

caserne. Ce pauvre général Le Roy de Dais, qui a été tué tout près de chez nous le vendredi 26 mai, avait passé le matin pour me voir... Le combat a été très acharné dans la rue Turbigo près des Halles. Comme nous avons été pris entre trois barricades, armées de canons, dont l'une était contiguë à notre grand'porte, nous sommes restés bloqués trois jours, du mardi 23 au jeudi 25 mai. Du haut de notre terrasse, on voyait les incendies. Au reste, le récit des journaux sur ce qui s'est passé aux Archives est assez exact.

Mon ami Joseph Bertrand a eu à Paris sa maison, ses papiers et ses livres brûlés de fond en comble; il est inconsolable de la perte d'un travail sur les mathématiques (1). Il s'en est fallu de bien peu que l'Institut ne brûlât complètement : il a été délivré à temps par les marins. Ceux-ci installèrent, à nos petites fenêtres que tu connais, des pièces d'artillerie avec lesquelles ils tirèrent sur les barricades du Pont-Neuf et du quai de la Monnaie. Nos concierges de l'Institut ont fait preuve d'un grand courage et c'est à eux surtout qu'on doit la préservation du palais... Le fameux peintre Courbet, nommé par la Commune directeur de l'École des Beaux-Arts, n'y est pas venu; mon confrère, le statuaire Guillaume, est resté en fonctions tout le temps.

M. Thiers a fait beaucoup pour reconstituer l'armée et a déployé une admirable activité, surmontant de grands obstacles; mais je crains qu'il ne se laisse circonvenir par des gens très arriérés. Au point de vue politique, l'état-major de l'armée est aussi divisé que la nation; chaque parti cherche à l'attirer à soi. Les légitimistes font la cour au général Ducrot; les républicains à Chanzy et à Faidherbe; Stoffel, qui croit la cause impériale perdue, incline vers le principe légitimiste, sans avoir d'ailleurs de sympathie pour le comte de Chambord. Cette division des partis conservateurs contribuera à maintenir la République; mais que sera une République dans un pays si profondément divisé et sans esprit politique? De plus, les socialistes s'efforceront, à la première occasion, de s'emparer du pouvoir et de réaliser leurs utopies.

Le clergé se remue beaucoup en faveur du comte de Cham-

(1) C'était un ouvrage en trois volumes sur l'Analyse mathématique. Les deux premiers volumes avaient paru; le troisième, exposant la théorie des Équations différentielles, était complètement achevé en manuscrit et fut brûlé dans l'incendie allumé par la Commune. (*Note communiquée par M. le doyen Appell.*)

bord. Les orléanistes sont plus sur la réserve. Quant aux bonapartistes, on exagère beaucoup leurs menées. Mme C***, d'accord avec le colonel Stoffel, affirme que l'Empereur ne veut pas qu'on agisse pour sa dynastie et engage ses partisans à se tenir dans l'expectative; il a pris son parti philosophiquement, il n'en est peut-être pas de même de l'Impératrice.

Paris, 5 juillet 1871. — Avant hier, les troupes ont quitté les Archives et j'ai été libéré des logemens militaires. Les élections de Paris sont un peu meilleures que je ne l'avais supposé. Malgré les efforts du Comité électoral du IIIe arrondissement, nous n'avons pas pu arriver à une fusion des divers groupes du parti de l'ordre. Même après cette terrible leçon de la Commune, le nombre de suffrages obtenus par ceux qui ont favorisé les fédérés est encore considérable. Le danger demeure très sérieux. Les exagérations réactionnaires des légitimistes ont rejeté du côté des rouges des hommes qu'on aurait pu en détacher. Les élections des départemens sont, ou en faveur du parti Thiers, ou tout à fait radicales, ce qui prouve que le parti légitimiste a perdu du terrain. L'orléanisme même semble en ce moment moins fort qu'il y a deux mois. L'Internationale continue à conspirer et les ouvriers, que les incendies n'ont pas indignés, se flattent de prendre leur revanche. Ils sont tout fiers d'avoir tenu en échec l'armée de Versailles pendant six semaines.

Ce qui est étonnant, c'est que la Commune, qui a envoyé presque partout des délégués, ne m'en ait pas expédié. Et pourtant, j'avais maintenu le drapeau tricolore à notre grande porte. Plusieurs fois, on a demandé à notre courageux portier si j'étais à Paris et on m'a même envoyé, sous prétexte de consulter des documens aux Archives, un individu qui, d'après la nature des questions, nous a paru être un espion. M'étant rendu en secret le 8 avril, à Versailles, je parvins à obtenir de la Caisse centrale des Finances un virement et un mandat sur le receveur principal des Contributions directes à Paris, qui avait hâte de se débarrasser de ses écus, pour n'être pas pillé par la Commune. Cela me permit de payer mon monde, en lui recommandant le secret. Je fis venir les sacs d'écus dans des cartons, comme si c'étaient des pièces d'archives; car il fallait être sur ses gardes, la Commune ayant donné l'ordre d'arrêter ceux qui se mettaient en

rapport avec le gouvernement de Versailles. Heureusement, j'étais sûr de mes garçons de bureau, qui me sont dévoués, et j'avais engagé notre homme de peine, dont je me défiais, à quitter Paris ; il était parti pour son pays. J'ai donc pu échapper à la Commune et garder mon autonomie, quoique nous vissions sans cesse passer, devant notre porte, des bandes de fédérés, de « turcos de la Commune, » de « vengeurs de Flourens » et des membres de la Commune qui se rendaient au Mont-de-Piété, établissement sur lequel ils faisaient un décret. J'ai tenu les Archives ouvertes au public jusqu'au 21 mai et j'ai eu quelques visiteurs, anciens habitués, même deux hommes qui faisaient des recherches pour le service du « citoyen » Protot, délégué à la Justice, lequel, ayant habité rue de Braque, nous connaissait fort bien. Je sortais peu. Je prenais l'air, tous les jours, après mon dîner, et parcourais les quais et le faubourg Saint-Germain, presque entièrement désert. J'ai, alors, couché dix jours chez Mme D***, par mesure de prudence, car on faisait force arrestations.

Il m'a fallu, durant huit jours, nourrir et payer les gardes nationaux, que j'avais persuadés de rester ici pour nous défendre, et qui ont concouru avec nous à repousser les fédérés, quoiqu'ils fussent la plupart d'anciens communeux du quartier. Tout cela m'a rendu assez populaire, pour qu'un certain nombre d'entre eux m'aient offert une candidature à l'Assemblée nationale.

ALFRED MAURY.

L'ÉNIGME DU PÔLE NORD

En géographie comme en toute autre matière, les événemens de même nature ont coutume de se suivre par séries. Très peu de temps après le moment où, contrairement à toute attente, le Pôle Sud, que l'on croyait, pour longtemps encore, hors de la portée des hommes, a été, à l'improviste, presque atteint par l'explorateur anglais Shackleton, le Pôle Nord, à son tour, a livré son secret. Et, après avoir été longtemps inaccessible, après avoir dévoré un grand nombre de ceux qui ont tenté de l'approcher, voici même que maintenant il a été découvert à la fois par deux explorateurs, qui se disputent la priorité de l'exploit. Le Sphinx a rencontré le même jour deux Œdipe.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur le conflit qui divise en ce moment les deux explorateurs américains Cook et Peary. D'ici peu, la question sera tranchée entre eux. Le succès du commodore Peary ne fait de doute pour personne dans le monde scientifique. Quant au succès du docteur Cook, il n'a rien d'impossible, quoique certains détails soient de nature à inspirer des doutes.

Nous n'entreprendrons pas non plus de retracer, même par une brève énumération, la liste des tentatives des voyageurs qui, durant le siècle qui vient de s'écouler, ont cherché à atteindre le Pôle Nord. Certes, cette nomenclature est fort intéressante et vaut la peine d'être rappelée à tous, dans les circonstances actuelles. Mais cette liste, où les noms de ceux qui ont été assez heureux pour réussir partiellement ou pour faire des découvertes importantes, souvent aussi utiles et aussi difficiles que celle du Pôle lui-même, se mêlent au martyrologe de ceux qui ne sont

pas revenus, formerait à elle seule la matière d'un très long article. Et nombreux sont les volumes qui ont déjà été consacrés à ce sujet depuis un siècle dans les milieux techniques.

*
* *

Nous nous bornerons à répondre à une question qui est tout à fait de circonstance, et qu'aucun journal n'a traitée encore, dans la marée montante d'articles qui ne sont que le prélude à la littérature spéciale qu'il faut nous attendre à voir éclore.

Cette question, que plusieurs ont posée, sans savoir la résoudre, et sur laquelle les savans consultés n'ont pas répondu clairement jusqu'à présent, c'est la suivante :

Quelle est l'utilité de la découverte du Pôle Nord?

Un savant vénérable, dont l'Académie des Sciences déplore la perte toute récente, et qui, en outre, fut aussi Président de la Société de géographie, a répondu brièvement à un journaliste, lequel l'interrogeait dans ce sens et qui peut-être lui a paru trop utilitaire. Ce journaliste a traduit à son tour la réponse dans les termes suivans, que la presse a reproduits :

« Cette découverte ne sert à rien du tout. C'est un simple sport. Il y a des gens qui font du sport sous forme d'aviation Il y en a d'autres qui font du Pôle Nord. C'est la même chose. Ce que l'on peut dire de mieux, c'est qu'il y a bien des manières de dépenser son argent et ses efforts et qui sont encore moins utiles que celle-là. »

Cette réponse, surtout traduite ainsi, est un peu sommaire. Certes, la découverte du Pôle Nord, — et c'est l'une des choses qui la rendent le plus glorieuse, — n'est pas une découverte *utilitaire* au point de vue d'un bénéfice en argent immédiat, ni au point de vue industriel. Et encore, qui le sait? Il pourra résulter peut-être, pour l'industrie des siècles futurs, de l'occupation par les hommes de ce point singulier, où tous les méridiens se confondent et où l'on peut faire en une seconde le tour du monde, où l'on peut, en quelques pas et en quelques instans, descendre ou remonter le cours des vingt-quatre heures, et abolir le Temps, ce grand facteur des fortunes et des résultats mécaniques, une source colossale de force et de richesses. Mais il est encore trop tôt pour en parler.

On peut dire aussi qu'il n'en résultera pas davantage de profit pour la nation à laquelle appartiendra l'emplacement du

Pôle, puisque ce point, au moins pour ce qui est du Pôle Nord, étant en pleine mer, ne peut, aux termes des conventions internationales en vigueur, devenir la propriété de personne. Le glaçon même qui porte le drapeau qu'a planté Peary, est déjà, en vertu d'une loi physique connue depuis quelques années, entraîné assez loin, à l'heure où nous parlons, du point géographique que l'on appelle le Pôle Nord. La possession de ce glaçon, désormais illustre, présentera bien peu d'intérêt car, dans un délai probable de deux ou trois ans, il sera fondu, à moins qu'il ne soit allé se figer dans quelque détroit où d'autres glaçons l'auront bloqué, dans tous les cas, très loin de son point d'origine.

Mais, de ce qu'il ne résulte pas de bénéfice financier proprement dit, ni même d'important progrès cartographique dans le fait de la vue du Pôle Nord par un œil humain, la question n'en est pas moins très intéressante au point de vue scientifique. Elle est liée à la clef de très grands problèmes, dont nous allons esquisser, en passant, quelques-uns, car la science vulgaire les ignore, ou bien les a perdus de vue au cours de la recherche longue et acharnée qui a été faite de ce point mystérieux.

*
* *

Disons tout d'abord que l'on savait très bien, *a priori*, qu'au Pôle Nord il ne devait y avoir aucune terre, et même qu'il devait s'y trouver une mer profonde. On le savait en vertu d'une conception théorique digne d'attention, celle de Lowthian Green; mais ce n'était en somme qu'une hypothèse, bien qu'elle fût appuyée sur de curieuses expériences. Et il était nécessaire de la vérifier directement, car, en matière scientifique, toutes les expériences, même les plus ingénieuses, et toutes les hypothèses, même les plus vraisemblables, ont quelquefois été démenties brutalement par le fait, et, jusqu'au dernier instant, celui où l'on a dûment constaté le fait, on n'est jamais sûr de rien.

L'expérience de Lowthian Green étant assez peu connue, il peut être intéressant de la rappeler ici.

La Terre, on le sait (ou du moins tous les savans sont maintenant d'accord pour l'admettre), après avoir pris une forme sphérique, qui a succédé probablement, si la célèbre doctrine de Laplace sur la formation des Mondes est exacte, à la forme

annulaire (1), a diminué de volume à mesure qu'elle passait de l'état gazeux à l'état liquide, puis à l'état solide. En même temps, elle a conservé son énergie potentielle et sa chaleur, en vertu de lois ingénieuses, qui ont été formulées, puis démenties plusieurs fois, au cours des dernières années. On en est arrivé à penser que peut-être la Terre perd de l'énergie en rayonnant dans l'espace, mais que peut-être aussi, au contraire, tout compte fait, elle en gagne en se contractant, ou même, suivant une théorie encore plus récente, celle du docteur Gustave Le Bon, qu'elle en crée, par la dématérialisation de la matière.

La critique de tout ceci nous entraînerait trop loin, et c'est l'un des problèmes que les hommes cherchent à résoudre, mais il est un peu à côté de la question polaire proprement dite. Pour en revenir à celle-ci et à l'expérience de Lowthian Green, nous dirons que la Terre, à partir d'un certain moment, s'est, par suite de son refroidissement, revêtue d'une croûte solide, l'intérieur restant liquide ou pâteux. Cette croûte s'est brisée et ressoudée plusieurs fois, sous la poussée interne, ou, au contraire, par suite du retrait de son soutien. Mais, à partir du moment où elle a été suffisamment épaisse, cette écorce a cessé de se crevasser, et l'étendue de sa surface est restée sensiblement la même. D'autre part, le volume de la Terre, c'est-à-dire le volume de la masse pâteuse, par suite du refroidissement, continue à diminuer sans cesse. Indépendamment des fractures locales qui ont résulté du manque de points d'appui et qui ont produit les grandes chaînes de montagnes, on peut se demander si la croûte solide de la Terre, qui primitivement était sphérique, est demeurée ronde. Dans son ensemble, il est probable que non. La surface des mers, qui s'étaient précipitées par condensation, à un moment donné, et qui avaient recouvert la croûte solide d'une façon uniforme, est bien restée ronde, à cause de la fluidité des eaux. Mais la surface solide du globe a dû changer de forme. Dans ces conditions, le contour des continens, ou du moins le dessin des grands plateaux qui les supportent, doit être figuré par l'intersection de la sphère ronde, qui est celle de la surface des mers, avec le corps solide, dont la forme est à déterminer.

Pour connaître cette forme, Lowthian Green imagina de suspendre des ballons en caoutchouc parfaitement ronds et rem-

(1) Cf. Laplace, *Mecanique céleste*.

plis d'eau, et de les dégonfler peu à peu. Puis il étudia la forme que tendaient à prendre ces ballons (1).

Un peu plus tard, un savant français, M. Lallemand, rapprocha ces expériences de celles de Fairbairn, relatives à la déformation des tuyaux de plomb cylindriques, lorsqu'ils sont soumis à une pression périphérique. Ces tuyaux arrivent à prendre une forme prismatique à trois pans, avec angles arrondis. M. Lallemand compléta par diverses recherches les expériences de Fairbairn et de Green. Ces savans trouvèrent, en résumé, que la sphère tend à prendre la forme d'un polyèdre régulier, ce que l'on pouvait déjà préjuger par raison de symétrie. Et parmi les polyèdres réguliers convexes qui, on le sait, sont au nombre de cinq (2), ils trouvèrent que celui qui se formait était le tétraèdre régulier, d'où vient le nom de *théorie tétraédrique*, donné au système de Lowthian Green.

Du reste, on pouvait le prévoir, car c'est une règle de géométrie que tous les polyèdres réguliers ont, à surface égale avec la sphère dont ils dérivent, un volume moindre, et, entre les cinq polyèdres réguliers convexes qui existent en géométrie, le tétraèdre est celui qui, pour la même surface, a le plus petit volume; c'est par conséquent celui qui, pour une pression donnée, cette pression étant la différence entre la pression externe et le vide interne, doit tendre à se former de préférence aux autres.

Si l'on considère quelle est la forme que donnerait aux continens l'intersection d'une sphère solide ainsi déformée, avec une sphère liquide demeurée ronde (et en tenant compte, si l'on veut, du coefficient d'aplatissement qui résulte de la rotation de la Terre), on trouve que la sphère terrestre doit présenter trois grands continens triangulaires ayant leurs pointes dirigées du même côté. C'est justement ce qui arrive. L'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Asie représentent trois grands triangles qui ont leur pointe au Sud. La pointe de l'Asie est figurée par l'Insulinde, c'est-à-dire par l'Archipel Malais, qui n'en est que le prolongement brisé.

(1) Cf. Lowthian Green, *Vestiges of the molten Globe*. Londres, 1873.

(2) Ces cinq polyèdres sont le *tétraèdre*, formé de quatre faces triangulaires, l'*hexaèdre* ou cube, avec six faces carrées, l'*octaèdre*, avec huit faces triangulaires, le *dodécaèdre pentagonal*, avec douze faces dont chacune est un pentagone régulier, et l'*icosaèdre*, avec vingt faces triangulaires.

Une remarque assez intéressante que l'on peut faire aussi, c'est que toutes ces pointes sont tordues vers l'Est. Ainsi la Patagonie pour l'Amérique du Sud, le Mexique pour l'Amérique du Nord, l'Indo-Chine pour l'Asie, et son prolongement insulaire, sont tordus vers l'Est. Cela tient au retard dû à la rotation pour les parties solides, qui sont à l'extrémité d'un plus grand rayon que les parties effondrées.

Toujours dans la même hypothèse tétraédrique, puisque les pointes des trois triangles principaux sont au Sud, l'un des sommets du tétraèdre solide doit percer la surface de la mer au Pôle Sud et y former un continent assez élevé. C'est justement ce que l'expérience a vérifié. Et, de l'autre côté, on doit trouver une dépression à peu près égale, située au Pôle Nord. Le Pôle Sud étant à près de 3500 mètres au-dessus du niveau des mers, ainsi que l'a constaté l'expédition Shackleton, on doit trouver, au Pôle Nord, une mer profonde de 3500 mètres également. C'est précisément ce que vient de vérifier une observation de Peary, dont nous ne connaissons pas encore les sondages au Pôle même, mais qui, aux environs du 88e degré, a trouvé une profondeur d'eau de 850 brasses, et, plus au Nord, davantage.

Sans entrer dans de plus amples détails, nous voyons déjà que la vérification expérimentale de cette théorie tétraédrique était l'un des points intéressans que la découverte du Pôle Nord permettait d'établir.

*
* *

La déformation tétraédrique ne s'applique pas au globe terrestre dans toute sa rigueur. La contraction n'a pas été suffisante pour que la partie solide de notre planète ait pris la forme géométrique d'un tétraèdre parfait qui, à surface égale avec une sphère, a un volume beaucoup moindre. Elle a simplement tendu à la prendre. Le tétraèdre parfait s'écarte beaucoup de la sphère, et d'autre part, nous voyons que les plus fortes saillies et les plus grandes dépressions de l'écorce terrestre sont très faibles, proportionnellement au rayon de la sphère primitive.

Mais, pour rattacher la forme actuelle de la partie solide du sphéroïde terrestre à la théorie tétraédrique, il suffit de considérer, au lieu du tétraèdre simple, une forme secondaire qui en dérive et qui existe dans la nature, car elle est assez fréquente en cristallographie. C'est celle que l'on appelle l'*hexatétraèdre*,

et que l'on obtient en remplaçant chaque face triangulaire du tétraèdre par un hexagone, puis en construisant sur chaque face une pyramide à six pans. Et si, au lieu de donner aux arêtes du solide ainsi obtenu la forme droite, on y substitue des arêtes courbes, on a un solide se rapprochant, autant que l'on voudra, de la sphère, mais dérivé de celle-ci en vertu des mêmes lois mécaniques que le tétraèdre.

D'autre part, des causes autres que la contraction simple sont venues se combiner avec celle-ci. Dans le nombre, il y a la torsion ou l'effondrement qui a produit la grande cassure médiane appelée dépression méditerranéenne. Cette fracture, jalonnée par des volcans, a produit, dans le Vieux Continent, la Méditerranée. Elle a coupé en deux l'Amérique et a produit la mer des Antilles, avec les manifestations volcaniques qui l'accompagnent. On y rattache les îles éruptions du Pacifique, les grands volcans des îles Hawaï. Le tracé suivant lequel elle coupe le continent asiatique ou la mer des Indes est discuté, mais on peut l'établir. Entre autres effets, cette cassure a eu pour conséquence de donner aussi à l'Amérique du Nord la forme d'un triangle ayant sa pointe au Sud et tordue vers l'Est, comme l'Amérique du Sud.

Enfin, une autre cause de fracture ou de plissement de l'écorce terrestre, encore mal connue, a été entrevue par le savant mathématicien Boulangier, qui a essayé de la formuler dans sa théorie dite du *feston terrestre* (1).

Une autre théorie tétraédrique est due à l'éminent géologue Michel Lévy. Elle place les sommets du tétraèdre d'une tout autre façon, et ne fait pas coïncider l'un d'eux avec un pôle. Il en résulte d'ingénieuses concordances de plusieurs grandes lignes de relief continentales avec les arêtes du tétraèdre, principalement dans les régions autres que l'Europe.

*
* *

Les hypothèses que nous venons de mentionner, et que la découverte des pôles permettra de confirmer ou d'infirmer, sont d'ordre *géogénique*, c'est-à-dire qu'elles ont trait au mode de

(1) Nous mentionnons ces diverses théories modernes comme étant celles qui, à la fin du dernier siècle, sont venues remplacer ou modifier le célèbre système du *Réseau pentagonal*, par lequel Élie de Beaumont avait expliqué la formation des reliefs de la croûte terrestre.

formation de la Terre. Il en est d'autres qui sont d'ordre *géomorphique*, c'est-à-dire qui, sans rien préjuger sur l'évolution du globe, se rapportent à sa figure même, dans son état actuel.

Par exemple, l'hypothèse d'un axe solide existant au pôle et servant de pivot à la terre, ou, comme on l'aurait dit autrefois de préférence, à la machine du monde, c'est-à-dire à la voûte céleste, ne mérite plus d'être citée qu'à un point de vue simplement historique. Il y a des siècles qu'on n'y croit plus. Il n'y a pas de « Grand Clou. » Déjà ni Rabelais, ni Cyrano de Bergerac, dans leurs demi-fantaisies, ne l'admettaient plus.

Cependant, sans rien supposer de précis, on ignorait encore, il y a moins de trois siècles, au temps de Louis XIV, s'il n'y avait pas *quelque chose* pour supporter la Terre dans l'espace.

Lorsque Regnard, l'illustre poète, qui termina sa carrière à une date dont la Comédie-Française célébrait ces jours-ci le deuxième centenaire, entreprit le fameux voyage en Laponie, dans lequel il atteignit l'extrémité septentrionale des terres de l'Ancien Continent, il parlait encore, d'une façon vague et problématique, du *Grand Essieu*, sur lequel tourne la Terre et dont il cherchait à se rapprocher.

Après que l'idée d'un pivot ou d'un support solide eut été abandonnée, plusieurs géographes, et non des moindres, persistèrent dans l'hypothèse d'un trou polaire. C'est-à-dire qu'ils supposèrent qu'au Pôle, soit au Pôle Sud, soit au Pôle Nord, soit en ces deux emplacemens, il existait un trou mettant en communication l'eau des mers avec l'intérieur de notre sphère terrestre, supposée creuse. Il n'y a pas lieu de plaisanter sur cette croyance et de la rejeter dédaigneusement sans examen. De fort grands esprits l'ont admise. Mercator lui-même, l'éminent géographe et astronome auquel on doit le système de projection qui porte son nom et sur lequel, depuis trois cent cinquante ans, les marins de tous les pays s'appuient pour fixer la route quotidienne de leurs navires, n'hésitait pas à admettre cette hypothèse du trou polaire.

Ainsi que beaucoup d'autres savans de son temps, il ne se rendait pas compte du fait que l'évaporation enlève à la mer, pour former les nuages, autant d'eau qu'elle en reçoit. Il lui semblait que, puisque tous les fleuves se jettent dans la mer, celle-ci devait avoir un trop-plein ou un régulateur de son niveau Il pensait que ce trop plein devait s'engouffrer à l'inté-

rieur du globe pour aller former les sources. Là fut le point de départ de ces fameuses cartes de Mercator figurant le Pôle et dans lesquelles on voyait la mer se précipiter à l'intérieur du globe terrestre par quatre embouchures.

C'est la même hypothèse qui fut reprise au commencement du siècle dernier par l'écrivain visionnaire Edgar Poë, qui la développa dans son roman d'*Arthur Gordon Pym*.

L'incertitude où l'on était de la terminaison septentrionale des grands courans marins, tels que le Gulf-Stream, les légendes relatives au Maëlstrom, et d'autres circonstances encore, donnèrent une apparence de possibilité à cette hypothèse d'un gouffre polaire.

Hypothèse fantastique, dira-t-on. Rêverie de romancier. Peut-être. Mais, qu'en savait-on hier ? Et même, qu'en sait-on, au juste, aujourd'hui ? Ni Peary ni Cook n'ont vu le gouffre polaire. Est-ce une raison suffisante pour déclarer qu'il n'existe pas ? Nullement : étant donné la profondeur de la mer au Pôle, profondeur qui dépasse 3 000 mètres, lors même qu'il existerait un trou au fond, rien n'en révélerait l'existence à la surface. Il n'y aurait que des courans de fond.

Et cet étrange grondement que Peary a entendu constamment lorsqu'il était près du Pôle, et qu'il a attribué, avec raison probablement, au bruit des glaces brisées indéfiniment répercuté, ce bruit que l'on peut attribuer aussi au frottement de la mer contre la surface inférieure de la banquise, ou à la vibration des glaces, peut être dû en partie au mugissement sourd d'une cataracte profonde. C'est peu probable. Mais il serait encore prématuré d'affirmer absolument le contraire.

*
* *

A côté de la théorie de ce trou polaire *permanent* et que l'on peut appeler *hydrographique*, établissant une communication permanente entre les eaux des mers et l'intérieur de la Terre, il en est une autre, moins plausible et qui a été moins durable, mais que l'on peut aussi mentionner en passant. C'est celle d'un trou *temporaire* ayant un rôle *éruptif*.

Certains géographes ont remarqué que les continens et les îles étaient répartis à la surface du globe terrestre comme si, à un moment donné, un trou s'étant formé au Pôle Nord, une partie de la masse liquide ou pâteuse contenue à l'intérieur de

la Terre avait été projetée par ce trou et était retombée en pluie sur le reste de la surface ou y avait débordé en nappes. C'est encore une façon plus sommaire et moins justifiée que la théorie tétraédrique d'expliquer la forme des continens avec leurs pointes au Sud.

Bien entendu, cette théorie ne peut pas s'appliquer aux couches sédimentaires, dont la formation alluvionale est bien connue et dans lesquelles se trouvent des squelettes d'animaux et des débris de végétaux qui ont été vivans. Elle ne peut s'appliquer qu'aux terrasses primitives qui supportent les continens et qui sont formées par des terrains ignés. Et de plus, à vrai dire, cette hypothèse ne résiste guère à la critique. Car, si l'on retire des continens toute la masse des terrains sédimentaires, leur forme se trouve singulièrement modifiée, et il n'en reste plus qu'une charpente très différente de leurs contours actuels, tels que nous sommes habitués à les voir. Cependant, nous avons tenu à mentionner cette hypothèse entre d'autres.

Les géographes qui l'ont formulée prétendent qu'à un certain moment, soit par suite de la surchauffe des matériaux gazeux emprisonnés sous la croûte, à une pression formidable, soit par suite de l'attraction de corps sidéraux quelconques, à proximité desquels la Terre aurait passé, la croûte aurait sauté dans le voisinage du Pôle Nord, et une projection de matière cosmique, provenant de l'intérieur du globe, aurait eu lieu.

A propos de cette hypothèse, aujourd'hui généralement abandonnée, et assez peu consistante, qui serait relative au passé, il y a lieu de rappeler une autre conception de l'esprit, due à d'autres théoriciens, et qui, celle-là, serait relative à l'avenir. Certains d'entre eux ont prétendu que notre globe serait, encore actuellement, menacé d'une destruction totale par éclatement, au moment où se produiront certaines coïncidences astronomiques, par exemple au moment où la Terre traversera le plan médian de la Voie lactée, qui n'est autre que la constellation céleste à laquelle nous appartenons, ainsi que tout notre système solaire. L'apparence spéciale de cette constellation tient à ce qu'elle a la forme d'une lentille aplatie et est vue par nous suivant sa tranche. Le retournement du noyau liquide de la Terre, qui peut résulter de cette traversée, lorsque son centre de gravité changera de côté, sera, disent les auteurs de la théorie, suffisant pour produire la rupture de l'écorce terrestre et l'écla-

tement de notre globe. Cet éclatement serait évité, ajoutent-ils, si les hommes pratiquaient au Pôle un forage profond, par lequel, le cas échéant, la masse ignée encore en fusion pourrait trouver une soupape d'échappement.

Les inventeurs de ce système s'appuient sur différentes considérations mathématiques et astronomiques, et ils ont pour eux un texte de l'Apocalypse, dont l'interprétation, comme celle de la plupart des autres versets, est fort obscure. « Alors, dit le verset dont il s'agit, les colonnes du ciel se briseront et les fontaines du Grand Abîme s'ouvriront. »

Grâce à leur remède, disent les auteurs du système, les fontaines du Grand Abîme s'ouvriront, mais les colonnes du ciel ne se briseront pas. Pourtant, à vrai dire, cette question si haute nous semble de peu d'intérêt. Si, même après avoir réalisé, avec les moyens techniques que l'avenir réserve à l'Humanité, le difficile forage dont il s'agit, les hommes étaient encore menacés de voir notre planète se délester d'une partie de son poids, ce qui l'entraînerait hors de son orbite, et être de plus aspergée d'une pluie de feu et d'une nappe de laves incandescentes, issues de la soupape artificielle du Grand Abîme, l'inconvénient serait presque aussi grand, au point de vue des intérêts des habitans, que si la Terre éclatait en plusieurs fragmens dans l'espace

*
* *

Parmi les phénomènes spéciaux, plus mystérieux encore, dont le Pôle est le siège, et dont on n'a pas la clef, il en est encore d'autres sur l'existence desquels des indications incontestables nous sont fournies par la boussole. Voici une dizaine de siècles que les Arabes nous l'ont transmise, après l'avoir eux-mêmes reçue des Chinois, qui prétendaient la connaître depuis deux mille ans. Et voici sept cents ans que l'on a remarqué la manière dont l'aiguille aimantée est attirée par le Pôle Nord et par le Pôle Sud, et non pas par l'Étoile polaire, comme on l'avait cru d'abord.

L'hypothèse orientale de la montagne d'aimant qui se trouverait au Pôle ou dans les environs a été abandonnée. On peut expliquer l'action de la Terre sur la boussole de bien d'autres manières. On peut, par exemple, considérer la Terre tout entière comme un colossal solénoïde agissant sur l'aiguille aimantée par le seul fait de sa rotation.

Les expériences d'Œrstedt et celles d'Ampère sur l'action réciproque des solénoïdes les uns sur les autres et sur la manière dont l'un d'entre eux influence l'aiguille aimantée rendent très admissible cette hypothèse.

On peut aussi considérer la Terre comme un énorme aimant ou comme une masse de fer ou de minerai de fer se trouvant dans un état permanent d'aimantation, soit par suite de sa rotation, soit par suite de son mouvement dans l'espace, soit par suite d'actions moléculaires, soit pour toute autre cause.

On sait d'ailleurs que la densité de la Terre, qui paraît être un peu plus de 5,5, est un peu inférieure à celle du fer. Il est donc très probable que le noyau de la Terre est formé en très majeure partie par du fer. La présence de sels de fer dans presque toutes les roches constitutives de la croûte terrestre confirme cette hypothèse. Dans la partie centrale se trouveraient, en quantité moindre, d'autres métaux plus lourds que le fer, rangés par ordre de densité.

Du reste, depuis longtemps, le pôle magnétique a fait l'objet de recherches et de découvertes. On sait qu'il existe plusieurs pôles magnétiques, c'est-à-dire plusieurs points où l'aiguille de la boussole, rendue mobile autour d'un axe horizontal, se place verticalement. On en a découvert un dans l'hémisphère Nord, où l'on a longtemps pensé qu'il en existait deux. Celui que l'on prévoyait au Nord de l'Amérique a été atteint par James Ross, le 28 mai 1831. Il se trouvait alors par 69°34′45″ de latitude, et par 94°54′23″ de longitude Ouest, dans la presqu'île de Boothia. En 1885, il se trouvait à environ 71° de latitude et 100° de longitude à l'Ouest du méridien de Paris. La récente expédition d'Amundsen avait pour but principal, comme on le sait, d'y séjourner de nouveau et d'y faire des observations précises. Ce but a été atteint. On a cru longtemps qu'il existait un autre pôle magnétique dans la Sibérie orientale.

Dans l'hémisphère Sud, il existe aussi un pôle magnétique, qui, pour n'avoir pas été vu directement, n'en est pas moins indiqué par les déviations de la boussole. Le pôle magnétique austral est maintenant placé approximativement par 78° de latitude et sur la longitude 156° Est de Greenwich (1). Du reste,

(1) Ces chiffres sont ceux qui étaient admis l'année dernière, hypothétiquement et d'une façon provisoire, par la considération des courbes isogones. On sait depuis peu que le Pôle magnétique austral a été trouvé et directement observé par

la place de ces pôles magnétiques ne paraît pas invariable. Elle change chaque année très notablement, car, pour utiliser l'aiguille de la boussole à marquer le Nord vrai, on a été obligé d'établir, pour chaque point du globe, un coefficient de correction, qui n'est pas constant et qui donne lieu à une table de variations d'une grande amplitude. On sait qu'en France la déclinaison de la boussole varie, en moyenne, de 9 minutes par an.

Pour ce qui est de la distance entre le pôle magnétique et le pôle géométrique de la Terre, dont on a été fort surpris la première fois que l'on a atteint les régions boréales, il n'y a pas beaucoup à s'en étonner. D'abord, le pôle de l'aimantation terrestre peut avoir son siège dans les couches profondes et être inhérent au noyau plutôt qu'à la croûte. Puis, il peut être la résultante d'actions ou de courans multiples que nous ne connaissons pas. Et enfin, même dans un barreau aimanté, ou dans un morceau d'aimant naturel, les deux pôles ne se trouvent pas aux deux extrémités. Ils en sont à quelque distance et à une distance qui correspond assez bien à celle qui sépare le pôle astronomique du pôle magnétique terrestre.

Au surplus, l'écart entre le pôle astronomique et le pôle magnétique peut tenir aussi à l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur, c'est-à-dire à ce fait que la Terre ne tourne pas sur elle-même dans le plan de son orbite. Pour employer une comparaison triviale, nous dirons qu'elle se meut sur le plan de son orbite comme une bille de billard animée d'un *effet*.

En a-t-il toujours été ainsi? L'axe des pôles a-t-il, à une certaine époque, été perpendiculaire au plan de l'orbite? On n'en sait rien et, vraisemblablement, on n'en saura jamais rien. Cependant la discordance entre les climats anciens, tels qu'ils nous sont révélés par les fossiles et les zones terrestres actuelles, peut faire admettre, dans une certaine mesure (1), que l'axe des

l'un des compagnons de Shackleton, M. Edgeworth David. Et, depuis le moment où cet article a été écrit, la situation exacte de ce point a été calculée et portée à la connaissance du monde savant. Elle est, pour la latitude, de 72° 25′ S., et, pour la longitude, de 155° 16′ à l'Est de Greenwich.

(1) Nous disons « dans une certaine mesure, » parce qu'il existe d'autres explications déjà suffisantes à elles seules pour justifier la différence entre les climats actuels et les climats que subissait la Terre à d'autres époques géologiques. Le fait de cette différence, en ce qui concerne les pôles, est incontestable en lui-même. On en a la preuve par la découverte, dans les régions aujourd'hui glacées de vestiges d'animaux fossiles, et par la présence, au Spitzberg, par exemple,

pôles a subi un déplacement. Nous entendons par là un déplacement brusque et considérable, indépendamment du déplacement lent et périodique qui s'opère au cours des âges. Cette hypothèse est également corroborée par un fait bien connu, qui est l'inégalité de courbure des différens méridiens terrestres. Cette inégalité, que l'on a reconnue par la mesure de divers arcs de méridiens sur des longitudes différentes, sera déterminée bien plus facilement et plus sûrement encore lorsque des mesures auront été prises aux pôles mêmes.

Dans l'éventualité du déplacement brusque de l'axe terrestre, on admet que ce déplacement a pu être causé par le choc d'une comète par exemple. Il aurait pu l'être aussi par le retournement du noyau sous l'influence de la traversée d'un certain plan géométrique, tel que le plan médian de la Voie lactée.

Certains commentateurs sont même allés jusqu'à supposer que ce choc avait pu avoir lieu depuis les temps historiques,

d'abondantes couches de houille qui ont été constituées par des forêts de fougères arborescentes.

Les couches de houille, à ciel ouvert, observées par Greely et par Longwood, de 1881 à 1883, au Nord de la Terre de Grinnell et du Groenland, celles que découvrit l'expédition de Nares dans les mêmes régions, et celles qu'avait, bien auparavant, trouvées Parry sur les rivages de l'île Melville, indiquent l'existence ancienne, sous ces latitudes, d'une flore qui actuellement ne saurait y vivre.

Indépendamment de l'explication résultant du refroidissement général de notre globe, hypothèse qui est aujourd'hui contestée, il y a lieu de constater que les climats étaient, à l'époque houillère, non pas seulement plus chauds, mais beaucoup plus *uniformes* qu'ils ne le sont aujourd'hui. On explique cette uniformité par la plus grande épaisseur et la plus grande humidité de l'atmosphère. Cette atmosphère, qui, à l'époque houillère, était trois fois plus épaisse qu'aujourd'hui, et contenait, outre une plus grande proportion d'eau, tout l'acide carbonique englouti depuis, avait un pouvoir de dispersion qui envoyait aux pôles presque autant de chaleur qu'à l'équateur.

Une seconde explication consiste à supposer qu'à une époque où la vie animale et végétale avait déjà fait son apparition à la surface de la terre, et notamment durant la période houillère, le Soleil était encore à l'état nébuleux et possédait un diamètre beaucoup plus grand qu'aujourd'hui. Actuellement le diamètre apparent du Soleil est tel, par rapport à nous, que tous ses rayons arrivent à la Terre d'une façon sensiblement parallèle. Il en résulte pour nous différens phénomènes, notamment l'égalité des jours et des nuits à l'équateur, ainsi que l'existence des nuits de six mois et des jours de six mois aux pôles. Si le Soleil était assez grand pour que les rayons issus de ses bords et transmis à la Terre arrivent à celle-ci en formant un angle notable, les pôles n'auraient plus de nuit prolongée, et les différences de durée entre les jours polaires et les jours équatoriaux seraient très atténuées.

Un Soleil nébuleux donnerait moins de chaleur, assurément, qu'un Soleil contracté et incandescent comme il l'est actuellement, mais cette différence pourrait être compensée et par son plus grand diamètre et par son plus grand voisinage. La quantité totale de chaleur reçue par la Terre dans une année pourrait

c'est-à-dire postérieurement à l'apparition de l'homme. Ils y ont cherché l'explication du grand jour de Josué, dont le souvenir a été conservé par la Bible. Il est évident qu'un changement d'axe de rotation de la Terre aurait pour effet d'allonger subitement de plusieurs heures le jour correspondant, aux dépens de la nuit, pour certaines parties de la surface, et de le raccourcir pour une autre partie.

Quoi qu'il en soit, notons aussi, en passant, que l'irrégularité dans la courbure des méridiens, tant de fois constatée, peut s'expliquer par ce fait que l'aplatissement polaire actuel n'occuperait pas le même emplacement que l'aplatissement ancien.

Albert de Lapparent, dont la haute compétence et la grande lucidité n'étaient pas plus douteuses que sa modération dans l'expression des hypothèses, n'hésitait pas à admettre que l'axe des pôles avait dû subir non pas un, mais plusieurs déplacemens, les uns graduels, les autres brusques.

être la même. Et, dans tous les cas, cette chaleur solaire reçue par la Terre serait répandue à sa surface d'une façon beaucoup plus uniforme que maintenant. En d'autres termes, les différences de climat entre les zones terrestres seraient diminuées.

Une troisième explication, suffisante à elle seule, aussi bien que les précédentes, consiste à invoquer la variation de l'excentricité de l'orbite terrestre.

On sait que la Terre décrit autour du Soleil, dans sa révolution annuelle, non pas un cercle, mais une ellipse, dont le Soleil occupe un des foyers. Le moment où la Terre est le plus près du Soleil s'appelle *périhélie*, le moment où elle en est le plus loin s'appelle *aphélie*. Le périhélie coïncide avec la saison qui est l'hiver pour l'hémisphère boréal et l'été pour l'hémisphère austral. L'inverse a lieu pour l'aphélie. Il en résulte que l'hémisphère Nord est plus tempéré que l'hémisphère Sud, la distance du Soleil tendant à corriger les saisons pour le premier, à les exagérer pour le second. L'une des conséquences est non seulement que l'hiver du Pôle Sud est plus froid que l'hiver du Pôle Nord, mais que, tout compte fait, le Pôle Sud est le plus froid des deux pôles. On peut le constater par le diamètre de la calotte de glaces qui le recouvre, ainsi que par la température des terres placées à des latitudes australes égales à celles qui, dans l'autre hémisphère, sont encore très habitables.

Or, les astronomes ont découvert que l'excentricité (c'est-à-dire le rapport de la différence entre les deux axes de l'ellipse orbitale à la longueur du grand axe), rapport d'où dépendent le périhélie et l'aphélie, n'est nullement invariable. Elle est aujourd'hui de 1/60. Mais on admet maintenant qu'au cours des âges elle peut devenir nulle, et qu'elle peut aussi s'élever jusqu'à 1/12 et même un peu au delà.

Dans cette dernière conjoncture, surtout si elle se produisait à un moment où la ligne des solstices coïnciderait avec le grand axe de l'orbite, il surviendrait certainement une grande modification dans les climats. La différence entre les climats s'atténuerait beaucoup pour l'un des hémisphères, elle s'exagèrerait pour l'autre. L'un des pôles subirait un froid excessif qu'un été plus chaud compenserait difficilement, et l'autre pôle, probablement, dégèlerait presque entièrement. Il a pu en être ainsi dans le passé.

Quant aux périodes où l'excentricité a pu être nulle, elles ont été caractérisées simplement par l'égalité de climat des deux pôles entre eux.

Ainsi que l'a fait remarquer Lapparent, pour que l'axe de rotation d'un solide quelconque, animé d'un mouvement semblable à celui de la Terre, puisse demeurer constant, il faut que cet axe de rotation coïncide avec un axe principal d'inertie de la figure. Or, la ligne qui joint les deux pôles terrestres ne paraît pas, géométriquement, remplir exactement cette condition.

Et, en admettant qu'à un moment donné cette condition se soit trouvée remplie, elle n'aurait pu se maintenir : les modifications produites dans la répartition des matériaux constitutifs du globe par les cataclysmes dont il a été le siège, par ses transformations internes et même par les modifications de sa surface, suffisent pour que les axes principaux d'inertie aient subi des déplacemens au cours des âges géologiques.

*
* *

Signalons, en passant, puisque nous venons de parler du magnétisme terrestre, un autre phénomène qui, sans doute, en est connexe, et sur lequel il a été tout récemment émis une hypothèse ingénieuse, et dont la clef se trouve également au Pôle.

Le Soleil, et même peut-être l'Espace en général, envoient à la Terre de l'énergie sous diverses formes. Les rayons lumineux et calorifiques ne sont pas les seuls. Indépendamment des rayons électriques, il en est encore de plusieurs sortes qui sont invisibles à nos sens, mais dont nous arrivons cependant, peu à peu, à constater la présence d'une façon irréfutable; tels sont les rayons Rœntgen et bien d'autres. Il est très probable qu'entre autres systèmes de vibrations, la Terre est enveloppée d'un véritable réseau de vibrations, peut-être magnétiques, peut-être différentes du magnétisme, et qui produisent, aux deux extrémités de son axe de rotation, c'est-à-dire aux deux pôles, des déperditions sous forme d'effluves. Ces effluves deviennent probablement lumineux à de certains momens, et ce seraient eux qui constitueraient les aurores boréales. Dans les phénomènes lumineux provoqués récemment, soit par le magnétisme animal, soit par la transformation des rayons électriques, ou par d'autres manifestations radio-actives, on a observé des effluves lumineux en forme de draperies qui ont de singulières analogies avec ce que l'on aperçoit des aurores boréales.

La relation entre les aurores boréales et le magnétisme terrestre a été pressentie depuis assez longtemps en raison de la

coïncidence observée entre l'apparition de ces phénomènes lumineux et les perturbations de l'aiguille aimantée, auxquelles on a donné le nom d'orages magnétiques. On pourra avoir l'explication de ces phénomènes, soit par vision directe, soit par observation à l'aide d'appareils appropriés, en stationnant aux Pôles. Voilà donc encore un ordre de problèmes, dont la conquête du Pôle Nord pourra donner l'explication.

Et, dans un ordre d'idées plus moderne encore, le Pôle pouvait présenter la révélation de phénomènes aussi importans qu'inattendus.

Il y a une théorie qui n'est pas absolument nouvelle et que plusieurs esprits hardis ont formulée à diverses époques, mais qui n'a acquis que tout récemment des racines permettant de la rattacher au domaine des sciences exactes, c'est celle suivant laquelle la Terre serait un être animé, dont nous serions, en quelque sorte, et toute proportion gardée, les microbes. Que l'on ne se récrie pas devant cette hypothèse! Elle n'a rien de paradoxal. Nous allons essayer de l'expliquer en quelques mots.

Depuis le jour où Haeckel, voici plus de quarante ans, a publié sa *Morphologie générale* (1), et depuis que Gegenbaur, dans son magistral *Traité d'anatomie comparée* (2), avec la lourdeur, mais aussi avec la solidité d'analyse qui le caractérisent, en a commenté les idées en les étayant par des monceaux de preuves, le problème de la complexité des personnalités et de leur superposition s'est posé comme l'un des plus graves et est entré dans le domaine de la zoologie expérimentale.

Il est certain, par exemple, que les globules de notre sang et du sang des animaux supérieurs sont des individus, plus ou moins analogues aux Amibes; ils naissent, ils vivent, ils meurent, ils se nourrissent, — et peut-être ils raisonnent.

Nous aussi, nous sommes des individus, de même que tous les animaux simples. Mais il est des animaux, d'organisation parfois assez élevée, que l'on appelle *coloniaux*, et qui sont des agrégats d'autres animaux : tels sont certains vers, ou tels sont les Siphonophores et les Ascidies composées. Chacune de leurs colonies est aussi un individu, mais dont la personnalité englobe d'autres personnalités. Celles-ci à leur tour sont formées d'élé-

(1) Cf. Hæckel, *Generelle morphologie der Organismem*, 2 vol., Berlin, 1866.

(2) Cf. Gegenbaur, *Traité d'anatomie comparée*. Une édition française (1 vol. Paris, Reinwald, 1874) a été publiée et annotée par Carl Vogt.

mens cellulaires. Nous avons donc là sous les yeux trois degrés. Il y en a davantage. Haeckel était arrivé à en distinguer six, sans sortir du règne animal proprement dit. Il est probable en effet que chacune de nos vertèbres est un individu ayant plus ou moins perdu son indépendance, mais bien reconnaissable; de même chacun des anneaux des insectes ou des autres articulés en est incontestablement un. Il est probable aussi que chacun de nos organes forme, à sa façon, un tout complet. Haeckel, partant de ce point de vue, était arrivé à distinguer six degrés qu'il appelait : les Cellules ou Plastides, les Organes, les Antimères ou Membres, les Métamères ou Segmens, les Personnes, et les Colonies ou Cormus.

Le règne végétal présente des séries analogues.

En somme, ces considérations conduisent à une doctrine à laquelle conduit aussi l'étude de la vie microbienne des cellules, phagocytes et autres, constitutives de notre organisme et que les travaux de Metchnikoff ont récemment mises en lumière.

Cette doctrine est celle que l'on a appelée l'*animisme polyzoïque*. Chaque animal est un être ayant sa vie propre et son individualité. Il englobe d'autres animaux, en nombre considérable, beaucoup plus petits que lui, de degré inférieur, faisant partie intégrante de son être, mais ayant aussi leur individualité et leur vie indépendantes.

Laissons de côté la partie la plus intéressante, la plus abstraite, mais aussi la plus redoutable et la plus hasardée des problèmes auxquels cette doctrine donne lieu. Dans quelle mesure le moi, la volonté, la conscience de ces êtres résultans sont-ils dépendans du moi, de la conscience, de la volonté des êtres élémentaires qui concourent à leur formation et à leur existence, et réciproquement? Dans quelle mesure et à partir de quelle limite la vie, la mort des uns entraînent-elles la vie, la mort des autres? Où s'arrête le libre arbitre? Problèmes très élevés et qui ne sont pas près d'être résolus. Ces problèmes, d'ailleurs, sont écartés, mais éludés plutôt que résolus, par d'autres systèmes, le Dynamisme et l'Organicisme, plus matérialistes que l'Animisme polyzoïque. Ces deux systèmes refusent à la force vitale toute existence propre, et la considèrent comme n'étant qu'une simple propriété de la matière ou comme la résultante automatique de la structure ou du jeu des organes.

Bornons-nous, pour le sujet qui nous occupe ici, à constater

simplement le fait de l'existence matérielle de cette échelle d'êtres ou d'organismes à travers l'Univers.

Mais il n'y a pas de raison pour que cette échelle s'arrête aux termes énumérés ci-dessus, pas plus à son extrémité inférieure qu'à son sommet.

La cellule, que l'on a si longtemps considérée comme une unité irréductible et comme l'élément vital primordial, ne nous a semblé telle qu'à cause de l'imperfection de nos microscopes. Elle n'est peut-être elle-même qu'une construction fabriquée par des groupes d'êtres nombreux et plus petits qu'elle.

Vers le haut de l'échelle, il n'y a pas de raison pour que la Terre, habitat commun des Animaux et des Plantes, ne soit pas un être, pour qu'au-dessus des animaux, simples ou groupés, on n'ait pas à considérer l'individualité des Mondes, lesquels, eux-mêmes, par rapport à d'autres individualités plus vastes encore, peuvent, malgré leurs dimensions que nous jugeons énormes, n'être que des atomes subordonnés à d'autres existences, et comparables aux globules de notre sang.

Pour nous limiter à la Terre, et même plus particulièrement à la question du Pôle terrestre, qui nous occupe aujourd'hui, nous dirons que, si la Terre est un être vivant, si elle forme un échelon continuant dans l'espace l'échelle des organismes soumis soit à la grande loi de l'Animisme polyzoïque, soit, si on le préfère, à la loi plus simple et plus brutale du Dynamisme organiciste, il n'y aurait nulle invraisemblance à supposer qu'au Pôle se trouve un organe quelconque, servant soit à sa direction, soit à sa nutrition, soit à sa circulation interne, soit à toute autre fin.

Et dans ce cas, — remarquons-le en passant, — la banquise polaire, si infranchissable pour nous, pourrait être un appareil de défense destiné à protéger cet organe délicat ou important contre l'invasion des êtres animés qui habitent la surface du globe. Elle aurait un rôle fonctionnel.

En somme, avant d'avoir atteint le Pôle, il n'y avait aucune absurdité à supposer qu'il pouvait s'y trouver un organe spécial, ou, tout au moins, un détail de structure remarquable, ayant un rôle inconnu. Il se peut qu'il n'y ait rien. Mais, même si l'on n'observe rien à la surface, il faudra encore s'assurer qu'il n'existe aucune particularité spéciale, dissimulée sous la profondeur des mers et sous la calotte de glace

Et si, décidément, il n'y a rien de ce genre, lorsque l'on en sera bien sûr, le fait de l'avoir constaté constituera une grande découverte, bien que s'exprimant sous une forme négative.

Du reste, avant de nous prononcer définitivement, attendons que le continuateur de Shackleton ait atteint le Pôle Sud. Qui sait ce que l'on y verra? L'étude n'est pas finie.

Il n'en est pas ainsi, diront les uns. La Terre, étant donné son mode mécanique de formation, et la manière purement passive dont elle s'est séparée de la masse centrale du système solaire, n'a jamais été animée : la vie n'y a fait son apparition que superficiellement, sous forme de cellule végétale ou animale.

La Terre, diront les autres, a pu être animée, mais elle ne l'est plus. La première condition, pour qu'un astre soit habité, c'est qu'il soit mort.

D'autres enfin abonderont dans le sens du vitalisme de la Terre et iront même plus loin. Car, depuis quelques années, plusieurs des maîtres de la géologie professent que le règne minéral est vivant, et que chacun des cristaux constituans de la croûte terrestre est un être vivant, être à évolution très lente et à sensibilité très obscure, mais vivant, comme le sont les cellules amiboïdes de l'organisme humain.

Les uns ou les autres de ces théoriciens peuvent avoir raison. Mais leurs idées ne sont que des hypothèses, ainsi que l'est aussi notre théorie de la vitalité de la Terre. Ces hypothèses donnent lieu, pour l'esprit humain, à des problèmes et à de très grands problèmes. L'étude du Pôle est de premier ordre pour contribuer, sinon à les résoudre, du moins à les éclairer.

*
* *

L'itinéraire suivi par Peary, de même que celui qu'a suivi Cook, se trouve sur la route polaire dite *américaine*, et ainsi nommée, non pas parce qu'elle se trouve au Nord de territoires appartenant aux États-Unis, mais parce qu'elle a été découverte, en 1854, par un Américain, le docteur Kane. Du reste, à cette époque, les États-Unis ne possédaient aucun territoire riverain de l'Océan arctique. Ils n'en possèdent que depuis 1867, époque où ils ont fait de la Russie l'acquisition de l'Alaska. Et ce territoire d'Alaska est situé beaucoup plus à l'Ouest, à l'angle Nord-Ouest du continent américain, tandis qu'il s'agit ici de l'angle Nord-Est. Géographiquement, et nous rappelons cela en passant

pour ceux qu'intéresse le problème de la possession politique du Pôle, cette route américaine est un chenal marin qui se trouve au Nord-Est du Nouveau Continent, entre le Groenland, qui appartient au Danemark, et l'archipel, vaste et très découpé, qui constitue, jusqu'à des limites encore inconnues, le prolongement des territoires de la baie d'Hudson. Ces territoires entourant la baie d'Hudson appartiennent maintenant à l'Angleterre, c'est-à-dire au Dominion du Canada. Nous ne pouvons faire ici l'historique des expéditions polaires poussées au Nord de l'Amérique, pas plus que de celles qui ont pris pour base l'extrême Nord de l'Europe ou le Nord de l'Asie. Elles ont été nombreuses. Nous rappellerons seulement qu'après les expéditions réitérées tentées par les Anglais, depuis 1825, soit à la découverte du fameux passage du Nord-Ouest, pouvant faire communiquer les navires de l'océan Atlantique avec le détroit de Behring, soit à la recherche de l'amiral Franklin, disparu dans les glaces, le docteur Kane, prenant une nouvelle route, avec le navire l'*Advance*, partit des États-Unis le 30 mars 1853, pénétra vers le Nord, par le détroit de Davis, puis suivit la même direction, c'est-à-dire celle du Nord-Ouest par rapport au Labrador, jusqu'au fond de la mer de Baffin. A l'extrémité de cette mer, fréquentée jusque-là surtout par des baleiniers et que l'on croyait être une impasse, puisqu'on lui donnait souvent le nom de *baie de Baffin*, il découvrit, au delà du détroit de Smith, un passage qui conduisait droit au Nord. Après l'avoir franchi, il se trouva dans un assez vaste bassin d'eau libre qu'il crut être le bassin du Pôle, et, de retour en Amérique, il formula sa théorie d'une mer polaire libre de glaces. Cette théorie pouvait, du reste, se corroborer par la considération que le pôle du froid ne coïncide pas avec le Pôle Nord. Il se trouve bien plutôt dans le voisinage du pôle magnétique, au moins pour ce qui concerne le côté américain de la sphère. Un autre pôle du froid existe, dans l'océan Arctique, au Nord de la Sibérie. Kane avait atteint 78° 41′.

D'autres expéditions reprises par le docteur Kane lui-même, puis par ses continuateurs, pendant les années suivantes, montrèrent que le bassin, appelé d'abord Mer polaire de Kane, ne s'étendait pas jusqu'au Pôle. En mars 1854, un autre Américain, le docteur Hayes, atteignit 79°43′ et découvrit la terre de Grinnell. Il reconnut que la mer de Kane était un bassin fermé, relativement peu étendu, prolongé vers le Nord par un autre

détroit, le chenal Kennedy, au delà duquel l'expédition de Morton trouva de nouveau un espace d'eau libre qui arrêta les traîneaux, par 80° 45′, et qui fut considéré comme étant le vrai bassin polaire.

Quelques années après eut lieu une autre expédition américaine, celle de Hall, qui découvrit le Bassin de Hall et le canal de Robeson.

Plus tard, en 1875, l'amiral anglais Nares, ayant pénétré avec deux navires, l'*Alert* et le *Discovery*, dans la même direction jusqu'à 82° 25′, fut arrêté par des glaces infranchissables d'une grande épaisseur, et il donna à la région qu'il avait atteinte le nom de Mer Paléocrystique. Il voulut indiquer par là ce fait que la glace qu'il avait rencontrée existait, sinon de tout temps, du moins depuis une époque préhistorique. C'est alors qu'à la théorie de la mer libre de Kane se substitua l'idée qu'il existait au Pôle une calotte de glace immuable, c'est-à-dire pouvant être classée au nombre des roches constitutives de l'écorce terrestre, et formée par des couches successives accumulées pendant des siècles, consolidées à tout jamais.

Cette théorie fut d'ailleurs confirmée, d'une part, par les obstacles que rencontra, vers la même époque, l'expédition polaire autrichienne de Payer et Weyprecht, au Nord de l'Europe, et, d'autre part, par la constatation de l'existence de la grande barrière de glaces du Pôle Sud, haute en certains points de 600 mètres, et qui s'avance sur la Mer du Sud jusqu'à une latitude bien plus basse que les glaces boréales.

Cette théorie de la congélation permanente des deux pôles, et en particulier du Pôle Nord, fut généralement admise, jusqu'au moment où la découverte de l'épave de la *Jeannette* vint tout bouleverser.

Le capitaine de Long et ses compagnons, partis sur la *Jeannette*, en 1879, par le détroit de Behring, après avoir pénétré dans l'océan Arctique, au Nord-Est de la Sibérie, jusqu'à une assez haute latitude, abandonnèrent, le 9 janvier 1881, les débris de leur navire pris dans les glaces, et écrasé par elles. Partis en canot, puis à pied sur les glaces, ils moururent de faim et de froid dans le delta de la Léna, en octobre 1881, après avoir réussi à atteindre la terre ferme. Leurs corps ainsi que leurs papiers furent plus tard découverts par les expéditions envoyées à leur secours. Mais, trois ans après, la carcasse du navire fut

retrouvée sur la côte orientale du Groenland, et tous les marins furent d'accord pour estimer que, pour que l'épave ait pu arriver à ce point, il fallait qu'encastrée dans la glace et entraînée à la dérive, elle eût passé à peu près exactement au Pôle même, avec la glace qui la portait. Et la vitesse avait été relativement considérable, plus de deux nœuds et demi par jour.

Cette observation fut le point de départ de l'idée de Nansen. Il imagina de faire construire un navire, le *Fram*, d'une forme et d'une résistance telles que, pris dans la glace, il ne pût pas être écrasé, mais fût soulevé et porté à la surface de la glace comme dans un berceau. Il l'approvisionna de manière que son équipage pût vivre dix ans. Il le fit monter par un très petit nombre d'hommes, et, partant de Norvège, il s'enfonça vers le Nord-Est avec l'intention de se faire prendre dans la glace comme la *Jeannette* et de se faire entraîner comme elle, espérant découvrir le Pôle en cours de route.

On voit que l'idée de Nansen excluait l'hypothèse d'une mer paléocrystique et d'une glace permanente au Pôle et y substituait l'idée d'une translation des glaces boréales de l'Est à l'Ouest par rapport au Vieux Continent (ou, ce qui revient au même, de l'Ouest à l'Est par rapport à l'Amérique). Dans cette translation, les glaces formées au Nord du détroit de Behring s'en allaient, en passant par le Pôle, jusqu'au Nord de l'océan Atlantique, en une période moyenne de trois ans.

La banquise, au lieu d'être préhistorique, serait donc, sauf dans quelques coins particuliers, où les glaces se bloquent dans des impasses, de formation récente. Elle se désagrégerait constamment au Nord de l'océan Atlantique, en formant des glaces flottantes qui y dérivent en grande quantité et qui descendans parfois jusque dans les régions habituellement parcourues qar les navires allant d'Europe en Amérique.

On sait quelle fut l'issue de l'expédition de Nansen. Pendant la période d'été, il s'avança autant qu'il le put vers le Nord-Est. Le *Fram* fut pris dans la glace, le 29 septembre 1893, et s'y encastra, heureusement sans avarie, ainsi que cela avait été prévu, puis il dériva vers l'Ouest. Mais, il n'avait pas atteint le méridien où avait été abandonnée la *Jeannette* et, soit pour cette raison, soit parce qu'il existerait, au Nord des îles Liakhoff, des terres inconnues formant barrage et refoulant les courans marins, le *Fram* revint au Nord de l'océan Atlantique où il fut

heureusement délivré des glaces, mais sans avoir passé par le Pôle même. Il était resté à environ 4 degrés au Sud. Nansen, se rendant compte de cette trajectoire, abandonna le navire au capitaine Sverdrup, et, dès le 14 mars 1895, avec un seul compagnon, Johansen, il se lança en traîneau, sur la glace, dans la direction du Pôle. Mais, arrêté par les froids extrêmes de la nuit polaire, en cette saison d'hiver, et repoussé par les terribles obstacles qu'offre la surface de la banquise, il ne put, malgré son énergie, atteindre son but. Il n'en approcha qu'à 420 kilomètres, et lorsque, plus tard, il fut de retour en Europe, il constata, en repérant son itinéraire, qu'il n'était guère allé plus loin vers le Nord que ne l'avait fait, dans sa dérive, le navire abandonné par lui.

Après avoir, le 7 avril 1895, atteint la latitude de 86°13′, Nansen et Johansen durent revenir vers le Sud. Ils hivernèrent sur l'île Frédéric Jackson, par 80° de latitude, et rentrèrent en Norvège le 2 août 1896, à bord du *Windward*, qui les avait recueillis. Le *Fram* rentra presque en même temps.

Les autres expéditions faites depuis, aussi bien que les expéditions projetées par les Européens, et qui se sont appuyées sur les moyens modernes, la récente expédition du duc des Abruzzes, les expéditions aérostatiques d'Andrée et de Wellmann, avaient pris pour base les îles situées au Nord de l'Europe, le Spitzberg et l'archipel François-Joseph. Celle du baron Toll, partie en 1904, et qui ne revint jamais, avait pour point de départ l'Extrême-Nord de l'Asie.

Ainsi, l'expédition de Nansen l'a prouvé, la mer paléocrystique n'existe pas.

La glace paléocrystique existe en certains points du globe, dans les régions polaires. Elle existe assurément, à l'état fossile, à l'embouchure de la Léna, où l'on a découvert des cadavres de mammouths conservés à l'état frais dans des blocs de glace qui les tenaient enfermés depuis l'époque quaternaire. Elle existe aussi dans certains détroits resserrés au Nord de l'Amérique du Nord, par exemple dans les détroits où furent abandonnés les vaisseaux de sir John Franklin et quelques-uns de ceux qui allèrent à sa recherche : après plus de cinquante ans, on en a encore retrouvé les débris immobilisés.

Enfin, la glace antique, et que l'on pourrait appeler rocheuse, existe encore à l'intérieur des terres, par exemple sur presque

toute la surface du Groenland, qui, sur une énorme épaisseur, est entièrement couvert d'une accumulation de neiges et de glaces remontant à un très grand nombre d'années et qui ne fondent jamais. Il en est très probablement de même sur les terres du Pôle Sud.

On donne à cette glace terrestre, des régions polaires, formée par le tassement et la cristallisation lente des précipitations atmosphériques, un nom spécial et consacré par l'usage, celui d'*inlandsis*. Ce mot, à étymologie danoise, signifie *glace de l'intérieur des terres*.

Ce terme, comme la plupart de ceux qui désignent les divers élémens techniques de la lutte polaire, appartient au jargon spécial, à racines polyglottes et à formation plus qu'irrégulière, que les baleiniers ou autres affronteurs du Pôle ont, en risquant leur vie, acquis le droit d'imposer peu à peu à la partie sédentaire du genre humain, comme l'ont fait aussi les pionniers de l'aviation et de l'automobilisme, pour le plus grand désespoir des grammairiens et pour la plus grande incohérence des langues de l'avenir. On le voit, la course au Pôle est bien un sport.

Mais, au Pôle Nord, à l'endroit précis du Pôle, et dans tout le centre de la partie marine du bassin polaire boréal, la glace n'est pas permanente, elle se transporte et se renouvelle, ce qui l'empêche d'atteindre une épaisseur illimitée.

Les expéditions de Peary et de Cook ont repris la vieille route du docteur Kane, qu'avaient, depuis cette époque, jalonnée plusieurs expéditions, dont la plus prolongée avait été celle du capitaine Greely. Celle-ci, partie de Terre-Neuve avec le vaisseau le *Protée*, dura depuis le mois de juillet 1881 jusqu'au mois d'août 1884 : elle se termina par la mort de presque tous les explorateurs, dont l'un, le lieutenant Lockwood, avait atteint, au mois de mai 1883, la latitude de 83° 30′ 25″ au Nord du Groenland.

Peary lui-même, depuis 1886, avait fait plusieurs expéditions dont il a été rendu compte dans les milieux géographiques, et c'était lui qui, pour continuer à parler un langage barbare, mais aujourd'hui usuel, détenait, avant son expédition actuelle, le record de l'approche du Pôle.

En 1906, au Nord de la Terre de Grant, il était arrivé à 87° 45′ de latitude, c'est-à-dire à 324 kilomètres du Pôle, dépassant de plus de 4 degrés les points extrêmes atteints par Greely

et Lockwood. Déjà en 1901, il avait, au Nord du Groenland, dépassé le 84e degré, et, en 1902, il avait atteint 84°17′.

Immédiatement après lui venait l'expédition du duc des Abruzzes, exécutée dans un tout autre secteur, au Nord-Est de l'Europe. Tandis que la *Stella Polare* était échouée dans la baie de Tœplitz, au Nord de l'archipel François-Joseph, où les glaces brisèrent sa coque en septembre 1899, le capitaine Cagni, parti en traîneau, atteignit, le 25 avril 1900, avec trois de ses compagnons, la latitude de 86° 33′, c'est-à-dire qu'il parvint à une distance de 383 kilomètres du pôle, soit à 37 kilomètres plus au ord que Nansen.

Le manque de vivres seul empêcha le capitaine Cagni d'aller plus loin, car, dit-il, à mesure qu'il approchait du Pôle, les obstacles de la banquise devenaient moindres.

On sait que la *Stella Polare*, sommairement réparée par son équipage et remise à flot, put, dans le courant de l'été 1900, revenir jusqu'en Europe par ses propres moyens et atteindre, le 6 septembre 1900, Hammerfest, en Norvège.

*
* *

Toutes les expéditions tentées au Nord de l'Europe, au cours des dernières années, ont été arrêtées par l'énorme difficulté que présente, au moins dans ce secteur, la surface de la banquise. En effet, la surface de la glace marine appelée banquise n'est pas unie. On peut la comparer à ce que serait, à une échelle bien moins grande, une accumulation de tuiles brisées, refoulées les unes sur les autres et soudées entre elles. Après des pentes, souvent très inclinées et que leur matière rend glissantes, on parvient à des escarpemens à pic et même en surplomb, dont la hauteur peut être très grande. Ailleurs, ce sont des blocs en désordre, redressés ou même retournés et repris par des congélations successives de la masse.

Avancer sur un pareil terrain est extrêmement difficile. Ni les traîneaux, ni les piétons ne peuvent y progresser d'une façon quelque peu rapide. Les navires ne le peuvent pas davantage. Les chenaux d'eau libre sont rares, momentanés, et constituent des impasses inconnues Aussi conçoit-on que des explorateurs hardis, en désespoir de cause, aient fini par trouver que la locomotion aérienne était le seul moyen pratique d'atteindre le Pôle Nord.

Au Nord de l'Amérique, il paraît n'en pas être ainsi. Les glaces traversées par Peary présentaient une surface relativenent unie. Il semble que, dans ces parages, la banquise, au lieu d'être formée de morceaux qui s'accumulent les uns sur les autres, ait, au contraire, une tendance à se disjoindre et à s'étaler. Les chenaux d'eau libre causés par ces fractures sont le principal obstacle que rencontrent les voyageurs. Il est vrai de dire que, par de pareilles températures, la surface de ces crevasses ne tarde pas à se figer, et qu'au bout de quelques heures la glace nouvelle, formée dans ces conditions, peut supporter le poids des hommes et des traîneaux. C'est à la surface d'une banquise ainsi constituée que Peary a progressé vers le Nord, d'une façon dangereuse, mais rapide.

Il est très rare pourtant que la glace, formée directement par la congélation de la surface de la mer, atteigne, dans l'océan Arctique, une épaisseur de plus de 2 mètres, quel que soit le froid atmosphérique. Car le bassin polaire est rempli d'une eau dont la température, près de la surface, paraît être + 1°, et est probablement, vers le fond, voisine de + 4°.

Mais cette glace unie, l'*icefield*, se brise sous les énormes pressions latérales qu'elle subit, ainsi que sous l'influence des marées. Ses fragmens s'accumulent, se redressent, s'attachent les uns aux autres par le regel, et forment des amoncellemens appelés *hummocks* ou des *toross*. Le tout, soudé à diverses reprises, constitue le *pack* de la banquise.

Quant aux *icebergs*, ou montagnes de glace, d'une épaisseur beaucoup plus considérable, et qui atteignent souvent, dans leur dérive, avant de fondre complètement, les zones tempérées de l'océan Atlantique, où les navires les rencontrent, ils proviennent en général, non pas de la congélation des mers, mais des glaciers terrestres qui couvrent les parties insulaires ou continentales de la région arctique. Aussi ces énormes blocs sont-ils formés en général d'eau douce, et non pas d'eau salée.

Les îles arctiques, et le Groenland notamment, sont couvertes d'une énorme accumulation de neige, provenant des apports atmosphériques, et qui, peu à peu, se transforme en glace. C'est ce qui arrive dans les glaciers des régions montagneuses de nos climats. De même que ceux-ci, les glaciers polaires marchent. Seulement, ils descendent jusqu'au niveau de la mer. Lorsque leur front, dont la hauteur mesure parfois des

centaines de mètres, atteint la côte, s'il est en présence d'une eau libre, il se désagrège en blocs flottans que les courans marins emportent. Si au contraire le glacier se déverse sur une mer gelée, ses blocs chargent la banquise et sont incorporés au *pack*.

*
* *

Il y a beaucoup d'autres observations capitales pour la connaissance du globe et qui seraient à faire aux pôles, à la condition que l'on puisse y stationner suffisamment longtemps. Nous ne prétendons pas les citer toutes. Nous sommes même certains d'oublier ici les principales d'entre elles. Mais nous pouvons mentionner, par exemple, la vérification directe du coefficient d'aplatissement, tant de fois controversé.

On sait, en effet, que la sphère terrestre n'est pas ronde, et qu'elle est aplatie aux deux pôles. On a commencé à s'en douter, en France, déjà sous Louis XIV, en constatant que les différens arcs méridiens ayant un degré d'amplitude ne sont pas égaux sur un même méridien, selon qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne de l'équateur. On en a conclu, par un raisonnement mathématique très simple, que la terre était aplatie aux pôles. Mais, par un autre raisonnement mathématique tout aussi simple et tout aussi rigoureux, d'autres savans ont conclu que la Terre était surélevée aux pôles. D'où est résultée une querelle célèbre dans le monde des académiciens.

Et les combattans n'étaient pas les premiers venus : Newton et Huyghens d'un côté, Cassini et Mairan de l'autre. Aussi les savans se partagèrent-ils en deux camps également convaincus et acharnés, les *Newtoniens* ou *aplatisseurs* et les *Cassiniens*. La lutte dura longtemps.

Enfin, en 1835, pour trancher la question, l'Académie délégua trois de ses membres, La Condamine, Bouguer et Godin, qu'elle chargea d'aller mesurer un arc de méridien au Pérou, près de l'équateur, et, l'année suivante, elle en désigna quatre autres, Maupertuis, Clairaut, Camus et Le Monnier, pour aller faire la même opération en Laponie, le plus près possible du Pôle. La combinaison de ces deux mesures donna raison aux aplatisseurs et fournit, comme valeur de l'aplatissement, 1/319. La combinaison de la mesure du Pérou avec la mesure de l'arc français donna 1/307. L'infaillible génie de Newton avait pressenti la vérité.

Le conflit est maintenant tranché. Après l'avoir cherchée quelques dizaines d'années, on a découvert l'erreur de raisonnement géométrique qui avait donné lieu à l'équivoque (1).

En somme, on est arrivé, par des calculs astronomiques, à déterminer à peu près rigoureusement le coefficient d'aplatissement terrestre, c'est-à-dire la différence entre le diamètre transversal de la Terre à l'équateur et le diamètre qui joint ses pôles. Mais ce chiffre, laborieusement établi, et qui n'est pas certain, pourra être bien plus rigoureusement fixé et déterminé d'une façon définitive quand on aura pu stationner au Pôle Nord et au Pôle Sud.

Un autre problème curieux, dont le stationnement aux pôles donnera la solution, laquelle va peut-être immédiatement découler des observations qu'a faites Peary, c'est la vérification de la verticale. Est-il certain que la verticale du Pôle passe par le centre de la terre? C'est-à-dire un fil à plomb tenu à la main par un observateur placé au Pôle passe-t-il par le centre de la Terre? Cette ligne coïncide-t-elle avec ce que les astronomes anciens appelaient l'axe du monde, c'est-à-dire avec l'axe de la

(1) Pour ce qui est de la valeur de cet aplatissement, les chiffres donnés ont été très divers. Newton, après avoir calculé que la différence entre l'intensité de la pesanteur à l'équateur et au Pôle devait être de 1/289, en déduisait que le coefficient d'aplatissement, c'est-à-dire la différence entre le diamètre équatorial de la Terre et le diamètre joignant ses deux pôles, devait être de 1/239.

Huyghens, l'inventeur du pendule, après avoir observé de combien devait être raccourci un pendule transporté de Paris à la Guyane pour continuer à battre la seconde, calcula pour l'aplatissement, dès 1690, une valeur de 1/578.

Cassini, de son côté, à la suite des mesures géodésiques qu'il effectua de 1680 à 1718, concluait qu'au contraire la Terre devait être renflée aux pôles et il évaluait à 1/11 la valeur de ce renflement.

Delambre et Méchain ont trouvé, en 1798, lors de l'établissement du système métrique, 1/334.

Laplace a calculé que la forme d'équilibre du globe, supposé fluide, correspondait à un aplatissement compris entre 1/231 et 1/578

A des époques plus modernes, Bessel a trouvé 1/299 en combinant les dix mesures d'arc qui lui semblaient mériter le plus de confiance. M. Faye. en France, tenant compte des mesures géodésiques faites dans le Nord de l'Allemagne. a trouvé 1/292. Les astronomes russes ont trouvé 1/299,5.

Al. Clarke, aux États-Unis, en faisant entrer en ligne de compte les mesures d'arcs de méridiens, d'une longueur exceptionnelle, qui ont été effectuées dans ce pays, est arrivé au chiffre de 1/294,6. En 1898, l'ensemble des mesures géodésiques faites dans l'Amérique du Nord a donné comme résultat 1/306,5.

L'unanimité est donc loin d'être établie.

Il est vrai que l'on explique ces discordances en admettant que le sphéroïde terrestre n'est pas régulier, et que ses divers méridiens ne sont pas égaux entre eux.

Parmi les astronomes qui opérèrent spécialement dans les régions voisines du Pôle arctique, Parry, en 1825, à la suite de ses expéditions polaires, trouva 1/309,2, Depuis lors Sabine trouva 1/289,1, Melville, 1/312,6, Frere 1/306,7.

voûte céleste? Ou, si l'on veut, la verticale géométrique coïncide-t-elle au Pôle avec la verticale de la gravité? Voici encore un problème à propos duquel le Pôle nous réserve des surprises.

*
* *

Il y a encore bien d'autres choses à observer au Pôle.

Par exemple, le rebroussement des vents. Les courans des vents appelés *polaires* par Humboldt, venant de l'équateur suivant les méridiens et déviés vers l'Est par la rotation de la Terre, sont théoriquement tous tangens au Pôle avant de reprendre leur marche compensatrice en sens inverse.

Les diverses théories anémométriques admettent presque toutes un point de rebroussement ou un changement de direction des courans aériens au Pôle Nord. Au simple point de vue de la pression atmosphérique, il pourrait y avoir aussi au Pôle, d'une façon permanente, soit un cyclone, soit un anticyclone. Peary ne l'a pas vu. Il paraît avoir rencontré une atmosphère calme. Cependant le régime cyclonal y existe peut-être d'une façon intermittente. L'axe polaire lui-même n'est pas fixe, ainsi qu'on le sait. Il subit une modification constante qui lui imprime un incessant déplacement. Et c'est ce balancement de l'axe qui seul, peut-être, empêche la formation d'un tourbillon en forme de trombe en étalant, en quelque sorte, l'emplacement du Pôle, qui n'est plus qu'un centre instantané de rotation au lieu d'être un point fixe permanent.

Du reste, le seul fait qu'il n'y ait pas de trombe aérienne au Pôle est déjà merveilleux. C'est un fait tout aussi étonnant, et tout aussi intéressant à constater que si on y en avait trouvé une. Dans tous les cas, les observations barométriques doivent certainement révéler au Pôle des anomalies ou, pour mieux dire, des lois encore inconnues dans la pression de l'atmosphère.

A côté de la variation de la pression atmosphérique, il y a encore une autre série d'observations au moins intéressantes à faire au Pôle, c'est l'étude de la charge électrique de l'atmosphère et du sol.

Tout ce qui est relatif à la variation du potentiel est de première importance comme observations à faire au Pôle.

*
* *

En résumé, le nombre des problèmes de physique dont le

séjour de l'homme aux pôles pourra donner la solution, et surtout le nombre des gros problèmes que l'on pouvait se poser et qui pouvaient modifier du tout au tout ce que nous appelons notre connaissance du globe et ce qui n'est en fait que l'échafaudage de nos hypothèses, est considérable.

M. Schrader a mentionné l'intérêt que présenterait, pour les nations européennes, l'établissement d'une série d'observations circumpolaires pouvant annoncer aux pays civilisés de l'hémisphère Nord l'avenir probable des saisons, de même que les stations météorologiques transatlantiques leur annoncent aujourd'hui les tempêtes.

Nous laissons de côté les applications industrielles que l'Humanité future saura sans doute faire, pour ses besoins, de sa conquête du Pôle. Dans un avenir plus ou moins prochain, les hommes sauront probablement emprunter aux régions polaires et à la calotte de glaces surabondante qui s'y trouve les eaux et le froid nécessaires pour arroser et tempérer les Saharas. Ils sauront capter sur l'axe du monde des provisions d'énergie qui donneront aux régions habitées des réserves de force auprès desquelles les forces industrielles actuelles ne sont que des quantités infiniment petites.

Mais ces différens problèmes, dont la solution existe en germe dans la Science actuelle, sortent du cadre de notre esquisse d'aujourd'hui. Dans celle-ci, nous avons seulement voulu montrer que la simple vue du Pôle résout déjà des problèmes du plus haut intérêt.

Beaucoup de savans et aussi beaucoup de gens non savans diront demain, comme ils le disaient hier : « Assurément il n'y a rien aux Pôles. On s'en doutait bien. » Mais si, contrairement à toute attente, après avoir franchi l'horizon que limitait la banquise, les explorateurs s'étaient trouvés tout à coup en présence de quelque organe étrange, ou de quelque phénomène insoupçonné, toutes les hypothèses scientifiques se seraient, comme il arrive toujours en pareil cas, instantanément assouplies. Elles auraient été remplacées par d'autres hypothèses également logiques : le sens commun, de même que la logique de la Science, sont toujours d'accord avec la découverte d'hier. Ils ne le sont pas toujours avec celle de demain.

Pour en revenir à la question d'*utilité* de la découverte du Pôle, la Science pure ne se préoccupe pas des applications utili-

taires. Son but unique est la connaissance d'une partie des lois de l'Univers ou d'une partie du grand secret de Dieu. Chaque découverte scientifique permet à l'homme d'apercevoir, par un coin du voile soulevé, une petite fraction de l'absolu, ou du moins de ce qui, dans l'absolu, n'est pas inconnaissable à la raison humaine.

Quant aux applications, elles en découlent d'elles-mêmes par la force des choses, dans un délai qui n'est jamais bien long. Notre égoïsme suffit à nous les faire trouver. Il n'y a pas à s'en préoccuper. Après l'utilisation des combustibles minéraux pour la production de la force par la vapeur, après la *houille blanche* qui utilise, en ce moment, la force des chutes d'eau, déjà considérable comparativement à nos forces humaines, après la *houille bleue*, dont l'on commence à entrevoir la conquête, et qui emploiera la force infiniment plus considérable encore des marées, si un jour l'Humanité doit utiliser les forces colossales développées par la rotation de la Terre, et qui actuellement, sous forme d'effluves ou autrement, s'en vont éperdues dans l'espace, c'est au Pôle que sera le point le plus favorable pour la prise de force. Cette considération, si large à elle seule, nous la jetons, en passant, aux utilitaires qui demandent *à quoi sert* une découverte.

Au surplus, il est fort rare qu'une découverte scientifique, même très considérable, donne lieu immédiatement à des applications utiles. Celles-ci résultent en général, non pas directement d'une grande découverte, mais de la combinaison d'une découverte nouvelle avec d'autres trouvailles humaines antérieures et dont la plus indispensable, au point de vue de l'application, n'est souvent pas la plus géniale ni la plus brillante.

Presque toujours les utilisations de la Science découlent de l'état collectif des connaissances humaines, à un moment donné, et non pas d'une découverte isolée en particulier.

Nous ne savons pas encore de quels avantages pratiques pour le bien-être de notre espèce la découverte du Pôle sera le signal. Mais en présence des formidables énigmes dont la simple vue du Pôle donne la solution, ou plutôt dont le mystère du Pôle cachait jusqu'à présent la solution, on peut conclure immédiatement que la certitude, même négative, sur chacun des points indécis, constitue déjà un énorme pas en avant daus le champ du savoir humain.

ÉDOUARD BLANC.

POÉSIE

LA FLUTE ALEXANDRINE

LA FLUTE

Si ta bouche s'adapte à la flûte embaumée,
Tu vivras dans l'extase et dans la renommée.
Si tes doigts, sur la tige illustre et dont les trous
Ont conservé l'odeur tenace du miel roux,
Dansent harmonieux et s'entremêlent prestes;
Si, dans l'ombre ignorée où tu te plais et restes,
Un vierge accord suffit à ton rêve, ô Chanteur,
Ton souffle autour de toi frémira créateur
De cadences, tandis que ton art divinise
Les pâtres ceints de myrte, enivrés de conyze,
Et qu'épars aux vallons calmes, aux frais vergers,
Suspendus à l'essor de tes rythmes légers,
Les gardeurs de brebis et les charmeurs d'abeilles
Écoutent s'envoler les notes non pareilles,
Et naître à ton haleine et vibrer sous tes doigts
Le murmure inspiré qu'ébloui tu leur dois.

ENCHANTEMENT

Écoute les accords, Nature captivante,
Qu'en sa naïveté ce jeune pâtre invente,
Plus frais que la rumeur fluide des roseaux,
Et qui, t'enveloppant d'harmonieux réseaux,
Près de la source en pleurs que le cresson émaille,
Ruissellent de soupirs émus par chaque maille.
Goûte le charme obscur des rustiques accens
Qui s'épanchent d'un cœur en rêves innocens
Et dont la brise a fait son amoureuse haleine.
Vois : du bélier farouche à la femelle pleine,
Le troupeau subjugué lui-même est attentif;
Et la colombe au col soyeux qui, sur cet if,
Gémissait, dilatant sa gorge aux rythmes tendres
Dont ondulait la plainte en suaves méandres,
Afin de savourer le chant délicieux,
A fermé son bec rose et clos ses divins yeux.

JEUX ÉPHÉMÈRES

De ces jours d'innocence et d'aube, où nous brillons,
Évoques-tu parfois, frère, les taurillons
Qui, par l'enclos herbeux dont nous foulions les sentes,
S'épuisaient avec nous en courses bondissantes?
Retrouves-tu les poils frisés s'ébouriffant
Sur leur front fauve? Au fond de tes rêves d'enfant
Aperçois-tu les yeux naïfs, très doux encore,
Puis la corne naissante et tendre que décore
Un feuillage attaché par nos doigts familiers?
Ayant les troncs moussus des arbres pour piliers,
Le verger, souviens-t'en, formait un temple agreste;
Et je songe parfois, frère, au peu qui nous reste
De ce vierge passé, de ce temps lumineux
Où plus purs les soleils magnifiaient en eux,
Pour ravir à l'oubli tant de limpides heures,
L'idéal ingénu qu'en souriant tu pleures.

DOMPTEUR RUSTIQUE

Bondissant aux naseaux de l'étalon farouche
Dont un mors vil jamais n'a déformé la bouche,
L'homme, d'un seul élan, se trouve suspendu
A la narine en feu du cheval éperdu.
Un instant, le coursier surpris, malgré l'étreinte
Des doigts crispés que hait sa fière ardeur contrainte,
Malgré l'étau qui, tel un joug, va le plier,
Franchit l'espace avec son fardeau singulier.
Un instant, plus léger qu'au désert l'antilope,
D'un vol souple effleurant les herbes il galope,
Et luisant de sueur du poitrail jusqu'aux flancs,
Use une agile fougue en efforts essoufflans.
Mais soudain sa vigueur s'épuise et cède; il foule
Moins rapide les prés où le sabot se moule,
Puis, vaincu par le poids à son mufle scellé,
Haletant il s'arrête en son délire ailé.
Comme agrandi par tout l'effroi qui le dilate,
Son œil semble injecté d'une flamme écarlate.
Tressaillant d'un frisson nerveux, encor cabré
Par momens, l'animal, que l'écume a marbré,
Au proche enclos, d'un pas docile et d'un air grave,
Suit maîtrisé celui dont l'adresse l'entrave.

LE DOUBLE BAISER

Insaisissable enfant, dont la flûte soupire,
Mêlant aux frais parfums qu'exhalent l'ægipyre
Et la menthe le charme évocateur des sons,
Veux-tu ? d'un baiser tiède ensemble caressons
La laine de l'agneau dont l'appétit avide
Épuise la mamelle abondante qu'il vide.
Peut-être la toison moelleuse tressaillant
Au contact laissera moins calme et plus vaillant
L'amour timide encor dont un frisson se glisse
En ton cœur qu'il émeut d'un suave délice;
Le virginal désir, le rêve à peine éclos
Qui, dans l'intimité de ce paisible enclos,
Suspend l'aveu qui tremble à tes lèvres vermeilles
Comme au tilleul en fleur un jeune essaim d'abeilles.

ÉGLOGUE MARINE

Peuple ta solitude immense de beaux rêves.
Que ton seuil, sur le cap qui domine des grèves
Où meurent en chantant mille flots peints d'azur,
Offre à celui qui souffre et pleure un abri sûr.
Que ton haleine au dur roseau, bien qu'inexperte,
Pour charmer les vaisseaux qui volent à leur perte,
Suspende une harmonie enfantine et, qu'avec
L'antique vision du promontoire grec
Où s'écoule humblement ta destinée heureuse
Et de l'anse que sous tes pieds la lame creuse,
Le passager du moins garde en ses yeux ravis
L'horizon de lumière et de grâce où tu vis.
Suis longtemps d'un regard de pitié le sillage
Écumant de la nef rapide qui voyage
Et qu'à d'obscurs écueils, par les soirs orageux,
Brise la mer farouche en ses terribles jeux.
Et songe qu'il vaut mieux guider, la flûte aux lèvres,
Au milieu des rochers les vagabondes chèvres
Qui, cependant que d'airs simples tu les émeus,
Te donnent à l'envi leurs fromages crémeux,
Que de tenter, parmi les clameurs et les haines,
Une inutile gloire et des fortunes vaines...

L'OISELEUR

Toi qui, dans les halliers glissant comme un reptile,
Tends de souples réseaux d'une façon subtile
Et sais cacher un piège avec sagacité;
Enfant qui, par la chasse et la course excité,
Guettes sournoisement la fine bestiole
Si loin des logis clos où l'écolier s'étiole,
Cesse le jeu cruel que tu crois innocent;
Car peut-être avec la même adresse enlaçant
Les cœurs pris à ta grâce et captifs de ton charme,
Plus tremblans que l'oiseau prisonnier qui s'alarme
Soudain privé du vaste espace hasardeux
Et regrette son nid naguère étoilé d'œufs,

Entre tes doigts, malgré leurs vaines épouvantes,
Tu sentiras un jour d'autres ailes vivantes
Palpiter, et frémir, esclave de ta main,
La farouche tiédeur de quelque amour humain.

LE TEMPS DES GLANES

Virgile, coupe-moi pour de rustiques jeux
Le roseau mûr qui pleure en ce marais fangeux;
Creuse la molle tige où mes lèvres hardies
Souffleront la fraîcheur de vierges mélodies;
Communique à mes vers l'harmonieux frisson
Par quoi tous les accords vibrent à l'unisson,
Et, puisque l'indigence implore une tutelle,
Rends agréable aux Dieux cette flûte mortelle...
Tandis que les aïeuls, taillant, sarclant, bêchant,
Prennent un soin pieux de la vigne et du champ;
Cependant que, dès l'heure où s'éveille la caille,
Ils préparent, dévots, l'éclisse où le lait caille,
Les fuseaux pour la laine et l'aire pour le grain;
Qu'ils cultivent, exempts de tout songe chagrin,
Dans le clos où chacun au labeur s'évertue,
L'amère chicorée et la douce laitue,
L'enfant s'en va glaner par la plaine sans fin.
Elle a douze ans, des traits purs, un sourire fin;
De la candeur sur son passage semble éclore,
Et son regard est clair comme un lever d'aurore.
Pour aider les aïeuls, qui peinent plus contens,
Fidèle à l'humble tâche, elle marche longtemps;
Le front auréolé de grâce lumineuse,
Longtemps erre au hasard la petite glaneuse
Qui, sur la glèbe où gît le précieux butin,
Sème les visions de son rêve enfantin.
Et quand, la chevelure éparse, au crépuscule,
Elle rapporte enfin la gerbe minuscule
Qu'elle dépose avec un fier geste vainqueur,
Je ne sais quoi m'étreint et m'exalte le cœur;
Car nul chef triomphal, nul conducteur d'armées,
Nul héros entraînant des légions charmées,

Dont le nom glorieux brille comme un flambeau,
N'a conquis de trophée à mes yeux aussi beau
Que le faisceau d'épis dont la pauvre demeure
Se réjouit un jour et se décore une heure.

DEUX PAUVRES

Ils sont jeunes; leur âme a des fraîcheurs d'aurore.
Mais, depuis l'heure rose où le pinson pérore,
Où fuse l'alouette avec un cri d'espoir,
Jusqu'à ce que l'azur soit redevenu noir,
Un labeur rude est seul leur ressource suprême.
Séparer du lait tiède une onctueuse crème
Quand la lourde mamelle a livré son trésor;
Pétrir et cuire un pain grossier dont tente encor
La savoureuse odeur dès que s'ouvre leur huche;
Recueillir les produits du verger, de la ruche,
Dans le petit enclos que protège un vieux mur;
Moissonner, vendanger, filer le chanvre mûr,
Et, plus tard, sous le toit qu'une treille enjolive,
Moudre l'orge et presser le raisin ou l'olive
Qui pleurent l'huile grasse ou le vin radieux,
Telle est leur vie. Au temps des innombrables Dieux,
Un Chanteur, parmi ceux qu'un siècle est fier d'entendre,
Eût célébré sans doute, en quelque églogue tendre,
L'exemplaire union de ce double destin
Et, sous la pureté d'un ciel grec ou latin
Saturé d'harmonie et vibrant de lumière,
L'eût consacrée avec sa grâce coutumière.
Hélas! ma flûte indigne à présent ne sait plus
Offrir, comme en ces jours, ô Muse, où tu te plus,
Le mélodique encens dont la molle fumée
Ondulait vers la nue en spirale embaumée.
Et, bien que mes regards désormais indulgens
Riches de vrai bonheur trouvent ces indigens;
Bien qu'heureux de leur joie et penché sur leur vie,
J'exalte une vertu que par instans j'envie,
A peine le roseau pastoral ose-t-il
Effleurer tant d'amour d'un murmure subtil.

LA PIQURE

Parce qu'à la minute exacte où dérobant
Au rucher dont le cône émerge, près du banc,
Le miel blond que depuis si longtemps tu convoites,
Une abeille a jailli des cellules étroites
Et, trop prompte à punir tant de témérité,
Plongea dans ta chair tendre un venin irrité,
Enfant, tu troubles l'air de tes plaintes !... Écoute.
Ta douleur éphémère est cuisante sans doute;
Pourtant il est un cœur altier que ton dédain,
Comme l'aiguillon rude a fait saigner soudain;
Il est un cœur blessé par ta grâce légère,
Dont nul ne sait le mal que l'amour exagère,
Car il pleure en silence et supporte la loi
Du destin sans gémir vainement comme toi.

PRESTIGE SACRÉ

Pour brouter les rejets tendres des arbrisseaux,
La chèvre vagabonde et souple, en quelques sauts,
Insensible au vertige et sans que son pied glisse,
D'une roche massive atteint la cime lisse.
Parvenue au sommet du rude escarpement,
Celle qui bondissait s'arrête brusquement,
Déjà hantée un peu par cet instinct sauvage
Qui la guide et la pousse à fuir tout esclavage.
Immobile sur l'âpre assise de granit,
Tandis que, rose encor, l'horizon se ternit,
Il semble à qui la voit dressant sa noble forme
Que, sculpturale, elle ait jailli du bloc énorme
Et que, pétrifié soudain, son corps nerveux
Réalise en sa pose un de tes plus chers vœux.
Enchante maintenant la bête fière et libre
Dont la vigueur avec l'audace s'équilibre,
Pâtre, qui sur tous les bergers gagnas le prix.
Que du tuyau grossier dans l'eau du fleuve pris
Un de ces airs naïfs que la bonté suggère
S'exhale harmonieux vers la chèvre légère.

De l'agreste instrument qu'aux roseaux tu coupas
Charme la brute, afin qu'elle ne bouge pas.
Prouve qu'un rythme ému, si la douceur l'inspire,
Asservit le caprice à son suave empire
Et tient l'agilité captive au joug des sons.
O pâtre, sur la terre où tous deux nous passons,
Prouve que la musique enveloppe les êtres
De rustiques bonheurs et de grâces champêtres.
Caresse d'accords purs par ta flûte gémis
L'innocent animal qui, farouche ou soumis,
Est malgré tout fidèle aux labeurs qu'il partage.
Et, puisque tu reçus l'éphémère héritage
De tes milliers d'aïeux obscurs, fais-en du moins,
N'eusses-tu que ton âme et l'homme pour témoins,
Cette communauté radieuse, pareille
A la ruche aux miels d'or que gouverne une abeille.

AVE CÆSAR...

Le Peuple obscur des blés, Poète, te salue.
Un souffle, l'inclinant devant ta face élue,
Lui communique, avec ce geste concerté,
Un long frémissement d'ivresse et de fierté.
Écoute. La rumeur de l'innombrable foule,
Comme un hymne sacré qui monte et se déroule,
T'enveloppe de ses murmures triomphaux;
Car les épis tranchés au vol rampant des faulx,
Dans le cirque de monts où se perd leur cantique,
Mourront debout, pareils au belluaire antique.

POUR HORACE

Ma flûte balbutie, Horace, je le sais,
A peine suffisante aux timides essais.
Mais, si l'hymne en est fade, auquel je m'évertue;
Si, moqueur, l'écho raille alors qu'elle s'est tue,
Transfigure aux reflets de ton limpide esprit
Le chanteur qu'on bafoue et les chants dont on rit.
Poète, dont la verve est franche autant que gaie,
Écoute l'inhabile instrument qui bégaie;

Conserve-moi, du haut de l'azur que tu fends,
L'indulgence qu'ont les aïeuls pour les enfans,
Et ne refuse pas ton alerte visite
A mes lèvres dont trop souvent le souffle hésite...
La grappe s'arrondit, juteuse, au bon soleil.
C'est l'Automne aux mois d'or qui, roux, fauve ou vermeil,
Des aurores de pourpre aux couchans d'écarlate,
Sur les forêts ruisselle et par les champs éclate.
Les arbres, qu'un pinceau mélancolique a teints,
Ondulent en remous somptueux et lointains,
Et l'on croirait que leurs frondaisons d'épopées
Dans quelque crépuscule ardent furent trempées.
Car la Nature avant de mourir, embaumant
La terre des splendeurs de son renoncement,
Mêle en riches décors la flamme à l'émeraude,
Pour que la vie encore épanouie et chaude,
Avec l'agreste odeur qui flotte et grise l'air
Garde aux hommes le goût mielleux de l'été clair.
Les fruits au derme d'ambre, aux chairs molles de sève,
Les fruits sucrés, dont la maturité s'achève,
Inclinent les rameaux de leur poids fatigués.
Les troupeaux mugissans qui boivent près des gués,
Aux pacages où par degrés l'ombre s'allonge
Beuglent le soir vers les étables, comme en songe;
Et leur appel plus triste émeut ces pèlerins
En quête de ciels neufs et d'horizons sereins,
Dont l'invisible vol sanglote et se lamente
Et, nuage éploré, tient tête à la tourmente.
C'est l'Automne aux mois d'or, symbolique saison.
Les candides agneaux ont donné leur toison,
Et l'on rencontre au fond d'une combe rouillée
Quelque vieille filant sa fruste quenouillée,
Tandis que paît la bande éparse qui la suit,
Et l'on sent que bientôt s'amortira tout bruit,
Et qu'après ce déclin vibrant d'apothéoses
Une lente agonie envahira les choses.
Horace, est-il où la pensée empreint ses pas
Un rayon merveilleux qui ne s'éteigne pas?
Existe-t-il, Horace, une magnificence
Si purement divine et d'une telle essence

Que rien ne la flétrisse ou corrompe? O rêveur,
Qui reçus du Destin la plus noble faveur,
A qui fut accordé le don le plus illustre,
Crois-en la piété que t'a vouée un rustre
Et l'hommage naïf qu'en sa simplicité
Rend l'infime disciple au maître respecté.
Tes vers de charme ailé, de grâce diaphane
Demeureront du moins, si toute œuvre se fane,
Glorieux et de siècle en siècle rajeunis;
Et, quand viendra le temps des chansons et des nids,
Toujours quelque amoureux fervent, d'idéal ivre,
Réfléchira son âme au cristal de ton livre.

LES PAROLES SUPRÊMES

Sache, ô toi qu'affligea ma fin prématurée,
Que le temps est poussière et cendre la durée,
Et qu'un trépas précoce est un bienfait des Dieux.
Inscris en vers d'or pur, dans l'orbe glorieux
D'une médaille illustre et de tes doigts surgie,
Mon destin effacé sous ma pâle effigie;
Afin que, même après la vie au goût divin,
Où tant d'illusions m'ont effleurée en vain,
Malgré l'oubli que l'ombre impalpable agglomère,
Demeure éternisé mon passage éphémère.
Et sois tendre, ô vivant d'un jour parmi des jours
Sans nombre, à Celle qui, vers de vierges amours,
Vouée au cyprès noir dont l'aiguille rigide
Semble garder la Mort sous sa funèbre égide,
Désormais roule au Fleuve infernal dont les flots
Couvrent de leur clameur les terrestres sanglots.

LÉONCE DEPONT.

REVUE DRAMATIQUE

VAUDEVILLE. — *La Barricade*, pièce en quatre actes de M. Paul Bourget. — GYMNASE. — *Pierre et Thérèse*, pièce en quatre actes de M. Marcel Prévost. — THÉATRE SARAH-BERNHARDT. — *Le procès de Jeanne d'Arc*, pièce en cinq actes de M. Émile Moreau. — THÉATRE-RÉJANE. — *Madame Margot*, pièce en cinq actes dont un prologue, de MM. Émile Moreau et Ch. Clairville.

M. Paul Bourget continue de suivre ce précieux filon du « théâtre d'idées » d'où il avait tiré naguère l'admirable *Divorce*. Il y a dans sa nouvelle pièce la même franchise d'allures, la même netteté de dessin, la même noblesse morale qui sont comme les caractéristiques de sa manière. Peut-être y remarque-t-on un souci grandissant de l'agencement scénique, un surcroît d'habileté qui sent son vieux routier de la scène. Mon maître, M. Brunetière, chaque fois qu'il avait trouvé une idée neuve et hardie, s'enchantait par avance du tour qu'il lui donnerait : « Vous verrez, disait-il, cela fera un article retentissant. » Je ne sais si M. Bourget a voulu faire une pièce retentissante ; mais je suis sûr qu'il y a réussi. Depuis que *la Barricade* a été représentée, et sans même qu'on ait attendu jusque-là, elle défraie les conversations et la polémique des journaux. Comment en eût-il été autrement? Le sujet est pris au cœur même de notre vie sociale contemporaine, puisque ce n'est rien de moins que la lutte du capital et du travail et la guerre des classes. C'était la pièce à faire. Que faut-il penser d'ailleurs des théories mises par M. Paul Bourget dans la bouche de ses divers personnages? A-t-il rendu exactement le conflit des opinions et que valent les tendances qui se font jour à travers sa pièce? C'est là un ordre de discussions que je n'aurai garde d'aborder. Je vois avec plaisir que beaucoup d'écrivains, connus surtout pour être de fins lettrés ou de spirituels chroniqueurs, se montrent solidement docu-

mentés sur ces questions. C'est très bien. J'avoue, pour ma part, n'en avoir qu'une connaissance un peu superficielle, et je craindrais de lâcher quelque sottise. Aussi bien ces jeux de la sociologie ne sont pas mon affaire. Critique de théâtre, c'est du point de vue du théâtre que j'ai à juger une pièce de théâtre; que les idées qui ont inspiré son œuvre à M. Paul Bourget soient justes ou fausses, il s'agit ici de savoir comment il les a fait passer à la scène.

Ce n'était pas facile. Ou plutôt la difficulté était d'éviter un moyen aisé et séduisant de manquer l'essentiel du sujet. Pour ces pièces sociales, un système s'est établi qui consiste à présenter une succession de tableaux plus ou moins étroitement enchaînés, mais abondamment illustrés de figurations mouvantes, grouillantes, bruyantes, et réglés avec un art qui fait honneur au metteur en scène. Admirez ici à quel point les auteurs, même les plus réfléchis, et, comme on dit dans *la Barricade*, les plus « consciens, » peuvent s'abuser sur la nature de leur œuvre! Chez M. Bourget, les facultés critiques égalent la faculté de création. Or il a déclaré aux interviewers, il a même écrit que sa pièce est une chronique de l'année 1909 en quatre tableaux, qu'il a fait pour le temps présent ce que Vitet dans les *États de Blois* faisait pour les époques historiques. N'en croyez pas M. Bourget! Il se trompe sur son propre cas, et c'est tant mieux. Sa pièce n'est pas une série de tableaux, formule qui convient à l'imagerie plutôt qu'à la littérature dramatique; c'est une pièce de théâtre. Comme dans les pièces bien faites, et elle est extrêmement bien faite, tout s'y enchaîne avec l'espèce de nécessité qui des causes fait sortir leurs effets.

Ajoutez enfin que le langage abstrait des économistes nous a habitués à employer ces termes : le capital, le travail, le patron, l'ouvrier. Mais la réalité ne connaît pas ces êtres abstraits, ces entités. Dans le monde tel qu'il est, il y a des patrons et des ouvriers, dont chacun a son tempérament particulier, son humeur, ses travers, ses faiblesses. Aucun d'eux n'est uniquement l'homme de son métier : c'est en outre un homme, tout simplement, ayant un cœur tourmenté de passions, comme est le cœur des pauvres hommes. On est, en même temps que patron, père, mari, ami, amant, on est libertin ou rangé, prodigue ou avare. En même temps qu'on est ouvrier, on a une famille, une maîtresse, de l'amour, des haines. Et jamais les deux êtres qui coexistent dans un seul ne sont entièrement séparés. Ce qui est de l'homme se mêle sans cesse à ce qui vient de sa condition. Là où nous n'apercevons que la lutte des classes, il y a en outre le heurt

d'individus. Là où nous ne tenons compte que des causes générales, il y a encore le produit de rivalités intimes, de jalousies, de haines personnelles. Et ce sont précisément ces questions de personnes qui passionnent le conflit des intérêts et en rendent impossible la solution pacifique. C'est ce que M. Bourget a très bien vu. C'est pour cela qu'il a joint à un drame de classes un drame de famille, et pour cela qu'il a mêlé à son étude sociale une de ces histoires d'amour qu'on est toujours assuré de côtoyer dans la vie. La merveille est d'avoir si parfaitement mêlé les deux élémens, en sorte que l'un et l'autre s'influençant sans cesse, l'élément humain et l'élément social soient en continuelle action et réaction.

Dès le début du premier acte, nous sommes avertis qu'il y a de l'orage dans l'air, et qu'une crise se prépare. Des ouvriers ont rapporté un meuble précieux qu'ils ont dûment saboté et se réjouissent dans leur âme à la pensée de la stupeur qui sera celle du patron, M. Breschard, dont l'atelier jusqu'ici n'a pas connu une seule grève. Celui qui mène le mouvement, c'est le contremaître, Langouet. Nous assistons à une brève conversation entre ce Langouet et l'ouvrière qui est à la tête de l'atelier des femmes, Louise Mairet. Et la rudesse avec laquelle ce beau garçon parle à cette jolie fille nous laisse assez deviner, à nous autres qui avons quelque habitude des choses du théâtre, que ces deux jeunes gens ne sont pas indifférens l'un à l'autre. Maintenant nous allons faire connaissance avec le patron Breschard, et le voir aux prises avec les difficultés d'ordre intime qui surgiront pour lui en même temps qu'éclatera la crise industrielle. C'est assez l'habitude, et les malheurs viennent volontiers de compagnie.

Breschard, qui est aujourd'hui à la tête d'une des plus grosses maisons de meubles du faubourg Saint-Antoine, a commencé par être un petit ouvrier. Le trait est important à noter, et ce n'est pas sans intention que M. Bourget l'a souligné. On a coutume en effet de parler de la bourgeoisie, comme d'une classe fermée, immuablement opposée à la classe populaire. Pour mieux accuser l'idée, on la compare à la noblesse de l'Ancien Régime. Mais le rapprochement, s'il est juste par certains côtés, est tout de même inexact. La noblesse était une caste, la bourgeoisie n'en est pas une. Combien d'ouvriers, par leur application au travail et leur économie, se sont élevés à devenir des bourgeois! Combien de bourgeois, par leur paresse ou leur imprévoyance, sont retombés au rang d'ouvriers! Il y a ainsi d'une classe à l'autre de continuels échanges, un incessant va-et-vient. Moins qu'une caste, ou même qu'une classe, la bourgeoisie est

une manière de vivre, un état. Aussi les travailleurs devraient-ils voir dans le bourgeois non pas l'ennemi, mais l'allié, celui qu'ils s'efforcent d'être, et qu'ils pourront être demain. Il en serait ainsi, probablement, si la logique menait les affaires du monde, ou plutôt si la passion ne venait pas déranger la logique. Car Langouet reproche précisément à Breschard d'avoir commencé comme les camarades, mais d'avoir fait plus de chemin qu'eux : il aurait moins d'hostilité contre un bourgeois de naissance et contre un patron fils de patron. C'est un sentiment qui n'a rien de mystérieux, ni de rare : il s'appelle l'envie. Et c'est celui que Montesquieu aurait pu mettre à la base de l'état démocratique, s'il n'avait préféré y mettre : la vertu.

Ce Breschard a un fils, un grand garçon qui est à la veille de se marier. Le futur beau-père ne demanderait pas mieux que de donner sa fille à cet honnête Philippe ; il fait pourtant une objection ou une question, et d'un genre assez délicat. M. Breschard, qui est veuf, ne va-t-il pas se remarier, introduire dans la famille une maîtresse épousée? Telle est la nouvelle que le fils Breschard ne soupçonnait pas — ce n'est pas une intelligence très perspicace, — et la question qu'il va poser directement à son père. Cette scène du père et du fils est des plus émouvantes. Elle est bien dans la manière de M. Bourget : celui-ci n'élude jamais une de ces rencontres décisives. Nous apprenons alors, de la bouche même de M. Breschard, son roman, triste, fâcheux, déplorable roman de quinquagénaire. Car M. Breschard avoue quarante-neuf ans, comme une coquette sur le retour! Resté veuf et se trouvant toujours fringant, il est tombé amoureux d'une jeune fille, actuellement l'une de ses ouvrières. M. Bourget, qui est le plus optimiste des auteurs dramatiques, en ce sens qu'il ne consent jamais à prêter que de nobles mobiles à ses personnages, donne à cette passion les couleurs les plus honorables. Breschard conte qu'appelé auprès d'une pauvre mourante, il s'est pris de pitié pour l'orpheline : la pitié s'est peu à peu changée en un autre sentiment. Et il le croit, le malheureux ! La situation d'un fils entendant de pareilles confidences est à coup sûr pénible. Je crois, pour ma part, que son devoir est tout tracé. Il doit venir au secours de son père, et l'empêcher d'altérer, par une faiblesse déjà sénile, l'harmonie et la respectabilité d'une famille. Le jeune Breschard choisit la conduite et tient le langage exactement contraires. Il s'attendrit sur les amours paternelles. Que ce patron épouse donc son ouvrière ; il en sera quitte, lui, pour renoncer à un mariage sortable et raisonnable, ou pour imposer à sa femme une belle-mère venue de la rue.

Cette conversation surprenante a encore pour effet de nous renseigner sur le compte de ce jeune Breschard. C'est, lui aussi, une nature généreuse, oh! combien! Toutes les idées fausses, absurdes, saugrenues qui lui apparaîtront auréolées d'un nimbe de générosité, il s'empressera de s'en faire une religion. Fils de patron, il ne manquera pas de réserver toute sa sympathie pour les ouvriers. Bourgeois, il sera socialiste. Il ne doute pas que la bonté ne réside au fond des cœurs, de tous les cœurs, et que l'humanité ne soit en marche vers l'idylle universelle.

Ainsi peu à peu se dessinent les personnages, et leurs caractères apparaissent en leur complexité. Aucun d'eux n'est un bonhomme de convention, posé une fois pour toutes en des attitudes figées. Mélange de bon et de mauvais, pris à un instant décisif de leur vie, ils évolueront sous la double poussée de leurs passions et des événemens. Car nous ne nous étions pas trompés dans nos prévisions. Cette Louise Mairet qui est la maîtresse du patron, elle est aimée de Langouet. Dans l'hostilité qui pousse celui-ci à faire déclarer la grève parmi les ouvriers, il n'y a pas seulement une hostilité de classe, il y a une rivalité d'homme à homme. C'est le jaloux qui, tout à l'heure, bravera son rival, quand Langouet menacera Breschard d'une grève de tout l'atelier, pour le cas où Breschard donnerait suite à cette affaire de sabotage qu'il vient de découvrir. Non, non, il vaut mieux ne pas sévir, et fermer l'œil, et laisser le brave Gaucheron réparer chez lui, en dehors de l'atelier, le meuble dont chaque tiroir enferme maintenant une inscription injurieuse et belliqueuse... Tel est cet acte qui est un modèle d'exposition claire, minutieuse, complète. Lorsque la toile baisse, nous avons lié intime connaissance avec tous les acteurs du drame qui s'annonce et dont nous sentons bien qu'il ne peut plus faire autrement que d'éclater.

Le second acte est tout plein de choses, d'une trame serrée, où nous voyons alterner sans cesse l'intrigue domestique et la lutte sociale comme deux fils passant tour à tour sur le métier. Ce qui en détermine le mouvement, c'est l'intervention de la fille de Breschard. Celle-ci vient d'apprendre le beau projet matrimonial de son père, et avec le courage dont les femmes sont beaucoup plus capables que nous, quand il s'agit de défendre la dignité de l'intérieur et la propreté morale, elle fait honte à son père. Ne doutez pas que le grand nigaud de fils n'essaie d'imposer silence à cette gêneuse. Mais celle-ci est lancée. Elle ira jusqu'au bout. Une réparation à Louise Mairet! Allons donc! La fille du peuple trompe, et berne, et bafoue le barbon amoureux

avec un amant jeune et de sa classe. Elle est la maîtresse de Langouet, et c'est la fable de l'atelier. — Oh! la belle scène, et, après les déliquescences sentimentales du père et du fils, quelle joie nous avons eue d'entendre, dans son emportement, le vrai langage d'une honnête femme. — Donc Breschard questionne Louise. Celle-ci aussi est une nature généreuse. Le patron est son bienfaiteur. Donc elle s'est donnée à lui, sans d'ailleurs accepter d'être mise dans ses meubles et de vivre à rien faire. Elle ne vivra que de son travail. Mais si elle peut donner à Breschard sa complaisance et même sa fidélité, elle ne peut lui donner son cœur. Et son cœur est tout à Langouet. Or Breschard est à l'âge où l'on tient, tout particulièrement, à être aimé pour soi-même... Cette déception intime va devenir le mobile principal auquel obéira le patron dans ses rapports avec ses ouvriers, au point que nous voyons aussitôt se changer du tout au tout la détermination qu'il avait prise au sujet de la grève. En effet, et quoiqu'il lui répugnât de céder, le couteau sur la gorge, il s'y était résolu. A un moment où ses affaires sont embarrassées, c'était le seul moyen qu'il eût de faire face à une grosse commande et d'éviter la faillite. Il s'agit bien de faillite maintenant! Il s'agit pour Breschard de ne pas plier devant celui qu'aime Louise Mairet. Et nous ne doutons plus de l'attitude intransigeante qu'il aura devant ses ouvriers quand ils viendront lui exposer le programme de leurs revendications.

Les voici en présence. D'un côté le patron, de l'autre côté les ouvriers conduits par le contremaître et flanqués d'un délégué du syndicat. La scène a été traitée par M. Bourget avec une remarquable sûreté de main. En quelques traits il a dessiné l'amusante silhouette du délégué, le camarade Thubeuf, le révolutionnaire gouailleur, à la blague et à la coule, qui se fait de la gréviculture une situation et qui, au prix de la ruine et de la misère d'autrui, s'assure une existence de rentier et de jouisseur. Ce Thubeuf, insolent et prétentieux, avec son pédantisme de demi-illettré, a été la joie de la soirée. D'une façon singulièrement expressive, M. Bourget nous a fait saisir ce qu'il y a de tyrannique dans cette organisation syndicale qui ne laisse à l'individu aucun droit, pas même celui de travailler pour vivre, qui brise les volontés, fait trembler chacun devant tous les autres et les courbe sous la peur d'une décision collective, anonyme, irresponsable. Cette traduction scénique d'une idée abstraite est d'excellent théâtre. Donc la grève est déclarée. Breschard court à la ruine... lorsque se présente, pour le sauver, le vieil ouvrier, Gaucheron, type de fidélité et d'énergie. Il improvisera un atelier, dans les locaux d'un couvent d'où les

religieuses ont été chassées. Il exécutera la commande de l'Américain. A ce moment on apprend que l'atelier des femmes ne s'est pas mis en grève. Louise Mairet, qui le dirige, s'est rangée du côté du patron. « Va, c'est un brave cœur, tu peux l'épouser ! » dit le fils Breschard à son père. Le mot est admirable, pour peindre l'âme de ce jeune serin, qui n'en rate pas une, si j'ose m'exprimer ainsi.

Le troisième acte est le seul auquel on pourrait donner le nom de tableau, si tant est que M. Bourget y tienne absolument. Dans les jardins et devant les bâtimens abandonnés du Sacré-Cœur, des caisses que l'on achève de clouer. Les ouvriers recrutés par Gaucheron terminent l'emballage des meubles qui vont partir ce soir même pour l'Angleterre. Ils ont jusqu'ici, au prix de quelles ruses ! réussi à dépister les grévistes. Mais nous devinons bien qu'ils ne leur échapperont plus longtemps. Voici en effet, dans un brouhaha de mauvais augure, la bande qui envahit le chantier, sous la conduite du haineux Langouet et de Thubeuf le jovial. Les « renards » ne sont pas en nombre : ils se rendent. Seul le vieux Gaucheron, avec une belle crânerie, leur tient tête à tous. « Ces meubles, s'écrie-t-il en termes d'une rudesse magnifique, c'est mon travail, et c'est moi-même. Mes bras ont sué dessus. Moi vivant, on n'y touchera pas. Vous voyez ce joujou : il est chargé. Le premier qui avance, j'en ai autant pour lui. » Et il loge une balle dans le sol. C'est qu'il ferait comme il dit, le vieux brave. Ce n'est pas un bourgeois, lui, c'est un ouvrier. Il faut se méfier. Les grévistes se méfient. Le désarroi commence à se mettre dans leur troupe. Ils ne sont plus si sûrs que Brutus est un honnête homme. Un revirement de foule se dessine. Mais Thubeuf a trouvé un expédient. On ne veut ni tuer Gaucheron, ni surtout se faire tuer par lui : qu'on l'enfume ! On entasse planches, caisses brisées, meubles en morceaux devant l'atelier où il s'est barricadé. Et comme il suffit d'un homme pour mettre le feu à un brasier, Langouet congédie les camarades et se réserve cette besogne d'incendiaire. A cette minute précise, arrive Louise Mairet. Elle épargnera ce crime à celui qu'elle aime. Elle retiendra son bras. C'est l'intrigue domestique qui de nouveau rencontre le drame social, et influe sur lui.

Au dernier acte, tout est rentré dans l'ordre. Les affaires ont repris au faubourg Saint-Antoine. Le fils Breschard, désabusé par la leçon un peu rude que lui a donnée son « ami » Langouet, n'est plus socialiste. Repassez dans quelque temps ; j'ai confiance dans ce pauvre sire : avant qu'il soit peu, il en remontrera pour l'étroitesse des idées et l'entêtement au plus autoritaire des patrons. Breschard n'épouse plus

Louise Mairet. Celle-ci s'est mise avec Langouet, qui s'est mis à boire et qui la bat. Mélancolie profonde d'un lendemain de grève ! Les patrons ont enfin compris la nécessité de se défendre. Langouet trouve devant lui tous les ateliers fermés. C'est un autre drame qui commence : celui de l'ouvrier sans travail. M. Bourget n'a pas voulu nous laisser sous une impression trop sombre ou trop dure. Il a imaginé une combinaison de coopérative où l'ouvrier exclu des ateliers pourra retrouver du travail. C'est, après l'appel à l'énergie dans la résistance, la note de pitié ou d'humanité.

Tel est ce beau drame où M. Paul Bourget a réalisé aussi complètement qu'il est possible son programme de la pièce d'idées. Une pièce de ce genre ne doit pas être une sorte de conférence dialoguée, où les personnages dissertent au lieu d'agir. On ne saurait trop remarquer à ce sujet quelle sobriété M. Bourget a observée dans l'exposé des théories qui se heurtent au cours du drame. Il s'est interdit sévèrement tout ce qui aurait pu ressembler à une tirade. Rien ne lui aurait été plus facile que de mettre dans la bouche du patron ou de l'ouvrier, tel morceau éloquent destiné à provoquer de manière infaillible les bravos, ou les sifflets, cette autre forme de l'applaudissement. Il ne l'a pas voulu. La pièce à idées, par une distinction que j'ai quelque souvenir d'avoir proposée jadis et sur laquelle M. Bourget insiste à son tour, n'est pas la pièce à thèse. Dans une pièce à thèse, les nécessités de la démonstration faussent toujours les données et déforment la réalité observée. Il n'y a pas de thèse dans la *Barricade*, mais avec une impartialité qui est, à ses yeux, une loi du genre, M. Bourget a exposé l'un et l'autre aspect de la question, et s'est placé tour à tour de l'un et de l'autre côté de la *Barricade*. Impartialité ne saurait d'ailleurs signifier neutralité. Si la neutralité, où que ce soit, est difficile à garder, elle est absolument incompatible avec l'essence du théâtre qui veut de l'émotion. En sortant de la *Barricade*, on n'emporte pas une formule par laquelle le littérateur aurait prétendu résoudre la question sociale. Mais on emporte cette impression que la société, telle que nous l'avons connue et que nous nous y sommes abrités, est en danger, et qu'il faut ou se ressaisir ou périr. Ce genre d'avertissement est celui que nous sommes en droit d'attendre du théâtre, quand le théâtre vise au delà de l'amusement d'une soirée. Et c'est en ce sens que la nouvelle pièce de M. Bourget, sans rien méconnaître des exigences de la scène, est une œuvre d'une réelle portée sociale.

Le grand succès de l'interprétation a été pour M. Joffre. Il a donné

au rôle du vieux Gaucheron un relief inattendu et l'a tiré au premier plan. Mélange de bonhomie, de finesse, d'énergie et de bonté, cette physionomie est devenue éminemment celle du personnage sympathique. En vérité, toute la salle n'avait d'yeux que pour lui, comme si la société en péril dût attendre de ses pareils son salut. Ce grand succès personnel, tout à fait légitime, a eu pour résultat de mettre dans l'ensemble un certain déséquilibre. Car l'ensemble de l'interprétation est seulement honorable. M. Lérand, si remarquable dans les rôles tristes et concentrés, n'a pas la chaleur, l'emportement l'émotion qu'il faudrait dans les circonstances critiques que traverse le patron Breschard. M. Gauthier, le contremaître révolutionnaire, a toujours beaucoup de justesse dans la diction, mais, cette fois, de la maigreur dans le jeu. Mlle Yvonne De Bray a donné au rôle de Louise Mairet une allure mélodramatique qui détonne dans une pièce réaliste. Complimens, pour finir, à M. Baron, excellent dans le rôle de Thubeuf et à Mme Ellen Andrée qui dessine avec pittoresque le personnage de la mère Gaucheron. Mais ce ne sont que des rôles épisodiques. Quant à la mise en scène, nous ne saurions trop louer M. Porel du goût et de la mesure avec lesquels il a réglé la figuration du deuxième et du troisième acte. Il a su éviter, — et c'est un mérite à la date où nous sommes, — d'introduire la pantomime dans un drame d'idées.

La pièce que M. Marcel Prévost a fait représenter au théâtre du Gymnase n'est autre que le roman publié ici même, sous le titre *Pierre et Thérèse*. Ne disons pas que la pièce ait été tirée du roman, puisque au contraire c'est le roman qui a été tiré de la pièce. Mais, le moment venu d'en rendre compte, le résultat est le même : j'entends qu'il y aurait pareillement impertinence à raconter aux lecteurs de la *Revue* une pièce qu'ils ont lue sous forme de roman, il y a quelques mois à peine et à leur parler longuement de péripéties qu'ils ne peuvent avoir oubliées. Ai-je besoin d'ajouter que ce cas particulier m'interdit aussi bien les éloges ou les réserves portant sur le fond des choses, et qui seraient également de mauvais goût? Je me placerai seulement au point de vue de la technique de la scène et de l'effet théâtral. Or, je crois que M. Marcel Prévost l'aurait obtenu beaucoup plus grand, s'il ne s'était astreint à un genre et à une formule dont il a estimé sans doute qu'ils lui étaient imposés par le théâtre pour lequel il travaillait. Telle est la force du passé dans une maison qui a un passé brillant ! Il y a une tradition et même une convention du Gym-

nase, et, alors que tant de choses se sont si profondément transformées, elle subsiste à peu près immuable. M. Marcel Prévost s'y est conformé. Il a tenu à nous donner une pièce méthodiquement composée, savamment équilibrée, où tout fût mesuré, dans les actes et dans le langage. Voilà qui est parfait. Mais en subissant cette contrainte, M. Marcel Prévost ne s'est pas aperçu, ou plutôt il a dû constater en regrettant de n'en pouvoir mais, qu'il y avait une sorte d'opposition constante entre le ton de sa comédie et la nature du sujet, des personnages et de leurs sentimens.

Le sujet est très hardi, et, comme les sujets très hardis, il est violemment exceptionnel. Une jeune femme découvre que le mari qu'elle a épousé par amour est un faussaire. Après cette découverte, et quelles qu'aient pu être ses tortures et ses angoisses devant une telle révélation, elle l'aimera encore. Tel est l'amour, ou du moins telle est une certaine sorte d'amour. A mon avis, l'unique moyen de faire passer à la scène une donnée aussi peu conforme à l'opinion moyenne, c'était de lancer le drame à fond de train dans une action brutale, à la manière de M. Bernstein. Certes, je n'aime guère cette manière, mais je reconnais qu'en certains cas elle s'impose. Un homme qui pour arriver commet des faux, a beau invoquer les nécessités de la lutte pour la vie : ce lutteur est un forban. La femme qui, ayant cru épouser un honnête homme, s'aperçoit que cet homme est un chenapan, qu'il a trompé la confiance des autres, et celle de la famille où il entrait, et celle même de sa fiancée, et qui, en dépit du mépris qu'elle ne peut s'empêcher d'éprouver pour lui, continue à l'aimer, cette femme-là est dominée par la mémoire des sens. Je veux bien que ce soit de l'amour, mais au sens le moins noble du mot. Pour l'aventure de cet escroc et de cette névrosée, une atmosphère d'orage eût convenu. Le calme où elle se déroule au *Gymnase* nous laisse plus libres de la juger. La vilenie des personnages s'accuse avec un relief qui est tout ce qu'on peut imaginer de plus moral, je n'en disconviens pas, mais qui nous rend terriblement rebelles à cette sorte de sympathie spéciale que nous avons besoin de ressentir pour les acteurs d'un drame auquel nous nous intéressons.

L'interprétation tient tout entière dans les deux rôles de Pierre et de Thérèse. Mlle Brandès a été une Thérèse de grande allure, passionnée, vibrante, douloureuse. M. Dumény a campé, en antithèse, un type, très réussi en sa sécheresse, d'arriviste sans scrupules, dont on voit bien que le prétendu repentir est tout juste une concession à certaines formes surannées de langage.

C'est une tâche ingrate que celle de mettre Jeanne d'Arc à la scène. Tous ceux qui ont tenté l'aventure, sans en excepter les plus grands, ont à peu près échoué. L'idéale figure de la sainte et de l'héroïne s'accorde mal avec les exigences et les conventions théâtrales. Aussi M. Moreau, afin d'éluder en partie la difficulté, s'est-il borné à choisir, pour sujet de sa pièce, les derniers épisodes de la vie de Jeanne, ceux qui, en l'absence de tout arrangement scénique et par eux-mêmes, forment déjà un drame émouvant et grandiose : le procès et le supplice. Donc nous sommes à Rouen, dans le château où le tout jeune Henri VI, « roi de France et d'Angleterre, » règne sous la tutelle du régent, son oncle, le duc de Bedford. Ce personnage de Bedford est le plus original de la pièce : c'est l'invention, je n'ose dire la trouvaille, de l'auteur. Le duc a visité la prisonnière dans son cachot, et, depuis lors, il est en proie à d'étranges malaises, torturé par d'inexplicables angoisses, hanté par des visions qui l'affolent. Lequel l'emportera de l'amour que Bedford, sans se l'expliquer, éprouve pour l'héroïne, ou de l'effroi que lui inspire la sorcière dont il subit malgré lui la domination? Ces remous détermineront tout le mouvement de la pièce. Si le second acte, qui est proprement celui du procès, suit de très près les textes authentiques, à l'acte suivant qui est celui de la prison, nous sommes un peu fâchés de voir, dans le cachot de Jeanne, Bedford se rouler aux pieds de la prisonnière, implorer son pardon, lui soumettre un plan d'évasion. En somme, le personnage semble bizarre, incohérent. Et il en est ainsi chaque fois qu'un dramaturge s'avise de jeter une broderie nouvelle sur la trame de cette histoire si belle en sa simplicité.

On pouvait craindre de voir au dernier acte le tableau du supplice, avec bûcher, flamme, foule, etc. On ne saurait trop louer l'auteur de nous avoir épargné cette mise en scène de cirque. Il a imaginé, avec beaucoup de tact, de ne nous faire assister à la scène qu'indirectement : c'est sur les visages des assistans, c'est à travers leurs cris et leurs imprécations, que nous suivons la tragédie des dernières minutes.

Il était bien impossible que Mme Sarah Bernhardt, une fois de plus en sa vie, n'interprétât pas le rôle de la bonne Lorraine qu'Anglais brûlèrent à Rouen. Tour à tour véhémente et attendrie, ardente et craintive, naïve et soulevée par la foi, elle a réussi en plus d'un endroit à faire passer parmi nous un frisson d'émotion. Le duc de Bedford, c'est M. de Max. Je n'insiste pas.

Si le *Procès de Jeanne d'Arc* pèche par excès d'ingéniosité, le défaut

de *Madame Margot* serait plutôt un certain manque d'artifice. Cette fois, il fallait une intrigue menée grand train, des situations se renouvelant de scène en scène, et de ces ressorts qui, au bon moment, font rebondir l'action, bref les procédés où excellaient Dumas père et Sardou. Or il est visible que les auteurs se sont ici peu souciés du mouvement, et leur pièce, au dialogue copieusement farci d'archaïsmes et d'expressions gaillardes, n'avance qu'avec lenteur.

Un prologue, à Usson, en Auvergne, où Madame Margot, autrement dit Marguerite de Valois, exilée pour ses incartades conjugales, réside et s'ennuie. Quelques années se passent. Henri IV a épousé Marie de Médicis, mais héberge au Louvre sa maîtresse : Henriette d'Entragues. La conséquence de cette vie en commun, ce sont entre l'épouse et la maîtresse de continuelles disputes. Les enfans s'en mêlent et prenant parti, chacun pour sa mère, se chamaillent et se battent. Car Henri IV fait élever pêle-mêle le dauphin et les enfans nés de ses maîtresses, de l'ancienne et de la nouvelle, de Gabrielle d'Estrées et de Henriette d'Entragues. Bonhomme, ainsi que le veut la légende, le roi s'occupe à apaiser de son mieux ces criailleries; ç'a été pour l'auteur une occasion de mettre à la scène l'anecdote populaire : Henri IV recevant l'ambassadeur d'Espagne, avec deux bambins juchés à califourchon sur son dos.

Cet acte confine plutôt au vaudeville ; le suivant nous jette en plein mélodrame. Mme Margot... Mais vous n'attendez pas que je vous conte ces choses. Elles y perdraient. Et vous perdriez à ne pas aller voir Mme Réjane. Le rôle de Mme Margot était fait pour elle; elle s'y est montrée malicieuse à souhait et a su mettre en valeur tout ce qu'il y a de verdeur dans le langage de cette reine sans façon ou sans gêne. M. Garry a composé le personnage d'un truculent Henri IV chez qui la bonhomie cavalière n'exclut pas la majesté. Mme Suzanne Avril est une amusante Marie de Médicis. M. Signoret a curieusement dessiné la silhouette du Père Cotton, confesseur du Roi, qui ne joue qu'un rôle épisodique et M. Castillon a campé un pittoresque Concini. N'oublions pas Mlle Mary Schiffner qui danse si gentiment la pavane et s'est fait beaucoup applaudir.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *Myrtil*, conte musical en deux actes; paroles de MM. Villeroy et Ernest Garnier, musique de M. Ernest Garnier. — *Le Cœur du moulin*, pièce lyrique en deux actes, poème de M. Maurice Magre, musique de M. Déodat de Séverac. — Quelques œuvres de Charles Bordes. — Concerts de M. Édouard Risler.

L'Opéra-Comique a donné, le mois dernier, deux ouvrages également vertueux comme sujet, mais, quant à la musique, de vertu fort inégale.

Myrtil est une histoire grecque : celle des amours, innocentes et cependant punies, d'une jeune prêtresse de Diane avec le bel Hylas, aimé lui-même d'une bacchante jalouse, et qui se venge à la fin. Le poème est peu de chose, et la musique n'est rien de plus que le poème. Le tout, par certains côtés, confine à l'opérette, et par d'autres, plus nombreux, donne l'impression d'une « cantate de Rome, » ou « pour Rome, » qui serait longue, ennuyeuse et n'aurait pas le prix. Les raisons de représenter des œuvres semblables sont de celles que la raison ne connaît pas.

Les raisons du *Cœur du moulin* se comprennent mieux. Le sujet, moderne cette fois, rustique et languedocien, n'est pas moins édifiant que l'autre, si même il ne l'est davantage. Dans un village du Midi de la France, Marie et Jacques se sont aimés naguère. Puis Jacques a quitté le pays pour aller dans les villes lointaines. Comme on ne savait plus rien de lui, Marie, le croyant oublieux, mort peut-être, est devenue, sans amour, la femme de Pierre. Or, un soir de vendange, voici que Jacques revient, toujours aimant, et retrouve Marie, qui l'aime toujours. Alors!... Eh bien! pas du tout. C'est que Jacques n'a pas retrouvé que Marie. Le ciel et la terre natale, la maison maternelle

et les cloches de l'église, les soleils et les souffles d'automne, le puits, et surtout le moulin, le vieux moulin en ruines, que le vieux meunier, le parrain de Jacques, habite, toutes ces choses familières ont gardé leur visage, leur âme, et leur influence d'autrefois. Les ailes du moulin ne tournent plus, mais le cœur du moulin bat encore et par la voix du brave meunier on dirait qu'il parle ou qu'il chante. Le vieillard a surpris le secret de Jacques et de Marie, leur faiblesse à l'heure du revoir et leur dessein, formé tout bas, de fuir ensemble. Il déjouera leur coupable projet. Au moment du rendez-vous, il éloigne Marie. Et pour changer la résolution de Jacques, pour le décider au sacrifice, il n'est pas de sages propos qu'il ne lui tienne, pas de nobles, d'héroïques avis qu'il ne lui donne, pas de souvenirs pieux et purs qu'il ne réveille en lui. La mère du pauvre amoureux, survenant à son tour, joint ses instances à celles du vieillard. Et voici que d'autres voix se font entendre, plus mystérieuses, bonnes conseillères aussi : voix du pays, voix du passé, voix de l'enfance et de la jeunesse. Elles sortent du puits, elles montent de la vallée, et flottent sur les chemins. A la fenêtre entr'ouverte du moulin, dans ses murailles mêmes et sous son manteau de lierre, paraissent en chantant des figures de rêve, des visions d'autrefois. Après le cœur du moulin, c'en est le chœur, dont l'excellent meunier fut le chorège. Tant d'honnêtes leçons, que donnent à Jacques les êtres et les choses, ne sauraient être vaines. Jacques s'en ira sans revoir Marie, et s'en ira pour toujours.

Vous trouvez que cette histoire, innocente autant que sommaire, a l'air d'être tirée de la morale en action, ou mieux, le mouvement et surtout « l'intrigue » y faisant défaut, de la morale sans action. Nous en conviendrons volontiers, mais pour en conclure tout de suite qu'il n'est pas d'un compositeur vulgaire d'avoir su trouver ici le moyen de nous intéresser et de nous émouvoir. Oh! de nous décevoir aussi, de nous dérouter, de nous rebuter même, et nous allons nous en expliquer d'abord. Pourtant, et nous le montrerons ensuite, il y a quelque chose là, quelque chose de précieux, de rare, et ce n'est rien moins que le sentiment, ou l'âme, d'un véritable musicien.

Il écrit, ce musicien, une langue hachée menu. Son style est fait, non pas de phrases, mais de mots, non pas de lignes, mais de points. Le chant, de l'orchestre ou des voix, se réduit trop souvent à des intonations, à des appels, à des velléités mélodiques. La symphonie, elle non plus, ne se développe nulle part. Nous sommes en présence ici d'un art parcellaire, atomistique, ayant comme règle fondamentale l'abréviation et le raccourci, la réticence, la restriction ou la paralysie

de soi-même. « Comme règle, » avons-nous écrit, mais craignons, en l'écrivant, d'être dupe et de prendre pour une sobriété voulue une involontaire indigence. Il arrive si souvent aujourd'hui que nos jeunes gens nous en font accroire, ou du moins qu'ils y tâchent, et qu'une faculté leur manquant, ils prétendent mettre un principe, quand ce n'est pas un système, à la place. La discrétion, l'économie a du bon. Vive le proverbe antique, qui conseille de ne pas semer à plein sac, mais d'une main légère. Encore faut-il que cette main s'ouvre quelquefois toute grande. Or, dans la musique de M. de Séverac, on ne vóit pas assez « le geste auguste, » — et qui doit être large. — du semeur. L'effusion lyrique en est à peu près absente. Les indications, les esquisses, les courtes formules y fourmillent. Rien n'y est rare comme la forme large, libre, généreuse, et qui se déploie.

Cet art étroit est de plus un art contraint, où beaucoup d'embarras se remarque. Pour n'être point surchargé, ce n'en est pas moins un art difficile, et dont la difficulté ne tient pas tant au nombre des élémens qu'à la manière de les choisir et de les disposer. Ce qu'il y a de moins simple, de plus contraire au naturel, est assurément ce qui plaît le mieux à M. de Séverac. Il a le goût du rare, l'amour du raffiné, la passion de la subtilité et de la quintessence. Cela est sensible en toutes les parties et jusque dans le détail de son style, dans la déclamation, dans la façon de noter la parole et de la commenter. La phrase qui pourrait, qui devrait être la plus droite et la plus unie, le musicien la contourne, la tortille, ou la brise. Que de fois il semble ne chercher pour elle dans l'orchestre qu'une gêne, au lieu d'un secours ou d'une parure. Plutôt que de l'envelopper, il la hérisse de modulations, de rythmes, d'accords, qui nous la font en quelque sorte inaccessible. La musique alors, pénible à l'audition, devient, pour nous au moins, d'une lecture impraticable. Quand on a des œuvres de ce genre sous les yeux et les doigts, ni les uns ni les autres ne savent où se poser.

Cet art enfin, sans liberté, sans abondance, est un art qui se dérobe et fuit. Il ressemble au kaléidoscope des enfans, où de menus éclats de verre font et défont sans trêve des figures sans consistance et sans durée. Tonalité, rythme, harmonie, rien ne persiste, rien ne s'arrête, rien ne se montre un instant que pour se dérober aussitôt Ainsi la petitesse et l'étroitesse des formes sonores n'a d'égale que leur instabilité. Parlerons-nous de l'orchestration? Nous dirions qu'elle est inégale, ici maladroite, ailleurs un peu grêle, un peu mièvre aussi, avec imitation ou réminiscence de certains effets debussystes et déjà démodés, comme l'abus du *glissando* de harpes ou du *célesta*. Au

surplus, cela n'est que l'accessoire et pourra se corriger aisément.

Le principal aussi, nous en avons une secrète espérance. Les promesses de cette œuvre, autant que ses menaces, méritent d'être signalées. Il suffira, pour qu'elles s'accomplissent, que le talent de M. de Séverac se débarrasse et se dilate, se détende et se clarifie; que le sentiment, très simple et très pur, s'affranchisse du procédé qui le complique et l'altère, qu'au lieu d'apparaître et d'affleurer seulement par endroits, il ose partout s'épanouir. Avec, ou malgré ses défauts, l'œuvre a des qualités, ou des vertus très hautes. Elle est sérieuse, elle est digne, elle est noble, aussi éloignée que telle ou telle, récente et facile à nommer, en est voisine, de la sensiblerie, ou du sensualisme, ou de la bassesse. Songez, encore une fois, au parti que d'autres musiciens auraient tiré d'un pareil sujet! Quel chef-d'œuvre ils en eussent fait, ou de niaiserie et de platitude, ou de lourdeur et de grossièreté! Surtout, j'aime en cette musique les signes, épars il est vrai, les marques, furtives sans doute, mais qui ne trompent pas, d'une émotion sincère et profonde. J'y reconnais l'artiste, le musicien véritable, c'est-à-dire, en élargissant la formule de Gautier, l'homme pour qui le monde, le monde extérieur et l'autre, existe et prend une forme, une figure, non pas inanimée et vaine, mais réelle et vivante, par les sons.

Vous n'ignorez pas ce qu'on appelle le « milieu. » C'est exactement le contraire, puisque c'est l'entourage, ou l'ambiance. M. de Séverac a su l'exprimer. Il est regrettable sans doute que les chœurs, très nombreux, continus à certains momens et toujours invisibles, s'entendent mal et de trop loin. C'est dommage également, et même plus encore, que la musique en soit esquissée à peine, que jamais elle ne se précise et ne se développe. Elle pouvait, tout en demeurant mystérieuse, flottante comme les nuages, fluide comme l'air, avoir comme lui de la couleur, et des formes comme eux. En ce bruit léger de murmures ou de soupirs, il y a pourtant bien de la poésie. Sonneries, — un peu subtiles et maniérées, — des cloches; refrains, — qui ne sont que des échos, — de vendange; appels, modulés à mi-voix, de la nature ou de la jeunesse, composent à la longue une atmosphère insaisissable mais sensible, et sans laquelle certains contours auraient de la sécheresse et de la dureté. Tout est détail ici, jusqu'au paysage, mais un détail, çà et là, suffit à l'indiquer. « Tu te chaufferas à mon feu, » dit Pierre à Jacques revenu, « les soirs où l'hiver rend l'air bleu, quand le hibou ne chante plus au clair de lune. » Cherchez, à la fin du premier acte, ces trois ou quatre mesures (elles sont, par hasard, d'une

lecture aisée) et voyez, écoutez, sur les notes finales que souligne un léger accent imitatif de l'orchestre, comme la voix monte et va se perdre au dehors, au loin, dans le mystère azuré de la nuit. Le plus simple appel de Marie, et que le meunier répète : « Jacques!... Ami! » donne aussi, rien que par l'intonation, par la tonalité, par le juste rapport de la voix avec une courte mais expressive indication symphonique, la sensation de l'espace nocturne.

Si maintenant de l'ordre pittoresque nous passons à l'ordre sentimental, nous y trouverons, dans le détail toujours, plus d'un trait, plus d'une touche un peu trop rapide, mais juste et profonde. La première scène, le récit que fait Marie à l'une de ses compagnes, de son ancien amour, puis du rêve, qui lui présagea, l'autre nuit, le retour de Jacques; au second acte surtout, le dialogue du meunier d'abord avec Marie, puis avec Jacques et la mère de Jacques, tout cela, qui manque assurément de suite et d'unité, de longue haleine et de soutien, se colore au moins de lueurs passagères, s'anime d'une vie inégale, intermittente, mais qui, néanmoins, est la vie.

Enfin, dans cette œuvre où presque rien ne dure, il n'est, heureusement, pas impossible de signaler parfois une halte, un repos, l'effusion d'un lyrisme discret, mais touchant. Là surtout va notre sympathie, se porte et s'attache notre espoir. La dernière page du premier acte, l'*aparte* rêveur du vieux meunier, après qu'il a surpris le secret d'amour, est d'un sentiment très pur, d'un style non seulement distingué, mais naturel et libre, où l'idée fait mieux que s'esquisser, et, lasse de se contraindre, un moment s'abandonne. Libre aussi, presque développé, l'entr'acte forme une sorte de *lied* pour orchestre, d'un caractère original, intime et pénétrant. *Lieder* encore, ou du moins ébauches, soupçons de *lieder*, à la fin, les appels, rappels et conseils que font entendre à Jacques les voix de son pays et de son enfance. Le bonhomme Noël, la fée des rondes, le vieux mendiant et la fée du blé apparaissent et chantent tour à tour. Chacun de leurs chants a son caractère, le dernier surtout, qui noue et dénoue des vocalises lentes et, par leur lenteur même, expressives. Puis les quatre voix s'unissent. Leur concert ne tarde pas à se gâter : il tourne très vite à l'aigre, et c'est dommage, car il avait commencé par être d'une harmonieuse douceur.

Mais s'il fallait, de toute la partition, retenir une seule page, nous saurions bien laquelle choisir. Nous prendrions, au premier acte, dans la scène du revoir, après l'aveu, sombre et lourd, de Marie, un *lamento*, non moins pathétique, de Jacques par la douleur

écrasé. Plus de gêne ici, plus d'obstacle. Au contraire, l'expansion, le débordement de la passion toute-puissante. Avec cela nul excès, aucune emphase. Pas un cri, mais de l'accent, de la déclamation et du chant, de l'expression, de l'émotion partout, dans les intervalles, dans les harmonies, dans l'orchestre qui gémit et qui gronde. Ici pour le coup se déclare l'artiste, c'est-à-dire l'esprit, l'âme, que touchent les choses humaines : *mentem mortalia tangunt*. Nous avons assez dit à M. de Séverac comment il ne faut pas faire. Disons-lui cette fois comment il faut faire, et que c'est ainsi. Nous croyons qu'il peut nous entendre. Son œuvre porte un germe de beauté. Le grain n'y est pas tombé parmi les pierres, car la sensibilité, la tendresse, est au fond de cette nature de musicien. Plutôt parmi les buissons et les ronces : il ne s'agit que de les arracher.

Le Cœur du moulin fut chanté, dans un décor admirable, par Mlle Lamarre, « une petite demoiselle qui n'est point sotte, » comme disait mon vieux professeur de solfège, après le cours, aux jeunes personnes dont il était satisfait. Un débutant, M. Coulomb (Jacques), a plus de sentiment que de voix. M. Vieulle a de l'une autant que de l'autre, et sous sa blouse de meunier, le cœur du moulin a battu.

Je vous ai dit le mois dernier, brièvement, ce que Charles Bordes avait fait pour la musique. Je voudrais aujourd'hui vous parler un peu de la musique qu'il a faite. Lui-même, il en parlait à peine, et sans complaisance. Arrivait-il qu'ayant lu quelqu'un de ses *lieder*, on le qualifiât, devant lui, d'admirable, Bordes souriait d'un air incrédule, incrédule avec sincérité. Je viens de les relire, ces chants de l'ami disparu, durant tout un long soir d'hiver, que je sentais plus que les autres, — pourquoi? — plein de son souvenir et triste de sa mort. Comme autrefois, je les ai trouvés admirables. Il ne sourira plus de me l'entendre dire et, maintenant qu'il sait toutes choses, il sait bien que je ne me trompe pas.

Ce qui peut d'abord étonner, c'est le nom des poètes que Bordes, le plus souvent, choisissait. Sur une vingtaine de pièces, prises, un peu au hasard, parmi les plus anciennes, quatre sont de M. Francis Jammes, une de M. Camille Mauclair, une de M. Jean Moréas il y en a quatorze de Paul Verlaine. Ainsi l'amour de la musique du passé fut loin d'exclure chez Bordes le goût et le plaisir d'allier, de consacrer sa propre musique à la poésie du présent, voire de l'avenir. Cela montre assez quel artiste, ou plutôt que d'artistes, et lesquels, il y avait en lui.

De même il est bien possible que la plus grande originalité de ses *lieder* consiste dans un style où se rencontrent, sans se heurter ou seulement se contredire, les marques de la tradition classique avec les signes de l'esprit nouveau. Rien ici ne sent l'étude ou l'école. Nulle trace d'un système arbitraire, pas une formule, pas une recette apprise et machinalement appliquée. Un des charmes de cette musique est dans son indépendance. Tout y est libre : le rythme, le ton, le mode, et ces diverses franchises, le musicien les doit sans doute à la musique populaire, qu'il aima toujours un peu comme la mère ou la nourrice de la sienne. Moderne par l'intérêt constant et constamment renouvelé de l'accompagnement symphonique, un *lied* de Bordes l'est encore par la valeur du détail pittoresque ou sentimental, de l'accent, de la touche ou de la tache sonore, imprévue et significative. Dans *Promenade matinale*, un certain cri de plaisir : *L'air est vif!* lancé tout à coup, à la fin d'une mesure, éveille, avec trois notes, une réplique de piano (de hautbois dans la version pour orchestre), aussi vive et piquante que l'air même du matin. Trois lignes plus bas, un oiseau s'envole, « Et son reflet dans l'eau survit à son passage. C'est tout. » Sur les deux derniers mots, deux notes encore, mais tout autres, non plus brillantes, mais éteintes, qu'un court silence précède et que suit un plus long silence, disent, tout bas, que le paysage ou la scène est, en effet, peu de chose, mais quelque chose d'exquis. Au début de l'*Heure du berger* (*La lune est rouge, au brumeux horizon*) quelques accords parfaits qui descendent, et la voix, qui décline en même temps, entrent avec une lenteur mystérieuse dans la tonalité, qu'une note, altérée à dessein, retarde, et qui se fixe, à la fin seulement, tout autre qu'on ne l'aurait attendue.

Le premier numéro des *Paysages tristes* (*Soleils couchans*) commence par une marche quasi funèbre. Une mélodie précise, à peu près carrée, accompagne la première strophe de quatre vers. Mais sur les derniers mots, au lieu de conclure, elle se poursuit et, cueillant comme au passage la seconde strophe, elle l'emporte, sans s'interrompre, en un mouvement, en un courant nouveau. Rien de plus harmonieux que cette inégalité métrique entre la période poétique et la période musicale. Rien d'aisé comme la façon dont celle-ci, plus longue et plus souple, enveloppe l'autre et l'entraîne.

Enfin, sur un vieil air (c'est le titre même d'un parfait petit chef-d'œuvre), Bordes sut composer, dans le goût à la fois le plus moderne et le plus pur, une jeune chanson. Vous connaissez les vers de Verlaine :

Le piano que baise une main frêle
Luit dans le soir rose et gris, vaguement,
Tandis qu'avec un très léger bruit d'aile,
Un air bien vieux, bien faible et bien charmant
Rôde discret, apeuré quasiment,
Par le boudoir longtemps parfumé d'Elle.

Le vieil air qu'il plut au musicien de choisir, c'est la romance de Martini : *Plaisir d'amour*. Elle n'est pas seulement rappelée, ou citée ici : elle y circule, elle y est répandue, elle s'y développe, à travers des harmonies fines, subtiles, dont pas une seule ne lui messied. Tous les accens l'animent, aucun ne la blesse, ni ne la brusque, ni ne l'effarouche. Oh ! que la pièce ancienne est cousue avec art à l'étoffe neuve, et comme celle-ci, loin d'emporter celle-là, s'y assortit et s'y ajuste ! Ou plutôt je me trompe et la parabole est trop matérielle. Il vaudrait mieux écrire, en empruntant le style même du poète, que la musique nouvelle est comme le boudoir et que le vieil air l'imprègne et l'embaume comme le parfum.

Avec, ou malgré tout cela, ne craignez pas qu'il y ait en cette musique nul soupçon de préciosité maladive. Elle est saine et elle est sage. Il arrive même, plus d'une fois, qu'elle entraîne avec elle et fait ainsi passer telle image ou telle expression, tant soit peu singulière, quand ce n'est pas saugrenue, échappée à la poésie, et que la poésie, à notre avis du moins, ne « sauverait » pas toute seule ni toujours. Autant que la séduction prochaine et directe et la prise immédiate qu'ont sur nous les choses de notre temps, ces *lieder* de Bordes possèdent les qualités, les vertus de tous les temps, celles qu'on nomme classiques. A la fantaisie, ils joignent le style, et la discipline à la liberté. Dans l'ordre de l'harmonie ou des modulations, se rencontre-t-il des hardiesses, des étrangetés même, la raison ou la loi n'est jamais bien loin, qui les explique ou qui les permet. Le rythme non plus, le rythme en soi, n'est point en péril ici. La parole, pas davantage, et toujours entre la note et le mot, entre la mélodie et le verbe, le rapport est juste et l'intérêt partagé. Elle surtout, la mélodie, a l'abondance, la franchise et, par une rencontre rare, avec la distinction, la simplicité. Voilà, pour le coup, chez l'un des maîtres de cette *Schola* dont M. de Séverac est l'élève, un art sans restriction ni contrainte, un art qui s'abandonne et se livre. Il est même étonnant de constater à quel degré Charles Bordes fut exempt des défauts quelquefois reprochés, non sans motif, à l'école qui fut sienne et qui, peut-être, ne l'est point assez demeurée. On a dit d'elle avec bien de l'esprit : « Elle

avait ouvert les fenêtres, mais sur le passé seulement. C'était les ouvrir sur la cour et non pas sur la rue (1). » Bordes, du moins, les ouvrit, et toutes grandes, sur la nature entière, sur les deux mondes, je veux dire celui qui nous entoure et celui que nous sommes.

L'un et l'autre se touchent et se mêlent dans l'œuvre que nous étudions. La plupart de ces *lieder* sont animés par le sentiment pittoresque ou par le sentiment amoureux, si ce n'est par tous les deux ensemble. Et tous deux ensemble baignent, en quelque sorte, dans le sentiment, plus vaste et plus profond, de la mélancolie. Tristes sont ici les paysages et triste la tendresse. Rare est la joie ou seulement le sourire. La *Promenade matinale*, commencée avec une gaîté printanière, s'achève par une méditation ou plutôt une « élévation » passionnée. En dépit de la galanterie trompeuse du titre, c'est un nocturne plus que grave, un peu dans la manière de Cazin, que l'*Heure du berger*. Oh ! que les mots sont impuissans à traduire les notes, si puissantes, au contraire, à traduire les mots ! Notes de la voix ou du clavier, notes qui se suivent et lentement cheminent, notes qui se cherchent et se joignent en accords. J'en sais deux particulièrement expressives, mornes et désolées entre toutes, tombant et retombant sans relâche, ainsi que deux gouttes sonores. Ici des mérites opposés paraissent ensemble : la variété des effets et l'unité du style, la finesse des détails et l'ampleur ou le parti pris de l'ensemble. Quant au sentiment général, il n'est pas sûr que les chefs-d'œuvre mêmes du genre nous donnent une impression beaucoup plus pénétrante de la solitude et de la solennité de la nuit.

Amoureuses ou pittoresques, à mesure que j'ai relu ces chansons, j'y ai reconnu davantage le son d'une âme souffrante, la plainte, le cri parfois d'une tristesse passionnée (comme dans *Spleen*) et qui peut s'exalter jusqu'au désespoir. Sur le fond pâli de la romance de Martini, le musicien moderne a semé çà et là des fleurs d'un éclat sombre. Au spectacle même de la nature et de la vie, à leur contact (voyez : *La paix est dans le bois silencieux*), il frémit d'un enthousiasme où l'on doute s'il entre plus de joie ou plus de douleur. Lisez la mélodie, admirable et déchirante entre toutes, sur les paroles de Verlaine : *Le son du cor s'afflige dans les bois*. Il n'en est pas de plus caractéristique. Je n'en sais pas une autre d'où s'exhale une plus large, plus ardente et plus généreuse sympathie. Je voudrais en écrivant ce mot, pouvoir lui rendre sa force et sa vertu première, et qu'il exprimât l'amour, la

(1) M. Romain Rolland, *la Foire sur la place* (*Jean Christophe*).

pitié pour toute souffrance, y compris celle des choses, en ces heures d'affreuse tristesse où comme nous, avec nous, les choses mêmes ont l'air de souffrir.

On a rapporté ce mot de Bizet, écoutant un soir *In der Fremdè*, l'un des *lieder* les plus désolés de Schumann : « C'est la nostalgie de la mort. » On ne parlerait pas très différemment de certains chants de Charles Bordes. Et pourtant qui fut plus vivant que lui, plus ami, que dis-je, plus amoureux de la vie, et, quoi qu'elle eût pour lui de difficultés et d'amertumes, plus facile et plus doux envers elle ! Ses chants disent des choses douloureuses, presque funèbres, que ses paroles ne disaient point. Ainsi toujours un peu de ceux-là mêmes que nous croyons les plus proches, demeure loin de nous. L'aspect serein de cette âme nous était familier, nous en ignorions le côté sombre. La musique de Bordes, seule, l'aura connu et révélé tout entier.

Quant à la musique en général, voulez-vous savoir, et par la sienne encore, comme il l'aimait ? Lisez le madrigal qu'il écrivit un jour à sa louange. C'était dans cette illustre abbaye de Saint-Wandrille, qui n'avait point alors ses maîtres et ses hôtes d'aujourd'hui. Le texte est tiré de l'*Henry VIII* de Shakspeare (acte III, scène première). La reine Catherine, à la veille de sa déchéance et de sa répudiation, retirée en ses appartemens, travaille et songe parmi ses femmes : « Prends, » dit-elle à l'une d'elles, « prends ton luth, ma fille, mon âme devient triste à force de troubles. Chante et disperse ces troubles, si tu peux ; laisse là ton ouvrage. » La jeune fille obéit, et voici sa chanson :

Orphée, avec son luth, faisait courber les chênes
Et, tandis qu'il chantait, dans les forêts prochaines,
S'incliner les neigeux sommets.
A sa voix surgissaient les fleurs épanouies,
Comme si gai soleil et bienfaisantes pluies
Faisaient un printemps pour jamais.
Aux soupirs exhalés de sa noble poitrine,
Tout pleurait en silence, et la vague marine,
Vaincue, à ses pieds déferlait.
Tu fais cela, musique ! Et ta puissance est telle,
Que la peine du cœur, oui la peine mortelle,
Meurt ou s'endort lorsqu'il te plaît (1).

La pièce est écrite pour un chœur mixte à quatre voix et sans accompagnement, c'est-à-dire dans le style qu'on appelle *alla Pales-*

(1) Traduction de M. Maurice Bouchor.

trina. En haut de la première page, se lit une double indication : « Très cadencé, avec une grande liberté. » Déjà nous retrouvons ici, comme tout à l'heure, l'esprit même de Bordes, l'esprit de nouveauté, mais de discipline, et le désir, suivant une formule chère à Gounod, de reculer les bornes sans ébranler les bases. Les deux premières strophes ne forment, sur un ton simple et coulant, qu'une narration des premiers miracles de la lyre et de la voix. Çà et là un changement de mesure, un triolet, insinué dans le rythme binaire, l'assouplit et le détend. Puis, la musique se recueille et, plus lente, se prend à rêver. Des frôlemens chromatiques, des chutes alanguies, des suspensions et des retards donnent à la strophe suivante une vague et tendre mélancolie. Mais voici comme le cœur même de cette musique, et le cœur aussi du musicien. *Tu fais cela, musique!* soupirent lentement et tout bas les quatre voix. Deux mesures à peine, quelques accords, entr'ouverts et refermés aussitôt, enveloppent d'une ombre mystique cet acte de foi, d'amour et d'adoration, cet hommage rendu par une âme ravie et des lèvres tremblantes au pouvoir, au mystère, à la douceur divine, des sons. *Tu fais cela, musique!* et, nous souvenant de Bordes, nous songeons à tout ce qu'elle a fait, hélas! et même à ce qu'elle n'a pu faire pour lui. Mais lui ne fut sensible qu'à ses faveurs. Comme il l'en a remerciée ! Voici le testament de sa reconnaissance et de sa tendresse. Il est éloquent de plus d'une manière. Autant et plus encore que le mémorial d'un genre ou d'un style d'art, le *Madrigal à la musique* en est un exemple et une leçon. Moderne, original, et le plus éloigné possible de l'imitation ou du pastiche, il montre que Bordes, en ranimant le génie de la polyphonie vocale, n'a pas entendu le rappeler seulement à l'honneur, à la gloire, mais à la vie. Témoins de cette résurrection, nous apprenons ou rapprenons ici que des pensers nouveaux peuvent aujourd'hui, pourront demain s'exprimer, aussi bien que par la moderne symphonie des instrumens, par l'antique concert des voix, et que peut-être l'avenir ne demeurera pas sourd éternellement à la chanson des lèvres humaines.

C'est ainsi qu'une telle œuvre nous enseigne. Mais elle nous émeut aussi. Pieuse envers la musique, elle l'est envers ces musiciens du XVIe siècle, que Bordes connut les premiers, que les premiers il nous fit connaître et qu'entre tous il ne cessa point de chérir. Huit jours avant sa mort, sous les voûtes de Saint-Gervais, il était encore leur interprète. Nous l'avons dit, le *Madrigal à la musique* est un témoignage d'amour. Il est juste que l'artiste ait voulu le rendre à son art dans l'une des formes de son art qu'il a le plus aimées.

Entre tant de concerts, que tant de pianistes donnent, il n'en est pas d'aussi beaux que ceux de M. Édouard Risler. Et les plus beaux concerts de M. Risler lui-même sont toujours ceux que consacre à Beethoven et à Liszt leur interprète aujourd'hui sans rival. Si divers et, cela va sans dire, inégaux, que soient l'un et l'autre maître, un caractère, au moins, leur est quelquefois commun, le caractère symphonique. M. Risler le manifeste avec une puissance extraordinaire. Il est l'unique interprète de la sonate de Liszt, unique elle-même deux fois : la seule d'abord que l'auteur ait écrite, et puis la plus « une » peut-être (en trois morceaux) qu'on eût composée avant lui. Admirables également de symphonique unité, sont les variations, de Liszt encore, sur le motif pathétique et chromatique : *Weinen*, *Klagen*, de Bach. Le chromatisme et le motif lui-même constituent les deux élémens essentiels, l'un modal et l'autre mélodique, de l'immense paraphrase. Ils s'y développent et s'y répandent, ils l'envahissent et l'imprègnent tout entière. Et sans doute il arrive par momens que le maître moderne « traite » dans un style et comme par un régime ou selon des formules un peu bien romantiques le « sujet » classique du vieux maître. Mais il est si beau, ce sujet, et si pur, que rien ne l'altère ou ne le compromet. Il est si vaste (en trois notes) et si fort, que toutes les interprétations, même les plus étranges, n'en sauraient épuiser, ou seulement contredire l'éternelle, l'universelle vérité.

Symphonique, voilà ce que le talent de M. Risler devient toujours davantage. Symphonique par la raison ou par l'entendement, il s'élève aussi, par la passion qui l'emporte mais ne l'égare pas, jusqu'aux sommets du lyrisme, lyrisme sans folie et sommets sans vertige. De là-haut, Beethoven découvre à M. Risler et nous révèle par lui ses plus profonds mystères... Non, pas à nous tous. Pas à vous, monsieur, qui m'avez déclaré l'autre soir, d'un air entendu, que l'Op. 111, « quoi que j'en puisse dire, » était « une chose assommante. » Aussi bien, je n'en dirai rien aujourd'hui, faute d'espace. Rappelez-vous seulement ce mot d'Eugène Delacroix, insensible comme vous, mais regrettant de l'être, aux derniers chefs-d'œuvre du maître : qu'il est toujours prudent, et modeste par-dessus le marché, de parier pour le génie.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN FRÈRE DU CARDINAL NEWMAN

Memoirs and Letters of Francis William Newman, par I. Giberne Sieveking, un vol. in-8° illustré, Londres, 1909.

Spiritus flat ubi vult : cette parole mémorable aurait pu servir d'épigraphe à la longue étude biographique, — plus longue que pleine, malheureusement, et parfois même étrangement incomplète, — que vient de consacrer M. Giberne Sieveking à l'un des deux frères cadets du cardinal Newman. Et le fait est que l'on aurait peine à imaginer trois hommes plus profondément opposés, par tout l'ensemble de leurs croyances religieuses et philosophiques, que ces trois Newman John-Henri, Charles-Robert et Francis-William, issus de conditions à peu près pareilles, longtemps admis à partager la même existence, et, d'ailleurs, unis entre eux par une similitude de visage qui doit bien s'être accompagnée de plus d'un trait commun dans leur nature intime et leur caractère. Du second des trois frères, en vérité, je sais seulement ce que nous en apprend le plus jeune, Francis, — dans une lettre si parfaitement « représentative » de l'âme de son auteur que je ne résiste pas au désir de la citer presque tout entière :

J'ai le ferme espoir que, toute ma vie n'ayant été qu'une préparation constante à travailler pour le bien de ceux qui se trouvaient avoir moins d'avantages que moi-même, je réussirai peut-être, dans ma vieillesse, à obtenir des résultats plus considérables, surtout grâce à l'assistance de nobles femmes qui, de toutes les classes de la société, s'élancent au secours

de leur propre sexe et de l'intérêt public; et je compte bien ne permettre jamais à aucun de mes goûts ou caprices littéraires de détourner toutes mes énergies de la défense de cette cause, ainsi que d'autres semblables... Mais chacun de nous qui désire faire quelque chose d'utile doit s'oublier soi-même, et, avant tout, s'interdire tout regard complaisant sur ce qu'il est, ou fait, ou a fait; et certes, pour ce qui est de moi, je suis si profondément mécontent de ce que je suis et ai été que ma seule misérable consolation est de penser que j'aurais pu être encore bien pire... Je dois ajouter que, évidemment, vous ignorez que j'ai *deux* frères. L'aîné est le docteur J. H. Newman; le second est Charles-Robert, plus âgé que moi de trois ans, et dont nous ne parlons jamais, parce qu'il est aussi impropre à toute vie sociale que s'il était fou. Celui-là est un philosophe cynique d'autrefois en costume moderne, possédant maintes vertus, mais aussi un vice désastreux : celui d'une habitude perpétuelle de critiquer et de prendre en faute qui a pour effet de lui aliéner tout ami dès le moment où l'amitié commence à naître, et en raison de laquelle il s'est exclu, lui-même, de toute position active... Depuis plus de trente ans, maintenant, ce frère a vécu dans la retraite et l'oisiveté. Sa ruine morale a eu pour cause première le livre de Robert Owen sur le *Socialisme et la Philosophie athéiste:* mais il n'a point tardé à commencer ses attaques en s'en prenant à Robert Owen lui-même. Son unique plaisir, en compagnie, semble consister à recueillir des matériaux pour un « abatage » très ingénieux, mais d'une impertinence et d'une insolence extrêmes; d'où résulte que personne ne peut, sans danger, l'admettre chez soi. Il y a quarante ans environ que ce malheureux a formellement renié sa mère, ses frères, et ses sœurs, écrivant à d'autres personnes qu'il les priait de ne plus le considérer comme un Newman, parce que nous étions tous religieux et que, *lui, il était athée!* Il a eu autour de lui, dans notre maison, tout à fait les mêmes douces et chères influences familières que chacun de nous; et cependant combien déplaisant et inutile il est devenu, n'aimant rien autant que de mordre les mains qui le nourrissent! N'est-ce point là une leçon, nous instruisant à ne pas attribuer trop de portée aux effets des influences domestiques, pour précieuses que soient, d'ailleurs, celles-ci?

Mais si l'infortuné Charles-Robert Newman ne nous a laissé, de son passage, qu'une faible trace désormais effacée, il n'en est pas de même de son plus jeune frère, ce Francis-William qu'on vient d'entendre, et dont la mémoire continuera longtemps encore à soulever, parmi la jeunesse « radicale » et « libre penseuse » de son pays, des admirations à peine moins enthousiastes que celles que nous voyons, d'année en année, dans tout l'univers catholique, s'attacher à la haute figure de l'aîné des Newman. Celui-là, au contraire du « philosophe cynique » dont il nous parlait dans sa lettre, a toujours fait profession d'être « religieux, » ainsi que tous les autres membres de sa famille : mais, tandis que son frère John-Henry s'élevait peu à peu, de

son rigide et froid calvinisme natal, à un mysticisme catholique tout imprégné de lumière et de paix, la « religiosité » de son plus jeune frère s'est, de plus en plus, dépouillée de toute apparence confessionnelle, ou même dogmatique, pour aboutir à un vague déisme d'où il n'y avait pas jusqu'à l'espérance d'une vie future qui ne finît par être rejetée, — sauf pour Francis Newman à déclarer plus tard, sur son lit de mort, qu'il regrettait de n'avoir pas suffisamment aperçu et pratiqué la doctrine personnelle du Christ, sous celle de saint Paul. Et cette évolution des croyances du plus jeune frère, s'accomplissant parallèlement à celle de son aîné, n'a pas manqué de produire, elle aussi, un retentissement profond et durable. Vers le même temps où les âmes catholiques accueillaient avec une ferveur respectueuse les sermons et la pathétique *Apologie* de l'oratorien de Birmingham, un nombre égal de lecteurs se nourrissaient des *Mélanges* et des *Phases de la Foi* de l'autre Newman, où des qualités littéraires moins parfaites, à coup sûr, mais non pas moins variées et originales, ni moins rehaussées de flamme poétique, se trouvaient employées à la destruction impitoyable non seulement des dogmes « papistes, » mais de toute foi chrétienne comportant une part de révélation ou de surnaturel. Chacun des deux frères apparaissait comme un apôtre, merveilleusement sincère, éloquent, et zélé : chacun rassemblait autour de soi un groupe de disciples toujours grossissant. Et l'abîme sans fond qui les séparait s'est manifesté plus clairement encore à tous les yeux lorsque, en 1890, après la mort du cardinal, son frère Francis s'est cru tenu de publier, sur les années de jeunesse de son illustre aîné, un petit recueil de souvenirs à qui l'âpre sévérité des jugemens et la sourde, mais farouche, hostilité de l'accent donnaient le caractère imprévu d'un véritable pamphlet.

L'auteur reconnaissait pourtant que jamais son frère John-Henry ne lui avait fait aucun mal, et que, même, « jamais la différence de leurs opinions n'avait créé entre eux le moindre désaccord personnel. » Loin de là, force lui était d'avouer que, « durant toute sa jeunesse, il avait reçu de son aîné des bienfaits inestimables. » Il disait encore : « Pendant cette période de ma vie, c'est mon frère qui a subvenu à mon entretien, et cela en un temps où il ne savait pas d'où lui viendrait, à lui-même, le pain du jour suivant. » Mais telle était l'opposition de leurs vues, — tous deux attachant infiniment plus de prix à leurs idées qu'au soin de leurs intérêts individuels, — tel était cet abîme creusé entre eux par la manière dont l' « Esprit » avait « soufflé où il avait voulu, » que l'on avait la tristesse de voir ce vieillard de plus

de quatre-vingts ans, lui-même arrivé au seuil de la tombe, exhaler tout à coup un grand flot de haine sur le cercueil de son frère, chargeant ainsi sa propre mémoire de l'unique tache qui jamais l'eût souillée!

A quoi il convient d'ajouter, pour faire mieux comprendre les motifs et la portée réelle de cette aventure, que Francis-William possédait lui aussi, probablement à son insu, cette funeste manie de « critiquer » et de « prendre en faute » dont il assure qu'elle a empoisonné toute la vie de son second frère. Ses lettres nous le montrent, d'un bout à l'autre du livre de M. Sieveking, s'exaltant de fureur ou d'indignation contre les hommes qui auraient dû lui être les plus chers, parmi les principaux représentans de ses propres vues : soit qu'il reprochât à ses compagnons d'armes de n'avoir pas répondu à ce qu'il avait cru d'abord pouvoir espérer d'eux, ou bien qu'il fût frappé, dès le premier jour, de la disproportion inévitable entre la sublime grandeur de leur tâche et l'élément obligé de faiblesse humaine qu'il les voyait apporter à la réaliser. C'est ainsi que Mazzini lui a toujours déplu, simplement parce qu'il n'avait pas toutes les vertus d'un héros tel que l'aurait exigé la cause héroïque de la liberté italienne; tandis que le Hongrois Kossuth, au contraire, lui était longtemps apparu si supérieur au niveau moyen de l'humanité que la moindre faute découverte chez lui le plongeait, ensuite, dans un état singulier de colère mêlée de désespoir. A peine avait-il commencé, vers 1864, d'admirer le président Lincoln, que déjà cette nouvelle idole s'écroulait misérablement de son piédestal. « La façon dont M. Lincoln a établi le servage en Louisiane, écrivait-il, m'a désespéré à son sujet. » Et quant à Gladstone qui, pareillement, « avait été pour lui un héros pendant près d'une année, » la déception qu'il lui avait causée allait si loin que, à plusieurs reprises, il se proclamait « honteux » d'avoir à être son compatriote. C'était son culte passionné de l'humanité qui, sans doute, le condamnait à haïr chacune des incarnations particulières de cette entité idéale, que ses quatre-vingt-dix ans d'existence n'avaient point suffi à lui révéler telle qu'elle était : avec cela, toujours également désintéressé dans ses haines comme dans son amour, ou plutôt toujours prêt à compenser des haines purement théoriques par une chaude et active affection pratique; et je ne serais pas surpris que son cœur eût saigné de tendre angoisse et de pieux regret fraternel jusque devant le cercueil de ce glorieux aîné, le cardinal John-Henry Newman, en qui ses injures atteignaient bien

moins la personne réelle de l'ancien bienfaiteur et confident intime qu'un type tout abstrait de renégat de la libre pensée protestante.

En tout cas, il y avait chez lui un besoin naturel de franchise que je serais presque tenté d'appeler « cynique, » si nous n'avions pas vu ce mot, dans sa lettre de tout à l'heure, se colorer pour lui d'une nuance de blâme trop nettement accusée. Il appartenait à l'espèce de ces Anglais qui non seulement considèrent comme déshonorant tout mensonge positif, tout effort pour énoncer une affirmation fausse, sans aucune acception possible de circonstances atténuantes, mais qui, — dépassant sous ce rapport la grande majorité de leurs compatriotes, — estiment encore qu'ils ont toujours le devoir de dire la vérité, même lorsque l'intérêt ou la charité leur conseilleraient de garder le silence. Les sentimens les plus affectueux allaient de pair, en lui, avec une sincérité dédaigneuse de tout scrupule de convenances mondaines ; et quand, par exemple, en juillet 1876, il annonçait à ses amis la mort de sa première femme, qui depuis quarante ans l'avait aimé et servi avec une sollicitude largement payée de retour, il n'éprouvait pas l'ombre d'une gêne à ajouter qu'il serait vraisemblablement amené à se remarier avant peu de temps. Sur la pierre tombale de cette fidèle compagne à jamais regrettée, il faisait graver une épitaphe commençant ainsi : « Sans aucune supériorité d'intelligence, mais à force d'amour, de douce piété, et de tendre compassion,... elle a réalisé une grosse part de sainteté chrétienne comme aussi de bonheur humain. » L'homme qui jugeait en ces termes, publiquement, la valeur intellectuelle d'une femme bien-aimée, comment aurait-il pu se dispenser de rectifier des opinions qu'il regardait comme dangereuses en même temps qu'erronées sur le tempérament et les qualités morales d'un frère depuis longtemps passé au service de pouvoirs ennemis? Plusieurs fragmens de ses lettres, où il se justifie de son acte, ont même quelque chose de touchant, dans leur naïveté :

Je suis en train d'accomplir un devoir pénible, en décrivant un aspect du caractère du défunt cardinal tout à fait différent de celui que le public a connu... Je suis tenu en conscience d'écrire ce livre... A mon âge de quatre-vingt-cinq ans, je sais la vérité, et je dois la dire, malgré ma certitude d'être appelé un frère dénaturé... J'aurais infiniment préféré laisser dans l'oubli ce que je vais dire : mais cela est impossible. Au nom de la cause protestante, je me trouve condamné à traiter ce sujet, si profondément douloureux qu'il me soit à moi-même, avec autant de naturel et de liberté que si je traitais un sujet de l'antiquité grecque ou latine.

« Au nom de la cause protestante : » car Francis Newman, dès qu'il se trouvait en présence du « romanisme » de son frère aîné, ne manquait pas de redevenir un ferme « protestant. » Mais, dans l'ordinaire de sa vie intellectuelle et morale, il professait une doctrine dépassant infiniment en hardiesse le protestantisme le plus « libéral. » Suivant sa propre expression, il était *anti-tout-iste* (*anti-everything*) ; et vraiment je ne crois pas que, même en Angleterre, beaucoup d'hommes aient poussé plus loin la tendance que désignerait, — à le prendre dans sa signification la plus pure, — le terme de « radical. » Aussi bien aimait-il lui-même à proclamer son « radicalisme, » ne cachant point que les tempêtes révolutionnaires les plus terribles seraient bienvenues à ses yeux, si elles réussissaient à détruire jusque dans leurs racines les mœurs politiques, sociales, et religieuses d'à présent. Ardemment il appelait de ses vœux « une convulsion nationale qui nous donnât de nouveaux principes, en même temps que des hommes nouveaux. » Ou bien il écrivait : « Ma devise politique est : l'Irlande aux Irlandais, l'Inde aux Indiens, l'Égypte aux Égyptiens, et advienne que pourra de l'Empire anglais ! » Bien avant les « suffragettes, » qui sont en train de compromettre définitivement la cause des droits politiques de la femme, Francis Newman s'était constitué l'apôtre du féminisme ; et il racontait volontiers que des chefs socialistes s'étaient effarouchés de l'audace de ses vues sur la propriété foncière et le capital. En matière de religion, j'ai dit déjà que ses *Phases de la Foi* et divers chapitres de ses *Mélanges* nous le font voir absolument affranchi de toute foi dogmatique, et ne conservant, de ses croyances anciennes, qu'une sorte d'« agnosticisme » vaguement déiste, à la manière des derniers manifestes du comte Tolstoï. Tout en assurant à ses amis que, « depuis l'âge de quatorze ans, il n'a point cessé d'être un chrétien conscient, » et que « les hymnes de sa jeunesse gardent toujours leur prix pour lui, *mutato saltem nomine*, » il écrivait, par exemple, le 7 janvier 1889 : « Je suis de plus en plus persuadé que, puisque le plus clair de nos devoirs a pour objet ce monde terrestre, il est bon que notre amour le plus fort s'adresse également à ce monde, au lieu d'être à tel point désireux d'immortalité que la vie même d'ici-bas nous apparaisse une attente pénible. J'accepte avec une soumission reconnaissante tout ce que le Maître Suprême me donnera, en fait de vie future, — ou bien aussi ne me donnera pas. »

Voilà quelles opinions a soutenues, pendant plus d'un demi-siècle, avec une vigueur et un éclat admirables, le frère cadet du cardinal

Newman! Et que l'on ne se représente pas ce personnage éminemment original sous l'aspect d'un politicien ignorant et verbeux, tout adonné à la prédication de ses idées subversives! C'était, au contraire, un esprit d'une curiosité universelle, une sorte de Pic de la Mirandole ou d'Incomparable Crichton, renouvelant parmi notre civilisation moderne le prodige de ces savans humanistes de la Renaissance pour qui nulle région des connaissances humaines de leur temps n'avait de secrets. A Oxford, déjà, son génie de mathématicien lui avait valu une célébrité presque égale, dans un autre genre, à celle de son illustre frère. Puis, tour à tour, les diverses langues l'avaient attiré, mortes et vivantes, si bien qu'il s'était amusé à traduire en grec *Robinson Crusoë*, à écrire des poèmes latins dans tous les mètres d'Horace, ou bien encore à publier des grammaires et des dictionnaires de plusieurs dialectes exotiques, arabes, kabyles, libyens, etc., toutes œuvres demeurées classiques, et où, sans doute, la sûreté de la science se trouve renforcée des mêmes remarquables qualités littéraires qui nous apparaissent dans toute l'œuvre historique et philosophique de Francis Newman. Car il faut savoir que les mathématiques et la linguistique, à leur tour, n'ont été pour ce puissant cerveau que des passe-temps, et que c'est surtout dans l'histoire et l'économie politique qu'il a produit des ouvrages assurés de survivre, depuis son *Europe de demain*, à qui la profondeur des vues et l'élégante sobriété du style tiennent lieu, désormais, de ce qu'elle a perdu en actualité, jusqu'au cinquième et dernier volume de ses *Mélanges* et à son *Abolition anglo-saxonne de l'esclavage noir*.

Encore tout cela n'est-il qu'un honnête bagage d'homme de lettres, sans comparaison possible avec les titres immortels de la gloire de John-Henry Newman. Mais il y a eu, dans la nature et dans la vie du frère cadet, un autre élément dont il faut maintenant que je dise quelques mots : un élément supérieur à toute science comme à tout talent littéraire, et qui, malgré le contraste profond des deux frères et leur hostilité, commence déjà à entourer leurs deux fronts d'une même auréole. « Sans vouloir déprécier aucunement l'illustre cardinal, — observait naguère un écrivain religieux anglais, — on peut bien dire que, tandis que l'aîné des Newman a été un saint entre les murs d'un cloître, son plus jeune frère nous a donné le spectacle de la sainteté au plus épais de la mêlée humaine. » Oui, il suffit de parcourir les lettres de Francis Newman et les quelques témoignages recueillis, à son sujet, par M. Sieveking, pour constater que cet *anti-*

toutiste, ce type achevé du « libre penseur » et du « radical, » a été, toute sa vie, un véritable « saint » de l'espèce héroïque, de l'espèce de ces « fous de charité, » dont les douces figures souriantes illuminent tels chapitres de la *Légende Dorée* ou des *Fioretti*. Un si vif parfum de pure et noble bonté se dégage de lui que personne, l'ayant approché, ne songe plus à lui garder grief de sa manie de critique, ni de sa franchise souvent déplacée, ni même de cette attitude à l'égard de son frère qui, cependant, risquera toujours d'affliger ses admirateurs. Irrésistiblement, nous nous sentons contraints de lui pardonner jusqu'à ses défauts les plus manifestes, tout à fait comme les élèves des écoles et pensionnats où, pendant un demi-siècle, il enseignait pour gagner son pain, oubliaient vite de rire de sa mise grotesque, — trois vieux manteaux superposés, que dominait un col de chemise invraisemblablement haut, — séduits et fascinés par ce chaud rayonnement de beauté morale qui jaillissait de lui.

Car cet homme d'une science merveilleusement étendue et solide s'était condamné lui-même, dès sa jeunesse, à ne vivre que du produit de quelques leçons dans des établissemens privés : après de mémorables études à l'université d'Oxford, — couronnées par l'honneur, à jamais glorieux, d'un double premier prix de mathématiques et de littérature, — il n'avait pu ni obtenir son diplôme de « maître ès arts, » ni accepter un poste de professeur-adjoint qu'on lui offrait, parce que sa conscience lui défendait de signer quelques-uns des célèbres Trente-neuf articles où l'on sait que tout fonctionnaire public, en Angleterre, était tenu de souscrire. Si bien que, ne pouvant se résigner à cette formalité, communément admise depuis trois siècles par les générations successives d'étudians et de professeurs, il avait renoncé à toute ambition universitaire ; et, au moment même où tout le monde s'accordait à lui prédire la plus brillante destinée, voici qu'il avait brusquement disparu, s'exilant au fond de l'Orient sans espoir de retour, en compagnie de deux ou trois autres missionnaires laïcs, non moins enthousiastes et inexpérimentés, qui avaient rêvé de convertir les musulmans à leur façon particulière de concevoir et de pratiquer la doctrine du Christ ! C'est là, précisément, pendant ces trois années de vain travail solitaire, que les premiers doutes lui sont venus sur l'origine révélée et la portée surnaturelle des dogmes qu'il prêchait. Tout porte même à croire que, avec son obstination habituelle au service du bien, Francis Newman aurait employé toute sa vie à vouloir amener à Jésus les populations musulmanes d'Alep ou de Bagdad, si l'impossibilité où il se trouvait désormais,

pour son propre compte, d'admettre la divinité de Jésus ne l'avait obligé à abandonner, une fois de plus, la voie où l'élan passionné de son cœur l'avait précipité.

A Manchester, à Londres, dans la petite ville provinciale de Weston-super-Mare, le frère du cardinal Newman a vécu, depuis lors, une longue vie de pauvreté et de dur travail, sans autre pensée que de contribuer par tous les moyens à diminuer un peu la part de souffrance qui était dans le monde. « Je m'intéresse toujours encore très vivement à tout ce qui concerne le bonheur des hommes, en Angleterre, en Irlande, et dans tous les pays, — écrivait-il, déjà presque nonagénaire, le 17 avril 1889, — et j'ai l'espoir de ne point changer sous ce rapport jusqu'à mon dernier jour. Plus que jamais, je me rends compte que notre meilleure manière de servir Dieu consiste à servir toutes les créatures de Dieu, sans en exclure les bêtes elles-mêmes. » Et, en effet, peu d'hommes assurément ont mis autant d'ardeur généreuse à « servir toujours toutes les créatures de Dieu. » Tout l'argent qu'il gagnait allait aux pauvres de son voisinage, ou aux opprimés du dehors. Sans cesse nous le voyons, dans ses lettres, offrant de « donner un peu de son superflu » pour « aider l'effort patriotique » d'un peuple qui rêve de reconquérir son indépendance, ou pour subvenir à l'entretien des victimes d'une famine ou d'un autre fléau. Dans chacun des humbles logemens qu'il a habités, une ou deux chambres étaient destinées à recevoir gratuitement des malades indigens ; ou bien encore il recueillait chez lui des hommes qui prétendaient vouloir se délivrer de la passion de l'eau-de-vie, et qui, en le quittant après quelques semaines, laissaient dans ses armoires un bataillon de bouteilles fraichement vidées. On pourra lire, dans le livre de M. Sieveking, l'histoire vraiment admirable d'une blanchisseuse dont Newman et sa femme ont suivi solennellement les obsèques, en y invitant même d'autres de leurs amis, afin de satisfaire l'un des derniers désirs de la pauvre femme.

Mais je n'en finirais pas à vouloir citer des exemples de cette bonté familière, et comme inconsciente, dont le vrai caractère et la vraie grandeur échappent absolument, du reste, à toute définition, étant faits d'un mélange singulier d'impérieux amour d'autrui et d'un oubli complet de soi-même. Ces deux vertus avaient si profondément imprégné l'âme de Francis Newman que leur expression, sous sa plume, nous apparaît aujourd'hui toute naturelle, sans que nous éprouvions l'ombre de gêne à entendre, à chaque instant, des professions de foi « altruistes » qui, venant d'une autre source, s'exposeraient

à nous paraître bien orgueilleuses, ou peut-être mensongères. Ici, nous sentons que l'homme qui nous parle n'a jamais souffert ni joui, jamais vécu, pour son propre compte; ce qu'il nous dit de sa charité ne nous choque pas plus que si un correspondant ordinaire nous renseignait sur sa santé ou sur la réussite de ses entreprises. Et toujours, dans cette âme d'une limpidité enfantine, les soucis d'ordre général, les émotions causées par des spectacles de détresse, d'oppression, ou de révolte publiques tendaient à dominer la préoccupation des angoisses privées. Il écrivait, par exemple, le 25 décembre 1875 : « Cette bordure de deuil, autour de mon papier, est en souvenir de mon unique sœur survivante, dont je viens d'apprendre la mort. Elle avait été l'objet le plus chéri de mes affections d'enfant; et il m'est impossible de ne pas m'affliger de son départ. Mais je trouve beaucoup de consolation à penser qu'elle était aimée et respectée de tous ceux qui la connaissaient, ainsi que, certainement, elle le méritait. Depuis trois années déjà, la conduite publique de notre nation a été si douloureuse et terrible pour moi, — dans mon impuissance absolue à arrêter la folie de la Cour et du ministère, — que je ne me sens plus la force d'en rien écrire... Les hommes et femmes de bien sont, chez nous, en si grand nombre que je suis persuadé que nous finirons par avoir un avenir meilleur ; mais je crains qu'il ne soit séparé du moment présent par une crise de lutte tout à fait effrayante. »

Le « radicalisme » politique dont la défense a toujours tenu une grande place dans la vie intellectuelle de Francis Newman n'était encore, lui aussi, que l'un des modes d'expansion de sa charité. Ses principes se résumaient uniquement dans l'appui donné aux faibles contre les forts, aux persécutés contre leurs oppresseurs. Pas une fois le gouvernement anglais n'a tâché à étendre les limites de l'Empire sans que l'on entendît se lever, — et souvent seule à protester parmi l'approbation ou l'indifférence générales, — la voix indignée du frère du cardinal Newman. Tour à tour, c'est au nom des Afghans et des habitans de la Birmanie, des Boers du Transvaal, des Indiens ou des Irlandais, que nous le voyons, dans ses lettres, se désolant de l'outrage infligé aux principes sacrés de la liberté et du droit humains; et tels de ses gémissemens ont une telle grandeur pathétique, une intensité de pitié si brûlante pour les victimes, avec un si douloureux mélange de honte pour l'honneur national, qu'il est impossible d'y assister sans partager involontairement la passion généreuse qui les a inspirés. Citoyen du monde, Newman s'intéresse naturellement au martyre de toutes les nations enchaînées, Pologne ou Hongrie, Italie

sous la tyrannie autrichienne ou nègres d'Amérique vendus au marché : mais, tout en se dépouillant de son « superflu » pour venir en aide à ces étrangers, nous devinons que son cœur va surtout aux victimes de l'Angleterre, ou plutôt à l'Angleterre elle-même, sa patrie, aimée par lui d'une tendresse et d'une vénération filiales qui rêveraient de la voir se dresser triomphalement au-dessus du reste des peuples, pour leur offrir un exemple suprême de noble droiture et de perfection. En politique intérieure, aussi, la « convulsion nationale » qu'il attend et espère sera tenue de procurer aux Anglais une patrie qu'ils puissent aimer et montrer orgueilleusement pour modèle aux autres nations : aucun doute n'est possible sur l'inspiration éminemment patriotique des très beaux et vibrans chapitres des *Mélanges* où l'auteur essaie de faire sentir à ses concitoyens la nécessité d'une révolution mettant fin à ce qu'il appelle les quatre « barbarismes » de l'état social contemporain, — la guerre, la dégradation de l'homme par un régime pénal suranné, le libre commerce des boissons alcooliques, et la cruauté à l'égard des bêtes. C'est surtout à convertir l'Angleterre, — comme il avait travaillé jadis à convertir l'Orient, — que s'est employé, durant plus d'un demi-siècle, l'ardent et infatigable effort de Francis Newman (1).

Et si l'idéal nouveau prêché désormais à ses compatriotes par cet homme qu'a toujours possédé et dévoré une fiévreuse passion d'apostolat, s'il ne revêt plus expressément, à présent, le titre de christianisme, c'est chose bien évidente pourtant que l'esprit dont il est animé demeure tout chrétien. Un prêtre anglais qui a beaucoup connu les deux Newman, et qui, l'un des premiers, a cru pouvoir les réunir dans une vénération commune, disait de Francis, au lendemain de sa mort : « Tous ceux d'entre nous qui ont eu le bonheur d'être admis dans son intimité n'ont pu manquer d'être profondément frappés de sa dévotion, Il vivait, littéralement, comme en présence de Dieu ; et les prières qu'il nous faisait entendre dans sa maison, toujours pleines de simplicité et de révérence, étaient pour nous d'un réconfort et d'une édification incomparables. » Mais plus vrai encore, comme aussi plus

(1) Détail curieux, mais qui n'a, d'ailleurs, rien d'exceptionnel : les deux Newman, patriotes ardens et tous deux infiniment « représentatifs » du génie anglais, n'appartenaient à l'Angleterre que par l'éducation, avec une origine presque absolument étrangère. Leur père, dont le nom véritable était Neumann, descendait d'une famille hollandaise, — ou même, a-t-on assuré, d'une famille juive, émigrée de Hollande vers la fin du XVIIe siècle ; — leur mère, Jémima Fourdrinier, de vieille race normande, n'avait, pour ainsi dire, dans ses veines que du sang français.

touchant, était le jugement porté sur lui par cette première femme dont j'ai dit déjà le tendre, fidèle, et indulgent amour. Mme Newman, qui cependant avait conservé jusqu'au bout la ferveur ingénue de sa piété anglicane, n'admettait point que l'on reprochât à son mari son incrédulité en matière de dogme. « Comment ne comprend-on pas, — s'écriait-elle, — qu'il se trouve, à ce point de vue, comme plongé dans un nuage, ou aveuglé par un brouillard? » Et, en effet, lorsque l'auteur des *Phases de la Foi* affirmait, comme on l'a vu, qu'il avait toujours été un « chrétien conscient, » il se trompait seulement sur ce dernier adjectif: car la vérité est que peu d'hommes ont réalisé aussi pleinement le type parfait du chrétien « inconscient, » empêché par un « brouillard » ou un « nuage » de découvrir la source véritable où il puisait les principes de sa vie morale. Cette « sainteté » qui rayonnait de toute sa personne, cet oubli continu de soi-même et ce zèle sans pareil à « servir les créatures de Dieu, » tout cela n'avait son point de départ et sa justification que dans la même impression d'une « présence divine » qui, se traduisant sous une autre forme, nous a valu les immortels écrits et sermons du cardinal Newman.

Et peut-être même le « nuage » qui avait trop longtemps aveuglé le plus jeune des deux frères a-t-il fini, un jour, par se dissiper? Dans une de ses dernières lettres, écrites presque à la veille de sa mort, Francis Newman se félicitait d'avoir désormais trouvé une nouvelle et complète définition du chrétien : « celui qui, dans le fond de son cœur et de toutes ses forces, se constitue le disciple de Jésus, en regardant la prière appelée l'oraison dominicale comme l'expression la plus haute de tout sentiment religieux. » Peut-être la méditation assidue de cette prière l'aura-t-elle enfin éclairé sur l'origine surnaturelle de l'inextinguible foyer d'amour qui brûlait en lui? Mais, en tout cas, personne ne pourra assister, dans l'ouvrage de M. Sieveking, au spectacle émouvant de sa longue vie sans partager l'espérance d'une autre de ses amies les plus tendrement dévouées, Anna Swanwick, qui écrivait à son sujet : « C'est pour moi un plaisir merveilleux de penser combien, un jour, quand la mort aura fait tomber le voile de ses yeux, il se mettra à aimer et à vénérer Celui dont, à son insu, il a toujours suivi la trace ici-bas! »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les discours échangés, le 1er janvier, entre M. le Président de la République et le corps diplomatique ont tranché sur le caractère un peu banal qu'ont habituellement les manifestations de ce genre. C'est l'ambassadeur d'Espagne, M. le marquis del Muni, qui a parlé au nom de ses collègues. Il a assuré que la deuxième année du siècle s'annonçait mieux que la précédente, et a attribué le mérite de ce changement à l'action patiente, laborieuse, discrète, souvent ignorée, quelquefois méconnue, mais efficace de la diplomatie. Après avoir constaté cette amélioration, M. le marquis del Muni a rendu hommage à la France, qui a certainement contribué à la produire. « Répondant, a-t-il dit, aux desseins avoués que lui impose sa mission, la France n'a cessé d'intervenir en faveur de la concorde par une action si modératrice et si pleine de tact, qu'en maintenant l'équilibre, elle a su dissiper les préventions et préparer les ententes. » L'histoire nous rendra la même justice, mais elle la rendra aussi à d'autres gouvernemens qui n'ont pas travaillé moins activement ni moins heureusement que nous à la solution des conflits qui menaçaient la paix. M. le Président de la République, en répondant à M. le marquis del Muni, s'est félicité de cette bonne volonté générale. « Mieux que personne, a-t-il dit, je peux témoigner des qualités dont la diplomatie a fait preuve chaque jour : une rare vigilance à prévenir les conflits, une attention soutenue à défendre les intérêts sans éveiller d'irritantes susceptibilités, une conception élevée des besoins et des aspirations de notre temps, si épris de paix, de justice sociale et de liberté, une expérience consommée qui donne tant de prix à une précieuse collaboration dont nous sommes heureux de recueillir les fruits. » Ce ne sont pas là des paroles vaines. Si on se reporte à douze mois en arrière, on constate en effet que les souvenirs de M. le marquis del Muni ne l'ont pas trompé. La moindre im-

prudence aurait suffi alors pour mettre le feu à l'Orient, et, bien que les rapports entre la France et l'Allemagne eussent déjà une allure plus conciliante, il s'en fallait encore de beaucoup que les nuages artificiellement, artificieusement amoncelés sur le Maroc fussent dissipés. Néanmoins, on avait l'impression que personne ne voulait la guerre; que tout le monde reculait devant ses risques et qu'il suffirait de beaucoup de sang-froid et de quelque habileté pour en épargner l'affliction à l'Europe. C'est à quoi la diplomatie s'est appliquée et a réussi.

L'année s'ouvre sous ces auspices relativement favorables, et nous nous en applaudissons avec M. le marquis del Muni, sans nous faire illusion toutefois sur ce qui reste de fragile et d'aléatoire dans les résultats si péniblement obtenus. Nul ne peut dire ce que nous réserve 1910. Une année nouvelle est comme un enfant au berceau sur lequel on se penche : il y a là de l'inconnu et du mystère, et c'est ce qui fait qu'à chacun de ces renouvellemens, on éprouve le besoin de se recueillir. Puis on est repris par l'action quotidienne et Dieu seul sait où elle doit nous conduire.

C'est surtout du côté de l'Orient que les regards se portent en ce moment. Les dangers de conflits internationaux sont conjurés ou ajournés; mais la situation intérieure de quelques-uns des États qui viennent de subir des secousses si violentes, ne s'est pas améliorée : elle conserve un caractère révolutionnaire en Turquie et en Grèce. Nous sommes pleins d'une jeune sympathie pour la Jeune-Turquie, et d'une vieille sympathie pour la Grèce; mais comment ne pas reconnaître, à moins de fermer les yeux à l'évidence, que les institutions constitutionnelles, qui datent de dix-huit mois à Constantinople et de beaucoup plus longtemps à Athènes, ne sont qu'un mince paravent qui dissimule mal la réalité du pouvoir militaire exclusif, absolu et irresponsable?

La chute du grand vizir Hussein Hilmi pacha, à Constantinople, n'a pas surpris, car divers symptômes l'avaient annoncée, mais elle a inquiété. Hilmi pacha s'était acquis l'estime de l'Europe, avant la révolution de juillet 1908, par la manière dont il avait rempli les fonctions difficiles d'inspecteur des réformes en Macédoine, et son attitude, au moment même où la révolution s'est produite, avait encore augmenté ce sentiment en sa faveur. On sait ce qui s'est passé au lendemain de la révolution : la Jeune-Turquie a été tout d'abord représentée au grand vizirat par ce qu'il y avait de plus vieux dans la Vieille-Turquie, par

des hommes honorables sans doute et quelquefois sympathiques, mais qui semblaient médiocrement qualifiés, après une aussi brusque rupture avec le passé, pour représenter le présent et pour préparer l'avenir. Ces choix témoignaient une grande modestie de la part du parti vainqueur : il comptait des hommes d'action, on venait de le voir ; mais avait-il des hommes de gouvernement? On n'en savait rien, il l'ignorait lui-même, et voilà pourquoi il a laissé ou rappelé successivement aux affaires plusieurs des grands vizirs d'Abdul-Hamid, se réservant toutefois le droit de les surveiller, de les contrôler et surtout de les remplacer. Aussi la plus grande mobilité n'a-t-elle pas cessé d'exister à la tête du gouvernement. La Jeune-Turquie n'a pas encore trouvé son Washington. La nomination d'Hussein Hilmi pacha au grand vizirat semblait être un progrès opéré dans le bon sens. Quoiqu'il eût servi l'ancien gouvernement, Hilmi pacha avait montré de l'indépendance en même temps que de l'intelligence; il avait fait ses preuves de capacité administrative ; il avait acquis une expérience précieuse ; enfin, relativement à quelques-uns de ses prédécesseurs qui avaient atteint l'extrême vieillesse, son âge semblait le recommander. On pouvait donc croire qu'avec lui, les choses marcheraient mieux et que le Comité Union et Progrès, désireux de montrer que la révolution était finie, laisserait plus de liberté au pouvoir exécutif. Mais il n'en a rien été. Hilmi pacha n'a pas été mieux traité que ses devanciers, et finalement il a été obligé de donner sa démission. Pourquoi? Parce qu'il n'a pas voulu abdiquer complètement entre les mains du Comité.

L'opposition contre Hilmi pacha a pris d'abord la forme parlementaire et il est regrettable qu'elle ne l'ait pas conservée. Le Parlement n'a pas, à Constantinople, beaucoup plus de consistance réelle que le gouvernement; il obéit lui aussi, il doit obéir au Comité Union et Progrès; mais c'est encore quelque chose que de ménager les apparences, et on ne l'a pas assez fait. Le mois dernier une discussion a eu lieu à la Chambre, au sujet de ce qu'on a appelé l'affaire Lynch. Il s'agissait de la navigation du Tigre et de l'Euphrate dont le gouvernement avait accordé la concession à une compagnie mi-partie ottomane et mi-partie étrangère, sans prendre l'agrément du Comité. Avait-il donc à le prendre? N'avait-il pas toute liberté d'initiative en pareille matière? Hilmi pacha n'avait-il pas fait ce que tout ministre parlementaire aurait fait comme lui dans un autre pays? Il semble qu'on ne puisse faire qu'une réponse à ces questions : ce n'est pourtant pas celle que le Comité y a faite. Emroulah effendi, député de Bagdad, a présenté

une proposition en vertu de laquelle toute concession devrait être l'objet d'un projet de loi. Toute concession, c'est beaucoup! On l'a senti; on a parlé d'établir une distinction entre les grandes et les petites; mais où sera la ligne de démarcation, et qui décidera si une concession doit être classée parmi les grandes ou parmi les petites? Qu'adviendra-t-il enfin des moyennes? Quoi qu'il en soit, l'affaire a été portée devant le Parlement et a été l'objet d'un débat très vif.

Sur le fond des choses, il semble bien que Hilmi pacha avait raison. Voici, en effet, quelle était la situation. Le service de la navigation du Tigre et de l'Euphrate avait été concédé régulièrement, en 1834, à une compagnie anglaise, qui l'assurait d'ailleurs assez mal, n'ayant pour cela à sa disposition que deux bateaux. Aussi une société ottomane s'était-elle formée à côté, mais elle était aussi très petitement outillée, ne disposait pas de plus de bateaux que la société anglaise et laissait en souffrance la navigation sur les deux fleuves. Alors est né le projet de fusion des deux compagnies, qui s'aideraient mutuellement au lieu de se faire concurrence et trouveraient des ressources nouvelles. Le projet a été soumis au Conseil des ministres qui l'a approuvé le 12 novembre dernier, mais ne l'a pas fait sans conditions. Il a exigé que la société concessionnaire, née de la fusion des deux autres, fût ottomane, que le capital de l'entreprise appartînt par moitié au gouvernement ottoman, enfin que le droit pour ce gouvernement de disposer en toute souveraineté des eaux du fleuve fût expressément réservé. Tel est, dans ses grandes lignes, le projet auquel Hilmi pacha a donné sa sanction, non sans rencontrer, dans le Conseil des ministres lui-même, des difficultés et une opposition qui devaient naturellement se reproduire à la Chambre. Là Hilmi pacha a maintenu très nettement, très fièrement son droit; il a déclaré qu'il ne céderait pas, aimant mieux se démettre de ses fonctions que de les abaisser, et très probablement il aurait été renversé séance tenante sans la présence d'esprit du président qui a suspendu la discussion pour donner à tous le temps de réfléchir. La réflexion a eu de bons effets, Hilmi pacha a obtenu la majorité. Il semblait donc sauvé, mais on s'est aperçu bientôt qu'il ne l'était pas. Les intrigues contre lui ont continué avec plus d'ardeur que jamais. En fin de compte signification lui a été faite par Halil bey, représentant parlementaire du Comité, d'avoir à donner sa démission, faute de quoi il serait exécuté par la Chambre. C'est ainsi que, autrefois, on envoyait à un ministre qui avait cessé de plaire le cordon avec lequel il devait s'étrangler. Les mœurs se sont adoucies, le procédé est resté le même.

On a dit, sans en apporter toutefois la preuve, que la disgrâce d'Hilmi pacha avait encore une autre cause. Les odieux massacres d'Adana, qui ont coïncidé avec la chute d'Abdul-Hamid, sont présens à toutes les mémoires. Le bruit avait couru d'abord que le vieux sultan les avait ordonnés, mais l'enquête ne l'a pas confirmé et il semble bien que le mouvement ait été spontané : il s'est produit sur place sans aucune impulsion venue du dehors. Les victimes de ces tueries avaient été surtout des Arméniens. L'affaire ayant été portée devant une cour martiale, celle-ci a cru faire un sacrifice suffisant aux circonstances en condamnant en nombre égal des Arméniens et des Musulmans. N'était-ce pas une belle preuve d'impartialité, et qui donc aurait pu se plaindre de ce jugement à la Salomon? Pourtant, le patriarche arménien a protesté, et même très hautement : il a déclaré qu'il donnerait sa démission s'il n'obtenait pas justice et a offert de prouver l'innocence des Arméniens condamnés. En d'autres temps, on n'aurait pas écouté sa plainte, on l'aurait étouffée. Hilmi pacha a ordonné une enquête nouvelle, d'où il est résulté avec évidence que les Arméniens étaient innocens, en effet. Ils ont donc été mis en liberté au lieu d'être pendus, et les Musulmans, au nombre de vingt-cinq, l'ont seuls été. Il en est résulté une grande émotion dans le monde musulman, où des procédés aussi nouveaux ont paru inadmissibles, et l'irritation a augmenté contre Hilmi pacha. Si les choses se sont passées comme on les raconte, elles font grand honneur à l'ancien grand vizir; mais ce récit ne doit peut-être pas être accueilli sans réserves. Il est partout difficile de savoir la vérité, et en Turquie plus qu'ailleurs.

Hilmi pacha une fois démissionnaire, il a fallu lui trouver un successeur; la chose était difficile, la succession étant lourde à porter. On a parlé d'abord de Saïd pacha, de Kiamil pacha, des sympathiques octogénaires ou nonagénaires auxquels nous avons fait allusion plus haut; et qui sait si on ne reviendra pas un jour à eux, pourvu que Dieu continue de leur prêter vie? Eux seuls, peut-être, ont une assez longue habitude de la docilité pour se prêter à toutes les fantaisies du Comité Union et Progrès. Pourtant on ne s'y est pas arrêté, et le grand vizirat a été offert à Hakky bey, ambassadeur à Rome, qui a demandé à réfléchir, mais ne l'a pas fait bien longtemps et a accepté. C'est un homme courageux que Hakky bey! Il s'est rendu à Constantinople où le Comité, sans doute pour lui dorer la pilule et l'encourager, lui a ménagé une réception enthousiaste. Hakky bey aurait tort de se trop fier aux apparences, et sans doute il ne se fait pas beaucoup d'illusions. De Rome, c'est-à-dire de loin, il a montré quelques velléités

d'indépendance et a revendiqué le droit de composer son ministère à son gré. Arrivé à Constantinople, il a été obligé de s'entendre avec le Comité et de subir ses choix. Il y a eu cependant un fait imprévu, qui fait honneur à Hakky bey, si c'est lui qui en a pris l'initiative, et s'il a eu assez d'autorité pour le réaliser : Mahmoud Chefket pacha, le chef de l'armée, le triomphateur qui a renversé Abdul-Hamid et qui préside depuis à l'exercice de l'état de siège à Consantinople, après avoir résisté longtemps, a fini par entrer au ministère de la Guerre. Cela est bien, et il faut souhaiter le succès de Hakky bey. Et malgré tout, nous conservons nos sympathies à la Jeune-Turquie, parce qu'il est impossible d'oublier les hautes aspirations du début, le frisson d'espérance qui est passé alors sur la Turquie tout entière, et qui s'est communiqué à l'Europe, enfin ce qu'il y a eu de glorieux dans l'œuvre entreprise et d'honorable dans l'œuvre accomplie. Mais il faut dire la vérité à ceux qu'on aime, surtout à eux. Le gouvernement parlementaire est une belle institution quand il est sincère. Il y a cependant un principe supérieur à tout, c'est que dans un gouvernement, quels qu'en soient le nom et la forme, la responsabilité doit être là où est le pouvoir. C'est pourquoi nous nous applaudissons que Mahmoud Chefket pacha, qui est le pouvoir, en accepte enfin au moins une part de responsabilité.

Si on regarde maintenant du côté d'Athènes, on y retrouve avec une exagération fâcheuse les défauts que nous venons de signaler dans le gouvernement ottoman : le tableau est identique, avec agrandissement et surcharges. La révolution grecque n'a pas obtenu en Europe la même faveur que la révolution ottomane dont elle s'est peut-être inspirée, parce qu'elle a paru moins justifiée dans les causes qui l'ont produite, et qu'elle a été accompagnée de détails inquiétans. On l'a cependant accueillie sans malveillance, comme un fait initial dont il convenait d'attendre le développement et les suites. On a regardé : par malheur ce qu'on a vu n'a pas été édifiant. Les convenances sont encore un peu respectées à Constantinople ; à Athènes, non. Le pouvoir militaire s'y étale, s'y affiche, nous dirions loyalement, s'il acceptait la responsabilité de ses actes. Mais il les fait endosser par des ministres dont tout le rôle consiste à plier sous le coup de vent : aussi sommes-nous étonnés qu'il en trouve encore. Quant à la monarchie, hélas ! il en reste à peu près autant que du Palais royal qui vient d'être à moitié dévoré par les flammes. Les esprits superstitieux peuvent voir, dans cet incendie, un symbole.

Il n'est pas sûr que le parti militaire soit uni, et, le jour où il serait au pouvoir, il se diviserait certainement. La révolte de Typaldos, quoique rapidement réprimée, a montré qu'il y avait là des mécontentemens et des jalousies dont le retour agressif est encore à craindre. Mais la force, jusqu'à nouvel ordre, n'en reste pas moins à l'armée, et, comme l'armée ne rencontre nulle part une limite ou un contrepoids, elle est maîtresse de tout. Cette omnipotence a pris dans ces derniers temps un caractère plus impérieux, plus agressif, plus orgueilleux encore que dans le passé : la scène extraordinaire que le colonel Lapathiotis, ministre de la Guerre, a faite, il y a quelques jours, à la Chambre, en est une preuve éclatante. La Ligue militaire, certes, n'a pas à se plaindre de la Chambre. Celle-ci a fait exactement tout ce que la Ligue a voulu, et on rappelait l'autre jour qu'elle avait voté en quelques mois 163 lois qui toutes se rapportent plus ou moins à la régénération du pays et à la réforme de l'armée. Jamais encore, ni nulle part, pareille fécondité législative ne s'était vue. Le seul reproche que, au début, la Ligue militaire ait fait à la Chambre a été de voter sans discussion tous les projets qui lui étaient présentés. La Ligue, à ce moment, voulait encore se couvrir de certaines formes, et il lui déplaisait que la Chambre les négligeât; mais à quoi bon discuter lorsque le vote est connu d'avance et qu'il n'est pas libre? La Chambre, à notre avis, avait raison de ne pas se prêter à une comédie dont le secret était connu de tout le monde : puisqu'elle n'était plus qu'une machine à voter, il était naturel qu'elle votât comme une machine. A ceux qui lui auraient reproché sa passivité, elle aurait pu montrer ses tribunes bondées de militaires, placés là pour la surveiller et, au besoin, pour l'intimider. Dans ces conditions, que restait-il du gouvernement parlementaire? Une ombre sur un écran. Nous n'avons jamais admiré la constitution politique de la Grèce; c'est un grand déséquilibre pour un gouvernement parlementaire de n'avoir qu'une Chambre. Mais la Grèce d'aujourd'hui en a-t-elle même une? Est-ce une Chambre qu'une assemblée qui vote sous l'épée de Damoclès? Cette situation, en se prolongeant, a fini par causer à quelques militaires grecs, — nous ne voulons pas généraliser, — l'espèce de griserie que donne le sentiment qu'on peut tout se permettre. C'est pourquoi le colonel Lapathiotis, ministre de la Guerre, au milieu d'un discours dans lequel il défendait la réforme militaire, s'est tourné vers M. Théotokis, ancien président du Conseil, et lui a dit : « Quand vous avez quitté le ministère, vous avez laissé derrière vous une armée en ruines. » Devant une attaque aussi

brutale, M. Théotokis a bondi : il s'est levé et s'est retiré suivi de tous ses amis. Croit-on que le ministre de la Guerre ait été ému de cette sortie? Point du tout : il a déclaré qu'il ne s'en souciait nullement et que tous les députés pouvaient s'en aller de même si cela leur convenait, car ce n'était pas pour eux qu'il parlait, mais pour les tribunes. Nous avons dit qu'elles étaient occupées par les militaires. Là-dessus, M. Rhallys s'est levé à son tour et s'est retiré avec ses amis. Après cette double épuration, la salle se trouvant vide, le Président a levé la séance : que pouvait-il faire de mieux?

Mais il était plus facile de la lever que de la reprendre. M. Théotokis, atteint dans sa dignité, a déclaré qu'il ne consentirait à siéger que lorsque le ministre de la Guerre aurait donné sa démission. On a essayé de le fléchir, il s'est montré intraitable et le ciel a commencé à devenir menaçant. La Ligue militaire a pris, en effet, parti pour le ministre : elle a déclaré qu'elle n'accepterait pas sa démission s'il la donnait. La situation aurait pu se prolonger longtemps de la sorte sans se dénouer, lorsque la Ligue militaire, sans qu'on puisse savoir au juste si elle obéissait à une indignation sincère ou si elle cherchait seulement un biais pour se tirer d'affaire, a déclaré que le colonel Lapathiotis n'était pas seulement coupable envers la Chambre, mais encore envers elle, ce qui était infiniment plus grave. Qu'avait donc fait l'imprudent? Il avait fait paraître au *Journal officiel* une promotion qui n'avait pas été soumise à l'agrément préalable de la Ligue. Peut-on dire plus clairement que le gouvernement n'appartient pas au ministère, mais à la Ligue elle-même? L'armée attache partout une grande importance aux promotions qui sont faites dans son sein, et cette préoccupation est particulièrement sensible dans l'armée grecque. Le colonel Lapathiotis ne s'était pas oublié; il s'était donné de l'avancement à lui-même, ce qui était sans doute très juste; mais, n'ayant pu en donner à tout le monde, il avait fait beaucoup de mécontens. Enfin, il avait manqué à l'autorité de la Ligue et au respect qui lui est dû. Voilà pourquoi il a été sacrifié. S'il y a eu là, par accident, une satisfaction pour M. Théotokis, tant mieux, mais ce n'est pas à lui qu'on a songé. La Ligue a tenu à publier un communiqué officiel dans lequel elle a pris à son compte la responsabilité de la démission imposée par elle seule au ministre de la Guerre, dont le président du Conseil, M. Mavromichalis, a été chargé de faire l'intérim. Naturellement, la promotion qui avait déplu a été supprimée. Est-ce tout? Pas encore. Mise en goût par cette première exécution, la Ligue en a fait aussitôt une seconde. Elle a inauguré l'année nouvelle

en se débarrassant du ministre de l'Intérieur, M. Triantaphyllakos. De quoi était coupable M. Triantaphyllakos? Avait-il commis un acte dont l'armée avait droit de se plaindre en tant qu'armée? Non : il avait accordé une concession de mine à une compagnie étrangère. Quel rapport un pareil acte pouvait-il avoir avec les intérêts militaires? Aucun évidemment, et on peut voir par cet exemple la sincérité de la Ligue qui, en diverses circonstances, a protesté qu'elle ne s'occupait pas de politique. Cette fois, M. Mavromichalis a trouvé que c'était trop et a fait mine de résister. En huit jours, il avait perdu deux de ses ministres par l'intervention de la Ligue : qu'arriverait-il des autres? Qu'arriverait-il de lui-même? Mais on l'a regardé de travers et il a compris. Le Roi, paraît-il, lui a donné le conseil de céder : c'est une politique comme une autre ; quand on a commencé, pourquoi s'arrêter? Le Roi n'a-t-il pas sacrifié ses fils? M. Mavromichalis peut bien sacrifier ses ministres! Un de plus,... un de moins... ? M. Eutaxias, ministre des Finances, a été chargé de l'intérim de l'Intérieur, comme M. Mavromichalis lui-même avait été chargé de celui de la Guerre, et la Grèce a respiré : la crise était finie,... jusqu'à nouvel ordre.

Nous sommes de trop sincères amis de la Grèce pour ne pas lui dire le tort qu'elle se fait par de pareils procédés. Si la Ligue militaire entend garder le pouvoir, qu'elle l'exerce elle-même et qu'elle le fasse ouvertement. Les choses ne pourront pas aller plus mal ; peut-être iront-elles mieux, parce qu'il y a un frein dans le sentiment de la responsabilité personnelle et directe. Qui sait d'ailleurs si on n'en viendra pas bientôt là? Qui sait si on ne finira pas par ne plus trouver d'hommes politiques résignés à faire le métier sacrifié qu'on impose aux ministres? Les meilleures volontés se lassent, la résignation s'épuise lorsque les épreuves se répètent trop souvent et se prolongent trop longtemps. Dans tous les pays, pour toutes les besognes, on a jusqu'ici trouvé toujours des ministres : cela est vrai, mais n'est-ce pas un malheur?

Rien à dire de notre politique intérieure : depuis la séparation des Chambres, elle chôme complètement. Mais une nouvelle session vient de s'ouvrir à la date constitutionnelle du second mardi de janvier, c'est-à-dire le 11. Les deux Chambres devront donc se remettre au travail. La Chambre des députés est aux prises avec le budget et le Sénat avec la loi sur les retraites ouvrières. On a déjà voté deux douzièmes provisoires ; on aurait pu en voter trois, car il est bien certain que le budget ne sera pas sur pied avant la fin de mars, à la veille

même de la campagne électorale pour le renouvellement de la Chambre. Il semble que, dans le pays, on se soit peu occupé, jusqu'ici de ce renouvellement; mais on s'en préoccupe beaucoup à la Chambre, et la question du scrutin de liste avec représentation proportionnelle est toujours un cauchemar pour beaucoup d'esprits. Peut-être essaiera-t-on de se reprendre et de revenir sur les votes qui ont été émis il y a quelques semaines : mais il est bien tard maintenant pour modifier le régime électoral de la Chambre avant les élections.

Quant au Sénat, il continuera la discussion de la loi sur les retraites ouvrières qui semble peu avancée, puisqu'on n'en est qu'à l'article 3 et que cet article n'est même pas encore voté : or il y en a 37. Toutefois, le plus gros de la besogne est fait : on a établi les principes sur lesquels la loi repose; on ira plus vite maintenant qu'il s'agit seulement des détails d'application. Ces détails cependant sont hérissés de difficultés, et il reste encore des questions très importantes à résoudre, celles par exemple qui se rapportent à l'administration des sommes énormes qu'il s'agira de placer et de faire fructifier, puisque le Sénat a préféré le régime de la capitalisation à celui de la répartition. Ces sommes s'élèveront à plus de 12 milliards. Le principe de la capitalisation a été attaqué, depuis qu'il est voté, par la Confédération générale du Travail, qui y voit l'amorce d'une escroquerie immense, et par des radicaux importans, comme M. Camille Pelletan. Laissons de côté la Confédération générale du Travail. Les argumens de M. Pelletan sont plus sérieux, mais ils viennent un peu tard, aujourd'hui que le vote du Sénat est acquis, et nous attendrons pour en parler qu'il les reproduise devant la Chambre. Le fera-t-il? En aura-t-il le temps? La loi sur les retraites ouvrières ne reviendra au Palais-Bourbon qu'à la veille des élections : tout porte à croire que, pour en finir, la Chambre la votera les yeux fermés, sans y introduire aucun amendement, comme elle l'a fait pour d'autres lois non moins graves, et, par exemple, pour la loi militaire.

Où en est la discussion de la loi au Sénat? Nous avons dit que la Haute Assemblée avait voté les principes fondamentaux de la loi. Elle l'a fait dans un sens, à notre avis, très regrettable, mais qu'on doit considérer comme définitif. A partir du jour où le principe de l'obligation a été consacré, la loi a été engagée dans une voie dangereuse à un double titre, d'abord parce que les finances publiques sont engagées elles aussi dans des proportions qu'il est difficile d'indiquer avec certitude, — tout le monde convient que les chiffres énoncés ne représentent que des hypothèses et des approximations; — ensuite, parce

que les sociétés de secours mutuels recevront fatalement, du fait de la loi nouvelle, une atteinte très rude, et peut-être mortelle.

Un des phénomènes économiques et moraux les plus honorables de ces dernières années avait été le développement de la mutualité libre. C'est de ce côté que l'État aurait dû se tourner et porter son effort. Nous ne pensons pas, en effet, qu'il devait se désintéresser de la constitution des retraites ouvrières; mais il lui aurait suffi d'apporter son concours aux sociétés de secours mutuels pour leur donner un élan et des développemens nouveaux et leur permettre de remplir toute la tâche qu'elles avaient si bien entamée. Malheureusement, l'État chez nous, — et aussi ailleurs, — veut tout faire lui-même, au détriment des initiatives privées qu'il décourage, étouffe et absorbe. Les sociétés de secours mutuels se défendent de leur mieux. Elles ont, au Sénat, des champions courageux, par exemple M. Lourties, dont on ne saurait trop louer l'énergie attentive et persévérante. Mais, pour honorable qu'elle soit, la défense des sociétés de secours mutuels est inefficace dans les conditions où elle se produit : que peut le pot de terre à côté du pot de fer? On lutte aujourd'hui pour obtenir, au profit des sociétés mutuelles, des syndicats professionnels et d'autres organismes encore qui y seraient autorisés, le droit de percevoir les versemens de leurs membres en vue de la retraite; les versemens seraient obligatoires, mais l'assujetti, — c'est le nom qu'on lui donne très justement, — resterait libre de les opérer entre les mains qu'il choisirait. Le gouvernement, au début, n'était pas de cet avis. Son système était simple : le patron, à chaque paiement qu'il ferait à l'ouvrier, prélèverait la somme afférente à la retraite et la remettrait à l'État. C'est ce qu'on a appelé le précompte. Il serait difficile, étant donné le caractère soupçonneux de l'ouvrier dans ses rapports avec son patron, de rien imaginer de plus propre à augmenter chez lui ces dispositions malveillantes; rien non plus qui lui montrât d'une manière plus nette le prélèvement pour la retraite sous la forme d'une diminution de salaire; rien dès lors qui fût mieux imaginé pour provoquer des mécontentemens et des grèves. On s'ingénie à trouver une solution qui laisse à l'ouvrier, quoi? bien peu de chose, quelque liberté dans la manière de payer. La Commission y travaille, M. Ribot aussi. On rédige des amendemens qui, en somme, se ressemblent et sur un desquels on finira par se mettre d'accord. L'ouvrier verra s'allonger un peu, bien peu, la chaîne qui le lie, et une satisfaction sera donnée aux sociétés de secours mutuels; mais ce sera une satisfaction toute morale, puisque ces sociétés ne joueront ici qu'un rôle d'intermédiaire,

et que l'argent qu'elles auront recueilli devra finalement retourner dans la grande mer de l'État, c'est-à-dire à la Caisse des Dépôts et Consignations. Les sociétés de secours mutuels y gagneront seulement que l'ouvrier n'oubliera pas complètement le chemin qui conduit à elles; mais, après les lourds prélèvemens qui auront été faits sur ses modestes ressources, pourra-t-il en opérer un nouveau qu'il confiera aux sociétés libres? La question, qui a toujours été douteuse, l'est devenue encore davantage depuis que le Sénat a décidé que la contribution de l'adulte mâle s'élèvera dans tous les cas à la somme de neuf francs. Ici encore, l'amour de l'uniformité l'a emporté. Ouvriers des champs, ouvriers des villes, tous, quelque différens que soient leurs salaires, devront verser une somme égale. On avait espéré que le Sénat donnerait un encouragement à l'économie et à la prévoyance libres, en votant une majoration de l'État pour les versemens facultatifs qui viendraient, de la part de certains ouvriers, s'ajouter aux versemens obligatoires; mais il a repoussé cette disposition sur laquelle le gouvernement et la Commission avaient cependant fini par s'entendre. L'obligation doit suffire à tout; la liberté ne doit pourvoir à rien; ou, si elle le fait en dépit des entraves qu'on lui impose, ce sera hors la loi, dans un domaine que l'État ignore et où ses subsides ne pénètrent pas.

Telle est cette loi, qui aurait pu être bonne et qui ne le sera point. Chaque pas qu'on y a fait, chaque disposition qu'on y a introduite l'a aggravée. On peut sans doute y opérer encore quelques améliorations de détail; mais c'est une mince consolation, quand on aurait pu bien faire, d'en être réduit à atténuer le mal qu'on a fait.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE ROI ET LA REINE DE NAPLES

(1810-1812)

I

LE MÉNAGE ROYAL ET LE SECOND MARIAGE DE L'EMPEREUR (1)

I

Le 31 octobre 1808, le roi Murat écrivait de Naples à son vieux camarade Lannes, qui se félicitait d'avoir rejoint l'Empereur à l'armée d'Espagne : « Ne le quittez jamais; ce n'est qu'auprès de lui qu'est le bonheur; je ne suis plus heureux depuis que je l'ai quitté (2). » Il regrettait le temps de ses campagnes et des belles batailles, alors qu'obéissant de bon cœur à l'ordre indiscuté, libre dans l'exécution, il maniait, gouvernait à son gré et lançait contre l'ennemi plus d'escadrons qu'homme de son temps n'en avait réunis, et qu'au cours des grandes opé-

(1) La base de ces articles se compose des lettres écrites par la reine Caroline Murat à son mari depuis le mois de janvier 1810 jusqu'en avril 1812. Ces lettres inédites feront partie, à leur date, des *Lettres et documens pour servir à l'histoire de Joachim Murat*, publiés par S. A. le prince Murat, avec une introduction et des notes par M. Paul Le Brethon. On sait l'intérêt capital de cette publication. S. A. le prince Murat a bien voulu nous autoriser à détacher, pour les lecteurs de la *Revue*, les lettres et extraits que nous citons. La correspondance intégrale de la Reine sera insérée dans la publication à partir du tome IV, qui doit prochainement paraître.

(2) Archives Murat.

rations de guerre, sous l'Empereur généralissime, il semblait roi de la cavalerie.

Cependant, à considérer maintenant les apparences magnifiques de sa destinée, il avait toutes raisons de se satisfaire. Successivement général en chef de l'armée d'Italie, gouverneur de Paris, maréchal d'Empire, grand dignitaire, prince souverain, grand-duc de Berg, il venait d'être élevé au grade suprême et promu roi. En royal partage, il avait reçu le plus merveilleux site de la Méditerranée, Naples et le golfe splendide, les palais ouverts à la fraîcheur de la brise, les jardins embaumés, les terrasses peuplées de statues antiques, les marbres célèbres, tout ce décor d'art et de nature dont son âme de Latin goûtait l'enchantement. Plus pratiquement, un lot de plusieurs millions de sujets lui avait été attribué, la dépouille d'un Bourbon, avec l'espoir de doubler son royaume par la conquête de la Sicile. Il conservait à ses ordres une armée française, une colonie d'officiers et d'administrateurs français. A Naples, il avait brillamment débuté; pour commencer, il avait débusqué de l'île de Capri une garnison d'Anglais dont la vue l'offusquait, atteint et vaincu l'insaisissable ennemi, dégagé sa capitale. Aux Napolitains, il avait offert comme premier spectacle mieux que le traditionnel feu d'artifice et ses banales fusées : une opération de guerre avec vraie canonnade, escalade et victorieux assaut; il s'était accordé à lui-même ce don de glorieux avènement. A se remémorer ces circonstances, ces prouesses, ces résultats, il pouvait, même en ce temps d'affolantes fortunes, s'estimer l'un des favoris du sort.

Il est vrai qu'on n'est pas heureux par raisonnement; on l'est par nature et tempérament. En dehors des champs de bataille où toutes les facultés de son être s'épanouissaient en une magnifique allégresse de combattre et de vaincre, Murat avait l'âme inquiète, le caractère tourmenté; il se torturait lui-même d'ambitions et de soucis.

Si belle que fût la réalité, ses ambitions l'avaient dépassée. En 1807, pendant la campagne contre les Russes, il s'était vu en imagination roi de la Pologne ressuscitée, chef d'une nation à cheval, bottée, éperonnée, empanachée, dont l'allure et l'aspect répondaient à ses goûts. En 1808, lieutenant de l'Empereur à Madrid, avait-il convoité la royauté d'Espagne? A tout le moins il avait rêvé un rôle de triomphateur pacifique, et de

cette horrible Espagne où il n'avait trouvé qu'insurgés à fusiller, populations à mitrailler, combat de rues, guerre traîtresse et climat épuisant, il était revenu déçu, souffrant, dolent; il lui avait fallu repasser en litière de malade cette frontière qu'il avait franchie naguère au pas de son cheval de bataille. A la fin de 1808, lorsque l'Empereur lui-même s'était enfoncé périlleusement en Espagne, les hauts intrigans de Paris, Fouché, Talleyrand et d'autres, avaient fait entrer dans leurs prévisions l'embuscade meurtrière au détour de quelque Sierra castillane ou la balle assassine. Pour le cas où l'Empereur périrait, ils avaient ébauché un gouvernement de rechange; au sommet de cette vague construction, ils avaient pensé à placer Murat et à présenter aux Français ce héros décoratif. Murat avait eu vent de cette intrigue, et peut-être un rêve fou l'avait-il effleuré. D'aucuns affirment qu'il avait ambitionné également la royauté de Hollande. En Italie, il se sentait à l'étroit dans son royaume de Naples et se laissait dire qu'un jour son autorité pourrait déborder sur la péninsule entière. En même temps, il se croyait en butte à des calomnies noires, supposait des trames destinées à le perdre dans l'esprit de l'Empereur, entretenait un peu partout des informateurs, se faisait envoyer des rapports, nouait des correspondances, se confiait à des agens suspects, s'alarmait des moindres indices, et son imagination effervescente grossissait les difficultés réelles de sa position à Naples.

Sincèrement, il voulait le bien de ses sujets, le bonheur de Naples. En ce milieu d'indolence, dans une cour divisée en étroites coteries, dans un gouvernement où il ne trouvait, en dehors de quelques Français, que souples intrigans ou solennels fantoches, il apportait des intentions larges, des dispositions vivifiantes. Tout de suite, le peuple l'avait pris en affection; dans la mémoire du peuple, il resterait le beau et bon roi, le roi légendaire, le monarque initiateur. On aimait sa facilité de main, sa munificence somptueuse, son plaisir à faire des heureux, cette passion d'obliger qu'il avait eue en tout temps. Ses allures théâtrales et jusqu'à ce goût excessif pour le costume et le décor qui lui nuisait ailleurs, plaisaient à Naples. Ce n'était toutefois que l'un des côtés de sa nature. Il prenait très sérieusement son nouveau métier, travaillait beaucoup, s'appliquait, voulait rétablir les finances, introduire le code Napoléon, achever l'abolition du régime féodal, entreprendre des travaux d'uti-

lité publique, assainir et aérer, moralement autant que physiquement, un pays qui croupissait dans la pestilence des abus et la stagnation d'habitudes invétérées. Mais sa volonté d'agir et de régner, cette volonté impatiente, s'irritait des ordres impérieux de l'Empereur qui lui faisaient partout trouver sa limite.

A Naples comme en Hollande, comme en Espagne, avec la différence des situations et des tempéramens, le vice du système des rois frères s'était tout de suite accusé. En faisant rois trois de ses frères et son beau-frère, Napoléon avait voulu instituer en eux ses légats, ses hauts proconsuls, les agens de son autorité en pays trop lointains pour être gouvernés directement, des agens de francisation, des instrumens de sa guerre universelle contre l'Anglais. Seulement, par cela même qu'il leur avait conféré le titre souverain et la fonction héréditaire, il les avait éveillés à l'indépendance ; il les avait presque nécessairement obligés à s'incorporer au pays dont ils avaient reçu la garde, à vouloir s'y implanter, s'y enraciner, s'y populariser, par suite, à se dénationaliser en quelque façon et à soutenir l'intérêt de leurs sujets contre celui de la France, dès que l'un et l'autre se trouvaient en conflit. Sous l'inspiration et probablement sous la dictée de l'Empereur, Berthier écrivait à Murat, son grand ami: « Pour vos sujets, soyez roi; pour l'Empereur, soyez un vice-roi (1). » Précisément, c'est ce dédoublement qui est impossible; les deux termes s'opposent; on ne peut être à la fois sujet et roi : *on n'est pas roi pour obéir*, voilà la pensée foncière de Murat, celle qu'il criera dans un jour d'exaspération et de franchise.

Or, c'est en toutes choses que l'Empereur prétend assujettir à l'intérêt français le roi et le royaume de Naples; il exige d'eux de l'argent, beaucoup d'argent, des hommes, des marins, des vaisseaux; il entend que le royaume s'ouvre largement aux produits français et ne fait qu'entr'ouvrir l'Empire aux produits napolitains; il presse l'application du blocus continental. A ces exigences, Murat résiste et se dérobe, encore qu'il se confonde en protestations de dévouement. Ses doléances ne lui attirent que de dures réprimandes ou des ordres de service (2). Il sait d'ailleurs

(1) Lettre du 5 mai 1809. Archives Murat.

(2) Sur ces démêlés, voyez spécialement l'ouvrage de M. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. IV, V, VI et VII, et celui de M. J.-E. Driault, *Napoléon en Italie*, ch. XXI.

que l'Empereur, dans son intérieur, s'exprime sans façon sur les rois faits de sa main. Avec sa jovialité puissante, avec sa verve taquine, Napoléon plaisante d'eux volontiers ; avec sa manie de donner des surnoms, il n'appelle plus Murat roi de Naples que le *lazzarone*, le roi des *lazzaroni;* plus tard, il l'appellera *Orlando*, *Orlando furioso*, par comparaison avec un paladin de roman. Et Murat très sensible, très susceptible, se juge méconnu par celui qu'il a tant servi. Dans ses lettres à l'Empereur, il soupire et se lamente, prend le ton de l'amitié déçue ou plutôt de l'amour malheureux. Par momens, on le dirait prêt à faire un coup de tête et à briser lui-même sa couronne. L'opposition des caractères aggravait ainsi les différends nés de la force des choses. Pour ménager les rapports entre l'écrasant empire et la fragile royauté napolitaine, il eût fallu un tact infini, une souplesse, une dextérité peu communes. A ce rôle, qui eût réussi ? Une femme peut-être, si on l'eût laissée faire : une sœur de Napoléon, la femme de Murat.

Des trois sœurs de l'Empereur, Caroline était certainement la préférée ; elle gardait une grande place dans les affections de son frère et tenait auprès de lui un rôle, à tout le moins un emploi. Très intelligente, à la fois passionnée et calculatrice, aimant le plaisir et le pouvoir, elle réussissait auprès de l'Empereur par une façon qu'elle avait de se rendre agréable et utile.

D'abord, elle faisait bien à la cour, sa beauté charmante survivant à sa première jeunesse ; elle s'habillait avec goût, à la différence de sa sœur Pauline, — Paulette, — qui conservait dans sa mise quelque chose d'exotique, de trop exubérant, et qui, parfois, en fait de toilettes, se signalait par des trouvailles déplorables (1). Au contraire, Caroline accommodait parfaitement la mode à son visage et à sa tournure, portait à ravir la robe à taille remontée, à long fourreau et à ample traîne, la coiffure à la grecque, les bijoux, les diamans, les royales parures. Puis la vivacité de son esprit, ses manières câlines et sa grâce attrayante animaient les plus froides solennités. Dans une cour où Joséphine vieillie s'attristait, Caroline créait du mouvement et de la

(1) La reine Caroline, remerciant un jour Murat d'un envoi de modes fait de Paris, ajoutait, en ce qui concernait des fleurs choisies par Pauline : « Pour les fleurs, elles étaient affreuses ; je ne conçois pas comment la princesse Pauline peut choisir d'aussi vilaines choses. » 19 mai 1811. Archives Murat.

vie, donnait à des plaisirs trop réglementés un air de spontanéité et l'entrain que l'Empereur souhaitait. En son genre, elle avait l'esprit organisateur; personne qui sût comme elle organiser des élégances et des magnificences. S'agissait-il de donner une fête sans rivale ou un beau dîner, de diriger un ballet, un quadrille costumé, un divertissement ou des jeux, malgré sa santé débile, malgré ses nerfs en détresse, elle était toujours prête et ne refusait jamais le service. Dans sa partie, autant que Murat sur les champs de bataille, elle n'en était plus à compter ses succès, ses victoires. L'Empereur employait ainsi alternativement l'un et l'autre époux, selon leurs aptitudes ; Murat lui était utile pour la guerre et Caroline pendant la paix.

En septembre 1808, elle rejoignit son mari à Naples, où elle passerait presque toute l'année suivante. Entre les époux, malgré des causes de dissentiment, l'intimité conjugale subsistait. On se tutoyait comme au commencement du ménage, comme aux temps républicains et consulaires. Dans le palais royal de Naples, le Roi et la Reine vivaient l'un près de l'autre, veillaient ensemble à tous les détails d'intérieur et d'installation. En dehors de leur cour bariolée de Français et de Napolitains, ils avaient un entourage intime qui avait suivi leur fortune; ils s'en occupaient avec sollicitude, Caroline ayant la passion de pourvoir à l'établissement de chacun et de faire des mariages. Très familiale au fond, malgré ses écarts, elle aimait son propre ménage et le voulait paisible. Quoique fortement attachée au cérémonial extérieur et aux prérogatives de sa royauté toute fraîche, elle réservait une grande part de soi-même à la vie domestique. Entre les époux, les occasions de se réunir, de jouir en commun de l'existence, restaient fréquentes. En ce climat favorisé, on vivait beaucoup sur la terrasse qui longeait les appartemens du Roi et d'où la vue s'étendait sur le golfe d'azur : « la belle terrasse, » c'est le lieu dont le souvenir évoquera toujours chez Caroline une émotion et un ravissement. Là, pendant l'été, après les ardentes journées, on goûtait la fraîcheur du soir et l'ineffable beauté des nuits napolitaines.

De tous les liens que l'habitude avait formés entre les époux, nul n'était plus fort que les enfans. Ils en avaient quatre : Achille, héritier présomptif de la couronne, Lætitia, Lucien, d'autant plus chéri que son enfance était souffreteuse, et Louise. Murat adorait ses enfans et les gâtait royalement. La Reine leur

portait une affection également passionnée et plus virile : elle voulait les bien élever, leur inculquer des principes de morale et de bienfaisance (1); elle s'occupait de leur instruction avec le précepteur Baudus et se défendait de les trop gâter. Durant une absence, elle écrivait à son mari : « Embrasse bien les enfans pour moi, ne gâte pas trop Lætitia et Achille; pense que les enfans ne sont pas au monde pour notre plaisir, mais pour les rendre heureux; fais comme moi; je me privais souvent de les voir de crainte de les gâter. » Sans cesse, elle pensait à leur avenir, qu'elle voulait grand et royal : « Je crois, disait-elle un jour, que le propre des mères est de vivre dans l'avenir de leurs enfans. »

Pour assurer l'avenir de ses enfans et les empêcher de déchoir, il importait de conserver à tout prix le royaume de Naples, trop souvent compromis par les imprudences et les fougues du père. A côté d'un héros à l'imagination errante, toujours prêt à courir la grande aventure, Caroline est une femme très pratique, d'esprit positif, dont l'attention sait se concentrer sur un principal objet. En vraie femme corse, elle se juge conservatrice du bien de famille, c'est-à-dire de l'établissement napolitain. Ce bien, l'Empereur l'a donné; il peut le reprendre, si l'on provoque sa colère; il faut donc obtempérer à ses exigences et entrer pleinement dans son système. Non que Caroline veuille s'identifier totalement à la fortune de son frère. Son but bien différent est de conserver Naples, quoi qu'il arrive. Seulement, comme l'Empereur aujourd'hui est sans contredit le plus fort, n'est-ce pas lui que l'on doit ménager et satisfaire, si l'on veut rester en place? Pour Caroline, dans la crise permanente de l'Europe, en ce temps où les trônes s'élèvent et s'écroulent avec une égale rapidité, l'essentiel est de durer, de garder ce que l'on tient, afin qu'à toute éventualité, à toutes chances et combinaisons auxquelles donne lieu l'avenir, on puisse se présenter nanti, avantageusement situé, fort d'un état de possession. En tant que Murat se fera pareille conception de l'intérêt commun, il trouvera en sa femme une associée fidèle.

(1) Le 26 janvier 1810, elle écrivait à la petite Lætitia en lui recommandant de partager ses étrennes avec sa sœur de lait : « C'est un plaisir que je veux vous procurer, car on en éprouve un bien grand de faire le bien; je vous réserve cette jouissance comme récompense et pour vous prouver combien je suis contente de vous. » Archives Murat.

L'association portait en soi un germe destructeur; c'était un sentiment facile à discerner chez Murat. Pour se l'expliquer, il suffit de lire le traité signé à Bayonne le 15 juillet 1808 et par lequel l'Empereur, transférant Joseph en Espagne, avait cédé à Joachim la royauté des Deux-Siciles. Il y était dit, à l'article IV qui stipulait les droits éventuels et successoraux de la reine Caroline, que la cession était faite « surtout en sa faveur. » En présence de cet article, Murat peut croire qu'il a été pourvu d'une couronne moins à raison de ses glorieux services qu'en considération de sa femme. Il peut craindre que celle-ci, mentionnée en termes spéciaux dans le titre d'intronisation, ne prétende à partager en fait l'autorité avec lui ou même à l'accaparer tout entière, à le réduire au rôle de prince époux. Cette idée lui est odieuse. L'idée seule qu'il serait régenté par sa femme ou simplement qu'il passerait pour mené par elle, le met hors de lui. Il tient à exercer effectivement son autorité royale et surtout à l'affirmer. Il est jaloux de sa femme moins en qualité de mari que de roi, et comme il la sait adroite, ambitieuse, prompte à pousser ses créatures et à se faire un parti, comme il la voit gagner à la main dès qu'on lui en laisse la faculté, il se met contre elle en permanent état de méfiance et de défense. Il entend que la personnalité de sa femme s'efface constamment devant la sienne et même se retire dans l'ombre; de là, des mesures d'injuste exclusion et des procédés déplaisans.

Les journaux napolitains reçurent l'ordre de parler de la Reine le moins possible. Dans le compte rendu des cérémonies de Cour et des fêtes publiques, on la nommait à peine. Participait-elle à un acte de courage ou de bienfaisance, son rôle était omis ou dénaturé. On cherchait à l'isoler de son peuple, à lui faire perdre contact avec ses sujets de quelque rang qu'ils fussent. Dans les débuts, son mari la consultait pour la nomination aux principaux emplois et aux charges de Cour. Peu à peu, il mit une sorte d'affectation à écarter ses protégés. On en vint à la sevrer de relations, à ne lui permettre de recevoir qu'un jour par semaine, à lui infliger des heures de mortel ennui. Pendant l'été de 1809, elle souffrit particulièrement de cette existence confinée, humiliée, si différente de celle que Paris lui faisait. Sans doute, il n'y avait nullement dans le ménage brouille déclarée; on continuait à se voir, à se parler, à entretenir les rapports d'habitude, mais la Reine se jugeait méconnue et

malheureuse. A plusieurs reprises, elle se plaignit à l'ambassadeur de France, M. d'Aubusson, et celui-ci avertit son gouvernement; timidement d'abord et par circonlocutions, puis en termes formels, il écrivit à Paris que la Reine elle-même lui avait confié sa peine (1).

II

L'Empereur poussait alors sa guerre de 1809 contre l'Autriche Après les foudroyans succès du début, la fortune l'avait trahi à Essling; il ressaisit la victoire à Wagram et pour longtemps la fixe. Wagram cependant n'est plus Austerlitz ou Iéna : l'ennemi est vaincu, non détruit. Durant cette fin de campagne, Napoléon se prend à regretter l'absence de celui de ses lieutenans qui savait le mieux achever la victoire; il regrette Murat, incomparable dans la poursuite, prompt à précipiter des masses de cavalerie sur l'ennemi ébranlé, à le rompre, à le disperser, à transformer sa retraite en désastre. Il dit à Berthier : « Si j'avais eu le grand-duc, — il continuait d'appeler Murat le grand-duc de Berg, par habitude, — à la tête de ma cavalerie à Wagram, il ne se serait pas échappé un seul Autrichien (2). »

Après la paix conclue avec l'Autriche, après le retour de l'Empereur en France, un double et insigne événement s'annonce : le divorce que suivra immédiatement le second mariage, l'union qui doit assurer en France l'hérédité effective du pouvoir et promettre une lignée d'empereurs. Pour les dispositions décisives, Napoléon veut s'entourer de tous les membres de sa famille et se fortifier de leur présence. A cette occasion, il tiendra à Paris l'assemblée des rois d'Occident. Il convoque Murat comme les autres; le 23 novembre 1809, après lui avoir écrit à propos des affaires de Rome, il ajoute de sa main ce post-scriptum : « Je serai à Paris tout janvier; si vous venez, vous me trouverez toujours le même pour le roi de Naples que pour le général Murat. »

Le roi et la reine de Naples se rendirent à l'appel. Dès le 4 décembre, ils étaient tous deux à Paris où ils assistèrent à l'accomplissement du divorce impérial. A la fin de décembre,

(1) Voyez Driault, p. 612-615, d'après les rapports de l'ambassadeur.
(2) Berthier à Murat, 29 août 1809. Archives Murat.

Murat s'absenta de Paris et alla probablement dans le Lot, son pays natal, tandis que Caroline suivait l'Empereur d'abord à Trianon où il s'était mis comme en retraite, et puis à l'Élysée.

Pendant leurs séparations, les époux s'écrivaient régulièrement et plusieurs fois par semaine. Les lettres adressées par Caroline à Murat de 1810 à 1812 ont été conservées sans interruption ni lacune; elles sont naturelles et simples, intimes, aisément écrites et par-dessus tout très féminines, avec leurs nuances de pensée et d'arrière-pensée. Il n'est guère de document qui nous fasse pénétrer plus avant dans la familiarité des Napoléons, dans le vif et l'instantané de leurs impressions, dans le courant de leur existence, dans le détail presque quotidien de leurs occupations, de leurs agitations et de leurs vicissitudes.

Pour correspondre, Caroline et Murat employaient la poste ou un service d'estafettes, mais tous deux savaient que ce mode de correspondance n'échappait nullement à l'universelle curiosité d'une police rien moins que scrupuleuse. Aussi, en dehors des lettres « où l'on ne pouvait rien dire, » Caroline en expédiait d'autres par voie sûre, par personnes lui appartenant ou attachées à la maison de son mari. Ces lettres mieux protégées conservent toute leur saveur d'épanchement et de confidence.

En janvier 1810 et pendant les semaines suivantes, lorsque Caroline écrit à son mari, elle emploie des termes simplement affectueux, ces assurances un peu banales qui, même en ménage refroidi, demeurent les formes de la politesse entre époux : « Je partage bien sincèrement le désir que tu as de me revoir, et j'espère que cela sera bientôt... Adieu, mon ami, je t'embrasse... »

Les expansions ne vont guère plus loin. On sent que des nuages ont passé entre les époux et ne sont pas entièrement dissipés; Caroline y fait parfois allusion, mais elle est bien trop fine pour récriminer aigrement et se répandre en importunes doléances : tout au plus se permet-elle des plaintes discrètes, enveloppées, et des reproches caressans. Par exemple, elle trouve que son mari ne lui écrit pas assez, prétend que d'autres à la place de Murat apprécieraient mieux le bonheur de l'avoir pour femme et s'efforce de le piquer au jeu : « Le roi de Bavière me disait hier que, s'il avait le bonheur d'être à la place du roi de Naples et d'être mon mari, il m'écrirait sans cesse soir et matin. »

Dans le courant de janvier, Murat revient à Paris. Le 29, il

assiste au grand conseil, à la fois consulte d'État et conseil de famille, où l'Empereur met en débat le choix de la nouvelle impératrice : sera-t-elle Russe, Autrichienne ou Saxonne? En réalité, comme la Russie, à laquelle Napoléon s'est d'abord et très positivement adressé, le fait languir et laisse pressentir un refus, il tend à se détourner vers l'Autriche qui met Marie-Louise à sa disposition; c'est de ce côté que l'attire désormais une intime et orgueilleuse prédilection. La tenue du solennel conseil a moins pour but de former sa décision que de préparer l'opinion au revirement imminent. Mais Murat ne connaît pas les dessous de l'affaire et s'imagine que la question reste entière. Dans le conseil, il se prononce avec véhémence pour la grande-duchesse et surtout contre l'archiduchesse. Il conserve contre l'Autriche le préjugé révolutionnaire. Pour traiter la maison d'Autriche en ennemie personnelle, il a de plus cette raison qu'il la retrouve en face de lui et de ses ambitions, en Sicile, dans la personne de cette reine Marie-Caroline qui est issue du sang des Habsbourg et qui gouverne le roi Bourbon. Donc, il fulmine et s'emporte: par exception dans sa carrière, il exécute une charge à contretemps, et, pour foncer contre l'Autriche, choisit mal son moment. Après cette algarade, il repart pour Naples, laissant sa femme à Paris. L'Empereur s'étonne un peu de ce départ précipité et lui écrit : « Je suis fâché que vous partiez si vite; dites à la Reine de venir dîner avec moi. »

Huit jours après, la nouvelle du mariage autrichien éclate; l'Europe en retentit. Caroline comprend immédiatement la faute commise par son mari; elle craint que Murat ne l'aggrave en persistant dans une attitude d'opposition et de bouderie. Au plus vite, elle lui écrit de ne point faire mauvaise mine à l'inévitable; s'il ne revenait pas à Paris pour la célébration du mariage, l'effet serait désastreux. Les alarmes de la Reine sont d'autant plus vives que Murat s'enferme maintenant dans un silence chagrin et n'écrit plus :

« Je commence par te dire que je suis fort mécontente de toi; pas une seule ligne de toi, cela ne t'est jamais arrivé.

« Nous avons été hier au bal chez la princesse Pauline et aujourd'hui à la chasse et il faisait un temps bien humide, et l'Empereur m'a dit : « Eh bien! le *Lazzarone* vous oublie et il « ne pense plus à vous, il va être bien fâché, car j'épouse une « Autrichienne, » mais tout cela en riant. Je crois que, puisqu'il

épouse une Autrichienne, tu ne dois montrer aucune répugnance, car, comme ce n'est ni toi ni moi qui pouvons le décider, c'est qu'apparemment sa politique lui donne ce conseil ; au reste, je te dirai qu'au conseil de ce matin Berthier a voté pour l'Autrichienne... Pour moi, je ne fais qu'écrire toute la journée à toi ou à mes enfans, je ne vois personne et je m'ennuie dans ma petite chambre obscure. J'espère que tu reviendras pour le mariage et que tu me ramèneras à Naples pour ne plus te quitter !... »

En attendant, elle reste auprès de l'Empereur qui l'a installée au pavillon de Flore. Aux Tuileries, dans ces semaines qui s'écoulent entre le court veuvage de Napoléon et l'arrivée de la nouvelle Impératrice, l'existence de Cour est comme suspendue ; on vit en famille. L'Empereur, tout à l'attente de sa fiancée, brûlant de la connaître et l'aimant par avance, s'occupe presque exclusivement de la réception à lui faire et n'interrompt ce soin que par des distractions violentes. Chaque jour, ce sont des galopades effrénées dans les bois proches de Paris ou de Versailles, des chasses que la reine Caroline suit en calèche : « Nous revenons dans l'instant de la chasse ; il faisait un temps magnifique et le bois de Boulogne était charmant. » Le soir, comme les grands appartemens des Tuileries sont envahis par des apprêts de fête, encombrés d'échafaudages, on se tient dans les petits appartemens ; on s'y borne à des réceptions intimes où ne figurent que les membres de la famille, les personnes du service, et, par exception flatteuse, le prince de Schwartzenberg, ambassadeur d'Autriche, et la comtesse de Metternich. Parfois, l'Empereur transporte à Rambouillet le quartier général de ses chasses ; là, dans l'étroit château, la vie est encore plus resserrée ; après le dîner, on s'amuse à des jeux de mains, qui ne sont pas toujours exempts d'inconvéniens et de périls.

« Avant-hier au soir, écrit Caroline à son mari le 24 février, il m'est survenu un accident qui aurait pu devenir un malheur, mais j'en ai été quitte pour la peur. Nous jouions au colin-maillard dans les appartemens de l'Empereur lorsque le front pointu et dur de Mme Duchâtel est venu donner si malheureusement contre mon œil que le coup m'a fait trébucher. L'Empereur m'a soutenue dans ses bras et m'a empêchée de tomber. La douleur a été si forte que j'avais poussé un cri aigu et j'ai cru que mon œil était sorti de son orbite. L'Empereur, rempli de bonté, effrayé de ma situation, a fait appeler sur-le-champ Ivan

(le chirurgien) qui m'a bassiné l'œil, mis un cataplasme et un bandeau noir, et j'ai eu bientôt l'air d'un invalide au milieu du salon. L'Empereur m'a comblée d'attentions, il est venu me voir et a été bien inquiet. Aujourd'hui j'ai une forte contusion, mon œil reste très noir du sang extravasé, mais je n'ai que de la douleur. Je suis fâchée de te le dire, puisque tu aimes Mme Duchâtel, que tu la trouves de ton goût, mais elle a les os terriblement pointus et qui font bien mal. Du reste, la pauvre femme a été desolée de me voir dans cet état et par sa faute. Ne sois pas trop inquiet de mon accident; lorsque tu recevras cette lettre, il n'y paraîtra plus... L'Empereur me parle toujours de toi avec bonté et me demande souvent si tu fais toujours des vers. Il compte bien te voir ici à cause du mariage; je ne puis assez répéter combien il me comble de bontés. »

La Reine ne tarissait pas sur les bontés de son frère. A y insister, elle voyait un moyen de faire ressortir la différence entre ce traitement flatteur et les procédés dont elle avait souffert à Naples : « Sans reproche, on me gâte beaucoup plus ici que vous ne me gâtiez à Naples et l'on me dit quelquefois que l'on a grand plaisir à me voir. Je ne veux pas me plaindre de toi, mais j'espère qu'à mon retour tu me gâteras tant que je ne voudrai plus revenir à Paris. Ne va pas te fâcher de cette petite plaisanterie, et lis la lettre charmante de Joseph que je t'envoie. »

L'Empereur la choyait d'autant plus qu'il avait à l'employer et à l'utiliser. Comme il la sait fort entendue aux choses de toilette, c'est elle qu'il charge de composer le trousseau de l'Impératrice et la corbeille; robes, manteaux, cachemires, dentelles, diamans, bijoux, innombrables parures, elle devra tout commander, et il faut que ces splendeurs soient de bon goût, car il importe que Marie-Louise qui, d'après les renseignemens venus de Vienne, s'habille mal, trouve en France de quoi se transformer magnifiquement et n'apparaisse pas aux Parisiens fagotée à l'allemande. Caroline est également appelée à composer la maison de l'Impératrice, tâche qui exige beaucoup de tact et de discernement.

L'Empereur attendait d'elle un plus grand service. Pendant plusieurs jours, il s'arrêta au projet de placer près de Marie-Louise, pendant les deux premières années de son séjour en France, une personne de rang insigne et de toute confiance qui aurait à la diriger, à l'éduquer adroitement et à la dresser au rôle

d'Impératrice française. Si la reine de Naples voulait accepter cette charge, il la créerait grand dignitaire de l'Empire, sous le titre de surintendante de la maison de l'Impératrice. Par dérogation presque exorbitante aux usages, il ferait une femme grand dignitaire; cette qualité égalerait Caroline non plus seulement aux reines de la famille, mais aux rois, tous pourvus de grandes dignités. Il y aurait là de quoi combler les vœux et la vanité d'une femme ambitieuse.

Mais Caroline craint que cet excès d'honneur, cette façon de lui faire une situation toute personnelle et hors de pair, n'offusque son ombrageux mari. D'ailleurs, à se séparer pour deux ans de ses enfans, le sacrifice serait trop cruel. Adroitement, elle fait tant que l'Empereur renonce à son idée. A présent, tout ce qu'il lui demande, c'est seulement d'aller au-devant de l'Impératrice sur la frontière autrichienne, à Braunau, dernière ville de Bavière, à l'extrême limite de cette Confédération du Rhin où l'Empire commence. Le maréchal et prince Berthier est allé à Vienne épouser Marie-Louise par procuration; il l'a mise en route et l'accompagne, mais le cérémonial exige que la nouvelle Majesté trouve au sortir des États paternels une femme de sang illustre pour la recevoir et ensuite l'amener en France, jusqu'au point où l'époux l'attendra. Pour cette mission qui est de tradition et d'usage, une très grande dame suffisait naguère; il faut maintenant une reine, une Napoléon. Cette fois, la reine de Naples se garde de refuser; elle accomplira le flatteur et solennel voyage. Avant de partir pour Braunau, elle écrit longuement à son mari, se fait un mérite auprès de lui d'avoir décliné les fonctions de surintendante, l'adjure encore de venir à Paris pour la célébration du mariage; enfin, avec les plus minutieux détails, elle lui explique comment l'Empereur entend que la cour napolitaine se fasse représenter à l'insigne événement des noces impériales.

« L'Empereur désire que, pour son mariage, j'aie ici avec moi au moins quatre dames napolitaines, belles et de bonne tournure, et qu'elles soient choisies parmi les plus riches et les plus grands noms. Envoie Mme de Gallo, Mme Civitella, la duchesse d'Atri, la princesse Belvédère et la princesse Avellino. J'en désigne cinq, car je crains que l'une d'elles ne puisse venir soit par maladie, soit pour toute autre cause. Mais il faut choisir entre les cinq. S'il s'en trouve deux malades, tu enverras la

duchesse Calabrita. Je ne veux point de Mme Caramanica parce qu'elle jouit ici d'une très mauvaise réputation pour le jeu. Celles que je préférerais seraient Mme de Gallo, si elle n'est pas malade, la duchesse Civitella, la duchesse d'Atri et la princesse d'Avellino. Tu ne ferais venir les deux autres qu'au refus de deux de celles-ci. Tu leur feras donner quinze mille francs pour leur voyage et une voiture de mes écuries, et elles s'arrangeront pour leurs femmes de chambre. Je ne veux rien entendre de plus. Si tu ne veux pas faire cette dépense, je la paierai sur ma cassette, car l'Empereur veut que j'aie ici une belle cour et des femmes portant un grand nom; il les désire des plus belles et riches. Tu jugeras sans doute que j'ai fait un bon choix dans les dames que je viens de te désigner. Engage aussi quelques dames à venir pour leur compte, et fais-les partir de suite, car le mariage se fera à la Mi-Carême. Je leur ferai préparer des appartemens chez l'ambassadeur de Naples, ce qui nous fera économiser la dépense. Ces dames feront leur service.

« L'Empereur est très bien pour toi, et, d'après ce qu'il dit, je vois qu'il n'aura jamais l'intention de réunir Naples (à l'Empire). Il dit que Naples est une grande villasse qui ne peut se soutenir que par une cour et qu'elle est trop près de Rome pour qu'il puisse lui en donner une. Il dit aussi que les Napolitains sont trop sujets à se révolter, et surtout les Calabrais, pour que l'on puisse les gouverner de si loin, et qu'il leur faut leur souverain chez eux. Je t'engage beaucoup à venir pour le mariage. Jérôme, le vice-roi (1), Élisa, toute la famille étant réunie, ton absence ferait un bien mauvais effet et fâcherait beaucoup l'Empereur. Tu sais que je serais bien aise de te voir, mais je t'assure que c'est ton intérêt seul qui me fait te presser de venir, parce que l'Empereur serait très mécontent. Si cependant tu avais de fortes oppositions qui t'empêchassent de faire ce voyage, écris-les-moi secrètement, et si cela arrive, écris une lettre charmante à l'Empereur pour t'excuser. Mais, je te le répète, je regarde ton arrivée pour le mariage comme une chose bien utile à nos intérêts.

« L'Empereur est excessivement occupé de sa future; il en parle à chaque instant et il en est presque amoureux. Toutes les personnes qui étaient opposées à ce mariage sont maintenant

(1) Eugène vice-roi d'Italie.

dans la joie. Tu connais ma bonne et ma constante amitié pour toi. Écoute les conseils d'une amie qui ne désire que ton bonheur, ne montre plus une opposition qui tournerait à ton détriment. Ton inclination pour l'alliance russe deviendrait suspecte aux yeux de l'Empereur, qui veut que l'on pense comme lui. Il va se faire couronner à Rome, tu le sais, puisque tu dois avoir lu le sénatus-consulte (1). Il est de notre intérêt, de celui de nos enfans, que tu ne t'aliènes pas le cœur de l'Empereur. Fais-lui voir que ta seule crainte qu'il ne fût pas heureux dans cette alliance a pu t'engager à avoir une autre opinion que la sienne, mais que, puisqu'il y trouve son bonheur, le tien est de te conformer à ses volontés et te soumettre à ses désirs. Ainsi, rends-toi à ses ordres. Crois-moi, avoir dans ce moment un autre sentiment, ne signifierait qu'un entêtement déplacé. Toi ne venant pas au mariage, tes ennemis pourraient soupçonner que tu n'as agi que pour tes intérêts et le suggérer à l'Empereur. D'ailleurs, la Russe est trop laide et trop jeune, et l'Empereur est enchanté d'épouser l'Autrichienne, dont on dit généralement le plus grand bien...

« Parmi les Napolitains que tu voudras amener avec toi, ne choisis que de grands noms, des personnes qui ont le grand cordon de France, M. de Cassano et d'autres les plus riches du pays. Si tu voulais envoyer six dames au lieu de quatre, ce serait encore mieux. Enfin, fais ce que tu jugeras plus à propos, pourvu qu'elles partent de suite et qu'elles se trouvent ici pour le mariage.

« L'Empereur a nommé la duchesse de Montebello dame d'honneur (2). J'imagine que cette nomination te fera grand plaisir. Tout le monde est enchanté de cela, car il est beau à l'Empereur de récompenser aussi dignement un homme mort à son service et d'honorer sa mémoire en donnant la première place de sa cour à sa veuve. Je suis chargée par l'Empereur de la formation de la maison de la nouvelle Impératrice. Je travaille du matin au soir, et mes appartemens ne désemplissent pas de visites de solliciteurs.

(1) Un sénatus-consulte, qui ne fut jamais mis en application, venait de décider que les empereurs, couronnés une première fois à Paris, seraient ensuite couronnés à Rome.

(2) La charge de *dame d'honneur* était la première dans la maison de l'Impératrice. La duchesse de Montebello était la veuve du maréchal Lannes.

« Je ne puis t'exprimer tous les chagrins que j'ai eus de la peur d'être nommée surintendante de la maison de l'Impératrice. Mais je n'ai pu m'y décider parce qu'il m'aurait fallu rester pendant deux ans absente de Naples et privée du plaisir de te voir ainsi que mes enfans. L'Empereur me faisait les plus belles et les plus aimables propositions, et son intention était d'élever tellement cette place qu'elle n'aurait pas été au-dessous du titre de reine. Il ne la créait que pour moi et elle n'aurait plus existé après moi. Son intention était d'en faire, par un sénatus-consulte, une charge de grand dignitaire, et en qualité de surintendante, j'aurais eu le pas sur les reines d'Espagne et de Hollande. Tu vois que l'Empereur voulait faire une chose bien aimable pour moi, mais l'éloignement où j'aurais été de ma famille me causait trop de peine, et sans offenser l'Empereur qui a toujours une bonté parfaite pour moi, je suis parvenue à le voir oublier ce projet, parce qu'il s'est aperçu que cela me faisait trop de peine. L'intention de l'Empereur, en me fixant pendant deux ans auprès de la nouvelle Impératrice, était de la faire diriger comme il le désire et d'empêcher une foule de personnes qui pensent mal de l'environner et de lui montrer leurs mauvais sentimens. L'Empereur veut que j'aille jusqu'à Braunau à la rencontre de l'Impératrice. Ce sera un voyage un peu fatigant, mais l'Empereur met tant de grâce dans ses prières, il est si bon pour nous, que je ne puis lui refuser ce qu'il regarde comme un grand service. Car, parmi les personnes qui doivent aller à la rencontre de l'Impératrice, il ne peut être bien sûr que de moi, et il désire surtout qu'elle ne prenne aucune mauvaise impression. Le jour où mon départ sera décidé, je t'enverrai un courrier...

« M. Gueheneuc (1) vient d'être nommé sénateur. Le jour de mon départ n'est pas encore fixé, je t'en informerai. J'ai cru de ma dignité de demander à voyager dans mes voitures et à être suivie de mon service napolitain, et cela m'a été accordé. Je voyagerai seule avec ma cour, je reviendrai avec l'Impératrice et ma cour suivra. Adieu, mon ami, je t'embrasse. »

(1) Père de la duchesse de Montebello.

III

Le 16 mars, Caroline est à Braunau où elle amène avec sa cour toute la maison de l'Impératrice, en dix-neuf voitures. Après la cérémonie de la *remise*, après que Marie-Louise est passée aux mains des autorités françaises avec tout le cérémonial d'usage, Caroline est introduite auprès d'elle, et de concert avec Berthier prend la direction du voyage. Conformément aux instructions de l'Empereur, et pour répondre à son impatience, c'est un voyage rapide, haletant, quoique entouré du plus grand apparat : par jour, seize heures de route, l'Impératrice et la Reine seules dans une même voiture, le cortège suivant en une file d'équipages, en pompeux convoi, et pour encadrer ce faste roulant, des écuyers, des pages à cheval et des détachemens de cavalerie.

La première couchée se fait à Munich, chez le roi et la reine de Bavière. Là, Caroline trouve enfin des lettres de son mari; mais voici que Murat s'imagine maintenant que l'Impératrice, instruite de son opposition au mariage, va le prendre en horreur et lui nuire. Il faut que la Reine s'évertue à rassurer par écrit et à remonter cet éternel inquiet. Dans sa réponse, elle se dit enchantée de son premier contact avec Marie-Louise; elle force sans doute son impression et l'exagère :

« Mon ami, me voici de retour de Braunau et je trouve, en arrivant, tes trois lettres à la fois, en date des 24, 25 et 28 du mois de février. Je vais y répondre lettre par lettre, et je t'assure que j'avais besoin de les recevoir pour ma tranquillité, car depuis mon départ de Paris je n'avais pas reçu un mot de toi, ce qui me mettait dans une inquiétude affreuse.

« Tu me dis dans ta lettre du 24 qu'on parle de mon départ pour aller au-devant de l'Impératrice et que je ne t'en avais rien dit. Je te jure que tu te trompes et que, dès qu'il y a eu une certitude, je te l'ai mandé, car avant, comme il n'y avait que des on-dit et des probabilités, je n'avais pas voulu te faire part de toutes ces incertitudes, afin de ne pas t'inquiéter inutilement; mais au même moment que cela a été décidé, tu as eu ma première pensée pour te l'écrire. Je t'ai écrit également et longuement sur tous les autres articles et j'avais déjà répondu à ta

lettre du 24 avec détail avant de la recevoir, ayant prévu toutes tes objections sur un événement qui fera, j'en suis sûre à présent que je connais l'Impératrice, le bonheur de l'Empereur et par conséquent celui de nous tous...

« Je réponds à présent à ta lettre du 25. J'ai soupiré à la description que tu me fais de ton dîner avec nos chers enfans, et je suis bien sûre que vous avez pensé à moi; mon cœur et mon âme tout entière vont continuellement au milieu et avec vous. Je suis charmée qu'Achille soit satisfait de sa machine électrique; il paraît que notre chère Louise lira encore avant Lucien, mais ce n'est pas étonnant; ce pauvre petit est toujours retardé dans ses études par quelque indisposition. J'espère que ton séjour en Calabre ne sera pas long et que tu es déjà de retour et sur le chemin de Paris.

« J'espère que cette petite fièvre dont tu me parles n'aura pas eu de suite; ménage-toi, je t'en conjure, épargne-moi ces inquiétudes, car tu sais que le bonheur est incompatible avec moi lorsque je te sais souffrant.

... « Je suis de retour de Braunau; j'y avais été parfaitement reçue et l'empereur d'Autriche m'avait envoyé l'archiduc Antoine pour me complimenter. J'ai trouvé l'Impératrice belle de tournure, de la noblesse dans la taille, d'une grande fraîcheur; de plus, elle a une douceur charmante dans le caractère et ne demande qu'à plaire et à se faire aimer. Je suis sûre que l'Empereur sera parfaitement heureux et que ce que tu dis qu'elle ne t'aimera pas et autres choses n'arriveront jamais. Ce matin, lui ayant dit que j'allais t'écrire : « Je vous supplie, ma sœur, de dire « au roi de Naples qu'il me donne son amitié; je le désire tant : « j'ai beaucoup entendu parler de lui, j'espère qu'il viendra à Paris « et je serai heureuse de faire sa connaissance. » Elle est excessivement bonne et douce et ne m'appelle jamais que sa sœur la reine de Naples, et toutes les fois qu'elle voit qu'on m'apporte une lettre, elle me demande toujours : « Est-ce du roi de Naples? » Elle me répète combien elle serait heureuse si l'Empereur la conduisait à Naples, qu'on dit que c'est un si beau pays qu'elle désirerait bien le voir. Je te promets que celle-là ne se mêlera d'intrigues d'aucune manière.

« Nous passons tous les jours seize heures ensemble dans la même voiture, et je t'avoue que je la trouve charmante, d'une douceur d'ange, et on a bien le temps de se juger lors-

qu'on reste si longtemps ensemble. Le roi et la reine de Bavière sont bien aimables, ainsi que les princes; ils me parlent sans cesse de toi, ils savent que c'est un moyen de me plaire. Je veux aussi te parler de ma santé. Je suis bien fatiguée, quoique je ne sois qu'à la première journée du voyage; mais rester seize heures sans pouvoir descendre une seule fois de voiture et n'y avoir rien de commode et être entourée d'écuyers et des gardes, c'est terrible, car cela est cause qu'on ne peut prendre aucune précaution. Pour l'Impératrice qui est jeune, elle supporte cela à merveille, mais moi qui ait fait des enfans, cela me fait beaucoup souffrir. Mais j'oublie volontiers toutes mes fatigues si l'Impératrice plaît à l'Empereur, qu'elle le rende heureux et qu'elle nous fasse surtout un gros garçon. »

Le voyage se continue par Stuttgard et Carlsruhe, à travers les cours allemandes, les cours vassales, échelonnées sur le passage. Partout, les réceptions et les galas, les embrassades compassées, les minuties de l'étiquette se répètent et se ressemblent. Le Rhin franchi, c'est l'enthousiasme cordial de l'Alsace et tous les cœurs volant au-devant de la nouvelle souveraine; mais il faut subir les longueurs de l'entrée, le lyrisme officiel, le préfet, le conseil général, les corps constitués, le défilé pittoresque des corps de métiers et enfin la fête de nuit, avec embrasement de la cathédrale. Caroline est excédée d'honneurs, littéralement harassée, et pour surcroît de fatigue, il lui faut à chaque étape écrire à l'Empereur ou au Roi, donner au maître des détails précis, circonstanciés, et dissiper les appréhensions du mari. A Lunéville, elle apprend que Murat vient enfin d'arriver à Paris et elle s'en réjouit, mais quel tracas d'écrire quand on a encore dans l'oreille le roulement des voitures, l'insipide modulation des harangues, les cris du peuple et depuis huit jours une incessante rumeur de fête!

« *Lunéville, 24 mars à 10 heures du soir.* — Je suis enchantée que tu sois auprès de l'Empereur et que tu sois arrivé en bonne santé; j'espère te revoir bientôt et t'embrasser de tout mon cœur. Je me suis acquittée de ta commission auprès de l'Impératrice qui désire bien te voir; elle est charmante et elle plaît de plus en plus. L'Impératrice aime beaucoup les macaronis et nous en mangeons toutes les fois que nous en trouvons ; elle a un grand désir d'aller à Naples et de voir une ville qu'on lui dit être si belle. L'Empereur trouve que je ne lui écris pas assez,

mais on ne me donne quelquefois pas dix minutes pour lui écrire, et je suis si étourdie des visites, du bruit, des cris, que si les courriers ne partaient que le lendemain, j'écrirais dans la nuit; mais à peine descendue de voiture, le prince de Neuchâtel fait partir son courrier et il faut écrire avec le casse-tête. Enfin j'entends tellement crier depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir et tout le long de la route : *Vive l'Impératrice!* que toute la nuit, en dormant, j'entends dans mes oreilles crier : *Vive l'Impératrice!* que je me réveille en sursaut et que, comme si on me forçait à crier : *Vive l'Impératrice!* je me mets à crier aussi la même chose. Je te prie d'avertir Paulette et toute la famille que lorsqu'ils me verront, à la première question qu'ils me feront, je répondrai par : *Vive l'Impératrice!* car je ne sais plus dire que cela et je suis juste comme Agnelet (1).

« Toutes les fêtes sont charmantes partout, et l'Impératrice est reçue avec un enthousiasme qui tient du délire. Du reste, je ne puis assez le répéter, elle est douce, spirituelle, charmante, et fera, je suis sûre, le bonheur de l'Empereur.

« J'ai lu dans le journal à l'article Munich que le soir que j'avais été au spectacle avec le roi et la reine de Bavière, j'avais porté par galanterie les couleurs de Bavière ; je trouve que c'est d'une absurdité sans pareille et que j'aurais été incapable de faire. J'avais ce soir-là une robe de satin vert que tu me connais, avec une ceinture blanche. Ainsi, si l'Empereur t'en parlait, tu pourrais l'instruire du fait. Je voudrais bien savoir qui est-ce qui s'amuse à toujours faire écrire des mensonges... »

De Nancy, de Vitry-le-François, elle écrit encore. Au ton de ses lettres, on s'aperçoit que Murat en beaucoup de choses témoigne toujours peu d'empressement à lui complaire et manque d'attentions :

« *Nancy, 25 mars 1810.* — Nous venons d'arriver à Nancy, l'Impératrice et moi; nous sommes en parfaite santé. J'ai été peinée de ne pas trouver une lettre de toi pour le jour de ma fête, je suis aussi très fâchée que Mme Caramanica soit du voyage, je croyais t'avoir dit que c'était une chose qui me déplaisait. J'espérais que lorsqu'il s'agissait d'une dame du palais, ce n'était pas un trop grand acte de pouvoir que de te désigner celle que j'aimais le mieux; mais patience, j'ai dans ma vie

(1) L'Agnelet de la farce de *Maître Pathelin* qui répondait à toutes questions par un même bêlement.

supporté tant de contrariétés que je puis aussi supporter cette petite-là. Je ne sais pas pourquoi tu n'as pas permis que Mme Belvédéra vînt, car elle est riche et c'est une très jolie femme. Tu ne me dis pas non plus si tu as fait venir Medici.

« Je viens de recevoir mon paquet de Paris et pas une lettre de toi, mais Baudus me mande que tu as une lettre de mon fils et tu ne me l'envoies pas. J'aurais eu un grand plaisir à la lire en route.

« J'espère que l'Empereur est content des lettres que je lui écris. Je crains qu'il ne se figure que l'Impératrice est belle, car tous ces jeunes gens qui la voient de loin ont tous dit qu'elle était belle.

« Adieu, je suis triste parce que je suis contrariée de ce que tu n'as pas fait ce que j'ai voulu, mais cela ne m'empêche pas de t'aimer bien tendrement. Si tu avais plus de grâce et que tu cherches plus souvent ce qui peut me faire plaisir, tu serais trop parfait et je serais trop heureuse. Embrasse toute la famille pour moi. »

A Vitry, son humeur est encore plus dolente, car Murat la chicane par lettres et lui adresse des reproches qu'elle juge immérités : « Tu ne cesseras donc jamais d'être injuste... Je t'écris plus que tu ne m'écris... Je serai heureuse lorsque tu cesseras d'être injuste, car tes injustices m'ont toujours fait beaucoup de mal. »

Vitry fut l'avant-dernière étape du voyage. On sait qu'auprès de Soissons l'Empereur vint surprendre Marie-Louise et l'enlever à son escorte pour la conduire à Compiègne où il brusqua le dénouement. La Reine et le maréchal, suivant avec moins de précipitation, rejoignirent le couple impérial à Compiègne d'abord, puis à Saint-Cloud et à Paris, où la célébration du mariage devait s'accomplir ; c'est là que les époux paraîtraient devant leurs peuples dans l'appareil de la toute-puissance.

IV

A Paris, la Reine retrouve Murat ; voici le ménage réuni, mais en cette fin de mars et ce commencement d'avril, il ne s'appartient guère. Tout le temps se passe en représentation, en cérémonies, sans trêve ni répit ; c'est une succession de solen-

nités, une apothéose continue : le 31 mars, mariage civil à Saint-Cloud ; le 1er avril, entrée solennelle dans Paris en passant sous l'Arc de Triomphe, figuré en sa forme future ; l'arrivée aux Tuileries, le défilé des Majestés et des Altesses dans la grande galerie du Louvre où Caroline est dispensée de porter, ainsi que les autres reines, la traîne de l'Impératrice ; le mariage religieux dans le Salon Carré ; puis, avant le banquet impérial, le défilé des troupes qui saluent le couple souverain placé au balcon des Tuileries, et qui acclament leur empereur, leur dieu, dans une furie d'enthousiasme.

Napoléon se retire ensuite à Saint-Cloud avec l'Impératrice, dans un isolement à deux ; mais, dès le 5 avril, on retourne à Compiègne, où les solennités reprennent. Toutes les personnes admises à la Cour sont appelées, par séries, à venir rendre hommage à l'Impératrice, à paraître aux grands cercles, aux concerts. L'affluence est prodigieuse, l'encombrement tel que plusieurs invités, faute de trouver logement en ville, doivent coucher dans leur voiture (1).

A Compiègne, l'Empereur excessivement occupé de sa femme et ne semblant plus voir qu'elle au monde, altier envers le reste de l'humanité, ne se montre guère accessible à ses proches. Murat cependant voudrait le voir et lui parler, traiter des questions pendantes, aborder les difficultés, dire ce qu'il a sur le cœur. Cette audience particulière qu'il sollicite, on la lui fait attendre ; il l'obtient finalement, et dès les premiers mots les griefs s'opposent, le différend se marque, le débat s'irrite. Murat revient peut-être sur le mariage autrichien et sur les conséquences à en déduire au détriment de ses propres intérêts. L'Empereur s'emporte terriblement, traite Murat en indiscipliné, en rebelle, et menace de lui faire couper la tête. Puis, comme il arrive souvent après ces explosions violentes, l'Empereur se radoucit. Murat obtient l'autorisation de préparer une expédition contre la Sicile, ce qui est un gage des intentions de son beau-frère ; il obtient de garder à son service des soldats français attirés dans son armée contre le gré de l'Empereur, et la scène finit en une apparence de raccommodement. Néanmoins, sous l'injure des paroles brutales qui lui ont été assénées, quelque chose en Murat s'est définitivement brisé. Le coup est porté, la

(1) Frédéric Masson, *l'Impératrice Marie-Louise*, p. 227.

blessure est faite; elle saignera toujours au cœur du roi de Naples.

Les rapports entre le Roi et la Reine avaient fait très vraisemblablement l'un des objets de l'orageux entretien. Napoléon voulait que sa sœur fût bien traitée à Naples ; il la voulait heureuse parce qu'il l'aimait ; il la voulait hautement honorée parce qu'il la considérait comme sa représentante directe dans le royaume péninsulaire et son émanation; manquer d'égards à sa sœur, c'était faire insulte à son sang, à lui-même. Sur ce point, Murat résolut de lui donner satisfaction. Reçut-il l'injonction formelle de mieux vivre avec sa femme et l'aima-t-il en service commandé? Chercha-t-il instinctivement auprès d'elle un refuge, un secours au milieu de ses déboires? Conçut-il l'espoir de reprendre par sa femme quelque ascendant sur l'esprit de l'Empereur? Quoi qu'il en fût, il se mit pour elle en frais de galanterie. En ce mois d'avril 1810, durant le séjour à Compiègne, il est certain qu'une scène de rapprochement intervient; il y a un renouveau d'effusions conjugales. Murat se montre tendre, empressé, amoureux; la Reine accueille ce retour avec ravissement, car elle y voit la promesse de jours meilleurs, peut-être d'une situation plus forte à Naples et d'un partage d'autorité. Rentrée dans ses droits d'épouse, elle espère rentrer dans tous ses droits de reine.

Entre les époux, il semble qu'une nouvelle lune de miel commence. A vrai dire, comme Murat est obligé de repartir immédiatement pour Naples et la Calabre où il va préparer l'expédition de Sicile, comme sa femme doit rester auprès de l'Empereur jusqu'à la fin des fêtes, c'est une lune de miel épistolaire, à distance et par échange de continuelles missives. Néanmoins, les lettres de Caroline ne laissent aucun doute sur la réalité du rapprochement; le ton en est tout changé :

« Tu es parti, mon cher ami, et me voici bien triste, j'espère que tu m'écriras un petit mot avant ton départ de Paris et que tu me promettras de me donner souvent de tes nouvelles le long de la route; ne me laisse pas aussi longtemps sans tes lettres comme au premier voyage, et crois que lorsqu'on se sépare on est heureux de recevoir des nouvelles des personnes que nous aimons bien tendrement. Tu sais si tu m'es cher et si je puis me séparer un moment en idée du père de mes enfans. » Si elle avait su que Murat, avant de reprendre le chemin de Naples,

s'arrêterait un soir à Paris, elle aurait été l'y rejoindre, dit-elle, et jouir de ces heures de grâce.

Peu de jours après, c'est sous sa plume un épanchement de gratitude: « Je vais te dire aussi que j'ai été pénétrée de chagrin en te voyant partir, et surtout pénétrée de la manière aimable que tu as été pour moi; jamais tu n'as été comme cela, et j'avoue que cela m'a pénétrée de tendresse, et cela m'a donné beaucoup de courage pour te demander tout ce que je veux sans avoir la crainte de te fâcher comme tu faisais toujours, ce qui m'ôtait l'envie de te rien demander ou te rien devoir. Tu as été si bon, si parfait pour moi dans tes derniers instans que ces procédés m'ont touchée aux larmes et me pénètrent encore de tendresse. »

Puis, par chaque courrier, elle envoie au roi voyageur des paroles gentiment affectueuses, où il semble que son cœur se rende tout entier et que son âme s'épanouisse. Sans cesse, sa pensée vole vers son mari; elle le suit en esprit tout le long de la route, à son arrivée dans le royaume, à Naples, auprès des enfans: « Que fait-on? comment se porte-t-on? Voilà la pensée habituelle. Je te vois te promenant sur ta longue terrasse, écrivant avec tes ministres ou faisant venir nos chers enfans près de toi et parlant à chaque instant de leur maman; — écris-moi si je devine juste et si vous me rendez mes souvenirs. Mon cher ami, cette séparation dernière me paraît encore plus insupportable que les autres. » Au bout de quelque temps, c'est une confidence intime: « Je t'avouerai que je crois plus que jamais que je suis grosse, et mes souffrances mêmes me le prouvent. »

Continûment elle recommande au Roi de ménager sa santé, de ne pas trop travailler, de ne point se fatiguer et, s'il faut tenter l'entreprise de Sicile, de ne point s'exposer trop témérairement. Elle exige des nouvelles, des lettres fréquentes: « Songe qu'un seul jour de retard peut me donner beaucoup, mais beaucoup d'inquiétude. »

Ses lettres finissent en formules presque passionnées: « Adieu, mon cher ami, j'ai une grande impatience de t'embrasser... Adieu, mon tendre et bon ami, je t'embrasse comme je t'aime, c'est-à-dire bien bien, tendrement... Je t'embrasse mille et mille fois... » Et tout lui sert à raviver l'ancien amour, à le faire renaître de ses cendres, à en remuer les souvenirs. Les lieux où maintenant elle repasse, à Paris et aux environs, ont été témoins des commencemens du ménage et de la douce intelligence

d'autrefois, à l'époque consulaire. Ils lui font revivre son passé, revivre son bonheur, et chacun d'eux lui est occasion d'un rappel ému. Va-t-elle à Morfontaine, où jadis le mariage s'est conclu : « C'est ici où nous nous sommes unis, c'est ici où j'ai commencé à avoir pour toi tous les sentimens que je te conserve encore, plus ceux qu'y ajoutent l'estime, l'habitude et une bonne amitié. » A Neuilly, chez Paulette, dans l'admirable parc, devant les verdures magnifiques que dore la splendeur d'un beau jour, elle songe aux promenades faites autrefois ensemble, revoit les enfans tout petits jouant dans la grande avenue qui conduit à Villiers; elle souffre de se sentir éloignée d'eux, éprouve la douceur et la mélancolie des souvenirs : « Je ne puis te dire combien j'ai été triste en revoyant des lieux qui m'ont rappelé douloureusement mes enfans et toi à nos promenades. C'est un bien beau lieu et il faisait un temps superbe... Crois à ma tendresse sans bornes... »

Au ton de ses lettres, il est facile d'ailleurs de s'apercevoir que Murat la paie de retour, dans les siennes, et ne lui ménage pas les expressions de sollicitude et d'affection : « Tu es si bon pour moi depuis quelque temps, dit-elle, — que je ne puis t'exprimer combien j'y suis sensible... Ta lettre est si bonne pour moi et si remplie de tendresse que je ne doute plus que je ne sois avec toi la plus heureuse des femmes, comme je te suis la plus attachée. Du reste, mon ami, sois toujours comme tu es à présent pour moi, et je me croirai la femme du monde la plus heureuse. »

Peu à peu, la tentation lui vient d'éprouver son crédit sur l'époux reconquis. Avec tact et précautions, elle se remet à risquer des demandes, des conseils, des avis, et hasarde parfois des remontrances. Sa nature insinuante, adroitement dominatrice, reprend le dessus. Il faut reconnaître que ses observations se marquent de bon sens. Déjà, elle a prié Murat de ne pas réduire en monnaie courante l'ordre des Deux-Siciles, récemment institué, et de ne point l'avilir en le prodiguant : « Je t'avertis que l'on trouve mauvais dans Paris que tu donnes ton ordre à tout le monde et que beaucoup de personnes en font des plaisanteries... La princesse Pauline m'a dit que tu en avais promis à toute sa maison et qu'elle les attendait. On ne voit plus que cela dans Paris et ton ordre court les rues. » De même, avec une réelle élévation de pensée, elle improuve la manie prise à

Naples de débaptiser les localités ou les monumens pour les accommoder au régime nouveau; convient-il au présent, s'il aspire lui-même à durer, d'effacer les traces du passé?

« J'ai vu avec peine que tu avais changé le nom de la Tour de l'Annonciade (*Torre dell'Annunziata*) pour celui de Joachim. Il me semble, mon ami, qu'on doit avoir un certain respect pour toutes les inscriptions anciennes et que c'est un avertissement aux générations suivantes à laisser subsister celles que le roi régnant a fait faire, et qu'il ne faut pas imiter les peuples destructeurs qui ne respectent rien du pays qu'ils ont conquis et qui donnent un nouvel exemple de destruction. Je vois que dans ce moment on improuve beaucoup l'Empereur qui a fait effacer toutes les lettres qui se trouvaient sur le Louvre et partout pour y faire mettre deux N. Il aurait été plus grand d'y laisser les traces des autres dynasties afin de donner un grand exemple du respect qu'on doit aux anciens monumens. C'est l'avis de tout le monde; je te donne aussi le mien par le grand intérêt que je te porte. »

Ainsi, tout doucement la Reine se remettait à raisonner son mari, à le sermonner, à dire son mot sur les affaires du royaume, sur les mesures à prendre, sur les décisions à éviter. De loin, elle entendait faire sentir indirectement son autorité à Naples, en attendant d'y pourvoir de plus près à la sûreté du royaume.

Toutes ses lettres expriment alors l'ardent désir de retourner à Naples et de se rapprocher des siens. De fait, il paraît bien qu'à ce moment les membres de la famille impériale, les rois, les princes conviés aux cérémonies du mariage, se sentent excédés de représentation et de contrainte, las de ce permanent service d'honneur, terriblement las; tous aspirent au repos, à la détente, et ne demandent qu'à rentrer chez eux. Mais Napoléon n'admet pas un instant que, jusqu'à l'achèvement de la période nuptiale, la famille se disperse et cesse de lui former cortège. Jérôme et la reine de Westphalie se sont vu refuser tout net la permission de partir. Pour avoir demandé d'aller aux eaux, l'étourdie Paulette s'est fait vertement tancer. Comme les autres, Caroline doit rester à son poste de figuration et de parade.

Il est vrai que l'Empereur ne l'emmène pas lorsqu'en mai il conduit Marie-Louise en voyage de noces à travers les départemens belges, avec retour par la Normandie, mais elle doit au

départ faire partie du cortège jusqu'à Saint-Quentin, en compagnie du grand-duc de Wurtzbourg. D'Anvers, Marie-Louise lui écrit une lettre de pensionnaire, avec des amabilités de commande qui ne laissent point pénétrer ses vrais sentimens à l'égard de sa belle-sœur, mais à peine Leurs Majestés sont-elles revenues à proximité de Paris que Caroline est rappelée près d'elles: « 2 juin. — Je pars pour aller dîner à Saint-Cloud où je couche ce soir. » Parle-t-elle de rentrer à Naples, l'Empereur se fâche et allègue qu'on est à l'époque des grandes chaleurs, qu'il serait imprudent de voyager par ces journées brûlantes: « Se mettre en route avec cette chaleur! »

D'ailleurs, les fêtes recommencent de plus belle, et la consigne est d'y assister; elles se transportent de nouveau à Paris, prodigieux galas ou réjouissances publiques, et c'est en pleine capitale que doit se clore par une série d'éblouissemens la triomphale période. Les Majestés de second rang, les Majestés accompagnatrices, les Altesses impériales, royales, sérénissimes, ont en perspective les solennités de juin après celles d'avril et de mai: un trimestre de fêtes. En vain Caroline voudrait-elle « esquiver » les dernières; elle doit les subir jusqu'au bout.

Le 10 juin, c'est la réception grandiose donnée à l'Hôtel de Ville par la municipalité de Paris; la Reine y danse au quadrille d'honneur avec le vice-roi d'Italie. Pour le 14, la princesse Pauline annonce une fête de nuit dans ses jardins de Neuilly, une féerie, et à propos des préparatifs tout le monde qui vit autour d'elle est en l'air. Au milieu d'un affairement dont chacun se fatigue, il n'y a pour rester en belle humeur que le mari, Borghèse, le moins gênant et le plus content des maris, qui prend tout en bonne part: « Borghèse est toujours gai, fou, s'amuse de tout et t'envoie mille complimens, » écrit Caroline à Murat. Au soir dit, c'est la fête sans pareille, quatre heures d'enchantemens et de surprises, dans un décor de verdure illuminée. Le 24, c'est l'énorme festival donné par la Garde Impériale au Champ-de-Mars et à l'École-Militaire. Le 1er juillet, Caroline est au bal chez le prince de Schwartzenberg, à cette fête finale qui se termine en catastrophe et fait succéder à une clarté d'apothéose une sinistre rougeur d'incendie. De l'hôtel qui subitement prend feu, elle est tirée par le grand-duc de Wurtzbourg et le maréchal Moncey avant d'avoir eu conscience du danger; si elle fût restée quelques instans de plus, que fût-elle

devenue dans l'embrasement général, dans la foule affolée de terreur, et le lendemain, encore sous le coup de l'effroyable événement, elle écrit à son mari :

« Ne sois pas effrayé si tu apprends par les journaux le désastre qui est arrivé hier à la fête de l'ambassadeur d'Autriche. L'Empereur et l'Impératrice n'ont rien eu, et moi j'ai été entraînée hors de l'incendie par le grand-duc de Wurtzbourg qui m'a sauvée, car sans lui je n'aurais pas cru le danger aussi grand et je ne sais ce qui en serait résulté. Le feu a pris par une bougie qui a coulé sans qu'on s en aperçût, et la chaleur était si forte que toutes les glaces ont éclaté. Au premier indice de l'incendie, l'Empereur a entraîné l'Impératrice qu'il a fait monter en voiture ainsi que moi, mais il nous a quittées à la barrière [de Saint-Cloud], et il est retourné chez l'ambassadeur pour faire chercher les personnes qu'on craignait qui n'eussent péri. La malheureuse belle-sœur de l'ambassadeur d'Autriche a été la victime de son amour pour un de ses enfans qu'elle croyait en danger ; elle s'est précipitée au milieu des flammes, le plafond a croulé sur elle, et ce n'est que ce matin qu'on a découvert sous les décombres un tronçon informe qu'on reconnut pour être elle à ses diamans. L'ambassadeur a montré un sang-froid admirable ; quoique inquiet pour sa famille, il n'a pas quitté l'Empereur d'un seul instant et le suivant pas à pas. On ignore le nombre des victimes, on espère que le nombre se réduit à une seule, mais le prince Kourakine (1) est blessé ainsi que la princesse de Leyen. Je suis encore toute saisie de ce terrible événement, je te l'écris sans ordre (c'est-à-dire d'une manière désordonnée), car j'ignore encore tous les détails... »

Cette lettre est datée de Saint-Cloud où la Reine restait en séjour auprès de Leurs Majestés Impériales, qui ne venaient à Paris que pour les fêtes. Aussi bien, dans l'intervalle même des fêtes, dans les momens de répit, dans les calmes résidences de Saint-Cloud et de Rambouillet, en milieu plus restreint, Napoléon sentait le besoin de garder sa sœur auprès de lui et d'utiliser sa présence. Il la met en tiers dans les longues promenades en voiture qu'il fait avec Marie-Louise à travers les royales forêts, par ces jours de splendide lumière ; l'enjouement de la Reine, sa jolie façon de faire des frais animent l'entretien un

(1) Ambassadeur de Russie.

peu languissant et permettent à Marie-Louise, qui ne possède pas grandes ressources de conversation, de placer son mot. De son côté, Caroline trouve avantage à ces occasions d'intimité; c'est alors que l'Empereur parle librement et qu'on peut, d'après une phrase, un mot, juger de ses sentimens et de ses intentions envers le roi de Naples : « L'Empereur, avec qui je vais me promener tous les jours en calèche, m'a dit : « Eh bien! prendra-t-il « la Sicile? J'espère que nous aurons des bonnes nouvelles « bientôt et qu'il nous dira que la Sicile est à nous. » L'Impératrice a entendu cela et a paru désirer que tu prennes la Sicile! » Un matin au déjeuner, dans le cours de la conversation, l'Empereur dit : « J'espère que le Roi et moi ne sommes plus « brouillés; dites-lui bien des choses de ma part. » L'Impératrice m'a recommandé la même chose; elle ne manque jamais de me demander de tes nouvelles. »

V

Durant toute cette période, Caroline ne perd jamais de vue les intérêts de son mari qu'elle confond avec les siens. Son travail est double. D'une part, elle essaie d'apaiser Murat qui reste meurtri des violences de Compiègne et qui craint pour son royaume; elle tâche de lui persuader que l'Empereur n'en veut pas à sa couronne et lui a rendu ses bontés. « Il est vif, mais il est si bon pour nous que nous ne devons douter de ses sentimens... Pour être vif, il n'en est pas moins ce qu'il y a de meilleur au monde,... » voilà la modulation principale, le thème dominant de ses lettres et surtout de celles qu'elle expédie par la voie ordinaire. D'autre part, comme celui qu'elle proclame le meilleur des hommes n'en est pas moins un maître fort rigoureux, elle s'efforce d'adoucir et de tempérer ses exigences à l'égard du royaume de Naples.

En vertu de créances discutées, Napoléon réclamait de l'État Napolitain un lourd sacrifice d'argent. Il exigeait que l'ambassadeur du Roi auprès de lui, le duc de Campo-Chiaro, signât un traité de liquidation qui reconnût la dette, réglât les sommes, fixât les échéances. Caroline sollicita une réduction et d'abord n'obtint rien :

« Mon cher ami, je t'envoie d'Arlincourt pour te faire

connaître de quelle manière l'Empereur vient de terminer l'affaire de la dette de Naples. A la manière dont il me l'avait annoncé, je croyais que cela nous était avantageux, mais il a voulu onze millions en biens, dont trois payables à la fin du mois, et le reste à lui remettre dans l'espace de cinq ans. L'ambassadeur t'envoie le traité. L'Empereur vient de faire de si grosses dépenses pour son mariage, et la guerre d'Espagne lui coûte tant, que tous ses coffres sont vides, et qu'il s'adresse à tout le monde pour avoir de l'argent. Il faut donc souscrire à ce qu'il a voulu, et je t'engage à prendre des mesures pour que les premiers biens lui soient livrés à l'époque prescrite et sans le plus léger retard. Si tu ne le faisais pas, il se fâcherait et il en prendrait peut-être occasion pour réclamer des biens de Sicile lorsque tu en seras maître. Tu ne te fais pas d'idée de tous les moyens auxquels il est obligé de recourir pour remplir ses caisses qui sont entièrement épuisées. Il vient d'ordonner au roi de Westphalie de lui payer sur-le-champ plusieurs millions d'arriéré. On lui a représenté que cela était de toute impossibilité, et que Jérôme ne trouverait jamais la somme qu'il demande dans son royaume; il a persisté, et il a fait dire qu'il ne souffrait pas le moindre délai, et que si le roi de Westphalie voulait se présenter chez lui pour lui parler de cela et faire de nouvelles observations, il lui fermerait sa porte. Il réclame en ce moment des dettes de tous les souverains et n'écoute aucune observation. Je te conseille donc, mon cher ami, de souscrire sur-le-champ et comme de bonne grâce à ce que l'Empereur a décidé, et ensuite à exécuter bien exactement dans les délais qu'il a fixés, afin de ne pas lui donner de sujets de plainte, et qu'il ne songe pas à élever d'autres prétentions quand tu auras conquis la Sicile. Ne crois pas, je te le répète, que l'Empereur ne soit aussi exigeant que pour nous, il est de même pour tous, parce que jamais ses finances n'ont été aussi mal qu'elles sont maintenant, et qu'il ne sait plus où trouver de l'argent. Malgré ce qu'il avait dit sur les représentations de Jérôme, je lui ai parlé ce matin de la manière peu favorable dont il avait réglé notre affaire, et que tu serais bien embarrassé, avec les dépenses que tu fais dans ce moment, à faire ce qu'il vient d'exiger. Il ne m'a pas répondu et a parlé d'autre chose. Ainsi je crois qu'il n'y a plus rien à dire et je te conseille d'accepter son traité et de l'exécuter ponctuellement.

« ...J'allais finir ma lettre lorsque l'ambassadeur est venu

m'annoncer que M. de Champagny (1) venait de lui dire que l'Empereur avait modifié son traité en notre faveur, et qu'il avait consenti à passer les millions qu'il te doit en déduction de sa créance. Je t'annonce avec grand plaisir cette amélioration dont Campo-Chiaro te donne les détails. Je pense que ce que j'ai dit à l'Empereur a fait quelque impression sur son esprit et qu'il est revenu tout de suite à des sentimens plus favorables. » Voilà un exemple de ce que l'Empereur concédait parfois aux instances de sa sœur, sans vouloir s'en donner l'air.

Les difficultés entre les deux États n'en restaient pas moins incessantes, multiples, et naissaient de toutes les affaires engagées. L'expédition de Sicile donne à la Reine mille soucis. D'abord, elle a poussé Murat à brusquer l'entreprise et à faire vite : « Prends la Sicile, prends-la vite, car on pourrait bien la sacrifier à la paix. » Maintenant, elle se demande si elle a bien fait d'inciter l'ardeur conquérante de son mari, car l'Empereur émet de forts doutes sur la possibilité du passage en Sicile et un revers l'irriterait. L'affaire occasionne déjà des froissemens réciproques. Murat a été autorisé à tenter le passage dans le cas seulement où il disposerait de quinze mille hommes. Un officier français est chargé d'aller à Naples vérifier l'effectif, de tout examiner et inspecter. Murat supporte mal cette surveillance, ce contrôle, et, par l'entremise de sa femme, fait passer à Napoléon une lettre assez vive :

« Mon cher ami, répond la Reine, j'ai donné ta lettre à l'Empereur qui a beaucoup ri en la lisant et il m'a dit : « Ah! le « voilà fâché contre moi, quelle drôle de tête! Il se fâche de « tout. Je lui ai dit de ne pas faire d'expédition s'il ne pouvait « passer quinze mille hommes, par la raison que je craignais « qu'il ne passât avec trop peu d'hommes et qu'il ne s'exposât. « J'ai dit à l'officier de bien examiner Naples afin de lui envoyer « des secours s'il en avait besoin; mais si l'officier a mal fait sa « commission, ce n'est pas ma faute, et il n'y a pas grand mal « à tout cela, et il n'y a pas de quoi se fâcher (2). »

L'Empereur avait pris la chose en plaisantant, ce qui était peut-être une façon de cacher des intentions douteuses à l'égard de l'entreprise. Il prend tout différemment une autre incartade de Murat. En ce temps, Lucien, plus que jamais brouillé avec

(1) Ministre des Relations extérieures.
(2) 2 juillet 1810.

son frère et retiré en Italie, cherchait à s'évader de l'Empire. Son projet était de s'embarquer à Civita-Vecchia pour passer aux États-Unis et peut-être d'atterrir d'abord en Sardaigne, à l'abri du pavillon anglais. Dépourvu de ressources, il avait demandé à Murat de l'argent, un navire américain placé sous séquestre et un vaisseau de guerre napolitain pour convoyer l'autre, pour lui épargner les premiers périls. Toujours prompt à s'apitoyer, à donner, Murat accorde l'argent et les navires. Sur quoi, violens reproches de l'Empereur à la Reine; celle-ci les communique à son mari en les transposant, en les baissant d'un ton, afin de ménager une susceptibilité toujours en éveil. Rendant justice aux bonnes intentions du Roi et à son excellent cœur, elle lui fait sentir qu'à certains momens les conseils de la raison doivent l'emporter sur toute autre inspiration et qu'il y a des générosités imprudentes :

« J'ai reçu la lettre dans laquelle tu me parles de Lucien. L'Empereur m'a entretenue ce matin sur ce sujet et il ne me semble pas très satisfait que tu lui aies fourni, si facilement et sans attendre ses ordres, un vaisseau et de l'argent. Permets-moi, mon ami, de te dire que tu as peut-être agi trop précipitamment; tu n'as consulté que l'élan de ton cœur, et je le conçois bien, car à ta place, je t'aurais exhorté peut-être à faire ce que tu as fait et nous n'en aurions pas mieux fait, car, dans une aussi grande distance, nous pouvions méconnaître les intentions de l'Empereur, et qui sait s'il n'entre pas dans sa politique de forcer Lucien de n'avoir recours qu'à lui, afin que, s'il lui demande de l'argent, il puisse le forcer à condescendre à ses volontés! Car tu sens bien que l'Empereur peut lui donner de l'argent, s'il le veut, et que, puisqu'il ne le fait pas, c'est qu'il ne trouve pas bon non plus que nous lui en donnions et que nous le soutenions de cette manière dans son indépendance, car je ne crois pas que l'Empereur veuille que Lucien abandonne l'Europe et il ne doit pas être content de toi si tu lui as fourni les moyens de s'expatrier. Réfléchis à tout cela, mon cher ami, et, s'il en est encore temps, évite de donner de l'argent et des vaisseaux à Lucien avant d'avoir sollicité le consentement de l'Empereur. Du reste, mon cher ami, je conçois que la situation de Lucien ait touché ton bon cœur; comment supporter l'idée d'un frère malheureux! Mettons-nous aussi à la place de l'Empereur qui ne doit pas être content, si on a contrarié ses projets.

« Du reste, l'Empereur est parfait pour toi et me demande tous les matins si j'ai reçu des lettres du roi des *lazzaroni* et si l'expédition s'avance ; il est gai, charmant et parfait pour moi. Hier, j'avais fait mettre les chevaux de poste pour partir, mais il les a fait ôter et me voici à Rambouillet pour je ne sais combien de jours, car tu sais que lorsqu'on est près de lui, on ne le quitte pas aisément, et il veut que je reste encore quelques jours. Les espérances que l'Impératrice est grosse se soutiennent, et je crois pouvoir dire affirmativement qu'elle l'est ; ce sera un grand bonheur... »

Le 22 juillet, la Reine obtint enfin son congé accordé d'assez mauvaise grâce ; dans la nuit suivante, elle montait en voiture pour retourner d'un trait à Naples. La pensée de revoir ses enfans et d'en jouir à son aise la ravissait. A Naples, elle ne retrouverait pas Murat qui avait été prendre en Calabre le commandement de ses troupes et préparer la descente en Sicile, mais plus rapprochée de lui, elle se ferait mieux entendre. Nul doute que son intime désir ne fût de gouverner le Roi sans qu'il s'en aperçût et de s'immiscer aux choses d'État en ayant l'air d'y toucher le moins possible. Pour dissimulée qu'elle fût, cette ambition lui vaudrait de cuisans soucis ; c'était trop que de rechercher à la fois le pouvoir et le bonheur.

ALBERT VANDAL.

LA BARRIÈRE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

— Marie, comme je m'habituerais vite à cette vie romaine!

— Vous voulez dire à cette vie à Rome, car nous sommes à l'hôtel, maman. La vie romaine, nous ne la vivons pas.

— Peu m'importe. Je parle de nos matinées et de nos après-midi, de nos pèlerinages dans les églises, de nos courses dans la ville où je ne suis plus l'étrangère étonnée de tout, qui collectionne les cartes postales. Est-ce que tu es comme moi? Il me semble que j'ai dans le cœur, à présent, le regard de Rome, qu'on ne découvre pas tout de suite, son expression qui achève les images... Pas toi? Ah! ma chérie, ce sont des heures précieuses!

— Croyez-vous que je ne le sente pas?

— Elles me renouvellent l'âme.

— Vous êtes plus jeune que moi, maman.

— Je suis plus libre d'espérances, plus abandonnée, moins exigeante... C'est quelquefois meilleur.

Elles étaient venues s'asseoir, dans les jardins du Pincio qui dominent si bellement la ville, et qui font face au soleil couchant. Plusieurs fois depuis leur arrivée à Rome, elles avaient passé là les dernières heures du jour, lisant à demi-voix, tantôt l'une, tantôt l'autre. La tiédeur des terrasses, l'abri des arbres qui font des cadres aux lointains des collines opposées, le silence,

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1910.

(2) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1909 et des 1er et 15 janvier 1910.

l'heure si romaine du couchant glorieux, les ravissaient. Même, elles avaient choisi un banc sur lequel elles s'asseyaient d'habitude, non pas dans la partie des jardins qui est proche de la Villa Médicis, mais tout à l'extrémité, sous une voûte de chênes verts déjà anciens, et qui ouvre son arc au-dessus de la piazza del Popolo.

La jeune fille, qui avait cessé de lire depuis plusieurs minutes, mais qui tenait le livre à demi relevé sur ses genoux, prête à reprendre la lecture, le laissa retomber, et posa la main sur les pages ouvertes. Elle se redressa en même temps, les épaules appuyées au dossier du banc, et elle hocha la tête plusieurs fois, comme celles qui ont de grandes objections à faire. Mais elle ne dit aucune parole, et elle soupira seulement. Mme Limerel, assise à la droite de sa fille, caressa la main encore pliée, qui s'allongea sous la caresse.

— Marie, je voudrais tant te voir reprendre ta belle humeur vaillante! Tu as de bons jours, de très bons. Tiens! hier, à Albano. Et puis, tu en as de mauvais. Quand tu es triste, tu es moins jolie.

— Jolie? Je n'y pense guère. Pour qui?

— Pour moi, qui ai besoin de ta joie, comme d'une preuve que je t'ai élevée, aimée comme il fallait, que je t'ai rendue forte contre toi-même.

— Oh! ne craignez pas! je n'ai pas changé. Mais j'ai été si forte contre d'autres, et contre moi-même, que je suis lasse par momens. Il me semble quelquefois que je ne pourrais plus refaire ce que j'ai fait, tant cela m'a coûté. Mais je ne regrette pas de l'avoir fait. Au contraire, je vois, d'une vue très claire, de plus en plus claire, que j'ai eu raison...

— Tant mieux!

— Que j'ai échappé, grâce à une espèce de promptitude dans le devoir, que vous m'avez apprise, ou transmise, à une vie qui eût été très malheureuse, ou très coupable, probablement les deux ensemble. Non, mon esprit ne doute pas. Mais la peine que j'ai causée... qui la guérira?

— Le temps.

— En moi, dans mon cœur, qui la guérira? Notre amour, à nous autres femmes, est presque entièrement fait de la volonté de rendre heureux. Moi, j'ai fait souffrir, au contraire... Comprenez-vous?... J'ai fait souffrir...

— Oh! cela ne dure guère, si ce n'est dans les livres, et plus sûrement dans les cœurs très purs. Mais ceux-là sont rares. Que pense aujourd'hui Félicien? Le sais-tu?

— Oui.

— Il t'a écrit?

— Deux lettres, que j'ai reçues en Bourgogne.

— Je ne le savais pas.

— J'ai même répondu à l'une d'elles. C'est vrai : j'ai eu le tort de ne pas vous les montrer. Je vous demande pardon... Je vois que je vous fais de la peine.

— Une peine que tu peux regretter d'avoir causée, celle-là; je ne l'ai en rien méritée.

— C'est vrai! J'ai eu grand tort. Vous les verrez, je vous le promets.

— Que disait-il?

— Que je l'avais rejeté vers le doute, à jamais.

— Tu as simplement refusé de l'y suivre.

— Il me disait encore une foule de choses tristes. Je n'ai pas répondu la seconde fois. Tout est fini.

Marie se pencha vers Mme Limerel.

— Voyez-vous, il m'aimait; je n'avais jamais été aimée : la puissance de ce mot-là, sur nous, s'efface lentement... Que pensez-vous?

— Que tu es femme.

Elles s'embrassèrent, puis elles se turent l'une et l'autre, et leurs esprits, dans le silence, s'avancèrent sur les routes voisines où ils s'étaient engagés. Elles avaient parlé à voix si basse, et leurs gestes avaient si peu troublé l'harmonie du groupe d'ombre et de lumière qu'elles formaient, que trois femmes assises sur un autre banc, sous la même voûte de chênes verts, une jeune mère, une nourrice de la Campagne, toute fleurie de ruban rouge et de mousseline blanche, une grande pensionnaire exsangue et indifférente, n'observaient plus ces étrangères immobiles et enveloppées de songe. Les passans les regardaient à peine, car elles se trouvaient à l'angle extrême des jardins, en dehors des allées suivies par les promeneurs. Ceux-ci, presque tous, descendaient vers la ville. Ils marchaient dans la splendeur du soir, sous la voûte des feuilles que l'automne ne jaunit pas, ou le long du mur qui enclôt la colline, en plein soleil, gênés et réjouis par la lumière horizontale, fraîche et dorée, et

ils tournaient avant d'être arrivés près du banc : femmes tenant des petits à l'attache, employés échappés du bureau, soldats, étudians, séminaristes à ceinture écarlate ou bleue, tous ramenés par l'approche de l'*Ave Maria*, berger antique du peuple, et qui, entre le 13 et le 22 octobre, sonne à cinq heures trois quarts. Les grands rayons du couchant, par-dessus la ville, touchaient les écorces des arbres et la moitié du visage de Marie. Cette dernière douceur du jour allait jusqu'au fond des âmes.

— Tu as échappé à un danger que tu vois clairement, Marie; il faut désormais que rien de déraisonnable n'altère plus en toi le don magnifique de vivre, rien de mesquin, rien d'indigne de toi...

— Oh! comment appelez-vous ainsi mes regrets? Pourquoi me défendez-vous de les avoir? Quel mal vous font-ils?

— Ils te diminuent. Tu n'es pas leur prisonnière, comme tu le crois; tu les appelles; tu les rassembles; tu donnes aux moindres mots, à des souvenirs d'enfance, une puissance qu'ils n'ont pas eue sur ton âme d'autrefois, et tout cela, Marie, pour que ta résolution de ne pas épouser Félicien t'apparaisse à toi-même plus difficile encore qu'elle n'a été, plus rude pour toi.

— Non, pas pour moi!

— Si, pour toi d'abord, plus exceptionnelle, plus héroïque. Tu te composes une douleur en partie factice et adulatrice. Tu t'y cherches. Je te connais, va, je connais le pauvre cœur qui se trompe lui-même si souvent. Il y a de l'orgueil dans ta peine.

— Il y a bien de la pitié, je vous assure!

— Eh bien! garde la pitié, mais devant Dieu seulement, — elle est juste. Et chasse le reste : tout le bourdonnement de ce qui aurait pu être, tout ce qui a pu te faire hésiter, tout ce qui est toi-même, tout ce qu'a repoussé déjà, dans une heure de souffrance et de salut, ta chère âme victorieuse... Sacrifie l'histoire de ton amour, Marie, puisque l'amour, tu l'as condamné...

Marie prit dans sa main gauche les premières pages du livre posé sur ses genoux, et très lentement le ferma. Elle le fit machinalement, sans mettre dans le geste aucune intention symbolique. Puis elle dit, de ce ton pénétré par où se manifeste la présence totale de l'esprit dans les mots :

— J'essaierai. Je crois que vous avez raison en toute chose...

— Il faut que tu montes plus haut, Marie, il faut monter jusqu'où est la paix.

— Où est-elle, maman ?

— Là où nous ne sommes pas. Oublie-toi !

Mme Limerel se leva, et, montrant le couchant à travers les branches, dit en souriant :

— Tiens, là-haut !... Viens voir la dernière minute du jour... Nous avons causé de tant de choses sérieuses, que j'ai besoin de respirer. Si les Romains et les Romaines, qui font ici la *passegiata*, avaient entendu notre conversation, ils seraient indignés de nous voir employer si gravement des heures pareilles !

Marie était déjà debout.

— Pas moi ! Elle sont été bonnes... Ah ! nous n'avons pas de temps à perdre, en effet ! Le soleil tombe derrière le portique de Saint-Pierre. Comme cette ville est bien faite pour recevoir la lumière ! Elle en fait, dans le jour, une telle provision que, le soir, elle reste un moment transparente. Regardez au-dessous de nous, et là-bas, les quartiers nouveaux, de l'autre côté du Tibre...

Elle disait juste. Mme Limerel s'accouda sur la balustrade de la terrasse, tandis que Marie demeurait droite. Toutes deux elles étaient dans la pleine clarté, et dans le vent qui venait aussi de l'occident. Elles avaient dans les yeux la même joie étonnée, toute l'âme ouverte et avide, mais l'une d'elles seulement songeait encore à autre chose, et remerciait, parce que l'enfant, l'âme très chère, commençait à reprendre vigueur. Des hauteurs du Pincio, la ville apparaissait, serrée entre ses collines d'horizon, creusée un peu en son milieu, plus houleuse, couronnée de plus de dômes, de clochers, de ruines vers le Sud, partout ardente de couleur et chaude au toucher du regard. Les toitures plates et blanchies à la chaux, les tuiles, les façades peintes en jaune roux, tout ce qui avait été fait pour les hommes et les abritait, n'était plus éclairé que par reflet. Mais ces vallées de pierres bâties et pressées devaient émettre des rayons innombrables, car l'air au-dessus était comme un champ d'épis transparens. La nuit s'y glissait, rapide. Les premières ombres, qui sont bleu mauve, gagnaient de proche en proche.

— Le jour meurt, dit Mme Limerel.

— Non, tout le front des jardins est encore dans la lumière... Voyez, maman, les pins parasols sont comme des houppes d'or...

— Ils s'éteignent. C'est fini. Mais le dôme de Saint-Pierre voit le soleil en allé.

— Et celui de Sainte-Marie Majeure...

Quelques momens encore elles demeurèrent là, silencieuses. Un grand souffle froid se heurta aux terrasses et coula, divisé, parmi les feuilles qui remuèrent. Il y eut une accalmie, puis un second souffle chargé de l'humidité des espaces d'herbes et des marais. Les cloches des églises, voix de tous les âges, tintèrent l'*Ave Maria*. Le jardin était déjà désert.

— Le ciel reste clair, dit Mme Limerel. Viens. C'est une belle soirée.

Elles longèrent la balustrade de la colline, et, arrivées près de la Villa Médicis, elles descendirent par un chemin profond, tournant entre des jardins et des murs, et qui aboutit à la place d'Espagne.

— Nous voici chez nous, dit Marie ; dans le coin le plus jaune de Rome, dans le domaine de la *terra rossa*. Toutes ces maisons qui se sont vieillies pour ressembler aux vieux palais... Vous ne trouvez pas que c'est une belle coquetterie?... Maman, c'est demain dimanche. Où irons-nous à la messe?

— Où tu voudras.

— Dans une église que nous n'avons pas vue...

— Autant que possible.

— Alors, à la Trinité-du-Mont, notre voisine, qui n'est ouverte que le dimanche matin.

Elles regardèrent instinctivement les marches du grand escalier, là, tout près, qu'elles monteraient le lendemain, tournèrent la plate-bande plantée de cinq gros palmiers, et entrèrent à l'hôtel de Londres, où elles logeaient.

On était au 16 octobre. Il y avait près de deux semaines qu'elles étaient arrivées à Rome. Elles y trouvaient une diversion dont elles avaient besoin l'une et l'autre, et une solitude à deux qui leur faisait mieux voir à quel point elles s'aimaient, et qui donnait un pouvoir nouveau, que rien ne combattait ni ne troublait, à la moindre parole, aux émotions partagées, aux silences mêmes.

Mme Limerel ne se trompait pas. Dans l'âme de Marie, la puissance du passé diminuait. Le lendemain du jour où Marie avait reçu la réponse de Félicien, et crié : « Tais-toi ! n'en dis

pas plus! » et laissé partir celui qui pleurait aussi, M. Victor Limerel était venu, très ému, très correct, dans l'appartement de l'avenue d'Antin. Il n'apportait aucun regret. Il imposait une volonté, comme toujours. Et il avait dit : « Madeleine, je vous ai demandée, vous seule, parce que je ne veux pas de scène, et qu'il me serait pénible de faire des reproches. Ce qui s'est passé, je l'avais prévu. Je savais bien, et les raisons, je les connaissais toutes, qu'un mariage était impossible entre votre fille et mon fils. Votre faute, à vous, ou à Marie, ou à toutes les deux, ç'a été de ne pas le comprendre assez tôt. Votre faiblesse a produit un très grand mal, comme toujours. Je n'ai pas à vous faire de confidences. Mais mon fils nous a manqué gravement, à sa mère et à moi; il a parlé de prendre un appartement dans une autre maison que la mienne; il le fera peut-être, et peut-être lui en fournirai-je les moyens. Nous en sommes là. Voilà l'œuvre... Oh! ne vous défendez pas! Vous savez qu'avec moi c'est inutile. Je vous ai dit ce qui a été, il me reste à vous dire ce qui sera, et ce qui ne sera pas. Ce qui n'aura jamais lieu, c'est ce mariage parfaitement déraisonnable... Vous êtes de mon sentiment? Tant mieux. Je tiens à vous confirmer la résolution de Félicien, que ma femme approuve autant que moi. Oui, ma femme... Elle a pu différer d'avec moi, au début. Elle a été hésitante. Je l'ai ramenée à mon avis... Et, comme conséquence, si vous le voulez bien, ma chère belle-sœur, nous espacerons nos visites. Le monde n'a pas besoin d'être mêlé à nos querelles de famille. Je me tairai. Vous vous tairez. Nous nous saluerons, nous nous rencontrerons chez des amis communs. Mais pour le reste, n'est-ce pas? à plus tard! » Mme Limerel avait simplement répondu : « Je suis moins dure que vous. Nos enfans sont désormais séparés irrémédiablement. C'est une nécessité, c'est une chance, si vous voulez. Mais je regrette que la souffrance soit pour eux, et que la faute soit à vous. Je regrette ce qui aurait pu être. Adieu. »

Presque tout de suite, au commencement de juillet, elle avait quitté Paris. Deux mois de campagne, chez des parens, en Bourgogne, n'avaient pas rétabli, comme elle l'espérait, la santé ébranlée de Marie. Les chers yeux de Marie, les yeux « couleur de thé » n'avaient pas perdu cette belle habitude de regarder en face, d'écouter merveilleusement, d'être limpides, d'être fermes, et de s'adoucir dès qu'elle parlait; mais l'ombre

s'était amassée autour d'eux. Les longues lèvres fines continuaient de sourire, mais si léger que fût l'effort, on le devinait, et la volonté d'être aimable ne ressemblait plus à l'élan de la jeunesse. Avec la paix, les forces avaient diminué. Mme Limerel s'inquiétait. Elle s'était trop hâtée d'accepter l'invitation de la cousine bourguignonne. Le séjour dans un château, les promenades, les jeux, les visites aux environs, la monotonie agitée des vacances, la gaieté d'enfans nombreux, les prévenances d'une tante, l'inutile tendresse de plusieurs grandes cousines, inoccupées, ardentes, attirées toutes ensemble vers Marie, par le pressentiment d'un secret d'amour à connaître, ne pouvaient guérir une âme fière et capable de vie intérieure. Toutes les distractions du monde n'ont jamais eu raison d'une douleur qu'on aime. Elles y rejettent l'esprit, au contraire. Elles l'exaspèrent par leur médiocrité, et sans cesse il compare, secrètement, la noblesse de son mal qu'il n'a pas le loisir de juger, avec ces amusemens qui lui semblent encore plus vides qu'ils ne le sont. La mère le comprit, et emmena ses deux enfans dans une vallée du canton de Fribourg, puis, lorsque le temps fut venu de renvoyer la plus jeune en Angleterre, elle continua de voyager, seule avec Marie. La solitude fit son œuvre. Elle remit tout le passé devant la conscience de Marie. Dans le silence, les raisons qui avaient déterminé la jeune fille, qui s'étaient portées à son secours, toutes ensemble, en troupe, n'ayant chacune que le temps d'apparaître et de crier : « Refuse! » parlèrent abondamment. Elle les interrogeait, et il y avait un dialogue entre ce cœur douloureux et les puissances directrices de l'esprit, combattantes aux yeux clairvoyans, dispensatrices de la paix difficile. « Nous ne t'avons pas trompée, disaient-elles. Nous avions été mises autour de toi pour protéger ta faiblesse... Vois comme ta force est peu assurée, puisque, après nous avoir obéi, tu as pu douter !... Les hommes jugent légèrement, et leur légèreté est cruelle. Ils disent qu'un mariage est mal assorti s'ils aperçoivent quelque différence entre les familles, les éducations, les fortunes, et ils se préoccupent peu des distances infinies, des mésalliances d'âmes... Petite, aucune tendresse humaine ne vaut le prix que tu aurais donné pour celle-là... Nous sommes la miséricorde première : la souffrance que nous imposons ne dure qu'un temps. »

Marie écoutait, et tous les sommets commençaient à être clairs.

*
* *

Le dimanche, un peu avant neuf heures, Mme Limerel sortit de l'hôtel avec sa fille. Elles dirent ensemble : « Quelle belle matinée ! » Et elles firent, dans la joie de cette lumière, la respirant et la regardant, le court chemin qui les séparait de l'église. Le « coin le plus jaune de Rome » étincelait. Le jet d'eau de la fontaine, au milieu de la place, avait un arc-en-ciel dans sa retombée d'écume, et le célèbre escalier qui monte en face, d'un seul mouvement d'abord, puis en deux branches qui se courbent autour de deux terrasses, donnait l'impression que cette belle cascade de pierre blanche avait été bâtie pour le plaisir du soleil. On n'y voyait pas d'ombre. La pierre travertine, si poreuse qu'elle soit, avait partout des lueurs, comme un marbre poli. Marie mit la main sur l'appui d'une balustrade, et le trouva tiède. Tout le long de cette coupure radieuse de la colline, des passans montaient ou descendaient. En bas, les marchands de fleurs exposaient les fleurs de la saison, des œillets, quelques roses, des chrysanthèmes, des gerbes d'anémones du Japon. En haut, la Trinité-du-Mont dressait sa haute façade et ses deux clochetons badigeonnés de jaune, anciennement, pour que les lignes fussent moins offensantes sur le bleu du ciel. Il fallut encore gravir un perron pour entrer dans l'église. Elle était presque pleine. Une grille la coupait en deux. Toute la partie supérieure était réservée aux élèves des Dames du Sacré-Cœur. Assises sur des bancs, pressées l'une contre l'autre, leurs voiles à la vierge tombant sur leurs épaules, elles formaient une grande tache blanche qu'encadraient les religieuses noires, sur un rang. Marie reconnut la France au premier regard, et elle en fut d'abord tout occupée. Elle se rappelait tant de visions pareilles ! Ce voile de mousseline, elle l'avait vu porter par beaucoup de ses amies, pensionnaires dans les grands couvens de Paris ; il devait envelopper, à cette heure même, bien loin, la tête peu monacale d'Édith. Dans la partie inférieure, les fidèles étaient nombreux aussi, parens des élèves pour la plupart, ou bourgeois du quartier, auxquels se mêlaient des pauvres, comme il en prie toujours quelqu'un dans un sanctuaire de Rome, agenouillés sur les dalles, immobiles, les yeux levés. Marie traversa vivement cette foule, et trouva place du côté gauche, près de la grille. Le prêtre arrivait au pied de

l'autel. Il y avait des fleurs vivantes, des feuillages, des bouquets disposés avec goût, orientés avec amour, de chaque côté des degrés. Un homme n'eût pas manqué de songer aux mains très pures qui avaient décoré l'autel : il eût évoqué l'image d'une jeunesse transparente, résignée, un peu fade, et il se fût montré ainsi parfaitement ignorant de la vie monastique. Marie Limerel, mieux instruite, et bien faite pour comprendre la cité des âmes, songeait au contraire à la magnifique énergie dont la moindre de ces femmes avait fait preuve. « Elles peuvent bien être appelées nos maîtresses, pensa-t-elle. Toutes elles ont lutté, toutes elles ont souffert ; avant de cueillir des fleurs, de manier les linges sacrés, celles-ci ont vu l'impérieuse clarté du devoir, et elles l'ont suivie. » Puis, elle pria, elle lut les prières liturgiques de la fête du jour, qui était celle du xxe dimanche après la Pentecôte, et elle s'arrêta, un long temps, sur ces mots du Graduel : « Les yeux de toutes les créatures sont tournés vers vous, Seigneur, et vous leur donnez leur nourriture au temps marqué. » Que de paroles semblables, semées tout le long de l'année, afin que la pauvre espérance humaine ne défaille pas ! Elle est une force nécessaire, inégale, toujours tremblante, si vite en désarroi ! Quel profond connaisseur des âmes celui qui avait mis là, pour les siècles, pour les temps écoulés et pour ceux qui viendront, la réponse dont le bonheur même a besoin puisqu'il demande la durée ! « Vous leur donnerez leur nourriture, » mais au jour marqué, quand ils auront renoncé enfin à l'obtenir de la terre toute seule, et de ceux qui ne vivent que d'elle...

Au moment de la communion, plusieurs personnes se levèrent dans l'assistance. Marie et sa mère suivirent deux femmes, qui étaient demeurées jusque-là le long de la grille, accroupies, et elles se dirigèrent vers les chapelles de gauche, qu'un étroit couloir, percé dans les murs de séparation, réunit l'une à l'autre. Elles s'avancèrent ainsi jusqu'auprès du chœur de l'église, et elles s'agenouillèrent devant la balustrade. A gauche de Marie, un homme s'agenouilla aussi. Elle ne le regarda pas. Mais quand elle se releva, ayant reçu la communion, et qu'elle se détourna pour regagner sa place, si bas que ses yeux fussent baissés, elle perçut une image vague, rapide. Et cependant elle eut une certitude. Une émotion puissante la saisit. Il était là, lui, à Rome, il avait la même foi, il venait de recevoir le même

Dieu ; il marchait derrière elle, dans son ombre ! Par respect, elle combattait les pensées qui l'assaillaient. Elle retraversa la chapelle, elle revint près de la grille, et se courba, troublée, humiliée de ce galop de pensées étrangères à travers l'adoration.

Une partie des assistans avaient quitté l'église ; d'autres, par groupes, sortaient, élevaient la voix en franchissant le seuil, et le bruit des conversations revenait en arrière, avec l'air du dehors qui soufflait dans la nef. La petite place du Pincio n'est en rumeur qu'une fois la semaine. Marie se releva la première, avant Mme Limerel. Il lui tardait de s'assurer qu'elle ne s'était pas trompée. Elle chercha autour d'elle si quelqu'un ressemblait à celui qu'elle avait reconnu. Elle vit des Italiens qui causaient avec une sœur du tour dans une chapelle, quelques femmes encore assises, et des Français en voyage qui tâchaient de voir une fresque. Sa déception fut vive. Parmi ces Romains et ces étrangers que le soleil réjouissait, Marie s'avança et elle s'appuya à la rampe, au faîte du perron. Personne, non, personne, puisqu'elle ne trouvait pas celui qu'elle cherchait. Elle avait oublié de regarder tout près d'elle, le long du portail. Au moment où elle descendait la première marche, quelqu'un lui tendit la main. Il était si ému qu'il ne parlait pas. Elle leva ses yeux vers lui, qui était comme transfiguré par une joie supérieure à toute joie humaine. Elle fut tentée de dire : « Ah ! Réginald, que je suis contente ! » Mais elle se tut. Elle était petite à côté de lui. Et ils descendirent toutes les marches du perron, sans se dire un mot, le front haut, leurs regards au-dessus de la foule et leur cœur plus haut encore. Ceux qui les virent purent croire qu'ils s'aimaient. Quelque chose d'infiniment plus grand que l'ordinaire tendresse les exaltait tous deux, ils chantaient le même cantique silencieux, ils pouvaient regarder au-dessus de la foule, ou la regarder, ils ne la voyaient pas. Marie était la première sans doute à saluer ce fils nouveau de l'Église, et lui, qui croyait s'en aller dans la joie, mais dans la joie solitaire, il trouvait une main amie, une âme fraternelle, une mémoire toute pleine des souffrances passées. Dans la Rome endormie à présent sous les herbes, là-bas, le long des voies antiques, dans les premiers temps où l'élite du monde païen était attirée vers la pureté des mystères chrétiens, ce même spectacle avait dû plus d'une fois étonner et émouvoir vaguement les fidèles. Ils avaient vu apparaître au grand jour, hors de l'ombre des églises, à côté d'une

vierge depuis l'enfance instruite des choses divines, marchant près d'elle, un jeune patricien, qui portait sur le visage toute la gloire heureuse des âmes renouvelées.

Au bas des marches, Mme Limerel rejoignit Marie. Elle venait seulement d'apercevoir Réginald. Eut elle un autre sentiment que cette sorte de surprise attendrie qu'elle était trop bonne pour ne pas éprouver en ce moment? Voulut-elle prolonger d'une seconde ce rêve très pur où vivait Marie? Voulut-elle graver en elle-même l'image qui s'offrait à elle, ou s'assurer qu'elle ne se trompait pas? Avant d'aborder les deux jeunes gens, qui déjà inclinaient vers la droite, où s'ouvre le grand escalier du Pincio, elle attendit un instant. Puis elle dit :

— Monsieur Breynolds?

Réginald et Marie se détournèrent. Ils avaient la même expression, le même rayonnement de visage, comme ceux qui ont causé ensemble longuement, et se sont mis d'accord. Cependant ils ne s'étaient rien dit. Réginald salua Mme Limerel.

— Je suis comme vous, à présent, dit-il, tout à fait comme vous!

Elle lui fit plusieurs questions, très vite :

— D'où venez-vous? Depuis combien de temps êtes-vous ici? Nous aviez-vous déjà rencontrées? Expliquez-moi?

Mais, comme la foule était grande autour d'eux, ils descendirent jusqu'à la première terrasse de l'escalier, et se retirèrent dans cette sorte de loge ouverte, bâtie sur le côté, et qu'une balustrade enveloppe. Marie était adossée à la rampe. Le soleil criblait de rayons tout ce décor de pierres taillées, où les groupes en mouvement faisaient glisser des ombres claires.

— Nous sommes, ma mère et moi, extrêmement heureuses, dit Marie. Je ne puis vous dire l'émotion qui m'a saisie quand je vous ai reconnu...

— C'est la deuxième semaine depuis que j'ai été reçu dans l'Église... Cette fois-là, il n'y avait personne... Je veux dire personne de ceux qui m'ont connu ailleurs.

Il parlait avec une simplicité hardie qui était un des traits de son caractère, et en même temps il considérait ces deux témoins inattendus. Ses yeux disaient : « Vous êtes ma famille;... à l'heure où tant d'autres s'écartent de moi, il m'est doux de vous rencontrer. »

— Quelle étrange rencontre! reprit Marie... Quand je vous

ai vu pour la dernière fois, vous étiez loin, de toute façon.

— Moins que vous ne pensiez. Paris m'avait décidé à venir à Rome. J'avais vu des merveilles : j'ai voulu voir la source. Les mois ont passé bien vite.

— En plein été, vous avez habité Rome?

— Oui... Je n'aurai pas l'hiver à moi.

— C'est juste.

— Je ne regrette rien de ces mois-là, je vous assure, pas même la chaleur...

Le sourire de Réginald s'épanouit.

— J'ai fait le plus grand voyage qu'un homme puisse faire : je suis venu à la vérité...

— Le plus dur peut-être? demanda Mme Limerel.

— Non... Il n'a pas été dur. C'est à présent que l'épreuve va être rude, pour d'autres et pour moi.

Réginald détourna la tête vers la place d'Espagne. Sa physionomie changea, et de même le son de sa voix. Mme Limerel et Marie eurent de nouveau devant elles l'homme du monde, l'officier de l'armée des Indes.

— Est-ce que vous logez dans ce quartier? demanda-t-il.

— Ici même, en bas, dans l'hôtel le plus proche. Nous voyons l'escalier quand nous sortons et que nous rentrons...

— Vous avez voulu être tout près de la maison de Keats? Est-ce cela?

— La maison de Keats?

— Tenez, en face de nous, cette loggia avec une tonnelle... Il est venu mourir dans ce petit palais d'angle... Je l'aime beaucoup, ce poète, qui a dit tant de choses émouvantes en si peu de temps... Vous vous souvenez?

Et il cita quelques vers bien connus :

> Les mélodies qu'on entend sont douces,
> Mais celles qu'on n'entend pas plus douces encore.

— Est-ce bien à cause de lui que vous avez choisi ce quartier de Rome?

— Non! n'en croyez rien. Nous sommes venues un peu au hasard. Mais nous aurions plutôt choisi le quartier parce que c'est un quartier de France : Villa Médicis, Trinité-du-Mont, deux établissemens de France, l'escalier a été bâti par un cardinal de Polignac, ambassadeur de Louis XV. Voyez!

Marie désignait la plaque de marbre qui porte une inscription.

Et les deux jeunes gens se mirent tous deux à sourire de ces rappels de leurs nationalités. Mais aussitôt Réginald redevint grave; un souvenir traversa son esprit.

— Je dois prendre congé de vous, dit-il à Mme Limerel. J'ai une chose importante à faire, ce matin même... Me permettrez-vous de vous rendre visite, quand je serai libre?

— Volontiers, monsieur. Nous ne sortirons pas avant deux heures.

— Je serai libre : c'est presque toujours très vite fait de faire souffrir.

— Vous dites bien, repartit Marie : une parole, et puis la douleur est née.

Il salua, et remonta les marches, tandis que Mme Limerel et sa fille descendaient. Au bas de l'escalier, elles achetèrent des fleurs, et allèrent prendre le thé dans une pâtisserie de la via Condotti.

— Quelle belle nature d'homme! dit Marie. Il est pour moi comme une sorte de frère étranger, si cela peut se dire. Avoir été témoin du doute, mais du doute de bonne volonté, de celui qui veut bien croire, qui aime ce qu'il n'a pas encore, et puis assister à cet acte de la foi parfaite, voilà ce qui peut me toucher, moi, plus qu'une autre.

— Il lui a fallu une grande bravoure.

— Oui, plus grande, certainement, que nous ne pouvons l'imaginer!

— En effet. Depuis la soirée de Redhall, nous n'avons pas eu de nouvelles des Breynolds... Ou à peine.

— Celles que nous a écrites Dorothy.

— Ses parens ne lui pardonneront pas, c'est probable. Il devait penser à eux tout à l'heure... Il te le dira peut-être.

— Non, maman, parce qu'il est Anglais, un homme anglais, et que je ne suis qu'une femme. Et puis...

Elle effaça, en regardant sa mère, ce que le mot aurait pu avoir de blessant:

— Et puis, parce que vous serez présente, ma chère maman. Je prévois une réception classique, un mélange de camaraderie et de réticences. Après quoi, comme à Paris, nous nous séparerons.

*
* *

Mme Limerel avait loué, au premier étage de l'hôtel de Londres, le dernier appartement à gauche, composé de deux chambres, et d'un salon ouvrant sur la place. C'est dans ce salon, meublé de chaises et de fauteuils aux bois lourds et dorés, et recouverts de satin rouge, qu'elles reçurent la visite de Réginald. Il était distrait avec gravité, et faisait effort pour répondre aux questions de Mme Limerel. Elle avait cru qu'il parlerait volontiers de Rome, et elle s'étonnait qu'il montrât une indifférence polie pour les monumens, les tableaux, les ruines, les paysages qu'elle énumérait avec l'ardeur de sa nature française et de la voyageuse qui débute un peu tard, et qui découvre l'Italie. Les noms qui la ravissaient, qui l'encombraient d'images et d'idées, il les laissait tomber : la vue de Rome du haut du Janicule, Saint-Pierre, Saint-Paul-hors-les-Murs, la petite église de San Onofrio, les jardins, la campagne, les charretiers des *Castelli Romani*, abrités dans leur *soffietto*... Cet Anglais n'avait-il donc pas compris cette Rome qu'il habitait depuis plus de trois mois?

— Comment se fait-il, monsieur, que vous soyez venu, ce matin, à la Trinité-du-Mont? Vous logez, vous venez de nous le dire, dans le quartier de l'Aventin, près des ruines?

— Simplement parce que je ne la connaissais pas.

— Comme nous.

— Je suis loin d'avoir tout vu. Je n'ai pas été un voyageur avant tout curieux de la ville. Il faudra que je revienne, à mon prochain congé, dans quelque cinq ans... Je retrouverai, j'espère, quelques-uns de mes amis nouveaux.

Il nomma un de ses compatriotes, un bénédictin, qui l'avait guidé, instruit, soutenu dans la période de doute et de travail.

— C'est Thomas Winnie sous le froc, reprit-il en regardant Marie : non pour le visage, mais pour la ténacité, pour la rigueur de la raison et pour l'amitié qu'il m'a vouée.

Mais, sur ce sujet, ni Marie, ni Mme Limerel ne voulaient l'interroger, et ce qu'il dit fut court. Cependant, il demeurait, et Marie, qui devinait cette âme si pleine et si fermée, Marie consolatrice instinctive, qui avait le sentiment du voisinage des douleurs, demanda tout à coup :

— Je suis sûre que vous désirez faire une promenade avec nous?...

— Oui! C'est cela même!

— Et vous n'osiez pas nous le dire? Pourquoi? Vous avez dans Rome un endroit préféré? Vous voulez nous le présenter, et voir si nous partagerons votre admiration? Ai-je deviné?

— A peu près.

— A peu près seulement?

Les yeux de Réginald étaient pleins d'une pensée unique, d'une extrême puissance, en qui s'abîmait et disparaissait toute autre préoccupation. Ils étaient ainsi le jour où, dans le parc de Redhall, le fils de sir George Breynolds avait pris conseil de cette petite étrangère qu'il pensait ne jamais revoir. Elle éprouva quelque chose de cette reconnaissance attendrie et de cette inquiétude qu'elle avait éprouvées alors. L'ardente rayée du jour entrait par la fenêtre. Marie fit un geste de la main:

— Attendez-nous, dans cinq minutes nous serons prêtes.

Elle s'était déjà levée. Réginald eut l'air de revenir d'un pays de songe. Il se hâta de dire:

— Non! je vous prie que ce soit demain... Demain est le dernier jour que je passerai ici.

— Vous quittez Rome?

— Pas seulement Rome, mais l'Europe bientôt, et tout.

Il prononça ce dernier mot avec une tristesse émouvante, et il n'avait pas cessé de regarder Marie qui était près de la porte. Mme Limerel, prime sautière et vite attendrie, s'approcha, comme si elle avait entendu l'annonce de quelque deuil imprévu. Il tâchait d'être brave, il essaya de sourire et de la remercier, et, bien qu'il ne ressemblât pas à son père, il avait l'ironie douloureuse, l'attitude de défi et de commandement à la mort, qui rendait parfois si tragique le visage de sir George.

— Demain, dit Mme Limerel, je ne suis guère libre, j'ai donné rendez-vous à une vieille amie.

— Vous l'emmènerez, maman : elle n'est pas gênante, cette pauvre Mme Villier! Acceptez la promenade que veut faire avec nous M. Breynolds. Vous voyez qu'il y tient beaucoup.

— Soit, nous irons où il vous plaira, monsieur. Demain à trois heures, si vous voulez...

Réginald ne répondit rien, et il resta silencieux jusqu'à ce que son visage eût à peu près obéi à la volonté qui comman-

dait: « Soyez plus calmes, mes yeux; soyez moins dures, mes lèvres; soyez moins blanches, mes joues! » Et alors il dit avec une sorte d'enjouement qui faisait encore pitié:

— Aujourd'hui j'aurais voulu autre chose... Vous allez vous moquer de moi, madame...

— Oh! non, sûrement.

— Nous sommes assez souvent superstitieux, en Angleterre. Je le suis peut-être encore... Il faut, voyez-vous, pardonner certaine faiblesse à un nouveau converti.

Dans la poche de sa jaquette, il prit une lettre.

— J'ai écrit cette lettre tout à l'heure, elle m'a plus coûté que toute autre dans ma vie. Non, je ne me rappelle pas avoir eu autant de peine à tracer des mots. Vous savez qu'il y en a de bien cruels, n'est-ce pas?... Je demande dans cette lettre une grande faveur, très difficile à obtenir.

Il tendit la lettre à Marie.

— Je voudrais qu'une main très pure mît cette lettre à la poste. Il me semble que j'aurais plus de chance de ne pas être refusé par celui que je supplie, et qui est très rude, très rude... Faites ce que je vous demande?

— Allez tous les deux, dit Mme Limerel. Vous êtes jeune, et vous êtes malheureux. C'est une manière de vous plaindre. Tu sais, Marie, qu'il y a une boîte aux lettres sur la place, au bas de l'hôtel... Allez...

Marie prit la lettre, et courut mettre son chapeau. Elle rouvrit la porte, précéda Réginald, et ils descendirent sans se parler. Mais la détresse et la pitié étaient au fond des deux âmes, et elles s'entendaient vivre. En sortant de l'hôtel, ils tournèrent à droite. Au fond de la place, pendue au mur, était accrochée une grosse boîte de fonte peinte en rouge. Ils allèrent jusque-là.

— Lisez l'adresse, dit Réginald.

Marie leva l'enveloppe, dans le soleil, et elle lut :

Sir George O. Breynolds, bart

Eden Hotel,

Pallanza.

— Votre père est à Pallanza?

— Oui, avec Robert Hargreeve. Je compte sur Robert Hargreeve, qui sait déjà beaucoup de choses... Non, ne jetez pas

encore la lettre. Écoutez... Vous avez le droit de connaître ce qu'il y a dans cette lettre, parce qu'elle est la suite, l'aboutissement de cette lutte douloureuse où vous avez eu votre part, un jour...

— Regrettez-vous?

— Je vous remercie. Toute ma douleur est venue de là, mais aussi la joie qui la surpasse, et qui durera, celle de ce matin, tenez, celle d'à présent, car elle renaît comme une plante vivace, et elle étouffera ma peine.

Il parlait plus librement. Sa jeunesse avait pour confidente celle qui la première, en terre d'Angleterre, avait été mêlée au drame inachevé, la conseillère de bravoure, la fidèle qui, ensuite, n'avait rien demandé, et qui se taisait encore.

— Non, reprit-il, venez avec moi ici, où il y a de l'ombre.

Ils firent quelques pas dans la via San Sebastiano, que les murs de l'hôtel protégeaient contre le soleil. Marie avait cette même expression recueillie des âmes fraîches auxquelles on demande secours, et qui savent qu'elles peuvent le donner, et qui ont peur parce qu'elles se sentent puissantes dans l'inconnu.

— Je puis la réciter par cœur, dit-il. Écoutez bien : « Mon cher père, toutes les paroles que vous m'avez dites, le jour où, par votre ordre, j'ai quitté Redhall, me sont demeurées présentes. Vous les disiez dans l'irritation que je vous causais, mais aussi pour ce que vous pensiez être mon bien et la vérité. Je ne vous reproche aucune d'elles. Vous étiez dans votre droit de père, et tel que je ne doutais point que je vous trouverais. Je me suis rendu compte que vous me connaissiez même mieux que je ne me connaissais. Il vous apparaissait que ma conduite, en plusieurs cas, quand je refusai d'aller avec vous au temple, quand je ne pus m'associer au toast en l'honneur de l'Église établie, était dictée par un commencement de croyance catholique, et non par le seul détachement de mes premières habitudes. J'ai souffert, avant même de savoir que je croyais, pour cette foi qui est devenue consciemment la mienne. Cette souffrance même doit vous être une sûre garantie, mon cher père, que mon adhésion à la plus grande Église, n'a pas été prise sans beaucoup de réflexion, d'étude, de prière. Je suis sûr que vous ne penserez pas un seul moment que j'aie pu vous déplaire, encourir votre blâme, vous causer de grands regrets, sans y être contraint par

la règle souveraine qui doit conduire un homme, à travers toute difficulté, et que vous m'avez appris à suivre : l'amour de la vérité. Je n'ai fait que développer le principe d'éducation et de direction que vous m'avez enseigné. Mon père, l'Hostie que je voyais se lever sur les collines d'Angleterre, elle est mienne. Depuis une semaine, je participe aux sacremens de l'Église romaine. C'est un religieux de notre nation qui a pris soin d'instruire mon âme. Il y avait, il y a huit jours, près de moi, quand j'ai été reçu dans l'Église, plusieurs de mes frères anglais. J'aurais donné ma vie pour que tous les êtres qui me sont chers fussent là, avec eux.

« Mon cher père, je pars pour retourner dans l'Assam. C'est un très long voyage, vous le savez, et je voudrais, de tout mon vouloir, ne pas l'entreprendre sans vous avoir revu. Je vous supplie de me recevoir. Vous ne m'approuverez pas parce que vous m'aurez reçu. Mais la peine que j'éprouve sera moins lourde, la vôtre aussi peut-être, si nous nous sommes revus. Je saurai votre réponse, mercredi, à Pallanza.

« Et maintenant, j'accomplis la promesse que je vous ai faite. Puisque vous avez jugé que Redhall devait m'être enlevé, vous pouvez faire l'acte.

« Votre fils affectionné,

Reginald O. Breynolds.

— Voilà ma lettre. Elle m'a été bien pénible à écrire. J'ai cru vraiment que moi, un homme, j'allais pleurer, en pensant que je pouvais partir sans le revoir. Mais, si vous la jetez dans la boîte, elle sera bénie parmi les autres. Il ne refusera pas. Allons, jetez-la!

Marie pressa du bout des doigts cette feuille de papier qui maintenant, pour elle, était vivante et parlante. Malgré la grande lumière, elle voyait les maisons en face, de l'autre côté de la place, comme à travers une petite brume.

— Vous n'aurez plus Redhall, désormais?

— Non.

Elle ne voulut pas juger ce que Réginald ne jugeait pas. Elle était toute pâle, toute fière et tremblante.

— Vous êtes bien brave, dit-elle... Vraiment, je ne supposais pas, tout à l'heure, qu'il y eût tant de choses et tant de destinée dans cette petite enveloppe... Ce que vous venez de me dire,

comme ce que vous m'aviez dit, autrefois, je ne l'oublierai jamais...

Et le fit, dans le soleil, les quatre pas qui la séparaient de la boîte rouge, glissa l'enveloppe dans la fente, attendit un instant, puis elle ouvrit la main, et elle écouta le bruit de glissement et de chute amortie que fit la lettre en tombant.

Réginald regardait Marie qui revenait.

— Demain donc, je vous dirai adieu, fit-il, en se mettant à marcher près d'elle... Cette fois, il me semble que nous ne nous retrouverons plus... Je vous souhaite d'être heureuse avec votre fiancé...

Brusquement, elle tourna la tête.

— Mais je ne suis pas fiancée!

— Je croyais que vous deviez vous marier, avec...

— Non! Nous ne nous marierons pas. J'ai eu, moi aussi, de grandes peines. Au revoir!

Ils étaient devant l'hôtel. Marie entra. Réginald demeura dans la rue. Il crut voir que la jeune fille, de loin, lui faisait un signe d'amitié. Et il demeura plusieurs minutes en face de la porte et du vestibule par où elle venait de disparaître, comme s'il attendait qu'elle revînt. Une voiture arriva du bout de la place, amenant des voyageurs. Il se recula et s'éloigna vers le centre de la ville, le cœur battant à grands coups, l'esprit secoué, harcelé, par des souffles de tempête, par toute la peine qu'il avait prévue, et par une autre qui se levait. Il faisait tête à cette meute; il entendait les cris qu'elle poussait : « Votre père vous a renié, Réginald, votre mère pleure, et Redhall est perdu! Tant et tant d'affections qui sont blessées! Vous n'avez qu'à fuir. L'œuvre d'amour bâtie pour vous et par vous, les parens, les amis, les camaraderies, le lierre de votre maison, l'étang qui fleurira pour d'autres, et jusqu'aux petits renards qu'ils prendront, tout a été sacrifié par vous, tout! Insensé, qui avez méprisé toute la fortune d'amour dont vivait votre jeunesse! » Il les connaissait. Il répétait, en marchant le long des rues : « J'ai bien fait. Je ne veux plus vous compter, mes chagrins! Dieu a compté pour moi. Vous m'affaibliriez. Allez-vous-en! » Et une autre voix, nouvelle, et puissante comme toutes les autres ensemble, disait : « Marie était libre, et tu n'y as pas songé! Marie était libre, libre, libre! » Ah! qu'il ne ressemblait guère aux promeneurs affairés ou curieux, à ce qu'il était lui-même, la

veille encore, ou ce matin! Par le Corso, par la place de Venise, puis par les petites rues qui tournent autour du Forum, il allait. Plus rien ne l'intéressait, aucune image ne descendait de ses yeux à son âme. Morte la ville, morts les souvenirs qui se relèvent devant nous quand nous repassons par les chemins. Il était séparé de cette saison si pleine de son été romain, de la foule en mouvement, des palais, des fontaines, de tout le connu et de tout l'inconnu qui l'enveloppait, par l'abîme de l'émotion présente. Elle seule occupait son cœur, elle seule était le monde, elle seule créait et détruisait, en un instant, des visions plus nettes, plus réelles, plus tyranniques que celles de la rue : tout un passé en larmes, et Marie libre et dont il aurait pu se faire aimer, Marie indifférente et qu'il fallait abandonner après tout le reste!

Il ne cédait point à tant d'assauts. Une sorte de colère l'animait, l'exaltation du lutteur qui ne veut pas être vaincu, et qui n'en est pas à sa première victoire. Il avait marché si vite que ses joues et son front étaient rouges, et mouillés de sueur, quand les rampes désertes de l'Aventin, serrées entre les hauts murs, étendirent devant lui leur ombre, et l'accueillirent dans leur silence. Il s'arrêta devant la porte de l'abbaye primatiale de Saint-Anselme, où est le collège de l'Ordre bénédictin. Le portier le reconnut. Et Réginald en fut réjoui, tant il avait besoin de sympathie, et il se souvint du vieux jardinier anglais, celui de la nuit d'exil.

— Dom Austin Vivian est-il ici ?

— Non.

— Ah! tant pis... J'aurais désiré le voir. Je reviendrai un peu avant l'*Ave Maria*.

— Il n'est pas à Rome, dit le frère en se penchant. Il a été appelé, pour quelques jours, au dehors... Voici une lettre qu'il a écrite pour vous.

La lumière était à l'heure la plus dorée, celle où elle va mourir. En se retirant, Réginald voulut une dernière fois contempler les deux nobles perspectives qui furent là ménagées pour des âmes méditatives. Mais elles ne parlaient plus à son cœur trop troublé. Son dernier regard fut pour la porte qui s'était ouverte si souvent pour lui, la porte faite en bois de châtaignier, qui est presque incorruptible, la porte sculptée, encadrée dans le marbre blanc, et au front de laquelle il relut les

mots de la liturgie : *pax æterna ab æterno*. La paix, le bien que tous les biens ne peuvent acheter, il l'avait eue, et il la cherchait, mais comme ceux qui savent qu'ils la retrouveront, qu'elle s'est éloignée à peu de distance afin d'être aimée mieux, et qu'elle nous entend pleurer.

Il s'en alla, songeant qu'il était tout à fait seul dans la vie, mais que demain il y aurait Marie. Les chemins étaient déserts, les murs lui renvoyaient l'écho de son pas rapide. Il continua de monter jusqu'au sommet de la colline, jusqu'à l'auberge, précédée d'une petite vigne, et où il avait sa chambre, au-dessus de Rome. Il entra, mais il ne s'approcha pas de la fenêtre comme il faisait chaque soir. Il s'assit, devant la table de bois blanc, et mit la tête dans ses deux mains. Elles continuaient de l'assaillir, les pensées tenaces, les pensées cruelles. Mais il sentait par momens qu'il était secouru. Car il disait tout bas : « Dieu, viens à mon secours, au secours d'un pauvre ! Tous les êtres qui ont appuyé mon cœur, l'un après l'autre ont été écartés de moi. Je suis réduit à ma faiblesse et à ta puissance. Cela est bien. Mes parens se sont opposés à moi ; Thomas Winnie, au jour où j'avais cru son conseil nécessaire, n'est pas venu ; Dom Austin Vivian, mon ami, me manque aujourd'hui. Ils n'ont eu qu'une minute le rôle que je croyais durable. Et elle que je verrai demain ? Qu'en sera-t-il de nous ? Fais que j'aie le courage de parler à Marie, moi qui suis timide et secret ; fais qu'elle réponde selon ta volonté, à Toi, dispensateur de la paix souveraine et promise. » Il n'avait aucun sentiment de l'heure. Son enfance et sa jeunesse conversaient avec lui. Lorsqu'il se redressa et qu'il regarda les murs tout sombres de la chambre, les étoiles qui luisaient à travers les vitres, puis, tout en bas, la vallée profonde où dormaient des jardins, des cabanes et des ruines, la nuit calme, froide, silencieuse, avait déjà, sur toute la ville et sur toute la campagne, abattu la poussière du jour.

*
* *

Le lendemain à trois heures, lorsque Réginald entra dans l'hôtel de Londres, il trouva, en bas, dans le salon de lecture, Mme Limerel, Marie, et une vieille dame vêtue de deuil, à laquelle il fut présenté. Celle-ci, grande et maigre, bien assise sur le canapé, les épaules couvertes d'une écharpe de soie légère, qu'elle changeait souvent d'orientation, avait ce regard

direct, sérieux et amusé, des personnes qui ont beaucoup voyagé, et qui comparent, instinctivement, tout ce qu'elles voient, les hommes, les vêtemens, les paysages, les bijoux, le son de la voix.

— Vous me rappelez, monsieur Breynolds, un Anglais que j'ai rencontré sur le Bosphore. Il portait exactement ce costume de voyage, cette blouse à col droit, cette culotte courte, d'un ton si sérieux. Est-ce brun, ou est-ce vert? On ne saurait le dire. Et comme ce doit être pratique! Vos tailleurs n'ont rien trouvé d'aussi bien.

Il s'inclina, et ce fut surtout avec cette vieille « globe-trotteuse » qu'il causa, tandis qu'il montait l'escalier de la Trinité-du-Mont, et suivait la bordure des jardins en terrasse. Marie, silencieuse et séparée de lui, savait bien que ce n'était là qu'une diversion. Il prêtait une attention trop exacte à des questions banales, il s'appliquait à répondre, il détournait la conversation chaque fois qu'elle eût pu l'amener à une confidence. Il n'eut même aucun de ces mots vagues par lesquels la jeunesse dit à moitié sa peine, et cherche à se faire plaindre. Marie continuait le songe qui l'avait occupée la veille au soir et ce matin encore. Silencieuse et recueillie, elle repassait, dans son esprit, les circonstances où, à son insu, la destinée l'avait faite la conseillère, l'amie, l'appui de Réginald. Elle comprenait qu'elle aurait de nouveau cette âme cachée et souffrante devant elle, et que l'heure était toute proche.

Mme Limerel demanda :

— Où nous menez-vous?

Les quatre promeneurs étaient arrivés à la moitié environ de la terrasse qui borde, au-dessus de la ville, les jardins du Pincio. Il jeta un regard autour de lui, comme ceux qui ont fait, sans y prendre garde, un long chemin.

— Je ne sais pas, répondit-il. Tout cela m'est indifférent.

— Vous aviez promis de nous montrer un de vos coins préférés.

Il chercha un moment.

— Avez-vous été jusqu'à la *piazza di Siena?*

— Non.

— Alors, venez.

Le petit groupe tourna à droite, et traversa, en profondeur, le jardin, entre les massifs où des fleurs exténuées, à bout de

séve, éclataient encore au sommet des tiges démesurées, dahlias, roses, œillets, sauges dont la verdure était morte déjà. L'allée trouait des bosquets de grands arbres ; il y avait des cèdres d'où tombaient des draperies de vigne vierge alanguies par l'automne.

Marie causait avec Mme Villier. Réginald allait devant et disait à Mme Limerel quel long voyage il devrait faire, pour regagner la province d'Assam. Au bout du jardin, ils passèrent le pont jeté sur un ravin, et entrèrent dans le parc de la villa Borghèse. L'horizon s'élargit, et la beauté romaine apparut de nouveau dans le relief des terres, et dans les lignes montantes des frondaisons durables. La route, simple levée d'abord, récemment jetée à travers une prairie, rencontra des avenues plus anciennes. Réginald s'engagea sous une voûte de chênes verts, et bientôt montra, sur la droite, une clairière ouvragée, une sorte de stade pour les courses et les jeux, creusé dans une pinède de grands pins parasols : deux hautes haies de buis taillé, décrivant une ellipse, un long tapis d'herbe tout autour, quelques ifs légers, s'élevant au-dessus des buis, et, de chaque côté, encadrant l'arène, des gradins disposés pour les spectateurs absens, quatre marches de pierre séparées par un peu de gazon et rongées par la mousse.

— Voilà la *piazza di Siena*, dit-il. J'y ai passé bien des heures. Voyez quel recueillement ! A quelle distance nous sommes de la rue et du bruit !

— C'est antique, évidemment ? dit la dame voyageuse.

— Un siècle à peine, madame, mais l'air romain a vite fait d'ennoblir.

Quelques promeneurs, lentement, menus parmi les arbres, suivaient des avenues lointaines. Les bras tordus des pins, sur les levées jumelles, commençaient à rosir, mais tout le creux du cirque était hors du soleil, et les longues pierres couchées, étreintes par les mousses, n'étaient blanches, n'étaient pâles que de l'ardeur de l'ombre.

Pour mieux jouir de cette solitude, et pour se reposer, Mme Limerel, son amie et Marie s'assirent sur le plus haut gradin, à droite de l'entrée. Réginald demeura debout, un peu en arrière, sur le tertre. Une émotion trop forte s'emparait de lui. Il essayait de commander à cette expression de détresse qu'il sentait bien qu'il portait sur le visage. Mais il n'y parvint pas. Et

il s'approcha de Marie qui était assise à quelques pas de sa mère.

— Voulez-vous venir avec moi ? Nous ferons notre dernière promenade.

Elle se leva aussitôt, et elle se mit à marcher près de Réginald, entre les lignes des grands pins, sur le sol renflé, couvert d'aiguilles sèches.

— Vous laissez faire ? demanda l'amie.

Mme Limerel répondit :

— Il est Anglais, et il part demain.

La dernière promenade ! Oh ! comme les souvenirs, les plus petits et les plus lointains, avaient entendu ce mot cruel ; comme ils s'étaient rassemblés autour des promeneurs ; comme ils les avaient séparés, tout d'un coup, d'avec le monde entier ! Réginald s'était déjà penché du côté de Marie, et il lui parlait. Émus l'un et l'autre d'une émotion différente, mais qui dominait tout leur être, ils allaient lentement, et ils n'avaient ni un geste, ni une inflexion de voix étudiée ou voulue. Les mots qu'ils échangeaient étaient dépouillés de toute comédie humaine, souffles de deux âmes qui ne mentaient point. Pour la première fois, Réginald dit : « Mary, » et d'entendre prononcer son nom, Marie fut troublée plus encore. Elle comprit qu'elle n'avait point d'autre nom dans la pensée voisine.

— Mary, je vous remercie d'être venue. Vous avez eu dans ma vie un si grand rôle déjà !

— Je ne l'avais pas cherché.

— Non ! Rôle bienfaisant que le vôtre, rôle béni !

— Je le voudrais.

— Vous avez bien jugé toute chose, Mary. Je vous remercie encore.

— Et cependant, que d'épreuves vous sont venues par moi !

— Elles peuvent se multiplier ; je connais leur puissance, à présent : elle ne va pas jusqu'au sommet de l'âme.

— Cela est bien vrai.

— Et puis, quand je vous revois, il me semble que tout ce qui m'a fait souffrir est fini... Vous ne sauriez croire avec quelle impatience j'ai attendu cette heure où je vous retrouve.

— Moi aussi, j'étais désireuse de causer enfin librement avec vous.

— J'ai pensé à vous toute la soirée d'hier.

— Moi aussi ! J'admirais ce que vous aviez fait.

— Que je voudrais que nos pensées eussent été les mêmes! Vous m'aviez appris une nouvelle qui a été une cause de regrets, de larmes, et d'espérances pour moi. Rappelez-vous vos derniers mots.

— Je me souviens.

— Vous m'avez dit que vous n'étiez pas fiancée. Pendant des heures et des heures, j'ai songé à vos paroles, et je me suis résolu à vous parler autrement que je n'aurais fait avant-hier, ou un jour d'autrefois.

— Vous avez tort, je le crains.

— Ne m'arrêtez pas! Laissez-moi vous parler, moi qui serai bientôt si loin de vous. J'ai interrogé mes souvenirs, dans le grand trouble d'abord, et puis dans une espèce de calme et d'espérance. Je croyais me connaître, et je ne me connaissais pas bien. Vous étiez dans mon cœur plus anciennement que je ne le pensais, et sans doute depuis les premiers jours où je vous ai vue. Je ne le savais pas. J'en remercie Dieu. Quelle inquiétude vous auriez été, ajoutée à tant d'autres! Quelle objection pour moi-même dans le grand œuvre de ma conversion! Et cependant, je n'ai jamais agi envers vous comme envers d'autres jeunes filles. Vous n'étiez qu'une de mes partenaires au jeu de tennis, une étrangère, presque une inconnue, et je vous ai faite juge de la plus grande angoisse de ma vie. D'où me venait cette extraordinaire confiance?

— Vous me l'avez dit : un peu de ce que vous me prêtiez une sûreté de jugement que je n'ai pas toujours pour moi-même, croyez-m'en, et beaucoup parce que vous supposiez que nous ne nous reverrions plus.

— Oui! Mais je vous ai revue. Je vous ai revue comme malgré moi. J'ai manqué à mon dessein réfléchi. Et pourquoi? Quelle force m'a fait monter chez votre mère, quand je m'étais obstiné, depuis plus d'une semaine, à ne pas lui rendre visite? Expliquez-moi mon obéissance aux moindres paroles que vous avez dites, ma joie quand je suis près de vous, mon trouble comme en ce moment. Je ne l'ai compris que cette nuit, en songeant à ces mois qui ont tout changé en moi et autour de moi. Mary, je suis sûr que je vous ai toujours aimée, au moins un peu, et moins que maintenant.

Marie ralentit encore le pas, et regardant bien droit, tristement, celui qui l'interrogeait :

— Réginald, dit-elle, ne parlez pas d'un amour que je ne peux pas partager.

— Vous ne pouvez pas ?

— Non, mon ami.

Elle disait cela avec une si grande pitié du mal qu'elle faisait qu'ils ne purent, ni l'un ni l'autre, ou continuer, ou répondre. Mais ils se tinrent tout voisins, marchant la tête baissée, et leurs ombres n'en formaient qu'une seule, qui allait devant eux, longue sur la pente. Car ils étaient arrivés à l'extrémité de la ligne des pins, et ils entraient sous les chênes verts qui barrent, tout au fond, la *piazza di Siena*, et qui suivent, plantés dans les terres inclinées, la courbe des gradins.

Réginald demanda le premier :

— Je m'étais trompé. Vous n'étiez donc pas celle que je croyais?

Sa voix était plus rude. Il ne cherchait pas à vaincre sa colère, qui n'était que son chagrin.

— Vous dédaignez celui qui a tout le monde contre lui ! Hier, je pouvais être un homme de quelque intérêt. Aujourd'hui, je ne suis qu'un cadet, un pauvre officier subalterne !

— Ah! ne dites pas cela! Vous n'êtes pas généreux! Vous n'êtes pas vous, en ce moment!... En vérité, vous pourriez avoir le droit de m'accuser, si j'avais essayé de me faire aimer de vous, si j'avais été imprudente, coquette... Je n'ai rien de pareil à me reprocher. Vous le savez bien.

— Oui, je le sais. Mais pourquoi me rejetez-vous? Pourquoi agissez-vous comme d'autres femmes, que je n'ai pas aimées, vous que je croyais d'une autre sorte? Vous ne voudriez pas épouser un Anglais; vous êtes farouchement Française : est-ce cela?

— Je le suis tendrement, ce n'est pas la même chose. Si vous voulez mon sentiment là-dessus, je préfère un Français, mais je pourrais aimer un étranger. N'en doutez pas.

— Il vous emmènerait si loin, si loin! Vous avez peur?

— En aucune façon.

— Je n'aurais pas une existence bien large à vous offrir. Tout le luxe, toute la vie attrayante et facile, à présent, j'y ai renoncé. Mais j'aurai le titre de mon père. Je pourrais permuter et revenir en Angleterre. Je pourrais...

— Réginald, vous vous méprenez. Je vous ai déjà répondu.

— Alors, c'est moi, c'est mon caractère, mon humeur, ma personne que vous ne pouvez pas aimer? Ah! j'espérais mieux de cette dernière entrevue! Je suis décidément bien seul, puisque vous aussi, vous m'abandonnez!

— Jamais! Écoutez-moi!

Marie parla d'une voix plus ferme, comme les mères qui reprennent un enfant. La lumière dorait son profil fin.

— Vous me comprendrez, vous qui pouvez juger une conscience religieuse. Vous m'avez dit vos secrets. Je vous dois les miens. J'ai aimé Félicien, qui était un ami d'enfance. Il y avait en lui d'admirables vertus, et tant de talens, et d'hérédités qui m'attachaient à lui! Nous étions comme destinés l'un à l'autre. Mais, une condition que j'avais mise, la grande, l'essentielle pour moi, le partage de ma foi, il a dû m'avouer, au milieu des larmes, qu'il ne la remplissait pas.

— Je me rappelle. Nous avions passé ensemble, là-bas, cette nuit de veillée...

— Nous nous sommes séparés. Je ne l'épouserai pas.

Réginald détourna la tête. Il hésita un peu. Mais l'impérieuse bonté et la jeunesse l'emportèrent.

— Mary, comment a-t-il pu abandonner une foi comme la sienne et un être comme vous? Il est à l'âge où les hommes ont de si belles ressources d'énergie, et des retours si prompts!

— J'ai pu l'espérer. J'ai attendu.

Il vit qu'elle avait des larmes au bord des yeux, et qu'elle le remerciait. Dans la clarté plus chaude, elle continua de marcher près de Réginald, sous la seconde futaie de pins qui est de l'autre côté de l'arène. Ils revenaient vers l'entrée. Au loin, deux femmes assises faisaient une tache noire sur les pierres et l'herbe

— Même après, j'ai essayé. Je lui ai écrit. J'ai fait l'expérience déjà du médiocre pouvoir de l'amour. Et c'est fini. Seulement...

Marie s'arrêta, elle appuya sa main gauche et son bras levé sur le tronc rouge d'un pin. Et Réginald se mit un peu en avant, afin de la mieux voir, et comme s'il eût voulu aussi l'empêcher de fuir.

— Seulement, j'ai souffert, Réginald.

— Je l'avais vu. J'ai comparé votre image à l'image ancienne.

— J'ai changé, n'est-ce pas?

— Ce qui s'embellit change aussi.

— J'ai été si troublée que je ne me croirais pas le droit, en ce moment, d'accueillir l'amour d'un autre. Il faut, pour que je puisse écouter, que les souvenirs ne me parlent plus. Je croirais profaner la tendresse qu'on m'offrirait, si une ombre en moi s'y mêlait...

— Ame charmante que vous êtes!

— Je veux être forte tout à fait contre le passé. Je veux qu'il n'y ait pas un regret, comprenez-vous, pas une poussière d'amour brisé, dans l'âme que je donnerai à celui qui viendra.

— Il est venu, Mary.

Elle ne répondit pas.

— Dites que je puis vous aimer, je n'aurai plus de solitude; je m'en irai dans la joie.

La main qui n'était que posée sur l'arbre s'y appuya.

— Dites que vous me permettez de vous écrire de là-bas, Mary, et que vous m'écrirez, vous aussi?

Elle fit un signe d'assentiment, et Réginald reprit :

— Alors, vous m'aimerez, j'en suis sûr!

— Je ne veux pas le savoir. Sommes-nous destinés l'un à l'autre? Réginald, mon ami Réginald, ne nous laissons pas aller à des paroles de faiblesse. Commandons à nos pauvres cœurs, troublés par l'épreuve, et qui cherchent une consolation. C'est à moi de vous relever et de vous avertir. Vous allez me quitter : gardez le droit de m'oublier.

— Je n'en veux pas!

— Non, ce n'est pas à cette dernière minute que vous pouvez me parler d'amour pour la première fois, me demander une promesse, m'en faire accepter une. Réginald, nous avons à nous faire des adieux encore plus nobles, plus grands, plus dignes de nous.

Marie avait repris l'expression qu'elle avait eue, dans les bois de Redhall, lorsqu'il lui demandait conseil. Sa belle tête fine s'enhardissait et se haussait de toutes les énergies de la race, de sa noblesse, de sa pureté, de sa puissance de support, de sa pitié sans faiblesse, de son pouvoir de sacrifice et de défi à la vie, de sa confiance à l'heure des batailles difficiles. Les yeux qui avaient presque pleuré étaient clairs, graves, et ils ne regardaient plus Réginald pour comprendre, pour deviner, pour

suivre la pensée d'autrui, mais pour commander, au nom d'une autorité qui était vraiment présente et souveraine. Comme celles à qui la pitié fait oublier leurs propres maux, elle était sortie du trouble, et elle voyait clair, pour elle-même et pour lui.

— Ne nous disons pas adieu dans l'illusion d'une tendresse imprudente, mais dans la belle estime d'une amitié entière.

Et, à son tour, il ne répondit rien.

— Séparons-nous dans la reconnaissance, parce que nous nous sommes aidés l'un l'autre à monter.

— Vous, sûrement, vous m'avez aidé. Mais moi?

— Vous aussi. Quels exemples de courage vous m'avez donnés! Hier soir encore cette lettre! Toute la nuit, j'y ai songé. Je me suis reproché ma faiblesse. Tenez, si j'ai la force de vous parler comme je fais, c'est à vous que je le dois. Vous m'avez ramenée dans la voie haute. Je vous remercie. Vous serez une pensée quotidienne pour moi. Rien ne diminuera le souvenir que nous garderons. Nous avons essayé de faire notre devoir jusqu'au bout. En le faisant, je crois que nous avons rempli nos destinées l'un envers l'autre. Réginald, allez dans la paix, librement, vers l'avenir.

D'un geste tendre, elle lui prit la main.

— Mon frère Réginald, je vous aimerai toute ma vie.

Il serra cette petite main vaillante. Il dit, et à peine fut-il entendu :

— Oui... toute la vie... Vous êtes une âme plus admirable, beaucoup plus que je ne croyais... Vous avez raison,... pour le moment présent. Mais laissez-moi l'avenir. Je vous obéis. Je pars sans une plainte... Adieu.

Il était tremblant et tout pâle.

Marie demeura à la même place, et lui, à reculons, lentement pour la regarder encore, il se retirait, entre les pins. Quand il fut à plusieurs pas, il dit, essayant de paraître maître de lui-même :

— Vous ressemblez vraiment trop à celle qui avait partagé mon triomphe le jour du *tournament*... Westgate... Petite Mary, adieu...

La rougeur du soleil illuminait les cheveux bruns, couleur de cœur de noyer. Réginald s'arrêta une fois encore. Il remua les lèvres. Mais les mots ne traversèrent plus la distance déjà trop grande.

*
* *

Deux jours plus tard, sur le quai tout fleuri de Pallanza, Réginald venait de débarquer. Le bateau quittait l'appontement pour doubler le cap de roches et de jardins en terrasses qui termine le golfe des îles Borromées, et partage en deux le lac Majeur. Il cherchait, dans la foule composée d'Italiens de petit négoce, et d'étrangers riches, un homme qu'il s'étonnait de ne pas voir là. Le vent soufflait des Alpes, et, par momens, plongeant jusqu'à ces rives abritées, se relevait en tourbillons. Des feuilles volaient en troupes. Elles laissaient dans l'air une odeur de pharmacie. Réginald, qui savait que l'Eden Hotel est bâti tout à la pointe du cap, traversa la place en diagonale, devant les vieilles maisons à arcades, afin de monter par la rampe, large et bordée de villas, où déjà des voitures s'engageaient. A l'entrée de cette route, levant les bras, un Anglais apparut. Il accourait.

— Je suis en retard ! Bonjour, Réginald !

— Bonjour, Hargreeve !

Ils se considérèrent l'un l'autre. Hargreeve, plus long, plus maigre et plus gauche que jamais, hésitait à se montrer jovial, et retenait ce sourire à grandes dents qui lui était habituel.

— Vous interrogez ma mine comme si je sortais de maladie, mon cher, dit Réginald ; ne vous inquiétez pas de moi, je suis le même homme, et je vais reprendre du service. Je pars ce soir... à moins que mon père ne me retienne, et alors je partirais demain. Comment va-t-il?

— Merveilleusement. Le climat lui convient.

— Tant mieux. Il n'a pas paru trop préoccupé?

Rendu à lui-même, Hargreeve entraîna Réginald, et de ses gestes, en remontant la rampe, il animait tous ses mots.

— Lui? Ses meilleurs amis, comme moi, ignorent la serrure compliquée de cet esprit-là. Je sais ce qu'il fait, mais savoir ce qu'il pense, quand il ne veut pas le dire ! Je puis vous certifier qu'il mène une vie active et conforme à ses goûts. Il a un petit bateau blanc, gréé en sloop, avec lequel nous courons d'un bord à l'autre du lac ; un fin voilier, Réginald, et qui peut servir pour la pêche. Nous pêchons l'ombre-chevalier, et la ferra, mais votre père est surtout passionné pour la truite. Il la juge cent fois plus délicate et plus jolie que celle du lac de Garde qui est brune d'écaille, comme vous savez. Ici, la truite qui sort de l'eau :

un rayon de soleil, et une chair fine, surtout quand elle est assaisonnée de vieux vin de Lesa. La montagne nous offre cent excursions, mais votre père se fatigue plus vite que les années passées. Il s'est fait recevoir du Club de patinage, car il y a un étang de glace artificielle, derrière la propriété de la Crocetta, là-bas... En vérité, le séjour est favorable à la santé de votre père, Réginald. Mais je ne puis connaître la pensée de sir George en ce qui vous concerne, ni prévoir l'accueil qu'il vous fera.

— Il a reçu ma lettre?

— En prenant le café, avant-hier, sur la terrasse. Le chasseur a apporté cette seule lettre, et j'ai reconnu l'écriture. Sir George a décacheté l'enveloppe, a lu la première ligne, puis il a brusquement remis l'enveloppe et la lettre dans la poche de sa veste, en disant: « Hargreeve, je reçois de fâcheuses nouvelles. Vous ne me quitterez pas cette après-midi, voulez-vous? » Nous avons fait une longue, une très longue promenade. Il était triste. J'ai cru, plusieurs fois, qu'il allait me parler de vous. Mais non, rien. Et cependant, il m'avait dit : « Vous ne me quitterez pas. »

Ils suivaient la route que bordait, à gauche, une pente très raide, plantée de toute sorte d'arbres, rassemblés là comme dans une serre. On commençait à voir le tournant, et, à travers les branches, en face, les montagnes bleues de l'autre côté du lac.

— J'irai le trouver, dit Hargreeve. Je lui annoncerai que vous attendez sa réponse.

Réginald mit la main sur le bras de son vieil ami.

— Ajoutez bien que je suis soumis à ses ordres, et que je ne demande qu'une seule chose : le voir, même en silence, le voir, même une minute.

Le visage d'Hargreeve exprimait un attendrissement mélangé de regret et de reproche, celui qu'on éprouve pour l'héroïsme inutile.

— Brave garçon! fit-il. Je ne vous comprends pas; mais j'ai tout de même un faible pour vous.

— Ajoutez encore que mon affection pour lui est la même, que mon respect n'a pas varié.

Hargreeve continua seul, et il disait, comme un refrain, en montant: « Redhall! Redhall! Le futur seigneur de Redhall qui attend la justice de son père! »

Sir George était dans la galerie vitrée de l'hôtel, et il lisait un journal, le dos tourné au jour, les jambes croisées. Contre son habitude, il laissa Hargreeve ouvrir la porte et venir jusqu'à lui, sans l'interpeller, sans avoir l'air de s'apercevoir de la présence de son ami. Hargreeve s'approcha, levant les épaules et contractant les muscles de son long cou, ce qui était, chez lui, un signe d'embarras. Et il se tint debout, frôlant le bras du fauteuil.

— Il y a, dit-il, quelqu'un, mon cher, qui voudrait vous voir, vous voir seulement, même en silence.

Les deux mains rabaissèrent le journal, et comme elles tremblaient, sir George lâcha le journal tout à fait, afin qu'on n'entendît plus le bruit de cassure du papier.

— Ah ! vraiment ? Je m'en doutais.

— Il est venu de loin.

— Je ne l'ai pas invité.

— Il attend dans le chemin. Si vous ne le recevez pas, il aura une grande peine...

— Il est plus jeune que moi pour la supporter, sa peine !

— Et il prendra le premier bateau...

— Libre à lui !

Le vieux baronnet se dressa sur ses pieds, et, tout rouge de colère :

— M'apporte-t-il des excuses ? Non, n'est-ce pas. Vous ne pouvez pas me dire qu'il m'en apporte, et, si vous me le disiez, je ne vous croirais pas : il est mon fils. Alors, pourquoi voulez-vous que je change ? Il a su ce qu'il faisait. Moi aussi. Vous pouvez le faire entrer, Hargreeve, mais je ne serai plus ici. S'il vous demande où je suis, vous répondrez que le sang m'est monté à la tête, et que j'ai besoin de prendre l'air.

Sir George, à pas pressés, traversa la galerie, entra dans le salon voisin, et repoussa violemment la porte. Hargreeve sortit de l'hôtel, et il souffrait d'avoir accepté de porter un message d'une douleur à une autre. Il descendit à travers les palmiers et les fougères, par le petit sentier entre les massifs. Quand il aperçut Réginald, il sentit qu'il serait incapable de parler, de consoler, d'être témoin de cette autre peine, si jeune. Il fit avec ses bras, avec sa tête, avec ses yeux, de loin, un geste de désespoir, qui voulait dire :

— C'est inutile. J'ai mal fait la commission. Je n'ai pas réussi. Ne venez pas !

Et sur le pont du bateau à vapeur, une demi-heure plus tard, Réginald Breynolds chercha une place d'où il pût mieux voir, et plus longtemps, la maison où il n'avait pas été reçu. Il la trouva à l'arrière, en dehors de la tente que le vent secouait. Toute la surface du lac, hersée du nord au sud, frissonnait de vie et de lumière. Le soleil était près de disparaître derrière les montagnes. Le bateau siffla et prit sa route, en doublant la petite île de San Giovanni qui est en face de Pallanza, puis le cap, dont les verdures étagées remuaient à peine. Alors, il pointa droit dans le vent, à quelques centaines de mètres de la côte, dont les éperons se succédaient, aussi loin que la vue pouvait deviner les reliefs dans les brumes commençantes. Réginald, attentivement, cherchait quelle fenêtre fermée de ce grand hôtel carré, là-haut, pouvait cacher sir George, quel rideau serait soulevé, un moment, et retomberait.

Il n'était plus troublé. Il ne se révoltait pas. Il acceptait l'épreuve. Le *Sempione* allait rapidement. Il eût été difficile à présent de distinguer la silhouette d'un homme sur les balcons de l'hôtel. On avait dépassé les falaises desséchées, fleuries de géraniums, qui portent le parc et la villa de San Remigio; la côte devenait toute plate, et on découvrait la plage et la petite ville d'Intra, lorsque Réginald, penché sur la balustrade, se redressa et, d'un geste rapide, enleva son chapeau. De l'abri d'une roche, un canot blanc à haute voilure se détachait et courait sur le *Sempione*. Avec tant de toile et tant de vent, il était tout penché. Un homme tenait la barre, un homme assis, vieux, très droit. Tous les passagers se levèrent, pour voir à quelle distance le sloop croiserait le sillage du vapeur. Il passa à raser la coque. Réginald, un instant, vit les petits yeux bleus, bordés de cils blancs, fixés sur les siens. Et, aussitôt emporté dans la rafale de vent, le canot s'écarta du navire qui filait droit au nord vers Locarno. Il ne revint pas. Mais, invisible, à demi couché sur le banc de barre, séparé déjà par la distance, par un peu de brume et un peu de nuit, le vieux sir George essayait de reconnaître encore la forme pâle du grand bateau. Puis, comme la nuit descendait, il ne vit plus qu'un feu de bord, comme une petite étoile, qui fuyait au ras de l'eau.

René Bazin.

DIX JOURS EN ANGLETERRE

PENDANT LES ÉLECTIONS

M. le comte d'Haussonville a passé en Angleterre la semaine qui a précédé le premier jour de vote et la moitié de la semaine précédente. Il nous a envoyé les notes prises par lui au jour le jour. Nous publions ces notes, dans leur forme rapide et familière. Les quelques contradictions qu'elles renferment sont la preuve de leur sincérité. Nous espérons, bien que la période électorale soit close et le résultat acquis, qu'on les lira encore avec intérêt.

La curiosité m'a pris d'assister à la dernière période des élections anglaises : curiosité d'esprit, curiosité des yeux. J'ai le sentiment que nous ne comprenons pas très bien en France ce qui se passe là-bas; je voudrais m'en rendre compte sur place et tâcher d'y comprendre quelque chose. Je voudrais aussi voir l'Angleterre, ce pays qui m'a toujours semblé, toutes les fois que j'y suis venu, si correct, où hommes et choses m'ont toujours paru si bien à leur place, en proie à cette fièvre électorale qu'on m'a toujours dit être encore plus intense en ce pays-là qu'en France. « Je suis né curieux; je mourrai curieux, » disait un jour Sainte-Beuve à M. Guizot par qui je l'ai entendu raconter, *Anch'io*, je mourrai curieux; c'est malheureusement ma seule ressemblance avec Sainte-Beuve. Lors même qu'on n'a plus rien à attendre de la vie, on peut encore s'y intéresser. On peut surtout lui demander des spectacles nouveaux. Rien de moins vrai que le : *Nihil sub sole novum* de l'Ecclésiaste, excepté le : *Eadem sunt omnia semper* de Lucrèce. L'aspect du monde au contraire se renouvelle sans cesse et les choses ne sont jamais

les mêmes, encore moins que les hommes. Que l'Angleterre ne se soit renouvelée depuis trente ans, cela est incontestable. Quelques-uns prétendent qu'elle est à la veille de sa révolution de 89 et qu'elle présentera bientôt le spectacle de grands bouleversemens. D'instinct, je n'en crois rien ; mais, si cela doit être, c'est la peine d'y aller voir. Et c'est pourquoi, sachant qu'un aimable et intelligent ami, qui appartient à une des grandes familles politiques anglaises, m'avait préparé les voies, j'ai débarqué le 5 janvier au soir sur le quai de Folkestone, qui ne m'a point paru changé depuis dix ans, et je suis venu m'installer à Londres, dans un *fashionable* et confortable, mais tranquille hôtel des environs de Grosvenor Square, où je compte d'ailleurs rester le moins possible. Je voudrais en effet voir et entendre le plus que je pourrai, et je noterai fidèlement, au jour le jour, ce que j'aurai vu et entendu. Ce sera de l'*impressionnisme* électoral. Si mes impressions sont erronées, si j'en change, elles seront au moins sincères.

Bath, jeudi 6 janvier.

Londres m'a paru présenter son aspect ordinaire. Mais je n'en puis guère juger. Arrivé hier soir à minuit, j'en suis reparti ce matin à 11 heures pour Bath où il y a ce soir un grand *meeting*. M. Asquith, le premier ministre, doit y prendre la parole. Ce n'est pas sa circonscription. Il est député du comté de Fife : mais en ce moment tous les ministres se prodiguent. Il n'y en a pas moins de cinq qui ont pris la parole hier ou avant-hier dans différentes circonscriptions. M. Asquith s'est cependant reposé un jour. J'ai vu dans le journal qu'hier il jouait au golf à Brighton. C'est bien anglais. Je ne m'imagine pas M. Briand jouant au golf à Chantilly, la veille du jour où il aurait à prononcer un grand discours politique.

M. Winston Churchill, le Président du *Board of Trade*, tient presque tous les jours de la semaine prochaine des réunions dans le comté de Dundee. On m'en a fait parvenir la liste. Mais le fond de l'Écosse, c'est trop loin. Je suis obligé de me borner à Londres et aux environs. Les Unionistes ne demeurent pas en reste. Lord Lansdowne a parlé avant-hier à Liverpool, lord Curzon parle demain à Brighton. M. Chamberlain, qui malheureusement pour son parti est paralysé des jambes, écrit des lettres, lord Roseberry également ; mais c'est avec « chagrin et

répugnance » qu'il conseille de voter pour les Unionistes. Son attitude indécise, le discours par lequel il a conseillé aux Lords de voter le budget lui ont enlevé, me dit-on, quelque autorité, malgré le grand talent oratoire que tout le monde lui reconnaît. Sa lettre qui se ressent de ses perplexités, ne me paraît pas de nature à produire grand effet. La lutte est trop vivement engagée pour qu'il soit possible de tenir une situation intermédiaire.

Et cependant l'Angleterre est-elle réellement agitée, jusque dans les couches profondes de sa population, comme elle l'a été à quelques momens de son histoire? Ce qui se passe n'est-il pas plutôt une querelle entre hommes politiques, à laquelle les masses populaires demeurent, au fond assez indifférentes? Je serais assez porté à le croire d'après mon impression du premier jour, et voici, sauf à en changer, ce qui me donne cette impression.

Le *meeting* où M. Asquith doit prendre la parole n'a lieu que ce soir à huit heures. Pour occuper mon après-midi, on m'a proposé d'assister à une réunion beaucoup moins importante, mais d'aspect assez original. Dans l'hôtel où je suis descendu, type du petit hôtel de province, du *family hotel* anglais, il y a deux députés sortans qui sollicitent le renouvellement de leur mandat. Ils appartiennent au parti libéral. Par une exception assez rare, la circonscription de Bath nomme deux députés. Tous deux ont convoqué aujourd'hui à deux heures une réunion qui doit être composée uniquement de *Railway men*, Bath étant le siège d'un dépôt assez important de la compagnie du *Great Western*. Ils m'ont proposé de me joindre à eux. Je n'ai eu garde de refuser.

La réunion se tient dans un des ateliers du dépôt. Aucune déclaration préalable, aucune formalité légale, comme en France. La plupart des *meetings* se tiennent en plein air. Assiste qui veut, et la meilleure preuve, c'est que non seulement je peux y entrer, mais qu'on me fait monter sur l'estrade réservée aux candidats, à laquelle on accède par une petite échelle. L'estrade, qui est tout simplement la plate-forme d'un wagon de marchandises, est recouverte d'un modeste tapis. Quatre chaises y sont disposées : une pour le *chairman*, deux pour les candidats, la quatrième pour moi, et personne ne paraît étonné de ma présence.

Après quelques mots du *chairman* qui était revêtu d'un

paletot jaune assez sale et qui m'a semblé être un courtier électoral à gages (il était venu sur le siège de la voiture), les deux candidats prennent successivement la parole. Ils parlent très simplement, les mains dans leurs poches, ou derrière le dos, sans aucune recherche d'éloquence, et sans aucune violence de langage. Ils critiquent l'attitude de la Chambre des Lords à laquelle ils reprochent d'être systématiquement hostile à toute mesure proposée par un gouvernement libéral, mais ils ne font usage d'aucun argument démagogique et n'imitent pas l'exemple qui leur a été donné de haut. De même, ils objectent au *Tariff Reform* qu'il fera hausser le prix des denrées nécessaires à la vie, sans diminuer le nombre des *unemployed*, des *sans-travail;* mais ils discutent cette question, comme on discuterait une thèse d'économie politique, sans la moindre déclamation contre les patrons et le capital. L'un des deux candidats se défend même expressément d'être socialiste. Pendant qu'ils parlent, j'examine la physionomie de leurs auditeurs. Ce sont tous des mécaniciens, des chauffeurs, des ajusteurs. Ils sont en vêtemens de travail et ont pour la plupart les mains noires. Impossible d'imaginer un auditoire plus démocratique d'aspect. On se croirait au Creusot ou à Anzin. Cependant, ils écoutent paisiblement, presque avec indifférence. Quelques : *hear, hear;* à la fin, d'assez maigres applaudissemens, et c'est tout. On sent que leur opinion est faite, qu'ils sont hostiles au *Tariff Reform*, comme au reste presque tous les *Railway men* et qu'ils voteront pour les deux candidats qu'ils connaissent et qui leur sont sympathiques. Mais je ne découvre pas sur leurs visages la moindre trace de passion. Ils n'ont pas été remués.

J'achève mon après-midi en me promenant dans les rues. Bath est à présent une tranquille ville de province, à l'aspect un peu vieillot. Elle était autrefois un lieu d'eaux très fréquenté. Elle me paraît quelque peu déchue de son élégance, bien qu'il y ait encore un magnifique établissement de bains qu'on m'a fait visiter. Aujourd'hui, les Anglais qui ont des rhumatismes vont se faire soigner à Aix où ils trouvent plus de distractions. Bath ne doit pas en offrir beaucoup. Je parcours la ville en quête d'affiches, car l'affiche est en Angleterre bien plus qu'en France un grand moyen de propagande électorale. J'en vois moins que je ne m'y attendais, encore un signe que les passions ne sont pas aussi surexcitées que nous le croyons en France. Les Unio-

nistes me paraissent se servir de cette arme plus que les Libéraux. Je remarque une grande affiche coloriée à compartimens. Un compartiment au-dessus duquel est écrit en grosses lettres : *Free Trade* représente un ouvrier en guenilles qui s'écrie : « *What we want is work;* — ce que nous voulons, c'est du travail. » Dans le haut de l'affiche est écrit, en grosses lettres également : « Les Lords ont confiance dans le peuple ; les radicaux n'ont pas confiance en lui. » C'est évidemment le jeu des Unionistes d'accuser les Libéraux d'être des radicaux et des socialistes. Certains incidens leur viennent en aide. C'est ainsi que le parti socialiste espagnol vient d'envoyer une longue dépêche à M. Lloyd George en le félicitant d'avoir fait voter le premier budget socialiste. Je m'imagine que le chancelier de l'Échiquier se serait passé de ces félicitations !

Bath, vendredi 7 janvier.

Le grand *meeting* organisé hier soir en l'honneur de M. Asquith a eu lieu avec un plein succès. Les deux candidats libéraux avec lesquels j'ai achevé la soirée sont triomphans. Il n'y a pas très longtemps que Bath a été enlevé par eux aux Tories, et d'après le succès de ce *meeting*, ils se croient sûrs de leur réélection. L'un d'eux connaît la France à merveille. Il a suivi les cours de l'École des Sciences politiques; il est familier avec les noms et les œuvres de tous mes confrères des deux Académies dont j'ai l'honneur de faire partie. C'est grâce à son obligeance que j'ai pu voir les choses d'aussi près. Je saisis ici l'occasion de le remercier. Soit dit en passant, il est membre d'une société de tempérance et ne boit que de l'eau. Beaucoup de Libéraux font partie de ces sociétés, dont je soupçonne que l'influence électorale n'est pas à dédaigner. J'en reviens au *meeting*.

La réunion a eu lieu dans un *Skating Rink*, vaste salle qui peut contenir de 7 à 8 000 personnes. Elle était bondée. La moitié des assistans se composait des habitans de Bath. Les autres étaient venus un peu de tous les côtés, de Bristol en particulier, amenés par des trains spéciaux. Aussi, la ville, si paisible l'après-midi, était-elle en fête le soir. On me mène au *meeting* dans la voiture des deux candidats. Nous traversons une foule bruyante et grouillante, composée en grande partie de femmes et d'enfans, car les hommes sont déjà à la réunion. Il y en a

cependant un certain nombre, qui probablement ne sont pas électeurs, assez déguenillés. Les femmes sont affreusement mal mises, avec de vieilles nippes défraîchies et une fois de plus je constate combien, dans les rangs du peuple, et en particulier parmi les femmes, la race paraît plus rude, plus grossière, moins affinée. Les candidats sont acclamés et saluent la foule, tandis que je garde mon chapeau sur la tête, car, en bonne conscience, je ne peux pas prendre ces acclamations pour moi. Mais je me ais cette réflexion qu'en France un candidat n'oserait pas amener dans sa voiture un Anglais à une réunion. On dirait qu'il est payé par l'Angleterre. En approchant de la salle de réunion, nous entendons des chants. Il y a en effet un programme musical, sur lequel je reviendrai tout à l'heure, et la foule, tant au dehors qu'au dedans de la salle, prend patience en chantant. On m'introduit par les derrières du bâtiment et on m'installe sur l'estrade, en nombreuse compagnie. La réunion a été organisée par la *Western liberal Federation* et les membres les plus importans de la ligue sont sur l'estrade, avec des insignes à la boutonnière. Un grand nombre portent une fleur rouge. La salle est décorée de drapeaux et de banderoles, sans beaucoup de goût. Dans une petite tribune, se tient un orchestre, prêt à jouer.

A huit heures presque exactement, M. Asquith fait son entrée. Tempête de cris, d'applaudissemens, mains levées en l'air, mouchoirs et chapeaux agités. Il y en a pour plusieurs minutes avant que le *chairman*, un membre sortant du parlement, un baronet, puisse lui donner la parole. On chante un air que j'entendrai désormais plus d'une fois : « *He's a jolly good fellow.* » L'homme est évidemment très populaire dans son parti.

Comme orateur, M. Asquith n'est pas précisément éloquent; au moins ce soir n'a-t-il pas essayé de l'être, et l'on me dit que c'est ainsi qu'il parle habituellement. Mais la parole est nette, claire, sans emphase; la voix forte, bien timbrée, plutôt agréable; on a tout de suite le sentiment que l'homme sait ce qu'il veut dire, qu'il le dira, et que rien, ni personne ne l'en empêcheront. Je dois reconnaître que son discours n'a rien eu de démagogique. Il ne parle pas des Lords sur le ton dont en a parlé M. Lloyd George. A vrai dire, il ne traite presque pas la question constitutionnelle et il y a peu ou point d'idées générales dans son discours. C'est plutôt une réponse à un discours

prononcé, il y a quelques jours déjà, par M. Balfour. M. Asquith parle du *leader* des Unionistes avec courtoisie, mais sur un ton un peu sarcastique. Il lui reproche d'avoir maladroitement parlé d'une guerre possible avec l'Allemagne, et aussi d'avoir donné à entendre que celle-ci menaçait de s'opposer au *Tariff Reform*, pour surexciter le patriotisme anglais. Il parle de la question de la marine, à laquelle les Unionistes prétendent que les Libéraux n'accordent pas une importance suffisante, et il affirme avec force et avec chaleur que, grâce à certaines mesures de redistribution de la flotte prises par le Cabinet libéral, jamais l'Angleterre n'a été aussi fortement défendue qu'à présent. Cette déclaration est reçue avec de longs applaudissemens. Mais la plus grande partie de son discours a roulé sur le *Tariff Reform*. Cette question, comme on me l'avait dit, prend chaque jour plus d'importance, et je crois bien que si les Lords perdent la partie, ce sera parce que la question du *Free Trade* ou du protectionnisme complique les choses. M. Asquith fait valoir avec beaucoup de vigueur le danger de taxer les denrées qui constituent la nourriture populaire : le blé, la viande, le beurre, le sucre. Il rappelle des paroles de M. Chamberlain, le Chamberlain d'autrefois, qualifiant de *cruauté* toute taxe sur le blé, et cette partie de son discours, que ponctuent au reste et qu'interrompent à chaque instant les applaudissemens ou les vivats, obtient le plus vif succès. Il termine en revenant à la question constitutionnelle, et, en termes qui, cette fois, ne manquent pas d'éloquence, il adjure les Libéraux de ne pas capituler (*surrender*) et de défendre le droit pour lequel leurs pères ont combattu pendant tant de siècles et qu'ils ont conquis contre la couronne elle-même : le droit de disposer librement de l'argent payé par le peuple. Nouvelle tempête d'applaudissemens. Trois ou quatre orateurs parlent après lui, beaucoup plus violens contre la Chambre des Lords à laquelle les Libéraux en veulent évidemment beaucoup, et contre laquelle ils entendent prendre à l'avance ce qu'ils appellent des garanties. Puis, après avoir voté à l'unanimité, moins une voix courageuse qui suscite des grognemens, une motion affirmant la confiance du parti libéral dans son chef *the Prime Minister*, le meeting se dissout en bon ordre après avoir chanté le *God save the King* accompagné par l'orchestre.

J'ai parlé de la partie musicale. On distribuait aux auditeurs

un programme, absolument comme pour un concert ordinaire, un *recital* de quelque artiste en renom. A la première page, un portrait de M. Asquith. A la seconde; le texte des deux résolutions qui seront votées, chaque résolution étant proposée par un *mover* et appuyée par un *seconder*, ce qui donne matière à quatre discours. La résolution principale est dirigée contre la Chambre des Lords. La réunion s'engage à soutenir M. Asquith dans sa résistance à l'attaque des Lords contre les droits de la *Chambre représentative* et à faire triompher, une fois pour toutes, le principe que, dans tout ce qui concerne la politique financière, la volonté du peuple, telle qu'elle est exprimée par la Chambre des Communes, doit triompher. A cette résolution, rien à dire, car c'est la question. Mais les chants de circonstance que je lis à la troisième page et qui ont été adaptés sur des airs populaires dont l'un ressemble à celui de : « *Malbrouk s'en va-t-en guerre,* » me paraissaient un peu violens. L'une de ces chansons invite les Lords à payer leur part des impôts et dit qu'on ne les laissera continuer à jouir de leurs rentes que s'ils contribuent à remplir les coffres de la nation. Une autre demande « *the land, the land, the land ;* la terre, la terre, la terre. » « Dieu est avec nous, dit le refrain, car Dieu a fait la terre pour le peuple » et ce chant où les socialistes invoquent le nom de Dieu n'est pas sans beauté. Cette question de la terre va évidemment jouer un grand rôle. A l'affiche dont j'ai parlé et qui représente un ouvrier demandant du travail, les Libéraux se préparent à en opposer une autre qui va paraître ces jours-ci et que leurs journaux reproduisent déjà. Dans le fond, on voit un grand château à tourelles, et à côté, une chaumière misérable : sur le devant, un paysan en guenilles s'écrie, en levant les bras au ciel : « *We want land!* » Il est certain que ces immenses domaines possédés par les Lords, cette absence presque complète de toute petite propriété, soulèvent des questions redoutables. *Latifundia perdidere Italiam*, nous enseignait-on autrefois. Il serait curieux que les *latifundia* perdissent l'Angleterre. Plaise à Dieu qu'il n'en soit rien ! Mais, quelles que soient mes sympathies pour les Lords, je quitte Bath avec des impressions assez pessimistes à leur point de vue. Il est vrai que je n'ai jusqu'à présent entendu qu'une cloche : la cloche libérale, vigoureusement sonnée par M. Asquith. Ce soir même à Brighton, avec lord Curzon, j'entendrai un autre son.

Brighton, samedi 8 janvier.

Autre cloche, autre son, comme je m'y attendais. J'ai assisté hier soir à un *meeting* unioniste où lord Curzon a pris la parole. Il a été accueilli avec un enthousiasme égal à celui dont j'ai été témoin à Bath, au *meeting* de M. Asquith; il a recueilli les mêmes applaudissemens. Une même résolution de confiance a été votée en sa faveur et en faveur de M. Balfour. A Bath, tout faisait prévoir le succès des Libéraux; ici tout fait prévoir le succès des Unionistes, de telle sorte que, si j'avais la prétention de prophétiser, je serais très embarrassé. Mais je n'ai pas cette prétention et je me borne à écouter et à observer.

De Bath à Londres, où je n'ai passé que quelques heures, de Londres à Brighton, je n'ai fait que lire les journaux pour me mettre au courant. J'admire la puissance d'information de la presse anglaise. A Bath même, le discours de M. Asquith a paru dans une feuille locale deux heures après qu'il avait été prononcé. Il est reproduit ce matin dans tous les grands journaux de Londres; mais ce n'est pas le seul discours que j'aie à lire. M. Balfour a parlé à Ipswich, M. Lloyd George dans une des circonscriptions de Londres. Je regrette beaucoup de ne pas les avoir entendus. Mais il aurait fallu être dans trois endroits à la fois. Le discours de M. Lloyd George est sarcastique, violent, moins cependant que d'autres discours de lui. Celui de M. Balfour est infiniment supérieur au point de vue de la composition et de la forme; un peu subtil peut-être, quand il entreprend de montrer que c'est dans l'intérêt de la démocratie britannique, — à plusieurs reprises il se sert de ce mot qui ne semble point lui écorcher la bouche, — que la Chambre des Lords a rejeté le budget. On me dit que c'est son défaut d'être un peu métaphysique, et je me demande en effet si un discours de cette nature est bien fait pour agir sur les masses électorales. Je crains que les sarcasmes de M. Lloyd George n'aient plus de succès. Mais au point de vue littéraire, la supériorité est certainement du côté de M. Balfour. Son discours est celui d'un homme d'État et d'un chef de parti.

J'arrive à Brighton à six heures. Je suis reçu avec une grande cordialité par une maîtresse de maison dont j'étais totalement inconnu, mais à laquelle j'avais été recommandé. Je vais goûter, pendant une soirée et une nuit, la cordialité et le

confortable de l'hospitalité anglaise. Lord Curzon lui-même arrive presque en même temps que moi. Pendant un *high tea* qui nous est servi en attendant l'heure du *meeting*, on m'explique la situation à Brighton. Cette ville de bains de mer, bien connue et très fréquentée durant l'été, qui vit de luxe, a cependant, aux dernières élections, envoyé au Parlement deux Libéraux. Mais les affaires vont mal à Brighton : la clientèle élégante semble se porter ailleurs. Il y a du mécontentement, et à la faveur de ce mécontentement, on espère regagner la circonscription. Tout le monde s'y emploie avec ardeur, jusqu'aux femmes, qui jouent, comme chacun sait, en période électorale, un rôle beaucoup plus actif que chez nous. A Bath, les couleurs adoptées par les Unionistes étaient bleu et blanc. Ici, c'est jaune et violet. Tout est au jaune et au violet, jusqu'aux bicyclettes des enfans qui sont ornées de rubans et aux colliers des chiens de bonne maison. Sur la table de la salle à manger sont disposés des chrysanthèmes, jaunes et violets.

A huit heures, nous nous rendons au *meeting*. Le chef constable est venu prendre lui-même lord Curzon, de la sécurité duquel il se sent responsable. Lord Curzon, l'ancien vice-roi des Indes, a pris une part énergique dans la discussion qui a amené le rejet du budget à la Chambre des Lords et les radicaux lui en veulent beaucoup. Il ne me semble pas au reste qu'il y ait lieu de concevoir la moindre appréhension. Il y a beaucoup moins de monde dans les rues qu'à Bath, beaucoup moins d'animation aux environs du bâtiment où se tient le *meeting*. C'est un milieu moins populaire.

Ce bâtiment, qu'on appelle le Dôme, est une grande salle octogone, surmontée en effet d'un dôme. Elle a été construite du temps de George IV. La décoration en est d'un goût déplorable. Aux murs sont suspendus de grands panneaux sur lesquels sont écrits, en lettres rouges, ces mots : « *Tax the foreigner, and defend the flag.* — Taxez l'étranger, et défendez le drapeau. » Le *Tariff Reform*, la puissance navale de l'Angleterre, ce sont les deux chevaux de bataille des Unionistes. Je me demande sur lequel des deux lord Curzon va monter. En fait, il n'est monté ni sur l'un ni sur l'autre, mais sur un troisième.

A son entrée dans la salle il a été accueilli par de longs et chaleureux applaudissemens, un peu moins longs et moins chaleureux cependant, à ce qu'il me semble, que ceux qui ont

accueilli M. Asquith à Bath. L'auditoire qui est moins nombreux, — il n'y a que 3000 personnes, il y en avait 8000 à Bath, — me paraît d'une condition sociale un peu supérieure. Aussi est-il moins démonstratif et moins bruyant. Après quelques mots du *chairman*, lord Curzon prend la parole. Grand, mince, élancé, le visage entièrement rasé, l'air très grand seigneur, il m'apparaît comme un type très représentatif de l'aristocratie anglaise et de la Chambre des Lords. Mais tous les Lords ne sont pas orateurs, et, comme on me l'avait dit du reste, Lord Curzon l'est au plus haut point. Il suffit de l'entendre cinq minutes pour s'en convaincre. Il parle avec un mélange de chaleur, d'esprit, de hauteur élégante et en même temps de bonne grâce tout à fait remarquables. La voix est moins forte et moins sonore que celle de M. Asquith, mais plus souple, bien timbrée et plus agréable à entendre. Je n'entreprendrai pas de résumer son long discours. Ce qui m'a le plus frappé, c'est le tact avec lequel il a parlé de sa situation comme pair, la dignité et en même temps la mesure avec laquelle il a pris la défense de la Chambre des Lords et revendiqué, pour chaque pair, le droit d'intervenir personnellement pendant la période électorale, non seulement comme citoyen, mais comme membre du Parlement, pour défendre ce qu'ils considèrent comme les véritables intérêts de la nation, compromis par une Chambre des Communes imprudente. Cette partie de son discours a été chaleureusement applaudie, ce qui témoigne que la Chambre des Lords n'est pas aussi impopulaire que les Libéraux le prétendent.

Le reste du discours a eu principalement un caractère financier. Il a fait cependant allusion, mais en passant seulement, au *Tariff Reform*, et ce passage a été fort applaudi également, ce qui m'a montré que cette réforme était aussi populaire dans certains milieux qu'elle était impopulaire dans d'autres. Mais il s'est attaqué surtout avec vigueur à ce prétendu « Budget du Peuple » dont le rejet par la Chambre des Lords a été la cause de la crise actuelle. Il a reproché à ce budget ses tendances socialistes et la faveur avec laquelle il a été accueilli par les socialistes, non pas seulement en Angleterre, mais dans tous les pays. Il a démontré que les attaques dirigées contre la grande propriété constituaient également une menace pour la moyenne et pour la petite, et que les mêmes critiques pourraient être dirigées contre la fortune des commerçans ou des actionnaires des

grandes sociétés. Il a fait l'éloge des grands *landowners*, de la conscience avec laquelle ils accomplissaient leur devoir social, en particulier dans les temps de crise et il a terminé par une péroraison éloquente en faveur d'une politique qui consisterait non pas à paralyser, mais à fortifier et à réformer la Chambre des Lords; qui ne discuterait pas la valeur de la terre, mais la distribuerait plus largement parmi le peuple; qui n'accorderait pas le *Home rule*, mais le refuserait; qui ne détruirait pas les institutions de l'Angleterre, mais les préserverait; qui ne ferait pas fuir le capital et ne diminuerait pas le travail national, mais qui encouragerait la production et le développement du marché extérieur, et qui, par-dessus tout, mettrait en pratique les deux principes énoncés sur les panneaux suspendus aux murailles de la salle : « Taxer l'étranger et défendre le drapeau. »

Lord Curzon s'assoit au milieu des applaudissemens. Après lui, les deux candidats unionistes ont pris la parole; chacun d'eux avait amené sa femme qui était assise à côté de lui, et cela paraissait tout naturel. « C'est que, m'a dit une de ces dames, nous faisons autant de visites que nos maris; toutes nos journées y passent. » Une résolution remerciant lord Curzon et exprimant la confiance en M. Balfour est votée à l'unanimité moins six voix, ou plutôt douze mains levées contre (ici on vote avec les deux mains), ce qui provoque des grognemens, des *hou-hou*. De même l'auditoire grognait avec furie toutes les fois qu'était prononcé le nom de M. Winston Churchill ou de M. Lloyd George. En revanche, le nom de M. Asquith ne soulève aucune protestation, soit qu'on respecte en lui « le premier ministre du gouvernement de Sa Majesté, » soit qu'on lui sache gré de sa modération relative, car ce qu'en conversation ses adversaires paraissent surtout lui reprocher, c'est de se laisser entraîner par ses jeunes et ardens collègues, au delà des limites que, livré à lui-même, il ne franchirait pas.

Je reviens avec lord Curzon à la maison où j'ai reçu une si aimable hospitalité et nous soupons avec les deux candidats et leurs femmes. Ceux-ci se déclarent, à leur point de vue, enchantés du *meeting*. Néanmoins, il ne me semble pas que, dans la rue au moins, ils aient été l'objet d'une ovation populaire, comme les deux candidats libéraux de Bath. Les candidats unionistes ont été au *meeting* et en sont revenus en *motor car*. Les candidats libéraux avaient été amenés dans un landau assez mal attelé et

étaient rentrés à l'hôtel à pied. Peut-être bien cette différence est-elle pour quelque chose dans la différence de l'accueil. Après souper, j'ai le plaisir de causer assez longtemps avec lord Curzon. Mais la conversation a eu un caractère trop confidentiel pour que j'en puisse rien rapporter, sauf cette observation très juste que la défaite des Lords serait un grand triomphe pour les socialistes de tous les pays, et que la répercussion de cette défaite serait grande en Europe. L'homme est charmant, très cultivé, très lettré. Dans son discours, il n'a pas seulement cité Shakspeare ; il a parlé de Tibérius et de Caïus Gracchus. Je ne m'imagine pas, en France, un candidat, fût-il de l'Académie française comme Barrès ou de Mun, se risquant ainsi, dans une réunion électorale, à des allusions littéraires ou historiques. Lord Curzon ne serait-il pas un orateur beaucoup trop distingué et trop fin pour la démocratie britannique, puisque, décidément, démocratie britannique il y a? Avec un peu d'inquiétude, je ne puis m'empêcher de me le demander.

Londres, dimanche 9 janvier.

Revenu dans la matinée de Brighton, j'ai pu assister le soir même, dans un faubourg de Londres, à une réunion très intéressante, en tout cas la plus pittoresque de celles auxquelles il m'a été donné d'assister jusqu'à présent.

Les deux réunions de Bath et de Brighton étaient, si j'ose me servir d'une expression aussi familière, des réunions *truquées*. On n'y entrait que sur carte d'invitation ; elles n'étaient composées que d'amis ; toutes les résolutions étaient votées à la quasi unanimité. Il n'en était pas de même de celle d'hier au soir. Aussi a-t-elle tourné fort différemment, et c'est une vraie bonne fortune pour moi d'avoir été prévenu à temps pour y assister

J'avais une lettre d'introduction pour l'agent général du *Conservative central Office*, très ancienne association fondée et maintenue par les Tories depuis un grand nombre d'années. Les bureaux de l'Office sont situés à Saint Stephen Chambers, dans le quartier de Westminster. Ils occupent toute la maison. C'est là que j'ai appris que, le soir même, devait avoir lieu, dans un faubourg de Londres, un *meeting* unioniste qui serait présidé par le duc de Norfolk. Je demande si le duc de Norfolk, premier pair d'Angleterre et catholique, a quelque raison particulière d'intervenir dans cette élection, et s'il a des intérêts dans

le quartier. On me répond que non et que, s'il vient, c'est seulement pour défendre les ducs *who were abused*. A ce propos, je ne saurais assez dire combien, dans ce pays, j'admire l'ardeur civique avec laquelle les grands chefs des deux partis prennent part à la lutte et soutiennent leurs partisans. Il n'en va pas ainsi dans notre pays, où, surtout en période électorale, chacun ne s'occupe que de sa petite affaire, sans s'inquiéter de ce que devient son voisin. Les membres du Cabinet font de véritables tournées et ils vont tenant des *meetings* du Nord au Sud de l'Angleterre. Mais les Unionistes ne demeurent pas en reste. Le marquis de Lansdowne et M. Balfour parlent aussi souvent que M. Winston Churchill et M. Lloyd George, et vont, de-ci de-là, soutenir leurs partisans. Presque tous les jours je lis le compte rendu de quelque *meeting* où un Lord a pris la parole. Bourget serait content; il y a, derrière *la Barricade*, des gens qui ne sont pas d'humeur à la laisser enlever. Le duc de Norfolk lui-même arrive de Northampton où il a présidé une réunion. Il sera ailleurs demain. Son nom étant universellement connu et respecté, on compte beaucoup sur sa présence pour attirer du monde ce soir à la réunion. Aussi m'a-t-on bien recommandé d'être au siège du Comité conservateur de Brixton avant l'ouverture des portes de la réunion qui doit avoir lieu à 8 heures.

La circonscription de Brixton qui est située au delà de la Tamise, à vingt minutes en *moto car* de l'hôtel, où je suis descendu, est habitée en grande partie par des ouvriers aisés, des contremaîtres, des petits boutiquiers : ce n'est ni un des quartiers riches, ni un des quartiers pauvres de Londres. C'est quelque chose comme notre faubourg Saint-Antoine ou notre quartier de Popincourt. Le Comité conservateur est installé 266, Brixton Road. La façade en est brillamment éclairée au gaz. Sur un bâti en planches de trois ou quatre mètres de haut sont apposées des affiches de toute sorte et de toute couleur sur le caractère desquelles je reviendrai. D'une façon générale, il y a une bien moindre débauche d'affiches, dans Londres même, que je ne croyais et qu'il n'y aurait certainement dans des circonstances semblables à Paris. Cela tient à ce que des affiches ne peuvent être apposées que dans certains endroits; mais là où il est possible d'en mettre, on se rattrape. Du siège du Comité un aimable guide me conduit à l'endroit où doit avoir lieu la réu-

nion. Elle doit se tenir dans une salle paroissiale qui appartient à la paroisse de Saint John, mais que le conseil de paroisse loue impartialement aux deux partis tour à tour. Je suis introduit avant l'ouverture des portes dans la salle qui est spacieuse, simple et ressemble beaucoup à ce que serait à Paris la salle d'une cité paroissiale. On m'installe sur la plate-forme. Aux murs sont suspendus de grands panneaux sur lesquels sont écrits, comme à Brighton, ces mots fatidiques : *Tax the foreigner and defend the flag*. La salle se remplit peu à peu avec une tranquillité qui m'étonne, mais j'apprends que ce sont des amis qu'on a fait entrer à l'avance, par une petite porte, pour être sûr d'avoir les premiers rangs bien occupés. Quand la grande porte s'ouvre, une foule nombreuse se précipite assez bruyamment et j'ai tout de suite le sentiment, ayant tenu en mon jeune temps pas mal de réunions électorales, que les choses vont mal se passer. Je regarde avec curiosité cette foule. Évidemment elle est en majorité composée de travailleurs. Beaucoup ont la pipe à la bouche. Une grande quantité de femmes et de jeunes filles médiocrement mises. Pendant ce temps, la plate-forme sur laquelle j'étais installé s'est garnie. Il y a également pas mal de femmes et de jeunes filles, assez élégantes au contraire. Il n'est pas étonnant que dans un pays où les femmes sont admises dans les réunions électorales, y applaudissent et y agitent leurs mouchoirs, il se trouve des suffragettes qui prennent la chose au sérieux et se demandent pourquoi elles ne voteraient pas.

A 8 h. 1/4 le duc de Norfolk fait son entrée. Il est salué par de vigoureux applaudissemens de la majorité de l'assistance, mais cependant des grognemens se font déjà entendre au fond de la salle. Il est petit, trapu, l'air assez vigoureux, avec une barbe un peu hirsute ; il porte un veston court avec un chapeau mou. Peut-être est-ce intentionnellement. Au contraire, le candidat unioniste, le capitaine Dalziel est en jaquette noire avec un chapeau haut de forme. Trompé par ces deux apparences si dissemblables, je m'étais, un instant avant l'ouverture de la réunion, présenté moi-même au capitaine Dalziel, le prenant pour le duc de Norfolk, et lui disant que peut-être il connaissait mon nom et qu'en tout cas nous avions beaucoup d'amis communs, ce qui, avec raison, parut étonner beaucoup ce brave capitaine. Le *chairman*, le duc de Norfolk et le candidat s'assoient devant une table, le duc à droite, le candidat à gauche ; mais dès que le

chairman essaye de prendre la parole, le vacarme commence. Vainement d'une voix très forte essaye-t-il de dominer le bruit. Vainement, à ma grande surprise, dit-il qu'il y a sur la plate-forme un étranger de distinction qui est venu pour assister aux élections anglaises, et dont l'idéal sera singulièrement déçu s'il voit qu'on n'accorde pas *fair play* au candidat. Cet argument ne paraît produire aucun effet, et le vacarme continue. Cependant il vient à bout de dire que le duc de Norfolk est venu, non comme duc de Norfolk, mais pour défendre ce qu'il croit l'intérêt du pays, puis il s'assied au milieu des clameurs, et le duc de Norfolk se lève. Ses partisans l'acclament de nouveau avec furie; les autres, qui généralement sont massés au fond de la salle, protestent avec furie également. Faisant de ses deux mains un porte-voix, il s'écrie à plusieurs reprises d'une voix très forte : *Ladies and gentlemen!...* il ne peut aller plus loin et reste plus de cinq minutes sans même essayer de prendre la parole. A la fin cependant, un peu de silence se fait, mais le discours qu'il prononce, est interrompu à chaque mot, et ses partisans, en l'applaudissant outre mesure, l'empêchent de parler assurément autant que ses adversaires, en assez petit nombre du reste, à ce qu'il m'a semblé, en l'interrompant. A certain moment, comme il a prononcé le nom de M. Lloyd George et que ce nom est acclamé par une partie de l'auditoire :« Vous n'applaudissez pas assez fort, dit-il en riant. Je vous propose *three cheers for Lloyd George.* » Autant que je puis comprendre, au milieu de ce tapage infernal, il défend la Chambre des Lords qui a eu l' « extrême audace » de rejeter un budget et il démontre qu'elle était dans son droit. Mais un peu découragé, je crois, par le vacarme qui va croissant, il finit par s'asseoir, n'ayant pas dit, j'en suis persuadé, la moitié de ce qu'il comptait dire.

Quant au candidat qui a pris, ou plutôt essayé de prendre la parole après lui, il n'a pas pu prononcer deux phrases de suite. Sa voix était couverte tautôt par des applaudissemens, tantôt par des sifflets, tantôt par des chants; à plusieurs reprises, j'ai entendu le son d'une flûte. Mais comme il tenait, en bon candidat, à ce que son discours fût reproduit dans les journaux, il a pris son parti d'en lire certains fragmens à l'adresse des *reporters* groupés au pied de la plate-forme. J'allais oublier de dire que plusieurs appareils photographiques étaient braqués

tantôt sur lui, tantôt sur le duc de Norfolk et que plusieurs fois ils ont été photographiés au magnésium pendant qu'ils parlaient. On m'a dit que, étant derrière eux, je serais photographié en même temps, honneur auquel je ne m'attendais pas. Un *supporter* qui parle du *Tariff Reform* est un peu plus écouté, car cette question paraît intéresser tout le monde. Mais l'assistance s'écoulant peu à peu et ceux qui restent commençant à se quereller, le *chairman* prend le parti de lever la séance, renonçant même à essayer de mettre aux voix deux résolutions dont il avait le texte dans la main, l'une, je suppose, remerciant le duc de Norfolk, l'autre en faveur du candidat. Il se borne à dire que la réunion lui paraît de bon augure, car il connaît Brixton : quand les radicaux aboient, c'est qu'ils sont battus. Sur cette plaisanterie, qui a beaucoup de succès, tout le monde quitte la plate-forme et la salle.

Dans une arrière-petite pièce, je me présente moi-même au vrai duc de Norfolk. Je m'attends à le trouver un peu déçu de l'accueil qui lui a été fait et du peu d'impression qu'a produit sa présence. Mais point. C'est ici que le grand seigneur se retrouve. Il en a pris son parti avec bonne humeur et il plaisante. Le candidat paraît de moins bonne humeur ; il a beau m'assurer que cette obstruction fera très bon effet en sa faveur, je crois qu'il aurait mieux aimé autre chose. Les uns et les autres sont, j'imagine, un peu ennuyés qu'un « étranger de distinction » ait été témoin de ce spectacle. De fait, je n'en ai pas été très édifié. Je croyais les *meetings* populaires anglais plus graves; nos réunions électorales, si violentes qu'elles soient parfois, sont plus sérieuses, plus dignes, plus courtoises. Même quand les deux candidats sont en présence, ce qui surexcite les passions, on écoute, plus ou moins sans doute, mais enfin on écoute chacun. Hier soir, suivant l'expression populaire, on n'aurait pas entendu Dieu tonner. Dans ces rencontres électorales apparaît le fond de violence et, je dirai le mot, de brutalité de la race anglaise qui est d'ordinaire si froide et flegmatique d'apparence. Ce qui contribue, je crois, à l'absence de décorum de ces réunions, c'est la présence de femmes et de jeunes gens qui viennent là pour s'amuser, comme à un spectacle; on m'assure cependant que, dans les *meetings*, la tenue des femmes est plus sérieuse que celle des hommes, et il m'a semblé en effet que celles que j'avais devant les yeux se tenaient convenablement,

Mais si jamais les suffragettes s'en mêlent, qu'est-ce que ce sera, grand Dieu! On m'assure aussi qu'il y a progrès, sur le temps où l'on jetait des œufs pourris à la tête des candidats. « Les injures ont remplacé les œufs pourris, » a dit spirituellement lord Curzon à Brighton. Mettons qu'il y ait progrès, mais il en reste à faire.

Lundi, 10 janvier 1910.

J'ai mis hier à profit le repos d'un dimanche anglais où il n'y a pas eu de *meeting* pour apporter un peu d'ordre dans mes idées, les classer en quelque sorte et me résumer à moi-même mes impressions de ces quatre jours.

Le résultat probable des élections demeure à tous les yeux, même de l'avis de ceux qui sont le mieux renseignés, extrêmement incertain. Chaque parti a, dans chaque circonscription, une sorte d'agent général, car l'organisation des partis est merveilleuse ici, aussi bien du côté conservateur que du côté libéral, et je regrette bien de ne pas avoir le temps de l'étudier, car elle pourrait nous servir de modèle. On me dit que, dans je ne sais quelle circonscription, l'agent conservateur a prédit le succès du candidat libéral, et l'agent libéral le succès du candidat conservateur. C'est dire à quel point la situation est confuse. De l'avis général, les chances des Unionistes paraissent plus grandes depuis quelques jours. La cote des paris en leur faveur a remonté, car, suivant une habitude très anglaise, on parie, et, dans plus d'un *meeting*, j'ai entendu des orateurs proposer de déposer le montant de l'enjeu. Ce qui a déterminé la hausse de la cote, c'est que, durant ces derniers jours, plusieurs libéraux ou même radicaux notoires ont déclaré leur intention de voter pour les Unionistes, les uns pour telle raison, les autres pour telle autre. La lettre de lord Roseberry, qui avait cependant conseillé aux Lords de voter le budget, a produit aussi plus d'effet que je ne pensais. La situation de l'homme, le premier orateur de l'Angleterre, me dit-on, demeure considérable.

Ce qui rend la situation si incertaine et si confuse, c'est la complexité et la variété des questions sur lesquelles les électeurs anglais sont appelés à se prononcer en même temps. Habituellement, en temps de crise politique surtout, les élections se font sur une question bien déterminée. Aujourd'hui, je n'en aperçois pas moins de quatre que je voudrais distinguer.

La première, non pas en importance peut-être, mais en date, car elle a été la première soulevée, est la question constitutionnelle. On sait comment elle se pose. Les Lords ont rejeté le budget, ce qui était contraire, non pas précisément à la Constitution, car il n'y a pas de constitution écrite, mais aux précédens, la Chambre des Communes ayant seule, par un usage immémorial, le droit de disposer des finances du pays. Aussi les Libéraux, et surtout les radicaux, appuyés par le *Labour Party*, sont-ils partis en campagne contre la Chambre des Lords avec la violence que l'on sait, les uns demandant la restriction de ses pouvoirs, les autres sa suppression. Mais à cela les Lords, par la bouche de lord Lansdowne, de lord Curzon et d'autres encore, répondent fort habilement qu'ils n'entendent pas se substituer aux Communes dans les questions de finances, mais qu'ils n'ont pas voulu voter un budget qui était, suivant l'expression de lord Roseberry, une révolution, avant que le peuple n'eût été appelé à se prononcer, et à dire si vraiment il voulait ce budget. Réduire la Chambre des Lords à n'être qu'une Chambre d'enregistrement, à plus forte raison la supprimer, serait établir le gouvernement d'une seule Chambre, c'est-à-dire la tyrannie parlementaire, ou plutôt la tyrannie du gouvernement, car un Cabinet mal inspiré peut faire voter à une Chambre docile des mesures contraires non seulement aux intérêts, mais à la volonté du pays. Les champions des Lords rappellent très opportunément que Gladstone avait fait voter le *Home rule* par la Chambre des Communes, que la Chambre des Lords l'a rejeté, et que le pays a donné raison à la Chambre des Lords. Sans doute, disent-ils, il faut que la volonté du peuple triomphe, mais il faut pouvoir en appeler au peuple mieux informé, et la Chambre des Lords n'a rien fait d'inconstitutionnel en provoquant une consultation du pays devant la volonté nettement exprimée duquel tout le monde s'inclinera.

A ce point de vue, les Lords sont sur un bon terrain, mais le point faible, c'est que tout le monde est d'accord que l'organisation et le fonctionnement actuel de la Chambre des Lords prêtent à de nombreuses critiques. M. le Comte de Paris, qui connaissait à merveille les choses de l'Angleterre et qui s'en entretenait souvent avec moi, avait une grande admiration pour la Constitution anglaise ; mais il répétait avec insistance que, dans le fonctionnement de la Chambre des Lords, certaines choses n'étaient

pas défendables et qu'elle serait obligée de se réformer. Une des critiques le plus généralement et le plus justement dirigées contre elle est celle-ci. Il y a 606 pairs tant spirituels que temporels. Sur ce nombre, il n'y en a guère que cent cinquante à cent quatre-vingts qui prennent habituellement part aux débats. Les autres viennent rarement ou ne viennent jamais. On prétend que, lors du dernier vote, un certain Lord est venu pour la première fois et que, ne connaissant pas les lieux, il est entré à la Chambre des Communes. Beaucoup sont très jeunes, assez ignorans et ne font pas ce qu'il faudrait pour s'instruire. Aussi, cet état de choses ne saurait-il durer. Lansdowne, Balfour, Curzon, dans leurs discours, ont tous parlé de la réforme de la Chambre des Lords. Sir John Morley, aujourd'hui lord Morley, lord Roseberry avaient proposé autrefois des plans de réforme et peut-être la Haute Assemblée eût-elle été bien inspirée si elle les avait écoutés plus tôt, car il est dangereux pour un grand corps d'être amené à reconnaître, en pleine bataille, qu'il lui faut se réformer.

En quoi consisterait cette réforme? Les uns parlent de déchéance prononcée contre les pairs qui n'exerceraient pas leur fonction ou en seraient indignes, car on peut être interdit ou en état de déconfiture, et cependant continuer à prendre part à la confection des lois. On parle aussi de l'élection par les Lords eux-mêmes d'une sorte de délégation composée des deux cents plus capables et plus dignes qui exercerait par procuration les pouvoirs de la Chambre. Lequel de ces projets ou d'autres encore l'emportera, c'est impossible à dire; mais une chose est pour moi hors de doute, c'est que, même si les Unionistes triomphent, une réforme de la Chambre des Lords s'imposera.

Une seconde question qui est en passe de devenir la première est celle du *Tariff Reform*. La place que tient cette question dans la polémique des journaux devient de plus en plus grande et, dans les *meetings* auxquels j'ai assisté, surtout dans ceux qui avaient un caractère populaire, elle m'a semblé passionner beaucoup plus que la question constitutionnelle. L'Angleterre traverse une crise commerciale incontestable. Le gouvernement essaie de le nier, mais faiblement. Elle est inondée de produits étrangers à bon marché, spécialement de produits allemands, car je constate que dans les journaux il est peu question de la concurrence française. Au contraire, l'Allemagne

est en ce moment pour l'Angleterre l'objet d'une véritable *phobie*, tant au point de vue commercial qu'au point de vue militaire. C'est contre la concurrence allemande et aussi contre la concurrence américaine que serait dirigée le *Tariff Reform* devenu, depuis que M. Chamberlain a soulevé la question, il y a sept ans, le principal cheval de bataille des conservateurs. Ils soutiennent que, en relevant les tarifs, ils viendraient en aide à l'industrie nationale, feraient hausser les salaires et diminueraient le nombre des *unemployed*, des *sans-travail* dont l'effectif va croissant, ce qui cause une préoccupation générale. Aussi toute leur campagne est-elle dirigée contre le *Free Trade*, campagne de brochures et campagne d'affiches. La *Liberal Unionist Federation*, association qui a été fondée par M. Chamberlain pour soutenir le *Tariff Reform*, m'a envoyé un ballot de ces affiches. Elles sont des plus curieuses. Quelques-unes ont un caractère mélodramatique. Ainsi, l'une d'entre elles représente un intérieur d'ouvriers. Le mari est assis dans un coin, l'air désespéré, ses instrumens de travail par terre à côté de lui; la femme, en haillons, donne le sein à un bébé, une jeune fille est à demi nue. Au bas de l'affiche sont écrits ces deux seuls mots : *Free Trade*. D'autres ont un caractère humoristique. Une affiche à deux compartimens représente d'un côté un ouvrier anglais en guenilles, de l'autre un ouvrier allemand, gros et gras, à la face réjouie, et au bas les mots : *Free Trade* d'un côté, *Protection* de l'autre. Une troisième représente deux miches de pain d'égale dimension, avec le prix de chacune en Allemagne et en Angleterre. La miche de pain anglaise est plus chère que la miche de pain allemande et encore au bas : *Free Trade* et *Protection*. Une quatrième est intitulée : *Workhouse or Workshop*. D'un côté, un ouvrier sonne à la porte du *Workhouse*, de l'autre un ouvrier travaille joyeusement sur un petit établi. Et toujours : *Free Trade* et *Protection*. C'est contre le *Free Trade* que la campagne la plus ardente est dirigée. Cobden et Bright doivent en tressaillir dans leur tombe.

Le *Free Trade* est-il en réalité responsable de tant de méfaits? Je l'ignore absolument. Il est déjà si difficile, au moins pour un demi-ignorant comme moi, de se faire une opinion sur les questions économiques concernant son propre pays, que je n'ai pas la prétention de m'en faire une sur les questions économiques anglaises. Mais je suis frappé de ce qu'a d'habile la

réponse des Libéraux. « Vous allez, disent-ils, mettre des droits sur le blé, la viande, le beurre venant de l'étranger. Vous ferez hausser le prix de la nourriture populaire. Vous prétendez que la hausse des salaires compensera et dépassera cette hausse. Qu'en savez-vous? Ce sont des espérances. La hausse du coût de la vie sera une réalité. » Aussi appellent-ils les Unionistes : *The food taxers*. C'est l'éternelle discussion entre protectionnistes et libre-échangistes à laquelle nous avons assisté en France, il y a quelques années, lorsque a été établi le droit protecteur sur les blés, et je m'étonne que l'exemple de la France où ces droits ont valu à l'agriculture une incontestable prospérité, sans que le prix du pain ait sensiblement augmenté, ne soit pas invoqué en réponse par les protectionnistes. Mais ceux-ci ne parlent que de l'Allemagne ou des États-Unis, pays de protection économique et de gros salaires, et ils espèrent apaiser par ces deux exemples l'appréhension que la hausse des denrées nécessaires à la vie fait naître chez les ouvriers. Ils comptent aussi beaucoup sur l'argument qu'ils résument en une phrase concise : *Tax the foreigner*, argument qui a toujours prise sur les masses dont l'esprit simpliste ne soupçonne même pas la question compliquée de l'incidence de l'impôt. Aussi le *Tariff Reform* est-il beaucoup plus populaire que je ne croyais en arrivant. Loin d'être une difficulté, c'est pour les Unionistes plutôt une force. Ils se défendent, en promettant une hausse des salaires, contre leurs adversaires radicaux et socialistes qui les accusent de vouloir ramener la classe ouvrière à la misère à laquelle elle était réduite avant que le grand Robert Peel n'eût pris courageusement son parti de rompre avec une partie de ses amis politiques et ne se fût rangé du côté de l'*anti-corn law league*. Qui l'emportera? Bien habile qui le dirait, car cette question économique se complique dans une certaine mesure d'une question patriotique et militaire. Dans le projet de *Tariff Reform*, une préférence serait accordée aux produits des colonies et on compte que les colonies répondraient à cette préférence en contribuant à la défense navale de l'Angleterre. Et c'est ainsi que la question du *Tariff Reform* se trouve liée à celle de la *Naval defence*.

C'est dans cette question de la défense navale qu'apparaît surtout la *phobie* germanique. Les Libéraux, M. Asquith et M. Lloyd George en particulier, reprochent avec violence à

M. Balfour d'avoir, dans un de ses discours, envisagé comme probable l'hypothèse d'une guerre avec l'Allemagne. Peut-être en effet la forme que M. Balfour a donnée à sa pensée n'a-t-elle pas été très heureuse, et peut-être aurait-il été plus digne d'un chef de parti comme lui d'envisager en face cette éventualité tout en disant qu'il ne la souhaitait pas, que de rapporter, comme il l'a fait, des conversations plus ou moins authentiques de diplomates secondaires; mais il est certain que cette préoccupation est dans tous les esprits. Les Unionistes reprochent au gouvernement libéral de n'avoir pas pris des précautions suffisantes pour assurer à l'Angleterre l'empire de la mer, et pour maintenir sa supériorité. Ils lui reprochent de s'être laissé devancer par l'Allemagne dans la rapidité des constructions navales. Le grand principe : *Two to one* serait compromis, et l'Angleterre ne serait plus en état de tenir tête à elle seule à deux puissances navales réunies. Le gouvernement répond par des chiffres, auxquels les Unionistes opposent d'autres chiffres. La Ligue de défense maritime intervient en faveur des Unionistes. Lord Charles Beresford, dont l'autorité et la popularité sont très grandes, répond au premier lord de l'Amirauté, M. Mc Kenna. Je n'ai pas la prétention de dire de quel côté est la vérité des chiffres, mais l'instinct populaire ne s'y trompe pas. Il sait que, dans le passé, les Tories ont toujours été plus préoccupés des questions militaires, qu'ils ont toujours eu moins peur de la guerre que les Whigs, partant, qu'ils s'y sont toujours préparés davantage, et comme les déplorables théories pacifistes et anti-militaristes ne paraissent avoir fait aucun progrès en Angleterre, c'est là un atout sérieux dans le jeu des Unionistes.

Enfin, il y a la question du *Home rule*. Voici environ vingt-cinq ans, Gladstone avait demandé au pays de lui donner une majorité qui lui permît de gouverner sans les Irlandais, et comme le pays ne la lui donna pas, il tenta d'imposer à l'Angleterre le *Home rule* dont elle ne voulut pas. C'est ainsi que cet orateur incomparable et ce grand financier, qui fut un si maladroit homme d'État, a dissous l'ancien parti whig, une des gloires de l'Angleterre, et créé contre lui le parti unioniste qui a gouverné si longtemps. L'ancien parti whig, qu'on appelle aujourd'hui le parti libéral, car le vocabulaire politique anglais a changé, ne se compose pas seulement de libéraux ; il comprend aussi des radicaux, représentés dans le Cabinet par M. Lloyd

George, et des socialistes modérés représentés par M. John Burns. Les Anglais ont aussi leur bloc, et ce bloc a ses difficultés pour gouverner. Ses adversaires prétendent que les libéraux sont prisonniers des radicaux, et que les radicaux sont prisonniers des socialistes. Il pourrait bien y avoir quelque chose de vrai, si les choses se passent comme en France. Mais en France nous n'avons pas un groupe anti-patriotique et anti-national ou, du moins, il n'est pas encore, Dieu merci, représenté à la Chambre. En Angleterre, il y a le groupe irlandais, et, pour avoir dans la future Chambre une majorité assurée, le bloc anglais en a besoin. Il lui faut donc payer son concours au prix du *Home rule*.

Dans le grand discours par lequel il a inauguré à Albert Hall la campagne électorale, M. Asquith a promis le *Home rule*, bien entendu avec des restrictions qui sauvegarderaient la souveraineté du Parlement impérial. Mais les Irlandais lui tiennent la dragée haute, et M. John Redmond, le chef des Irlandais, vient de lui signifier, dans un discours assez insolent, qu'il ne voulait pas entendre parler de ces restrictions. Si les Libéraux reviennent au pouvoir, il leur sera bien difficile de ne pas accorder le *Home rule* à l'Irlande, et la réalisation des promesses qu'ils ont faites pourra leur créer de singulières difficultés, car les Irlandais n'accepteront pas un *Home rule* restreint et limité. Aussi, les Unionistes jouent-ils, et c'est leur droit, de cette difficulté contre les Libéraux. Une de leurs nombreuses affiches représente M. Winston Churchill habillé en petit décrotteur. Il est à genoux devant un ouvrier sur le chapeau duquel est écrit le mot « socialisme, » et cire ses souliers. Debout, à côté, se tient John Redmond avec un gros bâton à la main, l'air mécontent, et Churchill lui dit : « Attendez un moment, John, ce sera votre tour tout à l'heure. » La polémique ne prend pas seulement cette forme humoristique, Lord Saville a publiquement accusé M. Lloyd George d'avoir, au moment de la guerre contre les Boers, applaudi, en pleine Chambre des Communes, l'annonce des défaites anglaises. M. Lloyd George a nié le fait dans une lettre publique. Mais lord Saville a répondu, dans une lettre poliment ironique, que l'erreur où il était tombé était excusable, car, pendant la guerre, son contradicteur siégeait au milieu des Irlandais qui applaudissaient. Dans leurs *meetings*, les Unionistes tirent parti de cette question du *Home rule* et c'est assurément un atout dans leur jeu.

Mais les Libéraux ont un atout également dans une dernière question : la question de la terre. J'ai parlé de cette chanson que j'ai entendu chanter dans les *meetings* radicaux et dont le refrain est : « C'est la terre, la terre, la terre qu'il nous faut. » Le paysan anglais veut la terre, ou plutôt l'ouvrier agricole, car il n'y a pas en Angleterre, à proprement parler, de paysans comme en France. D'après une statistique anglaise, quatre-vingt-quatre pour cent du sol cultivé appartiendrait à 38 000 propriétaires, et de ces quatre-vingt-quatre pour cent, le sixième serait détenu par quatre cents familles, tous des Lords. Aussi un journal conservateur, le *Evening Standard*, déplore-t-il, dans un article très bien fait, qu'il n'y ait en Angleterre que 30 000 paysans propriétaires et il compare ce chiffre avec regret au million de propriétaires Allemands, aux cinq millions de propriétaires Français. Les conservateurs à esprit un peu large, avec lesquels j'ai causé, conviennent qu'il y a certains abus de la propriété foncière, abus de parcs, de *pleasure grounds*, de terrains consacrés à la chasse. La transformation en prairies de terres qui étaient autrefois en blé a diminué la main-d'œuvre agricole et augmenté la misère, qui est grande dans les campagnes. Enfin, la loi minière anglaise ne distingue pas, comme la nôtre, la propriété du fonds de celle du tréfonds. C'est le propriétaire de la surface qui est propriétaire du tréfonds. Il peut à son gré l'exploiter ou ne pas l'exploiter, et si la plupart le font pour augmenter leurs revenus, car la terre rapporte peu, cependant il peut dépendre d'un grand seigneur opulent ou entêté, qui ne voudrait pas diminuer son immense parc, de laisser improductives des richesses considérables.

Toutes ces questions préoccupent les conservateurs avisés. C'est ainsi que, dans une lettre, publiée évidemment à dessein, M. Balfour a indiqué un plan assez compliqué, et que je n'ai pas très bien compris, mais qui ne s'appliquait qu'à l'Écosse. Il s'agissait de *décongestionner* les régions trop peuplées, du moins par rapport à la population qu'elles pouvaient nourrir, et de peupler d'autres régions désertes. Il s'agissait aussi de faciliter par un système de prêts l'achat de la terre, comme en Irlande. Cette question de la terre n'a pas été traitée dans les *meetings* urbains auxquels j'ai assisté, mais je ne serais pas étonné qu'elle jouât son rôle dans les élections rurales, et certainement il y a, comme on dit vulgairement, quelque chose à faire.

L'Angleterre ne serait plus l'Angleterre si la question religieuse ne jouait pas un rôle dans les élections, car, en ce pays, elle est mêlée à tout. Je dois dire que je ne l'ai pas entendu traiter, directement au moins, dans les *meetings*. Si j'y ai entendu prononcer le nom de Dieu, c'est pour le prier de détourner de l'Angleterre telle ou telle calamité, la calamité unioniste, disent les uns, la calamité libérale, disent les autres. Mais la question est soulevée fréquemment dans les journaux à propos de l'*Education Bill*. La question scolaire est si compliquée en Angleterre que je n'essaierai pas de la résumer dans ces brèves notes, et d'ailleurs, je ne la connais qu'imparfaitement. En gros, je sais seulement ceci.

Les conservateurs veulent maintenir l'enseignement religieux dans les écoles publiques, et c'est le principe qu'a fait triompher l'*Education Bill* du dernier gouvernement unioniste, l'enseignement anglican bien entendu, ce qui ne les a pas empêchés de décider, fort libéralement, que des subventions pourraient être accordées aux écoles libres, y compris les écoles catholiques, où un enseignement religieux différent serait donné. Les Libéraux au contraire voudraient *séculariser*, c'est le mot dont ils se servent, les écoles publiques. Ils avaient même fait passer un bill en ce sens à la Chambre des Communes, et c'est un des bills qu'ils reprochent à la Chambre des Lords d'avoir rejetés. Comme dans aucun de leurs *meetings*, au moins à ma connaissance, ils n'ont reparlé de ce bill, j'en conclus qu'ils ne le tiennent pas pour très populaire. Mais s'ils reviennent au pouvoir, la question reviendra avec eux; il est naturel que ceux qui ont avant tout à cœur les choses religieuses s'en préoccupent à l'avance et que la question soit soulevée par eux dans les journaux.

Comment, au point de vue religieux, se répartiront les votes? Il est hors de doute que tout ce qui tient, de près ou de loin, à l'Église anglicane, votera contre le gouvernement. Lors de la discussion dans la Chambre des Lords, quelques Lords spirituels ont bien conseillé aux Lords de voter le budget, où ils ont pu trouver certaines choses justes. Mais aucun ne désire voir revenir un gouvernement qui sécülariserait l'enseignement dans les écoles publiques et réformerait brutalement la Chambre des Lords dont ils seraient peut-être exclus. L'évêque d'Hereford seul, autant que je puis savoir, a, ces jours derniers, conseillé à ses ouailles de voter pour les Libéraux. Tous les autres évêques

ou archevêques qui ont publié des mandemens ont, en termes mesurés, conseillé de voter en faveur des candidats qui s'engageraient à maintenir l'enseignement religieux. Les Unionistes peuvent compter sur l'unanimité des voix anglicanes.

Comment voteront les non-conformistes, c'est-à-dire ceux qui, — et le nombre en est grand, — se sont séparés de l'Église établie et appartiennent à différentes sectes religieuses ? Ils semblent divisés. Tous les jours apparaissent dans les journaux des manifestes contradictoires, émanant de telle ou telle société religieuse. Les uns déclarent qu'ils voteront pour les Unionistes parce que ceux-ci maintiendraient l'enseignement religieux dans toutes les écoles, anglicanes ou non ; les autres déclarent au contraire qu'ils voteront contre les Lords, les uns par hostilité contre l'Église Anglicane, les autres parce que les Lords ont rejeté le *Licensing Bill* qui aurait refréné les progrès de l'alcoolisme. De quel côté sont les gros bataillons ? Il n'y a guère de doute qu'ils ne soient du côté libéral.

Enfin, comment voteront les catholiques ? J'aurais beaucoup aimé m'entretenir de la situation des catholiques en Angleterre avec Mgr Bourne, l'archevêque de Westminster ; malheureusement, il restera absent de Londres jusqu'au 18, et je soupçonne cette absence d'être un peu diplomatique. Mais, avant de partir, il a parlé, ainsi que ses collègues de l'épiscopat catholique, et parlé avec beaucoup de sagesse et de mesure. Ils ont demandé aux catholiques de n'accorder leurs voix qu'à des candidats qui s'engageraient à maintenir les subventions actuellement accordées aux écoles catholiques. C'est une manière indirecte de les encourager à voter pour les candidats unionistes. Mais tous les catholiques suivront-ils ce conseil ? Les catholiques Anglais, oui, mais pas, en tout cas, les Irlandais d'Irlande chez qui l'emporte avant tout la passion d'obtenir le *Home rule*. Quant aux Irlandais, assez nombreux, établis en Angleterre, le désir de voir passer un candidat libéral partisan du *Home rule* l'emportera-t-il sur la crainte de voir succomber leurs écoles privées de subventions ? C'est très probable, mais c'est une inconnue.

Enfin, comment voteront les Juifs, peu nombreux assurément, mais dont l'appoint peut peser d'un certain poids ? Lord Rothschild s'est ouvertement prononcé en faveur des Unionistes. M. Lloyd George a été accusé d'avoir attaqué les Juifs dans je ne sais quelle circonstance. Il s'en est vivement défendu, et, dans

une lettre rendue publique, il a fait un grand éloge de leur race. Des lettres courtoises viennent d'être échangées entre lord Rothschild et lui. De quel côté est la plus grosse partie de ce très petit bataillon? Encore une inconnue.

On voit que les inconnues ne manquent pas, et l'on comprend qu'un pauvre étranger, en Angleterre depuis cinq jours, soit embarrassé de prédire quand les Anglais de sens rassis vous disent qu'ils ne savent que penser. Aussi m'en abstiendrai-je.

Ces questions si diverses commencent à surexciter les passions. Les esprits s'échauffent. Il y a eu des coups échangés, des œufs pourris jetés dans certaines réunions; mais cela est sans importance, les *meetings* populaires anglais ayant toujours été un peu grossiers. Ce qui est plus grave, c'est que le ton des polémiques entre hommes politiques appartenant parfois au même monde et au même milieu est beaucoup moins courtois qu'il n'est habituellement, m'assure-t-on. De regrettables attaques personnelles se sont produites; beaucoup de Lords ont été pris à partie dans leur vie privée. On a, dans une réunion libérale, parlé avec dureté de M. Chamberlain, disant qu'il était incapable même de comprendre et de signer les lettres qui paraissaient sous son nom. Son fils Austen a répondu en parlant de *mensonge*. Les familles sont divisées entre elles; les conversations dans les châteaux ou les dîners en ville deviennent difficiles. Il est temps que cela finisse, et il y en a encore pour la semaine et même au delà, car si les premières élections ont lieu le 15, les autres s'échelonneront pendant la durée du mois.

Officiellement, le Parlement n'a été dissous que cet après-midi par une proclamation du Roi, « qui a jugé convenable (*fit*) de le faire et qui a plaisir à convoquer un nouveau Parlement pour s'entourer des avis des représentans de la nation. » Je ne sais pas si la dissolution de l'ancien Parlement et la convocation du nouveau ont causé tant de plaisir au Roi, mais c'est la formule officielle. Cependant, nul n'a le droit de dire qu'il penche d'un côté ou d'un autre. Son attitude est d'une correction parfaite. Unionistes et Libéraux sont d'accord pour lui rendre cet hommage. Des libéraux, inclinant fort vers le radicalisme, m'ont dit que toute trace de sentimens républicains avait disparu en Angleterre depuis la mort de Bradlaugh, et que jamais le sentiment monarchique n'y avait été plus fort. La personne du Roi y est pour beaucoup.

Les élections commenceront donc le samedi 15. Quelques députés non contestés seront même renommés dès le 14. Soixante-seize députés seront nommés ce jour-là, dont douze à Londres. Mais, comme ce sont les *Returning officers*, qui ont la charge de convoquer les électeurs, et comme une grande latitude leur est laissée jusqu'à une certaine date, les élections se succéderont dans tout le royaume, de jour en jour, jusqu'au 28 janvier. Il y en a donc pour quinze jours encore d'agitation et de *meetings*. Par décision de la Chambre des Communes, décision usuelle du reste, aucun Lord n'a le droit de prendre la parole pendant la période électorale dans une réunion. Attaqués avec violence, comme ils le sont, et le seront encore, ils ne pourront plus se défendre. Je ne trouve pas cela *fair play*. Mais les Libéraux allèguent que ce sont eux qui ont provoqué et qui ont *tiré les premiers*. N'empêche, cela me paraît un peu abusif et je me demande si les Lords auront la constance de rester fidèles à cet usage. Il est vrai que leurs femmes parlent à leur place. Lady S... a présidé une grande réunion au lieu de son mari. Quand les femmes s'y mettent...

Birmingham, mardi 11 janvier.

« Quand Birmingham conduit, l'Angleterre suit, » a écrit, voici déjà quelques jours, le vieux Joë que, malgré son état de santé, les affiches continuent de représenter avec son perpétuel monocle vissé dans l'œil et une fleur à la boutonnière. C'est pourquoi j'ai été hier à Birmingham. Birmingham est en effet le fief électoral de M. Chamberlain; c'est là qu'il y a sept ans, il a prononcé son premier discours en faveur du *Tariff Reform*. « Il faut sept ans pour qu'une idée juste fasse son chemin à travers les esprits anglais, » a dit autrefois Bright. Aussi les partisans du *Tariff Reform* aiment-ils à se rappeler cette parole qu'ils considèrent comme prophétique. Ce n'est pas malheureusement pour entendre M. Chamberlain lui-même que je vais à Birmingham, ni même son fils, qui y a prononcé samedi un très vigoureux discours. J'avais été invité, de la façon la plus aimable, à y assister, mais je n'ai pas pu, étant encore à Brighton. J'y vais au contraire pour entendre M. Winston Churchill.

M. Winston Churchill est, dans le Cabinet, ce que nous appellerions Ministre du Commerce. Il y a, de sa part, une cer-

taine audace à venir planter ainsi le drapeau du *Free Trade* dans une ville complètement acquise aux principes de la protection. Tous les sept députés de Birmingham sont en effet Unionistes. Mais quatre sièges leur sont cependant disputés par des Libéraux, et, bien que tout le monde soit d'accord que ces derniers n'ont aucune chance, cependant M. Winston Churchill, qui était avant-hier en Écosse, où il se présente, — hier il jouait au *golf*, — qui sera demain je ne sais où, toujours parlant, a cru de son devoir de venir les soutenir. Il a compté sans doute que cette audace même produirait quelque effet. Le *pluck* n'est pas ce qui fait défaut au descendant de Marlborough qui volontiers « s'en va-t-en guerre, » au fils de lord Randolph et de la belle et célèbre lady Randolph, aujourd'hui Mrs Cornwallis West. En sera-t-il récompensé? L'événement le dira.

Je débarque donc à Birmingham. Je ne sais si c'est parce que l'annonce du meeting où M. Winston Churchill doit prendre la parole a attiré beaucoup de monde, mais l'hôtel qu'on m'avait indiqué est plein, et je suis obligé de me loger en face. A peine débarqué, je reçois une très aimable invitation à dîner. Je m'y rends avec empressement, et j'ai le plaisir de dîner non seulement avec Mr Winston Churchill, mais avec sa femme qui l'accompagne partout, sa belle-mère, venue tout exprès et son beau-frère, un jeune officier de marine, « qui est conservateur, me dit en riant Mrs Winston Churchill et qui va peut-être poser des questions embarrassantes à mon mari. » On me dit que le candidat unioniste est un cousin germain de Mrs Churchill et, en sortant pour nous rendre au *meeting*, nous le rencontrons dans l'escalier.

La réunion a lieu assez loin; nous nous y rendons en *moto car*. A peine suis-je arrivé qu'on me conduit dans la salle où la réunion doit avoir lieu. On m'a ménagé, avec beaucoup de bonne grâce, un petit coin sur la plate-forme déjà bondée de monde, où je serai placé de façon à voir à la fois l'auditoire et la figure de l'orateur dont les assistans de la plate-forme ne voient au contraire que le dos. Mon entrée par un petit couloir donne lieu à une singulière méprise qui, heureusement, ne dure qu'un instant. On me prend pour M. Winston Churchill. L'orgue joue, on commence à applaudir. Heureusement l'agent qui me conduit fait un signe de la main qui arrête l'orgue, sans quoi j'aurais fait une assez sotte figure. Je regarde la salle. Nous sommes

dans un bâtiment qui appartient aux Quakers, *The Friend's Institute*. Sur les murailles sont peints, en lettres d'or, des versets tirés des Psaumes, de Jérémie, d'Ézéchiel. Mais elles sont momentanément décorées ou plutôt déshonorées par des affiches, toutes dirigées contre les Lords. Une immense caricature représente un vieux Lord, avec un manteau rouge, une couronne de pair sur la tête, et qui déchire une grande feuille de papier. Cette feuille de papier, c'est la Constitution. D'autres affiches sont plus directement encore tournées contre eux. « Les Lords contre le peuple. » « Les Lords veulent taxer la nourriture du pauvre. » C'est contre les Lords évidemment que la réunion va être dirigée. La salle est bondée. Les galeries supérieures sont remplies également. Il y a du monde debout dans les couloirs. L'auditoire me semble surtout composé d'ouvriers aisés, de petits bourgeois. Pas de femmes : on a peur des suffragettes.

Enfin M. Winston Churchill arrive. A son entrée, qui a lieu aux sons de l'orgue, il est salué par des acclamations enthousiastes; chapeaux levés en l'air, mouchoirs agités; je me crois encore à Bath ou à Brighton, mais l'ensemble de ces acclamations, dans une ville où la majorité appartient assurément aux Unionistes me montre que la réunion est aussi une réunion *truquée*. M. Winston Churchill s'assoit, ayant à ses côtés sa femme; après vient sa belle-mère, puis son beau-frère. A la prochaine réunion, unioniste ou libérale, je m'attends à voir aussi les enfans avec leur bonne. Le *chairman* prononce un petit discours, très court, où il remercie Mrs Winston Churchill de sa présence et de l'appui qu'elle prête à son mari dans la campagne électorale. On applaudit, et Mrs Winston Churchill, un peu pâle, salue avec grâce. Puis M. Winston Churchill se lève. Nouvelle tempête d'applaudissemens, et l'assistance entonne l'air : « *He's a jolly good fellow,* » et l'orateur commence.

Quelques minutes d'attention suffisent pour me convaincre que lui aussi est orateur. La voix est claire et sonore, malgré un léger embarras de prononciation, le geste fréquent, ample et expressif, « le geste qui achève la parole, » disait Lacordaire. Tantôt, par une habitude assez fréquente évidemment chez les orateurs anglais, car je l'ai remarqué plusieurs fois, il prend à deux mains, dans les momens familiers, les revers de sa redingote. Tantôt, quand il développe le programme du futur gouvernement libéral, il étend la main en avant, comme s'il

voulait percer l'avenir. Tantôt il fait un geste du pied pour marquer le mépris avec lequel il repousse certaines assertions. Sa physionomie est intéressante à observer dans ses transformations rapides. L'expression sarcastique est celle qui domine, mais parfois cette physionomie s'émeut et les larmes semblent un instant sur le point de lui venir aux yeux quand il évoque le souvenir de son père, en s'appuyant de cet exemple, tout en reconnaissant loyalement que celui-ci était resté Unioniste. Je ne puis m'empêcher d'établir, dans ma pensée, une comparaison entre lui et lord Curzon, que j'ai entendu il y a quelques jours. Lord Curzon a, dans sa parole, plus de charme et d'élégance; M. Winston Churchill a plus de chaleur et de force. L'un est fait pour parler dans la Chambre des Lords, l'autre dans la Chambre des Communes, et chacun y est bien à sa place. M. Winston Churchill a la parole plus distinguée que celle de M. Asquith. On sent qu'il n'appartient pas au même milieu. C'est un grand seigneur qui s'est fait quelque peu tribun, et c'est évidemment à lui que lord Curzon pensait lorsqu'il a fait allusion à Caïus Gracchus. Pour convaincre une assemblée, j'aurais plus de confiance en lord Curzon, mais pour soulever les masses en M. Winston Churchill. Quant à son discours, il le dirige presque tout entier contre la Chambre des Lords, qu'il accuse d'avoir violé la Constitution. A ses yeux, les libertés anglaises sont mises en péril par eux. A ce moment, on entend dans la galerie supérieure une vocifération aiguë. C'est une suffragette qui manifeste. Aussitôt elle est empoignée (je ne puis pas me servir d'un autre mot), précipitée du haut des gradins, et mise assez rudement à la porte par les policemen. Je vois à ce moment passer un nuage sur la figure de Mrs Winston Churchill.

L'orateur, un instant interrompu, reprend. Il met à profit, habilement, un mot assez malheureux peut-être de lord Lansdowne qui, voulant défendre la Chambre des Lords contre le reproche d'obstruction systématique, a dit, après avoir énuméré un certain nombre de bills adoptés par la Chambre des Communes: « *We have allowed these bills to pass.* Nous avons permis à ces bills de passer. » Et il voit, dans cette expression dédaigneuse, un outrage insupportable. Aussi s'élève-t-il avec force contre le principe d'une Chambre héréditaire, sans se prononcer cependant contre le principe d'une seconde Chambre, mais sans dire comment cette seconde Chambre devrait être composée. Il y

a quelque chose d'un peu étrange à entendre critiquer le principe de l'hérédité par ce représentant d'une grande race qui, malgré son rare et incontestable mérite, ne serait peut-être pas arrivé si rapidement à la haute situation qu'il occupe, — il a trente-trois ans, — s'il n'avait bénéficié de ce principe, au moins à ses débuts. Son discours, assez sarcastique, contient aussi quelques personnalités, mais sans dépasser la limite de la bonne compagnie. M. Winston Churchill termine par une péroraison éloquente où il fait appel aux souvenirs de Birmingham dans le passé. Il rappelle la part que ses habitans ont prise à la grande réforme électorale de 1832, et une manifestation monstre qu'ils avaient organisée dans une plaine voisine de la ville, et qui, par sa solennité, contribua assurément à imposer le Bill de réforme aux Lords. Il les adjure de se montrer fidèles à ces grands souvenirs.

A peine s'est-il assis au milieu des applaudissemens qu'il est obligé de se relever. Dans une grande salle, située dans les sous-sols du bâtiment, se tient en effet en ce moment une autre réunion, ce qu'on appelle : *an overflow meeting*, c'est-à-dire une réunion composée de ceux qui n'ont pas pu pénétrer dans la salle d'en haut. Nous nous y rendons, car nous y sommes attendus : nous, c'est-à-dire M. Winston Churchill, sa femme, sa belle-mère... et moi, car je suis invité à les suivre, et je finis par m'imaginer que j'ai l'honneur d'appartenir à la famille Churchill. L'aspect de l'assistance est beaucoup plus populaire. Tout le monde est debout : le chapeau ou plutôt la casquette sur la tête. Pas de plate-forme, ni de place privilégiée ; trois ou quatre chaises sur une estrade en planches, assez grossière, et c'est tout. M. Winston Churchill recommence, en d'autres termes, son réquisitoire d'en haut contre la Chambre des Lords, avec un peu plus d'âpreté peut-être. Chose singulière ! je constate tout de suite (et lui même me confirme plus tard dans cette impression) que cet auditoire démocratique lui est moins entièrement favorable que celui des bourgeois d'en haut. Il n'y a guère que la moitié ou tout au plus les deux tiers qui manifestent pour lui. Les autres l'écoutent en silence, mais sans se livrer à des manifestations grossières comme les radicaux de Brixton contre le duc de Norfolk. Après avoir parlé plus d'une heure en haut, il parle encore près de trois quarts d'heure en bas, sans que sa voix ou son geste faiblissent un instant. C'est un vrai tempérament

d'orateur et il est au reste connu pour cela. Puis nous remontons, car la réunion a continué de se tenir en haut, et le candidat libéral a parlé. Le *meeting* tirait cependant à sa fin. Une résolution en l'honneur de M. Winston Churchill est votée à l'unanimité, moins une voix, ou plutôt moins deux mains levées presque en riant. Et le meeting se disperse, après avoir entendu le *God save the king* que l'orgue accompagne et que tout ce monde radical chante à pleine voix. L'avouerai-je? oui, pourquoi ne l'avouerais-je pas? Je n'entends jamais ce chant sans émotion et sans regrets, surtout s'il est vrai, comme je l'ai lu quelque part, que ce chant vienne de France où il aurait été composé. Je voudrais, à tous les points de vue, que nous l'eussions gardé.

Je suis très aimablement retenu à souper. Le souper fini, j'ai une assez longue et très intéressante conversation avec M. Winston Churchill. Je ne me crois pas plus le droit de répéter ce qu'il m'a dit que ce que m'a dit lord Curzon. J'ai l'impression d'un esprit très ouvert, hardi, audacieux même. « Il faut, s'est-il écrié dans son discours, aller toujours de l'avant; ne reculer jamais. » Je comprends que lord Curzon l'ait comparé à Caïus Gracchus. Je ne connais pas assez à fond mon histoire romaine pour savoir si Caïus Gracchus avait aussi une femme charmante.

Sur les cinq principaux orateurs qui tiennent la plate-forme devant le public non seulement anglais, mais continental, j'en ai donc entendu trois, M. Asquith, lord Curzon, M. Winston Churchill. Il y en a deux que je regrette de n'avoir pas eu l'occasion d'entendre : M. Lloyd George et M. Balfour. J'avais une lettre d'introduction pour M. Lloyd George que M. Winston Churchill m'avait très aimablement donnée : malheureusement, dans son ardeur infatigable, il a quitté Londres avant-hier, pour continuer sa campagne de discours et je ne l'ai pas trouvé dans la modeste petite maison de Downing Street où est son appartement particulier. On connaît son genre d'éloquence; elle est réelle, mais familière et triviale jusqu'à la grossièreté. Mignet, à propos de Mirabeau, parlait des « familiarités de la force. » M. Lloyd George a ces familiarités, ce qui ne veut pas tout à fait dire qu'il soit Mirabeau. Par ces violences, il a, m'assure-t-on, enlevé plus de voix aux Libéraux qu'il ne leur en a amené, mais ce sont des Unionistes qui disent cela.

L'autre orateur que je regrette de n'avoir pas entendu, c'est

M. Balfour. Malheureusement il est en Écosse. Ce matin même j'ai lu avec beaucoup d'admiration un grand discours prononcé par lui à Glasgow. Il doit être, pour peu qu'il ait, ce que j'ignore, la voix et le geste, un admirable orateur parlementaire. La composition de ses discours est parfaite, la forme élégante. Ce sont un peu des discours de doctrinaire. C'est peut-être à cause de cela que j'ai un faible pour eux. Dans ce discours, il a très habilement défendu le principe de l'hérédité, et montré combien l'hérédité monarchique était nécessaire au maintien de l'Empire anglais. « Que voulez-vous que cela fasse, s'est-il écrié, à un prince indien qu'Asquith ou Balfour soit au pouvoir? Il ne connaît qu'une seule personne : le Roi. » Mais je dirai de lui, après l'avoir lu, ce que j'ai dit de lord Curzon après l'avoir entendu : A-t-il ce qu'il faut pour entraîner et conduire les masses? Je le voudrais, mais j'en doute un peu.

Jeudi 13 janvier.

J'ai passé hier une soirée un peu dure, mais très intéressante, divisée à peu près en deux parties égales. De six heures et demie à huit heures et demie, j'ai accompagné l'agent d'un candidat radical qui faisait son métier de *canvasser* dans un faubourg de Londres. De neuf heures et demie à minuit, j'ai accompagné un colonel de l'Armée du Salut qui m'a fait assister à une distribution de soupes et m'a mené voir un des principaux établissemens de l'Armée.

Le *canvassing*, en temps d'élection, est quelque chose de tout à fait particulier. Naguère, la femme d'un candidat m'a demandé de lui traduire ce mot en français. Je n'ai pas pu. Le *canvasser* est un agent parfois rétribué, généralement volontaire, qui, dans les villes ou les villages, va de porte en porte, recommander le candidat aux électeurs. Les journaux des deux partis sont remplis d'appels aux *canvassers* de bonne volonté auxquels ils demandent de se faire inscrire au comité de leur circonscription. Les femmes sont les plus ardentes et les meilleures *canvassers*, surtout dans la campagne, et, comme tout le temps des candidats est pris par les *meetings*, ce sont les femmes des candidats qui font les visites pour eux durant la période électorale. Ce n'est cependant pas une femme que je dois accompagner ce soir. Le fils de M. Millet, l'ambassadeur, l'auteur de ces très

intéressantes *Notes anglaises* sur les élections que *le Temps* a publiées durant ce dernier mois, est en relations personnelles avec un des *canvassers* du candidat libéral dans la circonscription de Peckham, un des faubourgs populeux de Londres. La lutte dans cette circonscription est particulièrement ardente. Aux dernières élections générales, elle avait nommé un Libéral. La circonscription étant devenue vacante par la mort de celui-ci, elle a nommé à sa place un Unioniste; c'est donc pour les Libéraux un siège à reconquérir, et ils s'y emploient avec ardeur. Les *canvassers* de bonne volonté sont nombreux. C'est avec l'un d'eux que nous avons rendez-vous à sept heures, au siège du comité libéral de Peckham. André Chevrillon, que la même curiosité a appelé à Londres, est de la partie. C'est une vraie bonne fortune pour moi que de rencontrer ce compagnon de tournée, et de pouvoir échanger avec lui des réflexions sur les choses anglaises qu'il connaît beaucoup mieux que moi, et dont il a si bien parlé. Nous partons de Westminster Bridge et, de tramways en tramways, nous finissons par arriver à Peckham. En cours de route, croisant à chaque instant d'autres tramways, bondés de monde, je suis frappé du mouvement, de l'animation de ces grandes artères des faubourgs de Londres, de l'éclat des lumières dans les boutiques et les marchés en plein vent. Toujours et partout, la vie intense. Les affiches sont beaucoup plus nombreuses ici qu'à Londres. Il y a aussi des boutiques où sont exposés les produits étrangers qui viennent faire concurrence au commerce anglais. Je voudrais y entrer, mais l'heure du rendez-vous nous presse. Nous arrivons au siège du comité libéral dont les murs sont tapissés d'affiches. Les Libéraux jouent moins de l'affiche que les Unionistes, et leurs affiches sont moins frappantes. L'une est cependant de nature à faire impression. Une femme du peuple est représentée en haillons, entourée d'enfans, les mains jointes; elle s'écrie : *Pray dont let them tax their food*, dit-elle. « Je vous en prie, ne laissez pas taxer leur nourriture. » Le bureau est rempli de *canvassers* de bonne volonté; des femmes, des jeunes filles mettent des lettres ou des brochures sous bande. Celui qui nous attend est un tout jeune employé de banque. Il travaille l'après-midi dans la Cité, et il consacre ses soirées au *canvassing*. Nous partons avec lui et, quittant la grande rue, nous nous engageons dans une rue latérale qui lui a été confiée. Il a des fiches sur lesquelles sont inscrits les

noms et les numéros de chaque électeur. La rue est longue, triste, assez déserte, bordée de petites maisons basses à un étage, habitées par un seul ménage, car l'ouvrier anglais ne vit pas comme l'ouvrier français dans un caravansérail. Chacun a son *home* qu'il paie, me dit-on, de cinq à six cents francs. Nous sommes ici dans un quartier ouvrier, plutôt que dans un quartier pauvre. Notre *canvasser* commence sa tournée, et il nous assure que la présence de trois Français qui le suivent ne le gêne nullement et ne portera aucun ombrage. Je ne m'imagine pas un agent électoral français faisant sa tournée flanqué de trois Anglais. Nous sommes en chapeau mou et avons cru bien faire. Lui est en chapeau haut de forme ; c'est une politesse pour l'électeur auquel il fait visite. Les fiches qui lui ont été remises ne portent aucune indication quant aux opinions de l'électeur. Le but de ses visites est précisément de s'en informer. Nous allons de porte en porte, sans en sauter une, sauf celles des *public-houses*. Il est notoire en effet que tous les débitans sont pour les Lords, auxquels ils savent gré d'avoir rejeté le *Licensing Bill*, et ce n'est peut-être pas le plus beau de l'affaire des Lords. Parfois il n'est pas besoin de demander à l'électeur pour qui il est. Le nom du candidat pour lequel sont ses préférences est imprimé sur une étroite bande de papier, rouge si c'est l'Unioniste, bleu si c'est le Libéral et collée à sa fenêtre ou sur sa porte. Notre *canvasser*, qui porte lui-même une rosette bleue à sa boutonnière, ne s'arrête presque pas chez les électeurs libéraux; mais le nombre de ceux qui s'affichent comme tels ne paraît pas très grand. Il insiste au contraire quand l'électeur répond qu'il est pour le candidat unioniste. Le *canvasser* entame alors, sur le pas de la porte, une discussion en règle avec lui. La discussion prend tout de suite une tournure pratique. Mais il n'est question entre les deux interlocuteurs que du *Tariff Reform*, et nous échangeons, Chevrillon et moi, cette réflexion qu'en France la discussion avec un ouvrier radical ou socialiste prendrait probablement tout de suite une tournure doctrinale et que de grands mots seraient prononcés. Rien de tel ici. L'ouvrier discute d'une façon presque terre à terre, avec des argumens positifs et répond, ma foi ! fort bien, aux argumens libre-échangistes du *canvasser*. L'un, qui est charpentier, se plaint de la concurrence des cercueils américains qui arrivent pleins d'allumettes. Un autre dit que cela lui est égal de payer un peu

plus cher sa nourriture s'il a du travail et si ses salaires sont plus élevés. Nous sommes surtout frappés de l'intelligence d'un vieil ouvrier, aux yeux brillans, qui a travaillé en pays étranger, répond du tac au tac aux argumens du *canvasser* et ne se laisse pas démonter un instant. Avec un air de protection il l'appelle : *my boy*. « Celui-là est un *black leg*, nous dit notre guide avec découragement. Il n'y a rien à faire avec lui, il ne fait partie d'aucune *Trade Union*. » De la question constitutionnelle, des libertés de l'Angleterre menacées par la Chambre des Lords, il n'a pas été jusqu'à présent une fois question, je dis pas une fois, et cela montre combien, au moins dans les milieux populaires, la question du *Tariff Reform* prime toutes les autres. Étonnés, nous posons nous-mêmes la question « Que pensez-vous des Lords? » « Je n'ai rien contre les Lords : que ferions-nous sans eux, » répond le charpentier. « Et les autres, qu'en pensent-ils, » demandons-nous? — « Les autres, ils pensent surtout à eux-mêmes. » — Et, comme nous insistons un peu : « J'aime deux choses, dit ce brave homme, d'abord le Roi, ensuite les Lords. » Notre *canvasser* libéral paraît un peu découragé : voilà une vingtaine de maisons que nous tenons. Il se fait tard, et j'ai donné rendez-vous à neuf heures, à Charing Cross Hotel, au colonel de l'Armée du Salut, qui doit être mon guide. J'abandonne mes deux compagnons qui, mourant de faim, restent dans le quartier pour dîner, et je prends un *bus* qui me mènera tout droit à Charing Cross.

Mon colonel m'attendait ponctuellement à Charing Cross Hotel. C'est une vieille connaissance pour moi, car il y a trois ans, nous avons déjà fait ensemble une tournée dans Londres dont j'ai rendu compte dans un journal. Je me repose un quart d'heure au bar, en prenant deux sandwiches et un verre de bière, et pendant ce temps-là, mon guide m'explique ce que nous allons faire. Je lui dis qui ce qui m'intéresse ce sont les *sans-travail*. Il sait que je voudrais en voir le plus grand nombre possible. Aussi, me propose-t-il de me mener d'abord aux environs de Drury-Lane voir ce qu'on appelle *the King's tent*, c'est-à-dire une tente où l'on reçoit un certain nombre de *sans-travail*. Puis nous descendrons sur les quais de la Tamise où se rassemblent les *sans-travail* dont l'Armée du Salut prend soin; nous irons les voir manger la soupe et se coucher. Ainsi soit fait. Nous partons.

Nous suivons le *Strand* assez longtemps. Boutiques brillamment éclairées, cinématographes, *public houses*. Au milieu de cet air de luxe et de fête, je remarque, suivant le même trottoir que nous, ne demandant pas l'aumône, ni autre chose, deux femmes jeunes encore, présentant le dernier degré de la misère, de la saleté et de l'abjection. Le jupon de l'une d'elles paraît fait d'une sorte de toile qui aurait servi à envelopper du charbon. Je doute que deux femmes ainsi mises se promenassent sur le trottoir des boulevards ou de la rue de la Paix sans exciter la compassion publique. Ici, personne n'y fait attention, sauf mon compagnon et moi, et cette indifférence même produit une impression assez pénible. Nous quittons le *Strand* pour aller visiter *the King's tent*. En effet, sous une tente, un certain nombre de malheureux scient des planches ou des pavés de bois pour en faire des petits fagots d'allumage. C'est un atelier d'assistance par le travail, beaucoup moins bien installé que les nôtres. Puis nous descendons une rue en pente, et enfin un escalier qui nous conduit sur ce qu'on appelle l'*embankment*. Là ont commencé à se rassembler les malheureux qui sont sans travail et qu'attire la perspective d'une bonne soupe et d'une nuit passée au chaud. Leur file, déjà très longue, s'allonge de plus en plus; ce n'est qu'à onze heures que les hommes de l'Armée du Salut doivent ariver. J'examine d'aussi près que je peux ces malheureux, évitant cependant tout ce qui aurait un air de curiosité blessante. Ils sont tous plus ou moins en guenilles, l'air abattu et misérable; il y a plus de jeunes gens et d'hommes dans la force de l'âge que de très vieux. J'imagine que les très vieux prennent leur parti de s'abandonner au *Workhouse*. Ceux-ci luttent encore pour vivre librement, et ils préfèrent la nuit qu'ils vont passer sous un des toits de l'Armée du Salut à l'hospitalité du *Casual ward* du *Workhouse*, qui les abriterait une nuit seulement et leur ferait payer cette hospitalité au prix d'un travail assez dur. Leur aspect est misérable. Quelques-uns fument cependant. Il souffle un vent très froid dont je ne laisse pas que de souffrir, mais je suis un peu honteux, vis-à-vis de ces pauvres diables, de mon manteau de fourrure. Tout en attendant, mon guide, avec qui je cause, me confirme que le nombre des *sans-travail* va augmentant depuis plusieurs années. Il y a, me dit-il, en Angleterre, à l'heure actuelle, plus de 60 000 vagabonds qui n'ont ni feu, ni lieu, ni travail. Dans ses seuls asiles, l'Armée

du Salut vient en aide à plus de 20000. A ma demande s'il n'y a pas, dans cette triste foule que j'ai sous les yeux, un certain nombre de paresseux qui ne tiennent pas à travailler, mon colonel répond que c'est une petite minorité et que le plus grand nombre pourrait être relevé par le travail agricole, puis par l'envoi aux colonies, suivant un procédé qu'il m'explique. Pendant que nous devisons ainsi par le froid, la longue file de ces malheureux s'ébranle. Les officiers de l'Armée du Salut sont arrivés, et la distribution des *tickets* a commencé. Ces *tickets* leur donnent le droit de se présenter dans l'un quelconque des nombreux asiles que l'Armée du Salut possède dans Londres. Ils y recevront une soupe, un morceau de pain et ils pourront y passer la nuit. Nous allons savoir, par le nombre des *tickets* distribués, combien ils étaient grelottans sur le quai, en attendant l'heure, bien tardive, où ils pourraient manger quelque chose, et se réchauffer. Seize cents!

La plupart d'entre eux se dirigent au pas de course, sans doute pour se réchauffer, vers un asile voisin, au moins relativement, dont ils paraissent tous connaître le chemin. Nous faisons une partie de la route en tramway, car il est onze heures et demie, et je dois avouer à mon guide que, marchant sans m'arrêter depuis sept heures du soir, je suis rendu de fatigue. Le bâtiment est situé non loin de Westminster Bridge, et de là, en quelques minutes, nous arrivons par une petite rue obscure, à un grand bâtiment où les pauvres diables vont passer la nuit. C'est une ancienne fabrique de billards que l'Armée du Salut a louée. A chaque entrant on remet un bol de soupe et un morceau d'un excellent pain blanc. Ils montent par un escalier étroit et remplissent successivement deux grandes salles garnies de bancs en bois. C'est sur ces bancs ou par terre qu'après avoir mangé, ils vont dormir jusqu'à quatre heures du matin. A cette heure matinale, on est obligé de les renvoyer. Sans cela l'asile serait assimilé à un *Lodging House* et soumis à une législation spéciale. Je m'assois au milieu d'eux. Je ne crois pas devoir faire comme John Burns qui est venu une fois goûter de leur soupe. Il y aurait là de ma part une affectation. Mais je les regarde avec une compassion infinie. Évidemment, il y a parmi eux des déclassés, des paresseux, mais la grande masse me paraît se composer de vaincus de la vie, d'hommes qui auraient pu, qui auraient voulu mieux faire et qui n'ont pas réussi. J'ai vu bien des misères, mais

je n'ai rien contemplé d'aussi triste que cet amas de déchets humains. Sachant que c'est un sentiment profondément religieux qui rassemble les soldats de l'Armée du Salut et entretient leur zèle, je m'étonne qu'on ne profite pas de cette occasion pour adresser à ces hôtes de passage quelques chrétiennes paroles. Mais on me dit, et je le crois, que ces malheureux sont tellement fatigués de leur journée passée à rôder qu'ils s'endormiraient dès les premières paroles. C'est charité de les laisser le plus tôt possible se livrer au sommeil, endormeur des tristesses et des maux.

A minuit, nous nous en allons. Sur la place de Westminster, entre la magnifique abbaye, abri de tant de gloires anglaises et le non moins magnifique Parlement, théâtre de tant de brillans tournois oratoires, rideau trompeur cachant le spectacle de misère que je viens de voir, je me sépare de mon guide en le remerciant et je serre avec respect la main de cet apôtre d'un christianisme, un peu vague sans doute, mais qui consacre son existence au soulagement de tant de souffrances. A minuit et demi, je suis rentré dans mon confortable hôtel où je goûte, non sans quelque vague malaise de conscience, le plaisir de trouver un souper qui m'attend dans une chambre bien chaude. Mais j'ai conservé de cette soirée une impression douloureuse. La question des *unemployed* s'est montrée à moi sous son aspect le plus triste. A Londres, la vie est intense, mais la souffrance est intense aussi et le contraste entre l'extrême opulence et l'extrême misère y est poussé vraiment trop loin. Si j'envie beaucoup de choses à l'Angleterre, je ne saurais lui envier son état social. A tout prendre, j'aime mieux le nôtre.

Vendredi 14 janvier.

Ayant assisté, il y a quelques jours à Brixton, à un *meeting* unioniste, j'aurais aimé à assister à un *meeting* libéral, voire à un *meeting* radical ou socialiste. J'aurais souhaité surtout entendre M. John Burns, le président socialiste du *Local government board*. Dans la circonscription de Battersea où il est fort combattu, il tient, me dit-on, cinq ou six *meetings* par jour, dont quelques-uns en plein air. C'est à un de ces *meetings* que j'aurais surtout aimé à assister. Mais au siège de la *Liberal Federation* on n'a pu ou voulu me donner aucun renseignement précis. Force m'est donc de renoncer à mon dessein. Je le regrette d'autant plus que M. John Burns est un peu le Millerand du Cabinet libéral.

Ses adversaires politiques eux-mêmes conviennent qu'il a très bien réussi dans son département et regretteraient de ne pas le voir rentrer à la Chambre. Il n'est pas sûr qu'il y revienne.

Faute de *meetings* radicaux et socialistes, je me suis rabattu sur un *meeting* unioniste qui doit se tenir dans le quartier bourgeois d'Holburn. C'est quelque chose comme notre quartier de la Bourse. On m'a prévenu que, l'entrée du *meeting* étant libre, il fallait arriver de bonne heure, avant huit heures. Ainsi fais-je, et même, par une petite porte dérobée que m'indique obligeamment un *policeman*, je trouve moyen de m'introduire dans la salle avant le public. La réunion se tient dans une salle d'école dont les murs sont garnis de tableaux instructifs, comme dans les nôtres. Cependant quelques affiches électorales sont suspendues aux murs. Une de ces affiches, déformant tant soit peu le mot célèbre de Nelson, dit : *England hopes every foreigner shall pay his duty*, calembour intraduisible, le mot *duty* voulant dire à la fois devoir et impôt. A huit heures à peine passées, le candidat fait son entrée, accueilli par de chaleureux applaudissemens. Je remarque avec étonnement qu'il porte un gros paquet sous le bras. Je saurai pourquoi tout à l'heure. C'est un M. Remnant, Unioniste, qui occupe le siège depuis longtemps. Aussi, la grande majorité de la réunion lui est-elle favorable. Après quelques mots du *chairman* qui défend le duc de Bedford, fort aimé et respecté, dit-il, à Holborn, contre une accusation injuste, le candidat prend la parole. Il parle sans éloquence, mais avec clarté et vigueur. Son discours roule sur quatre points : la Chambre des Lords, la marine, le *Home rule*, le *Tariff Reform*. On peut imaginer ce qu'il dit. Aussi ne retiendrai-je de ce discours que deux incidens. Il y a au fond de la salle un petit groupe d'adversaires. L'un d'eux interrompt fréquemment. Le candidat s'impatiente et dit que, si l'interrupteur n'est pas content, il n'a qu'à prendre la porte; si d'autres ne s'en chargent pas, il la lui fera prendre lui-même. L'interrupteur continuant, M. Remnant descend délibérément de la plate-forme et d'un pas ferme se dirige vers le fond de la salle. Le *chairman*, dont il me semble que ce serait le devoir d'intervenir, demeure impassible. Toute la salle est debout. On monte sur les chaises et je m'attends à assister à une scène de boxe entre le candidat et un de ses électeurs. Mais je ne vois pas bien ce qui se passe. Au bout de quelques minutes, j'entends des rires, des applaudissemens, et le

candidat revient tranquillement à sa place, soit que l'interrupteur ait pris le parti de s'en aller, soit qu'il ait promis de se taire. Je trouve ce petit épisode très anglais.

Autre incident. M. Lloyd George, dans un de ses plus violens discours a dit qu'en Allemagne, pays de protection, l'ouvrier se nourrissait de pain noir et de viande de cheval. Cette assertion a produit grand effet. Aussi a-t-elle été vivement contredite par les *Tariff reformers*, et d'ardentes discussions se sont engagées. D'abord, les Allemands mangent-ils vraiment du pain noir? Ensuite pourquoi en mangent-ils? Est-ce par pauvreté ou par goût? Le pain noir est-il si mauvais? Est-il vrai que le Roi en mange à son déjeuner du matin? La presse est remplie de cette controverse. Aussi, M. Remnant a-t-il eu l'idée d'apporter un morceau de ce fameux pain noir, et c'est ce que contenait le paquet qu'il avait sous le bras. Il le casse en plusieurs morceaux et offre de les faire circuler, pour montrer que ce pain n'est pas si noir que ça, et il a raison, car ce pain ressemble à notre gros pain de cuisine. Puis d'un autre paquet qu'on lui passe, il tire des morceaux de pain anglais, ceux-là irréprochablement blancs, et il démontre que ce pain, qui en réalité n'est pas meilleur, coûte beaucoup plus cher. Cet argument de choses paraît produire une certaine impression sur l'auditoire déjà convaincu du reste. Aussi la réunion se termine-t-elle par trois acclamations en faveur de M. Remnant, trois grognemens contre M. Lloyd George, et le candidat s'en va pour assister à un *overflow meeting* où il est attendu, ayant soin d'emporter sous son bras un second morceau de pain noir allemand qui doit lui servir à la même démonstration. Je ne crois pas nécessaire pour moi d'y assister une seconde fois, et je rentre à l'hôtel, n'ayant pas assurément perdu ma soirée, mais regrettant de n'avoir pas assisté à un meeting socialiste. J'ai l'idée vague que le secrétaire général de la *Liberal League*, un parfait et très aimable gentleman, pour lequel j'avais une lettre d'introduction, ne se souciait pas beaucoup au fond que j'assistasse à une réunion de ce genre.

Nous sommes arrivés à la veille de la bataille. La campagne électorale touche à son terme, au moins celle des discours. Les grands chefs ont tous parlé et reparlé. Les journaux de ce matin contiennent encore un discours de M. Asquith, et un discours de M. Balfour se répondant l'un à l'autre, sans

parler d'une demi-douzaine d'autres, de MM. Walter Long, Bonar Law, lord Hugh Cecil, et de l'infatigable Winston Churchill, qui a encore parlé à Inverness. Ils contiennent aussi un pathétique appel de Chamberlain, le vieux lutteur paralysé qui doit singulièrement souffrir de ne pouvoir paraître sur les plates-formes et répondre, comme il y a quelques années il n'aurait pas manqué de le faire, à M. Lloyd George et à M. Winston Churchill, avec lesquels il ne serait pas demeuré en reste de sarcasmes, voire d'invectives. Il ne peut pas parler, mais il peut dicter, et cet appel qu'il adresse à ses concitoyens est émouvant : « Je m'adresse à vous comme Anglais, je m'adresse à vous comme patriotes. » Et son appel est en effet inspiré tout entier par le plus ardent patriotisme. On peut discuter tel ou tel point du passé politique de M. Chamberlain : on peut être ou n'être pas partisan du *Tariff Reform;* mais il faut avouer que le vieil homme d'État a une idée singulièrement grande et fière de son pays. C'est aux Impérialistes surtout qu'il s'adresse. « L'Angleterre, dit-il, doit être un Empire ; si elle cessait de l'être, elle ne serait plus l'Angleterre que nous avons aimée. Si nous laissions se distendre les liens que nous avons noués avec ceux de nos enfans qui sont au delà des mers, l'Angleterre verrait décliner peu à peu la haute situation qu'elle occupe depuis tant d'années. Elle tomberait au rang d'une nation de cinquième ordre qui ne vivrait que par la tolérance du monde. Nous pouvons empêcher cela. Nous pouvons l'empêcher par cette fédération que j'ai constamment devant les yeux comme un objet pratique d'aspiration (*a practical object of aspiration*), cette fédération des nations libres qui nous permettra de prolonger d'âges en âges les glorieuses traditions de la race anglaise. » Cet appel où les questions d'intérêt et de protection sont très habilement mêlées aux questions de grandeur et de fierté nationales, qui est répandu aujourd'hui même à des millions d'exemplaires non seulement par la puissante presse de Londres acquise presque tout entière à l'Unionisme, mais par la presse de province, produira-t-il tout l'effet qu'en attend assurément son ardeur, et qu'en espèrent les Unionistes? On commencera de le savoir demain samedi, et surtout après-demain lundi, car personne, en ce pays, n'a l'idée qu'on pourrait voter le dimanche comme chez nous. Lundi soir, on connaîtra la composition du quart environ de la Chambre des Communes. Quels seront les résultats de ces premiers jours et des

jours suivans? Je ne me donnerai pas le ridicule de le prédire, alors qu'au moment où paraîtront ces lignes, l'événement aura prononcé. Mais puisque j'ai promis de faire de l'*impressionnisme* électoral, je dirai mon impression qui est la suivante :

Numériquement, il est possible que la coalition libérale l'emporte. Cela paraît même probable, car il faudrait, pour que les Unionistes eussent une majorité suffisante pour gouverner, qu'ils gagnassent 170 sièges environ, et même à quelques-uns de leurs chefs cela paraît beaucoup. Moralement, les Libéraux n'ont pas réussi. Ils ne sont pas parvenus à déterminer contre les Lords le grand mouvement populaire sur lequel ils comptaient. Malgré tout ce qu'on peut dire contre certains Lords qui ne siègent jamais, ou qui font peu d'honneur à leur corps, malgré les maladresses commises depuis l'ouverture de la campagne par quelques-uns d'entre eux, entre autres par celui qui, possesseur d'une des plus grandes fortunes de l'Angleterre, a annoncé l'intention de supprimer toutes ses souscriptions charitables, les Lords demeurent populaires, les uns, de grande naissance, parce qu'ils le méritent par les services qu'ils rendent au point de vue social, les autres parce que *self made men*, ils ont gagné leur pairie au service du pays, ou même par l'acquisition de grandes fortunes qu'ils doivent à eux-mêmes. Les modestes familles dont ils sortent sont fières d'eux. On me rapportait ce propos d'un ouvrier agricole : « Comment voterais-je contre les Lords? il y en a un qui est mon cousin? » Lors même donc que les Libéraux obtiendraient une majorité, je doute qu'ils puissent pousser à fond leur campagne contre la Chambre des Lords. Ils pourront lui imposer une réforme dont elle sent la nécessité, qu'elle aurait eu même raison d'effectuer plus tôt. Ils ne viendront pas à bout de la détruire. La poussée de l'opinion n'a pas été assez forte pour leur permettre de saper une des bases de la Constitution britannique.

Les Lords ont-ils eu raison de jouer une aussi grosse partie? Je l'entends mettre en doute par quelques-uns même de ceux qui leur sont favorables. Un Libéral important me disait : « Nous perdions du terrain tous les jours. Si les Unionistes avaient attendu, ils seraient arrivés au pouvoir aux élections prochaines. » Quelques-uns prétendent même que c'est à cause de cela que M. Lloyd George a présenté ce budget exorbitant. Il comptait que les Lords le refuseraient et qu'ils seraient ainsi con-

duits à se battre sur un terrain moins favorable. « Ils ont donné dans le panneau, » aurait-il dit. Je ne garantis pas ce propos, mais c'est ce qui explique que des politiques, comme lord Roseberry, aient dit qu'il aurait mieux valu ne pas engager la bataille et laisser passer le budget qui, mis en pratique, serait devenu très impopulaire. Quelques-uns de ceux qui ont voté avec lord Lansdowne partageaient, m'a-t-on dit, son avis. D'un autre côté, il est certain qu'à accepter un budget que lord Roseberry lui-même avait qualifié de révolution et qui était manifestement dirigé contre elle, aurait singulièrement abaissé la Chambre des Lords. La fierté avec laquelle elle a relevé le défi, la hardiesse avec laquelle elle a joué la partie, le *pluck* avec lequel les Lords ont personnellement donné, ont été en leur faveur. Les Anglais aiment le *pluck*.

Comment se terminera ce conflit qui présente assurément un singulier caractère de grandeur? Peut-être par une transaction, comme l'histoire politique anglaise en présente tant d'exemples, comme s'est terminée la grande bataille amenée par la réforme de 1832, qui avait bien autrement agité le pays, car je persiste à dire que le pays n'est pas agité dans ses profondeurs et ne semble nullement à la veille d'une révolution. Mon confrère et ami, Eugène-Melchior de Vogüé, a écrit sur les élections anglaises, au début de la période électorale, un article admirable, comme lui seul parmi nous est capable d'en écrire. Il a cru voir la Chambre des Lords renversée, la démocratie s'installant triomphante sur ses ruines, s'attaquant bientôt et victorieusement au principe même de l'hérédité royale, et, comme la monarchie est le lien qui tient ensemble le faisceau de l'Empire britannique, il a vu cet Empire, qui s'étend sur le monde, se dissolvant et se démembrant comme s'est autrefois dissous et démembré l'Empire romain. Il a trouvé de magnifiques accens pour décrire cette vision d'Ézéchiel, et son article a eu un juste retentissement, non pas seulement en France, mais en Angleterre. Pour moi, qui suis totalement dépourvu d'imagination, je ne saurais voir aussi loin, ni d'aussi grandes choses. Sans doute l'aristocratie anglaise paie déjà et paiera encore certaines fautes, mais ses racines dans le pays sont profondes, et le vieil arbre tient encore bon. Le sentiment monarchique est plus fort que jamais, et le lien qui rattache à la Métropole les parties si dispersées de cet immense Empire se resserre plutôt qu'il ne se distend. Aussi le

propos que j'entendais tenir à M. le Duc d'Aumale, il y a bien longtemps déjà, demeure-t-il vrai : « Depuis ma jeunesse, disait-il, j'entends parler de la décadence de l'Angleterre. J'en suis encore à attendre les premiers symptômes de cette décadence. »

Samedi 15 janvier.

Hier, journée de repos. J'ai déjeuné au Brook's Club, l'ancien club des Whigs, que les parties de jeu de Fox ont rendu autrefois célèbre, avec un très aimable Anglais que j'ai connu autrefois à Paris quand nous étions jeunes tous les deux (ce n'est pas d'hier) et avec un pair libéral qui paraît soucieux. Il croit au succès de son parti, mais il croit que les Libéraux, revenus au pouvoir, auront de la peine à s'entendre pour gouverner et il prévoit pour le printemps des élections nouvelles, d'où, pour l'Angleterre, une longue période d'agitation qui l'inquiète.

Le soir, j'ai eu le plaisir de dîner chez lord Reay, mon confrère, le membre étranger de l'Académie des Sciences Morales, dont l'admirable français me fait rougir de mon très médiocre anglais. Charmant et intéressant dîner, où je rencontre un économiste anglais, ancien ami de Gladstone, grand partisan du *Free Trade*, et la veuve de l'éminent historien Lecky que j'avais déjà rencontrée sur le continent. On me gâte en me parlant français et j'abuse de l'inépuisable obligeance de mon hôte pour me faire expliquer beaucoup de choses.

Aujourd'hui commence la bataille. Les journaux d'hier et ceux de ce matin publient un dernier manifeste signé à la fois de Balfour et de Chamberlain où ils affirment que le prix de la nourriture populaire ne sera pas augmenté par le *Tariff Reform*. Quelques-uns trouvent qu'ils auraient dû dire cela plus tôt. M. Winston Churchill, de son côté, demande aux électeurs de Manchester de frapper un grand coup pour le « libre-échange, la terre et la liberté. » Les journaux contiennent également un pressant appel à tous les propriétaires de véhicules quelconques et en particulier de *moto-cars* pour qu'ils les mettent à la disposition des comités de leur parti. Cette question du transport des électeurs joue un grand rôle dans les élections, mais principalement à la campagne. Je m'en vais avec le regret de n'avoir pas vu une élection rurale où, le jour du vote est, dit-on, un des plus curieux. A Londres où, dans

une même circonscription, les lieux de vote sont nombreux, je ne vois pas trop à quoi les véhicules pourront servir, à moins que ce ne soit pour transporter les infirmes et les vieillards, les *old age pensioners*. Cette question des *old age pensions* a joué un grand rôle dans les élections. On sait que le parti libéral, depuis qu'il est au pouvoir, a fait passer un bill assurant des pensions aux vieux ouvriers dans certaines conditions. Ce bill n'a pas été précisément combattu à la Chambre des Lords. Il est du nombre de ceux qu'elle a *laissés passer*. Mais les Unionistes ont fait cependant remarquer que ce bill n'avait pas été suffisamment étudié, et que les dépenses dépasseraient vraisemblablement les prévisions. C'est ce qui, en fait, est arrivé. Aussi les Libéraux avaient-ils, au commencement de la campagne électorale, répandu le bruit que, si les Unionistes revenaient au pouvoir, ils aboliraient les *old age pensions*. M. Balfour a répondu en s'engageant formellement à les maintenir, et l'assurance donnée par lui a même été affichée dans les bureaux de poste où se paient les pensions. Mais les *old aged* qui bénéficient de ces pensions se méfient et le plus grand nombre d'entre eux pourrait bien voter contre les Unionistes. Nous saurons tout cela ce soir.

Dimanche 16 janvier

Londres, qui m'avait semblé un peu morne hier dans l'après-midi, peut-être parce qu'il pleuvait à torrens, s'est réveillé le soir. De très bonne heure, et bien que les résultats ne dussent être connus qu'assez tard dans la soirée, une foule énorme, dont je n'essaierai pas d'évaluer le nombre, a commencé de s'entasser, en rangs serrés, sur la vaste place de *Trafalgar Square*. Dominant un baraquement en planches, s'élève un grand écran blanc sur lequel les résultats apparaîtront au fur et à mesure qu'ils seront télégraphiés. Cet écran blanc se détache brillamment sur la façade noire du *National Gallery*. Il n'y a qu'à se mêler à cette foule. Le spectacle en est curieux. Elle est surexcitée, vibrante; elle chante, et vocifère même par instans, mais elle est de bonne humeur et ne paraît en proie à aucune passion mauvaise. A peine deux ou trois résultats ont-ils paru sur l'écran que je constate que cette foule est en immense majorité unioniste. L'ami dont j'ai parlé au début et qui a bien voulu m'accompagner est lui-même un ardent unioniste; il peut se laisser aller tout à son aise à la vivacité de ses senti-

mens. Suivant que le résultat qui va être proclamé sera favorable aux Unionistes ou aux Libéraux, l'écran se colore d'abord en rouge ou en bleu. Quand la coloration rouge apparaît, les applaudissemens éclatent. Quand c'est la coloration bleue, ce sont des grognemens. Mais quand les chiffres mêmes sont affichés et qu'une grosse majorité a marqué le triomphe du candidat unioniste, c'est du délire. On me dit, ce matin, qu'il n'en a pas été ainsi partout, car il y a eu des rassemblemens dans tout Londres, principalement devant les bureaux des grands journaux. A *Fleet street* en particulier, devant les bureaux du *Daily Chronicle*, qui est un des rares journaux radicaux de Londres, les radicaux et les socialistes s'étaient donné rendez-vous et les démonstrations auraient été en sens inverse de celles dont j'ai été témoin à *Trafalgar Square*. Mais que la foule, en majorité, soit conservatrice à Londres, cela n'est pas douteux et ce n'est pas de cette immense metropole que partira le signal de la révolution qu'on prévoit et qu'on redoute tellement en France.

Nous restons là très longtemps, échangeant des propos avec nos voisins. Près de nous est un jeune homme qui tient en main une liste où sont consignés les résultats des élections dernières. A chaque résultat nouveau qui apparaît sur l'écran, il compare avec les résultats anciens et se réjouit de constater le nombre généralement plus considérable des voix unionistes. Beaucoup de jeunes gens comme lui dans cette foule, et cela me confirme ce qui m'a été dit, d'autre part, que les tendances d'une partie de la jeunesse sont beaucoup plus conservatrices que libérales. N'en est-il pas ainsi un peu en France ? Dans un coin de *Trafalgar Square* le *Pall Mall Gazette* a préparé un tableau où seront portés seulement les Gains et les pertes de chaque parti. Vers minuit, le tableau porte : Gain des Unionistes 11. Gain des Libéraux 2. C'en est assez pour nous indiquer dans quel sens va le courant et, comme il fait froid et humide, nous prenons notre parti de rentrer à l'hôtel. Mais la foule ne se décourage pas. Patiente et bruyante à la fois, elle demeurera debout, les pieds dans une boue glacée, jusqu'à ce que les derniers résultats soient proclamés, c'est-à-dire jusqu'à deux heures du matin.

Pour avoir les résultats complets de la première journée de vote, il faut que je consulte ce matin les journaux ou plutôt le journal. Je pensais que, vu la gravité des circonstances, au moins quelques-uns des grands journaux de Londres feraient paraître

une édition spéciale qu'on se serait arrachée dans les rues. Mais, point. Le respect du dimanche est poussé si loin dans ce pays que pas un n'a eu cette idée, et je dois me contenter de l'*Observer* qui est, avec le *Sunday Times*, le seul journal un peu important paraissant le dimanche. J'y lis que les gains des Unionistes ont été de 18, ceux des Libéraux de 3, ce qui ramène les gains des Unionistes à 15. Un siège a été gagné par le *Labour party*, mais sur un Libéral, juste châtiment d'une alliance un peu téméraire. Pas un siège n'a été gagné par les socialistes sur les Unionistes. Totalisés, les résultats sont ceux-ci : Unionistes, 43, Libéraux (parmi lesquels un grand nombre de radicaux, mais c'est le nom que s'est donné la coalition), 37, *Labour party*, 6 ; nationalistes (c'est-à-dire Irlandais), 5. Total des voix gouvernementales, 48, soit une majorité de 5 voix. Aux dernières élections, la majorité des Libéraux dès le premier jour du scrutin avait été de 37 voix. On a voté hier dans à peu près le septième des circonscriptions. Si cette proportion se maintenait, la majorité gouvernementale, qui, dans l'ancienne Chambre, était de 377 voix serait réduite à 35. Il est probable que la majorité sera plus considérable, car l'Écosse, dont on n'aura pas avant quelques jours les résultats, est acquise en grande majorité aux Libéraux, ainsi que le pays de Galles, et l'Irlande, sauf une quinzaine de voix, leur est acquise également. Mais il paraît peu probable que cette majorité soit assez forte pour qu'un gouvernement libéral puisse se passer de l'appui du groupe irlandais qui compte 83 membres. S'il est à la merci des Irlandais, il lui sera bien difficile de rien entreprendre contre la Chambre des Lords en s'appuyant sur un parti profondément antipathique à l'Angleterre. Gladstone en a fait à ses dépens l'expérience. Le jour où la question du *Home rule*, qui cette fois n'a pas été discutée à fond, serait posée devant le pays, pareille aventure pourrait bien arriver à ses successeurs.

De toute façon, un premier résultat favorable aux Unionistes est acquis et ne sera vraisemblablement pas modifié. Partout ou presque partout où les candidats unionistes passent, c'est à des majorités énormes, beaucoup plus considérables qu'aux élections dernières où ils passaient péniblement. Partout au contraire ou presque partout où les Libéraux passent, c'est avec des majorités très réduites par rapport aux dernières élections. Au début de leur campagne, les Libéraux avaient espéré que le flot populaire viendrait battre les assises de la Chambre héréditaire

et leur permettrait de la renverser. Le contraire s'est produit. C'est contre le gouvernement libéral que la vague populaire a en partie reflué; elle ne l'a point renversé sans doute, mais elle l'a singulièrement ébranlé. Numériquement, le gouvernement sera vainqueur. Mais il pourra bien être dans l'embarras pour pousser loin sa victoire. Oserai-je faire observer que c'est ce que j'avais pressenti et tâché de faire pressentir dans ces notes envoyées au jour le jour? Je crois pouvoir maintenant dire sans indiscrétion qu'à ma connaissance, c'est ce que prévoyaient et souhaitaient même les politiques du parti unioniste. Sachant que, s'ils avaient la majorité, elle ne pourrait être que très faible, ils ne se souciaient pas de prendre, dans des circonstances aussi défavorables, le fardeau du pouvoir. Ils aimaient mieux laisser à leurs adversaires l'embarras de gouverner avec une majorité insuffisante.

Certaines élections m'intéressent particulièrement, parce que j'ai assisté à quelques épisodes de la bataille. Birmingham, où M. Winston Churchill avait tenu une réunion si brillante, a donné aux Unionistes une majorité sans précédens. C'est un triomphe pour le vieux Chamberlain, et cela le consolera en partie de n'avoir pu prendre une part plus active à la lutte. Mes deux amis de Bath, avec lesquels j'avais partagé si indûment les acclamations de la foule, ont été battus, à une faible majorité, il est vrai. Les deux candidats conservateurs sont élus à Brighton. A Londres, dans ce quartier de Brixton où le duc de Norfolk avait été si indignement reçu, le candidat unioniste l'emporte, avec une assez grosse majorité. Il en est de même à Lambeth, faubourg très populeux et misérable de Londres, où un vieux pair, lord Ashbourne, s'est courageusement exposé aux huées de la canaille. Ces deux Lords ont ainsi recueilli la récompense de leur vaillance. Comme je l'ai déjà dit, les Lords ont donné dans toute l'Angleterre. Ils sont entrés hardiment en contact direct avec les masses électorales. Si, comme je l'espère, le principe d'une Chambre héréditaire, un instant mis en péril, sort sain et sauf de la bataille, c'est à leur énergie que cela sera dû. Les Lords se seront sauvés eux-mêmes.

J'arrête ici ces notes et résume mon impression dernière. L'Angleterre traverse en ce moment une grande crise de son histoire constitutionnelle, la plus grave par laquelle elle ait

passé depuis la réforme de 1832. Cette crise n'est pas terminée. Une assez longue période d'agitations va probablement suivre, agitations qui certainement lui seront nuisibles et pourront l'affaiblir momentanément. Mais elle en sortira et réalisera probablement, comme elle a su toujours le faire à temps, les réformes indispensables dans son organisme, entre autres la réforme de la Chambre des Lords sur la nécessité de laquelle tout le monde est d'accord, peut-être aussi, dans une certaine mesure, celle du régime de la propriété foncière. Je crois bien aussi que l'Angleterre ne résistera pas toujours au vent protectionniste qui, à tort ou à raison, souffle dans le monde entier. Mais ce sont là des questions secondaires par rapport à ce que redoutaient beaucoup des meilleurs amis de l'Angleterre. Je crois pouvoir les rassurer. L'Angleterre n'est pas à la veille d'une révolution politique, encore moins d'une révolution sociale. Agitée à la surface, elle n'est point troublée dans ses profondeurs, pas plus que ne le sera, par le vent qui fait rage ce matin, la mer que je vais repasser tout à l'heure, rappelé à Paris par les intérêts, les devoirs et par les douces chaînes qui retiennent à son foyer l'homme d'âge, sans lui faire regretter sa liberté. Aussi loin que l'œil d'un contemporain peut voir dans l'avenir, il ne sera point porté d'atteinte profonde aux fondemens de la Constitution anglaise. Les socialistes ne cesseront pas d'invoquer le nom de Dieu. A la fin de toutes les réunions, les Libéraux et les radicaux, aussi bien que les Unionistes, continueront de chanter à pleine voix le *God save the King*, et l'Angleterre demeurera ce qu'elle a été depuis un siècle : le modèle des grands et libres pays.

HAUSSONVILLE.

L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE

DE PASCAL[1]

« Un cas humain représenté au vif : » je ne sais pas de formule qui exprime mieux que ce mot du vieil Amyot l'intérêt dramatique et toujours vivant qui s'attache à l'histoire morale de « cet effrayant génie » auquel nous devons tout à la fois le *Traité du Vide* et le *Mystère de Jésus*.

I

Il est né en pleine renaissance religieuse. C'est le moment où le catholicisme français, pour mériter et consolider la victoire qu'il a remportée sur l'hérésie, opère sur lui-même la rigoureuse réforme qu'on avait réclamée de lui depuis plusieurs siècles. Nombre d'ordres nouveaux se fondent; les ordres anciens reviennent à la pureté de leur institution primitive; le clergé séculier remet en honneur ses antiques traditions de science et de vertu. De saints personnages apparaissent, François de Sales.

1. *Œuvres de Pascal*, par MM. Léon Brunschvicg et Pierre Boutroux, 6 vol. in-8; Hachette, 1904-1909; — *Port-Royal au XVII siècle, Images et Portraits*, par M. Augustin Gazier, 2e édition, in-8; Hachette, 1909; — *Mémoires de Godefroi Hermant sur l'histoire ecclésiastique du XVII siècle*, publiés par M. A. Gazier, 5 vol. in-8; Plon, 1905-1908; — *Pascal et son temps*, par M. F. Strowski, 1re édition revue et corrigée, 3 vol. in-16; Plon, 1909; — *Pascal inédit*, par M. Ernest Jovy, Vitry-le-François, Tavernier, in-8; 1908; — *L'Angoisse de Pascal*, par M. Maurice Barrès (*Journal de l'Université des Annales*, 25 mai 1909; — *la Conversion de Pascal*, par M. Henri Brémond (*l'Inquiétude religieuse*, 2e série, in-16; Perrin, 1909); — Ch.-H. Boudhors, *Notes sur Pascal et son temps* (*l'Enseignement secondaire*, 1er et 15 décembre 1909; — Cf. *Pascal*, par M. Émile Boutroux, in-16; Hachette. — *les Époques de la Pensée de Pascal*, par M. G. Michaut, in-16; Fontemoing.

Vincent de Paul, Olier, Bérulle, combien d'autres, véritables héros de l'action chrétienne, qui usent leur vie à restaurer dans le cloître et dans le monde l'idéal évangélique. Le P. de Condren, qui « dirigeait tout ce qu'il y avait de saints dans Paris, » n'hésitait pas à dire que ce siècle « était le siècle des saints et ne cédait en rien aux premiers temps de l'Église. » C'est en 1623, année de la naissance de Blaise Pascal, que Saint-Cyran entre en rapports avec la mère Angélique ; et à quatre ans de là, le duc de Vendatour créait la Compagnie du Saint-Sacrement.

Si la mère de Pascal avait vécu, aurait-elle mêlé quelque raffinement de mysticisme féminin à l'éducation chrétienne de ses enfans ? Nous ne le savons pas : nous ignorons à peu près tout d'Antoinette Bégon, de son caractère, de sa tournure d'esprit, de son tempérament moral, et nous en sommes réduits sur son compte à cette ligne trop laconique du *Recueil d'Utrecht* : « Elle avait aussi beaucoup d'esprit, et elle était très pieuse et très charitable. » Ce qui est sûr, c'est que le président Pascal, resté veuf, éleva ses trois enfans fort chrétiennement, mais sans austérité, et même avec une certaine liberté d'allures : l'« intime ami » de cet épicurien de Le Pailleur, dont M. Strowski nous a tracé un si vivant portrait, ne semblait pas prédestiné à un jansénisme bien farouche. A vrai dire, il croyait aux sorciers, et Marguerite Perier nous a conté à son sujet une bien étrange histoire de diablerie. Mais, à l'ordinaire, sa religion, solide, sensée, dépourvue de toute exaltation, était celle d'un « honnête homme. » Il avait « pour maxime, nous dit Mme Perier, *que tout ce qui est l'objet de la foi ne le saurait être de la raison*, et beaucoup moins y être soumis ; » et ces maximes, « souvent réitérées, » pieusement et docilement acceptées par son fils, avaient fait à une si grande impression sur l'esprit » de ce dernier qu'elles le préservèrent toujours, et de son propre aveu, de tout « libertinage » et que, de très bonne heure, elles le rendirent « soumis à toutes les choses de la religion comme un enfant. » Cette rigoureuse distinction des deux domaines, cette « cloison étanche » que l'on établit entre deux groupes de réalités, de facultés et de connaissances, entre le laboratoire et l'oratoire, correspondait si bien à un besoin de la pensée du temps, qu'on la retrouve au fond de la philosophie de Descartes, et que celui-ci lui dut une partie de son succès. Conception ingénieuse, profonde

peut-être, mais surtout commode, et qui convient excellemment à une époque également éprise d'activité religieuse et de rationalisme scientifique. Pour être pleinement efficace et remplir tout son objet, elle exige de ceux qui l'ont adoptée une pondération, un équilibre qui sont toujours chose assez rare chez un être humain. Combien d'hommes seraient capables de faire deux parts exactes de leur vie et de vouer l'une à la science et l'autre à la « connaissance mystique ? » Suivant le côté où l'on penche, la théorie qu'Étienne Pascal avait inculquée à son fils peut tout aussi bien légitimer une certaine incuriosité des choses religieuses que des enquêtes rationnelles. On réserve, on met à part, — pour n'y guère pénétrer, — le domaine qu'on ne se sent point fait pour explorer ; et le vers ironique du poète peut ici trouver aisément son application :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

C'est ce que vérifie à bien des égards le cas de Pascal lui-même. Chrétien sincère, respectueux, et même, si l'on veut, très suffisant, il a commencé, pourtant, à l'exemple de son père, par n'être pas un chrétien très fervent. La précocité de son génie scientifique l'emporte sur tout le reste ; « bornant » tout d'abord « sa curiosité aux choses naturelles, » son ardeur de connaître, de chercher, d'inventer, de comprendre était incroyable ; et chacun autour de lui, à commencer par son père, tout fier d'avoir un tel fils, s'entendait à encourager cette passion des certitudes rationnelles. A seize ans, il est considéré comme un jeune maître par les plus grands savans de l'époque, Roberval, Fermat, Desargues ; il compose un *Essai pour les coniques* qui contient un théorème auquel il a laissé son nom, et « qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disait que, depuis Archimède, on n'avait rien vu de cette force. » A vingt ans, il conçoit le principe d'une *Machine arithmétique* qui allait faire l'admiration des contemporains. Tout ce que le *libido sciendi* peut comporter de jouissances, Blaise Pascal l'a de bonne heure épuisé.

Si la science pure l'occupe surtout, elle ne l'absorbe pourtant pas d'une manière exclusive. La culture que lui avait donnée son père était fort suffisamment littéraire et philosophique. Nul doute qu'il ne se tînt au courant, et qu'il ne lût ce qui paraissait d'important, et probablement aussi quelques bons livres du

passé. Je serais étonné, par exemple, qu'il n'eût pas déjà pris contact avec Montaigne ; et comment eût-il ignoré Corneille, lequel d'ailleurs fréquentait chez son père ? Il est à croire aussi qu'à Paris, et surtout à Rouen, il vit un peu le monde. Mais son travail ne lui laissait apparemment pas beaucoup de loisirs, et ses affections familiales, surtout celle qui l'unissait à sa sœur Jacqueline, donnaient pleine satisfaction aux besoins de sa sensibilité juvénile. En un mot, la vie qu'il menait, peu différente de celle d'Étienne Pascal, était exactement celle d'un « honnête homme selon le monde » particulièrement voué aux recherches scientifiques ; et manifestement, jusque vers l'âge de vingt-trois ans, les préoccupations religieuses sont à l'arrière-plan de sa pensée.

Je dis à l'arrière-plan ; je ne dis pas qu'elles en aient été complètement absentes. D'abord, nous sommes très loin de tout connaître de la première jeunesse de Pascal, et, par exemple, sur une âme ardente et passionnée comme la sienne, nous serions assez curieux de savoir quel fut l'effet, si souvent décisif, de la première communion. D'autre part, si ignorans que nous puissions être de bien des faits essentiels de sa vie intérieure, nous entrevoyons néanmoins que l'idée chrétienne y était encore assez présente. L'*Essai pour les coniques* se termine par ces lignes fort significatives : « Après quoi, si l'on juge que la chose mérite d'être continuée, nous essaierons de la pousser *jusques où Dieu nous donnera la force de la conduire.* » Nous ne voyons pas bien Laplace terminant un traité de mathématique par une formule de cette nature.

Il semble bien pourtant que l'ivresse des certitudes scientifiques soit alors la passion dominante de ce savant de vingt ans. Son invention d'une machine arithmétique l'a rempli de joie et de fierté, et il faut l'entendre, dans sa lettre dédicatoire au chancelier Séguier, célébrer « cette véritable science, qui, par une préférence toute particulière, a l'avantage de ne rien enseigner qu'elle ne démontre. » « Il a osé tenter une route nouvelle dans un champ tout hérissé d'épines, et sans avoir de guide pour s'y frayer le chemin. » A ce ton d'orgueilleuse audace, à cette confiance dans son génie et dans la raison, on reconnaît une âme que l'humilité chrétienne n'a pas encore pénétrée bien profondément.

Mais s'il est vrai, comme le dira plus tard l'auteur des

Pensées, que « la maladie soit l'état naturel du chrétien, » c'est un état dont l'expérience personnelle ne devait pas lui être longtemps épargnée. Si fier et si hardi que soit le « roseau pensant, » c'est une loi de la condition humaine qu'il ne tarde guère à rencontrer sa limite : le « brin d'herbe, » la « goutte d'eau » qui « suffisent pour le tuer » ne sont jamais bien loin de sa route. Le labeur ininterrompu auquel s'était livré Pascal depuis sa plus tendre enfance avait fini par ébranler sa santé, qui paraît avoir toujours été un peu chétive. « Il nous a dit quelquefois, écrit Mme Perier, que depuis l'âge de dix-huit ans, il n'avait pas passé un jour sans douleur. » Il est à présumer que la maladie eut sur lui son effet habituel : elle a ramené sa pensée sur elle-même, l'a arrachée aux « divertissemens, » même nobles, qui risquaient de l'absorber et de la séduire, elle l'a rappelée aux méditations essentielles : elle l'a aidée à prendre conscience de sa « grandeur, » et, en même temps, de sa « misère ; » enfin elle dut affiner, exaspérer une sensibilité qui semble avoir toujours été à la fois très subtile et très ardente et qui, pour s'être renfermée dans le cercle étroit des tendresses familiales, n'en était ni moins riche, ni moins profonde. Sous l'apparence régulière de ses occupations coutumières et de son activité scientifique, son âme, à son insu peut-être, se renouvelait donc. Le Dieu « sensible au cœur » allait pouvoir y frapper.

II

On sait en quelles circonstances se fit ce qu'on est convenu d'appeler « la première conversion » de Blaise Pascal : la chute de son père sur la glace, en janvier 1646, l'intervention et l'apostolat de deux gentilshommes jansénistes, les nouvelles lectures de piété faites sous leur influence, et, finalement, l'enthousiaste adoption des doctrines et des pratiques léguées par Saint-Cyran. On venait de publier les *Lettres chrétiennes et spirituelles* de ce dernier ; c'était le vivant commentaire du traité, alors récent, d'Arnauld, sur la *Fréquente communion*, et de l'*Augustinus*, de Jansénius. Si l'on joint à tous ces ouvrages un discours de l'évêque d'Ypres, sur la *Reformation de l'homme intérieur*, qu'Arnauld d'Andilly venait de traduire en français, et que tous les historiens nous signalent comme ayant fait une très vive impression sur Pascal, on aura là les principaux écrits dont la

lecture fit naître ou redoubla dans toute la famille « le désir de se donner à Dieu. »

Blaise fut « le premier touché, » et nous savons avec quelle ardeur conquérante, une fois converti lui-même, il convertit son père, puis sa sœur Jacqueline, et enfin sa sœur Gilberte et son beau-frère, M. Perier. Une fois *converti*, écrivons-nous : qu'est-ce à dire? Le mot conversion, au XVIIe siècle, et particulièrement dans la langue janséniste, ne s'entend pas du tout, et nécessairement, du passage de l'incrédulité à la foi, mais simplement d'une religion un peu tiède à un christianisme plus scrupuleux et plus exactement pratiqué. Tel fut bien le cas de Pascal. Rien ne nous permet de penser, — surtout jusqu'en 1646, — et au contraire, tout nous porte à nier que sa foi chrétienne ait été, ne disons même pas entamée, mais effleurée par aucun doute. Le témoignage de Mme Perier sur ce point est formel : « Il avait été jusqu'alors préservé, par une protection de Dieu particulière, de tous les vices de la jeunesse, et *ce qui est encore plus étrange à un esprit de cette trempe et de ce caractère*, il ne s'était jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la religion. » Il n'y a pas lieu d'y contredire.

Mais ce qui est sujet à discussion, à distinction et à réserve, c'est le caractère même de cette première conversion de Pascal : c'en est la nature ou l'espèce, et le degré, non pas certes de sincérité, mais de profondeur. S'il était possible d'expliquer et de définir d'un mot ce quelque chose d'assez complexe et obscur qu'est toujours une crise d'âme, je dirais volontiers que cette conversion de Pascal fut essentiellement une conversion *intellectuelle*. Ce qui fut « touché » en lui, dans ce premier contact avec le jansénisme, ce n'est pas, ou ce n'est guère ce qu'il appellera plus tard « le cœur, » je veux dire les parties les plus profondes de sa nature, sa sensibilité, sa volonté, mais bien plutôt celles qui passent à juste titre pour les plus superficielles de notre être, cette intelligence dont il était si fier, et dont, jusqu'alors, il avait si âprement poursuivi les satisfactions. On se rappelle, dans l'*Avenir de la Science*, le mot de Renan sur lui-même à vingt-cinq ans : il se représente « vivant uniquement dans sa tête et croyant frénétiquement à la vérité. » Le mot s'appliquerait assez bien au Pascal de 1645 : l'« encéphalite, » dont il est atteint lui aussi, a jeté en lui de vivaces racines. Il ne voit partout que questions à résoudre, théories à édifier, syl-

logismes à enchaîner. La solution janséniste du problème de la vie et de la destinée frappe son esprit par sa rigueur logique, et il l'accepte sans coup férir. Sous les subtils raisonnemens des « livres de piété » qu'il a lus, il ne semble guère avoir vu et senti la profonde vie intérieure qu'ils recouvrent. Du moins, il ne paraît pas avoir éprouvé la nécessité ou le besoin, comme après une grande crise morale, de changer du tout au tout le train de son existence quotidienne et de travailler activement à la « réformation de l'homme intérieur. » La vérité religieuse est pour lui un système déterminé d'idées « claires et distinctes » auquel il apporte l'adhésion de son intelligence, non pas une communion croissante de tout l'être intime avec une réalité ineffable qui le pénètre, le renouvelle et l'affranchit. Dans cette première ferveur de ses vingt-trois ans, Pascal s'est surtout converti à une théologie.

Et c'est pourquoi, sans doute, il a pu, sans difficulté, et, ce semble, sans grande lutte intime, se laisser reprendre à sa vie scientifique. Il n'a pas quitté la région des idées pures et des vérités abstraites. Mme Perier, suivie en cela par le *Recueil d'Utrecht*, se trompe quand elle déclare que la première conversion de Pascal « termina toutes ses recherches, de sorte que, dès ce temps-là, il renonça à toutes les autres connaissances pour s'appliquer uniquement à l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire. » Les faits et textes connus sont formels à cet égard (1) :

(1) Il est pourtant nécessaire d'observer que nous sommes loin de tout connaître de cette période de la vie de Pascal, et que, peut-être, si nous en connaissions tout ce qu'il y aurait intérêt à en bien connaître, serions-nous amenés à simplifier moins que nous ne le faisons, à nuancer davantage l'interprétation que nous croyons devoir en proposer. Par exemple, de janvier 1646 à octobre 1646, date de l'expérience de M. Petit, nous ne saisissons aucune trace positive de l'activité scientifique de Pascal, ce qui, bien entendu, ne veut pas dire qu'il n'y en eût pas. Mais il se pourrait aussi, — ce qui expliquerait dans une certaine mesure les affirmations, en tout état de cause excessives, de Mme Perier et du *Recueil d'Utrecht*, — que, pendant ces huit ou neuf mois, Pascal, plus touché à fond que nous ne le pensions, par les condamnations de Jansénius, eût pris, et un moment tenu, la résolution de renoncer à ses recherches, résolution que la voix impérieuse de son génie lui aurait bientôt fait abandonner. Notez que c'est pendant ce temps-là que ses pressantes exhortations détachent Jacqueline du monde. Et qui sait même si lui aussi n'avait pas d'abord sérieusement songé à prêcher d'exemple? Mme Perier dit en propres termes que « Dieu l'éclaira de telle sorte par la lecture (des écrits jansénistes) qu'il comprit parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à *ne vivre que pour Dieu* et n'avait point d'autre objet que lui. » Et le *Recueil d'Utrecht* : « Il ne fit plus d'autre étude que celle de la Religion, et *commença à goûter les charmes de la solitude chrétienne* » Peut-être toute cette histoire morale de Pascal a-t-elle été plus accidentée encore, plus diverse, plus dramatique aussi que nous ne la concevons, par les échos trop fragmentaires qui nous en sont parvenus.

c'est après 1646 que Blaise Pascal a fait ses plus belles découvertes scientifiques et ses plus décisives expériences, et, manifestement, la condamnation portée par Jansénius contre les vaines curiosités de l'esprit ne l'a pas atteint, ou du moins il ne s'en est pas longtemps senti ébranlé. L'oratoire n'a point fait tort au laboratoire.

Un autre signe fort instructif, et même un peu déplaisant, de ce très naturel état d'esprit nous est fourni par l'attitude de Pascal dans l'affaire Saint-Ange. Un ancien capucin, du nom de Jacques Forton et qu'on appelait le frère Saint-Ange, professait à Rouen, sur diverses questions de haute théologie, des opinions dont l'orthodoxie parut suspecte à Blaise, ainsi qu'à quelques-uns de ses amis. Ils le dénoncèrent à l'archevêque à plusieurs reprises, et n'eurent de cesse qu'ils n'eussent obtenu une rétractation complète. A surprendre Pascal dans ce rôle désobligeant d'inquisiteur, nous entrevoyons du moins la conception toute formelle, littérale et j'oserai dire pharisaïque qu'il se fait alors de l'orthodoxie : il faut et il suffit à ses yeux qu'on adhère de l'esprit à un certain nombre de propositions et de formules élaborées par quelques grands penseurs chrétiens et fidèlement conservées par l'Église ; l'attitude intérieure, l'état concret de l'âme individuelle, bref, tout ce qui constitue la vie morale et vraiment religieuse, tout cela ou lui échappe ou lui reste indifférent. Et c'est pourquoi sans doute ce nouveau théologien se fait si promptement persécuteur.

De la superbe confiance qu'il met alors dans les constructions de l'intelligence, nous avons un témoignage fort curieux, d'autant plus curieux même qu'il nous permet de rapporter à une époque apparemment peu éloignée de sa première conversion les premières velléités apologétiques de Pascal. Il écrit de Paris, le 26 janvier 1648, à sa sœur, Mme Perier, qu'il a vu M. Rebours, l'un des confesseurs de Port-Royal : « Je lui dis, ajoute-t-il, avec ma franchise et ma naïveté ordinaires, que nous avions vu leurs livres et ceux de leurs adversaires, que c'était assez pour lui faire entendre que nous étions de leurs sentimens. Il m'en témoigna quelque joie. Je lui dis ensuite que *je pensais que l'on pouvait, suivant les principes mêmes du sens commun, démontrer beaucoup de choses que les adversaires* [1] *disent lui être con-*

[1] S'agit-il ici des adversaires de la religion en général, ou plutôt et exclusivement, comme le pense M. Strowski, des adversaires des jansénistes, à savoir les

traires et que le raisonnement bien conduit portait à les croire, quoiqu'il les faille croire sans l'aide du raisonnement. Ce furent mes propres termes, où je ne crois pas qu'il y ait de quoi blesser la plus sévère modestie. Mais, comme tu sais que toutes les actions peuvent avoir deux sources, et que *ce discours pouvait procéder d'un principe de vanité et de confiance dans le raisonnement*, ce soupçon, qui fut augmenté par la connaissance qu'il avait de mon étude de la géométrie, suffit pour lui faire trouver ce discours étrange, et il me le témoigna par une repartie si pleine d'humilité et de modestie, qu'elle eût sans doute confondu l'orgueil qu'il voulait réfuter... » Ne saisit-on pas ici sur le vif l'opposition intime, irréductible qui existe entre le véritable esprit chrétien, si défiant à l'égard de la raison raisonnante, si profondément convaincu que la foi n'est point affaire de raisonnement, et ce rationalisme obstiné qui est celui de tant d'apologistes, et qui leur persuade trop aisément que la foi est et doit être au bout d'un syllogisme, comme un corollaire au bout d'un théorème? De ce rationalisme-là, Pascal, quoi qu'il en dise, est, à cette époque, plus féru qu'il ne le pense.

Ce fut vers le même temps qu'il fut repris plus fortement par la maladie qui le tenaillait. Maladie bizarre, qu'on n'a pas encore étudiée comme elle le mériterait, et qui, jointe aux étranges remèdes dont on la compliqua, l'affligea de douleurs peu communes. « Mon frère, nous dit Mme Perier, ne s'en plaignait jamais, il regardait tout cela comme un gain pour lui. Car comme il ne connaissait pas d'autre science que celle de la vertu et qu'il savait qu'elle se perfectionnait dans les infirmités, il faisait avec joie de toutes ses peines le sacrifice de sa pénitence. » N'exagère-t-elle pas un peu ici? Et de même qu'elle prête à son frère un désintéressement à l'égard de la science qu'il ne professa que plus tard, ne lui attribue-t-elle pas, sur le chapitre de ses infirmités, une résignation, un stoïcisme joyeux, une ardeur ascétique de mortification, qu'il n'a peut-être pleinement atteints

Jésuites? Le texte est obscur et admet les deux interprétations, lesquelles d'ailleurs ne sont point inconciliables. Même dans les *Pensées*, qui sont pourtant dirigées « contre les athées, » Pascal n'a jamais distingué très nettement entre les ennemis du christianisme et ceux de Jansénius. Et si, dans le passage en question, il a surtout songé aux molinistes, l'application de ses vues apologétiques à un ordre d'idées plus vastes et plus hautes était chose si simple, si naturelle, que ce serait vraiment miracle qu'à un esprit généralisateur comme le sien la pensée n'en fût pas venue.

que dans les dernières années de sa vie? Je ne sais, et en l'absence de documens directs (1) et de témoignages contemporains, on ne peut guère que poser la question, sans prétendre à la résoudre. Ce qui est sûr, c'est que les médecins conseillèrent très vivement une vie moins surmenée, moins préoccupée et moins claustrale, bref, des « divertissemens, » « c'est-à-dire en un mot, — nous explique Mme Perier, — les conversations du monde : car il n'y avait point d'autres divertissemens convenables à mon frère, mais quel moyen à un homme touché comme lui de pouvoir s'y résoudre! En effet *il y eut beaucoup de peine d'abord :* mais on le pressa tant de toutes parts qu'il se laissa aller *à la raison spécieuse* de remettre sa santé; on lui persuada que c'est un dépôt dont Dieu veut que nous ayons soin. » Acceptons sans discussion ce témoignage; croyons qu'en effet Pascal eut d'abord beaucoup de peine à suivre ces conseils. Il n'en est pas moins vrai qu'il les a finalement suivis, que ses habitudes et ses goûts d'humaine logique ont fini par trouver « spécieuse » « la raison » qu'on faisait valoir à ses yeux. L'ascète chrétien qui, dans sa dernière maladie, va « appréhender même de guérir, » n'est pas encore parvenu à ce degré de ferveur mystique qui lui fera préférer à la santé les plus violentes souffrances physiques.

Cette disposition à fuir les suggestions ou les entraînemens de la sensibilité, à concevoir toutes choses, et même la religion, sous les espèces de l'intelligence, se traduit dans toutes les lettres d'alors que nous avons conservées de lui. Ce ne sont que sermons didactiques et austères, dures dissertations de théologie et de morale. En voici le ton. J'extrais ces lignes au hasard d'une lettre à Mme Perier : « C'est pourquoi tu ne dois pas craindre de

(1) J'avais cru longtemps, avec la plupart des pascalisans, sur la foi de l'avertissement de la première édition des *Pensées*, que la célèbre *Prière pour le bon usage des maladies* était de cette époque : « Une prière que M. Pascal composa étant jeune, » dit en effet la Préface. Mais un nouveau texte de la *Vie de Pascal* par Mme Perier, qu'a découvert et publié M. Brunschvicg, se prononce si affirmativement pour une époque ultérieure, qu'il me paraît bien difficile de ne pas le suivre : « On ne peut mieux connaître les dispositions particulières dans lesquelles il souffrait toutes ses nouvelles incommodités *des quatre dernières années de sa vie*, que par cette prière admirable que nous avions apprise de lui *qu'il fit en ce temps-là* pour demander à Dieu le bon usage des maladies... » L'affirmation, on le voit, est catégorique. J'ajoute, — et sans vouloir attacher à ces impressions, nécessairement un peu subjectives, plus d'importance qu'il ne convient, — qu'à y regarder de plus près, il me semble bien maintenant que l'inspiration, l'accent et le style même de la *Prière* ne sont pas en effet du premier Pascal. Oui, tout le morceau paraît bien contemporain du mot fameux : « La maladie est l'état naturel des chrétiens. »

nous remettre devant les yeux les choses que nous avons dans la mémoire, et qu'il faut faire rentrer dans le cœur, puisqu'il est sans doute que ton discours en peut mieux servir d'instrument à la grâce que non pas l'idée qui nous en reste en la mémoire, puisque la grâce est particulièrement accordée à la prière, et que cette charité que tu as eue pour nous est une prière du nombre de celles qu'on ne doit jamais interrompre... » Combien il y a plus de spontanéité et de naturel dans les lettres qu'écrit Jacqueline à la même époque! Celle-ci, songeant sans doute à son père, demande un jour à Mme Perier de prier pour elle, « afin, dit-elle, qu'il plaise à Dieu d'*envoyer sa lumière dans les cœurs plutôt que dans les esprits.* » Ce vœu aurait pu s'appliquer à Blaise aussi bien qu'à Étienne Pascal. La rigoureuse métaphysique janséniste l'a séduit; sa pensée se meut à l'aise dans ce système clos, mais sa pensée seule, et, à tout propos, elle éprouve le besoin d'en ressasser les principes. En vain la vie fait-elle effort pour échapper à ces cadres fixes; il essaiera de les lui imposer de force jusqu'à ce qu'elle les fasse définitivement éclater.

Veut-on toucher en quelque sorte du doigt cet intellectualisme foncier et persistant de Pascal, et cette ardeur de passion théologique qu'il porte avec lui partout? Qu'on relise la *Lettre* célèbre *sur la mort de M. Pascal le père.* Certes, Pascal aimait tendrement ce père, qui avait été pour lui le plus admirable des maîtres et le plus sûr des amis, et qu'il n'avait à peu près jamais quitté : son père et sa sœur Jacqueline ont été, je crois, les deux plus grandes affections de sa vie. Eh bien! rien de cette tendresse ne transparaît à travers la longue homélie janséniste qu'il adresse à sa sœur aînée et à son beau-frère pour les consoler. Jamais discours funèbre n'a affecté pareille austérité dialectique, pareil détachement des émotions humaines, pareille dureté, au moins apparente. Aucun de ces mots émus, vibrans et comme chargés d'humanité, qui nous touchent si profondément dans les oraisons funèbres de Bossuet : « Madame a été douce envers la mort, comme elle l'était envers tout le monde... » La seule parole un peu moins tendue que j'y relève est la suivante; et encore peut-on trouver que ce retour sur soi trahit une préoccupation quelque peu égoïste du salut individuel : « Si je l'eusse perdu il y a six ans, écrit Pascal, je me serais perdu, et quoique je croie en avoir à présent une nécessité moins absolue, je sais

qu'il m'aurait été nécessaire encore dix ans, et utile toute ma vie. » Mais tout le reste n'est guère qu'une raisonneuse et laborieuse dissertation, imitée de Saint-Cyran, — M. Strowski l'a finement observé, — mais sans les « frémissemens intérieurs » de Saint-Cyran, sur la meilleure manière de concevoir chrétiennement la mort et d'en utiliser les leçons. Pascal disserte et prêche au lieu de pleurer et de prier; ou plutôt, tout « accablé de douleur » qu'il soit, il domine sa sensibilité; il lui impose le masque rigide, — et trompeur, — d'une théorie abstraite. Chose curieuse, et pourtant plus fréquente qu'on ne pense : son premier contact avec le christianisme vivant semble avoir tari son « abondance du cœur (1); » sa vie intérieure n'a point passé dans sa foi.

Est-ce à dire cependant que cette première conversion, tout intellectuelle et superficielle et imparfaite qu'elle fût, ait été comme non avenue dans l'histoire morale de Blaise Pascal? Le fameux principe : « Rien ne se perd, » discutable et même faux, — nous le savons aujourd'hui (2), — dans l'ordre des phénomènes matériels, reste rigoureusement vrai dans l'ordre des choses morales. Peut-être certaines natures, à la fois très riches et très profondes, sont-elles ainsi faites, en raison même de leur richesse et de leur profondeur, qu'elles n'arrivent pas de primesaut à la vérité intégrale; elles ont besoin de s'y reprendre à plusieurs fois; elles tâtonnent, elles essaient avant de s'engager dans la grande voie royale qui doit les conduire au but entrevu et désiré. Mais ces tâtonnemens mêmes et ces essais ne sont point perdus; ils sont la condition peut-être nécessaire des découvertes ultérieures. La seconde conversion de saint Augustin n'aurait pas été ce qu'elle a été, si elle n'avait pas été précédée, à l'âge de dix-neuf ans, d'une première conversion toute philosophique et intellectuelle, fort analogue à celle de Pascal. La psychologie religieuse fournirait, si on voulait l'interroger, bien d'autres cas semblables. « Qu'il y a loin, s'écriera plus tard Pascal, songeant sans doute à lui-même, qu'il y a loin de la connaissance de Dieu à l'aimer! » Et il a raison! Mais la connaissance, même abstraite, de Dieu, est, ou peut être un commencement d'amour,

(1) Ces expressions sont de Pascal : elles sont tirées de l'épitaphe qu'il avait composée pour son père.

(2) Voyez à ce sujet le livre si suggestif de M. Bernard Brunhes sur *la Dégradation de l'énergie*, Paris, Flammarion, 1908.

une « première étape » « sur les chemins de la croyance » et de la vie chrétienne. La première conversion de Pascal l'a dégagé des pieuses et machinales et tièdes routines où s'attardait la religion de son enfance; elle lui a fait nettement sentir qu'il n'avait guère, jusqu'alors, fait que le geste de la foi. Trop rapide peut-être pour être bien profonde, incomplète et un peu livresque, elle a du moins laissé dans son âme des germes qui fructifieront dans la suite, et comme un goût, un désir, et une nostalgie du divin que rien d'humain ne pourra remplir et contenter.

III

Mais, comme si l'homme pouvait suffire à l'homme, c'est d'abord à la vie mondaine que Pascal va demander les satisfactions qu'elle dispense à ceux qui s'en laissent séduire. Quand, en 1647 ou 1648, il s'était « mis dans le monde, » pour suivre les conseils des médecins, ses premiers scrupules une fois vaincus, il avait goûté vivement le charme subtil de ces conversations entre « honnêtes gens » qui n'étaient pas pour lui une nouveauté, mais qu'il n'avait encore jamais recherchées avec beaucoup d'empressement. La vie sociale, qui a toujours eu en France une grâce toute particulière, a rarement été plus séduisante qu'elle ne le fut chez nous sous Louis XIII et dans la première moitié du règne de Louis XIV : à l'agrément spirituel qui est resté son apanage traditionnel et son éternelle parure, elle joignait alors une solidité, une profondeur qui étaient bien faites pour attirer et retenir des esprits sérieux et pénétrans. Elle leur faisait goûter la « douceur de vivre, » dont Talleyrand devait parler un jour, sous ses formes à la fois les plus piquantes et les plus hautes. Comment Pascal, tel que nous le connaissons, eût-il résisté au charme de séduction qui se dégage encore pour nous de cette fleur unique de civilisation et de culture? Il ne faisait jamais rien à demi, et toujours, quoi qu'il entreprît, il allait jusqu'au bout de son élan et de son effort. « Cet esprit si vif et si agissant ne pouvait pas demeurer oisif, » nous dit de lui Marguerite Perier; et, de fait, l'ardeur de sa sensibilité était telle qu'il se mettait toujours tout entier dans chacune de ses occupations. Forcé de voir le monde, il voulut en éprouver, en épuiser toutes les jouissances. Peu d'influences contraires auraient pu d'ailleurs le retenir sur cette pente. La nature, qu'il avait si violemment comprimée jus-

qu'alors, reprenait en lui ses droits, — les droits d'une jeunesse intacte qui aspire à s'épanouir. La maladie, dont il ne cessait de subir les atteintes, entretenait sans doute en son âme un peu de cette fièvre, de ce besoin de jouir qu'elle allume souvent chez certaines natures. Sa jeune gloire enfin l'entraînait, l'excitait à cueillir les brillans succès d'amour-propre que lui valaient ses découvertes. La religion plus intellectuelle que sentimentale qu'il s'était forgée ne pouvait pas être pour lui un de ces freins puissans qui s'imposent à la volonté et viennent à bout des plus intimes résistances. J'imagine aussi qu'Étienne Pascal, dans les dernières années de sa vie, bien loin de détourner son fils des honnêtes divertissemens qu'il lui voyait prendre, devait l'y encourager au contraire, et se réjouir qu'une santé si chère se résignât enfin aux ménagemens légitimes. Qui sait même s'il ne comptait pas un peu sur la vertu de l'exemple pour détacher Jacqueline des pensées de cloître auxquelles, non sans déplaisir, il l'avait vue s'arrêter? Or, la sœur préférée de Blaise, toujours fidèle à sa vocation, comme pour protester contre le relâchement qu'elle constatait chez son frère, se renfermait dans une solitude de plus en plus claustrale, et peu à peu perdait imprudemment l'influence morale qu'elle n'eût pas manqué d'exercer, si elle ne s'était pas dérobée d'elle-même à la douce intimité d'autrefois Ce fut bien pis après la mort du père. Désemparé, livré à lui-même, secrètement irrité aussi de l'abandon et du départ de Jacqueline, Blaise Pascal se replongea plus impétueusement que jamais dans cette vie toute « séculière » où il trompait son inquiétude.

En quoi consistait exactement cette existence mondaine qui allait provoquer les faciles anathèmes de Port-Royal? Tout d'abord, les sciences y avaient leur juste part. Les nouveaux amis de Pascal, Méré, le duc de Roannez entre autres, avaient une sérieuse culture scientifique, et, plus d'une fois, ils stimulèrent son zèle et encouragèrent ses recherches ; lui, comme il est naturel, ne demandait qu'à répondre à l'appel de son génie.

Il est probable aussi que les plaisirs proprement mondains, les visites, les réunions élégantes, les conversations spirituelles, le jeu peut-être, la société des femmes figuraient au programme de cette jeunesse éprise d' « honnêteté, » de vie aimable et facile. Écartons, bien entendu, au moins en ce qui concerne Pascal, toute idée de « libertinage, » au sens mo-

derne du mot. Si les témoignages catégoriques de Mme Perier et du *Recueil d'Utrecht* ne suffisent pas à notre scepticisme, songeons à ce que plus tard la pensée d'anciens déréglemens aurait, dans une conscience comme celle de Pascal, entraîné de remords. « Or, — nous dit excellemment un de ses historiens, M. G. Michaut, — dans les passages où il exprime le plus pleinement l'idée de l'humilité chrétienne, où il a le sentiment le plus fort de la corruption des hommes, on ne sent pas l'humiliation cuisante qu'il eût éprouvée à ce seul souvenir, on ne voit pas, pour ainsi dire, la rougeur de la honte dont il eût été saisi (1). » Serait-il d'autre part prouvé que le *Discours sur les passions de l'amour* fût bien de lui, il n'en résulterait point, — j'ai essayé de le montrer ici même, — que Pascal eût été amoureux. Mais il songeait à se marier, nous disent Marguerite Perier, le *Recueil d'Utrecht*, et Racine, dans son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal* : cela nous prouve au moins qu'il n'était point insensible au charme féminin, et qu'à cet égard son passage dans les salons du temps n'a pas été perdu.

On causait dans ces salons, on y dissertait même sur toutes les choses de l'esprit et du cœur : l'homme, ses passions et ses mœurs, ses devoirs envers lui-même et envers les autres, telle était l'éternelle matière de ces libres entretiens, où chacun apportait sa part d'expérience de la vie et des livres. A ceux qu'un secret instinct poussait à chercher en dehors de la révélation la vérité morale, deux principaux maîtres fournissaient des solutions originales et précises. L'un, Montaigne, « le livre cabalistique des libertins, » alimentait depuis un demi-siècle la pensée de ceux à qui tout effort de dogmatisme moral ou intellectuel semblait peu conciliable avec la véritable « honnêteté » et l'humilité native de la condition humaine. L'autre, Épictète, le héros de cette renaissance stoïcienne dont on n'a pas encore écrit l'instructive histoire, et qui, d'Amyot à Corneille, a été l'âme, souvent invisible, mais toujours présente, de tant d'œuvres considérables de notre littérature : il est le maître de chœur de tous ceux qui exaltent au-dessus d'elles-mêmes la raison et la volonté humaines, et qui font à l'homme un impérieux devoir de se surpasser. Aucun de ces deux écrivains moralistes n'était assurément inconnu de Pascal : nul doute pourtant, —

(1) Cf. la *Prière pour le bon usage des maladies* : « Seigneur, bien que ma vie ait été exempte de grands crimes, dont vous avez éloigné de moi les occasions... »

— l'*Entretien avec M. de Saci* nous en est une preuve assez péremptoire, — qu'à les entendre louer et discuter dans les milieux qu'il fréquentait alors, il ne les ait lus de plus près et pratiqués plus intimement qu'il n'avait fait encore.

Parmi toutes ces préoccupations nouvelles, que devenait « l'unique chose que Jésus-Christ appelle nécessaire? » La société où vivait et où se complaisait Pascal n'était point une école de mysticisme. Ces « honnêtes gens » auraient eu quelque peine à se transformer en « dévots : » quelques-uns étaient de francs « libertins, » comme on disait alors, et pour les autres, une indifférence aimable, volontiers ironique, était, à l'égard des choses religieuses, leur état d'esprit le plus habituel. Que cette tiédeur ait été contagieuse, que Pascal soit à peu près revenu, au contact du chevalier de Méré et de ses amis, à une attitude intérieure assez voisine de celle de sa première jeunesse, c'est ce qui semble bien ressortir des trop rares documens que nous possédons sur cette période de sa vie. Je crois qu'il serait non seulement téméraire, mais historiquement et psychologiquement faux, d'aller plus loin. Nous pouvons, je crois, affirmer que l'incroyance systématique, laquelle d'ailleurs est assez rare au XVIIe siècle, est un état d'âme que Pascal n'a jamais personnellement connu. Peut-on même admettre qu'il ait été en proie au doute? On s'accorde généralement aujourd'hui à renvoyer cette hypothèse au pays des légendes romantiques. Les passages des *Pensées* qui, à première vue, sembleraient devoir la légitimer, s'expliquent fort bien sans qu'on la fasse intervenir. Pascal, — et c'est là peut-être sa principale supériorité sur la plupart des apologistes de profession, — Pascal était capable de se représenter avec une force singulière des états d'esprit qui lui étaient pleinement étrangers; s'il avait connu lui-même autrefois le doute ou l'incrédulité, peut-être en évoquant ces douloureux souvenirs, son apologétique aurait-elle eu un accent plus tragique encore, plus déchirant et plus personnel : je ne pense pas qu'elle eût été plus directe, plus éprouvée et plus vécue.

Ce qui reste sûr, c'est que, pendant sa vie mondaine, Pascal, — il nous le dira lui-même tout à l'heure, — avait senti sa ferveur tomber graduellement, et sa vie religieuse lentement s'affaiblir. L'état moral qu'il avait jadis, dans une lettre à Mme Perier, si curieusement décrit, était devenu le sien : « Ainsi disait-il, la continuation de la justice des fidèles n'est autre

chose que la continuation de l'infusion de la grâce, et non pas une seule grâce qui subsiste toujours : et c'est ce qui nous apprend parfaitement la dépendance perpétuelle où nous sommes de la miséricorde de Dieu, puisque, *s'il en interrompt tant soit peu le cours, la sécheresse survient nécessairement.* » Oui, à cette âme qui ne s'était donnée qu'à moitié, ou qui du moins n'avait livré que les portions les moins intimes et les moins précieuses d'elle-même, Dieu avait retiré sa grâce, et il l'avait abandonnée à la « sécheresse, » et aux « divertissemens » du monde. Il ne devait pas la laisser s'y engloutir.

Mais de cette interruption apparente de vie spirituelle Pascal saura bien tirer parti, et son « expérience religieuse, » loin d'en être appauvrie, finira par sortir de cette épreuve élargie, fortifiée, enrichie en tous sens. C'est surtout à la vie morale que l'on peut appliquer l'antique adage qui voulait que la nature eût horreur du vide; et souvent les périodes qui paraissent les plus stériles sont justement celles qui en réalité sont les plus fécondes. Dans les profondeurs de notre être, et dans les obscures régions de l'inconscient, il se fait alors, à notre insu, un sourd travail intérieur d'élaboration et d'adaptation, dont les résultats se produiront plus tard au grand jour, et nous surprendront nous-mêmes. Lentement, progressivement, les idées abstraites qui, jusqu'alors, n'avaient enchanté que notre esprit, descendent en notre âme, s'y transforment en sentimens et en actes, en volonté et en vie. Par-dessous la régularité monotone des habitudes et des gestes de l'existence quotidienne, c'est un homme nouveau qui se prépare, et qui bientôt peut-être éclatera en pleine lumière. C'est ce qui devait arriver à Pascal. D'autre part, à fréquenter le monde, comme il l'a fait, il a appris à connaître l'homme : non pas l'homme abstrait, tel qu'on peut le voir dans les livres ; mais l'homme réel et vivant, avec ses intérêts et ses passions, ses grandeurs et surtout ses misères; il a connu, coudoyé, fréquenté de vrais incrédules; et sans même parler de tout ce que son génie de penseur et d'écrivain a gagné à ce supplément d'information et de culture, les *Pensées* sont là pour nous prouver qu'au point de vue même proprement religieux, il est loin d'y avoir perdu. A qui veut connaître « l'homme avec Dieu, » il n'est point inutile d'avoir étudié « l'homme sans Dieu. »

IV

Nous sommes au 8 décembre 1654. Ce jour-là, à la suite d'un sermon qui « toucha très vivement » (1) Pascal, et d'un long entretien avec son frère, la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie écrivait à Mme Perier les lignes suivantes :

... Tout ce que je puis dire, n'ayant point de temps, c'est qu'il [Blaise] est par la miséricorde de Dieu dans un grand désir d'être tout à lui, sans néanmoins qu'il ait encore déterminé dans quel genre de vie. Encore qu'il ait, *depuis plus d'un an*, un grand mépris du monde et *un dégoût insupportable* de toutes les personnes qui en sont, *ce qui le devrait porter, selon son humeur bouillante à de grands excès, il use néanmoins en cela d'une modération* qui me fait tout à fait bien espérer. Il est tout rendu à la conduite de M. Singlin, et j'espère que ce sera dans une soumission d'enfant, s'il veut de son côté le recevoir (car il ne lui a point encore accordé; j'espère néanmoins qu'à la fin il ne nous refusera pas). *Quoiqu'il se trouve plus mal qu'il n'ait fait depuis longtemps*, cela ne l'éloigne nullement de son entreprise : *ce qui montre que ses raisons d'autrefois n'étaient que des prétextes.* Je remarque en lui une humilité et une soumission, même envers moi, qui me surprend. Enfin, je n'ai plus rien à vous dire, sinon qu'il paraît clairement que ce n'est plus son esprit naturel qui agit en lui...

Elle ne dit pas tout, la sœur de Sainte-Euphémie, et, par modestie, par humilité chrétienne plutôt, elle dissimule son action personnelle, laquelle pourtant fut capitale en cette affaire. Jacqueline a été, ne disons pas la principale ouvrière, pour ne pas offenser sa pieuse mémoire, mais le principal instrument de cette seconde conversion de Blaise Pascal; et le peu que nous disent d'elle les historiens jansénistes nous permet cependant d'entrevoir et de deviner son rôle de directrice.

Pascal, si froissé et si attristé qu'il eût été de l'entrée de sa sœur au couvent et de l'insistance qu'elle avait mise à réclamer sa dot, n'avait pourtant pas rompu toute relation avec elle. Nous savons d'ailleurs qu'il finit par avoir honte de l'esprit de chicane qu'il manifestait, et par s'exécuter en fort galant homme, de l'aveu même de Port-Royal. Il est assez naturel de conjecturer que l'attitude si généreuse et vraiment chrétienne de toute la sainte maison, de la mère Angélique, en particulier, fit une vive et

1) C'est à dessein que j'insiste peu sur ce sermon, dont le sujet, l'orateur, la date et la réalité mêmes sont loin d'être sûrs. Voyez à ce sujet les justes observations de M. G. Michaut.

durable impression sur lui, une de ces impressions qui cheminent lentement en nous et contribuent un jour à l'orientation décisive de notre vie morale (1). Il aimait trop tendrement sa sœur Jacqueline pour renoncer complètement à la voir. Il allait donc à Port-Royal de temps à autre pour lui rendre visite. Quelle était, dans ces entretiens, l'attitude de la sœur de Sainte-Euphémie? « Gémissant, » comme elle le faisait dans son for intérieur, sur la vie de son frère et sur son avenir éternel, lui marquait-elle ces pieux sentimens « avec autant de douceur que de force? » Ou bien plutôt évita-t-elle les prédications intempestives, et se contenta-t-elle de prêcher la perfection de la vie chrétienne par l'exemple de sa vertu souriante et de sa bonté toujours prête? Dans l'une ou l'autre hypothèse, on n'a pas de peine à imaginer les pensées de Pascal au sortir de ces conversations, et la pente involontaire que suivait sa rêverie. Comment n'eût-il pas comparé la sérénité, la paix, l'assurance tranquille qu'il constatait chez Jacqueline à l'agitation et à l'inquiétude qui formaient alors le fond de son âme? Ses goûts de vie mondaine, la ferveur de son amitié pour le duc de Roannez, ses projets de mariage, ce sont là tout autant de signes d'une sensibilité ardente et troublée, insatisfaite, et qui un peu partout cherche où se prendre (2). Mais l'âme de Pascal était de celles qui ne peuvent se reposer qu'en Dieu. Il ne goûtait pas sans remords les plaisirs de sa vie nouvelle. Et voici que peu à peu aux remords succède le « dégoût. » *Surgit amari aliquid...*

> Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
> Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir...

A ces remords, enfin, à ces dégoûts, la maladie, qui quelque temps avait fait trêve, ajoute l'amertume de ses aiguillons.

(1) J'utilise ici une très fine remarque de Taine, dans des notes inédites qu'il a laissées sur Pascal : « Peut-être, écrivait-il, ces marques de sainteté et de désintéressement laissèrent un germe de conversion dans l'esprit de Pascal. »

(2) C'est à dessein qu'à l'exemple de M. Boutroux, dans son très beau livre sur Pascal, je ne fais pas entrer en ligne de compte, parmi les circonstances préparatoires ou explicatives de la seconde conversion, le trop célèbre accident du pont de Neuilly. J'estime, en effet, et j'ai essayé de montrer dans mes *Études d'histoire morale sur Blaise Pascal* (Hachette, 1910), que cette anecdote qui repose sur un témoignage *unique, anonyme,* assez peu précis d'ailleurs et de quatrième ou de cinquième main, n'est guère qu'une légende, à peine moins établie que celle de « l'abîme à gauche » chère aux Encyclopédistes. Quand d'ailleurs elle serait prouvée et historiquement rapportée à cette date, elle serait un accident tout à fait négligeable dans l'histoire morale de Pascal.

Qu'il regardât en lui ou en dehors de lui, que de choses invitaient Pascal à rompre des attaches qu'il va bientôt juger criminelles, mais qui, tout simplement, n'étaient pas dignes de lui !

Mais laissons Jacqueline, dans sa forte langue, et sous la dictée même des événemens, nous raconter, avec toute la précision désirable, les circonstances de cette conversion :

Je croirais vous faire tort, — écrit-elle à Mme Perier le 25 janvier 1655, — si je ne vous instruisais de l'histoire depuis le commencement qui fut quelques jours devant que je vous en mandasse la première nouvelle, c'est-à-dire environ vers la fin de septembre dernier. Il me vint voir et à cette visite il s'ouvrit à moi d'une manière qui me fit pitié, en m'avouant qu'au milieu de ses occupations qui étaient grandes, et parmi toutes les choses qui pouvaient contribuer à lui faire aimer le monde, et auxquelles on avait raison de le croire attaché, il était de telle sorte sollicité de quitter tout cela, et par une aversion extrême qu'il avait des folies et des amusemens du monde, et *par le reproche continuel que lui faisait sa conscience,* qu'il se trouvait détaché de toutes choses d'une telle manière qu'il ne l'avait jamais été de la sorte, ni rien d'approchant; mais que d'ailleurs *il était dans un si grand abandonnement du côté de Dieu qu'il ne sentait aucun attrait de ce côté-là ;* qu'il s'y portait néanmoins de tout son pouvoir, mais qu'*il sentait bien que c'était plus sa raison et son propre esprit qui l'excitait à ce qu'il connaissait le meilleur que non pas le mouvement de celui de Dieu;* et que dans le détachement de toutes choses où il se trouvait, s'*il avait les mêmes sentimens de Dieu qu'autrefois*, il se croyait en état de pouvoir tout entreprendre; et qu'il fallait qu'il eût en ces temps-là d'horribles attaches, *pour résister aux grâces que Dieu lui faisait et aux mouvemens qu'il lui donnait* (1). Cette confession me surprit autant qu'elle me donna de joie; et dès lors, je conçus des espérances que je n'avais jamais eues, et je crus vous en devoir mander quelque chose, afin de vous obliger à prier Dieu. Si je racontais toutes les autres visites aussi en particulier, il faudrait en faire un volume : car depuis ce temps elles furent si fréquentes et si longues, que je pensais n'avoir plus d'autre ouvrage à faire ; je ne faisais que le suivre sans user d'aucune sorte de persuasion, et je le voyais peu à peu croître de

(1) Ceci tendrait à prouver, suivant une observation que nous avons déjà faite plus haut, que la première conversion de Pascal n'aurait pas été, au moins tout d'abord, aussi complètement « intellectuelle » que les faits et les textes positivement connus nous invitaient à le croire. C'est bien d'abord « le cœur » qui aurait été touché dans Pascal; mais après avoir cédé, il aurait « résisté aux grâces que Dieu lui faisait et aux mouvemens qu'il lui donnait; » son « intellectualisme, » toujours prêt et toujours vivace, appuyé et favorisé d'ailleurs par une expérience religieuse et irréligieuse incomplète, aurait pris bien vite, même en matière religieuse, la place de ses velléités mystiques, et aurait régné, sinon sans trouble, au moins sans vrai partage, jusqu'à la seconde conversion. Simple hypothèse, assurément, et que nous proposons un peu timidement, ici, en note, à titre d'hypothèse, mais qui a pour elle de concilier tous les témoignages, et d'être assez conforme aux données générales de la psychologie religieuse.

telle sorte que je ne le connaissais plus, et je crois que vous en ferez autant que moi, si Dieu continue son ouvrage, et particulièrement en l'humilité, en la soumission, *en la défiance et au mépris de soi-même, et au désir d'être anéanti dans l'estime et la mémoire des hommes.* Voilà ce qu'il est à cette heure. Il n'y a que Dieu qui sache ce qu'il sera un jour.

Restait la délicate et nécessaire question du choix d'un directeur. Ce ne fut qu'« après bien des visites et bien des combats qu'il eut à rendre en lui-même, » que Pascal se résolu enfin à choisir M. Singlin. « Je vis clairement, observe ici bien profondément Jacqueline, que ce n'était qu'un reste d'indépendance caché dans le fond du cœur qui faisait arme de tout pour éviter un assujettissement qui ne pouvait être que parfait dans les dispositions où il était. » Elle note encore la « merveilleuse appréhension » qu'avait le « nouveau converti » que l'on sût ses nouvelles dispositions morales, et ses nouveaux rapports avec Port-Royal, et tous ses manèges pour dépister les soupçons. Enfin, M. Singlin, qui l'avait d'abord constituée la directrice de son frère, ayant consenti à se charger de lui, Pascal se retira quelque temps à Port-Royal des Champs : il avait une cellule parmi les solitaires, heureux d'être seul et pauvre, assistant en plein hiver à tout l'office, « depuis primes jusqu'à complies, » « tout ravi » du nouveau directeur auquel l'a adressé M. Singlin et « qui est un homme incomparable, » — c'était ce délicieux M. de Saci, — enfin devenant peu à peu indifférent à l'opinion du monde sur lui-même, dépouillant tout respect humain et se départant des allures mystérieuses qu'il avait affectées tout d'abord. La vraie conversion était opérée, et cette fois, elle était définitive.

Mais elle ne dit pas tout encore, probablement parce qu'elle ignore, la sœur de Sainte-Euphémie. Par humilité chrétienne, ou par pudeur religieuse, son frère semble bien ne pas lui avoir parlé de cette nuit mémorable du lundi 23 novembre 1654 où, feuilletant l'Évangile de saint Jean, probablement dans une de ces éditions de la Bible qui, imprimées à Louvain, « conservaient en grande partie le français archaïque de Lefèvre d'Étaples (1), » il a entendu et suivi l'appel décisif de la grâce.

On a commenté avec ingéniosité, avec émotion, avec éloquence (2) le précieux papier où Pascal, de sa propre main, a

(1) Ceci résulte des recherches de M. Strowski.

(2) Voyez notamment les commentaires de M. Boutroux, de M. Strowski, de M. Barrès, de M. Brémond.

consigné le vivant souvenir de cette nuit de novembre où Dieu, prenant en pitié sa détresse, vint enfin lui « retourner le cœur. » Je ne sais si la simple vue du mystique *Mémorial* n'est pas plus émouvante encore et plus parlante que les plus pieux et les plus pénétrans commentaires. La disposition même de cette page qui la fait ressembler à une strophe lyrique, ces phrases entrecoupées, où des lambeaux du texte sacré se mêlent et s'entrelacent aux brèves notations nerveuses de sentimens personnels, aux retours douloureux sur soi-même, aux actes de contrition et de repentir, aux ardens fermes propos, aux adjurations passionnées, ces mots qui se détachent en traits de flamme : *Feu*, — *Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Dieu de Jésus-Christ*, — *Grandeur de l'âme humaine*, — *Joie, joie, joie, pleurs de joie*, — *Jésus-Christ*, — je ne sais rien qui fasse pénétrer plus à fond dans l'intimité d'une âme exceptionnelle, surprise en l'un de ces momens uniques où elle se réalise et se dépasse tout ensemble. A quoi bon, après cela, discuter l'insoluble question de savoir si le mot « feu » est, oui ou non, symbolique, s'il y eut « vision » véritable, ou simplement illumination toute spirituelle de la grâce? Une seule chose est sûre, mais l'est d'une manière absolue. Le lundi 23 novembre 1654, « depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demie, » le « Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, » « *non des philosophes et des savans*, » ce « Dieu d'amour et de consolation, *qui remplit l'âme et le cœur de ceux qu'il possède*, » ce « Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie, *qui s'unit au fond de leur âme*, qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour, qui les rend incapables d'autre fin que de lui-même, » ce Dieu-là a parlé non plus à l'esprit, mais à l'âme et au cœur de Pascal; il leur a versé sa grâce, il leur a fait sentir sa présence réelle; il a rouvert les sources vives du « sentiment, » et à cette âme qui se plaignait de sa « sécheresse » et qui se croyait « abandonnée, » il a rendu la « certitude, » la « joie » et la « paix. » Et comme elle se donnait tout entière, cette fois, sans restriction ni réserve, il lui a rendu facile désormais l'« oubli du monde et de tout, hormis Dieu. » « Joie, joie, joie, pleurs de joie! »... En vain, dans un moment d'égarement, « je m'en suis séparé, » de ce Dieu, « je l'ai fui, renoncé, crucifié : » j'ai désormais l'espoir « que je n'en sois jamais séparé, » et la

« renonciation totale et douce » qu'il me demande, j'aurai, puisqu'il m'en donne la force, le courage de l'accomplir...

La « renonciation » tout d'abord ne fut pas aussi « totale » que Pascal l'eût peut-être souhaité. Tout Port-Royal s'était profondément réjoui d'une conversion retentissante qui venait si à propos consoler la sainte maison des persécutions commençantes. Par prudence, et aussi par un désir bien légitime d'utiliser un si rare génie qui venait s'offrir, on se garda bien de sevrer Pascal brusquement des études auxquelles il s'était voué jusqu'alors. De lui-même il arrêta les glorieuses recherches touchant la règle des partis et le triangle arithmétique qui l'occupaient encore deux mois auparavant; mais on l'entretint de conversations philosophiques et scientifiques, et on lui demanda d'inventer une méthode nouvelle pour apprendre à lire aux enfans et de rédiger pour eux des *Élémens de géométrie*. Il semble s'être prêté à ces divers désirs plutôt par obéissance que par dessein formé de reprendre le cours de ses occupations antérieures. « Quoiqu'il parlât peu de sciences, nous dit le *Recueil d'Utrecht*, cependant il disait son sentiment lorsqu'on le lui demandait. » N'avait-il pas écrit dans le *Mémorial* : « Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur? » Donc, il se soumettait, non peut-être sans quelque crainte, trop justifiée, — à lire du moins certains passages de l'*Entretien avec Saci* et de l'*Esprit géométrique*, — de se laisser reprendre à une passion trop chère, et de sentir les anciennes flammes se raviver dans son cœur. Évidemment, le vieil homme, trop épris de vérité abstraite, avait quelque peine à mourir pleinement en lui, et les quelques inquiétudes que nous croyons percevoir à ce sujet dans une des trop rares lettres de Jacqueline n'étaient pas dénuées de tout fondement.

Il est vrai que, d'autre part, on entrevoit, à travers ces lettres, que les pratiques de l'ascétisme le plus austère, — et cela semble assez nouveau chez lui, — lui devinrent bien vite familières. Il eût aimé à mener grand train, et il aurait eu quelque pente à « cacher son peu de bien : » il se condamna à la simplicité d'une vie toute monacale, et la lettre où sa sœur lui reproche gaîment de « mettre les balais au nombre des meubles superflus » semble bien indiquer, chez cette âme ardente et portée aux extrêmes, un certain excès jusque dans la recherche des mortifications salutaires.

N'aurait-il pas dès lors conçu le dessein du grand ouvrage dont les *Pensées* ne seront que les matériaux et l'ébauche? Je le croirais volontiers pour ma part; et quand l'*Entretien avec M. de Saci*, qui est certainement de janvier ou février 1655, ne serait pas là pour nous montrer très arrêtées quelques-unes de ses idées maîtresses, nous n'aurions qu'à songer à ses premières velléités apologétiques de 1648, pour concevoir combien un pareil dessein était naturel à une âme comme la sienne. Les Pascal comme les saint Augustin sont nés apôtres et apologistes. A peine convertis, ils cherchent à convertir les autres, à rendre témoignage de leur croyance. La conversion de Pascal n'était pas à proprement parler, nous l'avons dit, une conversion véritable, puisqu'il n'a pas eu à passer de l'incrédulité à la foi; mais elle a eu en lui le retentissement, les effets et les caractères d'une conversion véritable. Il était, pouvait-il croire, à peine chrétien la veille; il l'était de toute son âme le lendemain. Il n'est pas impossible qu'il ait songé à une *Apologie* lors de sa première conversion, et peut-être même l'idée lui en était-elle revenue plus d'une fois à l'esprit, au cours de sa vie mondaine. Mais l'*Apologie* que nous connaissons est née dans la nuit du 23 novembre 1654 : elle est essentiellement un acte de gratitude, de repentir et d'amour.

Deux textes, auxquels il est bien difficile d'assigner une date certaine, mais qui, s'ils ne sont pas strictement contemporains de la seconde conversion, en prolongent et en redoublent l'inspiration, achèvent de nous éclairer sur le nouvel état d'âme qu'elle a déterminé chez Pascal, et qui, au total, malgré quelques obscurcissemens fugitifs, restera le sien jusqu'à son dernier jour : ce sont la *Prière pour le bon usage des maladies*, et le *Mystère de Jésus*.

La *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies* compte parmi les pages les plus belles et les plus touchantes qu'ait inspirées l'ascétisme chrétien. Par l'accent d'intimité qui les anime, par le mouvement rythmé qui les emporte, par la vivante brusquerie des « attaques » et des « reprises, » certains morceaux font involontairement songer aux plus célèbres pièces de nos lyriques modernes :

O Dieu, devant qui je dois rendre un compte exact de toutes mes actions à la fin de ma vie et à la fin du monde! *O Dieu*, qui ne laissez sub-

sister le monde et toutes les choses du monde que pour exercer vos élus, ou pour punir les pécheurs! *O Dieu*, qui laissez les pécheurs endurcis *dans l'usage délicieux et criminel* du monde! *O Dieu*, qui faites mourir nos corps, et qui, à l'heure de la mort, détachez notre âme de tout ce qu'elle aimait au monde! *O Dieu*, qui m'arracherez, à ce dernier moment de ma vie, de toutes les choses auxquelles je me suis attaché, et où j'ai mis mon cœur! *O Dieu*, qui devez consumer au dernier jour le ciel et la terre, et toutes les créatures qu'ils contiennent, pour montrer à tous les hommes que rien ne subsiste que vous, et qu'ainsi rien n'est digne d'amour que vous, puisque rien n'est durable que vous! *O Dieu*, qui devez détruire toutes ces vaines idoles, et tous ces funestes objets de nos passions! Je vous loue, mon Dieu, et je vous bénirai tous les jours de ma vie, de ce qu'il vous a plu prévenir en ma faveur ce jour épouvantable, en détruisant à mon égard toutes choses, dans l'affaiblissement où vous m'avez réduit. Je vous loue, mon Dieu, et *je vous bénirai tous les jours de ma vie, de ce qu'il vous a plu me réduire dans l'incapacité de jouir des douceurs de la santé* et des plaisirs du monde, et de ce que vous avez anéanti en quelque sorte pour mon avantage les idoles trompeuses que vous anéantirez effectivement, pour la confusion des méchans au jour de votre colère...

Que nous sommes loin ici de l'idéal stoïcien, cet idéal dont, plus que personne d'ailleurs, Pascal a senti la grandeur (1)! *Abstine et sustine*. Une patience virile, une résignation muette et hautaine, voilà l'attitude du stoïcien en face de la douleur. Mais cette douleur que le stoïcien supporte et dédaigne, mais qu'il ne désire pas, l'appeler de ses vœux, l'aimer, la bénir, — et la convertir en sainteté, — voilà un effort d'héroïsme que seul le christianisme a conçu et rendu possible, et que Pascal, nous le savons par sa vie, a su noblement réaliser. De cette existence, où la souffrance physique a eu une si forte part, la *Prière pour le bon usage des maladies* est un émouvant commentaire. A qui ne veut pas la considérer « en païen, » la douleur en effet a un sens et sa divine raison d'être. Elle est d'abord une expiation. « Vous m'aviez donné la santé pour vous servir, écrit Pascal, et j'en ai fait un usage tout profane... Faites-moi bien connaître que les maux du corps ne sont autre chose que la punition et la figure tout ensemble des maux de l'âme... Car, Seigneur, la plus grande de ses maladies *est cette insensibilité*, et cette extrême faiblesse qui lui avait ôté tout sentiment de ses propres misères. Faites-les-moi sentir vivement, et que *ce qui me reste de vie soit une pénitence continuelle* pour laver les offenses

(1) « J'ose dire qu'il (Épictète) mériterait d'être adoré, s'il avait connu son impuissance... » (*Entretien avec Saci.*)

que j'ai commises. » Elle est ensuite une purification, un moyen de se rapprocher de Dieu, dont il est si facile d'oublier la voix dans le tumulte des sens et parmi le divertissement des créatures. « Que je m'estime heureux dans l'affliction, et que, dans l'impuissance d'agir au dehors, vous purifiiez tellement mes sentimens qu'ils ne répugnent plus aux vôtres ; et *qu'ainsi je vous trouve au dedans de moi-même*, puisque je ne puis vous chercher au dehors à cause de ma faiblesse. » Et elle est enfin une coopération à l'œuvre divine, un moyen, le plus efficace peut-être, d'imiter Dieu, et de collaborer au drame éternel de la rédemption. « O Dieu, qui ne vous êtes fait homme que pour souffrir plus qu'aucun homme pour le salut des hommes, entrez dans mon cœur et dans mon âme, pour y porter mes souffrances, et pour continuer d'endurer en moi ce qui vous reste à souffrir de votre passion. » Représentons-nous Pascal supportant patiemment, héroïquement, doucement les atroces souffrances dont nous a parlé Mme Perier : il avait acquis le droit, les ayant vraiment vécues, d'écrire ces nobles paroles. Je ne crois pas qu'on ait jamais plus éloquemment, ni plus profondément exprimé la conception chrétienne de la douleur.

Si belle et si puissamment émouvante que soit la *Prière pour le bon usage des maladies*, il est difficile de ne pas lui préférer encore le *Mystère de Jésus*. On sait l'origine probable de ce morceau qu'ont méconnu, — on ignore pourquoi, — les premiers éditeurs des *Pensées* : c'est une méditation analogue à celle qui nous a été conservée de Jacqueline sur un sujet proposé par un des « billets » mensuels de Port-Royal. A méditer sur « le mystère de la mort de Notre-Seigneur, » Pascal a littéralement revécu le drame ineffable du Calvaire. C'est bien d'abord une « méditation » véritable à laquelle il se livre. Il a sous les yeux le récit des quatre évangélistes sur la Passion du Sauveur, et, se transportant par la pensée au jardin des Oliviers, il revoit, dans leur réalité saisissante et tragique, tous les détails de la douloureuse scène. Il les revoit, et il rêve, notant aussi brièvement et simplement que possible les principaux momens de sa rêverie, les traits significatifs de sa vision :

... Il souffre cette peine et cet abandon dans l'horreur de la nuit.

Je crois que Jésus ne s'est jamais plaint que cette seule fois ; mais alors il se plaint comme s'il n'eût plus pu contenir sa douleur excessive : « Mon âme est triste jusqu'à la mort... »

Jésus étant dans l'agonie et dans les plus grandes peines, prions plus longtemps...

Et la prière de Pascal est si fervente, son émotion est si poignante, que la vision enfin prend corps et se rapproche. Du haut de sa croix, le divin Crucifié laisse tomber un regard de compassion et d'amour sur cette pauvre âme tremblante qui est là, courbée à ses pieds. Et voici que, dans l'horreur de la nuit, dans le silence de la pauvre cellule solitaire, une voix adorable se fait entendre :

Console-toi, tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais trouvé.

Je pensais à toi dans mon agonie, j'ai versé telles gouttes de sang pour toi...

Le Père aime tout ce que Je fais.

Veux-tu qu'il me coûte toujours du sang de mon humanité, sans que tu donnes des larmes...

Les médecins ne te guériront pas, car tu mourras à la fin. Mais c'est moi qui guéris et rends le corps immortel.

Je te suis plus ami que tel et tel ; car j'ai fait pour toi plus qu'eux...

La voix est si douce, si tendrement persuasive qu'elle rend confiance et courage. Et voici qu'un dialogue sublime s'engage entre Pascal et son Dieu :

Si tu connaissais tes péchés, tu perdrais cœur.

— Je le perdrai donc, Seigneur, car je crois leur malice sur votre assurance.

— Non, car moi par qui tu l'apprends, t'en peux guérir, et ce que je te dis est un signe que je te veux guérir. A mesure que tu les expieras, tu les connaîtras, et il te sera dit : « Vois les péchés qui te sont remis. »

Fais donc pénitence pour tes péchés cachés et pour la malice occulte de ceux que tu connais.

— Seigneur, je vous donne tout !

— Je t'aime plus ardemment que tu n'as aimé tes souillures, *ut immundus pro luto*.

Qu'à moi en soit la gloire, et non à toi, ver et terre...

La vision a disparu ; la voix divine cesse de se faire entendre. Retombant sur elle-même, l'âme pécheresse, l'âme pénitente connaît désormais sa misère et l'unique, l'infaillible remède. Le Dieu qui « s'est uni » à Pascal « au fond de son âme » lui a révélé la voie à suivre pour son salut :

Je vois mon abîme d'orgueil, de curiosité, de concupiscence. Il n'y a nul

rapport de moi à Dieu, ni à Jésus-Christ juste... Mais il s'est guéri lui-même et me guérira à plus forte raison.

Il faut ajouter mes plaies aux siennes, et me joindre à lui, et il me sauvera en me sauvant. Mais il n'en faut pas ajouter à l'avenir...

Faire les petites choses comme grandes, à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous, et qui vit notre vie; et les grandes comme petites et aisées, à cause de sa toute-puissance...

En d'autres termes, il faut être *saint*. La sainteté, voilà ce que sa seconde conversion a clairement révélé à Pascal; voilà la réalité nouvelle qui s'est en même temps imposée à son esprit, à sa volonté, à son cœur. Et certes, auparavant, il n'était pas sans connaissance de ces régions supérieures où si peu d'âmes peuvent atteindre, et même il était capable d'en raisonner avec beaucoup de lucidité et de force; mais il ne s'y était guère élevé que par les seules ressources de son intelligence; le reste de son âme était demeuré à terre. Cette fois, la grâce a tout envahi, balayé jusqu'aux dernières résistances, et c'est de toute son âme que Pascal s'est porté, et s'est senti soulevé jusqu'à son Dieu. Désormais, plus de vaine dialectique abstraite : l'action; plus de discussions théologiques inutiles, d'inquisitions, de dénonciations : l'humilité et la charité, c'est-à-dire la sainteté : voilà le vrai moyen, accessible à tous, d'aller à Dieu et de posséder Dieu.

V

Un moment, Pascal va être détourné de sa voie par ses amis de Port-Royal eux-mêmes, puisque ce sont eux qui l'ont engagé dans la polémique des *Provinciales*. Nous n'avons pas à raconter ici toute cette histoire, bien connue d'ailleurs, ni à apprécier de nouveau les « petites Lettres. » Du point de vue strict du christianisme intérieur, font-elles autant d'honneur à Pascal chrétien qu'à Pascal pamphlétaire et écrivain? Je ne sais, et je voudrais en être sûr. Quand au reste Pascal aurait eu raison sur tous les points et dans tout le détail de sa polémique avec les Jésuites, il resterait encore qu'il s'est complètement et fâcheusement mépris sur la question capitale de la casuistique. Erreur *intellectuelle*, dont il n'est pas entièrement responsable, puisqu'on l'a commise autour de lui, mais qui n'en est pas moins significative de sa part. Il n'y a qu'un pur théoricien qui puisse

croire que la morale soit chose toujours très claire, et que les problèmes qu'elle pose se résolvent aussi facilement qu'un théorème de géométrie. Non, le devoir ne parle pas toujours aussi nettement que paraît le penser Pascal. Bien souvent, le difficile n'est pas de l'accomplir, mais de le bien connaître. Il y a d'ailleurs des devoirs contradictoires, et nous connaissons tous des consciences très droites et très pures qui sont restées longtemps angoissées par les antinomies morales où elles se débattaient. La vie morale n'est peut-être, à la bien prendre, qu'une succession de cas de conscience à résoudre. Et, dès lors, comment, de quel droit proscrire la casuistique, laquelle, née avec l'humanité elle-même (1), ne disparaîtra sans doute qu'avec elle (2) ? Mais les intelligences royales, comme l'était celle de Pascal, n'ont pas toujours de ces scrupules : le réel, dans son humble vérité, leur échappe parfois ; et elles ont quelque peine aussi à mourir à elles-mêmes, à « s'abêtir, » comme dira bientôt énergiquement l'auteur des *Pensées*, à renoncer définitivement aux constructions et aux systèmes où elles s'attardent et dont elles s'enchantent.

Et assurément, Pascal n'est pas sans excuse. N'était-il pas approuvé et encouragé dans sa lutte par tous « ces Messieurs » qui, tout heureux d'avoir trouvé un « secrétaire, » lui procuraient les textes et les documens dont il avait besoin ? D'autre part, le miracle de la sainte Épine, qui devait faire une si forte impression sur lui, arriva aussi fort à propos pour redoubler son ardeur et le confirmer dans ses sentimens. Il put se croire, et il se crut, — la miraculée étant sa propre nièce et sa filleule, — l'objet d'un « décret nominatif » de Dieu, et le défenseur élu d'une cause sainte, — et son énergie, son âpreté combative s'en trouvèrent renforcées. Mais, quel que fût l'entraînement du combat, il ne se pouvait pas que Pascal ne sentît parfois se réveiller en lui les sentimens trop humains qu'il avait précisément voulu anéantir. A Port-Royal, les religieuses, la mère Angélique sûrement, peut-être aussi Jacqueline, avaient des doutes et des scrupules sur la légitimité des armes employées pour la défense de leur

(1) Voyez à ce sujet la fort intéressante introduction d'Henry Michel à son édition classique des *Provinciales*. Paris, Belin, s. d.

(2) Ces pages étaient écrites quand j'ai lu, sous la plume de Victor Cherbuliez, — voyez la *Revue* du 1er janvier, — une défense de la casuistique présentée en termes parfois presque identiques à ceux que j'avais moi-même employés. Je me suis bien gardé de rien changer à mon texte, mais je ne puis m'empêcher de me féliciter de cette piquante coïncidence.

maison. Peut-être aussi Pascal eut-il, à de certaines heures, l'obscur pressentiment qu'il dépassait le but, et que la religion même pourrait bien un peu pâtir des coups qu'il donnait si vaillamment. Toutes ces raisons, ou d'autres encore, agirent-elles sur lui ? Ce qui est certain, c'est que Pascal s'arrêta en pleine lutte, qu'une dix-neuvième *Provinciale* commencée est restée inachevée, et qu'à partir au moins de 1658, l'auteur des « petites Lettres » est plongé tout entier dans l'*Apologie* dont il a conçu le dessein.

Une dernière fois cependant, ressaisi comme malgré lui par son génie familier, par cet « esprit géométrique » dont il ne parvient pas à se défaire, Pascal revient aux recherches scientifiques auxquelles il semblait avoir définivement renoncé. On sait en quelles circonstances. Affligé d'un violent mal de dents, il essaya, pour s'en soulager, d'appliquer sa pensée au difficile problème de la Roulette, et il en découvrit la solution. Sur le conseil du duc de Roannez, qui voyait là un moyen de faire profiter la religion de l'admiration que provoquait sa découverte, il ouvrit à ce sujet un concours dont il fut naturellement le lauréat. Dans cette affaire encore, il fit plus d'une fois preuve de ce *libido excellendi* (1) qui avait toujours été sa passion dominante, et plus d'une fois sans doute, sa conscience dut lui reprocher de n'avoir pas su résister aux voix tentatrices, à son impérieux et naturel « désir de *se survivre* dans l'estime et la mémoire des hommes. » Dans ce duel entre l'esprit chrétien et l'amour de la gloire humaine, c'est l'esprit chrétien qui devait avoir le dernier mot. Il écrivait au mois d'août 1660 au mathématicien Fermat :

Je vous dirai aussi que, quoique vous soyez celui de toute l'Europe que je tiens pour le plus grand géomètre, ce ne serait pas cette qualité-là qui m'aurait attiré ; mais que je me figure tant d'esprit et d'honnêteté en votre conversation, que c'est pour cela que je vous rechercherais. Car, pour vous parler franchement de la géométrie, *je la trouve le plus haut exercice de l'esprit ; mais en même temps, je la connais pour si inutile, que je fais peu de différence entre un homme qui n'est que géomètre et un habile artisan.* Aussi je l'appelle le plus beau métier du monde ; mais enfin ce n'est qu'un métier, et j'ai dit souvent qu'*elle est bonne pour faire l'essai, mais non pas l'emploi de notre force : de sorte que je ne ferais pas deux pas pour la géométrie*, et je m'assure fort que vous êtes fort de mon humeur. Mais il y a maintenant ceci

(1) Voyez, pour les détails de cette affaire, le précieux *Pascal inédit*, de M. Ernest Jovy.

de plus en moi, que *je suis dans des études si éloignées de cet esprit-là, qu'à peine me souviens-je qu'il y en ait...*

La « renonciation totale et douce » cette fois était complète. L'ascétisme chrétien l'a définitivement emporté sur toutes les « grandeurs de chair, » sur toutes les « puissances trompeuses » de l'intelligence (1).

C'est qu'à vrai dire, quand il écrivait ces lignes, Pascal avait trouvé le plus sûr moyen d'« utiliser » pour sa foi, sans inquiéter sa conscience, les dons prestigieux qu'il sentait en lui. Écrire une Apologie du christianisme qui ramasserait ce que l'on a écrit de plus décisif et de plus fort « contre les athées » et les divers hérétiques : qui, aux argumens déjà connus, ajouterait des preuves nouvelles dont l'apologiste aurait « fait l'essai sur son propre cœur ; » donner à cette démonstration un tour si original et si vivant que les « honnêtes gens » pussent la lire non seulement sans ennui, mais avec passion ; faire de cette œuvre de logique et de haute raison une œuvre de piété et une œuvre d'art ; unir et fondre ensemble toutes les ressources de la plus pressante dialectique, de l'imagination la plus riche, de la plus chaude éloquence et de la plus ardente charité ; prendre et mêler tous les tons, l'ironie, l'émotion, la pitié, la colère, la poésie, la tendresse ou la prière ; être tour à tour savant ou philosophe, orateur ou moraliste, historien ou exégète, sociologue ou controversiste ; essayer en un mot de satisfaire à toutes les curiosités, à toutes les objections, à tous les désirs, parler à toutes les facultés et « remplir tous les besoins » de l'incrédule dont il s'agit d'emporter l'adhésion : voilà l'œuvre, peut-être de bonne heure entrevue, à laquelle désormais Pascal va vouer tout ce qui lui reste de santé, de génie et d'ardeur. Il n'en était pas de plus digne de lui, ni qui fît plus d'honneur à la générosité et à la profondeur de son christianisme.

C'est dans les ruines grandioses de cette œuvre inachevée qu'il faut chercher le dernier état de la pensée religieuse de Pascal. Il n'est point malaisé à découvrir. Dans cette *Apologie*

(1) Il y a, dans l'histoire de Port-Royal, un autre exemple, exactement parallèle, et également admirable, d'une pareille « renonciation : » c'est celle de Racine, que M. Jules Lemaître appelle justement « le sacrifice le plus extraordinaire qu'ait enregistré l'histoire de la littérature. » Et le parallélisme se poursuit jusqu'au bout : *Esther* et *Athalie* sont, dans l'œuvre de Racine, ce que sont les *Pensées* dans l'œuvre de Pascal : une utilisation de leur génie au bénéfice de leur croyance.

destinée à provoquer des conversions, Pascal, nous en avons l'assurance, aurait esquissé l'apologie, — et la philosophie, — de sa conversion personnelle. S'il y a une idée qui revient sans cesse dans les *Pensées*, et dont ces fragmens mutilés nous crient, si je puis dire, la vérité profonde, c'est que la religion n'est pas affaire d'intelligence, mais de cœur (1). Non, assurément, que l'intelligence n'ait ici ses droits, que Pascal, — l'admirable morceau du « roseau pensant » en est la preuve, — n'a jamais songé à diminuer ou à nier, mais qui, réduits à eux-mêmes, sont bien peu de chose. L'intelligence peut tout au plus poser les questions; elle ne les résout pas; elle fixe les conditions et les termes du « pari : » elle ne parie pas elle-même; ce sont des facultés à la fois plus modestes et plus profondes, qui interviennent pour engager l'avenir et transformer la pensée abstraite en action et en vie... Si la volonté et la sensibilité ne jetaient pas leur propre poids dans la balance, le pari, l'inévitable pari n'aurait jamais lieu, et la vie s'écoulerait tout entière dans une indécision perpétuelle. Ajoutons que l'intelligence est une faculté trop aristocratique, pour qu'on puisse, en aussi grave matière, lui concéder le droit des décisions essentielles. Si la religion devenait l'apanage des seuls privilégiés de l'intelligence, elle ne serait plus la religion, la chose de chacun et la chose de tous. « Une religion purement intellectuelle, a dit bien profondément Pascal, serait plus proportionnée aux habiles; mais elle ne servirait pas au peuple. » Ce mot pourrait être l'épigraphe de l'*Apologie :* je n'en sais pas qui en exprime plus fortement les tendances, et qui en résume mieux l'esprit.

Cette *Apologie*, à laquelle il avait déjà tant réfléchi et dont il tenait, semble-t-il, toutes les idées maîtresses, Pascal a eu le regret de la laisser inachevée. Ne nous laissons pas trop aisément consoler par le mot souvent cité de Sainte-Beuve : « Pascal, admirable écrivain quand il achève, est encore plus grand quand il est interrompu. » Je ne puis à cet égard partager l'opinion commune. Certes, les *Pensées*, telles qu'elles nous sont parvenues, sont un beau livre, le plus beau peut-être de la langue française, et, en tout cas, le plus profond et le plus humain; mais ce ne sont, au total, que les matériaux d'un

(1) Rappelons que, dans la langue de Pascal, le mot *cœur* a un sens un peu particulier, — « le cœur, dit-il, sent qu'il y a trois dimensions, » — et qui répondrait assez bien à ce que, de nos jours, nous appellerions : *intuition vécue*.

livre. Et ce livre, si l'auteur des *Provinciales* avait eu « les dix années de santé » qu'il réclamait pour l'écrire, je ne puis croire qu'il eût été inférieur à ce qu'il est présentement (1). Pascal était de ceux qui savent réaliser leur dessein, si complexe et si élevé qu'il fût. Il le sentait bien, et d'être condamné à l'impuissance, de voir cette œuvre qu'il aurait voulue et qu'il pouvait faire si forte et si persuasive, lui tomber littéralement des mains, ce dut être, n'en doutons pas, pour cette âme ardente d'apôtre, une infinie douleur et comme un dernier sacrifice. Il semble l'avoir consommé sans murmure.

Ce ne fut pas le seul que, dans les dernières années de sa vie, il ait dû accepter et accomplir. Elles sont admirables, ces dernières années de Pascal, et je voudrais pouvoir ici, pour en donner l'impression directe et vivante, reproduire les pages émouvantes de Mme Perier. Le mot de *sainteté* qu'on a prononcé pour en caractériser l'héroïsme continu ne me paraît pas trop fort, et c'est bien, en effet, le seul qui convienne ici. L'enfant sublime, le géomètre génial, l'auteur du *Traité du vide*, le pamphlétaire des *Provinciales*, est devenu un ascète et un saint. Je sais les justes réserves que pourraient appeler certains traits de cet ascétisme; mais ces réserves, je ne me sens pas le courage de les formuler, les excès de cette vertu n'étant pas de ceux qui risquent d'être trop imités. Sa patience à supporter les plus atroces douleurs, sa parfaite égalité d'âme, ses mortifications continuelles, ses multiples pratiques de la plus ardente piété, son inépuisable charité sont choses dignes des saints de la légende C'est merveille de voir ce rare génie, cette âme emportée, dominatrice et violente acquérir peu à peu l'humilité, la soumission, la « simplicité » d'un enfant. Il est probable qu'il n'y parvint pas du premier coup. « L'extrême vivacité de son esprit, nous dit Mme Perier, le rendait si impatient qu'on avait peine à le satisfaire ; mais, quand on l'avertissait, ou qu'il s'apercevait qu'il avait fâché quelqu'un dans ses impatiences, il réparait incontinent cela par des traitemens si doux et par tant de bienfaits, que jamais il n'a perdu l'amitié de personne par là. » Et encore :

(1) Tout ce que l'on pourrait accorder à Sainte-Beuve, c'est que, si Pascal avait achevé son livre, il en eût probablement effacé le caractère très personnel et, parfois, presque lyrique ; qu'il aurait fait aussi disparaître le « clair-obscur » que nous y admirons; et que peut-être enfin l'œuvre aurait-elle pour nous aujourd'hui quelque chose d'un peu moins suggestif. Et encore qui sait ?...

« Une des choses sur lesquelles il s'examinait le plus, c'était *cette fantaisie de vouloir exceller en tout*, comme se servir en toutes choses des meilleurs ouvriers, et autres choses semblables. » Et l'on sait l'histoire de la ceinture de fer pleine de pointes qu'il « mettait à nu sur sa chair, » « se donnant des coups de coude pour redoubler la violence des piqûres, et se faire ainsi souvenir lui-même de son devoir. « Le « moi haïssable » était lent à mourir en lui ; mais qu'il soit parvenu à le « supprimer, » à l'abolir ; qu'il ait pu dire, penser et vivre ceci : « Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir ; car je ne suis la fin de personne et n'ai pas de quoi les satisfaire, » — voilà le vrai miracle de cette pensée et de cette vie. Un savant de génie abdiquant peu à peu sa personnalité et son génie pour devenir un saint, c'est toute l'histoire morale de Pascal.

Il écrivait encore :

J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout le monde, je ne rends pas le mal à ceux qui m'en font ; mais je leur souhaite une condition pareille à la mienne, où l'on ne reçoit pas de mal, ni de bien de la part des hommes. J'essaie d'être juste, véritable, sincère et fidèle à tous les hommes ; et j'ai une tendresse de cœur pour ceux à qui Dieu m'a uni plus étroitement ; et soit que je sois seul, ou à la vue des hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui les doit juger, et à qui je les ai toutes consacrées.

Voilà quels sont mes sentimens, et je bénis tous les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis en moi, et qui, *d'un homme plein de faiblesses, de misères, de concupiscences, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ces maux par la force de sa grâce, à laquelle toute la gloire en est due, n'ayant de moi que la misère et l'erreur.*

L'évolution religieuse de Pascal est tout entière contenue dans ces quelques lignes ; et cette profession de foi est le plus éloquent commentaire de ce mot de la *Prière pour le bon usage des maladies* : « Tout ce qui n'est pas Dieu ne peut pas remplir mon attente. »

On se rappelle l'admirable et profonde page de Pascal sur les trois ordres de réalités et de grandeurs : « Il y a trois ordres de choses : la chair, l'esprit, la volonté... La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus

infinie des esprits à la charité, car elle est surnaturelle... Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits; car il connaît tout cela, et soi; et les corps, rien. Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité. Cela est d'un ordre infiniment plus élevé. De tous les corps ensemble, on ne saurait en faire réussir une petite pensée : cela est impossible, et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits, on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité, cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel. » Il semble que Pascal ait illustré et vérifié par son propre exemple la justesse de cette théorie générale. Son évolution religieuse, c'est l'histoire des étapes par lesquelles il s'est successivement élevé d'un ordre de réalité à l'autre. Enfant et jeune homme, il a débuté, comme il était naturel, par la religion toute matérielle, et machinale, et *charnelle* de l'habitude. Puis, sa réflexion s'est éveillée sur cet ordre de questions, et « converti » une première fois, il s'est élevé à une conception plus haute, à la religion de l'*esprit*. Mais cette conversion était, par sa nature même, bien superficielle; elle laissait en dehors de ses prises toute une partie de l'âme passionnée et profonde de Pascal. Après une longue crise d'incertitude, de langueur et de sécheresse, une seconde conversion le fait entrer dans l'ordre suprême, dans la religion de la *charité*. Cette fois, tous les degrés de l'échelle de Jacob sont gravis; les sommets lumineux sont atteints; le Dieu sensible au cœur a conquis cette âme tout entière et l'appelle à partager sa sainteté. — Pascal a parcouru dans toute son étendue la longue voie douloureuse et royale qui conduit l'âme religieuse à la poursuite de son transcendant idéal; et les découvertes qu'il y a faites sont si bien les nôtres, les cris d'angoisse ou d'allégresse qu'il a poussés sur sa route ont un tel accent d'humanité générale, que le drame de sa vie intérieure nous apparaît comme le symbole ou la « figure » de tout ce qui cherche en gémissant.

VICTOR GIRAUD.

LE
PROBLÈME PÉNITENTIAIRE
AU MOMENT PRÉSENT

Comment les peines que la société prononce contre les coupables doivent-elles être exécutées pour produire l'effet qu'elle en attend? Ainsi pourrait être formulé le problème pénitentiaire. Il ne relève pas seulement de l'Économie sociale et du Droit proprement dit : il relève plus encore de la psychologie; car c'est elle qui, somme toute, en fournit les données principales. Et quand nous disons la psychologie, nous n'entendons pas seulement la science du caractère et du tempérament de l'homme en général, nous entendons aussi la psychologie particulière de la nation et celle de la génération devant qui le problème se pose — de nouveau — à un moment donné. Ce qu'il importe avant tout de savoir, le voici : comment la société régulière qui inflige la peine et la société criminelle qui la subit réagissent-elles l'une sur l'autre? Qu'est-ce que la première peut obtenir de la seconde? Qu'est-ce que la seconde peut accepter utilement de la première, et qu'est-ce qu'elle peut lui restituer? Toutes les deux ont été solidaires dans le mal, car il n'est pas douteux que nous avons tous notre part de responsabilité dans les crimes que nous punissons : toutes les deux sont encore solidaires dans l'œuvre de réparation.

La façon dont un chef de famille corrige ses propres enfans le rendra lui-même meilleur ou plus mauvais. On peut en dire autant d'un patron, d'un capitaine, bref, de quiconque disposant

d'une certaine autorité, est appelé à la faire respecter par la discipline et au besoin par des moyens de coercition. S'il s'y prend bien, il sentira sa tâche devenir plus facile, il en obtiendra des résultats qui l'y attacheront encore davantage : il fera participer de plus en plus ses subordonnés à cet optimisme justifié et salutaire. S'il s'y prend mal, il sera irrité de ses déceptions; mais la colère a toujours été impuissante à faire quoi que ce soit d'avantageux. Il s'agitera donc sans autre profit que d'augmenter le trouble qui l'étonne : car il voudra s'en prendre à tout le monde, excepté à lui-même. Nous connaissons tous ces états de désordre et d'impuissance dans une famille désunie, dans une classe mal tenue, dans un régiment mal conduit : des punitions tardives, appliquées à l'étourdie, en appellent de nouvelles, plus vaines encore que les premières : les unes et les autres discréditent et finalement ruinent l'autorité. Ce qui se passe en petit dans l'un ou l'autre de ces milieux peut se reproduire en grand dans l'ensemble de la société. C'est exactement ce que nous avons sous les yeux au moment présent.

Pour arriver à s'y bien prendre, que faut-il? Connaître les moyens matériels dont on dispose, sans doute, mais plus encore savoir jusqu'à quel point et à quelles conditions les natures auxquelles on veut les appliquer pourront y coopérer. Non pas qu'on doive rigoureusement adapter les mesures à l'état d'esprit momentané de ceux auxquels on les destine, puisque cet état, il s'agit presque toujours de le modifier. Mais il est évident qu'il ne faut pas le modifier en l'aggravant, et que, pour l'améliorer, il faut avoir exactement calculé ce qu'il peut supporter. Il faut au soldat, non les armes les plus perfectionnées en atelier, mais celles dont il sera le mieux à même de se servir sur le champ de bataille : il faut au malade des remèdes auxquels puisse encore se prêter son organisme troublé ou délabré. Ainsi la peine manquera son but si elle irrite sans abattre ou si l'abattement qu'elle produit demeure définitif et sans espoir de relèvement possible. Elle le manque plus encore si elle n'obtient une apparente obéissance qu'au prix d'une corruption et d'une astuce croissantes, toujours plus prêtes à de nouveaux méfaits. Souvenons-nous enfin que, par son mode d'exécution, la peine doit agir, non pas seulement sur le coupable, mais sur ceux que la société a intérêt à préserver, en leur inspirant une idée persuasive de ce que veulent la justice et l'humanité.

*
* *

Il y a un certain nombre d'années, le public en général et le public français en particulier se préoccupaient surtout de l'adoucissement des peines. Cette préoccupation, nous l'avons constatée dans la désignation de la peine, dans le calcul des années de prison à infliger à tel ou tel genre de délit. Il serait aisé de la retrouver dans l'aménagement sanitaire des lieux de détention, puis dans ces mesures qui, relevant de l'administration plus que de la magistrature, peuvent être inscrites parmi les modes d'exécution : après les sursis à l'exécution, les amnisties, les grâces, les libérations conditionnelles. Depuis quelques années, le vent a changé. Le public est surtout inquiet, — et pour cause, — de sa propre sécurité. Inutile de rappeler comment on avait, en fait, supprimé la peine de mort et comment, trouvant le climat de la Guyane trop dur, on avait dirigé sur la Nouvelle-Calédonie le plus grand nombre des forçats. Malgré les anciens programmes radicaux, malgré ce qu'on a appelé la vieille tradition républicaine, il a fallu, bon gré mal gré, relever l'échafaud ; et déjà, depuis plusieurs années, c'était exclusivement à la Guyane qu'on envoyait de nouveau les hommes condamnés à la transportation. Mais la transportation elle-même suffit-elle encore? On l'avait acceptée comme un moyen terme : on avait cru que, tout en dispensant de la peine capitale, elle garantirait aussi efficacement la sécurité de la métropole en la débarrassant de ses pires parasites. Or, de plus en plus, journaux et revues, récits d'explorateurs, de marins, de touristes, nous signalent l'existence paisible des soi-disant travailleurs de Cayenne et du Maroni. Ce ne sont qu'anecdotes, descriptions et photographies, où chacun des condamnés, dont on rappelle les noms trop connus, est montré vivant comme un « coq en pâte ; » on commence à se laisser convaincre que c'est une peine qui amende aussi peu que possible ceux qui la subissent, qui coûte très cher à ceux qui l'infligent, leur rapporte peu, et ne les préserve pas davantage. Aussi le Sénat est-il saisi d'une proposition de loi tendante à la suppression définitive de la transportation et à l'établissement de maisons de force d'un nouveau type, destinées à être à la fois plus intimidantes et plus préservatrices.

Ces oscillations du sentiment populaire allant alternativement de l'indulgence à la sévérité, les hommes d'étude et de

tradition savent bien ce qui pourrait les régulariser. Il y a beau temps qu'on l'a dit : la première condition pour faire accepter l'adoucissement d'une peine, c'est la certitude qu'elle soit administrée promptement, de manière à prévenir toute impunité, même temporaire. La seconde est la certitude que la peine sera prise au sérieux par les condamnés et par les gens encore honnêtes, de manière à provoquer, chez les premiers un remords, chez les seconds une crainte, également, quoique diversement salutaires. On peut bien dire, — car c'est la vérité, — que la société n'est pas chargée de refaire l'âme des délinquans : mais il est évident aussi que ce serait une duperie de prendre des gens déjà dangereux et de les rendre, à son propre détriment, plus dangereux encore. Or, il est incontestable que ni la première, ni la seconde de ces deux certitudes si désirables ne sont en voie de se consolider dans les esprits.

Que les chances d'impunité soient diminuées, comment le penser devant l'augmentation signalée du nombre des affaires classées par impossibilité de découvrir l'auteur du crime? Qu'on l'explique comme on voudra, qu'on cherche, qu'on imagine, qu'on trouve même pour la police contemporaine des excuses plus ou moins valables, peu importe! Le fait est là, il est général, il est continu, et il est trop commenté pour ne pas inquiéter les populations. Compter d'autre part sur les remords spontanés de ceux qui ont failli et sur les examens de conscience de ceux qui inclinent vers la chute, c'est à quoi l'affaiblissement de l'obéissance aux principes de la morale traditionnelle ne dispose guère la masse du pays. Partout enfin on répète dans les mêmes termes, — et plutôt avec un peu d'exagération, — que toute maison de correction est une maison de corruption, qu'un homme qui a été en prison est un homme fini, que le bagne est par excellence le lieu des pires turpitudes et des infamies contre nature; et c'est par ces causes mêmes qu'on s'explique l'élévation du nombre et de la proportion des récidives.

Un instant, il fut à la mode de répéter dans certains milieux : « La prison, c'est la peine du passé. » C'était un mot : la prison ne peut être la peine du passé seul que si on a de quoi la remplacer dans l'avenir. Or, la discussion de plus d'un projet de législation pénale nous a déjà montré qu'il y a là quelques difficultés; et que, par exemple, la pénalité par l'amende se présente surtout, de nos jours, comme un instrument de

spoliation et de nivellement. On met encore en avant la privation des droits civiques, la déchéance de la puissance paternelle, la destitution, le retrait de l'autorisation d'exercer une fonction ou une industrie privilégiée. Autrefois on qualifiait assez justement ces différentes mesures de « peines accessoires » : on s'est demandé depuis si on ne pouvait pas leur faire prendre la place de la peine principale. Réfléchissons cependant que si on la qualifiait d'accessoire, c'est qu'on la voyait de nature à renforcer simplement la vraie peine, dont elle n'était, dont elle n'est le plus souvent qu'une conséquence inévitable. Dira-t-on qu'on peut la renforcer elle-même davantage, et de manière qu'elle suffise? Encore faut-il que celui que l'on condamne à l'amende soit en état de la payer ou n'ait pas soustrait aux agens du fisc ce qui pouvait servir de caution contre lui.

Il est très tentant de dire que la justice doit devenir essentiellement restitutive et qu'il suffit de faire travailler le condamné jusqu'à ce que, sur le produit de son travail, il ait indemnisé sa victime. Mais d'abord, il est de ces attentats dont l'argent ne saurait jamais réparer les suites, pour plus d'un motif aisé à deviner, et il serait fâcheux de laisser se propager l'idée qu'ils sont réparables de cette façon. Ne mettons pas à la portée des gens la tentation de se laisser devenir victimes volontaires et d'en faire un commerce avantageux. On ne sait pas jusqu'où peuvent aller en ces matières (séduction apparente, adultère préparé en connivence avec le mari, accidens savamment provoqués ou aggravés) la ruse et l'ingéniosité de ceux qui trafiquent de l'honneur et même de la vie. L'Angleterre a besoin de lutter contre l'abominable pratique des assurances contractées sur la tête d'enfans que leurs parens ne tardent pas à... laisser mourir; et on raconte que depuis que les Chinois ont des chemins de fer, ils aiment assez à... oublier sur la voie des parens infirmes ou aveugles, afin d'obtenir une indemnité de la Compagnie.

Ces difficultés ne sont pas les seules. Plus le dommage causé aurait été grave, moins il faudrait compter sur l'efficacité de la peine. A quelle restitution sérieuse pouvez-vous amener des hommes sur les faibles gains de qui doivent être prélevés la part légitime de l'État, puis le paiement des petits supplémens de nourriture indispensables aux forces d'un travailleur? Si vous diminuez encore pour le condamné le peu dont il a le droit de disposer, vous êtes obligés de le nourrir moins mal, et dès lors

l'État augmentera son propre prélèvement. De toute façon, et même si on vous fait payer, à vous contribuable, l'ordinaire de ceux qui ont troublé votre sécurité, ce qui restera du produit de ces derniers ne sera jamais lourd. Ne dites pas qu'on ira, s'il le faut, jusqu'à la perpétuité. La plupart du temps, la perpétuité même ne suffirait pas. Quinze ou vingt ans de travaux forcés ne laissent pas accumuler à un détenu laborieux des économies supérieures à mille francs. Puis, ce serait vraiment trop matérialiser le délit et la peine. Nous l'avons vu dans un précédent travail, un homme qui n'aura causé — à son grand regret — qu'un dommage léger sera souvent plus coupable et plus dangereux que tel qui, par un concours imprévu de circonstances, aura causé malgré lui un dommage beaucoup plus considérable.

« Là où il n'y a rien, le Roi perd ses droits : » ce n'est pas uniquement à l'argent liquide que le proverbe peut s'appliquer. Un notaire est arrêté pour abus de confiance ou pour faux ; un négociant a fait une banqueroute frauduleuse. Essaierez-vous de consacrer dorénavant leurs bénéfices à la réparation de leurs torts? Mais par le seul fait que l'un et l'autre sont dénoncés et reconnus responsables, le premier ne peut plus être notaire et le second ne peut plus être négociant : car les honnêtes cliens les abandonneraient et les autres ne sauraient être que leurs complices. Comment donc la société se paierait-elle sur une étude et sur un fonds qui n'existent plus? D'un autre côté, les déclarer simplement déchus paraîtrait aux intéressés une formalité bureaucratique plutôt ridicule ; car en dehors de la fonction ou de la profession régulières dont ils ont travaillé eux-mêmes à se dépouiller, reste toujours la profession interlope, aux gains parfois supérieurs, mais toujours soigneusement dissimulés. Le notaire en déconfiture se fait homme d'affaires, le négociant failli se faire courtier en contrefaçons, en objets prohibés et fraudés, en denrées frelatées... L'un et l'autre sont d'autant plus courus que leur métier se fait plus clandestin; car, s'ils se cachent, celui qui s'adresse à eux pour tourner ou violer la loi, espère bien se cacher dans la même ombre. La peine ici proposée ne saurait donc, elle aussi, avoir d'effet que pour les fautes qui ont pu laisser encore un gage sérieux dans la personne et dans les biens du contrevenant. Auprès des gros coupables, elle ne serait qu'un objet de dérision.

Il est clair qu'il faut en dire autant de la déchéance de la

puissance paternelle et de la privation des droits civiques. De cette déchéance et de cette privation se sont frappés eux-mêmes depuis longtemps la plupart de ceux contre lesquels la société a présentement le plus à lutter.

En sera-t-il autrement de la peine destinée, suivant Émile de Girardin, à remplacer toutes les autres, la publicité? Ce sera là, disait-il, la clef de voûte du nouveau régime, et il ajoutait que l'immanquable résultat en serait de « réduire le malfaiteur à la triste condition d'animal nuisible, de bête errante. » — De le « réduire! » mais ici encore nous devons dire que le récidiviste s'y est réduit lui-même, et que c'est là précisément ce dont la société lui demande compte pour lui en enlever l'habitude et la faculté! Quand cette idée du célèbre publiciste se répandit, de nobles esprits, comme M. Caro, semblèrent dire que cette pénalité serait non pas insuffisante, mais excessive, parce qu'elle serait plus terrible que toutes les autres: ils décrivaient le sort de ce prétendu acquitté « partout reconnu, partout évité, repoussé de partout avec une juste horreur pour le crime dont il porte en lui l'ineffaçable marque et le fatal signalement. » Voyaient-ils donc dans tous les gens dispensés de la maison centrale ou du bagne des ouvriers désireux d'aller demander partout un honnête travail et s'efforçant péniblement de renouer avec leurs concitoyens des relations correctes? Pour qu'un tel désir se substitue en eux au désir contraire, pour qu'il se consolide par tout un groupement nouveau d'imaginations élues et choyées, de rêves caressés, de résolutions prises, bref, d'habitudes mentales et même corporelles, il faut du temps, il faut surtout l'éloignement de tout ce qui favorise et entretient des habitudes tout autres. S'il en est qui arrivent plus vite à cette renaissance d'une vie assez forte pour affronter les épreuves, mais assez sensible pour en souffrir, il faudra dire encore : ce sont les moins mauvais qui seront les plus frappés, tandis que les plus pervertis continueront à être ceux qui s'amusent ou qui se glorifient d'une célébrité terrifiante. Est-ce que la publicité même ne semble pas aujourd'hui, et à bon droit, un moyen, non pas de punir, mais de flatter et de surexciter les pires criminels? Loin d'en solliciter l'extension, le public fait des pétitions, tient des meetings pour réclamer qu'on la refrène. Peut-être même est-il certains esprits qui vont trop loin dans ce désir du silence et de la clandestinité. Quant aux condamnés, ceux qui les visitent dans des vues d'étude et

de patronage peuvent remarquer en eux sous ce rapport un changement caractéristique. Il y a dix ans, ils étaient encore très soucieux d'obtenir que leur condamnation fût ignorée : ils demandaient qu'on ne leur cherchât du travail que là où on ne connaîtrait pas leur passé. Aujourd'hui, les plus jeunes détenus de Fresnes répondent au représentant de la société de patronage qu'étant bons ouvriers, ils n'auront aucune peine à trouver par eux-mêmes un emploi bien payé. Les mêmes facilités semblent exister hors de France. Un directeur très avisé des prisons belges, actuellement directeur de la prison de Namur, l'affirme très expressément pour son pays ; il cite même à ce propos, pour l'avoir personnellement observé, le cas d'un individu qui obtint un emploi d'encaisseur après avoir subi dix-huit condamnations, dont plusieurs pour vol. Le patron qui a tenté ce sauvetage avait-il trop de confiance, ou pensait-il qu'il eût dû se défier également de tout autre candidat? Le second sentiment pouvait à la rigueur produire les mêmes effets que le premier.

En résumé, de chacun de ces modes d'administration de la peine on peut dire : Ce sont les moins coupables qu'il frappera le plus sévèrement; les plus dangereux y échapperont ou s'en joueront. En tout cas, un système pénitentiaire rationnel ne saurait trouver là qu'une certaine variété de substituts de la peine, substituts à étudier sans doute, à appliquer de temps à autre avec discernement, et de manière à mesurer ce qu'ils perdent ou ce qu'ils gagnent dans l'opinion. Mais ce qui est possible, dans des cas choisis, ne peut supplanter toute autre méthode. Il y aurait même contradiction à ce qu'on le tentât : car alors on engloberait indistinctement dans un même système peu souple des gens auxquels on a la prétention d'appliquer une justice mieux proportionnée à ce qu'ils méritent et à ce qu'ils peuvent supporter.

*
* *

Il en est de même de ce mode de retranchement de la vie sociale ordinaire qu'on appelle la transportation.

Ne nous étonnons pas que cette célèbre utopie ait été et soit encore plus tenace chez nous que chez les autres. Ne sommes-nous pas le peuple de l'*a priori*, de la construction idéale et rationnelle ? Et n'avons-nous pas contracté cette maladie, cent fois plus maligne, de croire qu'on peut vaincre la

nature des choses à force de fictions administratives? Les nations qui s'en tiennent aux faits et jugent d'après l'expérience ont renoncé l'une après l'autre à ce système, malgré quelques succès apparens ou passagers dus surtout à certaines transportations de condamnés politiques. La Russie elle-même, si idéaliste, ne croit plus à la colonisation par forçats. Nous seuls avons encore de ces amateurs de formules abstraites et de règlemens, pour qui toutes les difficultés doivent céder devant une nouvelle circulaire. Leur objecte-t-on que les hommes en cours de peine ne font rien, pour la plupart, qu'ils coûtent très cher, que beaucoup s'évadent, qu'ils seraient beaucoup plus séparés de nous en Sologne, derrière de bons murs, qu'en Afrique ou en Amérique d'où ils savent parfaitement se rapatrier? Ajoute-t-on que ceux-là sont précisément les plus audacieux, les plus violens, les plus rusés, ceux qui sont le plus à même d'augmenter leurs propres méfaits de ceux des débutans qu'ils recrutent, qu'ils forment, qu'ils entraînent? Leur place-t-on sous les yeux les récits authentiques de tous les préparatifs d'évasion, des complots secrets, des artifices corrupteurs pour ramasser l'argent des pauvres diables, des vies de surveillans jouées à l'écarté, des trafics innommables et autres turpitudes? Leur démontre-t-on que, si on concentre les condamnés, il est impossible de leur assurer un travail colonial, et que, si on les disperse, il est impossible de les surveiller? D'anciens ministres, libérés du secret d'hier, font-ils connaître ces atrocités et ces infamies dont ils ont reçu les révélations officielles? Rien n'arrête nos systématiques. Ils se rabattent sur les libérés à transformer, disent-ils, en concessionnaires et en colons. Par malheur, le fait le plus authentiquement établi et reconnu, le plus mis en relief, le plus avoué finalement des partisans mêmes de la transportation, c'est que les plus grandes difficultés sont encore celles qui viennent des libérés. Ce sont eux surtout qui font fuir les colons ou qui provoquent de leur part les plus énergiques protestations. Pour éviter un tel échec, pour pouvoir transformer en colons des criminels jugés indignes de jamais rentrer dans la vie sociale de la métropole, quelle sélection n'eût-il pas fallu! Or ce qu'on fait est le contraire de la sélection, puisqu'on jette tous ensemble dans une promiscuité impossible à surveiller de près une tourbe d'individus où les plus corrompus sont nécessairement maîtres des autres. Quelle préparation à la vie libre!

Quelle préparation à la patience, à la prévoyance, aux rudes labeurs enfin, sans lesquels il n'y a pas de succès possible dans la vie rurale, et particulièrement en pays neuf!

Si c'est là le contraire de la sélection, c'est aussi le contraire de ce que tant de novateurs, — très intéressans du reste et très dignes d'être étudiés, — appellent l'individualisation de la peine. Certes, il n'appartient à personne, et encore moins à une administration, de refaire un individu : ce serait encore plus difficile que d'en créer un. Il ne faut pas que le rêve de l'impossible fasse oublier les exigences du bon sens. Mais si l'on entend par individualisation le souci de proportionner la peine à la culpabilité de l'individu et à l'espoir qu'il donne d'un amendement sérieux, alors il y a là un idéal dont il est humain, dont il est socialement utile de se rapprocher autant qu'on le peut. Or qu'y a-t-il de plus opposé à l'individualisation que de jeter pêle-mêle sur une terre lointaine une foule indistincte de criminels dont la surveillance est là plus difficile que partout et que jamais? On leur impose assez de privations et d'épreuves pour les irriter et assez de liberté pour qu'ils soient tentés de s'en affranchir. On mêle les repentans et les révoltés, les curables et les incurables, les passifs et les violens dans une promiscuité où les uns ne peuvent rien pour le bien, et où les autres peuvent malheureusement beaucoup pour le mal de tous. N'est-ce pas là, encore une fois, le système le plus opposé à toute justice et à toute idée de faire payer à chacun selon ce qu'il doit? Me dira-t-on que ce double travail d'individualisation et de sélection peut se faire partout? Je répondrai non! Il ne se fait pas sous forme d'un débarras dont on confie l'exécution à des agens qui se résignent à ne pas convoiter de postes plus enviés. Il ne se fait que sous les yeux mêmes de ce que l'administration de la justice et de la police a de plus expérimenté.

Je ne vais pas plus loin dans cette discussion. Car sans avoir la prétention d'être prophète, on peut affirmer que les argumens en faveur de la transportation iront en s'affaiblissant de plus en plus, tandis que les argumens contraires recevront des circonstances une force toujours plus grande.

Pourquoi? Parce que le monde devient de plus en plus petit; parce que les distances se raccourcissent, parce que les colonies s'acheminent tous les jours à être ou des continuations de la mère patrie ou des États aspirant, d'abord à l'autonomie, en-

suite à l'indépendance; parce que pas une d'entre elles ne renonce à s'enrichir par le sol ou par les eaux ou par quelque adaptation scientifique que ce soit des ressources qu'on lui découvre, parce qu'enfin, dans ces conditions, il est d'expérience qu'elles repoussent l'une après l'autre le triste cadeau d'une main-d'œuvre pénale. Elles savent parfaitement qu'avec des travailleurs libres équitablement payés, une colonie s'enrichit, et qu'avec un travail soi-disant gratuit elle se ruine. Force est donc d'en revenir bon gré mal gré à la peine qui, en supprimant la liberté, supprime la plupart des plaisirs que l'homme lui demande et en attend. Les mots « pénitencier, » système « pénitentiaire, » vie pénitentiaire, restent toujours représentatifs de la punition par excellence; aussi est-ce l'intérêt et en même temps le devoir de chaque génération de reprendre ce problème et d'en reviser la solution. Qu'on ne nous oppose pas une sorte de question préalable en disant que toute prison inflige une peine d'une uniformité brutale et qu'elle ne peut pas faire autre chose. C'est précisément ce qu'il y a lieu d'examiner.

*
* *

Divisons la difficulté, et commençons par les mineurs délinquans. Je dis « délinquans, » ce qui exclut les enfans trop jeunes pour avoir vraiment su ce qu'ils faisaient et pour avoir pu y réfléchir suffisamment. Mais enfin nous ne savons que trop combien il y a aujourd'hui d'adolescens vraiment criminels. Qu'on modifie comme on voudra la qualification des actes à leur reprocher et la dénomination du tribunal destiné à les juger, il faudra prendre des mesures contre eux. Elles ne devront être ni correctionnelles, ni pénitentiaires? N'abusons pas des mots, mais sachons ce qu'on a le droit de leur faire dire. Pourquoi tant redouter ces deux-là? Nous avons mal répondu sans doute à l'appel qu'ils nous adressent. Alors essayons d'y mieux répondre. Mais pourquoi tant redouter de corriger, si on a le bon esprit d'approprier la correction à la nature qui la postule? On corrige le cours d'une rivière ou d'un torrent, on corrige la poussée d'un arbre, on se corrige soi-même. Enfin le mot de pénitence et ses dérivés n'impliquent-ils pas l'idée très morale d'un repentir qu'il s'agit au moins de ne pas décourager, car il est nécessaire au bien de tous. Qu'on n'ait donc pas cette crainte ridicule d'appliquer à une nature encore jeune une méthode... nous

pouvons dire indifféremment de rectification ou de correction.

Il est des choses que les hommes ne louent jamais tant que le jour où ils s'en séparent en réalité pour en poursuivre encore dans leurs rêveries l'ombre fuyante : ils en font une imitation quelconque ou une contrefaçon, mieux accommodée, pensent-ils, à ce qu'ils peuvent tolérer. Ainsi la religion, ainsi la morale, ainsi la famille. Jamais nos lois, nos institutions, nos mœurs, nos théories n'ont plus compromis la famille; jamais cependant on n'a plus répété que l'enfant coupable devait être rendu à sa famille ou à une famille d'adoption. Il semble que cette formule ait la magie de tout résoudre.

Il est évident que, s'il s'agit d'une faute accidentelle en un milieu accidentellement mal surveillé, un avertissement doit suffire. Quand le penchant à la faute est trop visible et le milieu trop peu en état de l'enrayer, il faut bien chercher autre chose. Le but de ce travail étant d'examiner les modifications que paraissent actuellement subir les données du problème, je me borne à dire que la tendance présente est d'opposer le placement libre dans les familles au placement, soit dans un orphelinat, soit dans une maison indifféremment qualifiée d'école de bienfaisance, d'école industrielle, d'école de réforme ou de maison de correction.

Certes, nous avons tous besoin d'une famille; mais pour tout homme, il n'y en a qu'une, la sienne. Ceux qui s'occupent d'études pratiques d'économie sociale et de patronage en reconnaissent la preuve partout. Prenez un enfant qui dans sa famille aura été non seulement mal élevé, mais maltraité, qui n'y aura connu que les cris, les coups, la faim, les mauvais exemples; mettez-le dans une maison où il sera bien élevé, bien traité. Il arrivera presque toujours un moment où il aura le désir, et le désir peut-être très vif, très troublant, très déprimant, s'il est contrarié, de se retrouver dans sa famille originaire. Pour les garçons comme pour les filles que l'on recueille et que l'on s'efforce de redresser, c'est là, vers dix-huit ans, l'écueil redouté des maîtres et des maîtresses. De cet état d'esprit très complexe il ne faut rien supprimer, ni de ce qui s'y aperçoit de touchant, ni de ce qui s'y dissimule sans doute de suspect et de malsain. Le jeune homme espère à la fois resserrer un lien dont il sent le besoin (ce lien dût-il le blesser encore) et retrouver à ses heures un peu plus de cette liberté qui l'attire toujours.

Une famille adoptive dont l'adolescent sait si vite qu'elle ne lui est de rien, à laquelle souvent il en veut de prétendre remplacer celle qu'il regrette, peut-elle le préparer à bien user de cette liberté? Il y a plus d'une raison d'en douter.

Trouver des placemens pour les adolescens auxquels on tient à épargner l'internement ou le maintien dans le milieu qui les a gâtés, il n'y a présentement rien de plus facile. A la campagne, la population diminue par le départ de beaucoup de familles et par la diminution du nombre des enfans chez celles qui restent. Celles-ci ont cependant à cultiver la terre abandonnée par les émigrés. Les aides qu'elles cherchent au village sont de plus en plus rares et de plus en plus exigeans. On s'adresse donc à l'Assistance publique ou à une société charitable. « Ces enfans-là se paient moins cher... ils sont encore bien heureux d'avoir le vivre et le couvert ; s'ils n'étaient pas chez nous, où seraient-ils ? On ne doit pas se gêner pour les faire travailler. » Tel est le langage du paysan, dont la vertu principale n'est pas précisément la générosité ou le désintéressement. On dit que dans les orphelinats et dans les œuvres les enfans sont exploités. J'ai peur qu'ils ne le soient bien autrement et d'une façon bien plus difficile à surveiller dans ces placemens disséminés.

Je demande pardon de sembler me remettre en scène. Nul n'a désiré ces placemens plus que moi. En un espace de temps assez court, j'en ai personnellement suivi trois : ils ont échoué radicalement. Le premier des trois adolescens s'est enfui avec le premier argent dont il a pu disposer : il est actuellement dans une maison de correction. Le second a essayé de se pendre, et il fût mort, sans un passant qui vint à temps pour le ramener à la vie. Le troisième donna de graves sujets de plainte, non sans en avoir eu lui-même. J'ai pu trouver quelqu'un de bien placé pour tout juger et auquel il ne manque que de voir son intervention mieux agréée, quand il ne s'agit plus uniquement de lui demander ou de faire demander par lui quelque service. Il me répondit à propos de l'un d'eux, le désespéré, ce qu'il aurait pu me dire d'un grand nombre de ses pareils : « Son père, paraît-il, ne peut ni le garder, ni le surveiller ; il aurait besoin d'être dans un milieu où l'on s'occupât de lui, car il me semble avoir de bonnes qualités, être honnête, avoir conservé, malgré tout, quelques habitudes religieuses ; il aurait surtout besoin d'intérêt, d'affection et de pitié. Dans les récits qu'il fait, on peut dis-

tinguer la lassitude : il avait un service parfois très dur et on ne lui laissait aucune liberté. Il y avait aussi chez lui la nostalgie de la famille, ce qui serait une bonne note, somme toute. Sous peu son sort sera décidé. Dieu veuille qu'il ne soit pas trop rigoureux : dans ce cas, je ne répondrais de rien. »

Était-ce là l'effet d'une « série noire » ou de choix malencontreux, d'absence de choix, pour mieux dire ? Eh bien, non ! Car on y avait fait attention de part et d'autre : patrons et enfans étaient plutôt au-dessus de la moyenne. On jugera par là de ce qui doit être quand on envoie du jour au lendemain des sujets qu'on ne connaît pas dans des familles qu'on ne connaît pas davantage. Qu'on donne de mauvais enfans à de bons maîtres ou de bons enfans à de mauvais patrons, les résultats ne diffèrent guère. Il y aura bien quelques succès qu'on pourra faire valoir. Mais combien s'évadent ! Combien se replacent eux-mêmes au hasard ! Combien se font arrêter de nouveau ! Combien enfin font mine de se résigner, mais en se promettant de secrets dédommagemens et en attendant l'occasion de faire valoir en bloc tous les griefs, les vrais et les faux !

Après mes expériences, je n'ai pas été surpris de voir les résultats d'une enquête scrupuleuse faite par un conseiller municipal de l'une des parties de l'agglomération bruxelloise. On peut se servir de cet exemple bien étudié pour caractériser tout un système, comme on se sert de fouilles pratiquées dans certaines localités pour caractériser toute une période géologique.

Le bureau de bienfaisance d'Ixelles avait pu constater, et il signalait au collège des échevins que, sur 100 placemens opérés directement dans les familles, il en avait été, après vérification, trouvé 7 bons, 60 laissant à désirer, et 33 mauvais. Ces chiffres furent d'abord contestés... de leur fauteuil... par les employés du bureau. Mais deux membres d'un comité dont l'un était un officier, et l'autre un avocat général, se chargèrent de faire une enquête sur place, et voici ce qu'ils déclarèrent : « Notre visite a confirmé pleinement la navrante déclaration du bureau de bienfaisance. Nous avons constaté à de nombreuses reprises que le principe dominant qui devait déterminer le placement de pupilles était le désir d'accorder un secours au nourricier lui-même : c'est ainsi que certaines personnes âgées ou infirmes ne possèdent d'autres ressources que le bénéfice que leur procure la garde d'un ou de plusieurs protégés du bureau de bienfai-

sance. Ce mode de procéder nous paraît absolument néfaste. La question est revenue plusieurs fois au conseil communal d'Ixelles. D'un rapport assez récent il résultait que, sur 99 placemens, il y en avait 16 bons, 11 assez bons, 47 laissant à désirer, 22 mauvais, 2 très mauvais, 2 douteux. — Ce qui n'est pas moins éloquent, ajoutait le rapport, c'est la comparaison des résultats ultérieurs du placement familial et du placement dans les orphelinats. Sur 76 orphelins (garçons) vivans, de ceux qui ont été élevés dans des familles, il n'y en a pour ainsi dire pas un qui se soit élevé au-dessus de la condition d'ouvrier, d'homme de peine, de domestique. Au point de vue moral, 22 ont une mauvaise conduite, 3 sont devenus vagabonds, 2 seulement ont acquis une instruction suffisante pour devenir, l'un forgeron d'art, l'autre employé de commerce. » En regard de cette statistique, le conseiller communal donnait celle des jeunes gens sortis des orphelinats. « Ici, 34 pour 100 appartiennent maintenant à la bourgeoisie ; le reste fait partie de l'élite de la classe ouvrière. On trouve parmi eux un entrepreneur de terrassemens, des patrons horticulteurs, des chefs de culture dans une école de l'État, un entrepreneur de jardins, un maréchal des logis de gendarmerie, un chargé de cours dans un conservatoire, un négociant, un lieutenant de l'armée, etc. » Je trouvais ces détails dans un des journaux belges les plus connus, la *Gazette de Bruxelles* de novembre 1906. Les études que je poursuivais moi-même au nom de l'Académie des Sciences morales et politiques me faisaient voir que cette sorte de crise du patronage agitait la plus grande partie de la Belgique et qu'à côté de quelques bons résultats bien préparés, on se plaignait d'en avoir beaucoup trop qui rappelaient ceux d'Ixelles.

De tout ce qui précède conclurai-je qu'il faut proscrire les placemens dans des familles étrangères ? Non ; mais de tels placemens ne sont à rechercher et ils ne peuvent être donnés en modèle que quand l'enfant est assez petit pour que le lait que la nourrice lui donne remplace le sang héréditaire et crée entre sa mère adoptive et lui un lien presque aussi fort que celui qui rattache l'une à l'autre une véritable mère et son fils. Quant aux placemens d'adolescens en âge de gagner leur vie, ils ne réussissent que quand ils sont précédés, accompagnés et suivis d'un patronage qui se fasse accepter d'eux comme de ceux qui les emploient. Or, pour jouer ce rôle paternel, il ne faut ni un

membre quelconque d'une société sans cesse renouvelée, ni, à plus forte raison, un fonctionnaire de bureau. Il faut un homme qui ait pris sur les enfans une certaine autorité pour les avoir instruits, soignés et redressés. Autrement dit, le placement doit toujours être préparé par un séjour plus ou moins long dans l'un de ces établissemens qu'on calomnie et que l'on désorganise quand on ne ne les supprime pas purement et simplement.

Lorsqu'il s'agit d'enfans plus compromis par la faute ou le malheur d'autrui que par leurs premiers écarts, la méthode que nous préconisons, alors même qu'elle placerait entre l'orphelinat et le placement surveillé une école un peu plus sévère, serait à peine pénitentiaire ou correctionnelle ; ou elle le serait dans le sens le plus large, le plus indulgent du mot. Venons aux milliers d'adolescens déjà viciés par les exemples pernicieux de leur milieu, dans la famille, dans l'atelier, dans la rue, quant à ceux-là surtout qui sont plus profondément corrompus encore par le vagabondage, par la débauche et par la fréquentation de vrais criminels ; ici le sens du mot pénitentiaire se restreint, se précise, et la sévérité de la chose ne peut aller qu'en s'accentuant. Des enfans de la catégorie précédente on pouvait dire : qu'ils grandissent au moins les uns à côté des autres, dans l'entrain tout réconfortant des récréations communes ! qu'ils y oublient l'ennui et le dégoût de la vie, qu'ils y reprennent l'habitude d'un effort proportionné à leur âge et à leurs moyens ! qu'ils y fassent plus librement connaître de ceux qui les dirigent leurs caractères respectifs ! Mais ceux que nous abordons maintenant ne sont devenus ce qu'ils sont que par l'entraînement mutuel des pires compagnies : le jeu ne les tente pas plus que le travail : leur caractère personnel a en quelque sorte disparu sous l'envahissement parasitaire de toutes les rodomontades qu'on leur a apprises et qu'ils ont ensuite enseignées eux-mêmes, de tous les plaisirs déjà dénaturés dont ils ne cessent plus de rêver nuit et jour, dont ils reproduisent les images grossières sur tout ce qui est à leur portée, sur les murs, sur les papiers, sur leurs livres, ou, au besoin, sur leur peau. Que voulez-vous que soient leurs conversations, leurs confidences, leurs combinaisons, leurs projets ? Demandez-le, en tout cas, à ceux à qui on ne confiait jusqu'ici que des adolescens de moins de seize ans et qu'on afflige aujourd'hui de jeunes gens ou de jeunes filles de seize à dix-huit ans. Depuis que la loi de 1906 a provoqué cette recrudes

cence de fausse indulgence, il est arrivé ceci, en particulier (sans préjudice de maint autre abus). Il n'est pas de bande de malfaiteurs qui ne compte des jeunes filles en même temps que des femmes. Or, présentement, ces bandes ont bien soin de mettre en avant leurs recrues de seize à dix-huit ans et de combiner les apparences de manière à les faire passer non plus seulement comme complices, mais comme auteurs principaux; car ces réserves trop bien exercées des futures armées du crime sont plus sûres que les autres d'échapper à une répression sérieuse, en attendant le moment, qui viendra vite, de former des bandes à leur tour. Il se trouve en effet des magistrats qui, pour répondre aux intentions philanthropiques de la loi, n'hésitent pas à les déclarer dénués de discernement. Alors ils « filent sur la vingt et une. » C'est ainsi que dans leur argot ils désignent l'arrêt qui les envoie dans une maison de correction jusqu'à leur majorité. Aussi directeurs et directrices de maisons de correction crient-ils miséricorde. Leur situation est intenable, c'est le mot que me disait l'un d'eux. Voici un fait qui prouve à quel point ils ont droit de se plaindre. Un haut fonctionnaire trouvait récemment dans une maison de correction un mineur qui, avant d'y être envoyé, avait été condamné quinze fois à la prison. Les quinze fois on l'avait jugé pourvu de discernement. A la seizième, fatigué de voir que la prison ne l'amendait pas, on le déclara privé de discernement, et on le dirigea vers une maison d'éducation correctionnelle. Il était bien temps! Le sujet s'est chargé d'y perfectionner l'éducation individuelle de ses camarades. On ne pouvait espérer d'autre résultat.

Pour ces adolescens touchant à l'âge adulte on avait créé des quartiers correctionnels spéciaux : mais on avait eu le tort de les abandonner au régime en commun. On ne tarda pas à avoir honte des résultats. En y installant un peu plus tard la séparation de nuit, on avait obtenu déjà quelque amélioration. Les misères y restaient cependant bien intenses : on les a encore aggravées et propagées par le mélange qu'on vient d'opérer dans les maisons dites d'éducation correctionnelle. C'est alors qu'on a mis en avant le projet à la veille d'être exécuté, de réserver aux adolescens de seize à dix-huit ans une maison de correction spéciale, mais encore avec le régime en commun. Agglomérer ainsi de pareils sujets dans les mêmes murs, ce sera simplement rétablir, sans les améliorer, les anciens quartiers correctionnels. La

maison, étant plus neuve, sera moins sale, — dans les débuts; elle sera plus confortable, plus aérée, mieux appropriée aux prétentions des délinquans, jeunes ou vieux (1), de l'époque présente, mais elle ne sera pas moins corrompue et corruptrice que la prison d'aujourd'hui.

Plus les adolescens sont jeunes et d'un caractère douteux, plus, je m'empresse de le reconnaître, il convient de leur épargner tout appareil judiciaire, de les traiter paternellement, de les étudier dans l'expansion de leur activité, toujours si personnelle et si libre, c'est-à-dire surtout dans les jeux où s'annonce et se forme le caractère. Que le séjour réservé à ceux qui ont donné quelque inquiétude soit donc un établissement dont la dénomination, dont l'aspect, dont le régime n'annoncent que la charité... avertie, éveillée, mais douce et exempte de toute flétrissure. Plus l'adolescent s'approche de la jeunesse proprement dite, plus il importe, au contraire, de le séparer complètement de ses pareils; car ni l'intimidation, ni l'ennui, ni les encouragemens les plus cordiaux, ni les leçons de morale et de religion les plus persuasives ne pourront rien, tant que les souvenirs de l'existence irrégulière seront mis en commun et renforcés de jour en jour par les récits des nouveaux venus.

On me demandera : « Sont-ils donc tous aussi coupables et aussi foncièrement mauvais? N'admettez-vous pas qu'il y ait eu des entraînemens imprévus, des chutes accidentelles? Ne croyez-vous pas à certaines erreurs de la poursuite, à des infirmités organiques ou morales qui, impuissantes à se défendre, se laissent effrayer par le seul appareil de la police et subissent, sans mot dire, une incarcération? Ne croyez-vous pas à des perversions apparentes et factices ou même en quelque sorte imposées, mais qui recouvrent un fonds naturel ne demandant qu'à revenir de lui-même à la vie saine? » Certes oui, je crois à tout cela, car j'en ai vu plus d'un exemple; mais je crois aussi que ces plaies délicates ne peuvent se diagnostiquer exactement et puis se soigner et se guérir que si on les met à l'abri de l'atmosphère pestilentielle de la vie commune. Autrement, elle perdent vite leur caractère primitif et elles deviennent aussi malignes que

(1) M. l'avocat général Feuilloley passait dans une prison une inspection réglementaire; un détenu vint à lui pour se plaindre du pain, et, lui montrant le morceau qu'il avait conservé, lui dit : « Monsieur, on ne donnerait pas du pain pareil à des soldats! » Il se croyait au-dessus d'eux et en droit de réclamer davantage.

les autres. Je dirai encore, en un autre langage : la promiscuité n'est pas plus propre à relever les faibles et les méconnus qu'à réprimer les audacieux et les violens. La séparation a seule ce double avantage.

*
* *

« Séparation et solitude, est-ce donc là, me dira-t-on, la solution que vous proposez et êtes-vous donc pour l'emmurement perpétuel des condamnés? Est-ce dans l'uniformité de ce silence et de cette immobilité perpétuelle que vous avez la prétention de trouver un mode de répression qui s'ajuste aux perversités les plus variées, aux chances les plus inégales de réparation? » Non, assurément, cette solitude absolue et définitive qu'on imagine ne serait pas plus une solution que le prétendu débarras de la transportation. Ici aussi nous rencontrons maint préjugé, mainte ignorance et surtout maint effort pour faire accepter du public ce qui est le contre-pied de la vérité.

La vérité fondamentale est qu'il faut éviter le plus possible de rapprocher ce qui est à la fois nocif et contagieux; car le mal a déjà de sa nature une tendance plus que suffisante à se répandre et à se multiplier. Dans un milieu, quel qu'il soit, fût-ce un village, dès qu'une femme ou une jeune fille a succombé ou passe pour avoir succombé, tous les vicieux d'alentour voient en elle une sorte de proie qui leur est due. Dès qu'un individu débute dans le crime, ceux qui sont plus avancés le réclament, s'ils le connaissent, comme un complice qui n'a pas le droit de les dédaigner et dont la collaboration les aidera et les justifiera.

Certes, ceux qui se rapprochent ainsi les uns des autres ne le font pas précisément pour cultiver l'amitié proprement dite. Le plus souvent ils s'envient, ils se jalousent, ils se dénoncent, ils se querellent et finalement ils se tuent. Mais qu'ils s'entendent ou non, c'est toujours à l'aggravation du mal qu'aboutissent, en eux et hors d'eux, leurs disputes comme leurs accords. Cela est-il fatal? Oui, si les influences saines ne trouvent pas les moyens de s'y opposer. Or, le premier de ces moyens n'est-il pas de les séparer? On les réunit sous prétexte que c'est le crime qui les rapproche, comme si ce n'était pas là, au contraire, la raison décisive qui doit les faire isoler les uns des autres. Si vous connaissez dans votre ville dix hommes prêts à se dévouer pour le bien de leurs concitoyens, n'ayez ni repos ni

trève avant de les avoir groupés. En connaissez-vous dix qui n'aient en vue que le désordre; veillez, autant que vous le pouvez, à ce qu'ils ne se rencontrent pas. Faut-il s'étonner une fois de plus que la même politique qui par la promiscuité de ses prisons, s'applique à former artificiellement des groupes criminels, soit aussi celle qui met tous ses soins et tout son art à dissoudre les groupes bienfaisans?

« La récidive des libérés est proportionnelle à l'agglomération des détenus; » tous les directeurs de prisons ou de maisons de correction auxquels j'ai soumis cette formule, résumé de plus de quinze années d'études et d'enquêtes, n'ont eu qu'à y réfléchir quelques instans pour y donner une adhésion complète, tant leurs impressions de tous les jours et les souvenirs de leur carrière conspiraient à la vérifier!

Deux maisons de réforme pour enfans se disputaient les faveurs de l'administration française. L'une était parfaitement bien vue, tous les connaisseurs la comblaient d'éloges, et elle en était largement digne! L'autre était beaucoup plus discutée et, à quelques égards, elle méritait de l'être. Peu à peu la première vit affluer chez elle ceux qu'un administrateur regretté voulait sauver; à l'autre on mesurait de plus en plus parcimonieusement le nombre des envois. Or, un beau jour, un inspecteur général, regretté lui aussi, voulut calculer les récidives respectives des deux maisons. C'était « la bonne » qui en avait le plus! Pourquoi? Tout simplement parce qu'on en avait insensiblement forcé les effectifs. Ce souvenir ne m'avait pas quitté quand je lus dans un travail consacré à l'hygiène physique des casernes le fait suivant. Dans beaucoup de villes on avait trouvé la vieille caserne insalubre, et, sans la désaffecter complètement, on en avait bâti une nouvelle, selon les règles de la science la plus récente. Inévitablement les effectifs se réduisirent de plus en plus dans l'ancienne construction, et ils grossirent dans la nouvelle. Qu'arriva-t-il? Que bientôt le nombre des malades fut plus grand dans la bonne caserne surpeuplée que dans la mauvaise caserne désencombrée. Je n'insiste pas.

Donc, il faut mettre dans les mêmes murs le moins de prisonniers possible et il faut les isoler le plus possible: telles sont les deux exigences les plus impérieuses du problème pénitentiaire. C'est la première qu'il est le plus difficile de satisfaire: raison de plus pour respecter scrupuleusement la seconde. La

séparation individuelle demande la cellule, une cellule d'où le condamné ne puisse pas communiquer avec les autres condamnés, et d'où il ne puisse aller les retrouver sûrement, du jour au lendemain, dans la vie libre. Sans doute il faut autre chose pour qu'en empêchant un plus grand mal, elle puisse de plus faire un peu de bien. Mais commençons par exposer ce que le régime a d'essentiel et pour ainsi dire de constitutif.

Ce serait rentrer dans l'étude du problème pénal proprement dit que de rappeler comment elle ne doit pas être trop courte. Or présentement, tous les accusés, tous les prévenus savent sur le bout du doigt toutes les raisons qu'ils ont de compter sur des raccourcissemens progressifs de la peine dont on les menace. Aux exemples que j'en ai donnés, je n'ajouterai que celui-ci. Un jeune homme de dix-huit ans est arrêté pour une affaire de cambriolage nocturne en plein hôtel Terminus. Il a volé 40 000 francs. On a su par la suite qu'il avait eu des complices. Mais il s'était bien gardé de les dénoncer : il avait mieux aimé tout prendre sur lui. Pourquoi? Par ce qu'en présence d'une association de malfaiteurs, la peine eût été plus sévère. Restant seul en face de la justice, il s'en tirait à meilleur compte, et il s'assurait la reconnaissance des camarades dont les opérations fructueuses pouvaient se continuer encore. Il est donc condamné à un an de prison. La réduction du quart, accordée de droit à ceux qui subissent leur peine en cellule, réduit les douze mois à huit. Au bout de six, on le propose pour la libération conditionnelle, et on le donne à la société de patronage dont j'ai l'honneur de faire partie. Que les efforts d'un aumônier de patronage incomparable et ceux d'une famille éprouvée, mais recommandable, puissent, dans le cas présent, obtenir de bons résultats, c'est une espérance permise, quoiqu'elle repose sur une base bien fragile encore (1). Mais combien n'est-on pas désarmé devant la masse de ces calculateurs de la révolte et de la ruse, quand on les trouve nantis de semblables encouragemens! Pour en dissiper l'influence mortelle, il faut de toute nécessité que la cellule soit assez longue et assez isolante. Les deux conditions se tiennent. Si les détenus communiquent ensemble facilement, ils auront beau rester longtemps incarcérés, ils ne feront que consommer l'un chez l'autre non seulement leur inutilité, mais

(1) On fit engager le jeune homme. Il a déserté.

leur malfaisance sociale. S'ils restent peu, leur désir de se concerter en vue de la libération prochaine en sera d'autant plus surexcité. Or, à ces exigences si rationnelles on a répondu en en prenant exactement le contre-pied.

A quel point les peines sont réduites, on vient de le voir. Quant à la séparation ordonnée par la loi de 1875, elle est réalisée, semble-t-il, dans vingt-cinq ou trente prisons sur quatre cents. Dans les maisons centrales, elle est nulle. Dans notre grande prison parisienne de Fresnes, réservée à tous les professeurs, à tous les artistes, à tous les propagateurs érudits des délits qui se perfectionnent dans la capitale, qu'a-t-on fait? Oh! un monument dont tous les dessins ont dû réjouir l'œil des amis d'une architecture appelant à elle et coordonnant les ressources les plus variées de l'industrie contemporaine! Que les systèmes de chauffage et d'éclairage y aient été remarquablement étudiés, que les services matériels y aient été distribués avec habileté, que les dégagemens en soient faciles, que l'on ait un certain plaisir à suivre les longues lignes des belles avenues du dehors et des larges couloirs du dedans, que toutes ces masses de constructions satisfassent enfin le besoin de symétrie qui nous est propre, tant qu'on voudra! Il n'en est pas moins vrai que les gardiens connaissent à chaque détenu cinq moyens de communication contre lesquels ils se déclarent impuissans, et le jour où l'un d'eux me les expliquait pour la première fois, je n'avais aucune peine à en trouver immédiatement deux autres.

Est-il vrai que les délinquans aiment un pareil séjour et le recherchent? Indubitablement ils l'aiment moins et ils le recherchent moins que la prison en commun; mais enfin est-il vrai que les délinquans aiment encore nos prisons, quelles qu'elles soient? Eh bien! non, on ne peut pas le dire de tous. Dans ces bas-fonds du faux Paris qui reçoivent leur population de partout, il y a sous ce rapport deux groupes d'hommes à distinguer. Les uns sont les résolus, les violens, les avides de jouissances grossières, les inventeurs de trucs savans : ce sont évidemment les plus dangereux, et ce sont aussi ceux qui s'appliquent le plus à éviter la privation de la liberté; aussi ne réussissent-ils que trop longtemps à demeurer impunis. Les autres sont ces êtres fatigués et finalement passifs qui se contentent de peu, pourvu qu'ils ne travaillent pas. Ces derniers sont d'autant plus loin de redouter la cellule que pour eux elle

n'est ni longue ni dure, ni assez rigoureusement séparée, on vient de le voir, du monde connu de celui qui vient s'y abriter en mauvaise saison. Ils choisissent donc le jour de leur entrée, comme ils le faisaient depuis si longtemps. Beaucoup avaient primitivement l'habitude de casser un réverbère ou de dégrader un monument public; mais c'était là un acte qui, en lui-même, n'avait rien d'assez agréable pour eux. De là la méthode plus récente qui consiste à se faire servir un bon repas et à se faire arrêter par les soins du restaurateur impayé. Mais voici que celui-ci ne veut plus perdre son temps à porter plainte, et j'ai eu occasion de citer des cas où tel habitué de la prison ne parvenait qu'à grand'peine à se faire enfin livrer à la justice. Aussi, me disent les gardiens de Fresnes, s'est-il établi peu à peu un accord entre un certain nombre de cabaretiers et cette portion de leur clientèle. Le moment psychologique venu, le cabaretier se prête à tout, à donner à manger et à boire, à ne pas être payé, — cette fois, — et à faire arrêter le compère : il sait bien que prochainement plus d'une bombance viendra le dédommager. Que conclure, sinon que les criminels actifs et les criminels passifs ont été également relâchés beaucoup trop tôt : les uns parce qu'ils savent trop bien éviter la prison qu'ils méritent et dont la prolongation les priverait de tant de belles occasions de mal faire, les autres parce qu'ils reviennent trop souvent dans cette prison qui ne les effraie plus et qui, — chose plus grave, — ne les sépare que pour une période insignifiante de ceux dont ils redeviennent à volonté les associés ou les parasites?

Une séparation plus rigoureuse, nos philanthropes l'admettent, en théorie tout au moins, pour les peines courtes, pour celles qui frappent des méfaits peu graves. Mais, disent-ils, est-il possible de garder un homme en cellule pendant une longue suite d'années, sans faire de lui un fou, un être inutile, une sorte de cadavre vivant ou de bête hibernante, ne rendant plus témoignage que de la barbarie d'une société impitoyable? Eh bien! oui, cela est possible, et il est possible de transformer un tel détenu en un être qui travaille utilement pour lui et pour les autres, qui ait même avec le monde honnête plus de rapports sociaux qu'il n'en a jamais eu jusque-là. En dépit des suppositions et des raisonnemens, — il ne nous en coûte pas de dire en dépit des vraisemblances, — c'est l'expérience qui a décidé

contre la transportation. C'est encore l'expérience qui doit décider pour la cellule prolongée. Seulement, il faut la voir là où elle est pratiquée comme elle doit l'être, et il faut surtout l'y regarder de près.

*
* *

J'avais visité, il y a environ dix-huit ans, la prison centrale de Louvain, et j'en avais longuement parlé dans un de mes livres. J'avais fait ressortir la facilité avec laquelle des condamnés finissent par supporter quinze ou vingt ans, — quelquefois plus, — de vie cellulaire. A la vérité, s'ils sont rigoureusement séparés des autres criminels, ils ne le sont pas des honnêtes gens qui les visitent, qui leur distribuent leur travail, qui écoutent leurs réclamations, qui leur accordent leurs conseils pour les relations qu'ils ont encore avec leurs familles. J'avais compté que chaque détenu est au moins cinq à six fois par jour en contact avec des supérieurs à qui la discipline rendue incomparablement plus facile permet de se laisser aller au naturel, à la bienveillance, à la familiarité même, bref, à la sociabilité ordinaire d'un homme avec un autre homme. J'avais noté que tout au plus remarquait-on chez les très anciens une sorte d'apaisement enfantin, mais sans rien qui pût faire croire à l'imbécillité ou à la folie. J'avais constaté qu'appelés tous au bout de dix ans à choisir entre la continuation de ce régime et l'envoi dans une prison en commun, presque tous voulaient rester ou bientôt revenir à la prison cellulaire. Une autre visite faite il y a quatre ans m'avait laissé les mêmes impressions; mais elle avait été courte. J'ai voulu, cette fois, revoir plus à fond, pendant un certain nombre de jours, le logis et ses hôtes, et profiter ainsi de ce qu'une haute bienveillance me permettait de recueillir, tant auprès d'un personnel éprouvé que des prisonniers eux-mêmes, car je pouvais causer avec eux sans témoins, après avoir étudié leurs dossiers.

Depuis dix-huit ans, rien n'a bougé, et plusieurs de ceux que j'avais pu y voir à ma première visite y sont encore. Il n'y a eu aucune épidémie, point de cas de folie pénitentiaire, très peu de suicides ou de tentatives de suicide; dans les quatre dernières années, deux tentatives arrêtées à temps, et deux qui ont abouti. Quelles sont les prisons en commun et les bagnes qui en offrent moins? Il y a ici cependant 557 détenus (un peu

trop! mieux vaudrait deux établissemens). Sur ces 557, on compte 161 condamnés à perpétuité, dont les trois quarts sont des assassins ou des meurtriers qui ont accompagné leur acte sanglant de viols ou de cambriolages. Or pour ceux-ci, comme pour les condamnés à quinze ou à vingt ans, les libérations conditionnelles sont très rares et soumises à des conditions très rigoureuses. L'espoir de les obtenir ne peut guère troubler par des visions trop rapprochées la nécessaire et bientôt inévitable résignation du détenu.

Si l'on a obtenu ce résultat, c'est qu'on a fait ce qu'on devait faire. Trois aumôniers font partie du personnel, et ils n'ont pas d'autre ministère. Le règlement royal leur prescrit de passer dans l'établissement cinq heures par jour, et la force des choses les amène à être encore plus des confidens que des prédicateurs; ils trouvent sans doute que, là, les causeries valent mieux que les sermons; les détenus sont de leur avis. Le médecin n'est pas seulement astreint à venir à l'infirmerie et à consulter les malades ou ceux qui se disent tels; il doit faire des visites « d'hygiène et de moralité. » Les membres de la Commission de surveillance et de patronage sont des hommes d'une sérieuse valeur sociale et qui font très régulièrement leurs visites. Je n'ai pas besoin de parler des rapports avec le chef du travail qui, tantôt vient donner, puis surveiller, puis recevoir les tâches dans les cellules, tantôt emmène les détenus l'un après l'autre, mais toujours seuls avec lui, soit dans le jardin potager, soit dans les couloirs où il faut décharger matériaux et marchandises, soit dans un atelier muni d'engins plus volumineux. Au-dessus de tout est le personnel dirigeant et surveillant. On comprend sans peine à quel point il peut, sans aucun scrupule, différer de ce qu'il serait devant les longues files de condamnés réunis dans une même salle et l'esprit toujours porté vers la violation du règlement. Bref, c'est bien l'exécution du programme tracé jadis : le condamné aussi séparé que possible de ses pareils, aussi rapproché que possible de la société proprement dite et entretenant avec elle des rapports meilleurs.

Oh! à coup sûr, ces adoucissemens n'empêchent pas l'épreuve d'être sévère. C'est la prison, ce mot dit bien des choses, et il est évident que nul homme ne se sent fait pour la prison, surtout quand il la mérite. Il n'en est que plus intéressant de suivre la psychologie de ces gens, telle qu'elle ressort de leur conduite,

de leur attitude, de leur langage et même de leurs écrits, car il en est plus d'un qui en composent.

Je mets de côté quelques obstinés chez qui l'apparition d'un étranger réveille cet orgueil et cette vanité factice si souvent remarqués chez les criminels : en dépit de leurs protestations et de leurs poses, il est rare qu'on n'aperçoive pas dans ceux-là la brute insuffisamment pacifiée. Auprès de leurs concitoyens du dehors, ils ne peuvent plus s'offrir aucune de ces satisfactions malsaines que la France prodigue à un si grand nombre de ses condamnés. Les précautions sont prises pour que la Belgique n'entende plus parler d'eux. J'en ai eu, il y a peu de temps, une preuve décisive. Il y a dans la prison de Louvain un prisonnier dont je parlerai bientôt, héros d'une cause très célèbre et qui est là depuis vingt-sept ans. Il avait été assez habile pour se faire défendre par deux avocats, dont l'un est devenu l'une des gloires du parti catholique, dont l'autre est encore un des plus vaillans champions du socialisme. Or un membre de ce dernier parti, un député des plus connus, s'intéressant à la question de la répression et voulant savoir l'effet du régime pénitentiaire de son pays, en était réduit à me demander : « Dans les visites qu'on vous a permises, avez-vous vu Z...? Comment l'avez-vous jugé? Comment vous semble-t-il avoir supporté sa détention? » On comprend que la porte soit un peu moins fermée à certaines catégories d'étrangers. Les détenus le savent; et quand arrive un de ces visiteurs, les fanfarons dont je parle ne manquent pas de réciter leur boniment (c'est le cas d'employer le mot de l'argot) sur leur condamnation, sur la prétendue insuffisance des preuves dont on s'est contenté, sur les défectuosités de la prison que les étrangers, disent-ils avec ironie, viennent étudier comme un modèle. Ils prennent une pose théâtrale, comptent sur leurs doigts leurs griefs, en se renversant en arrière, bref répètent une leçon plusieurs fois retouchée. Celui qui, dans le temps de mon séjour, réalisait le mieux ce type de hâbleur était un individu dont la France avait fait pour son compte un condamné à perpétuité. Envoyé à la Guyane il s'en était évadé; puis il avait fait en Angleterre et sur le continent le métier de vendeur de tableaux volés : il avait même été assez habile pour dérober, puis pour placer un Rembrandt et un Teniers. Mais ceux-là sont, à tout prendre, une infime minorité. Dans l'ensemble des hommes qui sont à Louvain depuis quinze, vingt et presque

trente ans, j'ai distingué surtout trois catégories principales.

La première se compose de ceux qui se sont habitués à leur cellule, je n'ose dire comme un chien à sa niche ou un bœuf à son étable et à son joug, mais comme tant de braves gens sans reproche s'habituent à leur geôle professionnelle, à leur puits de mine menacé du grisou, à leur barque de pêche menacée de la tempête ou encore à d'autres besognes qui, moins dangereuses, ne sont certainement pas moins monotones. Enfin, le fait est là. Un détenu s'attache à sa cellule au point qu'au bout de quelque temps, il serait difficile de lui en assigner une autre sans le troubler et sans l'affliger. Il regretterait les murs de la première pour avoir attaché à chaque ligne et à chaque angle et à la position de chaque objet, des imaginations, des souvenirs, des fantaisies plus ou moins bizarres, qui désormais font partie de sa vie. La secousse donnée à cette routine apaisante lui en occasionnerait plus d'une autre, et, une fois sorti de ce sillon où il avait pris ses habitudes de travail et de rêverie, la nostalgie le reprendrait. Un libéré, jadis coupable d'un crime violent, réhabilité, marié dans une famille qui avait connu son passé et ne le lui reprochait pas, écrivait à son ancien directeur que, dans les momens inévitables où il était aux prises avec les soucis de la vie, il lui arrivait de regretter la tranquillité de son ancien séjour. On dira : C'est un signe que la solitude avait amolli son caractère et énervé sa volonté. Peut-être ! mais à moins qu'on n'ait la prétention de transformer les assassins en héros et les cambrioleurs en hommes d'initiative généreuse, c'est déjà pour une société un assez joli résultat que d'avoir amolli de pareilles natures. La perte résultant du déchet d'énergie qu'ils ont pu subir semble d'autant moins à déplorer qu'en somme ils travaillent et qu'ils travaillent utilement. Je ne m'indigne donc en aucune façon si je trouve, ici des figures empreintes d'une sorte de gaieté sénile, là des gens dont toute la récréation consiste à soigner un oiseau dans une cage et à mériter qu'on le leur remplace, quand le pauvre petit compagnon vient à mourir, un peu partout des hommes qui, courbés sur leurs outils, calculent sans doute jour par jour ce qu'ils ajoutent à leur pécule, attendent l'heure du préau pour y fumer la cigarette permise. Quelques-uns espèrent le dimanche pour entendre l'orgue et les chants de la chapelle, puis dévorer à volonté des livres de voyages. D'autres sont probablement dans le cas de celui qui me disait : « Les jours de la

semaine passent encore assez vite avec le travail; il n'y a que le dimanche qui semble un peu long. »

Un peu au-dessus sont les détenus qui s'appliquent à devenir ce qu'ils n'ont peut-être jamais été, des travailleurs s'intéressant à ce qu'ils font, cherchant même de nouveaux procédés, les essayant et les perfectionnant. Ceux qui deviennent à la prison de bons, d'excellens ouvriers, ne sont pas rares. C'est un fait d'expérience que dans la cellule les hommes apprennent facilement ce qui les aurait rebutés dans la dispersion de la vie libre. Les Flamands, par exemple, y apprennent le français plus vite que chez eux. Ceux qui peuvent exercer leur ancien métier en soignent volontiers les détails. Beaucoup sont obligés d'en apprendre un autre; mais les insuccès sont rares, et on a quelquefois à enregistrer des inventions ou des découvertes. Qu'elles soient réelles ou qu'elles soient imaginaires, elles ont toujours demandé de cet homme si peu instruit un effort d'intelligence intéressant. J'ai causé longuement avec un détenu entré en 1893, ancien domestique, ancien braconnier, connu autrefois pour sa paresse et son esprit de rébellion, condamné enfin pour vol et assassinat. Il a appris à Louvain la fabrication des engins de pêche de toute nature. Il y est devenu très habile. Aussi est-ce un des plus gais, des plus ouverts, des plus passionnés pour son travail, qu'il est heureux de m'expliquer. C'est aussi l'un des plus reconnaissans; car lorsque je lui donne le bonjour de son ancien directeur retraité, il m'en parle lui-même avec émotion, me disant : « Il était pour moi un vrai père, et si je sortais, ma première visite serait pour lui. » En attendant, le confectionnaire l'apprécie à ce point qu'il a offert de le prendre dans ses ateliers de Bruxelles, comme contremaître, si le ministère lui accorde la libération conditionnelle.

Cette faveur, on l'a demandée pour lui en 1907, et on me prie d'insister moi-même dans les bureaux où l'on sait que je trouve toujours un accueil si bienveillant. Les traditions administratives résistent encore. Sur place, ceux qui ont été depuis si longtemps en contact perpétuel avec un détenu si amendé, trouvent que la sévérité est excessive; et, d'une manière générale, l'administration belge n'est pas réputée pour être prodigue de mesures de clémence. Elle peut répondre, il est vrai : Vous vous félicitez avec nous des résultats du système; les aurions-nous si notre homme avait toujours eu devant les yeux la perspec-

tive d'une prompte réduction de peine, à plus forte raison, s'il avait vu accorder sans cesse autour de lui des réductions prématurées?

Le détenu dont je viens de parler n'est pas le seul, il s'en faut, à s'élever au-dessus de sa condition première en s'attachant à un travail qui le libère de l'ennui et en y consacrant des aptitudes réservées jadis au désordre. Je cause avec un houilleur devenu peintre après s'être amusé à reproduire lui-même les photographies qu'on lui envoyait. Un cordonnier en fait autant : l'un et l'autre préparent eux-mêmes leurs toiles et leurs couleurs. A côté d'eux est un détenu auquel on a appris la dactylographie : il invente, — ou croit inventer, peu importe, — un procédé nouveau et y ajoute tout un système de sténographie. Tous ces hommes étaient cependant des criminels qui, en France, eussent été condamnés à mort, exécutés peut-être, à tout le moins envoyés à la Guyane. En quoi eussent-ils mieux rendu témoignage de la vigilance et de l'humanité de leurs compatriotes? En voici un autre qui est entré à Louvain en 1883, à l'âge de vingt-neuf ans, après une longue série de vols, de cambriolages et d'assassinats ; il a été mêlé à plus d'une affaire célèbre de Paris et entre autres à celle qu'on a appelée en son temps l'affaire du Palais-Royal. D'après son dossier, c'est le type consommé du criminel formé dans les bandes et achevé dans les prisons communes. S'il n'était venu se faire prendre en Belgique, il fût resté sans nul doute un de nos repris de justice ou de nos forçats les plus dangereux. Ni son attitude, ni sa physionomie, ni ses paroles ne laissent deviner rien de pareil : les unes et les autres, dois-je le dire? le font un peu ressembler à un très estimable et très distingué professeur de philosophie de l'une de nos universités. Il est extrêmement convenable à tous égards, doux et poli, sans affectation d'humilité : il n'a absolument rien d'un dégénéré, ni inférieur ni supérieur. Il n'a jamais été malade, et sa résignation, qui est exemplaire, ne lui a pas fait perdre le souvenir de ses affections. Il parle beaucoup de sa fille, âgée aujourd'hui de trente et un ans et qui vit à Paris. Il ne sait pas que quelqu'un vient de me prier de le recommander, lui aussi, pour la libération conditionnelle; mais il me charge de ses respects pour l'ancien directeur auquel, ainsi que bien d'autres, il est resté très attaché.

Tous assurément ne sont pas aussi matés. Quelques-uns, sans ressembler précisément aux orgueilleux irrités dont je par-

lais plus haut, laissent voir quelques prétentions. C'est surtout le cas des employés aux écritures, dont l'un a tenu à me dire qu'il croyait bien avoir vu mon portrait dans l'Almanach Hachette, quand j'avais été élu à l'Institut. On s'attend à ce que je range dans cette catégorie les anarchistes. Ils sont cependant plus modérés à la prison que ceux qui se piquent de politique pure. Ces derniers ne se gênent pas pour déplorer hautement, par exemple, la longue durée du ministère catholique et pour annoncer que le lendemain du retour d'un Cabinet libéral, les portes de la prison s'ouvriraient devant eux. Les vrais anarchistes, ceux-là mêmes qui ont jeté des bombes dans les foules pour mieux assurer l'affranchissement et le bonheur de l'humanité, sont de bien meilleurs détenus. On m'affirme que ce sont les plus faciles à calmer, ceux qui s'accommodent le mieux de la cellule. Pour rêver plus à leur aise à leurs combinaisons ou à leurs projets? Eh bien! il paraît que non. Un directeur de Louvain a vu, dans sa longue carrière, une quinzaine d'anarchistes graciés. Pas un n'a récidivé. Je ne sais s'il avait employé près d'eux tous les moyens qui lui ont réussi pour l'un d'eux. C'était un des complices de Ravachol et il avait réussi, — d'après ses aveux de Louvain, — à faire sauter une bombe au Terminus sans être découvert. Arrêté en Belgique, il fut condamné à dix ans et libéré au bout de cinq. A son arrivée, il fit l'effet d'un homme dénué de tout fonds, mais très intelligent, et par surcroît très exalté, esprit fort, péroreur, etc. Le directeur lui donna en lecture l'ouvrage de Taine sur la Révolution. Peu à peu les idées du lecteur changèrent; au bout de quelque temps, il était devenu conservateur, et enfin une conversion religieuse venait couronner sa conversion politique. Pour ne rien négliger de cette psychologie pénitentiaire, je dois dire qu'il avait subi, à l'infirmerie de la prison, je ne sais quelle opération délicate; il répète encore qu'il est impossible d'être mieux soigné qu'il ne l'a été ces jours-là. Il faut souvent peu de chose pour brouiller un homme avec la société tout entière, peu de chose aussi pour le réconcilier avec elle.

J'arrive ici, — car j'y confinais déjà, — au troisième groupe : celui des intellectuels. Il en est qui sont entrés tels, il en est qui le sont devenus dans leur cellule par la lecture et la réflexion. Peut-être aurais-je dû mettre dans cette « élite » le converti des *Origines de la France contemporaine*. Il aurait fait contrepoids à

ceux, — car il y en a, — qui s'enfoncent de plus en plus dans leurs théories et ont tout le temps voulu pour en former un système de mieux en mieux coordonné et de plus en plus faux.

Je cause longuement avec un homme encore jeune, condamné à perpétuité en 1903, « pour avoir cassé une vitre, » me dit-il en riant; traduisez : pour avoir tiré des coups de revolver dans le carrosse du Roi. C'est un Italien qui n'avait eu que trois ans d'école primaire et trois ans d'école technique. Il s'est fait en prison une langue franco-italienne, mais au fond très claire, et il s'est fait une philosophie. Il est sceptique et stoïcien, très fier de son stoïcisme, c'est lui-même qui me le dit, et il ajoute textuellement : « Vous ne savez pas, monsieur, combien la cellule vous élargit les idées! » Comme preuve de ce qu'il avance, il me tire un manuscrit de 500 pages. C'est un traité complet de « psychologie populaire, tout prêt à imprimer, car aucune formule n'y manque; » il n'y a que le nom de l'éditeur qui reste en blanc, mais il a sa place réservée. Les détenus en cellule, qui ont du temps, s'attachent volontiers à toutes ces petites choses.

L'écriture de la dédicace est particulièrement soignée : « A mon fils qui, depuis sa naissance jusqu'à l'âge de quatre ans, me donna les plus éloquentes leçons de psychologie expérimentale. » Son portrait est là, en effet, à ce fils dont l'absence est le plus grand châtiment du sociologue, et l'émotion de ce dernier n'est pas feinte, les larmes qui montent à ses yeux en font foi. Mais le détenu a voulu prendre d'autres leçons. On l'a autorisé à se procurer toutes sortes de livres, — français pour la plupart, — de psychologie expérimentale, de physiologie, de sociologie (je n'en donnerai pas les titres : on m'accuserait de vouloir les discréditer). De toutes ces lectures méditées est sorti le traité que l'auteur me remet; il insiste pour que je le lise ; et je le lis, non sans curiosité ni sans intérêt. Ce ne sont pas des divagations, ce ne sont pas non plus des dissertations fort originales; mais l'auteur a voulu faire un tout des doctrines les plus récentes des pures psychologies phénoménistes, des doctrines monistiques de certains savans et enfin des doctrines des socialistes les plus avancés. Il y a réussi tout aussi bien qu'un autre.

Les mêmes idées, exprimées avec plus de délicatesse et de réserve, m'attendaient chez celui qui est, je crois, le doyen de Louvain, Z..., détenu depuis vingt-sept ans (il avait trente-cinq ans à l'époque de sa condamnation). Son éducation première, la

longueur de sa peine, la correction de sa conduite et la protection des avocats lui ont valu, depuis dix ans, d'avoir comme séjour habituel une des cellules de l'infirmerie et de porter un costume à lui. Mais comme on l'obligeait à revêtir de nouveau le costume pénitentiaire pour aller au préau, il a renoncé à cette modeste promenade, il s'est condamné lui-même à ne jamais mettre les pieds hors de sa cellule, bien légèrement agrandie. Les murs en sont couverts de cartes et de plans ; car si les journaux ne lui arrivent pas, il peut recevoir quelques revues, et les récits des événemens politiques internationaux sont pour lui de véritables aubaines. Après les traductions dont il est chargé (car il connaît plusieurs langues), ils occupent ses journées et peut-être ses nuits. On me dit qu'il est libre penseur et anti-clérical déterminé, et lui aussi a obtenu la permission d'avoir des livres, d'en recevoir et d'en acheter. Il en a usé surtout pour se meubler d'ouvrages d'Herbert Spencer et de son école. C'est avec toute la modération d'un homme du monde qu'il me parle de ses convictions; encore ne fait-il que me les insinuer. Il me demande des nouvelles d'un de mes confrères dont il sait (mon Dieu, oui, il le sait) que je diffère quelque peu : il voudrait savoir si celui-ci s'abstiendra décidément, comme Taine l'a fait, malgré ses promesses, de donner un traité de la volonté. Debout devant moi, sans affectation d'aucune espèce, avec un sourire fin et résigné, il se prête de très bonne grâce à me parler du régime cellulaire et de l'opinion qu'il s'en est faite. Ce régime lui a été dur pendant une année ou deux ; mais ce n'était ni au début ni plus tard, c'était à l'époque où on lui a fait espérer de mois en mois une libération qui n'est pas venue. Alors, oui, le malheureux a été violemment tourmenté par l'incertitude et par l'attente, et il a beaucoup souffert. Quand il a perdu définitivement tout espoir, le calme est revenu, mais ce calme n'est pas du tout l'indifférence. « Je suis devenu, me dit-il, très sensible et très sociable. » Il ne croit pas que la cellule assure l'amendement moral du condamné; il craint que, quand on se vante de certains succès de cette nature, on n'ait eu affaire à des hypocrites ; mais il me dit très tranquillement qu'il la croit « le meilleur de tous les systèmes au point de vue de la défense sociale, » et ce sont ses propres expressions. Après une longue conversation il m'a remercié avec une certaine émotion contenue : il m'était évidemment reconnaissant de ce que j'avais pu lui dire et surtout de ce que je ne lui avais pas dit.

*
* *

J'ai tenu à donner tous ces détails, dont quelques-uns, pris à part, sembleront peut-être bien menus. Tous, à mon sens, servent à prouver ce qu'on aurait grand tort de tenir pour un paradoxe, à savoir que la cellule, même longue, en empêchant les contacts des détenus avec les détenus, respecte beaucoup mieux que la prison commune leur individualité et leur sensibilité. Pour le répéter encore une fois, en éliminant les plus grosses difficultés de la discipline, la vie cellulaire fait tomber de part et d'autre les masques de convention ; le condamné peut alors entretenir avec d'honnêtes gens des rapports plus libres, plus aisés, plus pacifians, en un mot, meilleurs que jamais. On a vu les déclarations ou les aveux de Z... J'ajouterai qu'il y a quelque temps on libéra, sur les instances d'un criminaliste français, un des plus vieux prisonniers : il avait plus de vingt-cinq ans de cellule. Il ne connaissait aucun des embellissemens des villes belges : il ne connaissait point, par exemple, les tramways. Ce qui l'attira le plus dès ses premiers pas dans la rue, ce fut un groupe de petits enfans qui jouaient avec la gaieté de leur âge. Il s'arrêta pour les regarder et pleura en les contemplant. Les neuro-pathologistes nous apprennent que la perte du sentiment social est le signe le plus caractéristique de la désagrégation de la sensibilité ou de la psychasthénie. La vie cellulaire bien comprise ne produit, on le voit, ni l'une ni l'autre. Mieux vaut donc y revenir que de s'obstiner dans un système qui, infligeant des condamnations courtes, mais multipliées, et essayant tardivement, mais vainement de se débarrasser des plus grands coupables, ne préserve rien, ne répare rien, ne réprime rien.

Le système de Louvain peut assurément recevoir quelques retouches. Avoir près de six cents prisonniers dans les mêmes murs, c'est trop : le directeur actuel de la célèbre maison, homme plein d'expérience, de bon sens et de bonté, est le premier à le reconnaître. Les libérations conditionnelles pourraient être aussi mesurées d'une main moins avare. Si la France accepte ou plutôt réalise enfin ces idées, avec ensemble et avec suite, elle ne fera que reprendre son propre bien, car ces idées ont été celles de ses meilleurs magistrats et de ses meilleurs criminalistes.

HENRI JOLY.

LÉOPOLD II ET SON RÈGNE

Petit pays, grand règne, c'est la formule dont l'histoire se servira pour juger les quarante-cinq années pendant lesquelles Léopold II a gouverné la Belgique : années de lutte et d'épanouissement, de conservation et de création, riches en épreuves, en succès et en leçons.

Constituée par la diplomatie, la Belgique a dû sa naissance, autant qu'à sa propre volonté d'indépendance, au désir de l'Europe de conjurer pour l'avenir les luttes dont elle avait été l'occasion dans le passé. Le jeune royaume était donc, géographiquement, historiquement, politiquement, fonction des grandes puissances qui lui avaient octroyé le droit de vivre. Affirmer, après sa personnalité juridique, son individualité morale, faire entrer dans la vie réelle le texte abstrait des traités, grandir, sinon en territoire, du moins en ressources et en énergies, tel était le destin de la Belgique. Mais il appartient à l'effort humain de dégager les destinées diffuses et d'ordonner les forces que la nature lui livre. Le mérite de Léopold II a été à la hauteur de cette tâche.

*
* *

Monté sur le trône en 1865, il sort de cette race des Cobourg, qui a donné à l'Europe des généraux médiocres et des politiques hors de pair : race complexe, de souche allemande, mâtinée de sang anglais et français, race ancienne sans peur des nouveautés et qui fut au XIXe siècle une pépinière d'opportunisme. Son père, Léopold Ier, gendre de Louis-Philippe, rappelait par quelques traits le roi citoyen, prudent et circonspect comme lui, mais,

moins que lui, friand de « jouer avec le tigre » et qui, dans sa réserve constitutionnelle, laissa percer toujours quelque hauteur. Aussi bien son rôle réclamait plus de tact que d'initiative : insinuer la Belgique dans la société des nations, lui inspirer la conscience de sa liberté sans l'exposer à en subir les risques.

Léopold II, né en 1835, trouve d'abord au foyer paternel des enseignemens pratiques, le modèle d'une royauté bourgeoise, aux desseins forcément limités, mais ouverte aux idées nouvelles, observatrice et réfléchie, habituée au calcul et aux transactions. A l'École militaire et dans l'armée, le duc de Brabant, — tel est son titre d'héritier présomptif, — vit de la vie de son temps et se mêle à ses contemporains. Il en gardera une simplicité très moderne, nourrie de ce civisme belge où résonne l'écho flamand des vieilles libertés municipales. Tout jeune, du droit de la naissance, il entre au Sénat, dont, deux ans durant, il suit assidûment les délibérations en attendant l'heure d'y prendre part. Il aborde alors la tribune, toutes les fois que s'y discute une question nationale. Ses discours sont curieux à relire. La maturité en est frappante, la forme correcte, sobre et lumineuse. Nul élan verbal ; beaucoup de précision dans la pensée et dans les termes ; le goût du raisonnement ; l'appel constant à l'expérience. Un jeune homme de vingt ans qui parle avec aisance abuse d'ordinaire des idées générales trop vite assimilées et trop peu contrôlées. Ce sénateur adolescent les néglige. Sa pensée est positive ; ses aspirations sont pratiques.

Dès ce moment, c'est l'homme d'affaires, tant de fois attaqué depuis, qui apparaît dans le prince royal. Sa préoccupation dominante ? « Assurer à la Belgique sa place sur les marchés du monde. » Notez que nous sommes en 1856 et que la mode n'est pas alors à la politique mondiale, sujet habituel aujourd'hui de banalités oratoires. C'est cette politique que le duc de Brabant conseille à son pays. Il lui révèle, avec l'autorité d'un voyageur passionné, les débouchés possibles d'Afrique et d'Asie, l'Égypte, la Turquie, la Chine, le Japon, l'Indo-Chine, qu'il a tour à tour visités. Il veut « fonder un congrès des intérêts matériels, stimuler l'activité commerciale, mettre le producteur belge à même de transporter par des voies belges les marchandises exportées ; » en un mot, « faire gagner à des Belges, conserver au pays l'argent qu'il donne à des commissionnaires du Havre, de Hambourg, de Rotterdam ou de Londres. » A l'appui

de sa thèse, il invoque l'histoire et il conclut : « Je sens avec une conviction profonde l'étendue de nos ressources. Je souhaite passionnément que mon beau pays ait la hardiesse nécessaire pour en tirer tout le parti, qu'il est, selon moi, possible d'en tirer. Je crois que le moment est venu de nous étendre au dehors. Je crois qu'il ne faut plus perdre de temps sous peine de voir les meilleures positions, rares déjà, successivement occupées par des nations plus entreprenantes que la nôtre... Bientôt, je l'espère, notre jeune nationalité revendiquera sa part de la mer et fera son premier pas dans la voie de l'expansion... »

Voilà le programme du règne futur. C'est une force pour une dynastie de s'adapter, dans chaque génération, aux nécessités de l'heure. C'est une force plus grande de prévoir ces nécessités. Le duc de Brabant est un précurseur. Précurseur encore sera Léopold II. La Belgique en 1860 écoute avec une déférence inquiète ce long jeune homme épris de voyages, revenant de loin avec de plus lointaines promesses de bénéfices et qui prétend arracher ses sujets de demain à la routine de leurs comptoirs. Le prince s'obstine pourtant et s'obstinera toujours, parce qu'il connaît son pays, parce qu'il le sait, autant que lui-même, actif et âpre au gain. Il est sûr d'avoir raison et que, quand on a raison, le succès n'est qu'une question de temps. Son intelligence juvénile conçoit avec netteté les conditions économiques par où se caractérisera la seconde moitié du XIXe siècle, conditions nullement arbitraires, déterminées elles-mêmes par la transformation des moyens de production et des moyens de transport, par l'intensification de l'outillage et du rendement, par un besoin croissant de matières premières et de débouchés. Il a, dès ce moment, les vues d'avenir d'un grand spéculateur, au coup d'œil intuitif et ferme.

Il est, dès ce moment aussi, le matérialiste éminent et un peu étroit qui, pendant un demi-siècle, gérera la « firme » belge comme une société par actions. Ne lui demandez pas le sens des « impondérables. » Il s'intéresse à l'industrie, au commerce, à la finance. L'art, les lettres, la philosophie n'obtiennent de lui qu'un hommage de convenance. S'il est accessible à la poésie de la vie moderne, c'est la poésie de l'action qui le séduit, l'élargissement infini des possibilités créatrices, l'audace réfléchie de la science. Quarante ans plus tard, vous l'entendrez célébrer la Côte d'Azur, comme « le paradis sur la terre. » Mais

ce qu'il en apprécie, plus que la clarté du ciel et la grâce des lignes, c'est le confort des hôtels et le prix élevé du terrain. Il n'est point fait pour le rêve ni pour l'illusion. Il est même incapable de vanité. A l'Exposition d'Anvers, un organisateur, célébrant les résultats acquis, ajoute-t-il : « Nous les devons aux efforts constans de Votre Majesté. » — « Mais non, répond-il, vous les devez à la hausse du caoutchouc. » Et c'est lui encore, qui, conduit par Guillaume II à une parade militaire éclatante et sonore, lui disait au retour : « Décidément, pour les rois, il n'y a que l'argent qui compte. » Philosophie sommaire et qui manque d'envolée, — philosophie cependant qui a répondu aux capacités et aux intérêts de la Belgique, faisant d'un petit pays une grande nation commerçante et mondiale.

Que l'action de Léopold II ait été, en effet, décisive, tout le monde en convient, même ses adversaires. Au dedans, cette action n'a pas été bruyante : car il était roi constitutionnel. Mais dès son avènement il a prouvé que l'on peut être à la fois constitutionnel et agissant. Il a agi par l'intermédiaire des partis, mais de façon énergique et soutenue, se plaçant au-dessus d'eux et non pas au-dessous, comme font par indolence les rois fainéans du constitutionnalisme, en contact avec tous, sans engagemens avec personne, sans préférences même, incapable peut-être qu'il était d'en ressentir dans l'intensité de sa passion créatrice. En politique extérieure, c'est-à-dire dans les relations internationales et dans les questions militaires, il a agi directement, imposant sa volonté à une opinion parfois rebelle, rachetant par des coups d'autorité des années de patience féline, créant le Congo, malgré la Belgique et malgré l'Europe, obligeant son peuple à en accepter le don, soumettant les partis à des combinaisons insolites pour assurer le vote des lois sur le recrutement.

Les hommes de cette trempe ne sont pas populaires : car ils vivent seuls moralement. Ce sont des raisonneurs et des sensuels. Leur cerveau ne vibre que pour la sensation, l'observation, la déduction. Leurs idées sont des idées-forces, qui produisent de la volonté et s'expriment en actes. Ils vivent pour agir, et leur plan d'action les prend tout entiers, écartant d'eux les sympathies, les environnant de solitude. La maladie, la mort même, — rappelez-vous le vote *in extremis* de la loi militaire au

Sénat, — sont pour eux des instrumens de règne. Une hautaine ironie les cuirasse contre les attaques. Le sentiment ne fait point peser sur eux ses chaînes de charme et de faiblesse. Leur urbanité même n'est que tactique. Pour leurs proches, dans l'existence intime, ils sont secs, impérieux et durs. Ils ne quêtent point la popularité par les moyens faciles où se plaisent les monarques débonnaires. Ayant beaucoup donné à l'intérêt public, ils entendent rester maîtres et juges de leur conduite privée, de leurs divertissemens particuliers. Ce sont des manieurs d'hommes et des créateurs de peuples, difficiles à juger dans l'instant qu'ils disparaissent, mais assurés d'une belle revanche. Car, s'ils sont discutables comme hommes, ils s'imposent comme chefs, et c'est comme tels qu'ils appartiennent à la postérité.

*
* *

La position de la Belgique en Europe est fondée sur un traité de garantie. Mais il n'y a pas en politique de garanties absolues.

La neutralité belge est un droit, qui, pour être réel, a besoin d'être armé. Regardez une carte et lisez l'histoire : la précarité de ce droit, en cas de crise, est évidente. La Belgique est, depuis César, le chemin des armées. Lens, Senef, Steinkerque, Nerwinde, Malplaquet, Fleurus, Jemmapes, Waterloo, autant de noms belges. Ce pays, s'il n'est une « barrière, » suivant l'expression des anciens traités, devient un passage. Si ce passage est libre, on s'en sert. Sans doute, il ne peut s'agir pour la Belgique de former une armée égale à celle d'une grande puissance. Mais une armée, trop faible pour gagner des victoires, peut être assez forte pour garder une frontière. Il y a des opérations qu'on n'entreprend qu'en pleine sécurité et qu'empêche un minimum d'obstacles. C'est le cas d'une violation de la neutralité belge par une armée allemande ou française. C'est donc un sophisme de prétendre que, incapable d'égaler ses voisins, la Belgique doit rester désarmée. En réalité, elle ne serait neutre qu'autant qu'elle serait armée. Les souvenirs du général de Wimpffen, la correspondance de Guillaume Ier avec Bismarck, les articles les plus récens des généraux allemands, ceux par exemple du général de Schlieffen, ne laissent aucun doute à cet égard.

Cela est si vrai que tous les hommes d'État belges, dont

l'histoire conservera le nom, ont été d'accord sur ce point. Que ce soit Paul Devaux, Joseph Lebeau ou Charles Rogier, tous se rattachent à l'idée qui suggérait à Léopold Ier les premières fortifications d'Anvers, réduit futur de l'indépendance belge. Plus près de nous, il y a quelques mois à peine, c'est le ministre des Affaires étrangères, M. de Favereau, qui, malgré l'optimisme professionnel des diplomates, analyse d'un trait réaliste les garanties assurées à la Belgique et caractérise fortement les obligations que laissent subsister ces garanties : « L'erreur de ceux qui persistent à contester les devoirs que la neutralité impose à la Belgique repose, dit-il, sur trois points : une conception fausse de notre neutralité, une confiance aveugle dans les traités, une ignorance grande de la situation internationale de l'Europe. La neutralité n'a pas été accordée à la Belgique dans une pensée de bienveillance à son égard, mais en raison de préoccupations intéressées et particulières, et les puissances n'interviendront pour garantir, le cas échéant, le maintien de cette neutralité que dans la mesure où leurs intérêts leur commanderont de le faire. J'ai pleine confiance dans la loyauté des puissances. Mais il faut faire la part des faits, et j'ai cette conviction profonde, — que je regrette d'avoir à exprimer, — c'est que, si notre territoire était menacé par un conflit des puissances voisines, il ne serait respecté que dans la mesure où nous serions à même de le défendre. » Allez au fond de tous les projets, encore imprécis, d'entente hollando-belge : vous leur trouverez la même base : le sentiment que la Belgique ne restera neutre qu'à la condition de pouvoir imposer le respect de cette neutralité.

Telle est, dès son avènement, la pensée de Léopold II, et s'il ne la tenait de famille, les événemens se chargeraient de la lui dicter. 1863 : c'est l'heure où s'élaborent les grandes tragédies qui vont, en moins de six ans, changer la face de l'Europe. Bismarck touche au but. Il va déchaîner la guerre austro-prussienne et porter le premier coup à l'édifice précaire de suprématie qu'avait paru fonder pour la France le Congrès de Paris de 1856. La Belgique est trop près du champ de bataille pour n'être point secouée du bruit du canon. Elle a d'ailleurs son rôle dans l'intrigue qui se noue, celui d'amorce ou de victime. Pour contenir Napoléon III, en même temps que pour le compromettre, la Prusse encourage les rêves d'extension

européenne nés de la faillite mexicaine. L'annexion de la Belgique, principe d'une guerre anglo-française, flotte dans le programme incertain du rêveur déçu des Tuileries. L'esprit d'imprudence et d'erreur, qui annonce Sedan et le 4 septembre, se repaît de ce dessein. Tantôt c'est la Belgique seule, tantôt le Luxembourg avec elle ou à son défaut, qui nourrit l'impériale chimère. Berlin ne répond que ce qu'il faut pour faire parler Paris et renseigner Londres et Bruxelles. Les projets circulent dans le mystère des chancelleries, piège construit par des mains françaises et où se prendra la France, quelques mois plus tard.

Léopold II, en dépit des assurances, mesure l'étendue du péril. Que le plan bismarckien pèche par quelque côté, la Belgique sera la sacrifiée. La nation, ignorante et optimiste, ne vibre point du frisson clairvoyant de son souverain. Il faut agir sans elle, peut-être malgré elle, donc avec mesure et prudence autant qu'avec rapidité. Aidé du général Chazal, ministre de la Guerre, le Roi se met à l'œuvre. En 1866, premier succès : un crédit de 25 millions destiné à rajeunir les places fortes ; puis, la même année, un discours du trône signalant la nécessité de « maintenir la neutralité belge sincère, loyale et forte ; » enfin en 1867, la réunion d'une commission parlementaire et militaire chargée d'étudier la réorganisation de la défense avec, pour sanction, une loi militaire, d'où sortira l'armée qui veillera en 1870 à l'intégrité du territoire. Cette fois, les moins inquiets prennent peur, et quand Léopold II, ouvrant le 8 août la session extraordinaire des Chambres, jette le cri d'alarme, ce cri est entendu de toute la Belgique : « Messieurs, dit-il, la Belgique a déjà été soumise à plus d'une épreuve périlleuse. Aucune n'a eu la gravité de celle qu'elle traverse aujourd'hui. Le peuple belge n'est pas près d'oublier que ce qu'il a à conserver aujourd'hui, c'est le bien-être, la liberté, l'honneur, l'existence même de la patrie. » Rien de plus juste, puisque, dès l'ouverture des hostilités, Bismarck a informé le Cabinet de Bruxelles que, si l'armée française passe la frontière, la Belgique sera immédiatement envahie par les forces allemandes. Les mesures prises conjurent le danger, et la Belgique ne connaît de la guerre qu'un grand devoir de bienfaisance humaine dont elle s'acquitte avec générosité. L'orage est passé. Mais que de nuages au ciel encore !

Cinq ans après, c'est l'alerte de 1875, plaçant de nouveau

l'Europe au seuil de la guerre. Les partis, passionnés par la lutte politique et religieuse, ont besoin d'être rappelés au premier des devoirs nationaux. Le Roi s'acquitte de cette tâche avec une inlassable insistance. En 1872, une nouvelle loi militaire organise le remplacement pour rendre le service moins lourd et les effectifs plus stables. En 1874, une solde de 10 francs par mois est assurée aux miliciens. Le discours du trône de 1877 convie le peuple belge à placer au premier plan du culte patriotique l'amour de l'indépendance. Celui de 1878 annonce la création d'une armée de réserve. C'est la préoccupation constante qui, quelques années plus tard, s'exprimera dans une circonstance solennelle avec une éloquente gravité : « Le lion de Flandre, s'écrie Léopold II, ne doit pas sommeiller. Le noble héritage dont vous êtes justement fiers subsistera et ne cessera pas de s'accroître en cultivant toujours les sentimens virils, en entretenant le feu sacre du patriotisme... Toute liberté naît et périt avec l'indépendance. C'est la leçon écrite à chaque page de notre histoire... »

Des années s'écoulèrent cependant sans que le souverain pût obtenir des Chambres un effort nouveau. Les catholiques avaient pris le pouvoir et semblaient plus que jamais capables de le garder, en y portant cette sécurité décevante que donne l'habitude du succès. Pour jouer la partie militaire, le Roi ne pouvait agir que de biais, en encourageant des tendances diffuses, en suscitant des interventions individuelles. C'est en 1897 la campagne contre le remplacement menée par le général Brassine durant son court passage au ministère de la Guerre. C'est la propagande du général Brialmont en faveur du service personnel, propagande encouragée par le Roi. Une délégation d'anciens militaires vient-elle lui recommander la réforme qu'il est le premier à souhaiter? Il n'hésite pas à donner de sa personne, à faire front aux Chambres et au pays : « Vous prêchez, répond-il, un converti. Je suis trop soucieux de la sécurité et de la défense éventuelle de mon pays pour ne pas souhaiter que le service personnel soit à la base de son régime militaire. Pas plus qu'il ne lui est possible de s'isoler du reste du monde, une nation ne saurait se dispenser d'organiser solidement sa défense, si elle ne veut être à la merci du hasard. La nation règle ses destinées, dans la plénitude de sa liberté. Je n'ai jamais failli à mon devoir d'avertir. Je suis et je reste à l'avant-garde des patriotes. »

Paroles prophétiques et trop peu comprises, qui aboutissent seulement à une réorganisation du premier ban de la milice. L'heure n'a pas sonné encore d'un plus grand changement, et en 1901, force est de se contenter, à défaut de la réforme totale, d'un expédient : la loi sur le volontariat.

La situation de l'Europe, après une période de calme apparent, va s'aggraver Le conflit est partout, à l'Orient et à l'Occident : bonne occasion d'obtenir du pays un effort que légitiment les circonstances. Cet effort porte d'abord sur la réfection et l'extension des fortifications d'Anvers. Les anciens remparts ayant été rasés, les forts existans sont insuffisans. Tout est à créer : c'est une dépense de plus de 100 millions. Pendant des mois, le débat se prolonge, et longtemps l'échec semble certain. Le Roi pourtant intervient avec vigueur, presque avec brutalité. C'est, dit-il, « le projet le plus grand, le plus important, le plus beau que les Chambres aient eu à voter depuis 1830. » Et, en pleines fêtes du 75e anniversaire de l'indépendance (21 juillet 1905), il réclame le vote devant lequel recule le Parlement. En 1906, après une suprême mêlée, le vote est enlevé, complété bientôt par la réforme de l'artillerie. Mais ces deux lois, et la première surtout, ont une valeur d'avenir supérieure à leur valeur présente. Car, comme le remarque M. Paul Hymans, « si on a des forteresses démesurées et une armée insuffisante, on affaiblit la défense et on rompt l'équilibre des forces. » En d'autres termes, la réfection des forts appelle la réforme militaire : nul doute que Léopold II n'ait prévu et voulu cet enchaînement.

Au début de 1907, le général Hellebaut, ministre de la Guerre du Cabinet de droite, lié par conséquent au parti qui a inventé le volontariat et qui s'y tient, ne cache plus la faillite de ce système. Avant 1902, on enrôlait en moyenne 826 volontaires par an. En 1903, on en enrôla 2686. Mais très vite l'élan se brisa et les effectifs tombèrent de la même chute. L'effectif régulier du temps de paix avait été fixé à 44500 hommes. En 1904, il n'y avait sous les drapeaux que 42000 hommes, et 36000 en 1907. Quelle meilleure démonstration de l'insuffisance des ressources assurées par le volontariat à la défense nationale? Parlant en soldat, le général Hellebaut tire la conclusion qui s'impose. « L'essai loyal » ayant échoué, il faut trouver autre chose. En novembre 1908, le ministre demande donc la nomination

d'une commission qui vérifie ses dires: il indique par avance ses préférences pour un service personnel de courte durée. Mais comment accorder à cette réforme la moindre chance de succès, puisque la droite tout entière est dressée contre elle, et que le président du Conseil, M. Schollaert, d'accord sur le fond avec son ministre de la Guerre, déclare cependant ne vouloir gouverner qu'avec une majorité de droite?

Dès lors s'ouvre le grand conflit de l'intérêt politique et de l'intérêt national. Lequel des deux primera l'autre? Pendant de longs mois, la partie est douteuse. La commission élue par la Chambre en mars 1909 reconnaît l'exactitude des chiffres fournis par le ministre. Mais sur les mesures à prendre, la division est profonde; autant de groupes, autant de projets. C'est une crise parlementaire qui se prépare. Car s'il est visible qu'une majorité pour la réforme existe dans la Chambre, il n'est pas moins clair que cette majorité ne peut se former que par la rupture de la droite, par l'union de la jeune droite et des groupes de gauche. M. Schollaert, qui recule devant cette responsabilité, essaie de concilier les contraires. Il propose un système mixte : un fils par famille, qui doit permettre de relever peu à peu les effectifs et de réduire ensuite la durée du service. C'est la suppression du tirage au sort, mais ce n'est pas le service personnel général. Ce n'est pas non plus la fin du remplacement. C'est donc plus que ce qu'accepte la vieille droite, moins que ce que réclame la gauche, la politique de la diagonale avec ses inconvéniens habituels.

Cet effort transactionnel est inutile : il faut choisir entre la réforme et la majorité. Une fois de plus s'exerce la volonté royale. Dès le premier jour, l'héritier du trône, le prince Albert, avait pris publiquement parti et demandé « pour le maintien de l'indépendance, les sacrifices nécessaires. » Par une action soutenue, Léopold II fait prévaloir le point de vue national sur le point de vue politique. M. Schollaert, après de longues hésitations, se décide à accepter les voix qui s'offrent à lui sans distinction d'origine et négocie avec les gauches en même temps qu'avec la jeune droite. C'est le pas décisif. Les pourparlers se prolongent et les concessions se compensent. La gauche, tout en maintenant sa préférence de principe pour le service général et personnel sans exceptions, se déclare prête à voter, à défaut, le projet du gouvernement. Celui-ci accepte le service de quinze

mois et obtient en échange le maintien des dispenses ecclésiastiques et universitaires. Finalement, la loi est votée, sur la base de « un fils par famille, » mais avec l'éventualité par tous envisagée d'aboutir au service général, si la transaction apparaît insuffisante. Le Roi, à son lit de mort, enlève, par son intervention personnelle, le vote du Sénat après celui de la Chambre. Il avait trouvé la Belgique désarmée. Il la laisse armée et capable, à la première alerte, de s'armer mieux encore.

Aussi bien a-t-il singulièrement accru, en même temps que les moyens de défense, le prix de l'enjeu à défendre. Car la Belgique, sous son règne, est devenue, réalisant son rêve de jeunesse, une puissance mondiale. Est-ce ici le lieu de retracer l'histoire du Congo? Non, sans doute, puisque cette histoire complexe et vaste a mérité déjà dans cette Revue et mérite encore plus d'une étude spéciale. Mais comment isoler cette prodigieuse création du règne et de la personne de Léopold II? Jamais en effet œuvre humaine ne porta plus profondément la marque du cerveau qui l'a conçue; rarement l'effort individuel modifia plus sensiblement les conditions naturelles. Rien, ni dans l'ordre politique, ni dans l'ordre moral, ne préparait la Belgique à un grand rôle africain et quand, au mois de septembre 1876, son roi réunit à Bruxelles une quarantaine de géographes appelés à coordonner leurs efforts « en vue d'ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe qu'elle n'eût pas encore pénétrée, » nul ne prévoyait le lendemain de ces assises scientifiques. Le Roi lui-même, s'il le concevait déjà, le célait par prudence et se défendait de toute vue particulière. Il ne s'agissait pas d'un dessein politique, pas même d'un projet commercial, tout au plus d'une croisade philanthropique.

On sait comment, à pas de géant, la croisade s'orienta vers les réalisations; comment le comité d'études du début se transforma en une Association internationale; comment l'Association elle-même devint l'État indépendant du Congo, avec Léopold II comme souverain et l'acte de Berlin pour charte. Les archives, quand elles s'ouvriront, ne livreront que la plus médiocre part des négociations ardues qui aboutirent à la naissance du nouvel État. Elles ne diront point l'action personnelle, les continuels voyages, les subtiles intrigues du *business King* passionné de résultats, saisi de l'enthousiasme créateur, taillant dans le grand, trouvant enfin à ses dons le champ élargi qu'il s'était, dès son entrée dans la

vie, jugé capable d'occuper. C'est une lutte épique, lutte contre les défiances étrangères, défiance portugaise, défiance anglaise, défiance allemande, défiance française; lutte contre l'indifférence de l'opinion belge, l'hostilité des partis, le scepticisme des ministres; lutte contre les surprises du sol, les résistances du climat, les nécessités financières, plus exigeantes que toutes les autres.

Par un jeu de contrepoids poussé jusqu'au paradoxe, par d'étonnantes audaces coupées de prudentes patiences, Léopold II conquiert la seule consécration qui compte pour un réaliste de sa sorte : celle du succès. Pour s'assurer ce succès, tous les moyens lui sont bons. Faut-il des concessions de principe? Il accepte pour le nouvel État un régime d'absolue liberté commerciale qu'il saura dans la pratique muer en monopole rigoureux. Faut-il des concessions de fait? Il rassure la France par la clause de préemption qu'il est résolu à ne laisser jouer jamais. Dégageant ainsi le terrain international, il se donne tout entier à la conquête et à l'exploitation. Il guerroie contre Tippo-tip et ses négriers. Il étend le périmètre de récolte, où ses agens, sans ménagemens, recueillent l'ivoire et le caoutchouc. Il commence cet étonnant chemin de fer, né, semble-t-il, de la rêverie d'un Wells, et dont Stanley disait un jour que, — sans lui, — il n'eût pas donné un penny du Congo. Les millions s'engloutissent par centaines et la prudente Belgique s'alarme, à voir son souverain pris par cette aventure. Elle lui a octroyé sans entrain le droit d'assumer la souveraineté du Congo. Mais elle entend ne point se compromettre, ne risquer ni ses capitaux, ni son crédit international dans le gouffre noir ouvert au fond de l'Afrique. Elle admet « l'union personnelle. » Elle n'est pas mûre encore pour « l'union réelle » qui fera du Congo sa filiale.

Patiemment Léopold II prépare cette union. Il fait publier d'abord en 1890 le testament aux termes duquel il déclare « léguer et transmettre après sa mort, à la Belgique, tous ses droits souverains sur l'État indépendant, » avec faculté pour elle d'annexer la colonie, même du vivant du Roi. Puis, c'est une série d'opérations financières, consenties de mauvaise grâce par les Chambres et qui, malgré elles, scellent d'un lien positif la solidarité entre la Belgique et le Congo. Après l'emprunt de 150 millions de 1887, viennent 15 millions pour le chemin de fer en 1889, un prêt de 25 millions en 1890, la souscription de

1895, la garantie du Trésor accordée à une nouvelle émission d'obligations, enfin en 1901, la renonciation de la Belgique au recouvrement de ses avances. Entre temps, après le doute, l'heure de l'emballement a sonné avec le délire de la hausse. L'affaire est menée d'ailleurs d'une main de fer. Entre le domaine privé, le Domaine de la Couronne et les terres concédées aux compagnies, la population congolaise est prise comme dans un étau. Il faut qu'elle « rende » le maximum : les règlemens fiscaux, les lois sur la prestation, les prescriptions de police y pourvoient : dur régime dont Léopold II, enflammé d'une passion où s'allient le sport, l'obstination, l'esprit de lucre et la volonté créatrice, ne veut pas reconnaître les abus, régime d'exploitation intensive plus que de colonisation méthodique, dont il s'agit de multiplier le profit par un continuel « paroli. »

Mais à ce jeu, la matière humaine n'est pas seule à souffrir : les intérêts aussi sont lésés. Que les nègres du Congo soient menés à la cravache, c'est ce dont peuvent s'émouvoir les philanthropes. Que le marché de Liverpool décline devant la concurrence triomphale de celui d'Anvers, c'est ce que la politique anglaise n'admettra pas sans résistance. De ces deux raisons, naît la campagne britannique contre le Congo belge, contre les atrocités et contre les bénéfices congolais : action parallèle qui concilie, suivant les meilleures traditions, les sentimens et les intérêts. Ce sont pour Léopold II de nouvelles épreuves, qu'il subit sans philosophie, en leur opposant une résistance amère. Manœuvrant entre les uns et les autres, avec l'air de ne pas comprendre ce qu'on lui reproche, il tient bon jusqu'à l'indispensable concession qu'il reprendra, à peine consentie : « Il y a eu, déclare-t-il, des désordres : ils sont inséparables de toute œuvre humaine. Si l'on voulait relever seulement pendant un mois les actes délictueux qui se commettent, fût-ce en temps ordinaire, dans les grandes villes du monde et même dans les campagnes, on serait épouvanté des tableaux qu'on aurait sous les yeux. Il y a des crimes au Congo, beaucoup moins fréquens en réalité que ne le prétendent certains détracteurs, mais encore en trop grand nombre, comme le prouve la liste déjà longue des peines prononcées. » Défense capricieuse, qui n'explique ni le régime fiscal, ni le régime militaire, ni le régime d'exploitation, et que contredit d'ailleurs en 1906 un long décret de réforme par où sont justifiées les critiques de la veille.

Ces critiques trouvent un écho en Belgique même, et le Roi les relève alors avec une colère mal contenue. A la gratitude qui se refuse, il répond par le rappel de ses larges services et de ses droits imprescriptibles : « La Belgique, écrit-il, a bien voulu m'aider de ses deniers dans quelque mesure, mais le soin de constituer le nouvel État m'a incombé exclusivement. Le Congo a donc été et n'a pu être que mon œuvre personnelle. Mes droits sur le Congo sont sans partage. Ils sont le produit de mes peines et de mes dépenses. Vous ne devez pas cesser de les mettre en lumière. Car ce sont eux et eux seuls qui ont rendu possible mon legs à la Belgique. Ces droits, il m'importe de les proclamer hautement. Car la Belgique n'en possède pas au Congo en dehors de ceux qui lui viendront de moi. Si je n'ai garde de laisser péricliter mes droits, c'est bien par patriotisme et parce que, sans eux, la Belgique serait absolument dépourvue de tout titre. » Le sens de ce rappel hautain s'accuse par l'exigence d'obtenir de la Belgique, pour sa future colonie, le respect du Domaine de la Couronne déjà existant et du Domaine national à constituer. Le conflit moral s'aggrave entre le peuple et son Roi. En vain les ministres prêchent aux Chambres la reconnaissance. La Belgique ne veut pas que le Congo soit un don grevé de servitudes, et la Chambre, à l'égard de ce don, proclame entière sa liberté et sa souveraineté. Les ayant proclamées, elle en use aussitôt pour discuter un projet de loi coloniale, charte intérieure de la colonie de demain.

Léopold II qui, quelques semaines plus tôt, avait protesté contre une annexion immédiate préparée dans ces conditions, juge l'heure venue de jeter du lest. Les sacrifices qu'il consent et que les circonstances lui imposent ne sont pas d'ailleurs sans grandeur. Car la volonté l'anime de donner quand même à la Belgique ce qui a été créé à son intention. Au milieu des luttes intérieures et extérieures, en face d'attaques qui trouvent un écho jusqu'à la Chambre des Communes et jusqu'au Foreign Office, Léopold II suit son chemin, et, le 3 décembre 1907, le traité de cession est déposé sur le bureau de la Chambre belge. Ce traité précise le conflit. Car si le Roi persiste à faire déclarer dans la presse que toutes les conditions qui s'y trouvent inscrites sont intangibles, une notable partie de la Chambre s'élève contre ces conditions. Céder, c'est abandonner à la fois des principes et des profits; résister, c'est compromettre, sous la menace étrangère,

l'avenir belge du Congo. Le 5 mars 1908, Léopold II prend son parti et l'acte additionnel au traité de cession, qui supprime le Domaine de la Couronne et transfère à la Belgique les engagemens de ce domaine, enregistre une première série de concessions. Ce n'est pas assez cependant et l'opposition demande plus. Les élections partielles du 24 mai 1908, mauvaises pour la droite, aggravent encore chez elle la crainte des responsabilités. D'où de nouveaux amendemens que le Roi discute pied à pied. A la fin cependant l'intérêt national l'emporte et, en septembre 1908, la loi est votée par les deux Chambres.

La Belgique est ainsi agrandie d'un territoire quatre-vingts fois plus vaste qu'elle-même. Petite puissance européenne, elle devient une puissance coloniale de premier ordre. Elle trouve pour l'admirable activité de son peuple ingénieux et commerçant un débouché d'un magnifique avenir. Léopold II, en moins de vingt-cinq ans, a donc atteint son but, en dépit d'obstacles qui, à certaines heures, parurent plus forts que sa volonté. L'État du Congo est depuis 1908 incorporé à l'État belge avec son actif et son passif, et ceux-là mêmes, qui ont été pour la politique personnelle du Roi, par exemple M. Vandervelde, des adversaires irréductibles, ne méconnaissent point l'immensité d'un résultat qui reste, si beau qu'il soit, susceptible de développemens infinis : « Je fais le vœu, écrit le leader socialiste, que de nouvelles générations se lèvent, moins casanières que les anciennes et que la jeunesse belge aille au Congo pour d'autres motifs que des chagrins d'amour ou des ennuis d'argent. Quelques-uns y sont allés déjà qui donnent de magnifiques exemples. Puissent-ils être suivis ! Le champ d'action est immense. Le pays est plein de possibilités de toutes sortes. A nous d'en faire des réalités. » Mise en valeur d'un territoire de deux millions et demi de kilomètres carrés ; création de villes, de factoreries, de postes, de voies et de moyens de communication, voilà, dans l'ordre matériel, les « réalités » dès maintenant acquises et au progrès desquelles M. Vandervelde voue ses compatriotes. Si l'on note que cet empire a été créé sans soldats et sans conquête, comme une entreprise privée, comme une affaire, — pour employer le mot si souvent jeté en blâme à son créateur, — on ne refusera pas à Léopold II l'hommage qui s'attache aux grands fondateurs.

Donner à la Belgique une armée et une colonie, tel fut le dessein de ce règne. Que dire de la diplomatie qui a permis au

feu roi, dans l'Europe troublée du dernier demi-siècle, de mener à bien ce dessein? Rien qui ne ressorte des conditions mêmes dans lesquelles cette diplomatie était obligée d'évoluer. Considérez Léopold II à une heure quelconque de son règne : peut-être serez-vous tenté de lui attribuer des inclinations pour une puissance, des antipathies pour une autre. Considérez l'ensemble de ce règne : il se caractérise, dans l'ordre international, par un scepticisme absolu. Comme les partis au dedans, les peuples au dehors ne sont pour le roi des Belges qu'un instrument et il n'est point d'instrument si parfait qu'il puisse suffire à tout effort : d'où les changemens de moyens qu'exige l'unité du but. De 1865 à 1875, c'est une période de réserve et de préparation. On en a signalé les tendances allemandes : Napoléon III, il faut l'avouer, avait tout fait pour les provoquer. Mais ces tendances ne valent point contre la vue juste des choses, contre la nécessaire appréhension qu'inspire au patriotisme belge la naissance à ses portes du formidable Empire allemand, contre l'examen de la carte qui prouve qu'en cas de guerre l'Allemagne, beaucoup plus que la France, aurait avantage à violer la neutralité belge. D'où la politique militaire qui, propre à fournir une garantie générale, répond cependant de façon spéciale au fait nouveau de 1871 et tire pour la Belgique la conclusion du bouleversement de l'ordre européen.

Une fois engagé en Afrique, Léopold II n'observe plus : il agit et, ici encore, il agit sur tous les terrains, usant de tous, ne se fixant à aucun. Dès le principe, lors du traité anglo-portugais de 1884, il est en conflit avec l'Angleterre. Mais jamais il ne rompt le contact et dix ans plus tard on le trouve en pourparlers avec Londres, pourparlers que l'action concertée de Paris et de Berlin empêche d'aboutir. Dans les deux cas, la méthode est la même, insinuante, en apparence tâtonnante, supérieurement avisée dans le choix du moment, toujours prête aux concessions indispensables. La dernière période de l'affaire congolaise est plus difficile en raison de l'hostilité croissante de l'Angleterre. Le Roi est en face d'une menace directe, et quand sir Edward Grey s'écrie à la Chambre des Communes : « Je répéterai ce que j'ai déjà dit. Quelle que soit l'intention des puissances, il nous serait impossible d'accepter plus longtemps l'état de choses actuel... Je ne crois pas que nous puissions attendre indéfiniment... Nous avons été jusqu'ici les meilleurs amis de la Bel-

gique : des temps peuvent venir où elle regrettera de ne l'avoir pas reconnu... On peut nous donner autant de réformes qu'on voudra : ce que nous exigeons, ce sont des résultats, » — alors, dans le terne dialogue des Livres blancs et gris, on sent se jouer à Bruxelles une partie décisive où rien n'est laissé au hasard. Cette partie se poursuit cependant jusqu'à son terme : l'annexion. Et, malgré les craintes éveillées, malgré les concessions acceptées, Léopold II fait prévaloir le point de vue « qu'aucune puissance étrangère n'a le droit de s'ingérer dans l'administration intérieure de l'État indépendant. » C'est que, dans le débat diplomatique, il porte les mêmes vertus d'esprit que dans la construction coloniale : le sens juste des difficultés, l'appréciation positive des forces réelles, l'intuition pénétrante des solutions possibles.

*
* *

En politique intérieure, les partis sont l'instrument de l'action royale. La Constitution le veut ainsi, et leur intermédiaire peut d'ailleurs être commode. Au début du règne, deux groupemens sont en présence, nés avec la Belgique même et qui ont grandi avec elle, les libéraux, les catholiques.

Le parti libéral belge date moralement du mouvement politique d'où sortirent les révolutions de 1830. Mais, en subissant, avec l'action de l'époque, celle du milieu, il a pris une physionomie propre. Les libéraux ont connu les premiers la charge du gouvernement. Ils ont été, dès le principe, un parti de gouvernement et n'ont eu d'autre raison d'être que celle de gouverner, partant, de centraliser. Ils ont dû, ce faisant, lutter contre les traditions centrifuges d'autonomie locale dans tous les ordres où elles se manifestaient, politique, administratif, religieux. Ils ont défendu et représenté d'abord les droits de l'État, un peu à la façon jacobine. Ils ont estimé, avec Charles Rogier, que « plus on avait donné au pays de libertés, plus il fallait donner de force au pouvoir, non pour restreindre ces libertés, mais pour en modérer et en régulariser l'usage. » C'est un parti d'étatistes bourgeois, et non point de démocrates. C'est aussi un parti d'anticléricaux, moins par conviction philosophique que parce que l'Église belge a lié son sort à celui des libertés locales, soit au point de vue de l'assistance, soit à celui de l'enseignement.

soit même à celui de la politique. L'anticléricalisme est donc dans la seconde moitié du XIXe siècle l'article capital du programme libéral. Mais il s'enveloppe dans une formule d'une généralité supérieure, « la création d'une homogénéité matérielle et intellectuelle. »

Les catholiques, en face des libéraux, représentent une opposition fondée sur une tradition, et c'est le meilleur de leur force. Leur clientèle s'est recrutée de tout temps dans le peuple des champs, dans la riche bourgeoisie des villes. Ils ont offert à cette clientèle un cadre d'existence et ils ne demandent à l'État que de toucher à ce cadre le moins possible. Ils se contenteraient en dernière analyse d'une politique de « laisser faire » qui leur profiterait plus qu'à personne en raison de leur possession d'état. Le catholicisme belge est une force réelle. La foi est vivante en Belgique et la fortune des clercs en a bénéficié : de 1846 à 1866, les couvens sont passés de 779 à 1 314, avec 18 000 religieux au lieu de 12 000. Entre le clergé et le peuple, la confiance règne. C'est derrière le curé et la croix à la main qu'on se mutinait au XVIIIe siècle. Il en eût été de même encore vers 1860, surtout dans les campagnes. Ce parti a des chefs et une hiérarchie solide. Il est conservateur, parce que le principe de sa force est dans le passé; anti-étatiste, parce que tout progrès de l'État s'accomplira à ses dépens; intolérant, parce que son *credo* politique est aussi un *credo* religieux. C'est une organisation de combat qui, pour conquérir des suffrages, utilise toutes les divisions de race, de langue ou d'opinion, qui ne craint point la diversité et qui rapproche les contraires. Les libéraux centralisent et nivellent. Les catholiques décentralisent et différencient : à ce titre, ils sont hostiles au service militaire général qui égalise et qui émancipe. Leur but, défini par eux-mêmes, est d'assurer « l'éducation chrétienne des masses, d'alléger leur sort, de maintenir les bons rapports entre l'Église et l'État, de conserver à la religion son influence légitime. »

Tels sont les termes initiaux de la lutte parlementaire : ils sont d'une rare simplicité. Battus en 1857, les catholiques sont revenus au pouvoir en 1870 avec la passion des représailles. Les ministères d'Anethan et Malou seront donc des ministères de lutte, moins par leur volonté propre que sous la poussée de leurs troupes. Ce sont aussi des ministères de surenchère qui ont pour premier souci de satisfaire les électeurs. Aux Flamin-

gans on accorde l'emploi du flamand en pays flamand comme langue judiciaire et administrative. Aux petits propriétaires fonciers, solide réserve du catholicisme politique, on concède un abaissement du cens électoral souligné par le refus d'admettre, avec le cens, les capacités. C'est d'ailleurs le moment où le Saint-Siège, durement éprouvé par la prise de Rome, appelle à lui les fidélités réconfortantes. Les catholiques belges sont parmi les plus ardens à soutenir la cause du trône pontifical. Ils ont lu le *Syllabus* et ils l'acceptent. Ils condamnent « la liberté de l'erreur. » Ils refusent tout pacte avec le libéralisme, fût-ce le plus orthodoxe. Ils menacent leurs adversaires du refus des sacremens. Ils sont ultramontains frénétiquement et, dans leurs fêtes, on porte le toast au Pape avant le toast au Roi. Le Cabinet, docile pourtant, est accusé de tiédeur. Une nuée de pétitions l'assiège soit à propos du mariage civil, soit à propos du régime des cimetières. C'est un cléricalisme autoritaire et agressif, fait pour donner raison à ceux qui imputent aux partis confessionnels des tendances antinationales ; un cléricalisme imprudent qui ne choque pas que des convictions, et qui lèse des intérêts.

La réaction est donc inévitable. Elle se produit sans tarder. On a dit que les partis se défont au pouvoir et se refont dans l'opposition. C'est, alors, le cas des libéraux, qui, n'ayant pas su garder la majorité, se préparent à la reconquérir. Le Roi leur est favorable. Car l'ultramontanisme le blesse. Il craint pour la paix publique et il reproche aux catholiques leur obstination négative en matière militaire. L'union libérale qui se prépare sera donc essentiellement anticléricale. C'est le temps de la lutte religieuse outrée, déchaînée dans les livres, dans les revues, dans les journaux, dans les meetings, l'exploitation de tous les incidens locaux, de toutes les questions de personnes, faite pour impressionner les électeurs. En 1878, le jeu réussit. Les libéraux ont dix voix de majorité : c'est assez pour former un gouvernement de combat présidé par Frère-Orban, doctrinaire hautain et irascible, qui incarne l'anticléricalisme bourgeois et conservateur, étatiste et antiromain. Il tient le pouvoir exécutif et il s'en sert pour étendre les droits de l'État : autant de pris sur les catholiques. Abrogation de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire, création d'un ministère spécial de l'Instruction publique, obligation imposée à chaque commune d'avoir

une école contrôlée par l'État, où l'enseignement religieux sera donné, en dehors des heures de classe, par des prêtres venus du dehors, rien ne manque à ce programme. Les évêques s'insurgent, organisent l'excommunication en masse de ceux qui participent à l'application de la loi scolaire. Le ministère répond en rompant les relations diplomatiques avec le Vatican, en supprimant les traitemens des vicaires employés comme instituteurs, en abolissant l'exemption militaire des congréganistes. Ainsi la politique libérale reproduit trait pour trait la politique catholique : même but de domination, mêmes moyens, mêmes tendances.

Même succès aussi ou plutôt même insuccès. L'anticléricalisme est un état d'esprit. Ce n'est pas une formule de gouvernement. Dans le parti libéral uni contre les catholiques, les divisions apparaissent dès qu'il s'agit de gouverner, par exemple d'organiser le suffrage. Enfin la politique de laïcité est coûteuse. En 1883, le déficit est de 25 millions. En 1884, Frère-Orban réclame 14 millions d'impôts nouveaux. Le mécontentement se généralise. La pendule oscille, et voici, de nouveau, les catholiques au pouvoir. Ils y sont; ils y resteront ; ils y sont encore. Dès lors, l'histoire intérieure de la Belgique se confond avec celle du parti catholique ou mieux avec celle des luttes de ce parti soit contre ses adversaires, soit contre lui-même. Tout ce qui vit se différencie. Le catholicisme belge obéit à cette loi. En face de la gauche libérale victorieuse, il avait maintenu sa cohésion. Maître des affaires, il se subdivise, et chaque question posée accuse ces subdivisions. Si le pouvoir avait changé de mains, la politique aurait pu se réduire à une suite d'actions et de réactions. La persistance de la majorité catholique complique le problème. La voilà désormais à l'épreuve des réalités complexes de l'existence nationale : réformes politiques, réformes sociales, réformes coloniales, réformes militaires. Prise entre le désir d'être fidèle à elle-même et la nécessité d'aboutir, stimulée souvent aux réalisations par la volonté royale, elle sacrifie peu à peu son unité à sa fécondité, comme si les partis, pour faire œuvre créatrice, étaient condamnés à se briser.

L'heure facile des débuts fut courte. Anéantir l'œuvre libérale en évitant les écueils de l'ultramontanisme de 1875, rétablir tout ce que les libéraux avaient supprimé, supprimer tout ce qu'ils avaient créé, reprendre les relations avec le Saint-Siège,

voter une nouvelle loi scolaire permettant aux communes ou d'entretenir une école publique ou d'adopter, — lisez : de subventionner, — une école libre ; imposer à toutes l'enseignement religieux, c'est une entreprise simple et à la portée de tous. Le Roi s'y prête : car, à ce moment, il est pris par son plan congolais et il compte sur les catholiques pour en faciliter l'exécution. Aussi bien les circonstances suggèrent un dérivatif. La crise économique de 1885, les grèves et les émeutes qui s'ensuivent, l'enquête sur le travail ordonnée par M. Beernaert ouvrent la porte à la politique sociale. Léopold II la préconise dans l'intérêt de la paix économique et de la prospérité nationale. Lisez le discours du trône de 1886. Il y est surtout question de « favoriser la libre formation des groupes professionnels, d'établir entre les chefs d'industrie et les ouvriers des liens nouveaux sous la forme de conseils d'arbitrage et de conciliation, de réglementer le travail des femmes et des enfans, de réprimer les abus qui se produisent dans le paiement des salaires, de faciliter la construction d'habitations ouvrières convenables, d'aider au développement des institutions de prévoyance et de secours, d'assurances et de pensions. » Les lois qui sortent de là répondent à des vues de gauche, mais comme elles sont l'œuvre de la droite, elles passent sans difficultés. Toutefois elles posent le problème social et, par suite, elles motivent le socialisme. Un parti va naître qui modifiera profondément les conditions de la lutte sociale et politique.

Le socialisme belge procède de la même cause que la politique sociale de 1886, c'est-à-dire de la crise économique qui, à cette date, a secoué la Belgique. Mais tous les élémens qui le constitueront préexistaient déjà. Depuis longtemps, il y avait à Gand et ailleurs des groupemens ouvriers professionnels. Le développement de la grande industrie, dans les bassins de Liège, de Namur et de Charleroi, avait multiplié ces groupemens et orienté leurs tendances dans le sens collectiviste. Enfin, à Bruxelles comme dans toutes les grandes villes, il y avait un socialisme de presse, prêt à fournir son état-major au futur parti ouvrier. Voilà les trois facteurs qui apparaissent en Belgique ainsi que partout ailleurs. Après le choc de 1886, ils fusionnent, et le socialisme existe comme parti. Comme parti de classe? Oui sans doute. Mais aussi et surtout comme parti politique. Car il vient d'éprouver, sous les fusils de la garde

civique, les périls de l'action directe. Il incline donc à l'action parlementaire. Mais, pour cela, il faut être représenté, et il est impossible de l'être, aussi longtemps que la loi électorale censitaire ne sera pas modifiée. La revision de la Constitution devient ainsi, par la force des choses, le premier article du programme socialiste, et c'est sur le terrain politique que le nouveau parti livre sa première bataille, bénéficiant habilement de l'appui des libéraux avancés qui seront les premiers pourtant à pâtir de son succès.

Dès lors la question constitutionnelle passe au premier plan. La loi électorale, avec, pour base, un cens de 42 fr. 32, n'accordait le droit de suffrage qu'à 135 000 électeurs sur 6 millions d'habitans. Ce n'était certes pas un régime en harmonie avec les idées du moment, ni même avec les anciennes traditions des cités belges. Mais c'était un régime qu'acceptaient en somme la droite et la gauche, parce qu'à l'une et à l'autre il avait tour à tour donné la majorité. Si certains élémens de gauche étaient acquis à la réforme, d'autres ne la désiraient point. Quant aux catholiques, ils avaient lieu d'être attachés à un régime qui leur avait valu le pouvoir. Toutefois, n'était-il pas imprudent de laisser aux libéraux, avec l'honneur de réclamer la réforme, la possibilité de la faire contre la droite ? Nous sommes en 1892 et c'est ainsi que le problème se pose. Les catholiques ont 26 voix de majorité. Ce ne sont pas les deux tiers requis pour une revision constitutionnelle. Ils peuvent donc repousser les projets des autres, mais non pas imposer les leurs. C'est la stagnation dans l'impuissance et cette situation se prolongerait si la rue ne s'en mêlait pas. A tort ou à raison, le peuple s'en prend au Roi. Celui-ci, qui a d'ailleurs en tête d'autres projets, ne veut point encourir pour une question qu'il juge secondaire une dangereuse impopularité. Il presse donc le gouvernement d'aboutir, et on aboutit à une transaction. Cette transaction, c'est le vote plural, c'est-à-dire le suffrage universel rectifié, — rectifié par l'attribution de voix supplémentaires aux pères de famille, aux propriétaires, aux rentiers, aux déposans des caisses d'épargne (au-dessus d'un certain taux), aux titulaires de certains diplômes et de certaines fonctions, personne ne pouvant cumuler plus de trois voix.

Cette loi, qui n'accorde à la campagne socialiste qu'un demi-succès, ne résout pas la question électorale. En effet, ce que les masses apprécient dans le suffrage universel, c'est sa simplicité

et sa brutalité. Quand Taine, étudiant les systèmes électoraux, écrivait : « Par l'équilibre approximatif des charges légales et des droits légaux, les deux plateaux de la balance reprennent à peu près leur niveau : c'est ce niveau que réclame la justice distributive, » il énonçait une opinion fondée en raison, mais que le peuple électeur n'acceptera jamais. Tout ce qui corrige la loi du nombre, en proportionnant les droits de chacun à sa contribution ou à sa capacité, répugne à ce sens niveleur de l'égalité qui anime les démocraties. Voyez ce qui s'est passé en Belgique. La réforme de 1895 n'a pas satisfait ceux qui la réclamaient et n'est défendue aujourd'hui que par ceux qui l'ont autrefois combattue. En vain l'a-t-on complétée dans le sens d'une égalité plus grande par l'établissement, en 1899, de la représentation proportionnelle. En vain a-t-on pu constater, par l'évolution même des partis dans la Chambre, que toutes les opinions peuvent être représentées et que nul cadre politique n'est immuable. Les socialistes persistent à réclamer le suffrage universel pur et simple, et ne se contentent pas des résultats acquis, — surtout aux dépens des libéraux. Ils veulent que le nombre règne et fonde leur propre règne. Dans leur marche en avant, ils regardent au loin, jamais en arrière.

C'est là pour les catholiques au pouvoir un péril dont ils ne comprendront que peu à peu la menaçante gravité : ce péril est un péril de dissociation. Le socialisme devient un pôle d'attraction, et cette attraction s'exerce sur nombre de catholiques. Dans tout parti qui gouverne il y a des mécontens, qui, ne se jugeant pas récompensés selon leurs mérites, justifient leur mauvaise humeur par les divergences doctrinales qu'elle leur suggère. De plus, dans un parti nombreux, — et en raison même de son étendue, — il y a place pour des courans variés, toujours les mêmes, quels que soient le lieu et le temps. Les uns estiment qu'il convient de désarmer par des concessions les oppos tions et de leur enlever leur raison d'être en leur prenant leur programme. Les autres sont pour la résistance intransigeante et ne veulent rien céder de leurs principes. Les seconds réagissent d'ailleurs sur les premiers par cette intransigeance même. C'est ainsi qu'après quelques années de gouvernement catholique, se forme en Belgique, autour des abbés Pottier et Daens, le groupe des démocrates chrétiens, élargi bientôt jusqu'à devenir « la jeune droite. » Qui dira, dans ces formations nouvelles, la part

des ambitions et celle des convictions? Quoi qu'il en soit, à partir surtout de 1898, la majorité de droite, toujours maîtresse du pouvoir, n'est plus maîtresse d'elle-même. Il lui faut lutter contre ses propres divisions, défendre son unité, dissimuler ses fêlures. Notez au surplus que, pour se motiver, la « jeune droite » doit aller de l'avant et, sur cette route, rencontrer les gauches. S'alliera-t-elle à celles-ci? Rentrera-t-elle dans le rang? Fera-t-elle passer la conservation du parti avant la réalisation des réformes? Ou, au contraire, les réformes se réaliseront-elles au détriment du parti? Telle est, depuis dix ans, la question que travaille à résoudre l'histoire de la Belgique.

Quel que soit le premier ministre, — Smet de Nayer, Vandenpeerboom, Trooz ou Schollaert; quelle que soit la loi discutée, tout se ramène à savoir si cette loi brisera l'unité du parti et si le ministère admettra qu'elle la brise. Sans doute, il y a la vieille question scolaire, si commode pour occuper le tapis et sauvegarder l'accord, que scelle le lien religieux; mais elle n'est pas éternelle. On s'applique du reste à l'épuiser par une campagne paradoxale, campagne du gouvernement contre ses propres écoles au profit des écoles libres. Surtout en pays flamand, les municipalités catholiques s'arment de la loi nouvelle pour fermer les écoles officielles et ouvrir des écoles libres. Les instituteurs par milliers sont mis en disponibilité. Onze ans plus tard, en 1895, la loi Schollaert rend obligatoire l'enseignement religieux, sauf demande formelle de dispense. Enfin, à côté des écoles « adoptées, » on crée une catégorie d'écoles non adoptées, mais subventionnées par l'État, à la seule condition d'ouvrir leurs portes à l'inspection. Il s'agit en un mot de placer l'école libre, quant aux subsides de l'État, sur le pied de l'égalité absolue avec l'école officielle, de livrer l'enseignement aux organisations catholiques locales. Comme terme extrême de cette politique, un projet de M. Woeste tend à interdire aux provinces et aux communes de créer des écoles normales sans l'autorisation du gouvernement, en d'autres termes à empêcher les municipalités libérales de former un personnel enseignant pour leurs écoles officielles, à les obliger à se servir du personnel formé dans les écoles normales congréganistes « adoptées. » Sur cette aggravation nouvelle du régime actuel, la droite tout entière serait-elle d'accord? On en peut douter.

Considérez maintenant l'œuvre sociale du gouvernement

catholique. La droite s'en glorifie volontiers, mais à quel prix? Entre les vieux conservateurs de la nuance de M. Woeste et les démocrates chrétiens, même très modérés, comme MM. Renkin et Carton de Wiart, l'entente sociale est difficile à établir, et le programme commun ne s'élabore qu'à grand'peine. Sans doute, on a fait beaucoup. On a voté la loi sur le contrat de travail, la loi sur l'insaisissabilité du salaire, la loi sur le travail des femmes et des enfans, la loi sur les accidens du travail, la loi sur les pensions ouvrières à tendances mutualistes, la création du Conseil supérieur de l'industrie et du travail, la loi sur le repos dominical, qui sont des actes législatifs importans. Mais avec le projet sur la limitation de la journée de travail dans les mines, on a touché le point de rupture. Entre les tendances étatistes de la jeune droite et les répugnances de la vieille droite, le gouvernement a connu dans les sessions 1906-1907 les plus graves difficultés. La fixation de la journée de travail à huit heures pour les adultes ayant été votée malgré le comte de Smet de Nayer, président du Conseil, celui-ci a démissionné en retirant le projet de loi. Depuis lors, ce projet réintroduit n'a été voté que par la Chambre et l'accueil qu'il a trouvé au Sénat révèle des divergences persistantes dont la conciliation n'est pas aisée.

Sur un autre terrain, la question des langues, phénomène pareil. Ici la division est d'une autre nature, mais elle n'est pas moins profonde. On connaît les prétentions des Flamingans à l'extension légale de leur langue. En 1907, M. Coremans dépose un projet de loi qui rend obligatoire l'enseignement du flamand dans les écoles privées de Flandre et subordonne la valeur légale des certificats délivrés par ces écoles à la preuve fournie par elles qu'un certain nombre de cours ont été faits en flamand. La droite a intérêt à satisfaire les Flamingans qui sont ses fidèles électeurs. Mais, d'autre part, elle se heurte à la crainte de ruiner les collèges épiscopaux en pays flamand et de mécontenter le clergé. Pourquoi? Parce que la bourgeoisie catholique, qui place ses enfans dans ces collèges, veut pour eux une éducation française, celle-là même contre laquelle les Flamingans demandent qu'on légifère: voilà donc, une fois de plus, la droite coupée en deux. Les uns disent : « Les Flamingans ont raison. Si les parens ne remplissent pas leur devoir, qui est de donner à leurs enfans une éducation flamande, l'État doit les y

forcer. » Les autres, tel M. Woeste, estiment qu'une telle obligation serait inconstitutionnelle. Il ne s'agit plus du conflit de la jeune et de la vieille droite, de la droite conservatrice et de la droite socialisante : voici qu'apparaissent une droite flamingante et une droite wallonne. Elles pourront, il est vrai, trouver des transactions. Mais ces transactions seront précaires. Car ce que veulent les catholiques flamingans, c'est supprimer totalement l'enseignement du français dans les écoles des régions flamandes ; et c'est précisément ce que n'admettront jamais les catholiques wallons.

D'autres conflits sont plus graves encore, — ceux, par exemple, que provoquent les questions militaires et les questions coloniales. La présence au pouvoir de l'homme de toutes les conciliations, — nous avons nommé M. Schollaert, — va-t-elle atténuer ces conflits? Nullement Qu'il s'agisse du Congo, qu'il s'agisse de la loi sur le recrutement, la fissure éclate et ce n'est que par des prodiges qu'on la comble ou qu'on la masque. En matière militaire, la crise atteint son paroxysme. La tradition catholique est nettement fixée. Elle tient en deux formules négatives, l'une en flamand, l'autre en français : *Pas un homme, pas un canon de plus!* et *Niemand gedwongen soldaat!* Suivez cependant les événemens depuis 1886. Dès ce moment, après les grandes grèves et les conflits sanglans du Hainaut, le service militaire personnel est préconisé même à droite, comme une mesure sociale utile. Toutefois, cette opinion rencontre dans le parti d'énergiques réfutations. Les années passent et le général Hellebaut pose le dilemme en déclarant que le volontariat ne fournit plus les effectifs nécessaires à la défense nationale. Que va faire M. Schollaert, jugé capable entre tous de maintenir l'union des deux groupes? Louvoyer, oui, sans doute. Mais la force des choses l'emporte bientôt sur les habiletés humaines. M. Woeste proteste en vain. Le président du Conseil, obligé de choisir entre son programme et sa majorité, opte pour son programme et accepte les voix de la gauche. La vieille droite l'accuse de mener le parti à l'abîme : c'est possible. Mais il faut marcher à tous risques, et la loi est votée par la coalition de la jeune droite et des gauches. C'est pour celles-ci, depuis vingt-cinq ans, le premier succès, la première occasion de passer de l'opposition au gouvernement, ou plutôt d'amener à elle le gouvernement. Sera-ce la dernière?

Il convient de remarquer au surplus que, depuis la mise en vigueur de la représentation proportionnelle, la droite, en dépit des services rendus, de l'ordre et de la prospérité qu'elle a assurés à la Belgique, a constamment perdu du terrain. En 1900, sa majorité a subi une première chute. Passée de 72 voix à 20 voix, elle est tombée ensuite à 12 voix, puis à 8. Certes, son intransigeance scolaire et sa stérilité militaire y sont pour quelque chose. Pour quelque chose aussi la concentration des libéraux dont les deux fractions, la modérée et la radicale, se sont réconciliées dans la tonifiante atmosphère de l'opposition. Mais plus que ces causes extérieures, la division interne explique une décadence aussi continue. L'évolution de la droite vers la politique sociale, les organisations ouvrières et paysannes auxquelles elle a présidé, — les *Boerenbonden* par exemple, — ont introduit dans ses rangs des élémens nouveaux avec lesquels il a fallu compter. Peu à peu la confiance des masses dans un dogme invariable s'est ébranlée. L'œuvre de combat finie, on a cherché le programme commun et on ne l'a pas trouvé. C'est pour cela que, depuis le grand ministère Beernaert de 1884 à 1894, les hommes se sont usés si vite. C'est pour cela que le premier Cabinet Smet de Nayer, le ministère Vandenpereboom, le second Cabinet Smet, le ministère d'« union indéfectible » de M. de Trooz, celui enfin de M. Schollaert n'ont jamais connu une heure de sécurité. La rupture qui a éclaté en 1909 était depuis longtemps virtuelle. La tunique sans couture est déchirée. A quoi bon la réparer, si elle doit se rompre de nouveau? La Belgique est au seuil de formules inédites de majorité, qu'il est trop tôt pour définir, mais dont l'imminence n'est point douteuse.

Qu'est-ce au surplus, dans l'existence d'un peuple, qu'une formule de majorité, même quand elle a duré vingt-cinq ans? La vie ne connaît point de formes invariables. La Belgique a vécu longtemps avec deux partis. Elle peut vivre avec plus. On peut même vivre sans partis organisés, comme en France. Et au terme de cet exposé de l'histoire intérieure belge sous le règne de Léopold II, n'est-ce pas le meilleur éloge à accorder au feu roi que de constater l'indifférence que lui a toujours inspirée, prise en soi, la « cuisine » parlementaire? Il a gouverné avec les libéraux et avec les catholiques sans qu'on lui connût d'attachement ni pour les uns ni pour les autres. Il les a utilisés comme

des instrumens. Il s'est servi de la droite pour le Congo, de la gauche pour la loi militaire. Il est resté constitutionnel. Il a respecté le jeu des partis, mais en les employant comme des équipes successives, utiles au fonctionnement régulier de la machine, prenant d'elles tour à tour ce qu'elles avaient de meilleur, profitant sur sa route des relais de majorité pour avoir toujours un attelage frais. C'est dans ce sens que ce règne, si grand vu du dehors, est intéressant aussi au point de vue parlementaire. La leçon qui s'en dégage place toute chose à son rang et montre de quelle médiocre importance sont les luttes politiques même les plus violentes, quand un arbitre éclairé les maintient dans la voie du progrès national.

*
* *

La Belgique, à la mort de Léopold II, offre le spectacle d'une prospérité magnifique.

De ce progrès les statistiques témoignent. Accroissement de la population, accroissement des ressources, accroissement de l'activité, rien ne manque au tableau. Avec près de 7 millions et demi d'habitans, chiffre qu'augmentera encore l'excédent constant des naissances sur les décès (69 791 en 1907), la Belgique fait face à un budget de 620 millions tant aux recettes qu'aux dépenses, dont le progrès accuse l'extension de l'activité gouvernementale. Son commerce est particulièrement actif; près de trois milliards et demi à l'importation, deux milliards et demi à l'exportation, deux milliards de transit. Le tonnage de sa marine marchande dépasse 150 000 tonnes. Le réseau de ses chemins de fer n'est pas loin de représenter 5 000 kilomètres. Ajoutez à cela, pour établir le bilan de cette jeune raison sociale, les 15 millions d'habitans et les 100 millions de commerce du Congo.

Dans la métropole seule, le nombre des établissemens industriels atteint 320 000 avec 650 000 chevaux-vapeur, et ces établissemens occupent environ 1 200 000 ouvriers. Pour la houille seulement la quantité moyenne extraite dans les dernières années dépasse 24 millions de tonnes. Les recettes nettes des chemins de fer à voie large et à voie étroite se montent à 75 millions. Si vous vous reportez au début du règne, le chemin parcouru s'exprime par les chiffres suivans : accroissement de la population, 3 millions d'habitans; des recettes de l'État, 460 mil-

lions; de l'importation, 3 milliards; de l'exportation, 2 milliards; du tonnage de la marine marchande, 120 000 tonnes.

Il suffit d'ailleurs de visiter la Belgique pour recueillir, comme en Allemagne dans les provinces industrielles, une saisissante impression d'activité et de richesse. L'intense mouvement du port d'Anvers est connu de tous. Il est avec Hambourg le grand débouché de l'Europe centrale et peut attendre un nouvel essor du développement de la clientèle congolaise. Dans les autres villes, même moins importantes, l'esprit d'ordre et d'initiative n'est pas moins sensible. L'agriculture est scientifiquement menée. Le prix du terrain est en hausse constante. L'élévation du taux des salaires, passés du simple au double, la diminution du prix des objets de consommation courante ont augmenté le bien-être. L'épargne est largement développée. Des institutions de mutualité et de prévoyance ingénieusement multipliées écartent le risque d'un interventionnisme imprudent, tout en assurant aux travailleurs des garanties nécessaires. La population est en plein mouvement matériel et moral. Les luttes politiques et les luttes sociales, pour ardentes qu'elles aient été, n'ont pas étouffé le sens de la solidarité nationale, cette allégresse collective qui rend les peuples capables d'un effort joyeux et fécond. La Belgique est digne de sa prospérité et saura la conserver.

Léopold II a eu du reste le constant souci de l'amélioration matérielle qui rend la vie des nations plus saine et plus douce à la fois. On lui a fait grief d'avoir été un grand bâtisseur : c'était la coquetterie de son patriotisme de vouloir son pays plus beau et plus attrayant. Dans tous les ordres, économique et artistique, il a beaucoup construit. A Bruxelles, c'est le Palais de Justice, les Halles centrales, la Bourse, le Palais des Beaux-Arts, l'Hôtel des Postes, les casernes d'Etterbeck, les boulevards circulaires, l'avenue Louise, l'avenue de Tervueren, le musée du même nom, la prison de Saint-Gilles, les serres coloniales de Laeken. A Anvers, c'est l'aménagement du port, la démolition et la reconstruction des anciens quais, la régularisation de l'Escaut, la création des nouveaux bassins, sans oublier les travaux militaires exécutés dans cette ville comme à Namur et à Liège. Ailleurs, c'est la grande jetée de Blankenberghe, les deux estacades d'Ostende, l'hôpital et l'école normale de Mons, l'ascenseur hydraulique de la Louvière, le barrage de la Gileppe,

les bassins de Zeebrugge, qui referont de Bruges un port de mer, les chantiers qui préparent « Bruxelles maritime... » La liste, pour longue qu'elle soit, pourrait s'étendre encore.

Grand règne donc, imposant plus que séduisant, comme tous les succès de l'intelligence et de la volonté; règne qui commandera l'admiration, quand il aura fini d'occuper, par ses à-côté, la curiosité contemporaine. On a dit que c'était un règne d'affaires et d'homme d'affaires, un règne imprudent comme toutes les spéculations, un règne d'enrichissement royal plutôt que de progrès national. Mais que l'on compare aux profits de la Belgique ceux de son souverain, on n'estimera pas excessive la part assurée dans les bénéfices au gérant de l'entreprise. Quant aux risques d'avenir que l'on se plaît à exagérer, que valent-ils? Est-il vrai que la Belgique, en s'élargissant et en s'armant, ait grevé son lendemain d'une lourde hypothèque? Est-il vrai que son Roi l'ait exposée à provoquer les convoitises sans la rendre capable de les contenir? Est-il vrai que la possession du Congo mette en péril la neutralité et la sécurité de la métropole? Est-il vrai que l'armée belge fortifiée soit une victime désignée aux attaques d'un adversaire qui, plus faible, l'eût négligée?

A ce sophisme paresseux, le passé qui est une leçon d'effort, répond de façon décisive. Léopold II n'a pas voulu pour la Belgique d'une destinée d'effacement. Il s'est écrié avec Roosevelt : « Trois fois heureux, les peuples qui ont une histoire! » et il a donné à son pays la possibilité de s'en créer une. Un peuple, en qui se développe le sens de l'action et de l'expansion, est une réserve d'espérances. L'abdication est le plus grave des échecs, — le seul grave, parce qu'il est accepté. Dans l'ordre national, comme dans l'ordre individuel, ceux-là sont forts qui ne s'y résignent pas, qui ne répudient pas la lutte où se forgent les énergies, qui ne veulent point mériter le dur jugement du poète :

Et propter vitam vivendi perdere causas.

André Tardieu.

ESSAIS ET NOTICES

LE MINIATURISTE DES ROIS (1)

A Nancy, au milieu du XVIIIe siècle, tout le monde connaissait l'épicerie de Jacques Isabey : elle avait une Vierge en pierre à l'angle du marché, et un puits dont le patron vantait les vertus admirables. Mais ce patron était lui-même la grande rareté de sa boutique. Dans le petit Versailles du bon roi Stanislas, devant les palais de Héré et les grilles de Jean Lamour, beaucoup de bourgeois avaient pris la manie du monarque, et l'épicier ne rêvait que gloires libérales. Il avait la marotte d'être père d'artistes. Aussi ne négligea-t-il rien pour élever selon ses vues les deux enfans qui lui restaient. Il fit de l'aîné un musicien. Quant au cadet, élève de bons peintres locaux, dont Hures de Vanloo et de Vernet, il s'escrimait à peindre des pastorales de paravent et des saints de bannières. Et le bonhomme lui criait : « Courage, Jean-Baptiste ! Qui sait ? Vous serez peut-être un jour peintre du Roi ! »

Telle devait être, en effet, pendant sa longue vie, la vocation de « Jean-Baptiste. » On dirait que la Providence, en le faisant vivre si vieux, — puisque, né sous Louis XV, en 1767, il ne mourut qu'en 1855, sous Napoléon III, — se soit plu à l'éterniser dans une espèce de fonction ; et que, dans cet espace de quatre-vingt-huit ans, elle n'ait multiplié les révolutions, les guerres, les catastrophes publiques et les conflits de races, que pour lui fournir l'occasion de peindre plus de souverains, d'empereurs et de rois. Si bien qu'on ne sait de quoi s'étonner davantage : ou de la surprenante souplesse et de l'agilité

(1) *J.-B. Isabey. Sa vie, son temps, suivi du catalogue de l'œuvre gravé par lui et d'après lui*, par Mme de Basily-Callimaki. Paris, Frazier-Soye, graveur et imprimeur, gr. in-4°, 1909.

qu'il eut à revenir sur l'eau après la chute de chaque régime, — peintre de Joséphine après l'avoir été de Marie-Antoinette, puis de Marie-Louise après Joséphine, puis des Alliés, du Congrès de Vienne, de la Restauration et du gouvernement de Juillet, — ou de l'ironique destinée par laquelle cette histoire, avec toutes ses vicissitudes et ses prodigieux remous, ne semble faite que pour varier les visages qui viennent s'inscrire tour à tour sur le mince disque d'ivoire ou de carton d'un miniaturiste. C'est là une aventure unique, et qui vaudrait déjà la peine d'être contée; mais il se trouve encore que de cette période agitée et de ce drame aux mille personnages nul ne nous a laissé une plus spirituelle et plus exacte image : et c'est ce qui achève de rendre si intéressantes la figure et les œuvres de Jean-Baptiste Isabey.

C'est cette originale figure que je voudrais retracer ici d'après le copieux et consciencieux travail que vient de lui consacrer une femme dont le nom est bien connu de notre haute société parisienne. Mme de Basily-Callimaki n'a pas craint d'étudier sérieusement un « petit maître; » elle lui a élevé, sans défaillance et sans sourire, un monument de quatre cents pages. Et les dimensions en paraissent d'abord un peu fortes pour un peintre de petits formats, dont l'art même donne l'idée de quelque chose de plus léger ou de plus portatif. Mais si, avant de l'ouvrir, on jugeait le livre trop long, on le trouvera court après l'avoir fermé. Magnifiquement édité et illustré à profusion d'admirables gravures, il forme d'ailleurs le répertoire, doublement précieux, de tout ce que l'Europe a compté de célèbre, pendant plus de cinquante ans, par la naissance, le rang, la victoire, la beauté : on ne manquera pas, en feuilletant cet album des gloires de l'Empire, d'être amené à consulter le texte qui l'accompagne; on commencera par curiosité, et on finira par plaisir.

Isabey, en effet, est au plus haut degré un peintre « représentatif. » De ses émules ou de ses rivaux, Guérin ou Sicardi, Augustin ou Laurent, pour ne nommer ici que des miniaturistes, lequel supporterait le poids d'une telle étude? Il y a plus : parmi les « grands peintres » du temps, et dans les genres « supérieurs, » combien, excepté un ou deux, David et le baron Gérard, et peut-être Prud'hon, pourraient être traités avec le même détail, sans nous faire périr d'ennui? Et si nous partagions le préjugé commun à l'égard d'un aquarelliste, réservant notre admiration pour la peinture à l'huile, c'est David qui nous le dirait, et cela justement à propos d'Isabey : « A l'huile ou au vinaigre, c'est de la *rudement* bonne peinture! » Mais la question n'est pas là : et dans la singulière fortune de Jean-Baptiste Isabey les

mérites esthétiques ne viennent qu'en seconde ligne; ou plutôt, ils ne sont qu'un des moyens de succès au service d'un maître en l'art de parvenir, et un exemple de la faculté merveilleuse qu'il eut toujours de s' « adapter. » Son vrai chef-d'œuvre, c'est sa vie, la vie du petit homme nerveux, actif, remuant, qui sut si bien tirer son épingle du jeu, et être si longtemps et sous tant de régimes le portraitiste en titre de toutes les élégances et le « peintre du Roi, » quel que fût ce Roi. Et c'est ce qui rend divertissante et attachante comme un roman la longue histoire du fils de l'épicier de Nancy.

Lorsqu'il partit, à dix-sept ans, avec cinq louis en poche, pour la conquête de l'avenir, il ne balança pas; il ne regarda pas, comme d'autres Nancéens, vers la lumière et la beauté, vers Florence, comme Callot, ou vers Rome, comme Claude Gellée : il accourut droit à Paris. Ses premiers pas y furent modestes. Pour protecteur, un maître d'hôtel, un « pays » qui le loge *gratis* dans une mansarde chez son maître. Pour vivre, des dessus de boîtes, à six francs, « sans l'ivoire. » Mais on était aux jours du triomphe de Figaro. L'antichambre menait à tout. Au bout d'un an, le jeune Lorrain débutait à la Cour.

On est toujours surpris de la bonhomie de l'ancien régime, de la facilité d'accès, de la perméabilité sociale de ce vieux monde. Le très joli garçon, imberbe, novice, naïf et hardi comme un page, est partout bienvenu, choyé de toutes les femmes. Il donne (souvenez-vous qu'il avait dix-huit ans) des leçons à l'aimable comtesse de Calignac. Un jour, elle le déguise en fille et le conduit au bal. Le petit peintre aux mains des caméristes de la comtesse, c'est une gouache de Beaudoin ou une scène du *Mariage*... Et il n'eût pas mieux demandé que de continuer son rôle de Chérubin. Il n'avait pas du tout à se plaindre des « tyrans. » Mais le pays voulait sa révolution. C'était fini de rire et de vivre à l'eau de roses! Le monde s'écroulait. Tout était à recommencer.

Isabey recommença.

Les temps étaient étranges pour un faiseur de bagatelles. Passe encore au début : le public est curieux de connaître ses nouveaux maîtres, et le peintre spécule sur cette curiosité. Il publie une galerie de la Législative. Mais voici les années sanglantes, les émeutes, le 10 août, Septembre, l'Abbaye, et bientôt le roulement des charrettes de la Terreur. Que voulez-vous qu'on fasse, au milieu de ces tragédies, des talens d'un miniaturiste? Un autre serait dans l'embarras : Isabey se met en campagne et s'offre à domicile à toutes les âmes en peine. Fuyards, émigrans, suspects de toute sorte, menacés du deuil ou de

l'absence, mères, époux, amans que la séparation déchire, qui lui refuserait ses *portraits de consolation*? Car c'est ainsi qu'il les baptise. Combien devaient tomber de ces gracieuses têtes! Mais la pitié pour les victimes ne l'empêche pas d'offrir les mêmes services aux bourreaux. Saint-Just, Collot, Barère, Couthon le cul-de-jatte, l'aristocratie de la guillotine, lui passent par les mains. Et c'est le moment qu'il choisit pour se marier et ouvrir, en pleine Terreur, la parenthèse d'une idylle.

Thermidor le trouve plus frais, plus fringant que jamais, dans une ivresse de vacances. Il est de toutes les fêtes, des soupers de Gohier et de ceux de Barras, l'émule de Garat, le rival de Trénis. Il se décrasse des sans-culottes avec les belles « sans chemises. » Ce fut là son instant d'éclat, son heure étincelante. Toujours il y eut en lui de l'incroyable, du muscadin, une façon qui trahissait l'ami de la Montesson et de la Tallien. Tel le montre le portrait de Gérard, en spencer et bottes à l'anglaise, charmant de dandysme et d'esprit, traînant par la main sa petite fille et escorté de sa levrette sur l'escalier du Louvre; et c'est le temps où Boilly, cherchant le sujet à la mode, peint une réunion d'artistes, d'acteurs, de gens de lettres, tout un brouhaha d'hommes connus, tenant cercle chez celui d'entre eux qui est leur prince : *l'Atelier d'Isabey*.

Cependant, au milieu de ce carnaval et de ce monde sens dessus dessous, une femme avait compris que l'anarchie ne pouvait pas durer. Mme Campan, ex-femme de chambre de Marie-Antoinette, s'était mise, dans la société en dissolution, à reconstituer une cellule d'ordre. Elle avait le génie de l'éducation. Elle disait : « Je ferais danser des petits chiens. » Elle venait d'ouvrir à Saint-Germain-en-Laye le fameux pensionnat qui devait être, pendant trente ans, le conservatoire des belles manières, le séminaire des femmes distinguées de l'Empire. Elle y avait collectionné l'élite des professeurs. Isabey enseignait le dessin. Ce fut le point de départ de sa nouvelle fortune.

Une de ses élèves, à l'institut de Mme Campan, était Mlle Hortense de Beauharnais, la fille de l'ancien général de Louis XVI. Très vite, Isabey se trouva lié avec la mère, qu'il avait rencontrée dans le monde de Barras. Il fréquentait l'hôtel de la rue Chantereine, où commençait à se montrer la maigre figure corse du général en chef de l'armée d'Italie. Souvent on le chargeait de ramener à Saint-Germain Hortense et son frère Eugène, et c'était toujours fête pour les enfans, car nul ne savait mieux les amuser que ce gamin. En un mot, il devint l'intime de la famille. Et lorsque l'hôtel Chantereine se trouva trop étroit pour

Mme Bonaparte, femme du Premier Consul, c'est lui (du moins il s'en vante) qui la conduisit près de Rueil visiter la propriété de Mme Lecoulteux : l'achat de la Malmaison fut décidé séance tenante.

Dès lors, il est le commensal, le boute-en-train de la maison. De la cave aux écuries et du parc au salon, c'est lui qui surveille, presse, inspecte, dessine, conseille, corrige. C'est lui qui monte les charades, improvise les décors, costume les personnages. Pour coulisses, des paravens ; pour vestiaire, des châles, des fichus, tout ce qui tombe sous la main. Il saccage la garde-robe d'Hortense et de Joséphine, drape, chiffonne, épingle. Parfois le Premier Consul se déride, et on a le spectacle de le voir danser la *monaco*, ou de l'entendre, d'une voix creuse, déclamer une tirade tragique.

Mais il est impossible de suivre plus loin Isabey dans le dédale de son existence et de son activité. Je renonce à dire en quelques lignes ce qu'il fut pendant tout l'Empire comme inventeur de fêtes et entrepreneur de plaisirs, comme *impresario* des bals des Tuileries, comme ingénieur des divertissemens de Saint-Cloud et comme décorateur en chef de l'Opéra. Pas un feu d'artifice ne se tire, pas un ballet ne se monte, qu'il n'en ait imaginé le thème ou brossé les décors. C'est un point sur lequel Mme de Basily-Callimaki a trouvé une foule de documens aussi curieux qu'imprévus. En même temps, il dirige l'atelier des peintres à la manufacture de Sèvres, dessine des modèles d'assiettes et de soucoupes, combine et peint la fameuse *Table des Maréchaux* et concourt, pour sa part d'artiste, au système du blocus continental en créant, pour les métiers de Lyon et de Jouy, des patrons de châles et de cachemires destinés à ruiner la concurrence anglaise. Et c'est lui encore qu'on charge de ces dessins d'actualité, espèce de chronique ou de journal en images, que répand la gravure et qui célèbrent les bienfaits du Consul ou de l'Empereur, ou associent le peuple à ses joies de famille : la *Revue du Quintidi*, après la paix d'Amiens, la *Visite des ateliers Sevenne* ou *Oberkampf*, l'*Inauguration de la digue de Cherbourg*, la *Première entrevue de l'Empereur et de Marie-Louise*. C'est lui qui commémore, dans un atlas monumental, les cérémonies et les costumes du Sacre. Bref, depuis la fourniture des médaillons de tabatières, pour les cadeaux de l'Empereur, jusqu'aux dessins de l'étoile de la Légion d'honneur (si c'est bien lui qui est l'auteur de cette pièce magnifique), des dimensions d'un portrait de poche à celles d'un décor d'Opéra, il est le *factotum* universel, ingénieux, infatigable, l'homme qui suffit à tout, prêt à tout, qu'on ne prend jamais au dépourvu, et la cheville ouvrière de la grande machine impériale en tout

ce qui regarde les représentations et galas. On s'explique dès lors la vogue d'Isabey, vogue qui ne fit que s'accroître tant que dura l'Empire, et qui lui survécut.

C'est que la miniature était, à vrai dire, son moindre talent; et ce n'est pas sans raison qu'il mettait dans ses armes une lyre surmontée du chapeau de Mercure : il avait, en effet, plus d'une corde à son arc. C'est cette ubiquité d'aptitudes et cette inépuisable fertilité d'esprit, son inaltérable bonne humeur et sa jaillissante fantaisie, c'est son entrain et c'est sa « vie, » qui font de lui l'homme indispensable, impossible à bouder longtemps, à qui on n'ôte ses charges que pour les lui rendre aussitôt, celui qu'il faut à Louis XVIII pour pendre la crémaillère chez Mme du Cayla, à Charles X le jour du Sacre, à la duchesse de Berry pour animer les fêtes et les soirées de Rosny. Il jouit d'une espèce d'immunité diplomatique. Il est celui qui a des attaches avec tout le monde, qui parle de Joséphine avec la reine Hortense, et qui peut avec Marie-Louise évoquer Marie-Antoinette. A Vienne, dès 1812, l'Impératrice l'a député pour peindre la famille impériale d'Autriche. Lorsqu'en 1815 il y retourne pour le Congrès, il est décidément l'artiste « européen. » Dès le lendemain de son arrivée, il aperçoit des terrassiers en train de niveler le sol devant sa porte, et de faire disparaître les bornes et les barrières, afin de faciliter la circulation. Il occupe une sorte de situation internationale. Deux Empereurs, des rois, des archiducs et des Altesses, des princes et des maréchaux, tous les ambassadeurs et plénipotentiaires, défilent devant lui. Sa maison est un terrain neutre, les coulisses du Congrès. Et il n'opère « en ville » que pour Impératrices.

Cette clientèle cosmopolite, il la retrouve à Paris, et pendant les quinze ou vingt ans où, sans emploi officiel, il n'est plus que le premier des portraitistes mondains et le roi des miniaturistes. C'est l'époque où s'envolent de ses mains par centaines ces petites figures que se disputaient nos aïeules, et qui composent à nos yeux le plus clair de son bagage. Et il faut convenir qu'elles ont cessé de nous enchanter. Nous ne comprenons plus la renommée exceptionnelle de l'auteur, ni la réputation qu'il eut d'artiste inimitable. Naguère, lors de l'Exposition de la miniature à la Bibliothèque nationale, sa royauté fut près de nous paraître usurpée. Mais il y a toujours des raisons au succès et il semble, cette fois encore, que le succès a eu raison.

Il faut tenir compte, en effet, d'une foule de choses qui nous échappent, et sans lesquelles la carrière d'un portraitiste, Van Dyck ou Lawrence, Latour ou Gainsborough, la nature de son talent et le

choix de ses modèles, deviennent inexplicables. L'humeur et le tempérament, l'éducation et les manières, brusques ou séduisantes, sont des élémens décisifs. Le portrait est, plus qu'aucun autre genre, un art de société. Or, les talens de société sont instinctifs chez Isabey. Nul ne sait mieux tourner un compliment, et d'une vérité faire une flatterie. Il avait dessiné Wellington de profil; Wellington s'étonnait; le peintre découpe dans du papier une barbe et une fraise et les pose sur le profil : Wellington sourit d'aise en reconnaissant Henri IV. Et je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce joli morceau des *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès : « Comme il jouait la comédie! Comme il improvisait un proverbe! Comme il faisait bien toutes ces charges qui réunissaient la gaîté et l'esprit, et faisaient oublier Dugazon!... Jamais je n'oublierai Isabey lorsqu'il sautait autour d'un salon, sur les bras des fauteuils, imitant un singe et épluchant une noix. » Oui, ces gaîtés de « rapin » (le type date à peu près chez nous de ce temps-là), ces succès d'enfant gâté, ont pour une part contribué à la vogue du portraitiste.

On voit maintenant, si je ne me trompe, ce que nous devons entendre par son « art. » Notre erreur est de ne pas prendre garde aux conditions du genre. On n'exige pas d'une miniature les qualités de la *Joconde*; au couvercle d'une tabatière on ne grave pas les choses sous l'aspect de l'éternité. L'artiste est tenu ici à mille réticences de bonne compagnie, et le degré de ses complaisances varie infiniment selon le rang de ses modèles, leur condition noble ou bourgeoise, leur âge, leurs goûts, leur sexe. C'est pour avoir connu et pratiqué ces règles subtiles, qu'Isabey fut pendant longtemps le peintre préféré des femmes. Il avait inventé pour elles un système d'écharpes, un luxe de gazes et de mousselines, des flots de draperies légères et vaporeuses, qui leur donnaient une apparence immatérielle et aérienne. La plus épaisse devenait sylphide. Pas de rides, d'embonpoint qui résiste à ce traitement. Et on avait beau jeu de critiquer cette façon de prêter à toutes une sorte de grâce nuageuse et impersonnelle. Jamais pourtant les principales intéressées n'ont paru se lasser de la « manière » de leur peintre. Toujours elles sont revenues à lui, comme à celui qui savait le mieux les comprendre et les représenter.

Ce petit maître, en effet, dans une époque où l'art comme les mœurs semble viril à l'excès, est un des plus charmans poètes de la femme. Et *elles* le savaient bien. Elles savaient que pour lui, comme pour les vrais poètes, les imperfections elles-mêmes étaient des grâces : il n'est pas jusqu'à la myopie de la princesse de Bagration

ou aux pauvres paupières sans cils de la princesse d'Orléans, dont il ne sût tirer une séduction étrange. Toutes ses femmes sont ressemblantes, et toutes paraissent aimables. Rien n'est joli, tout est charmant. C'est qu'on sent qu'Isabey les a beaucoup aimées. Ses mensonges sont pardonnables comme ceux de l'amour. Les femmes aiment toujours qu'on croie à leur mystère; Isabey y croyait ou il feignait d'y croire : innocente supercherie! Savez-vous ce qu'il veut, avec ses tulles et ses crêpes? Dans une peinture précise jusqu'à la sécheresse il fait rentrer les droits du « vague » et de l'indéfini. Ses enveloppemens, ses blancheurs de vestales sont des synonymes candides et spirituels du « clair-obscur. » A toutes ces plébéiennes, à ces Madame Sans-Gêne bombardées par le sort des batailles au maréchalat ou au trône, il compose une distinction et des grâces patriciennes. En les noyant parmi les roses, en les baignant de ses harmonies printanières, mauves, bleuâtres ou rougissantes, en les enveloppant de voiles et de parfums, en faisant d'elles des créatures éoliennes et éthérées, c'est tout un côté de l'Empire qu'il a exprimé mieux que personne, tout le côté de roman et, si l'on veut, de « romance, » auquel il a donné un « pendant » pittoresque. On ne peut nier qu'il ait abusé de la formule. Mais il y a tels de ces portraits, — celui de Marie-Louise dans un corsage cousu de roses, sous un diadème de roses, près d'un bosquet de roses, ou celui de la reine de Hollande en « Madone du Grand-duc, » dans une symphonie d'azur et d'hortensias, — qui, dans tous les arts connus mériteraient le nom de chefs-d'œuvre. Et même devant la plus médiocre et hâtive de ces peintures, si l'on pense à celui à qui elle fut donnée, et qui l'emporta sur son cœur à Austerlitz ou à Moscou, à Dresde ou à Torrès-Vedras, sur toutes les routes d'Europe, en rêvant à une femme, ces médaillons vieillots prennent une vie touchante, et on se dit : « C'est ainsi qu'*elles* furent aimées. »

On conte que le jeune artiste, à son arrivée à Paris, lors de ses premiers succès de miniaturiste, eut un moment de scrupule. Il hésitait à choisir un genre subalterne, au lieu de suivre la voie illustre du grand art. Mirabeau, dit-on, le rassura. Isabey était homme à se décider tout seul. De bonne heure, il a dû prendre son parti de ne pas « travailler pour la postérité. » La miniature, ce semble, était une spécialité lorraine : presque tous les maîtres en cet art, où il y en a tant de charmans, sont de Nancy ou d'alentour, de Lunéville ou de Saint-Dié, de Mézières ou de Strasbourg. Isabey est trop avisé pour sacrifier cet avantage. Il se borne à perfectionner un genre qui réussit, à en éliminer la gouache qui alourdit, à y substituer l'aquarelle, à rem-

placer l'ivoire par le papier ou le chevreau, qui laissent au lavis plus de transparence et de liberté. Il travaille à peu de frais, sans prétentions et sans remords, et surtout sans se soucier de ce qu'en dira l'histoire. Il se résigne, sans douleur, à placer sa gloire en viager. Et le calcul réussit au delà de toute espérance. D'abord, le peintre de portraits aurait-il eu la même fortune que le miniaturiste? Eût-il été aussi « demandé ? » Et par là, voici que le « petit maître » se trouve appartenir, à son tour, à l'histoire. C'est le sort de ces genres secondaires pour lesquels on affecte parfois un excès de sévérité : ce sont ceux qui, à distance, nous paraissent le mieux exprimer l'âme d'une époque. Ils entretiennent les rapports de l'art avec la vie. Ce que sont les « crayons » pour le XVIe siècle, et le « pastel » pour le XVIIIe, la miniature l'est pour l'Empire et la Restauration : et, d'en avoir été le maître incontesté, c'est ce qui assignera toujours à Isabey un rang dans le petit nombre des artistes originaux.

Dans la dernière partie de sa vie, il s'efforce d'agrandir ou de renouveler son art, et de donner à l'aquarelle, dans l'*Escalier du Louvre*, une dimension et une solidité dont elle ne semblait pas capable. Il s'essaie également à la lithographie. Il exécute enfin quelques portraits à l'huile, inédits jusqu'à ce jour, et dont nous devons la primeur à Mme de Basily-Callimaki. Je me permettrai d'ajouter, à ceux qu'elle cite en ce genre, celui du maréchal Davout, signalé à Nancy par Charles Lenormant.

C'était toujours le même petit homme spirituel et sec, toujours agile et vert, qui grimpait comme un chat à l'impériale des omnibus et préférait descendre les escaliers sur la rampe. Il s'était remarié en 1829, après six mois de veuvage, et eut sa dernière fille à soixante-dix ans. On le voyait l'été à Pontchartrain chez les d'Osmond, ou à Rocquencourt chez les Fould. On écoutait avec délices ce vieillard plein de souvenirs. Il allait toujours aux Tuileries. « Je n'y vois plus les mêmes visages, disait-il, mais ce sont toujours les mêmes noms. Le monde n'a pas changé. » Et, en 1848, le peintre de tant de rois se retrouvait républicain pour une pétition, qu'il signait : « Isabey, patriote de 1789. »

Après le Deux Décembre, il reprit le chemin des Tuileries. On l'appelait pour le consulter sur des points de protocole. L'Impératrice faisait arrêter sa voiture pour s'informer du petit vieux qui avait été le peintre de Joséphine, de Marie-Louise et de la reine Hortense. Mais il ne peignait plus. Le goût avait tourné. La mode l'abandonnait. Cela datait de 1830. Au public d'*Indiana* et de *Valentine* il fallait un

autre art que celui dont se délectaient les admirateurs d'*Ourika* et de *Valérie*. Le romantisme balayait, avec une nuance de dédain, la poésie facile et superficielle, la sentimentalité fragile et les riens aimables qui avaient fait la gloire du miniaturiste. On voulait des passions violentes et du sérieux dans l'art. Enfin, le daguerréotype et la production mécanique de la ressemblance, achevaient de tuer un genre à l'agonie.

A présent que s'est apaisé ce mouvement tumultueux, que les choses s'éloignent et reprennent leur place dans le passé, le moment est venu de rendre à Isabey la part d'honneur modeste et juste qui lui revient. Sans doute, nous ne saurons jamais exactement ce qu'a été le décorateur et le metteur en scène des fêtes de l'Empire : toute cette portion de son œuvre s'est éteinte avec les feux des girandoles et des lustres, dispersée avec les quadrilles qu'il avait assemblés, évanouie avec la dernière ritournelle des violons. Même dans le reste beaucoup de choses sont périssables et ne s'adressent qu'à un goût mondain et éphémère. Mais il demeure le souvenir d'un homme qui, pendant trente ans, a été l'artiste favori de toutes les aristocraties d'Europe : de la divine Juliette à Mme de Staël, de Pauline Borghèse à la princesse Wolkonska, des « Merveilleuses » du Directoire aux « Lionnes » de la Restauration, tout ce qui eut un nom de génie ou de grâce voulut poser devant lui. Il fut le peintre de l'amour dans un âge héroïque et galant. Enfin, par d'autres ouvrages, par ses dessins et ses sépias, par ses sujets de « mœurs » ou d'actualité, sa *Barque d'Isabey* ou son *Boulevard de Coblentz*, sa *Revue du Quintidi* ou son *Congrès de Vienne*, il a maintenu les droits du genre anecdotique, de la réalité familière dans l'art. Il continue Moreau, Saint-Aubin, Debucourt, et tend la main à Gavarni et à Constantin Guys. Comme eux, il a été un des grands costumiers et « attifeurs » de la femme. Et, si son goût des chiffons, des écharpes, des gazes, lui vient de Greuze et de « Frago, » il est de ceux qui, sous l'Empire et la dictature de David, ont conservé, en l'adaptant, notre tradition du XVIIIe siècle. Sans lui, un chaînon manquerait à l'école française. C'est un mérite que de plus grands pourraient lui envier.

LOUIS GILLET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La discussion du budget a été de fait interrompue pendant cinq ou six séances pour permettre à un grand débat sur la question scolaire de se développer avec toute l'importance qui s'attache à un pareil sujet. Le budget spécial du ministère de l'Instruction publique était en cause ; on y avait renvoyé toutes les interpellations déposées à la suite de la Lettre des évêques, et aussitôt que l'arène a été ouverte, vingt orateurs s'y sont précipités. Comment résumer un semblable débat? On y a parlé de mille choses ; on s'y est élevé jusqu'aux sommets les plus nuageux de la philosophie, de la sociologie, de la théologie, et l'éloquence y a coulé à pleins bords. Les orateurs les plus distingués de la Chambre se sont donné carrière. M. Jaurès s'est surpassé. D'autres encore, et M. Maurice Barrès en particulier, ont prononcé des discours qui honorent la tribune parlementaire. Mais que reste-t-il de tout ce débordement oratoire? Il est difficile de le dire. Nous ne nous arrêterons pas à l'ordre du jour banal qui a clos le débat. La Chambre a prononcé des paroles énergiques en faveur de l'école laïque et s'est déclarée confiante dans le gouvernement pour en faire des actes de défense républicaine. C'était prévu; cela ne prouve rien; nous ne sommes pas plus avancés après cet ordre du jour que nous ne l'étions avant. Faut-il l'avouer? Nous n'attachons même qu'un intérêt secondaire aux projets de loi qu'a déposés ou que doit déposer encore M. Doumergue en vue d'organiser sur les écoles libres une surveillance effective. Il y a déjà des lois qui remplissent le même objet : pourquoi ne sont-elles pas appliquées? Le pléonasme législatif dont on parle si haut et si fort ne changera pas grand'chose à la situation. Ce sont là des manifestations assez vaines auxquelles la Chambre éprouve le besoin de se livrer à la veille des élections. A moins toutefois qu'on ne veuille supprimer l'enseigne-

ment libre. On aurait pu croire que c'était là le but du gouvernement après avoir entendu M. le ministre de l'Instruction publique ; on ne le croit plus après avoir entendu M. le président du Conseil.

Dégageons d'abord la partie philosophique du débat. Le principal reproche que les orateurs de droite ont fait à l'école laïque est qu'il lui est impossible d'enseigner la morale, parce qu'elle en a détruit le fondement qui ne saurait être ailleurs que dans la religion. L'école de l'État est neutre; il lui est interdit de laisser apparaître une préférence religieuse quelconque, ou, pour mieux dire, de faire, dans son enseignement, une place au sentiment religieux, même le plus vague : dès lors, sur quoi l'instituteur pourrait-il appuyer sa morale? Où est le bien, où est le mal, s'ils sont une conception purement humaine et d'ailleurs dépourvue de toute sanction? La question est certainement embarrassante, et la thèse des orateurs de droite est très forte, si on se borne à la discuter dans le domaine de l'absolu; mais, dans le domaine des réalités contingentes, il y a des accommodemens dont on s'est contenté souvent, et dont on pourrait se contenter encore si on y mettait, de part et d'autre, un peu de bonne volonté, de bon sens et de tact. Les enfans de dix ans auxquels s'adresse l'instituteur primaire n'ont peut-être pas besoin qu'on leur montre les fondemens de la morale ; il suffit de leur en indiquer les préceptes qui, en aucun cas, ne sont contraires à ceux qu'on leur enseigne dans la famille ou à l'église. M. le président du Conseil est allé plus loin : il a dit que l'instituteur pourrait donner aux enfans une leçon de choses et leur montrer en quelque sorte la morale en action en leur désignant, dans la commune, un homme ou une femme dont l'honnêteté serait reconnue et respectée de tout le monde. Ce procédé peut être utile : cependant le scepticisme de notre race s'est quelquefois exercé contre les rosières, et peut-être y aurait-il quelques inconvéniens à en créer un nouveau genre, dont le choix serait laissé aux instituteurs. Il pourrait y avoir des surprises; il pourrait y avoir des erreurs. Mieux vaut que l'instituteur puise la morale qu'il enseignera aux enfans dans le vaste fonds de sagesse sociale qui est le produit de milliers de siècles de civilisation, et où il est d'ailleurs impossible, à moins d'un aveuglement systématique, de méconnaître l'apport si important de la religion.

On peut vivre avec cela longtemps encore, et tout ce que nous demandons aux instituteurs, quand nous songeons à quelles intelligences encore rudimentaires ils s'adressent, est de ne pas philosopher, de ne pas subtiliser outre mesure. La neutralité véritable est là.

Nous avons connu et il y a toujours, nous n'en doutons pas, beaucoup d'instituteurs auxquels ces recherches métaphysiques ne sont sans doute ni inconnues, ni indifférentes, mais qui, dans leur classe, en font abstraction et se bornent à enseigner aux enfans ce qu'on a appelé « la vieille et bonne morale de nos pères. » C'est seulement quand l'instituteur essaie de s'élever plus haut qu'il risque de s'égarer. Alors il est en butte à toutes les crises mentales au milieu desquelles M. Maurice Barrès l'a fait voir se débattant, pour aboutir à l'anarchie de l'intelligence et à l'impuissance de la volonté. La science elle-même, dont on a voulu faire une religion nouvelle, ne saurait lui servir de refuge, car M. Denys Cochin a montré une fois de plus que ce n'est pas sur ce champ mobile, sans cesse en transformation, nous allions dire en démolition, qu'on peut trouver une assiette sûre. Il est vrai que M. Jaurès a soutenu que rien n'était immuable, et que la religion, si elle voulait vivre, devait évoluer dans le devenir comme la science elle-même, ce qui n'est pas fait pour mettre plus de clarté dans les esprits. M. Buisson y a encore moins réussi, ce qui ne saurait surprendre de la part d'un orateur qui, lorsqu'il adopte une idée, se garde bien de renoncer à l'idée contraire et cherche toujours à les concilier dans une synthèse idéale. La dernière formule qu'il a inventée a été de dire que l'école devait être neutre, mais non pas l'instituteur, ce qui a le malheur de rappeler invinciblement la phrase fameuse d'après laquelle il faut demander plus à l'impôt et moins au contribuable, et quelques autres du même genre qui font songer à la faillite de la logique, ou du moins d'une certaine logique où les idées n'ont plus de consistance et où les mots n'ont plus de sens.

Revenons au fait initial qui a donné naissance à ces interpellations et à ces discours, c'est-à-dire à la Lettre des évêques. On a reproché amèrement à ceux-ci de l'avoir écrite: M. Briand leur a dit qu'il n'avaient pas été « adroits; » il les a même accusés d'avoir été « légers, » et nous avons nous-mêmes, dès le premier jour, exprimé la crainte qu'ils n'aient pas choisi, à la veille des élections, le meilleur moment pour parler. Mais ceci dit, nous persistons à croire que les évêques ont rendu un service en appelant l'attention sur un mal certain que personne n'avait dénoncé et qui maintenait ouverte une source de corruption dans notre enseignement public. Nul aujourd'hui ne peut contester que quelques-uns au moins des manuels employés dans nos écoles n'auraient jamais dû y entrer, et nous sommes convaincus qu'ils n'y entreront à l'avenir que surveillés et corrigés. Quand même l'intervention des évêques n'aurait pas eu

d'autre résultat, on ne devrait pas la regretter. L'inopportunité du moment où elle s'est produite n'a qu'une importance accidentelle et provisoire : il faut regarder plus loin les conséquences, qui seront sans doute plus durables. Elles seront bonnes pour l'enseignement public et, par un contre-coup imprévu, elles pourront l'être aussi pour l'enseignement libre qui, lui non plus, n'est pas exempt de tout péché.

En effet, si les orateurs de droite ont lu à la tribune des passages des manuels universitaires qui ont soulevé une réprobation universelle, M. le ministre de l'Instruction publique a lu à son tour des extraits des manuels des écoles libres qui ne valent pas mieux. La passion injuste et dénigrante, le dédain de la vérité, la sottise enfin, sont les mêmes de part et d'autre. Il ne suffit par de dire, pour justifier les écarts de l'enseignement libre, qu'il est libre, ne s'impose à personne, est payé par ceux qui le donnent, tandis que l'enseignement de l'État, payé par tous les contribuables, est le seul qui soit tenu à la neutralité. Quelle que soit la force de cette distinction, elle ne suffit pas ici. L'enseignement libre, tout aussi bien que celui de l'État, est justiciable de l'opinion, à laquelle rien n'échappe aujourd'hui, et certains excès ne doivent pas être jugés moins sévèrement d'un côté que de l'autre. S'il est vrai, — et c'est une vérité qu'il ne faut pas exagérer sous peine de la voir changer de nature, — que l'école de l'État est la seule à laquelle la neutralité s'impose comme un devoir strict, l'impartialité doit être indistinctement la loi de toutes les écoles et de tous les instituteurs. Dans l'histoire de toutes les grandes institutions humaines il y a du bien et du mal, et c'est un mensonge de ne montrer que l'un des deux. Or, ce mensonge, les manuels de l'école libre le commettent aussi souvent et aussi gravement que ceux de l'école laïque. L'histoire de la Révolution française, par exemple, est complètement défigurée dans certains manuels des écoles libres, qui en montrent seulement les côtés odieux et sanglans et en dissimulent les côtés généreux, héroïques, bienfaisans et féconds : et ce n'est pas une consolation de penser que, dans certains manuels laïques, l'histoire de l'Église est résumée dans celle de l'Inquisition ou des dragonnades. C'est là ce que nous appelons un manquement à l'impartialité ; on n'est impartial que lorsqu'on est complet ; et la plupart du temps il suffit de l'être pour montrer qu'à travers beaucoup de passions, d'entraînemens et de défaillances parfois coupables, il y a eu presque toujours dans l'humanité, quels qu'en aient été à un moment les représentans le plus en vue, un effort puissant vers le bien, vers le mieux. Voilà l'impression qu'il faut laisser dans l'esprit des enfans. Est-il

nécessaire pour cela d'entrer avec eux dans des détails compliqués dont le choix révèle toujours une tendance partiale et finit par l'accentuer? Non, certes. Ce sont les grands faits de l'histoire qu'il faut leur enseigner; ce sont les seuls d'ailleurs qu'ils puissent retenir. Leur mémoire a ici beaucoup plus à faire que leur jugement, car nous sommes à l'école primaire. S'ils poussent plus loin leur instruction, les mêmes règles recevront pour eux des applications nouvelles : mais à chaque cycle scolaire suffit sa peine.

En somme, nous demandons à l'école primaire de redevenir ce qu'elle était, il y a quelques années. Serait-ce donc irréalisable? Pourquoi ce qui a été ne pourrait-il pas être de nouveau? Les impossibilités philosophiques de trouver en dehors de la religion une base à la morale, ou de pratiquer une neutralité sincère, disparaissent devant la constatation d'un fait, à savoir que l'école publique d'autrefois, si elle ne donnait pas pleine satisfaction aux catholiques. — et elle ne pouvait pas leur donner pleine satisfaction, ce n'était pas son affaire, — ne soulevait cependant pas de leur part les critiques véhémentes et finalement l'opposition que rencontre chez eux l'école laïque d'aujourd'hui. Qui est-ce donc qui a changé? Est-ce l'école? Sont-ce les catholiques?

M. le président du Conseil, dans le remarquable discours qu'il a prononcé en réponse à M. Piou, a dit que c'étaient les catholiques. Il est allé plus loin, il a soutenu qu'il était lui-même pour quelque chose dans leur volte-face, et que c'est parce qu'il avait prononcé des paroles de conciliation et d'apaisement que des hommes habitués à vivre des discordes sociales, menacés de perdre les prétextes dont ils avaient l'habitude de se servir, s'étaient empressés de pousser un cri de guerre et lui avaient arraché des mains le rameau d'olivier qu'il leur tendait. En parlant ainsi, M. le président du Conseil était à la fois injuste et ingrat. Ce n'est pas à droite, en effet, que ses discours ont été mal accueillis, et toutes les expressions dont il s'est servi pour qualifier l'opposition des catholiques s'appliquaient infiniment mieux, il le sait bien, à celle des radicaux. Mais n'insistons pas sur une digression qui n'a qu'un intérêt de polémique, et revenons à la question de savoir si ce sont les catholiques qui ont changé. — Oui, évidemment, a soutenu M. Briand, puisqu'ils ont passé vingt ans et plus sans se plaindre de l'école laïque et qu'ils ont attendu pour le faire la séparation de l'Église et de l'État, contre laquelle, dans l'amertume de leur cœur, ils poursuivent une revanche. — A cette allégation, M. Piou avait répondu d'avance avec des preuves très

convaincantes. — Sans doute, a-t-il dit, la séparation ayant rompu entre eux et le gouvernement, qui ne veut plus les connaître, les rapports qu'ils avaient auparavant, les évêques ont dû employer d'autres moyens de se faire entendre. Ils sont les mêmes qu'hier, mais l'école laïque a changé, et il suffit d'examiner ses manuels successifs, ou même d'écouter et de recueillir les paroles de ses maîtres, pour voir que son esprit s'est complètement transformé entre Jules Ferry et M. Doumergue. M. Jules Ferry parlait toujours de neutralité; dans son discours, M. Doumergue n'a parlé que de guerre; en fait, la neutralité n'est plus respectée; et ce sont là les deux motifs principaux pour lesquels les évêques ont élevé publiquement la voix. Il y en a un autre : c'est que, même lorsque la neutralité avait déjà cessé d'être pratiquée, la présence d'un grand nombre d'écoles libres à côté des écoles laïques maintenait une sorte de tolérance générale. Mais des lois nouvelles, ne voulant pas porter une atteinte directe à la liberté de l'enseignement, ont cherché à la supprimer en supprimant les instituteurs, c'est-à-dire en dissolvant les congrégations enseignantes. Ce troisième motif, s'ajoutant aux deux autres, a créé une situation nouvelle : elle a imposé l'obligation de parler à ceux qui avaient pu jusqu'alors garder le silence. — Nous ne voyons pas trop ce que M. le président du Conseil aurait pu répondre à cette argumentation : aussi n'y a-t-il rien répondu du tout. Bien plus, il l'a fortifiée lorsqu'il a dit que, en fait, il y avait actuellement deux monopoles scolaires, celui de l'Église « qui enseigne librement, » et celui de l'État « qui enseigne obligatoirement. » L'Église est seule à même de faire vivre un enseignement à côté de celui de l'État; mais les moyens qu'elle en a eus autrefois lui ont été en grande partie enlevés. M. le ministre de l'Instruction publique, dans son discours, a essayé de confondre les partisans de l'enseignement libre en s'écriant : — Vous aviez naguère tant de milliers et de milliers d'élèves qui vous ont abandonnés pour venir à nous : voilà les progrès que vous faites! — La réponse est trop facile : on a fermé en quelques mois quinze à vingt mille écoles libres; il fallait bien que les enfans qui les fréquentaient allassent ailleurs.

Mais nous avons hâte d'en venir au discours de M. le Président du Conseil. Il contient trois points très importans. On avait reproché à M. Briand de n'avoir pas exercé des poursuites contre les évêques à la suite de leur Lettre. « Nous avons laissé passer, a-t-il dit, le manifeste des évêques sans nous en émouvoir outre mesure. Et puis, je le dis immédiatement pour qu'on ne puisse pas s'y méprendre, il faudra bien, à gauche, qu'on s'habitue à de telles interventions; les évêques,

en publiant un manifeste, ont usé d'une liberté qui leur appartient comme à tous les autres citoyens; ils ont, sous leur responsabilité purement civile, usé du droit commun; ils n'ont pas commis un délit susceptible de provoquer des poursuites pénales... Les évêques ont usé d'une liberté qu'ils n'avaient jamais connue dans ce pays, que nous leur avons donnée, en vertu de laquelle il leur est désormais loisible de s'assembler, — si ailleurs on veut bien le leur permettre, — de délibérer en commun sur leurs intérêts, de s'adresser au public comme tous les autres citoyens, quand ils le jugent nécessaire. » C'est là, en effet, une conséquence de la Séparation. Les liens qui unissent l'Église de France à son chef, à Rome, se sont peut-être resserrés; ceux, au contraire, qui l'unissaient à l'État n'existant plus, elle jouit du droit commun en échange des bénéfices et des priviéges qui lui ont été enlevés. On saura seulement dans quelques années si cette nouvelle situation est meilleure pour l'État et si sa sécurité y a gagné ou perdu; quoi qu'il en soit, il faut s'en accommoder. Certains radicaux voudraient, après avoir supprimé toutes les obligations de l'État envers l'Église, maintenir toutes les obligations de l'Église envers l'État. M. Briand leur a déclaré que cela n'était pas possible. Le Concordat était tellement conforme à nos mœurs et sans doute à nos intérêts que, chez beaucoup, l'esprit concordataire survit à sa destruction. Mais il faut choisir : Concordat ou liberté. Ou plutôt le choix est fait, et il faut seulement s'y habituer et se créer une mentalité nouvelle : pour certains radicaux, c'est difficile.

Le second point sur lequel M. Briand s'est prononcé d'une manière un peu moins ferme, mais cependant assez claire, est le suivant. Quelques personnes de bonne volonté, émues comme nous des défauts relevés dans quelques manuels scolaires et obligées de constater la surveillance insuffisante exercée sur ces petits livres par les conseils cantonaux ou départementaux, et même par l'autorité académique, se sont demandé s'il n'y aurait pas lieu de faire entrer des élémens nouveaux dans ces conseils, des pères, peut-être même des mères de famille, enfin des élémens familiaux, à côté des élémens universitaires et politiques qui les composent aujourd'hui exclusivement. Il y a là, en effet, le germe d'une réforme facile à faire, qui donnerait satisfaction aux familles et désarmerait les critiques dont les échos du Palais-Bourbon viennent de retentir. Qu'en pense M. Briand ? « On nous a dit, a-t-il déclaré, que dans la circonstance les évêques, indépendamment de leur devoir professionnel, se faisaient les interprètes des droits légitimes des familles. Ce n'est pas moi qui

nierai le droit pour les parens d'exercer un contrôle sur l'enseignement donné à leurs enfans, et ce n'est pas moi qui écarterai systématiquement l'idée d'une collaboration raisonnable entre l'État, l'instituteur et les familles; je souhaite au contraire cette collaboration... Je dirais volontiers que la loi sur les associations donne le moyen d'y parvenir: mais il est essentiel que ce soit une collaboration de bonne foi, une collaboration loyale qui ne procède pas d'une arrière-pensée d'agression contre l'école laïque. » Sans doute; M. le président du Conseil a raison sur ce dernier point comme sur le premier; toutefois, il est plus explicite sur le respect qui est dû à l'école laïque que sur les moyens, pour les familles, d'en surveiller l'enseignement avec efficacité. Une association qui se formerait à côté des conseils cantonaux ou départementaux et qui aurait l'air d'en être l'antidote, serait-elle l'organe le mieux conçu pour atteindre le but? Ne vaudrait-il pas mieux, comme on l'a suggéré, ouvrir ces conseils aux représentans des familles? La question est pendante. M. le président du Conseil ne l'a pas résolue, mais il l'a posée, et n'a exclu aucune solution.

Le troisième point sur lequel M. Briand s'est prononcé n'est pas moins important que les autres; il l'est même plus, car il s'agit du monopole de l'enseignement. Une campagne est commencée à gauche en vue d'établir ce monopole sur les ruines de la liberté; elle a fait des progrès assez rapides, et peut-être aurait-elle abouti, si l'État avait été dès maintenant en mesure de recueillir tous les enfans des écoles libres; mais les maisons d'école, les instituteurs, enfin l'argent lui manquent, et les partisans les plus effrénés du monopole sont bien obligés d'attendre. M. Briand veut attendre, lui aussi, et il en donne des motifs d'un ordre plus relevé. « Pour moi, a-t-il déclaré, je dois dire que ce problème ne se pose pas, au moins quant à présent... Si un monopole est possible et désirable, en matière d'enseignement primaire, j'estime qu'en dehors des difficultés pratiques auxquelles on se heurterait pour le réaliser, il ne saurait être institué sans danger que dans un pays apaisé au point de vue des croyances, et tout à fait confiant dans l'État. Sinon, ce monopole risquerait de devenir, aux mains du plus fort, un instrument de coercition et bientôt de tyrannie. » De telles paroles sont précieuses dans la bouche de M. Briand : elles ont été accueillies à gauche avec une froideur marquée, ce qui a amené l'orateur, fidèle au système que nous avons déjà constaté chez lui et qui consiste à attribuer aux catholiques les pires intentions des radicaux, à accuser les premiers et non pas les seconds d'avoir perfidement soulevé cette question du monopole. Et pourquoi, grand Dieu?

« Je ne suis pas certain, a dit le soupçonneux M. Briand, qu'on n'ait pas eu le désir de nous voir nous livrer à cette entreprise, avec l'intention de la représenter comme dirigée contre les pères de famille, et de dire à ceux-ci demain : Voyez ce gouvernement ; le voilà qui maintenant en arrive à vous enlever vos enfans, à vous nier tout droit de contrôle sur l'enseignement qu'on leur donne. » Si M. Briand avait besoin, pour retenir sa majorité, d'user de ces moyens assurément peu dignes de son talent, c'est son affaire. Il en a d'ailleurs éprouvé quelque confusion intérieure, car il a ajouté : « Je n'en suis pas sûr ; aussi je n'apporte qu'une hypothèse. » L'hypothèse est négligeable. Ce qui ne l'est pas, et ce dont il faut savoir vraiment gré à M. le président du Conseil, c'est la fermeté avec laquelle il s'est prononcé contre le monopole universitaire, instrument de coercition et de tyrannie. Sans doute il a réservé l'avenir. Si nous arrivons un jour, à force d'avoir échangé des coups de pied et des coups de poing, à réaliser ce miracle, d'ailleurs toujours instable, d'une unité parfaite des esprits et des cœurs, alors, mais alors seulement, le monopole sera sans danger entre les mains de l'État. Nous ne pensons pas que ce phénomène se produise avant le XXVe siècle, et encore ! Dans ces conditions, l'ajournement nous suffit.

M. Aynard, qui a terminé cette grande discussion par un discours plein d'esprit et de haute raison, a dit vraiment le mot de la fin. « Le bel examen de conscience nationale auquel nous nous sommes livrés doit avoir, a-t-il dit, une conclusion pacifique. S'il entraînait encore, autour de l'école, une nouvelle guerre entre citoyens, le jour où se clôt ce débat ne serait pas un jour de bienfait politique, mais un jour de malédiction. » Avec M. Aynard, nous ne sommes ni pour ceux qui attaquent et cherchent à supprimer l'enseignement libre, ni pour ceux qui attaquent et cherchent à supprimer l'enseignement de l'État. Dans la situation actuelle, l'un et l'autre sont nécessaires, et si, comme l'a affirmé M. Briand, l'Église seule peut organiser l'enseignement libre, il n'est pas moins vrai que l'État peut seul organiser et soutenir l'enseignement laïque. Il est permis de rêver, — M. Piou l'a fait et d'autres orateurs aussi, — une société où la liberté suffira à tout et créera pour chaque village les écoles dont il aura besoin, mais nous n'en sommes pas là et la seule logique ne conduit pas le monde. L'Université chez nous est une œuvre historique, très grande, très belle, à laquelle de grands intérêts intellectuels et moraux se rattachent, et nous la défendrions, si elle était sérieusement attaquée. Mais elle ne l'est pas, et l'école laïque ne court aucun danger. Au surplus,

s'il y a quelques mauvais instituteurs, il y en a encore bien plus de bons, qui font simplement et modestement leur devoir et s'y consacrent avec conscience. Les manuels empreints d'un mauvais esprit sont une plaie du moment, facilement guérissable. Le mauvais vent qui a soufflé sur l'école primaire est venu de la politique. L'école et l'instituteur ont subi l'atteinte des mœurs nouvelles où tout a été subordonné aux intérêts électoraux. C'est contre cela qu'il faut réagir. M. Briand, dans le discours qu'il a prononcé en prenant possession du pouvoir, a promis de remettre chaque chose et chaque homme à leur place. Qu'il le fasse pour l'école et pour l'instituteur, et il aura rendu le plus grand des services au pays.

Les élections anglaises sont à peu près terminées au moment où nous écrivons. Sur la campagne électorale elle-même nous n'avons rien à dire : on a lu, dans une autre partie de la Revue, les notes que M. le comte d'Haussonville nous a envoyées d'Angleterre au jour le jour. Elles nous font assister à la vie de nos voisins pendant cette période agitée : réunions publiques, conversations avec personnages importans, mouvemens de la foule, tout cela prend un relief pittoresque et une vie intense dans ce récit d'un témoin impartial qui a voulu voir et qui a bien vu. Quoique M. d'Haussonville soit revenu d'Angleterre après le premier jour des élections, il en savait assez pour pressentir, à peu de chose près, ce qui allait se passer. En somme, le résultat de ces élections est que tout gouvernement d'action énergique et de longue durée semble impossible avec les élémens parlementaires qu'elles viennent de fournir, aussi bien un gouvernement conservateur qu'un gouvernement libéral ou radical. Les Libéraux ont une majorité, avec les Irlandais et les socialistes, mais si faible qu'elle ne saurait leur communiquer une grande force, celle dont ils auraient besoin pour briser la résistance des Lords. Ils l'ont demandée au pays qui ne la leur a pas donnée suffisante. Il reste encore un certain nombre d'élections à faire. Elles ne sauraient modifier beaucoup les résultats, mais il suffit de changer quelques unités de place pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Les chiffres actuels sont les suivans. Les Conservateurs, ou Unionistes, ont une minorité compacte et homogène de 258 voix. Le gouvernement dispose d'une majorité composite, formée de 249 Libéraux, de 41 socialistes et de 74 Irlandais. En Angleterre, où il n'y a pas de ballottage, le candidat qui arrive en tête au premier et seul tour de scrutin est déclaré élu. Si on appliquait cette règle aux partis, le parti

conservateur, arrivant le premier, devrait avoir tous les avantages du scrutin. Il semble bien, en effet, qu'il en ait les avantages moraux. Sans doute il ne peut pas gouverner, mais il n'est pas au pouvoir, et il a mis dans l'impossibilité de le faire fortement et longtemps les Libéraux qui y sont. Or, c'est le but qu'ils poursuivaient. Ils ne désiraient point avoir la majorité sur la coalition gouvernementale, sachant bien que, s'ils l'avaient, elle serait seulement de quelques voix et qu'ils seraient dès lors réduits, le lendemain, à l'impuissance. C'est le rôle qu'ils réservaient à leurs adversaires radicaux. Qu'adviendra-t-il de tous ces calculs? Nul ne le sait. L'Angleterre est aujourd'hui en plein désarroi; elle a trop l'esprit politique pour ne pas en sortir; mais comment? On parle de solutions moyennes qui consisteraient à faire un gouvernement provisoire composé d'hommes distingués pris dans les deux partis, à l'exclusion de leurs chefs officiels et de ceux de leurs membres qui se sont engagés le plus à fond dans la bataille. C'est ce que, dans quelques momens troublés de notre propre histoire, on appelait le recours aux Sabines, par allusion à un tableau célèbre où des femmes éplorées se jettent entre les combattans pour les réconcilier. Ces combinaisons, lorsqu'on les essaie, ont généralement peu d'efficacité.

Pour le moment, nous nous contenterons de dire quel a été le caractère général des élections qui viennent d'avoir lieu, c'est-à-dire d'indiquer les questions dont le corps électoral s'est particulièrement préoccupé. Est-ce le budget de M. Lloyd George qui a passionné le plus les esprits? Non; il n'en a pas été parlé dans la bataille autant qu'on aurait pu le croire. Est-ce la Chambre des Lords qui a fait les frais de la polémique violente déchaînée sur le pays? Pas davantage. Chose remarquable, les invectives révolutionnaires proférées contre la Chambre des Lords par MM. Lloyd George et Winston Churchill ont à peu près manqué leur but; elles n'ont pas réussi à rendre les Lords impopulaires; elles ont déplu, et il semble bien que leur exagération ait provoqué un mouvement de recul. L'Anglais, même peu instruit, a le sentiment confus, mais ardent et puissant, que, au total, la Chambre des Lords a joué un rôle bienfaisant dans l'histoire de son pays et qu'elle ne peut pas être condamnée en bloc. L'hallali si vigoureusement sonné contre elle n'a pas produit dans les masses anglaises le soulèvement qu'on en attendait. En réalité, la question qui a agité le pays est, par-dessus tout, celle du libre-échange et de la protection. Beaucoup d'autres élémens sont entrés en ligne de compte, mais celui-là a dominé. En le constatant, nous le regrettons en un certain sens.

car les progrès du protectionnisme doivent nous inquiéter dans un pays qui est notre principal client économique: il faut bien toutefois reconnaître que les conservateurs ont trouvé là un tremplin électoral dont les ressorts se sont montrés extrêmement vigoureux. Les campagnes surtout ont voté pour eux. Dans les villes, à commencer par Londres, ils ont eu des surprises assez désagréables : ils y comptaient sur des majorités plus fortes. Les campagnes, au contraire, sont venues à eux parce qu'ils avaient mis la protection sur leur drapeau, et que, à tort ou à raison, elles attribuent au libre-échange tous les maux dont elles souffrent, maux dont on ne saurait contester ni la réalité, ni l'étendue.

Si les progrès du protectionnisme en Angleterre sont regrettables pour nous, ceux du socialisme fiscal ne le seraient pas moins. Aussi avons-nous assisté à la lutte des deux partis, uniquement préoccupés de nos sympathies pour l'Angleterre que notre entente cordiale avec elle nous fait désirer grande et forte. Nous avons trouvé le même concours auprès des Conservateurs, puis auprès des Libéraux, et il nous serait impossible d'établir, dans leur attitude envers nous, une différence entre lord Lansdowne et sir Edward Grey, qui se sont succédé au Foreign Office sans en modifier l'esprit. Si un sentiment naturel de discrétion ne nous avait pas empêchés de manifester une préférence dans le conflit qui vient de se produire, et qui malheureusement n'est pas encore clos, nous en aurions été détournés par l'amitié égale que nous ont témoignée les Conservateurs et les Libéraux. Il va y avoir, — à notre grand regret, — beaucoup de difficultés dans le gouvernement intérieur de l'Angleterre, et il faudra sans doute franchir plusieurs étapes avant d'arriver à un équilibre vraiment stable; mais, quel que soit le terme de tant d'efforts, la politique extérieure de ce grand pays ne changera pas, et nos sentimens, aussi bien que nos rapports réciproques, resteront les mêmes.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA
FAIBLESSE HUMAINE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I

Gabrielle Dopsent descendit au jardin.

Elle portait une robe de foulard blanc; une grande capeline ombrait son visage. Bien qu'elle eût engraissé depuis deux ans, haute, elle paraissait mince. Le rythme de sa démarche traduisait en émouvantes harmonies l'allégresse de son âme et la plénitude de sa chair. Elle rayonnait de vie noble.

Le soleil était si chaud qu'elle dut ouvrir son ombrelle. L'éblouissement! Hossegor brûlait dans la lumière : quel printemps magnifique! L'étang, que la respiration du flux gonfle, s'élargissait en nappe brasillante, mouvementée de reflets d'arbres et de nuages; les pins d'un vert intense sentaient le four et la résine, le ciel immense vibrait d'ondes; et les genêts en grappes, en buissons, en landes de flammes jaunes fulguraient, prodigieux incendie d'or.

Aucun bruit, la marée étale se taisait derrière les pins. Le vent portant à l'Est, on ne percevait pas le ronron sourd de la scierie. D'ailleurs, ces bruits habituels semblaient eux-mêmes une forme du silence. La solitude imposait au paysage une sérénité recueillie. Point de passans. A peine un toit rouge de

(1) *Copyright by* Plon-Nourrit.

ferme, dans la pinède sombre. On se sentait loin de tout et comme au bout du monde.

Mme Dopsent sourit, émue, à cette splendeur. Hossegor, depuis sept ans, était son univers. Elle lui devait le bonheur de son ménage et la santé de ses enfans. Plus même : la paix de sa conscience. Tant de vertu salubre émanait de ce sol de sable, de l'air chargé d'ozone, des essences aromatiques de la forêt géante, qui, encerclant le miroir d'azur des étangs, remonte de Bayonne jusqu'à Arcachon, couvre une partie de la France du moutonnement de ses chênes-lièges, de ses chênes verts et de ses pins.

Des cris joyeux et des abois stridens partirent des massifs d'azalées : trois enfans accouraient. Michel, brun et hâlé, devançait ses sœurs, deux blondinettes aux jambes nues. Mais les longs collies fauves, Dick et Pussie, arrivèrent les premiers, offrant à leur maîtresse la caresse de leur regard admirable, leur rire à dents de loup. Enfans et bêtes se pressaient autour d'elle, jaloux, impétueux, grisés de soleil.

— Eh bien! Miche, Loulou, Charlette, on ne travaille pas ce matin ?

— Mais, maman, c'est jeudi ! M. Duadic nous expliquait les abeilles.

Un homme jeune s'avançait, un livre à couverture jaune sous le bras. Le précepteur, dans ses vêtemens simples, avait une grande distinction, et son visage imberbe, aux yeux limpides, exhalait une beauté d'âme presque féminine.

Il la salua avec une ferveur respectueuse.

— Nous regardions à travers la nouvelle ruche vitrée, et je lisais, en les commentant, des passages de Maeterlinck.

— Oh ! c'est passionnant, maman ! dit Charlette, dont l'enthousiasme trouvait toujours des mots au-dessus de son âge.

Mme Dopsent approuva : elle surveillait de très près l'éducation de ses enfans, à qui elle enseignait l'anglais et son mari les mathématiques. Les leçons de choses tenaient une grande place; l'apprentissage manuel et la gymnastique aussi. Pierre Duadic, licencié ès lettres, esprit très ouvert, la secondait de son mieux avec la gouvernante, Fraülein Busch, incomparable pour l'allemand, la couture et la pâtisserie.

Ses enfans ! Gabrielle Dopsent ne les aimait pas seulement pour elle, mais pour eux. Elle les voulait intelligens et robustes, armés dans l'existence. Qu'ils eussent une conscience droite,

une volonté forte ! Elle s'efforçait de développer les bons germes, sans détruire leur personnalité qui s'affirmait déjà : Michel, positif, volontaire et têtu ; Charlette, feu de paille, imaginative et fantasque ; Louise, toute tendresse contenue, la grande amie des bêtes, petite âme intense sous un air vague.

Ils regardaient leur mère avec bonheur, car elle était quelque chose de radieux comme la lumière chaude du jour, celle qui leur dispensait tout, une providence en robe de fée. Elle s'enivrait de les contempler, chairs saines, visages francs. Ses enfans ! Si pareils et si différens déjà, nés d'elle et de son cher Maurice, belles fleurs humaines, mystérieuses vies pétries de pensée : leur œuvre ; sa souffrance, sa joie, son orgueil !

— C'est bien, allez, mes chéris !

Et d'un sourire elle les quittait, sur un signe bienveillant à Pierre Duadic, dont l'humble adoration, maintenue à sa place, la touchait.

Le jardin, qu'on venait d'arroser, éclatait de fraîcheur. Entre les allées bordées d'iris violets ou cendre de papier brûlé, c'était le triomphe des azalées orange, des rhododendrons pourpres, la frêle dentelle des pois de senteur, les petites pagodes des capucines, le visage velouté des pensées. Les pivoines allaient s'ouvrir ; les œillets roses, feu et neige dardaient, à travers l'odeur grasse du terreau, leur arome poivré. Les fleurs, la seule folie que se permît Mme Dopsent ! Elle les aimait comme des êtres, souffrait de les voir dépérir. Les plates-bandes de géraniums d'un cinabre aigu l'exaltaient ainsi qu'un tableau de maître ; et rien qu'une rose au cœur flamboyant lui faisait comprendre la gloire du monde.

Elle trouva la matinée plus belle de l'irradiation des massifs roses, fauves, rouges, de toutes ces joies du blanc, du mauve, de l'acide verdeur des pelouses. Il lui sembla que ces formes et ces couleurs prolongeaient son être, la confondaient puissamment avec la nature éternelle : elle savoura l'ivresse du printemps.

Les jardiniers travaillant, l'un près du bassin, l'autre devant les serres, la saluèrent. Devant le troisième, elle s'arrêta : très vieux, il conduisait un petit âne gris attelé à un tonnelet d'arrosage, l'âne des enfans : Poiluchon, d'une dignité comique avec son chapeau de paille campé de côté, que traversaient les longues oreilles.

— Un beau temps, Hamburu ?

La face de l'homme, pareille à un rude galet, s'anima en reconnaissant la dame blanche du domaine, de cette *Pierre-Bleue* dont tous les serviteurs étaient fiers, comme si, avec ses murs d'un gris bleuté, ses communs, son parc prolongé par des hectares de bois et de bois, elle était un peu, à eux aussi, leur chose.

— Sûr, madame, et ça chauffe comme en été.

Ses yeux clairs pétillaient sous les sourcils en broussaille. Il avait longtemps navigué, puis, las de la mer, s'était ensablé ici. Probe, il travaillait sans relâche, bien que noué de rhumatismes et courbé par l'âge. Elle accueillit l'hommage du sourire et du regard usés, et après avoir caressé Poiluchon, qui frottait son museau contre elle, elle prit par l'allée des platanes.

Au pavillon des écuries, nettes avec leurs boxes luisans, elle se glissa auprès des vigoureux rouans et flatta tendrement l'encolure de sa jument, une alezane pur sang à pattes fines qui s'ébrouait, nerveuse.

— Là ! là ! Cora !

La stalle voisine était vide. Monsieur, conta le palefrenier qui l'escortait, à trois pas, la casquette à la main, était sorti de bonne heure sur Rob-Roy.

Les Dopsent, alors que leurs amis roulaient auto, restaient fidèles à leurs voitures de famille, le break pour la gare, le mylord des promenades, ou la charrette anglaise qu'en sportswoman intrépide Mme Dopsent conduisait, guides hautes, à vive allure. Elle revint vérifier une légère atteinte au pied montoir de Cora. Le palefrenier, se sachant compris, entrait dans des détails. Lui aussi rendait justice à « Madame. »

Elle songeait en s'éloignant aux occupations de cette semaine : voir à Biarritz sa cousine malade, faire rajuster à neuf les vêtemens des enfans, écrire au Bon-Marché pour des commandes, les comptes du Sanatorium à contrôler, mille détails de ménage, et rendre deux visites ennuyeuses. Tout cela s'ordonnait naturellement, selon un rythme précis d'habitudes, une discipline morale qui, sur le temps bien employé, lui laissait deux heures pour son piano et la lecture, ses goûts préférés. Elle aimait agir et ne s'ennuyait jamais.

S'ennuyer ? Aurait-elle pu, avec des journées aussi pleines ? Est-ce qu'il n'y avait pas les grands-parens Dopsent à aimer, ses

pauvres à secourir? Est ce que son cœur n'était pas possédé par Maurice et les petits ? Est-ce qu'il était un effort, une pensée de son mari dont elle se désintéressât ? N'était-elle pas son associée, sa compagne au sens le plus élevé, l'admirant, le fortifiant de sa confiance, lui vouant un de ces cultes où l'être entier se donne, se donne encore, inassouvi de dévouement, ingénié perpétuellement à créer, à renouveler du bien-être et de la joie ?

S'ennuyer ? Elle eût cru manquer de gratitude envers le sort, trahir ceux dont elle avait la garde. Elle avait fait son idéal féminin du mot suprême des vertus d'autrefois : *Servir*. Servir pour le bien, le vrai, le juste, remplissant tous ses devoirs, pratiquant une religion de libre volonté et de joyeux sacrifice.

Ah ! elle se trouvait assez payée par son bonheur et celui des autres, ce bonheur honnête que, comme tant de pauvres femmes, ses sœurs impulsives, elle aurait pu, un jour détesté, voir sombrer dans la plus douloureuse des faillites, si la solidité des principes dus aux siens, le sentiment farouche de l'honneur ne l'avaient alors sauvée. Son roman secret, sa honte purificatrice : l'épreuve du feu. Quelle femme, parmi les meilleures, n'a passé par là, si elle est belle et inspire l'amour ? Mais sa raison scrupuleuse n'invoquait même pas cette excuse, et rougissante, les rares fois où elle resongeait à une figure, à des incidens bannis de son souvenir, l'épouvante de ce qui aurait pu être la pénétrait de remords. Du passé, cela... heureusement ! L'oubli presque venu ; et le présent si beau, si bon, si riche en réalités, en promesses. Le regard assuré, les joues roses, relevant pour franchir un ruisseau boueux sa jupe, Gabrielle Dopsent gagnait les grands communs.

Des caquètemens de servantes, coupés de rires, s'égrenaient. Ils cessèrent à son apparition, sans que les visages perdissent leur expression joyeuse. Le soleil prenait en écharpe la cour, et, comme dans une peinture flamande, opposait en une teinte chaude la clarté et l'ombre. La lessive de mai occupait, avec les deux jardinières, Odile, la femme de chambre aux cheveux follets, et Augustine, la femme de charge aux mèches grises, sévèrement vêtue de marron, qu'amusait, — une fois n'est pas coutume, — la gaieté de ses compagnes.

Au-dessus des baquets, les jardinières, l'une longue et l'autre trapue, tordaient le linge ; les bras blancs d'Odile trempaient

dans la cuve au bleu; et sur des cordes tendues, Augustine fixait des draps en train de sécher avec des épingles de bois. Elle voulut se disculper d'avoir ri, et déclara :

— Ce sont des folles, madame, elles disent que le printemps veut ça.

Sa maîtresse sourit:

— C'est de leur âge. Mais voyez, ce nœud va se défaire.

Augustine se précipita, maugréant contre les « jeunesses; » elle avait le zèle démonstratif et abusait de son importance, bonne au fond.

Mme Dopsent passait aux granges et à l'étable, où deux paires de bœufs durs et musclés, deux couples de Jean et Martin, — noms d'usage, — broutaient le foin du râtelier sous l'œil du bouvier, — gars brun aux yeux graves. Que de fois, lorsque leur conducteur abaissait d'un geste antique l'aiguillon, elle les avait vus au guttural appel : — Pê! Martîne!... Pê! Johan! — raidir la tête contre le joug et, d'un puissant coup d'épaule, tirer hors des ornières le char grinçant aux roues énormes, aux ais massifs. Drapés à la romaine de toile blanche, ils perpétuaient les coutumes pastorales, les lents trajets d'une époque où le temps n'avait pas encore de prix, l'intelligent servage des bêtes amies de l'homme.

Elle visitait le poulailler où toute la gent emplumée se précipitait en gloussant sur la poignée de grains : dindons prétentieux, canes bancales, poules voraces se lardant du bec et de l'ergot; des Coucou de Rennes, pareilles à de grosses femmes de la campagne, des Padoue mouchetés noirs et gris, des La Flèche cornues à pattes bleues; tandis qu'un coq blanc d'Orpington défiait, derrière son grillage, un coq de Bresse-crayonné, pareil à un spadassin avec sa cuirasse d'or, la crête pourpre, et empanaché d'une queue d'émeraude.

Elle donna un coup d'œil au clapier: les lapins peureux détalaient. Et, vautré dans sa bauge, le cochon de Noël, jeune et folâtre avec la queue en tire-bouchon, très propre et très rose, semblait un adolescent gras.

Partout, à côté de la mort, la vie poursuivait son œuvre, dans les actes familiers et rituels des animaux, le vol des abeilles retournant aux ruches, l'éclosion des fleurs, la pousse des feuilles. La vie féconde, infinie, réglée par des lois souveraines, inféodée aux forces mystérieuses de l'instinct, à l'évolu-

tion originelle qui contraint chaque être animé, chaque chose vivante à réaliser, si humble soit-il, son but.

La vie! Comme, par cette radieuse journée, Gabrielle Dopsent en subissait l'afflux complice! Quel débordant amour la pénétrait pour tout ce qui s'agite dans la belle lumière, depuis les énergies les plus harmonieuses jusqu'aux plus grossières! Avait-elle jamais autant savouré ce sentiment d'adoration et de gratitude pour la minute heureuse, et ce formidable cœur de la terre qu'elle sentait battre à travers le sien?

Trop heureuse... Elle en eut presque peur. Si souvent la fatalité frappe en foudre, au moment où l'on s'y attend le moins. Son mari! Ses petits! Ceux qu'elle aimait, en péril... Le malheur est si proche; nous le côtoyons si souvent sans que rien nous avertisse. Trop heureuse, oui! Cette idée l'obséda. Pourtant, était-ce de l'égoïsme, cette conscience d'une félicité justifiée par son perpétuel effort, sa bonne volonté? Pouvait-elle se reprocher ce bonheur dû à l'équilibre des pensées et des actes, à l'occupation de toutes les heures, à ce charme de l'habitude que de perpétuelles sensations neuves avivent? Non, elle n'ignorait rien des souffrances qui ravagent et flétrissent tant d'êtres. Autour d'elle, ici même, que d'exemples!

La vieille Augustine, autrefois martyre d'un mari brutal, condamné pour meurtre au bagne où il avait fini par mourir. Et la grosse jardinière qui, cet hiver, avait trouvé, en s'éveillant dans son lit, son dernier-né étouffé sous elle! Que de malades auxquels le docteur Dopsent avait donné ses soins! Que de misères qu'elle ne pouvait, malgré sa charité, guérir! Sa cousine Jacquil, si riche, qui, l'estomac rongé d'un cancer, se traînait de Nice à Biarritz, mourante de faim.

Elle le savait trop: la douleur est la loi fatale, les infirmités, la vieillesse et la mort. Pourquoi se reprocher l'enivrement d'être? Elle vivait sa part de soleil, de beauté, de tendresse: le répit que laisse l'inconnu de demain.

Maurice allait bientôt rentrer. Il se plaisait, se sachant attendu, à la trouver comme une fée propice, souriante et belle, au seuil.

A travers le parc, elle gagnait le terrain où, de préférence, avec un livre ou un ouvrage, elle guettait son approche.

Le regardoir: toute la splendeur d'Hossegor s'y concentrait: Sous les larges palmes d'un cèdre de l'Himalaya, accoudée aux

balustres, elle contemplait la nappe bleue de l'étang. A gauche, le canal s'enfonçait entre ses rampes de pierre. En face, un compact rideau de pins masquait l'Océan, pour arrondir sur la droite, au bas des croupes boisées, sa courbe molle doublée d'un ovale ruban de grève.

Un trot de cheval sonna sur la route : Rob-Roy, bien sûr! D'un bouquet d'arbres, à quelques mètres, Maurice Dopsent, en costume de velours marron et jambières fauves, déboucha entre les deux collies qui, pour le rejoindre, venaient de sauter la haie du parc.

Mme Dopsent agita son ombrelle en souriant. Peine perdue. Gagnant en deux bonds le bord de l'étang, Maurice lançait le pur-sang au galop et fonçait au large, dans l'aboi des chiens fous qui semblaient mordre les sabots.

Gabrielle le regardait fuir, silhouette vite rapetissée, petite image nette dans la lumière. Il ne l'avait pas vue, c'est certain. Quoi de plus naturel qu'il prolongeât sa promenade par ce temps radieux? Pourtant, d'habitude, son regard allait la chercher, sur la terrasse.

Mystère de l'espace et de l'éloignement!... Ce n'était rien, cette distraction fortuite. Elle n'en accueillerait que mieux tout à l'heure son mari... Celui à qui tant d'affinités, d'habitudes, l'ombre protectrice de leur grand amour, mille liens vivaces d'esprit et de chair, les enfans et la vie, tout, oui, la liait.

Ce n'était rien, qu'il ne l'eût pas aperçue. Et une souffrance venait de la piquer au cœur, en fine épingle.

Quel enfantillage!

Elle soupira. Comme il faisait beau!..

II

Il l'avait bien vue.

Pourquoi donc feindre de ne pas remarquer l'ombrelle qui s'agitait et, sous l'ombrelle, le sourire? Pourquoi, d'un appui de main et de jambe avait-il détourné Rob-Roy? Le savait-il même?... Craignait-il, insuffisamment préparé, d'affronter le regard de Gabrielle, avec la certitude qu'elle lirait sur son visage, trop franc pour dissimuler, le reflet de ses projets? Recul devant un entretien dont les conséquences seraient graves? Ou cette méfiance qu'inspire l'être le plus aimé, si son opinion doit diffé-

rer de la nôtre, peut comporter un désaveu ou un blâme?...

Oui, cet homme volontaire, parlant net et imposant à tous son ascendant, redoutait un conflit d'idées avec sa femme, dont il appréciait, pour s'en être toujours bien trouvé, les avis sûrs et l'instinct presque infaillible.

Arrivé aux joncs vaseux où s'enlize l'étang, il passa au pas, et le pur-sang détendit entre les rênes lâches son encolure. Le beau groupe! La bête à poitrail robuste, quoique mince et effilé; le cavalier, dans sa mâle quarantaine, corps souple, traits hâlés, d'épaisses moustaches gauloises et des yeux bleu clair que la colère rendait noirs. A voir Maurice Dopsent, on pensait: « Voilà un homme! » tant la volonté et l'intelligence imprégnaient le visage un peu trop altier: principal défaut de ce caractère sûr de soi.

Il entra dans la pinède; des racines serpentaient à fleur d'allées; quelque ronce épineuse où des ajoncs accrochaient son étrier. Les pins, entaillés par le hapchot des résiniers, portaient une longue blessure d'où coulait la résine sur une lame de zinc, dans un pot de terre suspendu. Çà et là, sous la mousse, des auges à résine. Les chênes-lièges, écorcés à mi-hauteur, dénudaient leurs troncs rougeâtres, au-dessus des fougères vert pâle et des petites bruyères blanches. Des flèches, des palets de soleil cinglaient les aiguilles neuves des pins, jonchaient le sous-bois. Il s'exhalait de cette végétation à la fois luxuriante et sobre un apaisement indéfinissable. La pinède versait une sérénité harmonieuse et une grave joie. Le docteur Dopsent essayait en vain de se débattre contre la sensation profonde. Ah! ces Landes!...

Il avait trop subi leur charme pour ne pas le ressentir encore. Cela tenait du sortilège. La forêt enchanteresse le serrait captif de ses bras d'écorce. Il en aimait, comme ceux qui y ont vécu des années, la puissante monotonie, l'élémentaire perfection de lignes, l'austérité douce. Il en aimait le calme solennel, le silence fait vraiment d'un silence à part, que seuls troublent, aux heures de marée, l'écrasement des vagues sur la plage morne, les chocs sourds du bélier marin. Il en aimait les aspects différens quoique pareils: les combes, les vallons bas, les menues collines, les fourrés de brandes, les filets de source, les petites mares de rouille.

Pas un coin que son cheval et lui ne connussent. Aux envi

rons, le lac d'Yrieux et sa fraîche verdure, l'étang Blanc et l'étang Noir. Tout le Malensin, le pays de Born et le pays de Busch. De grandes chevauchées l'avaient conduit à la plage blanche de Biscarosse, au vaste étang de Cazaux et sous les pins géans, les grandes Bornes de la forêt de la Teste. Dunes, pignadas, marécages, sylve landaise : cet immense domaine lui était devenu familier.

Il se dit :

« Jamais je n'aurai le courage de quitter cela. »

Cela : ce merveilleux décor, son œuvre de savant, son rôle aussi de conciliateur à ses audiences de juge de paix suppléant; les ouvriers qu'il faisait vivre sur ses terres; les principes de devoir qu'il tentait d'inculquer autour de lui et dont son labeur généreux donnait l'exemple : quelle folie d'y renoncer!

Si on lui avait dit quelques semaines auparavant que cette tentation l'obséderait aujourd'hui, il ne l'aurait pas cru. Et voilà : l'idée fixe!... C'est drôle!

Il pensa :

« Nous partirons, il le faut. »

Mais il entrevoyait le déchirement d'une vie nouvelle; il ne pourrait, sans souffrir, rompre avec le présent, tout ce qui en faisait la trame unie, les mailles solides. Et Gabrielle à convaincre!

Elle qui, dans son sens pratique un peu strict, — il n'osa pas penser : un peu étroit, — s'intéressait surtout à l'immédiat, se plaisait moins que lui aux spéculations théoriques, aux discussions abstraites, voulait que chacun restât à sa place et estimait peu les politiciens, comment accueillerait-elle sa résolution de briguer le mandat de député que le vieux Méjannes déposait, en entrant au Sénat? L'offre venait de Méjannes lui-même, sûr, disait-il, de sa circonscription. Son patronage apportait un appoint considérable; les risques semblaient faibles, les chances très probables. Être l'élu de ses concitoyens, représenter le département, devenir un des hauts mandataires de la France, résoudre des questions complexes, diriger des intérêts supérieurs : n'y avait-il pas de quoi séduire un cerveau que ses méditations et ses expériences remplissaient de projets de réformes, un cœur acquis à toutes les causes de justice et de pitié?

Le mirage, une fois de plus, resplendit. Dopsent, député des

Landes! Son influence élargie, une fonction à la taille de ses capacités. Député, pourquoi pas ministre ?

Il ferma les yeux sur cette vision qu'autrefois, plus modeste ou plus orgueilleux, il eût repoussée, — merci bien ! — préférant être le premier de son village que le quatre-centième à Paris, s'en tenant à une œuvre autrement terre à terre, mais plus utile. Ah ! l'on change !... N'était-ce pas singulier que l'ambition lui fût venue sur le tard, comme une fièvre lentement couvée, comme une de ces crises organiques qui modifient du tout au tout l'essence et la mentalité d'un être ?

L'ambition ; et après ?... N'est-elle pas, a dit Pascal, le couronnement d'une belle vie, commencée par l'amour?

« Est-ce un sot orgueil qui me pousse ? Non. J'ai conscience de ce que je vaux. Je n'ai qu'à me comparer. » Ne dépassait-il pas Méjannes de cent coudées ? Le pays avait besoin d'hommes de gouvernement, et non plus de commis voyageurs électoraux. La politique de clocher paralysait les grandes réformes. Les caractères s'émoussaient aux continuels compromis. Lui, serait une volonté.

Il ne put s'empêcher de sourire, assez lucide encore pour se juger :

« Et si tu faisais une sottise, mon bel ami ? Tu sais ce que tu quittes. Que trouveras-tu ? »

Il revécut sa matinée : les images familières s'en présentaient à lui avec une précision inaccoutumée. C'était jeudi ; pas de sanatorium. Hernès, son interne, le remplaçait. Ce nouveau sanatorium qu'on appelait *La Fondation*, pour le distinguer de celui de Capbreton, son voisin de plage, il l'avait créé de toutes pièces en y mettant une partie de sa fortune et de celle de sa femme. Secondé par Hernès, son élève, et des infirmiers et des infirmières de choix, il y soignait une soixantaine d'enfans rachitiques et scrofuleux.

Il revit les galeries à l'italienne, abri des jours de pluie, les dortoirs aérés, le laboratoire dont les recherches l'avaient longtemps passionné, la chambre blanche où, penché sur de flasques corps de petits vieux, il faisait la ponction des abcès, grattait des os, pansait des plaies répugnantes. Il revoyait ses malades, ces visages précoces que la souffrance avait rendus sérieux, ces yeux taciturnes d'infirmes, et des cicatrices affreuses aux joues, aux poignets. Quelle pitié ! Des béquillards se traî-

naient, pied tors ou soudé à la cheville. Dans des gouttières de plâtre, étendus rigides, des malheureux ne contemplaient plus que le ciel. Et malgré tout, ces enfans souriraient demain en le voyant; leurs regards s'animeraient quand il leur parlerait, de sa bonne grosse voix. Il avait ses préférés, mais il fallait se garder d'irriter tant d'âmes jalouses. Pauvres gosses! Gabrielle inspirait de véritables adorations.

Abandonnerait-il sans regret ces épaves vivantes? Sans doute, le grand guérisseur, ici, c'était le climat, cet air salin et vivifiant, à la fois calmant et tonique; mais l'influence morale comptait pour beaucoup. Combien les petits malades de La Fondation regretteraient sa femme! Et lui, la tâche entreprise charitablement ne l'intéressait-elle plus? Hernès lui succéderait, mais... Il pensa à Miche, à Lou, à Charlette sa préférée. A eux aussi, de pousser en pleine nature leur avait fait le plus grand bien. Et ce foyer moral unique, préservé des contacts troubles, des impressions fiévreuses des grandes villes. Allait-il les déplanter fâcheusement, alors qu'il avait fait de leur éducation physique et morale sa mission la plus noble?

Un souci lui vint. C'est vrai, il y avait les enfans...

« Bah! bien d'autres s'élèvent à Paris. La campagne. Oui. N'exagérons rien! »

Il obliqua vers l'Océan invisible, bien que, derrière les pins en masse, la couleur du ciel jouât l'eau. En mesure, s'élevait la plainte de la mer descendante. De larges clairières, aux ronds de feu noircis, des arbres abattus : il revit sa scierie telle que tout à l'heure, ronflante au bruit du moteur, et les roues de métal endentées, et la poussière de bois qui vole, les bielles de pins équarris, le contremaître Anglure avec sa vieille balafre du front aux lèvres, rude leçon inscrite à la hache par un résinier dont il avait séduit la femme; Anglure, sous-ordre vigilant, mais haï pour sa dureté, et qu'il devait surveiller de près.

Là encore, on avait besoin de lui : rien ne remplacerait l'œil du maître, Quelle idée aussi, cette exploitation! Est-ce qu'il n'était pas assez surchargé? Une bonne affaire, sans doute. Et un emploi nouveau à cette inlassable activité qui lui faisait cultiver des vignes dans la dune, diriger à Soorts une ferme modèle, construire à Capbreton des chalets qu'il louait pour rien à des colonies de vacances.

Que d'efforts dispersés pour user sa force altruiste! L'user?

N'est-ce donc pas qu'elle voulait se manifester ailleurs, et mieux? S'il se sentait las de tourner dans le même cercle, voilà l'avertissement.

Oui, l'ennui lui venait : il s'était longtemps refusé à l'avouer. Un ennui dont les causes échappaient à l'analyse; le tournant de l'âge, peut-être? Était-ce la satiété d'une existence trop sereine et trop unie? Le vieux mythe du Paradis terrestre; Hossegor était un paradis. Et l'inquiétude humaine, son insatiable levain, fermentaient en son âme et son corps.

Il songea avec mélancolie qu'il avait peut-être manqué sa vie. Le démon secret des convoitises lui souffla :

« Que n'es-tu resté à Paris? Tu serais célèbre, comme tes camarades qui ont saisi la chance aux cheveux, comme Givreuil, tiens! Tu as écrit deux livres remarqués (et remarquables) : *La Tuberculose des os* et *Hérédité et Scrofule*. Te voilà bien avancé! Tes travaux ne sont pas ignorés à l'étranger? Et après? Tu pouvais avoir les titres, les honneurs, l'Académie, la cravate, les relations brillantes, les belles clientes, et tu vas vieillir en province, oublié; tu n'as même pas le ruban rouge. »

Il sourit encore, avec dédain, cette fois : N'était-il pas au-dessus de ces vanités. « Eh! eh! » ricana la voix maligne. Non, son regret était plus raffiné : Paris, flamboyant de lumière, Paris, fournaise d'idées, de passions, Paris, cerveau de la France, où l'on pense, où l'on agit, où le sang brûle, où l'or ruisselle, voilà ce qui l'attirait, dans un mirage de souvenirs qui tous lui paraissaient beaux, même les plus troubles.

Il songeait, en contemplant la forêt monotone criblée de soleil :

« C'est splendide, mais c'est le désert! »

Le désert... Et la face humaine qu'il ne recherchait plus, qu'il évitait même, l'obséda soudain : clairs visages de femmes, énergiques faces d'hommes, masques ridés de vieillards, essaims grouillans des foules. Il évoqua l'enchevêtrement infini des milliers d'existences, aux réactions complexes des circonstances, aux contre-coups imprévus du sort. Que de bouches attentives, que de regards parlans tournés vers lui! Ces visages innombrables portaient l'expression ardente qu'on a dans les villes, où l'ambition, l'envie, le plaisir, le lucre fouettent les êtres jusqu'à la plus haute exaltation de la souffrance et de la volupté.

Peut-être, en effet, étaient-ils restés trop longtemps à Hos-

segor. Ils ne comptaient y vivre que quelques mois. Et l'ensorcellement du paysage, Gabrielle enceinte de Loulou, et désespérée par sa faute, oui, par sa faute de mari léger; son devoir de la guérir, de mériter son pardon : tout un besoin d'oublier, de faire peau neuve. Ses vieux parens étaient venus se fixer auprès d'eux. Et voilà comment il avait laissé couler des années. Tant d'années!... Était-ce possible? Tout cela pour une aventure de clientèle : il avait alors le sang chaud; Colette Lajardes, une histoire stupide, du reste. Enfin, il l'avait payée assez cher... Une expiation, ce long exil! Il se répéta :

« Ici, c'est l'asphyxie. »

Et, injuste comme on l'est à certaines heures d'amertume, il n'oubliait qu'une chose : son bonheur reconquis, assuré, à côté de l'exquise compagne.

La mauvaise voix susurra :

« Tu es sûr de toi en tout cas, te voilà au-dessus des rechutes graves. Quand on s'est montré un mari aussi constant... »

Constant? Oui, cinq ans durant. Une fidélité absolue, rachetant sa faute. Seulement, le diable est que depuis deux ans, il avait de légères infidélités à se reprocher, des caprices oubliés aussitôt que satisfaits : cette riche Américaine, dans un hôtel de Biarritz où on l'avait appelé d'urgence, et aussi la petite fermière de Saint-Vincent-de-Tyrosse, et maintenant encore, à La Fondation... Des faiblesses que son ancestral instinct polygame eût peut-être absoutes, si sa conscience ne les lui eût reprochées comme des égaremens indignes d'un honnête homme, parce qu'ils comportaient le mensonge envers celle qu'il aimait pardessus tout et envers les autres, la faillite d'un Idéal qu'il reconnaissait supérieur.

Ces déchéances l'humiliaient et l'irritaient, sans perdre pour cela, au contraire, de leur saveur cachée; piment de l'imprévu, attrait du risque. Si Gabrielle apprenait!... Décidément, c'était trop bête et trop dangereux, et il allait couper court, en liquidant son dernier caprice. Car, enfin, jouer son bonheur pour des aventures où il ne mettait rien de sérieux, ni son amour, ni sa pensée, ni sa vie, rien qu'un plaisir bourrelé de regrets!

« Tu vois bien, reprit la voix, tu es fort, puisque tu te juges; tu es ton maître. Peccadilles que cela! Tu peux affronter les vraies tentations. Ce n'est plus Paris, j'imagine, qui te fait peur?

Un silence, et :

« C'est la résistance de ta femme, peut-être? Ah! ah! cela arrive, vois-tu? Omphale a domestiqué Hercule. »

Ça, par exemple, non! Et Dopsent, paisible, haussa les épaules.

Il songeait :

« Ce qui est certain, c'est que si je veux briser les liens de l'habitude, chercher un autre champ de bataille, me manifester à plein, il est temps. Demain, il serait trop tard. »

Pourquoi donc n'était-il pas heureux? De quoi pouvait-il se plaindre? Allait-il être ingrat? La vie l'avait gâté : la santé, le confort, l'estime publique, une femme dont il était encore amoureux, de beaux enfans dont la peau fraîche appelait le baiser; que lui fallait-il de plus?

« Demain, il serait trop tard. »

La quarantaine était là : la descente qui mène, à pas de plus en plus lourds, vers le gouffre. Vieillirait-il seulement La maladie, l'accident... Il était solide : sait-on jamais! Et si vraiment ses années étaient comptées, aurait-il vécu, ce qui s'appelle vivre? S'était-il réalisé? Savait-il même quelles énergies magnifiques dormaient en lui? Un autre Dopsent lui apparaissait. Il dépouillerait le vieil homme, se rajeunirait d'action. Se jeter dans la mêlée, quelle fièvre! On donne des coups, on en reçoit! Cela, oui, vaut la peine de vivre. Et le triomphe, quand on a imposé sa foi : la certitude de créer, de rénover; tant d'abus à combattre, de bien à accomplir! Améliorations locales : chemins de fer, routes; réformes sociales : lutte contre l'alcoolisme, la dépopulation, réforme du système parlementaire; éducation du peuple, si ignorant dans cet admirable pays, et partout, hélas! Tout un monde dans un programme.

Il suivait un chemin sillonné d'ornières. Autour de lui, insensiblement, la forêt avait diminué; maintenant, elle s'abaissait en taillis, puis en buissons; ce fut bientôt la lande rase; et, derrière un dernier soulèvement du sol, la dune apparut, en plans de sable énormes et immobiles, que le soleil frappait d'une clarté étrange. Il revenait, contournant les bois dont il ne pouvait détacher ses regards; le spectacle avait quelque chose de tragique. De moins en moins forts, décimés, parfois penchant tous d'un seul côté, les pins s'en venaient,

comme une armée triomphante, mais épuisée, se coucher et mourir à la zone pâle des dunes. Quelques-uns en avant-garde, ployés à genoux, se redressaient pour respirer. Le vent du large, qui atrophiait l'élan de la forêt conquérante et lui interdisait d'avancer plus, les avait domptés, terrassés là. Certains hérissaient leurs branches noires, tout desséchés et morts en convulsions.

« Voilà, pensa Dopsent, l'image de la lutte. Les cadavres et les blessés, et ceux qui, servis par les circonstances et leur héroïque volonté, résistent et se dressent au-dessus des autres. »

Qu'il pût être vaincu, l'idée ne lui en vint même pas. Son orgueil faisait sa force. Pour réussir, vouloir suffisait.

Un pli joignit ses sourcils, comme il lui arrivait devant un obstacle. Son caractère entier manquait de retours. Il sentit qu'il irait au bout de sa résolution, et déjà il s'étonnait, comme d'une faiblesse, d'avoir tant attendu. « Gabrielle me comprendra... Sinon, elle pliera ! »

La vieille autorité du chef, ce qui se mêle d'ombrageux et de despotique au meilleur de la tendresse chez l'homme, se traduisit par le rude coup d'éperon dont il enleva Rob-Roy et escalada les colossales vagues de sable. Le gourbet, sorte de jonc, seul de ses brins secs en striait l'étendue. Lorsqu'il atteignait une crête, il lui semblait qu'il allait découvrir la mer ; mais il lui fallait descendre le versant et en regrimper un autre, puis un autre, puis un autre. On eût dit un désert informe, mystérieux et sans fin. Tout à coup Rob-Roy se cabra : l'Océan était là, à leurs pieds, sous le pan croulant de la dernière assise. Au-dessous, la plage mouillée courait à perte de vue.

Les vagues bleu argent, en ondulations molles qui semblaient se propager du fond de l'horizon, arrondissaient près du bord leurs longs rouleaux crêtés d'écume et s'aplatissaient en nappes blanches. Le soleil se jouait sur les flots. Dopsent contempla sur la gauche les roches de Biarritz, au loin la côte d'Espagne, et la falaise bleuâtre de la Bidassoa là-bas, pareille à une fumée de rêve ; puis à droite, la plage nue, qui, dans sa sauvage grandeur, semblait infinie comme l'eau et le ciel. Le vent âpre lui fouettait le visage et il sentait à sa bouche un goût de sel. Une griserie inconnue, en lame de fond, le souleva.

Droit sur ses étriers, avant que Rob-Roy l'emportât de nou-

veau, il salua d'un geste large l'espace, la lumière, les forces qui l'éblouissaient de leur mirage, cependant qu'à ses oreilles bourdonnait, fascinante et annonciatrice, la lourde rumeur marine et ses grondans tambours.

III

A la Pierre-Bleue, comme il montait le perron avec une vivacité de jeune homme, Pierre Duadic qui le rattrapa, un peu essouflé, lui apprit qu'on était venu le chercher en hâte pour son métayer de Soorts, grièvement blessé en tombant du toit sur lequel il réparait une cheminée.

Mme Dopsent parut :

— J'ai fait atteler la charrette anglaise et j'ai dit qu'on y mette la boîte à pansement.

Il la remercia d'un sourire.

— C'est bien, déjeunez sans moi.

Il débouclait ses éperons. Joseph, le vieux cocher, qui conduisait, arrêta la charrette au bas des degrés.

— Veux-tu que je t'accompagne? demanda-t-elle à son mari.

Elle lui servait souvent d'aide, avec les doigts légers, les douces paroles qu'il faut.

— Inutile, merci. Téléphone donc à La Fondation qu'on m'envoie un infirmier : Bricard ou plutôt, non, Mme Holtz.

Il préférait les soins, plus doux et légers, des femmes. Déjà il escaladait le marchepied :

— Allez, Joseph!

Déjà il était reparti.

Elle s'aperçut alors qu'elle avait dans les mains le courrier que le facteur venait d'apporter. Des lettres : M. Dopsent. Pour lui, pour lui encore. Pour elle : pour Monsieur et Madame, un faire-part : le large encadrement noir et, sur la feuille qu'elle allait retirer, un nom, comme sur une tombe. Quel nom?... Légère anxiété. Est-ce loin de vous ou près que le spectre à la faux passe? Quels amis va-t-elle plaindre?

— André! Oh! le pauvre garçon!...

Cela lui a échappé! André Varaise vient de perdre sa mère... Oui, c'est bien elle : Nathalie-Pauline Varaise, née de Colombres, que Dieu a rappelée à lui, après une longue et douloureuse

maladie, à l'âge de soixante et onze ans. Et dessous cette citation :

Nous voyons nos années s'évanouir comme nos pensées.

Psaumes : X. C. 9.

« Il va être bien seul... »

Et Mme Dopsent, à la pitié qu'elle éprouve, voit s'ajouter une autre peine : ce brutal faire-part, d'un étranger à une étrangère, sans lettre ou dépêche la précédant, sans qu'elle eût rien su, comme pour bien marquer le fossé qui les sépare maintenant, ainsi qu'elle l'avait voulu. Ce faire-part distant, discret, qui semble, avec la morte, enterrer une seconde fois leur affection passée.

Un rideau se déchira, l'impalpable voile d'ombre que le temps jette sur les êtres et les choses. Mais avait-elle jamais oublié André Varaise ? Sept ans de cela !... Et voilà que c'était hier. Elle revit le beau visage sévère, le haut front, les lèvres dédaigneuses et fines, les yeux d'une si noire intensité, et les cheveux bruns, et le teint ambré, et les mains de race et le corps mince et long. En deuil, les paupières rougies, l'air fier et désespéré, il se dressait devant elle avec une intensité saisissante. L'atmosphère qui jadis les enveloppait, elle aussi ressuscita. Ces heures d'intimité, qui avaient fait d'abord leur amitié si pure et si loyale, ces heures condamnées à présent, se remettaient, au choc de la brusque nouvelle, à revivre. Un élan irréfléchi, un besoin de secourir Varaise la souleva.

Sa mère... jamais il ne se consolerait. C'était plus qu'une religion qu'il vouait à cette femme d'élite ; et depuis le jour inoubliable où,... ce jour d'adieu définitif à Gabrielle,... c'est en sa mère, en elle seule, qué s'était réfugié son cœur meurtri. Le silence les unissait comme à d'autres êtres la parole. Entre ces âmes fermées, l'adoration mutuelle s'amplifiait du mystère de leur entente. Tant d'affinités, tant de ressemblances morales les unissaient. Près de qui maintenant pourrait-il souffrir et se taire ? Pour lui, c'était bien cette fois l'irréparable.

— Madame est servie, vint annoncer Odile.

Gabrielle Dopsent se réveilla dans le soleil et les fleurs : un nuage avait passé sur sa joie de vivre, et elle s'étonnait de se retrouver à la fois la même qu'autrefois et si changée. Pierre

Duadic, qui ne pouvait s'empêcher d'admirer avec une ferveur inquiète cette émotion fugitive, détourna les yeux. Les enfans accouraient, au coup de cloche du déjeuner. Miche tenant dans ses bras le gros chat de Siam, Charlette la mère, et Lou le chaton. Pattes gantées de noir et masque noir, ils avaient une soyeuse fourrure beige, un aspect de petits fauves et des yeux bleu pâle, d'une fixité indicible.

— Maman, criait Charlette, permettez à Masque, à Mme Reine et à Patafiole de venir à table avec nous? Voilà une heure qu'ils se font beaux, ils se croient invités!

Mme Dopsent ne le permit pas et, tout le temps du déjeuner, fut distraite. C'était pourtant une de ses meilleures joies, cette heure familiale, car le soir les enfans dînaient à part et se couchaient tôt. Maurice lui manquait; son rude et beau visage, qu'elle regardait bien en face, l'eût rivée captive du présent, tandis qu'esseulée elle ne pouvait penser qu'à Varaise, loin d'ici.

Elle s'enferma dans sa chambre. « Dois-je lui écrire? » Son cœur l'y poussait, et non sa raison. « Pourtant, il n'y aurait rien là que de très naturel? » Ses scrupules de protestante libérée des dogmes, mais asservie à la morale, répondaient : « Tu ne dois pas. » — « Mais il souffre? » — « Cela ne te regarde plus. » — « C'est cruel! » — « C'est mieux ainsi. »

Sa mélancolie eut un vague sourire :

« Va, d'ailleurs il t'a oubliée. Quand sept ans ont passé sur une vie d'homme!... D'autres sauront le consoler. » — « Ce n'est pas vrai! » — « Tu as donc bien haute opinion de toi? » — Non, de lui. J'ai été son grand, son seul amour. »

Elle rougit extrêmement, à cette bouffée d'orgueil. Pourquoi songer à cela, oui, pourquoi? Elle trempa sa plume dans l'encrier, comme si cette diversion devait la sortir du rêve où elle se complaisait plus qu'elle n'eût voulu.

Cher monsieur et ami,

Que c'était froid et pauvre, ces mots! Elle ne pouvait pourtant écrire, ainsi qu'elle en aurait eu envie si les convenances, depuis leur séparation, ne s'y opposaient :

Mon cher André...

Elle repoussa le carton bleuté, songea : « Ai-je donc peur? » Elle releva la tête, — sa droiture, la franchise de leur sacrifice répondaient pour elle : « Et de quoi aurais-tu peur? »

Elle sentit tout à coup avec une sorte de lassitude qu'il s'était écoulé beaucoup de temps depuis ces émotions, et qu'un grand espace, un vaste vide s'interposait entre elle et lui. « C'est du passé, du passé mort. » Elle n'était plus agitée; sa compassion devenait mondaine. L'oubli retombait. Pourtant elle restait pensive.

Indépendans d'elle, des souvenirs l'assaillaient. André, ami d'enfance de Maurice et devenu l'ami du ménage. Sa belle culture, son cœur ardent et ombrageux, son charme de dilettante inquiet, épris de toute beauté et souffrant de ne pas se réaliser. Cette fortune, qui lui faisait l'existence trop douce et qu'il se reprochait comme un privilège injuste. Ses efforts pour se rendre utile, son dévouement à des œuvres que sa mère dirigeait, universités populaires, dispensaire, refuge de filles-mères, etc. Puis, ces longs voyages, ces missions scientifiques où il disparaissait pour revenir avec un reflet des flammes de l'Asie ou le froid des glaces polaires dans les prunelles. Son enthousiasme pour l'aviation, ses essais avec Orkam, cette mémorable chute d'aéroplane dans laquelle Orkam s'était tué et André brisé l'épaule. Six mois de chambre et d'intolérables souffrances.

Leur camaraderie, fraternelle d'abord : lectures communes, conversations prolongées où il aidait au développement de sa pensée, l'affranchissait sur bien des points, tandis que Maurice, absorbé par sa vie de praticien, l'hôpital, les consultations, le monde, laissait, pas assez jaloux, naître en eux une intimité imprudente : tout cela qui, par une pente insensible, les acculait au réveil effaré, haletant, juste au bord du précipice...

« Ah ! non ! je ne veux plus m'hypnotiser sur ces souvenirs ! » Gabrielle s'en arracha avec colère. Voyons, elle n'avait pas souffert courageusement, expié comme s'il y avait eu faute réelle, pour voir renaître la hantise refoulée? Non ! Elle n'écrirait pas à Varaise. Et qu'il eût mieux fait de ne pas lui envoyer ce faire-part! Pauvre garçon, qu'allait-elle lui reprocher là?... C'était folie !

Que se passait-il donc en elle? Où était son beau calme de la matinée, ce calme qu'elle appelait : « la grande paix d'Hossegor? »

Et elle ne s'avisait pas que ses scrupules, trop analysés, ap-

profondissaient son trouble, et qu'elle l'accroissait à s'y tant prêter, fût-ce avec révolte.

Un auto ronfla à l'improviste. Derrière son store, Gabrielle reconnut la lourde et souple limousine de Mme Jacquil. La cousine en sortait péniblement, soutenue par son valet de pied. Longue, jaune, fanée, l'éclat juvénile de sa robe de tussor brodé faisait ressortir son affreuse maigreur et sa vieillesse précoce. Mais derrière elle, qui donc descendait? Ce corps allègre et encore robuste, bien pris dans un complet marron, ce visage coloré de grand-père Noël, barbe blanche et larges yeux verts : Francis Wats, son parrain!

La joyeuse surprise! Elle le croyait toujours en Écosse. Nul homme qu'après Maurice elle aimât autant! Une nature rare : l'indulgence et la sagesse incarnées. A côté de Raphaële, avare et millionnaire, il était le vrai riche, la bourse comme le cœur inépuisablement ouverts. Déjà elle s'élançait pour le recevoir. Les chaudes effusions!

— Mais vous rajeunissez tous les jours, parrain!...

— Il est pourtant bien peu raisonnable, déclara la cousine d'un ton acide. Il n'a pas voulu emporter de pardessus, et, au déjeuner, il a repris des concombres et des tomates en salade : digérer cela!

— Vous voyez que cela me réussit, dit gaiement M. Wats.

— Raphaële, vous nous restez à dîner?

— Non, ma chère, non. Je ne sais comment j'ai pu supporter le trajet. Je repars tout à l'heure.

— Mais vous, « uncle Francis? »

— Moi, dit en souriant M. Wats, je reste ce soir, si tu me donnes l'hospitalité. J'ai apporté à tout hasard ma valise.

— Oh! s'écria Gabrielle, quel bonheur! Vous aurez votre chambre, la chambre verte, vous savez, qui donne sur la forêt. Elle vous attend.

— Très bien, *my dear;* mais je voudrais embrasser tes beaux enfans. Je crois bien qu'il y a quelque chose pour eux dans la valise.

La jeune femme levait un doigt grondeur :

— Ils sont en promenade avec Fraülein et M. Duadic. Ils sont allés voir à Capbreton la nouvelle barque que l'on nous construit? Et, ajouta-t-elle avec malice, savez-vous comment on l'appellera?

— La *Parfaite Gabrielle?*

— Le *Francis Wats*, simplement.

— *All right!*

Levant son feutre mou, il salua. Attendrie, elle contemplait avec un réconfortant plaisir le vieux visage un peu rustique, plein de finesse cachée et de bonté franche. Elle ne pensait plus à Varaise. Le présent la ressaisissait, sa vie débordant de sensations et de pensées, sa personnalité forte et heureuse. Cher « uncle Wats! »

Mme Jacquil, trouvant qu'on ne s'occupait pas assez d'elle, bien qu'Odile apportât au salon des rafraîchissemens, — que lui importait? le lait même lui faisait mal, — déclara :

— Je ne te demande pas des nouvelles de Maurice? Il m'a paru en excellente santé. Nous l'avons rencontré sur le pont du Bouret avec sa voiture. Il attendait pour son métayer, fort endommagé, paraît-il, une infirmière qui justement accourait à bicyclette. Très jolie, ma foi! N'est-ce pas, Wats?

Très jolie? Alors ce n'était pas Mme Holtz. Thérèse Maury, peut-être? Mme Dopsent ne s'y arrêta pas autrement, Raphaële, aigre au bonheur d'autrui, détestant les jeunes femmes et les gens bien portans.

Des millions! et si à plaindre! Si pauvre dans sa richesse que Gabrielle la prenait souvent en pitié, troublée même, en se demandant si les égards qu'exigeait pour elle Maurice, son plus proche parent, s'adressaient à la malade ou flattaient la millionnaire... Idée choquante, qu'elle repoussait pour lui comme pour elle-même, sans être bien sûre, quand elle s'examinait, de l'absolue probité de leur désintéressement. Pourtant, Francis Wats était aussi riche, et, elle en était bien certaine, quant à lui, aucun espoir vil ne l'avait même effleurée, dans les catacombes de sa conscience.

Raphaële braqua tout à coup sur elle son face-à-main, et d'un air pincé :

— Eh bien! vous êtes de fameux cachottiers, ton grand homme et toi. Alors, c'est vrai? Maurice se présente aux élections?

Mme Dopsent, si étonnée qu'elle ne comprit pas tout de suite, ouvrit de grands yeux :

— Quelle absurdité! Qui prétend cela?

— Qui? mais tout le monde. Méjannes lui céderait son siège;

il le répétait hier au soir à quelques personnes, dont le Préfet et le maire de Biarritz, qui me l'a dit. C'est égal, vous auriez pu me témoigner plus de confiance!

— Mais cela n'est pas! Méjannes rêve! protesta Gabrielle, suffoquée.

— Serais-tu donc seule à l'ignorer, ma bonne Gabri? insinua la cousine, presque consolée à cette idée.

— Maurice m'en aurait parlé. A quoi cela rime-t-il? Député? Qu'irait-il faire en cette galère?

— C'est son secret, ma belle, demande-le-lui.

Et, la voyant atteinte par cette révélation, tant, malgré son empire sur soi et son effort pour demeurer incrédule, la jeune femme semblait agitée, vite Raphaële ajouta, car elle était pétrie de petites lâchetés :

— D'ailleurs, tu sais, moi, entre l'arbre et l'écorce!... Mettons que je n'ai rien dit. Où serait le mal, après tout? Ton mari ferait très bonne figure à la Chambre.

— Lui! ne put retenir Gabrielle. Il est trop pur pour ce métier-là!

— Flatteur pour les autres! ricana Mme Jacquil. Tu es bien dégoûtée. Quand tu seras femme de ministre, tu penseras autrement.

Gabrielle hocha la tête et, se maîtrisant, interrogea M. Wats sur son dernier séjour à Red-Castle. Il habitait l'hiver un délicieux hôtel, parc Monceau, plein de meubles précieux et de bibelots rares ; mais son humeur voyageuse le portait ici et là. Il possédait château en Écosse, dans la région des lacs, un mas en Provence et un appartement à Rome, près du Colisée. De goûts éclairés, les belles sensations de nature et d'art remplissaient sa vie ; la musique surtout, qui le passionnait. Des artistes appréciaient sa protection discrète, les encouragemens qu'il prodiguait à beaucoup d'entre eux, débutans ou pauvres. Il avait dans sa longue vie fait pas mal d'ingrats et beaucoup d'heureux. Et très modeste, il gardait une bonhomie simple et charmante.

— Je vous laisse bavarder, dit Mme Jacquil. Je repars. Si Wats est pressé d'embrasser les enfans, voulez-vous que je vous dépose à Capbreton? Vous reviendrez ensemble à pied, vous aimez marcher.

— J'aurais préféré, dit Gabrielle, passer prendre auparavant des nouvelles du pauvre Labrit.

— A la ferme? Nous ferons le tour par Soorts : ce n'est rien pour mon auto, dit Mme Jacquil, qui cependant tenait aux trajets directs pour brûler moins d'essence.

Elle ajouta, malicieuse :

— Et tu seras plus tôt fixée sur les projets de Maurice.

Cinq minutes après, le temps que Mme Dopsent épinglât son chapeau, et ils roulaient sur la route semée d'aiguilles de pins. Déjà, on allait arriver. Ça filait plus vite que l'attelage des rouans, cette grosse bête ronflante!

Stop! Par un chemin de sable recouvert de fascines de brandes, ayant mis pied à terre, Mme Dopsent et son parrain gagnaient la cour de la ferme, laissant dans l'auto la cousine, à qui sa sensibilité interdisait de voir le blessé. Un chien noir gronda. Une grande brune aux cheveux épars, au teint de gitane, la Patchicore, la fille de Labrit, s'avança :

— Le père est bien mal, quasiment perdu.

Et des larmes coulèrent sur ses joues.

— Voyons, du courage!

Gabrielle lui prit les mains, les serra avec bonté :

— Espérez, mon enfant. Le docteur fera tout le possible...

Une jeune infirmière en sarrau bis parut au seuil de la chambre de Labrit. Elle avait d'éclatans cheveux roux, un visage laiteux et pâle et, avec ses bandeaux à la vierge, la grâce énigmatique d'une fausse Madone. Reconnaissant Mme Dopsent, elle la renseigna à l'écart. Rupture de la colonne vertébrale : l'espoir baissait de moment en moment.

Des canards barbotaient dans la mare. Le chien noir, inquiet, grattait et flairait la terre. Le soleil frappait les murs et les vitres; des odeurs animales flottaient. Et c'était le calme, la lumière, un poignant silence. La Patchicore, farouche, s'armait d'une gaule et allait chasser les canards dans le pré.

Mme Dopsent s'approcha de la porte :

— Je puis entrer?

L'infirmière s'effaça. La jeune femme, pénétrant sur la pointe du pied, vit son Maurice qui lui tournait le dos, penché en bras de chemise, sur le lit où gisait une forme soulevée d'un râle bas et lent. Sans soupçonner sa présence, il appela :

— Viens donc, ma petite! Vivement, l'injection de sérum!

Surprise, Mme Dopsent regarda l'infirmière et tout à coup s'émut de la voir se troubler et rougir comme rougissent les

rousses, d'un feu subtil qui semblait l'envahir d'écarlate. Maurice se retournant aperçut alors sa femme. Un sursaut effaré; il ouvrit la bouche et, comme absorbé dans sa tâche, prononça sèchement :

— Quand vous voudrez, mademoiselle Maury! L'ampoule, pressez-vous un peu!

Certaines intuitions tiennent à d'impondérables nuances. Sans le désarroi de l'infirmière, sans le *vous* correct succédant au *tu* familier, Gabrielle n'eût pas été avertie de leur complicité. Un éclair d'ailleurs, cette scène; et c'était surtout le ton, l'air qui l'en offusquaient, ce qu'on ne peut analyser, ce qui se sent et se devine. Elle hésita. Bien que sa place fût ici, près du blessé, ce vieux brave homme qu'elle estimait, cette loque pantelante aux traits livides et au regard chaviré, elle ne put rester une minute de plus et sortit comme elle était entrée, sans bruit.

Derrière elle, Dopsent toisa d'un air furieux l'infirmière qui baissait les yeux. D'un coup de mâchoire brutal, qui l'invitait à élever entre ses mains la grosse ampoule incolore :

— Plus haut donc!

Et :

— Fichue maladroite!

On tousse, que diable, on avertit! Sûrement, Gabrielle aurait deviné. Eh bien! oui, la petite Maury... Aventure d'hier et sans lendemain, ah! fichtre non! L'occasion saisie au vol comme en son temps d'étudiant un peu fou. Pas de chance!... Et il fallait justement que Mme Holtz indisposée eût l'idée d'envoyer Thérèse à sa place. Pincé comme un écolier! Gabri était capable cette fois de ne pas pardonner. Les femmes honnêtes ne comprennent rien à ces choses. Et dire qu'il la chérissait infiniment : est-ce qu'elle n'était pas sa compagne fidèle, la mère de ses enfans, celle qu'il avait choisie entre toutes, l'amie de toujours? Que pesait, à côté, cette petite bécasse? Eh! mon Dieu! la faute de l'homme : les meilleurs mêmes ne la prennent pas au tragique. Tant que l'épouse ignore...

Mais voilà!... Et consterné, malgré sa belle assurance, il songeait : « Que d'ennuis! » Un souffle rauque soulevait les côtes du moribond : avec une grande tristesse, le regret de ne rien pouvoir, Dopsent sous son pouce retenait le pouls, comme une vie qui s'enfle et décroît, par saccades s'en va... Un sanglot

dans un coin : la fille de Labrit se tassait, accroupie sur une chaise basse, la tête dans ses poings.

Pendant ce temps, étourdie comme d'un coup reçu à l'improviste, d'un vertige contre lequel on se débat, Mme Dopsent regagnait précipitamment l'auto.

« J'ai mal vu, mal entendu!... Ce n'est pas possible... C'est faux, d'abord. Il la tutoyait? Après! Familiarité de médecin qui bouscule son personnel? Il tutoie quelquefois Mme Holtz. Oui, mais elle est laide. Tandis que celle-ci... Si elle n'avait pas tant rougi, seulement... »

En flèche aiguë, un souvenir l'atteignit : cette lettre anonyme, il y a six semaines, juste après l'entrée de l'infirmière à La Fondation. « Surveillez votre mari, » écrivait-on. Son doute stupéfié, puis son haussement d'épaules! Est-ce que ça compte, une lettre anonyme? Quelquefois. Mais non, elle ne l'avait pas cru, elle n'y croyait pas. Le passé, pourtant... Ce cruel drame entre eux! Oui, jadis; mais aujourd'hui, quand elle avait foi en lui, quand elle lui avait rendu son estime, sa tendresse : ce serait trop lâche! Les apparences, voilà bien; l'imagination s'exalte! Elle ne suspecterait pas Mlle Maury, quoique son air réservé, un peu en dessous... « Mais pourquoi l'a-t-il tutoyée? »

Dans l'auto, il lui fallait donner des explications, affronter sans se trahir le bon regard d' « uncle Francis, » assis en face d'elle, sur un strapontin.

Comme on débouchait sur la place de Capbreton, la cousine s'écria, hélant avec force gestes un groupe joyeux :

— Les enfans!

Gabrielle brusquait les adieux : quel soulagement!

Les enfans sautaient au cou du vieil ami; Charlette de joie dansait comme une chèvre.

Avait-elle rêvé?

IV

Le dîner s'achevait. Les Dopsent n'avaient pu encore s'entretenir seul à seul. Peut-être s'étaient-ils évités. Aux heures de crise, dans les ménages unis, un sentiment de préservation autant que de pudeur ajourne, à l'instant propice, le choc redouté. Conversation animée. Gabrielle s'entretenait avec M. Dopsent le père, long vieillard à barbiche grise, colonel d'infanterie

coloniale en retraite, au teint jauni par les fièvres et les maladies de foie; un héros de Plutarque, sobre, simple et pur. qui avait bravé vingt fois la mort, était recousu de blessures, et maintenant cultivait ses roses, les plus belles du pays. Adorant sa bru, il adoucissait pour elle sa voix rude, expliquait une nouvelle greffe : elle, au moins, comprenait les fleurs.

En face d'elle, auprès de Maurice dont elle ne cherchait ni n'évitait le regard, étonnée même de se sentir si calme, elle souriait par instans à Mme Dopsent la mère, une vieille dame frêle, frileuse, tendre et bonne, qui, avec ses anglaises blanches et ses manières d'une distinction surannée, perpétuait le charme du passé traditionnel.

A la gauche de Maurice, Mme de Serquy, haute en couleur et décolletée, buvant sec, riant fort, tenait tête au sous-préfet de Bayonne, qui lui contait des fadeurs. Son mari, géant barbu, mimait pour Hernès, jeune homme terne et froid, sa dernière chasse à l'ours dans les Pyrénées.

M. Cormeilles, l'inspecteur des Eaux et forêts, rappelait à Mme Brousseval, femme de l'ingénieur des Mines, l'admirable conquête des Landes, jadis incultes, misérables, rongées de malaria et de pellagre, inondées d'étangs saumâtres, ensevelies par les dunes en marche, et dont la volonté des hommes avait fait presque un Paradis. Chambrelent, — retenez ce nom, madame! — assainissait le sol par des irrigations, des asséchemens, des plantations; Brémontier, reprenant les idées de l'abbé Desbiey et utilisant les essais du baron de Charlevoix, plantait le pin maritime, endiguait les vagues de sable mouvant. Aujourd'hui la résine, avec ses applications industrielles, faisait de ce département, jadis sacrifié, un des plus riches de la France. Le pin devenait véritablement l'arbre d'or.

— C'est un conte de fées, conclut Mme Brousseval, émerveillée.

— Avez-vous jamais lu le *Maître Pierre* d'Edmond About, demandait le sous-préfet à Mme de Serquy : c'est le roman des Landes, des Landes d'autrefois...

M. Wats leva son verre et en admira la couleur ambrée.

— Du vin de mon clos des dunes, dit Maurice. Vous ne le goûtez pas, père? Il a cinq ans de cave.

— Non, mon ami, ton vin de sable casse les jambes. Pour moi, il ne vaut pas l'eau.

On avait commencé le repas par des huîtres d'Hossegor. Dopsent, qui en avait un petit parc, expliquait sa méthode à Brousseval.

Les œillets répandus à profusion sur la nappe exhalaient leur délicieux parfum, tendre et poivré. Pierre Duadic, à l'extrémité de la table, semblait isolé dans un rêve. Au bruit d'une cuiller que le vieux Joseph laissa tomber, Gabrielle tressaillit.

Elle souffrait, sa belle sérénité du matin détruite. Elle pensait au pauvre Labrit, gisant inerte, à la Patchicore, qui le veillait, au contraste du silence funèbre de la ferme avec la bruyante et aimable gaieté de cette fin de repas, ces lumières, ces convives, des amis comme on n'en possède qu'en province, où la régularité des existences permet la fidélité des habitudes.

Sauf Hernès dont elle se défiait un peu, sans qu'elle pût s'en donner une bonne raison, elle les appréciait tous à titres divers : Brousseval et sa droiture un peu raide, Serquy et sa vivacité généreuse : surtout M. Laloubers, président du Tribunal civil, un petit homme modeste au profil ascétique, et Stamar, ancien conseiller à la Cour des Comptes, vieux garçon philosophe et lettré, d'une culture encyclopédique, qui avait pris sa retraite à Bayonne pour sa santé. L'honnête figure de Fraülein Busch reflétait un touchant plaisir à l'entendre.

Ces dîners du jeudi offraient à Gabrielle et à son mari un délassement de l'esprit et du cœur. Détestant la vie mondaine, elle ne se plaisait qu'au charme d'une intimité choisie. Mais ce soir, elle en goûtait moins la saveur ; elle ne pouvait songer qu'à son bonheur menacé. La présence même de son parrain ne la rassérénait pas ; pouvait-elle lui confesser ses inquiétudes? Non, une femme fière garde pour elle ces confidences ; l'idée de s'épancher ne lui viendrait pas ; et c'est un terrible sentiment de solitude que celui qui empêche de demander conseil à ceux en qui on a le plus de confiance.

Elle contemplait avec pitié les vieux Dopsent. Ses parens à elle, depuis des années, étaient morts. Elle avait adopté ceux de Maurice. Un départ pour Paris, si l'on quittait Hossegor, des difficultés de ménage, s'ils pouvaient les soupçonner, seraient autant de coups pour ces vieillards usés, que réconfortait cette atmosphère de paix domestique.

Pour la première fois depuis longtemps, Gabrielle trouva interminables après le dîner les parties de bridge, les conversa-

tions, les sonates de Chopin jouées par « uncle Francis .» Il lui tardait de se retrouver avec Maurice. Enfin, leurs invités partis, M. Wats installé dans la chambre d'ami, les portes closes, le silence de la nuit enveloppant la *Pierre-Bleue*, le mari et la femme entrèrent dans la grande chambre qu'ils partageaient d'habitude et où le lit large, les confortables meubles composaient une harmonie recueillie, discrète et profonde.

D'un geste machinal, Mme Dopsent fit glisser de ses doigts ses bagues et les déposa dans une coupe de cristal de Venise, sur la cheminée. Dans la glace, elle apercevait le large dos de Maurice qui semblait s'absorber, comme s'il la remarquait pour la première fois, dans la contemplation de la « Mariée de Village » et de son vieux cadre doré. Il ne bougeait pas; elle alla à lui et lui mettant les mains aux épaules:

— A quoi penses-tu, Maurice ?

Leurs regards se pénétrèrent, comme tant de fois déjà durant des semaines, des mois, des années, plus expressifs et dégagés de toute autre arrière-pensée qu'eux-mêmes, dans cette présence sans témoin, ce face à face qui, sous la transparence des visages, montrait l'âme presque à nu, à cette heure si douce qui le plus souvent les rapprochait.

Elle crut lire en lui un malaise, répéta :

— N'as-tu rien à me dire ?

Il l'épiait, cherchant à lire le beau visage, et il détaillait, avec une admiration d'autant plus fidèle qu'elle n'était pas rassurée, la mobilité passionnée des traits, la blancheur du cou, le contour des épaules, les lignes d'un corps dont il savait la splendeur.

Elle ne se méprit pas à cette expression où entraient de la tendresse, de la ferveur, et l'orgueilleux pouvoir imperceptiblement souriant du maître ; elle en subit le trouble, car elle ne se blasait pas de se savoir aimée. Mais le servage de son âme laissait intacts ses droits, et elle n'était pas de celles qui par lâcheté plient ou se taisent. Elle reprit avec une inflexible sérénité :

— Eh bien ! mon ami ?

Allons ! il n'éluderait pas l'explication. Il se risqua donc et, contrit, sans perdre son ton protecteur :

— Tu étais songeuse pendant le repas, Gabri ? Tu paraissais avoir de la peine. J'espère que ce n'est pas moi qui t'en ai fait sans le vouloir ?

— Qu'est-ce qui te fait croire que ce pourrait être toi?

Il ne répondit pas, et, d'un air sincèrement touché, lui prit la main, mais sentit cette main froide et absente:

— Je t'aime tant, tu le sais, ma chère. Tu n'en doutes pas, au moins?

Elle s'était assise, elle lui désigna un fauteuil; mais il resta debout, comme pour mieux la dominer.

— Cela dépend de toi que je n'en doute plus.

— Comment cela?

— Dis-moi la vérité, Maurice. J'ai la force de l'entendre, mais non de me débattre dans les réticences, les faux-fuyans. Si tu as eu une faiblesse, je ne sais si je ne souffrirai pas trop pour pouvoir te pardonner; mais je te tiendrai compte de ta franchise, tandis que je ne pardonnerai pas un mensonge.

Un éclair malicieux passa sur le visage de Maurice, mais elle flaira sa gaucherie dans l'excès d'assurance: ces nuances n'échappent pas aux êtres qui se connaissent à fond, et à une femme.

— Quel ton solennel! fit-il. Folle que tu es! La petite Maury, n'est-ce pas? J'aurais dû deviner. On t'aura fait des ragots. Ah! la province!

— On ne m'a rien dit, Maurice. J'ai vu, j'ai entendu.

— Ah oui, parce que j'ai tutoyé cette fille et que, en t'apercevant brusquement, j'ai eu l'air surpris, parce que je ne t'ai rien dit et t'ai laissée partir, occupé que j'étais à prolonger de quelques instans ce malheureux? Mais réfléchis; si j'avais eu un tort grave à me reprocher, aurais-je pris cette attitude? J'aurais voulu t'expliquer, me justifier tout de suite.

Elle dardait sur lui un loyal, impérieux regard, attentive à découvrir, dans le métal de la voix chaude, une fêlure, l'intonation fausse où l'on se trahit; et il éprouvait, sous cet obsédant poids, une angoisse. Qu'elle ne sût pas, cela valait mieux! Il nierait tout. Sa pitié, en même temps que son intérêt, lui dictaient cette conduite sans gloire. Mais qu'il se fût avec soulagement libéré par l'aveu!

— Je ne raisonne pas, dit-elle, je ne cherche pas des preuves pour ou contre. Je te demande la vérité. Ce que tu me diras, je le croirai. Seulement, si j'apprends un jour que tu m'as caché cette vérité, que ce soit mauvaise honte, que ce soit par fausse générosité pour moi, — et je saurai ce qu'il en est, sois-en sûr,

— ce jour-là tu auras brisé à jamais ma confiance et mon estime.

Il baissait la tête, rageur. Les voilà bien, les ennuis prévus! Que diable, il ne pouvait s'accuser pourtant; la certitude la ferait souffrir davantage. Il prit l'offensive:

— Affirme-moi à ton tour que personne ne t'a soufflé des soupçons?

— Une lettre anonyme, il y a six semaines, t'accusait...

— Ah! voilà bien. La lettre anonyme! Et elle mettait en cause cette... cette femme?

— Elle ne nommait personne.

— Tu vois. Et tu as cru une dénonciation aussi vile, aussi stupide?

— Je n'ai rien cru. Ne cherche pas une diversion. Je t'interroge, Maurice, avec tout mon cœur fidèle, ma dignité d'épouse. Cette femme, comme tu la désignes, est-elle, oui ou non, ta maîtresse?

Il haussa les épaules, essaya de se fâcher:

— Vous êtes toutes les mêmes! Un besoin de vous tourmenter et de tourmenter vous dévore. Le drame vous appelle, vous fascine!

Ce fut à Mme Dopsent de sourire, d'un triste et noble sourire; sa voix resta aussi posée, aussi calme:

— Où vois-tu que je cherche une scène? Nous causons tranquillement, en amis, en êtres qu'unit la communion la plus chère, qui ne doivent avoir jamais rien de caché l'un pour l'autre. Réponds. Oui, ou non?

Dopsent croisa les bras et avec force:

— Non!

— Tu mens!

Elle s'était levée, pâle, les lèvres tremblantes d'indignation.

— Ah! fit-il, touché au vif. Voilà le piège. Je dis la vérité, donc je mens! Veux-tu que je te dise que je t'ai trompée, quand cela n'est pas! Comment accueillerais-tu cette franchise, alors?

Elle eut un gémissement de faiblesse:

— Je ne sais pas, Maurice. Je souffre intolérablement, parce que je ne vois pas clair en toi. Je n'ai pu me tromper, car cela se sent: votre trouble, le sien! Mais avoue donc. Tu es malheureux, toi aussi, de ne pouvoir être franc. Parle, mon cher mari, parle!

Il jugea une concession profitable, et d'une voix nette:

— Eh bien, puisque tu tiens tant à le savoir, il n'y a rien, absolument rien de sérieux qu'un peu de coquetterie de la part de la petite Maury, une camaraderie peut-être un peu trop familière de la mienne. Rien de plus, je te le jure. Et ne t'imagine pas que je l'aime, si peu que ce soit; je ne l'ai pas aimée une minute; pas ça, tu m'entends, pas ça!

Il fit claquer l'ongle sur une dent.

— Dis-moi que tu me crois, maintenant!

Elle hésita, et le visage altéré, murmura:

— Je ne sais pas. Tu dis qu'elle s'est montrée coquette, et que tu as été familier... Alors, comment veux-tu que je ne suppose pas que d'autres femmes aient pu te tenter? Et tu dis que tu m'aimes? Oh! Maurice!

Il vit qu'elle faiblissait, et sincère:

— Oui, Gabrielle, je n'aime que toi, que toi!... Crois-moi donc! Mlle Maury m'est tellement indifférente qu'elle devait partir à la fin du mois pour l'hôpital de Bordeaux. Elle partira tout de suite, voilà tout.

Il souffrait dans son orgueil viril, dans sa tendresse de mari: ce n'était pas brave, ni fier, ce rôle; mais cette vérité, qu'elle n'appelait déjà plus avec autant d'insistance, l'eût trop meurtrie. Et à quoi bon, puisqu'il se jurait de ne plus jamais l'exposer, et s'exposer, à cette épreuve?

Elle leva sur lui des yeux encore douloureux:

— C'est bien vrai, ce que tu me dis là?

— Vrai, absolument vrai!

— Et d'autres fois... jamais?

— Jamais!

— Alors, depuis que nous vivons ici, tu m'as été...

— Tout à fait fidèle, oui!

Et il soutint son regard avec honte et remords, allégé de s'en tirer moins mal qu'il n'avait redouté.

Elle demanda, grave:

— Tu te rappelles bien ce que je t'ai dit, Maurice? Si tu m'as menti?...

— Mais oui. Puisqu'il n'y a rien, exactement rien entre Thérèse Maury et moi. Elle est un peu détraquée, entre nous impulsive, un brin d'hystérie. Comment veux-tu que pour une fille de cette espèce?...

« C'est mal se disait-il; c'est mal, ce que je fais là; » mais il

ne songeait qu'au résultat, endormir les doutes, anesthésier la souffrance de sa femme.

Elle restait songeuse, les traits tirés, et il se rappelait leur grande crise, il y a sept ans, pour Colette Lajardes, l'affreuse douleur qu'elle avait alors ressentie. Est-ce que cette leçon n'aurait pas dû le guérir pour toujours?

— Tu as confiance en moi, n'est-ce pas?

Elle sourit un peu, à peine :

— J'essaie, Maurice...

— Ah ! c'est mal. Tu m'avais promis...

— Es-tu sûr que je ne puisse douter un peu de toi? J'ai su aujourd'hui autre chose qui m'a peinée, parce que tu ne m'en avais pas parlé. L'apprendre par des indifférens m'a été pénible.

— Quoi donc?

— Tes projets politiques. Tu es donc ambitieux?

— Ah !... eh bien ! oui, je comptais t'en parler ce soir, précisément.

— Pourquoi pas plus tôt?

— Mon parti n'était pas encore pris.

— Ne suis-je pas ton amie, que tu ne me confies plus d'avance tes idées?

— Eh bien ! si, dit Dopsent, plus à l'aise sur ce terrain; et cette fois, ce fut lui qui la fit s'asseoir, près de lui, en lui prenant les mains; la vie y revenait, et à travers les paumes unies, le fluide tiède, le magnétique contact ressuscitait lentement.

« Si, voyons ! tu sais ce que tu es pour moi ! Mais, je l'avoue, j'avais peur de tes objections. Pourquoi t'inquiéter, si je renonçais à me jeter dans cette vie nouvelle?

— Tu es las de notre vie? demanda-t-elle avec une anxiété où perçait un reproche. Tu t'ennuies donc ici?

— Voilà ce que je craignais, répondit-il avec sa belle autorité reconquise. Avons-nous, as-tu en ce moment le sang-froid nécessaire pour me comprendre? Tout ici m'est cher. Je ne m'en séparerais qu'avec regret. Mais un impérieux besoin d'activité plus large, plus haute, parle en moi. C'est de l'ambition, oui; mais dont je n'ai pas à rougir. On peut être député et honnête homme. Veux-tu que je t'en cite, que tu estimes, que tu admires lorsqu'ils parlent à la Chambre?

— Certainement, mais pense à ce que tu quitterais !

— Un cercle restreint, des occupations qu'à la longue...

— Et le bien que tu fais ?

— Oh ! le bien ?...

— Oui, mon ami, le bien que tu fais ici, dans ce cercle restreint, avec des occupations que tu déclares à la longue fastidieuses. Ne renie pas cette œuvre, cette belle œuvre de travail, de dévouement au prochain, notre foyer, l'éducation des enfans, tout cela qui est si vrai, si sain, si beau...

— Mais, tu t'exaltes, je t'assure, ma chérie ! Je ne renie rien de cela. Ce bien, j'espère le faire sur un autre tremplin.

— A qui donc ?

— A mon pays !

— Oh ! Maurice, Maurice ! Mais les députés, tu le disais toi-même, sont des impuissans. Le vice parlementaire paralyse la France. Tu agiras cent fois moins comme député que tu n'agis ici, dans ces paisibles Landes, quand tu soignes un enfant malade, quand tu rends une sentence arbitrale, quand tu donnes de bons conseils aux pauvres gens, quand tu les aides de ta bourse. Que feras-tu, quand tu seras député ? Des discours ? Des mots, cela, des mots !

— Oui. La faillite du parlementarisme, connu ! Le refrain de Stamar. Quand le système électoral serait défectueux, et il l'est, quand la méthode de travail et de discussion à la Chambre serait regrettable, et elle l'est, je l'avoue ; enfin quand les rouages de la machine seraient lourds, grinçans, faussés, je te l'accorde, en quoi cela déprécierait-il les opinions républicaines sincères, les idées de justice et de progrès que, comme beaucoup d'hommes de bonne volonté, j'apporterai, moi, pour mon modeste compte ? Qui dirigera le pays, sinon les plus convaincus, les plus honnêtes ou qui s'efforcent d'être tels ?

— Vouloir et pouvoir font deux.

— On peut devenir ministre ! hasarda Maurice, laissant échapper son espoir secret.

— Mais un ministre, — tu es si intelligent, ne le sais-tu pas ? — a trop à faire de défendre son portefeuille contre les convoitises, les embûches, les perfidies de ceux qui veulent le lui arracher, pour imposer des réformes vraiment utiles.

— Il y a ministre et ministre, répliqua Dopsent, atteint dans son orgueil.

— Et je ne te parle pas de cette effroyable vie qui fait de l'homme politique l'esclave, le valet de ses électeurs.

— Ah ! non ; ça, tu verras !

— ... qui le livre à toutes les suspicions, à toutes les injures, à toutes les calomnies, qui le condamne à des compromissions de toute nature. T'imagines-tu qu'un homme de grande valeur, — c'est ton cas, — comptera isolément ? Tu seras le mandataire d'un groupe, l'expression d'un parti. Tu verras quelle cuisine c'est, et quelle odieuse cuisine.

— Tu exagères, Gabri ! Qu'en sais-tu, de bonne foi ?

— Admettons. Ne penses-tu pas qu'il est tard pour refaire une autre existence ? Je ne doute pas une seconde, remarque-le, de ton don oratoire, de ta supériorité. Je te crois même, tiens, voilà toute ma pensée, trop bien pour ce métier-là !

Dopsent sourit, et avec bonhomie :

— Et moi, je m'imagine que tu veux garder ici ton mari, dans une douce obscurité, pour l'avoir plus à toi : te demandes-tu s'il n'y a pas bien de l'intérêt personnel, disons le mot, de l'égoïsme dans ton cas, ma chère Gabrielle ?

— Eh bien ! oui, Paris me fait peur. Pour toi, pour les enfans, pour nous tous. Nous sommes si heureux, ici !

— Mais si j'y étouffe, moi ? Oui, tu m'as, tu as ton foyer, ta vie, tu t'y plais, tes instans sont remplis. Les miens, non. J'ai soif d'une lutte plus complexe, d'émotions intellectuelles plus vives. Je suis un homme de pensée, d'action. Le peu que j'ai tenté ici, le prouve. Pourquoi délimiter mes forces, faire la part de mon destin ? As-tu le droit de me dire : Tu n'iras pas plus loin ?

— Non, non, mon cher, cher Maurice. Je ne puis que t'opposer mes craintes : elles sont profondes.

— Tu n'as pas confiance en moi ?

— En ton talent, si !

— En ma compétence, peut-être ? Mais voyons, faut-il donc être un politicien de métier ? Ne vaut-il pas mieux, tout en s'étant spécialisé dans une carrière, avoir vu de près les hommes, les choses ? Paul Bert n'était-il pas médecin, Waldeck-Rousseau avocat ? Nieras-tu leur savoir, leur expérience ?

— Pour toi, ce n'est pas cela qui m'inquiète.

— Quoi alors ? Mon caractère ?

— Je ne pense pas que Paris soit bon pour tous les êtres.

— Ah ! tu me fais cruellement sentir une erreur du passé.

— Maurice ! Je ne doute pas de toi, je ne veux pas douter

de toi. Tu es le maître. Je ferai ce que tu voudras. Mais j'ai peur; oui, j'ai peur !

— Idées de femme. Tu as été saisie, tu n'étais pas préparée. La cousine Raphaële, — c'est elle, pas vrai ? — t'aura présenté cela à sa manière...

— T'ai-je jamais mal conseillé, mon chéri ?

— Non, tu es clairvoyante, mais tu peux te tromper.

— Je le souhaite, Maurice ; réfléchis encore, je t'en supplie...

— Soit, nous en reparlerons demain. Tu es lasse, tes pauvres yeux sont tout cernés.

— Je suis lasse, oui.

Elle eut un pauvre sourire où s'exhalaient de la souffrance, de l'appréhension, toute la lie de son cœur remué dans ses profondeurs.

— Alors, je te laisse reposer. Je regagne ma chambre. Bonsoir, Gabri.

— Bonsoir.

— Tu ne m'embrasses pas?

Une courte hésitation, puis elle tendit ses lèvres.

Il murmura :

— Amis, maintenant?

Elle ne répondit pas, mais elle l'étreignit comme un bien très cher qu'on a craint, qu'on craint encore de perdre.

PAUL MARGUERITTE.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE ROI ET LA REINE DE NAPLES

(1808-1812)

II [1]

VICISSITUDES DU MÉNAGE
LE BAPTÊME DU ROI DE ROME

I

Partie de Rambouillet le 23 juillet 1810 pour retourner à Naples, la reine Caroline courut la poste pendant onze jours de suite sur les routes de France et d'Italie, dans la poussière et la chaleur. Durant ce long trajet qui éprouva sa santé, de graves réflexions durent l'assaillir.

Sans doute, de tous ses entretiens avec l'Empereur pendant le séjour de sept mois qu'elle a fait auprès de lui, elle rapporte l'impression que Napoléon ne médite pas présentement et par dessein préconçu de réunir Naples à l'Empire, de détrôner le ménage, et qu'en ce point, les terreurs de Murat demeurent imaginaires. Néanmoins, on ne peut se dissimuler qu'un vent d'orage souffle sur tous les trônes élevés au profit des Bonapartes. Celui de Louis vient de s'écrouler; la Hollande est réduite en province française. Après avoir subi toutes les humiliations et toutes les contraintes, Louis s'est évadé de son royaume; il erre maintenant sur les chemins de l'exil, fugitif et découronné.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Quel avertissement pour tous ses pareils! Joseph en Espagne essuie les pires désagrémens. Jérôme se soutient difficilement dans sa Westphalie. Depuis le second mariage, il semble que l'Empereur se détourne du système des dynasties collatérales pour concentrer ses affections, ses ambitions, ses espoirs passionnés sur la postérité directe qu'il attend. On dirait qu'à laisser aux mains de ses frères des morceaux d'empire, il craigne de porter atteinte à l'héritage du futur Roi de Rome. A la constellation impériale où des astres satellites gravitaient autour du grand foyer de rayonnement, il tend à substituer l'astre unique, absorbant tout en soi, consumant et dévorateur, se perpétuant à travers l'infini des temps (1). Devant cette tendance à l'universel envahissement, bien que l'Empereur ne paraisse pas disposé à englober le royaume de Naples dans les réunions projetées, bien qu'il fasse exception pour cet État en faveur de Caroline et à raison des services que Murat lui peut rendre, il serait souverainement imprudent d'exciter sa colère. Il est donc nécessaire, plus que jamais indispensable d'user de précautions et de ménagemens. Il faut se montrer obéissant et docile, se faire souple, laisser passer la tourmente et continuellement plier, quitte à se redresser un jour, si les circonstances le permettent. Voilà ce que Caroline se propose de faire entendre très sérieusement à son mari; elle veut à la fois le tranquilliser et l'avertir; pour le moment, le danger n'existe pas; on peut le faire naître et le provoquer par d'inopportunes résistances. Le seul moyen de se sauver est d'adopter un système d'acquiescement continu aux volontés du maître; c'est en ne donnant sur soi actuellement aucune prise qu'on pourra réserver l'avenir.

Dans ces dispositions, la Reine franchit les frontières de son royaume. A Caserte, elle retrouve ses enfans, et la voici toute à la joie de les ravoir. Le moment est délicieux; c'est son cœur qui s'épanche dans cette première lettre à son mari: « Je suis la plus heureuse des mères, plus heureuse par l'idée que je suis plus rapprochée de toi; » elle trouve ses enfans grandis, embellis: « Nous sommes au comble de la félicité de posséder un pareil trésor! » Le 5, arrivée à Naples où elle ramène ses enfans, elle prend plaisir à les voir impatiemment déballer les cadeaux rapportés, s'égaie de leur vivacité, s'amuse de leur

(1) Sur cette conception, voir spécialement Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. VI.

ramage : « C'était une joie et un bruit à ne pas s'entendre, ils sont vraiment charmans ! » Puis, sa lourde préoccupation la ressaisit. Encore mal remise de la fatigue et de l'énervement du voyage, elle dicte pour le Roi une longue lettre et s'enquiert de quelqu'un de sûr qui puisse la porter à destination à travers les monts de Calabre fourmillans de bandits, à travers ces régions de brigandage et d'escopettes braquées sur le passage des courriers. Dans cette lettre, elle trace pour son mari toute une règle de conduite, une règle de patience et de prudence :

« Mon cher ami, je fais chercher partout un officier qui puisse te porter cette lettre et surtout la brûler s'il était attaqué par les brigands. Je serais bien fâchée que tu ne pusses pas la recevoir, parce que j'espère qu'elle te tranquillisera, et que je désire que tu fasses attention à tout ce que tu dis, que tu voies un peu dans le présent et que tu ne te tourmentes pas, comme tu fais toujours, pour l'avenir.

« J'ai vu l'Empereur au moment de mon départ, qui m'a chargée, comme je te l'ai dit hier, de bien des amitiés pour toi. L'affaire de Hollande m'ayant fait craindre pour nous, je lui ai exprimé mes inquiétudes. Il m'a répondu : « J'aime le Roi, je « suis fort content de l'attachement que vous m'avez prouvé « pendant ces sept mois, aussi je ne chercherai point à vous « faire de la peine. Mais cependant je désire que vous parliez « au Roi franchement, et que vous lui disiez quelles sont mes « intentions. Voilà ce que je désire de lui : qu'il favorise le com- « merce français, et que ce ne soit pas comme dans le temps « de la reine Caroline. Si j'ai mis un roi de ma famille à Naples, « ce n'est pas pour que mon commerce aille plus mal que lorsque « j'y avais un ennemi. Je veux avant tout que l'on fasse ce qui « convient à la France. Si j'ai conquis des royaumes, c'est pour « que la France en retire des avantages et si je n'obtiens pas « ce que je désire, alors je serai obligé de réunir ces royaumes « à la France. Voilà ce que je ferai de l'Espagne et des autres « États, si l'on ne veut pas entrer dans mon système. Je désire « aussi que mes troupes ne soient pas commandées par des géné- « raux napolitains, parce que le Français n'aime point cela. Je « veux que tous les Français soient bien traités dans vos États. « Je veux aussi que le Roi vous traite bien... » et il a ajouté plusieurs choses relatives à cela.

« Je lui ai dit que j'étais heureuse et contente, et que tu

étais très bon pour moi, et que, s'il pouvait y avoir eu quelques petites choses entre toi et moi, ce n'étaient que des choses passagères qui ne méritaient pas son attention, et que je le priais de ne plus s'en occuper. Il m'a répondu que cela le touchait plus que je ne croyais, parce que les étrangers voyaient le cas que l'on faisait de lui par la manière dont on me traitait, et que tout se savait. Je n'aurais point dû te parler de cela, et je t'assure que je n'ai eu aucune intention qui me regarde en te le disant, mais j'ai voulu te prouver combien l'Empereur est susceptible, et que la moindre chose peut le fâcher. Il est très irritable dans ce moment-ci. Je te donne donc un bon conseil, c'est de passer sur bien des petites choses, pour en obtenir par la suite de plus grandes, et pour nous maintenir dans son amitié.

« Quel est ton but? C'est de te maintenir où nous sommes et de conserver le royaume; il faut donc faire ce qu'il désire et ne pas le fâcher lorsqu'il demande quelque chose, car il est le plus fort et tu ne peux rien contre lui. Peut-être qu'un jour il se calmera et qu'alors tu pourras rentrer dans tous tes droits. Tu obtiendras plus en faisant des sacrifices qu'en l'irritant. En faisant ce que l'Empereur demandera, il est possible que tu te prives de tes ressources et que tu t'appauvrisses, mais au moins tu conserveras le royaume, et si par suite tu en étais réduit à le quitter, que ce soit lorsque tu ne pourras plus tenir, et tu n'auras alors aucun reproche à te faire vis-à-vis de tes enfans. Toute l'Europe est écrasée sous le joug de la France. Joseph même ne pourra pas tenir longtemps, l'Empereur s'en plaint beaucoup parce que tous les Français disent du mal de lui, et qu'il ne peut les contenter. Louis a tout perdu. Jérôme a reçu quinze mille hommes qu'il est obligé de nourrir, et il est impossible qu'il y tienne plus de six mois. Tous les autres États sont également tourmentés. Ainsi, tu vois que tu es encore le moins maltraité; je t'engage donc à t'accommoder à la situation où tu te trouves, à souffrir, à ne donner lieu à aucune plainte; un jour peut-être tu retireras le fruit de ta patience.

« Ayant dit à l'Empereur qu'il ne devait pas nous comparer à la Hollande, et que nous nous attachions toujours à faire ce qui pouvait lui plaire, il m'a dit : « Cela est vrai, je ne suis pas « mécontent du roi de Naples comme du roi de Hollande, mais « le Roi dit toujours qu'il fait ce que je veux, et cependant il « passe quelquefois mes ordres et souvent, dans des choses

« importantes, il ne me consulte pas, par exemple pour Lucien ; « il a très mal fait de lui donner de l'argent et un vaisseau parce « qu'il peut être pris par les Anglais, ce qui serait un très grand « désagrément pour moi. Il aurait dû consulter mes intentions. « Il se plaint sans cesse de manque d'argent, et il en donne à « mes ennemis, car je regarde comme tel Lucien, qui n'a jamais « rien voulu de ce que je désirais. »

« Ayant dit à l'Empereur qu'il était bien difficile au Roi de gouverner et de rien entreprendre lorsque le ministre de la Guerre lui écrivait qu'on lui ôterait le commandement de l'armée s'il entreprenait de descendre en Sicile avec moins de 15000 hommes, et que cette menace t'avait causé le plus vif chagrin, il m'a dit : « Comment! il se fâche de cela. J'ai toujours « regardé et je regarde toujours Murat comme un général de « mon armée, et je n'en fais point la différence lorsque je donne « des ordres à mon ministre. Je l'ai empêché de descendre en « Sicile à moins de réunir 15000 hommes. Il écrit au mois de « juin que tout est prêt, qu'il va passer, et je sais par lui-même « qu'il n'a pas 15000 hommes de débarquement. Or, connais- « sant que les Anglais sont forts en Sicile et sachant quelle est « l'ardeur du Roi, je n'ai pas voulu l'exposer à être pris par les « Anglais. Si l'expédition n'eût pas réussi, c'est sur moi que « cela eût porté, et je n'ai pas voulu être regardé comme l'auteur « d'une mauvaise entreprise, car enfin c'est sur mon compte que « l'on mettra tout cela. »

« Je suis peut-être cause de ces observations de l'Empereur, car ayant montré à l'Empereur des lettres où tu me disais que tout était prêt, que dans deux jours tu serais à Messine, et que tu ne tarderais pas à m'écrire de Palerme, l'Empereur, qui connaissait la position et qui savait que tu ne pouvais encore rien commencer faute de moyens suffisans, s'est vu obligé de t'écrire de ne point tenter le passage à moins de 15 000 hommes pour ne pas exposer son armée, et parce qu'il a cru que tu n'écoutais que ta bravoure. Si tu n'avais pas écrit que tu allais tenter le passage, l'Empereur aurait pu croire à l'expédition, mais il a été épouvanté par l'idée que tu allais trop vite.

« Je suis fâchée maintenant de l'expédition. J'avoue que je t'ai souvent cru en Sicile. Comment as-tu pu l'annoncer à l'Empereur, et comment as-tu pu croire que les Anglais ne se fortifieraient pas? Tout le monde à Paris croit que tu es débarqué

en Sicile, et on est enchanté. Mais il vaut mieux revenir sur tes pas et remettre cela à un autre temps que de t'exposer toi et ton armée. Puisqu'il y a tant d'obstacles maintenant, prends courage, reviens auprès de nous, je tâcherai de te consoler des peines que tu as éprouvées.

« En arrivant ici, j'ai trouvé tout le monde empressé à faire ce qui pouvait me plaire. J'ai été bien sensible à tous les ordres que tu as donnés pour cela, et ils ont été exécutés comme tu l'avais ordonné... Ma tendresse pour toi en serait augmentée, si cela était possible. Me voilà au milieu de mes enfans, et il ne manque maintenant à mon bonheur que de te voir près de moi. Reviens le plus tôt que tu le pourras. Nous pouvons être heureux, mais pour cela il faut nous contenter de ce que nous avons, il faut que tu calmes un peu ta tête qui s'échauffe si facilement, et que tu attendes, avec plus de patience que tu ne l'as fait jusqu'ici, le moment où nous serons plus tranquilles et plus indépendans. Le bonheur de notre intérieur nous dédommagera de bien des peines, et tu trouveras auprès de moi, auprès de nos enfans et de tous ceux que nous aimons sincèrement, des jouissances qui valent toutes les autres. Tout ce que je te dis là, mon cher ami, est dicté par le désir que j'ai de te voir heureux, et tu sais que mon bonheur ne peut exister sans le tien.

« Ma grossesse va très bien, et je ne sens encore rien remuer. J'ai cependant un peu souffert des cahots de la route. Je ne t'écris pas moi-même, parce que je me suis mise au bain en arrivant à Naples, et que j'y dicte ma lettre. J'ai un peu mal aux nerfs, mais sois tranquille, ma santé est bonne, et j'espère que demain je ne me ressentirai plus des fatigues du voyage.

« Écris-moi tous les jours maintenant, et assure-moi bien que tu ne t'exposes pas. Je te le recommande pour moi et pour nos chers enfans.

« L'Empereur et l'Impératrice m'ont bien recommandé à mon départ de te dire les choses les plus aimables.

« Adieu, mon cher ami, je t'embrasse et je t'aime de tout mon cœur. Je t'embrasse comme je t'aime. »

II

Cette lettre rejoignit Murat près de Reggio, au camp de Piale, où l'armée franco-napolitaine avait dressé ses tentes sur le bord

du détroit de Messine, en face de la Sicile; elle le trouva en un moment où de plus en plus son âme s'enfiévrait. Sous un ciel de feu, en climat malsain, en pays dénué de ressources, il languit et s'énerve, car rien ne marche à son gré et l'entreprise tourne mal. A l'horizon, une escadre anglaise se tient en croisière permanente; elle surveille le détroit, paralyse la flottille napolitaine, empêche le passage, et Murat s'irrite de l'obstacle. Autour de lui, dans les divisions françaises placées sous ses ordres, il constate peu de bonne volonté, un dédain pour les troupes napolitaines; chez les généraux français, il soupçonne des arrière-pensées qu'il attribue à des contre-ordres expédiés de Paris secrètement; il juge que l'Empereur ne le seconde pas sincèrement et ne joue pas avec lui franc jeu.

En même temps, tout ce qui lui revient du siège lointain de l'Empire, les nouvelles de Paris, les actes publics le consternent et l'exaspèrent. Dans le traitement infligé à Louis, il lit son sort futur; les procédés employés l'indignent. Les termes du rapport rédigé par le ministre Champagny à l'appui du décret de réunion, le langage tenu publiquement par l'Empereur au jeune grand-duc de Berg, fils de Louis, lui semblent d'indirectes injures. Périodiquement la lecture du *Moniteur* le fait sursauter, et contre l'Empereur tyran des siens autant qu'universel despote, il se prend à épouser les griefs de toute la famille. Il n'est pas jusqu'aux changemens survenus dans l'administration intérieure de l'Empire, dans le ministère, qui n'ajoutent à son trouble. Fouché, avec lequel il entretenait des relations d'ancienne date, Fouché, son plus ferme appui, vient d'être disgracié; le successeur de Fouché, le nouveau ministre de la Police, le surveillant général des rois autant que des peuples, c'est Savary, en qui Murat se voit depuis longtemps un mortel ennemi. Ainsi, tout est à ses yeux indice de desseins hostiles, signe contre lui et présage funeste. Alors, répondant à sa femme, il ne résiste pas à exhaler ses ressentimens et ses rancœurs, à faire âprement le procès de la politique impériale. Sans doute, il reconnaît qu'en lui recommandant la prudence et le calme, sa femme a raison; il promet d'être sage, mais le ton général de sa lettre dément cette assurance. On sent qu'une tranquillité contrainte, un sang-froid de surface recouvrent en lui un bouillonnement intérieur, une lave de passion et de colère qui se cherche une issue. Sous des

apparences de résignation sa lettre ne respire que révolte :

« Je vais essayer de répondre à ta lettre du 3, mon aimable Caroline; tu as parfaitement raison dans tout ce que tu m'écris, et je t'assure que tu n'as rien pensé là-dessus qui ne m'eût fortement et sérieusement occupé, et mon système de conduite d'accord avec mes sentimens ont toujours prouvé que je voyais comme toi, mais, sans nous aveugler, je prévoyais différemment. Mais je me trompe, tu prévois les mêmes événemens que moi, mais avec du courage et une conduite sage, on doit attendre avec résignation et se préparer d'avance aux événemens qu'il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher.

« L'Empereur m'accuse de ne pas faire ce qu'il veut, de ne pas le consulter. Tu sais le contraire, et je me crois dispensé de répondre à cet égard; je me suis constamment appliqué à faire sa volonté. L'Empereur me blâme de ce que j'ai fait pour Lucien, je m'en applaudis et, si j'étais à le faire, malgré la défense de Sa Majesté, je le ferais encore; j'ai pleuré sur son sort comme sur celui du bon Louis.

« Comment l'Empereur a-t-il pu tenir au jeune grand-duc de Berg le langage qu'il lui a tenu ou du moins comment a-t-il pu le rendre public? C'est tout ce qui pouvait sortir de plus pitoyable de sa bouche. Louis est détrôné, errant, malade, et les journaux l'assaillent d'invectives!... Il (l'Empereur) croit faire sa cour aux Français, il est loin de réussir en se montrant si peu généreux. Quel rapport que celui de Champagny! La Hollande s'est ruinée pour la France, par la France, et l'Empereur l'a réunie à la France, et on donne pour motif qu'elle ne peut plus exister indépendante, parce qu'elle ne peut plus payer ses dettes. C'est le comble de l'impudence. Aujourd'hui, il m'impose des conditions onéreuses, il me fait signer un traité injuste et reconnaître une dette encore plus injuste; il diminue mes revenus, écrase mon commerce, paralyse mes fabriques, me commande une expédition ruineuse, me demande une marine, empêche les exportations, enfin il me met dans l'impossibilité de supporter tout cet énorme fardeau qu'il m'impose. Il prend des décrets en maître, prescrit des dispositions à Naples comme à Paris, et quand le moment sera arrivé et que sa politique ou un caprice lui auront conseillé de me faire descendre du trône, le duc de Cadore ira faire un autre pompeux rapport sur le roi de Naples, comme il l'a fait sur celui de Hollande.

« Voilà, voilà, mon amie, ce que je m'efforcerai d'éviter pour l'amour de toi, pour mes pauvres enfans, mais ce qui arrivera, si l'Empereur continue à se laisser aller à sa fausse politique et écoute toujours les conseils perfides des Savary (noms rendus illisibles) et Cie. Tu le sais, tu connais le fond de ma pensée. Qui aima davantage l'Empereur, qui le servit mieux, et cependant sans motif il me menaça de faire tomber ma tête, et depuis, malgré tout ce que j'ai pu lui écrire, malgré mes sacrifices, malgré tout ce que je fais ici, il ne m'a pas répondu une seule fois, il garde le silence et me fait connaître ses volontés par ses ministres, m'envoie des médailles par son grand chambellan et des leçons par le *Moniteur*. Tu sais que tout cela ne me faisait rien quand j'étais sûr de son cœur. Il a cherché, par exemple, à s'excuser sur la mission de l'aide de camp de Clarke à Naples sur la défense qu'il a faite de tenter le passage à moins de 15 000 hommes, mais cet ordre n'a pas été révoqué, il existe toujours; mais son ministre écrivait au mien que l'Empereur m'ôterait le commandement de l'armée, il l'écrivait au chef de l'état-major, il l'écrivait au maréchal Pérignon; l'aurait-il fait, s'il n'avait pas voulu me déconsidérer, ne se serait-il pas borné de me l'écrire ou de me le faire écrire, s'il avait eu pour moi ses anciens sentimens? Quel besoin avait-il de faire connaître à mes subalternes des intentions aussi ennemies? Enfin, que lui fait le roi d'Espagne? Ne lui a-t-il pas garanti la totalité de son royaume; n'a-t-il pas garanti aux Espagnols? De quel droit envoyer de nouvelles troupes en Westphalie? De quel droit vouloir introduire à Naples les marchandises françaises pour rien et charger d'impôts celles de Naples qui sont importées en France? J'en conçois la raison, c'est celle du plus fort, si ce n'est pas celle du plus juste. Je conçois qu'il doit être le maître de vouloir qu'on marche dans son système et que nous devons le consulter pour des mesures politiques ou importantes que nous avons à prendre; il doit être notre Mentor et non pas notre maître; *on n'est pas roi pour obéir*. Ensuite, comment a-t-il pu annoncer aux peuples qu'il a confiés aux princes de sa famille que ces princes doivent s'occuper des intérêts des Français avant de s'occuper de ceux de leurs peuples? En vérité, on ne peut concevoir les motifs ni le but d'une semblable maxime.

« Ma chère Caroline, je n'en finirais pas si je voulais trouver des torts, mais cela n'aboutirait à rien. Prenons patience, con-

duisons-nous de manière à n'avoir jamais aucun tort fondé et attendons avec résignation ce qu'il plaira à la Providence de décider sur notre destinée. Je suis décidé à faire tout ce que veut et voudra l'Empereur, et quand je ne pourrai plus supporter le fardeau, je le prierai de s'en charger. Ainsi, sois sans inquiétude, je ne suis nullement affecté, je suis tranquille, et ce n'est que sur lui et pour lui, dis-je, que je puis avoir des craintes, s'il ne change pas de système. — JOACHIM MURAT (1). »

Ces dernières lignes laissaient clairement pressentir l'universelle défection au bout de l'universelle oppression. L'avenir devait les rendre prophétiques.

III

A Naples, la Reine est heureuse, en ce mois d'août 1810, de retrouver son royaume et son palais ; elle jouit des beaux appartemens que Murat lui a fait disposer en son absence, par galante surprise, selon la connaissance qu'il a de ses désirs et de ses goûts. Autour d'elle, c'est l'été brûlant, un pays resplendissant et morne, une terre écrasée de soleil. La mer est inerte, l'azur immobile ; les découpures de la côte se perdent au loin dans un poudroiement de lumière, et Naples s'alanguit sous le ciel d'août. Tout invite la Reine à une molle nonchalance, le besoin de repos qu'elle éprouve après sept mois d'agitations et de contrainte, sa santé à soigner, sa grossesse, jusqu'à ces lourdes chaleurs qui lui font tomber la plume des doigts lorsqu'elle la prend pour écrire à son mari : « Elles m'accablent et je tombe sur ma table en t'écrivant. Crois que je t'aime et que je t'aimerai toujours de tout mon cœur. »

Tandis que Murat en Calabre essaie de franchir le détroit de Messine avec ses troupes et s'acharne à l'impossible, la Reine arrange sa vie à la napolitaine. De cette existence « bien paresseuse, » elle trace de sa main le tableau : tous les jours, elle reçoit jusqu'à midi : « je dîne à une heure ; après mon dîner, je me couche jusqu'à six heures ; je soupe à neuf, je me couche à dix et je me lève à huit. Il faut que je dorme beaucoup ; j'ai pris la manière de vivre napolitaine : *mangiare, dormire e la dolce farniente.* »

(1) Archives Murat. Par exception, cette lettre de Murat à sa femme a été conservée en brouillon dans les papiers du comte de Mosbourg.

Dans l'intervalle de ses siestes, elle s'amuse à peindre : « le goût de la peinture m'a pris; » elle s'y livre sur sa terrasse nouvellement aménagée, sous les arcades et les tentes qui lui font un asile de fraîcheur : « tout le temps où je ne dors pas, je le passe sur ma terrasse, qui est vraiment charmante grâce à toi; j'y dîne, j'y peins, j'y reçois mes enfans. Hier, j'y ai donné à dîner aux ministres et aux grands officiers. Je suis heureuse de penser que j'y dînerai toujours avec toi. »

Comme affaires sérieuses, elle a de quoi s'occuper avec les deux maisons d'éducation pour jeunes filles qu'elle a fait établir, l'une à Naples, et l'autre à Aversa ; c'est sa création favorite, son œuvre, dont elle suit les progrès avec une vigilance passionnée. La vérification des comptes de sa maison d'Aversa lui prend tout un jour. Parfois, elle se donne la joie de passer avec ses enfans une journée entière. Peu de sorties; seulement quelques promenades en voiture découverte après la tombée de la nuit, à l'heure où l'on respire. En fait de représentations et de cérémonies, rien que l'indispensable : « je ne veux pas de fêtes en ton absence, » écrit-elle à son mari. C'est tout au plus si elle tient sa cour; encore plus s'abstient-elle de présider le gouvernement.

Comme elle sait Murat très jaloux de ses prérogatives souveraines et excessivement chatouilleux en cette partie, comme elle a souffert de cette irritabilité, elle affecte un complet détachement ; elle s'observe beaucoup et se surveille, employant d'ailleurs toutes ses ressources de correspondance à répéter au Roi qu'elle ne veut rien être dans le royaume que son amie dévouée, utile, volontairement effacée. A son retour, à l'en croire, il n'eût tenu qu'à elle d'exercer virtuellement les fonctions de régente ; honneurs, agrémens, moyens de gouvernement, on lui a tout offert, elle a tout refusé : « Je ne suis point disposée à rien accepter, ni les fêtes, ni les rapports de police, ni rien de ce qu'on m'a proposé ; j'ai donc tout refusé. Mon intention est de ne me mêler ici que de ce qui peut t'être agréable, et je ne veux pas donner lieu aux bruits que je viens ici pour gouverner pendant ton absence et pour me mêler d'affaires d'administration. Je veux te prouver que je suis revenue pour te montrer combien je te suis attachée. J'espère qu'il n'y aura plus de gens qui chercheront à te troubler en te faisant accroire que je m'occupe d'intrigues, que je fais un parti et que je cherche à entrer au Conseil d'État. Ceux qui te disaient cela avaient bien leurs rai-

sons. » Par ces assurances réitérées et par sa conduite extérieure, elle se prémunit contre tout soupçon de velléités usurpatrices.

En réalité, elle a l'œil à toutes choses et y met discrètement la main. De son apparente abnégation, elle se fait moyen de crédit et de pouvoir sur l'époux dont elle espère fixer la confiance. Sans se substituer à lui pour les décisions, son jeu est de les lui suggérer, de le conseiller, de l'instruire, de l'avertir et de le reprendre ; sa tactique revient constamment à lui dire : « Fais ce que tu voudras, » et puis, sous le couvert de cette précaution, à indiquer de façon très pressante ce qui doit indispensablement être fait. Sa correspondance traite de toute sorte d'objets et de détails, mais s'excuse d'y toucher : « Pardonne-moi si je t'écris tout cela ; je crois que les avis d'une personne que l'on aime sont toujours utiles. »

Les questions de personnes l'affectaient beaucoup, car elle avait ses préférences et ses antipathies très marquées. Une charge de cour, un grand commandement accordé à l'encontre de ses vœux pouvait l'impatienter, et même l'exaspérer. Vivement, elle reprochait à Murat de trop bien traiter telle famille, tel ménage : « Tu en avais assez fait pour eux, en ce moment : la femme dame du palais, et son mari n'est pas plus fait pour être chambellan que le Grand Turc. » Parmi les Français passés au service de Naples, malheur à qui s'était donné des torts envers la Reine ; elle le poursuivait de traits menus, acérés, répétés ; c'était tout un travail, à petits coups de sape, pour le miner et le détruire dans l'esprit du Roi. Au fond, prodigieusement fière de sa qualité de Française, elle n'aimait guère que des Français vinssent en dehors de leur pays chercher un avancement trop rapide, cumuler des honneurs, se faire combler de dons ; ce n'est point par des faveurs et des décorations que l'on fixerait leur dévouement : « Tous les grands cordons du monde, — écrit-elle, — ne valent pas l'honneur d'être Français. »

Les rapports avec la France continuaient de la préoccuper extrêmement. D'après les lettres de son mari et ce qu'elle savait de ses dispositions, elle craignait toujours de lui un brusque écart, une explosion de révolte qui ruinerait leur fortune commune. Ses efforts tendaient continuellement à lui faire prendre confiance et patience ; le moindre incident propice lui était occasion de renouveler ses conseils : « J'apprends avec bien du

plaisir que tu as reçu une bonne lettre de l'Empereur... Faisons tout notre possible pour le contenter et le conserver dans les mêmes dispositions. » A propos des multiples questions débattues entre le gouvernement impérial et le royaume, elle engage toujours Murat à céder. Ces questions, elle les étudie pour les mieux traiter par lettres; elle comprend l'importance des différends économiques soulevés entre les deux États; pour elle, la question des draps de France et des cotons napolitains n'a plus de secret.

Napoléon venait d'accorder quelques facilités aux importations napolitaines dans les ports et les États d'empire, mais il repoussait l'article principal, à savoir les cotons, parce que Murat continuait de fermer le royaume aux draps de France. Caroline supplie son mari de lever cette prohibition pour obtenir par réciprocité l'avantage désiré; elle se montre pressante, exigeante : « Je t'engage de nouveau à envoyer le plus tôt possible ton adhésion, car, si tu diffères encore, l'Empereur peut se fâcher et exiger ce qu'il demande sans rien accorder pour les cotons. »

Les lenteurs de Murat à se décider finissent par lui attirer de la part de sa femme une impérieuse réprimande : « Tu finiras par mécontenter l'Empereur et par perdre tous les avantages qu'il consent à accorder à tes cotons. Tu ne connais guère ta position si tu crois que toutes ces lenteurs ne peuvent pas être préjudiciables. Si l'Empereur l'a demandé, c'est qu'il le veut, et tu devrais le faire avec d'autant plus d'empressement que cela s'accorde avec les intérêts du royaume. » La prétention de Caroline est de déterminer et d'accélérer la solution des principales affaires sans jamais les régler par elle-même.

Il est vrai que les affaires viennent parfois la chercher et la saisir; elles la contraignent, en l'absence du Roi, à des décisions d'urgence. Le 19 août, un très désagréable incident survient. Pendant le défilé des voitures qui amènent au palais les personnages officiels, à l'occasion d'un cercle de cour, le cocher de M. de Grosbois, chargé d'affaires de France, se prend de querelle avec un gendarme napolitain; le Français est malmené et battu. Or, s'il est chez l'Empereur un principe avéré, affirmé par d'écrasans témoignages, c'est de venger avec la dernière rigueur toute insulte faite en pays étranger même au plus infime de ses sujets. Le cas napolitain paraît d'autant plus susceptible de conséquences qu'il y a un redoutable précédent. En Hollande, c'est à la suite d'un outrage infligé à la livrée de notre ambas-

sadeur, M. de La Rochefoucauld, et insuffisamment réparé, que l'Empereur a rompu avec éclat les relations, que le différend s'est aggravé, envenimé, et que les choses ont pris pour le royaume une tournure désastreuse. A Naples, il faut à tout prix couper court aux suites de la rixe, sans quoi l'incident va devenir un événement. Avec présence d'esprit, la Reine prend une décision immédiate et agit de sa propre initiative. Au lieu d'attendre une plainte officielle de la légation française, elle la prévient en annonçant l'intention de frapper exemplairement le coupable; même, elle le fait mettre à la disposition du chargé d'affaires, afin que celui-ci statue sur le châtiment à infliger. En même temps, afin de ménager les susceptibilités napolitaines, elle déclare que, la livrée de l'Empereur étant la sienne, l'affront lui est personnel; en conséquence, nul n'a qualité pour intervenir dans la réparation d'une offense qu'elle prend à son compte.

Le lendemain, elle annonce au Roi à la fois l'incident et le dénouement:

« Mon cher ami, nous avons célébré hier ta fête avec tout l'éclat que nous avons pu y mettre, et il ne manquait que ta présence pour compléter la joie universelle. Mais il est arrivé le matin un événement désagréable qui aurait pu avoir des suites, si je n'avais pris sur-le-champ tous les moyens d'adoucir cette affaire. Au moment où l'on se rendait au cercle du matin, le cocher de l'envoyé de France voulut dépasser une voiture qui était arrivée avant lui au bas de l'escalier. Le gendarme de garde à ce poste voulut le faire reculer, et le cocher s'avançant malgré cela et répondant avec beaucoup de brutalité, le gendarme lui a donné quelques coups de plat de sabre. M. Grosbois n'a pas manqué de donner raison à son cocher et de se plaindre que l'on avait insulté et battu la livrée de l'Empereur. On avait mis peu d'importance à ces plaintes, mais lorsque j'en ai été instruite, j'ai pensé que cette affaire allait avoir une très grande suite et peut-être un résultat semblable à celle de Hollande, si je ne mettais pas tous mes soins à l'apaiser. J'ai fait venir M. de Gallo (ministre des Affaires étrangères de Naples) et quoiqu'il ne fût pas disposé à faire de grandes réparations, je lui ai fait écrire à Grosbois une lettre qu'il a dû te communiquer, et dans laquelle, en excusant le gendarme, il annonça qu'il sera très sévèrement puni, et qu'il sera mis à sa disposition pour le châtiment. J'ai ensuite envoyé le grand

maréchal chez le chargé d'affaires de France pour lui témoigner la peine que me causait cet événement, et lui dire que j'étais aussi affligée que qui que ce soit de l'insulte faite à la livrée de l'Empereur, mon frère, et que j'en avais ordonné une peine bien exemplaire. J'ai vu le soir Grosbois qui m'a paru très bien disposé, et qui maintenant ne peut donner aucune suite à cela parce qu'il a été fait plus qu'il ne pouvait demander. Mais ayant été informée que le consul (de France) avait crié très hautement le matin dans les appartemens contre ce qui venait de se passer, je lui ai dit au cercle du soir que j'étais très étonnée qu'il eût pu se plaindre en public avec autant de violence, qu'il devait savoir que la livrée de l'Empereur était la mienne, et qu'il aurait pu penser que je suffisais pour punir l'insulte qui lui avait été faite. Il a pâli et n'a pu rien répondre. — Ainsi, sois tranquille sur cela, mon cher ami, j'ai fait ce que je devais faire, ce que j'ai cru nécessaire, et il est impossible que cet événement ait aucune suite fâcheuse.

« La veille de la fête, j'ai conduit nos enfans au théâtre du Pardo, où ils ont vu le ballet de Laurette qui les a beaucoup amusés. J'ai été un peu fatiguée des deux cercles d'hier, et pour me délasser je suis allée à minuit me promener en calèche *incognito* dans Naples avec le maréchal Pérignon. J'avais déjà fait l'un des jours derniers avec lui une petite course à la Villa Réale. C'est le seul instant où il soit possible de respirer.

« Je suis allée voir vendredi dernier l'exposition des objets d'industrie. Je n'y ai rien trouvé de nouveau ; c'est absolument comme l'année dernière.

« J'ai annoncé hier en plein cercle que tu ne tarderais pas à revenir à Naples. Cette nouvelle a fait le plus grand plaisir. C'est demain le jour fixé pour lancer à la mer le vaisseau de Castellamare. J'irai avec nos enfans et ma maison; il y aura un concours immense. Tout Naples assistera à ce beau spectacle. Après-demain, le vaisseau entrera dans le port de Naples, et il n'aura plus rien à craindre des Anglais.

« Adieu, mon cher ami, je t'embrasse de tout mon cœur. »

IV

La Reine s'était promis de ne point toucher au gouvernement intérieur du royaume et aux choses d'administration pure

Au bout de quelque temps, elle n'y tient plus ; sa passion conseillère et sermonneuse l'emporte, car elle entend monter autour d'elle la plainte de toutes les personnes que leur naissance et leur rang placent le plus près du trône.

Poursuivant l'œuvre de Joseph, Murat tenait la main à l'abolition graduelle du régime féodal. On procédait au partage des biens féodaux entre les communes et les anciens seigneurs. Une commission centrale, instituée par le Roi, tranchait arbitralement les différends. Or, cette commission passait pour outrageusement partiale envers les communes, animée d'un esprit de spoliation à l'égard de la grande propriété, et tous les nobles de Naples, tous les gens vivant d'eux, de crier misère, d'étaler leur indigence, d'entourer la Reine de mines douloureuses et de la circonvenir de récriminations éplorées. Alors, tournant le dos à la Révolution dont elle-même est issue, Caroline prend le parti de la classe où elle croit trouver le naturel soutien du trône. Au nom des intérêts lésés et des fortunes amputées, elle se permet d'adresser au Roi, par lettre du 24 août 1810, une grande remontrance :

« Mon cher ami, je profite d'une occasion sûre qui se présente pour t'écrire un peu longuement et te parler à cœur ouvert de tes intérêts. Je ne me lasserai point de te parler de l'affaire des draps de France, parce qu'elle est plus importante que tu ne parais le penser, et je suis vraiment peinée de tout le retard que tu mets à ton adhésion... Je vais te parler aujourd'hui d'une affaire qui est encore plus importante pour toi.

« Le jour de ta fête, il n'y a eu que les dames du palais et les personnes de la cour qui sont venues au cercle; il n'y a paru aucune des dames présentées. Cela vient de ce que la misère est au comble dans toutes les familles nobles, et qu'elles n'ont pas de quoi acheter des robes, depuis que cette maudite commission ruine tous les jours quelques nouvelles personnes. Je t'assure que c'est une désolation universelle et qu'on ne voit plus de joie, ni de figures gaies dans Naples, parce que la commission a ruiné tout le monde. A Paris, personne ne pouvait concevoir comment tu te décidais à perdre ainsi l'amour de tes sujets. Toutes les personnes qui s'intéressaient à toi, comme l'archichancelier et autres, disaient qu'ils n'y concevaient rien et qu'ils n'en voyaient pas le motif, et les étrangers disaient hautement qu'à Naples il n'y avait point de roi, mais que la

Révolution était sur le trône, qu'il était incroyable que le Roi donnât tort aux nobles contre les communes et qu'il dégradât ainsi ce qui l'entourait; que tu devais savoir cependant, par l'expérience de la Révolution de France, combien il était dangereux de donner raison au peuple qui n'a déjà que trop le désir d'abaisser la noblesse, et qui, après avoir détruit les nobles, n'a jamais manqué de renverser les trônes. Les ambassadeurs en disaient publiquement leur opinion, et, si ton ambassadeur n'était pas Napolitain et courtisan, il t'en aurait parlé. L'Empereur m'en ayant parlé un jour et ayant trouvé cela extraordinaire, je lui dis: « Votre Majesté devrait bien en écrire au Roi; » il me répondit: « C'est son affaire et non la mienne; qu'il s'ar- « range comme il l'entend dans son royaume. » Je ne vis que trop bien dans cette réponse que l'Empereur voulait te laisser faire, parce que, s'il désire un jour réunir Naples, il lui convient que les nobles soient mécontens et reçoivent avec plaisir sa domination. Il y a parfaitement réussi, car le mécontentement est tel que l'on dit hautement: *Nous serions mieux d'être réunis à la France.*

« Voilà comment l'on s'explique publiquement et partout, et si ta police ne te le dit pas, elle a grand tort, et c'est parce qu'elle sait que cela te serait désagréable. Mais moi, je dois te dire la vérité, et je te l'aurais dite plus tôt, si je n'eusse attendu tous les jours ton retour à Naples, parce que j'aimais beaucoup mieux te parler que t'écrire. Mais voyant que tu ne te disposes pas à revenir et que la commission fait tous les jours de nouveaux malheureux, qu'elle prend tout, et qu'elle prononce sur cinquante causes dans un seul jour, je ne puis plus différer de t'en informer et de te prier de mettre un terme à toutes ces horreurs qui t'ont aliéné tous les cœurs. On dit que Zurlo (ministre de l'Intérieur) n'est pas un malhonnête homme; je veux bien le croire; mais s'il a de l'esprit, je suis étonnée qu'il soutienne cette commission, et je suis quelquefois tentée de croire qu'il te trompe. Je te dis franchement aujourd'hui ma façon de penser, parce que, pour tes intérêts et pour ceux de ta famille, je ne pourrais te la cacher plus longtemps.

« Il ne s'agit point de se fâcher, il s'agit de conserver le trône. L'Empereur ne se décidera pas facilement à te l'enlever, tant qu'il saura que tu es aimé ici, et qu'il aurait de la peine à disposer les esprits à la réunion; mais s'il voit des facilités, des

prétextes, l'opinion préparée en sa faveur, il saisira le moment et nous n'aurions pas même alors la consolation d'être regrettés. Ce qui nous importe le plus dans ce moment, c'est de gagner du temps, de satisfaire l'Empereur dans tout ce qu'il demande, de nous concilier ici les esprits, et surtout de ne rien faire qui puisse amener le désir d'un changement. Je t'avoue que, dans la situation actuelle de l'opinion à Naples, je serais désolée que l'Empereur fît en ce moment le voyage d'Italie; il n'entendrait que des plaintes, ne verrait que des malheureux, et il trouverait tout ce pays disposé pour lui. Je ne parle ainsi que parce que je vois de près combien tout cela t'a fait de tort. Ne va pas croire que ce soient les gens de la cour qui se plaignent le plus et que je me laisse aller à leur suggestion. Comme ils attendent tous l'équivalent que tu leur as promis pour ce qui leur serait enlevé, ils sont assez tranquilles, mais ce sont tous les nobles du royaume qui sont désespérés et qui n'attendent rien de toi. Leurs plaintes sont générales et connues de tout le monde, excepté de toi, parce que ta police te le cache... Quant à la cour, je ne la vois pas. Croyant chaque jour que tu allais revenir, je n'ai reçu personne et même je n'ai reçu qu'une fois le préfet de police. D'ailleurs, il ne peut plus y avoir d'assemblée à la cour, car toutes les femmes sont misérables; elles ne veulent plus sortir, et les cercles ne peuvent plus être composés que des dames du palais. Je suis véritablement affligée de tout ce que je vois; Naples n'est plus le même, et il est bien nécessaire que tu mettes un terme à tous ces malheurs qui finiraient par amener le nôtre...

« Je te le répète, mon cher ami, je viens de te dire avec franchise tout ce qui convient à tes intérêts et aux nôtres; je n'ai écouté aucun esprit de parti, et je n'ai consulté que l'opinion générale et la raison. Je ne désire que ton bonheur, je fais mon devoir en t'avertissant de la situation que l'on te cache. J'espère que tu réfléchiras à cela, que tu apprécieras les motifs qui me font parler, et que tu répareras autant qu'il est possible tous les maux qu'a faits cette commission.

« Pour moi, je mène ici une vie bien solitaire, je ne vois personne et je passe tout mon temps à lire tes lettres, à t'écrire et au milieu de mes enfans. Je viens d'aller deux jours à Aversa pour y visiter en détail ma maison. Tout y va à merveille et j'ai été très contente de la manière dont elle est tenue. Je m'occupe également beaucoup de la maison de Naples, où les élèves ont

fait de très grands progrès. Le soin de ces deux maisons qui prospèrent fait ici mon plus grand délassement...

« Je réfléchis que tu vas me répondre que quelques nobles ne font pas Naples, et que leur malheur ne peut pas attrister toute la ville. Mais ces nobles ont des cadets à qui ils font des rentes, des personnes auxquelles ils paient des pensions, et des créanciers nombreux. Tout ce monde-là partage leur misère. Ajoute à cela qu'ils ne font plus de dépense et que le commerce en souffre. Les marchands d'objets de luxe ne vendent plus rien et plusieurs sont ruinés.

« Adieu, mon cher ami, crois toujours à toute ma tendresse. »

Lorsque cette lettre parvint au camp royal, il y avait quatre mois que Murat, après le rapprochement survenu à Compiègne, entretenait avec sa femme des rapports affectueux et confians. Pendant tout ce temps, il s'était laissé dire, insinuer, demander et même reprocher beaucoup de choses. Encore fallait-il que la mesure ne fût point dépassée. Cette fois, la Reine avait trop présumé de son crédit; l'ingérence était trop directe, trop âpre, et elle attaquait le Roi à un endroit bien sensible, dans sa sollicitude pour ces classes plébéiennes dont il entendait faire la base de son pouvoir, à l'encontre des personnages et des intérêts d'ancien régime. Devant cette façon d'incriminer toute sa politique, il se cabre brusquement, riposte par une rude rebuffade. Il écrit à la Reine une lettre très dure, violente, amère; nous n'en connaissons qu'un passage par l'allusion qu'y fait la correspondance de Caroline. Dans ce passage, Murat disait à sa femme qu'elle prenait parti contre lui, qu'elle embrassait contre lui la cause de ses ennemis.

Par une coïncidence déplorable, ce sanglant reproche atteignit la Reine deux jours après qu'elle eut éprouvé un grave accident de santé : une fausse couche dont les suites se feraient longuement sentir. C'est en pleine crise physique qu'elle reçoit le coup; elle le ressent profondément, cruellement, et prévoit les conséquences : son mari remis en défiance, en disposition soupçonneuse et presque hostile, le résultat d'une longue habileté en un instant détruit. Dans la première quinzaine de septembre, la Reine passe des journées pénibles, d'autant plus que tout concourt à lui mettre les nerfs à la torture. Un souffle embrasé, un souffle d'angoisse pèse alors sur Naples. Le Vésuve

dégage des vapeurs brûlantes qui annoncent un commencement d'éruption; Naples vit sous l'haleine du monstre, dans une atmosphère suffocante, et la Reine en éprouve un insupportable malaise : « J'étais comme électrisée et j'avais tous les nerfs en irritation; tout le monde a ressenti plus ou moins cet effet. »

Il est vrai que Murat, dès qu'il a connaissance de l'accident de santé arrivé à sa femme, change de ton; sa bonté naturelle reprenant le dessus, il s'émeut et s'inquiète, veut qu'on lui envoie des nouvelles par télégraphe aérien, veut en avoir deux fois par jour, écrit des lettres désolées, mais ces témoignages d'intérêt ne font pas oublier à la Reine les paroles qui l'ont poignardée.

Le 15 septembre, elle écrit : « Mon cher ami, ta lettre apportée par d'Arlincourt et celle du 10 que je viens de recevoir m'arracheraient des larmes si je pouvais oublier la lettre pleine de dureté que j'ai reçue de toi le deuxième jour de mon accident. Après la manière dont tu t'es exprimé dans cette lettre, je ne peux plus attacher d'importance à tes assurances de tendresse et de sensibilité; elles ne sortent pas de ton cœur, et c'est toi-même qui m'en as donné la certitude. Tu me témoignes beaucoup d'inquiétude sur ma santé; toutes les lettres que tu as reçues depuis ont dû te tranquilliser... Mes sentimens sont toujours les mêmes, car je n'ai jamais varié depuis onze ans que je suis avec toi. » Le surlendemain, elle écrit encore : « Sois tranquille sur ma santé; elle est fort bonne ainsi que celle des enfans. Quant à la lettre dont je me suis plainte, je viens de la relire, elle est affreuse... Quand tu seras ici, je te la ferai relire. Je crois qu'on ne peut rien reprocher de plus cruel à une femme que de dire qu'elle se joint à ses ennemis, et tant de choses dont j'ai besoin de ne plus me souvenir. » Voilà l'accord des époux encore une fois compromis; cette nouvelle secousse du ménage laissait prévoir un avenir de relations troublées.

V

En septembre, Murat renonçait à son expédition et rentrait à Naples. Une tentative de passage en Sicile n'avait abouti qu'à la prise par l'ennemi de deux bataillons et d'une quarantaine d'officiers. Murat faisait retomber sur l'Empereur la responsabilité de ses insuccès dans une entreprise où il se plaignait de n'avoir été ni libre de ses mouvemens, ni sérieusement soutenu.

Comme il crut devoir annoncer aux troupes, dans un ordre du jour, qu'il avait tout de même rempli les intentions de l'Empereur en inquiétant les Anglais et en faisant diversion, Napoléon trouva ce langage très mauvais et, sans se donner la peine d'en écrire lui-même, fit réprimander Murat par le ministre de la Guerre en termes d'une extrême roideur. Cette façon de le traiter en sous-lieutenant pris en faute raviva toutes les blessures de Murat. En le revoyant si durement éprouvé, la Reine lui fit-elle la scène de larmes dont elle avait paru le menacer? On peut penser que, plus avisée et prudente, elle essaya de lui procurer, par la douceur du foyer retrouvé, quelque allégement à ses peines.

Pendant l'automne de 1810 et l'hiver suivant, le Roi et la Reine vécurent réunis à Naples; par conséquent, point de correspondance continue qui nous renseigne sur leurs sentimens respectifs. Il est probable que la vie conjugale passa par des alternatives, par des crises de méfiance et des retours d'apparent abandon. En janvier 1810, la Reine semble toute consolée, parce que sans doute le nouvel an lui a valu d'affectueux témoignages. Lorsque Murat s'en va passer quelques jours dans un domaine de chasse, elle lui écrit sur un ton d'enjouement : « Il a fait un bien beau temps aujourd'hui; j'espère que tu auras fait une belle chasse. Je te souhaite une aussi belle journée pour demain. Adieu, mon cher ami, je t'aime bien parce que tu as été bien aimable pour moi; ne change pas, et je serai parfaitement heureuse. »

On avait beau échanger des paroles amies et des caresses verbales, un désaccord foncier subsistait et ne pouvait que s'accroître, car il portait sur la conception même à se faire de l'intérêt commun. Le Roi et la Reine en viendraient fatalement à représenter deux systèmes, deux partis contraires. Autour de Caroline se grouperaient forcément tous les hommes qui ne voyaient le salut de l'État napolitain que dans une étroite soumission à l'Empereur, en face du parti qui voulait exploiter les griefs de Murat et distendre les rapports avec la France jusqu'au point où toute commotion européenne les ferait se rompre.

Les différends avec la France s'aggravaient considérablement. A mesure que Murat s'émancipait, il semblait que Napoléon prît un rageur plaisir à lui faire davantage sentir le frein, à le garrotter de défenses et de prohibitions, à le tenailler d'exigences.

Murat voulait s'assurer une représentation diplomatique auprès de grandes puissances de l'étranger, accréditer des ambassadeurs à Pétersbourg et à Vienne. Napoléon mettait obstacle à ces relations qui pourraient devenir des connivences. Il voulait tenir le royaume inclus et renfermé dans l'Empire, n'admettait pas qu'il prît contact avec l'extérieur et se fît personnalité internationale. Sur les instances de Caroline, il avait promis de rétablir à Naples un ministre de France, à défaut d'un ambassadeur et à la place d'un simple chargé d'affaires; le ministre nommé, le baron Durand, tardait à rejoindre son poste. Murat de son côté traitait le chargé d'affaires avec une froideur méprisante; il ne voyait en lui qu'un agent subalterne d'inquisition et de réquisitions. Entre les deux gouvernemens, à propos de toutes les obligations à remplir par le royaume feudataire, à propos des infractions continuellement commises au blocus continental, une guerre de plume se poursuivait, s'envenimait, s'exacerbait, et comme tout se sait à la fin, comme les querelles des grands n'échappent jamais à la curiosité et à la malignité publiques, en mars 1811, le bruit se répandit que l'Empereur était si fâché contre Murat qu'il pensait à le détrôner, que le décret de réunion paraîtrait d'un jour à l'autre, que Naples allait s'absorber et s'engloutir dans l'Empire. Cette rumeur emplissait le royaume; elle circulait en Europe et en France, d'autant plus que Murat, dans ses lettres à l'Empereur, parlait toujours de rendre sa couronne, de déposer un pouvoir qu'on lui rendait insupportable, de se décharger du fardeau.

Dans cette menace permanente de démission, était-il sincère? Avec cette facilité des natures méridionales à se suggérer ce qu'elles veulent faire entendre aux autres, il est probable que Murat, à force de se répéter qu'il était le plus malheureux des rois, un roi au supplice, s'en était convaincu; alors, mieux valait rentrer dans le rang que de conserver une supériorité avilie; plutôt soldat et grand soldat que roi-esclave, voilà le thème où se complaisait amèrement son imagination surexcitée, aigrie. Ce qui par-dessus tout l'irrite, c'est que l'Empereur ne répond plus à ses lettres et lui oppose un énigmatique silence. Murat voudrait percer ce nuage et connaître son sort de la bouche même de celui qui en dispose. L'Empereur, auteur de ses maux, l'attire néanmoins comme un magnétique aimant; il voudrait aller droit à lui et l'aborder, l'affronter. En ce même

mois de mars, l'occasion lui en est fournie par la délivrance imminente de l'Impératrice, par l'approche de ces couches qui feront le grand événement de l'année. Placé par ses services dans l'élite des fidèles, Murat sera-t-il privé de voir dès le premier moment « l'auguste rejeton » que l'univers attend? Il sollicite sous ce prétexte la permission d'aller à Paris et y court.

Quelques jours après la naissance du Roi de Rome, au commencement d'avril, il est à Paris qu'il trouve encore tout transporté d'enthousiasme, tout vibrant d'une des émotions les plus intenses que la grande ville ait ressenties au cours des siècles. L'Empereur accepte dans sa suite ce roi qui s'est invité de lui-même, mais il lui bat froid et l'humilie comme à plaisir. Murat écrit à sa femme des lettres débordantes d'amertume. De loin, Caroline compatit à ses dégoûts, à ses disgrâces : « Quand je songe aux humiliations que tu éprouves et à tout ce que tu me dis dans tes lettres, j'en verse des larmes pour toi et je désire ardemment que tu reviennes et que tu te calmes... » Comme l'Empereur ne laisse rien préjuger de ses dispositions à venir, Caroline tremble pour le royaume ; elle s'épouvante d'autant plus qu'à Murat désenchanté d'un vain titre, une carrière nouvelle semble subitement s'ouvrir.

Aussi bien, au lendemain de l'événement où les peuples de France ont cru voir un signe de stabilité et de paix, après que leur vaste horizon a paru se rasséréner, un orage se forme au Nord, se rapproche, se précise. A n'en pas douter, la Russie détachée de l'alliance de Tilsit et d'Erfurt, la Russie se livre à des mouvemens suspects ; ses armées lâchent prise en Orient pour remonter vers la frontière occidentale de l'Empire ; elles se concentrent et grossissent. Effectivement, il est aujourd'hui avéré, d'après d'irrécusables témoignages, qu'en ce temps l'empereur Alexandre avait conçu le projet d'entreprendre contre Napoléon une guerre d'offensive et de surprise. Son projet était de jeter brusquement ses armées sur le duché de Varsovie et d'enlever cet avant-poste de la puissance française ; il espérait suborner la Pologne et la retourner contre Napoléon en la reformant pour son compte, en se déclarant chef et roi d'une Pologne autonome ; ensuite, il libérerait la Prusse, se rallierait l'Autriche, ferait appel aux États secondaires, aux peuples, et proclamerait l'universelle délivrance ; il voulait soulever l'Alle-

magne, soulever l'Europe : en un mot, accomplir avant la campagne de Moscou tout ce qu'il ferait après, mettre 1813 avant 1812. Son aventureux projet fut pénétré au moment même où il venait d'y renoncer. Napoléon fut prévenu directement de Varsovie, prévenu indirectement de tous côtés. Alors, comme il a failli être surpris, c'est de sa part un effort immense et précipité pour se replacer en position de combat, pour faire refluer vers le Nord l'énorme force militaire de l'Empire. Dans le milieu d'avril, par ordres immédiats, pressans, réitérés, il mobilise les armées varsovienne et saxonne, reforme en arrière une armée sous Davout, fait s'acheminer de partout des régimens et des convois, accumule des contingens, prescrit des rassemblemens ; il donne l'éveil à ses chefs de corps et prévient ses alliés. Dans ces jours d'alerte, en prévision d'une campagne où la cavalerie aura un grand rôle à jouer, où il faudra repousser l'irruption des Cosaques et dégager de cette nuée la Pologne et l'Allemagne, peut-il ne pas requérir celui de ses capitaines qui possède le génie de la guerre à cheval? Il parle à Murat d'une grande guerre dans le Nord, d'une guerre à faire ensemble, et déploie à ses yeux des perspectives glorieuses.

Au bruit des armes, Murat a tressailli. Pareil au bon coursier de bataille qu'un frémissement saisit dès que sonne le belliqueux rappel, il s'émeut et vibre. Au milieu du branle-bas guerrier qui pendant quelques jours l'environne, il se retrouve en atmosphère plus appropriée à son tempérament et plus salubre; il respire la guerre. D'ailleurs, à se jeter dans le Nord, est-ce qu'il y a seulement une nouvelle gloire à cueillir? En ces vagues et flottantes régions, est-ce qu'on ne peut se tailler à la pointe de l'épée un autre royaume, plus vaste que celui de Naples, plus lointain et plus libre? Les Polonais connaissent Murat. Ils l'ont vu passer en 1806 et 1807 comme le dieu rutilant des combats. A son aspect, l'acclamation générale ne va-t-elle pas reconnaître en lui, désigner et presque imposer à l'Empereur le chef de la chevalerie polonaise, le roi régénérateur? Dans tous les cas, une grande guerre peut donner lieu à des trocs merveilleux et à des déplacemens de souveraineté.

Convient-il cependant de sacrifier tout de suite le présent à l'avenir, un état existant, quoique précaire, à une ombre grandissante? Voilà ce que se demande anxieusement Caroline, dès qu'elle apprend les bruits de guerre. Sa terreur est que Murat, à

s'aventurer vers les espaces illimités de l'inconnu et du rêve, perde pied et se laisse détacher de cette base qu'est le royaume de Naples. Par lettre du 28 avril, elle le prie, elle le supplie de poser ses conditions à l'Empereur et de n'entrer dans aucune combinaison qui, dès à présent, le dessaisisse; elle se méfie toujours des élans d'imagination et des fougues de ce grand impulsif :

« D'après ta lettre, je crains que nous ne finissions par être obligés de quitter le royaume. Je connais ton désir de faire la guerre, tu ne pourras pas y résister. Je serais trop heureuse si tu pouvais venir gouverner ton royaume et ne plus le quitter, J'ose te faire une prière : si jamais tu te décides à faire la guerre. conserve toujours Naples, et si je ne puis pas éviter ton absence, évitons au moins la perte du royaume. Je crois que cela est en ton pouvoir; il te suffit de dire à l'Empereur que tu consens à faire la guerre, mais que tu ne consens pas à céder tes États. De cette manière, tu gagneras du temps et le temps est un grand maître. J'ai passé une journée affreuse. L'idée de quitter Naples, de te voir faire la guerre et de voir tes enfans sans existence, tout cela me désole et me fait désirer que tu m'écrives le plus souvent possible par des courriers, parce que je suis dans une inquiétude mortelle. »

VI

A Naples, les bruits de réunion couraient plus que jamais; on en parlait publiquement, scandaleusement. Dans l'incertitude qui l'opprime, la Reine questionne M. Durand, ministre de France, nouvellement arrivé. Ce ministre, ignorant des intentions de l'Empereur qui parfois éclatent sans s'annoncer, n'ose démentir des bruits que l'événement peut confirmer. En bon diplomate, il reste réservé, boutonné, fermé. A ne tirer de lui que des paroles douteuses, la Reine sent redoubler son angoisse; elle en est presque à faire son testament de souveraine, à préparer des nominations et des actes qui seront ses dispositions de dernière volonté royale.

Au milieu de ses transes, une nouvelle lui arrive soudain, nouvelle faite pour la toucher et la flatter délicieusement dans ses intimes fiertés, tout en accroissant son émoi.

Le baptême du Roi de Rome devait avoir lieu en juin. L'Em-

pereur avait désigné comme parrains l'empereur François d'Autriche et Joseph roi d'Espagne. Pour remplir les fonctions de marraine, il s'adresse à sa sœur de Naples. Soit qu'en prévision des services militaires à réclamer de Murat il veuille donner au ménage cette significative satisfaction, soit que plus vraisemblablement il tienne à bien marquer que son mécontentement du mari n'altère en rien son estime et son affection pour la femme, c'est elle qu'il choisit et nomme, par préférence entre toutes les princesses de la famille, pour tenir sur les fonts de baptême le premier-né de sa race ; c'est elle qu'il veut associer à la grandiose fête de famille où elle aura pour compère l'empereur d'Autriche, le successeur des Césars germaniques. Il lui notifie sa décision par une de ces lettres délicatement affectueuses comme il en sait écrire, lorsqu'il veut plaire, charmer, séduire et récompenser.

Caroline n'était pas préparée à ce haut témoignage ; il lui eût semblé plus naturel que Madame-Mère fût désignée : « comment se fait-il que maman n'a pas été invitée à être la marraine ? » D'autres bruits avaient couru ; on avait dit « que la marraine serait l'armée. »

A se savoir choisie, préférée, élue, Caroline éprouve un ravissement d'orgueil ; mais tout de suite, devant elle, une question très délicate se pose. Doit-elle aller à Paris pour assister personnellement au baptême, pour figurer au rang et dans le rôle éclatans qui lui ont été assignés, ainsi que l'Empereur l'y invite et le désire certainement ? Au contraire, existe-t-il des raisons assez fortes pour qu'elle doive décliner l'invitation, remplir simplement par procuration les fonctions de marraine, se faire représenter au baptême, rester à Naples et se chercher auprès de l'Empereur une valable excuse ?

Sa santé laisse toujours à désirer ; on lui prescrit des soins et un traitement. Toutefois, sa santé n'est pas assez mauvaise pour l'empêcher de partir, pour la mettre dans l'impossibilité physique de faire le voyage. Caroline sait que ses forces ne la trahiront pas et que ses nerfs la soutiendront ; elle se sent matériellement en état de se rendre à Paris et au fond meurt d'envie d'y aller. Si elle n'avait à consulter et à écouter que soi-même, elle partirait sur l'heure. Sa santé peut fournir l'excuse ; elle n'est pas un obstacle.

La vraie difficulté, c'est Murat. Dans l'état violent et cri-

tique de ses relations avec la France, Murat ne verrait-il pas avec déplaisir, avec colère, que sa femme donnât à l'Empereur un témoignage de déférence empressée et solennelle. Caroline craint de le heurter en matière si grave. Comme elle se pose toujours en épouse obéissante et soumise, comme elle sait que son influence sur son mari est au prix de cette apparente règle de conduite, elle n'ose suivre son sentiment, son inclination propres. Bien qu'elle-même n'éprouve aucun doute sur le meilleur parti à prendre, elle en réfère à l'autorité conjugale, transportée momentanément à Paris, et la sollicite de statuer : seulement, comme les circonstances pressent, elle écrit au Roi de lui mander sans le moindre retard la décision dont elle fait sentir l'urgence :

« Mon cher ami, je viens de recevoir une lettre de l'Empereur qui m'invite à être la marraine du Roi de Rome. Je t'envoie copie de sa lettre et de celles que j'écris à ce sujet à l'Empereur et à l'Impératrice. Tu y verras qu'en alléguant ma santé qui effectivement n'est pas très bonne, je me réserve cependant une porte pour accepter de me rendre à Paris, aussitôt que je saurai si tu le trouves bon et si cela te convient. Je ne veux rien faire avant de connaître tes intentions et d'ailleurs tu sais que tous les moyens me manquent. Je n'ai point d'argent pour entreprendre un voyage aussi coûteux, je ne sais comment je dois aller à Paris et quelles personnes je devrais emmener. Je sens bien, et tu jugeras comme moi, que c'est un grand honneur que l'Empereur nous fait, que nous devons y être sensibles et le lui témoigner, mais puisque j'ai une raison de santé à donner pour m'en dispenser, c'est à toi à me faire connaître ce que tu veux et ce que je dois faire. Ma santé, comme tu le sais, n'est pas assez mauvaise pour me défendre ce voyage; je puis, avec des soins, me mettre sans risque en voyage dans huit ou dix jours, et ne restant que fort peu de temps à Paris, je serais encore de retour à temps pour les eaux de Castellamare, qui me sont ordonnées et que je veux prendre à la fin de juin.

« Je ne ferai que ce que tu jugeras convenable, mais il n'y a pas un moment à perdre pour me répondre, et il est bien nécessaire que tu me renvoies le courrier le jour même où il arrivera à Paris. Si je ne dois pas partir, j'écrirai sur-le-champ à l'Empereur pour lui donner mes excuses et lui exprimer mes regrets. Si, au contraire, je dois me mettre en route, il faut que

je le sache le 20 de ce mois, au plus tard. Alors je partirai sur-le-champ. Ma petite voiture sera prête, et j'aurai tout prévu pour ne pas perdre une minute. Je ne prendrai qu'une voiture de suite et j'arriverai encore avant le baptême. Mais, dans ce cas, il faut que tu donnes des ordres pour me fournir de l'argent ici et il serait bon que tu me fasses commander sur-le-champ une robe pour la cérémonie et deux robes de bal. Je ne porterai rien avec moi et cela me suffira, étant décidée à rester très peu de temps à Paris. Tu dois savoir si l'Empereur tient à ce que je me rende à son invitation et s'il sera fâché que je n'y aille pas et quel parti il prendrait dans ce cas. De quelque manière que tu décides, je ferai ce que tu voudras, mais que je reste ou que je parte, il y aura des dépenses à faire et tu sentiras que c'est une de ces circonstances où il faut faire quelques sacrifices et ne pas lésiner. Tâche de savoir ce que fera l'empereur d'Autriche. Tu pourras adroitement avoir par le grand-duc de Wurtzbourg des renseignemens sur les cadeaux que l'on devra faire à la gouvernante et aux autres personnes attachées au Roi de Rome. Informe-toi de ce qu'il faut faire et quels sont les usages en pareille circonstance.

« Tu verras que la lettre de l'Empereur est charmante; ainsi, que je parte ou que je reste, il faut lui montrer que nous savons apprécier l'honneur qu'il nous fait et nous conduire en tous points de la manière la plus convenable. Je t'avoue que cette lettre est si bonne que, si je n'eusse eu à suivre que mon intention, je me serais mise en route sans hésiter, parce que ma santé peut véritablement le permettre. Mais je ne puis ni ne veux rien faire que de ton consentement, et les lettres où tu me parles de l'intention qu'a l'Empereur de me faire marraine ne me donnent aucun éclaircissement sur ta volonté. Tu aurais bien dû, en me parlant de cela, me faire connaître ce qu'il te convenait que je fisse. Je ne puis concevoir pourquoi tu ne t'expliques en aucune manière. Tu sais cependant que je ne puis rien faire ni rien décider que de ton aveu, et qu'il m'est impossible sous tous les rapports de partir sans l'avoir reçu. Je te le dis encore, il n'y a pas un moment à perdre, renvoie-moi dans le jour le courrier; il faut que je sache avant le 20 ce que je dois faire, et encore ce sera bien tard pour tout disposer si je dois partir et pour m'excuser si je reste... »

La Reine prend d'ailleurs ses précautions à tout événement.

Pour le cas où son mari l'empêcherait de partir, elle joint à sa lettre quatre procurations à présenter, signées de sa main, à quatre personnes qui seront priées successivement, et l'une à défaut de l'autre, de la représenter au baptême. Par peur de quelque étourderie, elle ajoute pour son mari cette recommandation fort raisonnable : « Tu ne diras pas non plus que je t'ai envoyé quatre procurations, car tu sais que personne ne voudrait accepter si l'on savait que j'ai fait la même invitation à quatre personnes. »

Tandis qu'elle écrit sa lettre, elle calcule le temps nécessaire à un courrier sûr pour la porter à Paris et rapporter la réponse : en supposant toute diligence faite, quinze jours bien comptés. Quinze jours, c'est long pour une femme qui va se consumer d'impatience et qui brûle d'être fixée. Est-ce qu'il n'est pas quelque moyen de se renseigner plus rapidement et d'abréger le délai de retour? Entre Paris et Naples, le télégraphe aérien, le télégraphe inventé par Chappe, fonctionnait par signaux échelonnés de distance en distance, sur des tours ou des points culminans. Seulement, communiquer par cet alphabet aérien, ce serait converser à ciel ouvert, placer sous les yeux des administrations françaises et conséquemment de l'Empereur le problème délicat qui s'agitait entre les époux. Tout de même, la Reine réfléchit que Murat pourrait lui télégraphier sa réponse, à condition d'employer un langage convenu, et aussitôt elle ajoute cette prière à sa lettre : « Si tu crois que je doive venir à Paris, tu pourrais me le faire comprendre par le télégraphe et me faire dire : *le Roi désire savoir si la Reine est en route;* cela voudra dire qu'il faut que je m'y mette et je ne perdrai pas une minute. »

Au bout de quelques jours, quand on eut calculé que le message interrogatif avait sûrement atteint Paris, la Reine attendit sans doute d'heure en heure le signal de réponse; elle attendit en vain. Le télégraphe, hélas! s'immobilisait obstinément; ses grands bras ne dessinaient point dans l'air le signal d'appel. A ne voir rien venir, Caroline ne conserve plus qu'un fragile espoir d'être appelée par le Roi et prépare son excuse auprès de l'Empereur. Dans une série de lettres confiées à la poste, c'est-à-dire destinées à passer au Cabinet noir et de là sous les yeux du maître, elle annonce fictivement à son mari le progrès de son mal : les malaises persistent, la faiblesse augmente; les remèdes n'agissent pas; on parle d'une consultation

Si elle partait, elle aurait horriblement peur d'être « retenue malade dans quelque mauvaise auberge. » Et tout cela se mêle de regrets exprimés, d'impatiences simulées, et par attention charmante à l'adresse indirecte du ménage impérial, Caroline dit à son mari : « Baise pour moi les petites mains du roi de Rome. »

Le 19 mai, le retour du courrier lui apprit positivement que le Roi ne la voulait pas aux fêtes du baptême. Aussitôt, elle se résigne ; sans murmurer et, à l'appui de la lettre d'excuses qu'elle rédige pour l'Empereur, elle s'impose d'être tout à fait malade, simule un état d'indisponibilité absolue, se condamne à plusieurs semaines d'immobilité et de quasi-solitude.

Durant cette sorte de quarantaine qu'elle s'inflige, ce qui la fâche, c'est que Murat, à en juger d'après les lettres qu'il lui adresse, ne paraît pas apprécier tout le mérite de son acte de renoncement ; même, il a l'air de croire, d'après des bruits de journaux et des commérages, qu'elle observe mal la règle nécessaire de claustration, qu'elle sort et voit du monde, qu'elle se permet au besoin des excursions. Dans ses réponses, la Reine fait sentir que son sacrifice, encore qu'accompli de bon cœur, devrait lui valoir plus de justice, plus de gratitude, et elle se pose un peu en victime du devoir d'obéissance conjugale :

« J'apprends aujourd'hui que le courrier que je t'ai envoyé le 2 est arrivé et que tu es content des nouvelles qu'il t'a apportées. Tu n'as pas dû être un moment inquiet sur la conduite que je pouvais tenir.

« Aussitôt que tes intentions m'ont été connues, je n'ai pas hésité un instant. Je n'ai pas examiné si c'était bien ou mal, si ce que tu me demandais était utile ou non à nos intérêts ; il m'a suffi de savoir que tu désirais que je restasse, et mon parti a été pris sur-le-champ. Nos volontés, comme nos intérêts, ne peuvent jamais être séparées ; mon désir exclusif est de faire ce qui te convient, et quoique le voyage de Paris pût flatter mon amour-propre pour l'objet qui m'y appelait et par la manière dont j'y avais été invitée, je n'ai pas regretté un seul instant de ne pas y aller, et j'ai été heureuse de te donner dans cette occasion un nouveau témoignage de mon attachement.

« Crois donc une bonne fois, mon cher ami, que je ne puis rien vouloir, ni rien faire que ce qui peut te convenir, et que rien ne peut me coûter lorsqu'il s'agit de marcher de concert avec toi et d'entrer dans tes intentions. Je suis quelquefois tentée de

croire que tu ne me connais pas encore, malgré les preuves innombrables que je t'ai données d'une amitié sans bornes, et c'est là ce qui m'afflige souvent. Notre sort est lié pour la vie; rien au monde ne doit nous désunir, et dans les circonstances où nous nous trouvons nous ne pouvons être forts que par une union à toute épreuve. Je sais que ton cœur est bon et que tu m'aimes, mais tu as trop de facilité à croire les faux rapports que font les gazettes ou nos ennemis. Comment se fait-il que tu me parles encore du voyage de Nola qui a eu lieu au commencement du mois dernier et lorsqu'il n'était encore question de rien ? Pouvais-je prévoir ce qui arriverait, et une petite course faite il y a six semaines peut-elle rien faire présumer sur la situation actuelle de ma santé? Je ne suis pas sortie du lit depuis dix-sept jours ; puis-je empêcher les imbéciles et les malveillans de dire et d'écrire que je me porte bien, que je reçois, que je sors, etc.? Et cependant, tout mon service sait que je ne quitte pas mon lit, et mes dames, qui passent les soirées autour de mon lit à festonner, peuvent le certifier. Crois donc bien qu'ayant, d'après ton désir, adopté une manière de me conduire, je n'ai pas assez peu de jugement pour rien faire de contraire, et que je saurai m'imposer toutes les privations qui seront nécessaires. Certainement la vie que je mène est bien triste et même nuisible à ma santé, mais je m'y soumets entièrement parce que tu le juges utile à nos intérêts... »

Il est impossible de dire si l'Empereur fut dupe du jeu concerté entre les époux à l'encontre des désirs de Caroline. Quoi qu'il en fût, le baptême du roi de Rome se fit sans la présence de la marraine volontairement recluse. Après cette grande cérémonie, rien ne nécessitait plus la présence de Murat auprès de l'Empereur, car la guerre avec la Russie s'éloignait et l'alerte était passée. On tenait maintenant pour certain que l'empereur Alexandre, après avoir poussé ses troupes jusqu'au bord de la frontière, venait de contremander son offensive. En fait, s'il acceptait comme inévitable un suprême conflit avec la France, il le concevait désormais autrement ; au lieu de prévenir notre attaque, il s'était résolu à l'attendre, à laisser la grande armée des Français s'enfoncer et s'engouffrer en Russie. Cette armée, Napoléon a maintenant le temps de la former non par préparation immédiate et fiévreuse, mais par effort lent, méthodique, embrassant toute l'Europe; il mettra un an à

la pousser vers les frontières septentrionales de l'Allemagne. Si Murat veut guerroyer tout de suite, guerroyer en grand, c'est ailleurs qu'il doit se porter. Un voyage du roi Joseph à Paris, ses démêlés avec l'Empereur, son insuffisance reconnue, faisaient prévoir des changemens en Espagne ; on parlait d'y reconstituer un commandement général de nos troupes. Murat parut ambitionner cette fonction ; c'est de quoi sa femme le blâmait : « Je crains que l'arrivée de Joseph à Paris ne décide l'Empereur à l'envoyer en Espagne, et il me semble que tu t'exposes beaucoup à cela en paraissant désirer d'y aller faire la guerre. L'Empereur pourrait bien te prendre au mot dans ce moment. Je te conseille donc d'en moins parler et de t'arranger de manière que rien ne t'empêche de revenir à Naples après le baptême. »

Murat s'arrêta finalement à ce parti. Il obtint la permission de retourner à Naples et d'opposer ce démenti par le fait aux bruits d'une annexion à laquelle l'Empereur n'avait pas sérieusement songé. Même, l'Empereur fit sévèrement réprimander son ministre à Naples pour n'avoir pas tout de suite coupé court à ces rumeurs, pour avoir laissé mettre en doute la stabilité du gouvernement auprès duquel il représentait. Caroline respira ; quant à Murat, les inégalités de traitement subies en France, la persuasion où il était qu'on ne le ménageait qu'à raison de son utilité militaire, les procédés tour à tour durs et captieux de l'Empereur, les brusques alternatives et les saccades endurées le laissaient profondément irrité. Il revenait de Paris plus ulcéré qu'il n'y était allé. Dans cet état violent, lorsqu'il rentrait à Naples le 30 mai 1811, il se trouvait plus accessible aux suggestions du parti qui prétendait transformer ce soldat fidèle en roi révolté

ALBERT VANDAL.

LE ROMAN FRANÇAIS[1]

II[2]

L'HONNÊTE HOMME ET LA PRÉCIEUSE

LE GRAND CYRUS ET *LA CLÉLIE*

Adieu les paysages! Le roman jette sa houlette aux orties, il renonce au séjour des bois et des champs; il prend congé des moutons et des bergeries. Le paysage ne rentrera dans le roman que fort tard. Et vraiment je me surprends à regretter ceux de d'Urfé. Son grand mérite entre tous les faiseurs de pastorales, c'est que son Arcadie à lui n'était pas un pays imaginaire; il l'avait placée aux lieux où il était né et qui lui étaient demeurés chers au travers de tous les hasards de sa vie vagabonde.

Issu d'une des plus nobles familles du Forez, province située entre Lyon et l'Auvergne, il vante sans cesse sa chère Loire, son Lignon, son mont Isoure et il les décrit avec tant de netteté et de précision qu'il y transporte son lecteur. Il n'est pas jusqu'à un gros orme solitaire sur la route de Montverdun qu'il ne réussisse à nous faire voir. Tout est faux dans son livre, hormis les lieux. Ces bergers sont des chimères! Des bergers poètes, casuistes et platoniciens! Mais le gros orme de la route de Montverdun est réel, très réel; qui sait s'il n'existe pas encore?

(1) *Copyright by* Mme Gabriel Lippmann.
(2) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

Et certainement si je vais jamais dans le Forez, je l'y chercherai. Mais, comme je le disais en commençant, adieu les ormes et les sycomores! Le roman se dégoûte de la vie pastorale. Et là-dessus, il revêt un pourpoint, un manteau de satin bleu, il couvre sa tête d'un chapeau à plumes et le voilà parti! Où va-t-il?

Parler le moins possible et parler sans plaisir, tel est un des traits caractéristiques de la sauvagerie et du sauvage primitif; et l'on pourrait dire que le degré de civilisation où un peuple est parvenu peut se mesurer au degré d'importance dont jouit la parole dans sa vie habituelle, au rôle qu'elle joue dans son existence. Au-dessus du sauvage qui parle peu, il y a le sauvage perfectionné qui se sert de la parole pour toutes les communications où l'obligent les nécessités mêmes de sa vie, semblable à ces enfans peu développés qui n'ouvrent la bouche que pour demander à boire et à manger. L'aurore de la civilisation s'est déjà levée sur un peuple, quand il prend goût aux longs récits et qu'il honore les chantres qui lui racontent l'histoire de ses héros et de ses dieux. Le jour viendra où la parole lui devenant toujours plus chère, il lui élèvera un trône au milieu de la place publique, ce trône qui s'appelle une tribune et où l'éloquence ira s'installer pour l'exhorter, le conseiller, le louer ou le censurer. Mais l'éloquence de la tribune, c'est encore la parole utile, la parole mêlée aux affaires, la parole affairée. Que la civilisation s'élève encore d'un degré, et ce peuple appréciera ce qu'on pourrait appeler les paroles inutiles, dont le seul résultat est le plaisir qu'on éprouve à parler et à entendre parler; la parole ne servant qu'à un rapprochement momentané des esprits, à un échange passager de pensées et de sentimens, au commerce plus ou moins intime des âmes, bref, ce qu'on nomme la causerie ou la conversation.

Or, nous avons reconnu que nos bergers du Lignon étaient des civilisés assez perfectionnés pour que le plaisir de converser entre eux fût le premier de leurs plaisirs, capable au besoin de tenir lieu de tous les autres; et même que le goût de la conversation est leur seule passion sérieuse. Mais tôt ou tard cette passion-là leur fera quitter le séjour des champs et des bois. Les bois et les prairies ne sont pas les endroits les plus favorables à la conversation. Le murmure des ruisseaux, le chant des oiseaux, les bêlemens des moutons, sont des causes de distraction; les aspects variés du ciel, le vol vagabond des nuées, le bruit du

vent dans les feuillages portent à la rêverie, et rien de plus contraire à la conversation que la rêverie, elle est sa grande ennemie. D'ailleurs, il faut prévoir les jours de pluie. Je sais bien qu'il ne pleut jamais dans l'*Astrée*. Mais en cela d'Urfé ne s'est pas soucié d'être exact. La pluie est malheureusement une réalité avec laquelle il faut compter. Et quel trouble-fête que la pluie! Mais il y a plus. La première condition pour bien converser, c'est de déposer, ne fût-ce que quelques instans, le fardeau de ses préoccupations ordinaires. Introduisez au milieu d'un cercle de personnes qui causent et qui ne songent qu'à causer, un homme soucieux, qui porte sur son front l'empreinte des inquiétudes qui le tourmentent; la conversation ne tardera pas à languir. L'état de l'âme qui est propice à la conversation est donc un état artificiel dans lequel l'homme réussit à oublier les réalités sérieuses de sa vie, ses affaires, ses intérêts, ses déceptions, ses espérances aussi et ses perspectives d'ambition; où il oublie tout cela, pour ne plus penser qu'à parler et à entendre parler les autres. Et cette situation d'esprit étant artificielle, il faut créer aussi à la conversation un lieu artificiel, qui lui soit spécialement consacré, un lieu destiné à la fête, où la lumière même soit artificielle, afin que ces bougies allumées crient à ceux qui entrent : « Hors d'ici les affaires et les affairés! On ne s'occupe ici que de donner du plaisir et d'en procurer, si possible, aux autres.

Ce lieu artificiel qui est favorable à cet état d'esprit artificiel dans lequel l'homme se sent disposé à converser, c'est *un salon*. Or, le premier salon, le seul important, fut fondé en France, à Paris, à l'époque même où d'Urfé faisait paraître son *Astrée*. Catherine de Vivonne avait épousé, en 1600, le marquis de Rambouillet. Élevée en Italie, par une mère italienne, elle avait pris à Rome, ce centre du grand mouvement de la Renaissance, le goût des choses de l'esprit et des plaisirs délicats. Revenue en France, elle fréquenta quelque temps la Cour; mais l'air un peu grossier qu'on y respirait ne pouvait lui convenir, et elle s'en éloigna bientôt. S'érigeant en architecte, elle se fit construire un hôtel dont elle-même avait dessiné les plans. Les deux nouveautés de ce bâtiment consistaient l'une dans la place réservée à l'escalier qu'on mettait d'ordinaire au milieu, avec des salles d'un côté et de l'autre, ce qui donnait divers appartemens de dimension restreinte. Mme de Rambouillet plaça son

escalier à l'un des coins, afin d'avoir une enfilade de grandes chambres, toutes de plain-pied et communiquant entre elles. La seconde nouveauté fut que jusqu'alors toutes les tentures étaient rouges ou brunes, et que Mme de Rambouillet, désireuse de ménager aux yeux des plaisirs neufs, imagina une tenture de velours bleu rehaussée d'or et d'argent. « Elle s'est fait faire un palais de son dessein, qui est un des mieux entendus du monde. Et elle a trouvé l'art de faire, en une place d'une médiocre grandeur, un palais d'une vaste étendue. L'ordre, la régularité, et la propreté, sont dans tous ses appartemens, et à tous ses meubles : tout est magnifique chez elle, et même particulier ; les lampes y sont différentes des autres lieux ; ses cabinets sont pleins de mille raretés, qui font voir le jugement de celle qui les a choisies ; l'air est toujours parfumé dans son palais : diverses corbeilles magnifiques pleines de fleurs font un printemps continuel dans sa chambre ; et le lieu où on la voit d'ordinaire est si agréable et si bien imaginé, qu'on croit être dans un enchantement, lorsqu'on est auprès d'elle. Au reste jamais personne n'a une connaissance si délicate qu'elle pour les beaux ouvrages de proses, ni pour les vers. Elle en juge pourtant avec une modération merveilleuse ; ne quittant jamais la bienséance de son sexe, quoiqu'elle soit beaucoup au-dessus (1). »

Et voilà le fameux salon bleu fondé, qu'elle consacre aux plaisirs de la conversation. Dans ce salon bleu, elle rassemble tout ce que Paris possédait alors d'hommes et de femmes distingués par la naissance et par le mérite. On sait que ce salon devint bientôt une véritable institution sociale, tant l'influence s'en fit ressentir sur les mœurs, sur les esprits et les caractères. Et voilà pourquoi le roman quitte les bords du Lignon. C'est le salon bleu qui l'attire. Il pourra là satisfaire à son gré ce goût de conversation qui le possède. Et au salon bleu le roman s'appellera Sapho ou Mlle de Scudéry, c'est tout un. Et Sapho, ou Mlle de Scudéry, écrira *le Grand Cyrus* et *la Clélie*. Et dans ces deux œuvres on verra du monde tout ce qui s'en peut voir à la clarté des bougies.

Recueillons-nous. *Le Grand Cyrus! la Clélie! Le Grand Cyrus* a dix volumes. *La Clélie* a dix volumes ! Dix et dix font vingt. Vingt volumes !... mais rassurez-vous, vous ne serez pas

(1) Portrait de Cléomire (*Grand Cyrus*).

les victimes d'un guet-apens. Je n'analyserai pas ces vingt volumes. Aussi bien y serais-je embarrassé. M. Cousin, qui en raffole, déclare qu'après des années d'études, il n'a pas réussi à bien saisir l'intrigue du *Grand Cyrus*. Encore l'a-t-il lu la plume à la main. Aussi Saint-Simon, pour donner une idée du décousu qui régnait dans les discours du duc de Lauzun, lequel avait la manie de parler de ceci à propos de cela et de cela à propos de ceci, et se perdait à tout coup dans ses paroles, Saint-Simon ne trouve pas d'autre terme de comparaison que les intrigues de Mlle de Scudéry. De l'intrigue de *la Clélie*, je ne veux dire que ceci, c'est qu'elle commence par ces mots :

« Il ne fut jamais un plus beau jour que celui qui devait précéder les noces de l'illustre Aronce, et de l'admirable Clélie ; et depuis que le Soleil avait commencé de couronner le Printemps de roses et de lis, il n'avait jamais éclairé la fertile campagne de la délicieuse Capoue, avec des rayons plus purs, ni répandu plus d'or et de lumière dans les ondes du fameux Vulturne, qui arrose si agréablement un des plus beaux pays du monde. Le ciel était serein, le fleuve était tranquille, tous les vents étaient renfermés dans ces demeures souterraines, d'où ils savent seuls les routes et les détours; et les Zéphyrs même n'avaient pas alors plus de force qu'il en fallait pour agiter agréablement les beaux cheveux de la belle Clélie : qui, se voyant à la veille de rendre heureux le plus parfait amant qui fut jamais, avait dans le cœur, et dans les yeux, la même tranquillité qui paraissait être alors en toute la Nature. »

A quoi donc tient que l'illustre Aronce n'épouse sur-le-champ l'admirable Clélie ? Cela tient à un tremblement de terre qui, à la dixième page du premier volume, fait disparaître subitement Clélie et la fait tomber, par une série d'accidens inexplicables, entre les mains d'Horace, rival d'Aronce. Et il faut dix volumes, ni plus ni moins, avant qu'Aronce puisse conduire à l'autel Clélie : « De sorte qu'après tant de malheurs ces deux illustres personnes se virent aussi heureuses qu'elles avaient été infortunées, et ne virent rien qui pût égaler leur bonheur, que leur vertu. Mais comme Clélie avait une statue à Rome, Porsenna lui en fit faire aussi une, devant le superbe tombeau qu'il avait fait bâtir, et Anacréon mit ces vers au piédestal de la statue :

Son courage est encor plus grand que sa beauté,
Le Tibre dans son onde en fut épouvanté,
Et tant qu'on parlera de Rome et d'Italie,
Le temps respectera la gloire de Clélie.

Comme le temps, respectons la gloire de Clélie. Je veux dire tenons-nous-en à une respectueuse distance!... Non, je ne vous mettrai pas aux prises ni avec *le Grand Cyrus*, ni avec *la Clélie*, ni avec aucun de ces vingt volumes où

... jusqu'à je vous hais, tout s'y dit tendrement..

Encore si ce style n'était que tendre! Mais ce que je lui reproche surtout, c'est qu'il a l'air léger, et qu'il ne l'est pas. La phrase y succède à la phrase avec aisance, sans embarras; c'est coulant, c'est limpide, et à la longue c'est étouffant. On dirait des flocons de neige; chaque flocon pèse moins qu'une plume; mais les flocons tombent si bien qu'on finit par être enseveli.

Que dirons-nous donc du *Grand Cyrus* et de *la Clélie*, puisqu'avant d'arriver à Mme de La Fayette il nous faut traverser cet autre carrefour de Mercure? Nous dirons que *le Grand Cyrus* est la peinture du monde où avait vécu Mlle de Scudéry, habillé et déguisé à la Persane, et que *la Clélie* est la peinture de ce même monde, habillé et déguisé à la Romaine. Nous répéterons aussi, après M. Cousin que, dans *le Grand Cyrus*, composé de 1648 à 1653, et qui parut le premier, Mlle de Scudéry représenta surtout la société qu'elle avait appris à connaître dans le salon bleu, et que, dans *la Clélie*, elle décrivit sa propre société, celle qui se réunissait chez elle, à ses samedis au Marais, dans son propre salon, qu'elle ouvrit, alors que le salon bleu, fermé aux commencemens de la Fronde, n'était plus qu'un souvenir.

Nous ajouterons que si ces vingt volumes jouirent d'une vogue presque égale à celle de l'*Astrée*, bien que plus éphémère, cette vogue tient à ce que les contemporains retrouvaient dans les héros des personnages de leur connaissance, le Grand Condé, son illustre sœur, la marquise de Rambouillet, tous les habitués du salon bleu ou des samedis, et que plus d'une fois on fit des démarches auprès de l'auteur pour obtenir l'honneur d'être portraituré et de figurer dans ses romans. Mais, ce qui est plus important, ces mêmes romans étaient considérés comme une sorte d'enseignement théorique du savoir vivre, comme une école où l'on venait apprendre le beau langage et les belles manières; et

les conversations en particulier, qui en sont l'essence et la quintessence, renfermaient à la fois les modèles et les leçons de l'art de s'exprimer avec grâce sur tous les sujets dont se plaisait à s'entretenir le beau monde d'alors. Aussi ces conversations furent-elles extraites et publiées à part en plusieurs volumes qui parurent successivement sous le titre de : *Conversations*, *Nouvelles conversations*, *Conversations morales*, *Entretiens sur toute espèce de sujets*. Et entre 1680 et 1692, à l'époque où elle commençait à être oubliée, Mlle de Scudéry, attentive à ne rien négliger pour ressaisir sa gloire qui la quittait, les réimprima en dix petits volumes qu'elle ne craignait pas de recommander comme renfermant toutes les recettes moyennant lesquelles on fait son chemin dans le monde et on s'y fait goûter.

Portraits et conversations, tout a un but dans *la Clélie* comme dans *le Grand Cyrus;* l'auteur enseigne sans cesse; sous sa plume féconde, les exemples et les préceptes se multiplient à l'infini, et son but avoué est de mettre en lumière l'Idéal dans les mœurs tel qu'on le concevait de son temps, tel qu'on le mettait en pratique au salon bleu; ou pour mieux dire, d'apprendre aux novices, aux apprentis dans l'école du monde, ce que c'est que l'homme idéal, la femme idéale, ou, pour parler le langage du temps, à quelles conditions on peut devenir un *honnête homme* et une *précieuse*. Voilà précisément la seule chose que nous demanderons aux vingt volumes. Que l'illustre Aronce épouse ou n'épouse pas l'admirable Clélie, peu nous importe. Mais il est intéressant de savoir sous quels traits, vers le milieu du XVIIe siècle, on se peignait la perfection humaine, et personne ne peut mieux que Sapho satisfaire sur ce point notre curiosité. Esquissons donc d'après elle, et aussi brièvement que possible, les deux types qu'elle a pris tant de peine à immortaliser.

La *précieuse!* Pour être juste envers elle, il faut oublier Cathos et Madelon, et leurs pommades et leurs blancs d'œufs, et leur phébus, et l'ithos et le pathos! Cathos et Madelon ne sont pas de vraies précieuses; ce sont, comme le dit Molière, les singes des précieuses, deux petites pecques provinciales à qui la lecture des romans a renversé la tête et brouillé la cervelle; elles sont aux véritables précieuses ce que sont les Mascarille aux vrais marquis. D'ailleurs on a depuis longtemps remarqué que la pièce des *Précieuses ridicules* a été composée et jouée en 1659 et qu'il y avait alors près de douze ans que le salon ble-

était fermé. Rapprocher seulement Madelon de Mme de Rambouillet, c'est d'une absurdité qui saute aux yeux. Et souvenons-nous que Mme de Longueville, Mme de Sablé, Mme de Sévigné elle-même et Mme de La Fayette ont été des précieuses. Cela nous rendra respectueux.

Qu'était-ce après tout que la *précieuse* dans le sens primitif du mot, la précieuse telle qu'elle est représentée dans *le Grand Cyrus* encore mieux que dans *la Clélie?* La *précieuse* est une femme qui a du prix et qui le sent. C'est une femme qui a du prix, qui est le contraire d'une personne vulgaire, une femme distinguée et dont la distinction paraît dans toute sa personne, dans ses sentimens, dans son langage, dans ses manières. La *précieuse* est d'abord une femme distinguée par son esprit, car l'ignorance est une vulgarité. Il est un certain degré de culture de l'intelligence dont il ne lui était pas permis de se passer. On ne lui demande pas de la science; la pédanterie serait une autre espèce de vulgarité; mais on veut, comme Molière lui-même, « qu'elle ait des clartés de tout. » N'oublions pas que le salon bleu n'était pas seulement un lieu de conversation, c'était encore un lieu de lecture. Corneille y venait lire *Polyeucte*, Voiture y récitait ses petits vers; Bossuet, âgé de seize ans, y prononça son premier sermon qu'il acheva sur le coup de minuit. Sur quoi Voiture lui dit : « Monsieur, je n'avais jamais entendu prêcher ni si tôt, ni si tard. » La lecture terminée, on discutait, on raisonnait, chacun disait son avis. La *précieuse* devait donc être en état de se connaître en prose et en poésie; elle était tenue à admirer et à critiquer à propos et au besoin à savoir dire pourquoi. Aussi le salon bleu a-t-il rendu d'éminens services à l'éducation des femmes en France; il a été pour elles comme un foyer de culture. C'est sous le règne de Louis XIII qu'elles commencent à lire, à s'instruire; c'est à dater de cette époque, que l'ignorance est mal vue, regardée en pitié.

Ce qu'il fallait surtout à une précieuse, en matière de connaissances littéraires, c'était à tout le moins une teinture d'italien et d'espagnol, les deux langues à la mode. Savoir le latin était un luxe que s'accorda Mme de Sévigné. Savoir le grec, était une ambition qui ne se rencontra guère que chez l'abbesse de Fontevrault. Mais la langue du Tasse et celle de Lope de Vega étaient familières à un grand nombre de *précieuses*.

La distinction de l'esprit n'est rien sans la distinction du

caractère et des manières. La *précieuse* devait avoir d'autres façons de sentir que le vulgaire. On exigeait qu'elle eût une délicatesse de perception, une noblesse de sentimens qui ne viennent qu'aux âmes bien nées. C'était le mélange d'une dignité qui ne sentît jamais l'effort, ni la raideur, et d'un abandon gracieux, d'un tour enjoué dans l'esprit qui se renfermât toujours dans les limites étroites des bienséances. Et tels étaient les sentimens, tel devait être aussi le langage : toute affectation, comme toute familiarité malséante, en était bannie. Mais sans avoir l'air d'y toucher, la *précieuse* était obligée de donner à ses discours et à ses moindres propos un tour particulier, à la fois agréable et piquant, qui faisait paraître ses pensées à leur avantage et qui souvent prêtait à des choses rebattues un air de nouveauté surprenante.

Certes, *être précieuse* dans le sens précis du mot, n'était pas une entreprise aisée ; car la précieuse était composée de nuances, et des nuances aux grosses couleurs, la transition n'est que trop facile. Aussi comprend-on que le type ait promptement dégénéré. Quand on se pique d'être distinguée, et qu'on n'en possède pas le don naturel, cette préoccupation se change en la manie de se distinguer, et cette manie était assez répandue parmi le vulgaire des précieuses, car il y avait aussi un vulgaire parmi les précieuses. Dans la famille même de Mme de Rambouillet, nous voyons déjà percer les excès de la préciosité. Chose curieuse, la délicatesse de santé de Mme de Rambouillet semblait la prédisposer à ces raffinemens. « Il est vrai, dit Mlle de Scudéry, que parmi tant d'avantages qu'elle a reçus des dieux, elle a le malheur d'avoir une santé délicate, que la moindre chose altère ; ayant cela de commun avec certaines fleurs, qui, pour conserver leur fraîcheur, ne veulent être ni toujours au soleil, ni toujours à l'ombre : et qui ont besoin que ceux qui les cultivent leur fassent une saison particulière pour elles, qui sans être ni froide ni chaude, conserve leur beauté par un juste mélange de ces deux qualités. » Elle détestait surtout la chaleur du soleil, et c'est pour cette raison qu'elle institua dans son hôtel l'usage des alcôves. On raconte qu'un jour à la promenade elle s'évanouit et qu'on lui voyait bouillir le sang dans les veines ! Je ne réponds de rien, ce sont les propres expressions de Tallemant des Réaux. Mais autant le corps était faible, autant l'âme était forte.

Mme de Rambouillet, que Mlle de Scudéry a peinte dans *le Grand Cyrus* sous le nom de Cléomire, peut être proposée

comme le type achevé et sans tache de la précieuse. Esprit supérieur et cultivé, sa distinction était dans son sang, et jamais rien en elle ne trahissait l'effort. Ce qui la sauvait de toute affectation, c'est qu'elle n'avait aucune prétention personnelle et qu'elle possédait la rare faculté de s'oublier; aussi s'occupait-elle des autres plus que d'elle-même; accueillante, douce, modeste, incapable d'humeur et de caprice; la seule peine qu'elle eût à prendre, c'était de laisser agir en elle la nature et de se montrer telle qu'elle était. Ainsi faite, il n'était pas à craindre que sa préciosité la fît tomber dans aucun travers : « Sa physionomie est la plus belle que je vis jamais! Et il paraît une tranquillité sur son visage, qui fait voir clairement quelle est celle de son âme. On voit même en la voyant seulement, que toutes les passions sont soumises à raison, et ne font point de guerre intestine dans son cœur. En effet, je ne pense pas que l'incarnat qu'on voit sur ses joues, ait jamais passé ses limites, et se soit épanché sur tout son visage, si ce n'a été par la chaleur de l'été, ou par la pudeur; mais jamais par la colère, ni par aucun dérèglement de l'âme. Ainsi Cléomire étant toujours également tranquille, est toujours également belle... Au reste, l'esprit et l'âme de cette merveilleuse personne surpassent de beaucoup sa beauté. Le premier n'a point de bornes dans son étendue, et l'autre n'a point d'égal en générosité, en constance, en bonté, en justice et en pureté. L'esprit de Cléomire n'est pas un de ces esprits qui n'ont de lumière que celle que la Nature leur donne; car elle l'a cultivé soigneusement; et je pense pouvoir dire, qu'il n'est point de belles connaissances qu'elle n'ait acquises. Elle sait diverses langues, n'ignore presque rien de tout ce qui mérite d'être su; mais elle le sait sans faire semblant de le savoir; et on dirait à l'entendre parler, tant elle est modeste, qu'elle ne parle de toutes choses admirablement comme elle fait, que par le simple sens commun, et par le seul usage du monde (1). »

Après elle le principal ornement de son salon était sa quatrième fille, la fameuse Julie d'Angennes, qui devint plus tard la duchesse de Montausier. Julie était comme sa mère un type de précieuse où la distinction s'accorde avec le naturel. Esprit moins élevé, raison moins ferme, âme moins haute, elle rache-

(1) Portrait de Cléomire (*Grand Cyrus*).

tait ces désavantages par une facilité d'humeur, une souplesse, un agrément, une vivacité, un enjouement qui enchantèrent tout ce qui l'entourait et lui valurent bien des hommages.

« Philonide est une personne dont la naissance est des plus heureuses du monde; car elle a tout ensemble beaucoup de beauté, beaucoup d'agrément, beaucoup d'esprit, et toutes les inclinations nobles et généreuses. Sa taille est des plus grandes et des mieux faites; sa beauté est de bonne mine, sa grâce est la plus grande naturelle qui sera jamais. Son esprit est le plus charmant, le plus aisé, et le plus galant du monde; elle écrit aussi bien qu'elle parle, et elle parle aussi bien qu'on peut parler. Elle est merveilleusement éclairée en toutes les belles choses, et n'ignore rien de tout ce qu'une personne de sa condition doit savoir. Et elle danse bien jusqu'à donner de l'amour, quand même elle n'aurait rien d'aimable que cela. Mais ce qu'il y a de merveilleux, est qu'elle est tellement née pour le monde, pour les grandes fêtes, et pour faire les honneurs d'une grande Cour, qu'on ne peut pas l'être davantage. La parure lui sied si bien, et l'embarrasse si peu, qu'on dirait qu'elle ne peut être autrement. Et les plaisirs la cherchent de telle sorte, que je ne pense pas qu'elle ait jamais été enrhumée en un jour où il y ait eu un divertissement à recevoir; et si je l'ai vue quelquefois malade, ç'a été en certains temps mélancoliques, où il n'y avait rien d'agréable à faire. Encore ne l'était-elle qu'autant qu'il le fallait être, pour attirer toute la Cour dans sa chambre, et non pas assez pour se priver de la conversation (1). »

Mais à côté de Julie et de sa mère, dans Mlle Angélique de Rambouillet se montre déjà l'excès de la préciosité. Angélique avait une délicatesse de sens quelque peu outrée qui la rendait chagrine et méprisante, et une aversion pour certains mots fort honnêtes qui lui semblaient bas; en revanche, elle avait un goût excessif pour les beaux esprits et peu de tolérance pour les autres. Un gentilhomme prétendait qu'elle s'évanouissait quand elle entendait un méchant mot. Aussi hésita-t-il longtemps avant de prononcer celui d' « avoine » devant elle, sachant qu'elle le prendrait mal. Puis n'ayant eu le courage de lâcher son mot, il se leva et partit en disant : « On ne sait vraiment comment parler céans. »

(1) Portrait de Julie d'Angennes (*Grand Cyrus*).

« Anacrise est tout ensemble une des plus aimables, et une des plus redoutables personnes de toute la Phénicie. Ce n'est pas qu'elle ne soit généreuse, et qu'elle n'ait même de la bonté ; mais sa bonté n'étant pas de celles qui font scrupule de faire la guerre à leurs amis, Anacrise est sans doute fort à craindre : car je ne crois pas qu'il y ait une personne au monde, qui ait une raillerie si fine, ni si particulière que la sienne. Il y a tout ensemble de la naïveté, et un si grand feu d'imagination, aux choses agréables et malicieuses qu'elle dit, et elle les dit si facilement, elle les cherche si peu ; et les dit même d'une manière si négligée, qu'on pourrait douter si elle y a pensé, si on ne la connaissait pas. Cependant, elle ne dit jamais que ce qu'elle veut dire ; et elle sait si parfaitement la véritable signification des mots dont elle se sert en raillant ; et sait encore si bien conduire le son de sa voix, et les mouvemens de son visage, selon que plus ou moins elle a dessein qu'on sente ce qu'elle dit, qu'elle ne manque jamais de faire l'effet qu'elle veut. Au reste, il y a une différence entre Philonide et Anacrise, qui est considérable, et qui en met beaucoup en leur bonheur : car la première ne s'ennuie presque jamais : elle prend de tous les lieux où elle est, ce qu'il y a d'agréable, sans se mettre en chagrin de ce qui ne l'est pas : et porte partout où elle va un esprit d'accommodement, qui lui fait trouver du plaisir dans les provinces les plus éloignées de la Cour. Mais pour Anacrise, il y a si peu de choses qui la satisfassent, si peu de personnes qui lui plaisent, un si petit nombre de plaisirs qui touchent son inclination, qu'il n'est presque pas possible que les choses s'ajustent jamais si parfaitement, qu'elle puisse passer un jour tout à fait heureux en toute une année, tant elle a l'imagination délicate, le goût exquis et particulier, et l'humeur difficile à contenter. Anacrise est pourtant si heureuse, que ses chagrins mêmes sont divertissans : car lorsqu'on lui entend exagérer la longueur d'un jour passé à la campagne, ou celle d'une après-dînée en mauvaise compagnie, elle le fait si agréablement et d'une manière si charmante, qu'il n'est pas possible de ne l'admirer point, et de ne pardonner pas à une personne d'autant d'esprit que celle-là, d'être plus difficile qu'une autre au choix des gens à qui elle veut donner son estime et accorder sa conversation (1) ! »

(1) Portrait d'Angélique de Rambouillet (*Grand Cyrus*).

D'Anacrise à Philaminte et à Belise, la transition est facile. Anacrise nous conduit tout droit aux précieuses définies par l'abbé de Pure. Ce sont ces précis de l'esprit, ces résidus de raison qui ont perdu de réputation les vraies précieuses. Sortons du salon bleu, de cette société éminente qui s'y rassemblait, pénétrons dans ces salons qui se formèrent en foule à son imitation, c'est là que nous verrons la préciosité dégénérer de plus en plus et mériter d'avance les sifflets du bon sens représenté par Molière et par Boileau. C'est là qu'on s'occupe de se faire un langage à part, et de proscrire les mots roturiers, et de les remplacer par d'autres plus raffinés. Mais ce n'est pas seulement par des raffinemens de langage que se manifeste l'excès de la préciosité, c'était plus encore par des raffinemens de sentimens. La vraie précieuse devait avoir des façons de sentir non communes ; surtout elle s'attribuait le droit d'exiger qu'on éprouvât pour elle des sentimens et qu'on l'entourât d'hommages qui eussent quelque chose de rare et d'exquis.

« Les femmes, disait une précieuse, Mme de Sablé, les femmes, ornemens de la terre, sont faites pour être adorées et répandre autour d'elles tous les grands sentimens en accordant comme une assez digne récompense leur estime et leur amitié. »

La précieuse est une idole. Et quel est le servant, le dévot de l'idole? C'est l'*honnête homme*. Qu'est-ce que l'*honnête homme?* C'est pour le fond le berger de l'*Astrée*, mais un berger dont la tâche s'est compliquée. Tellement compliquée que quelquefois on l'appelait *le Mourant*, parce qu'il était sans cesse en danger de mourir. Le berger n'était tenu que de savoir aimer et de savoir le montrer et le dire. Mais l'honnête homme est vraiment appelé à se multiplier. Il va sans dire qu'on lui demande d'avoir de la culture et de la grâce dans l'esprit, de la noblesse et de l'aisance dans les manières, de la dignité dans la conduite, de la bienséance dans les discours, de se montrer libéral, magnifique, généreux. Ce doit être un Espagnol frotté de bel esprit italien. Mais, ce qui est essentiel, il faut que toutes ses qualités naturelles ou acquises, il les dépose aux pieds de la précieuse et qu'il se mette lui-même à la merci de tous ses caprices. Le mérite qu'il doit avoir par-dessus tous les autres, est ce que Mlle de Scudéry appelle « l'air et le ton galant. » Ce qui veut dire que, quelles que puissent être ses préoccupations, les soucis que lui donnent l'embarras de ses affaires, ou l'assombrissement où le

jette un accès de migraine, tout dans son air, dans son maintien, dans son langage doit marquer qu'il n'a qu'un désir et qu'une pensée, le désir et la pensée de plaire à la précieuse et de l'amuser.

On trouve dans *le Grand Cyrus* et dans *la Clélie* deux espèces d'honnêtes gens. Il y a l'honnête homme enjoué et l'honnête homme mélancolique. L'honnête homme enjoué est celui qui, selon l'expression de l'auteur, possède l'esprit de joie et le porte partout avec lui. Celui-là est né joyeux et son métier d'amuseur lui coûtera peu d'efforts. L'honnête homme mélancolique a plus à faire; il ne lui est permis d'être mélancolique que lorsque la précieuse y consent; mais sur son ordre, il faut qu'il secoue de son front le sombre nuage qu'il couvrait, qu'il ait à point nommé de l'esprit, et que, sans se faire prier, il improvise une stance, un sonnet ou un madrigal. Ce sont de ces choses qu'un honnête homme ne refuse pas. Malheur à ceux qui ont la verve intermittente! Mais ce qui est plus grave, plus difficile, il faut que l'honnête homme aime et qu'à tel moment donné, il ne laisse paraître, de sa passion que ce que l'idole en veut bien agréer. Car l'honnête homme est celui en qui les bienséances sont devenues une seconde nature, et ces bienséances, c'est la *précieuse* qui en décide. L'*honnête homme*, en un mot, c'est celui qui sait par cœur la Carte du Tendre et qui peut voyager en tous sens dans ce pays, sans risquer de s'y fourvoyer.

« Madame, dit Aronce à Clélie, me permettez-vous d'espérer que, pourvu que je continue, je serai bientôt au delà de cet agréable village qui s'appelle Petits Soins; et que si je ne puis aller à Tendre sur Estime, je pourrai arriver un jour à Tendre sur Reconnaissance; n'osant pas prétendre d'aller au troisième, ni penser seulement qu'il y ait quelque chose au delà de Tendre; car pour ces bienheureuses Terres inconnues, qu'on ne voit qu'en éloignement, je me trouve si consolé d'être fortement persuadé que les autres n'y peuvent aller non plus que moi, que je ne laisserai, ce me semble, pas d'être heureux, quand je serai arrivé à Tendre... »

La carte du Tendre! Sublime invention de Mlle de Scudéry. Et pour comprendre toute la complication du métier d'honnête homme, le mieux est de prendre connaissance de cette fameuse Carte. Elle fit événement; tout le monde l'étudia, l'apprit par cœur. Ce furent de beaux jours pour Mlle de Scudéry. Elle pou-

vait se regarder comme la législatrice du royaume du sentiment ; toutes ses sentences faisaient loi. Aussi, quelle conscience, quelle attention scrupuleuse, quel recueillement de tous les instans, elle apportait à la composition de ses romans! Elle sentait bien que c'était une affaire d'État et que les destinées du genre humain en dépendaient.

On raconte qu'un jour, voyageant avec son frère, et étant descendue dans une hôtellerie, le soir elle entra en conférence avec lui au sujet de l'un des épisodes du *Grand Cyrus* qui les occupait fort. Il s'agissait du prince Mazare. Fallait-il le laisser vivre? Fallait-il le faire mourir? M. de Scudéry plaidait sa cause, sa sœur était impitoyable et, la discussion s'échauffant, elle finit par s'écrier d'une voix forte : « Le prince mourra, il faut que le prince meure. » D'honnêtes marchands logés dans la chambre voisine entendirent ce propos. Croyant à un complot contre la vie du Roi, ils coururent avertir la police, et nos deux romanciers furent conduits en prison, d'où ils eurent quelque peine à sortir.

Mais ce qui occupait Mlle de Scudéry bien plus encore que les aventures de ses romans, c'étaient les poses qu'elle donnait à ses personnages. Elle était la maîtresse à danser des âmes et elle savait que toutes les attitudes des précieuses et des honnêtes gens de ses romans seraient fidèlement reproduites à la ville et à la cour. Aussi que tous ses personnages représentent bien! Qu'ils ont le maintien noble! Quel grand air! Que de vertus! Que de beaux sentimens! Il ne leur manque qu'une chose, une misère, en vérité, la vie. Ce sont des automates, des machines, et à tout instant on entend crier la manivelle. Ils font penser au cheval de Roland, vous savez! Ce cheval si admirable, à la tête si fière, à la robe si lustrée!... Il n'avait qu'un seul défaut! Il était mort...

VICTOR CHERBULIEZ.

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

1870-1872

II[1]

LA FORMATION DU CENTRE ET LES NATIONAUX-LIBÉRAUX

Lorsque la dépêche d'Ems, insidieusement remaniée par Bismarck, fit à travers l'Allemagne un bruit de fanfare, la Prusse tout entière se dressa. Les catholiques du Rhin, dont beaucoup, après 1815, n'avaient endossé qu'avec mauvaise humeur l'uniforme des Hohenzollern, s'apprêtèrent tout de suite à venger les susceptibilités germaniques. Un de leurs prêtres, Janssen, qu'allaient bientôt illustrer ses travaux d'histoire, avait, dès 1861, dénoncé la France comme une convoiteuse, et dressé la liste amère de tous nos manques de respect envers l'inviolable Rhin. Poète à ses heures, on citait de lui, aussi, quelques vers à Frédéric Barberousse; il semblait qu'il y fît surgir l'Empereur, et que la même épée dont autrefois Barberousse avait menacé le Pape, dût aujourd'hui viser ailleurs, et frapper ailleurs.

Un autre catholique avait à son tour chanté : « Quand s'éveillera-t-il, le vieux dormeur du Kyffhaüser? Au peuple uni manque un pasteur, à l'Empire uni manque un Empereur. » Cette strophe datait de 1862; elle était du médecin Weber, que

1 Voyez la *Revue* du 1er janvier 1910.

plus tard son roman des *Treize Tilleuls* devait rendre populaire dans tous les pays où l'on dit *Ia*. Weber, en 1870, nous traquant jusque dans nos bibliothèques, adressait à Bismarck un poème pour réclamer de la Prusse triomphante qu'elle nous reprît le fameux manuscrit de Manesse, jadis apporté de Heidelberg, et qui contenait les strophes de plus de 120 *Minnesinger*. On eût dit que Weber excitait au butin, comme Janssen au combat; et c'est en chantant une marche de Weber que les hussards rhénans scandaient chez nous leurs chevauchées.

Le converti Bernhard, beau-père du grand tribun catholique Mallinckrodt, affichait la haine de la France; Mallinckrodt lui-même s'offrait, dès le début de la guerre, pour remplir en Alsace un poste administratif. Dans le dernier Parlement de l'Allemagne du Nord, le 26 novembre 1870, Pierre Reichensperger exultait : « Je ne mets pas en doute, s'écriait-il, qu'à nos yeux s'ouvriront les portes du Kyffhaüser et que nous saluerons à son aurore le réveil de l'Empire. » Ainsi réapparaissait en plein Parlement, évoqué par ce juriste catholique, le même mythe dont s'étaient enchantées les imaginations érudites d'un Weber ou d'un Janssen. « Je prendrai aux Français l'Alsace et la Lorraine, disait à son tour son frère Auguste, et je leur octroierai le comte de Chambord comme roi. Les pauvres diables, du moins, auraient de nouveau un principe sous les pieds. »

Les catholiques de la Westphalie et du Rhin détestaient dans la France du second Empire la puissance qui avait humilié la catholique Autriche par l'affranchissement de l'Italie, et qui avait indirectement humilié l'Allemagne par l'affaiblissement de l'Autriche; avec une étrange partialité, ils en voulaient à Napoléon, beaucoup plus qu'à Bismarck, de tout ce qu'ils trouvaient de douloureux dans les conséquences de 1866. Puisque la « Grande Allemagne » n'était plus, ne pouvait plus être, et puisqu'une occasion s'offrait de tirer vengeance et de faire en même temps, peut-être, quelque chose de grand avec la « Petite Allemagne, » avec l'Allemagne amputée de l'Autriche, ils s'en iraient vers Sedan, et même plus loin... L'histoire diplomatique regarde Sedan comme la suite de Sadowa; mais leur mysticisme, à eux, considérait Sedan comme la revanche de Sadowa, comme une punition divine, accablant à jamais celui que Janssen appelait l'aventurier Welche, ce Napoléon qui avait permis aux Hohenzollern de vaincre les Habsbourg.

Ils détestaient, encore, dans la France impériale, la puissance centralisatrice dont les maximes administratives, reprises en tous pays par les pouvoirs forts, menaçaient les autonomies locales; et si le joug prussien pesait sur eux d'un poids trop lourd, ils s'en prenaient derechef à cette France à laquelle on empruntait, pour les asservir, certains principes de gouvernement. Ce qu'en un mot ils détestaient dans la France de Napoléon III, c'était la France révolutionnaire elle-même, sur laquelle jadis le génie de Joseph Goerres, un Rhénan, avait vomi l'anathème comme un volcan crache sa lave. Et l'on voyait les catholiques de Prusse, allègres, enthousiastes, marcher côte à côte, sous les enseignes du roi Guillaume, avec des protestans à la mémoire longue, qui se targuaient de faire expier la Révocation de l'Édit de Nantes et de découronner une grande puissance catholique; avec des « libéraux, » lointains bâtards de la France de 1792, qui, par la conquête de l'Alsace et par l'unification germanique, prétendaient sanctionner le principe révolutionnaire des nationalités. L'esprit au nom duquel s'était fait Sadowa et l'esprit qui, sourdement, continuait de protester contre Sadowa, avaient soufflé, l'un et l'autre, dans les drapeaux de la Prusse, pour les pousser au delà du Rhin; une force supérieure, la discipline prussienne, les empêchait de se quereller entre eux, et même, sous le bivouac, de garder le sentiment de leur conflit; mais du fond des consciences, consciences ennemies qui toutes étaient des consciences d'Allemands, ils continuaient de souffler, et les drapeaux d'avancer.

Dans les États du Sud, les chefs parlementaires des catholiques avaient en général déploré la guerre; ils craignaient que l' « autel du prussianisme » — le mot est du Bavarois Ringseis — n'en fût rehaussé. Le 17 juillet encore, une feuille catholique de Munich télégraphiait à Paris que la Bavière n'accorderait pas un kreuzer pour la mobilisation. Mais, trois jours après, sans grands tiraillemens, la Chambre bavaroise elle-même, où les catholiques dominaient, votait les crédits militaires réclamés. L'opinion des plus mécontens se reflétait, avec une subtile exactitude, dans un mot du publiciste Joerg, directeur des *Feuilles historico-politiques*, qui avait combattu les crédits : il appelait de tous ses rêves une intervention de l'Autriche entre les deux belligérans, et il ajoutait : « Sinon, le triomphe de la Prusse sera la perte de la liberté germanique, le triomphe de la France

sera la perte de l'honneur germanique. » Pour n'être pas d'un bismarckien, le propos était encore d'un bon Allemand.

Les hommes d'État de Berlin et les amis qu'ils s'étaient faits en Bavière demeuraient inquiets; leurs soupçons, dont témoignent les *Mémoires* de Hohenlohe, se concentraient sur les prêtres. On accusait le clergé de vouloir provoquer, dans les populations bavaroises, un mouvement d'hostilité contre la Prusse et contre la nécessité de se battre; un journal qui s'appelait *La guerre populaire allemande* prodiguait cette accusation. Mais avant la fin d'août, le national-libéral Marquardsen croyait constater que les soldats bavarois étaient devenus grands amis des Prussiens, et qu'à leur retour ils feraient propagande pour l'unité. N'avait-on pas vu, même, un arrondissement rural de Bavière blâmer solennellement son député, qui avait voté contre la guerre? Au demeurant, l'heure des discussions était close, et faisait place à celle de l'action; dans nos champs de France, les catholiques du Sud n'étaient pas les moins ardens à réaliser la pensée bismarckienne, à la façon bismarckienne, par le fer et par le sang, par un sang qui, souvent, était le leur.

Il n'est pas de gestes plus forts que les gestes des mourans; il n'en est pas devant qui s'incline, avec une passivité plus aveugle et plus pieuse, la docilité des survivans. « Ultramontains » du Sud et luthériens du Nord, de ce geste même avec lequel ils tombaient ensemble, paraissaient inviter l'Allemagne à s'unir; et l'idée bismarckienne avait désormais pour interprète le langage des morts.

Mais, à l'écart de ces poignantes mêlées, des polémiques en Allemagne commençaient de se dessiner; et tandis que les boutades de Bismarck, quotidiennement notées par Busch, n'incriminaient jamais le patriotisme des soldats catholiques, la presse nationale-libérale s'attachait à semer certaines rumeurs et à développer certaines suspicions.

I

Depuis neuf ans, les nationaux-libéraux s'occupaient d'unifier l'Allemagne. Entre eux et Bismarck, de longues luttes s'étaient déroulées, au sujet de la méthode d'unification; Bismarck les avait domptés, sinon toujours convaincus. Eux étaient des doctrinaires, fort attachés à leurs négations; il était, lui, un croyant,

qui faisait, en bon élève de Machiavel, une politique de sceptique. Le Christ rédempteur, auquel Bismarck savait gré d'être Bismarck, était en grande défaveur chez les nationaux-libéraux ; on lui reprochait de couvrir de son nom respecté les aspirations de ce que Mommsen appelait la prêtraille, et de mettre en péril, par là même, le progrès et l'humanité. Aussi n'aimait-on, dans ce parti, ni les catholiques, ni les protestans croyans; on comptait sur des persécutions pour avoir raison des premiers; on se sentait plus désarmé vis-à-vis des seconds, et la colère qu'on leur vouait était d'autant plus rageuse, qu'elle désespérait de pouvoir s'assouvir sous le règne d'un Hohenzollern orthodoxe. Bluntschli, grand juriste et philosophe de mince envergure, était le penseur du parti, penseur emphatique et morose, qui ne pouvait se consoler de n'être pas ministre en Bade, et qui prenait, comme pis aller, le fauteuil présidentiel dans les congrès du protestantisme libéral et dans les congrès maçonniques. C'était dans ces congrès, c'était dans les groupes ou dans les loges qui s'y faisaient représenter, que les sous-officiers locaux de l'armée nationale-libérale allaient chercher une conception du monde et de la vie, ou, pour le moins, la phraséologie qui leur donnerait l'illusion d'en avoir une ; Bluntschli leur fournissait des formules, très sonores, très enflées, et qui se pavanaient ensuite avec tant d'éclat sur les lèvres de ceux qui les répétaient, qu'ils finissaient par s'admirer eux-mêmes.

Peu à peu, ces formules étaient devenues impérieuses; elles avaient voulu passer à l'acte. En août 1869, une foule chaotique, à Berlin, fit assaut contre un cloître : les nationaux-libéraux en conclurent que le peuple avait parlé, et proposèrent des lois contre les moines. Bismarck fit comprendre qu'il n'avait pas le temps. La réforme du régime scolaire était leur autre idée fixe; elle échouait également. Bismarck leur disait : Avant tout, faisons l'Allemagne. Bluntschli, qui venait l'entretenir, sur un ton doctoral, des « satisfactions intellectuelles à donner à la nation, » prenait le parti d'attendre, en soupirant; et l'Israélite Lasker trouvait l'expectative assez sage : on allait d'abord édifier la maison, la couvrir d'un beau toit, solidement charpenté, et sous le toit, plus tard, discussions et disputes pourraient impunément commencer. Mais les nationaux-libéraux n'étaient pas sûrs de Bismarck; et muselés à la Chambre, ils faisaient tapage dans le pays.

L'assemblée protestante de Worms, en mai 1869, applaudis-

sait au discours de Bluntschli proclamant qu'il fallait marcher pour la « liberté allemande » contre les influences intellectuelles romaines. Celle de Berlin, en octobre, manifestait contre l'école confessionnelle. A la Pentecôte de 1870, un autre congrès, réuni à la Wartburg, apprenait de la bouche de Bluntschli qu'un grand combat se préparait, que toute science, toute liberté, toute culture étaient menacées; et l'on décidait que l'année suivante Bluntschli parlerait contre les Jésuites et Baumgarten contre « le papisme dans le protestantisme, » ce qui signifiait, en bon allemand, contre l'orthodoxie.

Ainsi se vérifiait, d'une inquiétante façon, ce cri d'alarme qu'avait poussé, dès le mois de décembre 1869, le catholique Weber : « Nous sommes entrés, pour l'instant, dans l'ère antichrétienne : la rage contre toute confession positive, spécialement contre la catholique parce qu'elle est la plus positive, est incroyablement grande. Il y a des contagions morales plus pernicieuses et plus rapides que les contagions physiques. Dieu aide les siens! Nous devons avoir cessé d'être un peuple chrétien. » L'archevêque Ledochowski, moins pessimiste, se montrait néanmoins anxieux : « Pour mon compte, écrivait-il en 1870, je suis convaincu que le gouvernement s'efforcera de conjurer la tempête. Réussira-t-il? C'est une autre question. Le cas échéant, nous nous défendrons. Mais, hélas! la défense, dans des cas pareils, n'arrête pas le mal, ordinairement. »

Des anecdotes scandaleuses ou terrifiantes, colportées par les feuilles locales, propageaient la contagion que diagnostiquait Weber. On faisait surtout du bruit autour d'une séquestration de nonne, à Cracovie; toutes les « feuilles d'intelligence » (*Intelligenzblatt*), auxquelles trouvait attrait, ne fût-ce qu'en raison de leur titre, l'épaisse vanité de beaucoup de lecteurs, racontaient avec de copieux détails cette macabre histoire. Les magistrats firent la lumière, qui justifia le couvent; mais la presse étouffait la lumière, ne rectifiait rien, et plus tard, Mallinckrodt, dénonçant au *Reichstag* ce parti pris contre la vérité, tressaillait d'une telle fureur que son banc en tremblait devant lui. Le fantôme émacié de la nonne Barbara Ubryk continuait d'obséder les imaginations; et les nationaux-libéraux, grands prêtres de la religion de l'humanité, osaient reprocher aux autres sacerdoces de brandir des épouvantails.

Les soldats de l'Allemagne, nationaux-libéraux ou non, ne se

souciaient plus, une fois en France, ni de Barbara, ni de la civilisation, ni de l'humanité. Mais en Allemagne, le parti poursuivait ses desseins. L'heure approchait où le toit serait construit, où les « satisfactions intellectuelles » deviendraient urgentes. Déjà des enfans terribles s'impatientaient. « D'abord les Français, ensuite les Jésuites, » écrivait dès le 5 août, dans un journal de Gœttingue, un obscur référendaire. « Le parti ultramontain, expliquait un autre, doit être acculé, par la guerre franco-allemande, à une situation analogue à celle des révolutionnaires badois après 1849, et les soldats victorieux mettront un terme aux manœuvres de ce parti. »

Dans cette terre badoise qui, depuis dix ans, servait de champ d'expériences pour l'offensive « anticléricale, » le député catholique Baumstark notait d'effrayans symptômes : à Constance, chaque victoire sur la France était fêtée comme un triomphe sur l'ennemi intérieur, sur le catholicisme ; ailleurs, on défendait aux catholiques de tenir un *meeting*, en les qualifiant de traîtres à la patrie. « Les nationaux-libéraux, écrivait Baumstark en septembre, déploient les plus grands efforts pour influer sur la politique future de la patrie unifiée et réaliser enfin, autant que possible, leurs plans depuis longtemps caressés. »

Leur tactique était très captieuse. S'ils parvenaient à faire croire que les prêtres catholiques avaient souhaité la défaite de l'Allemagne, et puis à établir, d'autre part, que les victoires allemandes étaient des victoires du protestantisme, ils mettraient ainsi les catholiques en dehors de la nouvelle Allemagne, et ce serait l'affaire de quelques votes, ensuite, pour les mettre en dehors de la loi... On épia donc les propos des curés ; et les espions, fatigués, finirent par en inventer : on disait qu'ils faisaient prier pour la victoire des Français ; que, dans le secret du confessionnal, ils prêchaient la désertion ; qu'à la frontière, ils trahissaient ; que, dans le Palatinat, ils cherchaient à empoisonner les soldats du prince royal. Les démentis indignés survenaient ; le patriotisme des prêtres hessois était solennellement reconnu par des enquêtes judiciaires.

Mais alors surgissaient, à la rescousse des anecdotiers ainsi confondus, de fort ingénieux dialecticiens, dont l'adresse consistait à faire comprendre que l'attitude prêtée à ces curés n'avait, en définitive, rien d'absurde, puisque, avec l'Allemagne, c'était le protestantisme qui triomphait. « Les armées allemandes

marchent sur Paris, lisait-on dans une gazette protestante de Leipzig. La prépondérance des élémens germains sur les élémens latins doit se manifester avec une entière évidence ; c'est ce qui a déjà eu lieu, il y a dix ans, sur le terrain colonial du Nord de l'Amérique ; le Sud, catholique et romain pur sang, ne put résister au Nord protestant et germanique ; force lui fut de plier sous lui ; ainsi, dorénavant, sur le continent européen, le protestant germain doit être le premier, et le catholique romain le second. » D'audacieuses équations étaient posées : allemand et protestant, welche et catholique, devenaient des termes synonymes (1). Un prédicateur de la cour de Berlin, le Wurtembergeois Guillaume Hoffmann, avait prophétisé, comme suite de Sadowa, la conquête de toute l'Europe, y compris la Turquie, par l'évangile de Luther : telle était la prochaine besogne de l'Allemagne, et les catholiques n'auraient rien à dire, puisque germanisme égalait protestantisme. Un certain colonel de Holstein écrivait insolemment à Émile de Girardin : « Comment un homme comme vous n'a-t-il pas vu que l'avenir appartient aux races septentrionales ou protestantes ! L'Allemagne, terre classique du libre examen, qui avait Luther quand on ne savait pas chez vous ce qu'est la logique, l'Allemagne est destinée à être pour l'Europe ce que le pays de Franklin est pour l'Amérique. » Et sans doute semblait-il à ce colonel qu'il parachevât la gloire de sa patrie, lorsque, chez nous, maître de notre sol avant de l'être de notre langue, il accablait de son insulte le « catholicisme *idiotifié*. »

Quelque abîme qu'il y eût entre le mysticisme d'un Luther et le rationalisme des nationaux-libéraux, ils aimaient cette thèse facile d'après laquelle, à Sedan, Luther en personne avait gagné la partie. Ils pouvaient alléguer, à l'appui, quelques actes de l'épiscopat français : « Demandons à Dieu de vouloir bien nous faire triompher pour notre honneur de nation catholique, avait écrit l'évêque Plantier, de Nîmes. Demandons-lui la même grâce au nom de son Église, pour le moins aussi menacée que la France par les développemens exagérés de la Prusse dissidente. » Les nationaux-libéraux se faisaient une arme de tous les textes qui laissaient deviner un antagonisme entre l'Église romaine et le nom prussien. On entendait même courir cer-

(1) Le professeur Lichtenberger, dans la *Revue chrétienne* de 1871, éleva contre ce « nationalisme » protestant, au nom de l'Alsace, d'éloquentes protestations.

tains bruits, d'après lesquels la France, si le succès l'eût favorisée, aurait fait une croisade anti-protestante : le prince royal, écoutant ce qui se disait en Alsace, notait, dès le 9 août 1870, ces étranges rumeurs; et l'on racontait dans le Palatinat que si nos turcos avaient passé le Rhin, ils auraient coupé la tête aux paysans protestans. La coupable légèreté d'un journaliste affirmait, dans un grand organe parisien, que des souscriptions s'organisaient pour les Prussiens dans les populations protestantes du Languedoc ; et parmi ces populations couraient des bruits sinistres : elles s'attendaient à des massacres, le 9 août à Nîmes, le 15 août en Alsace, le 6 septembre dans les Cévennes. L'invraisemblance même de nos désastres, déconcertant nos prévisions, déroutant nos jugemens, rendait les esprits accessibles à d'autres invraisemblances, celles du mensonge : et de ce chaos d'absurdités émergeait pour certains cette redoutable conclusion, que la guerre des deux peuples était, en son essence, le duel de deux confessions. Les nationaux-libéraux goûtaient ce genre de formules, à la faveur desquelles leurs compatriotes catholiques, soldats victorieux d'une armée victorieuse, paraîtraient, avec toute leur Église, englobés par le Dieu de Luther dans la providentielle disgrâce de l'ennemi vaincu.

II

Il était naturel qu'à l'encontre de pareilles manœuvres, l'opinion catholique s'armât et s'organisât. Entre 1852 et 1863, la Chambre prussienne avait possédé une fraction catholique, dont nous avons naguère raconté la grandeur et la décadence. Les campagnes parlementaires et populaires dirigées en 1869 contre les cloîtres avaient invité les fidèles de Rome à se grouper de nouveau; et leurs bonnes volontés, laborieuses, tâtonnantes, avaient ébauché plusieurs projets. L'un d'eux, élaboré par Pierre Reichensperger, était adressé à la *Gazette populaire de Cologne* le 11 juin 1870; un autre, qui portait la date du 28 octobre, s'était lentement préparé dans la petite ville westphalienne de Soest, devenue pour les catholiques de Prusse, on s'en souvient peut-être, un laboratoire d'études sociales. Ces deux programmes réclamaient le maintien des libertés religieuses garanties par la Constitution, le maintien du caractère confessionnel de l'école, et des allégemens fiscaux ; le manifeste de Soest contenait, par

surcroît, certaines motions sociales en faveur du petit métier et de la classe ouvrière. Rien de menaçant, ici, pour la paix des esprits et des Églises; ces revendications n'aspiraient, en définitive, qu'au maintien des lois et coutumes existantes; et si elles faisaient éclat, c'est que la notoriété des menaces hostiles les y contraignait. La Chambre prussienne devait se renouveler le 16 novembre 1870: les ordinaires de Cologne, de Trèves, de Münster, de Culm, signalèrent aux fidèles la gravité du péril et la portée religieuse de leurs votes. Le 16 novembre, on s'en fut aux urnes : une soixantaine de catholiques furent élus.

Pierre Reichensperger, à vue d'œil, les jugeait « diablement hétérogènes; » il fallait un peu d'ordre dans leur petite cohue. Savigny, fils du grand jurisconsulte, vice-chancelier de la Confédération du Nord, était parmi les plus notables; il invita quelques-uns à dîner, pour causer. Le vicaire Müller, de Berlin, proposa de former un parti nettement confessionnel: il eut contre lui tous les laïques illustres qui devaient être, quelques mois plus tard, les chefs du Centre allemand. Les discussions s'échauffèrent, et puis traînèrent; Windthorst fatigué s'en alla dormir; Pierre Reichensperger, Savigny, Kehler, reçurent finalement mission de faire quelques démarches pour la formation d'un parti, que Mallinckrodt voulait étiqueter « catholique conservateur. » Ils se remuèrent, et convoquèrent pour le 13 décembre tous leurs coreligionnaires du nouveau *Landtag*. C'est vers la dénomination de *Centre* que penchait Pierre Reichensperger : au dernier instant, il fut malade; et c'est à son frère Auguste et à Savigny que revint l'honneur de faire adopter son projet. Cinquante députés à peu près se trouvèrent d'accord pour s'organiser en une fraction qu'ils appelèrent « Centre, parti de la Constitution ; » le premier mot, volontairement pâle, systématiquement neutre, laissait le groupe ouvert aux protestans; le second terme, qui valait un programme, indiquait le parti pris de défendre les garanties religieuses accordées par la Constitution de 1850. Une douzaine de catholiques, auxquels cette initiative demeurait suspecte, s'éparpillèrent dans les autres fractions de l'Assemblée. Quant au Hanovrien Windthorst, de crainte que les sympathies guelfes dont on l'accusait ne le rendissent compromettant, il se tint d'abord à l'écart.

C'était un honnête et pacifique parti, qui ne cherchait même pas à faire du bruit; un parti de bons fonctionnaires, qui étaient

en même temps de bons chrétiens. Les deux Reichensperger appartenaient à la magistrature ; Savigny occupait un haut poste au ministère des Affaires étrangères. Ces loyaux serviteurs de la monarchie étendaient leurs mains chrétiennes sur la Constitution prussienne, qui avait affranchi les Églises, et la proclamaient intangible. Ils apparaissaient comme un parti d'éventuelle défensive : rien de plus. Ils faisaient même figure de ministériels : Auguste Reichensperger et Mallinckrodt prirent la défense de Mühler, ministre des Cultes. Ils avaient si grande peur, enfin, de déchaîner eux-mêmes les débats religieux, qu'ils renoncèrent, pour l'instant, à soutenir certaines revendications catholiques au sujet de l'Académie de Münster.

Mais, sans même attendre les actes, les nationaux-libéraux reprochaient au jeune parti d'exister; ils dénonçaient la « bande des noirs, la gendarmerie noire; » à leur instigation, Auguste Reichensperger qui, dans ce nouveau chœur parlementaire, remplissait à son corps défendant le rôle de « premier violon, » fut exclu de la vice-présidence de la Chambre; et la *Gazette d'Augsbourg*, organe lointain de leurs colères, s'indignait que « la terre rhénane et westphalienne, la partie la plus florissante, la plus éclairée, la plus active de l'Allemagne, » eût envoyé à la Chambre prussienne un si grand nombre d'ultramontains. « Une bataille perdue sur la Loire, gémissait la *Gazette*, serait un moindre malheur pour la nation... Une organisation mécanique a jeté sur nous un filet... Ainsi va progressant, dans l'ombre, la conjuration contre l'État, contre la civilisation... »

III

Bismarck, lui, là-bas à Versailles, se réservait : sincèrement étranger à l'intolérance naturelle de ces parlementaires, il voyait sans colère la formation du nouveau groupe, qui, pour l'instant, ne paraissait le menacer d'aucune gêne. En cet automne de 1870, la construction de l'Empire absorbait sa pensée : petits et grands plénipotentiaires des États du Sud étaient mandés à Versailles, non pour apporter des pierres à l'édifice nouveau, mais tout simplement pour y mettre à l'alignement, bien en retrait derrière le balcon du roi Guillaume, les fenêtres pavoisées de leurs propres souverains. La besogne marchait bien ; mais à l'horizon flottaient certains nuages, qui mécontentaient Bismarck contre

les catholiques. Les souverains n'étaient pas tout : dans cette bâtisse neuve et somptueuse, où leur humilité complaisante prendrait désormais logis, il fallait que leurs peuples, aussi, consentissent à s'engouffrer. Or, Bismarck entendait dire que, dans l'Allemagne du Sud, des Allemands demeuraient encore rétifs ; que la perspective d'être à demi vassaux d'une puissance protestante troublait leurs consciences catholiques ; et que du moins ils tenteraient, avant de dire *Ia*, d'obtenir certaines garanties. Et comme il lui paraissait, à lui, qu'en dehors de l'architecture aménagée par lui-même, il n'y aurait plus de place au soleil, désormais, pour un seul bras vraiment allemand, pour un seul cœur vraiment allemand, les résistances qu'il pressentait l'agaçaient. On poserait des conditions à l'Allemagne pour continuer de lui appartenir ; on demanderait des gages au Roi qui venait de faire l'Allemagne. Bismarck savait où l'on voulait en venir ; il avait là, sur sa table, une lettre de Ketteler, datée du 1er octobre : l'évêque de Mayence lui représentait que les victoires de la Prusse étaient interprétées comme le succès de la Réforme ; que les Français, pour s'attacher l'âme alsacienne, accuseraient les Allemands de la rendre protestante, et qu'il conviendrait de couper court à tous ces bruits en inscrivant dans la Constitution même du prochain Empire, en faveur de tous les catholiques d'Allemagne, les mêmes garanties dont jouissaient les catholiques prussiens. Le souvenir de cette lettre épiscopale, d'ailleurs laissée sans réponse, agitait Bismarck.

Rois, grands-ducs et petits princes humiliaient leurs couronnes ; les difficultés diplomatiques, redoutées par tant de prophètes de malheur, s'arrangeaient comme d'elles-mêmes ; l'orgueil des puissans capitulait silencieusement. Mais à la rescousse de l'esprit particulariste ainsi déconcerté, voici qu'accouraient, sous les yeux surpris de Bismarck, les exigences des consciences. De quoi se mêlaient-elles, ces tatillonnes et poltronnes consciences, de vouloir subordonner à la reconnaissance des droits de l'Église leur entrée dans l'État nouveau ? Bismarck, qui n'était homme, ni à comprendre leur fierté, ni à la tolérer, leur faisait donner un premier avertissement, en novembre, dans la circulaire par laquelle son auxiliaire Hans Blum annonçait au peuple allemand la publication d'une revue nouvelle, les *Grenzboten*. On lisait dans cette circulaire qu'un parti national composé d'élémens fort divers (*Mittelpartei*) se formerait bientôt

« pour le service de l'homme d'État directeur, surtout si les agitateurs sociaux du Nord trouvaient pour alliée la troupe sans patrie des Romains du Sud (*die heimatlose Schar der Romlinge des Südens*) dans la commune hostilité à l'État allemand. »

Les Romains du Sud étaient prévenus; derrière ces lignes, violentes par calcul, ils pouvaient pressentir qu'on les accuserait un jour d'être les ennemis de la patrie et les ennemis de l'ordre social, des traîtres et des révolutionnaires; que, tout noirs qu'ils fussent et parce qu'ils étaient noirs, on les incriminerait d'alliance avec les rouges ; et qu'on aurait ainsi deux raisons de les traiter comme on traite un péril public. En présence d'une confession religieuse qui faisait mine de vouloir défendre son autonomie, la circulaire des *Grenzboten* apparaissait comme la première parade de l'État bismarckien.

Les catholiques du Sud comprendraient-ils? et s'inclineraient-ils ? Le double désir d'achever l'Empire et de prendre les catholiques en faute invitait les nationaux-libéraux à se mettre aux écoutes et à ramasser des notes. En Bade, il n'y avait pas de délinquans. Le 16 décembre, à la Chambre, Baumstark déclarait au nom de ses collègues : « Nous sommes vaincus comme partisans de la Grande-Allemagne ; nous voulons entrer dans le nouvel édifice allemand, sans réserve, en toute loyauté. » Alors le national-libéral Kiefer s'attendrissait : « Que de telles paroles sortent d'une bouche ultramontaine, proclamait-il, c'est la plus grande bénédiction de notre époque. » Il n'était pas jusqu'au ministre Jolly qui, de ses lèvres sectaires, ne laissât tomber un hautain merci.

Mais la Bavière demeurait inquiétante. « Pour l'instant, avait écrit Barth à Miquel, à la date du 22 août, la crainte de devenir prussien et luthérien, que nos curés ont su inspirer aux paysans, subsiste encore dans la majorité. » Messagers du nationalisme libéral, Bennigsen et Lasker faisaient, à Munich, un voyage d'étude et d'action. Simson, en novembre, écrivait à Lasker que la Bavière déchaînerait peut-être les forces centrifuges de l'Empire et deviendrait une petite Autriche. A mesure qu'approchait l'heure où la représentation bavaroise signerait ou déchirerait les traités préparés à Versailles, l'excitation croissait. « Si la Bavière reste en dehors de la Confédération, insistait Kiefer en décembre, il est à craindre que par le fait des prêtres elle ne devienne un asile pour toutes les mauvaises

entreprises. » « Les ultramontains, s'ils le peuvent, donneront le coup de mort au traité de Versailles, notait Hohenlohe ; alors nous resterons isolés, et les ultramontains ont assez de pouvoir dans le pays pour consommer son isolement et le lui faire accepter. Puis la clique austro-franco-ultramontaine fera son possible pour nous mettre à la discrétion de l'Autriche. »

Il semblait, à entendre Hohenlohe, que la résistance de la Bavière risquait de dérober à la Prusse une partie des fruits de Sadowa. L'affolement devenait tel, parmi les nationaux-libéraux, qu'on s'humiliait jusqu'à prier l'un des membres du Centre prussien, — de ce Centre tant attaqué, — de vouloir bien écrire aux députés catholiques bavarois, pour ébranler leurs résistances : Lasker et Bennigsen mendiaient une lettre de Pierre Reichensperger. Il consentit, et le national-libéral Marquardsen, à Munich, applaudissait à ce message comme à une bonne diversion ; mais Marquardsen, toujours proche du désespoir, aurait voulu que Reichensperger accourût lui-même, en personne. La Chambre des Seigneurs accepta les traités, le 30 décembre ; les évêques eux-mêmes les votèrent ; et le catholique Franckenstein, qui les combattit, trouva peu d'alliés. On redoutait, dans cette sage assemblée, que la Bavière, divorçant d'avec l'Allemagne, ne tombât dans un isolement dont on ne pouvait entrevoir les conséquences ; cette obscurité faisait peur ; et 37 voix contre 3 donnèrent, à demi honteuses, leur assentiment à un mariage forcé. On résistait, en revanche, dans la commission de la seconde Chambre : 12 voix contre 3 chargeaient le catholique Joerg de présenter un rapport concluant au rejet des traités, et invitant Louis II à négocier sur d'autres bases avec la Confédération du Nord. Ainsi fit Joerg ; les nationaux-libéraux dénonçaient dans ses actes la main de l'évêque Senestrey, que son « romanisme » rendait suspect aux champions du « germanisme. »

Le 11 janvier, les débats s'engagèrent, se traînèrent durant onze jours ; et lorsque, le 18, l'Empire fut proclamé à Versailles, la Bavière, insensible aux *Hoch*, n'avait pas encore achevé d'articuler *Ia*. Plusieurs orateurs catholiques, surtout des prêtres, firent le procès de la Prusse. « C'est elle, s'écriait le curé Pfahler, qui, en 1815, a empêché la renaissance de l'Empire allemand ; en 1870, elle a entamé une guerre qui dépasse en barbarie tout ce qu'on a vu jusqu'ici... La couronne des Wittelsbach brillait déjà depuis longtemps dans l'Allemagne entière, avant que

l'affaire de banque que l'on sait n'eût introduit dans le monde le trône des Hohenzollern. » « Le peuple chrétien, reprenait le curé Mahr, ne considère pas comme dignes du papier qui les supporte ces traités saints et éternels, surtout quand Bismarck est un des contractans. » Joerg développait cette thèse, que les traités équivalaient à une abdication de la Bavière. D'autres orateurs objectaient que dans l'Empire une fois organisé, on pourrait réclamer des garanties constitutionnelles au profit de l'Église, et que ce serait une bonne fortune pour les sujets catholiques de certaines principautés protestantes. « *Vade Satanas !* » grondait une voix. C'était celle du curé Mahr, qui ne voulait pas qu'on acceptât de tels cadeaux.

Mais un jour, — c'était le 19 janvier, — Louis II félicita l'archevêque Scherr pour le vote de la Chambre des Seigneurs et laissa croire, — on se rappelle à la suite de quelles manœuvres bismarckiennes, — que Rome souhaitait l'acceptation des traités. Le curé Mahr voulait faire taire Satan, et voici qu'on disait : C'est le Saint-Siège qui a parlé ! Il y avait 150 votans : 102 écoutèrent Satan, ou le Saint-Siège ; 48 seulement demeurèrent inflexibles. Les traités étaient approuvés ; et le président Weis signifia que, par cette décision, l'œuvre de l'unité allemande était achevée.

Bismarck n'était pas dupe de ses propres manèges ; et dans son for intime, ce n'est pas au Saint-Siège qu'il faisait honneur de l'abdication bavaroise. Il gardait bien plutôt quelque rancune aux « Romains du Sud » pour les incertitudes émouvantes dont quelque temps durant il avait souffert. Jusqu'à la dernière heure, au contraire, leurs ennemis nationaux-libéraux avaient bataillé, par l'action, la parole ou l'intrigue, pour l'achèvement de l'Empire ; et plus tard, beaucoup plus tard, lorsque, entre eux et Bismarck, la paix religieuse creusera un fossé, ils sauront lui rappeler, dans leur presse, qu'« il n'eût suffi, ni des victoires, ni de la diplomatie pour faire l'unité allemande ; que l'opinion, troublée par l'étrange bouleversement de toutes les conditions politiques, avait dû être gagnée aux idées de Bismarck : et que cela n'aurait pas été possible, sans eux. »

IV

L'Empire était fait ; et d'un bout à l'autre de l'Allemagne s'agitaient les cerveaux et les langues, pour l'élection du Par-

lement. Les catholiques entrèrent dans la mêlée. Savigny, Mallinckrodt, les deux frères Reichensperger, fondateurs du Centre prussien, s'unirent au Wurtembergeois Probst, au Bavarois Freitag, au Hanovrien Windthorst, au prince de Lœwenstein, pour rédiger le manifeste d'un Centre allemand. Auguste Reichensperger en fit le brouillon : il conjurait les électeurs d'envoyer au *Reichstag* des hommes « désintéressés, » des hommes « de caractère, » qui fussent attachés à trois grands intérêts : d'abord, le bien moral et matériel de toutes les classes populaires; puis la conservation « des particularités spéciales, » en tant qu'elles ne nuisaient pas à l'ensemble de l'Empire; enfin la liberté des Églises. Le Centre allemand ne faisait encore qu'aspirer à naître ; et déjà il s'affichait comme social, comme particulariste, et comme visant à la défense religieuse.

Social, il était naturel qu'il le fût : le catholicisme allemand de l'année 1848, au lieu de se ranger du côté des puissans apeurés, s'était tourné vers les humbles, pour les guider et les relever. Compagnons groupés par Kolping, paysans défendus contre l'usure par les Schorlemer au Nord, par les Hafenbraedl au Sud, ouvriers écoutant un Ketteler exposer leurs droits et presque leurs rêves, étaient devenus, tout à la fois, les protégés et les protecteurs de l'Église : le Centre voulait leur rendre dévouement pour dévouement.

Représentans de la grande industrie et du capital mobilier, les nationaux-libéraux avaient en horreur ces façons d'apostolat; elles ne pouvaient être, non plus, du goût de Bismarck. Non pas assurément qu'il partageât l'hostilité du libéralisme contre les réformes sociales, lui qui, dès 1862, avait proposé au ministère prussien l'établissement d'une caisse de secours pour les travailleurs frappés d'invalidité, et qui même, en Silésie, avait fait subventionner par la cassette royale une coopérative ouvrière de production. Mais ce qu'il y avait d'acceptable dans le socialisme devait, à ses yeux, être étudié par l'État, déterminé par l'État, réalisé par l'État : il n'aimait pas que des Églises s'en mêlassent, et tout de suite il accusait le Centre de coquetteries avec les révolutionnaires. Un de ses hommes de plume, Maurice Busch, lui racontait à Versailles, le 4 février, que les ultramontains négociaient, moyennant finances, le concours électoral de l'Association générale des travailleurs. « Dites à la presse, ordonnait le chancelier, de parler de temps à autre du parti Savigny-Bebel. »

Busch promettait, gagnait la porte, et Bismarck lui criait : « Ou bien, de la fraction Liebknecht-Savigny. »

D'être particulariste, c'était, aux regards de Bismarck, une tare plus sérieuse encore ; et l'alliance des catholiques avec un homme d'État comme Dalwigk, le ministre hessois, lui paraissait moins pardonnable, sans doute, que leurs avances à la masse ouvrière. Les papiers de Rouher, emportés du château de Cerçay par l'armée d'invasion, révélaient qu'en 1868 Dalwigk, causant avec le général Ducrot, avait invoqué l'action de la France pour empêcher la prussification de l'Allemagne.

Ainsi, tandis que Bismarck poussait l'Allemagne chez nous, pour y couronner l'unité, Dalwigk avait voulu nous pousser en Allemagne, pour l'entraver. Bismarck voyait là un crime. Or le criminel, malgré l'esprit assez laïque qui animait les Chambres hessoises, avait accordé à l'évêque Ketteler, aux prêtres, aux moines, de nombreuses libertés ; il avait mis à la tête de la justice un catholique du nom de Frank, qui passait pour ennemi de la Prusse ; il projetait une nouvelle géométrie électorale qui risquait, disait-on, d'être favorable aux ultramontains. Bismarck, indigné, commandait contre Dalwigk un article qui fait l'effet d'une exécution en effigie. « Il est impossible, lisait-on dans les *Grenzboten*, que dans l'empire nouveau nous vivions avec un Dalwigk. Les ministres du nouvel État unifié doivent avoir d'autres qualités que celles du chat, qui retombera toujours sain et sauf sur ses pattes. Il faut forcer ce ministre et son Frank à s'en aller, puisqu'ils n'y sont pas induits par les devoirs d'honneur et de conscience des simples mortels. » Par-dessus la tête du grand-duc de Hesse, la presse bismarckienne signifiait au ministre hessois qu'il n'avait qu'à disparaître. Et si cette grossièreté justifiait les suspicions particularistes et révoltait les catholiques, auxquels ce ministre était cher, ils n'avaient qu'à prendre note des deux épithètes que collait Hans Blum au nom de Dalwigk : il l'appelait *undeutsch-ultramontan*, ce qui voulait dire ultramontain et sans patrie. L'alliance de ces deux mots était destinée à faire fortune : elle exposait les catholiques eux-mêmes à certaines sanctions que pourrait dérouler, à la longue, la colère de Bismarck. Dès le 24 avril 1870, Hohenlohe, causant à Berlin avec des unitaires, avait noté dans son journal : « Si les ultramontains regimbent contre l'idée d'unité, qu'ils s'arment pour la guerre. Ici l'on semble s'y préparer. »

Il s'étaient armés, — armés pour la paix religieuse ; mais Bismarck leur savait mauvais gré de certaines escarmouches où leur zèle pour la défense religieuse les avait engagés : rien de plus, rien de moins. Le comte de Frankenberg, catholique d'origine qui représentait un arrondissement catholique de Silésie, se trouvait en France, dans l'entourage du chancelier, lorsqu'une lettre du prêtre Majunke lui demanda des gages : avant d'élire Frankenberg, les catholiques voulaient avoir l'assurance qu'il s'associerait aux hommes politiques désireux d'introduire, dans la constitution même du nouvel Empire, quelques articles précis et fondamentaux en faveur de la liberté religieuse. Un meeting de catholiques bavarois imposait aux futurs députés un semblable engagement. Ainsi la revendication qu'avait naguère adressée Ketteler à Bismarck devenait un programme électoral : le chancelier considérait comme une erreur les garanties données à l'Église par la Constitution prussienne, et l'Église au contraire voulait avoir, dans le reste de l'Empire, les mêmes droits qu'en Prusse. Bismarck la trouvait indiscrète : une lettre de Ledochowski, un mandement et un sermon de Ketteler, échauffaient le zèle des électeurs et donnaient courage à leurs exigences ; l'Église faisait descente au forum, pour dire ce qu'elle voulait être, ce qu'elle devait être dans l'Empire ; Bismarck estimait que c'était à lui, non à elle, de régler ces questions-là. « On en finira bientôt avec les catholiques, » disait publiquement Miquel, à Berlin, devant un certain nombre de fonctionnaires, au lendemain de la proclamation de l'Empire. L'Église, en face de cette jactance, concertait certaines précautions ; et c'est de quoi on lui faisait un grief.

Le 5 mars on vota. Dès le premier tour, le Centre avait quarante-trois élus ; seize d'entre eux battaient des libéraux, dix-sept évinçaient des conservateurs. Les conservateurs, c'étaient pour Bismarck des amis d'autrefois, ceux à l'aide desquels, aux heures de crise, il avait maîtrisé la vieille Prusse. Les libéraux, c'étaient les alliés d'hier et d'aujourd'hui, qui venaient de l'aider à maîtriser l'Allemagne. Il voyait surgir un groupe qui bousculait indifféremment les uns et les autres, et qui aspirait à prendre une place dans la politique allemande. Le programme social et religieux de ce groupe exerçait un tel ascendant sur certaines populations, que des hommes tout nouveaux, des obscurs, des inconnus, remportaient d'incroyables victoires. Il y

avait en Silésie quelques circonscriptions qui semblaient dominées, à jamais, par des aristocrates catholiques apparentés au monde de la Cour : le Centre était survenu, les avait interpellés ; habitués à ce qu'on votât pour leurs personnes, ils avaient subi l'humiliation d'être interrogés sur leurs idées; il leur suffisait jadis d'afficher leurs particules ; ils avaient dû, cette fois, soumettre leurs programmes. Ils avaient jusque-là siégé parmi les « conservateurs libres : » on avait voulu qu'ils entrassent dans le Centre ou qu'ils sortissent de la vie publique. Un vicaire berlinois, un roturier, un Müller — nom banal et plébéien — avait osé se mesurer avec le duc de Ratibor, frère du prince de Hohenlohe et du cardinal de Hohenlohe. Les fonctionnaires, les nombreux agens que faisaient vivre les exploitations du prince de Pless, voire quelques gros curés, captifs sans doute des générosités seigneuriales, avaient bataillé pour le duc; mais au nom des intérêts religieux, ce Müller, que l'on qualifiait d'intrus, était devenu député. La défaite de Ratibor par un « chapelain » du Centre apparaissait comme une menace pour d'autres hégémonies, à demi féodales, qui se croyaient consacrées par la périodique docilité des suffrages. Verrait-on une démocratie ecclésiastique offusquer l'aristocratie patriarcale? L'audace du Centre irait-elle jusqu'à modifier les mœurs électorales elles-mêmes?

C'est devant le fantôme des « Romains du Sud » qu'avait tressailli naguère l'anxieuse imagination de Bismarck ; mais la contagion dont maintenant il s'alarmait avait en Prusse même son foyer. Bismarck, trois mois avant, ne s'était pas ému de la formation du Centre prussien. « Je maintiendrai, » telle aurait pu être, on s'en souvient, la devise de ce parti : les catholiques de Prusse se jugeaient heureux, quoique menacés, et demandaient à rester tels. Mais puisqu'il y avait en Allemagne des États où les catholiques souffraient, un parti de défense religieuse, entrant dans un Parlement de l'Allemagne, devait se présenter comme un parti de revendications, comme un parti qui réclamerait, et qui dès lors gênerait. Les mêmes hommes qui, membres du Centre prussien, s'étiquetaient parti constitutionnel, allaient être amenés, comme membres du Centre allemand, à se conduire, au Reichstag, en parti d'opposition. Or, sur 35 députés que les pays rhénans envoyaient au Reichstag, 30 appartenaient à cette fraction-là ; elle s'honorait d'enrégimenter le cinquième

des députés qui représentaient le royaume de Prusse au Parlement de l'Empire. « Si les catholiques de Bade, de Wurtemberg et de Bavière avaient voté comme ceux du Rhin et de la Westphalie, écrivait Auguste Reichensperger, nous aurions des forces presque égales à celles des nationaux-libéraux. » Reichensperger calculait bien, et c'est justement ce qui devait irriter Bismarck : une fraction toute neuve faisait brèche, ayant au sujet de l'Empire, dont l'organisation s'imposait, des idées, des méthodes, des visées qui n'étaient pas celles du chancelier; et cette fraction qui, après le second tour de scrutin, comptait 57 membres, trouvait sa racine, son point d'appui, dans le royaume même de Prusse, qui avait conduit la guerre et fait l'Empire.

Des accès de colère furent commandés aux journalistes : « Nulle part autant que dans la province rhénane, grondaient les *Grenzboten*, on n'a vu que l'Église catholique, telle qu'elle est conçue et exploitée par les ultramontains, ne doit être rien autre chose qu'un mécanisme destiné à la domination temporelle d'une certaine caste, se recrutant à la façon des Mameluks. » On commençait à dire aussi, pour discréditer le Centre, qu'il avait pour fondateurs Windthorst et Ketteler, un Guelfe impénitent, et un évêque que l'on dénonçait comme le complice de Dalwigk. C'étaient là des traits de polémique, mais non des vérités d'histoire : Ketteler ne fut pas consulté pour la création du Centre; et le Centre était déjà né, lorsque Windthorst, député de Meppen, s'attardait encore à former à lui tout seul, en sauvage, une fraction qu'on appelait, par plaisanterie, la fraction Meppen. L'heure sonna très vite, assurément, où Ketteler, par le seul fait de son adhésion, assura le prestige du Centre dans les cercles d'Église; et où Windthorst, par son adroite façon d'entrer en contact avec tous les élémens particularistes du Reichstag, accrut la force de rayonnement du nouveau parti; mais les vrais parrains du Centre allemand demeuraient des « Romains » du Nord, d'anciens sujets de Guillaume, d'anciens fonctionnaires de Bismarck; et c'étaient eux qui, dans l'Empire nouveau, allaient défendre pied à pied toutes les autonomies, territoriales et religieuses, lentement et savamment cernées par le parti national-libéral.

V

Le 9 mars 1871, Bismarck rentra à Berlin. Un article paraissait, le 2, dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord :* Maurice Busch triait le Reichstag ; il distinguait les députés nationaux et les autres... Les autres, c'étaient les membres du Centre : on eût dit, à lire Busch, qu'entrer au Reichstag, sous un tel drapeau, équivalait à sortir de la nation. Il concluait par cette alternative : être Allemand ou non Allemand ; être d'accord avec l'unification de l'Allemagne sous l'empire des Hohenzollern, ou être mécontent de la marche des choses. Ketteler sauta sur sa plume : « Il y a dans la *Gazette*, écrivit-il à Bismarck, un article abominable contre les catholiques. » Busch mit sa prose sous les regards du maître : « Tout cela est vrai, s'écria Bismarck ; le bon Ketteler est tout à fait dans les filets de Savigny ; il est hors de lui, que nous n'ayons pas sauvé le Pape. »

Ketteler bientôt demanda audience ; Bismarck le reçut. L'évêque-député reprit les argumens qu'exposait déjà sa lettre du 1er octobre ; il demanda que l'Allemagne entière bénéficiât désormais des mêmes libertés religieuses que la Prusse. L'entretien dévia ; on causa théologie. Il semble que Ketteler voulut tâter les idées du chancelier sur le catholicisme. « Croyez-vous, lui demanda-t-il, qu'un catholique ne puisse pas faire son salut? » — « Un laïque, oui, répondit Bismarck ; un prêtre, non, car il y a en lui le péché contre le Saint-Esprit. » Ketteler prit congé : il sortait damné, mais assez content ; il emportait cette impression qu' « une motion du Centre ne trouverait pour l'instant, et cela pour des motifs politiques, aucun soutien de la part du gouvernement, mais qu'on ne la regarderait pas comme un acte d'opposition ; » et tout au fond de lui-même, il inclinait à penser que le chancelier se montrerait bienveillant.

Du haut de sa dignité nouvelle, Bismarck planait sur les manœuvres des partis, dans une attitude d'effacement, hautaine et volontairement distante. Sous ses pieds les hommes s'agitaient ; il se flattait qu'il saurait les mener. Il suivait, de haut et de loin, les fiévreux manèges où se dépensaient les nationaux-libéraux pour coaliser à l'avance contre le Centre une majorité compacte. Marquardsen et Lasker échangeaient leurs vues ; on cherchait quels hommes de Droite, ou penchant vers la Droite,

se laisseraient gagner, peut-être, par un plan d'action commune contre l'ultramontanisme. Hohenlohe, par exemple, avait chance d'être attiré sur ce terrain ; on y pouvait amener, aussi, certains féodaux du parti « conservateur libre, » pareils, disait ironiquement Reichensperger, à ces groupes qui, « dans l'*Enfer* de Dante, se pressent derrière des girouettes. » Ce serait flatteur pour les bourgeois du nationalisme libéral, surtout pour les Israélites, de nouer aux dépens de l'Église des amitiés politiques aussi nobles, aussi imprévues, et de faire bloc, contre elle, avec des collègues si bien nés.

Le 21 mars, le Reichstag s'ouvrit : les catholiques, qui savaient écouter, devinèrent dans le discours du trône une réponse implicite aux vœux qu'ils avaient émis, depuis six mois, en faveur de Pie IX : cette réponse semblait être un refus. Guillaume signifiait que l'Allemagne, garante de la paix européenne, se contenterait de s'occuper de ses propres affaires et respecterait l'indépendance de tous les autres États. Au demeurant, le discours s'élevait, d'un essor pacifique, au-dessus de toutes les discussions qui allaient troubler le nouvel Empire : tous les partis y étaient respectés, toutes les confessions aussi.

La *Germania* qui, depuis le 1er janvier, était à Berlin même l'organe du Centre, réclamait davantage : « Nous, catholiques d'Allemagne, y lisait-on, nous désirons la paix religieuse du plus profond de notre cœur ; mais tant que des partis, dans le pays, menacent l'église et l'école, nous ne pouvons pas nous taire, nous ne nous tairons pas. » Les catholiques se sentaient menacés, et c'est pourquoi ils allaient parler ; mais les nationaux-libéraux accentueraient ensuite les menaces, en faisant aux catholiques un grief de leurs paroles. Un choc était inévitable ; et les yeux de Bismarck, embusqués sous l'épaisse broussaille des sourcils, guettaient, sans fièvre, l'incident fatal.

Une adresse s'imposait en réponse au discours du trône : Lasker, national-libéral, en prépara le brouillon. Il était d'origine juive : dans la capitale de l'État qui, vingt-deux ans plus tôt avait été proclamé chrétien par la bouche même de Bismarck, un fils d'Israël, aujourd'hui, tenait la plume au nom du peuple, pour l'hommage solennel au roi devenu empereur. La Commission fit de légers amendemens au projet, et le porta devant l'assemblée. Une phrase était ainsi conçue : « Les jours de l'immixtion dans la vie intérieure d'autres peuples ne reviendront

plus, nous en avons l'espoir, ni sous aucun prétexte ni sous n'importe quelle forme. » Cette phrase s'accrochait, docilement, aux lignes impériales qui promettaient respect à l'indépendance des États; mais elle tirait de ces lignes une conséquence pratique, et ce que voulait dire Lasker, c'est que pour l'Empire allemand, il ne devait plus y avoir de question romaine. Ledochowski, les chevaliers de Malte, Bonnechose, et puis, à la date du 18 février, cinquante-six membres du Centre prussien, avaient prié l'Empereur et Bismarck de songer au Pape; l'Empereur et Bismarck, accentuant chacun à sa manière la même réponse vague et dilatoire, avaient dit uniformément : Ce sera pour le lendemain de la guerre. L'échéance était venue, et les premières paroles impériales donnaient prétexte au Reichstag de signifier au Pape, implicitement, qu'il n'avait pas à compter sur l'Allemagne. On voulait employer, à cette fin, une de ces formules générales, dont ensuite la diplomatie risquait elle-même d'être gênée, et dont elle dut, au reste, peu de mois après, s'affranchir à demi, lorsqu'elle crut devoir intervenir pour les Israélites de Roumanie (1). Le Centre proposa un contre-projet d'adresse, d'où cette formule était absente : pour le fond et pour la forme, avouait la *Gazette d'Augsbourg*, ce contre-projet était supérieur à celui de la majorité, et vraisemblablement il eût été accepté, si l'on n'avait pas craint des visées cléricales mystérieuses. Le Reichstag n'avait encore que trois jours d'existence, et s'annonçait singulièrement turbulent, comme toutes les assemblées où les partis se demandent compte, non de leurs pensées avouées, mais de leurs arrière-pensées, supposées ou réelles.

Interprète pondéré des nationaux-libéraux, Bennigsen soutint que, pour « dissiper les inquiétudes de certaines nations étrangères, » la phrase incriminée était nécessaire. Miquel, plus audacieux, précisa : il nomma le Pape; on avait rêvé d'une Allemagne intervenant en sa faveur; cette Allemagne devait répondre non. Le nom de Rome, celui de Pie IX, surexcitaient les nationaux-libéraux, ceux du Sud surtout. Vœlk, de la Bavière, annonçait un prochain combat de l'esprit germanique contre le servage du romanisme; Rœmer, du Wurtemberg, résumait en

(1) Sur l'origine et les disgrâces de l'idée d'intervention au XIXe siècle, on trouvera d'excellentes pages dans la belle synthèse d'histoire que M. Charles Dupuis a publiée sous ce titre : *Le principe d'équilibre et le concert européen de la paix de Westphalie à l'Acte d'Algésiras*. Paris, Perrin.

deux mots la question : Rome ou l'Allemagne. Auguste Reichensperger, Ketteler, Windthorst, faisaient front à ces orages. Reichensperger, très pressant, demandait pourquoi l'Allemagne se priverait d'exercer des interventions diplomatiques, des interventions morales. On ne répondait pas, on feignait de croire que le Centre voulait lancer l'Allemagne dans une expédition de Rome, et remettre en question la paix de l'Europe.

Il semble que Bismarck, avant la séance, avait tenu ou fait tenir à Launay, ministre de Victor-Emmanuel à Berlin, certains propos susceptibles de rassurer complètement l'Italie. L'importance des intérêts en jeu, à la fois religieux et diplomatiques, ne pouvait échapper au chancelier. On le voyait, cependant, systématiquement négligent, n'entrer en séance que tardivement ; puis, assis à son poste, tantôt écoutant, tantôt travaillant pour lui ; quelquefois lorgnant les dames, quelquefois toisant Ketteler, il laissait se dérouler ce débat dans lequel le nouvel Empire était présenté à l'Allemagne et au monde par le député Bennigsen. Bismarck abandonnait à ce national-libéral le soin de définir le rôle de l'Allemagne ; et la définition se ramenait à ce double axiome, que l'Empire des Hohenzollern n'offrait plus rien de commun avec l'antique Saint-Empire, et qu'il avait à remplir certaines missions civilisatrices (*Culturaufgaben*). Ce dernier mot renfermait tout un programme, l'accomplissement de ces prétentieuses missions nécessiterait une lutte, qu'au jour venu l'on appellerait une lutte pour la civilisation (*Culturkampf*).

Pie IX avait refusé de se faire le serviteur de Bismarck ; Bismarck, impassible, se taisant avec affectation, laissait se livrer dès cette première heure, entre les désirs de Rome et l'esprit du Reichstag, un duel d'où Rome sortirait vaincue et déçue.

Au vote, le contre-projet du Centre ne réunit que 63 voix : il s'en trouva 243, dans les droites et dans les gauches, pour expédier à l'Empereur le texte décisif qui visait Pie IX. Guillaume répondit, avec un « cordial merci, » que les paroles de son discours du trône avaient été très exactement saisies. On interpréta la satisfaction du Roi comme un indice de la joie du chancelier : le langage de Guillaume avait rompu le silence de Bismarck. On apprit bientôt que Dœnniges, ministre de Louis II à Florence, s'associait, par un toast significatif, au vote du Reichstag. C'était une façon d'offense pour le Vatican, gratuitement infligée par la « catholique » Bavière.

VI

L'Empire que Bennigsen avait caractérisé devait être pourvu d'une constitution. Il suffisait d'amalgamer l'ancienne constitution de la Confédération du Nord et les traités signés à Versailles entre la Prusse et les divers États; c'était au Parlement de mettre tous ces textes au net et de ratifier l'ensemble. Fidèles au programme auquel ils devaient leur mandat, les membres du Centre proposèrent quelques additions : ils voulaient, en particulier, que, dans toute l'Allemagne, les Églises fussent libres, comme elles l'étaient en Prusse depuis 1850, et que cette liberté fût inscrite dans la Constitution de l'Empire.

Ainsi disparaîtraient, dans un certain nombre de petits États luthériens, les derniers vestiges des vieilles intolérances. Il n'y avait pas bien longtemps que dans les principautés de Lippe-Detmold et de Waldeck, et dans le grand-duché de Gotha, les catholiques étaient considérés, juridiquement, comme les ouailles de l'Église protestante et ne pouvaient, sans licence du pasteur, faire accomplir certaines cérémonies de leur culte. Le Brunschwick, en 1869 encore, venait de refuser à la communauté catholique la reconnaissance qu'elle réclamait; le Mecklenbourg, en 1871, refusait à M. l'abbé Belmont, actuellement évêque de Clermont, le droit d'exercer son ministère auprès de nos prisonniers. Une maxime fondamentale, insérée dans la charte organique de l'Empire, et proclamant la pleine liberté religieuse, balaierait les dernières survivances de la pratique fort peu chrétienne qui s'était implantée en Allemagne au lendemain de la Réforme, et qui imposait aux sujets la religion du prince. La devise : *cujus regio ejus religio*, était un archaïsme, avec lequel le Centre voulait en finir.

Et puis, en même temps qu'il corrigerait ainsi les erreurs du passé, il préviendrait celles de l'avenir. Les nationaux-libéraux un peu partout disposaient des batteries contre l'Église : de par un tel article constitutionnel, l'Église d'avance serait à l'abri. Les garanties religieuses données par la Constitution prussienne étaient en butte à des partis hostiles, qui visaient à les supprimer ; de par un tel article, dont la portée s'étendrait à tout l'Empire, elles seraient au contraire sanctionnées. Ce serait une entrave immédiate pour les projets des partis antireligieux : le

document sur lequel reposerait l'Empire protégerait ainsi les églises contre les innovations législatives des diètes locales et même du Reichstag; et s'il était vrai, comme le prétendaient les nationaux-libéraux, que les batailles de 1870 fussent un triomphe de Luther, une barrière serait ainsi posée, qui empêcherait le protestantisme d'abuser de sa victoire.

Ainsi le Centre, dominé par le souci de la défense religieuse, et mis en éveil par les provocations mêmes des partis hostiles, prétendait enchaîner les caprices législatifs des divers États; il se composait d'autonomistes, de fédéralistes, de particularistes; et l'on entendait tous ces défenseurs chatouilleux des indépendances locales et territoriales réclamer de l'Empire centralisé l'affirmation de certains principes généraux sur la vie des Églises. En 1867, au parlement de la Confédération du Nord, Mallinckrodt, déjà, avait émis un pareil vœu: Savigny, alors commissaire de la Confédération, l'avait fait échouer, en alléguant les droits particuliers des États. En 1869, à la demande des Juifs de Mecklenbourg, le même Parlement avait décidé qu'aucun citoyen ne pouvait, en raison de son *Credo* religieux, encourir une limitation quelconque des droits civils; Windthorst, bien qu'en principe il approuvât la proposition, avait parlé contre et voté contre, en invoquant le respect où devait être tenue l'autonomie législative de chaque État. Voici qu'aujourd'hui, le même Savigny, le même Windthorst, s'associaient avec Mallinckrodt, avec tout le reste du Centre, et qu'ils immolaient aux intérêts de la paix religieuse leurs susceptibilités particularistes; et c'étaient au contraire les nationaux-libéraux, partisans passionnés d'un Empire très fortement unifié, qui allaient rompre des lances pour les droits particuliers des États en ce qui regarde le régime des Églises. Si vivante et si brûlante était déjà la question religieuse, dans ce Reichstag à peine ouvert, qu'elle amenait les particularistes à jouer un rôle d'unitaires, et qu'elle imposait aux unitaires une attitude de particularistes.

Dès le 1er avril, sous ces masques d'emprunt, qu'ils semblaient avoir échangés entre eux, les deux partis s'apprêtaient à se mesurer. Les divers articles de la Constitution proposée défilaient un à un devant les députés; mais les esprits s'évadaient vers le prochain champ de bataille. Soudain, la voix d'un Polonais s'éleva, demandant que les provinces polonaises fussent considérées comme étrangères à l'Empire allemand; et l'on vit le

chancelier de l'Empire se lever, et laisser tomber quelques paroles. « Vous n'avez rien derrière vous, que vos fictions et vos illusions; vous vous imaginez que vous avez été élus par le peuple polonais pour représenter la nation polonaise: vous avez été élus pour défendre les intérêts de l'Église catholique; et si vous le faites, aussitôt que ces intérêts seront ici sur le tapis, vous aurez rempli votre devoir envers vos électeurs. »

Après ce coup de boutoir, le chancelier se reposa. Les Polonais seuls paraissaient frappés, mais les catholiques, aussi, étaient visés. A l'heure où les Polonais déclaraient n'être pas Allemands et voulaient qu'on prît acte de leur profession de foi, à l'heure où ils demandaient à ne point faire partie de l'Empire, Bismarck les renvoyait à leur besogne: défendre l'Église. Au jour venu, se tournant vers l'Église, il lui dirait: Voyez vos défenseurs, ce sont les ennemis de l'Empire; ce sont ceux qui ne voulaient même pas appartenir à l'Empire. Ainsi préparait-il, longtemps à l'avance, en vue d'une lutte possible, des argumens contre le « romanisme, » comme derechef il faisait fondre, en vue d'une guerre nouvelle, des boulets de canon contre la France.

Ce même jour, 1er avril, les additions proposées par Reichensperger commencèrent d'être discutées : la bataille remplit trois séances. Elle mit aux prises deux conceptions du libéralisme : celle de 1848 et celle des nationaux-libéraux. Sur les lèvres des frères Reichensperger et de l'évêque Ketteler, l'esprit de 1848 se réveillait : ils demandaient la liberté pour les Églises et ils imploraient du Parlement une « Grande Charte » de la paix confessionnelle. 1848! Cette seule évocation, désagréable pour les conservateurs, faisait, d'autre part, sourire Kiefer, le national-libéral badois, qui persiflait comme une duperie cet archaïque libéralisme; elle faisait rire Miquel, qui rappelait que seule la confession catholique avait profité des libertés octroyées en ce temps-là, et que l'établissement religieux protestant, officiellement encadré dans l'État, n'avait jamais pu bénéficier de ce somptueux cadeau. Un autre national-libéral, le canoniste Dove, redoutait ces libertés-là comme un nouveau cheval de Troie. On voyait s'afficher, désormais, sous le nom de libéralisme, un système de doctrines qui, s'il le fallait, éclaireraient l'humanité malgré elle et la feraient progresser malgré elle; et comme des conflits étaient à prévoir entre ce système et l'Église, les libéraux

de cette nouvelle école voulaient avoir les mains libres, pour enchaîner et frapper l'Église. C'est ce que Marquard Barth expliquait sans ambages, au nom des nationaux-libéraux de la Bavière. La Bavière est-elle donc plus vieille que Rome? ripostait Mallinckrodt. Mais entre les deux conceptions, entre les deux partis, aucun terrain d'entente ne pouvait s'aplanir. On en eut le sentiment, très aigu, lorsque l'historien Treitschke déclara que la motion du Centre permettait aux évêques des divers États de faire impunément rébellion, et lorsque l'évêque Ketteler lui répliqua: « Ne donnez jamais votre assentiment à des lois qui s'insurgent contre la volonté de Dieu, et nous ne serons jamais rebelles. » Du droit constitutionnel, on passait à la théologie: « Nous n'entendons plus ici que des discussions religieuses, » s'écriait M. Bebel.

Au vote, la proposition Reichensperger recueillit 59 voix; 223 députés la repoussaient. Le catholique Frankenberg et plusieurs de ses amis silésiens avaient voté contre: ainsi prenaient-ils congé du Centre, avec un geste de guerre.

Des profondeurs de l'Assemblée s'élevait lentement, sourdement, la vague des passions anti-catholiques; et dans son flux puissant, elle entraînait, avec les nationaux-libéraux, la foule des conservateurs. Bismarck, en silence, regardait ces phénomènes parlementaires; il épiait, calculait, se taisait encore.

« Le Centre, écrivait peu de jours après Auguste Reichensperger, a démasqué les sycophantes de la liberté... Le gouvernement a gardé jusqu'à présent une stricte neutralité; le prince de Bismarck est sûr de ses myrmidons, et il est en même temps assez fin politique pour ne pas irriter sans nécessité contre le nouvel ordre de choses les catholiques fidèles... Ses desseins et ses vues se portent bien plus haut qu'à se faire l'instrument des mesquines rancunes des croquemitaines du catholicisme. »

Auguste Reichensperger disait vrai; mais qu'adviendrait-il, le jour où les rancunes déjà prolixes des nationaux-libéraux, tâtant et frôlant les rancunes assourdies du prince de Bismarck, les provoqueraient à faire explosion?

VII

« Le caractère de l'empereur Guillaume, ajoutait Reichensperger, répugne également à servir les passions libérales de ces

sortes de gens. » On ne pouvait avec une finesse plus exercée saisir une plus exacte nuance; la confiance que les catholiques gardaient dans Guillaume reposait un peu sur l'esprit d'équité qu'ils lui prêtaient, mais prenait sa source, surtout, dans ce qu'ils savaient de son peu d'affection pour les nationaux-libéraux, « ces sortes de gens. »

Guillaume, comme Bismarck, croyait à Dieu et au Christ; il n'y avait pas, entre sa foi d'homme et ses actes d'empereur responsable, cette cloison étanche, épaisse, infranchissable, que l'on constatait chez Bismarck entre le chrétien et le politique. Roi par la grâce de Dieu, Guillaume se considérait comme devant être le réalisateur des desseins de Dieu : les doctrines politiques des nationaux-libéraux devaient offusquer son idéal. Entre deux intransigeances dont l'une aurait voulu réaliser l'État chrétien, et l'autre l'État laïque, il aurait plutôt opté pour la première. Il défendait ouvertement la divinité du Christ; un jour que Ketteler l'en avait remercié : « Je ne suis pas piétiste, lui répondait-il; mais je sais ce que je dis et ce que je veux... » Les affinités des nationaux-libéraux avec les écoles protestantes les plus incroyantes n'étaient pas de nature à lui plaire. Assurément il retrouvait dans leurs rangs beaucoup de ses frères en franc-maçonnerie; et c'était un franc-maçon très fidèle et très pratiquant que l'empereur Guillaume Ier. Mais dans l'ordre franc-maçonnique, dont il aimait à être le royal protecteur, il ne voyait rien autre chose qu'une institution de philanthropie, à laquelle ses propres discours franc-maçonniques assignaient expressément deux fondemens : « la Bible, et la doctrine des Évangiles; » et il désapprouvait hautement toutes les aspirations qui visaient à détacher de ses assises chrétiennes la franc-maçonnerie de son Empire.

Guillaume Ier ne cédait à aucun esprit de secte; son protestantisme, pieux et sincère, n'avait rien d'agressif. « Plus Votre Majesté évitera tout commerce avec le pape romain et toute tentation de soutenir sa puissance, lui écrivait le 28 mars 1871 un protestant d'Elberfeld, plus elle poursuivra cette politique allemande protestante, plus Dieu la bénira. » De tels propos, et le souvenir des traditions protestantes de sa maison, pouvaient peut-être, à la longue, agir sur l'Empereur, mais à la longue seulement. On se tromperait fort en voyant en lui un prosélyte, pressé d'exploiter ses victoires pour faire progresser dans ses États la Réforme aux dépens de l'Église romaine. En lui, ce

sera le souverain, non le protestant, qui deviendra, souvent à contre-cœur, persécuteur de l'Église : il persécutera sans passion, en croyant faire son devoir, au nom de la raison d'État telle qu'il la concevra ; il persécutera sans allégresse parce qu'il devra, à chaque étape nouvelle qu'il fera dans la voie du *Culturkampf*, vaincre toujours plus complètement sa vieille antipathie pour les nationaux-libéraux, pour ces « sortes de gens. »

Jeune encore, à l'âge où les princes, naïfs, croient avoir le droit d'aimer, il s'était pris d'un culte pour Élisa Radziwill ; elle était morte depuis un demi-siècle, quand le vieil empereur s'arrêtait, tout ému, presque contemplatif, devant une jeune fille qui la lui rappelait. Élisa Radziwill était une catholique. Auprès de lui, les catholiques trouvaient une autre avocate que cette inoubliable disparue : c'était l'Impératrice elle-même, à laquelle Guillaume s'était loyalement donné. Augusta cherchait dans les deux confessions l'élément chrétien qui leur était commun ; elle visait à s'élever au-dessus de leurs divergences. Herder, Hegel, interprétés par son âme religieuse, lui semblaient prêcher cette aspiration pacifique. Elle détestait les polémiques, les luttes confessionnelles, les persécutions, les exclusivismes ; on observait que ses femmes de chambre étaient le plus souvent des catholiques, et les œuvres catholiques jouïssaient de ses bienfaits. Le général de Loe, qui fut trente ans auprès d'elle, célèbre son attachement solide à la foi évangélique : il doit être cru. Évangélique, oui, l'impératrice Augusta l'était... « Je suis évangélique plutôt que protestante, » disait-elle un jour, définissant ainsi, d'une façon subtile et profonde, l'attitude de son âme, à laquelle déplaisait sans doute tout ce qu'il y avait eu, dans la Réforme, de négatif, de polémique et d'insurrectionnel.

Mais dans toutes les consciences « évangéliques » vraiment actives et vraiment vivantes, il y a peut-être, quoi qu'elles veuillent parfois, une brèche ouverte pour le catholicisme. Le noble travail intérieur par lequel elles tentent de se parachever elles-mêmes sous l'action directe d'un Dieu lointain, les autorise et les amène à prendre, partout où elles les trouvent et même dans l'autre Église, certains élémens de perfectionnement : dès lors qu'ils leur apparaissent comme susceptibles de rapprocher d'elles ce Dieu qui souvent se cache, elles font acte de « liberté évangélique » en se les assimilant. Augusta, chaque soir, lisait ce petit chef-d'œuvre d'ascétique catholique qui s'appelle le

Combat spirituel. Au cours d'un tel travail, un jour peut venir où les sacremens romains se révèlent comme étant, eux-mêmes, des élémens de perfectionnement : alors l'autonomie des âmes « évangéliques » est à la veille de s'épanouir en docilité, et du haut de la pente sur laquelle les avaient engagées leurs méthodes « évangéliques » de penser et de vivre, elles aperçoivent, soudainement, sur l'autre versant, cette Rome où tous les chemins conduisent. La marquise Pauline de Castellane, qui chaque semaine correspondait avec Augusta, gardait le secret espoir de l'élever jusqu'à cette vision. La princesse de Sayn Wittgenstein, aussi, paraît l'avoir partagé. Le marquis de Castellane va jusqu'à dire : « Il n'est pas bien sûr que ma mère n'ait pas réussi. » On aurait tort d'épiloguer longuement et de fouiller comme un problème historique la conscience d'Augusta : on dérogerait sans doute, ainsi, à l'esprit même de sa piété, qui n'aspirait point à être si complexe. Assurément elle mourut cinq ans trop tôt : elle aurait aimé cette admirable lettre *Praeclara*, qu'expédiait « aux princes et aux peuples, » d'un beau geste évangélique, le pape Léon XIII.

Grande chrétienne sur le trône d'Allemagne, l'impératrice Augusta, en avril 1871, avait assez de perspicacité politique pour voir s'amasser des nuages sur la tête des catholiques ; elle s'alarmait des incidens de Silésie, des conflits entre le Centre et certains magnats. Le 16 avril, Hohenlohe vint à Berlin, vit l'Empereur ; Augusta, qui savait les haines du prince, lui demanda, avec une sorte d'anxiété, s'il avait parlé des questions religieuses avec Guillaume. Hohenlohe répondit non ; l'Impératrice fut rassurée. « Elle a une perpétuelle frayeur des luttes confessionnelles, notait-il. Elle refuse de voir que les Jésuites ont engagé la lutte et voudraient par surcroît réduire leurs adversaires à la souffrance passive. Ici l'on ne reconnaît pas le danger. » Ainsi le 16 avril, Hohenlohe, quittant la cour de Berlin, déplorait qu'on n'y songeât pas à se brouiller avec l'Église : l'espoir que mettait Auguste Reichensperger dans les dispositions de l'Empereur était jusqu'alors justifié.

Mais Foerster, prince-évêque de Breslau, ayant pu approcher certains cercles officiels, éprouvait une moindre sécurité ; et quant aux coulisses du Parlement, l'esprit de secte y faisait rage. « De tous côtés, écrivait Auguste Reichensperger, on bombarde incessamment notre Centre. » — La rage fanatique,

constatait Joerg, s'enflamme plus violemment que jamais, au dedans et au dehors de l'Assemblée. »

Une circulaire se propageait, expédiée par le Comité de l'Association des protestans libéraux (*Protestantenverein*) : « Nous avons constaté pendant la guerre, y lisait-on, que partout, en France, en Allemagne, en Italie, le parti des Jésuites a combattu à côté de nos ennemis et soulevé contre nous, Allemands, le fanatisme des populations ignorantes ; » et le comité faisait appel, contre ce parti, aux forces vives de l'esprit protestant. Des pétitions survenaient au Reichstag, pour demander l'invalidation de certains élus catholiques ; et le Reichstag y déférait avec joie. L'organe des nationaux-libéraux badois prévoyait comme imminente la « seconde partie de la résurrection de l'autonomie nationale, » c'est-à-dire la guerre contre l'Église.

Entre un Parlement qui voulait la guerre et un maître qui ne la voulait pas, Bismarck se réservait. Il commandait à ses journalistes des articles contre le Centre, spécialement contre Savigny, dont il expliquait le nouveau rôle politique par le désir de venger certaines déceptions. Mais voulait-il par de tels articles attiser encore le feu qui couvait? J'inclinerais plutôt à croire qu'il s'essayait, soit à détacher les catholiques du Centre, soit à décourager le Centre d'exister. « La tendance agressive de cette fraction, écrivait-il le 17 avril à un correspondant bavarois, doit pousser le gouvernement à une défensive dans laquelle, pour une protection efficace, il peut se voir forcé de passer lui-même à l'offensive. » Je crois ces lignes sincères, à cette date : il ne suivait pas les nationaux-libéraux dans leur désir fiévreux d'assaillir le Centre ; mais il reprochait aux hommes du Centre d'être de leur côté des assaillans. Une première victoire venait d'être gagnée sur eux : il avait si bien manœuvré, sa presse avait crié si fort, que finalement, à Darmstadt, Dalwigk était congédié et remplacé, à la tête du gouvernement, par un ancien ministre de Hesse à Berlin ; et Ketteler, battu deux fois dans les discussions du Reichstag, risquait d'être atteint par les répercussions de cette crise. Bismarck était si content que, Dalwigk ayant fait un procès aux *Grenzboten*, le chancelier paya lui-même l'avocat de cette revue. On pouvait dès lors se demander si certaines lignes des *Grenzboten*, dont les catholiques pouvaient trembler, traduisaient l'opinion de Hans Blum ou celle de Bismarck, celle du directeur ou celle du bailleur de fonds.

Une puissance historique hostile est ressuscitée, lisait-on dans cette revue. Une écrasante majorité parlementaire a compris qu'il ne s'agissait pas d'une question doctrinale de droit public ou d'une question de politique pratique, mais d'une attaque contre le nouvel Empire, contre le cœur de la vie nationale. Bismarck parlera, quand sera venu le moment de la décision pratique. Il faudra un jour ou l'autre régler par un droit d'Empire les rapports entre l'État et l'Église.

Le *Reichstag* venait de refuser au Centre l'insertion, dans la Charte d'Empire, de certaines formules qui garantiraient la paix religieuse; et les *Grenzboten* annonçaient, pour le jour où Bismarck aurait parlé, le vote de certaines lois d'Empire dont on pouvait prévoir que la guerre religieuse sortirait.

Mais ce Bismarck, dont ses propres organes jouaient ainsi comme d'un fantôme, gardait encore ses lèvres closes; et l'Allemagne continuait d'ignorer encore ce qu'officiellement le chancelier pensait.

VIII

C'est que Bismarck, au cours de ce mois d'avril, entamait une causerie avec Rome : et ce qu'il pensait, c'est là qu'il le disait. Le 17, il invitait Taufkirchen, ministre de Bavière auprès du Pape, à signaler au Saint-Siège le manque de tact et l'allure agressive du Centre, et le bénéfice que tiraient d'un tel spectacle les ennemis du Pape et de l'infaillibilité. Vingt-quatre heures après, il mandait Busch, et lui remettait, pour la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, un brouillon d'article : une plume qui ne se nommait pas, — celle, sans doute, du chancelier lui même, — expliquait dans cet urgent papier que, si les anti-infaillibilistes progressaient en Bavière, la faute en était à la mauvaise impression que produisait le Centre au Reichstag. Ainsi la presse devait-elle préparer les voies à Taufkirchen, chargé de prévenir le Pape, charitablement, presque par obligeance, que les hommes du Centre nuisaient à son prestige spirituel par la besogne qu'ils tentaient et le bruit qu'ils faisaient.

Taufkirchen, dès le 21 avril, télégraphiait au chancelier qu'Antonelli déplorait et désapprouvait, comme manquant de tact et comme inopportune, l'attitude du Centre ; il écrivait, le 10 mai, que Pie IX avait parlé de même à Kalnoky, et que les excès de zèle des ultramontains allemands seraient ultérieurement censurés. Sur ces entrefaites, Frankenberg rendit visite à

Bismarck : il était le représentant de ces catholiques silésiens qui, parce qu'hostiles au Centre, obtenaient le renom de loyaux sujets. « Voyez ce que pense Antonelli, » lui dit victorieusement Bismarck. Quelques jours s'écoulaient ; et tandis qu'on recevait à Rome une lettre de Keudell, inspirée par Bismarck, et soumettant, vaguement, tout de suite, en guise d'apparente récompense, certains projets positifs tendant à garantir la souveraineté papale, Frankenberg mettait en émoi ses électeurs catholiques en leur annonçant que Rome désapprouvait le Centre.

La presse nationale-libérale triomphait. Mallinckrodt proclamait que le bureau du Centre n'avait reçu aucun avertissement. Jésuitisme, lui criait-on, c'est un des vôtres qui l'a reçu et qui le cache ! Ketteler, le 28 mai, écrivait à Antonelli ; le cardinal lui répondait, le 5 juin, qu'« ayant cru comprendre par les journaux que les catholiques avaient voulu pousser le Reichstag à émettre une opinion sur une intervention en faveur du pouvoir temporel, il avait trouvé cela prématuré et l'avait dit à Taufkirchen, mais qu'il n'avait pas blâmé les efforts du Centre pour défendre les droits du Saint-Siège, et que ces efforts, même, étaient un devoir de conscience. » La lettre était trop complexe pour que Ketteler la publiât ; mais le 10 juin, la *Correspondance de Genève*, qui s'inspirait au Vatican, niait formellement que le Saint-Siège eût blâmé le Centre.

Bismarck s'énervait. Dans une élection, les catholiques venaient de faire alliance avec les démocrates : rien à ses yeux n'était plus inexpiable ; quand les noirs feignaient de marcher avec les rouges, il voyait rouge. Une moitié des membres du Centre venaient de voter contre la dotation de 4 millions de thalers, qui devait récompenser les chefs de l'armée allemande ; il n'était pas admissible qu'on dût attendre plusieurs semaines pour savoir si le Vatican acceptait ou répudiait de tels défenseurs. Bismarck aimait les réponses rapides. Les catholiques, par surcroît, continuaient de pétitionner en faveur du pouvoir temporel ; Bismarck résolut d'acculer le Vatican. Le 19 juin, il griffonna pour Frankenberg une lettre, où il rappelait la « sympathie » de Pie IX pour la fondation de l'Empire et les témoignages de « satisfaction et de confiance » envoyés par lui à Guillaume. Il ajoutait que le Centre s'était allié aux élémens qui combattaient et niaient l'Empire, et qu'Antonelli et Pie IX le regrettaient. Bismarck avait le pli sur son bureau, quand

Hohenlohe vint le voir; il le lui montra. Hohenlohe, qui partout soupçonnait les Jésuites et qui craignait encore, peu de jours avant, que le chancelier ne devînt leur captif, se sentit rassuré : « Voilà une lettre, s'écria-t-il, dont les cléricaux ne seront pas agréablement impressionnés. » — « Je ne veux non plus rien leur dire d'agréable, » repartit Bismarck, et il annonça, brutalement, les remaniemens qu'il projetait dans le ministère prussien des Cultes. Unruh survint ensuite, membre influent du parti national-libéral ; Unruh lut le papier, exprima sa joie pour la politique anticléricale qui s'annonçait.

« Le plus tôt sera le mieux, » ajouta-t-il. Bismarck fronça le sourcil, détestant, sans doute, qu'un député lui donnât de l'éperon. « Eh bien ! s'écria-t-il, si cela doit arriver, nous viendrons aussi à bout de cette partie-là. » La lettre fut mise à la poste, à l'adresse de Frankenberg, et bientôt publiée.

La conservatrice *Gazette de la Croix*, le 22, définissait la situation, sur un ton d'*ultimatum:* elle accusait le Centre, allié du Jésuitisme, de revivifier les anciennes prétentions de la papauté et de réveiller les antagonismes confessionnels. Assurément, Antonelli l'avait blâmé ; mais « si le Centre persistait dans sa politique ou si ses protecteurs à Rome prévalaient, l'Empire, dans le plus bref délai, répondrait par l'agression à une agression prolongée, et cela, au dehors comme au dedans. » Le publiciste insinuait que l'Église s'en trouverait mal. « Il y a trois cents ans, concluait-il, le germanisme fut plus puissant que le romanisme ; à plus forte raison aujourd'hui, puisque Rome n'est plus que la capitale de l'Italie, et puisque c'est un Allemand, non un Espagnol, qui porte la couronne impériale. »

Antonelli et le Pape étaient prévenus. Ils devaient désavouer le Centre ; la paix était à ce prix. Le jour même où la *Gazette de la Croix* menaçait d'une offensive, Bismarck chargeait Taufkirchen de représenter au Pape que l'alliance du Centre avec les partis révolutionnaires pouvait déterminer l'Empire à prendre telles mesures défensives qui seraient en contradiction avec ses sympathies pour la personne de Pie IX. Le 23 juin, Taufkirchen voyait Antonelli : il se présentait comme désireux de lui rendre service, en évitant que le Souverain Pontife ne fût en Allemagne compromis par le Centre. Antonelli affirma qu'il n'avait aucune part, ni directe, ni indirecte, aux actes de ce parti ; Taufkirchen eut la conviction qu'il disait vrai, que l'union des noirs avec les

rouges n'avait pas d'adversaire plus décidé, et que c'étaient probablement les Jésuites qui régnaient sur le Centre, beaucoup plus que le Saint-Siège.

Mais le courrier suivant apportait au cardinal le texte de la lettre de Bismarck à Frankenberg. Antonelli fut choqué de l'indiscrétion. « Quand nous prétendions regretter l'attitude du Centre, dit-il à Taufkirchen, nous n'avions pas sous les yeux les comptes rendus parlementaires; en fait, le Centre ne semble pas avoir réclamé l'intervention de l'Allemagne à Rome; il a seulement voulu rayer quelques lignes qui condamnaient l'Allemagne à ne jamais intervenir. » Querelle de mots! interrompait Taufkirchen. Antonelli ne répondait rien : le Vatican cessait de blâmer le Centre. Il déclarait d'ailleurs à Taufkirchen que la Curie n'avait pas l'intention d'exercer une influence directe sur la conduite politique des catholiques en Allemagne. C'est à cette formule que désormais s'en tiendrait le Vatican : il s'engageait, par là même, à ne pas provoquer l'action du Centre; mais c'était, non moins clairement, un refus de l'entraver.

Taufkirchen, en transmettant à Bismarck cette conversation d'Antonelli, sut la présenter et la commenter de façon que le chancelier ne perdît pas tout espoir; mais Bismarck ne voulait plus attendre. « Le Centre et le clergé, répondit-il le 30 juin au ministre de Bavière, marchent d'accord avec les courans antinationaux. Si ce parti est plus fort que le Vatican, l'Église en souffrira : nous serons obligés à une résistance que nous devrons soutenir très sérieusement par tous les moyens. Si l'on peut, au Vatican, se décider à rompre avec le parti, et à empêcher ses attaques contre nous, c'est tout ce que nous désirons; sinon, nous déclinons la responsabilité des conséquences... »

Bismarck parlait encore une langue diplomatique; les *Grenzboten*, qu'honoraient ses inspirations, commençaient d'en parler une autre :

> Ce n'est pas avec des moyens de discussion, disait cette revue, que l'on combat une opposition qui déploie comme un drapeau politique l'ordre du vicaire du Christ. Ici l'État doit se tourner vers le maître du drapeau et lui dire : Est-ce d'après tes indications que l'on déroule ce drapeau contre moi? Suivant que le Pape dit oui ou non, l'on punira le déploiement du drapeau comme un abus, ou l'on aura affaire au Pape lui-même comme ennemi. »

Le 1er juillet, Brassier de Saint-Simon, ministre de Prusse à Florence, prenait avec le prince Humbert la route de Rome et

allait banqueter au Quirinal. L'adhésion discrète de Bismarck encourageait M. Visconti Venosta à transporter à Rome la capitale et à s'y faire suivre par les légations. C'est la faute du Centre, redisait Taufkirchen à Antonelli le 22 juillet 1871, et le cardinal, cette fois, répondait d'une façon catégorique « que le Vatican ne romprait pas avec cette fraction. »

Bismarck, depuis un an, avait demandé au Vatican trois services politiques; après les deux premières demandes, la troisième à son tour échouait. Il avait tour à tour voulu que le Pape, au nom de son pouvoir spirituel que le concile avait encore rehaussé, intervînt auprès des catholiques de France, de Bavière, de toute l'Allemagne; le Pape s'y était refusé. Alors Bismarck, après avoir chargé Brassier de Saint-Simon de faire à Pie IX roi l'affront définitif, se tourna franchement du côté des hommes qui continuaient de protester contre le Concile et qui voulaient soulever le monde contre l'autorité spirituelle de Pie IX pontife. Le même Bismarck, qui avait souhaité de ce pontife une immixtion minutieuse et dictatoriale dans des affaires d'ordre politique, allait s'aboucher avec les vieux-catholiques, qui ne permettaient même pas au Pape de régir la foi et les mœurs, et qui, bien loin de lui accorder le droit de régner sur les députés, lui refusaient le droit de régner sur les consciences. Lui qui avait importuné un pape italien, un cardinal italien, pour qu'ils s'ingérassent en Allemagne, allait bientôt dire à Frankenberg, sans croire se contredire : « Les gens du Centre font de nous des Italiens. »

Il ne projetait pas encore, à cette date, tous les détails de sa collaboration politique avec les nationaux-libéraux, et toute la série des vexations qui s'abattraient sur un tiers des sujets de l'Empire, sur un tiers des anciens combattans de 1870, et qui leur donneraient un rôle de parias dans cet Empire en partie créé par eux. Mais, persuadé que le Vatican favorisait secrètement une fronde dans l'État, il allait commencer les représailles en demandant à une fronde d'Église les moyens ou les prétextes d'ennuyer et d'affaiblir l'Église : les nationaux-libéraux seraient aux aguets, et tout de suite, plus rapides que Bismarck, plus impatiens que Bismarck, ils en profiteraient.

GEORGES GOYAU.

L'ARMÉE ANGLAISE

Tous les peuples européens aspirent à la paix ; les souverains et les chefs d'État semblent sincèrement animés du désir de la maintenir. Nous nous complaisons dans cette pensée, sans songer assez peut-être à ce que l'avenir nous réserve par suite de l'instabilité résultant, d'une part, du traité de Francfort qui, en amoindrissant la France, a compromis l'équilibre européen, d'autre part, du rapide développement de l'Allemagne, de son commerce, de sa puissance navale qui menacent l'Angleterre. En raison de cette situation, toutes les nations se voient obligées de s'armer en prévision d'événemens redoutables ; leurs budgets de guerre grossissent tous les ans. Chacun est conduit à supputer ses propres forces, celles de ses amis ou alliés, celles enfin de ses adversaires probables. Aussi rien de ce qui touche la puissance militaire des divers états ne doit nous laisser indifférens.

Jusqu'ici, l'armée anglaise est assez mal connue en France où, en dehors des milieux spéciaux, on a peu suivi sa transformation récente ; elle doit cependant nous intéresser d'autant plus que la Grande-Bretagne, qui restait volontiers dans un isolement systématique, tend aujourd'hui à prendre une part active aux affaires continentales. Quelques personnes la jugent incapable d'intervenir sérieusement en Europe dans un conflit armé. Nous sommes d'un avis opposé et nous allons essayer de justifier notre opinion en étudiant l'organisme de son armée avec une entière impartialité.

Nous examinerons successivement : 1° l'organisation de l'armée anglaise au moment de la guerre Sud-Africaine ; 2° la

situation de l'Angleterre depuis la campagne du Transvaal; 3° la réorganisation récente de ses forces; 4° les critiques adressées aux réformes faites par le ministère actuel.

*
* *

Les forces militaires du Royaume-Uni sont réparties entre l'immense domaine colonial de cette puissance et les Iles Britanniques.

Quelle était leur organisation au moment de la guerre Sud-Africaine?

En dehors de l'armée *régulière* et de sa réserve, existaient les *forces auxiliaires*, divisées elles-mêmes en deux catégories: d'une part, la *milice*, d'autre part, les *volontaires* et la *yeomanry*.

Tous ces élémens ne se composaient que d'hommes servant volontairement.

On s'étonne parfois de voir l'Angleterre, seule en Europe, conserver ce mode de recrutement; son armée régulière est avant tout *coloniale*, car elle est destinée principalement à la défense des colonies et à la relève des garnisons d'outre-mer : chaque régiment d'infanterie, en effet, comporte en principe deux bataillons et un dépôt; un des bataillons est aux colonies, l'autre réside dans la Métropole; ce dernier fournit la relève; le dépôt dégrossit les recrues avant de les envoyer au bataillon métropolitain. On admettrait difficilement qu'une troupe coloniale se recrutât par voie d'appel. Aussi, quand on parle dans le Royaume-Uni du service obligatoire, il n'est jamais question de l'appliquer à l'armée régulière.

Pour celle-ci, les engagemens étaient contractés de dix-huit à trente-cinq ans avec faculté de rengagement. La durée de l'engagement n'est pas déterminée par la loi; elle est jusqu'ici de douze années; mais le gouvernement est libre de répartir cette période entre l'armée active et sa réserve selon les besoins : pour l'infanterie, par exemple, la durée de présence sous les drapeaux a varié de deux à sept ans, tandis que le temps passé dans la réserve variait de dix à cinq années. La durée du service actif est variable aussi suivant les armes : en ce moment, il est de six ans dans l'artillerie de campagne, de deux à trois dans le génie, etc. Cette latitude laissée au ministre présente certains avantages; elle lui permet de proportionner le temps de service actif aux difficultés de l'instruction, ce qui réduit au minimum la charge

financière (1); elle donne aussi la possibilité de régler la proportion entre le nombre des hommes sous les drapeaux et celui des réservistes : par exemple, il existe en ce moment des déficits dans les réserves de l'artillerie de campagne : on compte y parer en réduisant un peu la durée du service actif pour tout ou pour une partie du personnel de cette arme. L'élasticité d'une pareille organisation est évidente.

La *Réserve de l'armée régulière* est divisée en plusieurs sections ; l'une d'elles, section A, comprend tous les soldats libérés depuis moins d'un an, 5 000 environ, qui sont volontairement disponibles pour des expéditions de peu d'importance ne nécessitant pas le rappel général des réserves. Cette disposition logique contribue à la souplesse de l'organisation. Les autres sections comprennent le reste des libérés de l'active et les hommes rengagés dans la réserve. Dans leurs foyers, les réservistes reçoivent une solde journalière fixée à 1 fr. 25 pour ceux de la section A et à 0 fr. 60 pour les autres. Cette mesure est très particulière à l'Angleterre.

L'armée régulière était groupée en corps d'armée, unités trop lourdes pour une troupe coloniale. La mobilisation de ces corps, insuffisamment préparée, exigeait un temps extrêmement long, car les *services* (intendance, transports, etc.) n'existaient pas ou étaient très médiocrement constitués. Les officiers, remarquables de courage, — ainsi que le prouve l'énormité de leurs pertes dans les combats contre les Boers, — se reposaient trop, en temps de paix, sur les sous-officiers à qui était abandonnée, pour ainsi dire, toute l'instruction militaire. Ces derniers, anciens en général et excellens pour diriger l'instruction de détail, le maniement d'armes ou l'exercice à rangs serrés, étaient incapables cependant d'adapter les méthodes de combat aux nécessités de la guerre moderne ; tel n'est d'ailleurs pas leur rôle. Dès lors, l'armée était entachée d'un formalisme et d'un archaïsme dont les inconvéniens se firent cruellement sentir au Transvaal.

La *milice* est d'origine fort ancienne ; elle remonte aux archers de Crécy. Le service, volontaire en principe, y fut rendu

(1) De l'égalité absolue de la durée de service, que nous trouvons seulement en France, résulte une mauvaise utilisation des forces et des finances du pays : en effet si, pour l'infanterie, on peut se contenter de deux années de service bien employées, cette même durée est insuffisante pour la cavalerie, trop forte pour le train et pour certains corps.

momentanément obligatoire lors des guerres napoléoniennes. Depuis lors, elle se recrutait par engagemens volontaires d'une durée de six ans, contractés le plus souvent par de pauvres gens qui cherchaient un emploi temporaire ou qui attendaient dans cette situation le moment d'entrer dans l'armée régulière ; la milice était, pour ainsi dire, le vestibule de l'armée active. Les miliciens étaient astreints à une première période d'instruction de six mois, durée qui, en fait, n'était jamais atteinte et à une période annuelle de vingt et un à vingt-huit jours ; ils étaient groupés en bataillons, escadrons et batteries.

L'institution des *volontaires* date de 1859. Ceux-ci se recrutaient dans un milieu plus élevé que celui de la milice ; c'étaient, en général, des jeunes gens qui s'engageaient par patriotisme, sans durée limitée, avec faculté de rompre à tout instant le contrat qui les liait. Ils devaient vingt jours d'exercice la première année et dix chacune des années suivantes ; mais beaucoup d'entre eux échappaient à ces obligations.

La *Yeomanry* formait la cavalerie des forces auxiliaires ; les jeunes gens qui y entraient avaient presque tous l'habitude du cheval, une certaine fortune et étaient d'un rang social assez élevé ; la plupart s'équipaient et se remontaient à leurs frais.

Aucun homme des forces auxiliaires (milicien, volontaire ou yeoman) ne pouvait être appelé à servir au dehors sans son consentement.

*
* *

Pendant la guerre du Transvaal, la situation de l'Angleterre s'est modifiée. L'Allemagne, profitant des embarras de cette puissance rivale, lui fit une concurrence commerciale partout victorieuse : sur tous les marchés du monde, même sur le marché britannique, l'article allemand se substitua à l'article anglais. De là, souffrance du prolétariat dans le Royaume-Uni, qui put entrevoir une décroissance certaine de sa prospérité. Le développement extraordinairement rapide des flottes allemandes de commerce et de guerre ne laissa pas de donner de grandes inquiétudes, d'autant que le Kaiser lui-même n'a pas caché son ambition de créer une marine de combat capable de se mesurer « avec la plus forte puissance navale. » Enfin les colonies anglaises, jusque-là séparées du reste du monde par des barrières presque infranchissables, se virent menacées par

l'extension des réseaux routiers et l'approche de voies ferrées reliant leurs frontières à des pays dont l'amitié est douteuse.

Aussi l'Angleterre, jusqu'alors volontairement isolée et réfractaire aux alliances, sentit la nécessité de nouer des ententes avec certaines puissances européennes, ou exotiques comme le Japon. Ces rapprochemens cordiaux avec d'autres peuples diminuent les dangers qu'elle redoute, mais lui créent des devoirs, car, si elle doit compter sur ses amis en cas de péril, il est juste qu'elle soit en mesure de leur venir en aide. C'est ainsi que la situation mondiale de la Grande-Bretagne s'est transformée depuis quelques années. Elle ne craint pas seulement pour son commerce et pour son industrie, mais pour son existence même; elle est hantée par le cauchemar d'une invasion et la crainte de voir une armée ennemie venir dicter à Londres ses lois au vaincu.

Dès l'année 1905, M. Balfour, dans un brillant discours, crut devoir rassurer l'opinion publique en montrant combien la peur d'une invasion française était peu fondée. Mais en 1908, lord Roberts s'exprimait ainsi : « Une invasion dans ce pays n'est pas seulement possible, mais elle est réalisable sur une plus grande échelle qu'on ne l'a généralement pensé... ; si nous ne prenons pas les mesures nécessaires, nous risquons de nous trouver à la merci de l'envahisseur et d'être contraints d'accepter les conditions les plus humiliantes. » Puis, faisant allusion au discours de M. Balfour, il ajoutait : « Ces données pouvaient être exactes pour la France de 1905, mais elles ne le sont pas pour l'Allemagne de 1909. » Ce sont donc bien les visées allemandes qui préoccupent la population anglaise.

Jusqu'ici, l'Angleterre comptait fermement sur sa flotte pour la mettre à l'abri de toute tentative; son programme consistait, en effet, à maintenir sa puissance navale en état de supériorité sur les flottes réunies des deux plus grandes puissances maritimes du monde; c'est le principe du *two powers standard* que le Royaume-Uni ne semble plus pouvoir maintenir aujourd'hui. Un membre du Parlement a posé récemment à l'Amirauté la question suivante: « Combien y aura-t-il de bâtimens du type *Dreadnought* et *Invincible* (ou de valeur combattante égale) achevés au 1er avril 1912, en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux États-Unis, en admettant que chacune de ces nations ait complété pour cette date son programme de 1910, et combien chacune d'elles possédera-t-elle de bâtimens du type pré-

Dreadnought, âgés respectivement de moins de dix, douze et quinze ans depuis leur mise en chantier? » M. Mac Kenna, ministre de la Marine, répondit par l'envoi du tableau ci-dessous:

Bâtimens du type.	Grande-Bretagne.	Allemagne.	États-Unis.	Totaux pour l'Allemagne et les États-Unis.
Dreadnought et *Invincible*. .	16	13	8	21
Pré-*Dreadnought* de moins de 10 ans.	9	8	18	26
— 12 ans.	14	12	13	25
— 15 ans.	26	18	16	34

On voit par ce tableau que le principe du *two powers standard* n'est plus respecté; la flotte anglaise est sensiblement moins forte que les flottes allemande et américaine réunies. Bien plus, l'infériorité numérique de l'Allemagne seule diminue peu à peu. D'ailleurs, dans un combat, des facteurs autres que le nombre sont susceptibles de faire pencher la balance du côté de la marine allemande: les qualités de son état-major, l'unité de sa doctrine, l'homogénéité de ses navires, la valeur militaire de son personnel, etc. Aussi l'on comprend les appréhensions que lord Curzon exprimait à la Chambre des Lords : « Notre suprématie navale a toujours été indécise; dans les années à venir, nous pourrions trouver qu'elle nous glisse des mains. » Cette manière de voir est partagée par beaucoup d'esprits et par de hautes autorités britanniques; elle se justifie d'autant plus que l'Allemagne construit plus vite que l'Angleterre et peut devancer la réalisation de ses programmes. Enfin la marine anglaise, avec son mode de recrutement par engagemens volontaires, ne saurait se développer indéfiniment; on peut donc entrevoir le moment où son extension sera arrêtée par l'insuffisance du nombre des marins, tandis que l'Allemagne, avec le service obligatoire et sa population sans cesse croissante, dispose de ressources, en hommes, pour ainsi dire inépuisables.

Aussi, de l'autre côté du détroit, la crainte d'une invasion des Iles Britanniques est devenue peu à peu une obsession. Lord Raglan n'est-il pas allé jusqu'à dire: « Quand les dirigeables seront capables de traverser les mers, ce pays cessera d'être une île et deviendra une nation continentale. » Ce n'est là qu'une boutade que nous ne discuterons pas; elle indique néanmoins un état d'esprit particulier.

Sans voir l'avenir aussi sombre, de hautes personnalités du Parlement estiment que le débarquement *par surprise* d'une force de 150000 à 200000 hommes est réalisable; lord Roberts justifiait à la tribune cette opinion par ces paroles : « Il y a eu de tout temps dans les ports allemands le nombre de navires nécessaire pour embarquer 200000 hommes ; 150000 pourraient être rassemblés en quelques mois à proximité des ports d'embarquement, et cela discrètement, sans recourir aux procédés de mobilisation. Nous soutenons qu'une invasion peut se faire par surprise au moment où l'on s'y attendrait le moins. » Lord Curzon exprimait la même idée sous une autre forme : « Je voudrais être contredit si j'ai tort en disant que ce serait une chose aisée pour une certaine puissance étrangère, pourvu qu'elle puisse s'assurer le commandement de la mer sans interruption pendant 48 heures, de débarquer une force de 150000 soldats sur nos côtes. » Les deux orateurs ont évidemment exagéré. Une armée de 150000 hommes, qui débarquerait par surprise sur les côtes anglaises, sans déclaration de guerre préalable, trouverait immédiatement devant elle toutes les forces de la Grande-Bretagne ; l'armée régulière, à elle seule, composée d'excellentes troupes et numériquement supérieure, rejetterait facilement à la mer l'audacieux envahisseur. D'autre part, la flotte anglaise qui aurait laissé surprendre le passage, rendrait ultérieurement bien aléatoire et bien dangereux le rembarquement des troupes étrangères battues, bien problématique leur retour dans leur pays d'origine. Tenter une pareille entreprise serait courir à un désastre certain.

On a prétendu aussi que des corps d'effectif restreint, 12000 à 15000 hommes, débarquant simultanément sur plusieurs points des côtes britanniques, suffiraient, sinon à s'emparer des points d'appui de la flotte, du moins à les rendre inutilisables en détruisant les arsenaux, en obstruant les passes, en incendiant les docks, etc., ce qui paralyserait la marine anglaise. C'est pure fantaisie. On ne conçoit pas comment l'ennemi pourrait opérer de pareilles destructions sans être maître des ports eux-mêmes. Or, il existe en ce moment trois grands arsenaux maritimes, Plymouth, Portsmouth et Chatham (un quatrième est en voie de création à Rosyth) et trois grandes rades de concentration, Portland, Douvres et Sheerness. Tous ces points sont fortifiés. Les arsenaux sont solidement défendus sur le front de terre, comme sur le front de mer ; leur prise exigerait un siège en règle long et

coûteux. Les rades de concentration, inviolables sur le front de mer, seraient bien vite mises à l'abri d'un coup de main du côté de terre grâce à la fortification improvisée dont l'efficacité ressort si nettement des deux campagnes de la Russie contre la Turquie et le Japon.

Dans quelles conditions une invasion des Iles Britanniques est-elle donc à redouter?

Une armée débarquée sur les côtes anglaises ne trouverait pas dans le pays les ressources nécessaires à sa subsistance ; elle ne pourrait vivre sans être reliée d'une manière sûre et continue à sa base d'opérations, c'est-à-dire au continent. La maîtrise de la mer lui est donc indispensable, non pendant 48 heures, mais bien pendant toute la durée des opérations, qu'on ne peut évaluer à moins de plusieurs semaines. Il faut donc que la flotte anglaise ait été battue ou qu'elle soit éloignée pendant un temps suffisant. Il est essentiel aussi que l'armée envahissante soit plus forte que celle de la défense; cela ne peut être que si l'armée régulière, en tout ou en grande partie, a été détachée pour une expédition lointaine et si les forces auxiliaires restées sur le territoire sont insuffisantes.

Ces conditions sont-elles réalisables? Oui, si l'Angleterre se trouve engagée *seule* dans un conflit contre une grande puissance continentale, l'Allemagne par exemple, qui a été visée très nettement à la Chambre des Lords. Une victoire navale qui assurerait à l'Allemagne la maîtrise absolue de la mer est loin d'être impossible, surtout si la flotte anglaise ne reste pas concentrée et s'affaiblit par des détachemens. Cette éventualité a été envisagée au Parlement par lord Roberts : « Nous pouvons être contraints à un moment donné, a-t-il dit, d'envoyer notre flotte métropolitaine, ou tout au moins une partie de notre flotte, sur des points éloignés, en Asie, en Afrique, en Amérique, ou même plus près, en Europe, comme nous avons dû le faire jadis; dans ces conditions, une flotte étrangère, qui n'a pas à endosser de pareilles responsabilités, pourrait peut-être, *entièrement concentrée* dans notre voisinage immédiat, profiter de l'absence de nos escadres protectrices. »

D'un autre côté, l'armée régulière métropolitaine, elle aussi, — et cette hypothèse fut également examinée, — peut avoir été appelée, en grande partie, à l'extérieur, pour la défense des colonies, par exemple.

Avec la liberté de la mer pendant un temps suffisant, une grande puissance continentale serait capable de transporter dans le Royaume-Uni, non plus 150000 à 200000 hommes, mais, en plusieurs fois, une nombreuse armée d'excellens soldats que rien alors ne serait plus en mesure d'arrêter. Dans de semblables conditions, une invasion dangereuse pour l'avenir de la Grande-Bretagne a des chances de réussir et doit entrer dans les prévisions.

Une autre circonstance peut se présenter. L'Angleterre, ayant toutes ses forces engagées dans une guerre lointaine comme celle du Transvaal, une puissance étrangère ne pourrait-elle pas profiter de ses embarras, si aucune nation amie ou alliée ne venait à son secours? A cette question posée par le vicomte Milner, on n'a trouvé d'autre réponse que celle-ci : « Le noble vicomte craint une invasion au moment où toute notre armée serait engagée dans des opérations sur une partie différente de l'Empire. Ce fut le cas en 1857 et en 1900, et cependant, grâce à la bonne volonté de nos voisins, grâce au fait qu'ils ne pensèrent pas l'entreprise praticable, nous ne fûmes pas attaqués. Nous avons droit, je pense, d'attribuer notre immunité à la force de notre marine. » Il eût été facile de répondre à un pareil raisonnement que cette force navale s'est, depuis lors, bien amoindrie par rapport à celles d'autres marines de guerre et qu'elle tend à s'amoindrir encore.

Nous devons conclure de ces considérations que l'Angleterre, sans alliances, doit redouter légitimement la violation de son sol par un adversaire qui mettrait en péril son existence même de grande nation.

Tout change d'aspect, au contraire, si le Royaume-Uni s'est assuré, en Europe, des alliances ou des amitiés. Une attaque contre elle entraînerait une conflagration générale du continent et, dans ce cas, la question se résoudrait sur terre et non sur mer, comme le disait fort judicieusement lord Roberts à la tribune du Parlement : « Ce n'est pas à Trafalgar, mais à Waterloo que Napoléon fut définitivement vaincu. Une grande guerre ne fut jamais décidée par une victoire navale. » Aucune puissance engagée dans une guerre européenne n'irait risquer de se faire battre sur le continent pour envoyer une armée à la conquête de l'Angleterre; tout au plus songerait-elle à détacher, comme diversion, quelques troupes de deuxième ligne d'effectif restreint et assez pauvrement outillées; il faudrait alors peu de forces

pour défendre le pays et contenir ou repousser l'envahisseur.

Ces considérations, développées aux deux Chambres et dans la presse, démontrent le besoin, pour l'Angleterre, de se créer des amitiés qui, en lui enlevant tout souci, lui imposent le devoir de mettre dans la balance, le cas échéant, le poids de son épée. Par suite, son armée régulière ne doit pas être exclusivement coloniale; elle doit être constituée en vue de sa participation à une lutte continentale. En outre, lorsqu'elle quittera elle-même les Iles Britanniques, il lui faudra laisser dans le pays des forces auxiliaires suffisantes pour parer à l'invasion non d'une véritable armée, mais d'un corps de débarquement.

Telle est l'idée qui semble avoir guidé le War-Office dans les réformes qu'il a appliquées à l'armée avec une méthode et une ténacité remarquables.

A la crainte d'un danger extérieur s'ajoute, dans certains esprits, la croyance en une sorte de décadence qui se manifesterait dans la population.

Cette opinion est clairement exprimée dans une instruction que le général Baden-Powell a écrite à l'usage des *Boys-Scouts*, ou jeunes éclaireurs de dix à dix-huit ans qu'il a formés. Cette institution, qui compte déjà plus de 300 000 adhérens, a reçu une sorte de consécration officielle puisque le Roi lui-même a passé la revue de ces jeunes gens. Ceci tendrait à montrer que les idées du général, si elles ne sont point partagées par tous, causent néanmoins une certaine émotion. « Le grand Empire britannique, dit le général, tombera en pièces comme l'Empire romain, si nous n'avons plus de patriotisme, car nous avons beaucoup d'ennemis qui deviennent de plus en plus forts... Les mauvais citoyens qui ont miné l'Empire romain se glissent parmi nous...; les mêmes causes qui ont amené sa chute travaillent aujourd'hui la Grande-Bretagne. » Parmi les sages conseils que l'auteur donne à ses jeunes éclaireurs, se trouve celui-ci : « Ne faites pas comme les Romains et ne payez pas d'autres personnes pour se battre pour vous. » Le remède, dit-il, « doit être appliqué à la génération qui s'élève..., il doit viser à former le *caractère* chez les hommes de l'avenir; » il ajoute : « Il est possible à une nation, par le courage et l'énergie, en reconnaissant ses fautes, en prenant à temps les remèdes appropriés, non seulement d'éviter de devenir pire, mais de s'élever plus haut dans le bien. »

*
* *

Le problème de la réorganisation militaire était fort difficile à résoudre. Il convenait d'abord de respecter les traditions nationales qui, jusqu'ici, se refusent au service obligatoire; de plus, l'armée anglaise doit répondre à des tâches multiples : défense des colonies, défense du territoire, guerre continentale.

Ces trois missions à remplir devaient appeler logiquement la création de trois organes distincts : une armée coloniale, une armée territoriale, une armée nationale offensive. Avec le système du recrutement par engagemens volontaires, cette dernière eût exigé des sacrifices financiers excessifs que le pays n'eût jamais consentis. On dut donc confier à l'armée coloniale, c'est-à-dire à l'armée régulière, une double fonction, la défense des colonies et la participation à une guerre européenne. Or, par des raisons d'économie, une armée coloniale a toujours des effectifs relativement restreints; la coopération de l'Angleterre à un conflit général sera donc toujours assez étroitement limitée. De là à prétendre, comme l'ont fait certains organes, que l'amitié anglaise n'a aucune valeur militaire, il y a loin.

Aussitôt la campagne Sud-Africaine terminée, on voulut remédier aux défauts de l'organisation qu'avaient mis en lumière les leçons d'une dure expérience. Plusieurs enquêtes furent ouvertes et confiées à des commissions: *Royal commission on the War-Office in South Africa*, *Comité Esther*, *Comité Norfolk*. Leur travail aboutit à la réorganisation du ministère de la Guerre, à la création d'un *Comité impérial de défense* et à la constitution d'un *État-major général*. C'étaient déjà trois progrès. L'État-major général, si nouvellement formé, n'a peut-être pas encore toute l'expérience pratique qui ne s'acquiert que lentement, toute l'instruction tactique que donnent seulement les longues et patientes études historiques; mais avec la persévérance et la ténacité du caractère anglais, avec un travail assidu, le nouveau corps sera promptement à hauteur de sa tâche.

Pour faciliter l'organisation d'expéditions coloniales, on renonça au groupement par corps d'armée et on adopta le fractionnement en divisions. On suivait ainsi l'exemple du Japon qui, insulaire comme la Grande-Bretagne, se trouve dans des conditions analogues.

Pendant la campagne du Transvaal, il s'était produit quelques défaillances dans la troupe : à la bataille de Colenso, par exemple, les bataillons engagés en première ligne, arrêtés par le feu, ne purent plus être reportés en avant; ils avaient cependant subi des pertes inférieures en moyenne à 7 p. 100 de leur effectif; le plus éprouvé avait seulement 12,5 p. 100 de ses hommes hors de combat ; pourtant ces unités étaient commandées et entraînées par des officiers et par des sous-officiers particulièrement braves, qui payèrent largement de leur personne. Il importait donc tout d'abord de relever le moral du soldat; les moyens suivans y pourvurent : allocation de soldes fort élevées et efforts considérables pour assurer aux hommes libérés des emplois civils. En ce qui concerne la solde, le simple troupier anglais, après avoir acquitté les dépenses de blanchissage et de nourriture, reçoit par semaine un prêt franc variant de 6 fr. 15 à 13 fr. 85, tandis que notre pauvre petit soldat touche ses sept sous de poche. A la solde s'ajoutent encore des allocations afférentes à certains postes spéciaux ou à certains travaux; en outre, les hommes en permission reçoivent non seulement leur paie entière, mais une indemnité de vivres de 0 fr. 60. Beaucoup d'ouvriers sont certes moins bien traités.

En vue d'assurer aux libérés un emploi civil, de puissantes sociétés particulières se sont fondées et viennent en aide à l'État : de 1905 à 1907, 81 p. 100 des hommes ayant quitté le service avec un certificat de bonne conduite ont été placés presque pour moitié dans des établissemens privés. Ce fait est l'indice d'un mouvement d'opinion caractéristique en faveur de l'armée. En 1905, une commission fut nommée à l'effet d'étudier la question du placement des hommes libérés. Elle proposa les mesures suivantes. Donner au soldat un enseignement professionnel pendant son temps de présence sous les drapeaux, ce qui est possible en raison même de la longue durée du service; le tenir exactement au courant des conditions du marché ouvrier et mettre en même temps à la disposition des patrons des renseignemens détaillés sur les hommes libérés. Ces conclusions furent adoptées; l'enseignement professionnel fonctionne aujourd'hui dans les corps de troupe; on espère résoudre ainsi le problème de l'amélioration du recrutement.

Toutes ces mesures semblent donner déjà des résultats. Au point de vue physique, on se montre plus difficile; en particu-

lier, on a remonté de deux centimètres le minimum de la taille des recrues. Le niveau de l'instruction s'est relevé : la proportion des hommes pourvus de certificats d'études s'est progressivement accrue, de 34 pour 100 en 1903 à 55 pour 100 en 1907. Le chiffre des pertes causées pour incapacité physique, pour mauvaise conduite, etc., suit une marche régulièrement décroissante : de 10 002 en 1904, il est tombé à 5 975 en 1907. Plusieurs officiers nous ont affirmé que l'alcoolisme tend manifestement à décroître. On peut conclure de ces faits que la valeur du soldat s'est sensiblement améliorée, tant au point de vue moral qu'au point de vue physique. Aux manœuvres, le troupier montre non seulement de sérieuses qualités d'endurance, mais aussi de l'initiative et de l'intelligence dans l'art d'utiliser le terrain.

La guerre Sud-Africaine avait aussi montré l'insuffisance tactique des petites unités dont les formations surannées, sans souplesse, extrêmement vulnérables, ne répondaient plus aux nécessités de la guerre moderne. Un gros effort a porté depuis lors sur l'instruction pratique des troupes en terrain varié. Aujourd'hui, près de la moitié de l'armée anglaise réside en permanence dans des camps : celui d'Aldershot, près de Londres, par exemple, est occupé par cinq brigades d'infanterie et une brigade de cavalerie, soit presque le tiers des troupes régulières. Il n'est pas une armée au monde qui ait de pareilles facilités d'instruction en vue de la guerre ; si l'armée anglaise sait profiter de cette situation exceptionnelle, elle doit devenir bientôt la plus manœuvrière de toute l'Europe. On constate déjà maintenant un progrès sensible dans l'instruction tactique des petites unités.

La campagne du Transvaal avait fait non moins ressortir les erreurs du haut commandement qui, n'ayant pas suffisamment étudié et médité l'histoire, notamment celle de la guerre russo-turque, commit exactement les mêmes fautes que les généraux russes à Plewna : insuffisance des services de reconnaissances et de sûreté, oubli du rôle de l'avant-garde, plans de bataille préconçus, manque de fortes réserves et inutilisation des réserves existantes, défaut de liaison entre les différentes armes et entre les diverses attaques, nulle notion ni de l'économie des forces, ni de la concentration des efforts. Après de telles constatations, on est en droit de se demander si jamais l'expérience des uns peut servir aux autres. Pour remédier à l'insuffisance du haut commandement, on donne aux grandes manœuvres, depuis

quelques années, un développement jusqu'alors inconnu ; cette mesure, complétée par la création d'un État-major général, aura comme résultat l'établissement d'une *doctrine de guerre*. De l'avis des officiers étrangers qui les ont suivies, les récentes manœuvres anglaises marquent un grand progrès.

Il convenait aussi, pour éviter le retour des erremens constatés en campagne, de développer l'instruction des officiers par un travail intensif, auquel on les soumit. Ces exigences nouvelles provoquèrent, paraît-il, un certain nombre de démissions et affectèrent le recrutement de l'École de Sandhurst, le Saint-Cyr britannique : en 1909, le nombre des candidats à cette école fut inférieur au nombre des places disponibles. Nous verrons plus loin les moyens employés pour conjurer cette crise.

Une autre réforme qui, au premier abord, pourrait paraître d'importance secondaire, fut l'adoption pour toute l'armée d'une tenue de campagne extrêmement pratique, de couleur kaki ; la tenue est la même pour toutes les armes, sauf que les cavaliers portent des éperons : casquette plate à visière, large vareuse, bandes molletières. Ce qui est plus important encore, c'est l'adoption, pour toutes les troupes à pied, d'un équipement confectionné en un tissu de coton souple et solide, appelé *twill*, dont toutes les boucles sont sans ardillons ; aucune courroie ne comprime la poitrine de l'homme ; le poids est fort bien réparti et tout le chargement peut s'enlever d'un bloc aux repos pendant les marches. Cet équipement donne aux troupes une remarquable aisance et augmente par conséquent les efforts dont elles sont susceptibles. Qu'attendons-nous donc en France pour munir nos soldats de l'équipement anglais qui donne toute satisfaction ?

Aucune des modifications précédentes, apportées pour la plupart avant l'arrivée au pouvoir du ministère libéral, ne touchait, pour ainsi dire, à l'organisation même de l'armée. Le nouveau ministre de la Guerre, M. Haldane, entreprit des réformes plus générales.

Le plus grave défaut de l'ancienne organisation, qui ait été révélé par l'expérience de la guerre du Transvaal, fut l'insuffisance des réserves. La *milice*, non astreinte au service extérieur, avait, il est vrai, fourni volontairement quelques renforts et même des bataillons entiers ; un certain nombre de *volontaires* et de *yeomen* vinrent aussi grossir les effectifs, mais il fallut

néanmoins, pour combler les vides, recourir largement aux ressources des colonies d'Afrique, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande qui procurèrent plus de 84000 hommes. Cela ne suffit pas et l'on dut faire venir des troupes irrégulières, de qualité médiocre, dont les défaillances ne sont pas étrangères au discrédit immérité que les événemens jetèrent momentanément sur l'armée britannique. Pour réunir les effectifs nécessaires, il avait fallu quatre mois, malgré l'extrême activité que déployèrent la marine et le service des transports.

Les réserves de l'armée régulière reconnues insuffisantes étaient donc à reconstituer sur des bases nouvelles; on en fixa le chiffre au nombre supposé nécessaire pour alimenter l'armée pendant une campagne de six mois. L'idée du ministre de la Guerre fut d'imposer dorénavant aux miliciens la condition de servir à l'extérieur le cas échéant, la milice fut ainsi transformée et prit le nom de *Réserve spéciale*, tout en conservant, dans une certaine mesure, son organisation, ses garnisons, son mode de recrutement; astreinte au service extérieur, elle ne se rattache plus dès lors aux *forces auxiliaires*, mais bien à l'armée régulière. La Réserve spéciale s'est constituée d'abord au moyen d'un noyau d'anciens miliciens qui, au nombre de 48746 sur 66949, ont accepté les nouvelles conditions; puis elle s'alimente par des engagemens volontaires pour six années, contractés de dix-huit à trente-cinq ans, avec faculté de rengagement jusqu'à quarante ans.

L'armée régulière ayant été dotée d'une seconde réserve, il convenait encore de la rendre rapidement mobilisable en vue du rôle nouveau qui lui était assigné de prendre part au besoin à une guerre continentale. A cet effet, on pourvut, dès le temps de paix, de tous ses services la plus grande unité tactique, la Division. L'armée pouvait jusqu'alors constituer les unités combattantes de six divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, mais le nombre des non-combattans était loin de répondre aux besoins de la guerre; c'est tout au plus même si le matériel des services existait. D'autre part, bien qu'attribuant à ceux-ci le personnel nécessaire, on désirait augmenter le moins possible la dépense. M. Haldane a pensé « que les services, ainsi que certaines unités, comme les colonnes de munitions, par exemple, pourraient être formés, en grande partie tout au moins, non avec des soldats de l'armée régulière dont le prix de revient est

fort élevé, mais au moyen d'hommes d'une valeur moindre et d'une instruction militaire moins complète, c'est-à-dire avec le système le plus économique. » La Réserve spéciale répond ainsi à deux besoins : assurer la relève des combattans et contribuer pour une grande part à la composition de certaines unités non combattantes. Elle fut, par suite, logiquement divisée en deux catégories dont le personnel a des obligations militaires un peu différentes. Les réservistes de la première catégorie doivent, après leur engagement, faire une période d'instruction de six mois ; la plupart de ceux de la deuxième catégorie trois mois seulement ; les uns et les autres sont assujettis annuellement à quinze jours d'exercice et à un cours de tir de six jours. Les réservistes spéciaux présens sous les armes touchent les mêmes allocations que les hommes de l'armée régulière ; dans leurs foyers, ils reçoivent une prime annuelle d'une centaine de francs. La Réserve spéciale se recrute : 1° parmi les malheureux qui manquent temporairement de moyens d'existence, plus particulièrement dans la période d'hiver ; 2° parmi des jeunes gens qui désirent s'engager dans l'armée régulière et ne remplissent pas encore les conditions voulues ; sur 25 000 engagés annuels dans la Réserve spéciale, 12 000 environ passent dans l'armée régulière.

Toute cette organisation semble bien raisonnée. Depuis que la réforme est accomplie, l'armée régulière métropolitaine compte en unités actives, y compris la garde, 83 bataillons d'infanterie, 68 escadrons, 113 batteries de campagne, 6 batteries lourdes, 34 compagnies du génie de campagne, enfin des troupes de forteresse, des unités de transport, etc. Cette armée peut constituer, pour une action extérieure, une *force expéditionnaire*, d'une division de cavalerie et de 6 divisions d'infanterie, composées d'hommes ayant tous plus de vingt ans d'âge et au moins une année de service, à l'exception des réservistes spéciaux, en fort petit nombre, comme nous le verrons plus loin.

La division de cavalerie est formée à 4 brigades de 3 régimens (9 escadrons et 6 canons). Chaque division d'infanterie comprend 2 compagnies d'infanterie montée (1) remplissant le

(1) Chaque bataillon d'infanterie de ligne peut mobiliser, en cas de guerre, une compagnie d'infanterie montée ; les cadres et les hommes qui composent ces compagnies spéciales suivent pendant trois mois un cours d'instruction au camp d'Aldershot.

rôle de cavalerie divisionnaire, 3 brigades d'infanterie à 4 bataillons (1) (12 bataillons), 3 groupes d'artillerie montée (54 canons), un groupe de 3 batteries montées d'obusiers (18 obusiers), une batterie lourde à 4 pièces, au total 76 bouches à feu, 3 compagnies du génie dont 2 de campagne et 1 de télégraphistes, 3 ambulances, 6 colonnes de munitions, deux échelons de vivres (une colonne et un parc) (2), etc. On remarquera la très forte proportion d'artillerie, 6 bouches à feu un tiers par bataillon, et celle du génie ; c'est la conséquence des enseignemens que les Anglais ont tirés, à juste titre, de la guerre de Mandchourie : de plus en plus l'infanterie a besoin d'être très fortement soutenue par le canon. La fortification du champ de bataille et surtout les liaisons entre le commandement et les troupes, ainsi que des différens groupemens entre eux, ont pris une importance insoupçonnée jusqu'à ce jour. Combien nous sommes loin, en France, de suivre le même principe établi cependant sur l'expérience même de la guerre la plus récente !

En dehors des divisions, la force expéditionnaire comprend encore des *élémens d'armée :* 2 brigades mixtes, désignées sous le nom de brigades d'infanterie montée (3), 5 compagnies de télégraphistes, 3 d'aérostiers, 2 équipages de pont, 1 bataillon d'infanterie, 1 ambulance, 1 convoi.

On voit encore par cette composition des troupes d'armée combien les Anglais tiennent à constituer solidement le service des liaisons. C'est peut-être plus frappant si l'on songe que chaque bataillon d'infanterie fournit au moins une trentaine de signaleurs et que chaque brigade est pourvue d'appareils optiques et téléphoniques. Nous avons certainement à prendre exemple sur les Anglais en ce qui concerne cette branche si importante des services. A la compagnie d'aérostiers est rattachée une section de cerfs-volans entièrement organisée aujourd'hui, tandis que nous en sommes encore dans cette voie à des essais préliminaires qui ne reçoivent peut-être pas tous les encouragemens désirables.

La force expéditionnaire représente, en définitive, au moins

(1) A chaque bataillon est attachée une section de mitrailleuses.

(2) La division dispose de cinq jours et demi de vivres ordinaires et de deux jours de vivres de réserve dont un sur l'homme.

(3) Chaque brigade d'infanterie montée a la composition suivante : un régiment de cavalerie, une batterie à cheval, deux bataillons d'infanterie montée, une ambulance, un convoi.

trois corps d'armée, immédiatement mobilisables, excellens par la qualité des officiers et des soldats, par la judicieuse proportion entre les différentes armes, par une organisation très bien comprise jusque dans ses moindres détails.

Après leur départ, il resterait encore en Angleterre 10 bataillons, 35 batteries de campagne et 26 escadrons de l'armée régulière.

La milice étant devenue Réserve spéciale, il n'existait plus, comme forces auxiliaires pour la défense du territoire, que les *volontaires* et la *yeomanry*, qui formaient une réunion disparate de bataillons, d'escadrons et de batteries, sans lien les uns avec les autres, sans cohésion, qui, au dire de M. Haldane, « avaient poussé comme des champignons » un peu au hasard; chaque unité avait, pour ainsi dire, son mode de recrutement, son régime administratif, ses habitudes de manœuvre, de là un manque d'homogénéité et un esprit particulariste excessif. Ces élémens n'étaient pas groupés en grandes unités organisées avec leur matériel et leurs services, d'où impossibilité absolue de mettre cette troupe sur le pied de guerre. En outre, il y avait disproportion entre les diverses armes, par exemple pléthore d'artillerie de forteresse et manque presque absolu d'artillerie de campagne. En somme c'était une force à peu près inutilisable même pour la défense du pays : qu'aurait-elle pu faire, en effet, sans vivres, sans moyens de communication, sans moyens de transports ?

Le nouveau ministre de la Guerre fit des volontaires et de la *yeomanry* l'*armée territoriale* actuelle, qui est appelée à jouer un rôle important : c'est à elle que serait confiée la défense des Îles Britanniques, du sol de la patrie, si l'armée régulière était au dehors ; elle fut formée d'abord au moyen des anciens volontaires et *yeomen* qui consentirent à entrer dans la formation nouvelle, ensuite par des engagemens contractés de dix-sept à trente-cinq ans et des rengagemens jusqu'à quarante ans et même jusqu'à cinquante ans suivant le grade ou l'emploi de l'intéressé.

Le premier souci de M. Haldane fut de faire de l'armée territoriale une force organisée, très promptement mobilisable; à cet effet, on la groupa en fortes unités, brigades montées (*yeomanry*) et divisions d'infanterie, pourvues dès le temps de paix de tous leurs services, matériel et personnel. Ces services sont très recherchés par des hommes de professions spéciales; ils se

recrutent donc facilement. Ce qui leur manque, c'est la qualité des chevaux affectés aux troupes de transports; elle nous a paru laisser beaucoup à désirer; mais on tend de plus en plus à l'emploi de la traction mécanique et le défaut de bons attelages se fera de moins en moins sentir. Les troupes de communications, compagnies du génie, d'aérostiers, de télégraphistes sont solidement constituées et fonctionnent, dès le temps de paix, sous la direction de techniciens habiles. Le service médical est très largement doté. Les médecins civils, dont quelques-uns ont une grande notoriété, s'empressent d'entrer dans l'armée territoriale, malgré les pénibles sacrifices pécuniaires que leur impose l'abandon de leur clientèle pendant deux semaines par an. Ils sont bien secondés par un personnel nombreux et instruit d'étudians, d'infirmiers et d'ambulanciers, tous volontaires, provenant des hôpitaux. Cette organisation, si bien étudiée, ne fut pas l'un de nos moindres sujets d'étonnement lorsque nous fûmes appelé à voir à l'œuvre plusieurs divisions territoriales.

Pour l'instruction, les territoriaux sont *rigoureusement* astreints à un certain nombre d'exercices hebdomadaires et à un séjour annuel de huit à quinze jours dans un camp. Les sous-officiers proviennent en grande partie d'anciens volontaires, dont beaucoup ont fait campagne et d'anciens gradés de l'armée régulière; plus tard ces cadres se recruteront directement parmi les territoriaux rengagés. Un très petit nombre de sous-officiers de l'armée active, en tout 3 à 6 par bataillon, servent d'instructeurs. Quelques officiers, surtout dans les grades élevés, sortent de l'armée régulière; mais la plupart sont recrutés parmi l'élite intellectuelle et sociale de la nation, dans les professions libérales, le commerce et l'industrie; tous ces hommes, qui ont conscience des dangers qui menacent leur pays, sont animés du patriotisme le plus pur et le plus élevé. Pour le recrutement ultérieur des officiers, on compte sur une institution dont nous parlerons plus loin.

Chaque division territoriale est commandée par un officier général de l'armée régulière, assisté seulement de deux officiers d'état-major de cette armée; les brigades, ainsi que les artilleries divisionnaires sont aussi commandées par des officiers de l'armée active. Dans les corps de troupe, tous les officiers appartiennent à l'armée territoriale, à l'exception des adjudans de bataillon (sortes d'adjudans-majors) qui sont fournis par l'armée régu-

lière. Par suite, les officiers territoriaux sont réellement chargés de l'administration et de l'instruction militaire des troupes sous leurs ordres, ce qui les rehausse dans l'esprit du soldat et les oblige à faire des efforts sérieux pour ne pas perdre la confiance que leurs hommes semblent avoir en eux. C'est un puissant levier qui manque un peu à nos officiers de complément, tenus, en général, trop étroitement en lisière. Souvent on méconnaît ce qu'on peut obtenir de gradés servant volontairement en leur laissant le commandement effectif et la responsabilité qu'il entraîne; c'est là un élément moral dont il y a lieu de tenir compte et qui portera ses fruits dans le rendement de l'armée territoriale anglaise.

L'une des plus heureuses innovations de M. Haldane fut de confier l'organisation et l'administration des troupes territoriales à des *Associations de Comtés*, composées des hommes les plus influens et les plus riches; cette mesure semble avoir atteint le but visé d'exciter une féconde émulation entre les comtés. Les Associations, sous le contrôle du Conseil de l'armée, ont des attributions étendues; elles jouissent en quelque sorte de la personnalité civile; elles apportent dans l'administration cette largeur de vues habituelle aux hommes d'affaires. Aussi tous les commandans d'unités, tous les directeurs des services, dégagés des tracasseries administratives qui sont l'apanage de presque tous les organismes militaires, font preuve d'une remarquable initiative qui est l'une des caractéristiques les plus saisissantes de l'armée territoriale. Nous avons passé quelques journées dans les camps avec quatre de ses divisions, et cette initiative générale chez tous les officiers, habitués d'ailleurs pour la plupart dans la vie civile à prendre des responsabilités, nous a particulièrement frappé; elle s'exerce dans tous les détails intérieurs, dans la direction des services, dans l'exercice du haut commandement; des chefs, habitués de la sorte à penser et à agir, seront capables de réparer bien des fautes. Jamais nous n'avons aussi bien senti combien l'initiative peut parfois compenser certaines faiblesses, combien sont précieux les avantages de la souplesse dans l'administration. Cette constatation éveillait en nous cette réflexion : Que ne ferait-on pas avec l'armée française en lui appliquant ce même principe! et nous pensions douloureusement aux entraves de toutes sortes apportées chez nous à l'exercice du commandement par une centralisation excessive,

par la mise en tutelle des officiers pour les plus petites choses.

Ce qui nous a frappé aussi, c'est l'état moral supérieur de cette armée territoriale composée d'hommes qui, par un pur sentiment patriotique, acceptent volontairement des charges relativement lourdes pour se mettre en état de défendre le sol national; cet état moral se manifeste dans les attitudes, dans les gestes, dans les actes. J'imagine que ces braves gens, malgré les lacunes de leur instruction militaire, donneraient beaucoup plus qu'on ne le croit.

Les nouveaux engagés dans l'armée territoriale sont fort jeunes; quelques-uns paraissent presque des enfans; néanmoins leur allure est martiale, leur attitude fort correcte. Rentrée au camp après une pénible journée de manœuvres, toute cette jeunesse, oubliant la fatigue, se livre avec une remarquable ardeur aux sports dont les Anglais sont si friands. Les rapports entre chefs et soldats sont affectueux sans être familiers.

L'initiative et l'état moral sont deux grandes forces que l'on perd trop souvent de vue lorsqu'on évalue la valeur de l'armée territoriale en supputant son effectif et le nombre de ses journées d'exercice. On néglige ainsi des facteurs qui échappent au calcul et l'on risque de commettre de grossières erreurs.

L'armée territoriale anglaise n'offre donc aucune ressemblance avec une garde nationale. C'est un organisme complet, immédiatement utilisable; l'instruction militaire y laisse peut-être à désirer, mais, par ses qualités morales, une telle troupe aura un grand rendement en campagne, dans la défense même du sol. Il n'y a aucune comparaison à faire avec l'ancien corps de volontaires; le progrès réalisé est incontestable et capital. Est-ce à dire que l'armée territoriale possède une valeur comparable à celle d'une bonne armée permanente? Certes non. C'est une milice, mais une excellente milice, parce qu'elle est animée d'un esprit tout spécial que donne seule l'application du principe du volontariat désintéressé.

A la manœuvre, l'infanterie territoriale nous a paru bonne; elle est résistante, montre de l'entrain et utilise bien le terrain; ses formations sont parfois un peu défectueuses, mais ce défaut disparaîtra dès que les officiers auront acquis plus de pratique. Nous n'avons pas vu la cavalerie (*yeomanry*); des personnes compétentes nous en ont fait grand éloge. L'artillerie de campagne est très inférieure : parmi les ouvriers de certaines professions,

elle trouve facilement les hommes chargés du service des pièces, mais les conducteurs sont tout à fait insuffisans en ce moment; il y aura un grand effort à faire encore pour mettre cette arme à hauteur de sa tâche. Les bonnes volontés ne manquent pas; il est à espérer qu'elles lèveront les difficultés présentes.

Au résumé, l'armée territoriale est une force sérieuse. Elle comprend 14 brigades montées et 14 divisions d'infanterie (1), qui ont une composition identique à celle des brigades de cavalerie et des divisions de l'armée régulière, sauf que chaque division n'a que deux batteries d'obusiers au lieu de trois et que toutes les batteries de campagne sont à quatre pièces au lieu de six; c'est encore une forte proportion de bouches à feu, étant données la mission à remplir et la nature du terrain sur lequel se dérouleront vraisemblablement les opérations. En dehors des brigades et des divisions, l'armée territoriale comporte encore des troupes d'armée (2 régimens de cavalerie, 8 compagnies télégraphistes, une compagnie d'aérostiers), enfin des troupes de défense des côtes. L'effectif complet doit atteindre 313 675 hommes.

La valeur de l'armée territoriale est-elle suffisante pour donner toute indépendance à l'armée active? Peut-on compter sur elle pour s'opposer à un débarquement? Nous avons vu que la crainte d'une invasion par une puissante armée n'était point chimérique dans l'hypothèse faite à la Chambre des Lords : l'Angleterre sans alliances et aux prises préalablement avec des difficultés extérieures privant la métropole d'une grande partie de sa flotte et de son armée régulière; telle était la situation pendant la campagne Sud-Africaine. Dans ce cas, il est certain que l'armée territoriale, même soutenue par une division active, serait impuissante à arrêter un envahisseur maître de la mer et débarquant en grandes forces. Mais dans la seconde hypothèse que nous avons envisagée, la plus probable, l'Angleterre prenant parti avec sa force expéditionnaire pour ses alliés dans une guerre continentale, nous estimons que l'armée territoriale est capable de parer au danger, très problématique d'ailleurs, d'une invasion opérée par des forces relativement peu nombreuses, d'assez médiocre qualité et forcément mal pourvues en cavalerie et en artillerie. L'infanterie territoriale serait très bonne pour

(1) Un fait à noter, c'est que l'armée territoriale anglaise, en avance sur la nôtre à cet égard, compte 10 bataillons cyclistes; notre organisation cycliste ne dépasse pas la compagnie!

la défensive dans toute la contrée qui enveloppe Londres, objectif obligé de l'envahisseur; cette région, en effet, qui ressemble à notre Normandie, avec ses prairies entourées de haies épaisses et ses horizons limités, est éminemment favorable à la défense pied à pied par des hommes qui combattent dans leur propre pays, contre un adversaire qui, au contraire, n'a aucune habitude d'un pareil terrain. L'infériorité numérique de l'envahisseur ne lui permettrait pas l'enveloppement que certaines armées considèrent aujourd'hui comme l'unique moyen d'enlever des positions; l'insuffisance de son artillerie lui rendrait les attaques de front extrêmement difficiles et coûteuses; enfin tout l'enthousiasme patriotique, toute la force morale seraient évidemment du côté du soldat qui a pris volontairement les armes pour défendre son foyer, son pays, sa patrie. Nous sommes donc convaincu que les quatorze divisions territoriales suffisent, à elles seules, à remplir la mission qui leur est assignée. Si à cette armée de milice s'ajoutait l'appui d'une division régulière laissée dans la métropole, tout nous porte à croire que l'envahisseur serait mis à mal et rejeté à la mer, aussitôt la concentration des forces anglaises effectuée, opération qui, bien préparée, ne serait pas longue. Nous insistons sur ce mot de *concentration*, car souvent nous avons constaté, surtout en Angleterre, que l'idée de concentration n'était pas assez solidement ancrée dans les esprits. Ainsi un officier général a prétendu que chaque division territoriale devait manœuvrer exclusivement sur le territoire de son comté, afin d'être à même de le défendre plus efficacement. Si chaque division attendait sur son propre terrain l'attaque de l'ennemi, celui-ci arriverait facilement à Londres sans obstacles.

Nous avons dit que des déficits sérieux existaient dans le corps des officiers. Afin de le combler, on a institué un *corps d'entraînement pour officiers* (*Officers-Training-corps*), pépinière de futurs chefs. Ce corps est formé d'élèves des établissemens analogues à nos lycées et collèges et d'étudians des Universités : dans chaque école et faculté, on a créé des cours militaires qui sont suivis volontairement. Les jeunes gens de l'*Officers-Training-corps* sont répartis en bataillons, en escadrons et en batteries et instruits par d'anciens officiers et sous-officiers; ils sont astreints à des exercices réguliers et à des séjours dans des camps. Les unités qu'ils forment diffèrent de nos anciens

bataillons scolaires en ce qu'elles se composent de jeunes gens des classes élevées, destinés à devenir des officiers, et que l'instruction militaire y porte non seulement sur le maniement d'armes, la parade et le défilé, mais sur le service en campagne très sérieusement exécuté. Nous avons vu au camp de Salisbury une division d'environ 2000 jeunes collégiens exécuter très convenablement une attaque contre des troupes de l'armée régulière et il n'y avait aucune critique sérieuse à faire à leurs formations, à leur marche sous le feu, à leur manière de se servir du terrain, à leur attitude sous les armes. On compte sur cette éducation militaire pour déterminer des vocations susceptibles de remplir les vides.

Tous les jeunes gens peuvent être nommés officiers de complément après avoir satisfait à des examens spéciaux et fait un stage d'une année dans un corps de troupe de l'armée active. Ceux qui ont suivi les cours militaires d'un collège et obtenu un certificat A, voient la durée du stage réduite à huit mois; elle est de quatre mois seulement pour les étudians qui ont suivi les cours militaires d'une Université et obtenu un certificat B.

Enfin on a créé, par décret royal du 3 avril 1909, une *réserve spéciale d'officiers*, formée en partie d'officiers de l'armée régulière démissionnaires, en partie par recrutement direct à la suite d'examens. Les officiers de complément ont accès aux différens grades jusqu'à celui de lieutenant-colonel inclusivement, par un avancement régulier au bout d'un nombre d'années de service déterminé pour chaque grade ; il est regrettable qu'une mesure analogue ne soit pas prise en France où nous voyons trop souvent des officiers de la Réserve ou de la Territoriale dont les cheveux gris ou les hautes fonctions dans la vie civile s'accordent mal avec les modestes galons de lieutenant ; notre système est quelque peu décourageant pour nos officiers de complément.

Les améliorations apportées à l'armée métropolitaine ne suffisent pas au ministre de la Guerre ; il caresse un projet plus vaste, plus grandiose dont le but est de doter l'Empire britannique d'une armée nationale homogène, ou *armée d'Empire*, comprenant toutes les forces militaires de la Grande-Bretagne et de ses colonies sous la haute direction d'un état-major général d'Empire. Jusqu'ici, les organisations militaires des différentes colonies de la Couronne sont des plus diverses et échappent au contrôle du ministère de la Guerre. Il en résulte-

rait de grandes difficultés à faire coopérer à une action commune toutes les forces coloniales et celles de l'Angleterre. A la Conférence impériale de 1907, M. Haldane posa les bases en vue de la création d'une armée d'Empire.

1° Les armées locales des différens gouvernemens coloniaux seront constituées sur les mêmes bases que celles de la métropole, c'est-à-dire qu'elles comprendront d'abord leurs forces territoriales, puis, s'il est possible, une armée de campagne pour venir en aide, soit à la métropole, soit aux colonies dans le cas où elles viendraient à être attaquées.

2° Ces différentes armées auront leur composition et leur organisation semblables à celles adoptées dans la métropole.

3° Leur armement sera le même que celui des troupes anglaises.

4° Il sera établi un état-major général de l'Empire destiné à réunir et à coordonner en temps de paix les informations et renseignemens d'ordre militaire, à préparer l'utilisation des diverses forces de l'Empire en temps de guerre, à servir de guide aux gouvernemens locaux pour l'organisation et l'instruction données à leurs troupes, à former les auxiliaires du haut commandement en temps de guerre, en un mot, à assurer l'unité de doctrine en temps de paix et l'unité de direction en temps de guerre.

De ces propositions, la dernière fut aussitôt adoptée. Les autres ne purent recevoir leur solution immédiate, car elles devaient d'abord être soumises à l'approbation des parlemens intéressés. Mais elles furent reprises et acceptées à la deuxième Conférence impériale qui eut lieu à Londres au mois d'août 1909. La réalisation en demandera beaucoup de temps. Si ce projet est un jour mené à bien, l'Angleterre possédera un outil défensif très puissant qui lui assurera une sécurité presque absolue.

*
* *

Pour la défense du Royaume-Uni, trois principes sont en présence : 1° Le principe du Ministère actuel qui repose sur le volontariat et a servi de base à la réorganisation que nous venons d'esquisser. — 2° Le principe de *l'eau bleue* (*Blue Water School*) suivant lequel la sécurité de l'Angleterre repose tout entière sur la flotte ; un député a défendu ce principe par l'argument suivant : « On ne peut entretenir à la fois la flotte la plus puissante, une armée coloniale toujours prête et une armée continentale de premier ordre. Il faut choisir; la flotte sera notre sauvegarde; ne cherchons aucune action continentale. » C'est la théorie de l'isolement qui ne trouve plus guère de partisans aujourd'hui. — 3° Le principe du service obligatoire pour

l'armée territoriale soutenu par la Ligue du service national, dont lord Roberts, le vainqueur du Transvaal, est le chef en même temps que le porte-parole au Parlement.

Il était naturel de voir les disciples de *l'eau bleue* et les partisans du service obligatoire s'unir contre le gouvernement et soulever toutes sortes d'objections aux réformes de M. Haldane; les derniers reconnaissent pourtant que l'on a su tirer du volontariat tout ce qu'il peut donner.

Pour atteindre le but cherché par la Ligue du service national, il fallait d'abord montrer que la Grande-Bretagne est très gravement menacée; c'est pourquoi les adversaires du Ministère n'ont pas craint de forcer la note en énumérant les périls d'une invasion jusqu'à une exagération évidente. Ils ont voulu prouver qu'avec l'organisation actuelle, il était impossible de parer aux dangers auxquels l'Angleterre est exposée.

La première critique a porté sur le nombre insuffisant des officiers. D'après les tableaux établis par le Ministère, il faut pour la force expéditionnaire 5 702 officiers, plus 1 619 pour remplacer les pertes durant les six premiers mois de campagne, soit 7 321. Or le nombre total des officiers disponibles au 1er janvier 1909 était de 10 157. Après avoir complété la force expéditionnaire, il n'en reste plus que 2836 pour la défense des côtes, l'instruction dans les dépôts, les états-majors et les services dans la métropole; ce chiffre est fort inférieur aux besoins. Mais cette pénurie est-elle le résultat de l'organisation nouvelle? N'est-elle pas due, au contraire, à des causes tout autres? Du reste, la situation de l'armée anglaise au point de vue du nombre des officiers est loin d'être mauvaise. Contrairement à ce qui s'est fait dans tous les autres pays, les Anglais ont conservé, pour leur infanterie, le principe de la compagnie *faible*, de 125 à 130 fusils, car le bataillon de guerre d'un millier d'hommes compte huit compagnies. Par suite, la proportion des officiers dans le bataillon est presque double de celle qui est adoptée dans toute l'Europe. Le jour où l'armée anglaise se convertira à l'idée rationnelle et économique (1) de la compagnie forte de 250 hommes, c'est-à-dire du bataillon à quatre compagnies, elle aura un fort excédent d'officiers. Il ne convient donc pas de considérer la situation actuelle comme déplorable, ainsi qu'on l'a prétendu.

(1) Idée à laquelle nous avons malheureusement renoncé pour notre artillerie de campagne en adoptant la batterie de quatre pièces.

Le plus grave reproche à l'adresse de M. Haldane vise le déficit en hommes de l'armée régulière, de sa réserve et de la réserve spéciale. Dans un mémorandum du 24 mai 1909, le Ministère a présenté un tableau comparatif, par armes, de l'effectif normal de guerre et de l'effectif réel en janvier 1909. Nous n'en retiendrons que les chiffres totalisés.

Nombre d'hommes (1)

	De l'effectif normal de guerre.	De l'effectif en janvier 1909.	Excédent.	Déficit.
Sous les drapeaux.	92 534	94 256	1 722	»
Dans la réserve de l'armée régulière	116 006	120 482	4 476	»
Dans la réserve spéciale. .	56 545	50 777	»	5 768
Totaux.	265 085	265 515	430	»

On voit que, dans l'ensemble, il n'y a pas de déficit réel ; néanmoins si l'on examine le détail par arme, on constate que certaines présentent des excédens, d'autres des déficits : par exemple, les effectifs de l'artillerie de campagne, de l'*Army-service-corps* (intendance et transports) et du service médical sont incomplets. Des mesures sont prises pour obvier à ces insuffisances momentanées. Les chiffres des nécessaires ont été d'ailleurs très largement calculés.

La force expéditionnaire exige un effectif immédiatement disponible de 158 577 hommes de troupe, plus 41 427 pour les remplacemens pendant une campagne de six mois, soit 200 000 hommes en nombre rond. Il reste donc, après le départ de la force expéditionnaire, plus de 65 000 hommes aptes au service extérieur (déchets non compris). Mais ce n'est pas tout. Un autre tableau du même document donne les chiffres de l'effectif total des troupes de l'armée régulière et de ses deux réserves, y compris les hommes ayant moins d'un an de service ou moins de vingt ans d'âge. Cet effectif, au 1er avril 1909, était le suivant : 125 255 hommes sous les drapeaux, 135 318 à la réserve régulière, 69 019 à la Réserve spéciale ; total, 329 592. En supposant à la mobilisation un déchet de 6 pour 100, double de celui que l'on compte habituellement, l'effectif total de l'armée anglaise mobilisée serait de 309 800 hommes. Au début de la

(1) Hommes susceptibles par leur âge et par leur ancienneté de service d'être envoyés au dehors, — après qu'on en a retranché le chiffre des déchets habituels.

guerre, après le départ de la force expéditionnaire (158 000 hommes), il resterait encore dans les Iles Britanniques au moins 151 000 soldats, qui, peu à peu, par suite des remplacemens à l'armée de campagne, seraient réduits à 110 000 environ, au bout de six mois. Pendant ce temps, n'aura-t-on pas pu trouver et instruire quelques recrues? D'autre part, comment peut-on soutenir, comme on l'a fait au Parlement, que des hommes ayant quelques mois de service et dix-huit ans d'âge ne sont pas utilisables pour la défense même du sol? Bara avait quatorze ans quand il mourut en héros. N'avons-nous pas vu, en 1870, nos jeunes volontaires mineurs faire très bonne figure? Dans la place de Belfort, n'y avait-il pas beaucoup de mobilisés ayant à peine quelques jours de service au début du siège; ces hommes, entraînés peu à peu par des combats journaliers, n'ont-ils pas accompli leur devoir?

On a cherché aussi à déprécier la valeur du corps expéditionnaire en prétendant qu'il comportait une trop forte proportion de réservistes. Il nous est facile d'examiner si cette assertion est fondée. Le tableau ci-contre donne en chiffres arrondis l'effectif de guerre des armes principales de la force expéditionnaire au moment où elle est mobilisée et la décomposition de cet effectif en soldats des différentes catégories (1).

L'examen de ce tableau montre que, dans toutes les armes combattantes, il n'y a aucun réserviste spécial et que la proportion des réservistes réguliers est moindre que dans plusieurs armées européennes. Comme les hommes sous les drapeaux ont une durée moyenne de service très supérieure à celle des soldats des armées actives des autres puissances, on peut affirmer que la force expéditionnaire a une composition qui lui assure une solidité incontestable.

(1) Afin de ne laisser aucun doute sur l'exactitude des chiffres du tableau, il est utile d'indiquer comment ils ont été établis. Ceux de la colonne 2 ont été pris dans les tableaux d'effectifs de guerre (*War-Etablissement*) de 1908-1909. Les chiffres des réservistes (col. 3, 4 et 5) ont été calculés par la méthode suivante que nous expliquerons en prenant pour exemple ceux relatifs à l'infanterie de ligne. Cette infanterie comporte 74 bataillons sur le pied de paix, comptant 46 600 hommes *remplissant les conditions déterminées pour le service extérieur;* 67 seulement de ces bataillons font partie de la force expéditionnaire, soit 42 000 hommes. On a le nombre des réservistes nécessaires en retranchant ce dernier chiffre de celui de l'effectif de guerre; on trouve 38 200 réservistes qui, tous, peuvent être fournis par la Réserve régulière, ainsi que le montre l'un des tableaux du *memorandum* précité.

L'effort de l'opposition porta principalement ensuite sur la Réserve spéciale à qui l'on déniait toute valeur. « L'homme de la Réserve spéciale a dit le duc de Bedford, a passé, quelques années avant la mobilisation, six mois dans des casernes sous le commandement d'officiers et de sous-officiers qu'il ne verra

	EFFECTIFS DE GUERRE.	COMPOSITION EN HOMMES DE			PROPORTION DES		
		l'armée régulière.	la réserve régulière.	la réserve spéciale.	réguliers p. 100.	réservistes réguliers p. 100.	réservistes spéciaux p. 100.
1	2	3	4	5	6	7	8
Infanterie de ligne	80 200	42 000	38 200	»	52	48	»
Cavalerie de ligne	8 200	7 100	1 100	»	86	14	»
Artillerie montée. Batteries et colonnes de groupe	21 900	10 800	11 100	»	49	51	»
Artillerie montée. Colonnes de munitions divisionnaires.	4 700	»	»	4 700	»	»	100
Génie	7 400	3 700	3 700	»	50	50	»
Army-service-corps	15 700	3 400	9 400	2 900	22	60	18
Corps médical	8 900	1 900	4 000	3 000	22	44	34

plus dans l'activité. » Puis il essaya de mettre le Conseil de l'armée en contradiction avec lui-même. « Lorsque M. Arnold Forster était secrétaire d'État, le Conseil de l'armée l'avisa qu'il ne fallait rien moins que deux années de continuel entraînement sous les drapeaux pour faire un bon soldat de première ligne... maintenant nous avons, en 1907, un ordre d'armée conseillé par les mêmes experts, à l'effet de créer une Réserve spéciale, qui devrait être une substitution de l'armée régulière avec 26 semaines d'entraînement d'escouade dans les dépôts et sans servir sous les drapeaux. » Il semble que l'orateur a fait une double confusion. La Réserve spéciale ne se substitue pas à la Réserve régulière qui existe toujours, ensuite le Conseil de l'armée ne s'est pas déjugé : s'il faut, selon lui, deux années pour former un soldat de première ligne, cela ne signifie pas que six mois soient insuffisans pour les réservistes spéciaux qui iront, successivement, goutte à goutte pour ainsi dire, compléter des unités en campagne fortement constituées et aguerries déjà par des combats. A notre avis, une troupe composée partie d'anciens, partie de jeunes soldats, est préférable à une troupe

plus homogène d'hommes ayant tous une durée de service relativement faible : il suffit de quelques braves pour entraîner le troupeau des hésitans. Les argumens du noble duc ont cependant convaincu la Chambre des Lords qui, par 73 voix contre 22, vota le 18 mai 1909, une enquête sur la Réserve spéciale, malgré l'opposition du gouvernement.

On s'est attaqué, avec plus de vivacité encore, à l'armée territoriale afin d'amener les esprits à l'idée du service obligatoire qui répugne tant au pays. On a prétendu que le mouvement militariste qui avait entraîné de si nombreuses adhésions était factice et avait été déterminé par des moyens « peu dignes. » Si l'on considère l'effectif de cette armée un peu comme le baromètre du chauvinisme anglais, on constate, en effet, à l'examen du tableau ci-dessous un très léger fléchissement tout récent de l'effectif qui, selon quelques-uns, serait l'indice d'un affaiblissement du patriotisme du pays.

	Officiers.	Hommes.
Effectif normal.	11 202	302 473
Effectif réel au 1er juillet 1908. .	8 326	173 351
— — 1er octobre — . .	8 428	188 785
— — 1er janvier 1909. .	8 573	199 059
— — 25 février — . .	8 807	228 754
— — 1er juillet — . .	9 505	260 676
— — 1er octobre — . .	9 650	260 404

Cependant, on doit reconnaître que le mouvement d'enthousiasme si intense en Angleterre, il y a quelques mois, est né des préoccupations causées par le développement commercial, industriel et maritime d'une puissance rivale. N'est-il pas probable que l'effet subsistera autant que la cause elle-même? Cette éclipse, fort peu apparente d'ailleurs, du sentiment national n'est-elle pas due à d'autres facteurs, par exemple aux préoccupations intérieures du moment?

Profitant enfin d'une parole peut-être un peu imprudente de M. Haldane, ses adversaires ont insinué que, dans sa pensée, l'armée territoriale aurait besoin de six mois d'entraînement avant d'être en état de défendre le pays et que, pendant tout ce temps, l'armée régulière serait maintenue, indisponible, dans la métropole. On a, croyons-nous, mal interprété l'idée du ministre qui me paraît être la suivante : les réserves de l'armée régulière ont été calculées pour les besoins d'une campagne de six

mois; si la guerre se prolongeait au delà de cette durée, comme ce fut le cas au Transvaal, il y aurait lieu de faire appel à la bonne volonté des territoriaux qui, ayant alors subi un entraînement intensif de six mois, ne seraient nullement déplacés dans les rangs de l'armée régulière. L'idée est très juste. Je crois qu'il n'est jamais entré dans la pensée de M. Haldane de retenir sur place la force expéditionnaire pendant plusieurs mois ; connaissant l'organisation de l'armée territoriale, nous sommes convaincu que celle-ci sera mise sur le pied de guerre en même temps que l'armée régulière; sinon, pourquoi donc aurait-on pris tant de soin pour la rendre instantanément mobilisable?

Lord Roberts, tout en appréciant le grand effort fait pour la réorganisation militaire, est d'avis que « jamais l'armée territoriale, ni comme nombre, ni comme entraînement, ne pourra remplir la tâche que l'on attend d'elle sans l'adoption du service obligatoire... « Il ne faut, dit le maréchal, guère moins d'un million d'hommes pour la défense du territoire. » Le système de milice qu'il préconise est le suivant. Le service obligatoire peut fournir chaque année un contingent de 150 000 hommes environ; la force territoriale se composerait de quatre classes, soit environ 405 000 hommes en tenant compte des déchets. Les miliciens seraient astreints, la première année, à une période d'exercices de quatre mois pour l'infanterie, de six mois pour la cavalerie et l'artillerie, et, les trois années suivantes, à quinze jours d'entraînement dans un camp. En cas de guerre, on rappellerait 500 000 hommes des classes antérieures, ce qui porterait à 900 000 l'effectif de la milice anglaise susceptible de s'opposer à une invasion.

Le noble lord qui critique avec vivacité le manque d'officiers dont souffre l'armée territoriale actuelle et qui insiste sur l'absolue nécessité d'un solide encadrement, ne dit pas comment il réalisera celui d'un million de miliciens, alors qu'aujourd'hui on trouve difficilement les officiers et les sous-officiers nécessaires aux 315 000 hommes de l'armée territoriale. Le maréchal trouve tout à fait insuffisant l'entraînement des territoriaux actuels, qui sont appelés tous les ans à des manœuvres dans les camps, et son armée de milice sur pied de guerre compterait plus de moitié de soldats n'ayant fait aucun service depuis plusieurs années. Nous ne croyons pas que, dans ces conditions, 900 000 soldats servant par contrainte et très médiocrement

encadrés seraient supérieurs à 315 000 citoyens, mieux commandés, au moins aussi instruits et servant par patriotisme. Du reste, malgré les efforts de lord Roberts et malgré la propagande active de la Ligue du service national, la Chambre des Lords repoussa, le 12 juillet 1909, le service obligatoire par 123 voix contre 103. Il nous semble inutile, en conséquence, de parler davantage de cette réforme, qui serait grosse de conséquences; d'ailleurs, on ne peut entrevoir l'époque où l'Angleterre sera prête à supporter une mesure si contraire à ses traditions et à ses mœurs.

*
* *

Cette étude impartiale des forces militaires de la Grande-Bretagne nous amène à cette conclusion que son armée régulière est capable de faire sentir vigoureusement son action dans un conflit européen et que son armée territoriale répond bien à la mission limitée qui lui est confiée, du moins dans la situation actuelle de l'Angleterre vis-à-vis des grandes puissances. Aussi, lorsque lord Roberts a dit à la tribune de la Chambre haute: « Nous n'avons pas d'armée, ni pour combattre à l'extérieur, ni pour défendre notre pays; » lorsque le duc de Bedford a prononcé cette parole : « L'armée de réserve de 200 000 hommes n'est qu'une armée de papier, » nous ne pouvons voir dans ces expressions qu'une exagération voulue en vue d'atteindre un but déterminé, l'adoption du service national obligatoire. Le colonel Repington, dans un article du *Times*, relève vivement le danger de pareils procédés de discussion. « Les nobles Lords, dit-il, ne peuvent rien faire de mieux, s'ils veulent perdre leurs partisans, se discréditer auprès de toutes les personnes modérées et raisonnables, décourager l'armée de la Couronne et déprécier la puissance de l'Angleterre aux yeux de ses amis et à ceux de ses ennemis. »

Nous serons satisfait si ces aperçus ont pu rassurer les amis de l'Angleterre sur la valeur militaire de son amitié.

Général H. Langlois.

ÉDOUARD ROD

L'Europe littéraire vient de faire une perte plus grande qu'on ne saurait dire, surtout lorsque l'on considère à quel âge disparaît M. Édouard Rod et ceci qu'il était en progrès continu depuis qu'il avait pris la plume et, que par conséquent, c'est le meilleur de son œuvre que nous attendions de lui et que nous perdons par sa fin prématurée. Il est peu probable que, d'ici longtemps, le vide soit comblé qu'il laisse derrière lui ; et, pour mon compte, je ne vois pas distinctement le romancier penseur qui soit appelé, pour le moment, à prendre sa place. La perte de M. Rod est une de celles que l'on sent vivement au moment où elle a lieu ; et que l'on sent sourdement, de plus en plus, à mesure que le temps s'écoule. Je crois que le public me donne raison en ce moment-ci, et sera encore plus de mon avis dans quelques années.

Louis-Édouard Rod était né le 31 mars 1857 à Nyon, dans le canton de Vaud. Il fit des études très prolongées et très approfondies à Lausanne, à Lyon, et dans les Universités allemandes. Il se destinait à être professeur. Il le fut. En 1887, il fut appelé à professer la littérature comparée à l'Université de Genève et, certes, avec sa culture franco-allemande-italienne, personne n'était plus prédestiné, si l'on me passe le mot, à comparer historiquement, philosophiquement et littérairement toutes les littératures de l'Europe.

Son succès fut grand. Il mérita des sympathies, des affections, des entraînemens et, sans aucune hyperbole, des *dévotions*.

Cependant Paris l'attirait. Il y fréquentait autant qu'il pouvait. Absorbé par son travail littéraire et par le succès, il se décida, avec de grands regrets, à n'être plus à l'Université de

Genève que professeur honoraire et à résider la plus grande partie de l'année à Paris; mais, comme autrefois il passait l'année scolaire en Suisse et ses vacances à Paris, il prit l'habitude de passer son année scolaire à Paris et ses vacances en Suisse, partagé entre deux patriotismes qui n'eurent jamais à se faire la guerre et qui se fortifiaient plutôt l'un l'autre; et ce fut ainsi jusqu'à la fin de sa vie; et, maintenant, deux pays le pleurent, et tous les pays le regrettent.

Il y a dans Édouard Rod (outre un historien littéraire très distingué) un romancier et un essayiste. Je vais étudier brièvement l'un et l'autre.

Comme romancier l'évolution d'Édouard Rod a été celle-ci.

Très jeune, à cet âge où l'on se demande, comme a si spirituellement dit François Coppée : « Qui faut-il imiter pour être original? » à cet âge où, pour parler plus respectueusement, on se croit forcé, beaucoup plus modeste qu'on ne s'avoue l'être, de s'appuyer sur une école avant de marcher en toute liberté, il entra dans le « Naturalisme, » comme on disait alors, sans dévotion, certainement, mais avec ce respect qui est fait d'un peu de timidité. Il avait plu à Zola, qui n'était pas mauvais juge du talent des jeunes, et il lui était reconnaissant d'avoir été remarqué par lui. Notez, du reste, que Rod avait en lui des parties de naturaliste, comme on aurait dit autrefois et, du naturalisme, ce que le naturalisme avait de meilleur. Il aimait le petit fait caractéristique, original, en saillie et « amusant, » pour parler comme les peintres. « Mais, ne vous y trompez pas, — disait-il, ou c'est moi qui me trompe, — je suis l'esclave du fait. » De cet esclavage, plus ou moins étroit, vous savez très bien qu'il lui est toujours, et Dieu merci, resté quelque chose, témoin la première partie des *Roches Blanches* et, dans *l'Ombre s'étend sur la montagne*, la vie à bord du transatlantique.

Cependant l'éducation était là, qui avait été tout idéologique et de méditatif et de penseur. Elle remonta, l'envahit, je ne dis pas le submergea, et le détacha peu à peu, sans que la reconnaissance faiblît jamais, de ceux qui disaient « qu'ils n'avaient pas besoin de psychologie. »

C'était vers 1885. Schopenhauer régnait et Hartmann. L'oreille toujours ouverte du côté de l'étranger, du reste de tempérament sinon triste, du moins sérieux, n'ayant pas reçu de la nature le don d'être superficiel, et bien plutôt ayant « cette

faculté donnée à quelques-uns de souffrir des malheurs de tous, » Rod inclina au pessimisme, comme d'ailleurs toute la jeunesse pensive de ce temps-là. La transition, aussi, était facile et naturelle des préoccupations naturalistes à la pensée pessimiste. Le goût du malsain, qui était la faculté maîtresse des naturalistes, n'avait jamais atteint Édouard Rod ; mais la contemplation du malsain conduisait assez naturellement une âme généreuse et tendre à la pitié de la misère humaine. Rod ne s'attristait pas pour faire frémir le candide lecteur ; mais, candidement lui-même, il sentait cette tristesse, mâle du reste, qui est inséparable de la pitié. C'était le temps où M. Jules Lemaître disait : « C'est l'optimiste qui est sans entrailles, » et où Brunetière disait : « Toute religion qui n'est pas à base pessimiste est une religion qui n'est pas religieuse. » De là ces livres un peu noirs, *la Course à la mort*, *le Sens de la vie*, où l'humanité fait entendre son éternel gémissement, où l'angoisse règne, qui pourraient avoir pour épigraphe le mot merveilleux de Mme de Staël : « Vous n'avez donc jamais été jusqu'au fond de tout ; c'est-à-dire jusqu'à la peine ? » mais qui du reste ne laissent pas, comme aurait dit Sainte-Beuve, d'être traversés d'un rayon, et je veux dire d'avoir toujours une fenêtre ouverte du côté de l'espérance.

Le Sens de la vie fit la réputation d'Édouard Rod à Paris, et, très vite, l'Europe suivit. C'était mérité. *Le Sens de la vie* était le roman philosophique dont chaque génération a besoin. Vous avez parfaitement remarqué cela. Chaque génération a un ensemble, peu lié le plus souvent, mais enfin un ensemble d'idées générales, dont elle aime à s'entretenir, soit pour se consoler, soit pour se désoler, soit pour se passionner, soit simplement pour se distraire. Ces idées générales, il lui est impossible, pour ainsi parler, de ne pas désirer les voir d'une façon concrète. Il lui est impossible de ne pas désirer voir des personnages qui les vivent, qui les respirent, qui en jouissent et qui en souffrent et qui en deviennent pour elle les représentans, les figurans, les formes vives. Autrement dit, il est impossible à chaque génération de ne pas désirer voir ses idées générales avec des noms propres.

Le philosophe pense, le romancier-philosophe crée des personnages qui repensent la pensée du philosophe, et ce sont ces personnages que la génération attendait pour penser avec plus de clarté et pour en même temps penser et sentir. Et c'est ainsi

que Racine, romancier à sa manière, et Mme de La Fayette sont pénétrés de jansénisme ; que les romanciers du XVIIIe siècle sont tout pénétrés de morale épicurienne ; que Rousseau ramasse en des personnages concrets, dans sa *Nouvelle Héloïse*, toute la philosophie qu'il avait répandue dans ses deux *Discours* et dans sa *Lettre à d'Alembert*, et que *la Nouvelle Héloïse* remue le monde parce qu'elle avait été préparée par la *Lettre à d'Alembert*, par les deux *Discours* et parce que les deux *Discours* et la *Lettre* à *d'Alembert* l'avaient presque rendue *nécessaire*, tout au moins l'avaient fait désirer comme une incarnation décisive. — Et je n'ai pas besoin de dire de combien de romans, au moins curieux, Nietzsche a été l'initiateur, plus ou moins responsable ; ceci est une autre question.

Dans ces romans de 1880 environ, Rod apportait la philosophie allemande sentie, pensée et soufferte par des hommes (à commencer par lui-même) qu'il présentait vivans et mêlés à la vie, agissans et mêlés à la vie. C'était ce qu'on attendait ; c'était ce qu'on le remerciait passionnément d'avoir donné.

D'autant plus qu'obéissant à sa nature à lui et au mouvement de son cœur et de son esprit, et c'est donc à dire de toute son âme, il *inclinait* le pessimisme vers une conclusion qu'il ne comportait pas nécessairement et qui est peut-être la meilleure ; ou plutôt, il *développait* le pessimisme jusqu'à lui faire produire son fruit salutaire. Il tirait du pessimisme une grande leçon de commisération, de pitié, de fraternité humaine. Si nous sommes malheureux, n'est-ce pas une raison pour ne pas ajouter à nos malheurs naturels le malheur de la méchanceté ? n'est-ce pas, au contraire, une raison pour adoucir l'immense infortune par l'universelle tendresse ? n'est-ce pas une raison pour *nous tromper* sur notre misère personnelle par la considération et la préoccupation de la misère des autres ? Le pessimisme, c'est : « personne ne nous aime ; » répondons-lui en appliquant à tous les hommes le joli mot que Voltaire adressait aux hommes de lettres de son temps : « Aimons-nous les uns les autres ; sinon qui nous aimera ? »

Et, ainsi Rod tirait du pessimisme ce qu'il est possible qu'il ne contienne pas, ce qu'il n'est pas absolument invraisemblable qu'il contienne, et ce que nous devrions tous faire en sorte qu'il contînt, la religion de la souffrance humaine, comme on disait ambitieusement à cette époque, la solidarité, comme on a aimé

à dire depuis, et pour ceux qui n'ont pas la maladie d'avoir horreur des mots anciens, tout simplement la charité.

Depuis, et ce fut la troisième phase de son évolution, sans qu'il eût jamais été systématique, il le devint encore moins, si je puis parler ainsi. Il fit des romans qui ne relevaient plus d'aucune précise orientation philosophique, mais qui ressortissaient tous à une haute pensée morale, C'est *la Vie de Michel Teissier*, *la Seconde vie de Michel Teissier*, *le Ménage du pasteur Naudié*, *les Roches Blanches*, *le Silence*, etc. Dans ces romans, le « naturaliste » — quel mot ridicule ! disons simplement l'observateur des choses réelles, ou l'*homme qui sort de soi*, — reparaissait très nettement : il n'y a pas d'étude du monde protestant et du monde, très curieux, des armateurs rochelois, plus précise et exacte que *le Ménage du pasteur Naudié ;* — et le moraliste libre, indépendant de tout système, mais ferme en deux ou trois idées générales invariables : vie de famille, loyauté et droiture envers soi-même et envers les autres, culte de l'honneur, se développait, s'épanouissait, donnait largement et puissamment tous ses fruits.

Sans servilité, sans imitation et, je crois, sans même y songer, il revenait à son cher Jean-Jacques. Il adorait Rousseau, en bon Genevois, d'abord ; en homme, ensuite, qui en est, comme lecteur de Jean-Jacques, à la troisième phase. Vous n'ignorez pas, en effet, qu'il y a trois phases pour tout lecteur de Jean-Jacques, qui le relit seulement une dizaine de fois. La première phase, c'est l'admiration pour cette « imagination dominante, » c'est-à-dire maîtrisante et fascinatrice, comme dit Malebranche de Montaigne ; la seconde phase, c'est le dépit et l'hostilité, quelquefois l'horreur, à l'égard de tant de paradoxes, de tant de folies et aussi d'une vie si longtemps surchargée de fautes ; la troisième, c'est l'étonnement respectueux devant le fond même de la pensée de Rousseau, devant cette intelligence merveilleuse de la nature humaine et de la civilisation humaine et devant cet immense désir de rénovation et de régénération morale ; devant cette passion, tard venue, mais ardente, pour la simplicité, la pureté et la vertu.

Rod en était depuis très longtemps à la troisième phase, si tant est, vu sa manière de lire, qui était de lire lentement pour comprendre vite, qu'il n'eût pas commencé par la troisième. Aussi, l'âme de Rousseau et si vous croyez qu'il en eût plu-

sieurs, en quoi je serais probablement de votre avis, la meilleure des âmes de Rousseau, circule à travers tous les romans de la dernière manière d'Édouard Rod. A-t-on remarqué que ce chef-d'œuvre mêlé de quelques remplissages, mais encore ce chef-d'œuvre, qui est intitulé *l'Ombre s'étend sur la montagne*, n'est pas autre chose que *la Nouvelle Héloïse?* Et veuillez croire que je sais que ce n'est pas du tout à *la Nouvelle Héloïse* qu'Édouard Rod a songé en l'écrivant; mais l'analogie n'en est que plus frappante et probante, d'être involontaire. Comme *la Nouvelle Héloïse*, *l'Ombre s'étend sur la montagne* nous montre un mari philosophe, un ami artiste et une femme sentimentale, intellectuelle et passionnée. Comme *la Nouvelle Héloïse*, à supposer qu'elle fût poussée plus loin, mais ne pouvant que développer ce qui est complètement indiqué dans le roman de Rousseau, *l'Ombre s'étend sur la montagne* montre la désorganisation inévitable qu'introduisent dans une famille l'affection la plus pure du reste, mais passionnée, de l'épouse pour un tiers et l'affection la plus pure, mais passionnée, d'un tiers pour l'épouse. Comme *la Nouvelle Héloïse*, *l'Ombre s'étend sur la montagne* est toute pleine et d'une tendre et fraternelle pitié pour les égaremens du cœur et de cet avertissement que ces égaremens conduisent à des situations terribles, même dans la vie la plus bourgeoise et la plus unie. Et je ne me priverai pas d'ajouter que, si dans l'un et dans l'autre ouvrage, le dénouement est accidentel, ce que j'ai peut-être eu la sottise de blâmer, c'est sans doute, de la part des deux auteurs, une indication que le plus grand malheur de ces situations est précisément d'être inextricables.

Une chose m'étonne un peu, c'est que Rod n'ait point, ce semble, reçu l'influence de Nietzsche, qui s'est fait sentir chez d'autres. Il est très possible que son sens moral ait été blessé par les paradoxes du penseur allemand qui s'est cru immoraliste, qui a mis les soins, souvent les plus sots du monde, à persuader aux autres et à lui-même qu'il l'était, et à qui Rod n'aura pas su pardonner d'avoir appelé Rousseau une « tarentule morale. » Cependant, la profonde et infiniment noble morale que l'on trouve très aisément dans Nietzsche, quand on le débarrasse de ses scories de philistin par antiphilistinisme; la morale héroïque que Nietzsche avait puisée dans son cher Corneille et qui n'a certainement pas échappé à Édouard Rod, était digne

de l'inspirer comme il était digne d'y puiser des inspirations ; et il est à regretter qu'il n'y ait pas songé ou que la mort ne lui ait pas laissé le loisir de tourner en histoires tragiques et saines ce qu'il en avait recueilli de cette grande source.

Quoi qu'il en soit, Rod, en vingt-cinq ans environ, a passé du roman réaliste au roman philosophique et du roman philosophique au roman moral, en une évolution aussi rationnelle qu'il est possible, puisque, sans doute, il faut commencer par observer, continuer en tirant de l'observation des faits une philosophie générale, finir en tirant de cette philosophie générale, comme aussi de son sens intime qui juge les faits, une règle de vie pour soi-même et pour les autres.

Il avait fini, en effet, par se placer en haut lieu dans la lignée de nos romanciers moralistes qui commence à Mme de La Fayette et qui, se continuant par Le Sage, par Rousseau, par Mme de Staël, par Balzac, partiellement par George Sand, partiellement par Flaubert et aussi par le fin et spirituel Victor Cherbuliez, est une des dynasties littéraires dont nous avons le plus lieu d'être fiers.

Au fait, le roman moraliste, c'est le roman. C'est le roman auquel, s'il est en bon style, il ne manque rien. Il y a le roman de mœurs, le roman passionnel et le roman moral. Le roman de mœurs qui n'est exactement qu'une peinture de mœurs, comme *incline à l'être*, sans l'être strictement, le roman de Le Sage, nous laisse quelque chose à désirer. Il est amusant, il est intéressant, il est instructif. Il nous laisse un peu trop à faire : il nous laisse à tirer nous-mêmes et tout seuls la leçon que nous aimons à tirer de toute lecture, quelle qu'elle soit, le profit personnel que nous aimons à tirer même de tout divertissement, quel qu'il puisse être.

Le roman de passion nous intéresse, nous *passionne* et nous instruit, si nous sentons que les passions qu'il nous peint sont véritables ; mais il nous laisse toujours sur une impression de pitié dont je me suis toujours demandé si elle est très saine ; puisque la pitié ne peut se tourner, ce me semble, qu'en sympathie imitatrice des passions que nous avons considérées et partagées, ou qu'en orgueil de ne point les ressentir ; de sorte que le roman de passion, quelque faible que je ne nierai point que j'aie pour lui, ne me paraît bon, quelque beau qu'il soit, qu'à la condition, qu'aussitôt lu, il soit oublié.

Le roman moral est nécessairement un roman de mœurs et un roman de passion ; car on ne peut aboutir à une conclusion morale qu'en peignant des mœurs et en les peignant dans toute la force de leur action ; mais il est un roman de mœurs et un roman de passion ; et quelque chose de plus. Il est né de la rencontre d'une situation et d'une idée. S'il est né d'une idée seulement, il sera froid ; s'il est né d'une situation seulement, il sera insignifiant, ou plutôt il faudrait dire : insignificatif. Il est donc né d'une situation et d'une idée : c'est la définition de son essence même. Et il est pénétré de cette idée, sans jamais l'étaler ni l'exposer ; car il deviendrait un sermon et c'est le défaut où tombe Rousseau ; et il est dirigé secrètement par cette idée et il nous dirige nous-même discrètement vers cette idée, que nous n'avons plus que la peine légère, *qu'il doit nous laisser*, de toucher comme de la main en arrivant. Et donc, le roman moral, ou si vous préférez le roman de moraliste, et vous avez le choix, comme exemples, entre *Un ménage de garçon*, *Madame Bovary* et *Dominique*, me paraît être le roman ayant tous ses organes.

C'est ce roman-là qu'a toujours eu la noble ambition de faire, et qu'avec certaines maladresses, dont ne sont pas exempts même les plus grands, a très souvent fait notre Édouard Rod.

Comme essayiste, il a laissé, outre de nombreux articles qu'il faudra qu'on réunisse, sa très curieuse étude historique et psychologique : l'*Affaire Jean-Jacques Rousseau* et son très beau livre d'ensemble : *Idées morales du temps présent*. Ce livre, qui date de tantôt vingt ans, est encore actuel parce qu'il était actuel quand il parut de la meilleure manière qu'on puisse avoir d'être actuel et qui consiste à être prévoyant. C'est un grand regard circulaire, qui est assuré et qui est pénétrant. Le rationalisme, la foi, le pessimisme, le nihilisme, le scepticisme, le dilettantisme, — qui, lui, peut paraître *dater*, mais qui existe plus que jamais et qui n'a que changé de nom, — y sont analysés avec sagacité, avec profondeur, avec l'aisance d'un homme qui a été élevé au milieu des systèmes, et, ce qui est plus rare encore, avec sympathie. Rod a une qualité bien rare, que j'appellerai, si l'on veut, la charité intellectuelle. Il n'en veut jamais à quelqu'un pour ses idées. En cela il est le contraire de Nietzsche (et du reste, de presque tous les penseurs allemands et du reste de presque tous les penseurs) et l'on comprend encore, en songeant à ceci, pourquoi Nietzsche ne lui a pas été, sans doute, très

sympathique. Il est persuadé, ce qui est une pensée du cœur, comme dirait Vauvenargues, qu'il n'est aucun système qui ne soit né d'une bonne pensée et qu'on peut ramener les pires à une bonne pensée qu'il ne reste plus qu'à convaincre d'erreur partielle. Je ne sais pas si cela est toujours juste; mais comme sentiment, c'est exquis, et comme méthode, c'est excellent. C'est excellent comme méthode, parce que cela mène tout droit à ce qu'un système contient de bon, et à le ramener au principe qu'il devrait avoir et à tirer de lui les excellentes conséquences qu'il devrait produire.

Édouard Rod excellait à ce jeu qu'il jouait de la meilleure façon du monde, c'est-à-dire sans savoir qu'il jouât. Il avait la science philosophique et l'art philosophique. L'art philosophique est un jeu, — comme sont jeux tous les arts, — qui consiste à chercher la vérité dans la science en l'y mettant et à l'y trouver parce qu'on l'y a mise; et à ce jeu, on n'est jamais si maître que quand on s'y livre avec une presque entière candeur et qu'on ne s'aperçoit que ce fut un jeu que quand on le quitte.

J'aurais voulu que Rod se donnât plus souvent ce noble divertissement, et je voudrais maintenant qu'il nous eût laissé plus de livres philosophiques qu'il n'a fait. J'aurais voulu, et je crois le lui avoir dit, qu'il imitât de plus près celui qui évidemment fut son modèle, Victor Cherbuliez, et qu'il partageât à peu près sa vie intellectuelle entre les fictions romanesques et les études directes et immédiates de philosophie, de morale et de sociologie, pour quoi il avait les plus précises et les plus fortes aptitudes. C'était indiqué, comme disent les médecins, et, sous le personnage de philosophe, il n'aurait pas été moins bien accueilli que sous celui de romancier et novelliste.

Et je le dirai en passant, c'est un honneur pour la France d'avoir adopté si vite, avec un véritable empressement, ces deux étrangers de race, français de langue et d'esprit, et c'en est un pour la *Revue* où j'écris en ce moment, de les avoir non seulement accueillis, mais appelés presque à leurs premiers débuts. L'un devint Français en choisissant pour se faire tel, ce qui fut un geste exquis, le moment même de nos plus grands malheurs et en estimant que ne point, à ce moment même, prendre la France pour mère, c'était la déserter; l'autre, sollicité bien souvent de se faire naturaliser pour entrer à l'Académie, où sa place était marquée, s'y refusa toujours, les circonstances n'étant

pas les mêmes et lui permettant de se persuader que son devoir était de rester attaché à la patrie de son père et de ses premiers enfans intellectuels. Malgré quelques regrets, il est impossible de ne pas s'incliner devant cette délicatesse d'un homme qui, du reste, les avait toutes.

Il les avait toutes. Il était la modestie même. Il ne se croyait pas *écrivain;* il croyait n'avoir aucunement l'écriture artiste. Quand il donna *Là-Haut*, ce poème des alpinistes, qui n'est plus du tout philosophique, mais qui contient des descriptions admirables, je lui dis : « Vous vous êtes donné un éclatant démenti ; » et tout le monde fut de mon avis, excepté lui-même.

Il avait une vénérable probité littéraire. Au contraire de presque tous les autres, plus il avançait dans la carrière, plus il était sévère pour lui. « Autrefois, me disait-il, je *refaisais* une fois ; maintenant, je refais deux fois, même trois. Je ne me sens jamais parvenu au point où je voulais atteindre. »

Quelle qualité, d'ailleurs, n'avait-il point? Honnêteté, droiture, loyauté, culte de l'honneur et raffinement dans ce culte et dans toutes les observances de cette religion « des âmes peu communes. » Il était amoureux de l'amitié et la pratiquait avec une dévotion et une délicatesse infinies. Il fut le plus ingénieux comme le plus assidu de mes consolateurs en un temps où la maladie usait envers moi de cette perfidie qui consiste à vous laisser le cerveau assez intact pour qu'on puisse la sentir et la mesurer tout entière, ce qui est le comble de ses malices. Il avait, lui, toutes les adresses pour vous réconforter et pour vous persuader, stoïcisme souriant, non point que la douleur n'est pas un mal, mais qu'elle-même contient son bon principe, comme le plus mauvais système philosophique. Il avait, ce qui étonnera peut-être le lecteur, beaucoup de gaieté, franche, ouverte, épanouie, de cette gaieté qui est la fleur fraîche des âmes pures.

Pourquoi, lui, si robuste et si sain, sitôt parti, avant ses contemporains, avant ses aînés, en plein travail, en pleine espérance, légitime, de mieux faire encore qu'il n'avait jamais fait ? C'est à quoi sa philosophie ne pourrait répondre, ni aucune autre ; c'est ce que sa philosophie nous enseigne à supporter avec résignation, avec courage, et encore, — malgré tout, contre tout, quand même et toujours, — avec espérance.

EMILE FAGUET.

FINANCES OTTOMANES

LES DEUX PREMIERS BUDGETS CONSTITUTIONNELS

Parmi les nombreux problèmes qui s'imposent aux Jeunes-Turcs, il n'en est guère de plus pressant que celui de la gestion financière. Essentielle dans tous les États, elle l'est encore davantage là où un gouvernement nouveau vient de s'installer et doit prouver d'une façon tangible qu'il apporte une amélioration à l'ordre de choses préexistant. Sous ce rapport, d'ailleurs, la tâche n'était pas très difficile pour les ministres du sultan Mehemed V : en dehors des revenus gérés par l'administration internationale de la dette publique, le désordre et l'arbitraire régnaient à un tel point dans la perception des impôts et les dépenses publiques que le moindre progrès devait soulager les populations et leur démontrer qu'il y a quelque chose de changé dans l'empire du Padishah. Le moment est donc venu d'examiner comment se présente la situation financière et économique de la Turquie, quels sont ses élémens de prospérité, dans quelle situation se trouvent ses finances, mal connues jusqu'ici, à l'exception de la partie qui en était gérée par le Conseil européen de la Dette, et ce que nous devons attendre de l'avenir et des réformes à l'exécution desquelles les nouveaux ministres se sont courageusement dévoués.

I. — SITUATION ÉCONOMIQUE : PRODUCTION ET TRANSPORTS

La Turquie est avant tout un pays agricole, et c'est au développement de l'agriculture que, très sagement, le gouvernement

donne ses premiers soins. Il juge avec raison que vouloir créer de toutes pièces des industries, pour lesquelles manquent et les gisemens métalliques et houillers suffisamment reconnus et les populations préparées aux travaux de la mine et de l'usine, serait créer quelque chose de factice, en tout cas de prématuré. Il vaut mieux chercher à améliorer ce qui existe, donner au paysan, doué de grandes qualités, la sécurité qui lui manquait jusqu'ici, le protéger contre les exactions des fermiers d'impôt, lui faire connaître les méthodes modernes de culture, mettre le crédit à sa disposition par l'intermédiaire de la Banque agricole qui existe et qui paraît susceptible de servir de base au développement des campagnes. Les ressources que l'État, une fois les réformes accomplies, pourra tirer des impôts actuels seront suffisantes pour équilibrer son budget, aussi longtemps du moins qu'il sera maintenu dans les mêmes proportions.

La population directement soumise à l'autorité turque ne dépasse guère, d'après d'anciennes statistiques, 24 millions d'habitans, répartis sur les 4235000 kilomètres carrés qui forment la superficie d'un empire dont l'étendue égale presque celle de l'Europe, déduction faite de la Russie. La Turquie d'Europe renfermerait 6 millions d'habitans; l'Asie Mineure, 9 millions: l'Arménie et le Kourdistan, 2 millions et demi; la Mésopotamie, 1 million et demi; la Syrie, 3 millions; l'Arabie, 1 million; la Tripolitaine, 1 million. Cette évaluation est fort incertaine et paraît inférieure à la réalité; il suffit, pour s'en rendre compte, de rappeler que l'Arabie, dont la superficie est de 2289000 kilomètres carrés, ne figure dans ce tableau que pour 1 million. La Crète est sous le régime autonome que l'on sait; Chypre a été donnée à bail à l'Angleterre, Samos paie un tribut, l'Égypte fait de même, mais ne peut être considérée, au point de vue économique tout au moins, comme faisant partie de l'Empire.

La propriété foncière revêt quatre formes différentes: *miri*, c'est-à-dire domaine impérial, qui constitue la majeure partie du territoire, et qui est concédé à des exploitans moyennant paiement par eux d'une redevance, faute d'acquitter laquelle ils sont déchus; *vacouf* ou fondations pieuses, dont l'objet primitif était de pourvoir à l'entretien des mosquées et écoles; *mulikaneh* attribués aux spahis, c'est-à-dire aux anciens soldats des califes, qui étaient exempts d'impôt; enfin la terre *mulk*, c'est-à-dire possédée en pleine propriété par les particuliers: ce dernier

mode est peu répandu et ne se rencontre guère que dans les villes et le voisinage des bourgs, où les paysans achètent de temps à autre des parcelles du gouvernement. Malgré les systèmes rudimentaires de culture, la Turquie, grâce à la fertilité du sol, produit une grande variété de céréales et de fruits : en 1905, 18 millions de quintaux métriques de blé, 34 millions de quintaux d'orge, de seigle, d'avoine, de maïs. Le Yemen fournit un café apprécié. Les forêts, malheureusement dévastées par les moutons et les chèvres, couvrent près de 10 millions d'hectares. Les provinces de Brousse et d'Ismid récoltent près de 8 000 tonnes de cocons de vers à soie. Il existe, surtout en Asie, des gisemens de chrome, de plomb argentifère, de zinc, de manganèse, d'antimoine, de cuivre, de borax ; mais, sauf quelques exceptions, ces exploitations sont encore à l'état rudimentaire et auraient besoin de capitaux et d'ingénieurs pour être développées. Les statistiques commerciales sont très incertaines : on évalue le total des importations et des exportations à 50 millions de livres turques (1 150 millions de francs) environ, se partageant à peu près par moitié entre les unes et les autres.

Les chemins de fer, ici comme partout ailleurs, ont joué et sont appelés à jouer un rôle essentiel. La construction des premières lignes remonte à une quarantaine d'années : elle fut due au baron Maurice de Hirsch, qui comprit de quelle importance était l'établissement d'une voie ferrée mettant Constantinople en communication avec le reste de l'Europe. Nous n'avons pas à rappeler les difficultés financières et politiques contre lesquelles il fallut lutter pour mener cette entreprise à bonne fin et faire circuler des locomotives dans les murs du Vieux Sérail. Nous allons seulement présenter un tableau d'ensemble du réseau actuel qui, avec ses 6600 kilomètres, représente évidemment peu de chose par rapport à ceux de l'Europe occidentale, mais qui est appelé à se développer sous le nouveau régime. Le tronçon d'origine, connu sous le nom de *Chemins de fer orientaux*, comprend les lignes de Constantinople à Vakarel, passant par Andrinople, Tirnova et Philippopoli ; Salonique-Mitrovitza, Uskub-Zibeftché, Tirnovo-Yamboli ; la ligne dite de jonction relie Salonique à Dédéagatch et à l'artère principale ; une autre ligne va de Salonique à Monastir ; le réseau d'Anatolie comprend les lignes de Haidar Pacha-Ismidt-Angora et d'Eskit Chehir-Konia. Les chemins orientaux et anatoliens

sont à voie normale européenne, 144 centimètres d'écartement. Il n'en est pas de même de ceux d'Aïdin, de Smyrne-Kassaba, de Damas-Hamah et prolongemens, de Mersmé-Adana, de Jaffa-Jérusalem, de Moudaniah-Brousse. Le chemin de fer du Hedjaz, qui part de Damas et se dirige au sud en jetant vers l'ouest l'embranchement Deraat-Caïffa, est dû à l'impulsion du sultan Abdul-Hamid, qui y voyait un instrument au service de sa propagande panislamique, lui permettant d'amener plus aisément les pèlerins à la Mecque : il a une longueur de plus de 1 500 kilomètres à voie étroite (105 centimètres).

Cet ensemble de lignes a été construit de façons diverses et par des méthodes dissemblables. Au début, le gouvernement concéda ce qu'on appelait alors les chemins de fer ottomans à un entrepreneur, à qui il paya les travaux au moyen de la remise de 1 980 000 obligations connues sous le nom de *Lots turcs* et qui constituent une dette directe du Trésor ; plus tard, le système des concessions à des compagnies particulières fut en vigueur : il impliquait l'octroi de garanties kilométriques, données le plus souvent sous la forme de dîmes abandonnées aux concessionnaires ; d'autres lignes ne comportent pas de garanties ; enfin le chemin de fer du Hedjaz a été construit aux frais du gouvernement, aidé de souscriptions recueillies dans le monde musulman. D'une façon générale, et malgré les fautes inséparables d'entreprises de ce genre sous un régime tel que celui qui fut en vigueur à Constantinople de 1876 à 1909, la charge totale que le pays supporte du chef de ses chemins de fer n'a rien d'excessif : ainsi que le fait remarquer notre compatriote Alexis Rey dans l'excellent travail annuel qu'il consacre à la statistique de l'exploitation, les sommes versées au titre des garanties par l'État ne dépassent pas 20 millions de francs, desquels il y a lieu de déduire la redevance de 3 millions payée par la Société des chemins orientaux pour prix de la cession des lignes situées en territoire bulgare, Moustapha Pacha-Vakarel et Tirnovo-Yamboli. D'autre part, il convient d'y ajouter l'annuité que coûte à la dette publique l'amortissement des lots turcs, qui s'élève à 8 millions et demi et qui, d'ici à une trentaine d'années, aura suffi à éteindre complètement le service de ces obligations : la charge annuelle des chemins de fer représente donc dans le budget environ 25 millions de francs, soit 3 pour 100 à peu près des dépenses totales. L'ensemble des recettes en 1908 a été de 56 mil-

lions de francs. Le système des garanties kilométriques pur et simple, qui assure un revenu fixe aux compagnies, est condamné par l'expérience comme par le raisonnement : il constitue en effet une prime au faible trafic. C'est sous une autre forme que devra se manifester le concours de l'État, afin de pousser plus avant dans le continent asiatique les lignes amorcées par les tronçons déjà construits et qui ont leur point de départ dans certains ports des mers de Marmara, de l'Archipel, de la Méditerranée, sans compter celle qu'on voudrait inaugurer à Samsoum sur la Mer-Noire. La ligne de Bagdad, dont les 200 kilomètres Konia-Boulgourlou sont construits et exploités, vient d'être l'objet d'arrangemens internationaux qui permettront de la pousser plus activement. M. Pichon a toutefois déclaré à la Chambre des députés que la France y restait pour le moment étrangère :

« Nous avons toujours pensé, a dit le ministre dans la séance du 27 décembre dernier, que si l'on faisait appel à notre crédit nous devions agir autant que possible dans le sens de l'internationalisation de la ligne... Nous continuons à surveiller les négociations engagées à ce sujet... Nous n'avons pas cessé de voir le règlement possible de cette importante affaire dans une coopération équitable des divers États à l'entreprise, étant donné que nous y trouverons une part égale à celle des États les plus avantagés. » L'Angleterre, de son côté, désire le sectionnement de la ligne, avec des tronçons d'influence et le contrôle pour elle de la partie du réseau situé en Mésopotamie, où elle exerce déjà son action par l'intermédiaire de la Compagnie de navigation sur le Tigre et l'Euphrate dont il a été fort question depuis quelque temps : elle n'a pu s'empêcher d'ailleurs de constater la correction du langage de M. Pichon. Certains journaux d'outre-Rhin, au contraire, considèrent que l'œuvre accomplie par l'Allemagne doit lui assurer une situation prépondérante dans le chemin de fer de Bagdad tout entier : ils ajoutent que la seule construction de la section prochaine, celle qui doit franchir le Taurus, sera l'œuvre de plusieurs années et que la solution définitive de la question d'ensemble peut sans inconvénient être retardée.

Le gouvernement jeune-turc a le désir d'accroître son réseau et voudrait aussi entreprendre des milliers de kilomètres de routes terrestres, indispensables pour alimenter le trafic des routes de fer. Mais, avant d'aborder ces travaux, il faut des res-

sources qui ont jusqu'ici fait défaut et dont l'historique des finances ottomanes expliquera trop aisément l'absence.

II. — HISTORIQUE FINANCIER

L'ancien système fiscal turc, au lieu de se perfectionner avec le temps, s'est peu à peu relâché au point d'engendrer les pires abus (1). Le sultan Orkhan, successeur d'Osman, avait fait organiser par son frère Ala-Eddin, premier grand vizir de l'Empire, l'administration des territoires conquis; en 1328, il ordonna la frappe de monnaies d'or et d'argent portant le chiffre du Sultan et un verset du Coran. Mourad Ier (1359-1389) inaugura le régime des ordonnances (*Canouns*) interprétatives du Coran, duquel émanent toutes les lois. Les canouns de Soliman, rassemblés en 1536, nous donnent un tableau des impôts d'alors, qui consistaient surtout en redevances foncières; les terres étaient divisées en trois catégories : 1° terres de dîme, possédées depuis la conquête par les musulmans qui ne paient que ce seul impôt; 2° terres laissées aux non-musulmans qui paient la capitation, la taxe foncière assise sur l'étendue du sol, et abandonnent une part des produits, supérieure au dixième, atteignant parfois la moitié; 3° terres domaniales cédées à titre viager à des soldats ayant servi l'État. Une deuxième catégorie d'impôts, établis par décision du souverain, comprenait les droits de douane et d'octroi, les patentes, les taxes judiciaires, celles des mariages, l'impôt sur les célibataires, les droits de timbre, de pesage, de magasinage. Le produit de ces taxes allait au trésor public. Le trésor personnel recevait la cinquième partie du butin pris à l'ennemi, les revenus de l'Égypte et de l'Arabie, le dixième des héritages et des confiscations, les revenus des possessions impériales, les produits de la vente des places et dignités, sans compter les présens qui affluaient de toutes parts.

Le rapport du Vénitien Mocenigo, en 1518, évaluait les revenus de Sélim Ier à 3 130 000 ducats; Novagero, en 1553, comptait 15 millions de ducats, provenant de la capitation, des patentes, des successions, de l'impôt foncier, des revenus de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie, de la Mésopotamie, des mines, salines, douanes, dîmes et tributs. Mais sous les règnes suivans, cette

(1) Plusieurs des détails qui suivent sont empruntés à l'*Histoire des finances de la Turquie*, de Moravitz.

brillante situation alla s'altérant sans cesse, en même temps que les revers politiques et les désastres militaires se succédaient sous les règnes d'Ahmed Ier (1603-1617), de Mustapha Ier (1617-1618), d'Osman II (1618-1622), qui sollicita vainement un emprunt des puissances occidentales, Venise, France, Angleterre, Hollande. Le XVIIe siècle se termina par la paix de Carlowitz, qui, en 1699, enleva à la Turquie une partie de ses provinces européennes ; au XVIIIe, elle trouva devant elle un nouvel adversaire, la Russie, dont l'histoire est désormais inséparable de la sienne, et qui ne s'arrêtera plus dans ses efforts pour descendre vers la Mer-Noire et la Méditerranée : à l'époque de la paix de Koutchouk-Kainardji, signée, en 1774, entre la Russie et la Turquie, les recettes de celle-ci étaient évaluées à 90 000 bourses. Sélim III (1789-1807), afin d'augmenter les revenus du Trésor, voulut reprendre les fiefs, les baux à vie de la dîme, la ferme des douanes. Mais ses efforts se heurtèrent à la résistance des janissaires et à l'opposition des intéressés. Son second successeur, Mahmoud II (1808-1839), chercha à réaliser un emprunt d'un million de livres, que le gouvernement du roi George III d'Angleterre s'était déclaré prêt à lui fournir; mais les négociations n'aboutirent point, faute par la Turquie de fournir les garanties exigées par le prêteur.

Ce fut alors que le papier-monnaie fit son apparition ; des bons du Trésor manuscrits, émis par coupures de 100 piastres minimum, rapportaient 8 pour 100 d'intérêt. A la fin de son règne, le 3 novembre 1839, Mahmoud proclama le célèbre Hatti-chérif de Gulhane, qui promettait entre autres choses une assiette et une perception régulière des impôts. Abdul-Medjid, son successeur, commença un régime d'émission de bons du Trésor à des taux excessifs, qui devait, pendant un tiers de siècle, écraser le pays. La guerre de Crimée marque le commencement de l'ère des emprunts extérieurs. En 1854, les revenus de la Turquie étaient évalués à 751 millions de piastres (environ 170 millions de francs) et ne pouvaient suffire aux dépenses de la campagne. Aussi ses alliées, l'Angleterre en 1854, l'Angleterre et la France en 1855, lui ouvrirent-elles leurs marchés pour l'émission de deux emprunts, gagés par le tribut d'Égypte : à ces ressources le Sultan en ajouta d'autres par la création de toutes sortes de papiers intérieurs, sans compter les bons de diverse nature au moyen desquels il payait les fournisseurs.

En 1856, le 18 février, dans son rescrit connu sous le nom de *Hatti-Humayoun*, il déclara vouloir substituer la perception directe de l'impôt au régime des affermages, concéder aux étrangers le droit de propriété immobilière, créer des routes et des canaux, fonder des banques, réformer le système monétaire et financier. Mais bien peu de ces promesses furent tenues : les dettes ne cessent d'augmenter; le change empire chaque jour; la livre turque d'or vaut 188 piastres en papier, au lieu de 110. Par un *hatt* du 19 octobre 1859, le Sultan ordonne de rechercher les causes de cette situation et charge une commission, composée du marquis de Plœuc pour la France, de MM. Falconnet pour l'Angleterre, Lackenbacher pour l'Autriche, d'examiner les finances et de proposer les réformes. En juin 1860, il la transforme en Conseil supérieur des finances et lui adjoint des Turcs. Les travaux du Conseil accusent une dette flottante dépassant 350 millions de francs; mais, comme il n'existe aucun moyen de la rembourser, on l'augmente en remettant en circulation une partie du papier-monnaie (*khaïmes*) précédemment tiré. En 1862, on réussit à conclure avec la Banque ottomane et la maison Devaux et Cie un emprunt de 8 millions de livres turques (environ 180 millions de francs) 6 pour 100 émis à 68; le produit de l'opération sert de nouveau à effectuer le retrait d'une quantité importante de papier-monnaie. La Banque impériale ottomane, réorganisée en 1863 et dotée alors de son privilège d'émission, débute par l'émission d'un emprunt de 200 millions de francs, suivi d'un autre de 150 millions en 1865. Cette même année voit éclore la dette générale 5 pour 100 au capital d'un milliard de francs, dont la création eut pour prétexte la conversion des emprunts antérieurs. En 1868, 300 000 bons de 500 francs 6 pour 100 remboursables en cinq ans; en 1869, un emprunt 6 pour 100 de plus d'un demi-milliard de francs; en 1870, une première tranche des lots turcs de 300 millions destinée à la construction des chemins de fer, sont offerts au public.

En même temps, se fondent des banques, telles que la Société austro-ottomane, la Société austro-turque de crédit, dont les actions se négocient avec des primes énormes et aident le gouvernement à continuer la série de ses emprunts qui se succèdent avec une rapidité vertigineuse, 11 millions de livres sterling (275 millions de francs) de bons du Trésor 9 pour 100 émis à Londres en 1872, un demi-milliard de francs de rente 5 pour 100, les

délégations des divers ministères, qui perdent jusqu'à 50 pour 100 de leur valeur nominale et continuent à grossir la Dette flottante. En 1873, le Crédit mobilier français essaie de placer 694 millions d'un emprunt 6 pour 100, mais le quart à peine en est souscrit : le krack formidable de Vienne, qui avait dans les dernières années été la place d'élection des fonds turcs, porte un coup sensible au marché de ces valeurs. La Banque impériale ottomane prend alors une part de plus en plus active aux affaires de l'État et lui vient en aide par des avances qui s'élèvent à un moment à près de 100 millions de francs. Mais l'énormité du fardeau des dettes de toute sorte pesait de plus en plus sur la Porte, qui finit par succomber sous le faix : le 7 octobre 1875, elle annonça que, durant cinq ans, elle ne paierait en espèces que la moitié des coupons, l'autre moitié en titres rapportant eux-mêmes 5 pour 100 d'intérêt : le capital de la dette dépassait alors 5 milliards : le service annuel exigeait 318 millions de francs, dont 280 pour la dette extérieure.

Dès le mois d'avril 1876, la banqueroute fut complète : le demi-coupon annoncé n'avait été payé qu'une fois, en janvier. La guerre avec la Serbie exige des ressources extraordinaires. Abdul-Aziz détrôné succombe mystérieusement ; il est remplacé par son frère Mourad ; trois mois plus tard, le 31 août 1876, celui-ci, devenu fou, dit-on, a pour successeur un autre de ses frères, Abdul-Hamid, qui devait régner trente-trois ans. Le 23 décembre, il proclame une Constitution qui fut bientôt lettre morte et ne revit le jour qu'en 1908. Après la guerre contre la Russie, déclarée par celle-ci le 24 avril 1877 et terminée par le traité de San Stefano, revisé ensuite au Congrès de Berlin, dont l'acte définitif fut signé le 13 juillet 1878, la réorganisation des finances fut à l'ordre du jour. Le 10/22 novembre 1879, un décret affecta une annuité de 1 350 000 livres turques au service de la Dette et céda à un groupe de banquiers de Galata, pour dix ans, la perception de certains impôts et l'administration des monopoles du sel et du tabac : ce fut l'embryon duquel sortit l'organisation nouvelle. Le 1er septembre 1881, se réunirent les délégués des créanciers français, anglais, austro-hongrois, allemands et italiens ; trois mois plus tard, ils s'étaient mis d'accord avec la Porte : un décret du 8/20 décembre 1881 (28 mouharrem 1299) sanctionna ces arrangemens, et organisa le Conseil d'administration de la Dette publique.

III. — CONSEIL DE LA DETTE

Ce décret fut un acte émané de la souveraineté du Sultan, une décision prise par lui en exécution des déclarations faites par ses représentans au Congrès de Berlin le 11 juillet 1878, et qui régit depuis lors la dette turque, en ce qui concerne les emprunts antérieurs à cette date. Tous ceux-ci furent alors convertis et leurs titres échangés contre ceux d'une nouvelle dette, la base de l'échange étant le prix d'émission de chaque emprunt majoré d'un dixième pour remboursement des intérêts arriérés. La nouvelle dette devait porter intérêt au taux maximum de 4 pour 100; en vue de l'amortissement, on avait formé 4 séries : la série A comprenant les emprunts 1858 et 1862, la série B, les emprunts 1860, 1863 et 1872; la série C, les emprunts 1865, 1869 et 1873, enfin la série D, la dette générale et les lots turcs. Mais, alors que les autres titres étaient échangés contre le nouveau fonds, ces derniers subsistaient dans leur forme originaire et étaient l'objet d'un traitement spécial : ils ne recevaient pas d'intérêts, les tirages au sort étaient repris et les lots remboursés dans une proportion déterminée. La classification des emprunts dans les quatre séries avait été faite d'après la nature et la valeur des gages qui leur avaient été affectés, les mieux garantis étant rangés dans la série A, les moins bien dans la série B, et ainsi de suite. L'intérêt servi aux obligations des quatre séries devait être le même, mais l'amortissement fonctionner plus activement en faveur de la première et, au delà d'une certaine somme consacrée aux amortissemens des trois séries A,B,C, un quantum déterminé être appliqué à un supplément d'intérêt à servir à la totalité des titres. En même temps, le Sultan instituait un Conseil de la Dette publique, dans lequel siégeraient des représentans des porteurs Français, Anglo-Néerlandais, Allemands, Autrichiens, Italiens et Ottomans. Les délégués sont nommés pour cinq ans; la présidence alterne entre le Français et l'Anglais, comme représentant les deux groupes des porteurs les plus nombreux de Dette. Le Sultan leur déléguait d'une manière absolue et irrévocable, à partir des 1/13 janvier 1882 et jusqu'à extinction complète, les revenus suivans : monopoles du tabac et du sel, impôt du timbre et des spiritueux, taxes de pêche à Constantinople, dîme de la soie dans une partie de l'Empire,

part de l'impôt des patentes, tribut de la Bulgarie, excédent des revenus de l'île de Chypre et redevance de la Roumélie orientale. Quatre cinquièmes de ces revenus étaient affectés au service des intérêts jusqu'à concurrence d'un maximum de 4 pour 100, et un cinquième à celui de l'amortissement. Les groupes devaient être amortis successivement, à l'aide du prélèvement d'une somme annuelle égale à 1/4 pour 100 du capital total. Au 14 septembre 1903, la série A, dont le total s'élevait à près de 8 millions de livres, avait entièrement disparu et les séries B, C, D étaient amorties jusqu'à concurrence d'environ 16 millions de livres; le capital nominal de ces dernières n'était plus que d'environ 76 millions.

Pendant vingt-deux ans, les revenus affectés étaient restés à peu près stationnaires, si bien qu'il n'avait pu être distribué que 1 pour 100 d'intérêt, sauf en septembre 1903, où le coupon semestriel avait été de 5/8 au lieu de 1/2 pour 100. Le gouvernement ottoman n'avait en effet aucun intérêt à l'augmentation des revenus concédés qui ne profitait qu'à ses créanciers. C'est alors qu'intervint entre eux et lui l'arrangement promulgué par iradé impérial du 28 août/10 septembre 1903, qui ordonna la transformation des trois séries en un fonds 4 pour 100, dit *Dette convertie unifiée*, délivrée aux porteurs des anciennes séries à raison de 70 livres turques nominales contre 100 de la série B; 42 1/2 livres contre 100 de la série C; 37 1/2 livres contre 100 de la série D. D'après les nouveaux accords, les revenus concédés restent pleinement affectés au service du fonds unifié; mais, après prélèvement de la somme nécessaire pour assurer un intérêt de 4 pour 100, l'amortissement de 1/2 pour 100 du capital nominal et l'annuité des lots turcs, l'excédent est partagé à raison de trois quarts pour l'État et un quart pour les porteurs; ce quart devant servir à un amortissement extraordinaire, appliqué, à concurrence de 60 pour 100, à la dette unifiée et de 40 pour 100 aux lots turcs. Le Conseil a le droit d'affermer ou de donner à bail à des tiers l'un ou l'autre des revenus concédés, mais reste responsable vis-à-vis du gouvernement ottoman, qui en contrôle, par l'intermédiaire de commissaires, l'administration.

Postérieurement au décret de Mouharrem, les emprunts suivans furent émis : en 1890, 113 millions de francs d'obligations 4 pour 100 dites consolidées; en 1891, 158 millions de francs d'obligations 4 pour 100 gagées sur le tribut égyptien et destinées à la conversion de l'emprunt 5 pour 100 de 1877 jouissant

de la même garantie; en 1893, 21 millions de francs d'obligations 4 pour 100 garanties par une redevance fixe que la Société du tombac paie pour son monopole; en 1894, 40 millions d'obligations 4 pour 100 gagées par une somme de 1 500 francs par kilomètre, à prélever sur la redevance due par la Compagnie d'exploitation des Chemins de fer orientaux jusqu'en 1958; en 1894, 206 millions d'obligations 3 1/2 pour la conversion des emprunts 5 pour 100 de 1854 et 4 1/4 de 1871 gagés par le tribut d'Égypte; en 1896, 74 millions d'obligations 5 pour 100, destinées à faire face aux dépenses extraordinaires de 1895; en 1904, 62 millions d'obligations 4 pour 100, et enfin, en 1905, 120 millions d'obligations 4 pour 100 garanties par la surtaxe supplémentaire de un demi pour 100 prélevée, pour compte du gouvernement, par la Dette publique sur toutes les dîmes dont elle a la gestion, parles dîmes des différens sandjaks, par une partie d'excédent des revenus de cinq directions douanières, après prélèvement de l'annuité affectée à l'emprunt des douanes.

Le taux de presque tous ces titres est de 4 pour 100. L'emprunt 3 et demi doit sa situation exceptionnelle au fait qu'il est garanti par le tribut de l'Égypte et profite du crédit de la puissance vassale, supérieur à celui de sa suzeraine : l'annuité nécessaire est versée directement par le gouvernement khédivial à la Banque d'Angleterre. Quant au seul type 5 pour 100, celui de 1896, l'élévation de son taux s'explique par la gravité des circonstances politiques au milieu desquelles il a été consenti. Beaucoup de ces emprunts sont cotés à des cours voisins du pair. Ils sont tous remboursables dans un délai plus ou moins court. La dette convertie unifiée, qui en forme la majeure partie, a vu son amortissement ralenti par les arrangemens de 1903, à cause de la part attribuée au gouvernement; mais, grâce aux plus-values des revenus concédés, le quart de l'excédent réservé à la Dette suffit pour assurer un amortissement extraordinaire dont les heureux effets se font déjà sentir.

D'après le tableau annexé au dernier exposé budgétaire, le total de la dette turque consolidée s'élèvera au 14 mars 1910 (1er mars 1326) à environ 120 millions de livres turques (2 750 millions de francs), exigeant une annuité de 5 400 000 livres. La Dette flottante officiellement reconnue est d'environ 600 000 livres, dues à la régie des tabacs, pour avance de la part du Trésor dans ses bénéfices, à la *Deutsche-Bank* et à la Banque allemande

orientale, pour prêts garantis par les recettes télégraphiques et l'impôt de l'équipement militaire, aux Compagnies de chemins de fer d'Anatolie et de Bagdad, à la Société des câbles de Kustendje, à celle des quais et des phares de l'Empire. En dehors de cette Dette flottante inscrite au budget, il en existe une autre dont il est difficile de déterminer le montant : elle se compose des sommes dues aux fournisseurs et fonctionnaires ottomans et des dettes léguées par l'ancienne liste civile d'Abdul-Hamid, dont le règlement, selon l'expression même du ministre des Finances, constitue un problème inextricable. Nombreux sont les porteurs de *sourets*, c'est-à-dire de papiers constatant leur créance vis-à-vis du Trésor, qui ont, à un certain moment, fait à Galata l'objet de trafics animés : M. Charles Laurent avait demandé qu'un délai fût fixé après lequel aucune réclamation ne serait admise. Il n'a pas été donné suite à cette proposition qui étonnait les Turcs, dans le cerveau desquels l'idée de la prescription n'entre pas.

En dehors des revenus qu'il perçoit pour son compte, le Conseil de la Dette a été chargé d'en encaisser d'autres, affectés aux garanties d'intérêt de chemin de fer et au gage de certains emprunts : tel est le cas pour les chemins de jonction Salonique-Constantinople, d'Anatolie, de Salonique-Monastir, de Smyrne-Cassaba, de Damas-Hamah, la première série de celui de Bagdad, l'emprunt des pêcheries de 1903, l'emprunt de consolidation de 1890, l'emprunt 5 pour 100 1894 gagé par la taxe des moutons de divers vilayets, l'emprunt de 1905. Le Conseil recouvre aussi, pour le compte du ministère des Finances, diverses dîmes secondaires, telles que vallonées (gland du chêne), opium, gomme adragante, dans les sandjaks dont les dîmes principales (céréales) sont déjà affectées à d'autres garanties encaissées par lui ; il perçoit, pour compte du ministère de l'Instruction publique et de la Banque agricole, le droit supplémentaire de 1,485 pour 100 (*Hissei-Jane*) sur la soie et les tabacs. Ces diverses recettes se sont élevées en 1907-8 à 2 300 000 livres, si bien que le total des encaissemens effectués par l'administration de la Dette atteint la somme de 6 millions et demi de livres, soit environ 150 millions de francs, égale au quart des rentrées qui se font directement dans les caisses publiques.

La Dette, comme on la désigne par abréviation, a donc élargi peu à peu le cadre de son activité. Elle n'était d'abord qu'une sorte de fidéi-commissaire chargé de gérer, pour compte des créanciers

de la Turquie, les revenus qui leur avaient été donnés en gage ; l'ayant vue à l'œuvre et sentant quels services elle pouvait dès lors rendre à l'État, le gouvernement lui demanda en 1888 de se charger de percevoir la surtaxe Hissei-Jane. La même année, lorsque la *Deutsche-Bank* de Berlin offrit d'entreprendre la construction d'un chemin de fer en Asie Mineure, elle posa la condition que les dîmes affectées à la garantie des recettes de la ligne fussent gérées d'une façon semblable. Dans l'espace de huit ans, neuf contrats analogues intervinrent, dont six visaient des constructions de chemins de fer et trois des emprunts d'État. La commission perçue est en général de 5 pour 100 : elle vient en déduction des frais d'administration.

Le Conseil de la Dette, dont le palais s'élève à Stamboul et se remarque de loin parmi les monumens de la capitale, constitue une organisation puissante. De l'aveu même du gouvernement, son action a été des plus utiles. Djavid-bey, lors de la discussion générale du premier budget, lui a rendu un éclatant hommage ; dans l'exposé des motifs du second budget, il a déclaré de nouveau que le gouvernement était reconnaissant à cette administration des services qu'elle a rendus au pays. Elle a organisé à l'européenne nombre de services, grâce auxquels elle assure la perception fructueuse et régulière des revenus concédés. Ceux-ci ont donné, pour le dernier exercice dont il a été rendu compte (1/14 mars 1908 au 1/14 mars 1909), les produits suivans :

		Milliers de livres turques.
Revenus gérés directement par le Conseil		1 916
— pour compte du Conseil (dîme du tabac en remplacement provisoire du tribut bulgare)		221
Revenus affermés : redevance de la régie co-intéressée des tabacs		869
Assignations fixes	Redevance de la Roumélie orientale	114
	Traites sur la douane (en remplacement de l'excédent de Chypre)	103
	Traites sur la douane (à valoir sur les droits de timbre)	50
Revenu perçu par le Gouvernement (surtaxe douanière de 3 pour 100)		919
Total		4 192

Le budget des dépenses d'administration, sous déduction de débours faits au titre de frais spéciaux, tels que ceux d'extraction

et de transport du sel, n'atteint pas Lt 400 000, soit 9 pour 100 environ de ses recettes. Après déduction de ces charges et de 50 000 Lt. pour rétrocession du *refich*, droit d'exportation du tabac en Égypte, il restait 3 558 000 Lt. qui ont été employées :

	Milliers de l. t.
Au service de l'intérêt à 4 p. 100 sur la Dette convertie unifiée.	1 691
A l'amortissement ordinaire de 1/2 p. 100 du capital nominal. .	196
A l'annuité des lots turcs.	270
Total.	2 157

L'excédent de Lt. 1 401 000 a été réparti, conformément à l'article 7 du décret annexe, à raison de :

		L. T.
75 pour 100 au gouvernement impérial.		1 050
25 pour 100 à la dette dont	40 pour 100 aux lots turcs.	140
	60 pour 100 à l'amortissement extraordinaire de la Dette convertie unifiée.	211
	Total.	1 401

Grâce à ces amortissemens, le capital de la Dette convertie unifiée a déjà été réduit, en quatre ans, de 2 millions de livres et ramené à 40 millions, et le nombre des lots turcs en circulation à 1 547 413. En outre, le Conseil de la Dette a constitué un fonds de réserve d'environ 1 700 000 livres, qui a servi à acheter un certain nombre de titres turcs et étrangers, tels que des rentes françaises, anglaises, allemandes, prussiennes, autrichiennes, dont le capital nominal dépasse 2 millions, et dont les revenus représentent plus de 4 pour 100 du capital employé. Le personnel de la caisse, non compris le corps d'inspection, est de plus de 4 000 employés, dont les appointemens s'élèvent à plus de 200 000 livres; il se compose de nazirs (directeurs), mudirs chefs comptables, chefs correspondans, caissiers, *merkez-memours*, *memours*, *ambar-memours*, *kiatibs* (secrétaires), *coldjis* (surveillans) à pied et à cheval, peseurs et autres ; on comprendra ces diverses dénominations en sachant que le territoire est divisé, au point de vue de la Dette, en circonscriptions principales dites *nazarets*, qui se subdivisent eux-mêmes en *mudiriats*, lesquels se fractionnent à leur tour en *memoursets*. L'ensemble forme un corps actif et discipliné, imbu de l'esprit d'ordre et de régularité qui caractérise les administrations occidentales et qui

seconde efficacement l'action de l'éminent directeur général des revenus concédés à la Dette publique, notre compatriote Pissard.

Dans le dernier rapport qu'il adresse, selon l'usage, aux créanciers anglo-néerlandais qu'il représente plus spécialement, le délégué britannique, sir Adam Block, explique l'importance des services de la Dette et affirme la modicité de ses frais comparés à l'étendue et à la multiplicité des tâches qui lui incombent : il cite en exemple le monopole du sel qui, à lui seul, exige 200 dépôts. Il accorde un juste tribut d'éloges à l'œuvre des Jeunes-Turcs : les sommes considérables autrefois détournées vers le Palais sont mises maintenant à la disposition de l'État, et les revenus des immenses propriétés de la liste civile ont fait retour au ministère des Finances. D'autre part, la charge des impôts, qui ne représente guère qu'une livre turque par tête, est légère.

Nous allons passer à l'étude des recettes perçues directement par le gouvernement et donner quelques indications sur l'organisation monétaire, qui est des plus défectueuses et réclame une prompte et énergique réforme.

IV. — LA MONNAIE ET LE BUDGET

L'unité monétaire turque est la livre d'or, qui vaut 22 fr. 80 de notre monnaie : elle se divise théoriquement en cent piastres et chaque piastre en quarante paras. Mais cette équivalence de la livre est loin d'être stable, et le nombre de piastres que l'on donne ou reçoit par unité est extraordinairement variable sur les divers points du territoire et selon les époques. Aussi le système actuel aurait-il besoin d'une refonte, indispensable tout d'abord à cause du mauvais état d'un grand nombre de pièces divisionnaires. En outre, par suite de la difficulté des communications entre les diverses parties de l'Empire, certaines espèces de monnaies s'accumulent sur des points déterminés, alors qu'elles font au contraire défaut dans d'autres régions : il en résulte un change intérieur, dont les écarts atteignent des proportions invraisemblables. Au tarif normal, la livre turque s'échange en ce moment contre 108 piastres d'argent; mais selon que ces piastres, qui forment l'instrument courant des échanges quotidiens, abondent ou sont rares, la quantité qui s'en obtient pour une livre varie du simple au double. Et ce n'est pas seulement dans les parties éloignées de l'Empire, là où les rela-

tions avec la capitale sont pénibles et coûteuses, que les écarts excessifs de cours se produisent. A Salonique par exemple, ce n'est pas 108, mais 160 piastres qu'il faut parfois apporter pour obtenir une pièce d'or qui, sur les confins de l'Arabie, s'échange contre moins de 100 piastres. L'un des motifs de cet état de choses est aussi la faible circulation du billet de banque. Celui de la Banque ottomane, investie du monopole d'émission, n'est remboursable en numéraire qu'à Constantinople et ne trouve par conséquent guère de preneurs en province. S'il pouvait être présenté à d'autres guichets, tout au moins dans une dizaine de grandes villes, il est probable qu'une partie des fluctuations que nous venons de signaler disparaîtrait, au détriment des changeurs, mais au grand bénéfice de la population et des affaires en général.

Le premier budget constitutionnel, pour employer l'expression consacrée en Turquie, a été établi avec le concours de notre éminent compatriote Charles Laurent, conseiller financier de l'Empire, et présenté à la Chambre au printemps de 1909.

L'article 96 de la Constitution octroyée par le sultan Abdul-Hamid au début de son règne, bientôt retirée, remise en vigueur par lui en 1908 et définitivement appliquée par son frère Mehemed V, porte qu'aucun impôt au profit de l'État ne peut être établi, réparti ni perçu qu'en vertu d'une loi. Le budget doit contenir les prévisions de recettes et de dépenses ; l'examen et le vote de chaque article se fait par l'Assemblée générale, c'est-à-dire le Sénat et la Chambre des députés. Les tableaux annexes comprenant le détail des recettes et des dépenses sont divisés en sections, chapitres et articles, conformément au modèle défini par les règlemens. Le projet de loi budgétaire est soumis à la Chambre des députés immédiatement après l'ouverture de la session, qui doit avoir lieu le 1/14 novembre, tandis que la clôture est fixée au 1/14 mars (1). Le nombre des députés est d'un par 50 000 habitans mâles de nationalité ottomane : les élections générales ont lieu tous les quatre ans. Les sénateurs sont nommés par le Sultan ; leur nombre ne peut excéder le tiers de celui des députés : ils doivent avoir au moins quarante ans et sont nommés à vie, avec un traitement annuel de 1200 livres.

L'évaluation des recettes n'est pas aisée ; plus de la moitié proviennent des impôts directs, dont le rendement dépend dans

(1) Le calendrier julien, qui retarde de 13 jours sur le nôtre, est employé en Turquie, lorsqu'on ne compte pas d'après la date de l'hégire.

une large mesure des récoltes; la plus grande partie de ces contributions est payée par la population rurale sous forme d'impôt foncier sur la propriété non bâtie, d'*agnam* (impôt sur les moutons), de prestations, de dîmes: des centimes additionnels sont perçus au titre de la Banque agricole et de l'Instruction publique. Quant aux impôts de consommation, le gouvernement se trouve en présence de difficultés spéciales qui résultent d'arrangemens plus ou moins anciens avec les puissances étrangères, connus sous le nom de capitulations. Déjà le protocole signé avec l'Autriche-Hongrie, à la suite de l'annexion par celle-ci de la Bosnie et de l'Herzégovine, prévoyait l'élévation des droits de douane, l'établissement de monopoles ou l'élévation des taxes sur le pétrole et les alcools, la suppression des offices postaux étrangers. Des négociations ont été engagées, au cours de l'été 1909, pour obtenir l'assentiment de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Russie à une majoration de 4 pour 100 du tarif douanier *ad valorem*, qui serait porté de 11 à 15 pour 100. Comme le produit actuel des douanes est d'environ 4 millions de livres turques, ce relèvement devra fournir plus d'un million et demi, d'autant plus que M. Crawford, l'Anglais nouvellement placé à la tête de ce service, en a déjà amélioré le fonctionnement et augmenté le rendement. Mais pour 1325 le total des recettes n'avait pu être évalué qu'à 25 millions de livres, ce qui laisse un déficit d'environ 4 millions : aussi a-t-il fallu recourir à un emprunt dont la négociation, au mois de décembre 1909, a été l'événement financier principal de l'année, et dont le produit permettra d'équilibrer le budget.

« Pour la première fois, dit l'exposé des motifs, les représentans élus de la nation sont appelés à autoriser la perception des revenus et à fixer le chiffre des dépenses nécessaires au bon fonctionnement des divers organes qui assurent la vie publique... Après une si longue suite d'années au cours desquelles tout progrès sérieux, aussi bien dans le domaine intellectuel que sur le terrain des intérêts matériels, a été pour ainsi dire suspendu, les besoins de ce pays sont nombreux et pressans. Notre premier souci, en élaborant le présent budget, a été de ne pas accroître les dépenses sans une nécessité impérieuse, car les augmentations se traduisent par une aggravation des charges qui pèsent sur les contribuables. Assurément nous ne méconnaissons pas l'importance des améliorations qui devront être apportées à l'état de

choses actuel : mais vouloir les réaliser toutes à la fois et surtout en faire supporter les conséquences financières par le budget actuel serait la plus dangereuse et la moins efficace des méthodes. C'est par des projets de loi spéciaux, soigneusement étudiés et traçant un véritable programme pour chaque branche de notre administration que le gouvernement vous saisira en temps utile de ses propositions ; vous aurez ensuite à examiner dans quelle mesure et dans quel délai ces programmes devront être réalisés au fur et à mesure des possibilités budgétaires. » Rien de plus sage que la ligne de conduite ainsi tracée, et qui s'affirme par des suppressions d'emplois, des économies, sauf au chapitre du ministère de la Guerre, en augmentation d'environ 22 millions de francs sur l'exercice précédent. Le total des crédits demandés s'élevait à plus de 29 millions de livres turques.

Le second budget a été présenté au Parlement par Djavid bey le 1er novembre 1909, conformément à l'article 99 de la Constitution qui ordonne ce dépôt à l'ouverture même de la session. L'établissement n'en a pas été facile : son auteur déclare avoir rencontré des « choses tellement étranges » qu'il s'étonne qu'un gouvernement ait pu se maintenir dans de telles conditions. D'autre part, la Turquie, dont les besoins économiques n'ont pas été satisfaits depuis des siècles, réclame des réformes de tout genre. Mais l'exiguïté des ressources n'a guère permis d'augmenter les demandes de crédits, qui, pour le second exercice constitutionnel, s'élèvent à 30 millions de livres, réparties comme suit :

	Millions de l. t.
Finances	11,9
Defter-Hakani (cadastre)	0,1
Contributions indirectes	0,5
Postes et télégraphes	0,8
Grand Vizirat, Conseil d'État, Intérieur	1,2
Affaires étrangères	0,2
Guerre	8,2
Grande maîtrise de l'artillerie	0,4
Marine	1
Gendarmerie	1,7
Police (sûreté générale)	0,4
Cheik-ul-Islamat	0,5
Justice et cultes	0,8
Instruction publique	0,8
A reporter	27,6

	Millions de l. t.
Report	27,6
Forêts, mines, agriculture	0,4
Travaux publics et commerce	0,9
Chemins de fer du Hedjaz	0,6
Total	29,5

Le chapitre du ministère des Finances présente sur l'année précédente une augmentation qui n'est qu'apparente : car il comprend maintenant le service de la caisse des retraites civiles, dont le déficit était l'an dernier couvert au moyen de ressources extraordinaires. Le budget de la Cour des comptes a été grossi de 1 000 livres. Le ministère de la Justice reçoit 100 000 livres de plus ; celui de l'Instruction publique 84 000. Partout ailleurs, les crédits demandés sont en légère diminution, la liste civile de 78 000, le Corps législatif de 33 000, le Conseil d'État de 18 000, la gendarmerie de 105 000, les travaux publics de 180 000.

Les ressources sont évaluées à un peu moins de 26 millions, qui se subdivisent comme suit :

			Millions de l. t.
Sect. I. Contributions directes.	Impôt foncier	sur les propriétés non bâties	1,2
		— bâties	1,3
	Impôts sur les professions et *temettu* (patente)		0,5
	Taxe d'exonération du service militaire		1,2
	Prestations		0,6
	Taxes sur les moutons, chameaux, buffles, porcs		1,8
	Dîmes	générale	6
		des tabacs	0,2
		de la soie	0,2
	Impôts sur les forêts et mines		0,2
	Produits des *tezkérés* (passeports à l'intérieur)		0,6
Section II. — Droits de timbre, d'acte et d'enregistrement			1,1
Section III. Contributions indirectes.	droits sur vins, spiritueux, vente du tombac		0,3
	droits de douane		4
	autres droits : ports, navigation, phares, pêche, chasse		0,5
Section IV. Monopoles : sels, tabacs, poudres, postes et télégraphes.			3,3
Section V. Exploitations industrielles de l'État, mines, usines			0,1
Section VI. Domaines : immeubles, chemins de fer, ponts			0,5
Section VII. Tributs d'Égypte et de Zeilah, de Chypre, du Mont-Athos, de Samos			0,9
Section VIII. Divers : bénéfices de la Banque agricole, du change, etc.			1,2
Total			25,7

Les prévisions de recettes paraissent avoir été établies avec prudence. La taxe d'exonération du service militaire a été maintenue au chiffre antérieur, les effets de la loi qui appelle sous les armes toutes les confessions ne pouvant encore être appréciés. Pour les prestations, il a été fait état d'une moins-value, à cause des modifications introduites dans la législation, de la suppression des prestations en nature, et de la remise faite de l'arriéré. 17000 livres de diminution sont inscrites pour la taxe sur les moutons. Le montant des dîmes se trouve accru de 1348000 livres parce que différentes attributions spéciales en faveur de l'instruction publique, des armemens, des travaux publics sont maintenant incorporées dans le budget général. Aux droits de timbre et d'enregistrement, on a prévu une augmentation de 64000 livres; aux contributions indirectes 300000 livres, provenant principalement des douanes. Les Monopoles doivent donner une augmentation de 230000 livres; la question des modifications à apporter au monopole du tabac, actuellement affermé jusqu'en 1914, est examinée par la Commission des réformes instituée au ministère des Finances et fera sans doute l'objet de discussions approfondies. Notre compatriote, M. Sallandrouze de Lamornaix, présidant en septembre 1909 l'assemblée générale des actionnaires de la Régie, a fort bien exposé l'intérêt réciproque des deux parties et indiqué l'excellent esprit dans lequel les administrateurs étaient disposés à seconder les vues légitimes du gouvernement, qui tirera des sommes plus considérables d'un renouvellement équitable du contrat que d'une gestion directe.

Les produits des exploitations de l'État sont prévues à peu près pour le même chiffre: le ministre attend 76000 livres de plus des recettes du chemin de fer du Hedjaz, maintenant achevé, et 62000 de celles des bateaux à vapeur naviguant sur le Tigre et l'Euphrate, nouvellement introduites dans cette section du budget. Le produit des domaines est en augmentation de 250000 livres, grâce aux loyers des maisons et terres faisant jadis partie de la liste civile. Le chiffre des tributs n'a pas varié. A la dernière section, celle des produits divers, nous trouvons les bénéfices de la Banque agricole en légère diminution, tandis que ceux du change, des brevets, la part du Trésor dans les bénéfices des sociétés concessionnaires et des chemins de fer Smyrne-Kassaba-Alacheir, sont en augmentation.

V. — LA POLITIQUE FINANCIÈRE NOUVELLE ET L'EMPRUNT DE 1909

Une fois que le premier budget constitutionnel eut dégagé certains élémens d'une situation profondément obscure jusque-là, le ministre des Finances, Djavid bey, qui avait succédé au printemps 1909 à Rifaat bey, jugea que la meilleure politique à suivre serait de couvrir le déficit par un emprunt. En effet, il ne voulait, avec raison, établir aucun impôt nouveau dans la période transitoire où l'on se trouve et il savait que les réformes administratives dont il poursuit l'application ne portent leur fruit que peu à peu. Il s'attacha d'ailleurs, avec une énergie remarquable, à ce dernier point de son programme. Déjà de jeunes fonctionnaires ottomans travaillaient à Paris, au ministère des Finances, traversant les divers services, s'initiant aux rouages multiples de l'administration, se préparant à remplir, sous la direction de notre compatriote Jolly, contrôleur de l'Empire, le rôle d'inspecteurs des finances qui les attend dans leur pays. D'autres jeunes gens, après avoir passé des examens au *Malieh* (ministère des Finances), viendront rue de Rivoli remplacer la première équipe de ces apprentis inspecteurs et rapporteront à Stamboul un nouveau contingent de fonctionnaires instruits, capables de seconder le chef du département.

En même temps, une commission, dans laquelle siège entre autres notre compatriote Steeg, ministre plénipotentiaire, autrefois consul général et conseiller financier à Salonique, où l'ancien grand vizir Hilmy avait eu occasion de l'apprécier, étudie la réforme de la comptabilité et prépare les règlemens qui devront être mis en vigueur. Mais l'effet de ces mesures ne saurait être immédiat, et le rendement meilleur des taxes existantes qu'elles amèneront certainement ne se fera sentir que dans les budgets futurs. Il y avait donc lieu de recourir au crédit. Djavid bey s'y décida.

Dans le très louable désir de rompre avec certains erremens du passé, il voulut que les négociations relatives à l'opération fussent menées au grand jour : il fit connaître, par la voie de la presse, son intention d'emprunter 7 millions de livres turques, en donnant pour gage aux souscripteurs les divers revenus d'ensemble 350000 livres précédemment affectés à la garantie du paiement de l'annuité, que la Turquie s'était engagée à payer à

la Russie jusqu'en 1890. Le traité conclu entre ces deux puissances avait fixé à 802 millions et demi de francs le montant de l'indemnité à verser par la première, mais n'avait d'abord prescrit aucune mesure particulière pour en assurer le paiement. En 1881, lorsque la Turquie voulut mettre de l'ordre dans ses finances, elle comprit dans le règlement de sa dette générale celui de cette indemnité. Les négociations à cet effet commencèrent au mois d'octobre à Constantinople entre les délégués russes Novikoff et de Thierner et les plénipotentiaires ottomans Assim et Server Pacha : on tomba d'accord sur le versement annuel d'une somme de 350 000 livres turques garanties par les dîmes et la taxe des moutons des vilayets de Sivas, Alep, Adana, Kastamouni. Ces revenus seraient encaissés par la Banque ottomane qui remettrait ensuite l'annuité à la Banque d'État à Saint-Pétersbourg. On sait comment quarante de ces annuités, celles de 1910 à 1950, sont devenues libres. A la suite de la proclamation de l'indépendance bulgare en 1908, le tsar Ferdinand mit la main sur la partie du réseau des chemins de fer orientaux située sur le territoire du nouveau royaume. La Turquie réclama le prix de ces lignes qui lui appartenaient. La Russie intervenant alors se déclara prête à avancer au royaume de Bulgarie la somme nécessaire et fit cette avance sous forme de l'abandon de 40 des annuités qui lui étaient encore dues par la Turquie.

Le gage du nouvel emprunt était donc trouvé, mais, tout en étant décidé à le céder aux souscripteurs, Djavid bey voulut rompre avec la pratique pour ainsi dire constante des vingt dernières années, en vertu de laquelle la gestion des garanties données aux divers emprunts était confiée à la Dette publique. L'ambition du gouvernement jeune-turc était de conclure un emprunt sans passer par l'intermédiaire de cette administration et de marquer ainsi un changement dans les méthodes financières usitées. Toutefois la portée de la modification était moins grande en réalité qu'elle ne pouvait le sembler au premier abord. D'après ce qui a été exposé ci-dessus, le rôle du Conseil d'administration de la Dette n'est pas le même selon qu'il s'agit du service de la rente turque unifiée 4 pour 100, émise en 1903 et issue elle-même des quatre séries de rentes créées par l'iradé de Mouharrem en 1881, ou bien des emprunts de nature diverse, postérieurs à cette dernière année. Pour le service de la rente unifiée, la

Dette a reçu d'une façon irrévocable mission d'administrer et de percevoir certains revenus; pour les emprunts de chemins de fer et autres auxquels certaines garanties ont été affectées, notamment des dîmes de vilayets, la Dette contrôle la correction des affermages, intervient dans la perception des revenus et collabore avec les agens du gouvernement, afin d'en assurer la rentrée. Son action, la surveillance qu'elle exerce sur les magasins où se conservent les dîmes perçues en nature, les poursuites qu'elle exerce directement contre les contribuables retardataires apportent un élément précieux dans cette partie de l'administration. A maintes reprises, les délégués au Conseil de la Dette ont présenté des observations au gouvernement à propos des revenus et de leur mode de perception. Mais, tout en rendant un hommage éclatant aux services que la Dette a rendus et en affirmant sa volonté inébranlable de ne jamais porter la moindre atteinte à ses pouvoirs, le ministre a voulu affirmer son droit, que nul d'ailleurs ne songeait à contester, de conclure une opération de crédit en dehors d'elle.

L'histoire des négociations de cet emprunt de 1909 est encore trop récente pour qu'il convienne d'en divulguer tous les détails; mais il est possible d'en retracer les traits principaux qu'il est intéressant de noter parce qu'ils marquent une date dans l'évolution des finances ottomanes. Djavid bey poursuivait un but essentiel à ses yeux : rompre avec les méthodes du régime précédent, supprimer les mystères des marchandages occultes, les contrats concédés à des favoris de Yildiz, travailler au grand jour, devant le Parlement ottoman comme devant l'Europe, et obtenir, par le libre jeu des forces concurrentes, toutes appelées à produire leurs offres, le prix le plus élevé et les conditions les plus favorables pour l'État emprunteur. Un ministre ne pouvait se proposer un idéal plus louable ; peut-être anticipait-il sur l'avenir et devançait-il l'époque où la Turquie, comme d'autres grands Empires, pourra émettre directement ses emprunts sans même passer par l'intermédiaire des banquiers. Quoi qu'il en soit, il fut porté à la connaissance du monde des affaires que la Turquie demandait un capital nominal de 7 millions de livres turques (environ 160 millions de francs) dans les conditions que nous avons indiquées plus haut.

Un groupe anglais, représenté par un financier dont la réputation n'est plus à faire et qui venait de fonder une banque

dite Banque nationale au capital de 1 million de livres à Constantinople, se mit sur les rangs et ouvrit des pourparlers, dont les échos retentirent en septembre 1909 dans les gazettes de Péra et les ambassades du Bosphore. Mais il apparut bien vite qu'un seul marché au monde avait la puissance nécessaire pour souscrire et conserver les titres du nouvel emprunt. La force même des choses amena la conclusion de l'affaire avec la Banque ottomane, autour de laquelle s'étaient groupées les principales sociétés françaises. Cette solution a encore été facilitée par le fait que les revenus des vilayets d'Asie spécialement affectés à l'emprunt 1909 étaient déjà précédemment remis à la Banque ottomane chargée de verser la somme due au gouvernement russe. C'est le 13 octobre 1909 qu'a été signé le contrat, conclu en vertu de l'article 36 de la loi de finances du 14 août 1909 : les obligations, pour un capital nominal total de 159 091 000 francs, sont créées à la fois en monnaie turque, française, anglaise et allemande. Le revenu est de 4 pour 100; l'amortissement est de 1 pour 100 par an et s'effectuera par rachats sur le marché aussi longtemps que la cote sera inférieure au pair, par tirages au sort quand le cours aura dépassé le pair : l'annuité de 350 000 livres turques est garantie par les dîmes des vilayets de Konia, Kastamouni, Sivas, Adana, Kaledschik, et la taxe des moutons d'Alep, dont le montant sera versé aux caisses de la Banque ottomane. Celle-ci a pris l'emprunt au cours de 86 ; le gouvernement s'est engagé à supporter les frais d'émission, de timbre étranger, de confection des titres, les pertes au change du chef du paiement des coupons et du remboursement des titres à l'étranger.

Sur les 7 millions de livres, 2 avaient été réservés à la place de Londres : mais elle ne les a pas absorbés, et c'est le marché de Paris qui, une fois de plus, a démontré sa merveilleuse puissance en souscrivant la totalité des obligations. Djavid l'a proclamé dans l'exposé des motifs du projet de budget pour l'année 1326 (mars 1910-février 1911) :

« Il était difficile, dit-il, d'émettre un emprunt de 7 millions de livres turques sur un marché autre que celui de Paris et avec le concours d'une banque autre que la Banque ottomane. Il existait un marché habitué à nos valeurs, qui les absorbait toutes : ce marché était celui de Paris. Il existait une banque à laquelle on était habitué à avoir recours jusqu'à présent dans le marché

de Paris : c'était la Banque ottomane. Si l'on ajoute d'autre part l'étroite solidarité qui existe entre les différens établissemens français et le sentiment qui les anime de ne pas se faire concurrence dans un pays étranger, on conçoit très facilement toute la difficulté qu'aurait rencontrée une concurrence à la Banque ottomane. Le gouvernement français a particulièrement droit à nos remerciemens pour son concours amical. » Nous espérons que nos établissemens de crédit continueront à mériter les mêmes éloges. Le ministre poursuit en expliquant que cette opération a constitué un véritable succès pour le gouvernement jeune-turc et que, dans l'avenir, il espère pouvoir contracter des emprunts sans leur affecter de gages spéciaux. Dès maintenant, il a fait l'économie de la commission de 5 p. 100 par an qu'il payait à la Dette pour la perception des revenus concédés ; il a pu néanmoins vendre l'emprunt au taux le plus élevé que la Turquie ait obtenu jusqu'ici, à un point de plus que l'emprunt 1908, qui avait été cédé à 85 pour 100 ; il en a touché le produit dans le délai très court de quatre mois ; enfin le titre, à peine émis, a fait prime. Les sommes encaissées par le Trésor serviront à payer l'indemnité due à la Société des chemins de fer orientaux, à équilibrer le budget, et à faire face aux dépenses extraordinaires, notamment de l'armée. Une partie de celles-ci ont été couvertes par les 2 250 000 livres turques que l'Autriche-Hongrie a versées à la Turquie pour la dédommager de l'annexion définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Le projet de loi de finances de 1326 contient des dispositions intéressantes. Il promet la suppression de l'*ibtissah*, c'est-à-dire de l'impôt professionnel qui existe encore dans un certain nombre de localités. Il abolit la prestation en nature et en fixe le taux en argent, variable dans les différens vilayets. Il supprime les passeports à l'intérieur. Il prévoit la frappe, au cours des quatre années à venir, de monnaies divisionnaires de nickel, de 5, 10 et 20 paras (un huitième, un quart et une moitié de piastre), jusqu'à concurrence d'un million de livres turques : les piastres d'argent actuelles, de dimensions trop petites, seront retirées : le ministre espère ainsi mettre un terme aux écarts énormes qui existent aujourd'hui dans le change des monnaies d'or et d'argent les unes contre les autres. La cession à la ville de Constantinople du péage du pont de Galata, qui a servi à gager l'emprunt municipal d'un million de livres, sera définitive

à partir du 1er mars 1910. L'achèvement et l'exploitation du chemin de fer du Hedjaz seraient concédés à une société ottomane. Il en serait de même de l'exploitation de l'usine à gaz de Dolma-Bagtché, à moins qu'elle ne soit remise à la municipalité de Constantinople. La retenue sur les traitemens des fonctionnaires civils, en vue de la retraite, est portée à 10 pour 100; l'administration des caisses de retraites civiles, militaires, religieuses, est transférée à la direction du ministère des Finances chargée du service de la Dette publique. Le ministre est autorisé à émettre, pour le service de la trésorerie, des bons à intérêt, dont l'échéance ne pourra dépasser un an, et dont le total est limité à 3 millions de livres. Il peut également contracter des avances remboursables sur les produits de l'exercice courant. Il est autorisé à liquider la dette du Trésor envers la Banque agricole en lui abandonnant, pour leur valeur d'estimation, les terres qu'il possède, et à couvrir le déficit de l'exercice en aliénant les immeubles ou terres domaniaux, ou bien en empruntant à court ou à long terme.

Tels sont les traits caractéristiques de ce budget que Djavid bey a fait précéder d'un exposé au cours duquel il rappelle les sains principes d'une bonne gestion financière et les difficultés toutes spéciales qu'il éprouve à les appliquer à son pays. La nation attend impatiemment qu'on la dote de l'outillage des sociétés modernes; le commerce et l'agriculture demandent des améliorations; partout on réclame des écoles; il faut réorganiser la marine, la gendarmerie, la police. Mais, comme l'équilibre financier est une question vitale, le ministre ne demandera de crédits que dans la mesure la plus restreinte et il espère arriver d'autre part à présenter en équilibre son troisième budget, celui de 1327. Il le fera avec le concours de deux établissemens qui, à des titres et à des degrés divers, jouent un rôle important dans la vie économique du pays, la Banque ottomane et la Banque agricole, dont il est nécessaire de connaître l'organisation et le fonctionnement.

VI. — BANQUE OTTOMANE ET BANQUE AGRICOLE

Plusieurs fois, au cours de notre étude, nous avons mentionné la Banque ottomane et indiqué en particulier le rôle qu'elle a joué dans la conclusion du dernier emprunt. Sa con-

stitution remonte à 1863 ; elle a reçu alors une concession et des statuts approuvés et modifiés successivement par des firmans en date de 1863, 1874 et 1875. Elle existait depuis 1856 sous forme de société anglaise établie à Londres au capital de 500 000 livres avec plusieurs succursales en Turquie ; elle fut alors transformée en Banque impériale ottomane au capital de 2 700 000 livres turques, dont la moitié était versée. Elle reçut le privilège exclusif d'émettre des billets au porteur remboursables à vue, ayant cours légal dans l'Empire ottoman, et ce, jusqu'à concurrence du triple de son encaisse métallique. Ses autres opérations consistent à effectuer l'encaissement des revenus de l'Empire de toute nature ; à opérer, pour compte du gouvernement, à l'intérieur et à l'extérieur, le paiement des coupons de la Dette, des bons du Trésor et de tous mandats émanés de l'administration ; à soumissionner des emprunts pour son propre compte ou pour celui de tiers ; à se charger de leur négociation et à ouvrir au gouvernement des crédits à valoir sur les revenus, à faire le commerce des monnaies et métaux précieux. En 1865, le capital fut porté à 101 250 000 francs, et en 1874, par voie de fusion avec la Banque austro-ottomane, à 250 millions, divisés en 500 000 actions de 500 francs, dont la moitié est versée. Elle est administrée par un conseil, siégeant à Constantinople, formé de quatre directeurs et trois administrateurs, nommés par un comité anglo-français institué à Paris et à Londres. Les trois administrateurs résidant à Constantinople doivent être agréés par le gouvernement.

L'histoire de la Banque ottomane touche de près à celle des finances de la Turquie, auxquelles elle n'a pas cessé d'être intimement mêlée, surtout depuis 1874. A ce moment, qui fut celui des plus grands embarras financiers de l'Empire, elle devient le trésorier-payeur général, est représentée dans la commission du budget, et doit recevoir la totalité des revenus publics. Elle est chargée, à l'exclusion de toute autre société, de la négociation des bons du Trésor ; elle a un droit de préférence sur toute émission : l'honorable Thomas Bruce, présidant l'assemblée des actionnaires appelée à ratifier cette convention, put dire « qu'elle était sans précédent dans l'histoire des compagnies indépendantes ou des institutions financières du monde. » Et en effet depuis lors, elle fut le véritable banquier du Trésor auquel elle rendait des services d'autant plus précieux que ses administra-

teurs occidentaux représentaient des maisons de premier ordre, dont les capitaux et la puissance contribuaient singulièrement à son prestige. Une ombre passa au tableau en 1895, lors de la direction générale de sir Edgard Vincent, esprit aventureux qui parut un moment entraîner la Banque hors des voies où elle s'était maintenue jusque-là avec autant de sagesse que de bonheur. Mais il ne tarda pas à disparaître et ses successeurs français ont repris avec éclat les traditions qui ont consolidé la fortune de l'établissement et en ont fait le meilleur soutien du crédit ottoman.

Ses opérations avec le Trésor ont été pendant longtemps si fructueuses que les services de banque proprement dits restaient au second plan. L'émission des billets n'a jamais atteint un chiffre bien considérable; aujourd'hui même, elle ne dépasse guère une vingtaine de millions de francs, somme bien faible par rapport à la population et à l'étendue de l'Empire. Mais ces billets ne sont remboursables qu'à Constantinople ou au lieu d'émission et ne sont guère connus du public provincial, qui préfère se servir des espèces métalliques et qui aurait besoin de se familiariser avec le papier. Les comptes de virement devraient aussi être développés et seraient d'une grande utilité pour les commerçans, auxquels ils épargneraient des transports de monnaies longs, coûteux et périlleux. Le gouvernement jeune-turc paraît avoir compris le parti qu'il peut et doit tirer de cette banque prospère, sur le crédit de laquelle il appuie le sien propre et qui doit être à sa dévotion, notamment pour l'organisation de ses services de caisse en province.

La Banque agricole n'est pas, comme la Banque ottomane, une société par actions. C'est un département ministériel, rattaché jusqu'ici au ministère des Travaux publics, mais qui devrait avoir une existence financière indépendante si les règles qui ont présidé à sa création étaient observées, — et il est permis d'espérer qu'elles le seront à l'avenir. Le capital de cet établissement devait être formé par le prélèvement régulier d'un centime additionnel sur certains impôts fonciers : ces perceptions successives ont formé la somme prévue de 10 millions de livres turques : mais Abdul-Hamid a puisé là comme ailleurs à pleines mains, et plus de la moitié de ce capital a été dilapidée par le Palais sous l'ancien régime. Le reste a été prêté aux agriculteurs, conformément à l'objet de la Banque qui avait été fondée en

1889 pour remplacer les caisses dites d'utilité publique (*Menafi-Sandiklari*). Elle a son siège à Constantinople et des succursales dans les chefs-lieux de vilayets (provinces) et de sandjaks (départemens), ayant une importance agricole. Son but est de faire des avances aux cultivateurs, soit contre hypothèque d'immeubles dont la vente pour dette est permise par la loi, soit contre caution solvable; de recevoir des fonds à intérêts et de donner son concours aux opérations financières intéressant l'agriculture. Toutefois la somme des placemens à intérêts que la Banque aurait acceptés dans le cours d'une année ne doit pas dépasser la moitié du capital existant au début de cette période.

Le capital est formé des sommes perçues pour compte des anciennes caisses d'utilité publique et accumulées jusqu'à la fin de l'année financière 1302; des créances de ces caisses; des centimes additionnels provenant du onzième des dîmes à partir de l'année financière 1303; des intérêts des avances consenties par la Banque. Lorsque le capital effectif atteindra 10 millions de livres turques, la perception des centimes additionnels cessera. L'établissement est administré par un Conseil composé d'un directeur général, d'un directeur, d'un conseiller d'État, d'un conseiller à la Cour des comptes, d'un membre nommé par le ministre du Commerce et des Travaux publics, de deux membres élus par la Chambre de Commerce et d'Agriculture de Constantinople, de l'inspecteur en chef d'agriculture de Constantinople.

Les avances sont consenties aux seuls cultivateurs sous deux formes : 1° pour un terme de un à quinze ans, moyennant une annuité comprenant l'intérêt et l'amortissement; 2° pour un terme de trois mois à un an, le capital et les intérêts étant remboursables à l'échéance, ou bien encore les intérêts étant payables par fractions jusqu'au remboursement du capital. Les emprunteurs doivent garantir leur dette au moyen de leurs immeubles, par voie d'hypothèque ou de vente à réméré. Ceux qui ne possèdent pas d'immeubles fourniront des cautions solvables. En tout cas, ils doivent justifier, par un certificat que délivre le Conseil des anciens du village ou la Chambre d'agriculture, que les sommes empruntées seront utilisées pour des besoins agricoles. Les trois quarts des bénéfices de la Banque sont affectés au développement de l'agriculture.

D'après le compte rendu de l'exercice clos le 13 mars 1908,

c'est-à-dire le XIXe de la Banque, celle-ci avait 464 succursales ou agences. Comme il existe dans l'Empire 571 kazas (districts où les centimes additionnels ou affectés à la Banque agricole sont perçus), il reste à établir 107 sièges. Le capital nominal s'élève à 9 millions et demi de livres, en augmentation de 623 000 livres sur l'année précédente, par suite du versement à ce compte des centimes additionnels et des bénéfices réalisés. Mais 5 millions environ seulement sont disponibles : le reste a été prêté au Trésor, à certaines administrations, au chemin de fer du Hedjaz, ou consiste en créances sur les débiteurs des anciennes caisses d'utilité publique. Depuis l'origine, la Banque a fait des avances pour 12 millions de livres, réparties entre 1 582 424 agriculteurs. Elle a recouvré 7 millions et demi. Il est à souhaiter qu'elle cesse d'être mise à contribution par le Trésor. Le nouveau régime paraît décidé non seulement à ne plus détourner ses fonds, mais à lui rembourser peu à peu sa créance, ce qui lui permettra d'augmenter le chiffre de ses prêts et de développer les services qu'elle rend à l'agriculture.

VII. — CONCLUSION

La conclusion à tirer de cette étude est que le côté financier du problème ottoman n'est pas le plus ardu. Si la politique extérieure ne vient pas créer des complications qui nécessiteraient des dépenses imprévues considérables, on doit admettre que l'équilibre budgétaire pourra être établi d'ici à quelques années. Grâce au personnel administratif que forment les éducateurs français, l'inspection des finances s'organisera et rendra de grands services pour l'assiette des taxes et la rentrée des impôts. L'augmentation des droits de douane, qui sera vraisemblablement accordée par les grandes puissances, apportera un contingent de ressources appréciable. Il faut prévoir l'ouverture d'un budget extraordinaire pour les travaux publics, mais ceux-ci, bien dirigés, pourront être productifs, et justifieront des emprunts. La charge de la Dette actuelle n'est pas écrasante pour le pays et l'amortissement qui se pratique sur une large échelle ne tardera pas à la réduire d'une façon appréciable. Il y a là des élémens sérieux d'avenir, que les qualités de travail, d'honnêteté et d'endurance de la race peuvent aider à mettre en valeur.

Mais il est évident que cette restauration financière et économique n'a chance de s'accomplir que si la politique étrangère des Jeunes-Turcs reste aussi prudente que leur programme administratif paraît sage. Au point de vue financier, ils auraient tort, semble-t-il, de ne pas tirer parti de l'excellente organisation de la Dette publique qui devrait constituer le pivot de la réforme. Nous comprenons l'ambition des ministres qui est d'avoir une administration indigène autonome; mais ce résultat peut s'obtenir par une sorte d'absorption de la Caisse de la Dette. Les fonctionnaires étrangers entrés au service direct de la Turquie qui siègent au *Malieh* (ministère des Finances) sont certainement aussi complètement dévoués à leur tâche qu'il est possible de l'être. Une extension des attributions des délégués européens, qui seraient en même temps rattachés plus étroitement à l'administration turque, pourrait avoir les plus heureux résultats. De même la Banque ottomane rendrait à l'État les plus grands services, non pas seulement en lui consentant, comme sous le régime hamidien, des avances répétées, mais en appliquant dans une large mesure les articles de ses statuts qui lui attribuent les services de la Trésorerie publique. Ce développement aurait un double effet : il faciliterait les opérations du ministère des Finances, et il aiderait à l'accomplissement de la réforme monétaire qui serait un bienfait pour la population de l'Empire. Enfin une réorganisation de la Banque agricole, dans laquelle on pourrait appeler des spécialistes occidentaux à siéger à côté des directeurs ottomans, permettrait d'imprimer à ses opérations une allure dont les agriculteurs ne tarderaient pas à se féliciter. C'est en s'engageant dans cette triple voie et en continuant à associer les compétences européennes à la bonne volonté de leurs compatriotes, que l'éminent ministre des Finances et ses collègues travailleront, avec des chances de succès rapide, au relèvement économique et financier de leur patrie.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

POÉSIES

EXTASE

Un ciel d'or et de miel, un ciel ambroisien!
Calme du soir! L'azur jaunit entre les arbres...
A peine au bord du fleuve aboie un vague chien;
Le parc heureux endort ses bassins et ses marbres.

A peine aboie un chien perdu... Calme du soir!
Dans mon âme la joie et le silence règnent.
Les cimes, sur l'azur se profilant en noir,
Dans quelle paix limpide et sublime elles baignent!

Les taillis bourdonnans ont cessé leur rumeur.
Une branche arrondie, au ciel, fait comme une arche,
Comme un arc de triomphe au lent soleil qui meurt;
Un suprême rayon s'éteint de marche en marche.

O vertige! Ce soir tout est plus grand, plus beau:
Tout paraît se passer dans une autre existence...
Des bruits lointains, glissant plus sonores sur l'eau,
Semblent des souvenirs nimbés par la distance.

... O lumière d'un crépuscule élyséen!
Sous une vigne où luit un reflet de rosée,
Tranquille, un blanc fronton évoque un temple ancien:
La vie au fond du temps recule éternisée...

Un soir d'or et de miel, un soir ambroisien!

AS YOU LIKE IT

The forest of Arden...

« Comme il vous plaira... » — Certe, il nous plaît, ton [beau songe,
Ton songe d'un matin de printemps dans les bois,
Brouillard d'argent bercé d'invisibles hautbois,
Mais où soudain un trait du réel vibre et plonge!

O danses, chansons, jeux, baisers, déguisemens,
Rires, pleurs, mots profonds et paroles légères,
Idylle que couronne au milieu des fougères
La ronde entre-croisée et tendre des amans!

Ah! loin des cours, loin de la haine et de l'envie,
Arcadie ingénue et romanesque Éden,
Paradis retrouvé dans la forêt d'Arden,
Beau rêve étrange, doux et vain — comme la vie!

O Shakspeare, dans l'ombre où palpite le sort,
Tes spectres, tes clameurs de démens, tes chocs d'armes
M'émeuvent d'une horreur sacrée, et j'ai des larmes
Quand Fortinbras salue en silence Hamlet mort...

Mais le jeune Orlando, la fière Rosalinde,
Pierre-de-Touche, Audrey roucoulante d'amour,
Mais Jacques le Mélancolique à l'âpre humour
Qui donnerait pour une fleur tout l'or de l'Inde,

Ces héros de ton fol et féerique opéra,
Comme on les sent du vin de la Renaissance ivres!
Comme tu ris en eux, Shakspeare, et te délivres,
Rabelais sensitif, Montaigne hors des livres!

— Et pour le sens, d'ailleurs, c'est comme il vous plaira!

ANDRÉ CHÉNIER

André, vous êtes né sur les genoux des Muses!
Là-bas, parmi les fleurs, sous l'azur byzantin,
De vieux Faunes ont dû vous trouver, un matin,
Petit Grec souriant à leurs faces camuses!

Mais lorsqu'aux bois d'Aunay tintans de cornemuses,
Vous allez voir danser les pâtres sur le thym,
Parfois, en méditant quelque vers incertain,
Vous soupirez : « O cher et dur labeur, qui m'uses! »

Ah! profitez des jours, des heures, des instans!
Travaillez sans repos! vous n'aurez pas le temps,
Hélas! d'être épuisé par l'effort du génie!

Et retrouvez en vous l'âme de vos aïeux
Pour croire, un jour prochain, frère d'Iphigénie,
Que celui qui meurt jeune est aimé par les Dieux!

A RIMBAUD

Toi, du fond de mon sort calme et simple, je t'aime
Pour ta folle âme inguérissable de bohème,
O précoce Rimbaud, Musset des vagabonds,
Flâneur des ports, marcheur des quais, rêveur des ponts,

Pâle dormeur sur les bancs froids des tristes gares,
Hôte des cabarets aux subites bagarres,
Badaud nocturne ami du cocher maraudeur;
Et puis soudain rouleur des océans, rôdeur
Des vastes flots dont l'âcre embrun te fit revivre,
Passager invisible à bord du *Bateau Ivre*,
Menant ton songe halluciné sous tous les cieux,
Si plein de voix que tu restais silencieux!
Ah! tu l'as bien senti, nostalgique malade!
Le poète, d'instinct, est l'éternel nomade,
L'homme que sans répit tourmente le besoin
D'épuiser l'infini des frissons, d'aller loin,
Plus loin toujours, changeant d'âme comme de place,
Pour rafraîchir à l'inconnu sa fièvre lasse,
Et pour chercher ailleurs, ailleurs encor, là-bas,
Si par hasard tout le bonheur n'y serait pas!

HORLOGE

L'horloge d'un village avec un bruit liquide
Sonne onze heures dans l'air sensitif de la nuit,
Timidement, avec un faible et frêle bruit
Que jusqu'à moi le vent printanier porte et guide.

Ce n'est pas le son dur, précis, impérieux
Que martèlent souvent les horloges des villes,
Et qui, tombant de haut sur nos foules fébriles,
Hâte encore pour nous l'effort laborieux.

C'est un bruit qu'un écho nonchalant accompagne,
Un murmure argentin à peine cadencé,
Où l'on dirait que le silence condensé
S'égoutte à petits coups sur la tendre campagne.

Ah! tu ne presses point, toi, mon labeur ardu,
Vieille horloge des bois, des jardins et des plaines,
Toi qui sembles frémir à de vagues haleines,
Comme un cristal frôlé par quelque vol perdu!

Tu sais le beau secret des choses naturelles,
Que souvent l'homme oublie en la grande cité;
Tu sais qu'elles ont foi dans leur sort accepté,
Que l'heure même est bonne et travaille pour elles;

Tu sais que si la rose éclôt, si le blé croît,
C'est au gré d'une sage et féconde paresse,
Que chaque œuvre se fait à point, que rien ne presse,
Que l'homme a plus de temps ici-bas qu'il ne croit...

Ah! viens rapprendre encore, avec tes notes lentes,
Au poète brûlé des fièvres de l'esprit,
Qu'il lui faut accorder toujours ce qu'il écrit
Au grand rythme natal des plaines et des plantes!

CRÉPUSCULE

Comme le soir était morne dans la forêt,
Devant cette clairière au silence tragique!
Parmi le jour baissant, sous le ciel léthargique,
On aurait dit soudain que le monde mourait...

Oh! ces pins noirs qu'à peine un souffle triste évente
Et fait gémir avec ce bruit intermittent!...
En nous tombait, comme un caillou dans un étang,
Un lourd chagrin qui devenait de l'épouvante.

Il nous semblait qu'au ciel à jamais ténébreux
Nous ne verrions plus l'aube où l'horizon rougeoie,
Que c'en était fini pour nous de toute joie,
Que nous ne pourrions plus, jamais plus être heureux...

Et c'était, dans nos cœurs sans désir, sans envie,
Comme si nous eussions senti lugubrement,
Plus obscur et plus froid de moment en moment,
Descendre avec le soir le néant de la vie.

SERVILE BELLUM

« Les derniers soldats de Spartacus se réfugièrent dans le cratere, alors endormi et verdoyant, du Vésuve. »
Histoire Romaine.

C'est la fin!... Tu fis bien de mourir, Spartacus!
Rome atroce l'emporte, et nous fuyons vaincus,
Sentant déjà le vent de son fouet sur nos têtes,
Et nous voici chassés, traqués, comme des bêtes,
Et blottis, au hasard d'un sentier indistinct,
Dans le cratère en fleurs de ce volcan éteint.
Éteint... Des paysans assis près d'une source
Nous l'ont du moins crié, tout à l'heure, à la course.
— Là-bas, les légions gravissent le volcan!...
Pour qui vivra demain, c'est la croix, le carcan,
Ou la meule à tourner dans le sombre ergastule.
Adieu!...

— Mais çà et là, sous mes pieds, le sol brûle,
Frères, et l'on dirait même qu'il a frémi!...
— Le volcan semble éteint, mais il n'est qu'endormi!
Un filet de fumée âcre sort du cratère,
Voyez! Et quand on met l'oreille contre terre,
On entend à travers le gazon, par momens,
De sourds fracas suivis de vastes grondemens,
Un long bruit de tonnerre épars qui roule et rôde,
Comme si, du profond de la ténèbre chaude,
Furieux, les captifs d'un cachot souterrain
Secouaient des colliers et des chaînes d'airain!
Oui, frères, sous le flot refermé de sa lave,
Le grand rebelle a dû redevenir esclave,
Et même, entre les fleurs dont le vent l'encombra,
Sommeille... — Mais un jour il se réveillera!

HADRIEN

Animula vagula blandula,
Hospes comesque corporis...

Il avait regardé le soir sur la Villa
Descendre et lentement recouvrir les terrasses;
Puis il avait signé des traités et des grâces ;
Et maintenant, malade et vieux, il restait là...

Dehors, l'ombre effaçait les beaux marbres antiques;
Nul bruit n'arrivait plus au palais, que parfois
Les cris lointains des sentinelles dans les bois,
Ou le pas des veilleurs dans les cryptoportiques.

Tout l'horizon immense et calme sommeillait :
La paix romaine ainsi reposait sur le monde...
— Mais lui, l'Empereur, seul parmi la nuit profonde,
En songeant à la mort proche, balbutiait :

« Petite âme si vague et si frêle et si tendre,
Quand tu ne pourras plus te livrer à tes jeux,
Quand tu devras quitter sous un souffle orageux
Ton hôte et compagnon, mon corps, réduit en cendre,

Si vraiment, par l'effet de quelque étrange loi,
Ma pauvre âme, au delà du tombeau tu persistes,
Que deviendras-tu donc en t'échappant de moi,
Dis, que sentiras-tu, quel pâle et morne effroi?

Où t'envoleras-tu, dans quelles ombres tristes?... »

CÉSAR

Magnitudinem silvarum...
Commentaires.

D'ici jusqu'aux lointains des plaines, la forêt,
Circulaire, onduleuse, innombrable, apparaît,
Avec les tons changeans des essences, par zones,
Les clairs bouleaux, les houx obscurs, les trembles jaunes,

Les pins glauques où luit comme un reflet d'acier;
Les vastes grès, jadis moraines de glacier,
Qui, de loin, sur les flancs ravagés des collines,
Imitent le chaos d'une ville en ruines;
Là-bas, dans l'entre-deux des coteaux, par endroits,
Les routes qu'on devine aux longs bruits des charrois;
Et toujours, vaporeux, profonds, légers, sublimes,
Les bleus moutonnemens échelonnés des cimes.

C'étaient à l'infini ces mêmes horizons,
Cet océan mystérieux de frondaisons
Sur quoi de toutes parts la vue erre perdue,
La même végétale et déserte étendue
Aux chemins dessinés à peine, où, seul, parfois,
Dans le pli d'un vallon, un village de bois
Élevait au ciel gris quelques minces fumées,
Lorsque hâtif, menant ses petites armées,
Talonnant de ses brodequins son cheval blanc,
Le casque lisse au front, le glaive court au flanc,
Aristocrate maigre et glabre, déjà chauve,
Que Rome avait vu fuir surpris de mainte alcôve,
Au visage nerveux, tendu, presque cruel
De viveur à la fois et d'intellectuel,
Courbé sous son destin qui voûtait ses épaules,
Jules César entra dans la Forêt des Gaules.

FERNAND GREGH.

REVUE DRAMATIQUE

PORTE-SAINT-MARTIN : *Chantecler*, pièce en vers en quatre actes de M. Edmond Rostand.

Chantecler est un très beau poème lyrique. Dans aucune de ses œuvres précédentes, M. Rostand ne s'était montré aussi exclusivement poète. Jusqu'ici, et même aux heures de plus complète réussite, il avait été surtout un homme de théâtre doué à un degré exceptionnel du don spécial de la scène, un virtuose du mot, un jongleur de la rime étonnamment habile. Depuis ses succès étourdissans, au lieu de se laisser aller à sa verve facile, et de courir, comme il le pouvait, à d'autres succès qui auraient été, — pour lui, — des succès faciles, il s'est recueilli. Il a compris que c'était une sorte de devoir envers lui-même. On ne saurait trop lui en faire honneur. Il a regardé la vie. Il a rêvé à son art. Il a connu la gloire et son amertume. De ce travail intérieur est résultée une inspiration nouvelle et qui vaut cette fois par sa profondeur. Je ne connais, dans tout le théâtre de M. Rostand, rien d'aussi émouvant que certains morceaux de *Chantecler*. Poète, noblement poète, purement poète, M. Rostand l'est ici par la conception générale de son œuvre ; il l'est en outre par toute sorte de beautés de détail qui ravissent au passage. Je m'empresse d'ajouter qu'il y a dans cette œuvre mêlée des endroits exécrables, pires que la tirade des nez dans *Cyrano*, et pires que certaines parties du rôle de Flambeau dans *l'Aiglon*. Apparemment c'est la compensation du don poétique chez M. Rostand ; c'en est la rançon. Rien ne servirait d'insister, ni de discuter, et peut-être l'auteur lui-même n'en peut mais. Seulement, on comprendra que nous n'acceptions pas *Chantecler* en bloc et que nous réservions notre admiration à ce qui nous en paraît

admirable. Le mot est de ceux que nous n'avons pas souvent l'occasion de prononcer, et le sentiment est de ceux qu'il faut savoir respecter.

Poète, et poète lyrique, M. Rostand s'est ici livré avec abondance, avec prodigalité à tous les entraînemens, à tous les caprices de sa fantaisie. Comme certaines comédies de Musset transportées à la scène en dépit d'elles-mêmes et des dieux, *Chantecler* est à peine une pièce de théâtre. Ce poème singulier pourrait porter en sous-titre : *les Destinées de la poésie* ou encore : *la Confession du poète*. Tel est bien le sujet, le plus personnel de tous, celui où l'écrivain nous fait entrer dans le secret de son travail créateur. Rien de plus humain que cette pièce où l'homme ne paraît pas sur la scène et où tous les acteurs sont des animaux. Pourquoi d'ailleurs cette incursion dans l'histoire naturelle et ce recours à l'ornithologie? Il paraît, et je suis tout disposé à le croire, que ce n'est pas chez l'auteur le résultat d'un choix, et qu'il ne l'a pas fait exprès. Car nous savons comment est venue à M. Rostand l'idée première de son œuvre et qu'elle lui est venue sous forme concrète. Au hasard de ses promenades, il s'est arrêté dans une cour de ferme. Ce petit monde du poulailler lui est apparu comme une image de notre monde. Devant les travaux et les querelles des oiseaux, son imagination a évoqué les travaux et les querelles des hommes. Et le désir est né chez lui d'emprunter ce jeu d'apparences pour traduire d'intimes réalités. Ainsi l'œuvre s'offrait à son esprit sous une forme qu'il n'avait ni cherchée ni voulue, mais qui désormais s'imposait à lui. C'est la mystérieuse élaboration qui s'opère de façon inconsciente et se présente avec un caractère de nécessité. Mais dans le cadre et dans la forme qui venaient à lui, le poète pouvait enfermer tel contenu qui lui conviendrait. La Fontaine, qui écrivait à une époque de littérature impersonnelle, en reprenant le moule de la fable ésopique y a placé

> Une ample comédie en cent actes divers
> Et dont la scène est l'univers.

Il y a écrit les Mémoires de son temps, non les siens. Ce que M. Rostand a mis dans *Chantecler*, c'est lui-même, et c'est le meilleur de lui, je veux dire : son émotion devant les spectacles champêtres, son expérience de la vie et sa conception de l'art.

Donc voyons la toile se lever sur l'assemblée des bêtes. Ou plutôt, pas encore!... Il était prudent en effet de nous prémunir contre le premier choc. Certes, nous étions prévenus, et nous avions quelque peu entendu parler de *Chantecler*. Mais rien n'égale l'impression de la

« chose vue. » Et il fallait d'abord nous faire accepter l'étrangeté du spectacle. Un des moyens de « préparation » dont s'est avisé l'auteur est ce prologue dont il fait précéder le lever du rideau. Je regrette un peu que ce prologue soit débité par un monsieur en habit noir. Je sais bien qu'il y a une longue tradition. C'est le « meneur du jeu » de l'ancien théâtre, l' « orateur de la troupe » du XVIIe siècle, le semainier de notre Comédie-Française. Mais c'est aussi le prestidigitateur ou le compère de revue. Et puisque nous sommes ici en pleine fantaisie et qu'un monsieur en habit noir est ce qu'on peut imaginer de plus laid au monde, pourquoi ce rappel de la disgrâce moderne et de la réalité lugubre? Je déplore aussi que les bruits de coulisse soient exécutés de façon si grossière. Cela dit, il est vrai que le prologue est ici un moyen de théâtre excellent. Peu à peu, il crée une atmosphère, ou, comme doit s'exprimer le Paon chez la Pintade, une ambiance. Il nous met dans de certaines dispositions et nous amène insensiblement à désirer voir ce qu'on nous annonce. Ainsi est évitée l'impression d'imprévu, d'inattendu, c'est-à-dire de déconcertant. Derrière ce rideau encore baissé, nous avons entendu des chants et des gloussemens, des bruits de sabots, des tintemens de grelots. C'est la ferme qui s'éveille. Et dans la cour de ferme que le rideau découvre en se levant, nous ne sommes plus étonnés de voir les hôtes accoutumés d'une ferme.

Ce cadre de campagne, tel que M. Rostand l'a imaginé, est délicieux. Je dis campagne, et non pas nature. La nature est le terme vague dont nous désignons un ensemble de puissances devant lesquelles nous éprouvons surtout de l'effroi, parce que nous les devinons hostiles et que nous les sentons disproportionnées à notre faiblesse. La campagne, c'est le coin familier dont une longue et intime connaissance nous a fait un ami. Nous y sommes chez nous, et nous nous y sentons en confiance. Pas de vastes perspectives où le regard se perd et la pensée s'affole, mais un horizon limité où nous sommes assurés de nous retrouver. Des choses simples, des choses humbles, mais des choses familières avec cet air ancien qu'elles savent garder à la campagne mieux qu'ailleurs. La poésie de la vie rustique exprimée au vrai, en dehors de toute convention affadissante, je ne crois pas qu'on nous en eût encore donné une sensation aussi juste.

Les bêtes qui évolueront dans ce cadre champêtre auront la crête d'un coq, le museau d'un chien, le bec d'un merle, mais ce seront des hommes. Et que voulez-vous que ce soient? Un peintre animalier, un sculpteur, un poète descriptif, un Troyon, un Barye, un Leconte de Lisle, peut être un impeccable naturaliste et nous donner du monde

animal une représentation objective. Du moment qu'on fait parler les bêtes, quels sentimens leur prêter qui ne soient les nôtres? M. Rostand n'a pas hésité, non plus que n'avaient fait son bon maître La Fontaine et tous les fabliers de tous les temps. C'est un symbolisme dans lequel nous entrons sans peine, parce qu'il est suivant la tradition.

Le poulailler où se déroule le premier acte est un poulailler où l'on cause. On y cause énormément, exclusivement de littérature. Car celui qui y règne, le coq, Chantecler, est un poète. Il est plus que cela, il est le poète. Rien n'importe de lui que son chant. C'est ce chant qui le fait souverain. Et c'est le secret de ce chant que voudraient connaître les poules qui gloussent tendrement autour du chanteur. Nous devinons qu'elles ont vaguement dans leurs cervelles d'amoureuses l'espoir d'être elles-mêmes ce secret. Fol espoir! Vain désir! Chantecler n'est pas un poète de l'amour. Et c'est un trait tout à fait original. M. Rostand n'a pas fait de son héros un jeune premier romantique, non plus qu'un ténor, ni un soupirant de cavatines sentimentales. Nous attendons inutilement le duo d'amour obligatoire dans toute pièce en vers. Le coq autour de qui s'empressent toutes les poules pourrait assez bien jouer le rôle du don Juan « qui veut aimer sans cesse après avoir aimé. » Rien ici de pareil. M. Rostand a brisé les tables de la loi poétique et théâtrale d'après laquelle les plus énamourés sont les chants les plus beaux. Il va sans dire que l'amour aura néanmoins sa place dans la pièce. Mais ce sera l'amour que Musset qualifiait d' « exécrable folie. » La femme y fera son œuvre, mais ce sera une œuvre de perdition, comme en eût décidé Vigny. Si Chantecler est le poète, l'amour est pour lui non pas la source qui alimente l'inspiration, mais le fléau qui la tarit. Non, non, le secret de Chantecler n'est pas un secret amoureux. Mais quel est ce secret?

Auprès de Chantecler qui est un simple, un naïf, un brave homme de grand poète, un brave coq de grand homme, le merle siffleur, sceptique, ironique. Il raille la foi de son compagnon, cette foi qu'a Chantecler en lui-même d'abord et puis dans des tas de chimères surannées. Un sifflotement lui tient lieu de raison et il sifflote comme on ricane. Ces airs supérieurs lui tiennent lieu de supériorité et le consolent d'une médiocrité dont il semble bien avoir à part lui conscience. Il est venu à Paris, s'est perché sur quelques arbres du boulevard, en bordure des petits théâtres. Il a attrapé un certain tour de blague, qu'il applique, comme c'est l'usage, à tout propos et hors de tout propos. Il est moderniste à outrance et dédaigneux de tout ce qui n'est pas le « dernier cri. » S'il paraissait des journaux dans les cours de ferme, il

serait le roi des journalistes. Que dis-je? Ce journaliste-né est à lui seul tous les journaux et tout le journal. Il recueille les échos, lance les nouvelles, parle le feuilleton et siffle la chronique. C'est pourquoi, — par nécessité de métier et hostilité de nature, — il est à la fois l'inséparable de Chantecler et son pire ennemi. Il faut qu'il s'attache à ce favori de la célébrité pour colporter le moindre de ses gestes; et, par cette familiarité qu'il lui impose, il le compromet et le rabaisse.

Chantecler ne s'y trompe pas, au surplus; toute sa sincérité ne l'abuse pas sur le compte de ce perfide. Mais il y a quelqu'un dans la basse-cour pour qui il éprouve confiance et gratitude. Ce quelqu'un-là n'appartient pas à la famille ailée; il ne quitte pas la terre, région où habitent la sagesse et le bon sens. Il n'a ni le persiflage élégant du merle, ni d'ailleurs aucune espèce d'élégance. Ce n'est qu'un chien, et non pas un chien de luxe, un vieux chien de garde, laid et rauque; mais de le sentir là qui veille dans sa niche, cela donne aux oiseaux de tout plumage une belle sécurité. Il n'est pas, lui, le suiveur de toutes les nouveautés et le courtisan de la mode. Il loue plus volontiers le passé que le présent. Il se méfie de ce qui plaît, connaissant trop bien ceux qui s'y plaisent. Ce qui fait se pâmer les autres, lui fait contracter et plisser le front. Où d'autres applaudissent, il aboie, de toutes ses forces et de toute sa voix, comme si tous les chiens de tous les temps et de toutes les races ne faisaient en lui qu'une seule meute aboyante. Il est le défenseur des règles, et de la tradition, et du goût. On dirait un Boileau campagnard, un Nisard paysan. Un poète qui prend parti pour la critique contre les journaux... nous ne sommes pas très habitués à cela, nous autres, — dans notre niche. Je vous dis que nous sommes ici loin de toute banalité.

N'oublions pas un personnage qu'on voit peu, qu'on entend mal, mais dont la présence n'est certes pas négligeable : c'est la vieille poule qui fut la « nourrice » de Chantecler. Elle somnole beaucoup, comme c'est la coutume des vieilles gens. Quand elle sort de sa torpeur, elle a cet air un peu vague des dormeurs qui ne sont pas bien à la conversation, des songeurs qui ont peine à reprendre pied dans la réalité. Les propos qu'elle tient semblent d'abord se raccorder assez mal à la situation. Mais qu'on y prête attention, et ils le méritent, on s'aperçoit alors qu'ils sont pleins de sens, de saveur et de moelle. Ce sont, non pas propos en l'air comme ceux que de là-haut siffle le merle, mais paroles de poids que débite lentement l'oracle campagnarde, chaque fois que se lève le couvercle du panier comme s'ouvraient jadis les portes du sanctuaire où vaticinait la pythonisse. Autant de paroles, autant

d'aphorismes. C'est vrai que les gens de la campagne parlent peu, comme s'ils avaient peine à débrouiller le songe intérieur, et qu'ils parlent presque uniquement par sentences. — George Sand, qui connaissait les paysans mieux que ne l'a fait aucun écrivain, n'a pas manqué de noter ce trait. — Ils sont les moins individualistes des hommes. Ils ont l'horreur des opinions particulières et du sens propre. Ils s'abritent derrière l'autorité des anciens. Ils se réfèrent au trésor de sagesse accumulé par les générations. Et cela ne manque pas de grandeur, ce dédain pour les modes passagères, ce respect pour ce qui dure.

Le coq chante, le merle siffle, le chien aboie, tout est pour le mieux dans cet intérieur paisible, parce que tout y est selon la règle. Le bonheur y habite qui résulte de l'ordre des choses. C'est ce genre de bonheur qui est comme l'épanouissement de la vie en conformité avec la morale. Je n'oublie pas que dans tout poulailler, depuis que les poulaillers existent, règne une polygamie que notre morale chrétienne peut difficilement admettre. Mais c'est un détail que très habilement l'auteur a su estomper, rejeter dans l'ombre, en sorte que nous l'oublions tout à fait et que nous avons, presque toujours, la sensation d'être dans un bon intérieur bourgeois, où l'on vit en famille. Hélas ! ce bonheur-là n'est guère moins fragile que l'autre. Une menace plane et s'abat sur lui. Et telle est l'entrée de la Faisane. La pauvre ! elle est poursuivie par les chasseurs. Elle cherche un abri. Elle demande protection. Qui se défierait d'elle ? Pourtant elle est l'ennemie, car ce qu'elle symbolise est en opposition et doit entrer en lutte avec ce qui fait l'essence même de ce milieu familial où on l'accueille comme une visiteuse, mais où elle ne saurait être qu'une intruse. Elle aime la vie libre, l'inconnu de l'espace sans limites, l'attrait du danger. Un génie est en elle qui combat le génie du foyer. Ceci tuera cela. D'où vient-elle, au surplus ? elle l'ignore, comme elle ignore où elle va. Tout juste sait-elle que sa race n'est pas originaire de ce pays. Les couleurs trop vives de son riche plumage font une tache éclatante parmi les teintes grises de ce petit monde aux nuances effacées. C'est l'Aventurière et c'est l'Étrangère.

Un autre danger menace Chantecler. Parce qu'il est une puissance de lumière, toutes les puissances de ténèbres doivent lui être hostiles. Parce qu'il est un oiseau de jour, tous les oiseaux de nuit doivent conspirer contre lui. A mesure que l'ombre s'épaissit, on voit s'allumer et luire l'escarboucle de leurs yeux. Ils trament contre lui des choses obscures... Cela encore, est dans l'ordre et cela doit être. Mais cela nous afflige. Nous comprenons qu'on en veut à la vie même de Chan

tecler. Cela achève de nous le rendre sympathique. Nous tremblons pour une tête si chère !... Tel est ce premier acte, dont j'ai essayé de suivre le dessin, dans mon analyse, d'aussi près qu'il m'a été possible. Cet acte est vivant, brillant, varié, tout plein de verve et de gaieté. Il a tout de suite donné le ton et le mouvement et décidé du succès.

La conspiration des oiseaux de nuit sert encore d'ouverture au deuxième acte. Nous sommes cette fois dans la forêt où la faisane a su entraîner Chantecler. Nous y assistons au lever du jour. Au chant du coq, l'ombre se dissipe, les fantômes qui la peuplaient s'évanouissent et du village prochain montent les bruits annonçant que partout la vie recommence et que chacun se remet à la tâche quotidienne. C'est le moment que choisit Chantecler pour révéler son secret à la faisane. Est-ce qu'il l'en croit digne? Est-ce plutôt qu'à la manière de ceux qui aiment il veut paraître dans son air le plus avantageux? De tout temps le secret des Samsons a été pour les Dalilas. C'est ici la scène maîtresse de la pièce. C'est celle où nous attendions le poète. Il n'a pas failli à notre attente. Et pendant les minutes qui vont venir, nous lui devons d'avoir senti passer sur nous le grand frisson.

Comment chante le coq? Il commence par sarcler et fouiller la terre, et quand il s'est de ses deux pattes solidement planté dans le sol, alors le chant monte en lui comme une sève. Mais puisque c'est ici un des rares endroits où nous possédions le texte de l'auteur, et puisque le meilleur moyen de louer les poètes est de les citer, laissons la parole à Chantecler lui-même :

Je ne chante jamais que lorsque mes huit griffes
Ont trouvé sarclant l'herbe et chassant les cailloux
La place où je parviens jusqu'au tuf noir et doux!
Alors, mis en contact avec la bonne terre,
Je chante... et c'est déjà la moitié du mystère,
Faisane, la moitié du secret de mon chant...
Qui n'est pas de ces chants qu'on chante en les cherchant,
Mais qu'on reçoit du sol natal comme une sève!
Et l'heure où cette sève en moi surtout s'élève,
L'heure où j'ai du génie, enfin, où j'en suis sûr,
C'est l'heure où l'aube hésite au bord du ciel obscur.
Alors plein d'un frisson de feuilles et de tiges,
Qui se prolonge jusqu'au bout de mes rémiges,
Je me sens nécessaire et j'accentue encor
Ma cambrure de trompe et ma courbe de cor.
La terre parle en moi comme dans une conque,
Et je deviens, cessant d'être un oiseau quelconque,
Le porte-voix en quelque sorte officiel
Par quoi le cri du sol s'échappe vers le ciel.

Que ce soit là une belle vision plastique, cela éclate aux yeux. Mais on peut lui demander compte de la pensée qu'elle traduit. L'image ici est belle à force d'être juste, expliquant mieux qu'une définition la genèse de toute poésie. Car la poésie n'est que la dernière expression d'une race, la fleur suprême où sa vie profonde s'épanouit; elle suppose un lointain passé et la longue élaboration des siècles. Ces vers du coq enferment en peu de mots beaucoup de sens.

Cependant, à mesure qu'il lance ses appels de plus en plus impérieux, Chantecler voit la nature sortir de cette torpeur où chaque soir elle s'abîme: lentement elle s'éveille; les êtres et les choses reprennent leur forme et leur couleur, et la lumière qui d'abord a couronné les collines s'étend dans la vallée redevenue sonore et joyeuse. Car c'est lui Chantecler qui est le chef du chœur et l'ordonnateur de l'immense féerie. C'est pour lui obéir que le soleil docile nous envoie les rayons de son astre. C'est lui qui fait lever le jour. Il le croit. Illusion peut-être. Mais comment s'empêcherait-il d'y céder! Il apporte à sa besogne quotidienne tant de zèle et de conscience? Son effort est une réalité dont il ne peut douter. Et chaque fois il le constate suivi d'effet. Il en est ainsi depuis les siècles des siècles. Et jamais cet ordre n'a été dérangé. Est-il au monde une loi mieux établie, une vérité dont nous soyons en possession de nous tenir pour mieux assurés? Tout l'orgueil du coq ne vient que de cette illusion.

Après tout, est-ce une illusion? Chantecler est le poète, et n'est-ce pas la poésie qui crée la beauté de l'univers? Les choses ne sont en elles-mêmes ni belles, ni laides. Mais leur image passe à travers les âmes et elles s'y transforment : les yeux qui l'ont reçue la renvoient métamorphosée. L'homme projette hors de lui sa sensibilité qu'ignore la nature indifférente. Il inscrit ses rêves dans les nuances de l'atmosphère; il charge de ses sensations le vain décor; il spiritualise l'inerte matière. A cette préparation de l'universelle fantasmagorie on peut dire qu'aucun, même parmi les plus humbles, n'a été complètement étranger. Car, en ce sens encor, il est exact que rien ne se perd dans la nature. Pas une émotion qui ne se propage en ondes infinies. Pas un soupir dont l'écho, si faible soit-il, ne s'entende par delà les espaces et par delà les temps. L'œuvre collective et impersonnelle se résume à de certains intervalles dans un de ces monumens individuels qui jalonnent la route de l'humanité. Mais le privilégié qui y grave sa signature n'est que le représentant d'un peuple de collaborateurs inconnus. Chaque poète au nom glorieux n'a fait que réunir en faisceaux les lueurs éparses qu'ont répandues sur la morne réalité

des milliers et des milliers de poètes anonymes. Non, maître des enchantemens, tu n'es pas la dupe d'un mensonge inventé par ton orgueil! Tu as le droit de te mirer dans une splendeur que le monde t'emprunte. C'est notre reconnaissance qui salue en toi le grand magicien.

Aussi comme on comprend l'inquiétude du chanteur après l'effort qui le laisse brisé! Si ce chant, où il s'est prodigué, était le dernier! S'il avait épuisé toute son énergie! Si la source était à jamais tarie! Si le mystère ne devait plus se reproduire! Si l'immensité privée de la voix qui l'anime allait rentrer dans le silence! Chantecler, sa tâche d'éveilleur terminée, craint chaque fois de ne plus pouvoir en renouveler le bienfait. Tous les poètes ont éprouvé, dans la lassitude qui suit la création, ce découragement passager, cette minute d'épouvante devant l'œuvre de demain. *Surgit amari aliquid.* Une tristesse qu'eux seuls connaissent se lève des fêtes qu'ils nous donnent.

Ainsi nous songeons, tandis que se déroule, avec une irrésistible puissance, la tirade héroïque; tel est l'ordre de sentimens et de pensées qu'évoquent les vers enflammés de Chantecler. Jamais rien, dans l'œuvre de M. Rostand, ne nous avait autant émus. Le poète a été cette fois emporté au-dessus de lui-même, soulevé très haut par un ample souffle de lyrisme.

Le troisième acte est le moins bien venu. C'est au surplus dans sa plus grande partie une sorte d'intermède et de hors-d'œuvre. Il y a réception chez la Pintade. Cette dame, une mère des lettres, a fait de son salon le rendez-vous des esthètes et des rastaquouères : snobisme et exotisme. Le Paon est le dieu de l'endroit et, du haut de sa sottise outrecuidante, rend des oracles, dont chacun tombe sous les espèces d'une épithète prétentieuse et d'ailleurs dénuée de sens. Des coqs ont été invités, pourvus de plumages hétéroclites et de noms à coucher à la porte. Il en vient de tous les points du globe, de toutes les basses-cours étrangères. Quels accens! Quels baragouins! A tout ce déballage de cosmopolitisme, Chantecler, qui est le coq, le vrai coq, le seul coq, le coq tout simplement, oppose la clarté de son chant gaulois. Nous sommes en pleine satire littéraire. Par malheur, si la satire littéraire est en soi chose fort agréable, elle n'est pas très « théâtre. » Ajoutez que Chantecler a, pour défendre les bons principes, des procédés qui feraient merveille dans le camp opposé. S'il nous venge du mauvais goût des autres, son mauvais goût à lui, qui nous en vengera? — Maintenant, tenez-vous beaucoup à savoir que le rendez-vous chez la pintade était un guet-apens? Des coqs de combat ont

été apostés pour assassiner Chantecler. Ici le duel indispensable à toute pièce romanesque. *Chantecler* est un drame de plume et d'épée. Par bonheur, ces spadassins ne savent pas le premier mot de leur métier. Il est très dangereux d'armer de couteaux les pattes d'un coq, j'entends dangereux pour lui. Il est à craindre qu'il ne s'estropie lui-même. Et c'est ce qui arrive à ce Saltabadil. Périr victime d'un meurtre, sombrer dans un fait-divers, Chantecler ne pouvait avoir une fin si vulgaire. Et nous y aurions perdu le quatrième acte. Je dis : perdu, car ce quatrième acte égale presque en beauté le second,

D'un bout à l'autre, il est tenu dans une note de mélancolie, comme le second sonnait l'éclat du triomphe. C'est l'acte où Cyrano découvre qu'il n'a été toute sa vie qu'un fantoche, où l'Aiglon pleure sur le pauvre enfant que tout à l'heure il aura cessé d'être. Qu'est-ce que la fin pour un rêveur, si ce n'est la fin de son rêve? Quand don Quichotte recouvre la raison, c'est alors qu'il ne lui reste plus qu'à mourir. Nous sommes encore une fois dans la forêt, la forêt mouillée de pleurs, humide de rosée, dont chantent toutes les feuilles. Il y a des concerts d'oiseaux, des chœurs d'oiseaux en prière. La prière à saint François qui, en son temps, fit le sermon aux oiseaux, est une de ces jolies trouvailles où excelle l'ingéniosité de M. Rostand. Dans la forêt où tout lui reste étranger, Chantecler a la nostalgie de la vieille demeure, seul endroit où il se sente chez lui. C'est ce que la jalousie d'une amoureuse a tôt fait de deviner. La faisane sent bien qu'il lui échappe; elle lui en veut de ce chant qui n'est pas pour elle; elle l'empêche de chanter. Et ce caprice bien féminin aura des conséquences incalculables. Car Chantecler n'a pas chanté, mais le jour a continué de se lever. Il faut donc que Chantecler se rende à l'évidence : ce n'est pas lui qui fait lever le jour. Sa foi dans la vertu de son chant n'était qu'une duperie. Premier désastre qu'un autre va suivre. Ce chant dont il s'est jusqu'ici enivré, il lui reste à douter de sa valeur d'art Écoutez! Ces notes argentines, ces modulations souples, cette harmonie savante qui fait courir par toute la feuillée une âme musicale, ce chant du rossignol... voilà la révélation. Se peut-il que de grossiers flatteurs aient préféré sa note rustique à la symphonie de cet artiste divin? Par-dessus les flatteurs, Chantecler et le rossignol se reconnaissent et mettent en commun leurs rêves et leurs inquiétudes, leurs joies et leurs amertumes de chanteurs aimés des dieux: choisis pour avoir part aux agapes mystiques. Lui non plus, le rossignol, n'a pas la fatuité d'être content de lui. Si nul chanteur, sur cette terre, ne

peut rivaliser avec lui, il compare son chant à un autre chant idéal et dont il rêve. Ainsi le poète porte en lui le modèle d'une perfection inaccessible, et l'œuvre qu'il aurait voulu faire le désenchante de celle qu'il a faite. Cet orgueilleux est à sa manière un modeste. Un coup de feu : le rossignol se tait, frappé à mort. Mais voici déjà qu'on entend monter dans l'air un autre chant de rossignol. Car il en est ainsi et ce n'est rien que la mort d'un poète. D'autres sont là, tout prêts déjà pour le remplacer. La partie qu'il abandonne, d'autres la reprendront pour lui. Les défaillances individuelles ne comptent pas, au regard de l'ensemble. Une seule chose importe, c'est que la poésie ne meure pas dans le monde.

Je m'en suis tenu, dans ce qui précède, à ce qui m'a semblé l'âme même de la pièce. J'en ai dégagé l'inspiration profonde et isolé l'essentiel. Il convient d'ajouter que, réduite ainsi à l'étude de l'idée maîtresse, l'analyse ne donnerait pas de *Chantecler* une image ressemblante. Elle en fausserait le caractère en le guindant et le solennisant. Au contraire l'atmosphère de la pièce est une atmosphère de libre fantaisie, de belle humeur et de gaieté. Les grelots de la folie y mettent leur tintement joyeux. Mille et un traits d'ironie, d'espièglerie, de gaminerie raillent au passage les plus modernes de nos travers. En maints endroits, on sent que le poète s'amuse. C'est son droit et mieux que son droit. On aime cette gaieté qui est, chez le poète mûri, restée si jeune. On lui en veut seulement de certains écarts de cette gaieté.

Chantecler étant œuvre de poète, et la poésie résidant pour une bonne part dans le mot et dans le rythme, il y aurait une étude à faire du style et de la versification. Autant que par les sentimens *Chantecler* est une œuvre lyrique par l'expression, par le jaillissement des images et par l'invention verbale. Mais les élémens me manquent pour entreprendre cette étude. Je n'ai pas le texte sous les yeux, et surtout, — les vers de théâtre étant des vers écrits et rimés suivant une technique spéciale pour l'audition théâtrale, — je n'ai pas dans l'oreille les vers de *Chantecler*. Il ne m'en est parvenu, comme à tout le monde, à travers le bredouillement des acteurs, que des bribes, des tronçons, des monstres. Il m'a semblé pourtant entrevoir au passage nombre d'images fraîches, gracieuses et neuves. J'ai noté aussi des tas de plaisanteries, calembours, calembredaines, à-peu-près, pointes, jeux de mots et allitérations qui sont du plus déplorable effet. Le père de *Cyrano* est un contemporain de Gongora, un rival du cavalier Marin. Le mot, la syllabe l'hypnotise. Ce travers même faisait merveille dans

Cyrano parce qu'il était dans la couleur de l'œuvre. Mais ici rien ne l'appelait. Cette belle œuvre roule des scories. Faut-il croire que les scories y soient la condition même des beautés ? ou plutôt que nous n'arrivons pas à éliminer le vieux levain et les mauvais fermens par lesquels le romantisme a gâté tout un siècle de production littéraire?

Il reste que *Chantecler*, tout poème qu'il soit, a été composé dans la forme d'une pièce de théâtre. Spectateurs, nous sommes bien obligés de nous placer au point de vue du théâtre. Ici, au lieu d'accumuler les objections de principe et les chicanes de détail, disons tout uniment que M. Rostand a demandé cette fois au théâtre autre chose et plus qu'il ne peut donner. Cela ne nous surprend ni ne nous fâche. Pareille aventure est advenue non seulement à des poètes, mais à des dramaturges de carrière. Rappelez-vous la préface de l'*Étrangère*. Lui aussi, M. Rostand a fait craquer les barrières étroites du théâtre. Lui aussi, il a forcé les ressources de son art. Le poète a fait violence à l'auteur dramatique. L'auteur dramatique n'est pas diminué par l'épreuve ; le poète en sort grandi.

Puisqu'on mettait *Chantecler* à la scène, il fallait l'y mettre dans les conditions les plus favorables. Or je n'ai pas souvenir qu'une œuvre ait été aussi complètement desservie par la mise en scène. Le tableau du premier acte est confus et sans air. Ce n'est pas un poulailler, c'est un capharnaüm. Quant aux costumes, était-il impossible d'y mettre un peu de fantaisie et de légèreté? Ceux de la Porte-Saint-Martin sont disgracieux et lourds. L'interprétation est des plus défectueuses. Le rôle du coq, tout lyrique, devait être joué avec liberté, aisance, souplesse, variété, tour à tour gaieté et tristesse, orgueil et mélancolie. Tous ces vers, toutes ces tirades devaient prendre leur vol. M. Guitry est morne et pesant. Le rôle de la faisane, interprété par Mme Simone, disparaît purement et simplement : un escamotage, une muscade qui passe. Le bredouillement de la pintade et le grincement du paon sont aussi bien inintelligibles. Seuls M. Galipaux (le merle) et M. Jean Coquelin (le chien) méritent des éloges. Des vers livrés à des acteurs qui, se sachant incapables de dire les vers, ne s'y essaient même pas : c'est un massacre.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE AMIE DU GRAND FRÉDÉRIC : BARBERINA CAMPANINI

Barberina Campanini, eine Geliebte Friedrichs des Grossen, par Jean-Jacques Olivier et Willy Norbert, 1 vol. in-8, illustré, Berlin, 1910.

Les visiteurs de la célèbre Exposition d'art français inaugurée, l'autre semaine, à Berlin ont dû voir là, j'imagine, quelques-uns des nombreux portraits de la *Barberina* exécutés jadis, pour le Grand Frédéric, par Antoine Pesne. Mais, avec son désir de flatter la passion de son maître royal pour la ballerine, l'honnête artisan rouennais s'est toujours cru tenu de représenter celle-ci suivant le goût « poétique » de Watteau, ou tout au moins de Lancret, au lieu d'appliquer à ce brillant modèle sa propre manière habituelle de traiter le portrait, qui était une manière un peu lourde et bourgeoise, à coup sûr, mais encore tout imprégnée des solides traditions françaises du siècle précédent : de telle sorte que ni son *Concert* et sa *Danse en plein air*, ni sa *Galatée*, ni même ses deux portraits de *Barberina avec un tambourin* ne nous permettent de saisir les traits et l'expression authentiques de la jeune femme, sous l'effort trop évident de l'auteur à rappeler les *Fêtes galantes* de l'inimitable peintre-poète de Valenciennes, comme aussi la piquante *Camargo* du plus adroit de ses successeurs. Heureusement, nous possédons de la Barberina, parmi la foule des portraits peints ou gravés aux divers momens de sa longue carrière, deux autres images caractéristiques, aussi différentes que possible par leur mérite d'art et par l'intérêt pittoresque de leurs sujets, mais

qui, si l'on essayait de les juxtaposer, suffiraient presque à nous dévoiler toute la vie intérieure de l'une des plus illustres « beautés » du XVIIIe siècle.

La première de ces images est un pastel du musée de Dresde, peint par Rosalba Carriera aux environs de 1743. Nous y voyons Barberina telle qu'elle était à vingt ans, toute rayonnante de grâce, d'élégance, et de verve spirituelle, avec deux grands yeux noirs d'un éclat merveilleux, et, sur d'exquises lèvres rouges délicatement entrecloses, un étrange sourire mêlé de volupté sensuelle et de douceur ingénue qui, aujourd'hui encore, auraient de quoi nous ensorceler comme ils ont fait de plusieurs générations de jeunes cavaliers et de vieux traitans, à Paris, à Londres, à Venise, à Berlin, dans tous les lieux de l'Europe où il a plu à la ballerine de transporter l'attrait tout-puissant de sa fraîche, légère, et subtile beauté. Peut-être n'y a-t-il pas, dans tout ce magnifique musée, un second portrait de femme aussi séduisant; et certes, si le talent de la Rosalba a été rarement mieux inspiré que le jour où elle a exécuté cette image vivante, l'immortel pouvoir de séduction que conserve celle-ci, à travers les siècles, doit cependant tenir surtout à la personne du modèle. Irrésistiblement, nous découvrons ici une réunion sans pareille de toutes les qualités de corps et d'esprit qui nous rendent désirable la faveur d'une belle jeune femme n'ayant d'autre objet que de solliciter notre amour. Le regard, à lui seul, a pour nous le charme d'une caresse : un regard très profond, avec une pointe de malice discrète, et qui semble aussitôt nous envelopper de sa chaude lumière, tandis que l'harmonieuse inclinaison de la tête, l'abandon naturel et savant de la pose nous laissant entrevoir les contours savoureux de la gorge, en un mot tout l'ensemble de la figure atteste une maîtrise exceptionnelle dans l'art de captiver et de retenir notre faible cœur. Nous devinons que cette créature délicieuse ne cesse pas de jouer un rôle, aussi bien en tâchant à nous conquérir qu'en incarnant les personnages des ballets qu'on écrit pour elle; son regard ne nous donne rien, en échange de ce qu'il prend de nous-mêmes; et il ne faudrait à son sourire que l'addition d'une nuance à peine perceptible pour transformer sa tendre douceur en un mépris sans ombre de pitié : mais nous sommes ainsi faits que nous nous forçons à ignorer tout cela, — à moins pourtant que, ne l'ignorant pas, nous n'en soyons que plus vivement tentés de réussir à briser les portes de ce jeune cœur, l'un des plus fermés qu'il y ait eu jamais !

C'est là un sentiment que ne suggérera, sans doute, à nul spectateur l'autre portrait de la Barberina : mais il est certain que cette

seconde image complète, ou rectifie, à souhait la signification de la première, en même temps qu'elle achève de nous renseigner sur l'aboutissement des tendances, de toute sorte, intellectuelles et morales que nous a révélées le chef-d'œuvre de la Rosalba. Le portrait en question se trouve suspendu, désormais, au mur d'un coquet petit « boudoir, » dans ce château silésien de Barchau dont la Barberina a fait, en 1789, une manière de couvent de chanoinesses nobles, à la condition d'en rester la révérende mère abbesse aussi longtemps qu'elle vivrait. Le peintre, un consciencieux Allemand nommé Antoine Bauswein, était fort éloigné de posséder la science, ni l'agrément poétique, de la Rosalba : mais, ici encore, le modèle n'a rien négligé pour permettre à l'artiste de nous le montrer sous son aspect le plus favorable. Hélas ! ni la sobre distinction de la robe blanche et du voile imposant de l'abbesse, ni la dignité, éminemment aristocratique, de son maintien n'empêchent cette fidèle image de produire sur nous un véritable effet d'épouvante, résultant tout entier du spectacle de ce que sont devenues, au bout de quarante ans, les qualités qui nous avaient ravis dans le pastel de Dresde.

Le visage, en somme, est demeuré le même, avec les mêmes grands yeux illuminant un ovale arrondi, sous une masse de cheveux que la vieillesse, dirait-on, n'a fait que rendre plus noirs et plus abondans. Il est vrai que le sourire, lui, a décidément disparu ; et probablement l'ex-Barberina, qui s'appelle à présent la comtesse Campanini, — avec un singulier blason où figurent des clochettes, des couronnes de laurier, un cheval, et trois grues tenant un ruban dans leur patte levée, — se flatte d'avoir sacrifié à sa dignité nouvelle ce charmant emblème de sa profession d'autrefois : mais, en réalité, nous sentons que des traits comme ceux-là ne pourraient plus, dorénavant, s'animer d'un sourire, tant leur expression nous semble fixée dans une rigidité acariâtre et méchante. Impossible de concevoir une mère d'actrice ou une marchande à la toilette dont la physionomie trahisse un mélange plus affreux d'égoïsme, de rapacité au gain, de dureté implacable, et de mauvaise humeur. Il n'y a pas jusqu'à l'unique vertu que reconnaissent à Barberina ses récens biographes, à savoir « sa crainte et sa haine des prêtres, » qui ne se lise aussi sur cette face d'ancienne fille galante, déguisée en comtesse ; et je ne puis me défendre de songer que, peut-être, un peu de sympathique confiance pour les « prêtres » serait seule parvenue à adoucir, d'un léger reflet d'expansion féminine, ce regard immobile et terrible de la Barberina après fortune faite.

Oui, vraiment, il nous suffirait de ces deux images, placées l'une à côté de l'autre, pour nous raconter l'existence tout entière de la fameuse « étoile » des Opéras de Paris et de Berlin : l'une nous disant tout ensemble sa grâce, son esprit, son incomparable génie de fascination, pendant que l'autre nous découvrirait l'emploi qu'elle a pu et dû faire de ces dons naturels. Et pourtant les précieux documens biographiques recueillis, à son sujet, par MM. J.-J. Olivier et Willy Norbert tendraient à nous suggérer que cette enchanteresse au cœur glacé aurait été sur le point d'avoir, dans sa vie, un petit roman amoureux, si une hypothèse aussi incroyable ne nous était pas formellement contredite, à la fois, par le témoignage des deux portraits qu'on a vus et par la conclusion documentaire de l'aventure elle-même. Voici d'ailleurs, en quelques mots, de quoi il s'agit.

La Barberina était à Paris, au mois de septembre de l'année 1743, lorsqu'elle reçut, presque simultanément, deux visites qui allaient exercer une influence décisive sur sa destinée. La première était celle de l'ambassadeur à Paris de Frédéric le Grand, M. de Chambrier, qui venait engager la ballerine, pour le prochain carnaval, « au service » de Sa Majesté prussienne. Et à peine la jeune femme avait-elle signé cet engagement, qu'un beau jeune homme écossais, lord Stuart de Mackenzie, vint lui déclarer qu'il l'aimait, qu'il était très riche, et qu'il désirait l'épouser. Barberina, comme son histoire l'a suffisamment prouvé par la suite, avait toujours rêvé de devenir grande dame; mais, en outre, il ne serait pas tout à fait impossible que la charmante figure du lord, l'élan naïf et passionné de son adoration, eussent touché une corde secrète dans cette âme que personne, avant ni après, ne devait plus émouvoir. Toujours est-il que, pour échapper à la perspective, désormais odieuse, du séjour à Berlin, Barberina s'enfuit avec son ami dans sa ville natale, à Venise, d'où elle déclara que son engagement avec le roi de Prusse était de nulle valeur, n'étant signé que d'elle seule, tandis qu'elle affirmait effrontément avoir été épousée par lord Stuart dès avant cette date. Mais Frédéric n'était pas homme à se laisser traiter de cette façon. Il avait entendu célébrer le charme et l'intelligence de la jeune ballerine, et je ne doute pas que, tout de suite, il ait résolu d'en profiter pour son propre plaisir, en même temps qu'il offrirait à ses sujets le spectacle charmant d'un art qui avait émerveillé déjà les plus fins connaisseurs de Paris et de Londres. Aussi exigea-t-il, du Sénat de Venise, livraison immédiate de la Barberina : un véritable conflit diplomatique prit naissance, au sujet de cette danseuse, et peu s'en fallut même qu'il ne finît par amener les compli-

cations les plus imprévues. Devant la résistance du Sénat de Venise, qui hésitait à autoriser, sur son territoire, l'enlèvement d'une de ses sujettes, Frédéric fit arrêter l'ambassadeur vénitien à Londres, pendant que celui-ci traversait l'Allemagne, au cours d'un voyage. Il alla plus loin encore : et ce ne fut qu'en présence de menaces formelles que le Sénat, effrayé, se résigna enfin à lui livrer sa proie. « J'ordonne, écrivait le roi de Prusse à son ambassadeur, que le Sénat de Venise fasse conduire cette fille jusqu'à Vienne, sous la garde d'une compagnie pleinement responsable, afin qu'on puisse, de là, me l'expédier à Berlin par la Silésie, en prenant les précautions les plus extrêmes pour s'assurer de sa possession. »

Le récit de cette « expédition » de la jeune femme nous est raconté tout au long par des documens officiels, dont quelques-uns achèvent de nous montrer avec quelle rigueur brutale, et dénuée de tout vain scrupule de galanterie, le roi de Prusse procédait à la satisfaction de son caprice amoureux, tandis que d'autres nous laissent deviner des épisodes romanesques qui évoquent le cher souvenir des aventures de Manon Lescaut. C'est ainsi que, malgré tout l'appareil de « précautions » exigées par Frédéric, et spécifiées encore par lui en sept articles d'un programme qu'il adressait à son représentant, celui-ci, parvenu avec sa précieuse charge à l'étape de Goritz, eut la triste surprise de découvrir que lord Stuart, déguisé et caché sous un faux nom, faisait partie de la suite du convoi! Plus tard, le même agent s'aperçut que le lord, contraint par force à s'éloigner de sa bien-aimée, avait installé auprès d'elle son valet de chambre! « Ma danseuse a été malade, plusieurs jours, d'amour et de chagrin, » écrivait à Frédéric le zélé gardien de la prisonnière.

Quant au jeune lord Stuart, il se trouvait plongé dans un désespoir si touchant que l'ambassadeur du roi de Prusse à Vienne n'avait pu s'empêcher de le prendre en pitié. Ce diplomate avait écrit à son maître une humble et généreuse supplique, où il faisait appel à sa « miséricorde, » et le conjurait d'autoriser le gentilhomme écossais à payer lui-même tous les frais de l'engagement d'une autre « étoile, » en remplacement de sa chère fiancée. De son côté, lord Stuart envoyait à Frédéric une longue lettre d'une éloquence pathétique, se jetant aux genoux du Roi pour l'implorer de consentir seulement à ce qu'il pût revoir l'amie et fiancée sans laquelle la vie lui était impossible. Pour toute réponse, Frédéric lui intima l'ordre d'avoir à quitter aussitôt Berlin, où le malheureux était accouru, et, sous peine de prison, de s'embarquer sur le premier navire qui pourrait le ramener en Angle-

terre. « Le malheureux, » c'est lord Stuart Mackenzie lui-même qui signait ainsi les deux lettres écrites par lui à Barberina de Hambourg, où il attendait son départ; et l'une de ces deux lettres, la seconde, est en vérité si curieuse que je ne puis renoncer au plaisir de la transcrire ici tout entière, — telle que les nouveaux biographes de la Barberina l'ont retrouvée, soigneusement classée avec une nombreuse série d'autres lettres ultérieures du « malheureux » des Grieux écossais, parmi les papiers de la révérende abbesse de Barchau :

Ma femme éternellement adorée, ma chère, douce Molly, en quels termes pourrais-je te dépeindre ma douleur, lorsqu'il m'a fallu me séparer de toi d'une façon si affreuse! Je sais bien que toi aussi, mon âme, tu auras beaucoup souffert, en revenant du théâtre et en apprenant que j'étais parti : mais toi, du moins, tu n'étais pas seule comme moi, qui n'ai personne qui puisse me consoler!

Je t'ai écrit une petite lettre où je te faisais part de la réponse de Sa Majesté; mais je n'ai pas osé tout te dire, n'étant point sûr que la lettre te parvienne. Cette fois, je puis te parler librement; car mon domestique, qui retourne à Berlin, te remettra ce papier en personne.

Faudra-t-il donc, désormais, que je sois séparé pour toujours de ce que j'ai de plus cher en ce monde? Ou bien n'est-ce là qu'un rêve? Hélas! ce n'est que trop vrai! Combien de souffrance accable ton malheureux mari! Mon cœur se brise, je ne puis plus continuer : que ne donnerais-je pas pour être en état de te revoir, ne fût-ce qu'un petit quart d'heure. Oh! Babby, j'ai peur que nous soyons séparés à jamais! Toute ma consolation est ta chère image, que je ne cesse point de baiser, et puis ton souvenir, qui est plus pour moi que mon propre bonheur.

Lorsque je suis sorti, après le dîner, nous n'avons point pensé que nous ne devions plus nous revoir. O Dieu, où suis-je? Fallait-il que la destinée nous apportât encore ce nouveau coup, après tout ce que nous avions déjà eu à souffrir? *O my dear babby*, pense à tout ce que je t'ai dit, et aux conseils que je t'ai donnés!

Ici, à Hambourg, j'attends le bateau qui va m'emmener en Angleterre. Une longue traversée, plus de cinq cent milles anglaises, et Dieu sait quand nous arriverons, car il se trouve précisément que le vent est contraire. J'aurai à prendre une barque pour rejoindre le vaisseau, qui est amarré très loin d'ici. Pense à moi, lorsque tu entendras mugir le vent : peut-être t'apportera-t-il mes derniers saluts! Pour moi, ma chère idole, la mort ne serait d'ailleurs que trop bienvenue!...

Je t'ai promis, mon amour, de t'envoyer, avant mon départ, une lettre avec des conseils. Mais je suis si malade, à force de chagrin, que cette lettre ne me viendra pas comme j'aurais voulu. Aussi bien n'ai-je pas besoin de te dire que tu dois te garder soigneusement de toutes les flatteries et promesses que l'on ne manquera pas de te faire! Ces gens-là ont déjà montré toute leur fausseté, lorsqu'ils m'ont chassé d'auprès de toi. A présent, ils vont essayer de te retenir pour toujours : donc, fais en sorte

de ne pas céder! Et aie soin de vivre de telle manière que l'on ne puisse rien rapporter de mauvais contre toi! Ne prends jamais tes repas en dehors de la maison, et ne reste jamais seule avec un homme, même pour un instant! Ne reçois pas trop souvent le même homme ; sans quoi l'on dira qu'il est ton amant! Et si tu t'aperçois que tu trouves du plaisir dans la compagnie de qui que ce soit, arrange-toi pour ne jamais le revoir! Car si tu faisais autrement, tu serais ingrate à l'égard de celui qui t'a assez prouvé son amour infini.

Ne touche personne, et ne te laisse toucher par personne : tu sais ce que je t'ai déjà dit là-dessus! Profite de toutes les occasions pour témoigner combien de peine ils t'ont fait en m'arrachant de tes bras chéris! Ne te fie à personne, en dehors de mon ami, que tu apprendras sans doute à connaître! Si tu es malade, ne permets à personne d'approcher de ton lit! Tu as fait cela auparavant : mais, au nom de notre amour, ne le fais plus...

Mais, en vérité, je ne crains nullement que nous puissions nous oublier l'un l'autre! Trop de liens intimes nous unissent, que ni l'éloignement ni le malheur ne sauraient déchirer. Ces liens sont plus forts qu'un mariage authentique : car ils sont tissés d'amour, d'amitié, et d'honneur. Nous sommes allés trop loin pour pouvoir jamais être entièrement séparés... Lorsque ces gens m'ont éloigné de toi, ils ont cru que bientôt nous ne penserions plus l'un à l'autre ; mais nous allons persister fermement dans notre amour! C'est l'unique moyen de vaincre toutes les difficultés qui s'opposent à notre bonheur.

J'oubliais de te dire encore que les lettres d'amour qu'on t'écrira, il faudra qu'aussitôt tu les refermes, et les renvoies sans réponse. Crois-moi, si tu avais toujours agi ainsi, personne n'aurait pu trouver à redire sur ton compte, comme tu sais qu'on l'a fait, — bien injustement, il est vrai!

Tu vas trouver tout cela un peu confus, ce que je te dis : mais songe à la situation où je suis! Je crois que tu es bien convaincue de ma fidélité envers toi : il faut que tu le sois, ma bien-aimée, et puis que tu comptes fortement sur ma constance. Que si j'y manquais, alors tu devrais me haïr; ce serait la plus grande malédiction qui pourrait m'arriver!...

O, my lovely woman, ne m'oublie jamais, car tu n'appartiens qu'à moi seul! Et, chaque jour, depuis onze heures jusqu'à midi, pense à moi très fort : ainsi nos âmes se rencontreront, car je ne pense qu'à toi, ne vois que toi sur la terre! Oh! suis mon conseil, et, chaque soir, demande-toi si tu as commis quelque faute! et ne te laisse pas voir aussi souvent avec des hommes, car, en ce cas, on dira que tu ne songes plus à moi!...

Ah! quelle pensée, quelle perspective, d'être si loin de ma femme chérie! Bientôt la vaste mer s'étendra entre nous. O Dieu! faut-il donc que je souffre à ce point? Oui, il le faut, pour que je n'abandonne pas ce qu'il y a pour moi de plus cher! Je supporterai tout ce qui pourra arriver : mais toi, de ton côté, sois aussi ferme et constante que moi! O mon âme, pense à moi et à tout ce que je t'ai dit! Brûle cette lettre, ne permets pas que personne la voie : mais, auparavant, note par écrit tous les conseils que je t'ai donnés! Et maintenant adieu, *my dearest, dearest wife!* Je suis à toi, sois à moi pour toujours! Adieu, âme de mon âme, vie de ma vie, *my dearest babby, farewell!*

LE MALHEUREUX.

Je connais peu de lettres d'amour plus touchantes que celle-là, dans sa naïveté. Quelle âme délicieuse s'y traduit à nous, avec sa confiance d'enfant, et cette douceur jusque dans le reproche, et ce dernier avis, après tous les autres, de « noter par écrit » des conseils tels que celui de « ne plus revoir quiconque t'aura causé un peu de plaisir ! » Mais le plus navrant est de songer que, au moment même où Barberina a reçu cette lettre, la bien-aimée « Babby, » sans doute, était déjà devenue la maîtresse du vieux roi qui l'avait séparée de son fiancé !

Sur les relations de Frédéric avec la danseuse, les deux biographes de celle-ci n'ont, malheureusement, que très peu de choses à nous révéler. Le 14 mai 1744, les *Nouvelles de Berlin* nous apprennent que, la veille, Sa Majesté est venue tout exprès de Potsdam « pour se rendre à la Comédie-Française, où la célèbre ballerine récemment arrivée d'Italie, Mlle Barbarini, a fait voir son habileté dans la danse. » Et nous possédons, en outre, deux billets autographes du Roi, dont l'un, tout d'affaires, se termine par les mots : « Adieu, charmante Barberina, jusqu'au prochain souper ! » tandis que l'autre, plus court, du 8 juillet 1744, est d'allures plus intimes : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite ; et, comme je désirerais moi-même causer avec vous, vous pourrez venir demain à Charlottenbourg, où j'aurai infiniment de plaisir à vous voir. »

Mais tout porte à supposer que, du moins pendant quelques mois, Frédéric s'est épris, pour sa belle et spirituelle maîtresse, de l'unique passion un peu vive qu'il ait éprouvée durant tout son règne. Voltaire, qui nous parle de cette passion, prétend que « le Roi n'a aimé la ballerine que parce qu'elle avait les jambes d'un homme. » En tout cas, il a dû l'aimer bien profondément, à en juger par l'incroyable façon dont il s'est départi, à son égard, de sa parcimonie habituelle envers toutes les personnes chargées de le divertir. Non seulement il lui écrivait, dans sa lettre où il l'appelait sa « charmante Barberine, » qu'il avait donné l'ordre à son intendant « de ne l'importuner en aucune manière, » quant à ses obligations professionnelles, et la laissait libre de « danser ou non, » lorsque les comédies ne comportaient point de ballet : dans un élan prodigieux de générosité, quelques jours après l'avoir connue, il lui envoyait à signer un engagement de trois années, en l'invitant à y inscrire, elle-même, le montant de la pension annuelle qu'elle aurait à toucher ! Et puis il y a aussi tous ces portraits qu'il commandait à son peintre Antoine

Pesne, des portraits de toutes les dimensions et de tous les genres, plus nombreux, peut-être, que ceux que son royal frère Louis XV allait faire exécuter de ses deux célèbres maîtresses. Évidemment, l'exquise Vénitienne avait réussi à rallumer dans son cœur des sentimens que l'on y pouvait croire à jamais éteints ; et quand Voltaire nous affirme qu'il n'aimait sa « charmante Barbarina » qu'à cause de ses jambes, nous avons, pour le démentir, le témoignage du portrait de Dresde, proclamant que tout l'art chorégraphique de la jeune femme n'était rien en comparaison de son doux sourire, de l'étrange volupté amoureuse qui s'exhalait d'elle, et de tout ce qu'elle y mêlait d'intelligence éveillée et sagace. Sans cesse on la voyait partir de son hôtel somptueux de la Behrenstrasse pour aller s'installer à l'*Aigle-Rouge* de Potsdam, tout proche le château, en attendant l'heure du souper royal. Et si, peut-être, la première flamme de l'amour de Frédéric n'a point tardé à se tempérer, cet amour lui-même a duré si longtemps que, trois ans après l'installation de la jeune femme à Berlin, son glorieux amant daignait encore augmenter la pension, déjà relativement énorme, qu'elle-même, naguère, s'était allouée.

Mais un jour est venu, aux environs de 1748, où cette passion du Roi pour la ballerine s'est, brusquement, changée en haine méprisante. Frédéric s'est aperçu soudain qu'il avait un rival, et non pas à coup sûr le pauvre lord écossais, — qui cependant, avec une fidélité merveilleuse, continuait à adorer sa « Babby, » et à l'attendre, du fond de son château, — mais un jeune gentilhomme prussien, le baron Charles-Louis de Coccei, fils du grand-chancelier du royaume de Prusse! Ce jeune homme, qui depuis longtemps conjurait Barberina d'accepter sa main et son titre, ne s'était-il pas avisé, une nuit, de sauter par-dessus la rampe de l'Opéra de Berlin, et de s'agenouiller publiquement, sur la scène, aux pieds de la femme adorée? Sans compter que Barberina elle-même, toujours hantée de son vieux rêve de devenir une grande dame, avait laissé entendre que le projet d'un mariage avec le baron Coccei ne lui déplairait point. Il faut voir de quel ton Frédéric, désormais, allait parler de son ancienne maîtresse! Il l'avait, sur-le-champ, congédiée de son théâtre et chassée de Berlin; mais « la perfide et venimeuse créature, » comme il l'appelait maintenant, s'était hâtée de retourner dans la capitale prussienne, pour y annoncer sa prochaine union avec Coccei. Sur quoi, Frédéric d'écrire à l'un de ses ministres : « Vous n'ignorez pas que, après que la trop fameuse Barbarina a eu l'effronterie de se montrer de nouveau à Berlin, le fils aîné du grand-chancelier de Coccei s'est, une fois de

plus, oublié à ce point que non seulement il entretient les rapports les plus ouverts avec la susdite Barbarina, mais aurait encore l'intention de se marier avec elle. Or, j'entends signifier à ce jeune homme aussi bien qu'à la Barbarina que jamais je ne consentirai à l'accomplissement de ce mariage ; et j'ai fait insinuer, de plus, à la créature que, s'étant rendue tout à fait indigne de ma protection par sa conduite, elle ferait bien de quitter pour toujours Berlin et tout mon royaume. » Puis, devant la persistance de Coccei, ordre est donné de s'emparer de celui-ci, et de le mettre en prison, où il allait rester enfermé pendant près de deux ans.

Que se passa-t-il entre Frédéric et son infidèle maîtresse, pendant cette longue absence forcée du jeune Coccei? Le Roi eut-il l'occasion de revoir Barberina, et de faire sa paix avec elle autour de la table d'un dernier souper? Ou bien se rappela-t-il les quatre années de nouvelle jeunesse qu'elle lui avait procurées, ou peut-être encore, simplement, eut-il peur de la nuance de ridicule que pouvait jeter sur lui une manifestation trop prolongée de sa rancune d'amoureux délaissé? Toujours est-il que sa conduite ultérieure, dans cette affaire, ne saurait s'expliquer sans l'hypothèse d'un étrange et complet revirement moral accompli chez ce prince qui, naguère, au moment où la ballerine refusait de venir à Berlin, avait assez montré l'invincible ténacité de ses résolutions. Car aussitôt que le jeune Coccei, enfin remis en liberté, reparut à Berlin en compagnie de Barberina et fit savoir publiquement qu'elle était désormais sa femme légitime, ce fut en vain que parens et amis du jeune homme s'ingénièrent à obtenir du Roi, non seulement la cassation du mariage, mais jusqu'au moindre signe de désapprobation. « Je suis d'avis, écrivait Frédéric, le 20 novembre 1751, que, pour ce qui concerne le mariage de la nommée Barberini avec le Coccei, il convient de laisser la chose au repos, maintenant qu'elle s'est produite et ne pourrait plus être redressée sans de nombreux inconvéniens. » — Le Roi disait : *redressiret* et *inconvenientzen*, avec sa singulière habitude de n'employer qu'un allemand où la moitié des mots étaient, ainsi, des termes français revêtus d'un léger accoutrement tudesque. — Il exigeait seulement qu'on essayât de découvrir, afin d'avoir là une occasion de sévir contre lui, le prêtre catholique qui avait célébré ce mariage secret. En réponse à un appel pathétique de son grand chancelier, qui lui citait un passage d'une de ses propres lettres qualifiant la Barberina de « personne sans aveu, » et se plaignait de l'ennui que lui causait à présent la vue d'un fils aussi déshonoré par son union

avec cette « créature de boue, » il décidait spirituellement d'épargner au malheureux père le chagrin de cette vue en nommant le fils « vice président » de la province silésienne de Glogau, c'est-à dire en accordant au mari de la Barberina le plus bel avancement que le jeune fonctionnaire aurait pu espérer.

Il ne semble pas, toutefois, que cet avancement ait été au goût de la nouvelle baronne, qui avait bien compté pouvoir étaler son titre dans les salons de l'aristocratie berlinoise. Mais le plus triste est que le baron Coccei, à peine marié, découvrait que sa femme et lui étaient les moins faits du monde pour la vie commune : si bien que le ménage « vice-présidentiel » s'est trouvé, tout de suite, condamné à un sort des plus misérables. Bientôt même Barberina, avec l'humeur acariâtre que nous révèle trop éloquemment son portrait de Barchau, a dû faire payer très cher au pauvre baron la faute qu'il avait commise en s'unissant à elle : de là des scènes, probablement entremêlées de fréquens échanges de coups. Encore Coccei se consolait-il de ses déboires conjugaux dans la société d'une aimable jeune veuve, qui avait eu pitié de son infortune : mais sa femme, prématurément vieillie par les chagrins et l'exaspération, se minait dans un abandon de jour en jour plus pénible, et ne rêvait plus qu'aux moyens d'être délivrée de son baron, tout en continuant à rester baronne; car il va sans dire que les plus cruelles épreuves lui auraient été préférables à la perte de l'unique objet qu'elle eût jamais convoité.

Ou plutôt il y avait un autre objet qu'elle avait également apprécié et recherché, depuis l'enfance, et qu'elle n'entendait point sacrifier maintenant, fût-ce pour prix de sa liberté. De tout temps, elle avait aimé l'argent, et soigneusement conservé la plus grosse partie des sommes que son art ou sa beauté lui avait values. Tout porte à croire qu'elle se serait séparée beaucoup plus vite de son mari, sans la perspective intolérable d'avoir à partager sa fortune avec lui : et, en effet, nous voyons que la séparation de ce couple mal assorti n'a pu enfin se produire que lorsque le baron eut solennellement consenti à s'abstenir de toute prétention sur l'argent de sa femme. C'est alors seulement que Barberina a bien voulu quitter le vaste et morne château de Glogau, laissant désormais Coccei se distraire à son aise avec sa jeune veuve, qu'il devait épouser dès le lendemain de son divorce, en 1789. Quant à la première baronne Coccei, celle-là s'est retirée sur-le-champ dans ce château de Barchau, voisin de Glogau, qu'elle avait acheté en 1759, et qu'elle allait habiter jusqu'à la fin de sa longue vie. Et quand enfin, après plus de vingt ans, à la requête

du mari, la séparation des deux époux a été commuée en divorce, Barberina a dû subir encore l'angoisse suprême de songer qu'une autre femme serait, depuis lors, admise à porter son nom et son titre, en concurrence avec elle.

Aussi ne vécut-elle, dès ce jour, que du désir de se délivrer du nom sans renoncer au titre : déployant au service de cette ambition nouvelle l'admirable génie d'intelligence pratique et d'obstination qui, jadis, lui avait permis de devenir baronne sous les yeux et au nez de son royal amant. Une série de lettres, publiées par ses biographes, nous initient à toutes les phases de cet autre roman, bien différent de l'ancienne aventure amoureuse avec le lord écossais. En 1789, après diverses tentatives infructueuses, la châtelaine de Barchau s'avise d'offrir au roi de Prusse, — qui est à présent Frédéric-Guillaume, — la donation perpétuelle de son château et de tous ses biens, à la condition d'être nommée supérieure d'un « institut de demoiselles nobles, » qui sera créé à Barchau, et moyennant, pour elle, l'autorisation de troquer sa baronnie contre une couronne de comtesse. Et le Roi finit par consentir à la proposition; et Barberina obtient de s'appeler, à l'avenir, la comtesse Campanini, avec l'étrange blason qu'on a vu ; et elle-même rédige la règle de l'institut qu'elle va gouverner de sa forte main, une règle infiniment austère, à la fois, et minutieuse, interdisant aux chanoinesses la moindre visite de personnes de l'autre sexe, et spécifiant la nature de tous les repas qui leur seront servis. Barberina aurait même souhaité, sans doute afin de donner plus d'éclat à sa fondation, que la supérieure acquît le droit de s'appeler « Excellence : » mais, là-dessus, Frédéric-Guillaume regimba énergiquement. Il fit répondre à la comtesse Campanini que l' « Excellence » ne se pouvait accorder qu'aux dames mariées; et il ajoutait, dans sa lettre au ministre négociateur de l'affaire, qu' « il serait par trop ridicule de gratifier de ce *prédicat* une ancienne danseuse. »

Barberina vécut encore dix ans, jusqu'au 7 juin 1799, sans que nous ayons aucun renseignement sur la façon dont l' « ancienne danseuse » s'acquitta de ses fonctions de grande dame et d'abbesse. Seul, le portrait de Barchau vient projeter un peu de sa terrible lumière sur cet épilogue imprévu de la comédie.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La crue de la Seine et l'inondation qui s'en est suivie ont provoqué dans le monde entier une émotion très vive, dont nous avons ressenti les effets généreux. Par sa beauté et par les souvenirs qui s'y rattachent, Paris continue de jouir d'un grand prestige : tout ce qui le touche intéresse l'humanité. On a pu redouter un moment que quelques-uns de ses monumens, avec les trésors d'art qu'ils contiennent, ne fussent compromis. Grâce à Dieu, ces appréhensions ne se sont pas réalisées : la Seine a cessé de monter avant de causer des pertes irréparables.

Dans la ville même, le désastre a eu des effets assez restreints. Malgré les appréhensions qu'on avait pu concevoir, aucun de nos ponts n'a cédé sous le poids et la violence des eaux qui venaient battre leurs piliers et envahir leurs arches. Il s'en est fallu de bien peu que les tabliers eux-mêmes ne fussent atteints. Néanmoins, les ponts ont tous résisté. Il en a été de même des parapets des quais, bien que, sur certains points, ils aient été submergés. Sur d'autres points, on les a exhaussés par des moyens rapides, et le flot ne les a point franchis. Le Paris souterrain a été naturellement envahi par les eaux ; mais, si quelques égouts ont crevé, le mal a été partiel et rare. Dans leur ensemble, les services de sous-sol ont fait preuve de solidité. En somme, les pertes seront moins considérables qu'on ne l'avait craint. Mais nous parlons seulement de Paris : dans les quartiers excentriques et dans la banlieue, il en a été autrement. Il y a eu là des ruines nombreuses ; il y a encore et il y aura longtemps des misères lamentables, tout à fait dignes de l'élan général qui partout est parti du cœur. La dénomination de sinistrés qu'on leur a appliquée ne convient que trop exactement aux milliers de victimes que le fléau a laissées sans asile et sans pain. Les secours sont venus en abondance, de Paris même, de la province, de l'étranger : notre reconnaissance va

surtout à ces derniers. Si les nations ont des frontières, l'humanité n'en a pas. L'impuissance de l'homme, la petitesse de ses moyens de défense devant la nature déchaînée, ont frappé vivement les imaginations et les âmes en ont été émues. A Paris même, tout le monde a fait son devoir : on y a mis l'empressement alerte et vif qui est dans notre tempérament. Plus de divisions entre nous : un même sentiment nous a réunis. Nos soldats et nos marins ont fait merveille. Les agens de la police ont rendu des services inappréciables. La presse a ouvert des souscriptions. Les associations particulières, et notamment la Croix-Rouge, ont répandu, avec discernement, avec promptitude, les bienfaits de la charité privée. Que de souffrances en ont été allégées !

Le spectacle de Paris pendant ces jours de détresse restera dans le souvenir de tous ceux qui y ont assisté. Il est rare, heureusement, qu'on voie nos rues envahies par les eaux, les trottoirs remplacés par des passerelles improvisées et fragiles, la chaussée devenue un canal vénitien sillonné de barques, les habitans des premiers étages sortant de chez eux par leurs fenêtres pour chercher ailleurs un asile. La rapidité avec laquelle l'inondation s'est répandue a été, en effet, si grande que beaucoup de gens ont été pris tout à fait à l'improviste. On s'est demandé s'il ne fallait pas l'attribuer aux travaux qui ont percé dans tous les sens le sous-sol de Paris pour y faire passer égouts, canaux, chemins de fer, tubes, enfin tous les organes de la vie confortable et compliquée que nous menons. Qu'il y ait eu là une cause de diffusion à ajouter aux autres, rien n'est plus probable, mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Ce n'est pas la première fois que Paris a été inondé. Il l'a été en 1658, en 1740, en 1802 : nous ne parlons pas des crises moindres qui ont eu lieu depuis. On a conservé des documens certains, des témoignages irrécusables, au sujet des dégâts qui se sont produits à ces diverses époques : les mêmes quartiers de Paris ont été envahis par les eaux alors et aujourd'hui, et ils l'ont été, à peu de chose près, dans les mêmes proportions. Le sous-sol n'était pourtant pas travaillé comme maintenant. De la nouvelle expérience que nous venons de faire se dégagent sans doute quelques leçons dont il sera tenu compte ; les quais, notamment, devront être surélevés en de certains endroits ; mais, quoi qu'on fasse, on n'empêchera pas les eaux de la Seine de s'infiltrer dans les sous-sols et d'envahir les rues, les places, les carrefours en contre-bas du fleuve. Le mieux serait de creuser en dehors de Paris des canaux de dérivation qui allégeraient la Seine d'une partie des eaux en surabondance. La question relève des ingénieurs; nous y sommes trop incompétent

pour émettre un avis. Tout ce que nous pouvons dire, en ayant été témoin, est que l'administration de la Ville de Paris a mis une merveilleuse activité à réparer les dégâts de l'inondation, à nettoyer les rues, à les repaver sommairement, à permettre à la circulation de s'y rétablir. On attaque souvent cette administration, sans que nous puissions toujours dire si c'est à tort ou à raison. Il est, par exemple, assez singulier qu'elle paraisse moins bien outillée pour faire face à la surprise d'une journée de neige qu'à une crue désordonnée de la Seine. Ces inégalités sont difficiles à expliquer. Mais nous n'avons aujourd'hui à parler que de l'inondation qui, pendant quelques jours, a inquiété Paris et qui a ravagé sa banlieue : pendant ces quelques jours et pendant ceux qui les ont suivis, l'administration de la Ville a mérité tous les éloges.

Maintenant le fleuve est rentré dans son lit; toutefois il s'y agite encore et s'y livre à des sursauts qui pourraient nous causer des préoccupations nouvelles si le mauvais temps persistait. Nous restons à la merci des élémens. Notre meilleure raison d'espérer est que ces crues désastreuses sont rares, et qu'il ne s'en produit en moyenne qu'une par siècle; mais cette raison est assez faible. Les secrets de la nature nous restent en grande partie mystérieux : nous devons le plus souvent nous résigner à constater des effets dont les causes premières nous échappent. Nous savons bien que la Seine a débordé parce qu'il a beaucoup plu, et longtemps; mais pourquoi la saison a-t-elle présenté ce phénomène à un degré aussi exceptionnel, nous n'en savons rien, et, quand même nous le saurions, nous n'y pourrions rien. Le sentiment de solidarité humaine qui s'émeut chez nous en présence des forces aveugles de la nature vient de là, et l'impression qui en résulte, salutaire et bienfaisante, permet de croire à la vérité du dicton populaire qu' « à quelque chose malheur est bon. »

Nous avons une fois de plus entendu parler des Balkans, de la Grèce, de la Turquie, de la Crète, enfin de la situation troublée de l'Orient. Par bonheur, nous nous rappelons le vieux mot que la question d'Orient est essentiellement une question d'Occident. Quand les grandes puissances sont d'accord entre elles et qu'elles veulent fermement le maintien de la paix, les moyens de faire prévaloir leur volonté ne leur manquent pas. C'est seulement lorsque l'une d'entre elles, poussée par une ambition impatiente, nourrit des projets particuliers et cherche à en assurer l'exécution que le danger commence. On a pu craindre, il y a quelques mois, que l'Autriche ne fût cette

puissance. Il semble pourtant que ses ambitions soient pour le moment satisfaites : s'il en est ainsi, on peut espérer qu'il ne se passera rien de grave dans les Balkans, avant quelque temps.

Ce qui fait croire, de la part de l'Autriche, à des vues modérées est le bruit qui court d'un rapprochement entre elle et la Russie. L'Autriche, dit-on, désirerait une entente sur la base du *statu quo*, ce qui est de sa part bien naturel, puisque l'acceptation du *statu quo* serait aujourd'hui la consécration définitive de l'annexion des deux provinces. Son intérêt est donc évident; mais on n'aperçoit pas avec la même clarté l'intérêt des autres et surtout de la Russie qui, à la tête des puissances slaves, a vu d'un œil inquiet les derniers événemens. Toutefois, le fait est accompli ; les protestations sont tombées ; une situation nouvelle est née du consentement des uns et de la résignation des autres. La paix est un si grand bien que tout le monde doit en désirer et en désire le maintien. Mais ce serait une illusion de croire qu'il suffit ici d'une bonne volonté réciproque. Nous sommes au commencement d'un échange de vues qui n'aboutira pas sans difficultés. La confiance d'autrefois, celle qui a présidé pendant une dizaine d'années à l'application de l'arrangement de Murzsteg, a reçu une trop rude atteinte pour qu'elle renaisse si vite. Nous devons sans doute nous contenter de savoir qu'il y a un désir commun de conciliation à Vienne et à Saint-Pétersbourg, et à ce désir ajouter le nôtre.

En attendant l'effet plus ou moins prochain de ces dispositions améliorées l'état des Balkans, dans ces dernières semaines, a fait naître quelques préoccupations, Des bandes bulgares ont parcouru la Macédoine et s'y sont livrées aux mêmes exercices qu'autrefois. On s'en est inquiété à Constantinople; on y a pris des mesures énergiques et rapides pour arrêter le mouvement avant qu'il se fût développé davantage. Les bandes bulgares qui n'étaient, il faut le dire, ni très nombreuses, ni très fortes, ont été facilement dispersées et un certain nombre d'entre elles ont laissé quelques prisonniers entre les mains des Turcs. Une demi-douzaine de ces prisonniers ont été traduits devant un conseil de guerre à Salonique, et condamnés à mort. Il en est résulté une vive émotion en Bulgarie; des démarches ont été faites pour obtenir, en faveur des condamnés, une commutation de peine; des professeurs de Sofia ont rédigé des adresses. Ces manifestations ont produit quelque effet. Le nouveau ministère ottoman n'a pas voulu pousser les choses à bout; il a cru politique de commencer par une mesure de clémence ; les condamnés de Salonique ne seront pas exécutés. Mais en résultera-t-il une détente

durable? On ne peut que le souhaiter. L'attitude respective des gouvernemens turc et bulgare a été quelque peu menaçante depuis quelque temps. La Bulgarie a une armée nombreuse, bien disciplinée, bien commandée, qu'elle tient toujours prête à entrer en campagne, ce qui lui coûte cher. De son côté, la Turquie a procédé à quelques armemens rapides. De part et d'autre, on a déclaré n'avoir que des intentions pacifiques. Ces protestations valent ce qu'elles valent: quoi qu'il en soit, le danger d'un conflit immédiat paraît écarté. Un autre élément était entré en ligne de compte dans les calculs éventuels des diverses puissances balkaniques, à savoir la Grèce et ses rapports avec la Turquie. Ces rapports ont été si tendus qu'on a pu croire à une rupture : puis tout s'est apaisé, provisoirement.

Il est difficile, — on a pu déjà s'en apercevoir dans nos précédentes chroniques, — de se rendre compte de l'état d'esprit qui règne à Athènes. Les exploits de la Ligue militaire nous font marcher de surprise en surprise, sans que d'ailleurs on arrive à rien de définitif. Les ministères se succèdent, et il n'en résulte aucune modification dans l'ensemble des affaires. Un jour, la Ligue ayant porté au pouvoir M. Mavromichalis, on a assuré que la fortune de la Grèce allait prendre une face nouvelle. M. Mavromichalis n'a pas été plus heureux que ses devanciers : au bout de quelques semaines, il a cessé de plaire, et la Ligue lui a fait savoir qu'il eût à donner sa démission. Pourquoi? Comment? Il a paru un moment être sur le point de le demander; puis il s'est ravisé et, se rappelant de quelle manière il était arrivé aux affaires, il a jugé qu'il devait les quitter de même, sans manifester plus de curiosité. La Ligue lui a donné pour successeur M. Dragoumis. Passons. Au point de vue des personnes, le seul changement remarquable est que le général Zorbas a été nommé ministre de la Guerre. Est-ce un bien? Est-ce un mal? On le saura plus tard. Il est possible que ce soit un incident sans beaucoup d'importance. La révolution grecque, évidemment calquée sur la révolution ottomane, a poussé jusque dans le menu détail l'esprit d'imitation. Le général Chefket Pacha étant devenu ministre de la Guerre à Constantinople, le général Zorbas devait le devenir à Athènes : il l'est donc devenu. Les deux hommes ne se ressemblent d'ailleurs nullement. Chefket Pacha s'est toujours appliqué à rester un soldat; il a affecté de se tenir hors de la politique et, s'il y a eu quelquefois dans cette attitude plus d'apparence que de réalité, c'est encore quelque chose de ménager les apparences. Le général Zorbas ne les a pas ménagées; il a toujours paru dire : Moi seul et c'est assez! On a

pu croire à Constantinople que Hakky Pacha avait réussi à associer le chef de l'armée à sa responsabilité : il est difficile, à Athènes, de porter le même jugement sur M. Dragoumis.

Ce serait cependant une erreur de penser qu'il n'y a rien de changé à Athènes, et qu'il y a seulement un ministère de plus. Ce ministère est né dans des conditions bien peu rassurantes : on a mis l'outre d'Éole dans le portefeuille de M. Dragoumis. Il a été effectivement décidé que, la Constitution hellénique ayant besoin d'être revisée, une Assemblée nationale serait chargée de cette mission. La réunion d'une Assemblée nationale en ce moment est à peu près le seul malheur qui manquât à la Grèce. Le danger d'une pareille mesure est si évident qu'on a été étonné d'apprendre que des hommes politiques sérieux, comme MM. Théotokis et Rhallys, y avaient donné leur approbation. Le Roi a fait de même, mais le Roi consent à tout : peut-il faire autrement? Le jour où il résistera, il sera brisé; sa seule chance de salut est d'attendre avec une patience inépuisable que le mouvement soit épuisé; s'il surnage jusque-là, peut-être réussira-t-il à reprendre pied. Pour en revenir à l'Assemblée nationale, où est l'utilité, la nécessité d'y recourir? La seule raison qu'on en ait donnée dans les journaux est que la Ligue militaire, qui regarde sans doute comme au-dessous de sa dignité d'abdiquer entre les mains d'une assemblée ordinaire, a promis de le faire entre celles de l'Assemblée nationale. S'il en est ainsi, a-t-on répété de tous côtés, empressons-nous de réunir l'Assemblée nationale ! Qu'on la réunisse donc et advienne que pourra; mais nous serions bien surpris si la Ligue militaire se dissolvait, comme elle s'y est engagée, le jour où l'Assemblée entrera en session. La seule chose sûre, et que nul ne conteste, est que la réunion d'une telle Assemblée, dans les conditions où on la propose, est un acte inconstitutionnel, car, pour que la Constitution soit revisée, il faut que les deux assemblées législatives l'aient successivement demandé. Commencer par violer une constitution pour la reviser ensuite, est un procédé singulier. Le temps manquerait-il donc pour se conformer aux rites consacrés? On aurait pu le croire, il y a quelques jours, on ne le peut plus aujourd'hui : on a décidé, en effet, nous allons le voir dans un moment, que l'Assemblée nationale ne se réunirait qu'à la fin de l'année. La Chambre actuelle arrive dans quelques semaines à l'expiration de ses pouvoirs ; il serait facile, après lui avoir fait voter la revision, d'en réunir une autre qui exprimerait pour la seconde fois et définitivement la volonté du pays sur cette question. Pourquoi ne pas procéder ainsi? Pourquoi habituer le pays à marcher

de coups d'État en coups d'État, coups d'État militaires, coups d'État politiques, coups d'État parlementaires? Ce sont là de dangereuses leçons de choses : toujours condamnables, elles le sont surtout lorsqu'une nécessité absolue ne les impose pas.

Les observations qui précèdent se rapportent à la politique intérieure de la Grèce : celles qui suivent se rapportent à sa politique extérieure, qui est d'un intérêt encore plus grave.

Pendant la crise provoquée par le changement de ministère, on a remarqué au premier plan des hommes politiques qui travaillaient, d'abord à la créer, ensuite à la dénouer, la présence de M. Venizolos. Son nom est connu de nos lecteurs; il a été souvent prononcé à propos des affaires crétoises. M. Venizolos, en effet, est un Crétois, un patriote, un agitateur, qui a joué un rôle important dans son pays : mais son pays étant la Crète et non pas la Grèce, on se demande ce qu'il faisait à Athènes pendant la crise, de quel droit il s'en occupait, enfin par quelle étrange condescendance, peut-être faut-il dire faiblesse, les hommes politiques hellènes lui ont laissé prendre leur place à la tête du mouvement. Rien n'était plus imprudent, car c'était dire, en face de la Jeune-Turquie indignée, que la Crète faisait virtuellement partie de la Grèce et que les deux pays n'en étaient qu'un. Ici, nous ne sommes pas suspect; nous avons exprimé plus d'une fois le désir que la Crète appartînt à la Grèce, et nous continuons de croire que c'est la solution de l'avenir, à la condition toutefois que la Grèce ne l'éloigne pas indéfiniment par de fausses manœuvres et des provocations maladroites. Rien n'est moins opportun que ces provocations. Loin d'être disposée à les subir, la Jeune-Turquie est toute prête à les relever : il y a même, à Constantinople, beaucoup de gens qui seraient enchantés d'en avoir l'occasion.

On a pu craindre un moment que la Grèce ne la leur donnât. La présence de M. Venizolos à Athènes, son importance, son activité, le fait qu'il a été la cheville ouvrière de la crise et que nul n'a eu plus d'influence que lui sur les déterminations qui y ont été prises, devaient frapper et émouvoir les esprits à Constantinople. A la nouvelle qu'une Assemblée nationale serait réunie, on s'y est demandé tout de suite si des députés crétois seraient admis à y prendre place. Il ne semble pas que la question ait été posée au gouvernement hellénique; mais elle l'a été aux puissances protectrices de la Crète, et rien n'est plus correct, puisqu'il est entendu que la Turquie ne doit avoir de rapports qu'avec ces puissances pour tout ce qui concerne les affaires crétoises. La Turquie a donc fait savoir qu'elle ne tolérerait pas un acte qui serait

la négation de sa souveraineté sur l'île. Pendant ce temps, les journaux grecs se livraient aux subtilités où brille la souplesse de leur esprit. Ce ne serait pas, ont-ils dit, la première fois que les colonies grecques répandues sur la surface du globe auraient été admises à envoyer des représentans dans une Assemblée nationale hellénique : pourquoi faire une exception pour les seuls Crétois? On leur a répondu que les Grecs qui forment une colonie à Paris ou à Londres, sont des Grecs, tandis que les Crétois ne sont pas des Grecs, mais des Ottomans. Au reste, le gouvernement turc ne s'embarrassait pas de toutes ces équivoques; il armait; les Bulgares en faisaient autant; des bandes traversaient la Macédoine; le moment était périlleux. Les puissances ne pouvaient pas rester inactives. La France a pris une initiative qui a été suivie : notification a été faite à la Crète qu'on ne laisserait pas ses députés se rendre à Athènes pour participer aux travaux de l'Assemblée nationale, et la résolution a été prise d'occuper à nouveau, s'il y avait lieu, les ports de l'île, évacués si mal à propos il y a quelque temps. Pourquoi l'ont-ils été alors? Nous avons signalé, dès le premier moment, les inconvéniens de cette évacuation. Les Crétois en ont conclu qu'ils pouvaient tout se permettre, et ils ne sont pas encore bien revenus de cette illusion.

Les Grecs avaient joué avec le feu : ils se sont pourtant arrêtés quand ils ont senti qu'ils allaient s'y brûler. On a vu, en quelques heures, se produire chez eux une volte-face complète qui a, du moins pour le moment, rasséréné le ciel diplomatique. Les Grecs ont paru tout étonnés des mauvaises intentions qu'on leur attribuait. La question des députés crétois à l'Assemblée nationale était, ont-ils dit, pure fantasmagorie : ils n'avaient nullement l'intention d'admettre ces députés à l'Assemblée. Et l'Assemblée elle-même, pourquoi avaient-ils eu la pensée de la réunir? Sur ce point encore, on avait méconnu leurs intentions. C'est parce que la Chambre actuelle était sur le point d'arriver au terme de ses pouvoirs, et dans la crainte que les élections législatives ne fissent naître la difficulté des députés crétois, qu'ils avaient substitué à une Chambre à élire immédiatement une Assemblée nationale à élire plus tard, quand on voudrait. En fait, on ne l'élirait qu'à la fin de l'année, ce qui donnerait du temps, beaucoup de temps, et quand on a du temps devant soi, on n'a plus à se préoccuper de rien. Telles sont les assurances qui sont venues d'Athènes. Doit-on, en effet, cesser de se préoccuper? Il serait téméraire de le dire, car aucun des problèmes qui fermentent dans les Balkans n'est résolu; ils sont seulement ajournés. Sans doute, c'est heureux. Les

esprits peuvent se calmer à Athènes et voir enfin les choses sous un jour plus exact. Nous sommes trop les amis des Grecs pour ne pas leur dire la vérité. Sous des formes diverses, toutes leurs agitations politiques depuis quelque temps n'ont qu'un objet : la Crète. Malheureusement ils ont fait juste le contraire de ce qu'il fallait pour l'avoir un jour, ils ont habitué la Turquie à la volonté obstinée de ne la leur céder jamais. Les Grecs ont espéré que la diplomatie la leur donnerait, en quoi ils se sont trompés. Une guerre seule pourrait aujourd'hui leur donner la Crète. Veulent-ils la faire? Non, assurément : ils savent très bien quel en serait le dénouement. Espèrent-ils qu'une autre puissance la fera à leur profit, ou qu'une chance heureuse résultera pour eux de la confusion des événemens ? Dans ce cas, ils se trompent. Toutes les grandes puissances veulent la paix et sont résolues à ne pas la laisser troubler. Le mieux qu'on puisse souhaiter à la Grèce est de retrouver son sang-froid, de revenir à un gouvernement normal, de renoncer aux aventures qu'elle n'a d'ailleurs nulle envie de courir elle-même et que personne ne veut courir pour elle, enfin de s'en remettre pour l'avenir à l'estime et aux sympathies de l'Europe. Elle a déjà dû beaucoup à ces sentimens : elle aurait tort de s'exposer à en perdre le bienfait.

Quoi qu'il en soit, le cauchemar oriental est pour le moment dissipé. On est à la détente ; on désarme ; on s'étonne presque d'avoir été alarmé; il est convenu qu'on s'était trompé, ou qu'on avait du moins beaucoup exagéré. Une chose reste inexplicable : c'est pourquoi la Grèce a changé de ministère, pourquoi M. Venizolos est venu à Athènes, pourquoi une Assemblée nationale est en voie de préparation. Mais nous renonçons volontiers à comprendre, pourvu qu'on nous laisse la paix.

Il faut revenir sur les élections anglaises. Elles n'étaient pas encore tout à fait terminées au moment où nous en avons parlé pour la dernière fois, ce qui nous a empêché d'en présenter des résultats tout à fait complets, et par conséquent tout à fait exacts. A l'heure où nous écrivions, les conservateurs avaient une avance de deux ou trois voix sur les libéraux : nous parlons des deux vieux partis historiques, sans tenir compte des Irlandais et des socialistes. Finalement, ce sont, au contraire, les libéraux qui ont eu sur les conservateurs une majorité d'une ou de deux voix. Ils tiennent donc la tête dans le scrutin ; ils ont l'avantage moral que nous avions attribué à leurs adversaires ; mais en sont-ils plus forts? Ils ont perdu la situation

qu'ils avaient dans la dernière Chambre. Leur majorité, qui était écrasante, leur permettait alors de gouverner indépendamment des Irlandais et des socialistes. Les premiers surtout sont des alliés dangereux. On peut accepter leur concours pour renverser un gouvernement; mais peut-on gouverner grâce à eux? C'est la question qui se pose aujourd'hui.

Nous avons lu dans un journal : « Le pays a hautement dicté sa volonté, il ne reste plus qu'à la deviner. » C'est là, effectivement, qu'est la difficulté. Deviner la volonté du pays est embarrassant, car les deux partis arrivent avec des forces sensiblement égales. En réalité, à la suite de cette lutte ardente, nul ne peut se dire vainqueur. Les Irlandais ont gardé leur contingent, mais ils sont divisés et leurs divisions se sont encore accusées. Les socialistes ont perdu quelques sièges, mais ils n'ont pas perdu de voix dans le pays. Les conservateurs ont gagné en chiffres ronds 110 sièges, mais ils avaient été tellement écrasés aux élections précédentes, que tout le monde s'attendait à les voir reconquérir une grande partie du terrain perdu : il s'agissait seulement de savoir quelle serait l'étendue de la partie reconquise. Elle n'est pas assez grande pour leur permettre de gouverner; mais l'est-elle assez pour empêcher leurs adversaires de le faire?

Tout est là. La réponse que les faits donneront à cette question, — et les faits seuls peuvent lui en donner une, — dépendra évidemment beaucoup du programme de conduite qu'adopteront les libéraux. Si les journaux font beaucoup de projets, le gouvernement n'a pas encore arrêté les siens, ou du moins il ne les a pas fait connaître. En somme, il a le choix entre deux partis. S'il prétend tirer les dernières et extrêmes conséquences d'une victoire qui n'en est pas une, il se heurtera à des difficultés inextricables. S'il borne son ambition aux proportions de son succès, il ne trouvera sans doute pas chez les conservateurs une opposition insurmontable à certaines réformes dont la nécessité est universellement reconnue. Ainsi, tout le monde admet celle de reviser la composition de la Chambre des pairs. Le discours que lord Rosebery a prononcé à la veille de la dissolution de la Chambre, et qui n'était peut-être pas très opportun à cette date, l'est beaucoup plus à présent. Mais si, après avoir modifié la composition de la Chambre haute, en vue sans doute d'augmenter son autorité, on veut lui enlever tout pouvoir et en faire seulement une assemblée consultative, on s'exposera à des résistances désespérées. Un de nos doctrinaires politiques disait autrefois que le gouvernement parlementaire était un gouvernement où personne n'allait jusqu'au

bout de son opinion. C'est, en effet, un gouvernement de conciliation et de transaction. Le jour où il cesse d'être cela et où un parti, au lieu de chercher à vivre avec l'autre, ne cherche qu'à l'écraser et à l'anéantir; le jour surtout où, pour réduire à ce sort un parti constitutionnel, il se sert de l'appui d'un parti-anticonstitutionnel, le gouvernement parlementaire cesse d'exister; il prend un autre caractère et mérite un autre nom.

Le nouveau parlement britannique est sur le point de se réunir; il serait très téméraire de vouloir préjuger l'attitude qu'adopteront les partis l'un à l'égard de l'autre; le plus sûr est de les attendre à l'œuvre. La situation reste très incertaine, puisque personne n'a de majorité. Il est probable que, dans un temps plus ou moins long, de nouvelles élections seront nécessaires; mais il est désirable que ces élections n'aient pas lieu trop tôt, afin de laisser au pays le temps de s'éclairer et de réfléchir. Des élections trop prochaines creuseraient encore le gouffre entre les deux fractions égales du pays : le temps seul peut permettre de jeter des ponts sur l'abîme. Quant à l'avenir, M. Thiers disait, dans une situation analogue, qu'il serait au plus sage.

La Hongrie est le pays du monde où les crises ministérielles durent le plus longtemps avant de se dénouer, ce qui ne veut malheureusement pas dire que ce soit celui où les passions politiques soient le plus calmes. Le ministère Weckerle était démissionnaire depuis de si longs mois que nous en avons oublié le nombre; mais il continuait d'expédier les affaires, pendant que l'Empereur et Roi négociait avec les hommes politiques, qu'il faisait appeler les uns après les autres sans réussir à se mettre d'accord avec aucun, car tous, en dehors du ministère, réclamaient l'institution d'une banque nationale, à laquelle le vieux souverain faisait une opposition irréductible.

En désespoir de cause, on en est venu à l'idée de former jusqu'à nouvel ordre ce que nous appelons un ministère d'affaires qui, sous la présidence de M. de Lukacs, ménagerait les transitions et aiderait à franchir le pas difficile. Mais M. de Lukacs, ayant cherché vainement quelques concours qui lui ont tous été refusés, a été vite découragé; il a rendu au Roi le mandat qu'il en avait reçu, non sans avoir fait pressentir qu'à défaut de lui, François-Joseph aurait recours au comte Khuen-Hedervary qui, pendant vingt années, a gouverné la Croatie avec une vigueur de poignet dont le souvenir est resté légendaire. En effet le Roi a fait appel au dévouement du comte Khuen-Hedervary, sur lequel il peut toujours compter. C'était la guerre : le comte Khuen

en a accepté les risques. Cependant il n'était pas sans quelque espoir de rencontrer, sinon des concours formels, au moins une neutralité sympathique de la part de certains hommes politiques, et notamment de son parent, le comte Étienne Tisza, chef des vieux libéraux, adversaire du parti de 1848; mais M. Tisza combat le suffrage universel direct que le ministère a fait entrer dans son programme. Le comte Khuen s'est tourné alors du côté du comte Andrassy : mais le comte Andrassy est partisan du vote plural et d'une nouvelle division des circonscriptions électorales que le ministère exclut de son programme. Le comte Tisza et le comte Andrassy ne pourront être que des amis lointains, intermittens et peu fidèles, si même ils restent des amis. Quant au parti de 1848, il s'était coupé en deux pendant le ministère Weckerle dont M. François Kossuth était membre. Contre M. Kossuth s'était formé un nouveau groupe, sous la conduite de M. Justh. Le comte Khuen pouvait donc croire qu'il trouverait quelque appui auprès de l'un, ou auprès de l'autre, et plus vraisemblablement auprès de M. Kossuth dont les idées s'étaient très modérées au pouvoir. Mais M. Kossuth a senti tout de suite qu'à jouer ce jeu il serait abandonné de tous; il est rentré dans le rang; il a suffi de la présence du comte Khuen-Hedervary au gouvernement pour ramener l'union dans le parti de 1848.

Que reste-t-il donc au comte Khuen? Rien dans le parlement. Le parlement a donc été mis en vacances et des élections nouvelles sont inévitables. Qu'en sortira-t-il? L'Empereur et Roi est obstiné et tenace, mais la Hongrie est résolue et violente. Elle ne peut pas être gouvernée comme la Croatie. La crise est ouverte et peut-être, cette fois, n'est-il pas impossible de prévoir comment elle se terminera.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXXe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUANTE-CINQUIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er Janvier.

Pages.

La Barrière, deuxième partie, par M. René BAZIN, de l'Académie française. 5

Le Roman français. — I. *L'Astrée*, par Victor CHERBULIEZ. 50

M. Lloyd George et la démocratie puritaine, par M. Augustin FILON. . . 82

L'École bolonaise, par M. Marcel REYMOND. 109

Bismarck et la Papauté. — La guerre (1870-1872). — I. La religion de Bismarck. — Son attitude dans la question romaine, par M. Georges GOYAU. 128

Bussy-Rabutin, par M. Émile FAGUET, de l'Académie française. 162

La police politique sous la Restauration. — II. La police et le Duc de Bourbon. — La police dans les Pays-Bas, par M. Ernest DAUDET. . . 186

Essais et notices. — Les *Mémoires* de Jules Simon, par M. Louis MADELIN. 216

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 229

Livraison du 15 Janvier.

La Barrière, troisième partie, par M. René BAZIN, de l'Académie française. 241

Le trône de la Belgique en 1831, par M. le comte Horace DE CHOISEUL. 278

Voyage en Suède. — I. Upsal, par M. André BELLESSORT. 310

Le Témoignage. — Étude psychologique et médico-légale, par M. le docteur Ernest DUPRÉ. 343

Les Archives nationales sous la Commune (mars-juillet 1871), par Alfred MAURY. 371

L'Énigme du pôle Nord, par M. Édouard BLANC. 391

Poésie. — La flûte alexandrine, par M. Léonce DEPONT. 423

Pages.

REVUE DRAMATIQUE. — *La Barricade*, AU VAUDEVILLE; — *Pierre et Thérèse*, AU GYMNASE; — *le Procès de Jeanne d'Arc*, AU THÉATRE SARAH-BERNHARDT; — *Madame Margot*, AU THÉATRE RÉJANE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 433

REVUE MUSICALE. — *Myrtil*, — *le Cœur du Moulin*, A L'OPÉRA-COMIQUE; — QUELQUES ŒUVRES DE CHARLES BORDES, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . 445

REVUES ÉTRANGÈRES. — UN FRÈRE DU CARDINAL NEWMAN, par M. T. DE WYZEWA. 457

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Février.

LE ROI ET LA REINE DE NAPLES (1808-1812). — I. LE MÉNAGE ROYAL ET LE SECOND MARIAGE DE L'EMPEREUR, par M. ALBERT VANDAL, de l'Académie française. 481

LA BARRIÈRE, dernière partie, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française. 515

DIX JOURS EN ANGLETERRE PENDANT LES ÉLECTIONS, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 549

L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE DE PASCAL, par M. VICTOR GIRAUD. 601

LE PROBLÈME PÉNITENTIAIRE AU MOMENT PRÉSENT, par M. HENRI JOLY, de l'Académie des Sciences morales. 636

LÉOPOLD II ET SON RÈGNE, par M. ANDRÉ TARDIEU. 669

ESSAIS ET NOTICES. — LE MINIATURISTE DES ROIS, par M. LOUIS GILLET. . . . 699

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Février.

LA FAIBLESSE HUMAINE, première partie, par M. PAUL MARGUERITTE. . . . 721

LE ROI ET LA REINE DE NAPLES (1808-1812). — II. VICISSITUDES DU MÉNAGE. — LE BAPTÊME DU ROI DE ROME, par M. ALBERT VANDAL, de l'Académie française. 757

LE ROMAN FRANÇAIS. — II. L'HONNÊTE HOMME ET LA PRÉCIEUSE. — *Le Grand Cyrus* et *la Clélie*, par VICTOR CHERBULIEZ. 789

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ (1870-1872). — II. LA FORMATION DU CENTRE ET LES NATIONAUX LIBÉRAUX, par M. GEORGES GOYAU. 804

L'ARMÉE ANGLAISE, par M. le général H. LANGLOIS. 841

ÉDOUARD ROD, par M. ÉMILE FAGUET, de l'Académie française. 873

LES FINANCES OTTOMANES. — LES DEUX PREMIERS BUDGETS CONSTITUTIONNELS, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY. 883

POÉSIES, par M. FERNAND GREGH. 915

REVUE DRAMATIQUE. — *Chantecler*, DE M. EDMOND ROSTAND, A LA PORTE-SAINT-MARTIN, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 923

REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE AMIE DU GRAND FRÉDÉRIC : BARBERINA CAMPANINI, par M. T. DE WYZEWA. 935

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. - Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 49476

AP
20
R5
per.5
t.55

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY